



HISTOIRE GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES PAIRS DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

DES PAIRS ECCLESIASTIQUES.

§. I.

REIMS. ARCHEVECHE, DUCHE-PAIRIE.

A



A ville de Reims en Champagne est située dans une plaine, où coule la rivière de Vesle, qui lave une partie de ses murailles. L'archevêque s'intitule *premier duc & pair de France, légat né du saint siège, & primat de la Gaule Belgique*. Ses suffragans sont les évêques de Soissons, Châlons comté-pairie, Laon duché-pairie, Senlis, Beauvais comté-pairie, & Boulogne. Cambrai, Tournai & Arras qui étoient aussi du nombre de ses suffragans, en ont été démembrés après le milieu du xvi. siècle.

S. REMI, archevêque de Reims, batifa & sacra le roi Clovis le jour de Noël 496. HINCMAR sacra le roy Louis II. dit *le Begue*, dans Compiègne, le 8. decembre 877. & FOUQUES son successeur fit la même cérémonie dans

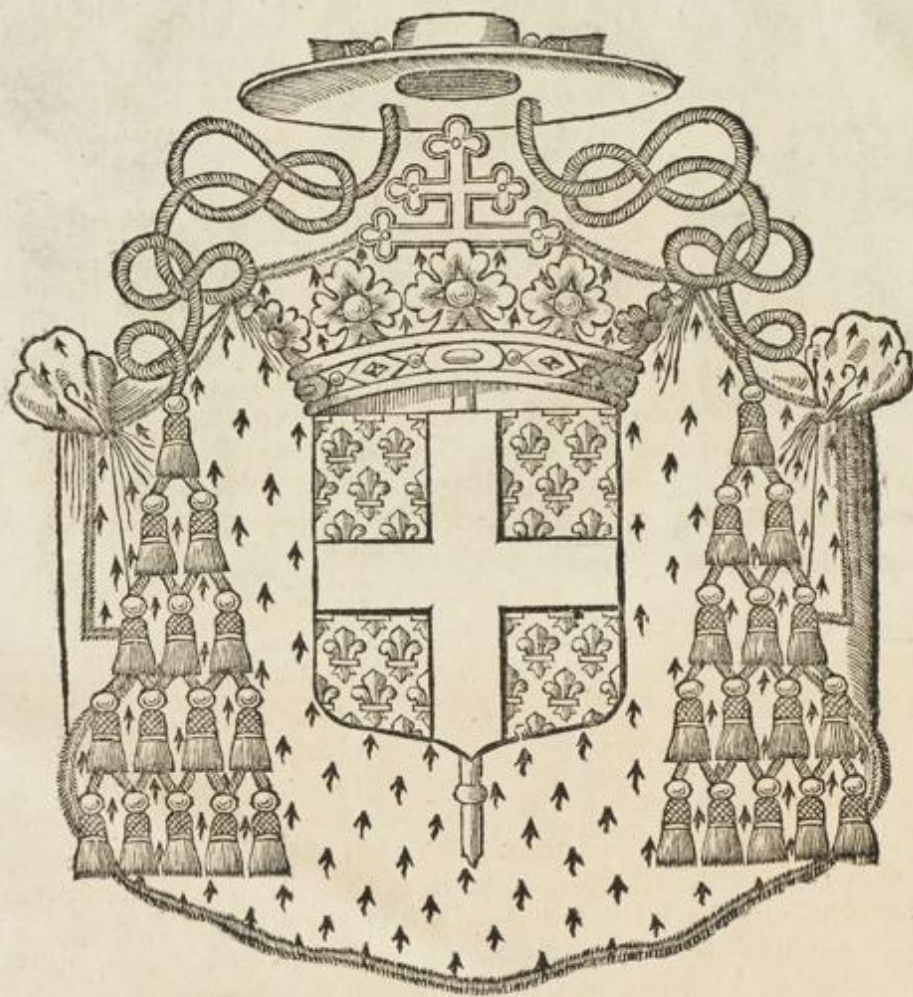
Tome I I.

A

GENEALOGIQUE

HISTOIRE GENEAL. ET GHRONOLOGIQUE

D'azur semé de fleurs de lys d'or à la croix d'argent sur le tout.



(a) M. l'abbé de Camps prétend que ce fut Gautier Archevêque de Sens. Reims pour Charles III. dit le Simple, le 28. Janvier 893. L'archevêque HERVE' (a) sacra & couronna le roy Robert en 922. & ARTAUD remplit les mêmes fonctions pour le roy Loüis IV. dit d'Outremer, dans la ville de Laon en 936. Ce fut de ce monarque qu'il reçut le comté de Reims en 940. Et depuis ses successeurs furent seigneurs de la ville de Reims & pais Remois: le même archevêque sacra le roy Lothaire en 954.

Hugues Capet fut sacré le 3. juillet 987. par l'archevêque ADALBERON, chancelier de France, qui dans la même année sacra aussi le roy Robert son fils. ARNOUL, issu des Rois de France, fils naturel du roy Lothaire, & successeur d'Adalberon, obtint du pape Silvestre II. un bref, par lequel il le confirmoit, lui & ses successeurs, dans le droit de sacrer & couronner les roys de France. Ce pape est le fameux Gerbert, qui après la déposition de l'archevêque Arnoul, avoit été installé sur le siège de Reims, durant trois années; mais qui s'en étant démis, avoit vû Arnoul rétabli dans sa première dignité.

GERVAIS DE BELLESME dit DE CHATEAU DU LOIR sacra le roy Philippe I. du nom, le jour de la Pentecote 23. mai 1059. On a la relation entière de ce qui se passa dans cette cérémonie: (b) & l'on y voit qu'après que vingt-cinq tant archevêques qu'évêques, plusieurs abbez & ecclésiastiques eurent proclamé le nouveau roy, Guy duc d'Aquitaine, nommé Guillaume VIII. le proclama le premier des laïques, & après lui Hugues, fils & député du duc de Bourgogne; ensuite les envoyez du marquis Baudouin, (comte de Flandres) ceux de Geoffroi comte d'Anjou, & plusieurs autres comtes & chevaliers. Dans la fin de cette relation il est dit expressément que l'archevêque Gervais reçut volontiers tous ces seigneurs & les regala à ses dépens; non qu'il y fut obligé, excepté envers le roy, mais par pure générosité & pour l'honneur de son église. Il sera parlé plus amplement de lui au chapitre des chanceliers de France, ayant été rétabli dans cette charge par le roi Henri I.

RAYNAUD DE MARTIGNE' fit les mêmes fonctions au sacre de Philippe, fils aîné du roy Loüis le Gros, le jour de Pâques 14. avril 1128. Henry roi d'Angleterre, y assista comme duc de Normandie, aussi-bien que Pierre évêque de Beauvais, Joslin évêque de Soissons, Geoffroy évêque de Chartres, & plusieurs abbez. Ce jeune prince étant mort, son frere Loüis fut sacré par le pape Innocent II. le 25. octobre 1131. en présence de treize archevêques, & de deux cens soixante-trois tant évêques, qu'abbez

[b] Tom. 11. des libertés de l'église Gallicane Recueil de du Chêne Tom. 4. fol. 161. Gallia Christiana Tom. 1. pag. 506. Marlot hist. Remens. tom. 2. p. 117.

DES PAIRS DE FRANCE.

A & autres ecclesiastiques assemblez à Reims en Concile, & de toute la noblesse de France.

Ne trouvant point que ses deux Successeurs aient eu part à aucune action qui ait rapport aux prééminences de la pairie, nous commençons cette histoire par celui à qui plusieurs historiens veulent que Louis VII. conféra le titre de *duc & pair*, titre qui a passé incontestablement à ses successeurs.



D'azur à la bande d'argent, accompagnée de deux doubles cotices potencées & contrepotencées d'or.

B

I.

GUILLAUME DE CHAMPAGNE, dit aux Belles-mains, cardinal & archevêque de Reims, suivant Marlot dans son *histoire de l'église de Reims*, succéda à HENRY DE FRANCE troisième fils du roy Louis le Gros. De chanoine de l'église de saint Quiriace de Provins, & prévôt de celle de Soissons, il étoit devenu évêque de Chartres en 1165. si l'on en croit Robert abbé du Mont saint Michel, qui ajoûte que le pape le dispensa de différer son sacre encore cinq années, à cause de son jeune âge, cependant il devoit avoir alors trente & un an. Aiant été élu archevêque de Sens en 1169. il fut consacré le 22. decembre de la même année; & le pape le nomma son légat en France: fut élevé à l'archevêché de Reims en 1176. continua d'être légat du saint siège, & s'étant rendu au concile de Latran, il y fut créé cardinal par le pape Alexandre III. en mars 1179. (a) Le même pape lui donna un bref, pour que nul autre que l'archevêque de Reims ne pût sacrer & couronner les roys de France, & il en fit la fonction sur son neveu Philippe Auguste, dans son église métropolitaine le premier Novembre 1179. Henry dit le Jeune, roi d'Angleterre, à qui le roy Henry II. Son pere venoit de ceder son royaume & le duché de Normandie, y fit les fonctions de pair de France. (b) C'est-là la premiere cérémonie où l'on ait vû avec ordre & détail les pairs de France. Aussi le roy Louis VII. en avoit-il prescrit l'ordre, afin qu'il fut observé à l'avenir au sacre & couronnement des roys de France: on peut le voir dans le *Cérémonial François*. (c) Quelques historiens disent que le même jour le comté de Reims fut érigé en duché-pairie par le même roy Louis VII. beau-frere de l'archevêque, & qu'il confirma pour lui & pour ses successeurs le privilege de couronner les roys. Le roy Philippe le prit pour son premier ministre en 1183. & partant pour la Terre-Sainte l'an 1190. il l'établit régent du royaume sous sa mere Alix de Champagne, qui étoit sœur de ce prélat. Il sacra & couronna dans Arras la reine, Issemberge de Danemark, l'an 1193. fut nommé légat du pape Innocent III. en Allemagne vers l'an 1198. Etant tombé malade en Italie, où il s'étoit rendu pour la troisième fois, il se fit rapporter en France, & mourut en chemin le 7. septembre 1202, suivant l'obituaire de saint Remy de Reims, & celui de saint Basle de la même ville; âgé de 68. ans. Alberic dit le 9. octobre 1202. & la *chronique* de Robert, moine de saint Martin d'Auxerre, dit qu'il mourut d'apoplexie à Laon, & parle de lui dans des termes qui meritent bien d'être méditez par ceux qui remplissent les premieres dignitez de l'Eglise. Son corps fut enterré dans son Eglise métropolitaine. * Consultez l'*histoire de Reims* par Marlot, depuis la page 403. jusqu'à la 453. les *lettres de Pierre de Blois*, l'*histoire des ministres d'état*, par le baron d'Auteuil, l'*histoire de Blois*, par Bernier qui a écrit la vie de ce prélat dans sa 3. partie, les *fleurs de l'histoire des cardinaux*, par Louis Dony d'Attichy pag. 210. le tom. 2. des *Analecetes* de Dom Mabillon pag. 596. *histoire des cardinaux François* d'edu Chêne pag. 165.

(a) Roger de Hoveden. p. 582.

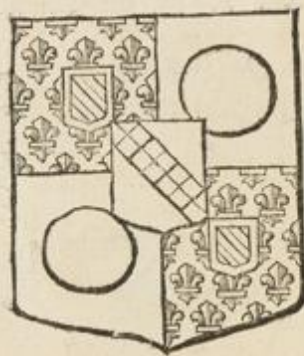
(b) *Ibidem* pag. 529.

(c) Tome 1. p. 1. voyez aussi *ibidem* pag. 135.

E

Il étoit quatrième fils de THIBAUD IV. du nom, comte-palatin de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres; surnommé le Grand, & de Mahaud de Carinthie, * Voyez le §. VI. chapitre II. de ce volume, ou l'*histoire des comtes de Champagne* est traitée.

HISTOIRE GENEALOGIQUE ET CHRONOL.



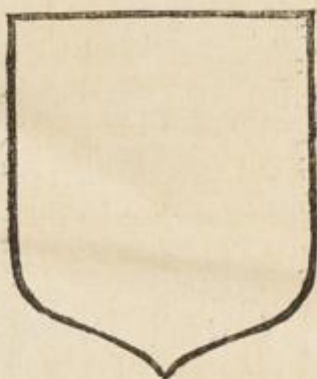
Ecartelé au premier & 4. d'azur semé de fleurs de lys d'or, chargé en cœur d'un écusson bandé d'or & d'azur de six pièces à la bordure de gueules, qui sont les armes de l'abbaye de Citeaux, au 2. & 3. d'or à un tourteau de gueules, & sur le tout d'azur à une bande échiquetée de deux traits d'or & de gueules.

A

II.

GUY PARE, cardinal, archevêque de Reims, duc & pair de France, François de nation, avoit été abbé & général de Citeaux, & étoit déjà cardinal & légat du saint siège en Allemagne, lorsqu'il fut nommé archevêque de Reims par le pape Innocent III. attendu que les chanoines n'avoient pu s'accorder dans l'élection. Les lettres de ce pape sont du 6. juillet, la VII. année de son pontificat, qui est 1204. & il prit possession le 8. septembre suivant. Le même pape lui confirma le privilège de sacrer les roys de France, par ses lettres du 15. mai 1205. S'étant rendu en Flandres pour y remplir son ministère de légat, il mourut de peste à Gand le 19. Juin 1206. suivant Marlot. MM. de Sainte-Marthe disent le 30. juillet. Son corps fut porté depuis à Citeaux. * Voyez d'Attichi, fleurs de l'histoire des cardinaux, pag. 216.

B



C

III.

ALBERIC DE HUMBERT, archevêque de Reims, duc & pair de France, étoit archidiacre de Paris lorsqu'il fut élevé à cette dignité, dont il prit possession le 1. juillet 1207. & fut consacré le Dimanche suivant. S'étant croisé contre les Albigeois en 1209. il se signala en Languedoc par ses prédications; se trouva au concile de Latran en 1215. assista, comme pair de France, au fameux Arrêt rendu à Melun, touchant l'hommage de la Champagne au mois de juillet 1216. Se croisa peu après pour la Terre-Sainte, mais lui, & ceux auxquels il s'associa ne passèrent pas Lisbonne, où ils furent assiégés par les Sarrazins, & délivrés par les chevaliers de Calatrava. Revenant par l'Italie, il mourut à Pavie le 24. decembre 1218. y fut enterré dans l'église de saint Augustin. C'est lui qui mit la première pierre à l'église métropolitaine de Reims, telle qu'on la voit aujourd'hui.

D

E

IV.

DES PAIRS DE FRANCE.

A



D'azur à
à trois broyes
d'or, au chef
d'argent,
chargé d'un
lion naissant
de gueules.

B

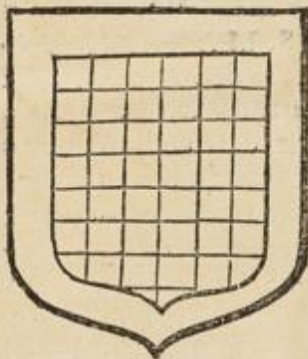
IV.

GUILLAUME DE JOINVILLE, archevêque duc de Reims, pair de France, étoit évêque de Langres lorsqu'il fut élu à cet archevêché, dont il prit possession le 9. Juin 1219. fut fait peu après légat du saint siège, & il en prit la qualité au mois de mars 1221. Il tint en 1223. un concile à Paris pour résoudre la guerre contre les Albigeois, & le roy Philippe *Auguste* étant mort depuis ce tems-là, le cardinal Corald, légat du saint siège, & lui, firent ses funeraillles. Il sacra & couronna le roy Loüis VIII. & la reine Blanche sa femme, dans Reims, le dimanche 6. août 1223. & ce prince ayant égard aux dépenses faites par l'archevêque dans cette occasion, ordonna aux vassaux du duché de Reims, d'en payer leur quote-part, ce qui a toujours été pratiqué depuis. (a) Aiant accompagné le roy dans son voiage d'Auvergne il mourut deux jours avant ce prince à saint Flour le 6. novembre 1226. & fut enterré à Clervaux, près de son frere, & de leur bisaïeul Geoffroi de Joinville. Le siège de Reims étant ainsi devenu vacant; saint Loüis y fut sacré par Jacques de Bazoche, évêque de Soissons, le premier dimanche d'Avent suivant, 29. novembre 1226.

(a) Marlor ?
hist. Remens. tom.
2. pag. 508.

Il étoit second fils de GEOFFROY IV. du nom, dit le Jeune, sire de Joinville & d'Helvide, dame de Maillei & de Remignicourt. *Leurs ancêtres & posterité, seront rapportez au chapitre des maréchaux de France.*

D



Echiqueté d'or
& d'azur à la
bordure de gueu-
les.

V.

HENRY DE DREUX, archevêque de Reims, duc & pair de France, renonça à l'évêché de Châlons auquel il avoit été élu en 1226. pour pouvoir être élevé à l'archevêché de Reims, étant déjà archidiacre de cette église, & trésorier de celle de Beauvais. Ce fut même en cette dernière qualité qu'il assista au sacre du roi saint Loüis. Il fut élu archevêque au mois de février 1227. sacré à Pâques suivant, & aiant fait son entrée solennelle, il reçut l'hommage de ses vassaux, entr'autres celui de Blanche, reine de Navarre, comtesse de Champagne, & du comte Thibaud son fils, pour les fiefs qu'ils possédoient, dépendans de l'archevêché de Reims. Il eut ensuite diverses affaires pour les droits de son église; tint pour cela des conciles provinciaux; même se brouilla avec saint Loüis, & poussa jusqu'à interdire le service divin dans toute l'étendue de sa province. Anselme évêque de Laon, fut le seul de ses suffragans, qui ne voulut pas souffrir que cette interdiction eut lieu dans son diocèse, de quoi le roi lui scut tant de gré, qu'il voulut être marié par ses mains, & qu'il couronna la reine son épouse. Cependant les bourgeois & habitans de la ville de Reims se souleverent contre l'archevêque leur seigneur, & firent tant de violences qu'il les excommunia. Il tint divers conciles à saint Quentin, à Compiègne, puis à Senlis. Ce fut dans cette dernière assemblée provinciale, qu'il fut conclu en 1235. que le roi n'aïant pas eu d'égard

à leurs remontrances & à leurs plaintes, & n'ayant point réprimé ces rebelles, le service A
divin seroit absolument interdit dans tous les domaines que ce monarque pouvoit avoir
ès diocèses de la province de Reims, & que ceux des évêques suffragans de cet arche-
vêché, qui ne feroient pas publier & observer cet interdit dans leurs diocèses, seroient
excommuniés. Cela frapa le saint roi, qui ordonna par ses lettres du mois de jan-
vier 1235. que les fortifications élevées dans Reims par les habitans, seroient rasées, &
que les parties s'en rapporteroient au jugement d'Eudes, abbé de saint Denis en France,
& de Pierre de Collemieu, prévôt de saint Omer. Ces juges par leur sentence du jeudi
avant la purification de la Vierge 1235. condamnèrent les bourgeois à restituer tout ce
qu'ils avoient usurpé dans la ville, & à paier dix mille parisis à leur archevêque par
forme de dédommagement, moiennant quoi les excommunications lancées contr'eux
seroient levées. Il les excommunia de nouveau en 1238. parce qu'ils avoient maltraité
ses officiers, qui les pressoient pour achever le paiement de la somme à laquelle ils avoient B
été condamnés. Il mourut au château de Courville, à six lieues de Reims, le 6. Juillet
1240. & fut enterré dans l'église abbatiale de Vaucelle, au diocèse de Cambrai.

Il étoit troisième fils de ROBERT II. du nom, comte de Dreux & de Brenne, &
d'Iolande, de Couci, rapportez avec leur posterité au chapitre XV. de l'histoire de la
maison royale de France.

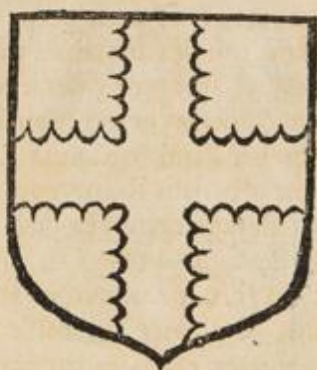


VI.

(a) Tom. 2. p. 533.
(b) Histoire de Dreux.
(c) Gal. Christianna.

IVES ou JUHEL DE S. MARTIN sorti de la maison de *Matheslon*, au
rapport de Marlot, (a) ou de celle de *Mayenne*, suivant du Chêne, (b) en quoi il a
été suivi par MM. de Sainte-Marthe, étoit archevêque de Tours, lorsqu'après une
vacance de quatre années il fut élu archevêque de Reims l'an 1244. (c) ces
deux freres disent 1243. mais comme on ne trouve point le nom de l'archevêque
de Reims parmi les autres pairs de France, au jugement du procès de Marguerite, D
comtesse de Flandres & de Hainault en 1244. on peut conclure que Juhel n'étoit
pas encore alors en possession de son archevêché. Il assista en 1245. au concile
général, tenu à Lion par le pape Innocent IV. qui par sa bulle du 1. avril de l'année
suivante, l'exempta de toute autre juridiction que de la sienne, défendant à tous
délégués ou subdélégués, exécuteurs ou conservateurs de l'autorité du saint siège, d'agir
juridiquement contre lui. Il obtint vers l'an 1247. l'extinction de l'office de chancelier
de l'église de Reims, & le fit réunir à sa crosse. MM. de Sainte-Marthe disent qu'ayant
fait le voiage d'outremer avec saint Louïs, il mourut à Damiette en 1249. ou 1250.
mais Marlot démontre que s'il se croisa avec ce saint roi, dans la grande assemblée
tenuë pour cela à Paris l'an 1248. il ne passa pas la mer, ou qu'il en revint peu après,
puisqu'on le trouve souscrit à une chartre en faveur de l'hôpital de Reims, datée du
mois de Juin 1249. qui est l'année en laquelle il mourut. E

A



De gueules à
la croix dente-
lée d'or.

VII.

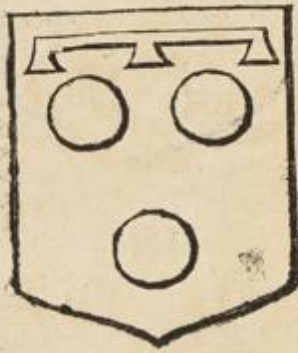
B THOMAS DE BEAUMÉS, archevêque de Reims, duc & pair de France, avoit d'abord été chanoine d'Arras, puis avoit été pourvû de la prévôté & canonicat de l'église de Reims par l'archevêque Henri de Dreux, oncle de sa mere. Lorsque les habitans de Reims se souleverent contre ce prélat, leur premier exploit fut de chasser de la ville le prévôt, l'an 1233. & les seigneurs de Rumi ni l'ayant fait tomber dans une embuscade, le mirent en prison l'an 1239. surquoi l'archevêque son parent, convoqua un concile provincial à saint Quentin, dans le mois de novembre de la même année, pour contraindre ces seigneurs, par les censures ecclésiastiques à le délivrer. Il fut élu archevêque de Reims à la fin de 1249. ou au commencement de 1250. ce qui se prouve par un rescrit du pape Innocent IV. du 27. mars 1250. qui lui permet de se faire sacrer par l'évêque de Laon, en l'absence de l'évêque de Soissons, doyen des suffragans de Reims. Il fit sommer en 1251. Henri, évêque de Liège, de lui faire hommage pour les fiefs qu'il possédoit; relevans du duché de Reims: il s'agissoit principalement de la chatellenie de Bouillon, Henri prétendoit n'être obligé à faire cet hommage, que par le ministère de deux de ses barons; l'archevêque soutenoit au contraire qu'ils devoient être au nombre de quatre. Ils convinrent par compromis, que pour cette fois-ci l'hommage seroit fait par trois barons de Liège, remettant le jugement du fonds de l'affaire à Arnoul comte de Los. La lettre de l'évêque de Liège pour ce compromis, est datée du jour de la fête de la Chaire de saint Pierre 1252. (a) Saint Louis étant à Reims en 1257. en reconcilia les échevins & bourgeois avec leur archevêque; & ce prince ayant demandé à ces habitans un secours d'argent pour lui aider à paier ses dettes, déclara par ses lettres du mois de septembre 1258. qu'il ne leur avoit fait cette demande que du consentement de l'archevêque leur seigneur, & qu'il ne prétendoit pas que cela pût tirer à conséquence pour l'avenir. Il fit un accord en 1259. avec l'évêque de Liège: assista en la même année parmi les pairs à l'assemblée, où il fut traité du comté de Clermont, entre le roi saint Louis & les comtes de Poitou & d'Anjou. C'est aussi dans la même année qu'il perdit un procès contre les abbé & religieux de saint Remi de Reims, au sujet de la garde de ce monastere, qu'il prétendoit lui appartenir, eux au contraire soutenant qu'ils étoient en celle du roi. L'arrêt qui débouta l'archevêque, est daté de la Notre-Dame de septembre 1259. & il y est dit que ce prélat avoit demandé *comme pair d'être jugé par ses pairs*, mais qu'il avoit été prononcé, que l'affaire dont il s'agissoit *ne regardoit point la pairie*. Sa mort arriva le 17. février 1262. vieux stile. L'obituaire de l'abbaye de Vaucelle porte qu'il y fut enterré, & qu'il étoit décedé à Touloufe. du Chêne met sa mort en 1264.

(a) Marlot
tom. 2. p. 542.

E Il étoit troisième fils de GILLES de Beaumés, chatelain de Bapaume, & d'Agnes de Couci, laquelle étoit fille de Raoul de Couci & d'Alix de Dreux. Voyez du Chêne, *histoire de Dreux* page 37. l'on y trouve que ce prélat avoit trois freres, desquels le puiné nommé Robert de Beaumés, fut surnommé *de Bretagne*, à cause qu'il s'attacha à son cousin Pierre de Dreux dit *Mauclerc*, duc de Bretagne, & le suivit en ce pais-là; mais sa posterité y finit en la personne de Geoffroi de Beaumés son petit-fils, GILLES de Beaumés II. du nom, fils aîné de Gilles I. fut chatelain de Bapaume, & seigneur de Beaumés, & laissa entr'autres enfans Gilles III. du nom, chatelain de Bapaume, mort sans enfans, & ROBERT de Beaumés, heritier de son frere aîné. Celui-ci s'allia à *Isabeau*, fille de Raoul Flamen, seigneur de Cani, de laquelle il eut Gilles IV. du nom qui suit, & Robert de Beaumés II. du nom, seigneur de Boubers, qui n'eut que trois filles. GILLES IV. du nom, seigneur de Beaumés, & chatelain de Bapaume, petit neveu de Thomas archevêque de Reims, n'eut qu'une

(a) Registres
du parlement &
M^{rs}. de Brienne,
vol. 255 fol. 190.

filles *Roberte* dame de Beaumés, & chatelaine de Bapaume, qui époufa 1. *Louis* de Marigni, fils du fameux *Enguerran* de Marigni, grand chambellan du roi *Philippe le Bel*, & administrateur de ses finances. 2. *Guy* de Mauvoisin, seigneur de Rôni. Ainsi finit, faute de mâles, la famille des seigneurs de Beaumés.



D'or à trois tou-
reaux de gueu-
les au lambel de
trois pendans
d'azur;

B

VIII.

JEAN DE COURTENAY, seigneur en partie de Baillet & de Cloïes près Meaux, étoit chanoine de Chartres en 1251. chanoine & archidiacre de Paris en 1255. qu'il plaidoit avec son évêque, ensuite chanoine & chevecier d'Orléans, puis chanoine de Reims, dont il fut élu archevêque duc & pair de France, après trois ans ou environ de vacance: Guillaume de Bray, cardinal de saint Marc, avoit été son compétiteur. Il en fut mis en paisible possession par un bref du pape *Clement IV.* du 6. octobre 1266. Il reprit le procès au sujet de la garde de l'abbaye de S. Remi, qui lui fut restituée par deux arrêts rendus, l'un au parlement, de l'octave de la Chandeleur 1267. l'autre, à celui de la Pentecote 1271. rapportez par du Bouchet, pages 46. & 47. de ses preuves de l'histoire de Courtenay. Il reçut en 1269. dans la plaine de Douzy l'hommage que trois chevaliers lui firent au nom de l'évêque de Liège, pour la châtellenie de Bœuillon, & gagna en la même année un procès contre les bourgeois & habitans de Reims, suivant les registres du parlement: il tint le lundi avant l'Ascension 1270. un concile provincial, contre les prévôts ou baillifs des seigneurs laïques, qui malgré les immunités ecclésiastiques, s'emparoié des biens meubles des gens d'église; & il y fut conclu qu'ils seroient excommuniés, si après avoir été avertis, ils ne s'abstenoient de ces violences ou ne les reparoient pas. Dans la même année il accompagna saint Louis à son voyage d'Afrique avec l'évêque de Langres, & par un ancien registre de la chambre des comptes, rapporté par Marlot, (b) l'on apprend que ces deux prélats avoient à eux deux trente chevaliers, pour lesquels l'archevêque touchoit quatre mille livres, & l'évêque trois mille, qu'ils avoient leur nourriture à l'hôtel du roi, & qu'on leur donna un navire tout appareillé pour le transport. L'archevêque mourut dans cette expédition le 20. août 1270. suivant l'obituaire de Reims, ou le 23. selon d'autres. Le continuateur de Nangis a trompé MM. de Sainte-Marthe & du Bouchet, en disant 1271. La preuve en est le sacre du roi *Philippe le Hardi*, fait dans l'église de Reims, le 15. août 1271. par Milon de Bazoche évêque de Soissons, le siège de Reims étant vacant. Les bourgeois de la ville furent obligés, attendu la vacance du siège, de concourir aux dépenses de ce sacre, à quoi, malgré leurs oppositions, ils furent condamnés par sentence du bailli de Vermandois l'an 1272. Il fut enterré dans la cathédrale.

(b) Tom. 2. pag.
864.

Il étoit quatrième fils de *ROBERT*, seigneur de Courtenai & de Montargis, bouteiller de France, & de *Mathilde* de Mehun sur Yèvre, dont les ancêtres & postérité ont été rapportez en notre histoire de la maison royale de France chapitre XVII.

E



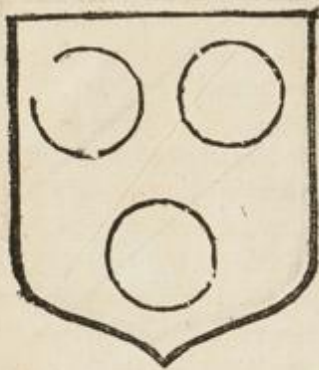
D'argent au
bœuf de gueules,
au chef de mé-
me chargé d'une
clef d'argent
mise en fasce.

IX.

B PIERRE BARBET ou BARBETS, dont on ne connoit pas l'origine ; étoit archidiacre de Dunois dans le diocèse de Chartres, & chancelier de France, lorsqu'il fut élu archevêque & duc de Reims. Quelques - uns lui donnent aussi la qualité de chanoine de Noïon. On met son élection dans le mois de janvier 1273. vieux stile. Ainsi le siège de Reims avoit vaqué plus de trois années ; ce qui est certain c'est qu'il vaquoit encore le lundi après la Quasimodo 1273. (a) Il partit avec trois de ses suffragans, dans le mois de mai 1274. pour se rendre au concile général convoqué à Lion, & le 30. août suivant il y obtint du pape Gregoire X. la confirmation de tous les privileges accordez à ses prédécesseurs. C'est lui qui couronna Marie de Brabant, seconde femme du roi Philippe III. du nom, dans la sainte-Chapelle de Paris, le 24. juin 1275. Gilon, archevêque de Sens, metropolitain de Paris, s'en plaignit inutilement au légat du pape, car le roi fit voir que la sainte-Chapelle étant exempte, il avoit été en droit d'y faire faire cette cérémonie par qui il avoit jugé à propos. Ce fut dans ce même mois & an que l'archevêque de Reims & ses suffragans écrivirent au pape Gregoire X. pour lui demander la canonisation de saint Louïs. Le même prélat reçût dans Paris le lundi après le iv. dimanche de Carême (5. mars) 1284. l'hommage de Philippe, fils aîné de France, roi de Navarre & comte de Champagne par sa femme, pour certains fiefs de son comté, relevans de l'archevêché de Reims, & ce prince donna une déclaration, portant que l'archevêque avoit bien voulu recevoir cet hommage dans Paris, quoiqu'il le lui dût dans son palais archiepiscopal, & que cela ne tireroit point à conséquence pour l'avenir. Lorsque ce prince fut monté sur le trône sous le nom de Philippe le Bel, Pierre Barbet le sacra & couronna dans Reims le 6. janvier 1285. Il mourut le 30. octobre 1298. & fut inhumé dans la cathedrale.

(a) Marlot
tom. 2. pag. 566.

* Consultez Marlot. *histoire de Reims*, tom. 2.



D'or à trois tour-
teaux de gueules.

X.

E ROBERT DE COURTENAY, neveu de l'archevêque Jean, fut élu archevêque de Reims en 1299. après une vacance de dix mois. Il prenoit la qualité de seigneur de Champignelles, le 25. Juin 1280. qu'il confirma une donation faite auparavant à l'abbaye de Fontaine-Jean, par Robert de Courtenay son aïeul, & par Philippe de Courtenay son oncle; & il l'augmenta. (b) Il fut ensuite chanoine d'Orleans, comme on l'apprend par son testament, (c) puis archidiacre & chanoine de Reims. Il en avoit la qualité en 1290. & 1292. & prenoit aussi celle de seigneur de Bailleul. (d) Le roi Philippe le Bel qui avoit ordonné par lettres du mois d'octobre 1294. qu'après sa mort la reine Jeanne de Navarre sa femme, auroit la régence du royaume & la tutelle de leur fils aîné, s'il étoit encore mineur, aiant souhaité par la suite que les grands du royaume approuvassent ces lettres, & promissent par écrit de

(b) Preuves de
l'histoire de Cour-
tenay, pag. 65.

(c) *Ibidem* p.

(d) *Ibidem* 66.
& 73.

(a) Tresor des
Chartes, n. 5.

(b) Bibliothe-
que du roi.

(c) *Ibidem.* &
Codex Juris gent.
Leibniz.
pag. 105.

les faire observer; Robert, archevêque de Reims fut du nombre, & sa lettre se trouve avec celles de douze autres grands, scellées & datées en 1299. & 1300. (a) Il confia l'administration du temporel de son archevêché à son frere Jean de Courtenai, fit chanoines de son église ses deux neveux Philippe & Guillaume de Courtenai. Ce fut le premier des prélats de Reims, qui dans son sceau joignit les armes de sa maison, à la figure de la sainte Vierge, qui avoit été l'unique scel de ses prédécesseurs. Après s'être trouvé au concile de Vienne en 1312. il assista au parlement tenu à Paris en Juin 1315. où Robert de Bethune, comte de Flandres & pair de France, fut condamné comme rebelle; sacra à Reims le roi Louis *Hutin*, le dimanche 24. août de la même année, & le suivit dans la guerre qu'il fit au comte de Flandres. A son retour il se rendit avec ses suffragans au concile convoqué à Sens, pour y examiner l'affaire de Pierre de Latilli, évêque de Châlons, pair & chancelier de France, à qui on avoit ôté les sceaux, & qui étoit détenu prisonnier, puis sacra à Reims le roi Philippe V. dit *le Long*, le jour des Rois 1316. Il tint à Senlis au mois de mai suivant, que l'on comptoit 1317. un concile provincial contre les usurpateurs des biens de l'église; & par des lettres du 1. août 1319. dans lesquelles il s'intitule *archevêque duc de Reims, pair de France* (ce sont les premières de cette espece qui nous soient connues) il s'excusa de s'obliger à ne point servir le roi, en cas qu'il lui arrivât de contrevenir au traité fait avec le comte de Flandres, jusqu'à ce que de son côté, il fut certain que ce comte & ses sujets eussent satisfait aux conditions exprimées dans ce traité: ces lettres sont en original au trésor des chartes, & dans les *Manuscrits. de Brienne* vol. 236. (b) Il se trouva le 7. janvier suivant, que l'on comptoit encore 1319. dans une assemblée de pairs, qui sollicités par le chancelier Pierre de Chappes, au nom du roi & du pape Jean XXII. de prendre l'engagement dont il vient d'être parlé, répondirent en commun, qu'il ne consistoit pas que le comte de Flandres & les Flamans eussent rempli les conditions du traité, & qu'il leur seroit dur de s'obliger pour les faits d'autrui, ainsi qu'ils demandoient du tems pour délibérer. (c) Il sacra encore Charles *le Bel*, le 21. février 1321. Ainsi par un cas singulier dont il n'y a point d'exemple, & qui peut-être n'arrivera jamais, en moins de six années, il mit la couronne successivement sur la tête de trois rois de France, qui étoient freres. Sa mort arriva le 3. mars 1323. suivant le necrologe de l'église de Reims: il y a faute d'impression dans *Gallia christiana*, où on lit le 30. mars 1325. Il fut inhumé dans son église metropolitaine, près de son oncle, sous une tombe semée de fleurs de lys.

Il étoit fils de GUILLAUME de Courtenai, seigneur de Champignelles, & de la Ferté Loupiere, & de Marguerite de Châlon. * Voyez le Chapitre XVII, de notre histoire de la maison royale de France.



D'or à la base
de d'azur.

XI.

GUILLAUME DE TRIE, archevêque & duc de Reims, pair de France, avoit eu soin de l'éducation de Philippe de Valois, depuis roy VI. du nom, & étoit évêque de Bayeux, lorsqu'il fut élevé à la dignité archiepiscopale, dont il prit possession au mois de Juin 1324. Il tint un concile provincial à Senlis l'an 1326. & couronna dans Reims le roi Philippe & la reine sa femme, le jour de la Trinité 29. mai 1328. les habitans de la ville y firent pour la première fois les frais du festin royal, qui leur couta treize mille quatre cens livres. Après avoir tenu un autre concile provincial à Senlis, en septembre 1329. il se trouva en 1332. au jugement des pairs, contre Robert, comte de Beaumont le Roger, qui contesloit à sa tante Mahaud le comté d'Artois, & mourut le 26. septembre 1334.

DES PAIRS DE FRANCE.

77

A Il étoit second fils de RENAUD de Trie, seigneur de Vaumain, & de Jeane de Hodenc, dont la genealogie sera rapportée au chapitre des maréchaux de France.



De au
chevron de

B

XII.

C JEAN DE VIENNE, évêque de Terouanne, puis archevêque de Reims, est le premier qui soit parvenu à ce siège par la voie des réservations papales. Il fit le voyage de S. Jacques en Galice; & durant ce pelerinage, les rois de Castille & de Navarre le choisirent en 1335. pour moyenner la paix entr'eux. Les Remois le firent sommer par son chapitre de revenir résider: il eut recours à une dispense du pape, & pria Bertrand, évêque de Noyon, de faire pour lui la visite de son diocèse; ce qu'il executa en 1337. L'archevêque revint dans la même année, & le vendredi avant la Toussaints, il se trouva hors des portes de Reims, à la tête de ses vassaux armez, pour marcher au secours du roi contre celui d'Angleterre: mais Philippe de Valois aima mieux un secours d'argent, & dispensa ces troupes de le suivre. L'archevêque ne laissa pas de l'accompagner, & ce ne fut qu'après son retour en 1339. qu'il fit son entrée solennelle dans la ville de Reims: le roi l'en fit en même temps capitaine, de même que de tout le territoire. Il tint un concile provincial à Noyon, dans le mois de Juillet 1344. pour établir plusieurs points de reforme ecclesiastique, & pour maintenir les libertez & privileges de l'église, contre les entreprises des laïques. Il fut nommé le 11. novembre 1345. ambassadeur du roi vers le pape, & vers le roi de Castille, pour les engager à faire la paix entr'eux. S'étant trouvé à la funeste bataille de Crecy en 1346. il accompagna fidèlement le roi dans sa retraite, ce qui n'empêcha pas ce prince de donner à Gaucher de Lor, seigneur de Reslon, le gouvernement de la ville de Reims; & celui-ci choisit pour son Lieutenant le seigneur de Broys, qui se fit apporter les clefs des portes. L'archevêque s'en plaignit comme d'une entreprise sur sa juridiction temporelle, & representa que le privilege de garder ces clefs avoit été accordé à ses prédécesseurs, par les rois Philippe Auguste & S. Louis: le roi touché de ses remontrances, ordonna par ses lettres du 29. juillet 1347. adressées au bailly de Vermandois, que les clefs de la ville de Reims fussent restituées à son archevêque. Après s'être trouvé aux obsèques de ce prince le 28. août 1350. il sacra le roi Jean, son fils & son successeur, & la reine Jeanne de Bologne son épouse, le 26. septembre de la même année; mourut le 14. juin 1351. & fut enterré dans son église métropolitaine.

D Il avoit pour frere, Renaud de Vienne ou de Vianne, son vicaire général pour le temporel & le spirituel; & Mrs. de Sainte-Marthe lui donnent pour armes un chevron.

E

... pair de France, vint en ... évêque de ... possession au mois de ... dans Reims ... les habitans ... leur coura ... provincial à ... contre Robert ...



De..... à trois
Chevrons de.....

XIII.

HUGUES D'ARCY, archevêque de Reims, duc & pair de France, étoit évêque de Laon, lorsqu'il parvint à cette dignité: Marlot met sa prise de possession au mois de Janvier 1351. & sa mort au 18. février suivant: mais il est contredit par du Chêne (a) qui dit que ce prélat fit son testament le lundi 25. Juin 1352. ainsi que le portent certaines lettres de Robert son successeur en l'évêché de Laon, en datte du 1. septembre de la même année, & fut enterré dans son église de Reims.

(a) Hist. de Chatillon, preuves, page 247.

Il étoit d'une famille noble dans le diocèse d'Auxerre, qui tiroit son nom du village & seigneurie d'ARCY, & étoit parent d'Hugues d'Arcy, évêque d'Autun en 1286. mort en 1298. & de Jean d'Arcy, successivement évêque de Mandes, d'Autun & de Langres, dont cet archevêque herita.



D'or au DAU-
phin d'azur,
creslé & oreillé
de gueules.

XIV.

HUMBERT DAUPHIN de Viennois II. du nom, duc de Champaur, prince de Briançonnois, marquis de Césane, comte de Vienne, d'Albon, de Graisivodan, d'Ambrunois & de Gapençois; baron de la Tour, de Valbonne, de Foucigny, de Meüillon & de Montauban, ayant renoncé à tous ses titres, fut patriarche d'Alexandrie, & archevêque de Reims, duc & pair de France. Nous donnerons cy-après l'abregé de sa vie comme dauphin. Après avoir cédé ses états au fils aîné de Jean, duc de Normandie, depuis roi, par acte du 16. juillet 1349. il prit le lendemain l'habit de S. Dominique, (b) resta encore quelque-tems dans son château de Beauvoir en Dauphiné, & fut faire profession à Avignon l'année suivante, conservant toujours le nom d'ancien dauphin. Le jour de Noël 1350. (c'est suivant le stile Romain 1351. l'année commençant ce jour-là) le pape Clement VI. étant à Avignon, l'ordonna sou-diacre à la Messe de minuit, diacre à celle du point du jour, & prêtre à la troisième Messe solemnelle. (c) Huit jours après il le sacra patriarche d'Alexandrie. L'archevêché de Reims étant venu à vaquer en 1352. le roi l'en fit pourvoir par le pape, non-obstant que le chapitre de cette église eut recommandé au souverain pontife, leur prévôt, Etienne de Courtenai, & que les échevins & habitans de Reims eussent écrit en faveur de celui-ci, le qualifiant *Extrait du sang roial*. (d) Humbert étoit à Reims en possession de cet archevêché, le 14. mars 1352. comme on l'apprend d'un acte de lui de ce jour; (e) mais il ne prit jamais que le titre d'administrateur perpetuel de l'église de Reims, à cause qu'il conserva toujours celui de Patriarche d'Alexandrie. Le roi Jean le nomma à l'évêché de Paris par lettres du 25. janvier 1354. (f) & le 22. février suivant, étant en cette ville, il y passa une procuracion pour resigner entre les mains du pape, son église de Reims: il y mit la date de 1355. pour se conformer au stile Romain. Il se rendit ensuite à Clermont en Auvergne, pour être plus à portée de recevoir des nouvelles

(b) Valbonays hist. de Dauphiné, t. II. 625.

(c) Ibidem 626.

(d) Ces lettres qui sont en françois, se trouvent dans Marlot, hist. de Reims, t. II. p. 636.

(e) Valbonays, t. II. p. 617.

(f) Ibidem.

nouvelles

A nouvelles du S. Siège; mais y étant tombé malade, il y fit son dernier testament dans le couvent des religieux de son Ordre, legua de grands biens à ceux de Paris pour bâtir leur église, & mourut le lendemain 22. mai 1355. Son corps fut apporté aux Jacobins de Paris, & mis dans un tombeau auprès de celui de la reine Clemence, comme il l'avoit ordonné. Il y est représenté sur une tombe de cuivre, revêtu de l'habit de saint Dominique, avec la croix, la mitre & le *Pallium*. On voit à ses côtez deux écussons: dans celui qui est à la droite, sont les armes pleines de Dauphiné; l'autre est écartelé au 1. & 4. des armes de l'archevêché de Reims, la croix cantonnée de quatre fleurs de lys, au 2. & 3. sont les armes de Dauphiné.

B Le pais de Dauphiné portoit dans les premiers tems le titre de province Viennoise, & faisoit partie de l'ancien royaume de Bourgogne. Depuis il tomba sous la domination des rois d'Arles & de Vienne, qui renfermoient aussi dans leur monarchie la Bourgogne-Transjurane. Ils commirent par la suite le gouvernement de leurs diverses provinces à divers seigneurs, sous le titre de comtes, & ceux-ci après la mort du roi Rodolphe, dit *le Faincant*, arrivée en 1032. se rendirent propriétaires de leurs divers comtez. Insensiblement plusieurs de ces comtez se réunirent dans une seule maison, dont le chef se qualifia comte d'Albon & de Viennois.

Ces comtes d'Albon porterent tous le nom de *Guigues*, & celui d'entre eux qui fut le IV. de ce nom, (en suivant l'ordre que leur donne le président Valbonnays dans son *histoire de Dauphiné*, est le premier qui se trouve surnommé *Dauphin*, dans un acte passé entre lui & Hugues II. du nom, évêque de Grenoble, vers l'an 1140. (a) La branche aînée de ces seigneurs tomba en quenouille l'an 1162. mais un de leurs cadets qui avoit épousé avant l'an 1075. l'héritière des comtez de Lion & de Foréz, laissa une posterité des comtes de Lion & de Foréz. L'un des puînez de ceux-ci fit la branche des seigneurs de Beaujeu, qui sera rapportée avec tous ses ancêtres, depuis les premiers comtes d'Albon au *chapitre des maréchaux de France*, à l'occasion d'Edouard I. du nom, sire de Beaujeu & de Dombes, mort en 1351.

C Le Dauphiné étant tombé en quenouille l'an 1162. ainsi qu'il a été marqué ci-dessus, entra dans la maison des ducs de Bourgogne de la I. race, par le mariage de *Beatrice* Dauphine de Viennois, petite fille du Dauphin *Guigues* IV. comte d'Albon, avec *Hugues* III. duc de Bourgogne, mort en 1192. cela produisit une II. race de *Dauphins de Viennois*, rapportée dans notre *histoire de la maison royale de France*, chapitre X. article IV. cette race fondit en 1282. dans la maison de la *Tour du Pin*, qui forma la III. & dernière race des *Dauphins de Viennois*, & c'est de ceux-ci dont on donne ici la genealogie.

La baronie de la Tour, ancien patrimoine de cette maison, confinoit les états de Savoye & de Dauphiné: elle avoit une assés grande étendue, & étoit partagée par le Rhône; en sorte qu'une partie scize à la droite de ce fleuve, s'étendoit assés avant dans la Bresse & dans le Bugey, au lieu que l'autre partie scize à la gauche du Rhône, & en laquelle se trouvoit le château de la Tour du Pin, distant de sept lieues de Grenoble, étoit encore plus peuplée, & touchoit entierement au Dauphiné.

D Quelques auteurs comme Justel (b) & Baluze (c) ont prétendu que les seigneurs de la Tour du Pin avoient une commune origine, avec les seigneurs de la Tour en Auvergne. M. le président de Valbonnays, auteur de *l'histoire de Dauphiné*, qui a paru en 1722. a traité (d) cette origine de fabuleuse. Le premier de cette maison qui soit connu par titre, est,



De gueules à la tour d'argent, maçonnée de sable, crénelée de trois pièces avec un avant mur du côté fenêtre, maçonné de même.

E I. BERLION ou BERILON de la Tour, qui donna à Humbert, Prieur d'Inimont en Bugey, tout ce qu'il possédoit en fonds ou en directe dans l'étendue de cette terre par acte de l'an 1107. (e) où ses deux fils GERAUD qui fuit, & *Walon* souscrivirent

Tome II.

D

GENEALOGIE
DES DAUPHINS
DE VIENNOIS
DE LA III. RA-
CE, SORTIS DES
SIS. DE LA
TOUR DU PIN.

(a) Tom. I. p. 34

(b) *Hist. de la maison d'Auvergne* liv. 6.

(c) *Hist. de la maison d'Auvergne* liv. 4. t. 1. p. 250.

(d) Tom. I. p. 155 & suivantes.

(e) Du Bouchet, *Hist. de Combray* liv. 1. Guichenon *Bibl. Sa-lufiana* p. 400.

(a) Titres de la Chartreuse de Portes chez Valbonnayst. t. p. 180.

II. GERAUD de la Tour, se trouve nommé avec Amedée comte de Savoye, & Humbert de Coligny, parmi les principaux seigneurs qui avoient fait en differens tems du bien à la Chartreuse de Portes (a) en Bugey. Sa femme qualifiée la comtesse Marie, donna de son consentement une somme à cette Chartreuse. Elle mourut le 1. Juillet 1130. comme on l'apprend de l'obituaire du monastere de S. Rambert en Bugey, auquel son mari avoit fait du bien. Leur fils fut ALBERT qui suit.

(b) *ibid.* pag. 180. 181.

III. ALBERT de la Tour I. du nom, fut témoin l'an 1161. à un acte du Dauphin Guignes v. de même qu'à un autre passé l'an 1184. entre Hugues III. duc de Bourgogne, & Jean évêque de Grenoble. (b)

Femme N..... dont le nom est ignoré.

1. ALBERT de la Tour, II. du nom qui suit.

2. BERLION, tige des seigneurs de Viney rapportez ci-après.

(c d) *ibid.* 204. 205.

3. JACELME de la Tour, chanoine de Romans. Il étoit Viguier de son chapitre en 1244. lorsque son frere Berlion lui ceda à vie le fief de Quinfonas; (c) & fut present à un acte du mardi 22. octobre 1252. (d)

IV. ALBERT de la Tour II. du nom, fit un traité le 22. novembre 1198. avec Ainarde, veuve d'Audemar seigneur de Bressieu, par lequel il fut convenu qu'Audemar fils de cette dame, épouserait dès qu'il seroit en âge la fille d'Albert, & que si ledit Audemar venoit à mourir avant l'accomplissement du mariage, sa sœur épouserait Albert, fils aîné dudit seigneur de la Tour. Lui & son frere Berlion, confirmerent à la chartreuse de Portes l'an 1200. tous les biens qui y avoient été faits par Albert seigneur de la Tour leur pere, & par Geraud leur ayeul. Ces deux freres & le jeune Albert, fils d'Albert II. furent témoins le 1. octobre 1201. à un acte passé entre Humbert, évêque de Die & Sylvion de Crest. Il confirma encore en 1202. son fils Albert present, certaines prérogatives accordées à la chartreuse de Portes, par son pere & son ayeul; & dans la même année il fit en presence d'Albert son même fils, une donation au prieuré d'Inimont. L'année suivante, Guillaume de Beauvoir se reconnut son vassal pour la terre de Pinet dans le Viennois; ce qui fut fait en presence d'André dauphin de Viennois & de la duchesse Beatrix sa mere, qui se rendirent garans de tout ce que Guillaume de Beauvoir promettoit. Le seigneur de la Tour se trouve encore nommé dans un acte de Berlion de Moirans en 1209. & l'an 1213. le duc de Bourgogne, le comte de Macon, & le sire de Beaujeu se rendirent cautions envers le roi Philippe Auguste, de la fidelité dudit Albert de la Tour. Tous ces actes sont rapportez par M. de Valbonnays *histoire de Dauphiné tom. 1. pag. 182. & suivantes.* Il avoit fait son testament sur le point de faire le voyage de la Terre-Sainte, vers l'an 1190. & il est rapporté par Baluze aux *preuves de l'histoire d'Auvergne pag. 477.*

(e) *Histoire de Dauphiné t. 1. 187.*

Femme MARIE d'Auvergne, fille de Robert IV. du nom, comte d'Auvergne, & de Mahaud de Bourgogne. Elle fit une donation à la chartreuse de Portes l'an 1229. (e) ce qui fut confirmé par Robert d'Auvergne, archevêque de Lion son frere, & par Albert de la Tour, fils de la donatrice. Elle mourut peu après.

1. ALBERT III. du nom, seigneur de la Tour qui suit.

2. HUGUES de la Tour, élu évêque de Clermont, à la place de Robert d'Auvergne son oncle maternel, qui fut élu archevêque de Lion en 1227. l'on trouve dans le nouveau *Gallia Christiana* divers actes de lui depuis l'an 1229. jusqu'à sa mort. Il assista au concile de Lion en 1245. à la dédicace de la Sainte-Chapelle de Paris l'an 1248. & mourut Outremer dans l'armée du roi S. Louis, le 28. decembre 1249.

3. GUY de la Tour, archidiaque de l'église de Lion; ainsi qualifié dans le testament de son oncle Robert, archevêque de Lion en 1232. & dans le traité d'alliance fait entre ses freres & lui, & le sire de Beaujeu en 1246.

4. ALIX ou ALASIE de la Tour, dame de Cornillon, femme de Guillaume II. du nom, comte de Geneve, fit son testament le 7. octobre 1256. sa posterité sera rapportée au §. des évêques ducs de Langres, article XI.

5. Diane-SIBILLE de la Tour, mariée à Siboul, seigneur de Beauvoir.

(f) *ibid.* 185.

V. ALBERT III. du nom, seigneur de la Tour du Pin, obtint le 30. janvier 1218. (f) des lettres de Thomas comte de Maurienne, par lesquelles il s'obligea & ses deux enfans Amedée & Humbert, de ne faire jamais d'acquisitions sur les terres du seigneur de la Tour du Pin, ni sur celles de ses vassaux. L'on juge que cet

- A acte regarde Albert III. préféablement à Albert II. son pere, qui devoit être mort alors, autrement ses enfans y seroient intervenus avec lui, à l'exemple de ceux du comte de Savoye. Il étoit marié avant l'an 1228. & comme sa femme étoit principale heritiere de la maison de Coligny; il en eut les terres de Revermont & de Coligny en Bressè. Au mois de juin 1228. (a) Etienne de Villars assisté de Bernard de Toire son frere, tous deux fils d'Alix de Coligny, (proche parente de la femme d'Albert de la Tour III.) remit entre les mains de Robert, archevêque de Lion & de son chapitre, la terre de saint André en Bugey, & se désista par le même acte de ses prétentions sur la terre de Coligny, en faveur d'Albert de la Tour qui en étoit dès-lors en possession du chef de sa femme; & en même tems le seigneur de la Tour reçût à titre de foi & hommage des mains dudit archevêque son oncle maternel, la terre de saint André, & reconnut tenir celle d'Anthon, de la même église de Lion en fief rendable. Lui & sa femme prirent
- B en 1232. (b) la chartreuse de Seillon en Bressè sous leur protection, & lui accorderent une exemption de péage dans toute l'étendue de leurs terres. Deux ans après ils confirmèrent à celle de Montmerle toutes les donations qui y avoient été faites par Hugues de Coligny. Dans cette même année 1234. (c) Albert & l'archidiacre Guy son frere, voulant s'acquitter de ce qu'ils devoient à la memoire de leur mere, se rendirent garans eux & leurs successeurs, d'une rente assignée par cette dame, pour les chartreux de Portes. Lui & sa femme par acte du mois de janvier 1240. (d) reduisirent à une redevance annuelle le droit de garde, qui leur appartenoit sur le prieuré de Monestreiil près d'Ambornay, & leur fils Albert parut à cet acte. L'empereur Frederic II. étant à Parme au mois de septembre 1245. (e) confirma à ce seigneur de la Tour du Pin un droit de peage accordé autrefois par ses prédécesseurs, dans les terres de la Tour du Pin, que ce seigneur tenoit du chef de son pere, & dans celle de Coligny, qu'il possédoit au nom de ses enfans. Au mois de septembre 1246. (f) le même seigneur de la Tour, Hugues, évêque de Clermont, & Guy de la Tour, archidiacre de Lion ses freres; aussi-bien qu'Albert de la Tour & Hugues son frere, sénéchal de Lion, tous deux fils d'Albert III. firent un fameux traité d'alliance & de confédération avec Humbert sire de Beaujeu. Il se trouve à la chambre des comptes de Dauphiné, *Caisse de Vienne*, a été rendu public pour la premiere fois, par Dom Luc d'Achery (g) Le différend sur la succession de la maison de Coligny, qui sembloit avoir été terminé par la transaction passée l'an 1228. entre le seigneur de la Tour du Pin, & Etienne seigneur de Thoire & de Villars, ayant été renouvelé par le fils de celui-ci, nommé Etienne comme son pere, ce qui alloit causer une guerre entre ces seigneurs, fut enfin terminé par un nouvel acte passé entre les parties, à Lion le 20. Juin 1248. & dans lequel intervinrent Albert & Hugues de la Tour, fils d'Albert, seigneur de la Tour du Pin, & de feuë Beatrix de Coligny. Le pape Innocent IV. fut prié de confirmer l'accord qu'ils passerent ensemble; ce qu'il fit par une bulle donnée à Lion, où ce souverain Pontife se trouvoit alors le 31. août de la septième année de son pontificat, c'est-à-dire 1249. & non pas 1250. comme l'a cru le président de Valbonnays, (h) la premiere année de ce pape ayant commencé à courir le 24. mai 1243. jour de son élection: là il est dit que pour obvier à de nouvelles disputes, & affirmer une paix stable entre les parties, le seigneur de la Tour donneroit sa fille en mariage au fils aîné dudit Etienne, seigneur de Villars, dès que l'un & l'autre seroient nubiles: cette bulle est rapportée par le président de Valbonnays. (i) Il se presente ici une difficulté, dont la solution est importante pour la verité de l'histoire. Innocent IV. dit que le procès qu'il termine, avoit commencé après la mort de Hugues de Coligni & de ses filles: de là le président de Valbonnays conclut que ces deux filles étoient, Beatrix, femme d'Albert de la Tour, & Alix, ayeule d'Etienne de Villars, mentionné dans l'acte: mais comment se peut-il faire qu'il y eut déjà en 1248. un arriere-petit-fils d'Alix qui étoit la puînée, pendant que la fille de Beatrix qui étoit son aînée n'étoit pas encore en âge nubile? Ces deux sceurs étoient mortes alors, il est vrai; mais le procès avoit commencé long-tems avant le décès de Beatrix, puisqu'il y avoit eu déjà une transaction sur la succession de Hugues de Coligni en 1228. comme on le voit par l'acte mentionné au commencement de cet article. N'est-il donc pas plus vrai-semblable de croire, ainsi que l'ont fait le pere Anselme & le sieur du Fourny, son continuateur, lorsqu'ils ont écrit la genealogie de la maison de Coligny, au chapitre *des maréchaux de France?*

(a) *ibidem*(b) *ibid.* 188.(c) *ibidem*.(d) *ibidem*.(e) *ibidem*.(f) *ibid.* 189.(g) *Spicileg.*
tom. 9. pag. 184.(h) *tom.* 1. 164.(i) *ibid.* tom.
1. 184.

(a) C'est le sentiment de Guichenon dans la genealogie de la maison de Villars. *Hist. de Bresse & de Bugey.*

(b) Valbonnays. 190.

(c) *ibid.* 191.

(d) *ibid.* 192.

(e) *ibid.* 194.

(f) *ibid.* 192.

(g) *ibid.* 189.

(h) *ibid.* 188.

(i) *ibid.* 189.
(l) *ibid.* 194.

(m) *ibid.* 195.

qu'Alix de Coligny, mariée dans la maison de Villars, n'étoit point fille d'Hugues de Coligny, mort dès le 2. septembre 1205. mais sa sœur : (a) en cette qualité elle & ses descendans avoient des droits sur la succession d'Humbert II. du nom, seigneur de Coligny & du pais de Revermont, leur pere commun. D'ailleurs la même genealogie de Coligny porte que la seconde fille de Hugues, avoit été mariée dans la maison de Geneve : elle se nommoit Mariè, & elle vivoit certainement en 1266. Albert de la Tour, conjointement avec son fils aîné, fit un traité le 29. septembre 1250. avec Philippe de Savoye, élu archevêque de Lion, au sujet de quelques differens survenus entr'eux, & dont Jean, archevêque de Vienne, & Guillaume comte de Vienne furent les arbitres : les seigneurs de la Tour s'y déclarerent vassaux de l'église de Lion pour la terre de S. André en Revermont, & pour la maison forte que Josselin de Morestel tenoit d'eux : de plus ils reconurent tenir en fief rendable de la même église, le château de la Bame dans le Viennois : enfin ils promirent par serment de ne jamais donner retraite dans leur terre à ceux qui avoient eu part au meurtre fait dans Lion, de quelques-uns des domestiques de Philippe, ou de les en chasser s'ils s'y étoient réfugiés ; & il fut convenu que Hugues, sénéchal de l'église de Lion, second fils d'Albert, seigneur de la Tour, ratifieroit ce traité. Au même mois de la même année, (b) il avoit fait un autre traité avec Pierre comte de Savoye, par l'entremise du même comte de Vienne, au sujet des droits de fief, prétendus par le comte de Savoye, sur les terres de la maison de la Tour : il fut convenu que celle de la Tour du Pin étoit de la mouvance de ce comte, sans préjudice pourtant de l'hommage qui étoit dû pour la même terre, à l'abbesse de S. Pierre de Lion ; fauf au comte d'acquiescer s'il pouvoit, ces droits de l'abbesse, & de les réunir aux siens : Albert son fils parla conjointement avec lui dans ce traité. En 1251. (c) il y eut quelque différent entre le seigneur de la Tour, & Aynard de Clermont, touchant l'hommage que celui-ci lui devoit pour le tiers de la terre de Clermont moins un sixième, & pour les trois quarts de celle de Virieu ; ce qui fut terminé à l'amiable. Le 8. Juin 1254. (d) il y eut un compromis entre le même seigneur de la Tour, & ses deux fils Albert & Hugues, sénéchal de Lion, d'une part, & Guillaume de Beauvoir, par rapport à la terre de S. Jean de Bournay, & l'hommage de celles de Pinet & de Beauvoir ; & ce fut le dauphin Guigues VII. qui fut l'entremetteur de ce traité. Alphonse, roi de Castille dit l'*Astrologue*, ayant été élu empereur par une partie des électeurs, envoya à Albert seigneur de la Tour, des lettres patentes de sénéchal pour sa vie, du prétendu royaume d'Arles & de Vienne, datées de Burgos, le dimanche 9. septembre 1257. & le même prince par ses lettres du 16. juin 1259. (e) lui fit part du dessein qu'il avoit de faire un voyage l'été suivant en Allemagne, pour s'y faire reconnoître dans les terres de l'Empire, l'invitant en même-temps de l'y accompagner, avec tous ceux qu'il pourroit engager à le suivre. Il fut présent en avril 1259. avec ses fils Hugues & Humbert, à l'acte par lequel Albert son fils aîné accorda des privileges aux habitans de Treffort en Bresse ; (f) mais il étoit mort il n'y avoit pas long-temps, lorsque son fils Albert IV. assisté de ses deux autres freres, confirma ces privileges en août 1264.

Femme BEATRIX de Coligny, fille aînée & principale heritiere d'Hugues seigneur de Coligny-le-neuf, & de *Beatrix* comtesse d'Albon & de Viennois, veuve de Hugues III. du nom, duc de Bourgogne, & auparavant de Guillaume de Toulouse, comte de S. Gilles, elle fut mariée en 1225. & étoit morte avant le mois de janvier 1241. que son mari & son fils Albert accorderent un droit de péage sur la terre de Coligny, en faveur de l'abbaye d'Ambronay ; (g) son fils étoit encore mineur, puisqu'il y renonça aux privileges attachez à sa minorité.

I. ALBERT IV. du nom, seigneur de la Tour du Pin & de Coligny, parut pour la première fois dans un acte de son pere & de sa mere, au mois de janvier 1240. (h) & l'an 1242. (se qualifiant *Damoiseau* & seigneur de S. André) il reconnut que Guillaume de Coligny son oncle, avoit accordé à la Chartreuse de Seillon un droit de paturage dans toute la terre de Coligny, (i) Au mois de septembre 1255. (l) étant autorisé du consentement de son pere, & de celui d'Humbert son frere, chanoine de Paris, il ceda la terre de S. André à l'église de Lion, moyennant la somme de mille livres, qui lui fut donnée, avec faculté de rachât, en rendant ladite somme. Pierre comte de Savoye, faisant son testament le 6. mai 1268. (m) ceda à la dauphine Beatrix sa fille l'hommage qui

A

étoit dû par Albert seigneur de la Tour. Philippe frere & successeur du comte Pierre, voulant reconnoître l'attachement que ce seigneur avoit pour lui, lui ceda encore le même hommage, par acte du mardi après la Pentecôte (14. mai) 1269. (a) Il étoit mort avant le mois de février suivant, que l'on comptoit encore 1269. (b) temps auquel Humbert de la Tour son frere & successeur, consentit que sa veuve *Alix*, dont le surnom est inconnu, jouit sa vie durant des châteaux & terres de S. Sorlin & de Brangues, de même que de tous les autres biens & effets qu'il lui avoit leguez par son testament. Elle fit le sien au mois de mai 1273. (c) en faveur dudit Humbert son beau-frere: elle y fait un legs à *Simonde* sa mere, & un à la comtesse du Borget sa cousine, mere de Thomas & Amedée de Savoye, ses cousins, qu'elle appelle à sa succession au défaut d'Humbert de la Tour.

(a) *ibid.* 195.

(b) *ibid.* m.

(c) *ibid.* 196.

B

2. HUGUES de la Tour, sénéchal de l'église de Lion, nommé avec cette qualité en divers actes d'Albert III. son pere, & d'Albert IV. son frere aîné. Il succeda à celui-ci, mais au mois de septembre 1273. (d) il se démit de la principale partie de cette succession en faveur d'Humbert son frere, qui lui fit hommage en même-temps des deux tiers des baronnies de la Tour & de Coligny. Il fut aussi abbé de l'église de Clermont; (c'est une dignité dans cette cathedrale.) & ce fut en cette qualité qu'après la mort de son frere Guy, évêque de cette ville, le chapitre par une délibération autentique, lui donna le pouvoir de nommer quelqu'un d'entr'eux pour leur évêque; ce qu'il fit, & le pape Honoré IV. confirma son choix.

(d) *ibid.* 193.

C

3. GUY de la Tour étoit entré jeune dans l'Ordre de S. Dominique, d'où il fut tiré l'an 1250. âgé seulement de 18. ans, pour succeder à son oncle paternel Hugues de la Tour, dans la chaire épiscopale de Clermont. Depuis cela il est rapporté divers actes de ce prélat, (e) jusqu'à sa mort, arrivée le 28. février 1285. Il fut inhumé dans sa cathedrale. On voit une inscription pour lui dans l'église des freres prêcheurs de Clermont; mais outre qu'elle n'est placée que sous un tableau qui le represente, c'est qu'elle ne dit pas qu'il y soit inhumé. Il y a aussi dans l'église paroissiale d'Ouzoir sur Trezée, une tombe sur laquelle est représentée une figure d'évêque, avec tous ses ornemens épiscopaux, & autour est écrit en langue latine, que c'est-là que gît Guy de la Tour, jadis évêque de Clermont, (f) d'où l'on conjecture que ce prélat mourut dans ce village sur la route d'Auvergne à Paris, qu'il y fut d'abord inhumé, & que par la suite on transporta son corps à Clermont.

(e) *Gallia
Christ. nouvelle
édit. tom. 2. 277.
&c.*

(f) *ibid.* 783.

D

4. HUMBERT de la Tour qui suit, devenu dauphin de Viennois.
5. BEATRIX de la Tour, qui étant veuve de *Guillaume* seigneur de Rouffillon & d'Annonay, & mere d'*Artaud*, fit don le jour de la fête de S. Mathias 1280. à la chartreuse de Salettes, de la moitié de la terre de Versieu, qu'elle avoit eue pour ses droits d'Albert de la Tour son pere. (g)
6. ALIX de la Tour, femme d'*Humbert*, seigneur de Montluel: ils fonderent ensemble l'église de Montluel l'an 1289. (h)

(g) *Histoire de
Dauph. t. 1. 194.
(h) Guichenon
hist. de Bressepart.
3. P. 275.*

E



D'or au Dau-
phin d'azur, ac-
compagné de deux
tours avec leur
avant mur.

VI. HUMBERT I. du nom, seigneur de la Tour du Pin, puis dauphin de Viennois, étoit chanoine de l'église de Paris, & chantre de celle de Lion en 1253. Il paroît en 1256. sous le seul titre de chanoine de Paris, & en février 1269. sous celui de doyen de l'église de Vienne. Albert son frere aîné étant mort sans enfans, & ses deux autres freres Guy & Hugues, lui ayant cédé la plus grande partie des biens qui leur étoient échûs en partage, *Alix* veuve d'Albert, l'institua son heritier, & par-là

- (a) Histoire de Dauphiné tom. 1. 198. il se vit en état d'épouser par contrat du 1. septembre 1273. (a) Anne fille du dauphin A
Guigues. Elle devint heritiere du dauphiné de Viennois, par la mort du dauphin Jean
son frere unique, à la fin de 1281. Depuis Humbert se qualifia *dauphin de Viennois*,
comte d'Albon, seigneur de la Tour & de Coligny, & ce fut en ces qualités que le jeudi après
les octaves de la Purification de la sainte Vierge (12. février 1282.) lui & sa femme pri-
rent possession d'un canonicat dans l'église de sainte Marie d'Annecy, qui avoit apparte-
nu à tous les dauphins ses prédécesseurs, avec d'autres droits exprimez dans l'acte, & dont
ils firent hommage à Guillaume, évêque d'Annecy. (b) Ce fut aussi es mêmes qualitez que
le 14. Juillet 1283. (c) il fit un traité avec Aymar de Poitiers III. du nom, comte
de Valentinois, par lequel ils convinrent que la premiere des filles du dauphin qui se-
roit en âge nubile, épouserait le premier des fils du comte qui seroit en état d'être ma-
rié. Cependant Robert duc de Bourgogne, voulut disputer à Humbert & à sa femme,
la succession du dauphin *Jean*: cela fit une guerre entre eux, qui se termina par une trêve, B
(d) & ensuite par un traité conclu à Paris, le vendredi 25. janvier 1285. (e) ce qui fut
confirmé par lettres du roi Philippe *le Bel*, au mois de février suivant. (f) Il en coûta à
Humbert & à Hugues son frere, les terres de Revermont, de Coligny, & leurs dépen-
dances, en un mot tout ce qu'ils possédoient dans la Bresse, au-delà de la riviere d'Ain.
La dauphine Anne le dédommagea, en lui faisant don de ses principales terres du Vien-
nois & du Graisivodan, avec le comté de Gapençois; de plus tout ce qu'elle possédoit
dans la ville d'Ambrun, & dans les diocèses de Valence & du Puy, par acte du
(g) 13. janvier 1286. (g) Amedée comte de Savoye lui fit ensuite la guerre, mais elle fut
terminée par sentence des arbitres qu'ils avoient choisis, & qui la rendirent le mardy
(h) 18. novembre 1287. (h) Cela fut suivi d'un autre traite du 27. mai 1293. (i) par
(i) lequel le comte de Savoye quitta Humbert de l'hommage qu'il lui devoit pour sa baronie
de la Tour; la dauphine Beatrix ayant offert d'affujettir au comte sa baronnie de Faucig-
ny, pour affranchir les terres de son gendre. La dauphine Anne & Humbert son mari, C
voulant assurer leur succession à Jean leur fils aîné, après que le pere l'eut émancipé,
& lui eut cédé la baronie de la Tour, la mere lui fit donation entre vifs du Dauphiné,
& de tous ses états, ne s'en réservant que la jouissance des revenus durant sa vie & celle
de Humbert, par acte du 9. decembre 1289. (l) ce qu'elle confirma par autre acte du
(l) 13. juillet 1292. (m) Son mari & elle obtinrent que le tout fut confirmé par Charles
(m) d'Anjou II. du nom, roi de Jerusalem & de Sicile, comte de Provence, & de Forcalquier,
(n) ce que ce prince fit par ses lettres dattées de Nice le 31. decembre 1293. (n) le dau-
phin & la dauphine étoient ses vassaux par rapport aux comtés de Gap & d'Ambrun, dont
ils étoient en possession, & qui avoient été démembrez du comté de Forcalquier, appar-
tenant au comte de Provence: c'est pour cette raison qu'il fallut le prier d'autoriser la
(o) donation dont il vient d'être parlé. Au mois de decembre de l'année 1294. (o) le dau-
phin Humbert & Jean son fils se rendirent vassaux du roi Philippe *le Bel*, moyennant D
une rente annuelle de cinq cens livres, petits tournois, que le roi promit de leur
payer & à leurs successeurs. Dans la suite, Humbert voulant éviter tout démembre-
ment de sa succession, unit la baronie de la Tour à l'ancien domaine des dauphins; ce qui
(p) fut approuvé par lettres de l'empereur Albert d'Autriche, le 31. mai 1305. (p) qui le
confirma aussi dans la dignité de sénéchal du royaume d'Arles, ainsi qu'avoit fait l'em-
pereur Rodolphe en 1278. Enfin il se retira vers la fin de septembre 1306. chez les char-
treux du Val de sainte Marie au diocèse de Valence, & il y mourut vers le 12. avril
1307. ce qui se prouve par l'hommage qui fut rendu au dauphin son fils, dans la
(q) même chartreuse, le 18. avril, après l'enterrement de son pere. (q) Humbert I. portoit
dans son sceau *le dauphin* qui avoit été pris pour la premiere fois par le dauphin Gui-
gues VII. de la race des ducs de Bourgogne, & l'écu étoit accosté de *deux tours, avec
leur avant mur*, qui étoient les armes de la maison de la Tour.

Femme ANNE dauphine, comtesse d'Albon & de Viennois, fille de *Guigues VII.*
du nom, dauphin de Viennois & comte d'Albon, sorti des ducs de Bourgogne, & de
Beatrix de Savoye, fut mariée par contrat du 1. septembre 1273. herita du Dauphiné de
Viennois par la mort du dauphin *Jean* son frere unique, à la fin de 1281. En fit dona-
tion à son fils Jean en 1289. & 1292. ainsi qu'il a été rapporté ci-dessus. Chorier datte
sa mort de l'an 1296. & dit qu'elle fut enterrée dans le monastere des Chartreuses de
Salettes: mais l'on voit par un acte rapporté par le président de Valbonnays, qu'elle

(r) Tom. 11. vivoit encore le 30. septembre 1298. (r)
pag. 88.

1. JEAN, dauphin de Viennois II. du nom, qui suit.

2. HUGUES de la Tour, baron de Faucigny fut émancipé par son pere, par acte
du 3. février 1298. (s) sa mere lui fit don en même-temps des terres de Monbonnot

(s) Ibid. p. 84.

- A & de Montfort, dont l'usufruit avoit été cédé à la dauphine Beatrix, dès l'an 1286. Il fut réservé expressément à cette dauphine de pouvoir nommer un successeur à Hugues parmi ses freres, en cas qu'il mourut avant elle sans enfans. Cette même dauphine Beatrix son ayeule maternelle, lui fit cession de la baronie de Faucigny, & l'en fit mettre en possession par Guigues Allemand, ce qui fut fait solennellement en presence des principaux seigneurs du pais, dans le château de Bonneville, en Faucigny, le jeudi avant l'Epiphanie 1303. (a) Il renouvela avec Guillaume comte de Geneve, le jeudi avant la Pentecôte 1308. (b) le traité de confederation qu'il avoit fait ci-devant avec le feu comte Amé pere de Guillaume, & ils se promirent l'un & l'autre de ne faire aucun traité de paix avec Amé comte de Savoye, sans la participation & le conseil de Jean de Châlon, seigneur d'Arlay, qu'ils prierent de mettre son sceau à cet acte. Mais le 16. août suivant, le baron Hugues, conjointement avec son ayeule la dauphine Beatrix, traiterent avec ledit comte de Savoye, sur toutes leurs prétentions reciproques, (c) & ce du consentement du comte de Geneve. Cela fut suivi d'un traité de mariage, entre Hugues, baron de Faucigny, & Marie de Savoye, fille aînée du comte Amé v. & la seconde femme Marie de Brabant, passés au château de Bonneville, le 9. septembre 1309. (d) Lui & le dauphin Jean son frere, se firent une donation reciproque de leurs états, en cas que l'un d'eux mourut sans enfans, par acte passé à Grenoble le samedi après la fête de sainte Catherine (29. novembre) 1315. (e) ce que Hugues renouvela en faveur de ses neveux, auxquels il confirma la donation de sa baronie de Faucigny le 24. février 1321. (f) Une inscription dans l'église de S. André de Grenoble, met sa mort en 1329. (g) Le president de Valbonnays insinua dans un endroit de ses memoires (h) que Marie de Savoye mourut avant son mari, & même peu de tems après la donation de 1315. mais dans un autre (i) où il refute Guichenon, qui a daté la mort de cette baronne en 1336. & treize ans après son mari; il met seulement qu'on ne peut douter qu'elle ne fut morte avant le 7. mai 1334. Hugues baron de Faucigny laissa une fille naturelle Beatrix batarde de la Tour, femme de Pierre Carminan du Pré, auxquels le dauphin Humbert II. du nom donna en 1340. une pension annuelle de trois-vingts florins d'or, pour eux & leurs enfans nés en legitime mariage. Il peut avoir aussi été pere de Guillaume & de Jean batards de Faucigny, dont il sera parlé ci-après.
3. GUY de la Tour dauphin, eut pour son appanage la baronnie de Montauban, acquise par son pere en 1302. d'Hugues Adhemar, à qui elle étoit échüe de la succession de Ronsolin de Montauban, dont il étoit heritier. Etant encore fort jeune il accompagna son frere le dauphin Jean, lorsqu'il mena du secours au roi Philippe le Bel, dans la guerre qu'il eut contre les Flamands. Louis de Villars, archevêque de Lion lui confia la conservation des droits de son église, durant les troubles de la ville de Lion, sous le titre de son Gardier, avec promesse d'une pension annuelle de mille livres Viennoises, par lettres du mois d'août 1307. (l) Ce prélat étant mort l'année suivante, Pierre de Savoye son successeur refusa de payer au baron de Montauban la somme de deux mille livres, prêtée par lui à son prédécesseur, aussi-bien que ladite pension. Guy en porta ses plaintes au roi Louis Hutin, qui par ses lettres données à Tournai le 16. septembre 1315. ordonna au sénéchal de Lion de contraindre l'archevêque par saisie de son temporel, de satisfaire le baron de Montauban. Ce baron avoit été établi par Robert roi de Naples, capitaine général de ses troupes en Lombardie, aux appointemens d'une once d'or par jour, lui assignant aussi cinq chevaliers & vingt écuyers pour servir auprès de sa personne; dont les patentes furent expedées à Naples le 22. février 1314. (m) Quelque tems après il s'associa aux Catalans assemblez en corps d'armée dans la Romanie, & ces troupes que l'on appelloit l'armée des François, l'admirent au partage des terres qu'elles avoient conquises. Cette armée lui assigna le château de S. Adhamas près de Thebes, avec le territoire des environs, par lettres du 26. mars 1314. (n) mais on ne trouve pas qu'il en ait pris possession. Le roi de Naples qui vouloit se l'attacher entierement, lui offrit par lettres du 5. juin 1305 (p) une pension annuelle de quatre cens onces d'or, en cas qu'il voulut faire sa résidence à sa cour avec sa femme & ses enfans: mais il n'accepta pas ce parti, & il resta au château de Caufans chez Bertrand de Mauleon dans le diocèse d'Orange le 23. janvier 1317. (o) & il est parlé de lui comme défunt, dans un acte du 13. mai 1319. Tous ces faits posterieurs à la détention des Templiers faite en 1307. & au supplice de leur grand maître, brûlé vif à Paris, le 11. mars 1313. détruisent

(a) Ibid. 85.

(b) Ibid. 139.

(c) Ibid. 141.

(d) Ibid. tom.

I. 199.

(e) Tom. II.

162.

(f) Ibid. 191.

(g) Ibid. 172.

(h) Tom. I. 275.

(i) Tom. II.

257.

(l) Ibid. 136.

(m) Ibid. 151.

(n) Ibid. 152.

(o) Ibid. 154.

& 182.

(a) Liv. VIII.
c. 92.

(b) Hist. de
la condamnation
des Templiers.

(c) Hist. de la
maison d'Auver-
gne tom 1. 174.

(d) Histoire de
Dauphiné t. 11. p.
530.

(e) Ibid. 170.

(f) Ibid. 180.

(g) Ibid. 184.

(h) Ibid. 185.

(i) Ibid. 200.

(j) Ibid. 203.

(k) Ibid. 217.

(l) Ibid. 225.
Il est daté de l'In-
diction XII. qui é-
toit celle de 1329.

(m) Ibid. t. 1.
200.

(n) Ibid. Tom.
11. 112. & 113.

(o) Ibid. Tom.
1. 200.

(p) Ibid. tom 1.
200.

(q) Ibid. 201.

(r) Ibid. Tom.
11. 619.

(s) Ibid. T. m.
1. 202.

(t) Ibid. Tom.
11. 241.

(u) Ibid. 142.

incontestablement l'opinion de ceux qui ont écrit d'après Jean Villani (a) & d'après M. du Puy (b) que Guy frere du Dauphin de Viennois avoit eu le même fort avec le grand maître du Temple. Ces auteurs l'ont confondu, comme l'a remarqué le sieur Baluze (c) avec Guy dauphin, frere de Robert III. comte de Clermont, dauphin d'Auvergne.

Femme BEATRIX des Baux, fille de *Raymond* des Baux comte d'Avelin; elle eut en dot seize mille livres, que le dauphin Jean s'obligea de lui restituer, & dont elle disposa par son testament de l'an 1324. sçavoir six mille livres en faveur de sa fille *Anne* de Viennois, mariée à *Raimond* de Baux IV. du nom, prince d'Orange, & les six autres mille livres en faveur de *Sibille* des Baux sa sœur, femme d'*Aymar* de Poitiers IV. du nom, comte de Valentinois, comme on l'apprend d'une transaction passée entre le dauphin Jean & *Aymar* de Poitiers fils de *Sibile*, le 24. janvier 1345. (d)

4. HENRY de la Tour fut établi par le testament de son frere le dauphin Jean l'an 1318. tuteur de ses enfans, lui laissant l'administration de ses états, jusqu'à ce que *Guigues* son fils aîné eut atteint l'âge de vingt ans. (e) Il fit les fonctions de regent l'année suivante, en recevant au nom de son pupille l'hommage du comte de Geneve. (f) L'évêché de Mets étant venu à vaquer, il en fut pourvu en 1319. par le pape Jean XXII. à qui le droit de nommer étoit dévolu par le défaut qui se trouvoit dans l'élection des concurrens, & Henry commença à se qualifier élu évêque de Mets. Il se rendit à la cour de France, où étoit le dauphin son neveu, & là par acte du 25. janvier 1319. vieux stile, il consentit que sondit neveu en consideration de son mariage avec la fille du roi, prit possession de ses états (g) il passa ensuite en Lorraine, & y fit en qualité d'élû confirmé évêque de Mets, un traité de confédération, avec *Ferry* duc de Lorraine, le 23. juin 1320. (h) Ayant eu divers sujets de plainte contre les habitans de Mets, il repassa en Lorraine & entra dans une ligue de divers princes contre les habitans, le jeudi après la S. Martin d'hyver 1324. (i) Il se démit ensuite de son évêché en faveur de *Louis* de Poitiers, évêque de Langres, & ayant quitté l'habit ecclésiastique, il prit le titre de baron de Montauban. Son frere le dauphin Jean lui avoit legué cette baronie avec celle de *Meuillon*, & c'est sous cette qualité de seigneur de ces baronies qu'il traita avec *Jean* seigneur de *Montluel*, qui lui fit donation entre vifs de cette seigneurie, par acte du 29. décembre 1325. (j) Il se trouva avec le dauphin son neveu à la bataille de *Montcafé* le 22. août 1328. fut présent le 17. septembre suivant à l'hommage rendu à son même neveu dans la ville d'*Arras*, par *Maheu* del-Sais, chevalier: (k) fit son testament dans le diocèse de Vienne le 17. mars 1328. (l) & élût sa sepulture chez les chartreuses de *Salettes* au diocèse de *Lion*.

5. ALEX de Viennois, fut promise à *Amé* V. du nom, comte de Savoye, qui donna quittance par avance du tiers de sa dote, le dimanche fête de la Circoncision 1295. (m) mais ce traité n'eut pas lieu, & elle épousa vers l'an 1297. *Jean* I. du nom comte de Foréz, dont elle fut la premiere femme. Il donna quittances de sa dote (n) le mercredi 25. juillet 1302. le 26. mars 1303. (l'année ayant commencé le jour de l'Annonciation, suivant l'usage de l'église de Vienne, ainsi qu'il est marqué dans l'acte,) & le 31. mars 1305. (p) Elle fut mere de trois fils, & mourut vers l'an 1310.

6. MARIE de Viennois, mariée en 1297. à *Aymar* de Poitiers fils aîné d'*Aymar* IV. du nom, comte de Valentinois: il mourut sans enfans avant le 3. avril 1324. & elle se fit Chartreuse au monastere de *Salettes* où elle étoit prieure le 9. decembre 1334. (q) le 4. decembre 1343. (r) & le 21. avril 1355. jour du testament du dauphin *Humbert* son neveu, qui lui legua & à son monastere la somme de dix mille florins (s)

7. BEATRIX de Viennois, fut mariée à *Hugues* de Châlon, sire d'*Arlay* en Franche-comté, par traité du 13. février 1302. (t) Après la mort de son mari elle se retira en Dauphiné, & elle y eut beaucoup de part à la confiance de son neveu *Humbert* II. Celui-ci étoit dans le royaume de Naples, lorsque mourut le dauphin *Guigues* son frere en juillet 1333. *Beatrix* sa tante prit aussitôt le maniment des affaires, & forma un conseil de regence des principaux seigneurs du pais, qui partagerent avec elle le soin du gouvernement. Il y a un acte d'elle & de ce conseil, en datte du 5. août 1333. (u) Son neveu n'étant encore que baron de *Faucigny*, & partant pour la Hongrie, l'avoit chargée d'une procuration générale pour regir les affaires, en vertu de laquelle elle avoit pourvu de la châtellenie de *Vizille* le nommé (x) *Jean*

de

- A de Bellegarde, par lettres du 1. mars 1332. (a) Il lui envoya une autre procuracion générale pour regir tous ses biens dans le Dauphiné, datée de Naples le 8. septembre 1333. (b) Jean de Châlon son fils & elle, qui étoient les heritiers les plus proches du dauphin Humbert II. & les seuls rejettons des dauphins de la maison de la Tour, renoncèrent à toutes leurs pretentions sur le Dauphiné, & sur la baronie de la Tour, pour laisser ce prince en liberté de transporter ses états à la couronne de France. L'acte de renonciation de Jean de Châlon, est du 26. mars 1344. & celui de Beatrix sa mere, du 10. avril suivant. (c) Le dauphin Humbert assigna par forme de dédommagement à Beatrix sa tante, la jouissance pendant sa vie, de plusieurs terres dans le Faucigny, & affecta sur les mêmes terres un revenu annuel de sept cens florins, dont elle pourroit disposer en faveur de ses heritiers; & à Jean de Châlon, outre le don qu'il lui avoit déjà fait, des terres d'Orpiere & de Trescloux, il lui donna pour lui & ses descendans à perpetuité une rente feudale de mille livres Viennoises. L'un & l'autre acte sont du 10. avril 1344. (d) Elle mourut à Cusel le 10. juin 1347. (e)
- B 8. MARGUERITE de Viennois, mariée à Frederic fils aîné de Mainfroi, marquis de Saluces. Le dauphin Humbert & la dauphine Anne ses pere & mere, donnerent procuracion pour traiter cette alliance le mardi avant l'Assomption de la Vierge (14. août) 1302. (f) & Beatrix de Savoye, dame de Faucigny son ayeule maternelle, donna ordre le lundi après la fête de S. Barthelemi (26. août) 1303. au bailli & receveur de Briançonnois, de payer vingt mille livres des deniers de sa recette, à Mainfroi marquis de Saluces, pour la dot de Marguerite. (g) Elle laissa posterité.
9. CATHERINE de Viennois, mariée à Philippe de Savoye, prince d'Achaïe & de la Morée, qui donna une quittance de sa dote au dauphin Jean, le 3. mai 1312. & deux autres le 7. suivant. (h) Elle resta veuve le 25. septembre 1333. & son neveu le dauphin Humbert lui fit don en mai 1334. du château de la Terrasse, & de dix livres de gros tournois de rente, pendant sa vie.
- C Guillaume est nommé frere naturel de Jean II. du nom, dauphin de Viennois dans son codicile du 24. fevrier 1318. (i) en lui leguant une pension de trente livres de rente, ou six cens livres une fois payées. Quelques-uns ont cru qu'il fut évêque de Grenoble II. du nom, après Guillaume I. de la maison de Sassenage, & qu'il l'étoit déjà en 1307. mais il n'y a pas d'apparence, puisque son frere l'auroit qualifié tel dans son codicile.
- N... que du Chesne croit fille naturelle de Humbert I. fut mere du Henry de Dreins, que le dauphin Jean II. qualifia son neveu, en lui leguant cinquante livres de rente par le mesme codicile. Il fut bailli des baronies, & sa femme nommée Guillemette, étoit au rang des dames d'honneur de la dauphine, en 1336. (l)
- VII. JEAN dauphin de Viennois II. du nom, n'étoit encore qu'au berceau, lorsque D Beatrix de Savoye son ayeule maternelle lui fit donation entre vifs de tous ses biens, le jeudi avant la fête de S. Michel (24. septembre) 1282. (m) Le dauphin Humbert I. & la dauphine Anne sa mere, lui firent aussi present du comté de Gap le 15. fevrier 1296. (n) ce qu'ils renouvelerent par autre acte du 5. novembre 1297. & il porta depuis le titre de comte de Gapençois. Ce fut en cette qualité qu'il servit le roi Philippe le Bel dans ses guerres de Flandres en 1302. ce qui est prouvé par quatre quittances originales de ce comte, déposées à la bibliotheque du roi, dans les recueils de M. de Gaignieres; la premiere est de deux mille livres pour lui & ses gens, sur le service qu'il fait au roi en Flandres, & est datée d'Arras, le 3. septembre 1302. la seconde est de mille livres, datée aux Tentés, (c'est-à-dire au Camp,) le vendredi avant la S. Michel (28. septembre) 1302. la troisième est de pareille somme, datée d'Arras, le lundi 1. octobre 1302. la quatrième de sept cens trente huit livres quinze sols, à Paris le 16. octobre 1302. Dans toutes, il se qualifie Jean Daffins, comte de Gapençois, & son sceau est un DAUPHIN.
- E Le jour même que son pere eut été inhumé en sa presence, dans l'église des chartreux du Val sainte Marie, le 18. avril 1307. les seigneurs du pais qui s'étoient trouvez aux obseques, lui rendirent leurs hommages: (o) les vassaux du Graisivodan le lui rendirent dans Grenoble le 21. du même mois, (p) & lui-même le rendit le même jour à Guillaume, évêque de Grenoble, pour tout ce qu'il pouvoit tenir de sa mouvance dans la ville & aux environs de Grenoble. (q) Il accrût ensuite sa domination, en engageant Humbert V. du nom, sire de Villars de se constituer son vassal pour ses terres de Villars & de Poncins; ce qu'il fit par acte du samedi après la fête de S. Luc (21. octobre) 1308. (r) Le comte de Geneve lui soumit aussi son comté & se reconnut son vassal, par acte du 16. juin 1316. (s) Il acquit la baronie de Meüillon & ses dépendances, par la donation que lui en fit Raimond de Meüillon;

(a) Hist. de Dauph. tom. 11. 182.

(b) Ibid. 244.

(c) Ibid. 493. 494.

(d) Ibid. 495. (e) Ibid. 624.

(f) Ibidem. Tom. 1. 202.

(g) Ibidem. 203.

(h) Ibidem. 203.

(i) Ibidem. Tom. 11. 263. Ibidem. 176.

(l) Ibid. 177.

(m) Ibid. 24.

(n) Ibid. 79.

Ibidem.

(o) Ibid. 129.

(p) Ibid. 130.

(q) Ibidem.

(r) Ibid. 138.

(s) Ibid. 163.

(a) *Hist. de Dauph.* t. 11. 165.
(b) *ibidem* 168.

(c) *ibid.* 171.

(d) *ibid.* 175.

(e) *ibid.* 173.

(f) *ibid.* 77.

(g) *ibid.* 173.

(h) *ibid.* 389.

(i) *ibid.* 519.

(l) *ibid.* 611.

(m) *ibid.* 179.

(n) *ibid.* 322.

qui étoit fans enfans , le 2, septembre 1317. (a) & le 24. du même mois , tous les vassaux A de cette baronie lui firent leur hommage. (b) Après avoir gouverné avec droiture & moderation , il fit son testament au château de Beauvoir en Royan , diocèse de Grenoble , le 26. août 1318. & ordonna sa sepulture dans l'église de S. André de Grenoble , qu'il nomme chapelle delphinale: (c) puis étant allé à Avignon , pour changer d'air , il fit étant au pont de Sorgues trois codiciles les 16. & 24. fevrier , & 4. mars , dimanche après celui des brandons 1318. vieux stile. (d) Par le premier il abregea de deux ans le temps de la regence , & voulut que son fils fut déclaré capable de gouverner lui-même ses états dès l'âge de dix-huit ans , & mourut le même jour 4. de mars 1319. nouveau stile , comme le porte une inscription moderne dans l'église de S. André de Grenoble (e) où il fut inhumé.

Femme BEATRIX de Hongrie, fille aînée de feu Charles dit Martel roi de Hongrie, de la premiere branche d'Anjou, des rois de Naples & de Sicile, & de Clemence de Hasbourg, fut accordée à sept ans , par Charles II. roi de Jerusalem & de Sicile, son ayeul paternel, par traité passé à Naples le 25. mai 1296. (f) & envoyée en Dauphiné pour y être élevée auprès de son mari. A peine fut-il mort, que le 9. du même mois de mars, (g) elle se dépouilla de ses biens pour les donner à ses deux fils, & renonça en leur faveur à ses droits & prétentions, soit pour sa dote, soit sur la succession de ses pere & mere, soit sur celle de son mari, sauf pourtant le droit de sa fille Catherine, sur ce qu'elle avoit reçu lors de son mariage de Charles roi de Sicile, son ayeul. Elle ne se reserva que ses meubles, son argenterie, sa garderobe, son trésor & ses pierreries, avec une somme de mille livres petits tournois, pour distribuer à ses domestiques, & une pension annuelle durant sa vie, de deux mille florins d'or pur de Florence. Elle entra dans l'ordre de Citeaux, & fut abbessé du monastere de Val-Bressieu au diocèse de Vienne, mais elle s'en démit le 15. fevrier 1340. (h) Deux mois après elle choisit l'abbaye des Ayes pour sa retraite: elle en sortit dans la suite, & son fils le dauphin Humbert s'embarquant près de Marseille, pour la Terre-sainte, y fit un acte le 2. septembre 1345. (i) par lequel il donna sa maison de Beauvoir pour demeure à sa mere, avec un revenu suffisant pour son entretien, celui de huit religieuses qu'elle avoit à sa suite, & celui de ses domestiques, le tout faisant avec elle trente personnes. Quoiqu'elle conservat son habit de profession, cet état de vie qui sembloit se partager entre le monde & la religion, ne lui parut pas dans la suite assez regulier, ni assez conforme à ses engagements; son fils qui étoit alors religieux de S. Dominique, fonda sur ce qu'il s'étoit réservé, un monastere de l'ordre de Citeaux, à S. Just dans le Royanois, diocèse de Grenoble, transferé depuis à Romans, pour sa mere & pour Marguerite de Morestel qui en devoit être abbessé; assignant des revenus suffisans pour y entretenir trente religieuses & sept religieux de Citeaux, pour y secourir ces filles dans le spirituel, outre une somme pour y bâtir, par acte passé au château de Beauvoir le 25. octobre 1349. (l) Ce fut là qu'elle mourut en 1354. & au mois de mai de l'année suivante, ses joyaux furent envoyez en France au dauphin Louis, comme on l'apprend du compte rendu par Philippes Gilier, trésorier Delphinal, pour les années 1355. 1356. & 1357. (m)

1. GUIGUES dauphin VIII. du nom qui suit.
2. HUMBERT dauphin, II. du nom, dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné.
3. CATHERINE de Viennois, née après le testament de son pere du 26. août 1318. où il dit que sa femme est grosse; & avant son premier codicile du 16. fevrier suivant, où il nomme sa fille Catherine. Elle mourut jeune.

Fils naturel.

Mainfredin, n'est connu que par une protestation qu'il fit en presence de notaires, au château de la Balme, diocèse de Vienne, maison du dauphin Humbert, le 12. avril 1336. de ne point executer les mandemens de ce prince, s'ils pouvoient attirer sur lui quelque irregularité. Il s'y qualifie religieux de l'ordre de S. Dominique, & du couvent de Tardonois *conventus Tardonensis*, (Ce couvent ne se trouve point dans le catalogue de ceux de cet ordre) & batard, comme l'on dit du feu dauphin Jean. (n)

VIII. GUIGUES dauphin de Viennois est le VIII. du nom, en suivant le sentiment du président de Valbonnays, préférablement à celui de Chorier qui le met le XII. & à celui de du Chêne, qui ne le met que le VII. un d'entre eux lui ayant été inconnu. Il n'avoit que neuf ans lorsqu'il succeda à son pere, le 4. mars 1319. nouveau stile, & il fut, comme il a été marqué ci-dessus, sous la tutelle & regence de son oncle paternel Henry, élu évêque de Mets, depuis baron de Montauban. Le roi Philippe le Long, lui transporta du consentement de la reine Jeanne comtesse de Bourgogne sa femme,

- A la supériorité des villes & châteaux d'Annecy, Rumilly, Château-Gaillard, Clermont & la Roche, dont Guillaume comte de Geneve étoit obligé de faire l'hommage au roi, qui étoit aux droits de la reine sa femme; l'acte de cette cession est du 17. février 1319. (a) vieux stile, & le roi y qualifie le dauphin du titre de *son fils*, en conséquence des promesses de mariage, faites entre ce prince & Isabelle de France sa fille: Son oncle qui l'étoit allé joindre en France, où il avoit été conduit, avoit consenti par lettres données à Corbeil le 25. janvier précédent; & ce en considération de son alliance avec la fille du roi, qu'il prit dès-lors possession de ses états (b), quoiqu'il ne fut pas encore en âge de les gouverner. Edoüard comte de Savoye, faisant la guerre à Hugues de Geneve, seigneur d'Anthon, vint assiéger son château de Varey en Bugey: Le dauphin animé par son oncle Henri, marcha au secours de son vassal, & défit entièrement le comte de Savoye, dans la plaine de S. Jean de Vieu, au pied du château de Varey, où il fit un nombre considérable de prisonniers, Edoüard étoit lui-même de ce nombre; mais il fut recouvré par les siens. Guichenon prétend que ce combat se donna au commencement de février 1325. l'année commençant au jour de Noël précédent, & il condamne ceux qui l'ont marqué au 7. août suivant. Cette date paroît pourtant la plus juste, puisque dans les comptes du celerier de la baronnie de la Tour du Pin, commencez le 6. juillet 1325. il y employe dans le mois de novembre suivant, certaines dépenses faites par lui dans le tems du combat de Varey. (c) De plus dans des actes faits pour retirer des mains du dauphin, Robert de Bourgogne, comte de Tonnerre, qui étoit resté son prisonnier à la journée de Varey, il est dit dans l'un du 22. decembre 1327. (d) qu'il y a plus de deux ans qu'il est prisonnier, & dans l'autre, du 17. octobre 1328. (e) qu'il y a plus de trois ans; au lieu que si le combat se fut donné au tems que marque Guichenon, on auroit dû dire dans le premier de ces actes, qu'il y avoit près de trois ans qu'il étoit dans les prisons: Enfin les lettres que le roi Charles le Bel écrivit le 22. janvier 1325. (f) vieux stile, pour moyenner la délivrance du comte de Tonnerre, portent à croire qu'il n'y avoit gueres plus de cinq mois qu'il étoit prisonnier; n'étant pas vrai semblable que le roi eût attendu près d'un an à parler en faveur de son cousin. Le roi Philippe de Valois, par ses lettres données à Provins, le mardi après la Pentecôte (24. mai) 1328. ordonna une trêve d'un an, entre le comte de Savoye & le dauphin de Viennois (g), & celui-ci aiant joint ses troupes avec celles du roi, se trouva à la bataille de Mont-Cassel le 28. août suivant. Le roi recompensa ses services, en lui faisant don d'une maison à Paris dite *des Piliers*, en la place de Greve, par lettres dattées de S. Germain en laye, en octobre 1328. (h) Edoüard comte de Savoye étant mort, Aymon son frere & successeur, renouvela la guerre contre le dauphin, sur la fin de l'été 1331. En vain le roi voulut-il s'entremettre de les accommoder; le comte s'empara du château de Paladru: le dauphin s'avança avec son armée, & alla assiéger le château de la Perriere près de Voiron, dont les Savoyards s'étoient rendus maîtres; mais il y fut grièvement blessé d'un coup d'arbalète: on le porta dans une grange voisine, où il dicta ses dernieres volontés, le mercredi après la fête de la Madeleine (28. juillet) 1333. (i) il mourut le même jour (l) âgé de 24. ans, & fut enterré dans l'Eglise de S. André de Grenoble.
- Femme ISABEL de France, troisième fille du Roi Philippe V. du nom, dit le Long, & de Jeanne de Bourgogne-Comté; son pere n'étant encore que comte de Poitiers, convint en 1310. qu'une de ses filles épouseroit le dauphin Guigues, & que le roi Philippe le Bel, pere du comte de Poitiers, nommeroit celle qui seroit donnée au dauphin: ce roi étant mort sans faire cette désignation, le comte étant regent du royaume durant la grossesse de sa belle sœur, nomma Isabelle, & le traité de fiançailles fut fait à Lion le 18. Juin 1316. la reine Jeanne le confirma au château de Gray, dans le comté de Bourgogne, le mardi après le dimanche des rameaux (22. mars) 1322. (m) vieux stile; & le mardi de la Pentecôte suivant, qui fut le 17. mai 1323. le contrat de mariage fut passé dans la Tour de Dole, en présence de la même reine, le matin avant la célébration du mariage: (n) Le roi Philippe de Valois, par ses lettres données à Rouen au mois de mai 1331. (o), regla toutes les pretentions que le dauphin & la dauphine avoient sur la succession de la reine Jeanne, en ordonnant que le duc de Bourgogne principal heritier de cette princesse, leur donneroit six mille livres de rente en terres en Artois, & quatre mille en la comté de Bourgogne & seigneurie de Salins, pour en jouir par eux en toute noblesse, seigneuries & justice haute, moyenne & basse, l'hommage d'icelles réservé au duc: mais le roi pour ménager le dauphin, à qui cet hommage faisoit quelque peine, le suspendit & se le retint pour quelque tems: Quant aux meubles de la feuë reine & autres effets considerables,

(a) Hist. de Dauph. tom. 11. 182.

(b) Ibidem 184.

(c) Ibidem tom. 11. 132. & 133.

(d) Ibidem Tom. 11. 207.

(e) Ibidem 209.

(f) Ibidem 206.

(g) Ibid. 215.

(h) du Cheno. preuve de l'Hist. des dauphins. p. 19. 45.

(i) Hist. de dauphiné 11. 236.

(l) Ibid. 245.

(m) Ibid. 194.

(n) Ibid. 195.

(o) Ibidem 232.

situez en Champagne & en Normandie, il fut ordonné par les mêmes lettres, que le partage s'en feroit entre les coheritiers, suivant les coutumes des lieux. Elle se remaria à Jean baron de Faucogney en Franche-Comté, avant l'an 1336. Le dauphin A Humbert II. regla avec eux les droits dotaux dûs à cette princesse, en se chargeant de lui faire trois mille livres tournois de rente par chacun an, par acte passé à Avignon le 17. juin 1344. (a) N'ayant point d'enfans de son second mari, elle fit son testament en faveur du duc & de la duchesse de Bourgogne, au château de Montmorot en Franche-Comté, le jeudi 9. juin 1345.

(a) Hist. de Dauph. tom. 11. p. 456.

Fils naturel de Guigues VIII. (b).

Jean batard de Viennois, seigneur de chateau-villain, eut du merite & du bonheur; le le dauphin son oncle prit soin de son education & de son établissement, & il fut l'un des B (c) chevaliers qui jurèrent aux commissaires du roi le 31. juillet 1343. l'observation du traité fait par le dauphin Humbert II. pour la cession du Dauphin (d): Son même oncle lui leguoit le château de Bellegarde, dans la baronnie de la Tour-du-Pin, par son testament du 29 janvier 1347. reversible à Amedée son propre bâtard, si Jean mourait sans enfans: puis en fevrier 1349. il lui donna la seigneurie de Château-villain dans la même baronnie, avec quatre cens florins de rente.

(b) Peut-être l'eut-il de la fille de Francois de Bar-donnanche, seigneur très distingué dans le Briançonnois; enlevée par ce dauphin.

(c) Ibidem 466.

(d) Il y est nommé Joannes bastardus Dom. Guigonis Dalphin. bona memoria. Ibid tom. 11. p. 466.

VIII. HUMBERT II. du nom, dernier dauphin de Viennois de sa race, puis patriarche d'Alexandrie, archevêque & duc de Reims, pair de France, qui a donné lieu à cet article; naquit vers la fin de 1312. ou au commencement de 1313. c'est ce que l'on infere de deux actes, où dans l'un du 31. mars 1337. (e), il se dit mineur de vingt-cinq ans; & dans l'autre du 26. mars 1342. il rappelle que lorsqu'il étoit parti du royaume de Naples en 1333. (f) pour revenir en Dauphiné, il n'avoit que vingt ans ou environ. Comme il étoit le second des fils du dauphin JEAN, celui-ci lui assigna par son testament, des terres d'un certain revenu, pour lui tenir lieu d'appanage; à quoi il ajouta par son premier codicille, tous les droits qui lui appartenoient sur l'heredité de Hugues son frere, en vertu de la donation réciproque qu'ils s'étoient faite de leurs états, s'ils venoient à mourir sans enfans. Hugues survéquit son aîné, & ne mourut qu'en 1328. Humbert son neveu prit aussi-tôt le titre de Baron de Faucigny. La reine Clemence de Hongrie, sa tante maternelle, l'ayant institué son heritier uni-

(e) Ibid. 329.

(f) Ibid. 444.

(g) Ibid. 217.

versel, par son testament du 5. octobre 1328. (g) il partit aussi-tôt pour la Hongrie, d'où il passa à Naples auprès du roi de Sicile, qui voulant se l'attacher, lui fit épouser sa nièce en 1332. & l'engagea de faire l'acquisition de diverses terres dans le pais. La succession du Dauphiné lui étant échûe dans l'année suivante, par la mort de son frere aîné; Beatrix de Viennois leur tante, veuve de Hugues de Chalon, sire de Arlai, se chargea avec les principaux seigneurs du pais, du gouvernement de l'état. mais ne pouvant partir si-tôt à cause de la grossesse de sa femme, il expédia le 8. septembre une procuration générale à sa tante, pour regir tous ses biens, & n'arriva dans ses états qu'au mois de décembre 1333. Il s'étoit fait une treve en son absence, avec le comte de Savoye, depuis le mois de Septembre 1333. jusqu'à la nativité de S. Jean Batiste 1334. & le 7. mai de cette année, il fut fait un traité de paix par les plenipotentiaires des deux princes, assemblez dans la plaine, qui est entre Montmelian & Chaparailan. Ce traité a été donné au public, pour la premiere fois, par le président de Valbonnays, dans son *histoire de Dauphiné* (h). Louis de Baviere, reconnu empe-

(h) Ibid. 251.

(i) Ibid. 269.

(l) Ibid. 270.

reur par un partie de l'empire; voulant attirer le dauphin dans son parti, lui envoya des lettres patentes, par lesquelles il lui donnoit le titre & les droits de roi de Vienne (i); mais comme ce prince étoit excommunié du pape, le dauphin déclara par un acte du 16. avril 1335. fait en présence de l'envoyé de Louis de Baviere, qu'il ne pouvoit recevoir cette dignité, que ce prince n'eût été couronné par ordre ou du consentement du pape, & que pour le present il reconnoissoit cette donation comme nulle; (l) aussi étoit-elle bien imaginaire. En 1337. il marcha en Franche-Comté au secours du baron de Faucogney, mari de la veuve du dauphin Guigues son frere, contre Eudes duc de Bourgogne, & il se trouva au combat de Chauvin, qui produisit la paix entre ces seigneurs. La mort de son fils unique, & le peu d'esperance où il étoit d'en avoir d'autres, lui donnerent la pensée de s'afflurer un successeur. Il commença à traiter de ses états, avec Robert d'Anjou roi de Naples & de Sicile, oncle de sa femme, & il lui envoya un de ses conseillers; l'on a les demandes de ce roi, dattées du 7. juillet 1337. les réponses du dauphin en dattée du 11. septembre suivant, (m) mais ce traité n'eût pas de lieu. Le 7. decembre de la même année (n), Aymon comte de Savoye, & lui, con-

(m) Ibid. 344.

(n) Ibid. 349.

firmerent

- A firmerent par un nouveau traité, la paix qu'ils avoient faite ensemble en 1334. Il fonda le 23. décembre 1342. (a) le Monastere de Montfleuri, près de Grenoble, dans un château qui appartenoit aux dauphins, & il y établit quatre-vingt religieuses de l'ordre de S. Dominique, & six religieux du même ordre pour les défervir. Il les augmenta en 1344. jusqu'au nombre de six vingt religieuses, mais par lettres du 26. Juin 1348. (b) il les réduisit à soixante-dix, & dix converses, avec treize religieux prêtres pour le service divin, & quatre convers. Se trouvant à Avignon en 1343. il commença de négocier pour le transport de ses états après sa mort, à Philippe duc d'Orleans, second fils du roi Philippe VI. dit de Valois, & pour le désigner son successeur, en cas qu'il mourut sans hoirs, ou à son défaut, tel autre des enfans de Jean duc de Normandie, fils aîné du roi, ou de ses descendans, qu'il plairoit à ce monarque ou aux rois ses successeurs, d'élire à perpetuité. Le traité fut signé au bois de Vincennes, par le Roi & les plenipotentiaires du dauphin, le 23. Avril 1343. (c) les terres & seigneuries transportées par Humbert, y sont énoncées en cet ordre: le Dauphiné, le duché de Champaur, la principauté de Briançonnois, le marquisat de Cefane, les comtez de Vienne, d'Albon, de Graisivodan, d'Ambrunois & de Gapençois; les baronnies de la Tour, de Valbonne de Faucigny, de Meüillon & de Montalban: il ne retint à sa disposition que les terres qu'il avoit dans la Pouille, & dans l'Auvergne, avec deux mille livres de rente, qu'il prenoit sur le trésor du roi; Il se reserva de plus dix mille livres de rente perpetuelle, désignant les châteaux & terres sur lesquelles cette rente seroit assignée, avec faculté d'en disposer à sa volonté: il fut stipulé que celui des enfans de France qui auroit les états par lui cedés, & ses successeurs au Dauphiné, porteroit le nom de *dauphin de Viennois*, & les armes de Dauphiné, écartelées avec celles de France. Il chargea aussi le dauphin son successeur du paiement de toutes les dettes, & de celles de ses prédécesseurs, jusqu'au 23. février précédent ce traité; & demanda vingt-cinq mille florins de Florence, pour les dettes qui se trouveroient à sa mort, avoir été contractées par lui depuis ce traité: Le roi de son côté lui assura outre cela, six vingt mille florins d'or de Florence, payables en trois termes d'un an à l'autre, & dix mille livres de pension viagere. On convint encore que si Humbert avoit par la suite des enfans mâles, nez en legitime mariage, celui qu'il désignoit pour son successeur, leur succederoit s'ils mouroient sans enfans; & que s'il n'y avoit que des filles, fondit successeur en épouserait l'aînée, & auroit le Dauphiné en mariage. En consequence de ce traité, le roi par ses lettres données à Villiers-aux-Loges, le 7. juillet suivant, nomma des commissaires pour aller en son nom, recevoir le serment des baillys & chatelains, commis à la garde des places du dauphin; & par déclaration donnée à S. Colombe près Vienne, au même mois de juillet 1343. (d) le même roi expliqua quelques articles du précédent traité. Le procès verbal de la livraison de toutes les places du Dauphiné, à Philippe duc d'Orleans, fut commencé à Vienne le 29. juillet: tous les Seigneurs du pais jurerent l'observation du traité dans les jours suivans; & après que le tout eut été terminé le 18. août de la même année, le roi & le dauphin firent apposer leurs sceaux à ce procès verbal. Par lettres du 7. juin 1344. (e) Philippe duc d'Orleans au nom & comme lieutenant du roi, assigna au dauphin Humbert, sur diverses seigneuries, la rente de deux mille livres, qu'il avoit eue jusqu'alors sur le trésor du roi. Par autre acte du même jour la pension viagere de dix mille livres à lui promise, fut assignée sur d'autres terres; (f) & par un troisieme de même date, on lui assigna encore sur differens revenus la somme de cent mille florins, sçavoir quatre vingt mille restans à payer des six vingt mille promis par le traité, dix mille dûs pour l'arrerage d'une année de sa pension viagere, cinq mille pour dépenses faites par lui pour les affaires du roi, & cinq autres mille dont on lui fit present. (g) Ces trois actes passez à Avignon, en presence du pape Clement VI. furent suivis d'un nouveau traité, passé de même le 7. juin 1344. (h) pour le transport du Dauphiné, en faveur de Jean duc de Normandie, ou de l'un de ses enfans, à la place de Philippe duc d'Orleans, qui avoit été désigné par le premier traité; ce qui fut confirmé par deux bulles du pape, le 9. juillet & le 11. septembre suivans. (i) Jean de Châlon, seigneur d'Arloi, qui étoit le plus proche heritier du dauphin, par sa mere Beatrix de Viennois, tante de ce prince, avoit renoncé à tous ses droits, par acte du 26. mars précédent; sa mere en avoit fait autant le 10. avril suivant, & le dauphin les avoit dédommages, (l) Le pape clement VI. le constitua capitaine général de l'armée des Croisez contre les Turcs, par une bulle du 26. mai 1345. (m) & ce jour-là qui étoit la fête - Dieu, il reçût des mains de sa sainteté l'étendart, & les armes de cette dignité, avec la marque de

(a) Hist. de Dauph. l. 11. 446.

(b) Ibid. 578.

(c) Ibid. 452.

(d) Ibid. 460.

(e) Ibid. 485.

(f) Ibid. 487.

(g) Ibid. 489.

(h) Ibid. 490.

(i) Ibid. 497.

(l) Ibid. 493. 494. 495.

(m) Ibid. 511.

- commandant, qui étoit un crucifix; & il fit porter le tout solennellement devant lui, dans toutes les ruës d'Avignon, comme il est marqué dans le registre d'Humbert Pilati, l'un de ses secretares. (a) Il ajoûte que le 14. Juin suivant, le Dauphin étant encore à Avignon, ordonna que la premiere lettre de son nom, seroit écrite désormais par un un Y grec, de-là vient qu'il y a quelques actes où il est nommé *Ymbert*; mais la véritable prononciation prévalut. Prêt à mettre à la voile, étant dans une Ile proche de Marseille, il fit un acte le 2. septembre 1345. (b) pour regler la maniere dont il vouloit que ses états fussent gouvernez pendant son absence. Il arriva à Venise dans le même mois où le Doge André Dandolo, lui donna des lettres de noble Vénitien. (c) Cette croisade n'eut pas de succès: il n'y remporta qu'un petit avantage sur les infideles: on fit une treve avec eux; & étant de retour à Rhodes, il y fit un testament le 29. janvier 1347. suivant le stile romain, (d) ordonnant que son corps seroit revêtu de l'habit de l'ordre de saint Dominique, & qu'il seroit inhumé au monastere de Mont-Fleury: il y regla ce qui concernoit sa femme qui étoit avec lui, & après plusieurs legs, il instituoit son heritier en tous les biens dont il pouvoit disposer, ledit monastere des Dominicaines de Mont-Fleury. Il ne revenoit point en France, parce qu'il avoit fait vœu d'être trois ans avec les croisez: cependant sa femme mourut à Rhodes, & le pape Clement VI. lui écrivit dès le 15. mai de la même année (d) pour le consoler, lever son scrupule sur son vœu, & l'exhorter à se remarier au plutôt. Il mit bien-tôt à la voile, car le 27. mai il étoit déjà à Venise (e), & il arriva à Grenoble le 8. septembre suivant: s'étant ensuite rendu à Avignon pour y rendre compte au pape de son expedition, on lui proposa en décembre 1345. d'épouser *Blanche* de Savoye, sœur du comte *Amé VI.* les articles furent dressés quelques mois après; la négociation se rompit ensuite; on la renoua le 14. Juin 1348. mais elle fut encore rompuë. (f) Il étoit rentré dans ses états dès le mois de mars. (g) On pensa ensuite à lui donner pour femme *Jeanne* de Bourbon, fille ainée de *Pierre* duc de Bourbon, les pourparlers de cette alliance, s'étoient commencez à Villeneuve-lès-Avignon, dès le mois de janvier 1348. & le 24. juin de la même année, les procureurs des parties convinrent de tous les articles dans la ville de Lion, (h) les nocés devoient se faire le 1. août suivant: le duc en donna avis à sa fille, par une lettre du 22. juillet, (i) elle furent remises à cause de la peste au 8. septembre, puis par acte du 11. août, on convint que ce seroit pour la Toussaints: on prorogea encore jusqu'à la fête de S. André; mais le duc de Bourbon n'ayant pas accompli ce jour-là, ce qu'il avoit promis, le dauphin protesta par un acte passé à Romans le 1. décembre de cette année 1348. n'être plus tenu à executer le mariage dont on étoit convenu. (l) Il déclara le 20. fevrier suivant qu'il ne se marieroit jamais, & le 30. mars de cette année 1349. suivant le stile Delphinal (m) où l'année commençoit à Noël; il ceda entierement ses états, par une donation irrévocable qu'il en fit entre-vifs, à Charles, fils ainé de Jean duc de Normandie: il ne se reserva que les chateaux de Beauvoir, de la Balme, & de Quirieu, pour sa vie; la juridiction souveraine sur ses domestiques, quatre mille florins, estimez deux mille trois cent livres viennoises de rente à perpetuité, dont il attacha deux mille livres de rente au monastere qu'il vouloit faire bâtir près de son château de Beaufort; il y mit des Carmes, (n) de plus le roi lui assigna quatre mille florins d'or de rente perpetuelle, sur la sénéchaussée de Beaucaire; & cela au lieu & place de la rente de dix mille livres, qu'il s'étoit réservée à perpetuité par les précédens traitez. Enfin le roi lui donna encore autres dix mille livres de pension viagere, sur les sénéchaussées de Beaucaire & Rodès, & sur celle de Carcoflanne, s'il n'y avoit pas de revenu suffisant dans les deux premieres. On lui accorda encore pour payer ses dettes, les cent mille florins qui lui avoient été promis par le duc de Bourbon, pour la dote de sa fille, & que ce duc devoit compter au duc de Normandie, en lui donnant cette fille en mariage. Ce traité fut confirmé par E. Humbert, dans une assemblée solennelle, tenuë à Lion le 16. juillet 1349. (o) & il s'y d'essaisit & dévestit réellement, corporellement, & de fait, desditz Dalphiné... & de toutes ses autres terres... & en saisit & vestit réellement, corporellement, & de fait, ledit Charles Monsieur, fils ainé de Monsieur Jehan duc de Normandie, present & acceptant pour li & ses hoirs & successeurs... & en signe desdites saisine & dessaisine, bailla audit Charles, l'espée ancienne du Dalphiné, & la Banniere saint Georges, qui sont anciennes des Dalphins de Viennois, & un ceptre & un anel... En vertu de cette cession & donation, Philippe duc d'Orleans, oncle de Charles duc de Normandie, renonça par acte passé à Maubuisson-lès-Pontoise, au mois de septembre 1349. (p) aux droits qu'il avoit sur le Dauphiné, en vertu du premier acte de transport qui avoit été fait en sa faveur. Humbert dès le lendemain de sa cession prit l'habit de S. Dominique, & l'on voit que

(a) *Hist. de Dauph. t. 11. 623.*

(b) *ibidem 518.*

(c) *ibid. 526.*

(d) *ibid. 541.*

(d) *ibid. 554.*

(e) *ibidem 555.*

(f) *ibid. 569.*

(g) *ibid. 571.*

(h) *ibid. 576.*

(i) *ibid. 581.*

(l) *ibid. 582.*

(m) *ibid. 594.*

(n) *ibid.*

(o) *ibidem 601.*

(p) *ibid. 610.*

A dans la fondation, qu'il fit de l'Abbaye de S. Just en Royans, en faveur de Beatrix de Hongrie sa mere, par acte du 25. octobre 1349. (a) il ne s'y qualifie que *Frere Humbert ancien Dauphin de Viennois*. Le 1. décembre suivant, il assigna en la même qualité, y ajoutant celle de *Frere de l'Ordre des Precheurs* (b) trois mille florins d'or de rente annuelle, au couvent de cet ordre à Paris, sous les conditions que l'on peut voir dans cet acte qui ne fut point executé. Par ce même acte il choisissoit sa sepulture dans l'Eglise de ce monastere, près de la reine Clemence sa tante maternelle, & ordonnoit qu'on lui fit un tombeau, sur lequel feroit sa figure en habit de religieux de S. Dominique. On a vû ci-dessus qu'il fut ensuite patriarche d'Alexandrie, & archevêque de Reims, & qu'il mourut à Clermont en Auvergne, le 22. mai 1355. en sa quarante-troisième année.

(a) *Hist. du Dauph. t. 1. p. 615.*

(b) *Ibid. 613.*

Femme, MARIE des Baux, fille de *Bertrand des Baux*, comte de Montcayeux, (c) de Squillace & d'Andrie, & de *Beatrix d'Anjou-Sicile*, fut mariée à Naples dans le mois d'octobre 1332. Robert roi de Naples & de Sicile, son oncle maternel, avoit donné à Humbert, en consideration du futur mariage, mille onces d'or de revenu annuel & perpetuel, par acte du 26. juillet 1332. (d) le 11. novembre de la même année il donna à ces deux époux la jurisdiction superieure dans toutes les terres qui leur étoient échûes, & dans celles qu'ils acquereroient à l'avenir, ne s'y reservant que la souveraineté & le ressort. (e) Son mari l'établit regente de ses états, pendant un voyage qu'il alloit faire en Franche-comté, par acte du 16. juillet 1336. (f) depuis pendant le voyage qu'il fit à Paris en 1339. (g) Elle l'accompagna dans son expedition d'Outremer, & mourut à Rhodes en mars ou avril 1347. la nouvelle en vint à Grenoble le 1. mai de la même année. Son corps resta en dépôt dans une église de Rhodes: & son mari ordonna par son dernier testament du 21. mai 1355. qu'il en seroit transporté à Marseille, pour y être inhumé dans l'église des freres & sœurs mineurs,

(c) *Montescau- g. 90.*

(d) *ibid. 233.*

(e) *ibid. 240.*

(f) *ibid. 324.*

(g) *ibid. 386.*

C sous le vocable du bien-heureux Louis d'Anjou, & laissa une somme pour cela.

I. ANDRÉ dauphin, né à Naples le 5. septembre 1333. fut bâti le 7. comme on l'apprend du compte de Jean de Poncy, trésorier du dauphin son pere; (h) un mois après son pere & sa mere l'amenerent en Dauphiné. Il fut accordé par traité passé à Paris le 19. août 1335. (i) avec *Blanche d'Evreux*, fille de *Philippe* comte d'Evreux, & roi de Navarre par sa femme *Jeanne* de France: mais ce jeune dauphin mourut de maladie dans le mois d'octobre suivant. Cette date se justifie par un article du compte de Jean de Poncy, sus-mentionné, rendu le 18. juillet 1336. où il employe parmi les dépenses du mois d'octobre 1335. (l) la somme payée pour le cercueil & les obseques du jeune dauphin André. De plus dans les états de la maison du dauphin & de celle de la dauphine, dressés en 1336. (m) il n'y est plus fait mention de leur fils, preuve certaine qu'il n'existoit plus. C'est donc par erreur, que lorsque par ordre du parlement de Grenoble, on rétablit en 1583. le tombeau de cet enfant dans le chœur de l'église des Dominicains de Grenoble, l'on y marqua le jour de sa mort au 21. juillet 1338. Plusieurs ont écrit que le jeune dauphin André tomba d'une fenêtre, d'entre les bras de sa nourrice, & qu'il fut noyé dans la riviere d'Isere; mais on a tout lieu de croire qu'il mourut de maladie, quand on lit dans le compte cité ci-dessus, que le trésorier a payé le 3. octobre 1335. vingt-cinq florins de la part de la dauphine, pour la cire d'un vœu fait par elle à S. Jean: c'étoit vrai-semblablement pour son fils qui étoit malade alors, puisque le 5. du même mois il fut donné à cette princesse vingt florins pour un électuaire fait pour le jeune André: après quoi il n'est plus fait mention de lui que pour ses obseques.

(h) *ibid. 277.*

(i) *ibid. 300.*

(l) *ibid. 284.*

(m) *ibid. 293.*

E

Enfans naturels du dauphin Humbert II.

I. Amedée batard de Viennois est nommé en deux endroits du testament que son Pere fit à Rhodes le 29. Janvier 1347. où dans l'un il le substitue à Jean batard de feu son frere, pour le château de Bellegarde; & dans l'autre il lui legue deux cens florins d'or pour lui & ses hoirs. (n) Il le fit chevalier, & lui assigna en 1351 cent cinquante livres de rente annuelle & perpetuelle dans le pais d'Oisans, qui alors s'appelloit le pais d'Uisans. C'est de lui que descendent les seigneurs de Viennois, qui subsistent encore aujourd'hui, & qui portent les armes des dauphins brisez d'une barre: Chorier dit qu'Amedée épousa Coiffiere Alleman, fille de Jean Alleman, qui institua son héritier Jean de Viennois son petit fils.

(n) *ibid. 545. 546.*

II. Catherine fille naturelle d'Humbert dauphin, fut accordée par traité du 24. avril

(a) Hist. du
Daup. t. II. 329.

(b) *ibid.* 330.

(c) *ibidem.*

(d) *ibid.* 324.

(e) *ibidem* tom.
II. 319.

(f) Tom. II.
176. pag. 22.

(g) *ibid.* 226.

(h) *ibid.* 308.

(i) *ibid.* 546.

(l) *ibidem* 485.

1337. à Pierre de Lucinge, bâtard de Melinet de Lucinge, & le dauphin donna à sa A
fille & à ses futurs hoirs (a) la terre d'Avignonnet en Trieves, (petite contrée à quatre ou
cinq lieux au-dessus de Grenoble,) en haute, moyenne & basse justice, avec ses dé-
pendances, jusqu'à la valeur de deux cens florins d'or de rente. Le 30. decembre sui-
vant que l'on comptoit 1338. (l'année ayant commencé le jour de Noël en dauphiné,) elle
donna procuration à son futur époux pour prendre possession de ce château. (b) Cette
même terre ayant été cédée à Aynard de Clermont en 1340. le dauphin dédommagea
les nouveaux mariez, par un revenu équivalent, sur la terre & le château de saint
Michel dans le Faucigny, par acte du 29. mars 1341. (c) Pierre bâtard de Lucin-
ge signa en 1343. au nombre des damoiseaux le procès verbal touchant le transport
du Dauphiné.

111. N. . . . bâtarde qui étoit au monastere de Salettes, ainsi que le dauphin le marqua B
dans son testament du 29. janvier 1347. où il lui leguoit trente florins d'or de pension
viagere.

NOTA. L'on trouve encore dans l'histoire de Dauphiné, le nom de quelques bâtards
que l'on présume être nez de quelques-uns des dauphins ou de leurs freres, mais
rien n'a pu faire découvrir le nom de leur pere, en voici quatre qui étoient con-
temporains.

Guillaume bâtard de la Tour, seigneur de Furmeier (c'est une terre dans le Gapen-
çois) châtelain d'Avalon (c'est un château dans le Graisivodan) se trouve ainsi quali-
fié dans un compte qu'il rendit en 1336. de quelques dépenses qu'il avoit fait pour le
dauphin Humbert II. (d) Il signa au rang des chevaliers le procès verbal fait en
1343. touchant le transport du Dauphiné. On ne sçait si c'est lui à qui le même dau-
phin fit donation de la terre de Quirieu, dans la baronnie de la Tour du Pin. Le pré-
sident de Valbonnays le croit ainsi, (e) & dit que dans l'acte, qui ne se trouve point
parmi ses preuves, il est nommé Guillemet bâtard du dauphin Jean. Il prétend de C
plus que c'est le même dont il est parlé dans le testament de Jean, & dans celui d'Henry,
évêque de Metz. Il est vrai que ce dauphin, dans son second codicile du 24. fevrier
1318. parle de Guillaume bâtard, mais il le qualifie son frere. Nous avons parlé
de lui ci-dessus. (f) Quant au testament de l'évêque de Metz, fait le 17. mars 1328.

(g) L'on y trouve deux bâtards du nom de Guillaume. L'un bâtard du Mont, l'autre
bâtard de la Tour, chevalier. On présume que c'est encore celui-cy qui est nommé Guil-
laume bâtard, dit Pâques, chevalier, dans le jardin duquel à Quirieu, le dauphin
Humbert II. passa un acte le 11. août 1348. Ce bâtard de Pâques se trouve employé
avec un valet & un cheval, sur l'état de la maison du dauphin en 1336. (h)

Guillaume de Tarian, bâtard de Faucigny, qui se trouve couché sur l'état de la maison
de la dauphine en 1336. en qualité de son gentilhomme servant, pouvoit bien être né
de Hugues, Baron de Faucigny, frere du dauphin Jean. On en peut conjecturer D
autant de

Jean bâtard de Faucigny, seigneur de Reortier qui signa au nombre des damoiseaux,
le procès verbal de 1343. & à qui le dauphin Humbert legua en 1347. le château de
Reortier, (i) situé dans l'Ambrunois. Il falloit qu'il lui en eut accordé la jouissance
avant l'acte de 1343. où ce bâtard se qualifia seigneur de Reortier.

Jean de Viennois, religieux de S. Benoit, & abbé de Gorze au diocèse de Metz, qui
reconnut à Avignon le 28. decembre 1344. (l) (l'année ayant commencé le jour
de Noël) avoir reçu par emprunt du dauphin Humbert trois cens florins d'or, pour
amortir certaines rentes constituées par les abbez ses prédecesseurs, pouvoit bien être
aussi bâtard de quelque dauphin. Le président de Valbonnays dit qu'il peut être le même
que le moine de l'abbaye de Cluny Joannes Dalphini, qui fut témoin dans un acte du
14. de mars 1338.

E

A



De... à une tour
de... maçonnée
de sable, crenelée
de trois pièces,
avec un avant-mur
du côté senestre,
maçonné de même.

IV. BERLION de la Tour, second fils d'ALBERT I. du nom, seigneur de la Tour, fut seigneur de Vinay dans le comté de Vienne & d'Albon, & commença cette branche. Il fut témoin avec son frere Albert II. & le fils de celui-ci, dans un acte du dauphin Guigues - André le 1. octobre 1201. (a) & son frere confirmant à la Chartreuse de Portes l'an 1202. ce que Geraud de la Tour son ayeul, & Albert son pere, avoient donné à cette maison, dit que Berlion son frere approuve cette confirmation, qu'il fait aussi du consentement d'Albert son fils. (b) Odovert de Château-neuf se reconnut vassal de Berlion de la Tour en 1233. à cause de la terre d'Armieu, dont il lui fit hommage, sans préjudice de la fidélité qu'il devoit au dauphin, s'obligeant de payer trois cens sols à chaque mutation de seigneur. (c) Au mois de janvier 1236. il fit hommage au dauphin Guigues-André, de la terre de Vinay. Son sceau y paroît aux armes de la maison de la Tour, qui sont une tour avec son avant-mur. Il y a encore un acte de lui en faveur de Jacelme son frere l'an 1244. (d) Il fut assassiné vers la fin de 1249. ou au commencement de 1250. comme on l'apprend d'un acte du 22. février de cette année, (e) qui est une recufation du juge ordinaire, faite par Silvion de Clairieu, accusé d'avoir donné retraite dans son château aux assassins de Berlion de la Tour.

Femme N... dont le nom est ignoré.

BERLION II. qui suit.

V. BERLION de la Tour, seigneur de Vinay II. du nom, obtint avec Jacelme Viguier de Romans, (c'étoit son oncle) une sentence par laquelle Odovert de Château-neuf, fut obligé à se déclarer son vassal, & à reconnoître tenir de sa mouvance la terre d'Armieu: ce fut le mardi après la fête de S. Luc (22. octobre) 1252. (f) il testa en 1256. (g) mais il vivoit encore le mardi avant la fête de sainte Madeleine (17. juillet) 1257. qu'il fut témoin avec la principale noblesse du Dauphiné, à un acte du dauphin Guigues VII. du nom.

Femme N... dont le nom n'est pas connu.

D AYNARD I. du nom qui suit,

VI. AYNARD de la Tour, I. du nom, seigneur de Vinay, étant jeune lors de la mort de son pere, eut en 1258. Chabert de Murinais pour curateur. (h) Il étoit en âge de jouir de ses biens au mois de juin 1260. (i) & étoit qualifié *Damoiseau*, lorsque moyennant la somme de trois mille cinq cens sols Viennois, qu'il reçut d'Albert de la Tour, il reconnut tenir de lui en fief la portion de la terre de la Tour-du-Pin, qu'il avoit eue de la succession de son pere, sous la reserve toutefois de l'hommage qu'il devoit au dauphin. Guillaume de Saint Ivers lui rendit hommage le dimanche fête de S. Jean-Baptiste (24. Juin) 1274. de ce qu'il tenoit de lui en la terre de Nerpol du chef d'Humbert son frere, (l) il n'avoit encore que le titre de *Damoiseau*, lorsqu'il fit donation de tous ses biens à Henri de la Tour son fils, ne s'en reservant que l'usufruit le 18. juillet 1279. S'étant rendu caution du dauphin Jean, qui étoit encore sous la tutelle de Beatrix de Savoye sa mere, pour une somme de cinq cens livres Viennoises envers le seigneur de Montluel, Beatrix lui en donna des lettres d'indemnité, le samedi après Pâques (27. avril) 1280. (m) Il signa comme témoin avec deux autres damoiseaux & plusieurs chevaliers, à une transaction passée entre Humbert I. du nom dauphin, & Guillaume, archevêque de Vienne, le 12. août 1283. (n) de même qu'à celle passée le 15. décembre 1284. entre le même dauphin & ladite Beatrix de Savoye, pour lors mariée à Gaston de Foix. (o) Étant entré en contestation avec Aynard seigneur de Châteauneuf, touchant les châteaux de Vatilieu & d'Armieu, ils compromirent entre les mains d'Aymon, grand maître de l'ordre de S. Antoine, qui par sa sen-

Tome II.

(a) *Hist. de Dauph. Tom. 1. 183.*

(b) *Ibidem*

(c) *Ibid. 204.*

(d) *Ibid. 205.*
(e) *Ibid. 42.*

(f) *Ibid. 205.*

(g) *Ibidem.*

(h) *Ibid. 206.*

(i) *Ibidem.*

(l) *Ibid.*

(m) *Ibid. 207.*

(n) *Ibid. tom. 11. 26.*

(o) *Ibidem. 35. & 37.*

H

(a) *Hist. de Dauph. tom. 1. 207.*

tence du commencement de novembre 1284. (a) adjugea la terre d'Armieu à Aynard de la Tour, & celle de Vatilieu à Aynard de Châteauneuf, à la charge qu'il la tiendrait du seigneur de la Tour à titre de foi & hommage, & qu'il le suivrait dans ses guerres par tout le Viennois avec cinq hommes d'armes, à ses propres dépens. *Albert* de la Tour qui soucrivit comme témoin à cette sentence, pouvoit bien être frere du seigneur de Vinay. Enfin le dauphin *Humbert* & *Anne* sa femme, ayant assuré la succession de leurs états à *Jean* leur fils le 9. decembre 1289. ce qu'ils confirmèrent le 13. juillet 1292. Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, fut un des seigneurs auxquels il fut écrit, pour qu'ils eussent à appeler leurs sceaux à ces actes: (b) c'est le dernier acte où il soit fait mention de lui.

(b) *Ibidem tom. 2. 52. & 54.*

(c) *Histoire de Bresse & de Bugy, part. III. p. 219.*

Femme, *AGNES* de Villars, est ainsi nommée dans l'acte de son mari & d'elle, du 18. juillet 1279. On voit dans *Guichenon* (c) qu'elle étoit seconde fille d'*Etienne* II. du nom, sire de Thoire & de Villars, & de *Beatrix* de Faucigny.

HENRY qui suit.

(d) *Hist. de dauph. tom. 1. 206.*

(e) *Ibidem 207.*

(f) *Ibidem 202.*

(g) *Ibidem.*

(h) *ibid. 209.*

(i) *Ibidem.*

(l) *ibidem.*

VII. HENRY de la Tour, seigneur de Vinay, d'Armieu, de Nerpol, & en partie de la Tour-du-Pin, & de Murinays, étoit émancipé & prêt à se marier lorsque son pere & sa mere lui firent donation de ces seigneuries, avec celle de Vatilieu, le 18. juillet 1279. (d) Il fit hommage au dauphin *Humbert* pour la terre de Vinay, & en même tems au même dauphin, seigneur de la Tour-du-Pin, pour la portion qu'il avoit en cette terre, le 21. octobre 1301. (e) & le 18. avril 1307. il fut un des seigneurs du Dauphiné, qui reconnurent des premiers être vassaux de *Jean* fils du feu dauphin *Humbert*. (f) *Antoine* de Châteauneuf, commandeur de l'ordre de S. Antoine, reconnut par acte du 5. mars 1313. (g) devoir hommage à *Henry* de la Tour, pour la maison forte de Mont-leger, & pour tout ce qu'il possédoit dans la terre de Vatilieu. Le dauphin *Jean* ayant accordé divers privilèges aux habitans de la Tour-du-Pin, *Henry* de la Tour, qui comme seigneur en partie de cette terre avoit le même droit, les confirma, avec l'apposition de son sceau, par acte du 12. fevrier 1315. (h) Il acquit le 17. juin 1320. (i) d'*Hugues* de Bressieu, damoiseau, quelques hommes taillables à misericorde, appelez les *Meyers de Seyffieu*; & le 24. fevrier 1322. (l) les limites furent reglez entre lui & *Odobert* de Châteauneuf. *Hugonet* de la Tour, fils d'*Henry* intervint à cet acte.

Femme *BEATRIX* des Baux, fille de feu *N...* des Baux seigneur de Mayrances, & d'*Alix* sa femme, fut mariée après le 18. juillet 1279.

1. HUGUES qui suit.

(m) *ibid. 209.*

(n) *ibid. 210. 211.*

(o) *Ibidem 211.*

VIII. HUGUES de la Tour, seigneur de Vinay, &c. paroît avec le surnom de *Turpin* en plusieurs actes, par abbréviation de celui de la Tour-du-Pin. Il fit le 16. decembre 1325. (m) au dauphin *Guigues*, le même hommage que son pere avoit fait au dauphin *Humbert* I. L'année suivante il suivit ce prince dans une guerre qu'il eut à soutenir contre le comte de Savoye & ses alliez; & *Guigues* lui confia le 27. juin 1327. la garde du chateau de Gourdans en Bresse, pris sur *Hugues* de Geneve, & mis en sequestre jusqu'à la fête de S. Michel prochaine. (n) Le 19. octobre 1329. après avoir déclaré qu'il tenoit en franc-alleu les terres d'Armieu de Nerpol, de Vatilieu, & partie de celle de Murinays, il les assujétit volontairement à *Aymar* de Poitiers, comte de Valentinois, de qui il en reçut aussi-tôt l'investiture, sous la réserve de l'hommage personnel dû au dauphin *Guigues*, & à *Humbert* son frere, & le comte lui promit en recompense deux mille cinq cens livres tournois, le tournois d'argent estimé vingt-deux deniers. (o) Il vivoit encore le 13. mars 1333. que *Ponce* de Nerpol, seigneur de Charmes, se déclara son homme lige lui & ses successeurs.

Femme, *AYMARE* de Tournon, fille aînée de *Guy* seigneur de Tournon, & d'*Alix* de la Roche-en-Renier, au rapport de *Guichenon*, *histoire de Bresse, partie 111. pag. 117.* & de le *Laboureur, mazuves de l'Isle-barbe, tome 11. pag. 600.*

1. AYNARD de la Tour II. du nom, seigneur de Vinay, qui suit.

2. HUGUETTE de la Tour-Vinay, mariée à *Henry* Berenger, seigneur de Sassenage, elle en eut deux fils *François* & *Aymar*, dont il sera parlé ci-après.

(p) *Ibidem 212.*

(q) Dans l'ordre de S. Jean de

IX. AYNARD de la Tour, II. du nom, seigneur de Vinay, &c. Après son pere, rendit au dauphin *Humbert* II. le 31. mars 1334. (p) l'hommage que son pere & son ayeul avoient rendus aux autres dauphins pour la terre de Vinay, & pour sa portion de celle de la Tour; venerable homme frere *Aynard* de la Tour, commandeur de Marseille, (*Præceptor Massiliensis* (q)), fut témoin à cet acte, qui fut fait au chateau de la Balme.

- 1 Le 31. juillet 1339. Il y eut une sentence renduë par le dauphin, entre Aynard, seigneur de Vinay, & Odobert, seigneur de Château-neuf, pour les limites de leurs terres, (a) & ce prince exigea d'eux qu'ils feroient jurer l'observation de son jugement, à tous leurs freres & parens du nom & armes de leur maison. Leur querelle se reveilla durant que le dauphin étoit à son voyage d'outremer : ces seigneurs, malgré ce qui leur étoit défendu dans la sentence, éleverent des forts sur leurs terres : ils se préparoient à vuidier leurs differens par les armes, lorsque Henri de Villars, archevêque de Lion, Lieutenant général du dauphin, & commandant dans le pais durant son absence, leur défendit par ordonnance du mois de septembre 1346. de passer outre, avec ordre d'abattre ces forts : (b) Le seigneur de Château-neuf offrit par acte du 30. avril 1347. de compromettre leur querelle au jugement d'arbitres (c), ce qui fut accepté par le seigneur de Vinay : mais celui-ci toujours animé, fit tant de violences par la fuite, & cela dans le tems même que le dauphin Charles étoit à Romans; que ce prince en étant indigné, fit saisir & mettre sous sa main les terres de Vinay, de Vatilieu & de Quinsonas, par lettres du 17. octobre 1349. (d) Enfin ils promirent tous deux le 16. juin 1350. de se rapporter entièrement de toutes leurs querelles, au jugement du dauphin Charles. Ils tinrent parole, & depuis il n'est plus fait mention de leurs differens. Aynard rendit à Aymard de Poitiers, comte de Valentinois, hommage de ses terres d'Armieu & de Vatilieu, le 19. avril 1354. (e) ainsi qu'avoit fait Hugues son pere, au grand pere de ce comte : & comme ni l'un ni l'autre n'avoient rien touché des deux mille cinq cens livres, promises lors de l'hommage de 1329. le comte s'obligea de lui en payer trois mille. Aynard de la Tour sire de Vinay s'étoit rendu au siege d'Angely, pour y servir le roi Jean, & il y avoit fait montre, de lui chevalier Banneret, avec deux autres chevaliers Bannerets, douze chevaliers Bacheliers, & cent quatre vingt deux écuyers en sa compagnie le 24. août 1351. (f) les deux chevaliers Bannerets de sa compagnie, étoient Guillaume de Vinay, & Pierre le bastard de Vinay : Deux des chevaliers Bacheliers, étoient Pierre de Vinay, & Palis bastard de la Tour. Il fit montre encore en 1355. Il y a des quittances de lui pour ses gages à l'armée, du 28. juillet 1356. & 7. mars 1357. Le regent du royaume le retint en sa compagnie, lui chevalier Banneret, deux chevaliers, vingt-trois écuyers & un archer à cheval de sa compagnie, depuis le 5. novembre 1359. jusqu'au 5. decembre. Il y a encore une montre de lui en 1360. & des quittances, où il se qualifie chevalier, conseiller du roi, données à Paris les 8. decembre 1364 & 13. janvier 1367. enfin une dattée de Lion le 27. juin 1370. (g) son sceau qui se voit en plusieurs de ces quittances, est une tour avec son avant-mur crenelé, cimier un bonnet avec une houppie ou aigrette de palmier entre deux cornes. L'empereur Charles IV. lui avoit donné le droit d'établir un peage dans la terre de Vinay, & ce en consideration des services qu'il en avoit reçus, par lettres données à Méts l'an 1357. dont le *vidimus* du juge de Vienne & de Valence, est du mois de juillet 1359. (h). Il testa le 24. fevrier 1370. & mourut avant le 17. septembre 1371.

Femme ARTAUDE de Bressieu, dame d'Ay, seconde fille d'Aymar de Bressieu, & de Beatrix de Roussillon, au raport de le Laboureur. *Mazures de l'isle Barbe*, tom. 11. 535.

1. ANTOINE de la Tour, seigneur de Vinay, qui suit.
2. HUGUES de la Tour, dit Turpin, chevalier Banneret, se trouva en cette qualité à l'assemblée des états du dauphiné, convoquée à Vienne par Enguerrand de Heudin, gouverneur de la province, le 5. mars 1388. (i) y aiant été conclu de lever des troupes pour la défense du pais contre les incursions des Anglois, & que chacun y contribueroit; on y élit des députez de chaque corps pour regler ce que chacun d'eux devoit supporter de cette contribution. Messire Turpin de Vinay, fut nommé pour les chevaliers Bannerets, c'est-à-dire, pour la noblesse du premier rang. Le roi Charles VI. dauphin de Viennois, lui avoit accordé par lettres du 29. octobre 1383. l'établissement d'une foire à Monseureux: il est nommé dans ces lettres, Turpin de Vinay, chevalier seigneur d'Illins & de Monseureux. (l) Il avoit fait hommage de la terre d'Illins au dauphin (m) le 27. janvier 1375. & testa sous le nom d'Hugues de la Tour, nommé vulgairement Turpin de Vinay, le 7. septembre 1393; il y nomme son pere, sa mere & son épouse, élit sa sepulture au prieuré de Beaulieu dans la dépendance de Vinay, institué son frere Antoine pour son heritier, & lui substitué en cas de mort sans enfans, François de Sassenage son cousin, & à celui-ci les enfans mâles de feu son frere Aymar de Sassenage, & au défaut de la posterité masculine de

Jerusalem, les Commandeurs sont souvent appelés *Præceptores*. (a) *Hist. de dauph.* t. 1. 213.

(b) *Ibid.* 214.

(c) *Ibidem.*

(d) *Ibid.* 215.

(e) *Ibidem.*

(f) *Ibid.* 216.

(g) *Ibid.* 216. 217.

(h) *Ibid.* 117.

(i) *Ibid.* 218.

(l) Justel preuves de l'hist. de la maison d'Auvergne pag. 202. (m) *Valonays*. Tom. 1. 220.



Ecartelé, au premier & 4. losangé d'or & de gueules, qui est de Craon au 2. & 3. d'or au lion de sable qui est Flandres.

A

XV.

B

JEAN DE CRAON, archevêque de Reims, duc & pair de France, avoit été chanoine de l'église de Paris, & étoit évêque du Mans, lorsqu'il fut élu à Reims avant le 12. décembre 1355. Le pape Innocent VI. confirma cette élection l'année suivante. Après la funeste bataille de Poitiers, l'assemblée des états du royaume ayant été convoquée à Paris au mois d'octobre 1356. l'archevêque de Reims s'y trouva, & y porta la parole pour le clergé; mais étant devenu suspect, à cause qu'il étoit parent du roi d'Angleterre, il remit le gouvernement de la ville de Reims aux échevins: il renonça en même tems à son office de capitaine du pais, & ayant mis Gaucher de Chatillon à sa place, il se retira à Mouzon. Quelque temps après les Anglois prirent le chateau de Roucy & en emmenerent le seigneur prisonnier: il étoit parent de l'archevêque de Reims, qui pour le vanger, implora le secours de divers seigneurs; se

C

présenta devant la place, & après vingt-huit jours de siège, força la garnison d'en sortir l'an 1359. Edouard roi d'Angleterre, piqué de cet événement, vint en personne assiéger la ville de Reims le 14. décembre de la même année: mais l'archevêque qui s'y étoit jetté, la défendit si vigoureusement avec les habitans, qu'il obligea ce prince à lever le siège le 11. janvier suivant. L'archevêque de Reims se qualifiant *premier pair* de France, présenta requête au parlement de Paris contre les bourgeois de sa ville, se plaignant que durant ces troubles, & pendant qu'il avoit été occupé à visiter le diocèse de Laon, ils avoient fait diverses choses tendantes à le dépouiller de son autorité temporelle, surquoi il fut prononcé par arrêt contradictoire rendu l'an 1360. que la garde de la ville n'appartenoit pas au seul archevêque, mais bien la possession du chateau de la Porte, dite de *Mars*, avec le droit d'entrer dans la ville ou d'en sortir quand il jugeroit à propos; l'on nomma des commissaires pour examiner plus particulièrement le droit des parties. Le parlement rendit un autre arrêt le 8. avril 1363. par

D

lequel l'autorité absolue que l'archevêque prétendoit avoir sur sa ville métropolitaine, fut restreinte, le roi se réservant le droit de la fortifier, ou faire fortifier selon qu'il le jugeroit à propos. (a) L'archevêque Jean de Craon fut envoyé avec le maréchal Boucicault en Bretagne, par lettres du 12. avril 1363. pour traiter de la paix entre Jean de Montfort II. du nom, & la veuve & enfans de Charles de Blois. Il sacra dans Reims le roi Charles V. & la reine Jeanne de Bourbon sa femme, le 19. mai 1364. se trouva à l'assemblée des grands du royaume, tenue à Paris en 1365. (b) & fut présent à la transaction entre le roi Charles V. & Philippe de France, duc d'Orléans son oncle, au sujet de l'appanage de celui-ci, laquelle fut passée à Paris en janvier 1366. Il fut aussi l'un des pairs qui assistèrent au lit de justice, contre Edouard prince de Galles, duc de Guienne, en mai 1369. & batifà à Paris l'an 1373. Louis duc d'Orléans, second fils du roi Charles V. qui le nomma le premier des conseillers qu'il destinoit à son fils le dauphin, en cas qu'il ne fut pas parvenu à l'âge de majorité, lorsqu'il monteroit sur le trône: mais l'archevêque mourut à Paris le dimanche des Rameaux 26. mars 1373. vieux stile, & y fut enterré dans l'église des cordeliers. Les registres du parlement portent qu'après Pâques 1374. la compagnie alla aux obseques de l'archevêque de Reims.

E

Il étoit fils d'AMAURY III. du nom, seigneur de Craon, & de *Beatrix* de Roucy sa seconde femme. Leurs ancêtres & posterité sont rapportez dans notre histoire des grands pannetiers de France.

(a) Marlot; h. j. R. m. tom. 11. p. 648. & 649.

(b) Du Tillet; traité des grands officiers.



D'or à la fasce
d'azur.

A

XVI.

B

LOUIS THESART, archevêque de Reims, duc & pair de France, d'une noble famille de Normandie, avoit été official & grand vicaire de Reims, sous le pontificat de Jean de Vienne; puis archidiacre de cette église. Il étoit conseiller du roi, & évêque de Bayeux depuis l'an 1361. lorsqu'il fut proposé au pape par le roi Charles V. pour l'archevêché de Reims, & même ce prince manda aux bourgeois de cette ville d'écrire de leur côté au S. Pere pour demander ce prélat. Il ne prit possession qu'au mois de mars 1374. Il avoit assisté avec les autres pairs au lit de justice tenu le 26. mai précédent par le roi Charles V. pour publier au parlement de paris son edit, touchant la majorité des rois à l'âge de quatorze ans. Le même roi par ses lettres données à Melun au mois d'octobre suivant, le nomma un des conseillers de la reine sa femme durant sa regence, en cas qu'il mourut avant que son fils fut majeur: mais cet archevêque décéda le 12. octobre 1375. & fut enterré dans sa metropole.

GENEALOGIE
DE
THESART.

I. ROBERT Thesart fit, avec son fils *Flugues*, donation de quelques heritages au prieuré de S. Vigor de Bayeux l'an 1140.

II. HUGUES Thesart, seigneur des Essars, dans la paroisse de la Bazoque, sergenterie de Briquesart, vicomté de Bayeux. Ce fief a subsisté dans sa posterité, & quelques-uns de ses descendants se sont qualifiés seigneurs de la Bazoque. Il fut pere de

III. HUGUES Thesart II. du nom, de qui naquit

IV. GUILLAUME Thesart, chevalier en 1273. & 1274. pere de

V. GUILLAUME Thesart II. du nom.

VI. ROBIN Thesart, seigneur des Essars, étoit qualifié écuyer en 1309. & 1332.

Femme ROBINE de Villiers, fille de *Sauvage* de Villiers, seigneur du Hommet, Sergenterie del'élection de S. Lo.

1. PIERRE Thesart, qui suit

2. LOUIS Thesart, archevêque de Reims, qui a donné lieu à cet article.

3. *Thomasé* Thesart, abbessé de S. Pierre de Reims, en consideration de laquelle son frere l'archevêque fit du bien à ce monastere. Elle mourut l'an 1397.

VII. PIERRE Thesart, seigneur des Essars, mentionné avec sa mere dans un titre de l'an 1334. se trouve employé avec deux écuyers du Costentin, dans la bataille du maréchal de Briquebec, au compte de Barthelemi du Drac, trésorier des guerres de l'Ost de Bouvines, fini le 27. septembre 1340. & des Etablies, jusqu'au 10. septembre 1341. (a)

(a) Cabinet de
M. Clairambault.

Femme ISABEL de Silly, dont naquit

VIII. HEBERT Thesart, seigneur des Essars, eut en don des habitans de Caën cinq cens livres sur les aydes, en consideration de son oncle l'évêque de Bayeux, pour subvenir à la rançon de ce prélat, qui avoit été pris prisonnier à S. Sauveur-le-vicomte; ce qui fut confirmé par le roi Charles V. Il servoit avec deux archers de sa compagnie, sous le gouvernement de Guillaume du Merle, capitaine général ès bailliages de Caën & de Costentin, comme on l'apprend de sa quittance originale, pour ses gages, en datte du 15. janvier 1364. (b) Son scel en cire rouge, est chargé d'une fasce avec une rose au premier canton. Il obtint une remission qui se trouve au registre des Chartres (c) des années 1377. & 1378. se trouve employé en qualité de chevalier, avec cinq écuyers de sa compagnie, dans le compte de Jean Flamenc, cleric des arbalétriers du roi, du 12. mai 1377. jusqu'au 1. juin 1378. & dans le premier compte de Guillaume d'Enfernet, trésorier des guerres, du 1. mars 1380. au dernier février 1381. Il avoit été reçu à Thorigny, en qualité de chevalier, avec sept écuyers de sa compagnie, le 13. mars 1380. en fit

(b) *Ibidem*

(c) cotté cxi.

D

E

A montre à Carentan le 1. juin 1381. & donna quittance sur leurs gages le 26. août suivant. Il servoit encore avec cinq écuyers de sa compagnie, sous Hervé de Mauny, sire de Thorigny, suivant le second compte du même trésorier, du 1. mars 1381. au même jour 1382. & avec quatre écuyers reçûs à S. Sauveur le 1. juillet, & à Bourbourg le 16. septembre 1382. ainsi qu'on l'apprend du troisième compte du même trésorier pour cette année. C'est peut-être lui que l'on trouve nommé *Hebert* Thefart, chevalier, à qui le roi fit don de la terre de Carlelet, mentionné au registre des chartes des années 1394. & 1395. cote 147.

Femme GIRETTE ou PERETTE de Dampierre, de la sergenterie de Torigny, élection de S. Lo.

B 1. HERVIEU Thefart, se trouve avec le nom d'*Hervé*, l'un des écuyers de la revûe de Guillaume, baron des Biars, chevalier Banneret, qui fit montre au Mont S. Michel l'an 1421. On trouve peu après un *Henry* Thefart, l'un des écuyers de la revûe de Jean des Wis, écuyer, qui fut faite au même lieu le 7. Juin 1424. & dans la liste des 119. gentilshommes qui garderent le Mont S. Michel, avec le seigneur d'Estouteville contre les Anglois, laquelle liste fut mise devant l'Autel de S. Sauveur, dans l'église de cette abbaye en 1427. Voyez l'histoire d'Harcourt, tom. IV. p. 2046.

2. LOUIS Thefart qui suit.

3. RENIER Thefart, curé de S. Amand de Torigny.

4. ROBERT Thefart, l'un des écuyers de la compagnie de Gerard d'Auni, qui fit montre à Bourg-des-Dieux, le 1. mai 1393. pouvoit être frere des précédens.

IX. LOUIS Thefart, seigneur des Essars, partagea avec sa mere & son frere Renier. C'est peut-être lui que l'on trouve designé *L. Tefart* parmi les 119. gentilshommes qui défendirent le Mont S. Michel en 1427.

Femme, CLEMENCE de Folligny, fille de *Jacques* de Folligny, chevalier seigneur de Folligny, dans la sergenterie de Sabot, élection de Coutances, & du Quefnay dans la même élection, sergenterie de Maufras.

C 1. HEBERT Thefart, II. du nom, qui suit.

2. RICHARD Thefart, écuyer.

Femme, MARIE de Quierville, qui se maria à *Raoul* Eligan, écuyer, natif du pais de Normandie, fils d'un Anglois & d'une demoiselle du pais du Maine. Il mourut dans le parti des Anglois, à la défense de la ville de Bayeux en 1450. & sa veuve ayant prêté serment de fidelité au roi Charles VII. aussi-bien que ses enfans du premier & du second lit, obtint pour elle & pour eux des lettres de rétablissement dans la jouissance de leurs biens, données à Tours, le 5. decembre 1450. registrées à Bayeux le 12 janvier suivant. L'original est au cabinet de M. Clairambault.

3. RICHARD Thefart, II. du nom, seigneur des Granges, vicomte de Rouen. (*Histoire d'Harcourt* tome 11. pag. 1528.) Il étoit l'un des gentilshommes de l'hôtel du roi, es années 1472. 1473. & 1474.

Femme CATHERINE de Mannoy, suivant la Roque, que d'autres écrivent de Mauny, dame de Dampierre, & de S. Agnan-de-Malherbe, dans la sergenterie d'Evreux, generalité de Caën, d'elle naquit.

MARIE Thefart, mariée 1. à *Nicolas* de Silly, 2. à *Jean* de Longaunay, seigneur Damigny. Elle eut des enfans de l'un & de l'autre; & le 17. juillet 1505. elle laissa à ceux de son premier lit tout le droit qu'elle avoit es seigneuries de sa mere.

X. HEBERT Thefart II. du nom, seigneur des Essars, dont il fit hommage au roi Charles VII. les 11. Juillet & 21. septembre 1450. & avec sa femme, pour la terre de Querville, le 5. decembre 1453. de même qu'au roi Louis XI. le 28. août 1462. Prouva sa noblesse avec *Jean* Thefart, seigneur de Montficquet (terre située dans la même sergenterie que les Essars,) devant Raymond Monfaut en 1463. la Roque dans la correction qu'il a placée tome 11. page 1528. le fait fils d'un autre *Hebert*, à qui il donne pour pere *Louis* Thefart, mais l'âge qu'avoit son fils Louis II. du nom, en 1489. fait voir la chose fort peu vrai semblable.

Femme JEANNE, dame de Querville; en la sergenterie de Tournebu, élection de Falaise.

E 1. LOUIS Thefart II. du nom qui suit.

2. JACQUES Thefart, seigneur de Dampierre, pouvoit être fils d'*Hebert* II.

du nom; il avoit 50. ans lorsqu'il déposa dans une information en 1489. Il A
avoit prouvé sa noblesse sous le regne du roi Louis XI. Il se trouve un Chrif-
tophe qualifié fils naturel de Jacques, qui fut pere de Mathieu, dont les enfans,
Rolland, Guillaume, Gabriel & Jean Thefart, furent déclarés issus de bâtardise,
le 3. mars 1599. (a).

(a) Recherche
de Roiffi.

XI. LOUIS Thefart II. du nom, seigneur des Essars, & de Querville, avoit 55.
ans lorsqu'il déposa dans une information en 1489. & ne vivoit plus en 1497.

Femme MARGUERITE de Vassy, dame des Moustiers, de Croffy, Berchon
& Moulins, que la Roque (b) qualifie sœur & heritiere en ligne maternelle de
Jean Martel, étoit veuve, ainsi que le porte l'Echiquier de Normandie, en
1497. (c) & vivoit encore en 1517.

(b) Hist. d'Har-
court t. 13. pag.
2530.

(c) Ibidem. t.
3. p. 872.

1. ROLLAND, Thefart, qui suit.

2. HEBERT Thefart, seigneur de Querville, vivant en 1517. B

XII. ROLLAND Thefart, seigneur des Essars, partagea avec sa mere & son frere
en 1517.

Femme, JEANNE du Plessis, dame de S. Vast en basse Normandie, sœur
de Charles du Plessis, chevalier, fut mariée en 1512.

1. RENE' Thefart, qui suit.

2. ROBERT Thefart, seigneur des Moulins.

3. MARIN Thefart.

XIII. RENE' Thefart, seigneur des Essars, se trouve nommé fils de Rolland, dans
un acte des assises de Torigny en 1535. Il fit preuve de sa noblesse en 1540. de-
puis Robert pere de Hugues.

Femme, HELENE de Hellenvilliers, dont naquit.

XIV. FRANCOIS Thefart, seigneurs des Essars.

Femme JEANNE de Monchy, veuve de Robert, seigneur du Pont Bellenger, C
fille de Jean de Monchy, seigneur de Senarpont, & de Claude de Longueval.
Elle se remaria à Paul de Briqueville, Seigneur de Colombieres.

1. JACQUES Thefart, qui suit.

2. LOUIS Thefart, qui demouroit à Fourneaux près de Caën, & qui se trouve
dans un état des gentilshommes de l'élection de Bayeux, en 1576.

3. 4. JEAN & HEBERT Thefart, desquels leur aîné herita.

XV. JACQUES Thefart II. du nom, Seigneur des Essars & de Lasson, Baron de
Tournebu par acquisition, porta d'abord le titre de seigneur de Pontchevron, il
étoit enseigne de la compagnie de M. d'Aubigny en 1554. & de celle du comte
d'Eu en 1561. commanda les troupes du comte de Lenos, suivit le parti de Louis
de Bourbon prince de Condé, & mourut âgé de 74. ans en 1595.

I. Femme RENE'E de Montaigu, fille de François de Montaigu, de Sevilley,
du Mesnil-au-mont, &c. & d'Isabeau de la Motte-fougé.

JACQUES Thefart, qui suit.

II. Femme FRANCOISE d'Harcourt, dame d'Asnebec, veuve d'André
seigneur du Pont Bellenger, fille de Jean d'Harcourt, seigneur de Fontaine-le-
Henry, & de Jeanne de S. Germain, Baronne d'Asnebec, de Rannes & de Briouze;
elle & son mari plaidoient le 12. decembre 1575. contre Catherine du Pont Bel-
lenger, fille de cette dame, femme de François d'Orglandes, seigneur de Pretot.

III. Femme FRANCOISE de Monchy, veuve de Nicolas aux Epau-
les, seigneur du Mont S. Marie; la genealogie de Monchy porte qu'elle étoit
sœur de Jeanne de Monchy, mere de Jacques Thefart, ainsi il fallut une dis-
pense pour contracter cette alliance, qui se fit le 18. novembre 1584. présent
Robert aux Epaulles, seigneur du Mont-sainte-Marie, marié alors avec Jeanne de
Bours, dame de Gennes-sur-Autie, &c.

FRANCOIS Thefart, seigneur de Crocy, étoit mineur en 1599. D

XVI. JACQUES Thefart III. du nom, seigneur des Essars, baron de Tournebu,
demeurant à la Bazoche, sergenterie de Torigny, dans l'élection de Bayeux, fut
reconnu avec son frere François lors mineur, être d'une ancienne noblesse, le
3. mars 1599. (d) Il est aussi qualifié souverain du pais de Vouestine; & gen-
tilhomme ordinaire de la chambre du roi; comparut comme cousin paternel,
dans l'acte de tutelle des enfans de feu Pierre de Bréauté, marquis de Hotot, &
de Marie de Fiesque sa veuve, fait au châtelet de Paris le 15. avril 1640.

(d) Recherche
de Roiffi.

Femme JEANNE de Magneville.

MARGUERITE Thefart, dame des Essars, & de Lasson, baronne de
Tournebu

- A Tournebu, &c. épousa *Frederic Rhingrave*, seigneur de Neuwilliers, puîné des princesses de Salmes, qui fut gouverneur de Maltrick, & qui mourut le 25. janvier 1673. laissant posterité.



De gueules au
pal de . . .
acosté d'un Lion
& d'un griffon
d'or.

B

XVII.

- RICHARD Picque, natif de Bourgogne, surnommé *de Besançon*, avoit été doyen de l'Eglise de Besançon; étoit du conseil du roi, & s'étoit si fort distingué dans l'assemblée des états du royaume en 1374. que le roi Charles VI. le fit élever à l'archevêché de Reims, dont il prit possession le 5. fevrier 1375. L'empereur Charles IV. étant venu à Paris avec son fils le roi des Romains, le roi Charles V. choisit l'archevêque de Reims pour officier dans sa chapelle la veille & le jour des Rois 1377. Les historiens (a) ont remarqué que dans un festin royal, ce prélat se mit à table le premier, ensuite l'empereur, puis le roi de France, & après lui le roi des Romains; au bout de la table étoient assis au même repas, les évêques de Bamberg, de Paris & de Beauvais. Il reçut ensuite l'empereur dans la ville de Reims, & assista au lit de justice de Charles V. pour le procès de Jean de Montfort, duc de Bretagne, le 9. decembre 1378. (b) Le même roi retira de lui la ville de Mouzon, donnée autrefois à S. Remy & à ses successeurs par le roi Clovis, avec le château de Beaumont en Argonne, & en échange il unit pour toujours la ville de Vesly sur aîne, du diocèse de Soissons avec ses dépendances, au duché-pairie de Reims; ainsi que le portent les lettres du roi pour cette union, données en l'hôtel de S. Paul à Paris le 7. fevrier 1379. (c) Fut l'un des pairs & grands du royaume, qui parurent au parlement, le mardi 2. octobre 1380. pour y déclarer que le roi Charles VI. quoiqu'âgé seulement de 12. ans, seroit incessamment sacré, & prendroit l'administration du royaume, & il le couronna dans Reims le dimanche de l'octave de la Toussaints 4. novembre 1380. (d) Après avoir assisté à diverses assemblées des pairs le 27. septembre 1381. le 2. mars 1386. & avoir reçu le roi à Reims en 1388. où se tint une grande assemblée, il mourut en cette ville le 6. de decembre 1389. suivant MM. de sainte Marthe. Marlot, dit d'après le Necrologe de Reims, le 7. septembre 1389. mais il se trompe, puisqu'il raporte son testament, conservé ès archives de l'église de Reims, lequel est datté du 22. septembre 1389. Il y fait quelques legs, à *Guy Picque*, & à *Etienne Picque*, chanoines de Reims ses freres, de même qu'à *N. . . .* de Besançon son neveu. Le roi nomma un commissaire de son conseil pour faire executer ce testament, & dans ses lettres il le qualifie *duc & pair de France*. Il fut enterré dans son église métropolitaine.

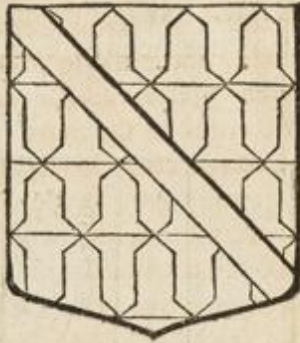
(a) Continuateur de Nangis.

(b) Ceremonial François tom. 2. p. 43. & regist. du parlement.

(c) Marlot hist. Rem. t. 2. 659.

(d) Marlot se trompe en disant le jour de la Toussaints 1380.

E



Vairé d'or &
de gueules, au
bâton d'azur po-
sé en bande.

XVIII.

FERRY CASSINEL, archevêque duc de Reims, pair de France, con-
seigneur de Galargues & de Monthus en Languedoc, puis seigneur de Sour-
villiers, de Marcouffis & de la Ronce, fut d'abord clerc & notaire du roi : en cette
qualité il reçut, des Lombards établis à Saint Laurent près de Chalon, à Pontailier,
S. Jean de Laîne & Auxonne, la somme de 700. florins de Florence, pour obtenir
la confirmation de leur privilèges ; & n'en ayant point tenu compte, le roi ordonna
par ses lettres adressées au chancelier de France, & à Nicolas Bracque, qu'ils eussent
à le faire payer de cette somme, qui fut prise sur sa succession après sa mort (a) Il avoit
encore le même titre le 20. janvier 1370. comme on l'apprend de l'ordonnance du
roi, pour le service de ses clercs, secretaires & notaires, parmi lesquels il se trouve
nommé *Ferricus Cassinelli*. (b) Il fut ensuite archidiacre du Vexin dans l'Eglise de Roien,
& étoit du conseil du roi, lorsqu'il fut fait évêque de Lodeve en 1384. d'où il fut
transféré à celui d'Auxerre. Il avoit ce dernier évêché, lorsqu'il échangea avec le roi
sa terre de Galargues, qui étoit son propre heritage, pour le Chatel maison forte de
Marcouffis, & la maison de la Ronce en la chatellenie de Montlhery, par acte du
9. fevrier 1386. (c) En cette même qualité d'évêque d'Auxerre, il lui fut intenté un
procès criminel au parlement de Paris, par Etienne de Mailly, avocat, demeurant
à Auxerre, & auparavant official d'Autun, qui avoit été mis dans les prisons de l'évê-
que : mais le parlement l'ayant fait élargir, ce prélat s'en étoit plaint en termes offen-
çans contre la chambre de la tournelle ; surquoi la cour procedant contre lui, il fut
lui en marquer son repentir, & la supplier de lui pardonner. La cour l'ayant fait retirer,
elle délibéra & prononça le 11. may 1387. qu'il ne seroit pas delivré, en tant que on
fait dessus dit, il l'avoit comme offensé, mais demeureroit au danger d'icelle, se réservant
d'en ordonner quand elle ordonneroit de plusieurs autres paroles dites contre elle, par ledit évê-
que, & de plusieurs autres cas touchant icelle, desquels ledit évêque estoit en la memoire de la
cour. Guillaume Cassinel frere de ce prélat, fut impliqué dans le procès : de maniere
que le parlement par arrêt du 22. Juin 1387. auquel l'évêque d'Auxerre étoit présent,
Guillaume fut ajourné à comparoître personnellement, sur peine de 100. marcs d'ar-
gent. L'affaire fut plaidée au parlement le 28. janvier suivant ; Etienne de Mailly exposa
dans ses griefs, que l'évêque l'avoit fait enlever violemment de la ville d'Auxerre, &
conduire à Regennes (c'est la maison de plaisance des évêques d'Auxerre) & que là,
Guillaume Cassinel lui avoit fait donner cruellement la gehenne, par deux de ses do-
mestiques, après avoir fait pendre l'un des compagnons de cet avocat : que la haine
du prélat contre lui, procedoit de ce qu'il avoit plaidé au siège d'Auxerre, pour de
bonnes gens qu'il avoit mis en cause injustement, & sur tout par ce qu'il avoit occupé
pour la publication d'un *excommunication*, que l'évêque de Lodeve requeroit contre
ledit évêque d'Auxerre : qu'enfin ayant trouvé le moyen de s'évader de Regennes, il
s'étoit pourvû en cour de Rome, séante à Avignon, & y avoit obtenu des lettres du
pape, qui l'exemptoient de la juridiction spirituelle de l'évêque d'Auxerre : après
cet exposé, il concluoit contre l'évêque en 8000. livres d'amende, & contre messire
Guillaume Cassinel à une amende honteuse, sans chaperon & à genoux, & à 4000. livres.
L'évêque se défendit en niant tout ce que Mailly avoit avancé, & l'accusa de divers
crimes, representant qu'il étoit son justiciable étant clerc non marié. Le procureur
du roi conclut contre l'évêque en 16000. livres d'amende, & contre Mailly à amende
honorable & profitable de 10000. livres ; & dit que l'évêque avoit conçu haine contre
maître Etienne, parce qu'il avoit été du conseil des appréhendez pour crime d'here-
sie, que l'évêque avoit delivrez pour argent. Le 30. janvier, Mailly se défendit de
tout ce que l'évêque avoit allegué contre lui, & avança encore qu'un des motifs de

(a) Tresor des
char. vol. 111. fo.
1969. Titre Bour-
gogne VI. acte 133.

(b) Hist. de la
chancellerie t. 1. p.
27.

(c) Registre de
la chambre de
comptes coté E.

la haine de ce prélat, c'étoit parce qu'il avoit demandé à son frere, maître Bertrand Cassinel, chanoine d'Auxerre, l'acte d'une prébende pour le curé de Festigny.

- A L'évêque repliqua, soutint tout ce qu'il avoit allegué, & qu'il y avoit eu lieu à la gehenne; le procès fut appointé: enfin le 18. mars 1387. le parlement mit au neant toutes les procédures faites à Auxerre, cour de Rome, Sens & ailleurs; ordonna la restitution des biens de maître Etienne; pria l'évêque qu'il l'eut en sa grace, enjoignit à cet avocat de faire honneur & révérence audit évêque, & qu'il pourroit exercer son office d'*advocation*. (a) Ferry Cassinel célébra la messe pontificalement à S. Denis le 2. de mai 1389. en la grande cérémonie que le roi Charles, VI. y fit pour donner l'ordre de chevalerie à Louis d'Anjou, roi de Sicile, & à Charles, comte du Maine frere de ce roi; (b) fut fait archevêque de Reims par le pape, à la sollicitation du roi qui étoit à Avignon, en novembre 1389. en prêta serment de fidélité entre les mains de ce prince le 29. janvier suivant, fit prendre possession par procureurs; mourut de poison à Nismes le 26. mai 1390. & fut enterré dans l'église cathedrale d'Auxerre, comme il l'avoit ordonné.

(a) *Regist. du parlement.*

(b) Le Laboureur. *hist. de Charles VI. t. 1. 169.*

I. JEAN Cassinel, de Luques en Italie, fut son trisayeul.

Femme, MARGUERITE, native de la ville de Luques:

1. BETHIN Cassinel, qui fuit.

2. SORNARD Cassinel, pere de *Constance*, qui épousa en France *Jean Guy*, chevalier, pere de *Robert Guy*, mari d'*Alix d'Auxy*, de laquelle il eut *Constance Guy* morte sans enfans.

- II. BETHIN Cassinel, habitué en France avec son frere *Sornard* dès 1291. étoit *mon noyer* du roi en 1297. de la monnoie de Toulouse en 1300. La même année il prend la qualité de pannetier du roi, & de maître de ses monnoies, dans une quittance qu'il donna de 14000. livres, pour acheter de l'or, (à Paris le jeudi après l'exaltation Sainte Croix: cette quittance scellée en cire noire, avec ses armes qui sont un *vair & une bande sur tout sceaux v. l. f. 405.*) le roi Philippe le Bel, (c) lui fit don, du moulin de Lunel, nommé le moulin neuf, qui avoit appartenu à Rouffelin, chevalier, ci-devant seigneur de Lunel en bas Languedoc; les lettres de ce don, sont du mois de decembre 1297. Il lui donna encore la châtellenie de Galargues au même pais; & il mourut à Paris le mercredi fête de S. Luc, (18. octobre) 1312. comme le porte son épitaphe, en l'abbaye de S. Pierre de Lagny, où il est qualifié, *chevalier du roi de France, originaire de Luques*: Ses heritiers & son frere furent assignez à la chambre des comptes de Paris à trois semaines après la Toussains de l'an 1321.

(c) *Nobilis Bethinus Caucaenelli monetarius noster.* Volume rouge à la chambre des comptes, contenant diverses chartes depuis l'an 1290 jusqu'en 1336.

D I. Femme JEANNE Garnier.

GUILLAUME Cassinel, I. du nom, qui fuit.

II. Femme WIERNE

1. JEAN Cassinel, seigneur de Galargues, institué heritier par son pere, confirmé par arrêt du vendredi après la S. Nicolas 1312. étant alors sous la tutelle de Wierne sa mere. Il acheta de Benoit de Hauterive la seigneurie de Château-neuf, près de Montpellier l'an 1351. servoit en qualité de chevalier bachelier, avec cinq écuyers de sa compagnie, sous le gouvernement du duc de Bourgogne, en la chevauchée que le roi faisoit en Flandres, pour le fait de Bourbourg; fut reçu à Châlons en Champagne le 28. juillet 1383. & reçut sur ses gages & ceux de ses compagnons 70. livres tournois; donna quittance à Guillaume d'Enfernet, tresorier des guerres, de 35. livres tournois, sur lesdits gages pour lui & lesdits cinq écuyers, le 25. août 1383. elle se trouve avec son scel en cire rouge, qui est un écusson. *Vairé, chargé d'une cotice, soutenu par une aigle*, dans le cabinet de M. Clairambault. (d) De lui naquit *Albert Cassinel*, seigneur de Galargues, mort sans posterité.

2. GUYOTE Cassinel.

III. GUILLAUME Cassinel, I. du nom, contesta le testament de son pere, fait en faveur du fils du second lit, prétendant que les biens dont il avoit disposé ayant été acquis du vivant de sa mere, ils devoient lui appartenir comme aîné, & aux droits de sa mere, suivant la coutume de Paris, où son pere avoit établi son domicile durant plusieurs années; mais le parlement par arrêt du vendredi après la S. Nicolas 1312. les adjugea, comme étant situez en pais de droit écrit, à son jeune frere, excepté la question de propriété qui lui fut réservée. Il mourut l'an 1340.

Femme N . . . dont le nom est ignoré.

(d) *Vol. 26. des titres scellez fol. 1869. voyez y aussi le vol. 10. des mai-sons des Rois. fol. 126. verso.*

1. FRANCOIS Cassinel, qui suit.

2. SIMON Cassinel, dit *Torcol*, mort sans lignée en 1369.

IV. FRANCOIS Cassinel, reprit le procès pour les biens de Languedoc, & y rentra après la mort d'*Albert* Cassinel son cousin. Le roi Jean lui ordonna le 4. mars 1355. 60. deniers d'or au mouton, pour les dépenses d'un voyage qu'il lui avoit fait faire, en qualité de sergent d'armes, es parties de Poitou & de Bretagne. En la même qualité de sergent d'armes du roi & de M. le regent, il se trouve employé dans le compte des dons faits par le roi, pour 29. royaux, par mandement de M. le regent, du 29. avril 1360. pour ses gages du 1. janvier 1357. au 9. septembre 1358. Il mourut l'an 1360. le vendredi 23. octobre, & fut enterré dans l'église du prieuré de sainte Catherine du Val-des-Ecoliers à Paris, suivant son épitaphe, qui s'y voyoit ci-devant, avec celle de *Guillaume* son fils, & leur tombeau.

Femme ALIPS les Champs, fille du seigneur de Grefille, & peut-être de Pomponne.

1. GUILLAUME Cassinel, II. du nom qui suit.

2. GUY Cassinel, religieux infirmier de S. Martin des Champs à Paris.

3. FERRY Cassinel, archevêque duc de Reims, qui a donné lieu à cet article.

4. BERTRAND Cassinel, chantre & chanoine de l'église d'Auxerre, mentionné ci-devant dans le procès que son frere soutenoit au parlement en 1387. Les registres du parlement font foi qu'en 1393. il étoit appellant d'une sentence de l'abbé de S. Pierre d'Auxerre, qui le condamnoit à rendre au curé de Fetigny certains fruits de sa prebende, & qu'il fut condamné à 60. livres d'amende, qu'il payait suivant le compte d'*Etienne* de la Charité, clerc-notaire, & secretaire du roi, commis à la recette des amendes & exploits de la cour de parlement, depuis le dernier février 1392. jusqu'au dernier août 1393. Il mourut le jour de S. Michel 1397.

5. JEAN Cassinel, chevalier de S. Jean de Jerusalem.

6. BIOTE Cassinel, mariée à *Gerard* de Montagu, secretaire du roi & trésorier des chartes, dont elle resta veuve le 17. septembre 1380. & mourut en 1394. Leur tombeau se voit dans l'église de sainte Croix de la Bretonnerie à Paris. *Leur posterité sera rapportée au chapitre des grands maîtres de France.*

7. N... Cassinel, femme de N... de Coindre, dont un fils *Guillaume* de Coindre, écuyer, heritier avec ses oncles *Guillaume* & *Bertrand* Cassinel, & ses cousins fils de *Guillaume*, de son oncle l'archevêque de Reims, suivant un arrêt de 1393.

V. GUILLAUME Cassinel II. du nom, seigneur de Romainville, de Pomponne & de Ver, plaidoit en 1363. contre *Isabeau* de Soisy, dame de Pomponne, & en 1371. il fut élu tuteur de *Marguerite* Guy, petite fille de *Constance* Cassinel & de *Jean* Guy, mentionnez ci-dessus, & fille de *Robert* Guy & d'*Alix* d'Auxy, qui avoit épousé 1°. *Jean* de Lully, chevalier. *Marguerite* étoit restée orpheline en 1366. & elle mourut fille en 1374. *Guillaume* Cassinel se prétendit son heritier universel, & attaqua ceux de la maison d'Auxy, pour la dote de la mere de sa parente; mais il fut débouté par arrêt du 28. juillet 1403. Il se qualifioit écuyer, sergent d'armes du roi dans une quittance du 28. juillet 1371. de 30. francs d'or pour les gages de quinze jours, taxez par le roi à deux francs par jour, outre ses gages ordinaires, pour accompagner *Sance-Lope*, écuyer, vers Calais, & autres parties du royaume. Son scel en cire rouge au bas de cette quittance, est aux armes de Cassinel, l'écu mis de côté, soutenu par deux lions, & un dragon pour cimier au-dessus de son casque.

(a) L'on apprend par le compte de l'ordinaire du trésor du terme de la Chandeleur 1372. & des termes de Pâques, Ascension & S. Jean 1373. que ses gages étoient alors en qualité de sergent d'armes, de six sols parisis par jour: & l'on trouve qu'il fut employé en la même qualité, à cinq sols par jour dans le compte du trésor du roi, depuis le 1. janvier 1385. jusqu'au 1. juillet 1386. mais on mit en marge néant, parce qu'il étoit chevalier. (b) Il mit le 23. Novembre 1385. une enchere de 1500. livres sur la chatellenie de S. Omer, au lieu qu'elle n'étoit auparavant qu'à 1000. livres, & le decret fut délivré contre le chatelain le 12. decembre suivant; & le 12. mai 1386. lui & son frere *Ferry* achetèrent 100. livres de rente sur ladite chatellenie, de *Jean* de Beaumont dit *Sanche*, qui en étoit nagueres chatelain, (c) il fut reçu à Arras en qualité de chevalier, avec huit écuyers de sa compagnie, le 16. septembre 1386. c'étoit pour servir sous le comte de Dammartin, en la chevauchée que le roi entendoit faire au pais d'Angleterre: & le 28. du même mois il donna quittance de 75. livres sur ses gages, & des écuyers de sa compagnie à *Guillaume* d'Enfernet. Ils passèrent

(a) Recueils de Gaignieres.

(b) Nihil quia vius.

(c) Registres du parlement intitulé *Manuale pleacitorum* depuis le 13. novembre 1385.

- A Ils passerent en revue à Lille le 11. octobre suivant; & le 22. il donna une quittance pareille à celle dont on vient de parler. Son scel est à toutes deux pareil à celui de 1371. (a) L'on a dit ci - devant comment il fut impliqué dans le procès de son frere l'évêque d'Auxerre en 1387. La même année il fonda une messe quotidienne dans l'église de Troyes. Il étoit maître d'hôtel de la reine Isabeau de Baviere en 1389. suivant une ordonnance du roi Charles VI. du 11. septembre de cette année, pour le faire payer d'une somme ordonnée dès les 5. & 22. mars 1384. en faveur du premier mari de sa seconde femme; & en la même qualité de chevalier & maître d'hôtel de la reine, en donna quittance le 14. septembre 1390. (b) En qualité d'heritier de son frere l'archevêque de Reims, il échangea le Vidame de Laonnois du consentement de ses deux fils, à qui il appartenoit du chef de leur mere, contre la seigneurie de Ver, qui lui fut cédée par Jean de Montagu son neveu. Es mêmes qualitez, & comme heritier pour sa part, avec son frere Bertrand, chantre d'Auxerre, Guillaume de Cassinel, écuyer, seigneur de Pomponne, & Raoul Cassinel, écuyer, ses deux fils, & Guillaume de Coindre, écuyer, leur cousin, ils déclarerent tous ensemble en 1393. que dans la succession de l'archevêque de Reims, il appartenoit à Jean de Montagu, écuyer, vidame de Laonnois leur neveu 200. livres de rente à prendre sur le territoire de Nîmes. Ce même Guillaume Cassinel, chevalier, maître d'hôtel de la reine, & auparavant sergent d'armes du roi, se trouve employé sur l'état du trésor du roi, du terme de Noël 1395. & dans les registres du parlement du 12. novembre 1408. au 27. janvier suivant, on le trouve appellant d'une sentence des requêtes du palais, en qualité d'exécuteur testamentaire de feu Adam le Riche, conjointement avec Philippe Paris, clere des compres du roi, subrogé à l'exécution testamentaire. Enfin après avoir fondé une chapelle dans l'église de sainte Catherine du Val-des-Ecoliers, il mourut le 27. avril 1413. & y fut inhumé dans un tombeau, sur lequel il étoit représenté.
- C I. Femme, I S A B E A U de Châtillon, veuve de *Mathieu* seigneur de Roze, fille de *Gaucher* de Châtillon-sur-Marne, seigneur de Rosoy & de Clacy, vidame de Laonnois, & de *Marie* de Coucy.
1. G U I L L A U M E Cassinel III. du nom, qui suit.
 2. R A O U L Cassinel, seigneur de Cuys & d'Anise en Champagne, se trouve nommé dans les procédures faites à Regennes en 1387. & dans le partage qui se fit des biens de son oncle archevêque de Reims en 1393. Il est qualifié chevalier lorsqu'il plaidoit en 1397. contre *Gaucher Aubin*, chevalier, chambellan du roi, sur le droit de l'office de maître d'hôtel de Louis duc de Guienne, dauphin de Viennois, fils aîné du roi Charles VI. vacant par la mort de Jean Monteuglant chevalier; & on le trouve encore en cette qualité sur l'état des officiers de ce prince, suivant les comptes de François Nerly, son trésorier & receveur général, pendant les années 1414. 1415. & 1416. Il vendit sur ses terres de Cuys & d'Anise, dix écus d'or de rente à Charles de Brumiers, écuyer, l'an 1411.
- Femme M A R G U E R I T E de Luxembourg, fille de *Jean*, dit *Caulces* de Luxembourg, batard de Ligny, & de *Jeanne* d'Encre. Elle se maria à *Guillaume* de Tilly.
1. G E R A R D Cassinel, seigneur de Cuys, plaidoit en 1455. contre Louis & Jean de Brumiers, enfans de Charles de Brumiers, pour la rente dont il a été parlé.
 - II. J E A N N E Cassinel vivante en 1430. avec *Jacques* de Lavieu, chevalier, son mari.
 3. M A R I E Cassinel, mariée en 1383. à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Troissy & de Marigny, son parent du troisième au quatrième degré, dont elle fut la première femme. Son oncle depuis évêque d'Auxerre, lui donna en faveur de ce mariage la terre de Sourvilliers.
- E II. Femme, F E L I C E Boulot, veuve de *Jean* Blancher, secretaire du roi, fut mariée avant le 23. octobre 1387. il n'en eut point d'enfans.
- Guyot batard de *Cassinel*, qui obtint une remission, mentionnée au registre des chartes, cotté 166. années 1411. & 1412. peut avoir eu pour pere Guillaume Cassinel II. du nom.
- VI. G U I L L A U M E Cassinel, III. du nom, chevalier, chambellan du roi, seigneur de Romainville, de Pomponne & de Ver, avoit une pension de 300. francs sur les coffres du roi, comme on l'apprend de trois quittances de lui, données à Jacques l'Empereur, écuyer, échançon du roi, & garde de ses coffres les 9. juin & 24. août

(a) Cabinet de M. Clairambault.

(b) Recueils de Gaignieres.

1405. & 26. janvier 1408. à la seconde desquelles est son sceau en cire rouge, A
écartelé des armes de Cassinel, & de Châtillon à cause de sa mere, *supports deux aigles*.
 Il étoit écuyer d'honneur du roi en 1412. servoit en qualité de chevalier, avec un
 autre chevalier & 14. écuyers de sa compagnie au pais de Caux, sous le comman-
 dement du comte de Vendôme, souverain maître de l'hôtel du roi, contre les Anglois
 qui assiégeoient la ville de Honfleur, comme on le voit par deux quittances données
 à Marc Heron, trésorier des guerres, l'une de 270. livres, & l'autre de 82. livres dix
 sols, en prêts sur les gages de lui chevalier, & de 11. archers à cheval de sa com-
 pagnie, dattées de Rouen les 23. septembre & 15. octobre 1415. (a)

(a) Cabinet de
 M. Clairambault.

- Femme MARIE de Jouy.
1. MARIE Cassinel, mariée par contrat du 27. août 1407. à *Jean de Chartres*,
 seigneur de S. Vincent, S. Etienne & Vaudrieres près de Châlon sur Saonne, à
 lui échûës du chef d'*Huguette* de Frolois sa mere.
 2. GERARDE Cassinel, élevée fille d'honneur de la reine Isabeau de Baviere, si
 renommée pour sa beauté, que le dauphin Louis s'en allant avec le roi son pere au B
 siège de Compiègne l'an 1414. fit broder sur son étendard *un K, un cigne & une L.*
 pour désigner le nom de cette belle personne. Elle épousa 1°. *Bertrand* de Rochefort.
 2°. *Antoine* de Bohan, seigneur de la Rochette. Leur fils herita des seigneuries
 de Romainville & de Pomponne.
 3. CATHERINE Cassinel, religieuse de S. Dominique à Poissi : elle eut pour
 pension 20. livres de rente sur la terre de Pomponne. * *Du Chêne, histoire de*
Châtillon page 451. & suivantes.



*De gueules à la
 bande d'argem.*

C

XIX.

GUY DE ROYE, archevêque de Reims, duc & pair de France, avoit été
 auditeur de Rote & doyen de S. Quentin avant que d'être évêque de Verdun,
 où il ne résida point, se tenant toujours à Avignon près du pape Gregoire XI. qui
 l'avoit élevé à cet évêché. Il étoit ensuite parvenu à l'évêché de Castres en 1383. à
 celui de Dole en 1386. à l'archevêché de Tours en la même année, & à celui de Sens D
 en 1388. Il en possédoit plusieurs ensemble par la permission de l'antipape Clement
 VII. auquel il s'étoit attaché, mais il s'en deffit lorsqu'il fut élevé à l'archevêché de
 Reims, dont il prit possession par procureurs, & où il ne parut qu'en 1393. Il reçut dans
 Reims en 1397. le roi Charles VI. qui s'y rendit avec toute la cour pour y recevoir l'empe-
 reur Venceslas, qui venoit s'aboucher avec lui sur les moyens d'éteindre le schisme de
 l'église. L'archevêque Guy s'attacha fortement à Benoit de Lune le plus obstiné des deux
 qui vouloient être regardez comme papes : ainsi quoiqu'il se fut trouvé à l'assemblée
 des notables, convoquée à Paris en 1404. il ne voulut point paroître à celle du clergé
 qui se tint immédiatement après. Il tint son concile provincial le 28. avril 1408. & le
 fameux docteur Gerson y prêcha, dont le discours se trouve parmi ses œuvres *partie 2.*
 Le roi Charles VI. fatigué du schisme, fit prendre le parti à l'église Gallicane, de ne E
 reconnoître aucun des deux qui se prétendoient papes, & engagea les cardinaux des
 deux partis à convoquer un concile général à Pise, où l'on put abolir le schisme.
 L'archevêque de Reims partit pour s'y rendre en compagnie de Louis Cardinal de Bar, de
 Pierre d'Ailly évêque de Cambrai, depuis cardinal, du docteur Gerson, chancelier de
 l'église de Paris, & de Guillaume Fillastre, doyen de l'église de Reims, depuis cardinal :
 arrivez au bourg de Voltri à quatre mille de Genes, un de ses domestiques prit
 querelle avec un habitant du lieu, & le tua : les autres voulant vanger sa mort pour-
 suivirent le meurtrier : l'archevêque entendant le bruit sortit de sa chambre pour
 tacher d'appaiser ce tumulte ; mais il fut tué sur le champ d'un trait d'arbalêtre
 le 8. juin 1409. Son corps porté à Genes, y fut enterré dans l'Eglise de S. Laurent.

A Il avoit fondé en 1399. le college de Reims à Paris, & donné à son église métropolitaine sa bibliothèque, qui étoit considérable. On lui attribue l'ouvrage intitulé *Doctrinale sapientie*. Par son testament fait au château de Courville dans le diocèse de Reims, dès le 15. mai 1400. (a) il fit du bien à son église & à ses successeurs, de même qu'aux autres sièges qu'il avoit occupés : ce qu'il augmenta encore par son codicile. Il légua à son neveu *Mathieu de Roye* son château & seigneurie de Busancy, avec la terre de Launoy, & celles de Dompmart, Bielarey & Mufey à *Jean de Roye* son autre neveu.

(a) Il est en entier chez M. M. de Sainte-Marthe article des archevêques de Reims.

Il étoit fils de *MATHIEU II.* du nom, seigneur de Roye, grand maître des arbalétriers de France, & de sa première femme *Jeanne de Cherisy*, dame de Muret. Voyez la genealogie de cette maison au chapitre des grands chambriers.



D'azur à la bande d'or, accompagnée de six merlettes de même,

XX.

C **S**IMON DE CRAMAUD, cardinal, archevêque & duc de Reims, pair de France, un des grands hommes de son temps, naquit à la seigneurie de Craud, qui appartenoit à son père, près de Roche-chouart en Poitou, il devint par la suite seigneur de la Chapelle-Belloüin dans le Loudunois. le P. de Sainte-Marthe dit qu'il fut religieux à saint Lucien de Beauvais. Ayant été créé maître des requêtes par lettres du 21. decembre 1380. le roi Charles VI. l'envoya à Avignon vers l'antipape Clement VII. fut chancelier de Jean duc de Berry, puis évêque d'Agen, le 16. juin 1382. s'en démit l'année suivante : obtint celui de Poitiers en 1385. & en cette qualité soucrivit au contrat de mariage de Louis duc d'Orléans en 1386. & en 1389. à celui de Jean, duc de Berry avec Jeanne d'Auvergne : eut ensuite l'administration (mais pour peu de temps) de l'évêché d'Avignon en 1390. puis de celui de Carcassonne en 1391. & de celui de Beziers en 1404. par l'autorité de l'antipape Benoit XIII. Dès l'an 1390. il avoit été fait patriarche d'Alexandrie ; & depuis il avoit brillé en plusieurs assemblées, sur tout à celle de Paris, tenuë en fevrier 1395. pour l'extinction du schisme, (b) & en laquelle il présida par ordre du roi Charles VI. Ce prince en faisoit tant de cas, qu'il le mena avec lui à Reims pour s'y servir de ses conseils dans l'entrevûë qu'il eut avec l'empereur Venceslas, en 1398. & ce patriarche eut l'honneur d'y être assis le premier à la table de ces souverains. Il composa un ouvrage contre Benoit XIII. & Boniface IX. qui se contestoient la papauté; après quoi il fut envoyé à Avignon pour persuader la cession à Benoit XIII. Mais où son érudition & sa fermeté parurent le plus, ce fut en 1409. dans le concile de Pise, où il se trouva comme ambassadeur de France, avec Pierre Fresnel, évêque de Meaux : il y prit place à droite du Doyen des cardinaux, y officia pontificalement en présence du sacré college; monta en chaire; y refuta vivement les raisons des Bavaois, qui prétendoient que durant la vacance du siège romain, c'étoit au roi des Romains à convoquer le concile, & il y appuya par de fortes preuves son sentiment, sur la cession que devoient faire les deux contendans à la papauté. Tel étoit Simon de Craud, lorsqu'il fut fait archevêque de Reims le 10. juillet 1409. Il étoit de retour à Paris le 25. octobre de la même année, jour auquel il nomma Guillaume Fillastre, doyen de Reims, pour son vicaire général, tant pour le spirituel que pour le temporel. Il est porté dans les registres du parlement, que le 12. novembre de la même année 1409. l'archevêque de Reims se trouva en l'assemblée du parlement, où se faisoit l'élection d'un président, à la place d'un autre qui étoit mort, & il fit son entrée solennelle dans sa métropole le 15. decembre suivant. Dans l'année suivante, il se broüilla avec l'archidiacre de Reims, qui ayant grand crédit à Rome, entreprit de l'y faire excommunier : (c) l'affaire portée au parlement de Paris, le procureur général du roi y

(b) Nouveau Galia Christiana, t. 2. col. 2195.

(c) Marlot hist. Rem. t. 2. page 700.

fit proposer les 19. & 26. fevrier 1410. que les pairs de France ayant été créés pour soutenir la couronne, on ne devoit souffrir qu'un pair fut excommunié, parce que l'on a à con-

(a) Du Tillet
Recueil des rois de
France p. 366. &
Mss. de Brienne v.
235.

verser avec lui pour les conseils du roi, qui le devoit nourrir s'il n'avoit de quoi vivre. (a)
Le pape Jean XXIII. le créa cardinal le 14. avril 1413. cette nouvelle dignité ne lui permettant plus de résider en son archevêché, il s'en démit aussi-tôt en faveur de Pierre Troussseau, évêque de Poitiers: on lui redonna l'administration de cet évêché qu'il avoit déjà possédé durant environ quatre années, d'où il fut depuis appelé communement le cardinal de Poitiers. Il se trouva au concile de Constance; y prêcha contre les trois qui se disputoient la papauté, & conclut à en élire un autre, qui fut Martin V. Enfin il mourut fort âgé le 15. decembre (b) 1429. & fut enterré dans la cathedrale de Poitiers. Voyez Ciaconius, Frizon, Aubery & autres qui ont traité de la vie des cardinaux.

(b) Un ancien
Necrologe des Do-
minicains sur son
anniversaire au
27. octobre.

Il eut pour frere PIERRE de Cramaud, qui à la bataille de Poitiers en 1356. porta la banniere du seigneur de Rochechouart; & à qui ce prélat donna par la suite la terre de la Chapelle-Bellouin, qu'il avoit acquise de Catherine de Maillé. Le fils de celui-ci, JEAN de Cramaud, servoit en qualité de chevalier bachelier, avec neuf écuyers de sa compagnie, sous le maréchal Boucicaud II. du nom, comme on l'apprend de sa quittance du 15. octobre 1395. où l'on voit à son scel une bande accompagnée de six merlettes, & deux griffons pour support. (c) Il épousa du vivant de son oncle Orable de Mauleon, dont il eut Jeanne de Cramaud, mariée 1. à Jourdain Tizon, 2. à Aymard de Pressac, & Marguerite de Cramaud, femme 1. de Guillaume de Prez, 2. de Bertrand Rataut.

(c) Cabinet de
M. Clairambault.



De gueules à la
fascie d'azur,
chargée de trois
fleurs de lys d'or,
& accompagnée
de trois balles ou
trousseaux aussi
d'or. 2. 1.

XXI.

PIERRE TROUSSEAU, archevêque de Reims, duc & pair de France, étoit né à Bourges où il fut d'abord chanoine, puis archidiacre; ensuite chanoine de Paris, prévôt de S. Omer, & maître des requêtes, dont il fit les fonctions es années 1399. & suivantes. (d) Il fut élevé sur le siège épiscopal de Poitiers en 1409. & les registres du parlement nous apprennent que le 12. novembre de cette année, il y eut un conseil au parlement pour élire un maître des requêtes en la place de maître Pierre Troussel, élu évêque de Poitiers: mais que maître Nicole d'Orgemont, doyen de Tours, & conseiller au parlement, representa que l'élû de Poitiers avoit précisément resigné son dit office à son profit, ce qui avoit été agréé du roi. Il devint archevêque de Reims au mois de mai 1413. sur la demission de Simon de Cramaud, & en cette qualité il prêta serment de fidélité au roi, le 19. juillet suivant, ayant fait prendre possession par procureur: mais il n'alla point à Reims, étant mort à Paris le 16. decembre 1413. suivant son épitaphe qui se voit dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir en l'église métropolitaine de Bourges, où il fut inhumé. Le parlement assista à ses obsèques dans Paris.

(d) Blanchard
Hist. des Maîtres
des requêtes.

(e) Histoire de
Dreux. p. 132.

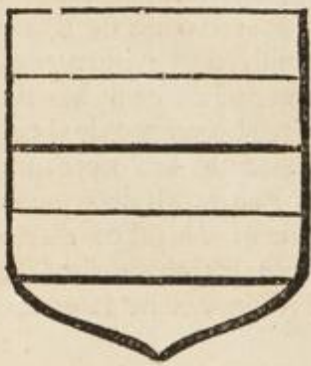
(f) Gal. Christ.
(g) Hist. Rem.
(h) Hist. de
Berry p. 350.

André du Chêne (e) a crû qu'il étoit de la même maison que les seigneurs de Launoy-Troussseau, de Verés en Touraine, & de Châteaux en Anjou. PIERRE Troussseau, chevalier, chambellan du roi Philippe VI. épousa en secondes noces Isabeau de Dreux, de la branche de Beu. De son premier lit, continué cet auteur, il avoit eu Guillaume Troussseau, seigneur de Launoy, de Châteaux, &c. qui de Marguerite de Beauçay, eut Pierre Troussseau II. du nom, chevalier, seigneur de Châteaux, Chambellan du roi Charles VI. & son bailly à Chartres, vivant en 1398. Après cela, du Chêne ajoute que de celui-ci étoit parent proche Pierre Troussseau, archevêque de Reims. MM. de Sainte Marthe (f) & Marlot (g) l'ont suivi en cela, & l'ont cité: mais la Thaumasiere (h) a dit que ce prélat étoit fils de ce bailly. Blanchard soutient que du Chêne avoit été déçu par la conformité du nom, & pour n'avoir pas vû en plusieurs endroits de la ville

ville

A ville & église cathédrale de Bourges ; les armes de cet archevêque de Reims (a) telles qu'elles sont gravées ici d'après Blanchard & la Thaumasiere lui-même) bien différentes de celles des seigneurs de Châteaux en Anjou, du nom de Trouffseau, qui sont de gueules à la bande de vair. Blanchard ajoute qu'il étoit de parens mediocres de la ville de Bourges. Ses armes parlantes semblent en être une preuve, & la fasce avec les trois fleurs de lys, peut avoir été une concession du roi, en considération de ses services. Par le testament de ce Prélat, en date du 1. juin 1413. rapporté en entier par MM. de Sainte-Marthe, (b) l'on apprend que sa mere vivoit encore : qu'il avoit deux freres Jean & Jaquelin Trouffseau, (celui-ci est qualifié vicomte de Bourges par la Thaumasiere,) tous deux mariez, le dernier à Marie de S. Germain : c'est à celui-ci qu'il laissa la maison qu'il avoit à Cormeilles, village à une lieue d'argenteuil, & à trois de Paris. Il y parle aussi de sa sœur Catherine Trouffseau, femme de Guillaume Oudard.

(a) Gal. C. rifs



D'argent à
deux fasces de
gueules.

C

XXII.

RENAUD DE CHARTRES, cardinal, archevêque duc de Reims ; pair & chancelier de France, étoit évêque de Beauvais, lorsqu'il fut fait archevêque de Reims, le 23. mars 1413. Il se trouva en cette qualité à l'assemblée du parlement tenuë par le chancelier de Marle, le 12. novembre 1414. & par un arrêt du même parlement, en date du jeudi 6. avril 1419. il fut confirmé dans le pouvoir de donner des lettres de *Committimus* dans l'étendue de sa justice de Reims. Il fut un des grands du royaume qui furent présens au conseil que le roi Charles VII. tint à Bourges, le 19. avril 1423. lorsqu'il fit don du duché de Touraine à Archambault, comte de Douglas. Fut fait chancelier pour la première fois le 28. mars 1424. & pour la seconde le 8. novembre 1428. sacra le roi Charles VII. le dimanche 17. juillet 1429. On trouvera le reste de ses actions avec sa genealogie au chapitre des chanceliers. Il mourut à Tours le 4. avril 1443. avant Pâques. Marlot met le mercredi 8. avril 1444. c'est en conformité au calcul que nous suivons presentement.



Bandé d'argent
& de gueules
de 6. pieces d'ar-
gent chargé d'une
rose de gueules,
soutenu d'or.

II

XXIII.

JACQUES JOUVENEL dit DES URSINS, archevêque & duc de Reims, pair de France, naquit le 14. octobre 1410. fut archidiacre de Paris, & président des comptes, par lettres du 2. janvier 1443. dont il fit serment deux jours après. Lorsque le siège de Reims fut devenu vacant par la mort de Renaud de Chartres, la Pragmatique sanction, qui laissoit aux chapitres la faculté de choisir leurs prélats dans leur propre corps, venoit d'être rétablie. Le roi Charles VII. sou-

Tome II.

M

haittoit de faire élever des Ursins à cette dignité, & comme il n'étoit pas chanoine de cette église, il lui donna, par ses lettres du 19. mai 1444. le canonicat & l'archidiaconé, que Guillaume de Hellande venoit d'y laisser vacant en regale, par sa promotion à l'évêché de Beauvais. Ainsi il fut élu le 25. juin suivant. Ses bulles furent expédiées par le pape Eugene IV. le 25. septembre de la même année, & il fit son entrée solennelle dans le mois de janvier suivant. Le roi l'envoya en Angleterre avec le comte de Vendôme l'an 1445. & ils y firent proroger la trêve d'une année: puis le députa à Gênes pour engager les habitans à tenir la parole qu'ils avoient donnée de se livrer à la France; mais il n'y réussit pas. Revenu en France, il assista à la célèbre assemblée de Bourges, où il fut conclu que le duc Amedée de Savoye, élu pape par les restes du concile de Basle, abdiqueroit & reconnoîtroit Nicolas V. pour véritable pontife. L'archevêque de Reims lui fut envoyé en 1447. par le roi, le dauphin & la reine de Sicile, pour l'exhorter à cette abdication: il y réussit, & revint avec le titre de patriarche d'Antioche qui lui fut donné; ce que le roi approuva. Ainsi il se démit de son archevêché par résignation en cour de Rome, en faveur de son frere aîné l'an 1449. fut pourvû de l'administration perpetuelle de l'évêché de Poitiers, le 5. novembre de la même année, & du prieuré de S. Martin-des-Champs à Paris: il reçût comme administrateur de Poitiers, l'hommage de Jean de Rochechoüart, seigneur de Mortemar & de Vivonne, le 17. septembre 1456. mourut le 12. mars suivant, & fut inhumé en l'église cathedrale de Poitiers. Il avoit fondé son anniversaire en l'église des Chartreux de Paris, moyennant cent écus d'or du nouveau coin du roi.

Il étoit le dernier des fils de JEAN Jouvenel dit des Ursins, prévôt des marchands de Paris, & de Michelle de Vitry, dont la genealogie sera rapportée au chapitre des chanceliers de France.



Bandé d'argent
& de gueules de
de 5, pieces d'ar-
gent chargé d'une
rose de gueules,
soutenu d'or.

XXV.

JEAN JOUVENE L dit DES URSINS, archevêque & duc de Reims, pair de France, naquit à Paris le 23. novembre 1388. fut maître des requêtes du dauphin en 1416 avocat général au parlement de Paris, pour lors transferé à Poitiers, le 25. août 1425. & qu'il exerça jusqu'en 1431. qu'il fut fait évêque de Beauvais, & sacré à Rome le 24. mars 1432. fut député pour ceux de Paris aux états tenus à Orleans en 1439. & devint évêque de Laon le 3. avril 1444. Il parvint ensuite à l'archevêché de Reims, par la résignation du dernier de ses freres; prêta serment au roi le 11. juillet suivant, & fit son entrée solennelle le 27. du même mois. Il fut aussi-tôt envoyé à Roüen avec le comte de Dunois, pour engager les habitans à secouer le joug des Anglois, & à revenir à l'autorité de leur legitime souverain: negociation qui réussit. On a de lui des lettres du 1. octobre 1450. par lesquelles il approuva une confrairie dans l'église des Augustins à Reims, où il s'intitule archevêque duc de Reims, *premier pair de France*. Ce sont les secondes qui se trouvent avec ce titre dans l'histoire des prélats de cette église; & dans celles pour la convocation de son concile provincial à Soissons, l'an 1455. il y joignit le titre de *légal né du S. siège*; ce qui a été observé depuis par lui & par tous ses successeurs. Il plaidoit en 1453. contre le roi, au sujet d'un siège du bailli de Vermandois que l'on vouloit établir dans la ville de Reims, & le 10. janvier de cette année, il allegua que l'évêque de Laon pour endurer pareil siège en sadite ville de Laon, avoit soixante livres par an sur le roi, (a) & par arrêt du 25. fevrier 1457. il fut maintenu à ce que ses vassaux ressortiroient de son prévôt à son bailli. (b) Il fut en 1456. le premier des trois commissaires ecclesiastiques nommez par le pape, pour examiner la cause de la pucelle d'Orleans, & ils la rétablirent dans sa bonne fame & renommée: puis en 1458. il se trouva, comme pair de France, au jugement rendu

(a) Du Tillet,
Recueil des Rois de
France p. 375.
(b) *ib. dem*

- A à Vendôme le 10. octobre de la même année, contre le duc d'Alençon, Criminel de leze-Majesté: il avoit assisté avec les évêques de Langres, de Beauvais & de Châlons, pairs de France, à l'instruction du procès commencée à Montargis par le chancelier. Ce fut lui qui sacra dans Reims le roi Louis XI. le 15. août 1461. Il assista aux états généraux tenus à Tours en 1467. & à ceux de Paris en avril 1469. fit son testament olographe à Reims le 18. septembre 1472. (a) mourut le 14. juillet de l'année suivante, en sa 85. année, fut enterré dans sa métropole. C'est lui qui étant avocat général au parlement séant à Poitiers, composa l'*histoire des choses arrivées sous le regne du roi Charles VI.* mise au jour par Theodore Godefroy, puis par Denis Godefroy son fils, avec des notes. Il y a diverses autres pieces de lui ms. conservées tant en la bibliothèque du roi, qu'en d'autres bibliothèques, où il marque bien son zele pour sa patrie: on en trouvera les titres dans la *bibliothèque historique de la France*, du P. le Long, de l'Oratoire, nos 11962. 63. & 64. 12662. & 13517. & de plus il fit des *remarques* sur un arrêt rendu le 1. août 1412. contre Charles II. duc de Lorraine, le tout imprimé à Paris en 1634.

(a) Marlor *list.*
Rem. t. 2. p. 743.



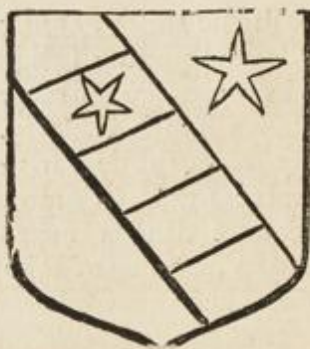
D'or à la croix de gueules, cantonnée de 16. alevions d'azur qui est Montmorenci la croix chargée pour brisure de cinq coquilles d'argent.

XXV.

- P**IERRE de LAVAL, archevêque de Reims, duc & pair de France, étoit évêque de S. Brieu, lorsqu'il fut fait archevêque par bulles du pape, à la requiſition du roi Louis XI. qui venoit d'abolir la pragmatique ſanction: il prêta ſerment de fidélité à ce prince, le 29. mars 1473. & fit ſon entrée ſolemnelle dans Reims, le mardi de la ſemaine ſainte 5. avril ſuivant. Il y a des lettres de lui où il ſ'intitule (b) *par la grace de Dieu archevêque & duc de Reims, premier pair de France, legat né du S. ſiege, évêque commendataire de S. Brieu & des monaſteres de S. Aubin & de S. Nicolas d'Angers.* Il eut auſſi par la ſuite en commende les abbayes de S. Michel en l'Herm, & de S. Méen dite Mehaen de Gael, au diocèſe de S. Malo. Il n'étoit plus Evêque de S. Brieu en 1478. mais il le fut de S. Malo, à la fin de 1486. (c) Peu après ſa priſe de poſſeſſion de l'archevêché de Reims, il ſe rendit à Angers près du roi, qui étoit alors en guerre avec le duc de Bretagne, & n'en revint qu'après la paix faite. Le roi lui donna enſuite le gouvernement de la ville de Reims & de tout le païs Remois; mais ayant voulu agir un peu fortement contre Raulin Cochinet, homme du roi, qui ſous prétexte de faire fortifier la ville & les environs, avoit fait raſer des châteaux & des maiſons de la dépendance de l'archevêché, il devint ſuſpect, attendu que le duc de Bretagne, dont il étoit né ſujet, venoit de ſ'unir avec le duc de Bourgogne: ainſi Louis XI. par ſes lettres dattées d'Arras le 13. Juillet 1477. l'obligea de ſe démettre de ſon gouvernement, & défendit qu'à l'avenir aucun homme né en Bretagne, ou des familiers & ſerviteurs de l'archevêque Pierre de Laval, ne pût remplir aucun emploi dans la ville de Reims. Ce prelat ſacra & couronna à Reims le roi Charles VIII. le Dimanche 30. mai 1484. ſe retira en 1491. à ſon abbaye de S. Nicolas d'Angers, où il mourut le 14. août 1493. âgé de 50. ans & deux mois. Son cœur y fut enterré, & ſon corps en ſon Abbaye de S. Aubin. Il étoit troiſième fils de GUY, ſeigneur de Laval, XIII. du nom, dit XIV. & d'Isabel de Bretagne, fille du duc Jean VI. & de Jeanne de France, fille du roi Charles VI. La généalogie de la maiſon de Laval ſe trouvera au chapitre des maréchaux de France.

(b) *Ibid.* 747.

(c) *Gal. Chriſt.*



D'azur à la bande componée d'or & de gueules de cinq pieces chargée sur le 1, compon de gueules, d'une étoile d'or, accompagnée d'une autre de même en chef du côté fenestre.

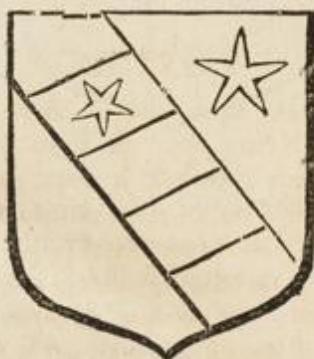
A

XXVI.

ROBERT BRICONNET, archevêque & duc de Reims, pair de France, étoit garde des sceaux, & abbé de S. Vaast d'Arras, lorsqu'il fut élevé à cette dignité en 1493. Il fut fait chancelier de France en août 1495. & mourut à Moulins le 26. Juin 1497. ainsi qu'on l'apprend d'une lettre que le roi écrivit le même jour au chapitre de Reims. (a) fut enterré en l'église collegiale de Notre-Dame.

(a) Marlot hist. Remens. p. 763.

Il étoit quatrième fils de JEAN Briçonnet II. du nom, seigneur de Varennes, Chanfreau, &c. secretaire du roi, receveur général des finances, & maire de la ville de Tours sa patrie, & de Jeanne Berthelot. Leur généalogie sera rapportée au chapitre des chanceliers de France, où l'on parlera plus amplement de cet archeveque.



Comme son prédécesseur.

C

XXVII.

GUILLAUME BRICONNET, cardinal, archevêque & duc de Reims, pair de France, dernier des freres du précédent, avoit été général des finances de France ; mais après avoir perdu sa femme, dont il avoit eu cinq enfans, il étoit entré dans l'état Ecclesiastique, & avoit été sacré évêque de S. Malo en 1492. évêché qu'il conserva jusqu'à sa mort, & eut aussi le 15. mars 1494. l'abbaye de Grandmont, dont il se démit en 1507. Ce fut lui qui eut plus de part que personne à persuader au roi Charles VIII. la conquête de Naples : il l'accompagna dans cette entreprise ; étoit avec lui lorsqu'il entra dans Rome ; négocia si bien avec le pape Alexandre VI. qu'il lui fit faire un traité avec le roi, en recompense de quoi il eut le chapeau de cardinal le vendredi 16. Janvier 1495. ensuite il suivit le roi à son expedition de Naples ; & au retour il parût les armes à la main, & combatit vaillamment à la célèbre journée de Fornoué le 6. Juillet 1495. L'évêché de Nîmes étant venu à vacquer, le cardinal de S. Malo (c'est le nom qu'il portoit alors) s'en fit pourvoir en cour de Rome l'an 1496. quoique le chapitre eut élu son prevôt ; ce qui produisit un procès qui dura toute sa vie. MM. de sainte Marthe ont dit, qu'il le termina par accommodement, en 1515. & qu'il en jouit après cela paisiblement : c'est une faute d'impression, puisque selon eux il mourut en 1514. peut-être ont ils voulu dire 1505. quoiqu'il en soit, il fut élu archevêque de Reims le 24. août 1497. à la recommandation du roi Charles VIII. prit possession au mois d'octobre suivant, & nomma pour le premier de ses grands vicaires, Guillaume Briçonnet son fils, évêque de Lodeve, & president de la chambre de comptes. Il sacra le roi Louis XII. dans Reims le 27. mai 1498. & le suivit dans Paris, où il se trouva au conseil, tenu par ce prince en son parlement, les chambres assemblées, le 7. Juillet de la même année. (b) Fut élu abbé de S. Germain-des-Prez en 1504. s'en démit en 1507. en faveur de son fils l'évêque de Lodeve, & eut celle de S. Nicolas d'Angers. Le roi l'ayant nommé son lieutenant au gouvernement de Languedoc, il se démit de son archevêché de Reims, pour celui de Narbonne, dont il fut pourvû le 15. Juillet 1507.

(b) Du Tillet, Recueil des Rois de France part. 2. 76.

E

- A** 1507. comme il eut grand part à tout ce qui se fit en France, pour reprimer les entreprises du pape Jules II. contre le roi, & qu'il fut un des principaux moteurs du concile de Pise, le pape le cita à Rome, où n'ayant pas comparu, il le déclara déchu de la dignité de cardinal le 24. octobre 1511. mais le pape Leon X. l'y rétablit le 7. avril 1514. & par là il devint évêque de Palestrine, ayant eu auparavant l'évêché de Frascati, & après celui d'Albano, qu'il avoit perdu par son exclusion du college des cardinaux. Il mourut à Narbonne le 14. decembre de la même année, & y fut enterré dans l'église métropolitaine. Il avoit fait commencer à Reims le palais Archiepiscopal. *Voyez Ciaconius.*

Ses enfans seront rapportez au chapitre des chanceliers.



*D'or à cinq bars
des de gueules.*

XXVIII.

- C** CHARLES-DOMINIQUE DE CARRETO, dit le cardinal de Final, archevêque duc de Reims, pair de France; avoit été élevé au cardinalat à la recommandation du roi Louis XII. par le pape Jules II. le 1. decembre 1505. étant alors archevêque titulaire de Thebes. Il avoit eu l'abbaye de sainte Croix en 1500. & devint archevêque de Reims le 16. septembre 1507. mais il ne garda cet archevêché qu'environ dix-huit mois, ayant fait signifier à son chapitre le 13. avril 1509. qu'il s'en étoit demis, sous la reserve d'une pension de mille livres: fut fait en même tems archevêque de Tours, & prêta serment au roi en cette qualité le 4. mai suivant. Quoiqu'attaché à la France, il soutint vivement les interêts de Jules II. dans le concile de Pise, & se donna beaucoup de soins dans celui de Latran, pour rétablir la paix entre les princes chrétiens. Il fut fait évêque de Cahors en 1512. s'en démit en 1514. sous pension en faveur de Louis de Carreto son frere, & mourut à Rome le 15. Juillet de la même année. La preuve s'en tire d'une lettre que le pape Leon X. écrivit à Fabrice Carreto, grand maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem le 20. du même mois, pour le consoler de la mort de son frere le cardinal.

La maison de CARRETO dont étoit issu ce cardinal, est une des plus anciennes de l'Italie: on se contentera d'en parler ici en abrégé, avec quelques éclaircissemens historiques.

- I.** HENRY, quatrième fils de BONIFACE marquis de Salusses, de Ceve, de Savonne & de Conversano, vivant en 1130. & d'*Alix* de Savoye, seconde fille de *Pierre* de Savoye, marquis de Suze par sa femme, est la tige certaine des marquis de Carreto. Il vivoit en 1160. & ayant servi l'empereur Frederic I. dit *Barberouffe*, dans ses guerres de Lombardie, il fut investi par lui du Marquisat de Carreto.
- II.** HENRY II. du nom, marquis de Carreto, fils du précédent, secondé de son frere *Othon*, soumit la ville de Vintimille aux Genoï, contre lesquels elle s'étoit revoltée: fit pour cette republique la guerre aux habitans de Verceil & d'Alexandrie; (a) reçut l'investiture de ses états de l'empereur Frederic II. en 1226. & fut pere de celui qui suit.
- III.** JACQUES marquis de Carreto, & seigneur de Final, de Savonne, &c. eut de grandes guerres contre les Genoï en 1242. défit leurs troupes & prit leur général: son fils *Mainfroy* secouru d'Ents roi de Sardaigne, reprit sur les Genoï la ville de Savonne, que ceux-ci assiegerent inutilement; (b) & après divers faits d'armes, il fit sa paix avec eux. Il vivoit encore en 1273. pere de quatre enfans, *Henry III.* du nom, qui partagea avec ses freres, CONRAD & ANTOINE qui firent des branches séparées, dont nous allons parler. Il étoit seigneur de Novelli en 1276. suivant un titre de l'église de S. Erienne de Millefino. *Mainfroy* quatrième fils de Jacques marquis de Carreto, fut seigneur de Savonne, & laissa posterité, qui finit en la

Tome II,

N

GENEALOGIE
DE
CARRETO.

(a) Sanfovino.
p. 204.

(b) *ibid. verso.*

personne de *Thomas II.* du nom, marquis de Carreto, dont il étoit quatrième ayeul, & qui ne laissa qu'une sœur *Caterine Carreto*, dame de Spigno, mariée à *Marc de* A
Asinariis, seigneur de S. Martian, de qui descendent les marquis de Spigno.

I Branche

IV. CONRAD I. du nom, marquis de Carreto, commença la branche ainée de cette maison. GEORGES marquis de Carreto son arriere petit fils, eut deux fils

ODON ou OTHON I. du nom, & CONRAD qui firent chacun un rameau.

VIII. ODON ou OTHON I. du nom, marquis de Carreto, continua la branche ainée, & fut cinquième ayeul de JEAN-BATISTE, marquis de Carreto, dont nous ignorons la posterité, & qui se trouvoit au xiv. degré de génération, depuis *Henri* I. du nom, marquis de Carreto.

Rameau forti
de cette 1. branche.

VIII. CONRAD III. du nom, marquis de Carreto, second fils de GEORGES forma un rameau de cette branche ainée, & fut cinquième ayeul de FRANCOIS B
de Carreto, marquis de Grana, qui fut fait chevalier de la toison d'or par le roi d'Espagne Philippe IV. & mourut en 1652. pere de trois fils, sçavoir *Leopold de Carreto*, chanoine de Cologne, *Ferrand & Aleran*, marquis de Carreto. De l'un d'eux étoit issu OTHON-HENRY, marquis de Carreto, Savone & Grana, comte de Millefimo, libre baron de Weisvasser & de Neukirchen, gouverneur & capitaine general des pais-bas Espagnols, qui en premieres nôces épousa *Marie-Therese*, comtesse d'Herbestein, dont il eut deux filles, sçavoir, *Marie-Henriette de Carreto-Grana*, mariée le 12. fevrier 1684. à *Philippe-Charles-François*, duc d'Aremberg & d'Arfchor, prince du S. Empire, chevalier de la toison d'or, frere de sa belle-mere, qui fut blessé au combat de Salankemen, dont il mourut à Petri-Waradin le 25. août 1691. (a) & *Marie-Gabriele de Carreto*, femme de *Charles-François*, comte de Hoyos, dont la famille étoit originaire d'Espagne, & qui fut fait conseiller aulique de l'empereur le 8. mai 1693. (b) elle mourut veuve le 1. janvier 1719. âgée de 44. ans. Le C
marquis de Grana se remaria le 14. mai 1683. à *Marie-Therese d'Aremberg*, fille de *Charles-Eugene*, duc d'Aremberg & d'Arfchor, prince du S. Empire, gouverneur du Haynaut, chevalier de la toison d'or, & de *Marie-Henriette de Vergy-de Cufance*. Elle se remaria le 10. fevrier 1687. à *Louis Ernest*, comte d'Egmont, général de la cavalerie d'Espagne aux pais-bas, dont elle resta veuve sans enfans, le 13. septembre 1693. & mourut à Bruxelles le 3. mai 1716.

(a) Imhoff. not.
Impe. l. xv. cap.
211.(b) Imhoff. idem.
Mantissa p.
674.

II. Branche.

IV. ANTOINE, marquis de Carreto, troisième fils de JACQUES, marquis de Carreto, susmentionné, commença une seconde branche, laquelle se separa en deux rameaux, en la personne de *Lazare* & de *Charles* nez de son fils *George*, marquis de Carreto. CHARLES de Carreto, fut marquis de Zucarel, & c'est de ce rameau que sortoit SCIPION de Carreto, marquis de Zucarel, qui vendit ce marquisat au duc de Savoye Charles Emanuel en 1588. & en eut entre autres terres la seigneurie de Bagnasco, qui fut erigée en marquisat. Il fut pere de PHILBERT de Carreto, des D
marquis de Savonne & de Ceve, marquis de Bagnasco, &c. grand chambellan, puis grand écuyer de Savoye, ambassadeur extraordinaire du duc à Vienne, maréchal de camp, général des armées du pape Urbain VIII. gouverneur du comté de Nice, & qui fut fait chevalier de l'Annonciade en 1631. Une généalogie différente de celle que j'ai suivie, le fait sortir du rameau dont je vais parler.

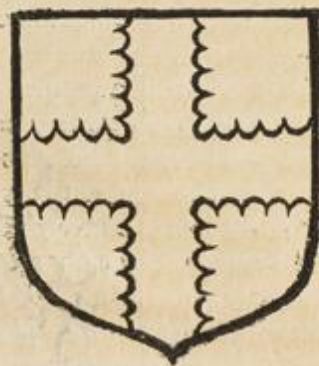
(c) Sanlovinio.
p. 206. vers.(e) Bibliothèque
du roi, Re-
cueils, de M. de
Gaignieres. vol. 47.

VIII. GALEOT de Carreto, marquis de Final, petit fils de LAZARE, marquis de Carreto, susmentionné, qui avoit pour ayeul le marquis ANTOINE tige de cette seconde branche; en continua le premier rameau. (c) Il fut chassé de Final par les Genoïis, qui ruinerent son château, pour avoir suivi le parti de *Philippe-Marie Visconti* duc de Milan, mais il trouva moyen de se faire rétablir. Ce fut apparemment durant cet intervalle qu'il s'attacha au service de France, suivant une quittance originale de lui, (d) en date du 12. mai 1450. par laquelle il confesse avoir reçu de Me Etienne Petit receveur général du Languedoc, la somme de deux mille sept cens E
cinquante livres, à lui accordée par le roi pour entretenir son état, sur l'aide de cent cinquante mille livres octroyée audit pais au mois d'avril dernier 1449. après Pâques; signée, *Je Galeot du Carret, marquis de Final*: & scellée en cire, sur queue de parchemin. Son écusson dans lequel on voit distinctement cinq bandes est polé de côté, & à pour cimier un dragon monstrueux, c'est à dire, ailé & couronné, mordant sa queue, dont il forme un cercle au tour du sceau, on lit, *S. Galeot du Carret*. Il fut pere des enfans qui suivent.

1. ALPHONSE, marquis de Carreto & de Final, qui continua la lignée.
2. CHARLES-DOMINIQUE de Carreto & de Final, Cardinal & archevêque de Reims, qui a donné lieu à cet article.

le presenta à l'empereur Charles V. de qui il obtint la confirmation de tous les privilèges accordez à ses ancêtres. Il accompagna ce prince à Nice, dans l'entrevüe qu'il y eut avec le pape Paul III. & François. I. roi de France; comme aussi dans son expedition d'Alger: se trouva en Lombardie, lorsque Maximilien, roi de Bohême, y passa pour aller se marier en Espagne, & fit sa cour regulierement à ce prince toutes les fois qu'il parut en Italie, de même qu'à Philippe, prince des Espagnes. Les Genois prenant de l'ombrage de lui, l'assiègerent dans Final en 1558. & après une vigoureuse défense, il se vit obligé de mettre la place en sequestre entre les mains d'André Doria, & presqu'en même temps les François s'emparèrent de plusieurs de ses châteaux, pour le punir d'avoir fait diverses entreprises en Piemont pour les intérêts de la maison d'Autriche. Il ne fut rétabli dans ses états qu'en 1564. par la protection de l'empereur Ferdinand, qu'il avoit suivi en Bohême & en Hongrie. Ce prince lui confirma ses anciens titres de marquis de Savone, de Clavesana & de Final; le créa prince de l'Empire, & son vicaire perpetuel en Italie. Il eut encore de nouvelles traverses qui engagerent l'empereur Maximilien II. à le prendre de nouveau sous sa protection, & il servit ce prince à ses dépens dans la guerre contre les Turcs l'an 1566. ce qu'il continua dans les années suivantes, ainsi qu'on l'apprend de Sanfovin. L'on trouve dans l'histoire de M. de Thou (a) qu'en 1571. les Espagnols s'emparèrent de la ville & citadelle de Final malgré la protection de l'empereur. Elle lui fut depuis rendue, mais en 1602. le comte de Fuentes s'en mit de nouveau en possession par ordre du roi d'Espagne Philippe III. le marquis qui étoit le dernier de sa famille, & âgé de près de 80. ans, fut emmené en Espagne.

(a) Livre 50.



D'argent à la
croix engrêlée de
gueules.

XXIX.

ROBERT DE LENONCOURT, archevêque & duc de Reims, pair de France, abbé commendataire de Tournus & de S. Remi de Reims, étoit aussi prieur de S. Pourçain en 1503. & 1509. Il avoit été fait archevêque de Tours le 21. juillet 1484. & il permuta pour celui de Reims avec le cardinal Carreto: en prêta serment au roi dans la ville de Lion, le samedi Saint 7. avril 1508. prit possession par procureur le 1. juin suivant, & y fit son entrée solennelle le 11. juillet de la même année 1509. Comme il étoit né en Lorraine, il avoit obtenu des lettres de naturalité en France, pour y pouvoir posséder des benefices: elles lui furent confirmées par le roi Louis XII. le 21. septembre 1500. & depuis comme archevêque de Reims, premier pair de France, en fevrier 1511. (b) Il sacra dans Reims le roi François I. le 25. janvier 1514. Une famine étant survenue dans la Champagne en 1520. il secourut si bien les pauvres, qu'il en nourrissoit journellement trois cens dans son palais, & il remit gratuitement tout ce qui lui étoit dû, à ceux qui n'étoient pas en état de le payer, ce qui avec toutes ses autres charitez lui merita le titre de *pere des pauvres*. Enfin après avoir résidé regulierement dans son diocèse & fait de grands biens à son église, de même qu'à plusieurs autres, il mourut le 25. septembre 1532. (c) comme le porte son épitaphe en l'église metropolitaine de Reims, où il fut inhumé, & son cœur à l'abbaye de S. Remi dans la même ville. Marlot

(b) IX. Registre des chartes de la chambre des comptes p. 87. & 457.

(c) MM. de Sainte Marthe Gal. Christ. t. 1. p. 1531.

GENEALOGIE DE LENONCOURT.

(d) Nanceo Viguier preuve de la maison de Lorraine page 128.

(e) Ibidem p. 105.

La maison dont il sortoit a porté dans les commencemens le furnom de NANCY, auquel a succédé celui de LENONCOURT, & est l'une des quatre plus anciennes maisons de chevalerie de Lorraine.

ODELRIC de Nancy ou de Nancey (d) souscrivit en 1069. à une charte d'Eudes, évêque de Toul. On trouve dans une autre charte d'Adalberon, évêque de Metz, de l'an 1065. un *Odelric* qualifié frere du duc *Gerard*. (e)

DROGON de Nancy, sénéchal de Lorraine, souscrivit à une charte de Thierry, duc

A

duc de Lorraine : le même ou un autre *Drogo* de Nancei en souscrivit aussi une de Simon, duc de Lorraine pour l'abbaye de Clairlieu le 14. mai 1176. prit l'habit de religieux de Citeaux dans l'abbaye de Beaupré, diocèse de Toul; y fit une donation du consentement de ses deux fils *Simon & Wautier*, qui fut ratifiée par le duc Simon le 11. Janvier 1176. & il y dit que ce Drogon de Nancey avoit été sénéchal du feu duc Mathieu son pere (a) Le P. Jérôme Vignier, prêtre de l'Oratoire, aux preuves de ses tables genealogiques de la maison de Lorraine a marqué page 113. que c'est de ce Drogon qu'est sortie la maison de Lenoncourt. M. l'abbé le Laboureur a paru être du même sentiment.

(a) *Vid. p. 113.*
de *suivantes*

La genealogie qui suit est dressée sur titres, particulièrement sur l'inventaire fait par feu M. du Fourny, qui se trouve à la bibliothèque du roi, & sur ceux du cabinet de M. de Clairambault.

F

I. GERARD de Nancy, dit *le Tartre* vivoit en 1250. le nom de sa femme est ignoré; ses enfans furent,

1. THIERRY de Nancy, qui suit.

2. JACQUES dit *Jacquin* de Nancy, surnommé *le Tartre*, chevalier, fut pere de

REGNIER de Nancy, chevalier, qui en qualité de fils de messire Jacques de Nancy, chevalier, ceda à Raoul, duc de Lorraine, la maison forte qu'il avoit à Rosieres, avec ses dépendances; & le duc lui donna en échange, tout ce qu'il avoit es deux Ferrieres & ban de Bettaivillier, ne retenant que la garde du clergé. Le même jour 1345. Regnier & son fils *Jacquemin* passerent un acte, par lequel ils consentirent qu'après leur mort & celles de leurs femmes *Alix & Jeanne*, le duc pourroit racheter entre les mains de leurs hoirs, pour la somme de six cens livres, toutes les terres qui venoient d'être échangées; & que si ils mouroient sans hoirs, ces heritages retourneroient au duc, excepté ce qui leur appartenoit en la petite Ferriere. On ne sçait si *Jacquemin* laissa posterité.

C

3. & 4. GERARDIN & JEAN de Nancy, dont on ne trouve que les noms.

II. THIERRY de Nancy fonda les Cordeliers dans Toul l'an 1261. Il étoit bailli de Ferry, duc de Lorraine, lorsque Thierry de Rosieres, écuyer, lui donna la sixième partie de la seigneurie de Lenoncourt, par acte du 29. avril 1295. Le donateur s'y dit fils de feu Geoffroi de Rosieres, chevalier, qui avoit échangé avec Frederic II. duc de Lorraine, par acte du mois de novembre 1294. tout ce qu'il avoit à Rosieres & au ban de la Saline, & tout ce qui lui devoit revenir des heritages tenus en douaire, par dame Agnès sa mere; pour la ville & le ban entier de Lenoncourt, dont le duc lui fit cession de la même maniere qu'il l'avoit tenu lorsqu'il l'avoit donné ci-devant à Ferry de Lorraine son fils, qu'il surnomme simplement Ferry de Plombieres, chevalier. Ferry, écuyer, fils aîné de Thibaud, duc de Lorraine, fit sçavoir par ses lettres adressées à Henry, chevalier, seigneur de Blamont, le 20. juillet 1309. qu'il avoit fait grace à Thierry de Nancy, chevalier, & à Gerardin son fils, en confirmant la franchise qu'ils avoient des sceaux du duc son pere, & dudit seigneur de Blamont, le priant d'y vouloir mettre aussi son scel en témoignage d'approbation. L'on trouve que le 24. septembre 1310. *Ferry* de Lenoncourt fit donation, de la volonté de *Colette* sa femme, à noble damoiselle Mathieu, fils du duc de Lorraine, (c'est le duc Frederic III.) des droits qu'il avoit au moulin sçis devant la maison de Damelieu, soit pour raison de fief ou autres. Thierry de Nancy & sa femme Helvis, firent partage à leur fils *Gerardin*, à qui ils donnerent ce qu'ils avoient à Lenoncourt; & à leurs trois filles, par acte du samedi après l'Annonciation 1313. Il mourut dans la même année, & fut enterré aux Cordeliers de Toul, où est son tombeau sous une arcade, au côté fenestre du maître-autel; sa statue couchée représente un chevalier armé, & sur son écu, une croix dentelée en bosse. Son obit est marqué au 24. juin dans le necrologe de ce monastere.

D

E

Femme HELVIS ou HELVIDE, elle est représentée à côté de son mari sur leur tombeau, & son obit est marqué au 3. juin.

1. GERARD II. du nom qui suit.

2. ALIX de Nancy, femme de *Warry* d'Ormes, seigneur de Flevilly.

3. BEATRIX de Nancy, alliée à *Jean* de Meyrey.

4. CATHERINE de Nancy, épouse de *Geoffroy* de Blecourt.

III. GERARD de Nancy II. du nom, chevalier, seigneur de Lenoncourt, porta le nom de *Gerardin* du vivant de son pere, qui lui donna en 1313. tout ce qu'il avoit à Lenoncourt. Il fut aussi seigneur de Gondreville, de Troüan, de Champigneulles,

d'Ify & de Guillancourt, par partage fait avec ses sœurs en 1317. Il transigea avec Raoul duc de Lorraine, pour la reprise de la seigneurie de Lenoncourt le 9. A
 fevrier 1342. & le 20. fevrier de la même année, il reconnut par ses lettres tenir du même duc sa maison forte de Lenoncourt, la ville, le ban, &c. Thierry son fils aîné y mit son sceau par ordre de son pere, & s'obligea pour lui & ses hoirs de tenir les conventions qui y étoient exprimées. Gerard de Nancy se qualifiant chevalier, sire de Lenoncourt; fit son testament le mercredi 7. janvier 1348. & fut enterré dans l'église des Cordeliers de Toul, où il avoit fondé une chapelle en l'honneur de Notre-Dame, & qui a toujours été depuis nommée *la chapelle de Lenoncourt*. Le necrologe de ce monastere marque son obit au 12. de janvier, avec celui de Felice sa femme, de Nicolas & d'Herman ses enfans.

Femme, FELICE d'Ormes, veuve d'Henry de Ferrieres. C'est ce que l'on apprend des comptes de la terre de Champagne en 1347. où Gerard de Nancy est employé B
 pour un fief qui avoit été à Henry de Ferrieres, & dont il avoit joui à cause de sa femme, mariée alors à Gerard Lenoncourt: elle fut enterrée près de son second mari.

1. THIERRY de Lenoncourt, qui suit.
2. NICOLAS de Lenoncourt, de qui l'on tient que descendent les seigneurs de *Loches, d'Y-sur-Thil & de Marolles, rapportez à la fin de cette genealogie.*
3. HERMAN de Lenoncourt, pere d'Helvis de Lenoncourt: femme d'Henry de Dompmar.

IV. THIERRY II. du nom, seigneur de Lenoncourt, prit plus communement le surnom de *Lenoncourt*, quoique dans quelques actes il se trouve encore surnommé de *Nancy*. En qualité de chevalier, il fut présent avec son frere Colin de Lenoncourt, à l'aveu que Jean de Haraucourt, chevalier, & Jeanne sa femme firent à Raoul duc de Lorraine, le vendredi 16. janvier 1344. fut le 12. janvier 1348. caution de Marie de Blois, duchesse de Lorraine, envers l'évêque de Metz, & le fut encore de N... de Châlon, seigneur d'Arlay, envers Brocard de Fenestranges, le 9. octobre 1352. Enfin il quitta à Gerard son fils, & à Catherine sa femme, tout ce qu'il pouvoit prétendre de la seigneurie de Serres, & en celle de Remerville, & aux salines de Moyen-lui, par acte du 17. juillet 1372. git avec ses deux femmes à l'abbaye de Clairlieu. C

I. Femme AGNÈS du Châtelet, morte en 1352.

1. GERARD III. du nom qui suit.
2. HENRY de Lenoncourt, primicier de l'église de Metz, partagea avec son frere Colard, & avec ses neveux enfans de son frere aîné Gerard de Lenoncourt, le 1. fevrier 1383. ils firent un autre partage de la maison forte de Fôuart, le mardi avant les Palmes 1394. & un troisième le 13. mars 1398.

II. Femme, JEANNE de Paroye, veuve de Jean seigneur d'Haraucourt, avec lequel elle vivoit en 1344.

COLART de Lenoncourt, chevalier, partagea avec son frere Henry & avec ses neveux en 1383. Il avoit pour frere uterin Gerard d'Haraucourt, qui le pria en cette qualité de mettre son sceau à des lettres du 20. fevrier 1395. ce sceau est *une croix engrêlée, brisée d'une bande, écartelé d'un lion, qui est Haraucourt, (d'argent à un lion de sable.)* Lui & sa femme reçurent en don d'Edouard, duc de Bar, tous les droits qu'il avoit sur diverses seigneuries, exprimées dans les lettres du 15. juin 1415. D

Femme LISE de Florenge, fille de Philippe III. seigneur de Florenge: elle vivoit veuve le 20. août 1420. le 30. octobre 1430. & le 4. janvier suivant.

1. JEANNE de Lenoncourt, dame en partie de Florenge, par donation de sa mere, du 4. janvier 1430. mariée 1^o. par contrat du 2. juin 1403. à Jean de Marley, seigneur du Saulcis, elle en eut un fils Colart de Marley, seigneur du Saulcis, de Jamets, & en partie de Florenge, dont la fille unique porta cette succession à Robert de la Marck I. du nom, seigneur de Sedan, qu'elle épousa en 1449. 2^o. avant le 3. octobre 1430. à Henry de la Tour, seigneur de Pierrefort, bailli de Vitry: lui & sa femme se firent une donation mutuelle le 20. fevrier 1431. d'une rente de 200. francs, monnoye de Flandres, au survivant des deux, sur la ville de Verdun, acquise par eux de Louis de Haraucourt, évêque de Verdun, leur cousin. Ils vivoient ensemble les 8. fevrier 1434. & 2. août 1438. E

II. MARGUERITE de Lenoncourt, dame en partie de Florenge, femme de Michel de Castre: ils transigerent le 3. fevrier 1430. avec Colart de Marley, neveu de cette dame. Sa mere lui avoit donné & à sa sœur aînée 16000. florins de fin & de bon or, le 3. octobre précédent.

A V. GERARD III. du nom, seigneur de Lenoncourt, fit son testament le 16. juin 1380.

Femme CATHERINE d'Haraucourt, fille de *Jean*, seigneur d'Haraucourt, & de *Jeanne* de Paroye, qui devint belle-mere de *Gerard* de Lenoncourt.

1. THIERY de Lenoncourt, seigneur dudit lieu, chevalier, lui & son frere *Jean*, écuyer, se faisant fort de tous leurs autres freres, dont ils nomment *Herman*, partagerent avec *Henry* & *Colart* de Lenoncourt leurs oncles, la maison forte de Lenoncourt le 1. février 1383. & jurerent sur leur honneur & sur leur noblesse, de n'y contrevenir. Il mourut sans postérité avant le 15. decembre 1385.

2. JEAN de Lenoncourt, fit un compromis entre les mains de *Jean* duc de Lorraine, le 15. decembre 1385. pour une rente dont feu *Thierry* son aîné avoit jouï, & qui étoit dûe par *Robert* duc de Bar, marquis de Pont-à-Mousson, sur la chatellenie de l'Avant-garde; & par la décision du duc il lui fut adjugé sur ladite chatellenie 120. florins de terre, que le duc de Bar lui accorda en fief, & dont il lui fit foi & hommage le 14. juin 1387. Par le partage fait avec son oncle *Henry*, primicier de Metz, & avec ses freres *Herman* & *Didier*, le 13. mars 1398. la maison de Lenoncourt & celle de Froiart lui échurent & à son frere *Herman*: ces deux freres partagerent ensemble le chatel & forte-maison de Serres, le 4. janvier 1412. & la maison & forteresse de Lenoncourt le 3. juin 1415. On le choisit le 31. octobre 1428. pour l'un des médiateurs du differend qu'avoit *Thibaut* seigneur de Blamont, avec deux autres seigneurs. Ce peut être lui (que l'on trouve qualifié *Jean de Lenoncourt*, écuyer, qui étant en guerre avec *Thierry* & *Wendoff* Bayers, reçût dans son château & forteresse de Froiart, *Simon* de Fenestranges, damoiseau, qui s'étoit uni à lui suivant des conventions faites en 1444.

C Femme LISE des Armoises, fille de *Richard* des Armoises.

MARGUERITE de Lenoncourt fut mariée en 1414 à *Guillaume* de Savigny, seigneur de Tonnoy, de Rosne & de Leymont, avec lequel elle vivoit le 20. octobre 1455. Leur posterité est rapportée dans la recherche de la noblesse de Champagne.

3. HERMAN de Lenoncourt, qui suit.

4. DIDIER de Lenoncourt, mentionné dans les actes de 1383. 1394. & 1398. citez ci-dessus.

5. CATHERINE Lenoncourt, épousa *Blanchelin* de la Tour, bailli de Vitry. Elle en étoit veuve, lorsque *Jean* d'Anjou, duc de Calabre, marquis du Pont, lieutenant au duché de Bar pour son pere *René* roi de Naples & de Sicile, duc de Lorraine, lui engagea la moitié de la terre & seigneurie de Nouroy-le-Veneur devant Mets, pour sureté de mille vieux florins du Rhin, restans à payer d'autre somme dûe par le cardinal de Bar à feu son mari, ce que le roi *René* ratifia par lettres données à Saumur le 13. Avril 1445. Elle en donna quittance le 22. janvier 1447. & le 25. février 1449. elle transigea avec ses deux neveux *Thierry* & *Philippe*, pour la succession de *Gilles* de Luxembourg.

VI. HERMAN de Lenoncourt, vivoit en 1429. & étoit mort avant le 25. de février 1449. git aux cordeliers de Toul, où son obit se fait avec celui de sa femme le 12. février.

Femme JEANNE de Luxembourg-la Tour, sœur de *Blanchelin* de la Tour, mentionné ci-dessus, tous deux enfans de *Gilles* bâtard de Luxembourg, & de *Clemence* de la Tour, dame de la Tour en Voire; git aux cordeliers de Toul.

1. THIERRY III. du nom, qui suit.

2. PHILIPPE de Lenoncourt qualifié l'aîné, & son frere, *Philippe* de Lenoncourt le jeune, grand écuyer du roi de Sicile, & se faisant fort de *Thierry* de Lenoncourt leur frere, dans l'acte de remise qu'ils firent aux habitans de Serres de toutes mortes-mains, le 10. mars 1468.

3. PHILIPPE de Lenoncourt, dit le jeune, tige des seigneurs de Gondrecourt, rap- portez ci-après.

4. NICOLE de Lenoncourt, transigea avec se deux freres *Thierry* & *Philippe*, sur la succession de feu *Gilles* de Luxembourg, leur ayeul maternel, le 25. février 1449.

VII. THIERRY de Lenoncourt III. du nom, seigneur de Lenoncourt, fut en 1436. une des cautions & ôtages de la rançon de *René* d'Anjou, roi de Sicile, duc de Lorraine, prisonnier du duc de Bourgogne. *Isabel* épouse de ce prince, & son

lieutenant général en tous les pais deçà les monts, voulant dédommager le seigneur de Lenoncourt des frais & dépens qu'il avoit faits durant dix mois qu'il étoit resté en otage, lui ordonna par lettres données à Nancy le 30. novembre 1442. mille vieux florins, pour quoi elle lui assigna cent florins de rente sur les salines de Dieuse, jusqu'à rachat. Lui & son frere *Philippe* se trouvent employez pour des sommes qu'ils touchoient du roi René, dans les comptes du tresorier général des finances de ce prince, ès années 1443. & 1444. Il les fit tous deux chevaliers de son ordre du *Croissant*, lorsqu'il l'établit le 11. août 1448. & *Thierry* assista en cette qualité au conseil de cet ordre, qui fut tenu à Cassenove-lès-Angers, le 23. septembre 1451. Il avoit été ordonné baillif de Vitry en Parthois, par lettres du roi Charles VII. du 15. mai 1443. (a) charge qu'il conserva jusqu'à sa mort, & qui passa à sa posterité. A peine le roi Louis XI. fut-il monté sur le trône, qu'il envoya ce baillif de Vitry en Allemagne, pour payer au duc & à la duchesse de Saxe (c'étoit Guillaume Landgrave de Turinge, & Anne d'Autriche sa femme, fille d'Elizabeth de Luxembourg) 40000. écus d'or, restans de 50000. à eux dûs par le feu roi, pour leurs droits sur le duché de Luxembourg, & sur les comtez de Chiny & de la Roche en Ardenne, qu'ils lui avoient vendus: c'est ce que l'on apprend du 21. compte d'Antoine Raguier 1460. & 1461. où dans le mois de juillet de cette année, *Thierry* de Lenoncourt est employé en deux parties pour 290. livres, à raison de ce voyage, dont le motif est marqué par ce comptable. Il fut conseiller & Chambellan du roi, aussi bien que du duc Guyenne son frere, gouverneur & capitaine de la Rochelle pour ce duc, comme on l'apprend d'une quittance de demie année sur ses gages du 23. novembre 1470. d'un autre acte du 5. janvier 1475. d'une quittance du 23. avril 1476. après Pâques, pour 1720. livres à lui accordée par le roi, pour l'aider à s'entretenir honorablement à son service, à prendre sur les aides & équivalent & grenier à sel de Château Thierry, dont ce prince lui avoit donné les revenus sa vie durant, & d'une troisième quittance, du 22. juin 1482. pour les 3000. livres, que le roi lui avoit accordées pour sa pension de cette année: tous ces actes originaux, scellez d'une *croix engrêlée*, sont à la bibliothèque du roi, dans les *recueils de feu M. de Gaignieres*. Le roi Louis XI. lui avoit donné la capitainerie des terres & seigneuries de Dun-le-Roi & 6000. écus le 13. octobre 1472. 2000. livres en 1473. comme il est porté dans le compte de Jean Biçonnet, receveur général des finances; la capitainerie des ville & chastel de Château Thierry, le 2. février 1473. & celle de Chastillon sur Marne, le 3. octobre 1474. (b) Il lui donna encore en septembre 1477. les comtez & terres de Beaufort, Larzicourt, Soulaines & Villemayeux près Vitry, confisquées sur Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Il (c) étoit ambassadeur du même roi, avec deux autres, vers l'empereur, en mars 1474. L'on trouve que par un dernier partage fait avec son frere *Philippe* le 19. août 1474. toute la maison forte & seigneurie de Lenoncourt, lui échut. Il se trouva pour le roi René, duc de Lorraine, contre le duc de Bourgogne, à la bataille de Nancy le dimanche 5. janvier 1476. & mourut à Paris le 7. novembre 1483. comme le porte son épitaphe, qui est aux cordeliers de Toul où il est inhumé.

I. Femme MARGUERITE de Laval, prouvée par un accord fait le 23. octobre 1456. entre *Thierry* de Lenoncourt, baillif de Vitry, & Ferry de Lorraine, gouverneur du duché de Bar, au sujet d'une rente de 100. livres, qu'il demandoit du chef de sa femme *Marguerite* de Laval, auparavant veuve d'*Arnaud* de Sainpigny; pour quoi il fut dit que pour arrerages & principaux, le roi de Sicile leur feroit payer 1200. florins du Rhin, moitié à la S. Martin 1457. & moitié à la S. Martin 1458. (d).

II. Femme ANTOINETTE, dame de Harouël, fille, selon une généalogie manuscrite, d'*Henry*, seigneur de Sarobbe, (& vrai-semblablement d'Harouël) & d'*Isabel* de Nancy, qui avoit pour pere *Geoffroy* de Nancy.

1. HENRY de Lenoncourt, qui suit.

2. E LEONORE de Lenoncourt, femme d'*Erard* de Domp martin, bailli de Vosges; & mere d'un fils de même nom.

VIII. HENRY de Lenoncourt, étoit homme d'armes, sous *Geoffroy* de S. Belin, écuyer d'écurie du roi, baillif de Chaumont, capitaine de 50. lances, en 1461. ce qui peut donner lieu de croire, que *Marguerite* de Laval, premiere femme de *Thierry* de Lenoncourt, pere d'*Henry*, étoit morte long-tems avant l'acte de 1456. Il fit hommage au duc de Lorraine, des terres & seigneuries qu'il tenoit de lui, le 31 janvier 1464. Il se trouve qu'en qualité de seigneur de Harouël en partie, il fit hommage à *Ennequin* comte de Linanges, seigneur d'Aspremont, de certains fiefs mouvans

(a) Ch. des
comptes memorial
K. fol. 105.

(b) *Ibidem* memorial O.

(c) Reg. des
chartes cotté 201.

(d) Titres de
Lorraine Layette
cottée. Doucouville
N. 104.

A de cette dernière seigneurie le 25. decembre 1468. & qu'il renouvela le 15. mars suivant à Emich comte de Linanges, & de Dalsbourg : reçut en don du roi Louïs XI. dont il étoit conseiller & chambellan, le domaine de Dourdan le 31. Janvier 1472. & le 2. decembre 1474. il donna dénombrement au roi de Sicile, à cause de son duché de Bar, des biens qu'il possédoit du chef d'Antoinette de Haroüel sa mere. Il mourut le 18. septembre 1477. suivant son épitaphe aux cordeliers de Toul.

Femme JAQUETTE, ainsi nommée dans quelques titres, & dans d'autres JEANNE de Baudricourt, sœur de Jean Maréchal de France, fille de Robert, seigneur de Baudricourt, chambellan du roi & d'Alarde de Chambley. Elle fut mariée en 1450. & mourut le 19. fevrier 1493. gît avec son mari. Dans l'obituaire de ce couvent, son obit y est marqué au 1. juin.

B 1. THIERRY IV. du nom, qui fuit.

2. ROBERT de Lenoncourt, archevêque & duc de Reims, pair de France, qui a donné lieu à cet article.

3. CLAUDE de Lenoncourt, seigneur de Haroüel, fut institué bailly de Vitry, le 23. decembre 1483. (a) & il étoit capitaine de cette ville & du château en 1487. son frere Thierry & lui, firent hommage à l'évêque de Mets de 400. florins de rente, qu'ils avoient droit de prendre sur les salines de Marfal & de Moyenvic, a eux échue par la succession de Thierry de Lenoncourt, bailly de Vitry, leur ayeul. C'est ainsi que le porte l'acte du 6. juillet 1484. & le 6. decembre de la même année, ces deux freres partagerent les biens de ce même ayeul, & d'Antoinette de Haroüel sa femme. Le roi de Sicile leur permit par lettres du 6. janvier 1488. d'élever fourches patibulaires au ban d'Haroüel, à la charge de les reprendre en fief; l'acte porte qu'auparavant ils étoient tenus de livrer les criminels corps nus, au prévôt d'outre Moselle. Il est qualifié chevalier, conseiller & chambellan du roi, bailli de Vitry, dans un don de 300. écus, en 1491. pour recompense de plusieurs ambassades: en 1493. il fut envoyé avec Jean de Pierrepont, maître des requêtes, par le même roi Charles VIII. aux états de Bourgogne. Le même prince lui donna en 1494. 4000. écus pour son mariage; ces trois derniers articles tirez des comptes de Jean Bifoteau, receveur general des finances de Bourgogne. On le trouve employé en qualité de pannetier du roi, aux gages de 300. livres, dans le compte de Gilles Berthelot, maître de la chambre aux deniers, pour les années 1492. & 1493. & il étoit maître d'hôtel du roi, à 700. livres de gages, en 1496. Il mourut peu après sans enfans.

(a) Ch. des
comptes memorial
S.

C Femme MARGUERITE d'Alegre, dame de Bufflet, fille de Bertrand de Tourzel, dit d'Alegre, baron de Puisagut, de Bufflet, &c. & d'Isabelle de Levis-Coufan sa seconde femme. Elle se remaria à Pierre de Bourbon, bâtard de Liege, tige des comtes de Bufflet, rapportez dans le 1. tome de cet ouvrage, §. XII du chapitre XII. de la maison royale.

D IX. THIERRY IV. seigneur de Lenoncourt, fit hommage au nom de Jaquette de Baudricourt sa mere, à l'évêque de Mets, de 200. florins de rente, qu'elle prenoit sur les salines de Marfal & de Moyenvic, le 22. octobre 1478. il y est qualifié Thierry le jeune, parce que son ayeul de même nom vivoit encore, & le 3. novembre 1478. Il fit hommage au seigneur d'Aspremont, tant pour lui qu'au nom de ses freres Robert & Claude, des terres mouvantes de lui; puis le 29. septembre 1480. il donna dénombrement à Philippe de Linanges, seigneur d'Ormes, des biens mouvans de cette terre qu'il possédoit par indivis, avec ses cousins Erard de Dompmartin, & Geoffroy de Bassompierre par le partage fait avec Claude de Lenoncourt son frere puiné, le 6. decembre 1484. il eut le château & forte maison de Lenoncourt, & la tour & fortes maison de Hanoncolles: fut installé châtelain & bailly de Vitry, le 30. septembre 1496. & dans ses provisions, il est qualifié chevalier, conseiller & chambellan du roi (b) & y fut confirmé le 7. juin 1498. rendit hommage le 19. septembre 1499. au duc de Lorraine, tant en son nom, que de Robert archevêque de Tours son frere, de ce qui leur étoit échue ès duchez de Lorraine, & Barrois par la mort de Jean de Baudricourt, maréchal de France, leur oncle; en rendit un autre, au duc Antoine de Lorraine, des places, terres & seigneuries qu'il tenoit de lui aux mêmes duchez, & dans le comté de Vaudémont, le 18. janvier 1509. & deux jours après rendit l'aveu de la terre de Lenoncourt. Il avoit une pension du roi en 1511. & comme né en Lorraine, il fut naturalisé françois, par lettres du

(b) Ch. des
comptes memorial
T.

(a) XI. Registre des Chartes. fol. 2.

mois de janvier 1514. (a) mourut à Paris le 20. du même mois, & fut enterré aux A cordeliers de Toul.

Femme JEANNE de Ville, fille & heritiere de *Colignon*, seigneur de Ville-sur-Illon, & de *Mahaut* de Ville, mourut à Vitry le 3. fevrier 1525. suivant son épitaphe, qui est aux cordeliers de Toul.

1. HENRY II. du nom, qui suit.

2. ROBERT de Lenoncourt, II. du nom, cardinal & évêque de Châlons, comte & pair de France, dont il sera parlé parmi ces évêques n^o. xxvii.

3. NICOLE de Lenoncourt, femme d'*Erard* du Châtelet, seigneur de Vauvillars, de Demangeville, Vouillier & Montreuil sur Saone. Elle en étoit veuve, & avoit le 6. octobre 1532. la tutelle de leurs enfans Nicolas, Thierry, Claude & Bonne du Chastelet : eut conjointement avec ses deux freres, la curatelle des corps & biens de Claude d'Haraucourt, leur parent, seigneur d'Ubixi ou d'Ubsy, a qui une maladie avoit fait perdre la vûe & l'ouye, & de Claudine d'Haraucourt sa fille, née de feu sa femme François de Dinteville, comme on l'apprend d'une quittance qu'elle donna le 3. octobre 1541. pour une somme dûe audit Claude d'Haraucourt. Enfin elle & son fils Nicolas du Chastelet, mari d'Elizabeth d'Haraucourt, vendirent à Pierre du Chastelet, seigneur de Deuley, de Gerbeville, &c. sénéchal de Lorraine, la moitié de la terre de Deuley; par contrat du 1. juillet 1549. B

4. JACQUELINE de Lenoncourt, mariée à *Jean* d'Aguerre, Baron de Viennele-châtel, chambellan du duc de Lorraine, avec lequel elle vivoit le 16. mars 1540. lors du partage fait avec ses freres & sa sœur. Quelques-uns ont écrit qu'elle se remaria à *Charles* des Couttes, seigneur de Pavan, d'autres ont marqué que c'étoit une de ses sœurs.

X. HENRY II. du nom, seigneur de Lenoncourt, baron de Vignory, seigneur de Ville, de Baudricourt & de Pacy en Valois, comte de Nanteuil-le-Haudouin dans l'isle de France, sur le chemin de Paris à Crespy en Valois, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, &c. fut institué bailli de Vitry, au lieu de feu Thierry de Lenoncourt son pere, le 18. avril 1515. (b) entra enfant d'honneur du roi François I. en 1518. & en fortit en 1523. fit hommage à Antoine duc de Lorraine, de plusieurs terres & seigneuries, entr'autres de celles de Lenoncourt & de Colombey-le-Choiseul, le 13. novembre 1524. & le roi lui fit don de certains droits seigneuriaux, le 29. juillet 1525. (c) Il fut institué bailli & gouverneur de Valois, le 16. septembre 1528. (d) & devint lieutenant du duc de Lorraine, en sa compagnie de soixante lances, fournies des ordonnances du roi, dont sa majesté permettoit qu'il en resta vingt es pais du duc, pour leur garde & sureté, comme on l'apprend d'une quittance de lui, du 13. avril 1535. avant Pâques, (e) D & en cette qualité il avoit 1000. livres de pension du roi, suivant une autre quittance de lui du 12. mai 1539. la compagnie étant alors de quatre vingt lances, & de cent, suivant une autre du 29. mai 1544. Le cardinal de Lenoncourt son frere, lui, & leur sœur Nicole, veuve d'Erard du Chastelet, se faifans forts tous trois de Jean d'Aguerre, pour & au nom de Jaquette de Lenoncourt sa femme, leur sœur, partagerent avec François de Bassompierre, les seigneurs de Ragerouft & des Armoises, la succession de feu Antoine de Ville, bailli de Vosges; & par ce partage fait le 16. mars 1540. le bourg, château & maison forte de Ville, échut à Henry de Lenoncourt & à ses coheritiers. Le roi érigea à sa consideration la châtellenie de Nanteuil-le-Haudouin en comté, par lettres patentes du mois de mai 1543. registrées le 26. novembre suivant. Il étoit gouverneur d'Yvoy en 1544. & Henry II. l'ayant envoyé en Allemagne pour ôtage de sa parole, il y mourut avant l'an 1555.

Femme, MARGUERITE de Broyes, fille unique de *Jean*, seigneur de E Pacy en Valois, & de Nanteuil le Haudouin, & de *Jeanne* de Villiers, laquelle avoit pour pere *Thierrion* de Villiers, seigneur de Montigny. Elle se remaria à *George* d'Urre, seigneur de Venterolle, auquel elle donna en 1555. la troisième partie du comté de Nanteuil, ou les terres & seigneuries de Dampmart au bailliage de Vitry en Partois & de là Voivre au bailliage de Chaumont en Bassigny; ce qu'elle confirma par son testament fait en 1556. Elle vendit cette année le comté de Nanteuil à François de Lorraine, duc de Guise, & à Anne d'Est son épouse, pour le prix de 260000. livres, s'en reservant l'usufruit sa vie durant. (f) Elle tran- Aigea le 17. janvier 1559. avec le cardinal de Lenoncourt, frere de son premier mari,

(b) Ch. des comptes memor. Z. f. 108.

(c) *ibidem*. memor. DD. p. 81.

(d) *ibidem*. memor. EE. p. 113.

(e) *Recueil de M. Gagnieres à la Bibl du Roi.*

(f) *Duchesne Histoire de Chastillon. p. 667.*

- A tuteur des enfans qu'il avoit laissez mineurs, & Philippe de Lenoncourt, évêque & comte de Châlons, l'un de ses fils, en son nom, pour le payement des dettes du feu comte de Nanteuill.
1. ROBERT, seigneur de Lenoncourt, qui suit.
 2. PHILIPPE de Lenoncourt, cardinal, évêque & comte de Châlons, pair de France, qui sera rapporté au §. *des évêques de Châlons* n^o. XXVIII.
 3. LOUIS de Lenoncourt, seigneur de *Colombey*, dont la *posterité sera rapportée ci-après*.
 4. JEAN dit HENRY de Lenoncourt, abbé d'Essommes au diocèse de Soissons, prieur de Marisy, se trouve au nombre des aumôniers d'Henry III. dans un état des offices de la maison de ce roi. Il se jetta dans le parti de la ligue dont il eut les sceaux; mais les ayant remis es mains du président de Rulli, il se retira dans Château-Thierry, après que le duc de Mayenne s'en fut rendu maître l'an 1591. & ce prince lui en donna le gouvernement à cause de son abbaye d'Essommes, qui est au faubourg de cette ville. (a) Après la mort de son frere le cardinal, il obtint du duc de Mayenne les abbayes de Monstier en Argonne, de Monstier-S. Jean, de Barbeaux & de Rebais, qu'avoit le défunt. Dans le brevet de nomination datté du camp de la Fere le 2. janvier 1592. il y est dit que ledit sieur de Lenoncourt a actuellement la garde des sceaux de France.
 5. HENRY III. du nom, seigneur de Lenoncourt & de Coupvrai, chevalier des deux ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, conseiller en ses conseils d'état & privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & maréchal de ses camps & armées, fut d'abord destiné à l'ordre de Malthe. Il étoit en 1563. & 1566. lieutenant de la compagnie de 30. lances fournies des ordonnances du roi, sous le seigneur de Piennes, & en 1567. de celle du chevalier d'Angoulême, fils naturel du roi Henry II. (b) Il fut present le 25. juin 1566. au contrat de partage des biens appartenans aux enfans mineurs de feu François de Lorraine, duc de Guise, & d'Anne d'Est, remariée au duc de Nemours; & il y prend les titres de chevalier de l'ordre du roi, comte de Vignory & de Nanteuill, marquis de Lenoncourt. On le trouve gentilhomme de la chambre de François de France, duc d'Alençon, en 1570. & son chambellan en 1573. étoit capitaine de cinquante hommes des ordonnances du roi, dans une donation de 10000. livres que sa majesté lui fit, & à la demoiselle de Bois-dauphin, qui fut sa femme, le 25. septembre 1577. (c) On le trouve encore qualifié lieutenant de roi en Champagne, dans un état, entre les années 1554. & 1583. Il fut fait chevalier de l'ordre du S. Esprit le 31. decembre 1580. & mourut le 5. ou 31. decembre 1584. âgé de 47. ans.
- D Femme FRANÇOISE de Laval, fille de René de Laval II. du nom, seigneur de Bois-dauphin, & Catherine de Baïfde sa premiere femme. Il y eut procès pour son mariage suivant les registres du parlement, des 25. mai, 17. juin, 13. & 18. juillet 1558. Elle se maria à Louis de Rohan VI. du nom, prince de Guemené, dont elle fut la seconde femme & dont elle ne'ut point d'enfans.
- MADELEINE de Lenoncourt, dame de Coupevray, mariée 1^o. à Louis de Rohan VII. du nom, premier duc de Montbazou, fils aîné de Louis VI. du nom, & de sa premiere femme dont elle n'en eut point d'enfans. 2^o. par contrat du 24. octobre 1594. à Hercule de Rohan, second duc de Montbazou, pair & grand veneur de France, frere puîné de son premier mari, & de qui elle fut la premiere femme. Elle mourut en 1602.
6. MADELEINE de Lenoncourt, nommée MARIE par la Roque (d) épousa par contrat du 28. juin 1544. Pierre d'Harcourt, baron d'Asnebec, de la branche de Beuvron, lieutenant général pour le roi en Normandie. Elle vivoit veuve le 6. octobre 1575. & mourut sans enfans à Rannes le 21. novembre 1581.
 7. JEANNE de Lenoncourt, mariée le 12. decembre 1547. à René de Laval II. du nom, seigneur de Bois-dauphin, dont elle fut la seconde femme, & qui mourut en 1557. Elle étoit en 1582. l'une des dames de la reine Louise, femme d'Henry III.
 8. CHARLOTE de Lenoncourt, s'allia à Nicolas Roüault, seigneur de Gama-ches, &c. dont elle fut la premiere femme en 1553. elle n'en eut qu'un fils mort jeune, & étoit morte avant le 15. fevrier 1573. que son mari se maria ainsi qu'il est marque en notre *histoire des maréchaux de France*.
- XI. ROBERT, seigneur de Lenoncourt, comte de Vignory par création faite en sa

(a) Recueils de la ligue tom. 4. p. 382.

(b) Recueils de M. de Gaignieres à la bibliotheque du roy.

(c) Chambre des comptes. Memorial RRR. f. l. 333.

(d) Hist. d'Harcourt t. 11. p. 516

faveur , baron de Pacy en Valois , de la Voivre , de Dannemarie , &c. chevalier de l'ordre du roi , gentilhomme ordinaire de sa chambre , bailli & gouverneur de Valois , fut guidon de la compagnie dont son pere étoit lieutenant , comme on l'apprend d'une de ses quittances pour le quartier d'avril 1544. (a) Il y dit que par la mort d'Antoine , duc de Lorraine , capitaine de cette compagnie , elle avoit été reduite à 50. lances , dont le roi avoit donné la conduite au comte de Nanteuil son pere : elle fut ensuite reduite à 40. lances ; & en 1551. il parut comme cousin du côté paternel à l'acte de tutelle des enfans mineurs de feu Henry de Grouches , écuyer , fait le 26. août 1566. mourut peu après.

(a) Recueils de M. de Gaignieres.

Femme, JOSSINE de Pisseleu , fille d'Adrien de Pisseleu , seigneur de Heilly , & de Charlotte d'Ailly , fut mariée par contrat du 20. mai 1543. Elle se remaria à Nicolas des Lions , seigneur Despaux , avec lequel elle vivoit les 5. avril 1576. & 24. août 1578.

1. MADELEINE de Lenoncourt , fut comtesse de Vignory , par partage fait avec sa sœur en 1572. Elle épousa François de Quinquempoix , seigneur de Muy.
2. GUILLEMETTE de Lenoncourt , fut dame de Pacy en Valois & s'allia , par contrat du jeudi 20. juin 1577. à Louis le Clerc seigneur de Fleurigny près de Sens , baron de la Forêt , seigneur de Ferrieres & Saulemont , guidon de la compagnie des gendarmes du comte de Soissons. Elle resta veuve en 1588.

SEIGNEURS DE COLOMBEY.

XI. LOUIS de Lenoncourt , second fils d'HENRY II. du nom , comte de Nanteuil , fut seigneur de Colombey , & chevalier de l'ordre du roi. Il étoit guidon d'une compagnie de 50. lances , fournies des ordonnances du roi , sous le seigneur de Piquigny en 1562. & 1565. puis de celle du duc de Guise en 1566. & 1567. suivant ses quittances qui sont à la bibliotheque du roi aux recueils de M. Gaignieres.

Femme, JEANNE de Dinteville , fille de Guillaume de Dinteville , seigneur des Chenets , & de Louise de Rochechoüart. Elle se remaria à Philbert de Choiseul II. du nom , baron d'Aigremont.

1. CHARLES de Lenoncourt , seigneur de Colombey , qui suit.
2. PHILIPPE de Lenoncourt , étoit abbé de Rebais en 1632.
3. GABRIELE de Lenoncourt , mariée à René du Châtelet , seigneur de Châtillon & de Thou.
4. N... de Lenoncourt , fille.

XII. CHARLES de Lenoncourt , seigneur de Colombey.

Femme ANTOINETTE de Blaigny , fille de Pierre le Genevois , seigneur de Blaigny , chevalier de l'ordre du roi , & de François d'Anglure de Bourlemont , mariée le 14. janvier 1594.

1. CLAUDE de Lenoncourt , seigneur de Colombey , dit le marquis de Lenoncourt , gouverneur de Lorraine pour le roi , lieutenant général de ses armées , gouverneur particulier de Clermont en Argonne , envoya des secours pour le siège de Thionville , & s'y étant rendu pour la seconde fois , il y fut tué d'un coup de mousquet le 25. juillet 1643. n'ayant point été marié : il fut enterré aux Cordeliers de Toul , où son frere l'abbé de Rebais lui fit mettre une épitaphe composée par Jérôme Vignier , prêtre de l'Oratoire.
2. PHILIPPE de Lenoncourt , aumônier du roi Louis XIII. étoit abbé de Rebais en 1643. il se qualifia marquis de Lenoncourt ; après la mort de son frere aîné , signa sous ce titre une union de la noblesse , faite le 4. février 1651. & vivoit en septembre 1655.
3. PIERRE de Lenoncourt , abbé de Moustier en Argonne.
4. CHARLOTE de Lenoncourt , religieuse carmelite.

SEIGNEURS DE GONDRE-COURT.

VII. PHILIPPE de Lenoncourt , troisième fils d'HERMAN , seigneur de Lenoncourt , & de Jeanne de Luxembourg-la-Tour , fut seigneur de Lenoncourt en partie , de Gondrecourt , de Serres & de Froüart , grand écuyer de René d'Anjou , roi de Sicile , & chevalier de l'ordre du croissant , lors de l'institution en 1448. Il avoit été avec son frere Thierry , l'un des seigneurs , qui le 15. mars 1436. se rendirent cautions de la rançon du roi René. Il étoit du conseil de ce prince en 1446. & au mois de juin dans la même année : fut l'un des tenans de l'Emprise , ou jouxte que le même roi fit pour défendre un château de bois , qu'il avoit fait construire près de Saumur , & qui fut nommé le *château de la joyeuse garde* : La Colombiere en a fait imprimer (b) la description. Il y est marqué que Philippe de Lenoncourt y parut , ayant le bourlet d'argent , de gueules & d'azur , le volet de gueules chargé d'un écu d'argent , à une croix engrêlée de gueules , & pour cimier , un double éventail ou vol d'argent

(b) T. entre d'honneur & c. & valerie p. 82.

- A** d'argent, chargé d'un écu semblable à celui du volet : qu'il combatit cinq fois contre cinq des assaillans, qui furent 1^o. Pierre de Brezé, comte d'Evreux & de Tonnerre; 2^o. le duc de Bourbon; 3^o. Jean de Daillon qu'il vainquit, & eut un riche dextrier pour prix de sa victoire; 4^o. le comte d'Evreux & 5^o. le comte de Tonnerre. Ce dernier combat finit la joute, aucun des assaillans ne s'étant présenté depuis. Il transigea avec son frere Thierry & sa sœur Nicole le 25. fevrier 1449. sur le partage des biens de feu Gilles de Luxembourg leur ayeul, & de Clemence de la Tour sa femme; fit aveu au roi René, duc de Bar, le 8. juillet 1457. de tenir de lui en fief lige, foi & hommage, à cause de la prévôté de Brey, la ville & château de Gondrecourt en Weyvre, en la même maniere que Jean de Bouxieres, baillif de Nancy, les tenoit le 22. mai 1386. Le même prince considerant les services qu'il lui avoit rendus dès son jeune âge, & même au recouvrement du royaume de Sicile, où il avoit été pendant quelque espace de tems, en la compagnie du duc de Calabre & de Lorraine, lui fit don pour sa vie, du village & terre de Noroy devant Metz, & de tout ce que ce prince avoit au village de Richecourt en la prévôté de Sancy, par lettres datées d'Aix en Provence le 24. fevrier 1469. En qualité de seigneur de Gondrecourt, conseiller, chambellan du duc de Bar, grand écuyer d'écurie de ce prince, & son lieutenant audit duché, il affranchit un de ses vassaux le 16. mars 1472. partagea encore avec son frere Thierry le 19. août 1474. Le roi Louis XI. le fit écuyer de son écurie, son conseiller & chambellan; & pour le dédommagement des terres qu'il avoit perduës en Lorraine, il lui donna 1200. livres de pension annuelle, par lettres du 18. mai 1476. 14. juin 1477. 22. juin 1482. & 29. aout 1483. (a)
- B** I. Femme, CATHERINE de Beauvau, fille de *Bertrand* de Beauvau, seigneur de Precigny, chevalier de l'ordre du croissant, lors de son institution en 1448. depuis conseiller & chambellan du roi, & président en sa chambre des comptes à Paris, & de *Jeanne* de la Tour-landry sa premiere femme: il paroît par un acte du 20. avril 1468. qu'il donna à sa fille & à Philippe de Lenoncourt son mari, en accroissement de mariage, tous les biens, meubles, &c. provenans de la succession de feuë *Ide* du Châtelet, sa troisième femme.
- C** 1. L C U I S de Lenoncourt, vicomte de Meaux, conseiller & chambellan du roi Louis XI. reçût de lui en don, au mois de septembre 1476. une maison scize au marché de Meaux, avec les meubles qui y étoient, confisquez sur Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. (b) Il avoit 600. livres de pension du roi, suivant ses quittances des 30. mai 1477. 25. mai 1478. 22. juin 1482. signées *Loys de Lenoncourt*. C'est lui qui sous le nom de Louis de Lenoncourt, chevalier, seigneur de Gondrecourt, de Richecourt & du Saulcis, conseiller & chambellan du duc de Lorraine, fit foi & hommage à haut & puissant seigneur M. de Hesse, comte de Linanges, seigneur d'Aspremont, de tout ce qu'il avoit au ban & finage d'Yvelin, mouvant d'Aspremont, partageant avec Jean de la Heyville le 4. octobre 1510. Ces biens lui venoient du côté de sa femme, & il en avoit fait le dénombrement dès le 24. mars 1478. Il mourut sans enfans & fut enterré aux cordeliers de Toul, où son obit est marqué le 16. janvier.
- Femme, CLAUDE de la Mark, fille de *Robert I.* du nom, seigneur de Sedan, & de *Jeanne* de Marley, heritiere du Saulcis, de Dun, Jamets & Florenge, dont l'ayeul étoit, *Colart* de Marley, fils de *Jeanne* de Lenoncourt, mentionnée ci-devant.
- D** 2. BERNARDIN de Lenoncourt, qui suit.
3. JEAN de Lenoncourt, que l'on dit avoir été trésorier de l'église abbatiale de S. Martin de Tours, puis élu évêque de Verdun, mais dont il n'est fait nulle mention à l'une & l'autre de ces églises dans *Gallia Christiana*.
- E** 4. JEANNE de Lenoncourt, femme d'*Antoine* de Baiffey, seigneur de Longcourt & baron de Tilchastel, baillif de Dijon, sous Louis XI. Charles VIII. & Louis XII. & colonel des Suisses & Lansquenets.
- II. Femme, MARGUERITE Bayers de Boppart, morte en 1496. git à Nancy. JEANNE de Lenoncourt, mariée à *Henry* de Haraucourt, seigneur d'Ubexey, qui fut tué à la bataille de Nancy en 1476. Elle mourut le 9. mai 1482.
- VIII. BERNARDIN de Lenoncourt, étoit homme d'armes sous M. de Baudricourt, gouverneur de Bourgogne, le 24. mars 1490. il fut depuis seigneur de Gondrecourt, &c. baillif de S. Mihel, capitaine de l'artillerie d'Antoine, duc de Lorraine, gouverneur de Blamont, & mourut le 21. octobre 1533. suivant l'obituaire des Cordeliers de Toul, où il fut inhumé.

(a) Recueils des Gaigoieres.

(b) Registre des chartes cote 201.

Femme, MARGUERITE d'Haraucourt, fille de Perrin d'Haraucourt, A
 bailly de Nancy, seigneur de Maignieres, & de Blanchefleur de Chambley, dame
 dudit lieu. Leur fils fut

IX. LOUIS de Lenoncourt II. du nom, chevalier, seigneur de Serres & de Gon-
 drecourt, qui donna le dénombrement de cette terre au duc de Lorraine, le 10.
 avril 1538. avant Pâques, comme lui étant échû par le trepas de feu Bernardin
 de Lenoncourt, chevalier, son pere. Il fut conseiller & chambellan de François de
 Lorraine, fils aîné d'Antoine duc de Lorraine, capitaine de l'artillerie & bailly de
 S. Mihel, & étoit gouverneur de Blamont le 15. septembre 1543. Lui & sa femme
 nez en Lorraine, furent naturalisez François, par lettres du mois d'aout 1537. &
 du même mois 1543. Il mourut le 10. septembre 1544. suivant l'obituaire des Cor- B
 deliers de Toul, où il fut inhumé.

Femme, CATHERINE d'Haraucourt, fille de Gerard, seigneur d'Ormes &
 de Paroye, & de Françoise d'Anglure. Elle se remaria à Theodore de Saulx, qui fut
 seigneur d'Ormes & de Paroye par elle, & sénéchal de Lorraine.

1. BERNARDIN II. du nom, qui suit.

2. JEAN de Lenoncourt, de qui sont sortis les seigneurs de Serres rapportez ci-
 après.

3. CHARLES de Lenoncourt, seigneur d'Ormes, de Dompierre-sur-d'Urbim,
 Hauffonville, Richécourt, Saumoulcey, & de la Neufville aux bois, fit son testa-
 ment à Nancy le 12. decembre 1589. où après avoir fait mention de ses deux
 freres & de ses deux sœurs, il declare avoir eu une fille de demoiselle Gilberte de
 Baudreüil dite de Salon; pourquoi celle-ci lui avoit intenté procès en cour de C
 Rome, disant qu'il y avoit eu promesse de mariage entr'eux deux, ce qu'il proteste
 être faux; il institua ses deux freres ses heritiers, leur enjoignant pour sa reputation
 de poursuivre le procès à Rome, & que si ladite de Baudreüil gaignoit contre toute
 verité, prenant Dieu à témoin n'avoir jamais fait de promesse, il leur leguoit
 160000. livres sur ses biens, les déchargeant d'accomplir son testament, voulant qu'en
 ce cas, tous les legs soient pris sur la masse. Il ne mourut pas de cette maladie; fut
 sénéchal de Lorraine, conseiller d'état du duc, dont il avoit le titre, le 11.
 janvier 1591. se maria, & mourut sans enfans legitimes avant le 30. mars 1596.

Femme, GABRIELLE Marteau, étant veuve, transporta par acte du 30.
 mars 1596. à Charles de Lorraine, évêque de Strasbourg & de Metz, tout le
 droit d'une rente de 420. livres faite à Theodore de Lenoncourt, seigneur de
 Gondrecourt, qui l'avoit cedée à feu son mari.

Fille naturelle

Charlotte, née de Gilberte de Baudreüil. Son pere, par son testament de 1569. la priva
 de toute succession, lui leguant seulement 500. écus pour la mettre en religion, ou pour
 la marier.

4. FRANÇOISE de Lenoncourt, mariée 1^o. par contrat du 15. septembre 1546.
 à René de Fresneau, fils de Claude, seigneur de Pierrefort, &c. 2^o. à Philbert de
 Chastelet, baron de S. Amand & de Cirey.

5. NICOLE de Lenoncourt, dame en l'église des sœurs pécheresses de Nancy,
 ainsi nommée dans le testament de Claude son frere.

6. MARGUERITE de Lenoncourt, dame en l'église de Bouxieres, aussi nommée
 dans le même testament.

7. N... de Lenoncourt, femme de N... seigneur du Lieu-Dieu, gouverneur
 de Verdun.

X. BERNARDIN de Lenoncourt II. du nom, baron de Neuvron, seigneur de
 Gondrecourt, Ollée, Saulmoucey & de la Neuville au bois en partie, chevalier de E
 l'ordre du roi, donna dénombrement au duc de Lorraine, en son nom, & en celui
 de Charles son frere, heritiers de feu Louis de Lenoncourt leur pere, de la terre
 de Richécourt le 15. fevrier 1573. fut bailly de S. Mihel, & mourut en 1605.

Femme, CLAUDINE de Choiseul, fille d'Antoine, baron de Lanques, seigneur
 de Precigny, & d'Anne de Ray.

1. THÉODORE de Lenoncourt, qui suit.

2. ANTOINE de Lenoncourt, abbé commendataire de Beaupré (ordre de Citeaux,
 diocèse de Toul près de Luneville) seigneur & prieur de Luy, conseiller & gen-
 tilhomme de la chambre du cardinal de Lorraine, fit esdites qualitez un délaissement

- au profit du duc de Lorraine, de trois pieces de bois pour la commodité des salines de Moyenvic, moyennant deux muids de sel de rente, le 28. septembre 1602. Il se qualifia primat de Nancy, abbé & prieur (comme ci-dessus) & grand chevalier de l'église de S. Pierre de Remiremont, dans le dénombrement qu'il fit le 7. decembre 1611. au duc de Lorraine, de la terre de Richécourt, à lui échüé par le décès de son pere.
- A 3. PHILBERTE de Lenoncourt, dame de Remiremont (a) & chantre de cette abbaye le 2. août 1579. mariée depuis à Jean d'Allamont, seigneur de Mallandry, gouverneur de Montmedy. Jean d'Allamont leur fils eut entrée aux états & assises de Lorraine, en consideration de sa mere, issuë de l'ancienne chevalerie de Lorraine. (b) Un autre fils Antoine d'Allamont, fut naturalisé François, en fevrier 1636.

(a) La Roque
histoire de la ville de
p. 35. édit de 1710.

(b) *ibidem* 557.

- XI. THEODORE de Lenoncourt, seigneur de Gondrecourt, & de la Neuville aux bois, marquis de Blainville à quatre lieuës de Nancy, comte de l'empire, baillie de S. Mihel, gouverneur de Marfal, puis de Nivelles, étoit gentilhomme de la chambre du marquis de Pont-à-Mousson, lorsque Charles duc de Lorraine, lui constitua une rente de 420. francs, monnoye de Lorraine, sur Château-Salin, au principal de 6000. liv. le 27. septembre 1584. Il la transporta à son oncle Charles de Lenoncourt, baron d'Ormes, &c. le 11. janvier 1591. Il étoit conseiller d'état du duc de Lorraine, le 5. septembre 1607. & mourut en 1613.

Femme CATHERINE d'Haraucourt, fille de Perin d'Haraucourt, seigneur de Chambley, & d'Eve de Lucy.

1. CHARLES de Lenoncourt, qui suit.
2. THEODORE de Lenoncourt, mort en 1613.
3. MARGUERITE de Lenoncourt, femme de Charles Danois, seigneur de Roncheres.

- C XII. CHARLES de Lenoncourt, seigneur de Gondrecourt, &c. marquis de Blainville, comte de l'empire.

Femme HENRIETTE de Joyeuse, fille aînée de Claude, comte de Grandpré, gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, & de Philberte de Saulx-Torpes, de la branche de Tavannes.

1. ANTOINE de Lenoncourt, marquis de Blainville, & comte de l'empire, mort sans enfans avant 1645.
Femme CATHERINE de Sainte-Maure, mariée en fevrier 1635. fille de Leon de Sainte-Maure III. du nom, baron de Montausier, & de Marguerite de Château-briant, elle se remaria en 1645 à Philibert-Elie de Pompadour, marquis de Lauzieres, dont posterité.
2. CLAUDE } de Lenoncourt, naturalisés François avec leurs deux autres freres,
3. THIERRY } par lettres du mois de janvier 1626. morts avant leur aîné.
4. FRANÇOIS de Lenoncourt, qui suit.

- D XIII. FRANÇOIS de Lenoncourt, baron de Neuvron en Verdunois, puis marquis de Blainville, par la mort de son aîné, seigneur de Gondrecourt, comte de l'empire, capitaine des gardes du duc de Lorraine, colonel de cavalerie & d'infanterie, mort avant le 10. août 1664. que sa veuve fit un dénombrement de plusieurs terres & seigneuries au duc de Lorraine, à cause de son duché de Bar.

Femme, ANTOINETTE de Savigny, dame de Leymont, fille unique & heritiere de François de Savigny, seigneur de Leymont, Fontenoy, Chardongne, gouverneur & baillie de Clermont, maréchal de camp, général des armées de Lorraine, mort en 1636. & d'Anne-Madeleine de Braubach.

1. CHARLES-HENRY-GASPARD de Lenoncourt, qui suit.
2. FRANÇOIS de Lenoncourt, comte de Leymont, tué en duel.
E 3. CHARLES-ANTOINE-JOSEPH de Lenoncourt, tué en Hongrie.
4. ANTOINE de Lenoncourt, chanoine regulier de S. Augustin, abbé de Chamozey du même ordre, au diocèse de Toul, mort en 1699.
5. ROBERT de Lenoncourt, aussi chanoine regulier à Pont-à-Mousson, mort à 18. ans.
6. FERRY de Lenoncourt, mort jeune.
7. FRANÇOISE-AGNES de Lenoncourt, religieuse à S. Glossine de Metz, en fut élüe abbesse le 24. decembre 1647. & prit possession en vertu des bulles du pape: mais le roi usant de son droit, y nomma Louise de Foix-Candale. Ces deux contentantes plaiderent au conseil du roi, qui par arrêt maintint Louise de Foix, laquelle

prit possession le 30. mars 1654. François de Lenoncourt mourut en fevrier 1663. comme on l'apprend d'un acte que l'abbesse Louise fit le 3. fevrier 1664. où elle dit que François étoit morte le . . . fevrier dernier. A

8. CHRISTINE de Lenoncourt, religieuse de Ste. Marie à Pont-à-Mousson.
9. CHARLOTTE-MADELAINE de Lenoncourt, dame chanoinesse à Espinal, puis mariée 1^o. à N. . . seigneur de Majastre, gouverneur d'Espinal, 2^o. à N. . . de Villelume, seigneur du Bâtiment en Limosin, 3^o. à N. . . seigneur de Vierné en Picardie.
10. II. MARIE-MADELEINE & MARIE-CLAIRE de Lenoncourt, religieuses de la visitation avec leur sœur Christine.
12. HENRIETTE-MADELEINE de Lenoncourt, femme de *Georges*, marquis de Lambertie, Maréchal de Lorraine.

XIV. CHARLES-HENRY-GASPARD de Lenoncourt, marquis de Blainville, comte de l'empire, &c. Grand Chambellan de Leopold duc de Lorraine, & son envoyé en France, puis à Rome en 1698. mort le 14. decembre 1713. B

Femme CHARLOTTE-YOLAND de Nettancourt, fille de *François* de Nettancourt, seigneur de Passavant, & d'*Henriette* des Armoises-Beurigu: fut mariée le 31. août 1679. & mourut étant dame d'Atour de la duchesse de Lorraine le 27. mai 1703.

1. CHARLES-LOUIS-HENRY-FRANCOIS de Lenoncourt, qui suit.
2. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, dit le comte de Lenoncourt, seigneur de Chardonagne, maître de la garderobe du duc de Lorraine, vivant non marié en juin 1717.

3. LOUIS-ANTOINE de Lenoncourt, abbé de S. Mihel, au diocèse de Verdun.

4. CHARLOTTE-TERESE de Lenoncourt, dame à Remiremont, puis mariée le 17. septembre 1704. à *Louis-Alexandre* de Choisy, marquis de Moigneville, dont des enfans. C

5. ANTOINETTE-CHARLOTTE de Lenoncourt, aussi dame à Remiremont, alliée le 11. decembre 1715. à *François Delphin* d'Aulede, seigneur de Margaux en Medoc.

6. ELIZABETH-MARTHE-CHRISTINE de Lenoncourt, aussi dame à Remiremont, à épousé le 23. avril 1714. *Bernard* de Rhins, baron de Vannes, seigneur du Barifet dans le pais Messin.

XV. CHARLES-LOUIS-HENRY-FRANCOIS de Lenoncourt, marquis de Blainville, comte de l'empire, est premier gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine

Femme ANGELIQUE de Ligneville, fille de *Melchior*, comte de Ligneville, seigneur d'Hoccourt, maréchal de Lorraine, & de N. . . de Beuzey, mariée le 14. octobre 1710. D

1. N. . . de Lenoncourt, demoiselle de Blainville.
2. N. . . de Lenoncourt, fille.

SEIGNEURS DE SERRES.

(a) Recueil de Gauguieres à la Bibl. du Roi.

X. JEAN de Lenoncourt, troisième fils de LOUIS II. du nom, seigneur de Gondrecourt, fut seigneur de Serres. Il est qualifié guidon de la compagnie du duc de Lorraine, au service & appointemens du roi, dans une de ses quittances pour ses gages, du 10. mai 1569. (a) Son frere Charles, baron d'Ormes lui donna le même titre, avec celui d'écuyer d'écurie du duc de Lorraine, dans son testament du 12. decembre de la même année. Il devint depuis grand maître d'hôtel & chef des finances du même duc, gouverneur de Villefranche & bailly de S. Mihel. Ce fut lui qui negocia en 1589. le mariage de Christine de Lorraine, avec Ferdinand grand duc de Toscane; il fut tué au siège de Stenay l'an 1591. & gît aux minimes de Serres qu'il avoit fondez.

Femme, BARBE du Puy-du-Fou, fille de *Jean*, Seigneur du Portau en Poitou, E bailly de l'évêché de Metz, & d'*Isabeau* de Beauvau. Elle vivoit veuve le 14. mai 1612.

1. CHARLES de Lenoncourt, tué le 15. mai 1570.
2. LOUIS-JEAN de Lenoncourt, qui suit.
3. CATHERINE de Lenoncourt, abbesse de Juvigny, ordre de S. Benoît, près de Stenay.

XI. LOUIS-JEAN de Lenoncourt, seigneur de Serres, baron de Pierre-Fort, gouverneur de Villefranche, bailly de S. Mihel, mort à 27. ans, l'an 1594. pere d'un fils qui suit.

Femme CLAUDE de Fresneau, fille & heritiere universelle de *Jean* de Fresneau,

A neau, seigneur de Pierrefort, Trongnon, Tremont & Recusson: étant veuve, elle fit le dénombrement de ces deux dernières terres le 10. octobre 1611.

XII. CHARLES de Lenoncourt, seigneur de Serres, baron de Pierrefort, capitaine des gardes du duc de Lorraine, bailli de S. Mihiel, défendit cette ville contre l'armée du roi Louis XIII. qui y étoit en personne; mais il fallut se rendre à discrétion le 2. octobre 1635. & il fut envoyé prisonnier à la bastille, où il resta près de quatre années. Il mourut en 1644.

Femme, CHRISTINE-LEONORE de Madruce, comtesse de Chalant, baronne d'Ave, d'Arberg, de Brenton, & de Beaufremont, fille & héritière de Ferdinand de Madruce, &c. comte d'Ave & de Bonne de Livron. Elle mourut en 1669.

1. HENRY marquis de Lenoncourt, comte de Chalant, seigneur de Serres, capitaine des gardes du duc de Lorraine, lieutenant général de bataille, & colonel d'un régiment de vingt compagnies au service du duc de Savoie.

B Femme CHRISTINE d'Havart, fille unique de François d'Havart, seigneur de Senantes, marquis de Riffredo & de Gombasque, maréchal de camp, capitaine des arquebusiers à cheval de madame royale, gouverneur de la Tour dans les vallées de Lucerne, fait chevalier de l'Annonciade en 1660. & de Chrétienne Maurice Damas, marquise de S. Reran & de Celeran, dame de Ligueville, Ortey, Mevilles & Mélay, dame d'honneur de madame Royale, duchesse de Savoie.

I. N... de Lenoncourt, mort jeune.

II. N... de Lenoncourt, mariée à N... marquis de Balestrin en Savoie.

2. ANTOINE de Lenoncourt, qui suit.

3. CHARLOTTE-MARGUERITE de Lenoncourt, abbesse d'Espinal-sur-la-Moselle, en Lorraine.

XIII. ANTOINE de Lenoncourt, comte d'Ave & d'Asberg, prit le titre de marquis de Lenoncourt après la mort de son frère aîné. Il fut grand écuyer du duc de Lorraine, aux intérêts duquel il resta attaché, & mourut à Nancy le... juin 1705.

C Femme, MARIE-CECILE de Morsberg, fille de Jules-Neidhard comte de Morsberg, chevalier de l'ordre de S. Jacques en Espagne, gentilhomme de la chambre de l'empereur, & de Marie-Sidoine d' Eggenberg, sœur du prince de ce nom.

MARIE-FRANÇOISE marquise de Lenoncourt, née en Stirie, fut amenée âgée seulement de dix mois, en Lorraine, & mise entre les mains de sa tante abbesse d'Espinal, qui la fit recevoir, encore enfant, dans ce chapitre. Elle épousa Denis Sublet, comte d'Heudicourt: fut gouvernante des enfans du duc de Lorraine, & mourut en 1709. est enterrée à Espinal près de sa tante. Le P. Féjacq, de l'ordre de S. Dominique y prononça son oraison funebre, qui a été imprimée à Nancy l'an 1710. Ses enfans qui ont pris le nom & les armes de Lenoncourt, seront rapportez au chapitre des grands Louvetiers de France.

D IV. NICOLAS de Lenoncourt, second fils de GERARD de Nancy II. du nom, Seigneur de Lenoncourt, est cru avoir donné l'origine aux seigneurs de Loches, d'Y-sur-Thil & de Marolles. On le trouve nommé Colin de Lenoncourt, avec son frère aîné Thierry II. du nom, chevalier, seigneur de Lenoncourt, dans un acte du 16. janvier 1344. Il peut avoir été pere de celui qui suit.

SEIGNEURS DE
LOCHES. D'Y-
SUR-THIL, &c.

V. ANTOINE de Lenoncourt, écuyer, seigneur d'Y-sur-Thil, bailli de Dijon, mort le 24. avril 1448. & enterré dans l'église d'Y.

Femme JEANNE de Vienne, morte en 1453.

E VI. PHILBERT de Lenoncourt, seigneur d'Y-sur-Thil, de Loches à deux lieues de Bar-sur-Seine, & de Chauffour, gouverneur de Dijon, mort en 1485. fut enterré dans l'église de Loches, sous une tombe où il est nommé Philippe.

Femme ISABEAU de Marchefoin, est nommée dans une généalogie, Ondette d'Hauffonville.

1. PHILIPPE de Lenoncourt, qui suit.

2. AGNES de Lenoncourt, épousa Didier de Ludres, seigneur de Richard-Mesnil, de Chauffour, de Marolles, & d'Aillainville, dont elle étoit veuve le 11. novembre 1473. qu'ayant le bail de ses enfans, elle fit hommage de ces trois dernières seigneuries. Son frère Philippe & Philippote sa femme, échangerent avec elle le 15. janvier 1487. leurs terres de Chauffour, Marolles, Breul, contre la tierce

partie du château de Parois; & dans l'acte il est fait mention de son fils *Colas* de Ludres, seigneur de Richard-Mesnil.

VII. PHILIPPE de Lenoncourt, seigneur de Loches, de Chaufour, Marolles & Breul, avoit échangé ces trois dernières terres avec Agnès de Lenoncourt, veuve de Didier de Ludres en 1487. ainsi qu'il a été marqué ci-dessus: il y a apparence que cet échange n'eut pas lieu, puisque dans un acte de 1516. il se qualifioit seigneur de ces mêmes terres, y ajoutant celle de Servigny, & marquant qu'il n'avoit la seigneurie de Breul qu'en partie. Il avoit 400. livres de pension du roi en 1511. fut institué bailly de Bar-sur-Seine, par lettres dattées de Paris du 1. janvier 1514. L'on trouve un *Philippe batard de Lenoncourt, chevalier, né en Lorraine, légitimé par lettres du mois de fevrier 1514.* (a) Le 2. avril 1516. Philippe de Lenoncourt se qualifiant chevalier; fit donation à Jean son fils aîné, des terres & seigneuries de Loches & Servigny, s'en réservant l'usufruit, & à Philippote de la Marche sa femme, en présence de ses deux fils aînés. Après sa mort ses quatre fils & leur sœur partagerent ses biens le 18. mars 1518.

Femme PHILIPPOTE de la Marche, veuve de *Thierry* de la Charme, fille d'*Olivier* de la Marche en Bresse, premier maître d'hôtel de l'Archiduc: elle obtint comme veuve, une sentence provisionnelle le 21. juin 1522.

1. JEAN de Lenoncourt, seigneur de Loches & de Servigny, fut pourvu par lettres données à Amboise le 22. septembre 1516. de l'office de bailly de Bar-sur-Seine, sur la résignation de son pere, en consideration de ses services pour le recouvrement du duché de Milan. Il reçut le 3. juin 1539. une année de la pension de 600. livres qu'il touchoit du roi, & son scel au bas de sa quittance, est aux armes de Lenoncourt: fit son testament le 31. août de la même année, instituant heritier son frere Olivier, & leguant 1500. livres à Claude, Jean, & autres enfans de feu Pierre de Lenoncourt son autre frere, & fut enterré à Loches. Il avoit épousé par contrat passé à Bruxelles le 18. janvier 1500. CORNELIE des Champs dont il n'eut point d'enfans.

2. OLIVIER de Lenoncourt, qui suit.

3. PIERRE de Lenoncourt, qui fit la branche des *seigneurs de Marolles, rapportée ci-après.*

4. PHILIPPE de Lenoncourt, curé de S. Germain près de Chastel sur la Moselle, resigna ce benefice en 1538. Il se trouve qualifié chanoine & vidame de l'église de Reims, dans le partage des biens de son pere en 1518.

5. EDMONDE de Lenoncourt, étoit déjà mariée à *Jean* de Cusance, seigneur d'Arcy, bailly de la Montagne, lors du partage fait en 1518. Elle n'eut point d'enfans.

VIII. OLIVIER de Lenoncourt, est qualifié seigneur de Chaufour & bailly de Langres, dans le partage fait avec ses freres & sa sœur, en 1518. & est nommé seigneur de la Marche, de Douart & d'Y-sur-Thil, guidon des gendarmes du duc de Guise, & bailly de Langres dans un acte de foi & hommage, qui lui fut rendu par Jean Chambon, écuyer, seigneur de Herce le 31. août 1531. donna quittance pour ses gages de guidon le 16. septembre 1534. avec son sceau aux armes de Lenoncourt, brisées d'un croissant au quartier senestre. Ayant la garde noble de ses deux fils, nés de sa premiere femme, il fit un aveu & dénombrement de portion de la seigneurie de la Trecey le 3. août 1540. eut la garde du château de Saux-le-duc en Bourgogne, par commission du roi, le 6. août 1541. & mourut l'année suivante.

I. Femme, CLAUDE de Meligny, veuve d'*Hugues* d'Amoncourt, seigneur de Pré-pape, fille de *Jean* de Meligny, seigneur de Dampierre, fut mariée par contrat du 5. juillet 1520.

1. PHILIPPE de Lenoncourt, qui suit.

2. EDMOND de Lenoncourt, chanoine & chancelier de l'église de Langres, étoit tuteur & curateur le 4. avril 1555. avant Pâques, des enfans de feu Pierre de Lenoncourt, seigneur de Marolles, son oncle.

II. Femme PHILIPPOTE de Malain; ses deux beaux-fils lui transporterent par transaction du 24. avril 1543. la terre & seigneurie d'Y-sur-Thil; mais ils obtinrent des lettres de restitution à Dijon le 25. janvier 1544. Elle fit un don entre vifs à Claude de Lenoncourt, petit-fils de feu son mari, le 27. septembre 1570.

IX. PHILIPPE de Lenoncourt II. du nom de cette branche, seigneur de Loches, d'Y-sur-Thil, & de la Marche, capitaine du Châtel de Dijon, fut élevé & nourri

(a) Ch. des
comptes memorial.
M. fol. 459.

A avec son frere Edmond durant leur minorité, aux dépens de Jean de Lenoncourt, seigneur de Loches leur oncle, & de Cornélie des Champs, sa femme, comme leurs enfans adoptifs, ainsi qu'il est marqué dans les lettres du 25. janvier 1544. citées dans l'article de leur belle mere.

Femme, ANNE de Chauvirey, fille de Jacques de Chauvirey, seigneur d'Aunay & de Gratedon, & de Jeanne de Saulx, mariée le 25. fevrier 1543. survéquit son mari.

1. CLAUDE de Lenoncourt, qui suit.
2. EDMOND de Lenoncourt, seigneur de Souvigny, épousa Marie de Maumont, dont Anne de Lenoncourt, mariée à Jean Postel, seigneur d'Ormoy.
3. 4. RENÉE & CHARLOTE de Lenoncourt.
5. EDMONDE de Lenoncourt, religieuse à sainte Glossine de Mets.
6. ANNE de Lenoncourt, femme de N. . . seigneur de Buffillon.

B X. CLAUDE de Lenoncourt, seigneur de Loches, la Marche, & d'Y-sur-Thil, gentilhomme de la chambre du roi, baillif de Bar-sur-Seine, par provisions du 18. mars 1575. à la place de Charles de Malain, seigneur de Misery, mourut avant le 7. mai 1605.

Femme HENRIETTE de Saulx, fille de Claude de Saulx, chevalier de l'ordre du roi, son lieutenant général au pais de Bourgogne, capitaine de 50. hommes d'armes, & de Christine de Vergy; fut mariée par contrat passé à Dijon le 11. decembre 1570. & survéquit son mari.

C 1. ETIENNE de Lenoncourt, fit ses preuves pour l'ordre de Malthe, au grand prieuré de Champagne, âgé de 17. ans, le 13. mars 1594. & mourut avant son pere.

2. FRANÇOIS de Lenoncourt, seigneur de la Marche, qualifié fils aîné le 7. mai 1605. mourut sans enfans d'Anne de Marmiers.

3. RENÉ de Lenoncourt, qui suit.

4. ANNE de Lenoncourt, étoit émancipée le 7. mai 1605.

5. 6. GUILLEMETTE & EDMONDE de Lenoncourt. Cette dernière fit ses preuves à Remiremont le 3. janvier 1620.

7. MARGUERITE de Lenoncourt, pour laquelle & pour ses deux précédentes sœurs, fut fait un acte de tutelle & de curatelle par l'autorité du baillif de Dijon, le 7. mai 1605. leurs freres François & René pretens, & leur sœur Anne, émancipée.

XI. RENÉ de Lenoncourt, seigneur de la Marche, mourut le 24. juin 1620.

Femme MARGUERITE Fiot, mariée par contrat du 1. octobre 1608. mourut en 1620. git à la Marche.

1. FRANÇOISE de Lenoncourt, dame de la Marche.

2. ANNE de Lenoncourt, religieuse.

D VIII. PIERRE de Lenoncourt, troisième fils de PHILIPPE, seigneur de Loches, fut seigneur de Marolles; étoit en 1537. l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, & fut tué à la Fere par le seigneur de Traves.

Femme ISABEAU de Canisy, fille d'Adrien seigneur de Canisy en Picardie, mariée à Compiègne le 2. novembre 1529. étoit veuve le 18. decembre 1542. & le 21. septembre 1545. qu'elle fit des acquisitions, tant en son nom que comme tutrice de ses enfans. Elle se maria à Antoine des Champs, seigneur de Rozay, qui donna quittance au nom de ses beaux fils, autorisé par Edmond de Lenoncourt, chanoine de Langres leur tuteur & curateur, le 4. avril 1555. elle mourut en 1558.

1. CLAUDE de Lenoncourt, qui suit.

2. JEAN de Lenoncourt, qui a fait la branche des seigneurs de Chaufour, rapportée ci-après

3. ANNE de Lenoncourt, femme de Robert de Laumont, seigneur de Bolandre.

E IX. CLAUDE de Lenoncourt, seigneur de Marolles, étoit avec son frere & sa sœur sous la tutelle de sa mere en 1542. & 1545. & sous celle d'Edmond de Lenoncourt, chanoine & chancelier de Langres, son cousin germain, le 4. avril 1555. avant Pâques. Il se qualifioit, chevalier, guidon de la compagnie de M. d'Inteville dans un échange qu'il fit le 7. mai 1586. se faisant fort de Louis de Villiers-la-Faye, & de François de Brancion sa femme, comme tuteurs des enfans de feu Jean de Lenoncourt, seigneur de Chaufour, son frere.

Femme, ANNE de Maumont, fille de Berand de Maumont, seigneur de Chauchaillon en Berry, de la Vacherie, &c. mariée à Briel au balliage de Bar-sur-Seine, par contrat du 12. juin 1565.

SEIGNEURS
DE
MAROLLES.

1. ANTOINE de Lenoncourt, qui fuit.
2. MARIE de Lenoncourt, étoit mariée le 1. juillet 1596. à François le Bafcle, A
seigneur d'Argenteuil, chambellan du comte de Soiffons.

Fils naturel.

Germain de Lenoncourt, dit de Marolles, écuyer, seigneur de S. Jean, capitaine de cavalerie, demurant à Virey sous Bar, mentionné dans un acte de son frere Antoine, seigneur de Marolles, du 1. juillet 1596. il mourut sans enfans, & laissa sa succession à son neveu Joachim de Lenoncourt, seigneur de Marolles.

- X. ANTOINE de Lenoncourt, seigneur de Marolles, Poligny, &c. baillly de Bar-sur-Seine, lieutenant de la compagnie des gendarmes du maréchal du Pleffis-Praslin, transporta par acte du 1. juillet 1596. tant en son nom que se faisant fort de François le Bafcle, son beau-frere, comme heritiers de feu Claude de Lenoncourt, seigneur de Marolles son pere, & Germain de Lenoncourt, écuyer, seigneur de S. Jean (son frere batard) une rente qui avoit été constituée dès le 18. decembre 1542. au profit de feué Ifabeau de Canify, veuve de Pierre de Lenoncourt, seigneur de Marolles, tant en son nom, que comme tutrice de ses enfans.

Femme, MARIE d'Angennes, fille de Philippe, seigneur du Fargis, & de Jeanne d'Halwin, fut mariée par contrat passé au chateau de Criouft, bailliage de Montdidier, le 13. septembre 1602.

1. JOACHIM de Lenoncourt, qui fuit.
2. 3. CHARLES & BERNARD de Lenoncourt tuez au service,
4. PAUL de Lenoncourt, tué en duel près de Marolles.
5. MADELEINE-CLAIRE de Lenoncourt, mariée par contrat du 21. decembre 1649. à Louis-François de Brancas, duc de Villars, dont elle fut la premiere femme, morte sans enfans le 16. août 1661.
6. MARIE de Lenoncourt, religieuse Benedictine en l'abbaye de Jouiare.

- XI. JOACHIM de Lenoncourt, dit le marquis de Marolles, baillly de Bar-sur-Seine, mestre de camp de cavalerie & d'infanterie, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Thionville, fut tué devant le chateau de Mucy en Lorraine l'an 1655. Il avoit été condamné par contumace le 19. juillet 1633. à être décapité, pour avoir attaqué le baron de Chapelles le 25. mai précédent.

Femme, ISABELLE-CLAIRE-EUGENIE de Cronenberg. Elle se remaria deux fois.

1. LOUIS-ANNE de Lenoncourt, dit le marquis de Marolles, mestre de camp d'un regiment de cavalerie étrangere, mort sans alliance en 1665.
2. MARIE-SIDONIE de Lenoncourt, dame de Marolles, époufa 1^o. en 1666. Charles de Champlais, marquis de Courcelles, lieutenant général de l'artillerie de France, fils de Louis, marquis de Courcelles, & de Marie de Neufville-de-Villeroi. 2^o. Jacques Gauthier, seigneur de Tilleul en Normandie, capitaine de Dragons.

SEIGNEURS
DE
CHAUFOR.

- IX. JEAN de Lenoncourt, second fils de PIERRE, seigneur de Marolles, & d'Ifabeau de Canify, fut seigneur de Chaufour. Il mourut avant le 7. mai 1586. que son fils & sa fille étoient sous la tutelle de leur beau-pere, de leur mere, & de Claude de Lenoncourt, seigneur de Marolles leur oncle.

Femme, FRANCOISE de Brancion, fille d'Hugues de Brancion, des seigneurs de Pernant en Bourgogne, & d'Edmonde de Lantage. Elle se remaria à Louis de Villers-la-Faye, chevalier de l'ordre du roi, avec lequel elle vivoit le 7. mai 1586.

1. CLAUDE de Lenoncourt, qui fuit.
2. JEANNE de Lenoncourt, mariée 1^o. à Philbert de Villers-la-Faye, seigneur de Gela, 2^o. à Louis de Pouly, seigneur dudit lieu, & de Bessley.
- X. CLAUDE de Lenoncourt, seigneur de Chaufour, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, vivoit en 1650,

I. Femme, HELENE le Bourdier.

1. LOUIS de Lenoncourt, mort jeune.
2. FRANÇOIS de Lenoncourt, tué à la guerre en 1625.
3. MARGUERITE de Lenoncourt, mariée à Antoine Chastel, écuyer, seigneur de la Verderie & de Laye.
4. BENIGNE de Lenoncourt, fille.

II. Femme, JEANNE Humbert.

1. ANDRE de Lenoncourt.

A 2. MARIE de Lenoncourt.

Voicy encore quelques personnes de la maison de Lenoncourt, connues par titres que l'on n'a pu placer dans la genealogie.

GEOFFROY de Nancy, chevalier, chatelain de Vaucouleurs, fut institué bailli de Chaumont, le 12. decembre 1345. peu après capitaine de cent hommes d'armes, tenus à Chaumont pour la défense du pais, & de celle de la terre de Lixen. Il déclara en 1356. avoir fait hommage lige au duc de Normandie pour le roi, de la maison de Gomberval & dépendances, & autres choses qui lui appartenoint en la seigneurie de Vaucouleurs. Il avoit épousé *Jeannete*, fille d'*Arnoul* de Mart-la-Toureze, suivant un acte d'eux de 1332.

FERRY de Lenoncourt, abbé de Gorze le 5. juin 1402.

B RENAUD de Lenoncourt, chevalier, fut institué capitaine & garde de la ville & château de Bar-sur-Seine, sur la resignation de Charles de Savoisy, par lettres du roi datées du 20. fevrier 1455. (a)

JEAN de Lenoncourt, seigneur de Cous & de Buxey en partie, donna dénombrement au roi de Sicile, duc de Lorraine, de certaines rentes qu'il possédoit, assises sur le ban de Vivier, mouvantes de la chatellenie & prévôté de Mussy le chatel, le 4. mars 1455.

CATHERINE de Lenoncourt, femme de noble homme *Jean* Wisse-de-Gerbe-villiers, qui fit un transport à *Gaspard* de Raville, écuyer & à demoiselle *Lise* de Lenoncourt, le 2. juin 1461.

JEANNE de Lenoncourt, se trouve qualifiée veuve de messire *George* de la Roche, & mere d'*Adam* Vayer, écuyer, mari de *Marguerite* de Proye, dans l'acte d'une vente qu'elle fit à René & à Philippe, roi & reine de Sicile, le 5. avril 1508.

C Jeanne de Lenoncourt se qualifie veuve de Jean de Proye, chevalier, dans une vente d'autres heritages aux mêmes roi & reine, le 18. juin 1508.

JEAN, CHARLES & CATHERINE, enfans du sieur de Lenoncourt, gentilhomme du duc de Lorraine, né à Florence, & *Raphaël* Gerolami son neveu, sont ainsi mentionnez dans une charte du mois de mars 1576.

ISABELLE de Lenoncourt, demoiselle de la reine, se trouve employée en cette qualité, dans un état de la maison de Louise de Lorraine, femme du roi Henry III. Pan 1586.

JEANNE de Lenoncourt, avoit épousé *Jean* de Maugiron, & le duc de Lorraine leur avoit constitué en faveur de ce mariage 200. florins d'or de rente, sur les salines de Chateau-Salins, rachetable de 2000. écus de 20. gros, dix deniers piece, comme on l'apprend de certaines lettres au nom d'*Anne* & de *Marguerite* de Landres, heritieres & issus de feus *Jean* de Maugiron & de *Jeanne* de Lenoncourt.

D.

Coupé de huit pieces, quatre en chef & quatre en pointes. Au 1. sacé d'argent & de gueules de huit pieces, pour Hongrie. Au 2. d'Anjou Sicile. Au 3. d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même pour Jerusalem. Au 4. d'or à quatre pals de gueules pour Arragon. Au 5. & 1. de la pointe, semé de France à la bordure de gueules, pour Anjou. Au 6. d'a-



zur au lion contourné d'or, couronné, armé & lampassé de gueules, pour Gueldres. Au 7. d'or au lion de sable, armé, lampassé de gueules, pour Flandres. Au 8. d'azur semé de croix recroisetées au pied fiché d'or à deux bars adossés de même brochans sur le tout, pour Bar & sur le tout, d'or à la bande de gueules, chargée de trois alerions d'argent pour Lorraine.

E

XXX.

JEAN DE LORRAINE, cardinal diacre du titre de S. Onuphre, archevêque & duc de reims, pair de France, & titulaire ou administrateur de douze, tant archevêchez qu'évêchez, & de neuf abbâies considerables, naquit à Bar le 9. avril 1498. (& non en 1490. suivant *Gallia Christiana* de l'édition de 1656.) Le Pape Alexandre VI. lui accorda le 3. novembre 1501. des bulles de coadjuteur de son grand oncle Henry de Lorraine - de - Vaudemont, évêque de Metz, à condition qu'il n'en exerceroit l'administration que lorsqu'il auroit atteint sa vingtième année. L'oncle mourut le

(a) Chambre des comptes. Memorial. F.

28. octobre 1505. & le neveu prit possession de cet évêché en 1508. Il s'en démit A
 pourtant l'an 1529. en faveur de *Nicolas* de Lorraine son neveu, qui à peine étoit
 dans sa quatrième année; mais il s'en reserva les fruits avec la faculté d'y rentrer en
 cas de mort ou d'abdication. Le cas arriva, car le neveu qui avoit pris possession
 de l'évêché en commençant sa vingtième année, abdiqua en 1548. pour se marier, & de-
 vint duc de Mercœur. Le cardinal son oncle reprit l'administration de l'église de Metz,
 & la garda jusqu'à sa mort. Il avoit été fait administrateur de l'évêché de Toul en
 1517. de Terouanne en 1518. & avoit été créé cardinal par le pape Leon X. le 27.
 juin de la même année. Il eut l'archevêché de Narbonne en 1520. les évêchez de
 Valence & de Die, unis ensemble en 1521. mais il ne les possédoit plus en 1524. Celui
 de Verdun en 1523. auquel il renonça en 1544. Fut postulé en 1524. pour celui de
 Luçon, & en obtint les bulles; mais il n'en prit pas possession, l'ayant cédé à Louis
 de Bourbon, sous la reserve seulement de cent livres de pension: eut en 1533. l'ar- B
 chevêché de Reims de la maniere dont on le verra dans la suite de cet article: l'évêché
 d'Albi en 1535. l'archevêché de Lion en 1537. dont il prit possession par procureur le
 3. août 1539. & garda ces deux derniers tout le reste de sa vie, avec l'évêché d'Agen,
 qu'il obtint en 1541. & celui de Nantes qui lui fut donné en 1542. Quant aux abbaies,
 il eut celle de Gorze dès sa jeunesse, qu'il donna dans la suite à *Nicolas* de Lorraine
 son neveu: celles de Fecamp en 1523. de Cluny dont il fut le premier commenda-
 taire, & dont il commença de faire les fonctions le 14. février 1529. de S. Jean de
 Laon en 1533. dont il ne voulut jouir que deux années, de même que de celle de S.
 Germer qu'il avoit obtenu en 1536. eut aussi dans la même année celle de S. Medard
 de Soissons, qu'il quitta en 1540. & celle de Marmoutier en 1539. dont il fut le pre-
 mier commendataire, qu'il conserva jusqu'à sa mort, de même que quelques-unes
 des autres marquées ci-dessus, avec les abbaies de S. Oüen-de-Roüen & de S. Man-
 fuy-lès-Toul. Pourvû de tous ces benefices, il renonça à toute succession en faveur C
 d' *Antoine*, duc de Lorraine son frere, par acte passé à Vateville le 14. août 1540. &
 il est rapporté en extrait par Jérôme Vignier, prêtre de l'Oratoire, dans ses *preuves de*
 (a) *l'origine de la maison de Lorraine.* (a) Pour ce qui est de l'archevêché de Reims, après
 la mort de Robert de Lenoncourt, le roi François I. à qui la nomination de cette
 prélature appartenoit, en vertu du concordat, l'offrit à celui des enfans de Claude de
 Lorraine, duc de Guise, gouverneur de Champagne, que ce prince voudroit lui
 indiquer: mais ses enfans étant trop jeunes il pria le roi d'en gratifier son frere le car-
 dinal de Lorraine, qui obtint ses bulles du pape Clement VII. (b) en prit possession
 par procureur le 10. février 1532. & nomma des grands vicaires pour exercer en son
 absence. Il s'y rendit avec le roi François I. le 10. mars 1533. & il y felicita la reine
 Eleonore que ce prince venoit d'épouser. Le pape le nomma en la même année 1534.
 son légat es trois évêchez de Metz, Toul & Verdun; & le roi l'envoya en 1536. D
 à Locate près de Nice, vers l'empereur, pour sonder s'il étoit dans l'intention de
 donner l'investiture du duché de Milan au duc d'Orleans son fils, ainsi qu'il l'avoit
 fait espérer. Charles V. au lieu de tenir sa parole, fit faire des incursions dans la Picar-
 die, & le roi dont il étoit vassal, en qualité de comte de Flandres & d'Artois, pair
 de France, le fit citer à la cour de ses pairs, où n'ayant point comparu, il tint son lit
 de justice le 15. janvier 1536. & il y fut condamné comme coupable de felonnie: le
 cardinal de Lorraine s'y trouva comme duc de Reims, premier pair de France, &
 le roi le fit partir aussi-tôt pour Rome, où ce prélat avoit beaucoup de credit, afin
 d'y refuter les raisons de Charles V. qui s'y plaignoit par son ambassadeur, que Fran-
 çois I. n'observoit pas le traité de Madrid. Ce fut durant son séjour en cette ville qu'il
 se démit de son archevêché en faveur de son neveu l'an 1538. Il fut depuis employé
 en diverses ambassades en Allemagne, pour les affaires de la religion, & assista par-
 ticulierement aux assemblées qui furent tenuës à ce sujet dans Wormes & Eslinguen: E
 retourna à Rome pour le conclave, où le pape Jules III. fut élu en février 1550. ainsi
 qu'il s'étoit trouvé aux élections de Clement VII. en 1523. & de Paul III. en 1534.
 Il mourut d'apoplexie qui le surprit durant son souper à Neuvy sur Loire (c) entre
 Cosne & Briare, & il mourut le 10. mai 1550. ainsi que le portent les registres du
 Vatican. (d) Son corps fut transporté à Joinville, & inhumé dans l'église de S. Lau-
 rent, d'où il a été transféré par la suite en l'église des cordeliers de Nancy. M. de Thou
 date aussi sa mort du même jour. D'autres ont écrit le 6. & quelques-uns le 18.
 Il étoit fils de RENE' II. du nom, duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldres &
 Egmont, comme nous le dirons dans le §. des ducs de Guise, pairs de France.

(c) D'autres di-
 sent à Nevers.

(d) Continua-
 teur de Ciaconius.

A



Comme son pré-
decesseur, en y
ajoutant un lam-
bel de trois pen-
dans de gueules.

XXXI

B CHARLES, cardinal de LORRAINE, duc de Chevreuse, archevêque & duc de Reims, pair de France, naquit à Joinville le 17. fevrier 1524. Il fut pourvû au berceau de l'abbaye de Monstier-la-Celle, au diocèse de Troyes; fit ses premières études à Paris dans le college de Navarre; eut l'abbaye de Monstier-Neuf, au diocèse de Poitiers, à la fin de 1548. mais il s'en démit en 1552. Son oncle s'étant démis en sa faveur de l'archevêché de Reims, il obtint ses bulles, & fit prendre possession par procureur le 25. avril 1538. Il fut consacré au château de Joinville, au commencement de fevrier 1545. sur la fin de sa vingt-unième année, le pape lui ayant donné dispense d'âge: reçut dans Reims le *pallium* des mains de Robert de Lenoncourt, évêque de Châlons, au mois de mai suivant; & fit son entrée solennelle le 6. decembre 1546. Le roi Henry II. le pourvût de la charge de chancelier de l'ordre de S. Michel, le 19. mai 1547. (a) & il sacra ce prince le 26.

(a) Il s'en dé-
mit en 1562.

C Juillet 1547. Peu après il eut nouvelles que le lendemain de cette cérémonie il avoit été créé cardinal prêtre, par le pape Paul III. Le roi le nomma presqu'aussi-tôt son ambassadeur d'obedience, auprès de ce souverain pontife, avec Charles de Bourbon Vendôme, évêque de Saintes, depuis archevêque de Rouen: il y porta la parole: le pape en lui donnant le chapeau, lui donna le titre de sainte Cecile, qu'il changea en 1562. pour celui de S. Apollinaire. (b) Marlot dit qu'il vouloit se faire nommer le cardinal d'Anjou, en memoire d'Yoland d'Anjou son ayeule; mais que l'ambassadeur de France à Rome s'y opposa; ainsi il se contenta du titre de cardinal de Guise, jusqu'à la mort de son oncle, qu'il fut appelé cardinal de Lorraine: Après avoir conclu au nom du roi une ligue avec Paul III. pour le recouvrement du royaume de Naples, il revint en France, & se rendit dans son diocèse, où il s'appliqua avec soin à empêcher que le venin des nouvelles erreurs ne s'y glissât: fonda une université dans la ville de Reims, & obtint pour cela une bulle du pape, en datte du 6. Janvier 1547. (c) il la fit confirmer par lettres patentes du roi au mois de Mars 1547. & elles furent entregistrées au Parle-

(b) Marlot tom.
11 p. 786.

D ment, mais avec quelque modification à la bulle, le 31. janvier 1549. Le pape Paul III. étoit mort le 10. novembre, & il s'étoit rendu à Rome, où il concourut à l'élection de Jules III. Son oncle le cardinal de Lorraine qui étoit au même conclave étant mort à son retour, il lui succéda en l'évêché de Metz, dont il prit possession le 21. juin 1550. mais il le resigna l'année suivante. Il eut aussi de sa dépouille, les abbayes de Cluny, de Fécamp & de Marmoutier. Il avoit en 1547. celle de Cormery & en 1548. celle de S. Martin de Laon: se démit de la première en 1550. pour avoir celle de S. Remy de Reims, & n'avoit plus la seconde en 1565. Il obtint en 1557. celle de S. Denis en France, & posséda encore celles de Monstier-en-Der & de S. Urbain, toutes deux dans le diocèse de Châlons. Le roi Henry II. ayant tenu son lit de justice contre Charles V. comte de Flandres & d'Artois le 12. fevrier 1551. le cardinal de

(c) Ididem p.
772. & suivantes.

E Lorraine archevêque & duc de Reims, y assista comme premier pair de France; & le même roi lui confia la principale administration des affaires du royaume, & le soin de ses finances. Jules III. étant mort, il se rendit à Rome pour l'élection de Marcel II. faite en avril 1555. & celui-ci n'ayant régné que 21. jours, il contribua à lui faire donner pour successeur Paul IV. de qui il obtint la confirmation du titre de *legat né du S. Siège*, avec attribution d'une juridiction sur les causes bénéficiales, matrimoniales, ecclesiastiques, & autres de cette espece; au lieu que cette dignité dont ses prédecesseurs au siège de Reims jouissoient depuis plusieurs siècles, n'avoit été en eux qu'un simple titre d'honneur sans fonction. Ce fut en cette même année 1555. que le duché de Chevreuse fut érigé en sa faveur. Il assista aux états tenus à Rouen en 1557. (d) & porta la parole pour le clergé dans un autre assemblée d'états, tenuë à Paris

(d) Cereémonial
François. tom. 11.
p. 380.

- A sœur du roi, avec Henry de Bourbon roi de Navarre; le feu pape l'avoit refusée, le nouveau l'accorda. Il obtint encore la coadjutorerie de son abbaye de S. Denis, pour son neveu *Louis* de Guise, & celle de son archevêché pour *François*, frere puîné de Louis, qu'il avoit fait chanoine de son église. Mais à son retour il eut la douleur de le perdre, & ce fut lui-même qui lui administra les derniers sacremens l'an 1573. (a) Dans la même année, il porta la parole au roi de la part de tout le clergé de France, de lui fournir onze cent mille livres, pour les frais du voyage du duc d'Anjou, nouvellement élu roi de Pologne, & en promit en son particulier quatre-vingt mille. Ce prince passa par Reims; le cardinal l'y reçut magnifiquement, & l'accompagna jusqu'à la frontiere. Charles IX. étant mort le 30. mai 1574. il lui fit faire un service solennel dans son église metropolitaine, où il prononça l'oraison funebre; puis se rendit à S. Denis, où il fit ses obseques le 13. juillet suivant. Ensuite il alla à Lion au-devant du roi Henry III. qu'il accompagna à Avignon; là il tomba malade: le roi le visita plusieurs fois dans sa maladie, & il mourut le 26. decembre 1574. âgé de 49. ans, 10. mois, 8. jours & 4. heures, comme le porte son épitaphe. On lui fit des obseques magnifiques dans l'église des Chartreux de Villeneuve-lès-Avignon, d'où son corps rapporté à Reims y fut inhumé derriere le maître autel de sa cathedrale, sous un tombeau de marbre noir qu'il s'étoit fait préparer trois ans auparavant, & son cœur fut donné à Renée de Lorraine sa sœur, qui le fit mettre dans son église de S. Pierre de Reims, dont elle étoit abbesse. Le seigneur de Castelnau-Mauvissiere, parle ainsi du cardinal de Lorraine. *Il avoit acquis la réputation d'être fort bien entendu au maniement des affaires pour l'experience qu'il en avoit, y ayant été nourri dès l'âge de 20. ans, & avoit l'esprit prompt & subtil, le langage & la grace avec de la majesté, & le naturel actif & vigilant; mais il étoit de son naturel soupconneux.* Consultez les *memoires de Castelnau & les additions; l'histoire de Thou, & celle de la Popeliniere, l'histoire de l'église de Reims* par Marlot tom. 11. liv. 14. ch. 52. & celle de l'abbaye de S. Denis, par dom Felibien, Gallia Christiana. *l'éloge du cardinal de Lorraine en forme d'épitaphe*, par Papire Masson. *Son oraison funebre en latin & en françois*, par Nicolas Boucher. *Sa vie*, par le P. Hilarion de Coste, p. 408. de son *recueil des éloges des hommes illustres*, & par Henry Alby, *recueil des éloges des cardinaux* p. 289. & les *historiens de France*, ceux de l'église & ceux des cardinaux.

(a) Marlot *ibid.* p. 828.(b) Felibien *hist. de S. Denis* livre 11. p. 402.

Il étoit fils de CLAUDE de Lorraine premier duc de Guise, pair de France, & d'Antoinette de Bourbon-Vendôme, comme on le verra au §. des ducs de Guise.



Comme son prédécesseur, en y ajoutant un lambel de trois pendans de gueules.

XXXII.

- E LOUIS DE LORRAINE, cardinal de GUISE II. du nom, archevêque & duc de Reims, pair de France; naquit à Dampierre le 6. juillet 1555. le Continuateur de Ciaconius a dit 1553. c'est une erreur, de même qu'à Marlot d'avoir dit 1556. Le cardinal de Lorraine son oncle le demanda au pape Gregoire XIII. pour son coadjuteur en l'abbaye de S. Denis, & en obtint les bulles le 16. novembre 1572. Il le pourvut (c) ensuite du canonicat de Reims, que son frere *François* avoit laissé vacant par sa mort, & il l'eut pour son successeur en son archevêché, & aux abbayes de Fécamp & de Montier-en-Der. Henry III. fut sacré le dimanche 13. fevrier 1575. & comme ce nouvel archevêque n'étoit pas encore en état de faire cette cérémonie, elle fut faite en sa presence par son oncle le cardinal de Guise, malgré l'opposition de Charles de Roucy, évêque de Soissons, premier suffragant de Reims. L'archevêque assista aux états de Blois l'année suivante, (d) & fut créé cardinal par le pape Gregoire XIII. à la recommandation du roi Henry III. le 21. fevrier 1578. fut sacré prêtre dans Paris, par Nicolas Fumée évêque de Beauvais le 2. fevrier 1579. (e) créé commandeur de l'ordre du S. Esprit le 31. decembre suivant, & consacré archevêque dans S. Denis, par le cardinal de Bourbon, le premier dimanche de carême

(c) Marlot 7. 11. p. 828.

(d) Ceremon. fran. 11. 309. 310.

(e) Marlot *ibid.* p. 834.

17. fevrier 1583. il tint dans le mois suivant son concile provincial à Reims, quoiqu'il n'eut pas encore reçu le *pallium*; mais le pape lui avoit donné une dispense expresse pour cela. (a) Dès l'an 1551. le roi Henri II. avoit établi un presidial dans la ville de Reims, & Henry III. par sa déclaration du 2. juillet 1579. enregistree au parlement le 11. mars 1580. regla que les villages dépendans du temporel de l'archevêque de Reims, & situez à quatre lieues à la ronde de la même ville, s'étoient soumis à la juridiction du bailli du duché & pairie de Reims. (b) Le cardinal de Guise se trouva à l'assemblée du clergé qui se tint à S. Germain en laye l'an 1585. fut nommé legat d'Avignon par le pape Sixte V. se rendit aux états de Blois, avec son frere le duc de Guise: ils y furent tuez, le duc le vendredi 23. decembre, le cardinal le lendemain 24. du même mois 1588. & leurs corps furent brulez dans de la chaux vive. Voyez outre les auteurs citez, la relation de ces événemens, écrite par Miron médecin du roi, rapportée par Aubery, *hist. des cardinaux partie V. page 551.* & les lettres du cardinal d'Oïlat, tome 1. de l'édition de 1697. p. 171. & suivantes.

(b) Blanchard
com. de ordonn.
t. 1. col. 1102.

(c) Hist. rom.
t. 1. liv. 15. cap. 67

(d) Tom. IV. co.
102.

Il étoit troisième fils de FRANCOIS de Lorraine, duc de Guise, &c. pair, grand maître, grand chambellan & grand veneur de France, & d'Anne d'Est, & laissa un bâtard dont nous parlerons en rapportant la généalogie de ces ducs au chapitre des pairs laïques

Après la mort de ce cardinal le siege de l'église de Reims vaqua durant trois années, toute l'autorité restant au chapitre, ainsi que le prouve Marlot. (c) Il fait voir en même tems l'erreur de ceux qui ont dit que le cardinal PHILIPPE de Lenoncourt, fut successeur du cardinal de Guise, puisque son nom ne paroît en aucun endroit, & qu'il n'a jamais pris possession ni par lui-même, ni par procureurs; il peut avoir été nommé & avoir obtenu des bulles dans le tems des troubles, mais s'il en eut (continue cet auteur) elles ne parurent point à Reims, & il mourut à Rome. Le continuateur de Ciaccius (d) s'est trompé en disant qu'après avoir été nommé archevêque de Reims, il gouverna cette église durant trois ans & qu'il y mourut; quelqu'uns avoient dit qu'il étoit mort à Tours: les deux freres de sainte Marthe qui ont dit qu'il fut archevêque de Reims, & qu'il gouverna cette église durant quelque tems, l'y ont fait mourir en 1592. L'auteur de l'histoire de Reims, habitant de la ville, doit être le mieux instruit.



De gueules
à une tête hu-
maine d'argent
au poil levé d'or,
qui est Pellevé,
écartelé d'argent
semé de fleurs de
lys de sable, qui
est de Fay.

XXXIII.

NICOLAS DE PELLEVE, cardinal, archevêque & duc de Reims, pair de France, naquit suivant les historiens au château de Jouy, (diocèse de Roüen) le lundi 18. octobre 1518. les memoires de la famille, qui particularisent jusqu'à son parrain, disent que ce fut à Océville le 21. du même mois & an. Après avoir étudié l'un & l'autre le droit en l'université de Bourges, très-fameuse alors, y fit les fonctions de professeur durant quelques années. Fut ensuite pourvû d'une charge de conseiller clerc au parlement de Paris, & il l'exerçoit en 1547. comme on l'apprend du testament de son pere, en date du 8. juillet de cette année, où il lui donne le titre de conseiller au parlement, en lui leguant trois mille écus qui lui étoient dûs par la duchesse d'Estampes, declarant que comme ledit Nicolas son fils lui avoit beaucoup coûté, aussi bien que Jean & Charles ses deux aînez, pour les avoir nourris aux universitez, & entretenus avec notables personnages; il les prie d'y avoir égard, & d'assister Gille & Charles leurs puînez, pour lesquels il avoit moins dépensé. Nicolas eut les abbayes de S. Cornille de Compiègne, & de Breteuil, au diocèse de Beauvais, & devint évêque d'Amiens avant le 5. août 1553. qu'il y célébra pontificalement. (e) Il fut reçu maître des requêtes le 18. decembre 1556. & se trouve en cette qualité dans

(e) Gallia Christ.

- A les rôles des années 1557. & 1558. (a) On l'envoya en 1559. en Ecosse, pour y soutenir par ses conseils la reine sœur du cardinal de Lorraine, mere de marie Stuart, épouse du Roi François II. & on lui donna quelques docteurs de sorbonne pour essayer de ramener les heretiques au giron de l'église. Le pape Paul IV. crut devoir relever sa mission par le titre de son nonce en ce pais-là; & la France y fit passer en même tems un corps de troupes: mais Elisabeth reine d'Angleterre, y envoya de son côté une armée considerable, qui reduisit bien-tôt les François à s'enfermer dans la forteresse du Petit-Leith; ils s'y défendirent vaillamment; & Brantôme qui vivoit en ce tems-là, témoigne (b) que l'évêque d'Amiens depuis archevêque & cardinal de Sens, de la maison de Pellevé, race très-illustre & ancienne, servit bien, comme étant sorti de bons & illustres progeniteurs. La paix qui se fit, tira ces braves de la dernière extremité où ils étoient, par le défaut de toutes munitions. Le cardinal de Lorraine partant en 1562. pour le concile de Trente, emmena avec lui l'évêque d'Amiens, qui à son retour l'année suivante, fut fait archevêque de Sens, sur la démission qu'en fit en sa faveur le cardinal de Guise I. du nom. Pie V. le créa cardinal à la recommandation du roi le 17. juin 1570. il se rendit à Rome où il reçut le chapeau des mains de Gregoire XIII. le 20. juin 1572. Le même pape le fit chef de la congrégation des évêques, & lui donna la protection des royaumes d'Ecosse & d'Irlande. Il marqua d'abord en cette cour beaucoup de zele pour le roi Charles IX. & ensuite pour Henry III. mais depuis il se laissa entrainer aux sollicitations des Guises, & appuya autant qu'il pût la ligue auprès du S. siege, jusqu'à s'opposer en consistoire, à l'indult que le roi demandoit, pour nommer aux bénéfices de Bretagne; (c) ce qui obligea Henry III. à faire saisir ses revenus. La nouvelle histoire de Paris en 1725. (d) marque que ce fut au mois de decembre 1586. & que le roi les lui rendit un an après, à la priere du pape Sixte V. Après la mort du cardinal de Guise, le chapitre de Reims s'adressa au cardinal de Pellevé, pour le prier de leur obtenir du pape un archevêque: il étoit alors ministre de la ligue en cour de Rome, & l'on voit par des lettres du 22. juillet 1590. & par un acte du 28. du même mois 1591. que jusques-là leurs sollicitations avoient été inutiles. Enfin le 6. juillet 1592. ce chapitre lui écrivit des lettres de félicitation sur ce que le pape l'avoit nommé leur archevêque, d'où l'auteur de l'histoire de cette église conclut que Nicolas de Pellevé a été le successeur immediat de Louis cardinal de Guise (e) Il revint aussitôt en France, & prit possession par lui-même le 4. octobre de la même année. Livré entierement à la ligue, il fut le chef de son conseil, & président du clergé ligueur, aux prétendus états du royaume pour l'élection d'un roi; & à l'ouverture qui s'en fit le 25. janvier 1593. il célébra la messe pontificalement. Cependant le roi Henry IV. abjura l'heresie le 20. du mois suivant, & se fit couronner & sacrer dans Chartres par Nicolas de Thou, évêque de cette ville le 27. fevrier 1594. cette démarche lui ramena la plupart des esprits & des cœurs, & les Parisiens lui ouvrirent les portes de leur ville le 22. mars de la même année. Le cardinal de Pellevé, qui avoit ignoré ce dessein étoit malade dans l'hôtel de Sens: entendant le bruit des acclamations du peuple, il demanda ce que c'étoit; & l'ayant sçu il se crût perdu, d'autant plus qu'il apprit que les gardes du roi s'emparoiert de son hôtel. Ce prince genereux les avoit envoyez pour empêcher que la populace ne lui fit insulte: mais ce vieux & obstiné ligueur sentant bien les reproches de sa conscience, s'imagina que c'étoit pour se défaire de lui. La crainte augmenta sa fièvre, & il en mourut le 26. mars 1594. en sa 77. année. Son corps fut déposé aux Celestins, comme il l'avoit ordonné par son testament, souhaitant qu'il fut ensuite transporté à Reims; ce qui ne se fit qu'en octobre 1598. & on l'enterra dans l'église cathedrale, à côté de la chapelle de sainte Madeleine, sous une tombe, sur laquelle on grava son épitaphe, rapportée par Marlot. (e) Son cœur resta aux Celestins de Paris, quoiqu'il eut ordonné par son testament, qu'il seroit transporté à Sens: il y disoit que les chanoines de Reims sçavoient fort bien qu'il n'avoit jamais rien touché des fruits de cet archevêché; & après quelques legs, il donnoit à son frere Charles, seigneur du Saussay, sa seigneurie de Liancourt, avec les acquisitions qu'il y avoit faites; & à son neveu Philippe de Pellevé, seigneur de Rebets, fils d'un autre de ses freres, le moulin de Chaumont, à la charge de reversion au seigneur de Saussay, en cas qu'il n'eut point d'enfans mâles: il lui legua aussi tout ce qu'il lui pouvoit donner, selon la coutume en sa terre de Gisors, & le revenu de ses benefices & de ses fermes, excepté celles de Liancourt & de Jouy, comme aussi son hôtel sçis à Paris en la rue S. Antoine & autres. Ce testament fut fait à Paris, le lundi 21. mars 1594. le vendredi suivant (c'étoit la veille de sa mort) il ajouta par un codicile, qu'au cas que ledit seigneur de Rebets jouit des deux abbayes de S. Cornille & de Breteuil, qu'il lui

(a) Blanchard
hist. de ms 1703 des
reques. es p. 297.

(b) Eloge du
viconte de Marri-
gues, Sebastien de
Luxembourg.

(c) Lettre 50.
d'Offat p. 27.
(d) T. 1. p. 2.
1227.

(e) Tom. 11.
p. 849.

(e) Tom. 11.
p. 851.

avoit résignées, il remettrait le moulin de Chaumont audit seigneur de Sauffay. Le Parlement de Paris par son arrêt du 16. février 1595. déclara que la regale avoit été ouverte dans l'archevêché de Reims, tant que Nicolas de Pellevé en avoit été en possession; montrant par-là qu'on ne devoit point le reconnoître pour archevêque de cette ville. Les historiens l'ont très-blâmé de s'être trop attaché au parti d'Espagne, lui qui devoit tout ce qu'il étoit à sa patrie. Le cardinal d'Osât (a) l'a représenté comme un *acariastre*, *ennemi de tous les hommes sages & moderez*. Marlot (b) assure que son extrême attachement au parti de la ligue, ne le porta jamais à se livrer lâchement aux Espagnols, puisqu'il refusa toujours constamment une pension de deux mille écus d'or, qui lui fut souvent offerte de leur part, aimant mieux vendre toute sa vaisselle d'argent, & presque tous ses meubles pour subsister. Ciaconius & le Laboureur disent qu'il avoit été (c) intendant du cardinal de Lorraine. Le catholicon d'Espagne après l'avoir taxé d'ignorance, a poussé jusqu'à attaquer sa naissance, & à dire qu'il avoit été marmiton au college des Cholets; mais la genealogie suivante prouvera le contraire. Voyez le Laboureur, *additions aux memoires de Castelnaud*, Tom. 1. pag. 737. Après la mort de ce cardinal, AYMAR HENNEQUIN fut nommé pour lui succéder, puisque dans les registres du parlement l'on y trouve que le 2. avril 1594. *maître Emar Hennequin, archevêque de Reims*, a fait & prêté serment de fidélité: il y a apparence qu'il y renonça, puisque Philippe du Bec fut nommé archevêque de Reims au mois de juillet suivant, & qu'Aymar Hennequin, mourut évêque de Rennes le 13. janvier 1596.

(a) *L. 1. re 86. de l'édition de 1627.*
(b) *Tom. II. p. 851.*
(c) *œconomus.*

GENEALOGIE
DE
PELLEVE'

I. JEAN Pellevé, originaire de Normandie, seigneur d'Aubigny & du fief de Quiry, dit *Pellevé*, est nommé en qualité de sergent d'armes, dans la montre de Galois de la Baume, maître des arbalétriers, faite en l'Ost de Buirenfosse l'an 1339. Il se trouve dans la même montre un autre sergent d'armes nommé PIERRE Pellevé, que l'on dit avoir été pere de *Jean*.

II. PIERRE Pellevé, écuyer, seigneur d'Aubigny, Quiry, Tracy, &c. paya dix sols de relief à Guillaume de Caën, receveur de Thury pour Jacques de Bourbon, seigneur de Preaux, de Dangu & de Thury, pour le relief d'une vavassorerie, scize en la parroisse de Casaignes, & mouvante dudit seigneur, suivant la quittance de ce receveur, qualifié vicomte de Thury, du 5. janvier 1392. en laquelle Pierre Pellevé, est qualifié écuyer & fils de *Jean*, lors décédé. Il étoit mort en 1402.

Femme, JEANNE de Marigny, suivant la Roque, qui la dit fille du seigneur de Lamberville, fut mere de celui qui suit.

III. THOMAS Pellevé I. du nom, seigneur d'Aubigny, d'Octeville, Tracy, la Haye-Belouze, Amayé, Quivry, Cully, &c. écuyer, vicomte de Cotentin, resta jeune lors de la mort de son pere, & se trouve nommé *Thomin* dans les actes faits durant sa minorité & assemblées de tutelle, ès années 1402. 1407. & 1410. Les Anglois s'étant rendus maîtres de la Normandie, il prit d'eux la charge de vicomte du pais de Cotentin, & il en étoit pourvu en 1438. qu'il mit en possession de la capitainerie de Renneville Jean Surton, écuyer, au nom & place de Jean de Beaufort, comte de Sommerfet, à qui cette capitainerie avoit été donnée par lettres du 1. avril de la même année. Il demanda sous ce nom de Thomas Pellevé, vicomte de Caën, à Henry roi d'Angleterre, qui se qualifioit aussi roi de France, un dédommagement pour ses biens icis aux environs de la ville de Carentan, de present ès mains du roi de France, ce qui lui fut accordé par lettres données à Caën le 29. novembre 1449. (d) Il se soumit au roi Charles VII. comme on l'apprend de l'hommage qu'il fit d'Amayé ou Amayé, & d'Aubigny en 1450. après lequel il fut mandé aux officiers du roi de le laisser jouir, & il le renouvela en 1463. au roi Louis XI. Il mourut peu après, suivant le partage que firent ses enfans le 26. juillet 1466.

Femme, GUILLEMETTE d'Octeville, dame de Cully, mariée par contrat du 26. janvier 1430. elle étoit fille de *Jean* d'Octeville, écuyer.

1. JACQUES Pellevé, chanoine de Bayeux & de Coutances, puis penitencier & official de cette dernière église, est qualifié dans les registres de l'échiquier de Roien sous l'an 1466. *maître Jacques Pellevé*, fils aîné de *Thomas*.

2. ROBERT Pellevé, seigneur de Cully, qui suit.

3. THOMAS Pellevé, II. du nom, seigneur d'Amayé, qui continua la posterité.

4. JEAN Pellevé, II. du nom, seigneur de Tracy, tige des comtes de Flers, rap-portez après les branches de ses aînez.

5. JEAN Pellevé, dit *le jeune*, chanoine de Bayeux: ces enfans partagerent ensemble les biens de leur pere le 26. juillet 1466.

6. ISABEL Pellevé, mariée à *Guillaume* de Dampierre, seigneur de Biville-la-Baignard

(d) *Recueils de M. Gaignieres. à la bibliothèque du roi.*

- Baignart, lieutenant de roi en Normandie, sous Artus de Bretagne, comte de Richemont, connetable de France. Il mourut le 2. août 1480.
- A** IV. ROBERT PELLEVE', seigneur de Cully & d'Aubigny, est qualifié fils aîné de *Thomas Pellevé*, & de *Guillemette d'Octeville*, dans les registres de l'échiquier de Normandie, sous l'an 1490. on le qualifie docteur ès loix, maître des requêtes par lettres du roi Louis XI. données à Arras le 30. juillet, souscrites par Macé Picot, secretaire: mais on ne met point la date de l'année. Une autre genealogie manuscrite, dit que ce fut en 1477. Il a été inconnu à Blanchart. (a)
- Femme, ANNE Dauvet, que l'on dit fille de *Jean Dauvet*, premier president au parlement de Paris; mais elle a été inconnue à Blanchart, (b) au P. Anselme & à M. du Fourny son continuateur. Leur fils fut celui qui suit.
- V. JACQUES de Pellevé, est le premier que l'on trouve écrit avec l'article de Il fut seigneur de Cully, de Brecy, de la Haye Bellouze, & de la sergenterie hereditaire de Torigny.
- B** Femme, A VOYÉ de Clermont, fille de *René*, seigneur de Clermont en Anjou, & de Galerande, & de sa premiere femme *Perette d'Estouteville*.
1. GUILLAUME de Pellevé, seigneur de Cully, qui suit.
 2. LOUIS de Pellevé, seigneur d'Aubigny, mort l'an 1539. sans enfans d'*Isabeau de la Roque*, dame d'Urville, fille puînée de *Pierre de la Roque*, seigneur de Flotte-manville, &c. & de *Jeanne de la Haye*. (c)
 3. GUILLEMETTE de Pellevé, épouse d'*Adrien du Parc*, seigneur de Bernieres.
- VI. GUILLAUME de Pellevé, chevalier; seigneur de Cully, Brecy, la Haye-Bellouze, & de la sergenterie hereditaire de Torigny, servit long-temps sous les ordres de Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, amiral de France, qui lui fit expedier en cette qualité les lettres de capitaine général de la côte de Normandie, le 29. janvier 1552. registrées en la vicomté de Valognes le 4. mars suivant, & en celle de Costentin le 6. du même mois. Son assiduité à remplir cette commission, obligea le roi Henry II. à le dispenser du ban & arriere ban par lettres du 27. juin 1553.
- Femme, MARGUERITE de Clere, fille de *Georges*, baron de Clere.
1. OLIVIER de Pellevé, seigneur de Cully, mort sans alliance.
 2. CHARLES de Pellevé, seigneur d'Aubigny, chanoine de Bayeux.
 3. FLORENCE de Pellevé, femme de N... seigneur de Bourcaville.
 4. FRANÇOISE de Pellevé, mariée à N... seigneur de Brotonne.
 5. N... de Pellevé, alliée à N... Faucon, seigneur de Glatigny.
 6. LOUISE de Pellevé, épouse de N... seigneur de Georges.
- IV. THOMAS Pellevé, II. du nom, troisième fils de THOMAS, I. du nom, seigneur d'Aubigny, &c. eut la terre d'Amaye-sur-Sculle, par le partage fait entre ses freres, l'an 1466. & en fit hommage en la même année. Il eut aussi par la suite les seigneuries d'Octeville, d'Amonville & de Cully; & vivoit encore le 25. janvier 1507. lors du mariage de son fils.
- Femme, MARIE Malherbe, fille aînée de *Jean Malherbe*, écuyer, & de *Jacqueline*, dame de Pouilly; fut mariée par contrat du 24. mai 1452. & son pere lui donna entr'autres choses, une rente de quarante livres, à lui constituée par *Pierre Pellevé*, écuyer, ayeul dudit Thomas.
1. CHARLES de Pellevé, seigneur de Jویی, &c. qui suit.
 2. ANNE de Pellevé, femme de *Pierre de la Roque*, seigneur de Floquemefnil.
- V. CHARLES de Pellevé, dit Malherbe, seigneur d'Octeville, d'Amayé, de Quiry, Jویی en Telles, Liancourt, la Tour au Begue, autrement dite la Tour de Chaumont, de Rebets, d'Asnieres, &c. Fut élevé auprès de son oncle maternel, *Robert Malherbe*, chevalier, seigneur de Jویی, Rebets, Liancourt & la Tour au Begue, prévôt de l'hôtel du roi, & capitaine de cinquante hommes d'armes; lequel se voyant sans enfans, l'adopta, pour le marier à la nièce de *Jeanne de Fay* sa femme. Il lui fit donation entre vifs, des terres & seigneuries de Jویی, Rebets, Liancourt, & de tous ses acquets & conquets, s'en reservant pourtant l'usufruit, par acte du 20. juillet 1506. Par autre acte du 8. mars suivant, il y ajouta la donation, sans reserve, de la Tour au Begue, dont il prit possession dans le même mois, & de la tierce partie de la seigneurie de Lateinville, de laquelle celle de la Tour dependoit, comme il paroît par un acte du 24. mars suivant, où le donataire se nomme *Charles de Pellevé, dit Malherbe*; & dès-lors il écartela les armes de Malherbe, qui étoient d'or à deux jumelles de gueules, avec deux lions affrontez de même

(a) Histoire des
maires des requêtes.

(b) Histoire des
premiers presidents.

(c) La Roque;
histoire d'Har-
court. tom. 11. p.
1582.

passans en chef. Enfin Robert Malherbe, lors du mariage de son neveu, ajouta aux donations précédentes, celle de tous ses autres acquets, en quelque pais qu'ils pussent être situez. Il mourut quelques mois après, & ses sœurs *Catherine* Malherbe, femme d'*Amaury* Ronfart, seigneur de la Bourdiniere, & *Perrine* Malherbe veuve de *Jean* de Balu, seigneur de Bondeville, & mere de *Tristan* de Balu, attaquèrent en justice leur neveu, au sujet de ces donations: mais par transaction du 22. décembre 1508. il voulut bien leur céder les acquets & conquets de feu son oncle, seis es pais d'Anjou & du Maine, promettant au surplus d'exécuter fidèlement le testament du défunt, & d'assurer le douaire de sa veuve, laquelle par cet accord demeura en possession de tous les meubles laissez par son mari. Elle se remaria à *N...* Chenu, prince d'Yvetot, & étant veuve une seconde fois, elle testa le 4. novembre 1526. en faveur dudit *Charles* de Pellevé, dit Malherbe. Le roi François I. ayant ordonné une recherche de la noblesse, Charles, seigneur d'Octeville, &c. qui s'étoit nouvellement établi dans l'élection de Gisors, produisit des titres depuis Richard, qui vivoit sous Philippe *Auguste*, devant Jean le Lanternier, lieutenant général des élus à Gisors commissaire nommé par le roi, qui lui en donna acte en parchemin, le 20. novembre 1540. Charles de Pellevé dit Malherbe testa à Joüy en Telles le 8. juillet 1547. où il fit mention de ses douze enfans vivans alors; mourut le 6. octobre suivant, fut enterré en l'église de Joüy, & son cœur en celle d'Octeville.

Femme, *HELENE* de Fay, fille d'*Antoine* de Fay, seigneur de Richecourt, Farcourt & de Château-rouge, & de *Marguerite* de Boffut, de la branche des seigneurs de Longueval; fut mariée par contrat passé à Chambly le 25. janvier 1507. & apporta quatre mille livres tournois en argent, outre ses habits estimez mille livres. Son douaire ne fut que de trois cent livres sur les terres de Joüy, de Rebets, & de la Tour au Begue. Elle fit un premier testament le 8. mai 1558. & un second le 9. novembre 1568. nomma pour exécuteurs testamentaires ses fils, l'archevêque de Sens & l'évêque de Pamiers, auxquels elle legua les quatre mille livres qu'ils lui devoient, avec ce qu'elle avoit acquis à Liancourt, & fut enterrée près de son mari.

1. *JEAN* de Pellevé, seigneur de Joüy, qui suit.
2. *ROBERT* de Pellevé, seigneur de Liancourt en partie avec le cardinal son frere, & l'évêque de Pamiers, naquit à Octeville le 22. décembre 1512. fut docteur es droitz, fit son entrée dans Pamiers le 24. avril 1557 y ayant déjà quelques années qu'il étoit pourvu de cet évêché: y eut beaucoup à souffrir de la part des nouveaux heretiques, qui en chasserent tout le clergé seculier & regulier: fit son testament à Liancourt le 17. septembre 1579. & y fut inhumé en l'église du lieu comme il l'avoit ordonné. Son frere le cardinal se porta heritier par benefice d'inventaire, en vertu des lettres du roi Henry III. du 17. novembre 1579.
3. *NICOLAS* de Pellevé, cardinal, archevêque de Sens & de Reims, qui a donné lieu à cet article.
4. *GILLES* de Pellevé, seigneur de Rebets, d'Asnieres, Boubiers, & de S. Martin d'Aez chevalier de l'ordre du roi, eut les deux premieres terres par le legs que son pere lui en fit, quoiqu'il eut acquis la seconde sous le nom de *Nicolas* son troisième fils; & sa mere lui donna celle de S. Martin d'Aez-lès-Chaumont: il étoit enseigne du seigneur de Chaulnes en 1557. & fut tué à la bataille de S. Denis, étant enseigne de la compagnie de cinquante hommes d'armes du connétable de Montmorency, le 11. novembre 1567. Il avoit épousé *Genevieve* de Montmorency, seconde fille de *Claude* de Montmorency, seigneur de Fosseux, & d'*Anne* d'Aumont: elle se remaria par contrat passé à Chambly, le 5. novembre 1576. à *Jean* de Rouvroy, dit de S. Simon-Sandricourt, seigneur de Hedouville, &c. Du mariage de *Gilles* Pellevé, naquirent *Philippe* de Pellevé, seigneur de Rebets, mentionné au testament de son oncle le cardinal, qui lui avoit resigné ses abbayes de S. Cornille de Compiègne & de Breteuil, mais il n'en jouit pas: il mourut abbé de S. Paul de Verdun & prieur de S. Sauveur. *Françoise* de Pellevé, demoiselle de Rebets, fut en cette qualité maraine de sa cousine *Roberte* de Pellevé, conjointement avec son autre cousine *Roberte*, dame de Riberpré. Elle épousa 1^o. *Guillaume* Turpin, seigneur d'Assigny, duquel elle étoit veuve en 1589. 2^o. *Sébastien* Genton, seigneur de S. Germain: & *Roberte* Pellevé, épouse de *Jean* Museau, seigneur de Praville.
5. *NICOLAS* de Pellevé, dit le Jeune, seigneur de Javieres, né à Rebets le 13. mai 1524. son pere lui destinoit la seigneurie d'Amayé, mais servant dans le regiment

- des gardes, son commissaire des guerres, à qui il avoit donné un soufflet, le tua par derrière : pourquoi il fut executé à mort.
- A 6. CHARLES de Pellevé, II du nom, seigneur de Sauffay, qui continua la lignée, rapportée après celle de l'ainé de ses freres.
7. FRANÇOISE de Pellevé, née à Océville le 11. mai 1511. épousa N... de Vipart, seigneur de Silly en Normandie : son pere ordonna par son testament, qu'elle & sa sœur *Roberte* se contentassent de leur mariage, leur donnant par pure grace à chacune six cens livres, dont elles furent payées en 1556. leur mere leur en legua autant par son testament de 1568.
- B 8. ANTOINETTE de Pellevé, née à Rebets le 15. août 1522. fut religieuse à Notre-dame de Soissons, & est mentionnée sous cette qualité dans le testament de sa mere de l'an 1568. ce qui prouve qu'elle ne fut point abbesse du Paraclét, du moins avant sa sœur qui suit, quoiqu'en dise une autre genealogie.
9. MARGUERITE de Pellevé, née à Rebets le 13. octobre 1525. étoit religieuse de S. Benoit à Avenay en 1547. lors du testament de son pere, & est nommée abbesse du Paraclét dans celui de sa mere en 1568. MM. de Sainte-Marthe l'ont obmise dans le *Gallia Christiana*, où ils donnent les abbeses de ce fameux monastere, dans le diocèse de Troyes.
10. ROBERTE de Pellevé, fut mariée par contrat du 29. novembre 1539. à François de la Haye, seigneur de Herodeville. Son pere lui donna quatre cent livres de rente sur ses terres d'Océville & d'Amayé, rachetables de quatre mille cinq cent livres; & lui legua six cent livres par son testament. Etant veuve & ayant perdu son fils unique, qui en 1559. avoit suivi en Ecosse son oncle l'évêque d'Amiens, & qui y fut tué à la salve que l'on fit à ce prélat, lors de sa reception dans la forteresse du Petit-Leith, elle se retira à Joüy, où elle testa le 8. septembre 1560. Elle institua son heritier son frere l'évêque de Pamiers, en consideration des biens qu'il lui avoit faits depuis la perte de son mari, priant ses autres freres de le trouver bon, & de considerer le peu d'avantage qu'elle avoit tiré de sa maison, dont elle n'avoit point voulu troubler le repos par les demandes qu'elle auroit pû faire en justice. Elle vivoit encore le 9. novembre 1568. lors du second testament de sa mere qui lui legua six cent livres. Elle avoit ordonné en 1560. sa sepulture à Joüy, près de son pere & de son frere aîné; mais elle la reçût à Liancourt, comme on l'apprend du testament de son frere l'évêque de Pamiers, qui voulut être inhumé près d'elle.
- C 11. PHILIPPOTE de Pellevé, née le 28. septembre 1528. étoit religieuse choriste au Moncel, près Pont-S.-Maixence en 1568. ainsi que le porte le testament de sa mere; & en étoit abbesse en octobre 1577. lors du batême de sa niece *Philippe* dont elle fut la maraine.
12. ISABEL de Pellevé, née à Joüy le 22. mars 1531. religieuse au Paraclét, puis abbesse de Villechaffon, ordre de S. Benoit au diocèse de Sens.
- D 13. JOURDAINE de Pellevé, née à Joüy le 22. avril 1534. son pere lui laissa par son testament de 1547. six mille livres pour son mariage. Elle épousa depuis Jacques (*) de la Haye, seigneur de Hotot & de Condeville; & sa mere par son testament de 1558. lui legua sa chaîne d'or, ordonnant qu'elle se contentat de son mariage; & elle l'y qualifia demoiselle de Hotot. N'eut point d'enfans. Elle vivoit encore en 1598. qu'elle tint sur les fonds de batême sa petite niece *Jourdainne* de Pellevé, se qualifiant alors dame de Boudeville.
- VI. JEAN de Pellevé, seigneur de Joüy, de Lateinville, Hauteville en la comté de Valognes, & d'Amayé en la vicomté de Caën, naquit à Océville le lendemain de Pâques 1. avril 1510. Son pere en le mariant lui donna les seigneuries d'Hauteville, d'Amayé & de Joüy, s'en reservant pourtant l'usufruit : il testa le dernier fevrier 1558. leguant à son frere l'évêque d'Amiens ses acquets & conquets immeubles, & le quint de ses propres; & fut inhumé en l'église de Joüy.
- E Femme, RENE'E Bouvery, fille de feu Jean Bouvery, seigneur de Loufferie, & *Guillelmine* Poyet, fut mariée par contrat passé à Paris le 29. mars avant Pâques 1540. pardevant François Bastonneau & Vincent Maupeou, notaires au chatelet. Gabriël Bouvery son frere, évêque d'Angers, abbé de S. Nicolas de la même ville, & de S. Cyprien de Poitiers, lui promit treize mille cinq cent livres, outre les quatre mille cinq cent promises par le chancelier Poyet son oncle maternel. Elle mourut avant le 12. août 1568, que l'on fit l'inventaire de ses biens.
1. PIERRE de Pellevé III. du nom, seigneur de Joüy, Lateinville, Hauteville &

(*) La Roque.
Hijl. d'Harcour.
Tome II. p. 158.

Amayé, fut recommandé par le testament de son pere à ses oncles les évêques de Pamiers & d'Amiens, devant servir sous le duc d'Anjou contre les calvinistes. Il fit son testament à Paris, le 3. d'octobre 1568. par lequel il institua son executeur testamentaire l'archevêque de Sens son oncle, auquel il legua tous ses meubles & conquets immeubles, le quint de ses propres, & tout ce que par la coutume il lui pouvoit donner: partit le lendemain; tomba malade à Orleans; y fit un codicile le 19. du même mois, & mourut peu de jours après: y fut enterré dans le grand cimetièrre, en un cercueil de plomb, comme il l'avoit ordonné, & son cœur porté à Joüy.

2. FRANÇOISE de Pellevé, fut mariée 1^o. à Jean de Pisseleu, seigneur de Heilly, &c. dont elle fut la seconde femme. *Leurs enfans seront rapportez en notre histoire des grands fauconniers.* 2^o. à Michel d'Estourmel, seigneur de Guencourt, gouverneur de Perrone, Mont-didier & Roye.
3. ROBERTE de Pellevé, mariée par contrat du 17. mars 1567. à Nicolas de Moy, seigneur de Veraines & de Riberpré, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Gisors, grand maître des eaux & forêts de Normandie, dont des enfans.
4. CHARLOTTE de Pellevé, est celle des filles de Jean, seigneur de Joüy, qu'il disoit dans son testament être à Pont S. Maixance; c'est-à-dire au Moncel, avec sa tante Philippotte, pour s'y faire religieuse. Elle le fut, ainsi qu'on l'apprend de l'extract batistaire de sa cousine Philippe, dont sa tante l'abbesse & elle religieuse, furent les maraines en 1577. Cependant une genealogie qui la nomme Jeanne, la donne pour femme à Robert de Monchy, la confondant avec sa cousine Anne de Pellevé, fille de Charles, seigneur du Saussay, dont il va être parlé.

SEIGNEURS
DU SAUSSAY.

VI. CHARLES de Pellevé II. du nom, seigneur du Saussay, de la Tour de Chaumont, de Tourny, de Fragilieu, & de Joüy en partie, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre & bailliv de Vermandois, étoit le sixième fils de CHARLES I. du nom, dit Malherbe. Il fut d'abord l'un des cent gentilhommes de la maison du roi, commandez alors par le vicomte de Turenne, & en cette qualité il fut déchargé de l'arriere ban le 20. mars 1554. par Pierre de Saily, seigneur de la Motte sous Grez, lieutenant général de Senlis, commissaire du roi en cette partie. Le roi Charles IX. le fit gentilhomme ordinaire de sa chambre, chevalier de l'ordre, & le pourvut de la charge de bailliv de Vermandois, après la mort de Robert de Bostut, seigneur de Lyerval son cousin, par lettres expedées à Angers le 17. fevrier 1570. verifiées au parlement, où il prêta serment le 17. avril suivant, & enregistrées audit bailliage à Laon le 19. mai 1571. mais ensuite il traita de cette charge avec François de Proisy, baron de la Bove, chevalier de l'ordre, à quoi la reine Caterine de Medicis, regente jusqu'à l'arrivée de son fils le roi Henry III. consentit par brevet du 27. juin 1574. Le 23. decembre de la même année, il traita de la part qui lui appartenoit en la succession de François de Vaussay, seigneur des Barres, cousin germain de sa femme, avec Louise de Salomon, veuve de Jean de Vaussay, seigneur de Rocheux, & il en reçut douze mille livres, par contrat passé le même jour au château de la Barre-de-Confians en Vendômois, dans la chatellenie de S. Calais. Il se trouva aux états convoqués à Blois le 15. novembre 1576. & y fut député pour la noblesse: fit son testament en son château de Fragilieu le 22. octobre 1598. & y mourut le 1. Janvier suivant, fut enterré à Joüy près de sa femme, & son cœur à Tourny où celui de cette dame avoit été porté. Son frere l'évêque d'Amiens lui avoit donné dix mille livres pour favoriser son mariage.

Femme FRANÇOISE d'Assy, dame de Tourny dans le Vexin, fille de Jacques d'Assy, seigneur de Cantelou, Tourny, Bois-Gautier, les Pressacgnis, l'Isle-Bouvier & de la Myvoie, capitaine des legions de Normandie, & de Françoise de Vaussay, fut mariée par contrat du 26. juin 1558. Elle & Jeanne d'Assy, sa sœur aînée, femme d'Antoine de Chaumont, seigneur de Quitry, étoient devenues heritieres de tous les biens de leur maison, par la mort de leur frere Louis d'Assy, seigneur des mêmes lieux, capitaine de trois cens hommes des vieilles compagnies entretenues, qui avoit été tué au combat de Renty en 1554. Elle fit son testament à Paris, en l'hôtel de Pellevé, paroisse S. Gervais le 9. juin veille de la Pentecôte 1590. mourut le même jour, & fut enterrée à Joüy & son cœur à Tourny.

1. NICOLAS de Pellevé, né à Tourny le 22. septembre 1562. mort jeune.
2. CHARLES de Pellevé, seigneur de Tourny, né à Fragilieu le 3. septembre 1570. fut tué à Paris d'un coup de mousquet par un soldat Sicilien, qui entroit en garde

- A garde à l'hôtel de Nevers, logis du duc de Mayenne, le 23. juin 1593. sur les huit heures du soir : & entre neuf & dix, le Sicilien fut pendu sur le pont neuf, quoi qu'il n'eut fait le coup que par hazard. *Memoire du tems de la ligue pour servir à l'histoire de France.*
3. JACQUES de Pellevé, baron de Tourny, qui suit.
4. ANNE de Pellevé, née à Fragilieu le 5. juillet 1560. mariée, 1^o. par contrat passé au même lieu le 12. decembre 1581. à François Auber, seigneur d'Aubeuf, baron d'Auberville, chatelain de Bléville, seigneur aussi de la Porte - de Vertot, de Lugan, de Gouchet & des Marests, auquel elle porta six mille six cens soixante-tix écus d'or sol ; & deux tiers évalués à vingt mille livres tournois : il étoit en 1582. l'un des cent gentilhommes de la maison du roi. 2. à Robert de Monchy, seigneur de Caveron, dont elle fut la seconde femme. *Leur posterité est rapportée en notre histoire des maréchaux de France.* Elle fut executrice avec Jacques son frere du testament de leur pere ; & vivoit encore le 24. avril 1606. qu'elle tint sur les fonds Nicolas de Pellevé son neveu.
- B 5. CATHERINE de Pellevé, née à Tourny le 22. août 1561. abbesse du Moncel, où elle avoit fait profession.
6. CHARLOTTE de Pellevé, née à Fragilieu le 27 janvier 1563. religieuse au Moncel, puis abbesse de notre dame de S. Paul-lès-Beauvais, depuis 1591. jusqu'en 1613. ainsi que je l'apprens de Pierre Louvet dans son *histoire de la ville de Beauvais*, en 1614. page 428.
7. RENEE de Pellevé, née à Fragilieu le 9. avril 1565. étoit abbesse du Paracllet, lorsque son pere lui legua par son testament la somme de cent dix livres.
8. ROBERTE de Pellevé, née à Fragilieu le 3. fevrier 1569. mourut jeune.
9. JEANNE de Pellevé, née à Fragilieu, le 30. janvier 1572. fut religieuse à Villechasson, puis prieure de Champbenoist-lès-Provins.
- C 10. PHILIPPE de Pellevé, née à Joüy le 8. octobre 1577. épousa N... de Garges seigneur d'Ormoy, de la maison des anciens seigneurs de Garges en Paris, du nom de Magueline. Son pere lui laissa par son testament pour son mariage la somme de vingt-trois mille livres, vingt-deux grosses perles, un chapelet de lapis, quelques meubles & sa robe des nocés.
- VII. JACQUES de Pellevé, baron de Tourny & de Boury, seigneur de la Tour au Begue-de-Chaumont, du Saussay, Fragilieu, Vaudancourt, de la Forest de Telles, &c. naquit à Fragilieu le jour du vendredy saint 1. Avril 1575. servit au siege d'Amiens en 1597. & mourut le 16. may 1610.
- Femme ELIZABETH du Bec, dame de Bourris, & heritiere de Georges du Bec, baron de Bourris, chevalier de l'ordre du roi, & de Marie Jubert, fut mariée le 21. octobre 1596. le contrat ayant été passé au château de Bourris dès le 2. juillet précédent ; & eut la tutelle de ses enfans.
- D 1. CHARLES de Pellevé, né à Fragilieu le 31. juillet 1597. fut bâtié à Liancourt le 1. fevrier suivant & mourut jeune.
2. JEAN de Pellevé, baron de Bourris & de Tourny, seigneur de Fragilieu, de la Tour au Begue, &c. né à Liancourt le 11. fevrier 1603. fut fait gentilhomme de la chambre du roi, par lettres du 11. fevrier 1622. servit volontaire dans les guerres contre les calvinistes, & eut la cuisse percée d'une mousquetade au siege de Privas. Le roi le recompensa par une compagnie de cavalerie le 20. octobre 1629. mais il mourut sans alliance en 1635.
3. GEORGE de Pellevé, marquis de Bourris, baron de Tourny, seigneur de Fragilieu, &c. né à Liancourt le 19. fevrier 1604. fut destiné à l'ordre de Malte, & la reine Marie de Medicis écrivit au grand maître le 11. decembre 1611. pour qu'on lui fit grace de l'âge. Ses preuves furent faites en 1619. mais la mort de son frere aîné lui fit quitter cet ordre. Le roi le pourvût d'une compagnie de cavalerie le 10. fevrier 1635. il fut ensuite mestre de camp, commanda toute la cavalerie françoise, sous les ordres du duc d'Enghien, à la bataille de Norlingue le 3. août 1645. & y fut tué, ne laissant point d'enfans de Catherine Beloteau, dame du Preslöier & de Miniere, qu'il avoit épousée par contrat passé à Monstreuil-Bellay le 30. mars 1639. & qui étoit fille unique de Guillaume Beloteau, seigneur de Beauvais, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur de Monstreuil-Bellay en Poitou, & de Marguerite de Guyot.
- E 4. LOUIS de Pellevé, marquis de Bourris, qui suit.

5. NICOLAS de Pellevé, né à Liancourt le 6. mars 1606. fut destiné à l'église ; mais il mourut jeune.

6. FRANÇOIS de Pellevé, né à Bourris le 31. decembre 1608. fut reçu chevalier de Malte en 1622. & mourut sur les vaisseaux de la religion, en faisant sa caravane.

7. JOURDAINE de Pellevé, née à Liancourt le. . . . 1598. épousa à Bourris, le 15. octobre 1618. François de Monceaux, dit d'Auxy, seigneur de Villiers-Houdan, gouverneur de Dieppe.

8. MARIE de Pellevé, née à Liancourt le 28. janvier 1602. mariée par contrat du 27. novembre 1623. à Joachim de l'Isle, marquis d'Andrefy, seigneur de Puisseux, Courtemanche, Boilemont, &c. dont elle resta veuve le 7. decembre 1667. & mourut le 29. juillet 1674. leur enfans sont rapportez au chapitre des grands louvetiers de France.

9. ANNE de Pellevé, religieuse à Moncel, née à Liancourt le 21. fevrier 1605.

10. FRANÇOISE de Pellevé carmelite à Pontoise, née à Bourris le 20. decembre 1609. vivoit en 1661.

VIII. LOUIS de Pellevé, marquis de Bourris, baron de Tourny, nom sous lequel il fut plus connu, comte de la Tour-de Chaumont, seigneur de Vaudancourt, du Saussay*, de Fragilieu, de la Forest de Telles, &c. mestre de camp de cavalerie & maréchal de bataille, naquit à Bourris le 16. novembre 1607. sa mere le destinoit à l'église, mais ne se sentant point d'inclination pour cette profession, après avoir soutenu ses theses de philosophie, il se déroba à sa famille, & fut se cacher dans le regiment des gardes, où il prit le mousquet dans la compagnie du seigneur de Biscaras : fit sa premiere campagne dans l'expédition du roi Louis XIII. en Piémont, & se trouvant parmi les enfans perdus, à l'attaque des baricades de Suze, il y fut blessé au bras le 7. mars 1629. se trouva dans la même année au siege de Privas en Vivarrets, après lequel il fut fait cornette de la compagnie de cavalerie, que son frere Jean avoit meritée par la blessure qu'il y reçut : se signala en Italie au premier secours de Casal : puis en Allemagne, où conduisant cette compagnie de son frere pour lors malade à Nancy, il passa la Moselle à gué, pour aller battre un corps de cavalerie ennemie, qu'il défit en 1632. fut estropié d'un bras à la journée d'Avein en 1635. ce qui ne l'empêcha pas de se trouver à la prise & au sac de Tillemont, où, touché de voir quantité de personnes religieuses de l'un & l'autre sexe, exposées à la fureur du soldat, il obtint la permission de les conduire en lieu de sureté. Se trouvant ensuite au siege de Louvain, & l'armée manquant de vivres, il fut nommé pour aller au-devant d'un convoi qui venoit du pais de Liege ; les ennemis fondirent sur lui ; sa troupe plia, & l'abandonna, il fut pris : mais s'étant échappé, il rallia les fuyards, revint à la charge, & sauva presque tout le convoi : ce qui n'empêcha pas de lever ce siege. L'année suivante 1636. servant en Franche-Comté, il eut son cheval tué sous lui dans une rencontre, fut pris ; mais s'échapa encore au moyen de son valet de chambre qui lui en fournit le moyen : se trouva ensuite au siege de S. Omer, à la tête d'une compagnie de cavalerie, dont le roi l'avoit gratifié, & dans le combat qui se donna près de cette place, il y eut encore son cheval tué sous lui, & demeura perdu l'espace de deux heures : servit les années suivantes aux conquêtes de Damvilliers, d'Arras, d'Hedin, d'Aire, & de Bapaume ; fut pris tout couvert de playes à la déroute d'Honnecourt en mai 1642. resta prisonnier près d'un an à Dotiay ; prit sa revanche l'année suivante à la bataille de Rocroy, & ensuite au siege de Thionville. Il se trouva en 1645. à la bataille de Norlingue, où il fit les fonctions de maréchal de bataille. Son frere Georges y fut tué, ainsi il devint marquis de Bourris, & eut son regiment de cavalerie ; mais il n'en jouit pas long-tems, car quoiqu'on emporta la victoire, il resta prisonnier, percé de coups, dont il mourut six semaines après, le septembre 1645.

Femme CLAUDE Poncher, fille de Pierre Poncher, conseiller du roi en ses conseils, & maître en sa chambre des comptes à Paris, & d'Henriette Hennequin.

1. EMANUEL de Pellevé, marquis de Bourris, qui suit.

2. LOUIS de Pellevé, né en 1640. mort enfant.

3. ANNE de Pellevé, née en 1643. fit profession aux carmelites de Pontoise, où étoit sa tante Françoisé, en juin 1661.

A IX. EMANUEL de Pellevé, marquis de Bourris, comte de la Tour-de-Chaumont, baron de Tourny, seigneur de Vaudancourt, de Sauflay, de Fragilieu, de la Forêt de Telles, &c. Cornette de la compagnie des Gendarmes de la reine, né l'an 1638. fut tué au passage du Rhin le 12. juin 1672.

Femme ANNE le Goux, fille de Pierre le Goux, seigneur de la Berchere, baron de Toisy, &c. premier président au parlement de Bourgogne, puis à celui de Dauphiné, & de Louise Joly, fut mariée le 25. octobre 1663. mourut le 4. octobre 1715.

DENIS de Pellevé, marquis de Bourris, &c. enseigne de vaisseau, fils unique, fut tué à l'assaut de Cartagene en Amerique, au mois d'avril 1697. En lui finit la branche aînée de sa maison, qui ne subsiste plus que dans une branche cadette qui suit.

B III. JEAN Pellevé II. du nom, quatrième fils de THOMAS Pellevé I. du nom, seigneur d'Aubigny, &c. & de Guillemette d'Octeville, eut la terre de Tracy, par partage fait avec ses freres le 26. Juillet 1466. servit le roi Charles VII. dans les guerres contre les Anglois, qui le firent prisonnier dans un combat. Pierre de Brezé grand sénéchal de Normandie, qui l'avoit pris en affection, prêta une somme considérable pour payer sa rançon. Sa mere & ses freres composerent pour le remboursement, avec Jacques de Brezé son fils, comte de Maulevrier, & lui payerent deux cens écus, par traité fait à Nogent le 11. mars 1466. suivant.

Femme FRANCOISE du Bois fille de N.... du Bois, seigneur de l'Espiné.

1. RICHARD Pellevé, seigneur de Tracy, qui suit.

2. 3. FRANÇOIS Pellevé, seigneur de Collevain, & WAST, seigneur d'Arcy, morts sans enfans.

4. N.... Pellevé, mariée à N... seigneur d'Aigneaux.

5. N... Pellevé, femme de N... seigneur de Bonfosse.

C 6. N... Pellevé, femme de N... Guillebat, seigneur de Secqueville.

7. N... Pellevé, épouse de N... seigneur du Mesnil-viste.

8. N... Pellevé, abbesse de Cordillon, ordre de S. Benoit, au diocèse de Bayeux.

IV. RICHARD Pellevé, seigneur de Tracy, de Colligny, d'Arcy & de la Landelle, chevalier de l'ordre du roi, servit les rois Louis XI. & Charles VIII. & fut lieutenant de l'armée de mer, sous le duc d'Albanie.

Femme, LOUISE du Gripel, dame de la Landelle.

1. HENRY de Pellevé, seigneur de Tracy, baron de Flers, qui suit.

2. JEAN de Pellevé, seigneur de Tracy & de la Landelle, capitaine de trois cens chevaux-legers, se signala dans toutes les guerres contre les heretiques, & fut tué au Port-de-Pile, sans enfans de Marie de Javeroy.

D 3. RICHARD de Pellevé, seigneur de Calligny & du Quefné, capitaine d'une compagnie de cavalerie, fut tué pour le service du roi à la bataille de Montcontour l'an 1569.

V. HENRY de Pellevé, baron de Flers, seigneur de Tracy, de la Landelle, de Bots, de la Malherbiere, Casan, la Barre, la Riptiere, Rouville & de Preaux, chevalier de l'ordre, chambellan du duc d'Anjou. Brantôme qui en parle comme d'un fort noble & brave gentilhomme, l'appellant M. de Flers, dit qu'il se trouva assez puissant, pour faire tête en Normandie au maréchal de Matignon, qui en étoit gouverneur.

Femme, JEANNE de Grosparmy, baronne de Flers.

1. NICOLAS de Pellevé, comte de Flers, qui suit.

2. JEAN de Pellevé, baron d'Arcy, mestre de camp, mort sans posterité.

E VI. NICOLAS de Pellevé, comte de Flers, seigneur de Tracy, la Landelle, & vicomte de Condé sur Noireau, eut pour parrein le cardinal de Pellevé, cousin issu de germain de son pere.

Femme, ISABEL de Rohan, troisième fille de Louis de Rohan VI. du nom, prince de Guémené, comte de Montbazou & de Montauban, & de sa premiere femme Leonore de Rohan-Gié. Elle apporta en mariage le vicomté de Condé-sur-Noireau, provenant des anciens vicomtes de Leon en Bretagne.

1. LOUIS de Pellevé, comte de Flers, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, mort sans enfans de N... de Refuge, qui le remaria à N... marquis de Creully.

2. PIÈRE de Pellevé, comte de Flers, qui suit.

3. RENÉE de Pellevé, femme de Tarneguy d'Oilençon, d'une maison originaire

BRANCHE DES
SEIGNEURS
DE FLERS.

- d'Ecosse, seigneur de S. Germain-Langot par son pere; & de Possé, par N... A
Tiercelin sa mere.
- VII. PIERRE de Pellevé, baron de Tracy, puis comte de Flers, après la mort de son aîné.
Femme, HENRIETTE de Refuge, fille d'Henry de Refuge, seigneur de Balou, & d'Anne de Honville, fut mariée l'an 1631.
1. LOUIS de Pellevé, comte de Flers, mort sans alliance.
2. ANTOINE de Pellevé, qui suit.
- VIII. ANTOINE de Pellevé, comte de Flers après la mort de son aîné, servit en qualité de capitaine dans le regiment des cuirassiers du roi.
Femme, MARIE Fauvel, baronne de Larchant.
1. LOUIS de Pellevé, comte de Flers, qui suit.
2. FRANÇOISE de Pellevé, abbesse de Notre-Dame des Anges, ordre de S. Benoît l'an 1713. morte en 1721.
3. LOUISE de Pellevé, abbesse du même monastere après sa sœur.
- IX. LOUIS de Pellevé, comte de Flers, III. du nom, baron de Larchant, seigneur de Tracy, la Landelle, &c. vicomte de Condé-sur-Noireau, mort le 23. avril 1722.
Femme MADELEINE-ANGELIQUE-FRANCOISE de Gaureaul, fille d'Hyacinthe de Gaureaul-du-Mont, écuyer du roi, & écuyer ordinaire, commandant l'écurie de Monseigneur le dauphin, fils unique du roi Louis XIV. capitaine & gouverneur des chateau, parc, bois & buissons de Meudon, Clamart, Chaville & Viroflée.
1. HYACINTHE LOUIS de Pellevé, qui suit.
2. JORDAINE-ANTOINETTE de Pellevé, mariée à N... de la Mothe-Angot.
3. N... de Pellevé, morte à l'âge de dix ans.
- X. HYACINTHE LOUIS de Pellevé, comte de Flers, baron de Larchant, &c. capitaine lieutenant des gendarmes de Berry, en 1718. & gouverneur de Meudon, en survivance de son ayeul maternel.
Femme, MARIE-ANGELIQUE de la Chaize-d'Aix, fille aînée & principale heritiere de feu Antoine de la Chaize-d'Aix, seigneur, comte de la Chaize, capitaine des Gardes de la porte de sa majesté, & de Françoise-Nicole du Gué; mariée le 3. juillet 1724.

Ecartelé au 1. & 4. fuselé d'argent & de gueules. Au 2. & 3. facé d'argent & de sinople, les faces d'argent chargées de six merlettes de gueules 3. 2. 1. sur le tout écartelé. Au 1. de gueules à la bande



d'or. Au 2. de gueules à la croix d'argent. Au 3. de Bourgogne ancien. Au 4. d'argent à deux fasces de gueules; & sur le tout du tout d'azur à six annelets d'argent, 3. 2. 1.

XX XIV.

PHILIPPE DU BEC, archevêque & duc de Reims, pair de France, étoit doyen de S. Maurice d'Angers lorsqu'il fut fait évêque de Vannes en 1559. & en cette qualité il assista au concile de Trente, où il fit paroître beaucoup d'érudition, & une grande piété. Fut transféré à l'évêché de Nantes en 1566. devint maître de la chapelle & oratoire du roi, & representa l'évêque duc de Laon, pair de France, au sacre d'Henry IV. fait à Chartres le 27. février 1594. Ce prince qui l'avoit fait un de ses conseillers d'état, le nomma à l'archevêché de Reims le 25. juillet de la même année, & le fit commandeur de l'ordre du S. Esprit, le 7. janvier suivant. Cependant comme le roi avoit défendu à tous ses sujets de s'adresser pour des bulles à Rome, où on ne vouloit point le reconnoître, le nouvel archevêque fut mis en possession par arrêt du Parlement. Le chapitre de Reims s'y opposa, la ville étant encore au pouvoir de la ligue; mais s'étant soumis le 22. août 1595. le vicaire général de Philippe du Bec fut reconnu, & ce prélat assista comme premier pair de France à l'assemblée des notables, tenue à Rouen en novembre 1596. Ses bulles furent enfin expédiées le 5. janvier 1597. présentées au chapitre

A pitre, par procureur, le 13. août 1598. & il y fit son entrée solennelle le 18. octobre suivant. Comme il étoit paralitique d'une partie de son corps, il demanda un coadjuteur, qui lui fut accordé en decembre 1601. mourut à Reims le 10. janvier 1605. âgé de 85. ans, & fut enterré dans sa metropole. On imprima à Paris en 1600. un *in 8^o*. des sermons qu'il avoit prêchez sur l'évangile de la Samaritaine.

I. GEOFFROY du Bec, seigneur de la Mothe d'Ulleau & du Bois d'Illiers, GENEALOGIE DU BEC.

fut son trifayeul.
Femme, MARIE de Postel, fille d'Antoine Postel, baron de Lihon, de laquelle naquit celui qui suit.

II. GUILLAUME du Bec, seigneur de la Mothe d'Ulleau, est dit fils de Geoffroy dans un acte du 26. mai 1449. Il y a dans la bibliotheque du roi, aux recueils de M. de Gaignieres deux actes originaux passez en presence d'un Guillaume du Bec, notaire & secretaire du roi, l'un le 17. février 1441. l'autre le 12. octobre 1450. tous deux signez *G. du Bec*.

B Femme, CATHERINE de Brillac, fille de Pierre de Brillac, baron de Courcelles, & d'Anne de Tranchelion, seigneur de la Mothe d'Ulleau, qui eut posterité.

1. GILLES du Bec.

2. CHARLES du Bec, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 8. janvier 1482. & en cette qualité, il ceda à son frere Jean, qui suit, les terres de Cany & de Caniel par acte du 5. octobre 1490. Il fut aussi curé de S. Paul à Paris, mourut le 7. juin 1501. & fut enterré dans le chœur de son église sous une tombe de cuivre, où se voit son épitaphe avec ses armes qui sont écartelées, au 1. & 4. fuselé: au 2. & 3. d'azur à trois fleurs de lys d'argent, qui est Brillac, sur le tout d'azur au dauphin d'argent. (a)

3. JEAN du Bec, seigneur de Cany, qui suit.

4. JEAN du Bec, seigneur du Bois-d'Illiers, transigea avec son frere de même nom que lui, & fut pere de Jean du Bec, trésorier & chanoine de l'église de Roüen, qualifié neveu de Jean, seigneur de Cany, dans un des titres produits par l'archevêque de Reims.

C 5. JEANNE du Bec, mariée à Jean, seigneur de la Roche - Andry, par contrat du 6. novembre. 1472.

III. JEAN du Bec, seigneur de Cany & de Caniel, avoit la qualité d'échançon du roi, lorsque son frere Charles lui fit cession de ces deux terres le 5. octobre 1490. Lui ou son frere de même nom, avoit été établi controlleur général des finances de Normandie par Jean, duc de Bourbonnois & d'Auvergne, lieutenant general du duc de Normandie, par lettres données au châtel de Roüen, le 3. octobre 1465. (b) Il prenoit la qualité de chevalier, & avoit pension du roi, comme appert par sa quittance de deux cens livres pour sa pension de l'année, en date du 1. mars 1497. (c) & étoit mort avant le 26. mai 1519. que sa femme est qualifiée veuve.

D Femme, MARGUERITE de Roncherolles, dame du Marais-Vardier, dit de Vardes, en la vicomté du Pont-au-demer, fille de Charles de Roncherolles, baron de Hugueville & de Pont S. Pierre, & de Marie Marguerite de Châtillon sur Marne, fut mariée par contrat du 25. septembre 1497. Elle eut dans le partage de la succession de son pere, fait le 23. novembre 1505. la terre & chatellenie de Fontaine-le-chatel, les fiefs de Manneville, le Goupil & de Fresnel; & transigea comme veuve, pour la succession de sa mere le 26. mai 1519.

1. CHARLES du Bec, seigneur de Bourris & de Vardes, qui suit.

2. ANNE du Bec, mariée par contrat du 24. avril 1518. à François d'Anglure, vicomte d'Estoges, baron de Bourfault, & dont elle fut la premiere femme avant 1531. que son mari étoit remarié, n'ayant eu qu'une fille. (d)

E 3. FRANÇOISE du Bec, épouse de Jacques de Fouiilleuse, seigneur de Flavacourt, comme on l'apprend de la ratification de son mariage, faite le 24. novembre 1518.

IV. CHARLES du Bec, seigneur de Bourris & de Vardes, chevalier de l'ordre du roi, vice-amiral de France; servit d'abord sur mer, & fut capitaine de la nef nommée l'*Hermine*, comme on l'apprend d'une quittance originale de lui, en date du 20. janvier 1524. pour ses gages de cent cinquante livres pour demi année, commencée le 1. janvier de l'année précédente, signée *du Bec*. Son sceau écartelé au 1. & 4. fuselé, au 2. trois fleurs de lys, au 3. & sur le tout ne sont pas reconnoissable. (e) Par un autre quittance du 24. decembre 1526. signée *Charles du Bec*, il appert qu'il avoit assisté comme délégué des nobles du bailliage de Roüen, à l'assemblée des trois états du pais & duché de Normandie, tenuë à Roüen le 10. octobre 1525. & que pour ses va-

(a) Blanchard
C a a g u d s
co se llers du par-
lement. p. 33.

(b) Recueils de
M de Gaignieres à
la bibliotheque du
roi.

(c) *ibidem*.

(d) Recherche
de Champagne en
667. en la famille
d'Anglure.

(e) Recueil de
M. Gaignieres.

(a) *Petuis de M. de Gauguier.*

(b) *Additions aux memoires de Castelnaucomex. p. 499.*

(c) *Recueils de M. de Guaignier.*

(d) *Histoire d'Harcourt. t. 1. p. 385.*

vacations & frais il lui fut payé 60. livres. (a) Dans l'une & l'autre, il se qualifie A chevalier, seigneur de Bourris & du Marets-Vardier. Le roi François I. le commit en qualité de chevalier de l'ordre, & de vice-amiral de France, hors du royaume, pour le fait de la paix, par lettres du 27. decembre 1529. (b) Ce seigneur commandant l'armée navale de France, un éclat de soleil le rendit en un instant aussi noir qu'un Ethiopien, sans qu'on put jamais le remettre en sa premiere carnation. Il étoit mort avant le 4. mars 1551. que ses deux fils *Charles & Pierre* partagerent la succession.

Femme, MADELEINE de Beauvillier, fille d'*Emery* de Beauvillier, comte de S. Aignan, gouverneur & bailli de Blois, seigneur de la Ferté-Hubert, &c. & de *Louise* de Hufson, dame de S. Aignan.

1. CHARLES du Bec, seigneur de Bourris, qui suit.
2. PHILIPPE du Bec, archevêque, duc de Reims, premier pair de France, qui a donné lieu à cet article.
3. PIERRE du Bec, tige des seigneurs de *Vardes*, rapportez ci-après.
4. FRANÇOISE du Bec, dame du Pleffis-Marly, par don que lui en fit *Jeanne* de Beauvillier, sa tante maternelle épousa *Jacques* de Mornay, seigneur de Buhy & de la Chapelle, dont la posterité sera rapportée au chapitre des chanceliers de France.

V. CHARLES du Bec II. du nom, seigneur de Bourris, fut Guidon d'une compagnie de quatre-vingt lances fournies des ordonnances du roi, sous la charge & conduite du maréchal de Strozzi, suivant une quittance de lui, de la somme de cent trente livres, tant pour son état & droit ancien de guidon, que pour la cruë & augmentation d'icelui, outre & par dessus sa place d'homme d'armes, pour deux mois & dix-huit jours du quartier de janvier précédent, fait le 23. mai 1558. signé *Charles du Bec*. Son scel est écartelé au 1. & 4. parti du Bec & de Beauvillier. Au 2. parti le 1. une croix cantonnée de... le 2. deux fasces qui est Roncherolles. Au 3. aussi parti le 1. une bande qui est Châlon, le 2. trois fasces à une bande brochante sur le tout. Sur tout l'écu est encore un écartelé qui n'est pas reconnoissable (c) Il embrassa le parti du Calvinisme à la sollicitation de son beau-frere de Mornay; & se trouva à la bataille de S. Denis; mais il revint à la religion de ses peres par la persuasion de l'archevêque de Reims son frere.

I. Femme, MARIE de Clercy, dame de Gouffeville.

1. GEORGES du Bec, seigneur de Bourris qui suit.
2. JEAN du Bec, fut abbé de Mortemer, ordre de Citeaux; dans le diocèse de Roüen: son oncle *Philippe* du Bec eut permission du roi le 3. mars 1582.. de lui résigner son évêché de Nantes, mais nous ne voyons pas que cela ait eu lieu. Il fut nommé évêque de S. Malo en 1597. sacré à Paris l'an 1599. & mourut en 1610. ayant composé des paraphrases sur les Pseaumes.

II. Femme. JEANNE du Laurens, dame de Branday.

1. CHARLES du Bec, III du nom, seigneur de Gonzeville, & de Villebon, épousa 1^o. *Jeanne-Diane* d'Estouteville, dame de Villebon, &c. fille & heritiere de *Jean* d'Estouteville, seigneur de Villebon, mort le 18. août 1565. & de *Denise* de la Barre. 2^o. *Françoise* du Bouchet sa cousine. dame de la Mothe du sac. 3^o. *Claude* marquise de Mouy & comtesse de Cerny, veuve en 1601. de *Henry* de Lorraine, comte de Chaligny, de la branche de Mercœur, fille & heritiere de *Charles*, marquis de Mouy, chatellain de Beauvais, &c. & de *Catherine* de Sufanne, comtesse de Cerny. Il mourut sans posterité. La Roque qui nous apprend ses deux premiers mariages, le dit fils de *Marie* de Clercy, & le qualifie seigneur de Jousleville. (c)

2. RENE du Bec, que Venasque dit femme d'*Henry* de Coëdic, seigneur de Bosserie en Bretagne.

VI. GEORGES du Bec, seigneur de Bourris, chevalier de l'ordre de S. Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mourut l'an 1585.

Femme MARIE Jubert, fille aînée de *Claude* Jubert, conseiller au parlement de Roüen, & d'*Anne* Remond.

1. 2. & 3. CHARLES, JEAN & NICOLAS du Bec, morts dans leur enfance.
4. ELIZABETH du Bec, dame de Bourris, mariée à *Jacques* de Pellevé, (mal nommé *Georges* par Venasque) baron de Tourny, par contrat du 2. Juillet 1596. qui ne s'accomplit que le 21. octobre suivant, resta veuve le 16. mai 1610. & eut la tutelle de ses enfans rapportez au §. précédent.
5. CHARLOTTE du Bec, femme de *François* baron de la Luthumiere.

6. FRANÇOISE du Bec, alliée à *Jacques* de Pardieu, seigneur de Maucombe.
- A V. PIERRE du Bec, seigneur de Vardes, troisième fils de CHARLES I. seigneur de Bourris, eut en partage la seigneurie de Vardes, du chef de *Marguerite* de Roncherolles, mere de son pere. Ce fut lui qui s'étant jetté avec son frere aîné dans le parti des religionnaires, commença la fameuse bataille de S. Denis; il revint depuis au giron de l'église.
- Femme LOUISE de Chantelou, dame de la Bosse, fille & heritiere de *Guy* de Chantelou, seigneur de la Bosse en Vexin, & de *Jeanne* d'Aigneville.
1. RENE' du Bec, qui suit.
2. MARIE du Bec, femme de *Jean* de Marle, seigneur d'Amoncourt.
- B VI. RENE' du Bec, marquis de Vardes & de la Bosse, conseiller d'état, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de la Capelle & pais de Thierâche, fut fait chevalier des ordres du roi le 31. decembre 1619.
- I. Femme HELENE d'O, veuve de *François* de Roncherolles, marquis de Mainville, seigneur de Franconville, & *Madelaine* de l'Hôpital.
1. JEAN du Bec, marquis de la Bosse, fut tué en Italie par des bandits l'an 1616. & est enterré dans l'église de N. Dame de consolation hors de Genes, ou sa sœur lui fit eriger un tombeau, avec une épitaphe de la composition du sieur le Laboureur, lorsqu'elle passa par cette ville en 1646. L'auteur des remarques sur l'histoire des amours du roi Henry IV. dit qu'il fut tué par un païsan, vers qui son pere l'avoit envoyé pour le maltraiter: & que le pere pour cacher une mort si honteuse à un homme de son rang, envoya une personne affidée en Italie, qui manda que ce jeune marquis y avoit été tué par des bandits.
- C 2. RENE' du Bec II. du nom, marquis de Vardes, qui suit.
3. CLAUDE du Bec, marquis de la Bosse, se maria 10. à *Charlotte* (a) Prud'homme, fille de N. . . Prud'homme, seigneur de Frechines, dont un fils mort en jeunesse; 20. à *Françoise* Giroult, & mourut sans enfans le 15. septembre 1670. (a) Alias *Clude*.
4. RENE' du Bec, mariée en 1632. à *Jean-Baptiste* Budes, comte de Guebriant, depuis maréchal de France, dont elle resta veuve en 1643. Le roi lui confia en 1645. la conduite de la reine de Pologne, Louïse-Marie de Gonzague, avec le titre de surintendante du voyage, & d'ambassadrice extraordinaire en Pologne, honneur qu'aucune dame n'a jamais eu. Elle mourut à Perigueux le 2. septembre 1659. étant désignée dame d'honneur de la reine Marie-Therese d'Autriche, & son corps rapporté à Paris, y fut enterré près de celui de son mari en l'église cathedrale de N. Dame.
- D II. Femme ISABEL de Coucy, veuve de *Roger* de Comenge seigneur de Sobolle, gouverneur de Metz, fille de *Jacques* de Coucy, seigneur de Vervins, & d'*Antoinette* d'Ognies.
- VII. RENE' du Bec II. du nom, marquis de Vardes, gouverneur de la Capelle, y commandoit lorsque les Espagnols vinrent assieger cette place le 2. juillet 1636. mais le défaut de vivres & de munitions, la foiblesse de sa garnison qui n'étoit que de deux cens hommes, & les cris des habitans l'obligerent à capituler peu de jours après. Il sortit avec tous les honneurs de la guerre, & emmena deux pieces de canon, avec lesquelles il fut joindre l'armée de Picardie. Craignant l'indignation du premier ministre, il se retira à Sedan; & fut condamné à mort par défaut & contumace. Le comte de Soissons s'étant peu après rendu à Sedan, il entra dans le parti de ce prince, après la mort duquel le duc de Guise & lui furent les seuls exclus de l'amnistie. Le roi lui permit dans la suite d'aller servir en Allemagne, sous les ordres du maréchal de Guebriant son beaufrere, avec assurance d'une déclaration pour sa justification, tant pour la reddition de la Capelle, que pour avoir pris le parti du comte de Soissons; mais il ne le put que du roi Louis XIV. par lettres patentes du 14. juillet 1643. registrées au parlement de Paris, les chambres assemblées le 7. août suivant: c'est ainsi qu'en parle *Dupleix* dans son *histoire de France*, sous l'an 1636.
- E Femme JACQUELINE de Buëil, comtesse de Moret, mere du comte de Moret, fils naturel du roi Henry IV. laquelle avoit fait déclarer nul son mariage avec *Philippe* de Harlay, comte de Cefy. Elle étoit fille de *Claude* de Buëil, seigneur de Courcillon & de la Marchette, & de *Caterine* de Montecler, & fut mariée en 1617.
1. FRANCOIS-RENE' du Bec, marquis de Vardes, qui suit.
2. ANTOINE du Bec, comte de Moret, lieutenant général des armées du roi, fut tué d'un coup de canon au siège de Gravelines, le 13. aout 1658. laissant

SEIGNEURS
ET MARQUIS
DE VARDÉS.

de *Nimon l'Enclos*, un fils naturel; *Antoine*, dit le chevalier de *Moret*, qui fut A
tué au siège de l'Isle en 1667.

VIII. *FRANÇOIS-RENE* du Bec, marquis de *Vardes* & de la *Bosse*, comte de *Moret*, seigneur de *Tibivilliers*, *Neuf-Marché*, *Montelle* & *Montmorin*, gouverneur d'*Aiguemortes*, capitaine des cent *Suisses* de la garde ordinaire du roi, fut fait chevalier des ordres le 31. decembre 1661. Ses intrigues galantes à la cour, obligerent *Louis XIV.* à le faire arrêter dans son gouvernement d'*Aiguemortes* où il s'étoit réfugié, d'où il fut mené prisonnier à la citadelle de *Montpellier*: on le remit quelque tems après en liberté, avec défense de venir en Cour: cette défense fut levée, vers la fin des ses jours, il eut l'honneur de saluer le roi, & mourut à Paris le 3. septembre 1688. & fut enterré aux *Jacobins* du *Fauxbourg S. Germain*, où se voit son épitaphe. En lui finit sa maison.

Femme *CATERINE Nicolai*, fille d'*Antoine Nicolai*, seigneur de *Gouffainville* & d'*Yvor*, premier président en la chambre des comptes de Paris, & de *Marie Amelot*, mourut en 1661. B

MARIE-ELIZABETH du Bec, née le 4. avril 1661. mariée le 28. Juillet 1678. à *Louis de Rohan-Chabot*, duc de *Rohan*, pair de France; dont des enfans rapportez dans la suite de cette histoire des pairs de France.



Comme son pré-
déseigneur, en y
ajoutant un lam-
bel de trois pen-
dans de gueules. C

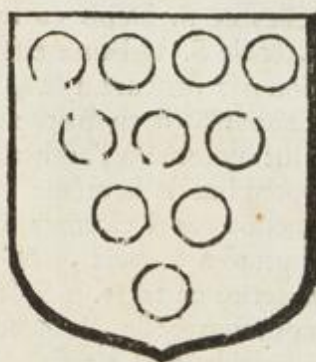
XXXV.

L OUISE DE LORRAINE, cardinal de *Guise*, archevêque duc de *Reims*, pair de France, ne fut point sacré, mais ne laissa pas de jouir de cet archevêché, & d'avoir les honneurs de la pairie. Les auteurs ont varié sur la datte de sa naissance: mais la relation de ce qui se passa au premier lit de justice, tenu au parlement par le roi *Louis XIII.* le 15. mai 1610. écrite par *Jacques Gillot*, conseiller clerc, présent à cette seance, & rapportée par du Puy en son traité de la majorité des rois, (a) D est une preuve qu'il naquit après le 15. mai 1585. puisqu'il y rapporte que *Louis de Lorraine* archevêque de *Reims*, fut reçu à prêter serment au parlement en qualité de pair, une heure avant que le roi arriva, quoiqu'il ne fut point sacré, ny âgé de 25. ans, & qu'il ne fut que soudiacre. Il eut les abbayes de *S. Denis* & de *Montier-en-Der* en 1594. & celle de *Châalis* en 1601. fut pourvû par bulles du 22. decembre de cette dernière année, de la coadjutorerie de *Reims* & de l'abbaye de *S. Remi* de la même ville, en vertu de quoi il succeda à l'archevêque *Philippe du Bec*, mort le 10. janvier 1605. puis obtint les abbayes de *Cluny*, de *Corbie*, d'*Orcamp* & de *S. Urbain* de *Châlons* en 1612. Comme il n'étoit que soudiacre, il n'avoit pû sacrer le roi *Louis XIII.* & ç'avoit été le cardinal *François de Joyeuse*, qui avoit fait cette cérémonie dans l'église de *Reims* le 17. octobre 1610. le grand âge de *Jerôme Hennequin* évêque de *Soissons*, ne lui ayant pas permis de la faire. Il assista comme pair de E France à l'assemblée des états generaux, tenus à Paris en 1614. & le 21. decembre de l'année suivante, le pape *Paul V.* le mit au nombre des cardinaux prêtres, à la recommandation du roi: quoiqu'il n'ait jamais été à Rome, il ne laissa pas d'être nommé protecteur de France en cette cour. Il ne prêta serment de fidelité pour son archevêché qu'en 1620. On prétend qu'il s'étoit marié le 4. fevrier 1611. à *Charlotte des Essars*, comtesse de *Romorentin*, l'une des maîtresses du feu roi *Henri IV.* de laquelle il eut cinq enfans, qui n'ont été regardez que comme batards, & qui seront rapportez au paragraphe qui traitera des ducs de *Guise*. Etant en procès avec *Charles de Gonzague*, duc de *Nevers*, depuis duc de *Mantouë*, au sujet des provisions du prieuré de la charité sur *Loire*, ils se disputèrent si vivement chez leur rapporteur, que cela se termina à conclure d'aller vuider la querelle l'épée à la main hors de Paris: mais

(a) p. 484.

A mais le roi en ayant été averti, envoya après eux : le cardinal de Guise fut arrêté & conduit à la bastille, puis à Vincennes, d'où sa majesté le tira peu après. Il suivit ce prince dans son expedition de Poitou en 1621. & se signala entre les plus braves & les plus déterminez de l'armée, à l'attaque du fauxbourg de S. Jean d'Angely. Les fatigues qu'il efluya dans cette occasion & en d'autres, durant le siège de la place, le firent tomber malade: il se fit transporter à Saintes, où il mourut âgé de 36. ans, le 21. juin 1621. très-repentant de la vie qu'il avoit menée. Son corps apporté à Reims, y fut enterré dans le tombeau de son grand oncle le cardinal de Lorraine. C'est par lui que Marlot a terminé son histoire de l'église de Reims. Guillaume de Gifford prononça son oraison funebre, qui a été imprimée à Reims *in 80.* & le P. André Chavvneau, Minime, fit imprimer *in 12.* à Paris ses dernières actions & paroles, sous ce titre, *la mort genereuse d'un prince chrétien, &c.*

B Il étoit fils d'HENRY de Lorraine, duc de Guise, tué à Blois, & de Catherine de Cleves, comme on le verra dans la suite de ce chapitre 1. *article du duché de Guise.*



D'azur à dix
bezans d'argent.
4. 3. 2. 1.

C

XXXVI.

D **G**UILLAUME DE GIFFORD, dit GABRIEL DE SAINTE MARIE, nom qu'il prit étant religieux, archevêque duc de Reims, pair de France, naquit en Angleterre l'an 1554. d'une famille noble, issuë autrefois de France. Il fit ses humanitez & sa philosophie dans l'université de Louvain, & sa theologie à Paris dans le college de Sorbonne, d'où il se rendit à Rome, où il apprit beaucoup sous le cardinal Alain son compatriote. De Rome il alla à Milan, où S. Charles Borromée le fit theologal de sa metropole, & voulut qu'il l'accompagnât dans les visites de son diocèse. Le pape Clement VIII. l'envoya en Angleterre pour menager les affaires de la religion auprès du roi Jacques I. Au retour il renonça à un benefice qu'il avoit dans les Pais-bas, & fut prendre l'habit de S. Benoit dans l'abbaye de S. Remy de Reims, où il professa la theologie durant onze années, & fut recteur de l'université de cette ville en 1608. se rendit aussi fameux par les controverses, qu'il fit tant aux Pais-Bas qu'en Bretagne, Lorraine, Poitou & dans les villes de Reims & de Paris. Son merite fut recompensé de la dignité épiscopale, sous le titre d'évêque d'Archidal; & depuis son sacre il fit les fonctions épiscopales dans le diocèse de Reims, sous le nom du cardinal de Guise. Après la mort de ce Prince, le roi Louis XIII. le nomma à cet archevêché, dont il prit possession par procureur le 25. janvier 1623. fit son entrée solennelle le 11. fevrier suivant: remplit dignement son ministere; mourut à Reims le 11. avril 1629. âgé de 75. ans, & fut enterré dans sa cathedrale. Henry de Maupas, abbé de S. Denis de Reims, mort évêque d'Evreux, & Guillaume Marlot grand prieur de S. Nicaise de Reims, firent chacun son oraison funebre imprimées à Reims en 1629. l'une *in 80.* l'autre *in 40.* Il avoit fait imprimer l'an 1625. en langue Latine, sous ce titre *Conciones adventuales* les sermons qu'il avoit prêchez en François dans Paris. *Gallia Christiana & series archi. Rem. ab anno 1605. ad an. 1714.*

E



Comme ci-de-
vant.

A

XXXVII.

HENRY DE LORRAINE-GUISE ; archevêque titulaire de Reims, naquit à Paris le 4. avril 1614. & dès l'année suivante il fut nommé aux abbaïes du Mont S. Michel, de Fescamp & de S. Martin de Pontoise; & après la mort de son oncle le cardinal, il eut encore celles de S. Denis en France, de S. Remy de Reims, de Corbie, de Montier en Der, & de S. Urbain: eut les bulles de S. Denis le 29. octobre 1622. & en prit possession par procureur le 4. fevrier suivant: l'abbaïe de S. Nicaise lui fut de plus donnée en 1626. & il en prit possession au mois de mai de la même année. Enfin en 1629. il fut nommé à l'archevêché de Reims, dont il prit possession par procureur, le 17. septembre de la même année. Il étoit en cette ville en 1633. lorsqu'il consentit à l'introduction des Reformez de la congregation de S. Maur en son abbaïe de S. Denis, & approuva depuis, & confirma tout ce qui s'étoit passé en conséquence. (a) S'étant retiré en 1641. à Sedan avec le comte de Soissons, il fut condamné par contumace comme rebelle, le 6. septembre de la même année, & abdiqua l'archevêché & toutes ses abbaïes. Le reste de ses actions jusqu'à sa mort, sera rapporté à l'article du duché de Guise.

(a) Felibien.
Hij. de S. Denis,
p. 490.

Il étoit le quatrième fils de CHARLES de Lorraine, duc de Guise, & d'Henriette Catherine, duchesse de Joyeuse.



D'azur à deux
gurons d'or mis en
chevron, au chef
d'argent chargé
de trois couronnes
ducales de gueu-
les.

D

XXXVIII.

LEONOR DESTAMPES-DE-VALENCAY, archevêque duc de Reims, pair de France, conseiller d'état, naquit le 6. fevrier 1589. & dès l'an 1606. il fut pourvû des abbaïes de la Couture & de la Cour-Dieu; eut celle de Bourguëil en 1620. & en divers autres temps, celles de Champagne, de la Pelice, de l'Espau; enfin en 1641. celle de S. Martin de Pontoise: fut sacré évêque de Chartres en 1621. se trouva à l'assemblée du clergé à Paris en 1625. au nom. de laquelle il porta la parole au roi le 13. fevrier de l'année suivante: assista en 1627 à celle des notables: puis à celle du clergé tenuë à Mante dans son diocèse en 1640. fut nommé archevêque de Reims le 18. novembre 1641. prit possession par procureur le 17. fevrier 1643. reçût le *Pallium* le 29. mars suivant, & prit possession personnelle le 1. avril de la même année. Faissant la visite de son diocèse, il entra solennellement dans la ville de Sedan le 14. août 1645. où depuis soixante-trois ans aucun de ses prédécesseurs n'avoient pû paroître; & le lendemain il y célébra la messe pontificale, appuyé qu'il étoit de l'autorité du roi. Ensuite il retira des mains des heretiques plusieurs benefices, dont ils s'étoient emparez dans cette principauté, & dans les seigneuries de Raucourt & de S. Menge; rétablit plusieurs curez dans leurs droits; fonda six prêtres Missionnaires dans Sedan, & les predications du Carême & de l'Avent. Il se trouva à l'assemblée du Clergé à Paris l'an 1650. en fut l'un des Présidens; & en cette qualité porta plus d'une fois la parole au roi; mais avant la fin de cette assemblée, il mourut à Paris le samedi saint 8. avril

E

1651. en sa soixante-troisième année : fut enterré aux Carmes déchauffez dans la chapelle de sa famille, & l'on porta son cœur à son abbaye de Bourguëil. L'assemblée du clergé lui fit un service solennel en l'église des grands Augustins, où Georges d'Aubusson, archevêque d'Ambrun prononça l'oraison funebre. *Gallia Christiana.*

Il étoit second fils de J E A N d'Estampes ; seigneur de Valençay & d'Estiau, & de Sara d'Haplaincourt. Cette genealogie se trouvera au chapitre des maréchaux de France.

Ecartelé au 1. d'argent à la croix potencée d'or, accompagnée de quatre croisettes de même, qui est Jerusalem. Au 2. burelé d'argent & d'azur de dix pieces au lion de gueules, la queue nouée, fourchée & passée en sautoir, couronné, armé, lampassé d'or brochant sur le tout, qui est Lufignan. Au 3. d'or au lion de gueules, armé & couronné d'or, lampassé d'azur, qui est Armenie. Au 4. d'argent au lion de gueules, la queue nouée fourchée, & passée en sautoir, couronné armé d'or, lampassé d'azur, qui est Luxembourg. Ce premier quartier pour le royaume de Chypre. Au second grand quartier, de pourpre au cheval gay, esaré & contourné d'argent, qui est Haute-Saxe ; parti



de fascé d'or & de sable de huit pieces au cancelin fleuronné de sinople posé en bande, brochant sur le tout, qui est Balle Saxe : la pointe de ce quartier entée en triangle d'argent à trois boulerolles de gueules, qui est Angrie, Au 3. grand quartier d'argent semé de billetes de sable au lion de même brochant sur le tout, lampassé & armé de gueules, qui est Chablais : parti de sable au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, qui est Aouste. Au 4. grand quartier, cinq points d'or équipolés à quatre d'azur, qui est Geneves ; parti d'argent au chef de gueules, qui est Montferrat : & sur le tout de gueules à la croix d'argent, à la bordure composée d'argent & d'azur, qui est Savoye Nemours.

XXXIX.

HENRY DE SAVOYE - NEMOURS, étoit abbé de S. Remy de Reims depuis 1641. & de S. Rambert de Joux, lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de Reims en 1651. âgé de 26. ans. Quoiqu'il n'eut pas encore ses bulles, il ne laissa pas d'être reçu au parlement comme duc & pair : mais la mort fatale de son frere aîné, arrivée le 30. juillet 1652. ne laissant que deux filles, fit que ne se trouvant pas engagé dans les ordres sacrez, il renonça en 1657. à l'état ecclésiastique. Ce fut de son temps que le roi Louis XIV. fut sacré dans Reims par Simon le Gras, évêque de Soissons, le 7. juin 1654.

Il étoit le quatrième fils d'HENRY de Savoye, duc de Nemours, de Genevois, & d'Anne de Lorraine, duchesse d'Aumale, comme il sera rapporté plus amplement dans la suite de ce chapitre article du duché de Nemours.



D'azur à trois abeilles d'or.

XL.

ANTOINE BARBERIN, cardinal, archevêque & duc de Reims, pair & grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du S. esprit, neveu du pape Urbain VIII. étoit évêque de Poitiers depuis le 16. août 1652. lorsqu'il fut nommé le 27 juin 1657. à l'archevêché de Reims, dont il ne prit possession personnelle que le 22. decembre 1667. l'ayant pris par procureur le 4. octobre précédent, & en ayant prêté serment le 2. novembre de la même année. Il mourut dans son chateau de Nemy à six lieues de Rome, le 3. août 1671. en sa 64. année.

Il étoit troisième fils de CHARLES Barberin, duc de Monterotondo, & de Constance Magalotti, dont les ancêtres & posterité seront rapportez avec un plus ample détail de ce cardinal, au chapitre des grands aumôniers de France.



D'azur à trois
lezes d'argent,
au chef confu de
guenles, chargé
de trois étoiles d'or

A

X L I.

CHARLES MAURICE LE TELLIER, archevêque duc de Reims, B
pair de France, commandeur de l'ordre du S. esprit, maître de la chapelle du roi, abbé de S. Etienne de Caën, de Breteuil, de S. Benigne de Dijon, de S. Remy, & de S. Thierry près Reims, & auparavant, de Lagny & de Bonne-fontaine, doyen des conseils du roi, docteur & professeur de Sorbonne, naquit le 18. juillet 1641. fut nommé coadjuteur de Langres en mai 1668. puis de Reims dans le mois suivant, fut sacré sous le titre d'archevêque de Nazianze, le 11. novembre de la même année, prit possession personnelle le 13. avril 1669. prêta serment au roi le 29. suivant; succéda au cardinal Barberin en 1671., & prit séance au parlement le 14. decembre de la même année: fut fait commandeur de l'ordre du S. Esprit le 31. decembre 1688. nommé conseiller d'état ordinaire, par lettres du 5. juillet 1679. dont il prêta serment entre les mains du chancelier son pere, le 18. août suivant, & comme pair de France il eut toujours au conseil la préférence au dessus même du doyen. Le sieur Courtin qui avoit été C
reçu immédiatement avant lui dans le conseil, étant mort doyen, (a) le sieur de la Reynie prétendit lui succéder au préjudice de l'archevêque de Reims, admis pourtant avant lui dans le conseil. Un de ses principaux moyens étoit qu'un grand officier de la couronne ne pouvoit parvenir au décanat du conseil; mais le roi décida en faveur du prélat par arrêt du 17. fevrier 1704. L'archevêché de Cambrai étant venu à vaquer sur la fin de 1694. l'archevêque de Reims crut devoir faire revivre les anciennes prétentions de sa métropole sur cette église, ci-devant l'une de ses suffragantes, & démembrée en 1560. sans le consentement de celle de Reims. Il presenta pour cela au roi un memoire, (b) mais sa majesté obtint de lui une renonciation à ses oppositions & prétentions, en le nommant le 2. avril 1695. à l'abbaye de S. Thierry au Mont-d'or lès-Reims, pour être unie pour toujours à sa messe archiépiscopale, par forme de dédommagement du démembrement de l'église de Cambrai; & pour dédommager aussi le chapitre de Reims, il fut dit, qu'à l'avenir, après la mort de chaque archevêque, il jouiroit durant une année du revenu de l'abbaye de S. Thierry, & cette année de jouissance fut évaluée à la somme de 15000. liv. pour être employée aux reparations de l'église cathédrale. Il se démit en même temps de l'abbaye de Lagny, qu'il possédoit depuis long-temps, & le 20. août de la même année il fut élu professeur de Sorbonne. En 1700. se trouvant le plus ancien archevêque du royaume, le roi le nomma pour présider seul à l'assemblée du clergé, convoquée à S. Germain en Laye; & en cette qualité il harangua sa majesté à Versailles, le 11. juin de la même année: mais ensuite il appella le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, & lui ceda sa présidence. Il mourut subitement à Paris le 22. fevrier 1710. en sa 69. année, & y fut enterré dans l'église paroissiale de S. Gervais, en la chapelle de sa maison, près du chancelier son pere. Sa bibliothèque, une des plus considerables de France, dont le catalogue avoit été imprimé in folio en 1693. sous le titre de *Bibliotheca Telleriana*, fut portée à l'abbaye de sainte Geneviève de Paris, à qui il l'avoit leguée, & où elle est précieusement conservée. *memoires du temps.* E

Il étoit troisième fils de MICHEL le Tellier III. du nom, chancelier de France, & d'Elizabeth Turpin de Vauvredon, comme on le verra au chapitre des chanceliers de France.

(a) le 17. decembre 1703.

(b) On le trouve in 4. de l'imprimerie royale 1696.

A



D'or à trois maillets de sinople.

B

XLII.

FRANÇOIS, cardinal DE MAILLY, archevêque duc de Reims, pair de France, licencié de Sorbonne, né le 4. mars 1658. fut abbé de Flavigny, en 1693. de Maillay en 1695. & de S. Etienne de Caën en decembre 1720. il étoit aumônier du roi lorsqu'il fut nommé archevêque d'Arles le 24. decembre 1697. reçût la consecration le 11. mai suivant, prêta serment le 17. du même mois, & le pape lui accorda le *Pallium* le 21. juillet suivant. Louis XIV. le nomma à l'Archevêché de Reims le 12. juillet 1710. il en prit possession par procureur le 7. fevrier 1711. & personnellement le 25. mars suivant: fit la cérémonie des obseques de Monseigneur, dauphin de France, dans l'église de S. Denis le 18. juin de la même année; en laquelle il fut député à l'assemblée extraordinaire du Clergé, & prit séance au parlement comme pair de France, le 21. fevrier 1713. C'est en cette qualité qu'il lut en parlement le 2. septembre 1715. au nom de tous les pairs qui ce jour-là même s'étoient assemblez chez lui, une protestation concernant les prérogatives de la pairie. Le pape Clement XI. le créa cardinal de son propre mouvement le 29. novembre 1719. Ce nouveau cardinal se conduisit avec tant de prudence dans cette conjoncture, qu'il merita que le roi approuvat le choix du pape, & sa majesté lui donna le bonnet le 28. mai 1720. Elle le gratifia six mois après de l'abbaye de S. Etienne de Caën, & il mourut en l'abbaye de S. Thierry le 13. septembre 1721. fut enterré dans sa cathedrale, & son cœur porté à Nesle.

Il étoit troisiéme fils de LOUIS de Mailly, marquis de Nesle, & de Jeanne de Monchy-Moncavrel. Cette genealogie sera rapportée au chapitre des grands pannesiers de France.

D



Parti de trois traits, coupé d'un ce qui fait 8. quartiers. Au 1. d'Evreux: Au 2. de Navarre: Au 3. d'Arragon: Au 4. d'Ecosse: Au 5. de Bretagne: Au 6. de Milan: Au 7. d'argent à la face de gueules, à la bordure d'azur: Au 8. de Lorraine, sur le tout, parti: Au 1. de gueules à 9. mailles d'or, qui est Rohan: Au 2. de Bretagne.

E

XLIII.

ARMAND-JULES DE ROHAN-GUEMENE archevêque duc de Reims, premier pair de France, chanoine de Strasbourg, abbé du Gard & de Gorze; est né le 10. fevrier 1695. Après avoir été conclave de cardinal de Rohan son grand oncle, pour l'élection du pape Innocent XIII. en 1721. le roi le nomma à l'archevêché de Reims sur la fin du mois de mai 1722. il fut sacré le 23. août suivant: prêta serment entre les mains du roi le 25. & prit possession personnelle le 11.

Tome II.

A 2



PIECES

CONCERNANT

L'ARCHEVÊCHÉ DE REIMS DUCHÉ - PAIRIE.

LETTRES de l'archevêque de Reims, qui declare que le roy assisté des pairs de France, a jugé que la comtesse de Champagne & son fils ne doivent répondre à l'assignation à eux donnée pour le fait du comté de Champagne par Erard de Brienne & sa femme, que premierement ledit Erard & sa femme ne leur ayent fait réparation, pour l'infraction de la treve.

- A** *A* Dei gratiâ Remensis episcopus, universis ad quos præsentēs litteræ pervenerint, in Domino salutem. Noveritis quod cum Erardus de Brena & Philippa, quæ dicitur uxor ejus, præsentē & consentientē, coram domino rege Franciæ, & coram nobis rectas treugas dedisset dilectis & fidelibus nostris Blanchæ comitiſſæ Trecenti & Theobaldo filio ejus, & hominibus eorum; & terris suis, & infra treugas dictas, Erardus & sui terram dictæ comitiſſæ, & aliam terram quæ erat in tutela & custodia ipsius, incendio vastavissent, & mercatores cepissent & spoliassent, treugas taliter infringendo. Nos & alii pares regni Franciæ cum domino rege decrevimus & judicavimus, quod de cætero neque Erardo, neque Philippæ quæ dicitur uxor ejus, nec alteri eorum respondeatur ab eadem comitiſſa, vel ab ejus filio Theobaldo, super querela quam dicti Erardus & Philippa proponebant & movebant contra ipsos super comitatu Campaniæ & Briæ, donec emendaverint & satisfecerint ad plenum de damnis comitiſſæ & Theobaldo filio ejus, & terræ quæ est in custodia ipsius, & mercatoribus illatis, & etiam domino regi. Datum Meloduni anno Domini millesimo ducentesimo sexto-decimo, mense martio (aliàs maio).
- B** *Voyez d'autres pieces concernant ce jugement des pairs dans le Traité des Fiefs par Chantreau, pages 68. 69. 73. &c.*

Mars (may) 1216.

Cartulaire de
Champagne.

ARREST touchant la garde de l'abbaye de S. Remy de Reims, dans lequel l'archevêque de Reims reclame son droit de n'être jugé que par ses pairs. Donné à la Nostre-Dame de septembre 1259.

- C** *C*UM contentio verteretur inter dominum regem & abbatem, ac conventum sancti Remigii Rhemensis ex unâ parte, & archiepiscopum Rhensem ex alterâ, super guardâ sancti Remigii Rhemensis, pro ipso domino rege pro abbate ac conventu prædictis contra ipsum archiepiscopum proponebatur in hunc modum, videlicet quod dominus rex guardam beati Remigii Rhemensis quæ ad ipsum spectabat, & cujus saisina monachis non vocatis, monasterio etiam vacante abbate, archiepiscopo tradita fuerat, in manu suâ caperet & teneret, & ipsam guardam advoabant ipse abbas & conventus à domino rege. Archiepiscopus petiit diem consilii, & petiit modum ostensionis & habuit. Præterea die assignatâ quâ archiepiscopus debuit respondere, defecit; alterâ verò die sibi assignatâ ad procedendum secundum omnia aramenta, abbas & conventus proposuerunt contra ipsum archiepiscopum modo prædicto. Cum archiepiscopus post diem consilii & ostensionis defecerit, petimus guardam monasterii nostri in manus regis poni & remanere, & super eo imponi perpetuum silentium archiepiscopo prædicto, vel jus. Dominus verò Julianus de Perona miles factâ protestatione, quod à causa proprietatis non intendebat recedere, nec recedebat, petiit pro domino rege, quod sicut saisina ipsius guardæ sine compulsione juris tradita fuit eidem archiepiscopo, & per tales qui à domino rege, existente in transmarinis partibus potestatem super hoc non habebant, ita saisinam ipsam sine compulsione juris resumeret in manu sua. Archiepif-

S. p. 1259.

Registres du Par-
lement.
Mss. de Brienne
vol. 235. fol. 190.

copus verò iis auditis, dum ad præmissa deberet respondere habito suo consilio petiit in hac causa *judicari per pares suos cum in hac causa dependeat magna pars dignitatis, & paria sua, vel jus.* Dominus rex habito consilio suo, dixit ei per jus, quòd in hoc non haberet *judicium parium suorum*, & fuit ei dictum quòd responderet. Archiepiscopus verò hoc audito petiit *judicari per pares suos*, utrum in hac causa haberet *judicium parium suorum*. Dictum fuit & responsum eidem per jus, quòd in hoc judicio faciendo non haberet pares suos, & quòd responderet. Archiepiscopus verò prætendens quòd aliud non poterat facere sine consilio capituli sui, nec audebat, noluit respondere, nec aliud facere sapiùs requisitus. Tunc dominus rex attendens tantam contumaciam & defectum, & in curia post diem consilii petiit diem ostensionis, & in causa proprietatis super hoc habuit consilium suum. Quo habito, judicatum fuit quòd dominus rex caperet in manu sua & per jus guardam beati Remigii Rhemenfis.

On trouve encore ce fait de la garde de l'abbaye de S. Remy de Reims, discuté dans une ancienne chronique, en ces termes.

1259.
Trésor des Chartres.
Mss. de Brienne,
vol. 235. fol. 192.

OR vous dirons que l'archevesque Thomas de Reims qui tout convoitoit, & on dit pieça, qui tout convoite, tout perd, il avoit en sa garde l'abbaye S. Remy de Reims, il & ses antecesseurs les mesmenoient trop malement & rauboient; & avoit bien pris l'archevesque Thomas de l'abbé Gelbert quatre mil..... & vouloit toujours prendre & piller plus & plus: & on dit que la surhomme abbat l'asne. Et advint que li abbe & li convent ne pouvoient plus endurer; & prirent garde à leurs privileges, si par aucunes aventures il y avoit chose qui leur pust aider ne avoir mestier. Si troverent les chartres de six rois de France, qui disoient que l'église de S. Remy & le chasteau estoient fondez de l'aumône des rois, & l'avoit chacun roy renouvellee par sa chartre d'ici au roy au roy Philippe. Mais le roy Philippe, quand il alla outre-mer, le commanda à l'archevesque Guillaume *Blanchemin* son oncle; & puis adonc l'ont tenu les archevesques de Reims en garde par la nicheté des abbez qui y ont été jusqu'à l'archevesque Thomas. Et quand li abbez & li convent virent qu'ainsi estoit, si allerent au roy & le prierent pour Dieu qu'il mesist conseil en l'église de S. Remy, dont il estoit sire, & fondée de ses anchiseurs, & estoit privilegiée de six rois. Les chartres furent monstrées & lûes devant le conseil, dont dit le roy qu'il y entendroit volontiers. Et fut l'archevesque semons & adjourné devant le roy contre l'abbé & le convent. L'archevesque contremanda une fois & autre, & tierce, & eut tous ses commandemens & prolongez bien un an; oncques ne respondit. A la parfin le roy le fit semondre, & luy fut assis jour certain. Quant l'archevesque vit qu'il ne pouvoit plus gueuchir, si alla à son jour. L'abbé & le procureur du convent furent présens.

Et dit le roy à l'abbé & au convent: En quelle garde estes-vous, ou en la nostre, ou en la garde de l'archevesque? L'abbé respondit, & dit: Sire, nous sommes en la vostre garde & devons estre, & bien en sommes privilegiez de vos anchiseurs, dont furent montrez les privileges.

Adonc dit le roy: Sire abbe rallez-vous-en, li plaist n'est pas à vous, ains est à nous; & si l'archevesque veut dire chose qui valoir luy puisse, si le die, & nous l'en ferons volontiers droit en nostre cour. Quant l'archevesque vit qu'il ne pourroit autrement befongner, si prit un jour pour dire ses raisons; & quant vint au jour, si contremanda, & tant eut de jour que loix portent; & luy fut assignée journée certaine sans autrement, & à cely jour vint, & volontiers présist encore jour s'il le peust avoir; mais il ne peut: & quand il vit que respondre luy convenoit, si manda jour de veue que le roy clamoit, & fut jour assigné de la veue faire.

Le prevost de Laon vint à Reims, & fut la veue pour le roy, & monstra à l'archevesque l'église S. Remy & le chasteau, & les villes S. Remy, dont déjà, & luy dit qu'encore luy en monstreroit-il s'il vouloit, & il respondit qu'il s'en tenoit à bien payé. A tant luy fut assigné jour ès parties devant le roy pour faire ce que droit porteroit sur tous erremens, & y fut l'archevesque présent avec ce qu'il peut avoir de conseil. Lors se leva messire Juliens ou Villains de Pertonne, & dit: Sire archevesque, voulez-vous ouïr droit, lequel doit avoir la garde de S. Remy de reims, ou le roy? L'archevesque respondit que ouï; alors regarda messire Julien tout le procès du commencement de cy en la fin, & dit pour droit & par le jugement de messieurs de la cour que le roy auroit la garde de l'église de S. Remy & appartenances, & avoir le devoit par les privileges des anchiseurs & par la reconnoissance de vous, sire archevesque; car vous baillastes un jour qui jadis fut vostre lettre à madame la reine, & veez le, ci parole ainsi: Thomas par la grace de Dieu, archevesque de Reims: A tous ceux qui ces présentes lettres verront ou or-

JUGEMENT des pairs de France & barons contre Robert comte de Flandres.

A TOUS ceux qui ces présentes lettres verront & orront, R. archevêque de Reims, G. évêque de Langres, G. évêque de Laon, & J. évêque de Beauvais, Kalles Cuens de Vallois & d'Anjou, & Mahaut comtesse d'Artois pairs de France, salut. Sçachent tuit que de par le roy notre seigneur fut semons li Cuens de Flandres, &c. Voyez ces lettres cy-après entre les pieces concernant les comtes de Flandres, page 812.

LETTRES de l'archevêque duc de Reims pair de France, qui déclare qu'il ne s'obligera point à ne point servir le roy en cas qu'il contrevienne au traité fait avec le comte de Flandres, jusqu'à ce qu'il soit certain que ledit comte & ses sujets ayent satisfait aux conventions qui y sont portées.

U NIVERSIS presentes litteras inspecturis, &c. cy-après page 823.

QUE les pairs de France ont été créez pour soutenir la couronne.

19. & 28. fevrier
1410.

De Tillet, Rec.
des rois de France,
pag. 336. Mss. de
Brienne vol. 235.

L E procureur general du roy au parlement, les 19. & 26. fevrier 1410. en la cause des archevêque & archidiacre de Reims, fit proposer que les pairs de France furent créez pour soutenir la couronne, comme les électeurs furent ordonnez pour le soustènement de l'empire. Parquoy on ne doit souffrir qu'un pair soit excommunié, pource que l'on a à converser avec lui pour les conseils du roy, qui le devoit nourrir s'il n'avoit de quoy vivre. Si est la difference grande entre lesdits pairs, & les électeurs de l'empire qui font l'empereur, & lesdits pairs ne font le roy, lequel vient de lignée & plus proche degré.

QUE l'archevêque de Reims a pouvoir de donner lettres de committimus dans l'étendue de sa justice.

6. avril 1419.
Registre du par-
lement.

D U jedy 6. avril 1419. La cour a ordonné que pendant certain procès entre l'archevêque de Reims, ses bailly & officiers d'une part, & le procureur du roy d'autre part, ouquel procès lesdites parties le 24. jour de mars dernier passé, furent appoinées en faits contraires, &c. ledit archevêque pourra faire, ou bailler lettres de committimus generales, pendant ledit procès, & sans préjudice desdites parties, selon la forme qui s'ensuit

Tel, bailly de Reims, au premier huissier dudit bailliage sur ce requis. Salut, nous vous mandons & commandons que toutes les personnes dont vous serez requis, que vous trouverez demourans en la terre & juridiction temporelle de très-reverend pere en Dieu, monsieur de Reims, qui vous apperront par lettres, instrument, confession de partie, ou autres loyaux enseignemens, être tenus & obligez envers tel prévôt de tel lieu, ou fermier de biens de notredit seigneur, ou tel lieu, ou tel clerc de notredit bailliage, à cause d'aucun desdits offices & fermes, vous contraignez par prinse, vendue & exploitation de leurs personnes, se mestier est, & à ce sont obligez à faire gré & satisfaction audict tel, des sommes à lui duës; & en cas d'opposition, la main souffisamment garnie, prenez de ce qu'il vous apperra être deub sous seel royal, & le sceel dudit bailliage, à cause des exploits & amendes d'aucuns desdits offices, ou fermes, adjournez les opposans à certain & competant jour, pardevant les juges de mondit sieur, à qui la connoissance en appartient ordinairement, pour proceder, en certiffiant souffisamment audit jour.

S'IL doit y avoir sieges des bailliages royaux dans les villes des pairs.

De Tillet,
Recueil des rois de
France p. 375.

E S villes desdits pairs tant d'église que lays, ne souloit avoir siege des bailliages royaux. Le roy Charles VI. le 22. avril 1422. après pâques en bailla declaration à l'évêque de Beauvais. Le 10. janvier 1453. l'archevêque de Reims plaidant contre le roy, allegua que l'évêque de Laon pour endurer audit Laon un siege du bailly de Vermandois en avoit 60. livres chacun an sur ledit roy. Cela n'a continué, & plusieurs desdits pairs l'ont accordé pour meliorer lesdites villes. La difficulté étoit des officiers du grand-maitre des eaües & forêts s'il les devoient endurer. Ce que ledit procureur general du roy soutenoit, le dernier janvier 1459. & autres lieux; toutefois le 29. novembre 1460. ils furent par arrêts condamnez envers l'évêque de Noyon, pour les entreprises de juridiction qu'ils avoient faites en ladite ville de Noyon où ledit évêque avoit toute justice comme pair de France.

§. II. LAON

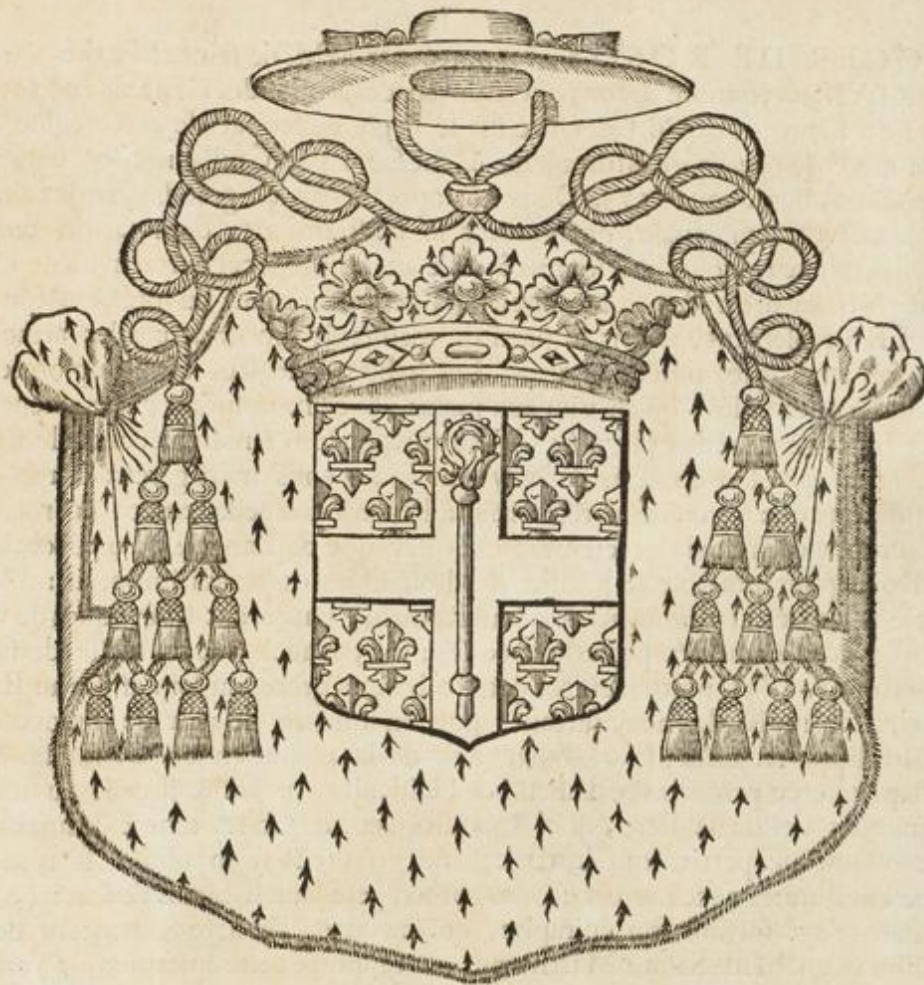


§. II.

LAON EVECHE DUCHE-PAIRIE

D'azur semé de fleurs de lis d'or, à une croix d'argent, posée sur le tout, chargée d'une crose de gueules mise en pal.

B



C

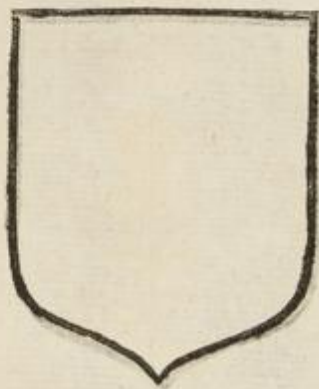
D

LA ville de Laon, située sur la croupe d'une montagne dans la haute Picardie, aux frontières de Champagne, & capitale d'un petit païs dit le Laonois, qui est compris dans le gouvernement de l'Isle de France, n'étoit dans les premiers tems qu'un château, & l'on prétend que Clovis en fit une ville, lorsque S. Remy y fonda un évêché l'an 496. Par la suite cet évêché suffragant de Reims est devenu duché-pairie de France; le roi Philippe le Bel écrivit au pape Clement V. en 1307. que considérant l'église de Laon par l'honneur qu'elle avoit d'être décorée du titre de pairie, elle l'emportoit par l'excellence de ce titre, sur toutes les autres de France, qui n'avoient pas le même avantage.

E Une des principales fonctions de l'Evêque de Laon au sacre de nos rois, est d'être toujours député avec l'évêque de Beauvais, pour aller querir le roi au palais archiepiscopal, le lever de dessus son lit, & l'amener à l'église, enfin d'accompagner sa majesté dans toute la cérémonie de l'onction sacrée.

HELINAND évêque de Laon, fils de *Gautier*, dit *le vieux*, comte de Pontoise assista en 1059. au sacre du roi Philippe I. Il s'y trouve nommé avec vingt-cinq autres prélats, présens comme lui à cette cérémonie.

A



II.

B RENAUD SURDELLE, évêque & duc de Laon, pair de France, étoit chanoine de cette église lorsqu'il fut élevé à cette dignité, l'an 1207. il mourut en 1210. stile Romain, fut enterré en l'église abbatiale de S. Vincent le 16. mars, *Gallia Christiana.*



De guules à
trois pals de vair
au chef d'or.

III.

ROBERT DE CHATILLON, évêque & duc de Laon, pair de France, étoit trésorier de l'église de Beauvais, lorsqu'il fut élu au mois de juin 1210. Le moine des Vaux-de-Cernay fait mention de lui sans le nommer, dans son *histoire des Albigeois*, sous l'an 1212. Il fit enclorre de bonnes murailles & de fortes tours son château épiscopal d'Anisy, aujourd'hui comté : se trouva à la bataille de Bouvines avec son frere Gaucher de Chatillon, & mourut en 1215. *Gallia Christiana*, & du Chêne *histoire de la maison de Châtillon* p. 40.

Il étoit troisieme fils de GUY II. du nom, seigneur de Chatillon, & d'*Alix* de Montmorency, & non pas de Dreux, comme l'ont dit M.M. de Sainte-Marthe ; ne faisant pas attention que si l'on a dit que Robert de France, comte de Dreux son parrein, étoit son oncle ; c'est que ce prince & *Alix* de Montmorency, avoient eu pour mere *Alix* de Savoye, qui veuve de Louis le Gros, s'étoit remariée à *Mathieu*, seigneur de Montmorency I. du nom : surquoi consultez du Chêne, cité ci-dessus, & dans son *histoire* de Montmorency. *La genealogie de Châtillon sera rapportée au chapitre* des connétables de France.

E





A

IV.

B

ANSELME, natif du Bourg ou village de Bercenay en Champagne, évêque & duc de Laon, pair de France, fut élu en 1215. se trouva aux obseques du roi Philippe Auguste en 1223. au sacre du roi Louis VIII. dans la même année, & à celui de S. Louis en 1226. qui voulut être marié par lui en 1234. Le même roi & Thomas comte de Savoye, époux de Jeanne, comtesse de Flandres, se rapportèrent à la décision d'Anselme, évêque de Laon, de Robert, évêque de Langres, & de Nicolas, évêque de Noyon, comme pairs de France, sur la maniere dont ce comte devoit rendre hommage pour la comté de Flandres, & ils prononcèrent sur cette cause, étans à Compiègne, dans le mois de decembre 1237. Leur jugement est rapporté en entier, avec les pieces qui s'en ensuivirent dans le tome VII. des *Miscellanea* de Baluze. Mais comme Marguerite de Flandres, sœur & heritiere de Jeanne, ratifiant au mois de mars 1244. les traitez faits par feuë sa sœur, y rapporta en entier le jugement de 1237. cela a induit quelques auteurs (a) à croire qu'il ne fut rendu qu'en 1224. & que par conséquent Anselme évêque de Laon vivoit encore, quoique la cronique d'Alberic date sa mort du 3. septembre 1238. MM. Sainte-Marthe soutiennent que ce croniqueur s'est trompé, & appuyent leur sentiment sur une charte de cet évêque, extraite des archives de l'abbaye de Vaultisant, donnée par lui l'an 1240. en faveur de Guy de Chatillon, comte de Blois, & seigneur de Guise. Comment de si habiles gens ne se font-ils pas apperçû que cette piece est très-suspecte, puisqu'en 1240. c'étoit Hugues de Chatillon qui étoit comte de Blois & seigneur de Guise, du chef de sa femme. Leur seconde raison de prolonger de dix années la vie de l'évêque Anselme, malgré le témoignage d'Alberic, c'est que son épitaphe gravée sur sa tombe en l'église abbatiale de Vaultisant, où il fut inhumé, date sa mort du 3. septembre 1248. mais cette tombe de pierre n'a été placée qu'environ deux cens ans après, par l'abbé Henry, qui commença à gouverner cette abbaye en 1433. ou 1434. au lieu & place d'une de cuivre, qu'il vendit pour contribuer aux reparations de l'église, ainsi qu'il est marqué sur cette nouvelle tombe.

(a) du Cange,
au mot PARIS.

C

D



E

V.

GARNIER, évêque & duc de Laon, pair de France, étoit archidiacre & doyen de cette église lors de son élection à l'épiscopat, l'an 1238. Il exigea aussi-tôt le serment de fidelité des maire & échevins de la ville, tel qu'ils l'avoient fait à ses prédécesseurs; de conserver sa personne, son honneur & sa vie, & de l'escorter par tout où il iroit, pourvu qu'il dût revenir le même jour en sa maison. Les échevins prétendoient que leur évêque devoit leur jurer l'observation des privileges à eux accordez par le roi, & l'établissement de la commune, ou corps de la ville de Laon. Les parties

- A s'en rapportèrent à la décision d'Henry de Dreux, dit de Braine, archevêque de Reims, qui par la sentence renduë le dimanche après l'octave de S. Pierre 1239. condamna le mayeur & échevins de Laon, de faire serment à l'évêque Garnier, de conserver sa vie, ses membres, son honneur & ses biens, sauf la fidélité qu'ils devoient au roi, qu'après cela (eux gardant le silence) quelqu'un de la part de l'évêque dirait, qu'ils devoient aussi promettre d'accompagner leur évêque par tout où il iroit, pourvû qu'ils pussent revenir le même jour en leurs maisons. D'un autre côté il fut prononcé que ledit évêque Garnier promettrait en vertu de la consecration épiscopale qu'il avoit reçûe à Reims, de les défendre, eux, leur honneur & leur paix, de quoi ils avoient une charte du roi, comme ses prédécesseurs l'avoient fait. Cette affaire si bien circonstanciée, par Marlot en son *histoire de Reims* (a) est une preuve invincible, qu'Anselme prédécesseur de Garnier, étoit mort en 1238. d'autant plus que Henry, archevêque de Reims, qui rendit cette sentence, décéda le 6. juillet 1240. Le même auteur ajoute que cette sentence fut confirmée en 1331. par le roi Philippe VI. & que Geoffroi le Meingre, évêque de Laon, quitta pour toujours les mayeur & échevins de Laon de l'obligation de ce serment, moyennant une somme de deux mille livres qu'ils s'engagerent de lui payer dans le terme de cinq années, à quoi le chapitre de la cathedrale acquiesça, par acte du 2. mai 1365. L'évêque Garnier assista à la dédicace de la Sainte-chapelle de Paris en 1248. mourut l'année suivante, & fut enterré en son église cathedrale, au lieu que ses prédécesseurs avoient été inhumés en l'abbaye de S. Vincent hors des murs de la ville de Laon.

(a) *Liv. 3. chap. 22. t. 2. p. 516.*



VI.

- D TIER, évêque & duc de Laon, pair de France, étoit frere de l'évêque Anselme, & chanoine dans cette église : il fut élu en 1249. & mourut le dimanche 22. mai 1261. suivant son épitaphe rapportée dans *Gallia Christiana*.



VII.

- E GUILLAUME, surnommé de *Monasteriis*, que l'on pourroit traduire des *Mousters*, évêque & duc de Laon, pair de France, fit la translation du corps de S. Adclard, abbé de Corbie, en présence du roi S. Louis, & de Baudouïn, empereur de Constantinople, l'an 1263. & mourut en 1269.

A

De gueules au
lion d'argent.

B

X.

ROBERT DE TOROTE ou THOROTE, évêque de Laon, duc & pair de France, se trouva au sacre du roi Philippe le Bel le 6. janvier 1286. au concile provincial de Reims en 1292. & au conseil que le même roi tint au Louvre le 21. janvier 1296. (a) Il acheta de Gautier IV. du nom, seigneur de Chatillon de Crecy, de Crevecoeur, & connétable de Champagne, & d'Isabeau de Dreux sa femme, la chatellenie de Laon, & la terre de Barentoncel, pour la somme de quatre mille livres, petits tournois, par contrat du mois de juillet 1297. & mourut la même année.

(a) Du Ché-
ne, Hist. de Mont-
morancy.

C

Il étoit second fils de JEAN de Torotte III. du nom, chastellain de Noyon, & de Luce d'Honnecourt. Cette maison sera rapportée au §. suivant, article VIII. à l'occasion de Robert de Torote, évêque & duc de Langres, oncle de cet évêque de Laon.



D

XI.

GAZON dit DE CHAMPAGNE lieu de sa naissance, village en Paris, ainsi qu'on l'apprend de son épitaphe, (b) fut élu en 1297. évêque & duc de Laon, pair de France, & confirmé aussitôt par l'archevêque de Reims. Jean de Torote neveu de son prédécesseur, voulut lui contester la Chastellenie de Laon, la seigneurie de Barentoncel, avec vingt livres de rente paris sur la prévôté de Mauregny, comme héritier de son père, qui avoit hérité de l'évêque de Laon : mais ils s'accorderent le Dimanche avant les Brandons (c) (d) 1301. Il assista au concile de sa province tenu à compiegne en 1303. & mourut le jour de S. Ambroise, 4. avril (e) 1307. & non pas 1317. comme l'ont dit d'après son épitaphe, les deux frères de sainte Marthe & Bellotte : la preuve de la supposition de cette date 1317. c'est, qu'aussitôt que Gazon fut mort, le roi Philippe le Bel écrivit au pape Clement V. pour le prier de surseoir jusqu'à leur prochaine entrevûe, les provisions de l'évêché de Laon, attendu sa prérogative de pairie, & que par là il regardoit l'honneur de cette église comme le sien propre, & celui de l'état. Or l'entrevûe du roi & du pape se fit à Poitiers au mois de mai 1307. Cette lettre se trouve dans les mss. de Brienne (f) & paroît convainquante pour la date de la mort de Gazon. Cependant l'on trouve au jugement rendu à Paris par les pairs de France, contre Robert comte de Flandres, le lundi avant la fête des SS. Pierre & Paul, (c'est-à-dire le 23. juin) 1315. un G. évêque de Laon ; (g) d'où il faut conclure qu'entre Gazon & Raoul, il y a eu un évêque de Laon, pair de France, dont le nom commençoit par la lettre G, qui a été inconnu à MM. de sainte Marthe.

(b) Parisiensis ei
campania villa
dicitur. Ce
village est au-
jourd'hui de l'élec-
tion de Senlis.(c) Hist. de Chas-
tillon. p. 336.(d) Les Bran-
dons sont le pre-
mier dimanche de
carême.(e) S. Ambroise
mourut ce jour-là,
& sa fête que l'é-
glise fait le 7. de-
cembre n'est que
celle de sa confe-
cration.(f) Vol. 236. fol.
3. à la Bibl. du
roi.(g) Tresor des
Chartes. Mss. de
Brienne. Leibnitz,
codex Diplomat.
n. 39. f. 73.

A



De gueules à
la bandée d'argent

B

XIV.

ALBERT DE ROYE, évêque & duc de Laon, pair de France, étoit avec Jean son frere aîné un des juges des enquêtes en 1315. & prenoit la qualité de clerc du roi le 27. mars 1321. qu'il alla à Lorris pour l'affaire du comte de Nevers. Il est nommé parmi les évêques qui se trouverent au concile de Senlis en 1326. assista au sacre de Philippe de Valois en 1328. & l'année suivante à un autre concile tenu à Senlis dans le mois de septembre, ayant été témoin le 6. juin précédent de l'hommage personnel qu'Edoüard III. du nom roi d'Angleterre, avoit rendu au roi dans Amiens, pour le duché pairie de Guienne. (a) Il fut un des juges avec les autres pairs, du fameux procès de Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, qui fut banni par arrêt du mercredi avant Paques fleuries, (c'est à dire le 8. avril) 1331. & mourut le 25. avril 1336.

(a) Tresor des
Chartes. Mss. de
Brienne. vol. 34. &
236.

C

Il étoit troisième fils de MATHIEU I. du nom, seigneur de Roye & de Germigny, & d'Alix.... cette genealogie se trouvera au chapitre des Chambriers de France.

D



Ecartelé au 1.
& 4. d'argent au
lion de gueules,
au 2. & 3. de
gueules au leo-
pard lionné d'or.

XV.

ROGER D'ARMAGNAC, évêque & duc de Laon, pair de France, mourut en 1339. & fut enterré en l'église de sa maison d'Anisy.

On n'ose assurer qu'il ait été de la maison d'Armagnac. On trouve dans le même tems, à peu près un Roger d'Armagnac, élu évêque de Lavaur en 1318. un autre du même nom, si ce n'est pas le même que le premier, qui fut fait évêque de Lectoure en 1330. suivant le nouveau *Gallia Christiana*, au lieu que l'ancien mettoit 1325. Il en sera parlé plus amplement dans la genealogie de la maison d'Armagnac, au chapitre des connetables de France.

E



De... à trois chevrons...

A

XVI.

B

HUGUES D'ARCY, évêque & duc de Laon, pair de France, étoit issu des seigneurs d'Arcy dans le diocèse d'Auxerre, & religieux de l'ordre de S. Benoît. Marlot (a) dit qu'il avoit fait profession dans le monastere de Fleury, dit S. Benoît sur Loire; & qu'ensuite il avoit été abbé de Ferrieres en Gastinois. MM. de Sainte-Marthe parlant de lui au catalogue des évêques de Laon, le qualifient simplement moine de Ferrieres, mais dans celui des archevêques de Reims ils lui donnent le titre d'abbé de Ferrieres. Il fut élu évêque de Laon en 1339. sacré par Jean de Vienne son metropolitain, assista au concile de sa province, tenu par ce prelat à Noyon, en juillet 1344. de même qu'à l'enregistrement de la declaration du roi en faveur de l'université de Paris, le 21. may 1345. (b) Il se trouva en 1350. au sacre du roi Jean; fit du bien à son église; donna à ses successeurs une maison sise à Paris, rue pavée, pour en faire leur palais dans cette capitale: elle lui étoit venue par heritage de Jean d'Arcy, mort évêque de Langres en 1344. & celui-ci l'avoit achetée le 17. fevrier 1337. de Jean de Chatillon, grand Queux de France, (c) des deniers d'Hugues d'Arcy son oncle évêque d'Autun. Il s'acquit l'amour des habitans de Laon, en les exemptant gratuitement de la servitude de l'escorter par tout où il alloit. Le roi Philippe de Valois le mit dans son conseil, & le nomma l'un des executeurs de son testament, fait l'an 1347. Il fut transferé à l'archevêché de Reims, après le mois de juin 1351. Voyez à ces archevêques N°. XIII.

(a) Hist. Rem. t. 11. p. 635.

(b) Du Tillet recueil. p. 382.

(c) Duchesne hist. de Chatillon. p. 415. & aux preuves p. 247



Dazur à trois cocqs d'or, crétez, membréz de gueules.

D

XVII.

E

ROBERT LE COCQ, évêque & duc de Laon, pair de France, étoit évêque de Terouanne, lorsqu'il fut élevé à cette dignité en 1351. parut avec la qualité d'élú évêque de Laon, comme l'un des deputez du roi Jean, au traité fait au nom du dauphin son fils, avec le comte de Savoye Amé VI. à Villeneuve-lez-Avignon le 27. octobre 1351. Du Chesne (d) fait mention d'un acte de lui, datté de la maison de Prelles le 1. septembre 1352. où il est parlé de la maison sise à Paris, rue pavée, dans la censive de l'abbaye de S. Germain des prez, leguée aux évêques de Laon, par le testament de Hugues son prédecesseur, en date du lundi 25. juin précédent. Le roi Jean le nomma conjointement avec le cardinal Guy de Boulogne, Pierre I. du nom, duc de Bourbon, & Jean VI. du nom, comte de Vendôme; (e) pour aller trouver Charles roi de Navarre, qui avoit fait assassiner le connétable Charles de Castille, dit d'Espagne, dans la ville de l'Aigle en Normandie le 6. janvier 1353. & le 31. juillet 1354. il se trouva à la célèbre assemblée convoquée à Paris pour faire la paix entre le Dauphiné & la Savoye (f) se trouva pareillement comme député

(d) Hist. de Chatillon preuves, p. 242.

(e) Nicole Gilles chronique & annales de France fol. 221. & Belleforest Tom. 11. p. 868. le qualifie mal arch. de Lion.

(f) Guichenon hist. de Savoye. p. 408.

député du clergé à l'assemblée des états, convoquez pendant la prison du roi, au mois d'octobre l'an 1356. porta la parole à celle du mois de mars suivant, & s'étant trop uni à la faction d'Etienne Marcel prévôt des marchands, il demanda l'éloignement du Chancelier, & de ceux qui avoient régi les affaires. Il fut mis à la tête du conseil qu'on établit alors contre l'autorité du duc de Normandie dauphin, & le conseil, dit des Trente-six; fut soupçonné d'avoir contribué à l'évasion de Charles le Mauvais, roi de navarre, au-devant duquel, lorsqu'il revint à Paris, l'évêque de Laon fut envoyé comme ayant du credit auprès de lui. Marcel prévôt des marchands ayant été massacré en 1358. le dauphin fut déclaré regent, & le parlement demanda à ce prince d'éloigner les factieux, particulièrement l'évêque de Laon, qui s'étoit déjà retiré dans son diocèse: mais pour sa sûreté il passa en Arragon, où il fut pourvu de l'évêché de Calahora, & y mourut.

Il eut pour freres JEAN le Cocq, qui continua la lignée & OUDARD le Cocq, l'un des quinze conseillers laïques, qui composèrent le parlement de Paris en 1344. (a)

B Il fonda une cellule aux Chartreux de cette ville, & leur donna un domaine considerable en Brie l'an 1350. On trouve encor un JEAN le Cocq, chanoine de Paris, & conseiller au parlement en 1366. qui y fut present le 28. decembre, pour donner avis sur l'excès de l'appanage de Philippes de France, duc de Bourgogne. (b) On ne sçait s'il étoit frere des trois susmentionnez, ou fils d'Oudard. On est dans la même ignorance sur JEANNE le Cocq, femme de Jean Baillet, tous deux annoblis par lettres de Charles, duc de Normandie, données à Gisors le 25. mai 1357. (c)

I. JEAN le Cocq I. du nom, seigneur d'Esgrény en Brie, étoit maître de la chambre aux deniers du dauphin Charles de France duc de Normandie en 1358. Il fut annobli, lui, & toute sa posterité de l'un & l'autre sexe, par lettres du roi Jean, données à Reims en octobre 1363. registrées en la chambre des comptes de Paris le 13. mars 1373. Il étoit clerc, c'est à dire, notaire secretaire du roi en 1379. suivant un compte du changeur du tresor, où il est qualifié ci-devant maître de la chambre aux deniers: gît à S. Eustache avec sa femme.

C Femme MARIE Morant, dont naquit JEAN, qui suit, & deux filles, l'une mariée à N.... de la Haye, l'autre à Jacques le Gay.

II. JEAN le Cocq II. du nom, seigneur d'Esgrény, Coupevray, la Houffaye, Comblaville ou Contaville, toutes terres en Brie, de Vaux-la-Reine, dit depuis Bourglala-Reine, & du chateau & fief de la maison riche (d) des Porcherons-lès-Paris, étoit filleul du roi Jean, on le trouve sur la liste des conseillers du parlement de Paris en 1366 & y fut reçu avocat general en 1392. Il fonda en l'église de S. Marie-Madeleine de la Ville-l'Évêque, paroisse des Porcherons, une messe haute & solennelle du très-S. Sacrement, tous les jeudis de l'année, moyennant 30. livres de rente, par acte du 2. mai 1386. fondation & rente qui subsiste encore. Le roi lui fit un don par ses lettres du 4. decembre 1393. en consideration des services qu'il lui avoit rendus en la fonction de sa charge d'avocat general au parlement, qui avoit été commencée à la S. Martin d'hiver 1392. ce qui est mentionné dans le compte du changeur du tresor rendu en 1399. où il parle de cet avocat general, comme d'un homme qui étoit mort alors. On a de lui un recueil d'arrêts sous ce titre, *Quæstiones Joannis Galli*. gît à S. Eustache avec sa femme.

Femme JACQUELINE Maillart, dame de Coupevray, fille de Jean Maillart, seigneur de Lery & de Bellesbat, & d'Isabelle sa femme. C'est lui qui pour soutenir les interêts de Charles duc de Normandie, regent du royaume, avoit fait massacrer le prévôt de marchands de Paris. Il fut annobli avec Isabelle sa femme, Jean & Charles Maillart ses fils en 1372.

1. HUGUES le Cocq, conseiller au parlement de Paris, fut élu prévôt des marchands de Paris le 26. decembre 1419. mourut après l'an 1433. sans enfans de Jacqueline Gudin, fille de Simon Gudin, conseiller au même parlement en 1391. & commissaire aux requêtes.

E 2. GERARD le Cocq I. du nom, qui suit.

3. GILLETTE le Cocq, mariée à Raoul Anchier, lieutenant en la prévôté de l'hôtel, dont un fils mort en 1433. laissant pour heritier, Hugues & Gerard le Cocq ses oncles maternels.

III. GERARD le Cocq I. du nom, seigneur d'Esgrény, de Coupevray, &c. conseiller au parlement de Paris, fut ensuite avocat general en la chambre des comptes l'an 1419. gît à S. Eustache avec sa premiere femme.

I. Femme, JEANNE des Landes, troisième fille de Bertrand des Landes, seigneur de

Tome II.

GENEALOGIE
DE LE COCQ.

(a) Blanchard dans les M. des requêtes p. 25.

(b) Du Tillet en son l. p. 383. on y lit par erreur duc d'Orléans.

(c) La Roque traité de la nobl. p. 79. édition de 1710. Il se trompe en mettant l'enregistrement en 1363 j'ai vu l'original qui m'a été communiqué par M. le Cocq maître des requêtes.

(d) Catalogue de Blanchard. p. 8.

Magnenville, & de Beaurepaire, près de Mante, general des monnoyes, & de *Philippote* Culdoo.

1. HUGUES le Cocq, seigneur de Coupevray, licencié ès droits canon & civil, archidiacre de Beaune, & chanoine en l'église d'Autun, fit une fondation le 7. novembre 1479. mort le 16. ou 17. septembre 1485. fut enterré dans le cloître des Chartreux à Paris, quelques memoires disent qu'il vivoit encore en 1498.
2. PHILIPPOTE le Cocq, femme de *Robert* Piédefer, reçu conseiller au parlement le 8. fevrier 1458. dont une fille unique.

II. Femme DENISE de Nantere, veuve de *Jean* Raimond, conseiller au parlement de Paris, seconde fille de *Simon* de Nanterre president à Mortier au même parlement, & de *Pernelle* Quentin. Elle mourut en 1400. & fut enterrée au cimetièr des Innocents.

1. GERARD le Cocq II. du nom, qui suit.
2. GILLETTE le Cocq, femme de *Philippe* Jayer, avocat du roi au chatelet, dont un fils & une fille, de laquelle descend toute la maison de Brulart

IV. GERARD le Cocq II. du nom, seigneur d'Esgrénays, Comblaville, &c. conseiller au chatelet de Paris, puis lieutenant des tresoriers de France & conseiller sur le fait de la justice du tresor en 1446. Enfin conseiller en la cour des aydes sous le regne de Louis XI. gît à S. Eustache avec sa femme.

Femme MARGUERITE Culdoo, fille de *Michel* Culdoo, & de *Jeanne* de Lesclat, petite fille de *Charles* Culdoo, maître des comptes, & prevôt des marchands de Paris, fut mariée en 1449.

1. GERARD le Cocq. III. du nom, qui suit.
2. JEAN le Cocq III. du nom, seigneur de la Commune en Brie, conseiller au parlement en 1492. mourut en 1515. ayant épousé *Madeleine* Bochart, fille de *Jean* Bochart I. du nom, Seigneur de Noroy, conseiller au parlement, & de *Jacqueline* de Hacqueville. Sa sepulture ornée des armes de sa maison, se voit dans la nef des Celestins de Paris, où *Jacques* leur fils avoit pris l'habit de religion le 7. mars 1511. & où il mourut le 21. août 1515. au rapport du P. Antoine Becquet, *éloges des hommes illustres de son ordre*, imprimez en 1719. page 156.

3. CHARLES le Cocq, seigneur de Comblaville, la Motte-Romaincourt & Baigny, president en la cour des monnoyes, mort au mois d'avril, avant Paques 1544. avoit épousé *Madeleine* Quetier, fille de *Jean* Quetier, seigneur de Chaltigny, maître de la chambre aux deniers de la reine, & de *Madeleine* Ruzé, elle mourut le 17. avril 1564. laissant *Charles* le Cocq II. du nom, seigneur de Comblaville, mort le 3. mai 1574. sans enfans: *Madeleine* le Cocq, premiere femme de *Jean* de Machault, seigneur de l'arbre-au-Vivier, conseiller en la cour des aydes de Paris, vivant en 1567. & *Loüise* le Cocq, mariée le 21. decembre à *Jean-Baptiste* de Machault, seigneur de la Mothe-Romaincourt, conseiller au parlement. Elle étoit remariée en 1583. à *Antoine* de Sacquespée seigneur de Selincourt, lieutenant general de l'artillerie en Picardie, & mourut le 16. fevrier 1584.

4. LOUIS le Cocq, docteur de sorbonne.
5. HUGUES le Cocq, chanoine de l'église de Paris, vivant en 1506.
6. JEANNE le Cocq, mariée à *Jacques* Disome, sieur de Servan, avocat en parlement, suivant Blanchard.
7. CATHERINE le Cocq, femme de *Pierre* Aguenin, dit le Duc, seigneur de Villaudé, auditeur en la chambre des comptes, dont des enfans.
8. GILLETTE le Cocq, épouse d'*Hugues* Chauvau, seigneur de Lourcienne près S. Germain en Laye.
9. MARIE le Cocq, alliée à *Artus* des Champs, avocat du roi au chatelet.

10. GENEVIEVE le Cocq, alliée à *Imbert* Garnier, tresorier de la ville de Tournay.

V. GERARD le Cocq III. du nom, seigneur d'Esgrénay, Coupevrai, &c. étoit licencié ès loix, lorsqu'il fut établi conseiller & avocat en parlement de Charles de France duc de Berry, par lettres du 26 septembre 1461. comme il est porté au compte de *Jean* Falentin. Il fut depuis conseiller au parlement de Paris.

Femme GILLETTE de Corbie, fille de *Guillaume* de Corbie, seigneur de Marcuël & de Jaigny, president à mortier au parlement de Paris, & de *Jeanne* de Longueil-Maisons.

1. GERARD le Cocq IV. du nom, qui suit.

greffier au conseil en 1542. fut reçu conseiller au parlement le 22. octobre 1543. Il dissipa tous ses biens, vendit les terres de ses ayeuls; mais son frere le curé de S. Eustache retira celle de Corbeville, & le château des Porcherons, qu'il laissa à ses neveux. A

Femme PERRETTE Regnault, fille de Claude Regnault, prévôt des marchands à Lion, & d'Antoinette Bullioud, fut mariée le 20. janvier 1542. vivoit veuve en 1588.

1. ANTOINE le Cocq, seigneur de Corbeville, lieutenant de M. de Belle-Isle, mort à la guerre sans alliance.
2. JACQUES le Cocq, qui suit.
3. ETIENNETTE le Cocq, morte fille.
4. MARIE le Cocq, abbessé de Bival, ordre de Citeaux, près de Neufchatel en Normandie, vivoit encore en 1632.

VIII. JACQUES le Cocq, seigneur de Corbeville & des Porcherons, fut d'abord chanoine de Notre-Dame de Paris, puis avocat & substitut du procureur général du parlement. B

Femme, MADELEINE Colier, veuve de Gabriel Spifame, substitut du procureur général du parlement, fille de Pierre Colier, greffier de la cour des aydes, & de Madeleine du Moulin, fut mariée le 13. fevrier 1600.

JEAN le Cocq, qui suit.

IX. JEAN le Cocq, marquis de Goupillieres, seigneur de Corbeville, Elleville, chateau & maison riche des Porcherons, conseiller au parlement de Paris, où il fut reçu le 11. juillet 1625. rendit de bons services à l'état, durant les troubles de la minorité de Louis XIV. ratifia la fondation faite à la Ville-l'évêque en 1386. par Jean le Cocq, avocat général, dont il se trouvoit issu au VIII. degré, & confirmée en 1512. par son bisayeul Gerard le Cocq, maître des requêtes. L'acte de cette ratification fut passé à Paris pardevant Charles & Marreau, notaires, le 13. mai 1659. Sa chatellenie de Goupillieres fut érigée en marquisat au mois de fevrier 1678. & les lettres patentes registrées le 18. mars suivant; son chateau des Porcherons, & le domaine qui en dépend, fut érigé en fief par autres lettres du mois de janvier 1682. registrées le 22. mars suivant. Il mourut doyen du parlement, âgé de 82. ans le 4. juin 1683. G

I. Femme, ANNE Broé, fille aînée de Bon-François Broé, seigneur de la Guette & de Marches, président aux requêtes du palais, & de Madeleine de Haqueville sa premiere femme, fut mariée le 19. fevrier 1626. & mourut le 8. juillet 1633. quatorze jours après être accouchée de son fils unique.

JEAN-FRANCOIS le Cocq, qui suit.

II. Femme, CATHERINE de Seve, fille de Paul de Seve, seigneur d'Aubeville, secretaire du roi, & de Louise Compain, fut mariée le 17. septembre 1634. D

1. PAUL le Cocq, abbé, mort après 1713.
2. JACQUES le Cocq, mort âgé de deux ans.
3. JEAN le Cocq, dit le chevalier de Corbeville, batifé le 19. mai 1659. fut reçu chevalier de Malthe le 12. novembre 1669, page de la grande écurie du roi en 1671. puis enseigne dans le regiment des gardes en janvier 1679. sou-lieutenant le 15. août 1682. fut cassé pour avoir donné un soufflet à un de ses camarades dans le Louvre, à Fontainebleau, en octobre 1688. & mourut en 1714.
4. CATHERINE le Cocq, mariée le 28. juin 1669. à Claude Aubery, marquis de Vatan en Berry, a laissé posterité.
5. LOUISE le Cocq, faite religieuse aux chanoinesses de S. Augustin à Picpus le 11. septembre 1657.
6. MARGUERITE le Cocq, morte le 30. octobre 1641.
7. ELISABETH le Cocq, religieuse à Montmartre.
8. GENEVIEVE le Cocq, religieuse à Picpus.

X. JEAN-FRANCOIS le Cocq, marquis de Goupillieres, seigneur de Corbeville, d'Elleville & des Porcherons, conseiller au parlement, reçu le 28. mai 1654., mourut le 28. août 1691.

Femme, LOUISE-CHARLOTTE le Goax, fille de Pierre, seigneur de la Berchere, premier président au parlement de Dijon, puis à celui de Grenoble, & de Louise Jolly. fut mariée le jeudi 17. mai 1657. & mourut en 1699.

1. JEAN-BATISTE le Cocq, qui suit.
2. ANNE-LOUISE-REINE le Cocq, chanoinessé à Poussay. E

- A** 3. ANNE le Cocq, mariée le 23. juin 1680. à *Benigne* Macheco, seigneur de Premeaux, conseiller au parlement de Dijon, mort laissant entr'autres enfans *Jean-François* Macheco de Premeaux, abbé-doyen de l'église collegiale de S. Paul à Narbonne, aussi abbé de sainte Marguerite au diocèse d'Autun, nommé agent général du Clergé en 1720.
4. ELISABETH le Cocq, religieuse Benedictine professée à la Madeleine de Trénel, fauxbourg S. Antoine, puis prieure titulaire de Laval-lès-Lagny, diocèse de Paris.
- XI JEAN-BATISTE** le Cocq, marquis de Goupillieres & de Corbeville, seigneur du château & maison riche des Porcherons, fut reçu conseiller à la 2. des requêtes du parlement en 1691. maître des requêtes le 9. août 1701. & a eu en 1720. des lettres d'honoraire. En vertu de la substitution faite par Jean le Cocq, son ayeul paternel, ouverte en sa faveur, au moyen du décès de Jean le Cocq son oncle chevalier de Malthe, il passa titre nouvel à l'église paroissiale de sainte Marie-Madeleine de la Ville-l'évêque, pour la rente annuelle de trente livres, constituée en 1386. Cet acte passé pardevant Boudin & du Tartre, notaires au châtelet, le 3. octobre 1715.
- B** I. Femme, MARIE Roland, sœur de *Germain* Roland, président à la 1. des requêtes, fille de *Jean-Batiste* Roland, grand maître des eaux & forêts, au département de Mets, & de *Marie* Claufier, fut mariée le 31. decembre 1691. & mourut le 28. fevrier 1700.
1. 2. & 3. un garçon & deux filles morts en bas âge.
- II. Femme, MARGUERITE-GENEVIEVE Dazy, fille de *François* Dazy, secretaire du roi, & de *Marie-Madeleine* Lallemand; mariée le 31. août 1707.
- C** I. ANNE-MARGUERITE le Cocq, née le 22. janvier 1710.
2. CHARLOTTE-GENEVIEVE le Cocq - de - Goupillieres, née le 30. avril 1712.
3. ANNE-LOUISE-MARGUERITE le Cocq-d'Elleville, née le 5. septembre 1718.
4. CHARLOTTE-ELISABETH le Cocq-de-Corbeville, née le 16. juillet 1719.
5. N... le Cocq, née le... octobre 1723.



D'argent à l'aigle éployé de gueules, les, becqué & membre d'azur.

XVIII.

CEOFFROY LE MEINGRE, évêque & duc de Laon, pair de France, étoit doyen de l'église de Tours, lorsqu'il fut élevé à cette dignité en 1363. il se trouva le 19. mai de l'année suivante au sacre du roi Charles V. & y porta la Sainte-ampoule, comme le remarque une ancienne relation : assista aussi à l'assemblée des grands, tenuë à Patis en 1365. se rendit auprès du Pape Urbain V. à Boulogne en Italie, où il mourut vers la fête de S. André 1370. ayant institué heritiers ses neveux Jean & Geoffroy le Meingre-Boucicault.

- E** Il étoit frere de JEAN le Meingre, dit Boucicault, maréchal de France, I. du nom. La genealogie sera rapportée au chapitre des maréchaux de France.

A Il étoit sixième fils de GILLES Avelia II. du nom, seigneur de Montagu en Auvergne, & de Macaronne de la Tour. Leur genealogie se trouvera au chapitre des chanceliers de France.



D'or au lion
d'azur.

XX.

B JEAN DE ROUCY évêque de Laon, duc & pair de France en 1386. se trouva au concile provincial de Reims le 28. avril 1408. est nommé dans des actes du parlement des années 1393. 1410. qu'il plaidoit contre le procureur général, pour les droits de sa justice: étoit au lit de justice du 12. novembre 1413. mourut en 1419. s'étant acquis le titre de *Bon évêque*, & fut enterré dans l'église abbatiale de S. Yve de Braine, ordre de Prémontré, où il avoit fait ériger un tombeau à ses pere & mere.

Il étoit second fils de SIMON, comte de Roucy & de Braine, & de Marie de Chatillon-Rosoy. Cette genealogie se trouvera dans le corps de cet ouvrage au chapitre des grands maîtres des eaux & forêts.



XXI.

C GUILLAUME DE CHAMPEAUX, président à la chambre des comptes de Paris, & conseiller du roi en son conseil privé, devint évêque de Laon, duc & pair de France l'an 1420. Il batifia à Bourges Louis, dauphin de Viennois, depuis roi XI. du nom, le 24. juillet 1423. & se trouva au sacre du roi Charles VII. en 1429. Ce prince l'employa en diverses affaires importantes dans les provinces de Languedoc & de Guyenne; de maniere qu'il y a des lettres de ce prélat en date du 8. septembre 1435. conservées dans les archives de l'église de Laon, par lesquelles il avouë qu'ayant toujours été employé par le roi, il y a quinze ans qu'il est absent de son diocèse, mais que Jean évêque de Pamiers, y a rempli les fonctions épiscopales. On ne trouve point l'année de sa mort.



comme ci-dessus
aux archevêques
de Reims.

A

XXII.

JEAN JOUVENEL, dit DES-URSINS, étoit évêque de Beauvais lorsqu'il fut élevé à l'évêché de Laon, duché-pairie, le 3. Avril 1444. Pierre de Godemont, qui y avoit été élu, lui ayant cédé les droits, & en cette qualité il prêta ferment au roi dans le mois de janvier suivant: son frere puiné, Jacques Jouvenel des Ursins, archevêque de Reims, lui résigna son archevêché en 1449. Voyez ci-devant aux archevêques de Reims, article XXIV. pag. 48.

B



Fuselé d'argent
& de gueules.

C

XXIII.

ANTOINE CRESPIN, évêque & duc de Laon, pair de France, avoit été abbé commendataire de Jumieges, & proto-notaire du S. Siège, puis évêque de Paris le 27. octobre 1447. lorsqu'il fut appelé à l'évêché de Laon le 3. mars 1449. Il succéda à son frere aîné Jean Crespin, seigneur de Mauny, du Bec-Crespin & de Cramcnil, mort sans enfans peu après l'an 1451. & fit hommage de ces terres en 1453. On apprend de du Tillet (a) que le roi ayant jugé à propos d'établir dans la ville de Laon, un siège de bailli de Vermandois, il assigna à l'évêque, par forme de dédommagement, soixante livres de rente sur ses domaines, ce qui fut allegué par l'archevêque de Reims, plaidant contre le roi le 10. janvier 1453. Le même auteur rapporte (b) que le 4. mars 1455. & le 22. avril 1456. il fut dit au parlement en la cause de l'évêque de Laon, que son duché ne s'étendoit que sur dix-sept villages. Il assista comme évêque au concile de Soissons en 1455. comme duc & pair, au jugement rendu à Vendôme contre le duc d'Alençon le 10. octobre 1458. fut transféré à l'archevêché de Narbonne en 1460. & en cette qualité fut l'un des ambassadeurs du roi Louis XI. avec Pierre de Morvilliers chancelier de France, & le comte d'Eu, vers Philippe, duc de Bourgogne, pour lui demander la liberté du bâtard de Rubempré l'an 1464. mourut le 15. octobre 1472. & fut enterré aux Dominicains de Rouen.

D

(a) *Recueil.* pag. 267.

(b) *Ibid.* p. 254.

Il étoit second fils de GUILLAUME Crespin IX. du nom, seigneur de Mauny, du Bec-Crespin, &c. & de Marguerite Auvricher. Cette maison sera rapportée au chapitre des maréchaux de France.

E

XXV.

A



D'hermines à
deux bars adjoins
de gueules.

XXIV.

B **J**EAN DE GAUCOURT, chanoine de Noyon, puis évêque & duc de Laon, pair de France, prêta serment de fidélité au roi Charles VII. pour cet évêché, dans le château de Breslay le 6. novembre 1460. & fut sacré le 29. suivant. Il n'assista pas au sacre du roi Louis XI. le 15. août de l'année suivante, (a) se trouva aux états de Blois en 1467. & mourut le 10. juin 1468.

(a) *Cerémonial
François t. 1. page
172.*

Il étoit second fils de **RAOUL VI.** du nom, seigneur de Gaucourt, &c. grand maître de France, & de *Jeanne de Preiilly.* Cette genealogie se trouvera au chapitre des grands maîtres de France.

C



D'argent, au
lion de gueules à
la queue double
fourchée, noyée,
& passée en sautoir,
couronné &
armé d'or lam-
passé d'azur.

D

XXV.

C **C**HARLES DE LUXEMBOURG, étoit chanoine de Cologne, lorsqu'il fut élu évêque & duc de Laon, pair de France l'an 1472. & comme il n'avoit que vingt-six ans, le pape Sixte IV. le dispensa sur le défaut de l'âge: il prit possession par procureur le 26. juin 1473. se trouva au sacre du roi Charles VIII. le 30. mai 1484. aux états de Tours en la même année, au sacre de Louis XII. le 27. mai 1498. & au lit de justice, que ce roi tint ensuite au parlement de Paris: mourut le 24. novembre 1509. fut enterré dans la cathédrale sous une tombe de cuivre, où se lit son épitaphe, rapportée par MM. de Sainte-Marthe dans le *Gallia Christiana.*

E

Il étoit quatrième fils de **LOUIS** de Luxembourg, comte de S. Paul connétable de France, & de *Jeanne de Bar* sa première femme. Ses ancêtres & postérité seront rapportez au chapitre des connétales de France.



Ecartelé au 1. & 4. à la croix d'argent, au 2. & 3. d'or à trois merlettes de sable.

XXVII.

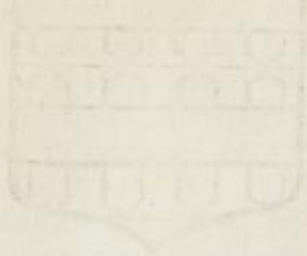
- J**EAN DOC, évêque & duc de Laon, pair de France, docteur en théologie & en droit Canon, étoit religieux en l'abbaye de S. Denis en France, où il avoit commencé par être infirmier en 1522. Il en fut ensuite grand prieur, & vicaire général du cardinal de Bourbon; eut aussi les prieurés de S. Denis de l'Elstrée, & de S. Denis de Vaux qui en dépendent, & se distingua par ses prédications. Il se concilia si bien la bien-veillance de son abbé, à qui il dédia son ouvrage Latin, *sur la generation éternelle du fils de Dieu, & sur sa naissance temporelle*, que ce cardinal se démit en sa faveur de son évêché de Laon, l'an 1552. à charge de pension, & sous la réserve de la pairie. Ce nouvel évêque consentit en 1554. à l'échange du comté d'Anisy, donné autrefois à son église par S. Remy, contre quelques droits & revenus sur la terre & seigneurie de Marle; & ce à la sollicitation d'Antoine de Bourbon, neveu du cardinal: mais ce traité n'eut point lieu. Quoiqu'évêque, il conserva son office de grand prieur de S. Denis, où il résidoit une partie de l'année, & l'autre partie à Laon. Après la mort du cardinal de Bourbon, il presenta requête au parlement pour être reçu pair de France, en vertu des lettres patentes du roi, datées le 29. août 1557. & qui portoient qu'il lui avoit prêté le serment de fidélité. Quoique le procureur général y eut donné son consentement, le parlement en fit difficulté à cause de sa *regularité & profession en l'ordre de S. Benoît*; & par arrêt du vendredi 10. septembre 1557. conclut à députer au roi l'un des présidens de la cour & l'un des conseillers d'icelle, pour le supplier de déclarer son vouloir sur cette difficulté. Le lendemain la cour, après avoir reçu le bon vouloir du roi sur les remontrances à lui faites par les députés d'icelle, suivant icelui, ordonna que ledit évêque de Laon seroit reçu à faire & prêter serment en ladite cour pour la pairie dudit évêché de Laon. (a) Il se trouva comme pair aux états tenus à Rouen en la même année, mourut en 1560. & fut enterré dans le chœur de son église près du cardinal son bienfaiteur. Voyez MM. de Sainte-Marthe *Gallia Christiana*, & Dom Felibien *hist. de S. Denis* page 394.

De aeterna filii
Dei generatione,
& temporali nati-
vitate.

(a) Registres du
Parlement.

Il étoit fils de JEAN Doc, écuyer d'écurie du roi, & de N..., Calipeau, fille de Jean Calipeau, maître des eaux & forêts d'Orléans, & d'Andrée Berthelot. Il eut une sœur mariée à N... Turquan, & pour frère, Robert Doc, docteur en droit, & avocat; qui de Marie Brinon ne laissa qu'une fille N..., Doc, femme de N... Doignat.

E



A par lettres du 4. avril 1575. & assista aux états tenus à Blois en 1576. & en 1577. il résigna son grand prieuré: fut député par le même clergé du Vermandois aux seconds états tenus à Blois en 1588. & à ceux tenus à Paris sous le nom de la ligue en 1593. & fut un de ses députez à la conférence de Surène, avec les députez du roi Henri IV. Ce prince le nomma évêque, & il fut sacré en 1600. assista au sacre du roi Louis XIII. en 1610. mourut le 28. mars 1612. & fut enterré dans sa cathédrale. On a de lui des traductions de quelques traitez spirituels de Louis Vivés & de Lansperge avec d'autres ouvrages de piété, dont quelques-uns n'ont pas été imprimez. Felibien, *histoire de S. Denis*, pages 404. & 443.

La maison de BILLY, tire son nom de la seigneurie de Billy-sur-Ourcq, près de Muret, d'où elle relève, en Soissonnois. SANCTISSIMÉ, veuve du seigneur de Billy, chevalier, ratifia une vente faite par Robert, seigneur de Billy, chevalier, du consentement de Jacques de Billy, aussi chevalier, à l'abbaye de S. Crespin de Soissons, au mois de janvier 1142. Lisiard, seigneur de Billy est mentionné au 1. mai dans l'obituaire de S. Jean des Vignes, & GERBERT, seigneur de Billy, dans un titre de Raoul, comte de Soissons, & de sa femme Adelaïs l'an 1190. pour l'abbaye de S. Crespin en Chaye, au diocèse de Soissons, différente de celle de S. Crespin dans Soissons. Nivelon, seigneur de Billy, qui va être rapporté, & Jean de Billy, chevalier, son frere, vendirent quelques vignes à l'abbaye de Long-Pont, au mois d'avril 1233. Elizabeth, veuve de Jean, renonça à son droit le jeudi de la Pentecôte (19. mai) 1239. Thierry de Billy, chevalier, fils de Jean, est mentionné en une vente faite à l'Hôtel-Dieu de S. Gervais de Soissons, de quelques terres proche les siennes, scises à la Montagne de sainte Genevieve, par Gilles de Sept-Mons, écuyer, au mois de mars 1250.

C I. NIVELON, seigneur de Billy, outre son frere Jean, mentionné ci-dessus, eut encore deux sœurs Agnes & Ode de Billy, vivantes en 1215. Il fut pleige avec Gervais de Sept-Mons, de la vente faite par Eudes de Sept-Mons, chevalier, à l'Hôtel-Dieu de Soissons en 1203. & 1219. Il vendit quelques biens à l'abbaye de Valsery, diocèse de Soissons, en juin 1224. & ce du consentement de sa femme & de leurs enfans.

Femme, MARIE, consentit avec sa sœur nommée Emme, à la vente dont il vient d'être parlé.

1. RAOUL de Billy, mentionné avec son frere & ses sœurs en la vente de l'an 1224.

2. ROBERT de Billy, qui suit.

D 3. & 4. ADE & ISABEL de Billy, vivantes lors de la vente en 1224. la première mariée à Eblé d'Escry.

II. ROBERT de Billy, étoit mort l'an 1242. suivant un titre de Jean, comte de Soissons, qui le surnomme *Coffez* dans l'amortissement de quelques biens vendus par Robert II. du nom, son fils, à l'abbaye de S. Crespin de Soissons.

III. ROBERT II. du nom, seigneur de Billy, est qualifié fils de Robert de Billy, dit *Coffez*, & écuyer, dans le titre de Jean comte de Soissons en 1242.

IV. JEAN I. du nom, seigneur de Billy, écuyer, amortit par acte du mois de septembre 1267. ce que l'abbé & les religieux de Long-Pont, au diocèse de Soissons, avoient acquis dans sa censive.

V. Simon de Billy, est qualifié écuyer & bailly de Soissons dans un titre de l'abbaye de Long-Pont de l'an 1307. Il prenoit le titre de *chevalier-clerc*, c'est-à-dire *lettré*, l'an 1312. étoit bailly d'Amiens en 1315. suivant un titre de l'abbaye de S. Lucien de Beauvais: eut la garde du bailliage de Senlis, par lettres données à Vitry-aux-

E Loges, le 10. novembre 1317. (a) il étoit bailly de Bourges le 25. avril 1322. qu'il plaidoit contre Alix, dame de Chantepie, femme de Jean de Chantepie, chevalier: il fut aussi bailly d'Orleans, où il étoit le 27. mai 1322.

1. JEAN, seigneur de Billy, chevalier, II. du nom, vivant en 1361. 1367. avoit épousé Jeanne de Tarvoy, qui étoit veuve de lui en 1370. On n'est pas sûr de sa posterité. Des memoires lui donnent un fils, Guy de Billy, pere de Gautier & de Robert de Billy, qui vivoient en 1383.

2. PHILIPPE de Billy, qui suit.

VI. PHILIPPE de Billy, seigneur de Mauregard en France dans la prévôté de Patis, fit hommage au roi le 13. fevrier 1331. des arrieres-fiefs de Nevilliers & de la Boulangerie, scis à Pontoise.

Femme, MARGUERITE, dame d'Yvor, dans le Valois, entre Crespy & Villers-

Tome II.

G 2

GENEALOGIE
DE BILLY.

(a) Trésor des
chartes R. giffre
VII. des années
1317. 1319.
1320.

Côterets, fille de *Baudet*, & petite-fille de *Jean*, seigneur d'Yvor, qui l'an 1301. A
avoit épousé *Nicole* de Nery.

1. COLART de Billy, écuyer, rendit aveu de quelques terres à Grapin de Fayel, seigneur de Monjay, l'an 1350. son sceau en cire verte, est de vair à deux fasces. Il avoit du bien à Sully. Son fils *Colart* II. du nom, chevalier, mort en 1425. tenoit un fief en arriere-fief de Chantilly, auquel succéda sa fille *N...* de Billy, femme d'*Henry* Hardy, écuyer.

2. JEAN de Billy, II. du nom, qui suit.

3. GUY de Billy, seigneur de Croustes & de Violaines près de Muret en Soissonnois que des genealogies font fils de *Jean* & de *Jeanne* de Tarvoy : eut de *Simone* du Moustier son épouse, *Jean* de Billy, seigneur de Croustes, dont il rendit hommage à Guy de Roye, seigneur de Muret, le 3. mars 1395.

VII. JEAN de Billy, II. du nom, écuyer, seigneur de Mauregard en partie, & d'Yvor, rendit aveu à Guy de Laval, seigneur de Chantilly, le 30. mai 1376. transigea en qualité de seigneur de Mauregard, avec Thomas de Braye, chevalier, seigneur d'Espiez, pour raison de quelques voiries, le 6. juillet 1379. ce qui fut ratifié par Pierre de Braye, petit-fils de Thomas, le 6. octobre 1386. & en qualité de seigneur de Mauregard & de Roissy en Paris; il acheta de Jean de Braye, écuyer, seigneur d'Espiez, & de Catherine Chantelle sa femme, le moulin à vent d'Espiez, avec toute haute-justice, moyenne & basse, par contrat du 14. septembre 1390. Il avoit fait hommage d'un fief entre Espiez & Roissy, à Amaury d'Orgemont, seigneur de Chantilly, le 28. juin précédent, & dans cet acte se voit son sceau, de vair à deux fasces avec une tête de front pour cimier. Il est compris, avec son fief de Mauregard, dans l'aveu de Pierre d'Orgemont, seigneur de Chantilly, du 10. Mars 1400. Il consentit au mariage d'Antoine, son fils en 1403. & donna aveu le 2. novembre 1407.

Femme, JEANNE de Puiseux, fille de *Renaud* de Puiseux, chevalier, seigneur d'un fief à Roissy, est nommée avec son mari l'an 1367. dans le registre *Olim*: elle vivoit étant veuve le 26. juillet 1411.

1. ANTOINE de Billy qui suit.

2. PERCEVAL de Billy, bailli de la terre de Chavercy pour Pierre d'Orgemont, seigneur dudit lieu, vers l'an 1400. Il eut vrai-semblablement la terre d'Yvor en partage, puisque l'on apprend que les deux enfans *Jean* de Billy, page du duc de Bedford, regent du royaume pour les Anglois, & *Colette* de Billy, étoient tous deux mineurs le 14. juillet 1428. jour auquel Charles de Champluisant (a) en leur nom, & comme ayant leur bail, eut souffrance de faire la foi & hommage pour leur fief d'Yvor, mouvant du roi, à cause de Crespy en Valois. Ils moururent apparemment sans enfans, puisque ce fief d'Yvor échût par la suite à un autre Perceval de Billy, petit-neveu de leur pere.

3. ETIENNE de Billy, dont on ne trouve que le nom au contrat de mariage de son frere en 1403. & dans un acte de 1411.

4. 5. & 6. GUILLAUME, CATHERINE & MARGUERITE de Billy, mis sous la curatelle de Robert d'Aunoy, dit le Galois, seigneur d'Orville, de Charles de Chambly, & de Raoul de Roissy, leurs cousins, le 26. juillet 1411. au témoignage de Jeanne leur mere, & de leurs freres Antoine & Etienne. Mais comme Perceval de Billy, qui devoit être leur autre frere n'est point mentionné dans cet acte, il en faut conclure, ou qu'il n'étoit pas alors dans le pais, ou qu'il étoit mort.

VIII. ANTOINE de Billy, seigneur de Mauregard, servoit en qualité d'écuyer, avec neuf autres écuyers à sa suite en la guerre de Guienne, sous le comte de Clermont, l'an 1404. & fit hommage au roi le 13. fevrier 1414. des deux arrieres-fiefs de Nevilliers & de la Boulangerie de Pontoise. Lui & sa femme étoient morts avant le 15. septembre 1444.

Femme, PERNELLE de Villiers, fille de *Jean* de Villiers, seigneur de Domont, depuis maréchal de France, & de *Jeanne*, heritiere de Vallengoujart, fut mariée par contrat du 21. fevrier 1403. *Marie* de Villiers, niece de PERNELLE, épousa *Guy* Pot, & leur fille *Anne* Pot, fut mariée à *Guillaume* de Montmorency.

1. JEAN de Billy, III. du nom qui suit.

2. CHARLES de Billy, abbé de S. Faron de Meaux, & de S. Leonard de Ferrieres, diocèse de Poitiers. Il est marqué dans le catalogue ms. des abbez de S. Faron, fils d'Antoine, seigneur de Mauregard, & de Pernelle de Villiers - l'Isle - Adam,

(a) Il étoit mari de leur cousine germaine, comme on le verra ci-après.

- A ce qui a été suivi par M. M. de Sainte-Marthe (a) Il étoit prieur de Monthion lorsqu'il fut élu, & prit possession le 15. septembre 1494. fit venir en 1514. quatre Religieux de Marmoutier, pour introduire la reforme dans S. Faron; ce qui ne lui réussit pas. Ensuite se trouvant chagriné par Guillaume de Briçonnet, évêque de Meaux, il se démit de son abbaye en 1517. en faveur du cardinal, Louis de Bourbon, se réservant la collation des benefices & offices de ladite abbaye, & la terre & seigneurie de Busfieres, où il établit sa résidence; mourut le 27. janvier 1524. & fut enterré dans le chœur de l'église de S. Faron de Meaux, d'où il a été transféré en la chapelle de sainte Croix de la même église, où se voit sa tombe, sur laquelle il est représenté en habits Pontificaux, la mitre en tête, & la crosse à la main. Son épitaphe marque qu'il étoit natif de Mauregard. Cette tombe est commune avec noble homme Antoine du Plaisir, natif de Roissy, abbé de S. Faron de Meaux, qui mourut le 11. février 1468.. Les memoires ms. de cette abbaye, portent qu'il étoit oncle de Charles de Billy. Il faut convenir que la grande distance qu'il y a entre la mort de Charles de Billy, abbé de S. Faron, décédé en janvier 1524. & celle de ceux qu'on lui donne pour pere & mere, morts avant le 15. de septembre 1444. font douter que les memoires de cette abbaye soient justes sur le nom de sa mere, & qu'il pourroit avoir été fils d'Antoine II. du nom & de Germaine de la Grange, ainsi que quelques genealogies l'ont marqué.
- B 3. NICOLE de Billy, femme 1^o. de Guy Sarrafin, qui vivoit avec elle en 1444. 2^o. de Jacotin de Camberet, écuyer, lequel ayant le bail de sa femme, reçut de Pierre de Romain, chevalier, seigneur & vicomte de Verfly, foi, hommage & déclaration de plusieurs heritages dépendans de la seigneurie de Billy - sur-Ouvcq, l'an 1458.
- C 4. JEANNE de Billy, mariée à Charles de Champluisant, qui en 1428. avoit le bail de Hugues & de Colette de Billy, cousins germains de sa femme, ainsi qu'il a été dit ci-dessus. Ils vivoient ensemble en 1444.
- IX. JEAN de Billy, III. du nom, seigneur de Mauregard, servit le roi Charles VII. contre les Anglois qui le firent prisonnier, & ce prince par ses lettres du 7. septembre 1422. lui donna cent livres pour lui aider à payer sa rançon. Il déclara le 22. septembre 1436. qu'il acceptoit le traité fait à Arras, & qu'il seroit vrai & loyal vassal du roi. Il étoit heritier avec ses sœurs, de son pere & de sa mere, le 15. septembre 1444. & plaidoit l'année suivante contre Anne de Merry, veuve de Gaucher du Chastel, chevalier, & Jean du Chastel leur fils.
- D Femme, MARGUERITE d'Orgemont, fille puînée de Philippe d'Orgemont, seigneur de Mery-sur-Oyse, Champs-sur-Marne, &c. échanson du roi, & de Marie Boucher. Elle est qualifiée veuve le 4. juillet 1488. & se trouve nommée avec ses freres & sœurs dans un procès de l'an 1490. gît aux Cordeliers de Senlis en la chapelle de la conception.
1. ANTOINE de Billy II. qui suit.
2. PERCEVAL de Billy, II. du nom, tige des seigneurs de Courville & d'Yvor, rapportez ci-après.
3. JEAN de Billy, IV. du nom, de qui descendent les seigneurs d'Antilly, mentionnez à la fin de cette genealogie.
4. PERRETTE de Billy, femme de François (b) de la Fontaine, seigneur de l'Isle, d'Orgeru & de Lesche.
5. MARIE de Billy, épouse de Jean d'Entre, seigneur de Reuil en Brie, diocèse de Meaux.
- E X. ANTOINE de Billy, II. du nom, seigneur de Mauregard, ne se trouve point nommé dans le partage que Perceval & Jean de Billy firent entr'eux des biens de feu leur pere: vrai-semblablement il avoit eu déjà pour sa portion la seigneurie de Mauregard: il fut en 1500. tuteur de Mery d'Orgemont, qui certainement étoit petit-neveu de Marguerite sa mere. Il rendit pour son pupille la foi & hommage des terres de Failloiel, Ferrieres & Condran, le 2. février 1502. fut aussi tuteur avec Artus de Vaudray, seigneur de Moy, des enfans de Guillaume Broüillard, seigneur de Lizy, & de Louise de Vaudray. Celui-ci étoit fils d'autre Guillaume Broüillard, seigneur de Badouville, & de Marguerite d'Orgemont. Lui & sa femme cederent en aumône le 24. août 1513. aux Celestins de Paris, l'obligation que ces Religieux avoient contracté avec son pere, le 11. mai 1446. de mettre en sa main les heritages qu'ils tenoient dans la seigneurie de Mauregard, lorsqu'ils manqueraient de donner un hom-

(a) Gal. Chri-
stiana tom. 4. pag.
369.

(b) La Roque
Hist. d'Harcourt t.
11. p. 1579 d'au-
tres le nomment
Thomas.

me vivant & mourant. Ils étoient morts tous deux avant le 21. mars 1514. que leurs enfans partagerent leur succession. A

Femme, GÉRMAINE de la Grange, fille de *Michel* de la Grange, seigneur de Trianon, & de *Françoise* Longuëil. mariée en 1470.

1. LOUIS de Billy, seigneur de Mauregard, qui fuit.
2. JEAN de Billy, chevalier de S. Jean de Jerusalem en 1519. avoit fait transport de ses droits pour la succession de ses pere & mere, à Louis de Billy son frere aîné, le 15. janvier 1512.
3. HUGUES de Billy, religieux infirmier de S. Denis en France, & abbé de S. Leger de Soissons, résigna ces deux benefices à Renaud & François de Dampont ses neveux.
4. LOUIS de Billy, qui de *N. . .* de Fleury eut un fils de son nom, qui eut pour heritier son oncle, suivant un acte du 2. juin 1566.
5. JEANNE de Billy, dame de Domont en partie, épousa *Huë* de Dampont, seigneur de Cormeilles en Vexin, dont elle resta veuve en 1521. B
6. ANTOINETTE de Billy, religieuse de Citeaux, en l'abbaye du Trésor en Vexin, le 15. janvier 1512.
7. CHARLOTTE de Billy, femme de *Tristan* de Balluë, seigneur de Baudeville, étoit mariée aussi-bien que sa sœur Jeanne avant le 21. mars 1514.
8. PERRETTE de Billy, étoit sous la tutelle de son frere aîné, avec son frere Jean & Jaquette sa sœur, en 1517. Elle fut depuis religieuse.
9. JAQUETTE de Billy, abbesse de S. Remy, près Senlis.

XI. LOUIS de Billy, seigneur de Mauregard, partagea avec ses beau-freres, le 21. mars 1514. & transigea le 23. février 1517. avec ses freres & sœurs, pour le paiement des arrerages d'une rente vendue par feu Michel de la Grange, leur ayeul maternel, aux prédécesseurs de Jean de Villers, leur cousin; le même jour il fut déclaré tuteur de son frere Jean, & de ses sœurs Perrette & Jaquette. Il étoit mort avant le 4. février 1532. C

Femme, PHILIPPE de Caulaincourt ou Colincourt, fille de *Jean* de Caulaincourt, seigneur de Beclagize, près S. Quentin en Vermandois, & de *Jeanne* le Vasseur, fut mariée par contrat du 19. janvier 1507. Etant veuve, elle ratifia le mariage de Jean son fils aîné, le 4. février 1532.

1. JEAN de Billy, V. du nom, qui fuit.
2. ANTOINE de Billy, transigea avec son frere aîné le 18. juin 1545. Il fut conseiller-clerc au parlement de Paris, & eut trois *batards*, de *Guillemette* Potelet, sçavoir, *Florent*, *Antoine* & *Marguerite* de Billy, qui furent legitimez en 1575. Il en maria un par contrat passé à Orleans le 2. mai 1576. & lui donna six mille livres du consentement de Jean son frere, de Louis & de Lancelot de Billy ses neveux, & présomptifs heritiers. D
3. GIRARD de Billy, curé de Mauregard.
4. CHARLES de Billy, tige d'une branche des *seigneurs de la Mothe*, rapportée en son rang.
5. & 6. FLORENT & GALOIS de Billy, transigerent avec Jean leur aîné en 1545.
7. MADELEINE de Billy, religieuse Benedictine à S. Remy-lès-Senlis, après l'an 1531.
8. JEANNE de Billy, nommée avec sa sœur & les freres au contrat de mariage de Jean leur aîné, le 5. decembre 1531. fut mariée à *Nicolas* Lallemand, seigneur de Heurtebise, mourut avant le 13. mars 1561. laissant des enfans.

XII. JEAN de Billy V. du nom, seigneur de Mauregard, de l'hôtel de Billy, Rochefort, Pourpris, Montguignard, &c. transigea avec ses freres le 18. juin 1545. fit hommage au baron de Montmorency, seigneur de Chantilly, de la terre de Mauregard, tant en son nom qu'en celui d'Antoine son frere, & des enfans de Jeanne sa sœur, le 13. mars 1561. Il y a un acte de lui du 25. avril 1566. & vivoit encore le 2. mai 1576. qu'il consentit au don que fit son frere Antoine à son batard. Mourut peu après. E

Femme, CLAUDE ou CATHERINE de la Reinville, fille de *Guillaume* de la Reinville, seigneur de Montguignard, & d'*Antoinette* d'Eschelles, fut mariée par contrat du 5. decembre 1531. mourut avant le 3. Mars 1563. jour auquel ses enfans partagerent sa succession.

1. LOUIS de Billy II. du nom, qui fuit.

- A
2. LANCELOT de Billy, qui a fait la branche des seigneurs de l'*Hôtel de Billy & de Francourville*, qui suivra.
 3. ANTOINE de Billy, mort sans enfans de *Louise* de Lestodin, après le 29. octobre 1565.
 4. JEAN de Billy, seigneur de Rochefort, étoit sous la tutelle de son frere Lancelot, n'ayant encore que 17. ans le 7. decembre 1566. Il transigea avec ses neveux le 17. avril 1581. épousa *Philippe* de Beau-fils, dont *N...* de Billy, mort à quinze ans.
- XIII. LOUIS de Billy II. du nom, seigneur de Mauregard & de Montguignard, étoit en 1563. archer de la compagnie d'ordonnance de M. de Gaucourt, & homme-d'armes de celle de M. de Montmorency en 1566. âgé alors de 24. ans, étoit mort avant le 5. Decembre 1577.
- Femme, CATHERINE de Bonnard, fille d'*Antoine* de Bonnard, seigneur de Garmotte, & de *Marie* de Colombier, fut mariée par contrat du 27. juillet 1565. insinué au bailliage d'Orleans le 4. novembre suivant. Elle eut la Gardénoble de ses enfans, & fut reçûe en souffrance pour eux, par acte du 5. decembre 1577. & fit partage en 1580. à Jean de Billy, frere de feu son mari.
- B
1. LOUIS de Billy, III. du nom, qui suit.
 2. JEAN de Billy, avoit neuf ans en 1581. & fut tué au siège de Laon en 1594.
 3. JEANNE de Billy, âgée de 15. ans en 1581. étoit encore fille en 1595. épousa depuis *Pierre* du Rousseau, seigneur de Montvillier, de Fresnay en partie, Gourvilliers & des Courtils, étoit presente au mariage de son neveu Gedeon en 1624. laissa des enfans.
 4. MARGUERITE de Billy, âgée de 7. ans en 1581. fut mariée après l'an 1595. à *Jacques* de Barville, seigneur du Chesne & d'Assonville, homme-d'armes de la compagnie du roi, & qui fut tué au siège de Montpellier en 1622.
- XIV. LOUIS de Billy, III. du nom, seigneur de Montguignard, &c. transigea tant pour lui que pour ses freres & sœurs, le 19. avril 1581. avec leurs oncles, pour le partage des biens de ses ayeul & ayeule: obtint pour lui & pour Jean son frere le 3. août suivant, souffrance de l'évêque d'Orleans, seigneur de Petiviers, pour l'hommage qu'ils lui devoient de la seigneurie de Fresnay, comme heritiers de leurs Pere & mere: rendit aveu de plusieurs heritages au seigneur du Boulay, le 17. juillet 1591. fit hommage pour sa terre de Montguignard en Beauce, au seigneur de Deninvilliers, par acte passé à Pluviers le 17. juillet 1595. & pour celle de Mauregard au connétable de Montmorency, le 9. juin 1597. Lui & sa femme vendirent celle-ci le 3. août 1599. & le 14. septembre suivant ils vendirent plusieurs heritages assis en la même terte, à Nicolas Girard, seigneur du Tillay: & le 5. mai 1628. fut fait à Orleans un decret pour la terre de Montguignard.
- Femme, MARIE de Blere, fille de *N...* de Blere, seigneur d'Oinville & de Macheron, & de *Jeanne* de Chartres.
- D
1. GEDEON de Billy, qui suit.
 2. PHILIPPE de Billy, chevalier de S. Jean de Jerusalem, fit ses preuves au grand prieuré de France, le 4. août 1614. & après avoir fait ses caravanes, eut ses lettres de chevalerie, & congé du grand maitre le 9. mai 1620. mourut en 1624.
 3. SUSANNE de Billy, femme de *N...* seigneur de Launay près Mont-l'Hery, dont elle n'eut point d'enfans. Elle & sa sœur Charlotte firent don à Elie de Billy leur neveu, de la garenne de Bécébat, le 23. avril 1632.
 4. CHARLOTTE de Billy, épousa *Auguste* de Renier, seigneur de Gontard, dont une fille unique morte sans alliance.
- XV. GEDEON de Billy, seigneur de Montguignard, la Grand-Court, Nêlle, &c. s'opposa en 1628. au decret de la terre de Montguignard, pour les clauses portées par son contrat de mariage. Il mourut peu après.
- Femme, MADELEINE d'Abra-de-Raconis, fille de *François* d'Abra-de-Raconis, seigneur de Perdreauville & d'Avelu, trésorier de l'extraordinaire des guerres, & de *Rachel* Bochard, fut mariée par contrat passé à Pluviers, le 22. decembre 1624. Elle se fit adjuger durant sa viduité la terre de Montguignard, & en qualité de tutrice, ayant la garde-noble de son fils unique; elle en rendit les aveus à Claude du Hamel, seigneur de Deninvilliers, le 4. septembre 1630. fut maintenue en sa noblesse par sentence des élus de Petiviers, le 21. juin 1634.

- A 3. CHARLOTTE de Billy, vivoit fille en 1659.
4. FRANÇOISE de Billy, dame de Fouffereau, mariée après 1659. à N... de la Riviere, capitaine dans le regiment Lionnois, dont une fille,

XV. RENE' de Billy, seigneur de l'hôtel de Billy, Francourville, Fouffereau, & Villereau de Briare, demouroit à Francourville, parroisse de Briare, élection de Periviers, le 15. fevrier 1667. qu'il fut maintenu en sa noblesse, par M. d'Aubray, intendant en la généralité d'Orleans.

Femme, MADELEINE de Bethencourt, veuve de N... de Damas, fille de François de Bethencourt seigneur de Brafeux, des Vieilles-Landes, de S. Denis & de Montober, gouverneur de la ville & château de Boin, & de Marie de Hemont, fille de Jacques de Hemont, capitaine au regiment des gardes, fut mariée par contrat passé à Corbeil le 28. decembre 1657.

- B N... fille unique, morte à l'âge de douze ans: ainsi finit cette branche.

XII. CHARLES de Billy, quatrième fils de Louis de Billy I. du nom, seigneur de Mauregard, & de Philippe de Caulaincourt. Lui & ses freres transigerent avec Jean de Billy V. du nom, leur aîné, le 18. juin 1545. & il s'y qualifia seigneur de Mauregard & de Quesmy, près de Chauny en Picardie: Ils en firent encore un autre le 9. octobre 1565. & dans l'acte de tutelle de ses neveux, fils de Jean, en date du 7. decembre 1566. il y est nommé seigneur de Quesmy, de Mauregard en partie, & de Baricourt. Il étoit homme-d'armes de la compagnie de M. de Montmorency en 1551. Il acquit, étant alors marié, d'Antoine de Billy, l'un de ses freres, une rente sur Mauregard, le 29. octobre 1565. & est nommé dans un échange que fit Jean de Billy son aîné le 25. avril suivant: vendit quelques heritages, provenans de Louis de Billy son pere, le 2. août 1569. vivoit le 12. mars 1574. & mourut peu après, en la même année.

SEIGNEURS
DE LAMOTTE.

- C Femme, JEANNE de Maquerel, sœur de Jean de Maquerel, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur de Noyon, étoit mariée avant l'an 1558, avoit la garde noble de ses enfans, au nom desquels elle reçût un aveu le 15. juillet 1574.

1. CHARLES de Billy, II du nom de cette branche, qui suit.
2. MICHEL de Billy, vivant en 1587. mourut avant le 24. janvier 1588.
3. FRANÇOISE de Billy, âgée de 30. ans, le 7. avril 1588. & femme alors de Claude de Bragelonne, seigneur de Jouy en Gâtinois.
4. ANNE de Billy étoit religieuse à S. Remy près Senlis, le 7. avril 1388.
5. ANTOINETTE de Billy âgée de 23. ans, le 7. avril 1588. & mariée alors à Pierre Regnier, seigneur de Vaudegleu, homme d'armes de la compagnie de M. d'Elbeuf, des ordonnances du roi. Ils vendirent à Louis de Maquerel, chevalier, seigneur de Quesmy & de Montbreham, capitaine, gouverneur de Noyon, tous les fiefs & heritages à elle échûs par la mort de ses pere & mere, & de Michel de Billy son frere, par contrat du 24. janvier 1588.

- D XIII. CHARLES de Billy II. du nom de cette branche, seigneur de Mauregard, de Quesmy de Baricourt & du Pont obtint avec ses frere & sœurs sentence au bailliage de Chauny, contre Jean de Maquerel, seigneur de Tangry, & Antoine de Billy leurs tuteurs, le 30. juin 1587. Il s'étoit marié étant sous la tutelle dudit Jean de Maquerel son oncle maternel, dès le 30. avril 1582. Lui & sa femme, & ses sœurs conjointement, vendirent à Jean de Nicolai, premier président en la chambre des comptes de Paris, & à Marie de Billy sa femme, tout ce qu'ils avoient en la terre de Mauregard, du chef de feu leur pere, par contrat du 7. avril 1588. étant lui alors âgé de 25. ans. Fit échange, du consentement de sa femme, du fief de la seigneurie de la Motte de Quesmy, le 14. decembre 1594. pour des rentes qu'il céda à Louis de Maquerel, sus-mentionné: vivoit encore le 25. juillet 1622. qu'il vendit à Louis son fils, une piece de terre scize à Baricourt.

- E Femme, ANTOINETTE de Bertaucourt, mariée par contrat du 30. avril 1582. Son mari & elle firent cession à leur fils Louis de quelques pieces de terre scizes à Baricourt, le 2. août 1618. mais comme elle n'est point nommée dans l'acte du 25. juillet 1622. il est à présumer qu'elle étoit morte alors.

1. JACQUES de Billy, étoit maître d'hôtel de Paul Hurault de l'Hospital, archevêque d'Aix, & gendarme de la compagnie du duc de Nevers, lorsqu'il parut au mariage de Louis son frere, comme procureur de son pere, le 13. juillet 1617.
2. LOUIS de Billy, qui suit.
3. FRANÇOIS de Billy, seigneur de Baricourt, & du Saussay, près de la Croix en Brie, fit un accord, comme créancier de Louis son frere aîné, le 20. mars 1654.

Il épousa par contrat du 3. février 1632. *Helene* Guibert, fille de feu *Pierre* Guibert, A
écuyer, conseiller & procureur du roi au présidial de la Rochelle, & de *Marie*
Juyé, veuve en secondes nées de *Pierre* de Vyon, seigneur de Moric, conseiller
du roi, & lieutenant criminel au même présidial: François de Billy se remaria deux
tois, & se maria. Il ne paroît pas qu'il ait laissé de posterité.

XIV. LOUIS de Billy, seigneur de la Motte, dont on ne sçait rien de particulier que
les actes rapportez ci-dessus.

I. Femme, MARIE le Cordier, dite mademoiselle de Navigny, fille de *Jacques*
le Cordier, écuyer, seigneur de S. Oyen, & de *Marguerite* de Troyes, mariée par
contrat du 13. juillet 1617.

II. Femme, SUSANNE de Maquerel sa cousine, mariée avec dispense du pape, à
S. Medard de Quesmy, le 7. mai fête de l'Ascension 1643.
ANNE de Billy, qui suit.

XV. ANNE de Billy, seigneur de la Motte, né le 16. mars 1644. a été long-
temps aide-major & soubrigadier des chevaux-legers dauphins, & est mort à Vau-
zaillon près Soissons, en octobre 1724. B

Femme, CHARLOTTE Coquillette, veuve de *Claude* de Rive, écuyer, seigneur
de Blanchecourt, fille de *François* Coquillette, écuyer, seigneur de la Tour, & de *Ma-*
rie de Renty, fut mariée par contrat du 22. août 1679. & mourut en novembre
1723.

1. FRANCOIS de Billy, qui suit.

2. CHARLOTTE-LOUISE de Billy, a été mariée à *Antoine* de Quénet, écu-
yer, seigneur d'Huez, au moyen d'un legs fait pour lequel il fallut faire les mê-
mes preuves de noblesse, que pour l'ordre de Malthe.

3. MARIE-ANNE de Billy, née le 2. juillet 1687. baptisée le 6. à S. Laurent de
Vezaponin, au diocèse de Soissons, reçue aux demoiselles de S. Cyr, en 1694.
morte le 23. novembre 1696.

4. N... de Billy, morte à l'âge de six ans. C

XVI. FRANCOIS de Billy, est en 1725. lieutenant de cavalerie dans le regiment
Royal-Piémont.

SE'GNEU'S DE
COURVILLE
ET D'YVOR,
c. v. n. r.
Ecartelé de Billy
& d'Yvor, qui est
à'or à la croix d'a-
zur.

X. PÉRCEVAL de Billy, II. du nom, seigneur de Courville & d'Yvor, second
fils de *Jean* de Billy, III. du nom, seigneur de Mauregard, & de *Marguerite* d'Or-
gemont, partagea avec son frere puîné *Jean* de Billy, depuis, seigneur d'Antilly,
les biens de feu leur pere, & ceux de leur mere, encore vivante & de son consente-
ment. Par cet acte fait double entre les deux freres, le 4. juillet 1488. *Jean* de Billy
cède à *Perceval* de Billy, seigneur de Courville son frere, tous tels droits parts &
portions qui pouvoient lui competer & appartenir, tant en la terre & seigneurie
de Mauregard, qu'au chatel, terre & seigneurie d'Yvor. La Roque s'est trompé,
lorsqu'il a dit que *Perceval* de Billy, qui avoit épousé *Louise* de Vieux-pont, étoit
fils d'*Antoine* de Billy & de *Pernelle* de Villiers. *Perceval*, qui par son mariage
étoit devenu seigneur de Courville, dans le païs Chartrain, acquit de son beau-
frere *Guillaume* de Vieux-pont, seigneur de Mauny, les prévôté, siege & juridiction
dudit lieu de Courville, par acte du 6. septembre 1495. & mourut en 1507. D

Femme, LOUISE de Vieux-Pont, veuve de *Claude* Roulet, (a) écuyer du roi,
fille de *Louis* de Vieux-pont, & de *Jacquette* de Broüillard, sœur uterine de *Guillaume*,
baron de Montmorency son pere: étoit fils d'*Yves* de Vieux-pont, & de *Blanche*
d'Harcourt, & petit-fils de *Jean* de Vieux-pont, seigneur de Courville, & de *Jeanne*
de Vendôme. Son mariage se fit en 1475. ayant eu en dot une rente à prendre sur les
terres de la Motte, de Vaujoly & de Prunay-le-Gilon, donnée à son pere en 1475.
par *Jean* de Vieux-pont son frere aîné. Étant veuve, elle se trouva en qualité de
dame de la chatellenie de Courville, à la rédaction des coutumes de Chartres, qui
fut faite en 1508. Elle donna à son fils *François*, la terre de Mauny, le 4. no-
vembre 1513. & se trouve mentionnée entre les personnes nobles, appelées à la re-
formation des coutumes, l'an 1530. E

1. JEAN de Billy, fut émancipé par son pere, le 7. février 1487. & il acheta une
rente le 8. février 1489. Il fut abbé de S. Leonard de Ferrieres, au diocèse de
Poitiers, & de S. Michel en l'Erm. C'est à lui, au rapport de le Laboureur,
qu'on attribue le proverbe du *Rost de Billy*, pour signifier des coups de bâton;
parce qu'étant grand chasseur, il ne les épargnoit pas à ses chiens. Les Bene-
dictins de S. Faron de Meaux, croient que c'est lui que l'on trouve dans leurs
registres nommé *Jean* de Billy, clerc, neveu de leur abbé *Charles* de Billy, il
étoit

(a) H. B. d'Hor-
court pag 1578.
d'autres écrivent
Roussel.

deux monstres, à l'Y
histoire: que qu'on
à son en prin. d. q
estampe. Car on
per la line
1. FRANCOIS de B
2. LOUIS de Billy
3. CHARLOTTE de B
4. A Françoise de M
5. CATHERINE de B
6. Anne de Billy, ma
7. Anne de Chartr
8. Louise de B
9. FRANCOIS de B
10. Anne, de accord pou
11. Anne de B
12. Anne de B
13. Anne de B
14. Anne de B
15. Anne de B
16. Anne de B
17. Anne de B
18. Anne de B
19. Anne de B
20. Anne de B
21. Anne de B
22. Anne de B
23. Anne de B
24. Anne de B
25. Anne de B
26. Anne de B
27. Anne de B
28. Anne de B
29. Anne de B
30. Anne de B
31. Anne de B
32. Anne de B
33. Anne de B
34. Anne de B
35. Anne de B
36. Anne de B
37. Anne de B
38. Anne de B
39. Anne de B
40. Anne de B
41. Anne de B
42. Anne de B
43. Anne de B
44. Anne de B
45. Anne de B
46. Anne de B
47. Anne de B
48. Anne de B
49. Anne de B
50. Anne de B
51. Anne de B
52. Anne de B
53. Anne de B
54. Anne de B
55. Anne de B
56. Anne de B
57. Anne de B
58. Anne de B
59. Anne de B
60. Anne de B
61. Anne de B
62. Anne de B
63. Anne de B
64. Anne de B
65. Anne de B
66. Anne de B
67. Anne de B
68. Anne de B
69. Anne de B
70. Anne de B
71. Anne de B
72. Anne de B
73. Anne de B
74. Anne de B
75. Anne de B
76. Anne de B
77. Anne de B
78. Anne de B
79. Anne de B
80. Anne de B
81. Anne de B
82. Anne de B
83. Anne de B
84. Anne de B
85. Anne de B
86. Anne de B
87. Anne de B
88. Anne de B
89. Anne de B
90. Anne de B
91. Anne de B
92. Anne de B
93. Anne de B
94. Anne de B
95. Anne de B
96. Anne de B
97. Anne de B
98. Anne de B
99. Anne de B
100. Anne de B

- A étoit son arriere-petit-neveu, que le 14 mars 1503. il prit l'habit de religion dans leur monastere, & y fit profession en même temps, par une forme entierement inusitée: que quelques années après il se jetta dans la débauche, pourquoi il fut mis en prison, & qu'après quelques jours, il demanda humblement pardon en chapitre. Ceci revient assés à la conduite que cet abbé de Ferrieres a tenué par la suite.
2. FRANÇOIS de Billy, baron de Courville, qui suit.
 3. LOUIS de Billy qui fit la branche de *Prunay-le-Gilon*, rapportée après celle de son frere.
 4. CHARLOTTE de Billy, mariée 1^o. à *Jean de Gastot*, seigneur de Meninville, 2^o. à *François de Meauce*, écuyer.
 5. CLAUDINE de Billy, femme, 1^o. de *Laurent* de Languedoc, seigneur de Caudigny, 2^o. de *Guillaume Poignant*, seigneur d'Auneau.
- B
6. ANNE de Billy, mariée par contrat du 11. juillet 1506. à *Jean de Condé*, seigneur de Chantereine. Ils sont mentionnez dans des lettres du 15. novembre 1509.
 7. LOUISE de Billy, religieuse à S. Sauveur d'Evreux en 1492.
- XI. FRANÇOIS de Billy, chevalier, baron de Courville, seigneur d'Yvor & de Vauxjoly, fit accord pour la terre de Mauny, le 26. septembre 1507. & fut maître général des eaux & forêts du duché de Valois en 1515. Ce fut en cette qualité que le roi François I. lui fit don de 450. livres par an, payables par le receveur ordinaire de Valois, par lettres du 21. mai 1527. (a) fit hommage au roi le 2. mai 1517. pour sa terre de Courville, & pour celle d'Yvor, mouvante du duché de Valois: tranligea pour les droits de sa femme le 10. mars 1528. & fit un accord à Chartres en 1534. avec *Jean d'Estouteville*, seigneur de Villebon, tuteur & curateur des enfans de feu *Guillaume de Vieux-pont II.* du nom, & de *Françoise d'Estouteville*. Ce *Guillaume de Vieux-pont* étoit cousin germain de *Louise de Vieux-pont*, mere de *François de Billy*, qui ne vivoit plus le 1. fevrier 1540. lors du mariage de sa fille *Denise*.
- Femme, MARIE de Beaumanoir, seconde fille de *Jean de Beaumanoir II.* du nom, seigneur de Lavardin, & d'*Helene de Villeblanche* sa seconde femme. Elle eut de la succession de son pere la terre de Beauchêne, par transaction du 23. novembre 1519. Elle fut aussi dame de Launay, & de la Chapelle-Gastineau, & vivoit veuve en 1544.
1. LOUIS de Billy, baron de Courville, &c. qui suit.
 2. FRANÇOISE de Billy, mariée à *Pierre le Vavasseur*, chevalier, seigneur d'Esquilly. Ils transigerent le 10. decembre 1557. avec *Louis de Billy*, baron de Courville; auquel *Françoise* sa sœur avoit passé procuration en 1556. *Pierre le Vavasseur* fut l'un des executeurs du testament de son beau-frere, & ne laissa que deux filles.
 3. DENISE de Billy, mariée par contrat passé à Courville le 1. fevrier 1540. à *Pierre de Nouë*, écuyer, seigneur de Nouë, du Plessis-au-Bois, de Dormoy & de le Damien en Valois. Elle mourut avant le 27. juillet 1556. que son mari avoit la garde-noble de ses enfans. Il passa procuration à *Louis de Billy* son beau-frere l'année suivante, & vivoit encore lors du mariage de *Valerien de Nouë* son fils, le 23. janvier 1579. (b)
 4. & 5. ARTUSE & ANNE de Billy, religieuses.
- XII. LOUIS de Billy, chevalier, baron de Courville, seigneur d'Yvor, Launay & Vauxjoly, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, enseigne de la compagnie des gendarmes du connétable de Montmorency, se trouva en 1558. à la convocation de la noblesse, pour la redaction des coutumes du comté & bailliage de Perche: est mentionné dans un contrat de l'an 1564. testa le 23. juillet 1566. & fut enterré en l'église de S. Nicolas de Courville, près de ses pere & mere.
- Femme, FELICE de Rosny, dame de Benay, du Léart & de Radrets, fille de *Lancelot de Rosny*, seigneur de Brunelles, & de *Marie Aubry*, fut mariée le 22. fevrier 1557. agissoit comme veuve les 15. avril & 21. juin 1567. mais dans un acte du 22. juillet 1568. elle paroît remariée à *Jacques Barat*, écuyer, seigneur de Mau-travertier & des Chaîses, dont elle eut un fils nommé *Laurent Barat*.
1. DENISE de Billy, dame de Launay, épousa *Guillaume de Brie*, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de la Motte-Serrant, capitaine de cinquante hommes-

(a) Memorial
de la chambre des
comptes cotte
D. D. p. 233.

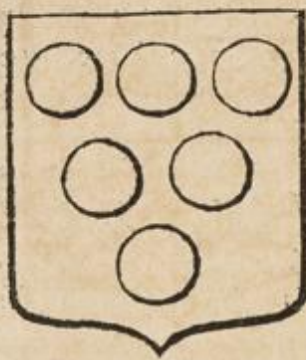
(b) Rec' de
de la noblesse de
Champagne en
1667. Famille de
Nouë.

3. CLAUDINE de Billy, épousa Louis de Noël, écuyer, seigneur des Bernardines, lequel en son nom & comme tuteur & curateur de Louise de Billy sa belle-sœur, obtint sentence le 25. juin 1551. A
4. LOUISE de Billy, étoit sous la curatelle de Louis de Noël son beau-frere, en 1551.
5. MARGUERITE de Billy, abbesse de S. Remy-lès-Senlis, ordre de Saint Benoit, monastere transferé depuis près de Villers-Coterets, au diocèse de Soissons.
- II. Femme, LOUISE de Troyes, étoit mariée le 13. avril 1543. Son pere Jean de Troyes, seigneur de Louens, étant tuteur des enfans de sa fille, obtint sentence contre ceux du premier lit. au bailliage de Valois, le 9. mars 1550.
- CHARLES de Billy, étoit mineur le 9. mars 1550. ne vivoit plus en 1555.
- XII. GILBERT de Billy, seigneur d'Antilly & des fiefs de Gaune & de Couvergnon, possédoit ces deux derniers ès années 1551. & 1552. Il obtint comme heritier de son frere Fiacre de Billy, une commission de Charles de Levis, grand-maitre des eaux & forêts de France, adressante au maitre des eaux & forêts de Valois, le 8. juin 1560. mourut en 1571. B
- Femme, MARGUERITE de Troyes, fille de Jean de Troyes, écuyer, seigneur de Louens, & d'Antoinette de Fleury, fut mariée par contrat du 16. avril 1555. après Pâques. Elle étoit remariée le 23. decembre 1583. à Jacques le Cordier, écuyer, seigneur de S. Oyen, jour auquel ils obtinrent ensemble, & avec Pierre & Catherine de Billy, ses enfans du premier lit, une sentence à la table de marbre. Jacques le Cordier transigea avec ledit Pierre de Billy son beau-fils, sur la reddition du compte qu'il lui devoit de sa tutelle, le 17. juin 1600.
1. PIERRE de Billy, seigneur d'Antilly, qui fuit. C
2. 3. CHARLES & LOUIS de Billy, morts avant le 23. octobre 1597.
4. CATHERINE de Billy, femme de Nicolas le Mire, seigneur de S. Martin près Pontoise, vivoient ensemble l'an 1596.
- XIII. PIERRE de Billy, seigneur d'Antilly en 1583. fit relief le 23. octobre 1597. du fief de la Tour-Marcadé, à lui échû par le décès de son pere, & de Charles & Louis ses freres, & obtint sentence à la table de marbre, le 18. decembre 1598. transigea avec son beau-pere le 17. juin 1600. se qualifia en 1631. dans le contrat de mariage de son fils, chevalier, seigneur d'Antilly, Couvergnon, Villers-lès-Pottez, Laingueville en partie, & de Garges, & mourut le 27. janvier 1641.
- Femme, CHARLOTTE de Garges, fille de Jean de Garges, seigneur de Thiverny, & de Charlotte de Templeux, mariée avant l'an 1600. mourut en 1630. D
1. PIERRE de Billy, gentilhomme, ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cavalerie, gouverneur de Laon, en l'absence du marquis de Cœuvres, ambassadeur à Rome, fut tué le 28. mars 1622. git à Antilly, où se voit son épitaphe sur sa tombe.
2. PHILIPPE de Billy, seigneur d'Antilly, qui fuit.
3. CHRISTOPHE de Billy, mort jeune.
4. CHARLOTTE de Billy, mariée par contrat du 3. février 1613. à Pierre d'Aspremont, chevalier, baron de S. Loup-aux-bois, seigneur de Vaux-de-Laubrelle en Champagne, Baricourt, &c. Ils partagerent le 18. juillet 1641. avec Philippe de Billy, chevalier, seigneur d'Antilly, les biens à eux échûs par la mort de Pierre de Billy, & de Charlotte de Garges leurs pere & mere. (a)
- XIV. PHILIPPE de Billy, II. du nom, seigneur d'Antilly, &c. naquit en 1600. fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine appointé de cavalerie, par commission du 31. mars 1621. partagea avec sa sœur le 18. juillet 1641. fit donation de tous ses biens à Charles son fils, par acte du 27. octobre 1666. insinué le 5. fevrier 1667. & tous deux furent maintenus dans leur noblesse, par jugement de M. Dorieu, intendant en la generalité de Soissons, le 21. octobre 1667. mourut en 1669. E
- Femme, MARIE de Belloy, fille d'Antoine de Belloy, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Francieres, Castillon, Fumechon, Blincourt, &c. & de Marie de la Fontaine, fut mariée par contrat du 10. decembre 1631. & mourut le 5. octobre 1666.
1. CHARLES de Billy, seigneur d'Antilly, qui fuit.

(a) Recherche de la nobl. de Champagne en 1667. Famille d'Aspremont.

- A 2. 3. MARIE & CATHERINE de Billy, religieuses au Parc-aux-Dames, ordre de Citeaux, diocèse de Senlis.
 4. ISABELLE de Billy, religieuse de Fontevrault, au monastere de Colinance en Valois, morte.
- XV. CHARLES de Billy, seigneur d'Antilly, Laingueville, Fumechon, Villers-lès-Pottez, & de Cuvergnon en partie, avoit trente-deux ans le 21. octobre 1667. lorsque son pere & lui furent maintenus dans leur noblesse. Il comparut à la revuë des gentilshommes du bailliage de Crespy en Valois, sous le commandement de M. de Bethancourt, ainsi que le porte un certificat du 19. septembre 1674. il mourut le 23. juillet 1715. fut enterré à Antilly proche de ses peres.
- I. Femme, MARIE de Gomer, fille de Charles de Gomer, seigneur de Luzancy près la Ferté sous Joiiare, de Verdon, Courcelles-sur-Marne, de Condé-lès-la-Ferté-au-Col, & du Bois-l'archer, & de Marie Antonis-des-Perreux, mariée par contrat du 13. avril 1665. mourut en 1672. ayant eu sept enfans, dont cinq morts au berceau, &
- B I. CHARLES de Billy, âgé de dix-huit mois le 21. octobre 1667. mort jeune.
 2. NICOLAS de Billy, baptesmé le 11. août 1667. entra page en la grande écurie du roi le 1. janvier 1684. mourut l'année suivante.
- II. Femme, FRANCOISE-HENRIETTE de Gaulnes, fille de Barthelemi de Gaulnes, baron de Conigi, Courtemont, Varennes, Mezy, Moulins, Paroy, &c. & de Jeanne-baptiste du Roux.
- III. Femme, MARIE-ANNE du Chêne, fille d'Antoine du Chêne, seigneur de Neufville, Vilblain, Morfontaine, & Roy-S.-Nicolas, capitaine de cavalerie dans le regiment de Bourlemont, & de Françoise de Hermand-Grand-maison, fut mariée le 3. août 1677. vivante en septembre 1725.
- C I. CHARLES de Billy, né le 8. novembre 1679. mort au bout d'un an.
 2. CHARLES-ANTOINE de Billy, seigneur d'Antilly, Villers-lès-Pottez, Cuvergnon, Marcadé, de Germaincourt, & de Gaulnes, né le 2. fevrier 1684, vivant non-marié le 27. septembre 1725.
 3. PHILIPPE de Billy, né le 16. août 1686. mort le 14. septembre 1691.
 4. ALEXANDRE-FRANÇOIS de Billy, seigneur de Fumechon, dans l'élection de Clermont, né le 11. mai 1688. entra page de la chambre du roi le 1. janvier 1703. & dans les mousquetaires en 1704. Le roi l'ayant gratifié d'une enseigne aux Gardes-Françoises, il y fut reçu le 20. janvier 1714. passa en la même qualité dans une compagnie de grenadiers du même regiment le 25. octobre 1719. puis à été reçu sou-lieutenant dans la compagnie de Bercy, le 16. mai 1721. & est chevalier de S. Louis.
- Il a épousé le 10. janvier 1718. LOUISE-GENEVIEVE le Mazier, fille de feu Alexandre le Mazier, auditeur en la chambre des comptes de Paris, & de Louise de Montguillon, remariée à Auguste Vitard-de-Pasly.
- D 5. PIERRE de Billy, né le 2. avril 1691. mort en la même année.
 6. JULIE-CLOTILDE de Billy, née le 3. juin 1678. religieuse à Colinance.
 7. MARIE-ANNE de Billy, dame en partie de Ligneville en Picardie, née le 13. janvier 1681. non mariée le 27. septembre 1725.
 8. CHARLOTTE de Billy, née le premier mai 1682. morte au bout de seize mois.
- E

A



D'AZUR à six
besans d'or. 3. 2.
& 1.

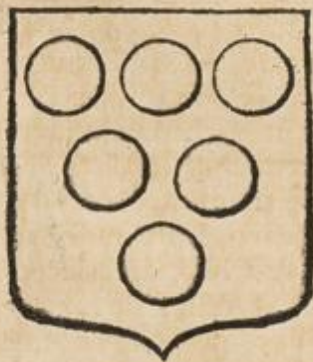
XXXI.

B

BENJAMIN DE BRICHANTEAU, évêque & duc de Laon, pair de France, abbé de Barbeaux, & de Sainte Genevieve de Paris, dont il étoit profés, né le 10. septembre 1585. succeda en 1612. à Geoffroy de Billy cousin germain de son pere, dont il avoit été coadjuteur, sous le titre d'évêque de Philadelphie; & en cette qualité avoit chanté l'épître au sacre de la reine Marie de Medicis en 1610. fut sacré en 1612. Il se trouva comme pair au lit de justice pour la majorité du roi Louis XIII. le 30. septembre 1614. & mourut à Paris le 14. juillet 1619. fut enterré dans l'abbaye de sainte Genevieve, où se voit son épitaphe.

Il étoit second fils d'ANTOINE de Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier des ordres du roi, &c. & d'Antoinette de la Rochefoucault-Barbezieux. *Cette genealogie sera rapportée au chapitre des amiraux de France.*

C



Comme dessus.

XXXII.

D

PHILIBERT DE BRICHANTEAU, évêque & duc de Laon pair de France, abbé de S. Vincent de Laon, né le 25. juillet 1588. reçû chevalier de Malthe le 15. juin 1594. succeda à son frere Benjamin, & fut sacré par le cardinal de la Rochefoucault son cousin en 1620. Il se trouva à l'assemblée du Clergé, tenue à Fontenay en Poitou l'an 1628. & mourut le 21. decembre 1652.

E

A



Écartelé au 1. & 4. d'argent fretté de sable de six pièces au chef d'or chargé de trois merletes de sable qui est Estrées, au 2. & 3. d'or au lion d'azur, couronné & lampassé de guenles qui est la Cauchie.

B

XXXIII.

- C**ESAR, cardinal d'Estrées, évêque & duc de Laon, pair de France, camélingue du sacré college, évêque d'Albano, abbé de Long-Pont, du Mont-S.-Eloy, de S. Nicolas-au-Bois, de la Stafarde en Piémont, de S. Claude en Franche-Comté, d'Anchin près Douai & de S. Germain-des-Prez à Paris, commandeur de l'ordre du S. Esprit, docteur de Sorbonne, l'un des quarante de l'academie Française, où il fut reçu en 1657. & dont il mourut doyen, protecteur de celle de Soissons, naquit le 5. février 1628. Il fut nommé par le roi Louis XIV. à l'évêché de Laon en février 1653. sacré en septembre 1655. & fut de l'assemblée du Clergé en 1660. Peu d'années après il devint par ordre du roi & de l'agrément du pape, mediateur entre le nonce, chargé des pouvoirs de la sainteté, & ceux qui agissoient pour les évêques d'Aleth, de Beauvais, de Pamiers & d'Angers, pour lors brouillez avec la cour de Rome, & il y réussit de maniere que la fin de cet accommodement procura la paix de l'église de France. Il signa avec les pairs qui se trouvoient à la cour, un memoire qu'ils presenterent au roi en janvier 1664. pour soutenir leur prétention d'opiner au parlement, immédiatement après les princes du sang, & avant les présidens à mortier. L'année suivante il traita le mariage de mademoiselle de Nemours, sa petite niece, avec Charles-Emanuel, duc de Savoye; & en 1666. il negocia celui de la sœur puînée de cette princesse, avec Alphonse, roi de Portugal, & fut chargé de la conduire à Lisbonne. Le Pape Clement X. le créa cardinal le 24. août 1671. mais il ne fut déclaré que l'année suivante. Il reçut le chapeau, avec le titre de la Trinité-du-Mont, le 16. mai 1674. & fut fait protecteur des affaires de Portugal en cour de Rome, en 1676. Dans la même année il se trouva au conclave pour l'élection d'Innocent XI. revint en France en 1677. fut envoyé six mois après à Munich, pour traiter le mariage de monseigneur le dauphin, avec la princesse électorale de Baviere: revint en France en 1679. & s'étant démis de son évêché en faveur de son neveu l'an 1681. sous la réserve d'une pension de trois mille livres, qu'il donna tous les ans à l'hôpital de Laon, le roi l'envoya à Rome pour y traiter les affaires de la Regale, & il y soutint fortement les droits de sa majesté, & les libertez de l'église Gallicane. Le duc d'Estrées son frere, qui étoit en même-temps ambassadeur, étant mort le 30. janvier 1687. il s'y trouva seul chargé de toutes les affaires, auprès d'un pape peu affectionné pour la France. Ce souverain pontife mourut le 12. août 1689. le cardinal d'Estrées, qui étoit encore seul ministre en cour de Rome, entra au conclave, & secondé des autres cardinaux de la nation, il eut bonne part à l'élection d'Alexandre VIII. qui se fit le 6. octobre suivant. Revenu en France la même année, il prêta le serment de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, honneur auquel il avoit été élevé dès le 31. decembre 1688. Il retourna encore à Rome pour l'élection d'Innocent XII. qui fut faite le 12. juillet 1691. & il y resta deux années pour negocier, conjointement avec le cardinal de Janson, l'accommodement des affaires du Clergé de France, qu'ils terminerent heureusement en 1692. puis revint en sa patrie. La maladie du pape l'obligea de retourner une dernière fois à Rome avec les autres cardinaux François, au commencement de 1700. & après y avoir concouru à l'élection de Clement XI. qui fut faite le 23. novembre de la même année, le roi le fit rester en Italie, pour y negocier avec la republique de Venise & autres princes. Enfin il eut ordre de suivre en Espagne le roi Philippe V. pour y seconder les ministres de ce prince, dans le gouvernement des affaires de cette monarchie. Il en revint en 1703. & fut pourvu de l'abbaye de S. Germain-des-Prez en la même année. C'est-là qu'il mourut le 19. decembre 1714. âgé de 87. ans moins un mois & 17. jours, & y fut enterré.

E

Il étoit troisiéme fils de FRANCOIS-ANNIBAL, duc d'Estrées, pair & A
maréchal de France, & de *Marie* de Bethune-Selles sa premiere femme. *La genea-
logie sera rapportée en son rang dans ce chapitre, parmi les ducs & pairs.*



Comme ci-dessus.

B

XXXIV.

JEAN D'ESTRÉES, évêque & duc de Laon, pair de France, abbé de Con-
ches, docteur de Sorbonne, fut élevé auprès du dauphin de France en qualité d'un
de ses enfans d'honneur. Le roi le nomma à l'évêché de Laon, sur la démission vo-
lontaire du cardinal son oncle, en avril 1681. & il y fit son entrée solennelle le 10.
septembre suivant. Il fut de l'assemblée du clergé en 1690. signala sa charité envers
les pauvres de son diocèse durant la famine de 1693. & de 1694. & son exemple ani-
ma son chapitre, les officiers de la ville de Laon, & les riches de son diocèse à en faire
autant. La lettre pastorale qu'il écrivit sur ce sujet, engagea le roi à écrire à tous les
prélats du royaume, pour les solliciter à l'imiter. Il établit dans Laon une communauté,
pour y retirer & nourrir les curez de son diocèse, à qui le grand âge & leurs infirmi-
tez ne permettoient plus de desservir leurs benefices, & mourut le 1. decembre 1694. C

Il étoit troisiéme fils de FRANCOIS-ANNIBAL II. du nom, duc d'Estrées,
pair de France, & de *Catherine* de Lauzieres-Themines, comme on le verra au
lieu marqué ci-dessus.



De gueules à
deux clefs d'ar-
gent en sautoir,
surmontée (pour
la branche)
d'un écusson d'a-
zur à une fleur
de lys d'or.

D

XXXV.

LOUIS-ANNET DE CLERMONT-DE-CHASTE-DE-ROUSSILLON,
docteur en theologie de la faculté de Paris, étoit doyen de l'église de Tournay, &
grand-vicaire de l'évêque de Tournay, François de Caillebot de la Salle, dont la sœur
avoit épousé son frere, lorsque le roi le nomma évêque duc de Laon, pair de France,
le 25. decembre 1694. & ce prince lui donna au mois de fevrier suivant l'abbaye de
S. Valery. Il fut sacré le 6. novembre 1695. se démit de son abbaye, pour celle de
S. Martin de Laon, que le roi lui oütroya le 26. mars 1701. pour être unie à son
évêché, à quoi il trouva quelque opposition de la part des religieux Prémontréz.
Ainsi le roi la lui redonna en commande pendant sa vie seulement, le 2. mars 1720.
se trouva aux assemblées du clergé en 1710. & 1714. & mourut en son diocèse le 5.
octobre 1721.

Il étoit fils de FRANCOIS-ALPHONSE de Clermont-de-Chaste, comte
de Roussillon, sénéchal de Vellay, &c. & de *Claire* de Morges, dame de Noyers
sa seconde femme.

E

XXXVI.

A



D'Orleans qui est d'azur à trois fleurs de lys d'or au lambel d'argent de trois pendans, l'écu brisé d'un bâton d'argent per en barie, & cet écu posé sur l'écusson de l'église de Laon, qui est d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la croix d'argent, chargée d'une crosse de gueules.

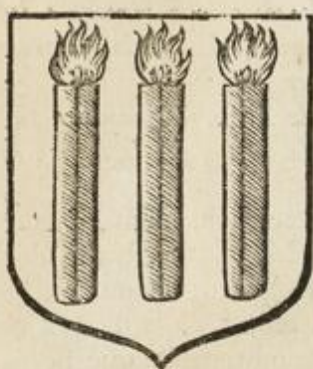
XXXVI.

B

CHARLES DE S. ALBIN, évêque & duc de Laon, pair de France, docteur en theologie de la faculté de Paris, reçut le 23. decembre 1720. abbé de S. Oüen de Roüen en 1716. & de S. Evroul au diocèse de Lizieux en 1721. Prieur de S. Martin-des-Champs à Paris, né le 5. avril 1698. eut une dispense de Rome pour être promu aux ordres le 18. octobre 1704. où il est marqué qu'il étoit né *ex conjugato & soluta*: fut nommé coadjuteur de Laon en 1721. & ayant succédé dans le mois d'octobre de la même année, il fut sacré évêque avec dispense d'âge, dans son église de S. Martin-des-Champs, le 26. avril 1722. prêta serment de fidélité au roi le 1. mai suivant, & prit possession personnelle le 17. du même mois. Il remplit ses fonctions de duc & pair de France au sacre du roi Louis XV. le 25. octobre 1722. & fut nommé à l'archevêché de Cambrai le 17. octobre 1723. & depuis il porte l'écusson de ses armes sur celles de l'église de Cambrai, qui sont d'or à l'aigle de sable au lambel de gueules. Il prêta serment pour cet archevêché le 12. mars 1724. Sa majesté lui avoit accordé par un brevet du 22. novembre précédent, la continuation des honneurs, entrées au louvre, & autres avantages, dont il jouissoit comme duc & pair, à cause de son évêché de Laon, nonobstant qu'il s'en fut démis.

HENRY-FRANCOIS-XAVIER DE BELSUNCE-CASTEL-MORON, évêque de Marseille, fut nommé à l'évêché de Laon, le 17. octobre 1723. six semaines après il remercia le roi. Sa majesté considerant ensuite que le titre de duc & pair de France lui auroit donné le droit de porter ses causes en premiere instance, en la grand'chambre du parlement de Paris, voulut bien, par une grace singuliere, y évoquer toutes les causes tant pour la personne, & les revenus temporels de son évêché de Marseille, & des deux abbaies dont il est pourvu en commende, que pour ce qui pourroit concerner l'administration spirituelle de son diocèse: ce sont les termes des lettres patentes expedées à cet effet, le 29. decembre 1723. registrées au parlement le 7. fevrier suivant.

D



D'azur à trois flambeaux d'or allumez de gueules posez en pal.

E

XXXVII.

ETIENNE-JOSEPH DE LA FARE, évêque & duc de Laon, pair de France, comte d'Anisy, abbé de S. Martin de Laon, docteur en theologie, ci-devant nommé en 1723. à l'évêché de Viviers, moyennant une démission qu'il avoit donnée des abbaies de Mortemer & de S. Barthelemi de Noyon, & auparavant grand

Tome II.

L 2

vicaire de Soissons. Il est né en 1691. & a été sacré à Paris le 25. juillet 1724. a prêté A
serment entre les mains du roi le 6. août suivant, a pris possession personnelle le
14. du même mois, & séance au parlement le 22. janvier 1725.

La Genealogie de LA FARE a été dressée par M. d'Hozier, & depuis imprimée
à Montpellier en 1694. Elle y remonte jusqu'au XII. siècle: & dans les preuves
faites en Languedoc par le marquis de la Fare, devant l'intendant de la province
en 1668. les titres sont rapportez depuis l'an 1444. que vivoit.

GENEALOGIE
DE LA FARE.

I. GUILLAUME de la Fare, chevalier, seigneur de la Fare, de Monteil & de
Folaquier, reçut des aveus en 1402. & 1410. où il est qualifié seigneur de Mont-
clar, ce qui marque qu'il étoit déjà marié. Il fut l'un des chambellans ordinaires
du roi Charles VII. comme on l'apprend des lettres de ce Prince, qui lui donne
ce titre le 16. mars 1435. & fit son testament le 7. du mois de 1444. en
faveur de Guillaume son fils. Il y est qualifié noble & puissant homme messire: il y
ordonne qu'on l'enterre dans l'église de S. André de Valborgne, que l'on y
apende son étendart & sa bannière avec ses armes; & que ses funeraillies soient faites
ainsi qu'on le pratique pour les personnes d'une noblesse égale à la sienne. Enfin il
ordonnoit que lorsque la chair de son corps seroit consumée, l'on separat sa tête
pour être de nouveau enterrée dans l'église des Cordeliers d'Anduse. B

Femme, ALMUEIS de Montclar, dame dudit lieu, de Fontenilles, de Montjoye
& de la Tour, fille de Jean de Montclar, seigneur dudit lieu, &c. & de Sibille de
la Tour, fut mariée avant le 24. septembre 1402. & testa le 18. août 1431. ordon-
nant sa sepulture à Valborgne dans le tombeau des prédécesseurs de son mari,
pour être dans la suite déterrée & portée dans le cimetiere des moines de Sendras:
c'est une abbaie de Benedictins au diocèse de Nîmes. Institua son fils Pierre pour
son heritier universel, lui substituant Guillaume de la Fare son autre fils, à con-
dition que son heritier porteroit son nom & les armes écartelées, avec celles de
son mari. De-là vient que les seigneurs de la Fare écarteloient encore en 1668.
au second d'azur à trois lozanges d'or posées en pal, qui est Montclar. C

1. PIERRE de la Fare-Montclar, seigneur de Montclar, mourut avant son pere,
& après le contrat de mariage de sa sœur Cecile.

2. GUILLAUME, seigneur de la Fare II. du nom, qui suit.

3. CECILE de la Fare, mariée par contrat du 10. mars 1433. à André de Budos,
seigneur de Portes-Bertrand, qui testa en 1446. étant veuve, elle donna quit-
tance à Guillaume de la Fare son frere le 16. fevrier 1484. de partie de ce qu'il
lui devoit encore de reste de sa dot. Leur arriere-petit-fils Jacques de Budos, D
baron de Portes, fut pere de Louise de Budos-de-Portes, seconde femme d'Henry,
duc de Montmorency, connétable de France, & d'Antoine-Hercules de Budos,
marquis de Portes, chevalier des ordres du roi, la posterité duquel sera rapportée
à la promotion du 31. decembre 1619.

4. MARGUERITE de la Fare, à laquelle son pere legua mille moutons d'or pour
son mariage.

Enfans naturels.

1. 2. Louis & Pierre de la Fare, fils naturels, qualifiez nobles dans le testament de leur
pere, qui leur fit à chacun des legs aussi-bien qu'à leurs enfans, les nommant tous deux
pour executer son testament, avec Marguerite sa propre sœur, & le curé de Valborgne.
Leur recommanda d'honorer son fils legitime, & pria celui-ci d'honorer sesdits
freres naturels. La femme de Louis se nommoit, Noble Antoinette: elle avoit prêté E
des joyaux à Guillaume de la Fare, fils legitime, & son pere lui ordonna de les res-
tituer entierement.

II. GUILLAUME de la Fare II. du nom, chevalier, seigneur de la Fare, de la
Tour, de Fontenilles, & de Montjoye, baron de Montclar, fit hommage le 16.
juillet 1462. à Charles d'Armagnac, vicomte de Fefansaguet baron de Montclar,
pour raison des choses qu'il tenoit de la mouvance de la baronnie de Roqueféuil,
conformément à l'aveu & dénombrement que Bernard de la Fare, damoiseau, (son
trifayeul,) fils & heritier de Berenger de la Fare, en avoit donné à Jean d'Arma-
gnac le 8. avril 1348. Il fit son premier testament le 24. septembre 1492. & un second
le 29. juillet 1501. dans l'un & dans l'autre il se qualifie noble & puissant.

Femme, ISABEAU d'Alairac, fille de Pons d'Alairac, seigneur d'Aigremont, diocèse
d'Uzès, mariée le 29. juillet 1452. vivoit en 1508.

1. GABRIEL de la Fare, qui suit.

DES
1. Jean de la Fare, me
2. GUILLAUME de la
dans le second testame
4. Aveu de la Fare
d'Anduse, seigneur de
1492. à Jean de Budo
Marquis de Budos
seigneur de Montclar
5. MARGUERITE de
de S. André de Valbo
en 1431. ordonnan
6. MARGUERITE de
de S. André de Valbo
seigneur de Montclar
7. GUILLAUME de la
de la Fare, seigneur
8. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
9. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
10. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
11. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
12. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
13. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
14. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
15. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
16. CHARLES d'Arma
d'Armagnac, vicomte
17. JEAN d'Armagnac
de Fefansaguet
18. BERNARD de la
de la Fare, damoiseau
19. JEAN de la Fare
de la Fare, seigneur
20. BERENGER de la
de la Fare, seigneur
21. GUILLAUME de la
de la Fare, seigneur
22. PONS d'Alairac
de la Fare, seigneur
23. ISABEAU d'Alairac
de la Fare, seigneur
24. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
25. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
26. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
27. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
28. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
29. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
30. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
31. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
32. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
33. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
34. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
35. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
36. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
37. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
38. CHARLES d'Arma
d'Armagnac, vicomte
39. JEAN d'Armagnac
de Fefansaguet
40. BERNARD de la
de la Fare, damoiseau
41. JEAN de la Fare
de la Fare, seigneur
42. BERENGER de la
de la Fare, seigneur
43. GUILLAUME de la
de la Fare, seigneur
44. PONS d'Alairac
de la Fare, seigneur
45. ISABEAU d'Alairac
de la Fare, seigneur
46. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
47. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
48. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
49. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
50. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
51. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
52. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
53. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
54. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
55. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
56. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
57. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
58. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
59. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
60. CHARLES d'Arma
d'Armagnac, vicomte
61. JEAN d'Armagnac
de Fefansaguet
62. BERNARD de la
de la Fare, damoiseau
63. JEAN de la Fare
de la Fare, seigneur
64. BERENGER de la
de la Fare, seigneur
65. GUILLAUME de la
de la Fare, seigneur
66. PONS d'Alairac
de la Fare, seigneur
67. ISABEAU d'Alairac
de la Fare, seigneur
68. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
69. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
70. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
71. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
72. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
73. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
74. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
75. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
76. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
77. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
78. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
79. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
80. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
81. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
82. CHARLES d'Arma
d'Armagnac, vicomte
83. JEAN d'Armagnac
de Fefansaguet
84. BERNARD de la
de la Fare, damoiseau
85. JEAN de la Fare
de la Fare, seigneur
86. BERENGER de la
de la Fare, seigneur
87. GUILLAUME de la
de la Fare, seigneur
88. PONS d'Alairac
de la Fare, seigneur
89. ISABEAU d'Alairac
de la Fare, seigneur
90. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
91. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
92. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
93. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
94. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
95. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
96. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
97. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
98. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
99. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
100. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
101. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
102. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
103. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
104. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
105. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
106. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
107. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
108. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
109. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
110. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
111. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
112. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
113. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
114. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
115. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
116. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
117. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
118. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
119. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
120. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
121. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
122. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
123. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
124. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
125. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
126. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
127. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
128. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
129. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
130. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
131. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
132. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
133. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
134. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
135. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
136. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
137. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
138. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
139. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
140. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
141. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
142. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
143. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
144. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
145. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
146. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
147. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
148. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
149. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
150. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
151. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
152. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
153. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
154. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
155. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
156. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
157. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
158. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
159. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
160. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
161. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
162. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
163. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
164. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
165. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
166. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
167. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
168. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
169. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
170. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
171. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
172. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
173. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
174. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
175. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
176. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
177. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
178. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
179. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
180. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
181. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
182. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
183. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
184. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
185. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
186. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
187. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
188. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
189. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
190. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
191. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
192. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur
193. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
194. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
195. LOUISE de Budos
de Budos-de-Portes
196. JACQUES de Budos
de Budos-de-Portes
197. ANTOINETTE de la
de la Fare, seigneur
198. MARGUERITE de la
de la Fare, seigneur
199. PIERRE de la Fare
de la Fare, seigneur
200. CHARLOTTE de la
de la Fare, seigneur

- A
2. JEAN de la Fare, mort après le second testament de son pere.
 3. GUILLAUME de la Fare, chevalier de Rhodes, nommé en cette qualité dans le second testament de son pere.
 4. ANNE de la Fare, mariée 1^o. le 10. octobre 1479. à *François d'Apcher*, seigneur d'Apcher, dont elle étoit veuve en 1487. mere de *Charles d'Apcher*. 2^o. Avant 1490. à *Jean de Bozene*, seigneur d'Aubais & du Caïla, par sa premiere femme *Marguerite de Bermond*. Il mourut le 7. mars 1506. & elle vivoit lors du testament de son frere *Gabriel de la Fare*.
 5. MARGUERITE de la Fare, mariée avant le testament de son pere à *Gabriel de Belle-Combe*, seigneur de Gaujac, au diocèse d'Uzès, avec lequel elle vivoit en 1512. lors du testament de son frere. Sa mere lui avoit fait une donation le 17. juillet 1508.
- I
6. MADELEINE de la Fare, alliée le 5. janvier 1484. avec *Guillaume de Narbonne*, de la ville d'Anduze, baron de la Sale & de Salendrenque. Ils vivoient lors du testament de *Gabriel de la Fare*.
 7. ESCLARMONDE dite MARGUERITE de la Fare, épousa le 27. decembre 1494. *Antoine Feltric*, seigneur de Popian, vivans lors du testament de son frere en 1512.
 8. CHARLOTTE de la Fare, mariée après le second testament de son pere, à noble *Guillaume Bruny*, seigneur de Castanet dans les Cevenes, au diocèse d'Uzès, professeur ès loix, dont elle étoit veuve & mere de *Christophe Brun*, conseigneur de Castanet, lorsque *Gabriel de la Fare* testa.
 9. ÉGLINE dite ANTOINETTE de la Fare, étoit religieuse de Citeaux à sainte Catherine d'Avignon, lors du second testament de son pere elle en fut élüe abbesse en 1504. (a) est nommée en cette qualité au testament de son frere. L'obituaire de ce monastere met sa mort au 9. juillet.
- C
10. ANTOINETTE de la Fare, religieuse de Citeaux, en l'abbaye de Fonts près d'Alais, nommée en cette qualité au second testament de son pere, & à celui de *Gabriel de la Fare* son frere.
- III. GABRIEL de la Fare, seigneur & baron de Montclar, & des chateaux & mandemens de la Fare, de la Tour, Fontenilles, Montjoye & de la Vessiere, conseigneur de la baronnie de Monteil, & des lieux, chateaux & mandemens de Gavillargues, Serviere, Pierremale & autres lieux, dans les diocèses de Nîmes, d'Uzès & de Mandé. Ce sont les titres qu'il prend, avec celui de noble & puissant homme, dans son testament qu'il fit le 17. septembre 1512. sur le point d'aller par ordre du roi, joindre l'armée de sa majesté entre Beziers & Narbonne. Il fut tué pendant le siège de Terottianne, à la journée des Eperons, le 18. août 1513.
- D
- Femme, MARIE du Claux, fille d'*Aymar du Claux*, baron dudit lieu, & de Peire en Roiergue, gouverneur de Pierrelate, mariée l'an 1497. fut instituée tutrice de ses enfans par le testament de son mari, qui à son défaut nomma *Gaspard du Claux*, seigneur de Pierrelate, frere de cette dame. Elle vendit en 1524. un pré, dit le pré de la Fare près d'Orange.
1. PIERRE, seigneur de la Fare II. du nom, qui suit.
 2. JACQUES de la Fare, légataire de son pere, étoit prieur de Laudun, & vicaire général de l'évêque d'Uzès, lors du mariage de *Claude de la Fare* sa niece, en 1556.
 3. CHARLES de la Fare, légataire de son pere en 1512.
- E
4. CLAUDE de la Fare, qui épousa *Gaillard de Bertholone*, seigneur de Bertholone & de la Romigniere, qui testa le 8. fevrier 1542. elle fit une donation à une de ses filles le 16. fevrier 1575.
 5. JEANNE de la Fare, nommée avec ses sceurs *Claude* & *Isabel*, dans le testament de leur pere.
 6. ISABEL de la Fare, mariée le 25. mai 1522. à *Gaspard de Blaufac*, seigneur de Valfons.
 7. MARGUERITE de la Fare, mariée depuis le testament de son pere, 1^o. à *François de Cadoyle*, demeurant à la ville de Lunel, transigea avec son frere aîné le 4. mai 1542. pour le partage qu'elle demandoit dans la succession de *Gabriel de la Fare* leur pere, & dans celle de *Guillaume de la Fare* leur ayeul. 2^o. Le 5. septembre 1547. à *François de Dony*, seigneur de Larnac, & de Velfas, & étant veuve elle testa le 7. avril 1575.

(a) Dom de
Sainte Marthe
Gall. Christiana
t. 1. p. 890.

- A Gévaudan, seigneur de la Coubiere, au diocèse de Comenge.
6. CASSANDRE de la Fare, épousa en 1615. *Jean-Albert* de Solages-Fre-deault, seigneur de Camboularet en Rouergue, ayant eu de ce mariage *Gabriele* de Solages, mariée en 1640. à Charles de Mont-Saunin, comte de Montal, chevalier des ordres du roi.
- VI. JACQUES de la Fare II. du nom, marquis de la Fare, vicomte de Montclar, baron de Salendrenques, seigneur de la Bastide-d'Engras, de Cavillargues, & d'autres lieux; servit en Languedoc contre les religionnaires en 1621. commanda dans la même année & en 1628. la garnison qui étoit dans son château de la Bastide; fut fait capitaine de cavalerie en 1638. commanda l'escadron de la noblesse de Languedoc, qui alla au secours de la place de Salces en Roussillon l'an 1639. obtint en 1646. l'érection de la baronnie de la Fare en titre de marquisat; fit son testament dès le 25. janvier 1655. en faveur d'*Antoine* son fils; fit des legs à ses autres fils *Christophe*, *Jean-François*, *Henry* & *Marc*, de même qu'à *Charles-Auguste* & *Jacques*, enfans de feu *Charles* son fils aîné, & mourut âgé de 71. ans, le 30. août 1661.
- B 1. Femme, GABRIELLE d'Audibert, fille de *Charles* d'Audibert, seigneur de Luffan, de Goudargues, de S. Marcel & de Sabran, & de *Marguerite* d'Albert-de-Montdragon, dame de S. André, fut mariée par contrat du 1. juin 1612. qui eut son execution le 26. août suivant.
1. CHARLES de la Fare, qui suit.
2. ANTOINE-HERCULE de la Fare, baron de la Salle, né à S. Martin le 4. février 1614. capitaine d'infanterie en 1636. puis de cavalerie; fut estropié d'un bras au combat du Tezin; se trouva à la déroute de Quiers, & au siège de Turin. Il servit au siège de Perpignan en 1642. à la bataille de Rocroy & au siège de Thionville, où il fut estropié de l'autre bras, & fut fait prisonnier en 1643. Cela ne l'empêcha pas de continuer ses services, & de se trouver aux sièges de Gravelines & de Dunkerque, où il commandoit le regiment de la Meilleraye. Il fut en 1646. à la prise de Portolongone, étant mestre de camp de cavalerie & maréchal de bataille. Le roi lui donna le gouvernement de cette place, avec le brevet de maréchal de camp, & il mourut dans la même année 1646. âgé de 33. ans, sans avoir été marié.
- C 3. JEAN de la Fare, né à la Bastide le 13. avril 1616.
4. CHRISTOPHE de la Fare, né à la bastide le 24. juin 1617. abbé de Salvanes, ordre de Citeaux, au diocèse de Vabres, par nomination du roi, du 30. juin 1647. fut fait la même année aumônier du roi, & conseiller d'état; se démit de son abbaie en 1683.
- D 5. JACQUES de la Fare, seigneur de Montjoye, né au château de la Bastide d'Engras le 9. octobre 1618. premier capitaine d'infanterie dans le regiment du Roure, fut tué au combat du Tezin le 23. juin 1656. sans avoir été marié.
6. ANTOINE, marquis de la Fare, dont la posterité sera rapportée après celle de son frere.
7. VIDAL de la Fare, seigneur du Puech, lieutenant colonel du regiment d'infanterie d'Antoine son frere, mort en novembre 1655. sans alliance.
8. FRANCOIS de la Fare, seigneur de la Salle, qui eut posterité, qui se trouvera après celle de ses aînez.
9. HENRY de la Fare, seigneur de Tornac, qui laissa posterité, qui sera rapportée à son rang.
- E 10. CHARLES de la Fare, né à Vialan dans la baronnie de Montclâr, le 2. février 1630.
11. MARC de la Fare, seigneur de Gaujac, né à la Bastide le 8. septembre 1631. fut cornette, puis capitaine dans le regiment du marquis de Montclar son frere aîné: servit en cette qualité au blocus de Barcelonne en 1651. & à la défense de Roses avec ses freres en 1653. & y fut blessé à une attaque: continua ses services en Catalogne jusqu'en 1656. qu'ayant eu une compagnie dans le regiment d'Antoine, baron de la Fare, son autre frere: il passa en Italie, & se signala aux sièges de Mortare & de Valence. La paix des Pyrenées l'obligea de se retirer dans sa province, où il épousa le 5. mars 1660. *Isabeau* d'Aberlenc, fille de *Jean* d'Aberlenc-de-Severac, & de *Françoise* de la Jonquiere, & mourut sans enfans. C'est lui qui se donna tous les soins pour ramasser les titres de sa maison, sur lesquels M. Charles d'Hozier en dressa la genealogie en 1694.

12. MARGUERITE de la Fare, née le 25. mars 1615. mariée le 16. septembre 1635. à Jacques de Banes, comte d'Avejan, avec lequel elle vivoit lors du testament de son pere en 1655. & mourut en janvier 1699. âgée de 84. A
13. LOUISE de la Fare, jumelle de Jean, née le 13. avril 1616. épousa le 11. août 1642. François de Bousquet, baron de Montlaur, seigneur de S. Aunez, le Pin, Carnas & le Pujol, sergent de bataille, puis président en la chambre des comptes de Montpellier, mort subitement étant à l'audience le 6. decembre 1650. elle vivoit veuve lors du testament de son pere.
14. ESTHER de la Fare, née à la Bastide le 28. mars 1620. nommée le 6. decembre 1645. abbessé de S. Pierre du Pay, & de Notre-Dame des Plans, unies ensemble, & de l'ordre de Citeaux, dans le diocèse d'Orange; mourut en 1710.
15. LOUISE de la Fare, née à la Bastide le 30. decembre 1624. mourut Urfuline à Alais le 28. août 1648. B
16. DIANE de la Fare, née à la Bastide le 25. janvier 1626.
- II. Femme, LOUISE d'Aguillat, sœur de Charles d'Aguillat, baron de Rousson, fut mariée le 4. janvier 1645. n'eut point d'enfans, & vivoit lors du testament de son mari.
- VII. CHARLES de la Fare, marquis de Montclar, né à Cavillargues le 27. janvier 1613. fut en 1636. Enseigne-colonel du regiment de Normandie, cornette en 1638. de la mestre de camp du regiment de cavalerie du cardinal de la Valette, puis capitaine dans le même regiment en 1640. Il servit avec distinction aux sièges de Perpignan en 1642. & de la Motte en 1644. & le cardinal Mazarin le choisit pour commander la compagnie de gendarmes, & le regiment de cavalerie du cardinal de Sainte Cecile son frere. Le roi le mit ensuite à la tête du regiment de Languedoc, lui donna le gouvernement de Balaguer en Catalogne, & celui du château de Hautpoul en Roussillon. Il fut fait maréchal de camp en 1648. & en cette qualité contribua beaucoup à la prise par assaut de la ville de Tortose, ayant attaqué en plein midi une demie lune qu'il emporta. Sa majesté le recompensa par le gouvernement de la ville de Roses, où il soutint un siège de neuf mois, sans que l'extremité où il fut réduit par le manque de vivres, ni la mortalité de la garnison, put l'obliger à rendre la place qu'il conserva, ayant employé 62000. livres de son bien pour faire subsister la garnison. Le roi le fit lieutenant général de ses armées en 1651. servit au siège de Gironne, au mois d'août 1653. & mourut le 18. fevrier 1654. C
- Femme, JAQUELINE de Borne, fille & heritiere de Charles de Borne, seigneur de Laugere, baron de Balazuc, & de Gabrielle de Beauvoir-du-Roure: fut mariée le 8. fevrier 1643. elle se remaria en 1664. à son oncle maternel, Scipion de Beauvoir-Grimoard, comte du Roure, chevalier des ordres du roi, lieutenant général du Languedoc, dont elle fut la seconde femme, & en resta veuve sans enfans de lui, le 18. janvier 1669. & mourut vers l'an 1710. D
1. CHARLES-AUGUSTE de la Fare, qui suit.
2. SCIPION de la Fare ainsi nommé dans le testament de son ayeul & dans la production de 1668. se fit Jesuite & étoit recteur à Brest en 1694.
3. JACQUES de la Fare, seigneur de Neuvac, nommé au testament de son ayeul, & dans la production de 1668: Il étoit alors chevalier de Malthe, & fut élevé page de la chambre du roi, depuis l'an 1664. jusqu'en 1669. mourut capitaine d'une des galeres du roi, dite la dauphine.
4. GABRIELLE-CATHERINE de la Fare, mariée le 10. janvier 1668. à Charles de Molettes, marquis de Morangers, seigneur de S. Auban, gouverneur de Marvejols, baillif de Gévaudan, morte peu après son mariage, & lui à Paris en juillet 1714. E
- VIII. CHARLES-AUGUSTE de la Fare, marquis de la Fare-Laugere, baron de Balazuc, étoit mestre de camp d'un regiment d'infanterie qu'avoit eu son pere, lorsqu'il alla en qualité de volontaire en Hongrie, où il se trouva avec les autres François, à la défaite des Turcs au passage de Raab en 1664. A son retour il fut fait guidon des gendarmes de monseigneur le dauphin, & devint successivement enseigne & sou-lieutenant de cette compagnie, avec laquelle il se trouva aux combats de Senef, de Mulhausen, de Turckein, & en diverses occasions, depuis 1672. jusqu'à la paix de Nimegue. Monsieur, duc d'Orleans le choisit en 1684. pour un

- A de ses capitaines des gardes du corps : charge qu'il a remplie sous ce prince, & sous le duc d'Orléans son fils, & mourut le 3. juin 1712. âgé de 68. ans.
- Femme, LOUISE-JEANNE de Lux, fille unique d'Antoine de Lux, seigneur de Ventelet, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, & de Marie Bourlasque, fut mariée le 3. novembre 1684. & mourut le 28. decembre 1691. âgé de 24. ans.
1. PHILIPPE-CHARLES de la Fare, qui suit.
 2. ETIENNE-JOSEPH de la Fare, évêque & duc de Laon, qui a donné lieu à cet article.
 3. JAQUELINE-THERESE de la Fare, née en 1686. morte à deux ans.
 4. MARIE de la Fare, née en 1687. mariée en 1706. à François de la Fare-de-Montclar, marquis de la Fare, cousin germain de son pere.
- IX. PHILIPPE-CHARLES de la Fare, marquis de la Fare, comte de Laugere, maréchal des camps & armées du roi, chevalier de la toison d'or, & de l'ordre militaire de Saint-Louis, lieutenant général de la province de Languedoc, en Vivarais & de Velay, & diocèse d'Uzès, par provisions du 8. de septembre 1718. commandant en chef en Languedoc en 1724. & 1725. gouverneur d'Alais, est né en 1685. & fut nommé dans la chapelle du palais royal à Paris, par monsieur & par madame, le 26. de mars 1693. Il a été colonel du regiment de Gâtinois, & ensuite du regiment de Normandie en novembre 1717. Il succeda à son pere en la charge de capitaine des gardes du corps du duc d'Orléans, petit-fils de France, fut fait brigadier d'infanterie le 1. janvier 1716. nommé maréchal de camp le 10. avril 1720. & a tenu les états de Languedoc à Narbonne, à la fin de 1724.
- Femme, FRANCOISE Paparel, fille de Claude-François Paparel, seigneur de Vitry-sur-Seine près Paris, trésorier de l'ordinaire des guerres, mort l'an 1725. & de Marie Sauvion; a été mariée par contrat du 6. avril 1713.
- C FRANCOISE-MELANIE, demoiselle de la Fare.
- VII. ANTOINE de la Fare, marquis de la Fare, vicomte de Montclar, baron de Salendrenque, &c. 5. fils de Jacques de la Fare II. du nom 1. marquis de la Fare, & de Gabrielle d'Audibert, survécut à ses aînez, & fut institué heritier par son pere en 1655. Il s'étoit trouvé en qualité de capitaine de cavalerie du regiment de S. Remezé, aux sièges de Turin & de Coni. Sa compagnie ayant été incorporée dans le regiment de la Meilleraye; il servit aux sièges de la Morthe en Lorraine, de Gravelines, de Dunkerque & de Courtray. Il fut ensuite maréchal général des logis de la cavalerie, & fut fait en 1647. sergent de bataille & mestre de camp d'infanterie. Au retour des sièges de Cremona & de S. Jean dans le Milanez, où il fut blessé d'un coup de mousquet, il fut mestre de camp du regiment d'infanterie du cardinal de Sainte-Cecile, & eut le gouvernement de Balaguier en 1648. En 1651. au siège de Sainte-Menchoud que le roi faisoit en personne, sa majesté le nomma pour en regler la capitulation: fut fait maréchal de camp l'année suivante, & en 1654. succeda au regiment de Charles son frere aîné, & à son gouvernement de Rosas: fut arrêté à Montpellier le 15. avril 1655. & conduit prisonnier à la citadelle de cette ville, pour avoir quitté la cour sans congé. L'année suivante il fut envoyé avec son regiment de cavalerie, pour servir en Italie aux sièges de Valence, & à celui d'Alexandrie en 1657. Après la paix des Pyrenées, le roi le gratifia du gouvernement du fort de Brescon & de la ville d'Agde; par lettres du 27. janvier 1661. & sa majesté le pourvut en 1692. de la charge de l'un de ses lieutenans en Languedoc, dans le département de Gévaudan. Il avoit produit ses titres de noblesse, comme les autres seigneurs & gentilshommes, pour lui, Jacques son fils; & ses freres, Christophe, Jean-François, Henry & Marc; & pour ses neveux Charles-Auguste & ses deux freres, de même que pour Louis-Joseph, baron de la Tour son cousin remué de germain; & ils furent tous déclarés nobles par jugement de l'intendant de la province le 21. novembre 1668.
- Femme, MARIE-ENGRACIE d'Alemand, fille unique de Fulcran d'Alemand, seigneur de Mirebel & de Pompignan, & de Claire de Lor-de-Serignan, fut mariée le 2. septembre 1665.
1. JACQUES de la Fare, vicomte de Montclar, mentionné en cette qualité dans le jugement dont il vient d'être parlé: mourut à l'academie.
 2. FRANÇOIS de la Fare, qui suit.
 3. JEAN de la Fare, né le 28. mai 1672. fut reçu page du roi en sa grande écurie le 1. avril 1687. porta le titre de vicomte de la Fare, & étant capitaine de ca-

I. BRANCHE
DE LA FARE.
MONTCLAR.

d'Orange en 1710. après y avoir été long-temps coadjutrice d'Esther de la Fare sa tante. Elle a fait rebâtir son monastere, & vit en avril 1725.

12. N... de la Fare, religieuse en la même abbaie.

A 13. N... de la Fare, religieuse Bernardine à Bagnols.

VIII. CHRISTOPHE de la Fare, baron d'Alais, fut reçu page du roi en sa grande écurie l'an 1678. puis capitaine de cavalerie dans le regiment de Ville-neuve.

Femme, FRANÇOISE de Brueis, fille de N... de Brueis, seigneur de Font-couverte & de N... de la Tour - Maleragues, fut mariée en 1688. & mourut en 1692.

N... de la Fare, mariée en 1713.

B VII. HENRY de la Fare, dit le marquis de Tornac, seigneur de Castagnol, &c. neuvième fils de JACQUES de la Fare II. du nom, & de Gabrielle d'Audibert, nâquit en 1628. & se trouve nommé dans le testament de son pere avec ses freres & sœurs qui vivoient alors: il servit en qualité de capitaine & major du regiment de cavalerie de la Fare, aux sièges de Valence & d'Alexandrie en 1656. & 1657. & fut fait lieutenant du Fort de Brefcou & de la ville d'Agde le 16. decembre 1660. & baron des états de Languedoc pour le diocèse d'Alais en 1674. mourut à Sommieres le 17. fevrier 1706.

III. BRANCHE
DE LA FARE
DE TORNAC.

Femme, ISABEAU Pelot, fille de Claude Pelot, seigneur de Portdavid & de Cendras, maître des requêtes, intendant de Guyenne, conseiller d'état, puis premier président de Rouen, & de Claude le Camus sa premiere femme, fut mariée le 20. janvier 1664.

1. ANTOINE-DENIS-AUGUSTE de la Fare, qui fuit.

2. ANTOINE-AURELE de la Fare Tornac, abbé de Salvanes en 1685. doyen de l'église d'Alais, & prévôt de l'église collegiale d'Aiguemortes, mort à Alais le 4. novembre 1699. âgé de 30. ans.

C 3. MARC-ANTOINE, dit le chevalier de la Fare, mort jeune.

4. ETIENNE-CONSTANTIN de la Fare-de-Bellefons.

5. DENIS-MAXIME de la Fare-de-Corbais.

6. CHRISTOPHE-EMANUEL de la Fare-de-Gaujac.

7. CLAUDE-MARGUERITE de la Fare.

8. 9. 10. FRANÇOISE-PAULINE, MARIE, & LOUISE de la Fare, religieuses Ursulines à Sommieres.

11. FELICE de la Fare, mariée en 1705. à Charles-Guy d'Aireboudoufe, marquis d'Anduze, morte à Anduze en avril 1724.

D VIII. ANTOINE DENIS-AUGUSTE, marquis de Tornac, seigneur de Cassagné, &c. connu d'abord sous le nom de baron de la Fare, reçu page du roi en sa grande écurie le 29. septembre 1682. fut ensuite capitaine de dragons dans le regiment d'Estrades, puis colonel du second regiment de dragons de Languedoc, brigadier le 29. mars 1710. maréchal de camp le 1. fevrier 1719. commandeur de l'ordre de S. Louis, & gouverneur de Villefranche en Roussillon.

Femme, FLEURIE-THERESE de Grimoard-de-Beauvoir-du Roure, fille de Louis-Pierre-Scipion, comte du Roure, Lieutenant général en Languedoc, & de Claude-Marie de Berenger-du-Guast-d'Artigny, fut mariée en avril 1704. & mourut en janvier 1707.

N... de la Fare, née en janvier 1707. mariée en 1720. à Joseph de Beaumont-de-Brifon, capitaine de cavalerie dans le regiment du roi.

E VI. LOUIS de la Fare, seigneur de la Tour, au diocèse d'Uzès, second fils de JACQUES de la Fare I. du nom, & d'Helis du Puy, n'étoit pas encore nommé lorsque son pere testa en 1600. mais il y déclara qu'il le devoit être par Louis de Vigne, évêque d'Uzès. Il fut capitaine dans le regiment de Montmorency.

IV. BRANCHE
DE LA FARE
DE LA TOUR.

Femme, ELISABETH de Gasc, fille d'Anglie de Gasc, seigneur de Maglines & de S. Marcel d'Ardeche, mariée par contrat du 18. janvier 1629. Elle vivoit veuve en 1666. lors du testament de son fils.

1. LOUIS de la Fare, qui fuit.

2. JOSEPH de la Fare, conseigneur de S. Marcel d'Ardeche, où il établit sa demeure.

Femme, N... de Bernis.

3. ISABEL de la Fare, femme de N... de Bidon.

4. FRANÇOISE de la Fare, alliée à N... de Charnevès.

Tome II,

N 2



PIECES

CONCERNANT

LEVÊCHÉ DUCHÉ - PAIRIE DE LAON.

JUGEMENT rendu par les pairs de France sur le différend entre le roy & Thomas de Savoie comte de Flandres.

A **N**OS Anselmus Laudunensis, &c. Voyez cette piece cy - après au chapitre des comtes de Flandres page 803. & suiv.

ARREST sur la Jurisdiction de l'Eglise de Laon.

INQUESTA factâ, judicatum est contra capitulum & thesaurarium Ecclesiæ Laudunensis, quod rex, & non ipsi, est in possessione retinendi & capiendi mobilia eorum qui murtrum seu homicidium perpetrant *in civitate & paria Laudunensi* in trefundo & justitiâ dictorum superius capituli & thesaurarii.

1271.
Registres du parlement.

B *REMONSTRANCES & propositions faites par le bailliy de Vermandois au nom du roy Philippe III. contre l'évêque de Laon & ses entreprises, pour étendre la justice & ressort de son duché.*

OU nom de notre seigneur le roy, & pour lui dit & proposé li baillis de Vermandois contre l'évêque de Laon, que comme li roys soit en faisine d'avoir les appiaux en sa cour à Laon generaument de la terre de Laonnois, de la terre le comte de Roucy, de la terre le seigneur de Coucy, de la terre de Porciens, & de plusieurs autres pays, terres & villes qui en lieu & en temps seront nommées, se mestier est; desquels appiaux & de laquelle faisine li roys use par la gent de ses devanciers si clairement, si notoirement, & si apertement, & partant que l'autre n'y avoit par raison de sa royale dignité, ou par autre, ce qu'il a, se l'en est droit acquis par raison de ladite faisine, & d'ou lonc usage devant dit.

1282.
Registres du parlement.
Mss. de Brienne, vol. 235.

C Or dit li baillis que li dis évêque qui ores est, & aucuns de ses devanciers évêques de Laon ont aucune fois défendu à leurs hommes que il n'appellassent li uns l'autre; & quand ils faisoient contre commandement & la défense, ils les contraignoient ou par prinse de corps, de chasteaux, ou par semonces, ou excommuniemens, & en moult d'autres manieres; & ce même faisoient-ils sur aucune gent qui n'estoient leurs hommes, ne leur couchant, ne leur levant; & par ces fais & par ces manieres, ils n'osoient appeler ni poursuivre leurs appiaux.

Et ainsi par ces fais & par ces manieres qui ne sont mie raisonnables, ils se sont bouté & mis en une faisine de censer leurs hommes de corps, & de Laonnois les appiaux de Laon, & de défendre qu'ils n'y viennent mie, & ce ont-ils fait en troublant & empêchant la faisine & la droiture le roy, ne droit avoient de ce faire, n'y a encore li dis évêque, ne si devancier, que pour chose que ils en ayent fait pour droits leur en soit acquis, ne li droit qui li roy a droit d'avoir les appiaux en Laonnois & en la terre l'évêque & sur ses hommes, & que li dis évêque n'a droit d'avoir telle faisine, soit qu'il l'ait par les raisons dessusdites, ou par autre raison quelle qu'elle soit, & que li empêchement

D soit du tout osté.

Parquoy ledit homme de Laonnois qui sont de la terre là où li dit appel sont, vengnent aux appeaux, si comme ils fouloient anciennement, & des choses devant dites, offre à prouver li dis baillis pour le roy, & ou nom dou roy que mestier li fera.

Tom II.

* N 2

LETRES de Philippe le Bel au pape Clement V. pour le prier de differer jusqu'à leur entrevuë la provision de l'évêché de Laon, attendu sa prérogative de pairie, & que comme tel son honneur est celui du roy & de l'état.

A **S**ANCTISSIMO Patri in Domino Clementi divinâ providentiâ sacrosanctæ Romanæ ac universalis ecclesiæ summo pontifici, Philippus eâdem gratiâ Francorum rex devota pedum oscula beatorum. In Laudunensi ecclesiâ, quam licet in facultatibus tenuem, *inter ceteras regni nostri utpote paritate seu paragio regni ejusdem dotatam, excellentiâ nobilissimam reputamus, cujusque honorem nostrum & regni nostri proprium arbitramur;* nunc per mortem Gazonis quondam dictæ præsentis ecclesiæ pastoris solatio destitutâ personam præfici cupientes, quæ honoris regis & regni nostri zelatrix existat, & per quam præfata ecclesiæ debitis proficiat incrementis, urgente causâ rationali, sanctitati apostolicæ præsentium tenore attentis precibus supplicamus, quatenus ad provisionem aliquam de pastore eidem ecclesiæ faciendam minimè procedere velit usque ad vestræ pariter ac nostræ terminum mutux visionis faciendæ breviter divinâ nobis gratiâ assistente. Personam si quidem, sanctissime pater, dignis attollendam honoribus quam & sanctitati vestræ notam & gratam credimus, quamque scimus procul dubio fore dictæ ecclesiæ si sibi de eâ provisum fuerit futuris temporibus multipliciter fructuosam, sana conscientia proposuimus reducere ad ipsius vestræ memoriam sanctitatis, per quam etiam sicut nobis & statui regni nostri expedire conspiciamus, *regimen ipsius paritatis seu paragii (quod est honoris regis pars non modica)* poterit in melius augmentari, præcipue cum ipsa sit ecclesiâ prope introitum regni Alemanniæ sita.

Avril 1307

Mss. de Brienne, vol. 236. fol. 3.

L'entrevuë de Philippe le Bel & du pape Clement V. se fit à Poitiers au mois de may 1307. Cette Lettre qui doit être de quelque temps auparavant, prouve que l'építaphe de ce prélat dont parle le Gallia Christiana, se trompe en mettant sa mort au jour de saint Ambroise 1317. il faut 1307.

LE PARLEMENT fait difficulté de recevoir l'évêque de Laon pair de France, pour avoir fait profession monastique en l'ordre S. Benoît.

Du vendredy 10. de septembre 1557.

C **E** jour les Grande Chambre & Tournelle assemblées, après avoir veu par la cour les lettres patentes du roy données à Paris le vingt-neuvième jour du mois d'août dernier, signées par le roy de *Laubespine*, obtenues par F. Jean Docq évêque de Laon, ensemble certaine requête par ledit Docq présentée à icelle cour; par laquelle attendu que par le décès du feu cardinal de Bourbon, le droit de pairie dudit évêché qu'il avoit retenu, avoit échu audit suppliant par la mort dudit défunt, il requeroit être reçu à faire les sermens en tel cas accoutumez. Le consentement du procureur general du roy mis au bas de ladite requête; la matiere mise en déliberation, ladite cour a arrêté & ordonné que l'un des présidens de ladite cour, & l'un des conseillers d'icelle, iront devers le roy, pour le supplier de declarer son vouloir sur la difficulté de ladite cour faite à la reception dudit Docq pour la pairie, au moyen de sa regularité & profession en l'ordre de S. Benoît au monastere

2557.

Registres du parlement.

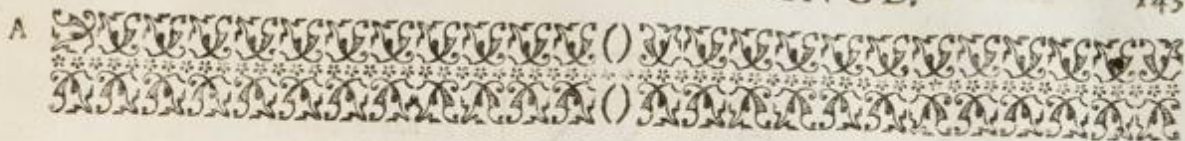
Du samedi onze septembre 1557.

D **V**U par la cour les lettres patentes du roy données à Paris le vingt-neuvième août dernier, signées par le roy de *Laubespine*; par lesquelles & pour causes contenues en icelles, ledit seigneur veut & mande aux gens de ses comptes à Paris, que, après que F. Jean Docq évêque de Laon a fait & prêté ès mains du roy le serment de fidelité qu'il étoit tenu faire pour les raisons du droit de pairie à luy échu par le trépas du feu cardinal de Bourbon, jadis son prédecesseur évêque de Laon, luy faire mainlevée des fruits dudit évêché. La requête à ladite cour présentée par ledit évêque de Laon, tendante affin d'être reçu à faire les sermens accoutumez pour les droits de pairie. Le consentement du procureur general du roy, le registre de ladite cour du 10. de ce mois, la matiere mise en déliberation, ladite cour après avoir reçu le bon vouloir du roy sur les remontrances à luy faites par les députez d'icelle; suivant iceluy a ordonné & ordonne que ledit évêque de Laon sera reçu à faire & prêter le serment en ladite cour pour la pairie dudit duché de Laon.

2557.

Tome II.

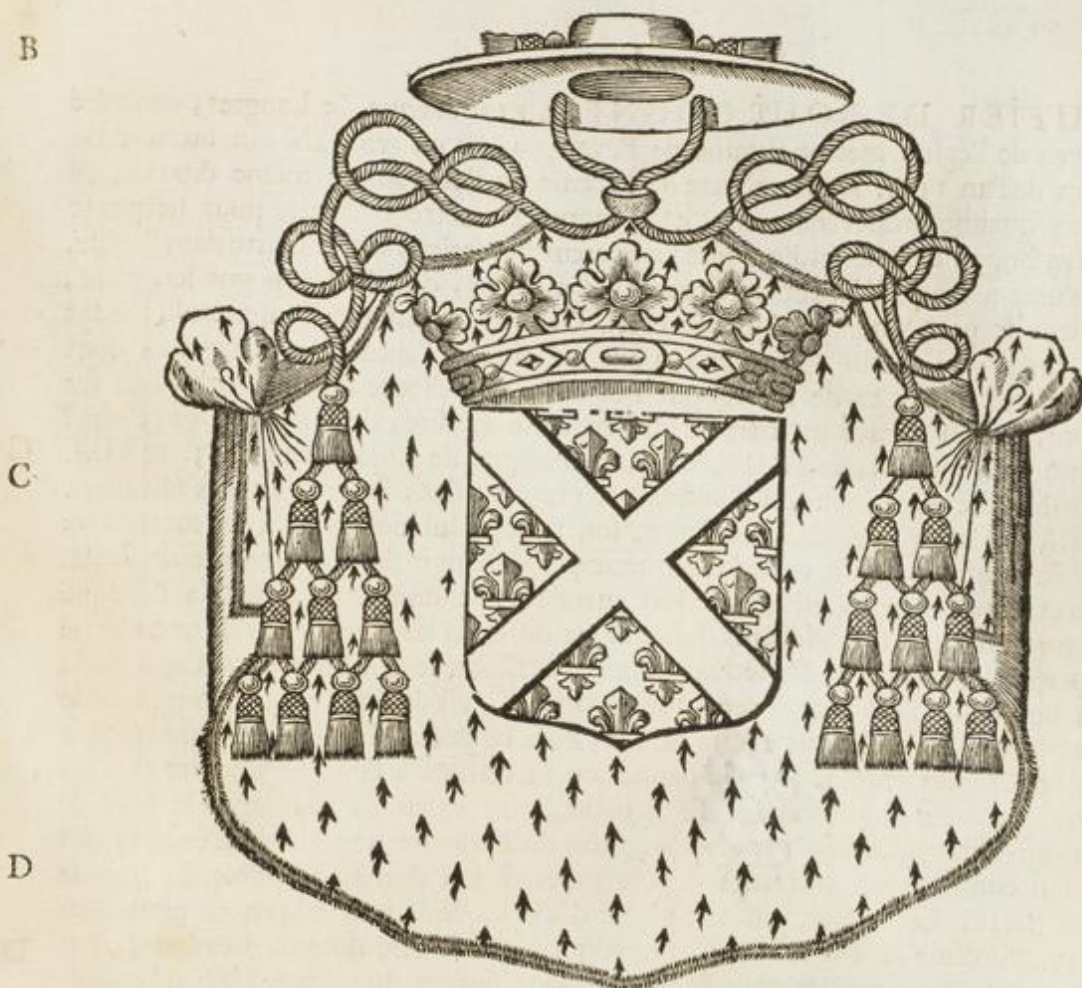
*** N 2*



§. III.

LANGRES EVECHE DUCHE-PAIRIE.

D'azur , semé de fleurs de lys d'or , au sautoir de gueules sur tout.



LA ville de Langres est située sur une montagne près la source de la rivière de Marne dans le Bassigny , province de Champagne. Son évêque suffragant de l'archevêché de Lion , est duc & pair de France ; & en cette qualité il est des occasions où il précède son métropolitain , quand même celui-ci seroit son ancien dans l'épiscopat ; ce qui a été jugé par arrêt du parlement de Paris le 16. janvier 1526. Il est aussi comte de Montfaulion , marquis de Coublanc , baron de Lusy , de Gurgy-le-chateau , & de Mussy , appelé pour cela Mussy-l'évêque , & seigneur de plusieurs autres châtelainies. Il avoit autrefois le domaine de Dijon , mais si l'on en croit le P. Jacques Vignier , Jésuite , dans son *Chronicon Lingonense* , (a) en 1665. l'évêque Lambert le ceda au roi Robert , lorsqu'il établit l'un de ses fils duc de Bourgogne. D'autres prétendent que cette cession n'a été faite que sous l'évêque Gautier de Bourgogne l'an 1178. en échange du comté de Langres. Plusieurs auteurs ont cru que c'étoit en considération de BRUNO DE ROUCY , évêque de Langres , que Hugues Capet avoit attribué à son église la dignité de pair de France ; mais ils n'en apportent aucune preuve. Il paroît seulement que celui par qui nous allons commencer l'histoire des évêques de Langres , parut comme pair ecclésiastique au sacre de Philippe-Auguste , en l'an 1179.

(a) Page 87.



Bandé d'or &
d'azur de six pie-
ces à la bordure
de gueules.

I.

GAUTIER DE BOURGOGNE, LVII. évêque de Langres, avoit été doyen de l'église métropolitaine de Bezançon, & en avoit été élu archevêque vers la fin de l'an 1161. Dans un titre de l'abbaye de Bellevaux au même diocèse, en 1162. il s'y qualifie archevêque élu. (a) Il renonça à cette prélatrice pour ne pas se trouver enveloppé dans le schisme que l'empereur Frederic I. faisoit naître dans l'église, & pour s'unir à Louis VII. roi de France, & à Eudes, duc de Bourgogne son frere, qui tenoient le parti du pape Alexandre III. Geoffroy, cousin de S. Bernard, s'étant démis en 1163. de l'évêché de Langres, pour retourner à l'abbaye de Clairvaux, dont il étoit religieux, Gautier de Bourgogne qui étoit archidiacre de cette église, en fut élu évêque, & l'on trouve un titre de lui, en cette qualité, de l'an 1164. (b) Perard en rapporte aussi un en faveur de l'abbaye de S. Benigne de Dijon, l'an 1165. & MM. de Sainte-Marthe font mention d'autres en 1169. & dans les trois années suivantes. Hugues III. du nom, duc de Bourgogne, son neveu, lui donna & à ses successeurs le comté de Langres, qu'il venoit d'acquérir par échange de Guy, comte de Saulx. L'on prétend que le roi Lothaite, avoit autrefois fait don de ce comté à l'évêque Acard, avec pouvoir d'établir dans Langres un droit de doüane, pour l'entrée & la sortie des marchandises, par ses lettres données à Dijon le 30. août 967. l'acte de la donation du duc de Bourgogne, rapporté par Perard, est de l'an 1178. & porte qu'elle est du contentement d'Henry, comte de Bar, à qui ce duc avoit donné précédemment ce comté de Langres en fief. (c) Ce comte en fit cession à l'évêque Gautier & à ses successeurs, par acte de l'an 1179. Ils avoient traité ensemble au sujet de la ville de Chatillon-sur-Seine, dès l'an 1168. & au mois de septembre 1178. (d) L'évêque mit aussi-tôt son comté avec toutes les dépendances de son domaine épiscopal, sous la protection du roi Louis VII. qui à sa priere déclara que le tout releveroit pour toujours de la couronne de France, sans pouvoir jamais en être distraire. Les lettres patentes de ce prince, datées de Sens l'an 1179. sont signées du comte Thibaud, sénéchal de France, de Guy Bouteiller, de Renaud Chambrier & de Raoul, conetable, la chancellerie étant vacante, MM. de Sainte-Marthe se conformant à la petite chronique de S. Benigne de Dijon, ont placé sa mort au 10. juillet 1179. d'où il faudroit conclure suivant le sentiment de quelques auteurs, qu'il ne fut pas présent au sacre de Philippe-Auguste, qui se fit au mois de novembre suivant : mais le P. Vignier (e) soutient qu'il ne décéda que le 7. janvier d'après, que l'on comptoit encore 1179. C'est à ce jour que son anniversaire est placé dans le calendrier de S. Etienne de Dijon. Il fut enterré en la Chartreuse de Lugny, qu'il avoit fondée en 1177. suivant un titre rapporté par Perard. (f)

(a) *Gallia Chr.* 1162. il s'y qualifie archevêque élu.

(b) *Ibidem.*

(c) *Recueil des piéces pour servir à l'hist. de Bourg.* p. 242. 252. 254.

(d) *Cartulaire de Langres* p. 31. & suiv. au cabinet de M. de Clairambault.

(e) *Chronolog. Lang.* p. 118.

(f) *Pag.* 250.

Il étoit sixième fils de HUGUES II. du nom, duc de Bourgogne, & de Mathilde de Turenne, ainsi qu'il a été dit en notre *histoire* de la maison royale de France, chapitre XIX.

A

D'azur au lion
d'or.

II.

B **M**ANASSE'S DE BAR-SUR-SEINE, évêque & duc de Langres, pair de France, étoit doyen de cette église lorsqu'il en fut élu évêque en 1179. (a) Il y a dans le cartulaire de Langres (b) divers actes de lui, des années 1180. 1181. 1185. 1188. & 1190. & un dans Perard (c) de l'an 1182. Il passa en la Terre-Sainte avec Hugues, duc de Bourgogne en 1190. & se trouva au siège d'Acre: revenu en France, il mourut le 4. avril 1193. après Pâques, suivant le P. Vignier, Jésuite. (d) Le calendrier de S. Etienne de Dijon, marque son obit le même jour 4. avril: fut enterré à Clairvaux, comme il l'avoit ordonné. Nous donnons ses armes d'après du Chêne, *histoire de Bar-le-Duc*, pag. 29.

(a) *P. site chrono-
logique de saint Be-
nigne.*
(b) *Pag. 32.
41. &c.*
(c) *Pag. 300.
Recueil pour l'hist.
de Bourgogne.*
(d) *Pag. 820*

Il étoit fils de MANASSE'S, comte de Bar-sur-Seine, issu des comtes de Brienne, & de sa femme *Elizabeth*. Cette *genealogie* sera rapportée au chapitre des connétables de France.

C



III.

D **G**ARNIER DE ROCHEFORT, évêque & duc de Langres, pair de France, avoit pris l'habit de Cîteaux en l'abbaye de Longuay, au diocèse de Langres, d'où on l'avoit tiré en 1180. pour le faire abbé d'Auberive dans le même diocèse, & il étoit devenu le neuvième abbé de Clairvaux en 1186. Il paroît en qualité d'évêque de Langres dans un titre de l'an 1194. & le 26. novembre de l'année suivante, il dédia dans Dijon une chapelle, dite des Riches. Il se trouve nommé évêque & duc de Langres, dans une charte du prieuré du Val-des-Choux. Il est encore nommé dans un titre de S. Benigne de Dijon de l'année 1198. Ses chanoines l'attaquèrent devant l'archevêque de Lion, pour avoir dissipé les biens de son église, l'affaire portée au pape Innocent III. il fut cité à Rome, & n'ayant point comparu, le pape le suspendit de ses fonctions, puis nomma des commissaires pour juger l'affaire. Cette procédure l'obligea d'abandonner son évêché, & de se retirer à Clairvaux, où il mourut; & y fut enterré le 20. juillet 1200.

Il étoit frere de SIMON de Rochefort.

A Voici quelques parens de Robert, évêque de Langres, connus par des actes inferez au cartulaire de Langres.

Ce prélat prétendoit que la *majorie* de Châtillon-sur-Seine étoit de son patrimoine par droit de succession. Le P. Chifflet nous apprend que c'est ce que l'on a appelé depuis en Bourgogne *Messerie*, pour exprimer que dans un partage entre coheritiers, l'on étoit comme le seigneur dominant du lieu partagé. Ce droit lui fut contesté par PIERRE de Châtillon, & par Lambert son fils : mais par une transaction faite au mois d'avril 1207. confirmée par lettres du duc de Bourgogne ; cette majorie fut adjugée à Robert, évêque de Langres, qui de son côté assigna dix livrées de terre à Lambert de Châtillon à charge de les tenir de lui, avec tout ce qu'il avoit à Châtillon & dans la Châtellenie, de même qu'à Mussly (dit l'Evêque) sous certaines conditions

B exprimées dans l'acte. (a) Ce qui fut approuvé par Gaucher de Châtillon, chanoine de Langres, Thomas & Colin, tous trois frères de Lambert. Ce dernier se qualifiant chevalier, engagea tout ce fief à Hugues de Montreal, évêque de Langres, moyennant 500. livres, monnoye de Provins, par acte du mois de fevrier 1229. & fut choisi en la même qualité de chevalier, avec deux autres pour arbitres, du différent qui étoit entre l'évêque de Langres ; Gerard de Montigny, chevalier, & Guillaume de Vergy, sénéchal de Bourgogne, seigneur de Fonvens, au sujet de certains biens & redevances, & ils prononcèrent leur sentence arbitrale le vendredi après le second dimanche de carême, au mois de mars 1236.

(a) Cartul. de Langres p. 48.

LAMBERT de Châtillon, chevalier fut pere de Jean de Châtillon, chevalier, qui étoit mort avant le mois de janvier 1251. que Guillemette sa veuve, & ses enfans Lambert, Jean, Droüin, Mahaud, Marguerite & Agnès, vendirent à Guy de Rochefort, évêque de Langres, certains droits & cens qu'ils avoient à Mussly. (b)

(b) Ibid. p. 535.

C Il y a divers actes de LAMBERT de Châtillon-sur-Seine, (II. du nom) damoiseau, & de JEAN (aussi II. du nom) écuyer, son frere, par lesquels ils contractent, tantôt conjointement, tantôt séparément, avec l'évêque de Langres, pour des maisons & autres biens qu'ils avoient à Châtillon-sur-Seine, ès années 1258. 1259. 1262. 1263. & dans tous ils sont nommez fils de feu Jean de Châtillon-sur-Seine, chevalier qui étoit fils de feu Lambert de Châtillon, aussi chevalier. Dans un acte du mois d'avril 1264. Lambert y paroît avec la femme Marguerite. Voyez le Cartulaire de Langres, au cabinet de M. Clairambault, pages 507. 509. 510. 516. 517. & 537.

D



D'azur à trois broyes d'or au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules.

VI.

E GUILLAUME DE JOINVILLE évêque & duc de Langres, pair de France, étoit archidiacre de l'église de Reims lorsqu'il fut élevé sur le siège épiscopal de celle de Langres, avant le mois de fevrier 1209. Se trouvant à Troyes au mois d'aout 1214. il y reçut à la priere de Blanche, comtesse de Champagne, l'hommage de certaines terres que le comte Thibaud son fils auroit dû lui rendre dans la ville de Langres, la comtesse déclarant que cette grace que l'évêque lui accordoit ne lui porteroit point de préjudice ni à son église. (c) Divers autres vassaux lui rendirent leurs hommages dans les deux années suivantes, & au mois de mai 1219. Gilbert, abbé de S. Benigne de Dijon, & les religieux de ce monastere lui vendirent la terre de Montigny en Bassigny, à quelques reserves près. Il se trouva comme pair de France à l'assemblée tenue à Melun en cette même année, pour le jugement de l'hommage du comté de Champagne. Au mois de septembre de l'année précédente, il avoit confirmé la regle des chanoines reguliers du Val-des-Ecoliers, & au mois de septembre 1215. il fit bâtir leur première maison près de Chaumont en Bassigny. Il est encore fait mention de lui comme évêque de Langres, dans une transaction faite entre Simon

(c) Cartul. de Langres p. 7.

de Joinville son frere, & Blanche, comtesse de Champagne, au mois de juin 1218. A & fut peu après transféré à l'archevêché de Reims, dont il prit possession le 9. juin 1219. Voyez le reste de sa vie au §. des archevêques de Reims pag. 5.



D'azur à une
bande onlée d'or.

VII.

HUGUES DE MONTREAL, évêque duc de Langres, pair de France, pou-
voit avoir été religieux avant que d'être placé sur ce siège épiscopal, puisque
(a) *Gall. Chrif.* dans une charte, dont MM. de Saint - Marthe font mention, (a) il y est nommé
Frere Hugues, évêque de Langres. Il y en a plusieurs de lui où cette qualité de *frere*
ne se trouve pas es années 1221. 1222. 1224. 1226. & 1228. on les peut voir dans
(b) *Perard*. (b) Peu après son installation, Mathilde, comtesse de Nevers, lui fit hom-
mage en 1222. pour son comté de Tonnerre. Il acquit ensuite la sénéchaussée &
prévôté de Langres, qu'il unit au bailliage de cette ville, que l'on croit avoir été
institué alors, mais il se reserva un chancelier & un maréchal de l'évêché, qui fut
alors Bertrand de Lusy. (c) Il se trouva comme pair de France au sacre du roi Louis
VIII. en 1223. & à celui de S. Louis en 1226. emprunta en novembre 1228. de
Garin, prieur en France des Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem, une somme de
mille livres, pour aller à l'expédition contre les Albigeois; & au mois de janvier
suivant, que l'on comptoit encore 1228. Hugues IV. duc de Bourgogne, se recon-
nut homme lige de l'évêque de Langres après le roi, pour tout ce qu'il avoit à Châ-
tillon-sur-Seine, pour son château de Montbard, excepté la maison qu'il avoit en ce
château, relevante de l'abbaye de Montier-S.-Jean, & pour les fiefs de Griseuil &
de Larrey. (d) Il établit en mars 1231. les religieux de S. Dominique dans la ville
de Langres, ayant acheté pour cela diverses maisons: mourut peu après, & fut en-
terré à Clairvaux. Gaultherot prolonge sa vie jusqu'au 29. juillet 1236. qu'il marque
son décès.

(a) *Gall. Chrif.*

(b) *Perard* pag. 327
354. 406. 408.
409. & 411.

(c) *Vignier*,
Chr. nicon Lingon-
nen, p. 126.

(d) *Perard* p. 417.
Cartul. de Lan-
gres p. 31.

(e) *Chronicon*.
Lingon. ubi supra.

(f) *Perard* pag.
481.

Il étoit fils d'ANSERIC, seigneur de Montreal, sénéchal de Bourgogne, &
de Sibille de Bourgogne, & avoit pour frere, Jean, seigneur de Montreal, qui
en 1227. (e) fonda pour les chanoines du Val - des - Choux, un monastere dit
le S. Lieu, hors les portes de Dijon, ce que l'évêque son frere confirma en la
même année. Ce couvent fut transféré dans la ville en 1363. & est occupé pre-
sentement par les prêtres de l'Oratoire. ANSERIC, seigneur de Montreal, neveu
de l'évêque de Langres, traita le clergé avec tant de violences, jusqu'à faire mou-
rir des prêtres, que le roi Saint Louis par ses lettres du mardy avant l'Ascension
1255. le condamna à remettre son château de Montreal au duc de Bourgogne,
Hugues IV. à quoi il se soumit dans le mois de septembre suivant. (f)

VIII.

A

D'azur au lion
d'or.

B

VIII.

ROBERT DE TOROTE ou THOROTE, chanoine de Beauvais, fut élu évêque de Langres en 1232. suivant la chronique d'Alberic, & le lundi 16. août de la même année, Guy de Forêts, comte de Tonnerre par sa femme Mahaud de Courtenay, lui fit hommage de ce comté dans la ville de Sens. Il eut des démêlez avec Hugues IV. du nom, duc de Bourgogne; au sujet de l'église de S. Etienne de Dijon, & de la ville de Chatillon-sur-Seine, & prirent pour arbitres Robert d'Auvergne, archevêque de Lion, oncle du duc, au mois de mai 1233. (a) reçût en 1236. l'hommage de Guillaume de Vergy, sénéchal de Bourgogne, pour la seigneurie de Fontaine, ce que Hugues de Vergy, aussi sénéchal de Bourgogne renouvela en 1238. Thibaud, comte de Champagne reconnu au mois de juillet 1239. tenir en mouvance des évêques ducs de Langres, les seigneuries de Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, la Ferté-sur-Aube, Chaumont, Nogent & Montigny, ces trois dernières en Bassigny, & la garde ou avouerie de l'abbaye de Moleme. C'étoit peu de jours auparavant qu'il avoit donné au comte de Champagne cette terre de Montigny pour celle de Couz. (b) Au mois de decembre 1237. (c) étant à Compiègne avec les évêques de Laon & de Noyon, ils avoient rendu tous trois, comme pairs de France, leur jugement sur la maniere dont Thomas de Savoye, comte de Flandres, par sa femme la comtesse Jeanne, devoit faire hommage de ce comté au roi Louis IX. MM. de Sainte-Marthe (d) font mention d'un acte de lui en faveur des moines de Lugny, en date du mois de novembre 1240. il venoit d'être élu le 30. mars précédent, évêque de Liège, ayant été prévôt de cette église, & il y fit son entrée solennelle la veille de la Noël de la même année. Gilles, moine d'Orval, qui finit son *histoire des évêques de Liège* en 1251. marque que ce prélat ambitionna beaucoup l'archevêché de Reims, vacant depuis le 6. juillet 1240. & qu'outre le credit de ses parens & amis, dont il avoit un grand nombre, il répandit de grandes sommes, & engagea même les domaines de son évêché de Liège, pour se procurer les suffrages du chapitre de Reims. Il n'y réussit pas: fut le premier évêque de la chrétienté, qui institua la fête du S. Sacrement, & mourut le 16. octobre 1246. son corps déposé dans l'abbaye d'Alne de l'ordre de Citeaux, au diocèse de Liège, fut peu après transféré à Clairvaux, où il avoit élu sa sepulture pendant qu'il étoit évêque de Langres.

C

D

E

La maison de TOROTE ou THOROTE, que l'on a écrit dans les derniers temps TOUROTTE, est très-ancienne, & a eu de grandes alliances.

Dès l'an 1042. ALEAUME, fils de Wautier ou Gautier de Torote, souscrivit en cette qualité, dans le monastere de S. Martin d'Espenay, à la donation faite à Foulques, évêque d'Amiens & à son église, par Thibaut, comte de Champagne, & Etienne, comte de Meaux son frere, des village de Croissy, au territoire d'Amiens. (e) On ne sçait si cet Aleaume ne fut point pere de GUY, qui fut marié vers l'an 1112. à N... de Coucy, fille d'Enguerrand de Coucy, qui l'établit gardien & défenseur de sa terre de Coucy, contre son propre fils Thomas qu'il vouloit desheriter, ainsi que le rapporte Guibert, abbé de Nogent près de Coucy. Guy étant installé châtelain de Coucy, y fit sa résidence, ce qui se voit, dit du Chêne, (f) par l'appointement accordé l'an 1118. entre ledit Enguerrand & Azinaire, abbé de S. Remy, où assista Guy, châtelain, qui selon cet auteur est sans doute le gendre d'Enguerrand. Il y a apparence, continué du Chêne, qu'il fut pere de celui par qui ce même auteur a commencé la genealogie de cette maison, en son *histoire de la maison de Dreux*. (g) C'est celle qui va être rapportée icy, avec quelques additions tirées d'autres auteurs.

Tome II.

P 2

(a) *Cartul. de Langres* p. 42.(b) *Ibidem* page 321.
(c) *Baluze Miscell tom. 7. p. 266.*(d) *Gall. Christ.*GENEALOGIE
DE TOROTE.(e) Du Chêne, *histoire de Coucy*, p. 189.(f) *Ibid.* p. 1, 6.(g) *Page* 28.
de Dreux.

- A
6. ROBERT de Torote, évêque de Langres, duc & pair de France, qui a donné lieu à cet article.
 7. ERMENGARDE de Torote, femme de Jean de Conty, chevalier.
 8. ALIX de Torote, épouse de N... chatelain de Beauvais.
 9. HELVIDE de Torote, mariée à Eustache de Conflans II. du nom, maréchal hereditaire de Champagne, de qui descendent tous les seigneurs de ce nom, qui feront rapportez à la genealogie de la maison de Brienne, dans le chapitre des chambriers de France.

IV. JEAN III. du nom, chatelain de Noyon & de Torote, seigneur d'Aillebaudieres, bouteillier de Champagne, & lieutenant général de Thibaud, roi de Navarre, en les comtez de Champagne & de Brie, fit aveu à ce prince en 1233. de la forte resse d'Aillebaudieres, fauve la ligeité dûë à Guillaume de Dampiere, comte de Flandres, qui par un titre postérieur, le qualifie son cousin, & il reconnut en 1240. que la bouteillerie de Champagne ne lui étoit pas hereditaire. Il fut en la même année, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, plege avec son frere Gautier de Torote, envers Jean, comte de Dreux, & en 1245. il fut l'un des seigneurs qui s'obligerent envers le roi S. Louis, que Guillaume, Guy & Jean de Flandres tien-droient les conventions du compromis fait entre eux d'une part, & les enfans que Marguerite comtesse de Flandres & de Haynault leur mere, avoit eus de Bouchard d'Avesnes.

Femme, LUCE, dame de Honnecourt en Vermandois, & du Plessis-lès-Ligny, surnommé Cacheleu, chatelaine de Nécele, mourut avant son mari.

- C
1. GAUTIER de Torote II. du nom, qui suit.
 2. ROBERT de Torote, évêque & duc de Laon, pair de France, rapporté ci-devant au §. II. de ce chapitre pag. 101.
 3. RAOUL de Torote, trésorier de l'église de Meaux, puis archevêque de Lion, vers l'an 1284. Il y a un acte de lui en mars 1286. mourut avant 1289. (a)
 4. MARIE de Torote, mariée 1^o. à Jean de la Tournelle, 2^o. à Jean de Rethel, seigneur de Chastellar, puis de Saint Hillier, enfin comte de Rethel, & seigneur de Beaufort, dont elle fut la seconde femme. L'auteur des trophées de Brabant (b) dit qu'elle fut la premiere, & en eut des enfans, mais l'histoire de l'église de Reims, (c) porte que son mari mourut sans enfans en 1251. Du Chêne marque qu'elle en avoit eu un fils mort avant son pere, (d)

SEDILE de Torote qualifiée douairiere de Maule, lorsqu'elle épousa Ancel de l'Isle-Adam, seigneur de Balaincourt & de Nefle, morte le 25. juillet 1282. (e) pouvoit être fille de Jean III. Du Chêne n'en a point fait mention.

V. GAUTIER de Torote II. du nom, fut seigneur de Honnecourt & du Plessis-Cacheleu après la mort de sa mere, puis succeda à son pere ès chatellenies de Noyon & de Torote, & en la seigneurie d'Aillebaudieres. Il les possédoit en 1272. suivant un titre de l'abbaye du Mont-S.-Martin: mais en 1295. il vendit la chatellenie de Noyon au roi, qui la ceda à Guy, évêque de Noyon, & mourut en 1298. ayant hérité de son frere, évêque de Laon.

I. Femme, BEATRIX,

- D
1. JEAN IV. du nom, qui suit.
 2. AUBERT de Torote, seigneur du Chastellier, qui par contrat du dimanche 18. janvier 1299. stile Romain, épousa Jeanne de Mello, fille de Guillaume de Mello I. du nom, seigneur d'Espoilles & de Givry, & d'Agnes de S. Verain, dont il n'eut point d'enfans.

II. Femme, MARIE de Coucy, dite de Vervin, fille de Thomas de Coucy II. du nom, seigneur de Vervin, & de Marguerite de Piqueny sa seconde femme. (f)

- E
1. MARGUERITE de Torote, femme de Richard de Montbelliard, seigneur d'Antigny en Bourgogne.
 2. ISABEAU de Torote, mariée à Guy de Chateau-villain, seigneur de Lusly, dont elle fut la premiere femme, & mourut peu après. (g)

VI. JEAN IV. chatelain de Torote, seigneur de Honnecourt & d'Aillebaudieres, étoit né avant l'an 1260. Il plaida pour la chatellenie de Laon, & la terre de Barentoncel, que feu son oncle l'évêque de Laon avoit achetée des deniers de son pere Gautier de Torote: mais par accord fait avec Gazon, successeur de son oncle, le dimanche de la Quinquagesime 1301. il se contenta du remboursement de la somme de quatorze cens livres, prêtés par son pere à sondit oncle, pour lui aider à faire cet achat. Par un compte rendu au chapitre de l'église de Noyon l'an 1438. l'on

(b) Page 639.
(c) Tom. II. p. 192.
(d) Histoire de Broges & de Chateau-Villain p. 18.
(e) Voyez au chapitre des grands louvetiers.

(f) Histoire de Coucy p. 1242.

(g) Du Chêne, Hist. de Broges & de Chateau-Villain preuves p. 52.

apprend que Renaud de Longueval, seigneur de Tenelles, & Jeanne de Montmorency, dame du Plessis-Cacheleu, avoient payé certaines rentes leguées autrefois à cette église, sur ladite terre du Plessis, par Jean, chatelain de Noyon & de Torote, & Ade sa femme; ce qui fait présumer que c'est celui-ci, dont on ignore le nom de son épouse.

Femme, N... & peut-être ADE, dont on vient de parler.

1. JEAN V. du nom, qui suit.
2. GERARD de Torote I. du nom, seigneur du Chastelier, par la mort de son oncle Aubert, contesta la succession de Jeanne de Torote sa petite niece, mais Guy de Cramailles, son cousin germain, l'emporta par sentence du 18. avril 1385. après Pâques.

VII. JEAN V. du nom, chatelain de Torote, seigneur de Honnecourt, & d'Aillebaudieres, mourut en 1335.

Femme, AGNE'S, dame de Loisy, de Cuify & de Mondetour, vivoit veuve en 1343.

1. GAUTIER ou GAUCHER III. du nom, chatelain de Torote, seigneur de Honnecourt, mourut en 1344. n'ayant eu de Mahaut de Boulliers son épouse, qu'une fille unique Jeanne de Torote, chatelaine de Torote & dame de Honnecourt, qui mourut sans enfans de N... Vidame de Chartres. Gerard de Torote, seigneur du Chastellier son grand oncle, prétendit à sa succession, mais elle fut adjugée à Guy de Cramailles, ainsi qu'il a été dit ci-dessus.
2. JEAN de Torote VI. du nom, seigneur d'Aillebaudieres, mort sans enfans de Marie de Chapes, laquelle se remaria à Simon de Dienville, chevalier, dont elle laissa posterité.
3. GERARD de Torote II. du nom, qui suit.
4. ROBERTE de Torote, mariée à Pierre de Cramailles, chevalier, seigneur de Saponay, dont Guy de Cramailles, chevalier, seigneur de Saponay, heritier de Jeanne de Torote sa cousine germaine. Voyez l'histoire de Chatillon, page 370.

VIII. GERARD de Torote II. du nom, seigneur de Loisy, Cuify & Mondetour, est qualifié chevalier, seigneur de Loisy, dans un compte de Franque Lavenier, de la terre de Champagne, de l'an 1345. pour la somme de soixante livres, payée par lui pour fol appel d'une sentence du bailly de Chaumont, au profit de Milot Noele. Il plaidoit en 1371. pour la terre de Beaufort en Santerre, contre Gilles ou Gillon V. du nom, seigneur de Mailly, ainsi qu'il est marqué au chapitre des grands pannetiers de France

Femme, N...

1. JEAN de Torote VII. du nom, qui suit.
 2. MARIE de Torote, que l'on dit mariée à N... seigneur de Broyes.
- IX. JEAN de Torote VII. du nom, seigneur de Loisy & de Mondetour, puis d'Aillebaudieres, après la mort de Jean VI. son oncle.

I. Femme, N...

1. JEAN de Torote VIII. du nom, qui suit.
2. ISABEAU de Torote, femme de Jean de Livrigny, chevalier, dont elle étoit veuve en 1381.

II. Femme, JEANNE de Saint-Cheron.

GAUTIER ou GAUCHER de Torote IV. du nom, seigneur du Chastellier après la mort de Gerard de Torote I. du nom, grand-oncle de son pere, fut présent avec autres seigneurs le 30. septembre 1406. à la confirmation du mariage, célébré la veille, entre Jean de S. Cheron, seigneur de Sougez & de Rollans. & Jeanne de Vergy. (a) Il vivoit en 1409.

Femme, JEANNE de Montmorency, fille de Guillaume de Montmorency, seigneur de S. Leu près Taverny, & de Jeanne d'Andrezel. Elle se remaria à Eustache de Gaucourt, seigneur de Viry, grand fauconier de France, avec lequel elle vivoit en 1415.

I. II. JACQUES de Torote, seigneur du Chastellier, & JEAN de Torote, tous deux sous la garde de leur mere le 20. juillet 1415. moururent sans posterité.

III. DENISE de Torote, dame de S. Leu en partie, par succession de Denise de Montmorency, sa tante maternelle; épousa 1^o. Guy d'Andrezel, chevalier. 2^o. Jean de Parois, écuyer. 3^o. Guillaume des Prez, chevalier, grand fauconnier de France, avec lequel elle vivoit en 1430. & étoit morte avant le 1. avril 1449.

son

(a) Duchene
histoire de Vergy
p. 201.

- A** son mari, executeur de son testament, plaidoit en 1451. contre autre Denise de Montmorency, heritiere en partie de la défunte.
4. JEANNE de Torote, peut-être celle que l'on trouve femme d'Antoine, seigneur de Bournonville, mere de Marguerite de Bournonville, qui le 24. octobre 1507. étoit veuve de Jean de Conflans III. du nom, seigneur de Vicilmaisons, de Saponay, &c.
5. 6. ISABEAU & CATHERINE de Torote, toutes deux sous la garde de leur mere le 20. juillet 1415. l'une d'elles époula Jean de Cramailles, qui à cause d'elle, fit foi en 1423. au seigneur de Montmorency, pour la moitié de la terre & seigneurie de S. Leu.
- X. JEAN de Torote VIII. du nom, seigneur d'Aillebaudieres, rentra en la chatellenie de Torote, par la mort de Jeanne de Torote, femme du vidame de Chartres, cousine germaine de son pere, vers l'an 1385. (a) le nom de sa femme est inconnu. Il fut pere de celui qui suit.
- B** XI. GAUTIER ou GAUCHER V. du nom, chatelain de Torote, seigneur d'Aillebaudieres, de Loisy & de Mondetour, contesloit en 1424. les terres de Sorel & de Sorelette.
Femme, MARIE de Craon, fille de Jean de Craon I. du nom, seigneur de Dommart, vidame de Laon par sa femme Marie de Chatillon, d'elle naquit
- XII. JEAN IX. du nom, chatelain de Torote, seigneur d'Aillebaudieres, de Loisy & de Mondetour. Du Chêne qui finit par lui cette genealogie, le qualifie aussi seigneur de Sommeville: cette terre venoit de la maison de Conflans. Gautier qui suit, qu'on lui donne pour fils, & sa posterité, n'est rapporté que sur un memoire.
- XIII. GAUTIER VI. du nom, chatelain de Torote, seigneur des mêmes lieux que son pere, & de Sommeville, se qualifia maréchal hereditaire de Champagne, dans l'arriere-ban de Troyes en 1469. (dignité qui lui étoit venué par sa femme)
- C** Femme, ROBINE de Conflans, sœur & heritiere d'Eustache IV. du nom, seigneur de Conflans, & fille de Hugues VI. du nom, seigneur de Conflans, de Sommeville, &c. maréchal hereditaire de Champagne. De ce mariage naquit, (b)
- XIV. ANTOINE de Torote, vrai-semblablement c'est lui que l'on trouve avec le nom d'Antoine de Torote, seigneur de Blasy, present au partage qui fut fait le 24. octobre 1507. des biens de Jean de Conflans, mentionné ci-dessus. De son épouse JEANNE de Vaugerien il laissa,
- XV. MATHIEU de Torote.
Femme, FRANCOISE de Luxembourg, que l'on dit fille d'Antoine de Luxembourg.
- D** 1. CLAUDE de Torote, qui suit.
2. MARGUERITE de Torote, mariée à Jacques de Brabant, seigneur de Marault.
3. ISABEAU de Torote, alliée à Claude de Balaine, seigneur de Suzemont.
- XVI. CLAUDE de Torote ou Tourotte, chevalier, baron dudit lieu, seigneur de Blasy, mouvante du roi, à cause de son chasteau de Vitry-le-François, a été le dernier mâle de cette ancienne maison. Il étoit mort avant le mariage de sa fille Jaël.
Femme, MARIE de Brabant ou Bréban, vivante lors du mariage de sa seconde fille.
1. OLDE de Torote, mariée à Jean de Heudé, seigneur du Buiffon, capitaine d'une compagnie de deux cens hommes de pied, dans le regiment de S. Auger, & qui fut annobli par lettres du roi Henry IV. le 7. septembre 1599. Il étoit veuf lors du mariage de Claude de Heudé son fils, le 16. novembre 1631. Celui-ci fut seigneur de Blasy en partie, & partagea avec ses cousins Bellenger, la succession de Claude de Torote, leur ayeul maternel, par acte passé à Vitry-le-François, le 31. Janvier 1632. (c)
- E** 2. JAEL de Torote, alliée par contrat passé à Paris le 8. août 1603. à Philippe Bellenger, seigneur de la Douardiére, gentilhomme servant du Prince de Condé. Elle étoit morte le 27. octobre 1631. que ses deux fils, l'un seigneur de Blacy en partie, l'autre seigneur de Torote ou Tourotte; & ses deux filles furent émancipées sous la curatelle de Philippe Bellenger leur pere.

(a) Idem hist. de Troyes p. 31.

(b) Genealogie de Conflans dans la recherc. de Champagne par M. de Caumont.

(c) Genealogie de Heudé dans la recherc. de Champagne.

A ce que son fils reconnut aussi par un autre acte du 6. mai 1255. (a) Il dédia l'église de Morimond en 1253. Perard rapporte un acte de lui, du mois d'avril 1257. (b) le chapitre de l'église collegiale de S. Symphorien de Reims s'obligea par acte du mois de novembre 1258. de célébrer tous les ans une grande messe du S. Esprit pour ce prélat, tant qu'il vivroit, qui seroit changée en une des morts, après son décès pour lui, ses ayeuls & ses parens, en reconnoissance des bons offices qu'il s'avoient rendu à leur église. (c) Le P. Vignier (d) met sa mort au 18. mai 1266. cependant il y a une charte de lui du mardi 29. avril 1270. (e) le calendrier de S. Etienne de Dijon, place son anniversaire au 16. mai.

(a) Cartul. de Langres p. 8.

(b) Recueil de pièces pour l'hist. de Bourgogne p. 489.

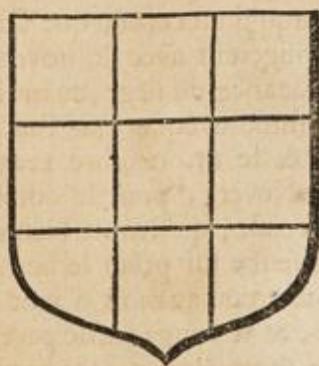
(c) Cartul. de Langres p. 585.

(d) Chronicon. Lion. p. 131.

(e) Cartul. de Lang. p. 300.

B GAUCHER de Rochefort, frere de Guy, évêque de Langres, le trouve nommé ainsi avec ce prélat, dans un acte du mois de mars 1263. (f) Il est nommé Gautier, chanoine regulier, dans le calendrier de S. Etienne de Dijon, avec Aymon de Rochefort, archidiacre de Langres, dans des actes du 16. octobre 1251. & du mercredi 9. fevrier 1270. (g)

(f) Ibid. p. 476.



D'or à quatre points équipolez d'azur.

(g) Ibid. page 324 304.

XI.

D E GUY DE GENEVE, évêque & duc de Langres, pair de France, comença son administration par faire venir en personne à son hommage, tous ceux qui avoient des seigneuries & fiefs mouvans de son duché. Thibaud II. du nom, roi de Navarre, comte de Champagne, le lui rendit l'an 1270. en pleine campagne, entre Luzi & le Val-des-Ecoliers, pour les seigneuries de Bar-sur-Seine & de la Ferté-sur-Aube, ce qui fut réitéré par Henry son frere & successeur, qui le fit aussi pour la terre de Coiffy le 8. octobre 1271. Hugues IV. du nom, duc de Bourgogne, le lui fit, en le qualifiant son cousin, pour les seigneuries de Chatillon-sur-Seine, Montbar & autres, l'an 1272. il le reçut en 1275. de Charles d'Anjou, roi de Sicile, pour le comté de Tonnerre, qui lui avoit été apporté en mariage par Marguerite de Bourgogne sa femme : mais comme ce prince étoit alors à Rome, l'évêque voulut bien consentir à la priere du Pape Gregoire X. que cette ceremonie ne se fit que par procureur. Marguerite étant devenuë veuve en 1285. la renouvela personnellement. Philippe de France, fils aîné du roi Philippe III. dit le Hardy, étant devenu roi de Navarre, comte de Champagne & de Brie, par son mariage avec la fille unique & heritiere du roi Henry, fit son hommage au même évêque le mardi avant la chaire de S. Pierre 1284. sous cette condition, dont ce prélat donna ses lettres, que s'il venoit à monter sur le trône de France, comme il arriva, il ne seroit plus tenu à cet hommage personnel, mais qu'il donneroit un homme qui s'acquiteroit de cette redevance, pour les fiefs mouvans du duché de Langres. (h) le même évêque fut present au jugement rendu es enquêtes du parlement, de la Toussaints 1283. pour le roi Philippe III. contre Charles, roi de Sicile son oncle, au sujet du comté de Poitiers & terres d'Auvergne. Le même roi Philippe le nomma l'année suivante l'un de ses exécuteurs testamentaires, & l'un des conseillers de ses enfans. Le Pere Vignier date la mort de Guy de Geneve, de l'an 1291. Perard rapporte une charte de lui de l'an 1294.

(h) Tresor des Chart. liasse 6. de Champ. n. 117. & Cartul. de Langres p. 14.

A fut évêque durant cinquante années, & qu'il mourut le 31. octobre en 1123. Il avoit été chanoine de l'église de Lion, où le jour de sa mort est marqué ainsi qu'il l'est à Geneve.

4. BURCHARD de Geneve, moine, puis abbé d'Abondance, ordre de S. Augustin, en Chablais, dans le diocèse de Geneve l'an 1153. Il vivoit encore en 1157. fort âgé, suivant une charte de l'abbaye de S. Sulpice en Bugey. (a)

(a) Gall. Christ.
(b) Guichenon
Biblior. Sebustianus
p. 103. & 321.

IX. AYMONT II. du nom, comte de Geneve, fonda le prieuré de Chamonix (b) en Foucigny, donna l'an 1090. à Hunauld, abbé de S. Oyen de Joux, aujourd'hui S. Claude, tout ce qu'il avoit en alleu au village de Sessy, dans le pais de Gex, & ce du consentement d'Ite sa femme & de leur fils Gerard. Il avoit la tutelle d'Amé III. du nom, comte Maurienne en 1108. comme le témoigne un titre de l'abbaye d'Abondance, & eut de grands démêlez avec Humbert de Gramont, successeur de son frere en l'évêché de Geneve, pour les fiefs que celui-ci avoit cédés à son église, mais il fut débouté de ses prétentions par sentence de l'an 1124. comme le dit le P. Monod, jésuite, d'après la cosmographie de Maufler & la bibliothèque de Vignier. Il fonda l'abbaye de Bonmont, ordre de Citeaux, dans le pais de Vaud, diocèse de Geneve, en juin 1131. suivant MM. de Sainte-Marthe, (c) Guichenon dit en 1134.

Femme, ITE de Foucigny, fille de Louis, seigneur de Foucigny, & de N... sa premiere femme.

(c) Ibid. Gall.
Christ.

1. GERARD, comte de Geneve, étoit né avant 1090. qu'il consentit à la donation faite par son pere. De lui nâquit *Alix* de Geneve, mariée à *Guy*, vicomte de Milan, de qui descendent les Visconti.

2. AMÉ I. du nom, comte de Geneve, qui fuit.

3. GUILLAUME de Geneve, dont on ne sçait que le nom.

C X. AMÉ I. du nom, comte de Geneve, fut assailli par Conrad, duc de Zeringen, qui lui fit une cruelle guerre, pour diverses prétentions qu'il avoit en ses états. Ce qui obligea S. Bernard d'en écrire à ce duc, (d) d'où il faut conclure que cette guerre se fit avant l'an 1153. que mourut ce S. abbé. Amé donna en cette année, droit de pâturage dans ses terres à l'abbaye d'Abondance: (e) fit une transaction avec Arduce de Foucigny, évêque de Geneve, ce qui fut approuvé par le Pape Adrien IV. le 21. mai 1157. Cependant leurs differens se renouvelerent, puisque le P. Monod fait mention de diverses patentes & jussions que l'évêque obtint de l'empereur Frederic I. contre le comte Amé, & qui prouvent qu'il vivoit encore en 1162.

(d) Epist. 97. de
l'ancienne édition.

(e) Bibl. Sebuste
p. 344.

Femme, MATILDE de Cuseau, fille de Pons I. du nom, seigneur de Cuseau, qui avoit épousé *Laurence*, niece de *Miles*, comte de Bar-sur-Seine, & qui en 1160. confirma en présence de son gendre la fondation de la Chartreuse de Vacluse, faite par Hugues de Cuseau, son pere. Elle avoit été mariée avant l'an 1150. suivant une charte de l'abbaye du Miroir.

D 1. GUILLAUME I. du nom, comte de Geneve, qui fuit.

2. AMÉ de Geneve, seigneur de Gex, eut de grands differens avec l'abbé de S. Maurice en Chablais, que l'empereur Frederic termina par ses lettres patentes du 25. septembre 1186. Le P. Monod le fait vivre jusqu'en 1234. & ne lui reconnoît point de fils. Guichenon lui en donne un qui fut AMÉ, seigneur de Gex II. du nom, marié à *Beatrix* de Baugé, fille d'*Ulric*, sire de Baugé & d'*Alexandrine* de Vienne: il n'en laissa qu'une fille unique *Lyonnette*, dame de Gex, laquelle en 1251. s'obligea envers le comte Pierre de Savoye, de ne se point marier sans son consentement. Elle épousa depuis *Simon* de Joinville, seigneur de Marnay, auquel elle porta la seigneurie de Gex. Leur posterité sera rapportée au chapitre des maréchaux de France.

E XI. GUILLAUME, comte de Geneve I. du nom, se qualifie aussi comte de Vaud, dans un titre du prieuré de Taloyre de l'an 1192. Il fonda la Chartreuse de Pommiers en Genevois l'an 1179. (f) transigea en 1184. avec l'évêque Arduce de Foucigny, eut de nouveaux differens avec Nantellin son successeur, qui le 27. août 1186. le mit au ban de l'église; mais ils se raccommoierent. Il transigea avec Aymon de Granfon, évêque de Geneve, le 10. octobre 1219.

(f) Bibl. Sebustianus
p. 342.

Femme, BEATRIX, laquelle fonda le monastere de Sainte Catherine, ordre de Citeaux, sur Anneey, où elle fut inhumée, avec son mari que l'on dit mort en odeur de sainteté.

1. HUMBERT, comte de Geneve, n'étoit que le second fils suivant le P. Monod. Guichenon le met l'ainé, & dit qu'il épousa *Agnès* de Savoye, cinquième fille d'Amé III. du nom, comte de Savoye, & de *Mahaud* d'Albon. La mort de ce comte de Savoye l'an 1149. ne favorise pas la preuve de cette alliance. Il eut

- A par acte du mecredi après la S. Mathieu 1273. Cet auteur parle ensuite de *Guy* de Geneve, dernier des fils du comte Guillaume II. & marque qu'il est appelé simplement clerc, dans une promesse que Rodolphe leur frere aîné, leur fit à tous l'an 1252. de payer toutes les dettes de leur pere. Guichenon a fait ces deux Guillaume & Guy successivement évêques de Langres, & a donné de plus au dernier le titre d'abbé de Fescamp. Il est constant qu'il n'y a eu qu'un évêque de Langres sorti des comtes de Geneve, qui dans tous les actes de cette église est appelé *Guy*.
7. J E A N de Geneve, évêque de Valence & de Die, qui avoient été unis en 1276. fut aussi prieur de Nantua: MM. de Sainte-Marthe, au catalogue des évêques de Valence, mettoient son election à l'évêché en 1283. mais dans celui des évêques de Die, où ils le nomment *Jacques*, ils disent 1282. Ils citent divers actes de lui en 1289. 1291. & 1292. Guichenon (a) dit qu'en 1296. Simon de Joinville, seigneur de Gex par sa femme, lui assigna conjointement avec elle cinq florins de pension annuelle sur le péage de Gex, qui avoient été leguez au monastere de Nantua, par Amé, seigneur de Gex, beau-pere de Simon. Il ajoute qu'il eut difficulté avec Amé, comte de Geneve, qui s'étoit emparé d'une corbiere sur le Rhône, au pais de Gex, dépendante du prieuré de Nantua, pour y faire bâtir un chateau, mais que par accord de l'an 1287. le comte lui promit la valeur de cette terre, ou de faire démolir ce chateau. De son côté il fit fortifier le chateau de Montagu près Brenod, à quoi le comte de Savoye fit opposition, & par traité de l'an 1289. il fut contraint de le faire démolir, sans qu'il pût à l'avenir être rebâti. Enfin le jour de S. Gregoire 1297. il transigea avec Amé, comte de Geneve, qui lui donna les villages de Clarafond & de Vouray, & lui, comme prieur de Nantua, lui délaissa le village de Chalex, à la réserve du chateau de la Corbiere. Il mourut peu après, car en l'an 1299. il y avoit un autre prieur: & même en 1298. il y avoit un autre évêque de Valence & de Die.
8. B E A T R I X de Geneve, rapportée par Guichenon, qui la dit femme de *Rosfolin*, seigneur de Lunel en Languedoc.
- XIII. R O D O L P H E, comte de Geneve, fit des donations au prieuré de Taloyre, l'an 1260. & le mecredi avant la Pentecôte de la même année, il fit hommage pour certains fiefs particuliers à Pierre de Savoye, qui étant devenu comte, lui fit rendre l'hommage pour son comté de Geneve, le 29. août 1264. Guichenon rapporte (b) que ce comte, Rodolphe & Henry son frere, ayant commis felonie contre ce comte Pierre, furent condamnez à vingt mille marcs d'argent, pour le paiement desquels, ils lui remirent le chateau de Geneve. Il mourut avant l'an 1275.
- Femme, M A R I E de Coligny, dame de Varey en Bugey, seconde fille de *Hugues* I. du nom, seigneur de Coligny-le-neuf, &c. mort dès l'an 1205. Il y a un titre d'elle, où elle nomme son pere, par lequel elle accorde aux Chartreux de Moria en Bugey, le partage sur sa terre de Varey, en fevrier 1266. (c)
1. A Y M O N III. du nom, comte de Geneve, qui suit.
2. A M E' II. du nom, comte de Geneve, rapporté après son frere.
3. G U Y de Geneve, chanoine & trésorier de l'église de Senlis, declara le mardi après la S. Urbain, (c'est-à-dire le 29. mai) 1285. qu'en consideration du mariage de son frere Amé, il lui laissoit la libre disposition de tous les biens de leur pere Rodolphe, & de leur mere Marie. Guichenon, ajoute qu'il fut ensuite abbé de S. Saine.
4. M A R G U E R I T E de Geneve, qui céda tous ses droits à son frere Amé, le 15. mai 1286. épousa *Aymar* de Poitiers III. du nom, comte de Valentinois, le 13. mai 1288. & fut sa seconde femme.
- XIV. A Y M O N III, comte de Geneve, vicomte du Mont-de-Marsan par sa seconde femme; s'unit avec Humbert, dauphin de Viennois, pour faire la guerre à Amé V. comte de Savoye, il fit sa paix le 21. novembre 1287. on attribue cette guerre à son frere Amé. Il mourut en 1290. ayant testé au Mont-de-Marsan dès le 18. novembre 1280.
- I. Femme, A G N E'S de Monfaucon, dame d'Auroffé, fille d'*Aymon* de Montbelliard, seigneur de Monfaucon en Franche-comté, fut mariée le mecredi 16. septembre 1271. fit son testament le 1. decembre 1277.
1. J E A N N E de Geneve, dame de Vuache en Genevois, céda tous ses droits paternels & maternels à son oncle le comte Amé, moyennant deux cens livres, mon-

(a) continuation de la 11. partie de son list. de Bresse p. 80.

(b) Histoire de Savoye p. 99.

(c) Du Chene, hist. de Coligny.

- A & Hugues de Geneve parut en cette célèbre assemblée, qui fut suivie du fameux traité entre le Dauphiné & la Savoye, le 5. janvier suivant, dans lequel il est dit que le dauphin Charles, délaisse au comte de Savoye les hommages que lui devoient le comte de Geneve, Hugues de Geneve, & Aymon son fils. Ce seigneur testa le 7. novembre 1365. il avoit confirmé le 31. mai 1353. tous les privileges & immunités accordées à l'ordre des chartreux, par Guichard, seigneur d'Anthon. (a) Voyez Guichenon *hist. de Savoye* pages 356. 377. 388. 407. 409. & 1215. & M. le président de Valbonnays, *tom. 2. pages* 379. & 580.

(a) Bibliotheq.
Savoisi. p. 307.

I. Femme, ISABEL, dame d'Anthon, de Peroges, Gordans & Loyettes, étoit mariée en 1323.

AYMON de Geneve, seigneur d'Anthon, de Varey, &c. fut le quatrième des quinze chevaliers faits lors de l'institution de l'ordre de l'Annonciade en 1362.

Il accompagna le comte Verd à Pavie lorsqu'il s'y rendit en 1366. pour la ceremonie du bâteme de Valentine de Milan, & passa avec lui en Grece dans la même année : il testa le 10. septembre 1369. le tombeau que l'on voit dans l'église des chartreux de Paris, avec une épitaphe qui porte que celui qui y est inhumé décéda le 4. decembre 1369. est vrai-semblablement le sien, quoiqu'on l'attribue au comte de Geneve Amé IV.

B

I. Femme, BEATRIX de Montbel, fille de Guillaume, seigneur d'Entremonts, & de Marguerite de Joinville - Gex. Eleonore de Joinville - Gex, sa tante & belle-mere de son mari, fit mention d'elle dans son testament.

BEATRIX de Geneve, épousa Frederic, marquis de Saluces, qui après avoir fait hommage au comte de Savoye en 1363. passa en Dauphiné pour y visiter son beau-pere, chez qui il étoit le dernier fevrier 1364. comme le rapporte Guichenon, qui nomme ce beau-pere Aymon de Geneve, seigneur d'Anthon & de Varey. (b)

(b) Histoire de
Savoie p. 415.

II. Femme, JEANNE de Vergy, fille de Guillaume de Vergy I. du nom, seigneur de Mirebeau, & d'Agnès de Durnay, sa seconde femme.

C

4. MARIE de Geneve, mentionnée au testament de son pere, fut la premiere femme de Jean de Châlon II. du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, seigneur de Rochefort, dont la posterité sera rapportée au chapitre des grands Bou-teillers.

5. JEANNE de Geneve, nommée aussi au testament de son pere, mariée à Guichard V. du nom, seigneur de Beaujeu & de Dombes, dont elle fut la premiere femme, & qui n'en eut qu'une fille. Guichenon ne fait mention ni de l'une ni de l'autre : mais dans la genealogie de Beaujeu p. 1190. de son *hist. de Savoye*, il fait mention de ce mariage, & la qualifie dame de Varey en Bugey.

XV. GUILLAUME III. comte de Geneve, quoique gendre du comte de Savoye Amé V. & qu'il lui eut fait hommage, en consequence du traité de paix conclu au chateau de S. Georges d'Esperanche, le 23. octobre 1308. ne laissa pas de continuer dans la haine que son oncle & son pere avoient eus contre la maison de Savoye : il s'unit au seigneur de Foucigny pour faire la guerre à son beau-pere, il lui en couta par la suite son chateau de Geneve : il l'avoit soumis au dauphin Jean, & l'avoit repris de lui en fief, le 16. juin 1316. & 17. mai 1319. fit son testament le samedi avant Pâques 1311. & véquit jusqu'en 1320. Voyez Guichenon pag. 353. 376. & l'*hist. de Dauph.* par M. le président de Valbonnays *tom. 2. pag.* 139. 163. 180. & 184.

D

Femme, A G N E S de Savoye, quatrième fille du comte Amé V. du nom, dit le Grand, & de Sybille de Baugé sa premiere femme, fut mariée par contrat passé au chateau de S. George d'Esperanche, en septembre 1297. mourut le 4. octobre 1322. fut enterrée en l'abbaye de Hautecombe.

AME' III. du nom, comte de Geneve, qui suit.

E

Fils Naturel.

Pierre, bâtard de Geneve, tige des seigneurs de Lullin, qui seront rapportez ci-après.

XVI. AME' III. du nom, comte de Geneve, chevalier de l'Annonciade, fit son hommage au comte Aymon de Savoye à Chamberry, le 13. novembre 1329. & entra dans ses interêts contre le dauphin de Viennois : fut entremetteur de la paix que le roi conclut entre ces deux princes, à Lion le 27. mai de l'année suivante, &

Tome II.

S 2

- A** au comte de Savoie. Clement soutenoit que sa dignité ne lui permettoit pas de le faire en personne: après quelques discussions, il fut conclu qu'il seroit reçu à faire cet hommage par procureur, mais étant mort à Avignon le 16. septembre 1394. Humbert de Villars eut main-levée du comté de Geneve, par ordonnance du comte Amé VIII. en date du 7. Decembre 1393. il mourut en mars 1400. sans enfans, & laissa le comté de Geneve à Odon de Villars, seigneur de Baux son oncle paternel, qui y avoit été appelé par le comte Pierre. Odon en fit hommage au comte Amé, puis par traité fait à Paris le 5. août 1401. il lui ceda sous certaines conditions rapportées par Guichenon (a) C'est ainsi que le comté de Geneve fut uni à la Savoie. Louis de Châlon, prince d'Orange, petit-fils de Jeanne sœur de Clement VII. voulut faire revivre ses prétentions, & intenta procès à Amé VIII. que l'on nommoit alors duc de Savoie, par-devant l'empereur Sigismond; il en fut debouté par sentence renduë à Bude le 29. mai 1424. & par un traité fait à Morges le 25. juin suivant, il ceda au duc tous les droits qu'il pouvoit avoir sur le comté de Geneve, à la réserve seulement des terres que la maison de Geneve possédoit en Dauphiné, & le duc de son coté lui donna quelques autres biens, ainsi qu'il est plus amplement énoncé par le même Guichenon. (b) Le comté de Genevois fut depuis l'appanage des puineux des ducs de Savoie.
- B** 6. MARIE de Geneve, accordée le 4. août 1346. à Philippe de Savoie, fils aîné de Jacques, prince d'Achaye, & qui n'avoit encore que sept ans: Ce mariage ne se fit point, ou fut dissous. Ce prince ne mourut qu'en 1369. & elle épousa le 3. octobre 1361. Jean de Châlon II. du nom, seigneur d'Arlay, de Viteaux & de Cuseaux; suivant Guichenon, (c) elle fut la seconde femme, & le maria le premier mars 1366. à Humbert VII. du nom, sire de Thoire & de Villars, dont elle fut la seconde femme. Elle étoit morte avant le 11. octobre 1383. que ce seigneur fit une troisième alliance. Voyez Guichenon *hist. de Bresse, continuation de la 3. partie, p. 235.*
- C** 7. JEANNE de Geneve, femme de Raymond de Baux V. du nom, prince d'Orange, dont elle resta veuve vers l'an 1393. mere d'une fille unique Marie de Baux, princesse d'Orange, qui épousa en 1389. Jean de Châlon III. du nom, seigneur d'Arlay, prince d'Orange, petit-fils de Jean II. sus mentionné, & de sa première femme, ayant prétendu au comté de Geneve aux droits de Jeanne mere de sa femme; il en compromit entre les mains de Guy, sire de la Tremoïlle, & autres le 23. juillet 1395. & Humbert de Villars resta paisible possesseur.
- D** 8. BLANCHE de Geneve épousa en 1363. par dispense du pape, Hugues de Châlon II. du nom, seigneur d'Arlay, qui étoit fils aîné de Jean II. du nom & de sa première femme, & qui mourut sans enfans vers l'an 1390. Elle & sa sœur Catherine, contestèrent la succession du comté de Geneve à Humbert de Villars; & par transaction du 2. decembre 1395. elles se départirent de leurs droits en sa faveur, à condition que Mahaud de Boulogne leur mere en autoit l'usufruit sa vie durant; & il leur fut accordé quelques avantages énoncés dans Guichenon, *histoire de Bresse, continuation de la 3. partie page 236.*
9. CATHERINE de Geneve mariée le 22. septembre 1380. à Amé de Savoie prince de Piémont, d'Achaye & de la Morée, dont deux filles, la seconde desquelles Mahaut de Savoie, seconde femme de Louis, électeur & duc de Baviere, prétendit au comté de Geneve, mais elle quitta ses droits à Amé VIII. du nom, duc de Savoie en 1417. Voyez Guichenon *hist. de Savoie, pages 338. 342.*
- E** 10. YOLAND de Geneve, fut accordée en 1348. à Beraud II. du nom, comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, mais ce mariage ne fut pas effectué; (d) elle épousa Aymery VIII. du nom, vicomte de Narbonne, mort sans enfans en 1392. Son pere par son testament, avoit ordonné qu'elle seroit religieuse.
11. AGNÈS de Geneve, oubliée par Guichenon, & que le pere Monod dit avoir été religieuse. Quelques-uns mettent à la place d'Agnès Louise de Geneve, que la genealogie de la maison de Vienne, dit avoir été première femme de Guillaume de Vienne III. du nom, sieur de saint Georges, &c. morte sans enfans avant l'an 1400. & enterrée à Lons-le-Saulnier.

(a) Page 442.

(b) Page 453.

(c) Page 332.

(d) *Hist. d'Auvergne* par Baluze III. 1. p. 197.

A mariage avec Beatrix de Portugal, fut fait chevalier de l'Annonciade en 1527. devint par la suite gouverneur du prince Emanuel-Philibert, depuis duc de Savoie, & eut toute la gloire de son éducation, *aussi*, dit Guichenon, *étoit-il un des grands personnages de l'état!* l'évêque de Nice & lui accompagnerent ce prince par ordre de son pere, en qualité de ses conseillers & directeurs, dans le voyage qu'il fit en Allemagne l'an 1545. & il mourut à Ausbourg le 1. jour de l'an 1551. & l'empereur Charles V. qui s'en étoit servi en plusieurs negociations importantes, le fit enterrer avec pompe dans l'église des cordeliers de cette ville. *Voyez Guichenon hist. de Savoie p. 656. 661. 664.*

Femme **MARIE** de Duyn, fille de *Janus* de Duyn, baron de Val-d'Isere, vicomte de Tarentaise, & de *Marie* de Menthon, fut mariée l'an 1514.

- B**
1. **GUY** de Geneve, seigneur de Lullin, qui suit.
 2. **GEORGE** de Geneve, seigneur de Pressi, gouverneur de Verceil, mort sans lignée.
 3. **PROSPER** de Geneve, seigneur de saint Rambert, de Corfingue, de saint Germain, d'Amberieu, Estrambieres, Monctier & Bellerive, conseiller d'état, capitaine des archers & colonel des gardes du duc de Savoie, chevalier de l'Annonciade en 1569. Se signala en 1557. à la bataille de saint Quentin, contre les françois ayant toujours combattu auprès du duc Emanuel-Philibert. Trois ans après, il l'empêcha par sa prudence d'être enlevé de Ville-franche, par un corsaire renegat, qui y fit une descente: fut envoyé du duc Charles-Emanuel en France l'an 1584. pour y faire part des articles de son mariage au roi Henry III. arrêté à Chamberry le 23. août de la même année, & dans la suivante, il fut l'un des seigneurs qui accompagnerent ce prince en Espagne. De son épouse *Marie* de Transilvanie, dame de Boucault, il eut *Annibal* de Geneve, seigneur de Corfingue, marié à *Lucrece* de la Rotiere-d'Urbin, & *Clemence* de Geneve, premiere femme de *Bernard* Baron de Menthon, seigneur de Dingié, &c. *Voyez Guichenon hist. de Savoie p. 672. 679. 713. & hist. de Bresse, partie 3. p. 253.*

C

XXI. **GUY** de Geneve, baron de la Bastie, Tounon & Moudon, seigneur de Lullin, de Varey, Cervens, Dreillens, Boringe, Pressi, Willens, Pully, Vallée de Lutry, seigneur de Lauzanne, conseiller d'état, & chambellan du duc de Savoie, commillaire général des guerres, & fortifications en Savoie & Piémont, testa en 1563.

I. Femme **CATERINE** de Ray, mariée en 1547.

- D**
1. **GASPARD** de Geneve, marquis de Lullin, qui suit.
 2. **GEORGETTE** de Geneve, mariée à *François* de Vautravers, baron Desclaus, dont deux filles rapportées par Vanderbuch.
 3. **MARGUERITE** de Geneve, abbesse de Baume.
 4. 5. 6. **CHARLOTTE**, **FRANÇOISE** & **PROSPERE** de Geneve. Quelques auteurs disent que Charlotte épousa *Alexandre*, seigneur de Dingié, & que la seconde qu'ils nomment *Adrienne*, fut chartreuse.

II. Femme, **ANNE** de Grolée, veuve de *Gaspard* de Torchefelon, seigneur de Moncarras en Dauphiné, derniere fille d'*Etienne*, baron de Grolée, seigneur de Luys, Sandrent & Chanves, seigneur du Montelier, & de *Françoise* de Meuilon-Grolée fut mariée en 1562. suivant Guichenon, (a) qui dit qu'elle n'eut point d'enfans: D'autres datent son mariage de 1557. & Wenderburch lui donne les deux filles qui suivent. Guichenon lui-même a dit ailleurs, (b) qu'elle fut mere de Philiberte.

- E**
1. **PHILIBERTE-EMANUELE** de Geneve, mariée à *Prosper* de Menthon, baron de Rochefort, dont elle fut la premiere femme, & en eut deux fils.
 2. **PROSPERE**, ou **PERONNE** de Geneve, femme de *François* de Boege, seigneur de Pierre-Charuë, de Rochefort & des Tours.

XXII. **GASPARD** de Geneve, marquis de Lullin, & de Pancallier, (c) baron de la grande & petite Basties, seigneur de Courfingue, Cervens, Boringe, Drailliens, de Rans, & de Ranchault au Comté de Bourgogne, & seigneur de Charmois, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, gouverneur & lieutenant général au duché d'Aouste & comté d'Yvrée, chambellan du duc de Savoie, conseiller d'état, colonel de ses gardes & de quatre mille Suisses. Le duc Charles Emanuel, érigea en sa faveur la terre de Lullin en marquisat l'an 1597. Il avoit donné des

(a) *Hist. de Bresse, contin. de la 3. part. p. 116.*

(b) *Ibidem 3. part. p. 255.*

(c) Ce second marquisat lui fut vendu par le duc Charles-Emanuel comme le dit l'évêque de Saluze, dans sa *Corona reale di Savoia parte 1. pag. 341.*

- A rendre maître de la personne de cette princesse. Le marquis le Lullin ramassant brusquement quelques mousquetaires de la garnison, fit tête autant qu'il pût aux mécontents, tua de sa main un capitaine, & se mêla si souvent avec eux, qu'enfin il fut blessé, renversé par terre & foulé aux pieds; sa résistance donna le tems à la regente de se sauver à la citadelle, où il se fit porter. Elle l'envoya quelque tems après vers le roi Louis XIII. son frere qui s'étoit avancé jusqu'à Grenoble, où elle se rendit peu après. Le duc Charles-Emanuel II. du nom, étant devenu majeur en 1648. le fit un de ses conseillers d'état, & sur la fin de 1651. l'envoya son ambassadeur à Vienne, pour demander l'investiture de la portion du duché de Montferrat adjudgée au duc son pere, par divers traitez; mais il ne pût réussir par les obstacles que les Espagnols y apporterent, & après dix mois de negociations, il s'en retourna: le duc le nomma en 1656. pour aller à Aiguebelle recevoir Christine de Suede, qui passoit en Italie, & il l'accompagna avec jusqu'à la frontiere du Mantouan. Il fut envoyé de la part du même prince, aux funeraillles de Charles-Emanuel de Savoye, duc de Nemours, tué en duel à Paris en 1652. & enterré solennellement à Ancy le 17. septembre 1659. & mourut sans posterité l'an 1663. Voyez Guichenon, *histoire de Savoye* pages 939. 949. 1001. 1019. & 1020.

Femme, CATHERINE de la Baume-S.-Amour, dite de Bruges (a) par son ayeule paternelle, fille unique d'Antoine de la Baume-S.-Amour-de-Bruges, baron de la Chaux, & de Jeanne Richardot, fut mariée l'an 1622.

CHRÉTIENNE de Genevè, accordée à Charles-Emanuel de Savoye, duc d'Aumale, mourut en 1634. avant l'accomplissement du mariage.

- C François - Augustin - della - Chiesa, des comtes de Cervignasco, évêque de Salluzze, rapporte dans son ouvrage imprimé en 1655. sous le titre *Corona Reale di Savoya*, (b) qu'entre les douze principales familles du marquisat de Saluzze, mentionnez en un titre de l'an 1460. est celle des seigneurs d'Isasca, du furnom de GENEVE, issus, dit-il, en ligne collaterale (c) des comtes de ce nom: mais on n'en sçait rien de plus.

(a) *Hist. de Brève cont. de la 3. partie p. 30.*

(b) *Partie 2. p. 490.*

(c) *In lin. transfusale*



XII.

JEAN DE ROCHEFORT, évêque & duc de Langres, pair de France se trouve nommé dans un titre, pour les privileges de la ville de Dijon, l'an 1294.

(d) Guillaume de Châlon, comte d'Auxerre, lui fit l'hommage pour le comté de Tonnerre le 21. octobre 1296. (e) Jean, sire de Château-villain, le qualifiant son cousin, le pria par lettres du 19. janvier 1297. de recevoir hommage pour lui, par son fils Jean de Château-villain, de ce qu'il tenoit de cet évêque à Courcelle.

- E (f) Il reçut celui de la comtesse Eleonore, veuve de Guillaume, comte de Tonnerre, le lundi après l'apparition de Notre-Seigneur, en janvier 1304. & mourut le 5. septembre suivant 1305. comme marquer son épitaphe en sa cathedrale.

ROBERT de Rochefort, present à un acte du 25. août 1302. (g) & à l'hommage de la comtesse Eleonore, pouvoit être parent de cet évêque.

(d) *Gallia Christ.*

(e) *Cartul de Langres p. 26.*

(f) *Ibidem 183.*

(g) *Ibidem 390.*

A au nom de son pere, il est écrit *Naquien* dans l'original Gascon: mais il faut sçavoir qu'en ce temps-là les Gascons mettoient souvent une préposition avant les noms de batême pour les hommes d'une haute naissance: c'étoit communement la préposition *en*, ce qui signifioit *Don*; & pour les femmes, celle *na*, qui répondoit à la qualité de *Donne*. (a) Il y en a des exemples dans les actes de l'évêque de Langres, il y est nommé *en Bertrand deu Guot*, & sa mere *na marquesa d'Ilhac*. On y remarque que cette préposition *en* se mettoit quelquefois par contraction avec la seule lettre *N*. avant les noms de quelques hommes, sur tout quand ils commençoient par une voyelle, ainsi qu'on le voit à ce nom *n'aquien*, & à celui d'autres témoins du même nom, où il est écrit quelquefois *naquyen*. Ces mêmes actes portent que marquise d'Ilhac avoit eu en dot des biens scis à Blancafort, paroisse de S. Severin de Ramefort, au diocèse de Bourdeaux.

(a) Marca hist. de Beauv. l. 5. ch. 24. n. 16. & l'iv. 7. ch. 16. n. 3.

B 1. BERAUD ou BERTRAND ou BERNARD de Goth, qui suit.
2. BERTRAND de Goth, évêque d'Agen & de Langres, qui a donné lieu à cet article.

III. BERAUD, BERTRAND ou BERNARD de Goth, chevalier est désigné par quelqu'un de ces trois differens noms en differens titres. Dans un acte cité ci-dessus, de son frere l'évêque d'Agen en 1289. il est nommé *Bernard*, aussi-bien que dans la v. 1. vie de Clement V. son fils. (b) Dans la 1v. vie de ce même pape, écrite par Bernard Guy, ou de la Guionie, de *Guidonis*, évêque de Lodeve, contemporain, il est appelé *Beraut*; ce qui est conforme à ce qui se lit dans un ms. en langue Gascone, qui se trouve dans la bibliothèque du roi, parmi les recueils du cabinet de M. de Gaignieres. Ce ms. contient les vies des papes jusqu'en 1319. mais après l'avoir bien examiné, j'ai trouvé que ce n'est qu'une traduction de l'ouvrage de l'évêque de Lodeve. Enfin dans d'autres actes, le pere de Clement V. est nommé *Bertrand*; du moins Baluze a-t-il conjecturé (c) que c'est de lui qu'il est parlé dans les registres de la chambre des comptes, (d) où on lit que le 3. avril 1270. *Bertrand deu Guot*, chevalier, reconnu tenir du roi d'Angleterre toute la terre de Grayan, qui lui avoit été donnée par l'évêque d'Agen, & que ce roi duc de Guienne l'investit de cette terre.

(b) Vie des papes d'Avignon. t. 1. p. 95.

(c) Ibid. p. 615.

(d) Regist. FF. fol. 9.

Femme, IDE de Blancafort, que l'on trouve avoir été mariée en 1249.

C 1. ARNAUD GARSIE de Goth, vicomte de Lomagne, qui suit.
2. BERAUD de Goth, archevêque de Lion: il fit une transaction avec son chapitre, touchant la juridiction temporelle sur cette ville, le dimanche après la nativité de S. Jean-Baptiste 1290. Fut créé cardinal, évêque d'Albane, par le pape Celestin V. aux quatre-temps de septembre 1244. & envoyé légat en France par le pape Boniface VIII. avec le cardinal Simon de Beaulieu, évêque de Palestrine, pour moyenner la paix entre les rois de France & d'Angleterre. Les lettres de cette légation sont datées de Rome, le 13. avril 1296. (e) Il passa deux fois en Angleterre pour cet effet & mourut en France le 27. juillet 1297. Voyez Ciaconius tom. 11. col. 285. & l'ancien *Gallia Christiana* tom. 1. p. 325.

(e) Baluze cité ci-dessus p. 576.

D 3. BERTRAND de Goth, pape sous le nom de Clement V. nâquit à Villandrau, seigneurie appartenante à son pere, dans le diocèse de Bourdeaux. C'est ainsi qu'en parlent, les auteurs contemporains, (f) auxquels Dom de Sainte-Marthe, s'est conformé dans l'article de ce pape, parmi les archevêques de Bourdeaux. (g) La noblesse de son origine a été attaquée par Pierre Louvet dans son *histoire d'Aquitaine*, (h) où il l'a représenté d'une indigence si grande, qu'il n'avoit pas de souliers à ses pieds, dans le tems qu'il alloit de son village à Bazas faire ses premieres études; mais Henry Lopes l'a refuté dans son *hist. de l'église de Bordeaux*, & Etienne Baluze en a fait autant. (i) Bertrand de Goth fut étudier le droit dans les universités de Boulogne, & d'Orléans, eut un canonicat, n'étant encore que dans les ordres mineurs, dans saint Martin de Tours, avec une des prévôtez de cette église; fut chanoine & sacristain de celle de Bourdeaux. (l) Il étoit chapelain du pape Boniface VIII. (m) lorsque ce souverain pontife le pourvût de l'évêché de Cominges en 1295. d'où il le tira sur la fin de l'année 1299. pour l'élever sur le siege archiepiscopal de Bourdeaux. Il fut élu pape par les cardinaux assemblés à Peruse, ville de l'état ecclesiastique en Italie, le 5. Juin, veille de la pentecôte 1305. Il étoit alors en Poitou, occupé à faire la visite de sa province. Lorsque Bertrand eut appris cette nouvelle, il retourna à Bordeaux, où il reçût le decret de son élection, & le lendemain 22. juillet 1305. il le fit publier dans son église

(f) Mss. de Gaignieres cités ci-dessus.

(g) Goll. *Crois* T. 2. p. 829.

(h) En 1659. p. 113.

(i) En 1668. p. 240.

(l) Ubi supra fol. 616.

(m) Ibidem col. 622. 626. Il y cite son autorité.

- filles naturelles de Caumont, que l'on dit avoir été menées à... Elle n'en apporte aucune preuve.
- A 4. GAILLARD de Goth, fit la branche des seigneurs de Roüillac, rapportées ci-après.
5. N. . . . de Goth, femme de *Raymond*, baron de Budos, dont la posterité est rapportée par du Chesne, *hist. de Montmorency*. (a) Voyez aussi Baluze dans ses notes citées ci-dessus. (b)
6. N. . . . mariée à *Guillaume* de Fargues, ou Fargis, mere, entr'autres enfans de *Raymond-Guillaume* de Fargis créé cardinal en 1310. mort le 5. octobre 1346. Baluze croit que ces Fargues étoient de la même maison que les Budos. (c)
- IV. ARNAUD-GARSIE de Goth, vicomte de Lomagne, & Dauvillars, peut être celui qui se trouve nommé, *Garsie-Arnaut* de Gout, écuyer, ayant en sa compagnie un chevalier & treize écuyers, dans le compte rendu pour Gui comte de saint Paul, touchant la guerre de Gascogne en 1294, & 1295. (d) Il devint vicomte de Lomagne & d'Auvillars. La Lomagne, est un petit pais de la gascogne, entre l'Armagnac, le comté de Gaure & la Garonne, qui le separe de l'Agenois: la ville de Leitoure en étoit autrefois la capitale, d'où vient que les seigneurs de ce pais étoient souvent nommez vicomtes de Leitoure. Le dernier d'entr'eux nommé *Veziar* étant mort sans enfans vers l'an 1280. sa succession passa à sa sœur *Philippine*, femme d'Elie de Taleyran, comte de Perigord. Ils n'eurent qu'une fille nommée *Marquise*, qui se fit religieuse de sainte Claire à Perigueux, & qui ceda à son pere tous les droits qu'elle avoit sur le vicomté de Lomagne. Celui-ci ceda par échange la Lomagne au roi Philippe le Bel en novembre 1301. & ce prince en fit don à son second fils Philippe, qui étant à Lion le 10. decembre 1305. renonça à cette donation, & quatre jours après, le Roi donna les vicomtés de Lomagne & d'Auvillars à Arnaud-Garsie de Got, chevalier; frere du pape Clement, & à Bertrand son fils & posterité, en recompense de leurs services, & par compensation de certaines terres & rentes par eux délaissées au duché d'Aquitaine. (e) Pour assurer cette possession, Aremburge sœur d'Elie, comte de Perigord, abbesse de sainte Claire de Perigueux, & toute la communauté, renoncèrent au droit qu'elles pouvoient avoir sur la Lomagne de par sa sœur *Marquise*, fille dudit Elie, & de Philippe sa femme, ci-devant vicomtesse de Lomagne; & cette renonciation fut confirmée par une bulle de Clement V. datée de Poitiers le 23. Mars 1308. (f) Olderic Raynaldi rapporte dans ses *Annales ecclesiastiques*, (g) que le 18. mars 1306. le même pape avoit donné à Arnaud-Garsie, vicomte de Lomagne son frere, le gouvernement du duché de Spolète. Il mourut en janvier 1311. & fut enterré aux Dominicains d'Auvillars. (h) Femme, MIRAMONDE de Maulcon, fille de *Corberan* de Maulcon, & nièce d'Oger, vicomte de Soules. (i)
- B 1. BERTRAND de Goth, vicomte de Lomagne, qui suit.
2. RAYMOND de Goth, accompagna le pape son oncle à Lion, où il fut fait cardinal-diacre le 15. decembre 1305. Etienne Baluze (k) rapporte, que Bernard de Montpellier, surnommé le Delicieux, religieux franciscain, plaidant avec plusieurs autres attachez à lui, contre Bernard de Castagnet, Evêque d'Albi, donna deux mille livres tournois à ce cardinal neveu, pour qu'il lui fit gagner sa cause: Clement V. pourvut son neveu en 1307. de quelques benefices en Angleterre, entr'autres du prieuré d'Okeburg, & du doyenné de l'Eglise de Lincoln (l) Il y a des lettres de lui en l'année 1308. & le 25. avril 1310. il étoit à Avignon dans le consistoire, où le pape prorogea encore pour une quinzaine, l'affaire des accusations faites contre la memoire de Boniface VIII. (m) & il mourut le 26. juin de la même année 1310. fut enterré en l'Eglise de S. Etienne d'Agen.
- C 3. REGINE ou REINE de Goth, femme, vers l'an 1300. de *Bernard* de Durefort, chevalier, sire de Flamarens, ou de Flamareches. Son frere lui legua pour en jouir, elle & sa posterité, la Bastide de Dunes, ce qui fut confirmé par le roi Philippe VI. en mars 1330. La comtesse d'Armagnac dans son testament, appella à sa succession en cas de mort de son heritier sans enfans, une *Regine de Gouth* femme d'*Amenieu de Pins*, Damoiseau.
- D 4. MARQUISE de Goth, épousa *Arnault* de Durefort, seigneur de Ba-jaumont.
- E 5. INDE de Goth, femme d'*Amelin* de Bares, au rapport d'Oihenart. (n) Il y

(a) L. 5. ch. 5: pag. 448.

(b) Col. 620.

(c) Col 662.

(d) Laroque traite de la noblesse ch. 9.

(e) Baluze col. 616. & 617.

(f) Ibidem.

(g) 8. 9. sous l'an 1306.

(h) Bernard Guidonis hist. du monastere d'Auvillars chez Baluze col. 618.

(i) Oihenart Notit. Vasconia p. 481.

(k) Ubi supra col. 69.

(l) Ibidem.

(m) Ibidem 650.

(n) Notitia Vasconia p. 481.

a apparence que son mari étoit seigneur de Montferrand, & que c'est elle, qui sous ce titre, est rappelée par le testament de la comtesse d'Armagnac. A

6. **ÆLIPS** de Goth, mariée à *Amanieu*, baron de la Motte, seigneur de Langon & de Rochetaillée, qui mourut à Toulouse en 1308. Elle plaida pour la succession de sa nièce la comtesse d'Armagnac, mourut durant le procès qui fut continué par ses fils, & principalement par *Bertrand* de la Motte. Ils demandoient les terres & châteaux d'Allemans, du Puy-Rampion, de Caumont, de Seches & de Sauvetat, acquises par Bertrand de Goth, vicomte de Lomagne, frere d'Ælips, & auxquels ils se disoient substituez. Ils furent adjugez à Bertrand, qui fut reçu à en faire foi & hommage au roi, par arrêt du Parlement de Paris, rendu le 20. juillet 1336. (a) *Gaillard* de la Motte, fils d'Ælips, fut fait cardinal en 1316. & mourut en 1357. *Bernard* son frere, fut fait évêque de Bazas en 1348. & mourut aussi en 1357. B

(a) du Chesne
Hist. des Cardinaux
François p. 41. &
preuves p. 208.

(b) Ubi supra.

(c) Tresor des
Chartres Registres
40. chap. 233.
(d) Baluze T.
1. Visu Pap. p.
618. &c.

7. **REGINE** de Goth la jeune, mariée à *Valeran* de Pons, suivant Oihenart. (b)

V. **BERTRAND** de Goth, vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & de Lautrec, par sa femme, porta du vivant de son pere, le titre de seigneur de Duras & Blanquefort. Edouard II. roi d'Angleterre, déclara par des lettres du 1. Fevrier 1312. (c) qu'il y avoit déjà du tems qu'il avoit donné à Bertrand de Goth, seigneur de Duras, fils d'Arnaud-Garsie de Goth, vicomte de Lomagne & d'Auvillars, le château de Blanquefort avec ses dépendances, ce qu'il confirma le 10. du même mois, par d'autres lettres datées de Barwick sur la Twede en Ecosse, en lui donnant de nouveau le château de Puy-Guillem dans le Perigord, & la Bastide de Montsegur en Bazadois. Le même roi par lettres données à Maubuisson près Pontoise le 7. juillet 1313. confirma de nouveau ces donations, y ajoutant les Bastides de Dunes & de Donzac, aux diocèses d'Agen & de Leitoure. Charles, fils de Robert, roi de Sicile, lui donna la partie du lieu de Pertus, qu'il avoit achetée de Bertrand comte d'Avellan; & il acheta de Barral & d'Agout de Baux, freres, le château de Montils, dans le comtat de Venaysin le 8. mai 1313. Le roi Philippe le Bel, lui permit par lettres données à Poissy en juillet de la même année, d'acquérir en toute justice, jusqu'à la concurrence de douze cens cinquante livrées de terres, & d'en disposer par échange ou autrement, en faveur de quelques églises: ce fut apparamment en vertu de cette permission, qu'il acheta les terres d'Allemans, de Puy-Rampion & autres, qui furent repetées par ses neveux de la Motte, ainsi qu'il a été dit cy-dessus. On trouve que dès-le 15. juin 1307. étant seigneur de Duras & de Blanquefort, il passa en son château de Duras une sentence arbitrale avec le seigneur de Pardaillan son voisin, sur la jurisdiction & limites de leurs terres, (e) & qu'étant devenu vicomte de Lomagne, ils en passerent une autre touchant le bois de Mescoutet près de Duras, qui lui fut adjugé. (f) Enfin, ils en passerent une troisième touchant Aurignac, S. Frontin, & Ste. Marie de Gavirac, près de Duras en 1318. (g) Il fut accusé après la mort du pape son oncle, d'avoir détourné de son trésor plus de trois cens mille florins d'or, destinez aux frais de la croisade. Lui & Raymond-Guillaume, autre neveu de Clement V. (doit-ce être Raymond-Guillaume de Budos, que ce pape avoit établi gouverneur de Benevent en 1307. & du comtat de Venaysin en 1309. (h)) entrerent dans Carpentras, avec grand nombre de gascous armez, tant à pied qu'à cheval, le 24. juillet 1314. sous prétexte d'emporter le corps de leur oncle, & y tuerent plusieurs italiens de la cour du pape, pillerent la ville, y mirent le feu en divers quartiers, & firent tant de violences aux cardinaux assemblez dans le conclave, que ceux de la nation d'Italie furent contraints de se sauver, non sans courir risque de leur vie. C'est dans ces termes qu'ils en écrivirent aux cinq premiers abbez de l'ordre de Cîteaux, & leur chapitre général, par une lettre datée de Valence, le 8. septembre 1314. (i) Le pape Jean XXII. lui fit son procès en 1320. & 1321. pour la restitution des trois cent mille florins qu'il avoit pillé: enfin il avoia en avoir pris deux cens mille, que Clement V. lui avoit ordonné de prendre pour les distribuer en aumônes & œuvres pies, surquoi le pape qui l'avoit cité & fait venir à Avignon, le renvoya absous par une bulle du 11. juillet 1321. (l) Il vivoit encore le 23. mai 1324. qu'il fit don à sa sœur Regine, femme de Bernard de Durefort, seigneur de Flamarens, de la seigneurie de Dunes en Languedoc. Il mourut peu après. C

(e) Invent. des
titres d'Armagnac
à Leitoure, cote
T. 22. fol. 156.
verso.

(f) Ibidem cote
Q. 22. fol. 157.

(g) Ibidem cote
G. 24. fol. 158.
verso.

(h) Voyez la
Genealogie de Budos
du Chesne hist.
de Montmorency
ch. 5. p. 448.

(i) Baluze ubi
supra t. 1. p. 87.

(l) Invent. ci-
dessus regist. des
dons faits par les
rois de France, de-
puis 1330. jusqu'en
1351. cote M. fol.
61.

(m) Baluze Ibid.

Femme, **BEATRIX**, vicomtesse de Lautrec, dame de la Tour, fille de *Bertrand*, vicomte de Lautrec, fit don à son mari du château de la Fosse en 1306. (m) sa fille Regine lui laissa par son testament cinq cens livres de petits tournois D

D

E

- tournois, de rente perpetuelle: mais elle prétendit davantage en sa succession; & par traité de l'an 1327. elle vendit tous les droits qu'elle y pouvoit avoir à son gen-
A dre le comte d'Armagnac, moyennant quinze mille livres. (a) Par un autre traité qu'elle fit avec lui le 24. novembre de la même année, elle lui fit transport de tous ses droits en la succession de sa fille, pour trois mille livres d'argent, une fois payez, & deux mille livres de rente annuelle sur le lieu de la Vie, & le péage d'Au-
 villars. Elle se remaria à *Philippe de Levis*, & les deux fils qu'elle en eut, Philippe & Bertrand de Levis plaiderent contre elle, l'accusant de dissiper ses biens, & par arrêt du parlement de Paris ils furent nommez ses curateurs. Elle prit une troi-
 sième alliance avec *Roger de la Barthe*, écuyer, âgé de vingt-cinq ans, & mourut vers l'an 1352.
- B** 1. *REGINE* de Goth, vicomtesse de Lomaignes & d'Auvillars, mariée par son pere à *Jean I.* comte d'Armagnac; (b) Baluze a rapporté son contrat de mariage, tiré des archives de Rodez, du 6. juin 1311. n'ayant point d'enfans, elle testa en faveur de son mari, au château de Laverdenx dans le comté de Fezensac, le 12. août 1325. & lui donna ses deux vicomtez, & les seigneuries, terres & châteaux de Duras, Montsur, Allemans, Puy-Guillem, Seches, Puy-Rampion, Livran, Blanquefort, Vitiers, Villandrau, Donzat, Dunes, Perusse, Montils, Pennes, Mayans, & Cedron. Elle lui substitua en cas de mort sans enfans nez en légitime mariage, *Arnaud-Bernard de Preyslac*, chevalier dit le *Soudan*; *Amanieu & Bertrand de la Motte* freres, *Aymery de Dufort*, damoiseaux: *Regine de Goth*, femme d'*Amanieu de Pins*, damoiseau, & *Brayde*, vicomtesse de *Burniquel*, (sa sœur.) Ce testament qui est rapporté en entier par Baluze, (c) causa d'abord un grand procès au parlement de Paris, entre le comte Jean d'Armagnac, & *Jean de Durtort*, seigneur de Duras, qui fut accordé par l'entremise du duc de Bourbon, l'an 1327. *Regine* fut enterrée au Dominicains d'Auvillars, près de son ayeul paternel, ainsi qu'elle l'avoit ordonné.
- C** 2. *BRAYDE* de Goth, femme de *Renaud* vicomte de *Burniquel*, mentionnée dans le testament de *Regine* sa sœur, du 12. août 1325. mourut sans enfans.
- IV.** *GAILLARD* de Goth, seigneur de Pierre-Cave, & de Nillac, étoit fils puiné de *BERAUD* de Goth, & d'*Ide* de Blanquefort, qui le marierent en juin 1284. Il se trouva à Lion lorsque son frere le Pape *Clement V.* y fut couronné en 1305. & *Amaury Augier*, auteur de la vi. vie de ce Pape, (d) dit que *Gaillard* de Goth y fut blessé par la chute d'une muraille, qu'il en mourut peu de jours après. *Mathieu*, moine de Westminster, (e) raconte la chose d'une autre maniere. Il dit qu'après que *Clement V.* eut célébré sa premiere messe pontificale, le jour de saint *Clement* 23. novembre 1305. il donna un repas, après lequel les gens & ceux des cardinaux aiant pris querelle, en vinrent aux mains, & que le frere de ce pape voulant appaiser le tumulte, y fut tué: cependant on apprend d'une bulle de *Clement V.* par laquelle il confirme à l'église de Bourdeaux, une donation faite par son frere *Gaillard*, que celui-ci étoit mort avant le 20. novembre de cette année. (f)
- D** Femme, *BRAYDE* de la Barthe, fille de *Bertrand* de la Barthe, & de *Brunisende* sa femme, fut mariée par contrat passé à *Rouillac* en juin 1284. ils vivoient ensemble en 1301.
1. *RAYMOND-ARNAUD* de Goth, qui suit.
2. N... de Goth, mariée à *Odet* sire de *Sedillac*, fils de *Raymond*, témoin avec son fils au testament de *Raymond-Arnaud* de Goth.
- V.** *RAYMOND-ARNAUD* de Goth, chevalier, seigneur de Pierre-Cave au diocèse de *Leitoure*, fut aussi seigneur de *Rouillac*, au diocèse de *Condom*, par le don que lui en fit *Bertrand* de Goth, vicomte de *Lomagne* son cousin en 1314. Il acheta le 25. novembre 1316. de *Bernard* de la Mote, plusieurs biens scis en divers endroits, & spécialement la terre du Palais sur la *Garonne*. Il testa le lendemain de la *Pentecôte* 27. mai 1325. *François du Chêne* a fait imprimer son testament: (g) mais il y a une faute d'impression à la date de 1225. au lieu de 1325. Le testateur y est qualifié, noble & puissant seigneur *Raymond-Arnaud du Gout*, chevalier, seigneur de *Rouillac & de Pierre-Cave*. Il ordonne sa sepulture aux Dominicains d'Auvillars, diocèse de *Condom*, où il fonde des messes pour *Clement V. Gaillard* son pere, pour sa mere, pour les seigneurs *Arnaud-Garsie & Bertrand* de Goth, & tous ceux

(a) Ibid. papiers meslez. liasse XV1111.

(b) Ubi supra tom. II. p. 460.

(c) Ibid. 461.

SEIGNEURS DE ROUILLAC.

(d) Baluze, r. 1. col. 97.

(e) Flores hist. p. 452.

(f) Sponde, sur l'an 1305. paragr. graphe 6.

(g) Histoire des Card. François, t. 2. p. 256.

(a) *Seorio suo.*

de son lignage. Il y fait un legs à Odet de Sedillac son beau-frere; (a) à *Comtesse* sa niece, pour aider à la marier, & à *Guillaume*, frere de *Comtesse*: institué *Gaillard* son A
fils son heritier, fait des legs à ses trois filles, nomme sa femme *Mabille*; legue à
l'enfant posthume, dont la femme est enceinte, si c'est un mâle, la terre de
Peyllac: substitué à ses enfans en cas qu'ils meurent sans posterité, sa cousine
(b) *Regine* vicomtesse de Lomagne, aux terres de Roüillac & de Peyllac, & à son
défaut, il appelle *Bertrand* de Sevinhac & *Arnaud Pagan* ses cousins, les substi-
tuant aussi à la terre de Pierre-Cave. Enfin il substitué au défaut de ses enfans légi-
times, *Raymond* son fils naturel. Il étoit mort avant le 16. juin 1325. que l'on fit hom-
mage à son fils.

(b) *Con'anguini-
meum.*Femme, *MABILE* de Sedillac, fille de *Raymond* de Sedillac.

1. *GAILLARD* de Goth II. du nom, qui suit.
2. *RAYMOND-ARNAUD* de Goth, posthume, est connu par un acte de sa mere & tutrice du 7. mars 1326. elle fut confirmée dans cette tutelle le samedi apres l'Ascension 1328. Il étoit mort avant le 4. decembre 1345. comme on l'apprend B dans un acte de ce jour. (c)
3. *BRUNE* de Goth, accordée du vivant de son pere à *Bertrand* fils aîné de *Bertrand* seigneur de Saintrailles, & son pere lui légua treize cens livres à elle promises pour sa dot, outre ses habits nuptiaux, & ordonna que si son accordé mouroit avant le mariage, elle épouserait son frere puîné, *Fort-sance* de Saintrailles.
4. *MARQUISE* de Goth, mentionné au testament de son pere, pour épouser l'un des enfans de *Bertrand* seigneur de Saintrailles, en cas que sa sœur *Brune* mourut sans se marier.
5. *CECILE* de Goth, à qui son pere légua mille livres, outre ses habits nuptiaux. Elle étoit mariée à *Vezián* de Lomagne, fils d'*Esplan*, avant le 15. septembre 1346. (d) que son mari donna une quittance sur sa dot à *Gaillard* de Goth son frere. Il en donna d'autres pareilles le 31. août 1350. au commencement de decembre 1351. le 8. avril 1355. & 17. septembre 1365. C

(c) *Titres de
Montezun.*(d) *Ibidem.*

Raymond de Goth, fils naturel de Raymond-Arnaud est nommé dans le testament de son pere qui ordonna qu'il seroit nourri & vêtu honorablement en sa maison, pour tenir rang d'écuyer quand il seroit en âge. Il le substitua au défaut de ses descendans, es lieux d'Auvillars & du Palais, & aux biens qu'il avoit à Villefranche de Lomagne, à Puisegur, & à Piadeles.

- VI. *GAILLARD* de Goth II. du nom, seigneur de Roüillac, de Pierre-Cave, du Palais, de la Mote-Bardinges, &c. reçût un hommage le 16. juin 1325. & en rendit un, dans lequel il est qualifié damoiseau, pour la terre du Palais, à *Elie*, abbé de saint Martial de Limoges, le vingt-neuvième novembre 1326. Il servit sous *Jean*, comte d'Armagnac, le roi *Philippe de Valois* contre les Anglois; en consideration de quoi ce prince étant à Agen, lui donna la confiscation encouruë pour crime de rebellion, par quelques gentilshommes vassaux de ses terres de Roüillac & de Pierre-Cave, le 14. decembre 1345. confirmée par le roi *Jean* à Fontainebleau le 26. juillet 1351. D Il fortifia son château de Roüillac, & on lui permit par lettres du mois d'Octobre 1365. d'obliger les habitans du lieu d'y contribuer. Il vivoit encore le 27. juin 1370. & étoit mort avant le 27. novembre 1371.

(e) *Traité de
la noblesse c. 157.*

Femme, *GUISCARDE* de l'Espinasse, fille de *Bernard* de l'Espinasse, & d'*Inde* de Toffailles, fut mariée en 1334. *La Roque* (e) rapporte un titre concernant cette dame, du 3. decembre 1373. Il porte qu'étant veuve de *messire Gaillard de Gout*, chevalier, elle & *Messire Raymond-Arnaud-de-Gout* son fils, reconnoissent par procureur, devoir à *maître Bertrand Constantin*, bourgeois de Lectoure, deux cens deniers d'or de prêt à eux fait l'an 1362. & que ce *Constantin* consent à l'absolution de l'excommunication par eux encouruë, faute de paiement. Elle vivoit encore en 1380.

1. *RAYMOND-ARNAUD* de Goth II. du nom, qui suit.
2. *MABILE* de Goth, femme de *Jean* de Manas, seigneur d'Avesan. Elle testa le 13. septembre 1384. laissant son fils *Garsias* de Manas, son heritier universel, & fit un legs de cent florins d'or à son frere *Raymond-Arnaud* de Goth.
- VII. *RAYMOND-ARNAUD* de Goth II. du nom, seigneur de Roüillac, &c. est nommé comme témoin, & qualifié damoiseau, dans une quittance de *Vezián* de Lomagne, de cent quarante-huit écus d'or, à comte de la dote de *Cecile* de

- A** Goth sa femme, au commencement de decembre 1351. Après la mort de son pere, on l'ajourna le 27. novembre 1371. pour faire hommage de la seigneurie de Peyllac, & dans un acte du 17. fevrier suivant, il est dit majeur de quatorze ans, & mineur de vingt-cinq, n'ayant ni tuteur ni curateur. Dans un autre acte du 18. janvier 1378. il se qualifie, chevalier, seigneur de Rouillac. Il fut absous avec sa mere le 7. mars 1380. d'excommunication pour dettes. Il y a encore des actes de lui du 8. avril 1391. & du 20. fevrier 1395. Il mourut peu de jours après, puisque la Roque (a) dit qu'en l'an 1395. (le 23. mars) noble Bertrand de Gout, fils & heritier de Messire Raymond-Arnaud de Gout, chevalier, seigneur de Rouillac, ratifia l'obligation passée par son pere à Jean de Codombac, marchand de Lectoure, & promit de lui payer de bonne foi. On lui donna pour femme Isabel de Carmain.
1. BERTRAND de Goth, qui suit.
 2. GAILLARD de Goth, de qui descendent les seigneurs de Lieux & de la Motte-Bardinges, dont il sera parlé dans la suite.
- B**
3. MARGUERITE de Goth, femme de Bertrand de Mareftang, seigneur de Genfac, qui donna quittances pour reste de sa dot, à Bertrand de Goth, le 1. mars 1401. & le 17. septembre 1406.
 4. CECILE de Goth, mariée 1^o. à Jean de Roquelaure II. du nom, seigneur de S. Aubin, &c. dont elle fut la seconde femme, & qui mourut avant 1427. 2^o. à Benoit ou Benedict de Paulade, & comme femme de celui-ci, elle quitta son frere Bertrand du reste de sa dote de mille francs d'or, par acte du 7. mai 1434.
- VIII.** BERTRAND de Goth, seigneur de Rouillac, Pierre-Cave, &c. paya aux chapitres d'Uzette & de Villandraud ce qui leur étoit dû par lui & par feu Raymond-Arnaud son pere, le 17. fevrier 1417. rendit aveu le 7. janvier 1419. de ses terres de Rouillac & de Pierre-Cave, à Jean, comte d'Armagnac, vicomte de Lomagne & d'Auvillars, d'où elles relevoient & le 22. mai 1421. il est qualifié écuyer, seigneur du Chastel de... dans une quittance qu'il donna à François de Nerly, receveur général de toutes finances, & trésorier des guerres es pais de Languedoc & duché de Guienne, de 50. livres sur la somme de 600. livres tournois à lui ordonnée par an, pour la garde de son chateau d'Orte. Sur son scel sont trois fasces avec une teste de loup pour cimier. Il y a un acte de lui du 26. avril 1425. ou il nomme son pere, son ayeul & son bisayeul Raymond-Arnaud. Il vivoit encore suivant un autre acte, le 7. mai 1434.
- C**
- I.** Femme, JEANNE de Lautrec, fille de Gerand de Lautrec, eut quatorze cens francs d'or en mariage, & son frere Bertrand de Lautrec, promit par acte du 10. novembre 1402. de payer une somme due sur cette dote.
1. RAYMOND de Goth, dont on ne trouve que le nom.
 2. ODET de Goth, qui suit.
 3. COMTESSE de Goth, mariée en 1422. à Luc Ebral, seigneur de Courtade & de Cornabuc au diocèse d'Albi, vivans ensemble en 1440. & 1448. Il étoit mort en 1453.
- D**
4. PELEGRINE de Goth, femme de Bertrand de Lupé, seigneur de Genfac, diocèse de Montauban, envers lequel Odet de Goth, s'obligea de payer sa dote de quatre cens moutons d'or, à elle leguez par leur pere Bertrand de Goth, cette obligation fut passée à Condom le 19. decembre 1437. Gaillard de Goth, seigneur de Manleyse, & Bertrand de Roquelaure, seigneur de S. Aubin, furent ses cautions. Bertrand de Lupé donna quittance à son beau-frere sur cette dote, le 26. octobre 1450.
- E**
- II.** Femme, SIBILLE de Benlade. Etant veuve elle s'accorda le 27. avril 1437. avec Odet de Goth, fils du premier lit de son mari, pour ses prétentions, & le 8. juin 1445. elle lui en donna quittance du consentement de Jean Blasin, seigneur de Villeneuve, chevalier, à qui elle étoit remariée.
1. JEAN de Goth, vivant en 1437. & 1445.
 2. BERARD ou BERNARDIN de Goth, vivant en 1448.
 3. ARNAUD-GUILLEM de Goth, conseigneur de Lieux: il y a une transaction de lui, comme heritier de sa mere, de Jean & de Berard de Goth, ses freres germains, avec Jean de Goth, seigneur de Rouillac son neveu, le 15. mars 1474.
 4. JEANNE de Goth, mariée à Vital Blasin, damoiseau, demeurant à Toulouse, & son frere Odet lui promit quatre cens-vingt moutons d'or, pour tous les droits, par acte du 8. juin 1445.

(a) *Ibidem.*

A 1505. il étoit, ou son pere, capitaine de cinq cens hommes de pied; & étoit mort avant le 24. fevrier 1526.

Femme, MAFFRONNE de Comenge, fille de *Maffée-Roger* de Comenge, vicomte de Burniquel, fut mariée le 5. avril 1491. les pactes du mariage sont du 23. mars précédent, en présence de Bernard de Carmain, abbé de Gaillac. On y trouve la signature d'*Oudet* de Goth, il est incertain de qui il étoit fils.

ANTOINE de Goth, qui suit.

XII. ANTOINE de Goth, baron & seigneur de Roüillac, du Palais, &c. prenoit ces qualitez le 24. fevrier 1522. qu'il donna une isle à fécage; de même que dans une requête que lui & demoiselle Andrine de l'Isle, dame Saint-Aignan sa future femme, presenterent au sénéchal d'Agen contre le baron de l'Isle, parent de cette demoiselle, qui la vouloit marier à un autre contre sa volonté: surquoi intervint sentence, à Agen le 21. mai 1524. qui défendit de la marier à autre qu'au seigneur de Roüillac; leur mariage se fit peu après, puis que le 12. janvier suivant, un particulier relevant de la terre de S. Aignan, lui fit un aveu en la personne de sa belle-mere, qui avoit l'usufruit de cette seigneurie: pareils aveus se firent à sa belle mere les 9. 12. & 13. janvier 1525. Il transigea le 27. mars 1525. avec *Jean* de Goth ou du Gout, seigneur de Lieux, il y est fait mention de feu *Jean*, seigneur de Roüillac son ayeul, & de la donation qu'il fit à Jacques son fils aîné, en le mariant à *Maffrée* de Comenge. Il y a un acte de lui du 20. fevrier 1530. il étoit mort avant le 7. octobre 1536. que sa veuve traita pour son fils.

Femme, ANDRINE de l'Isle, dame de S. Aignan, fille & heritiere de *Jean* de l'Isle, seigneur de S. Aignan, coseigneur de S. Medard, & de *Catherine* Golard, fut mariée après le 21. mai 1524. & avant le 5. août 1525. que sa mere testa & l'institua son heritiere universelle. Elle étoit tutrice de son fils aîné le 27. novembre 1539.

1. JEAN de Goth, II. du nom, baron de Roüillac, qui suit.

2. JEAN de Goth III. du nom, dit *le Jeune*, fut seigneur de S. Aignan par la donation que lui en fit son frere aîné, qui lui legua aussi par son testament la moitié de la seigneurie d'Antan: on ne sçait s'il laissa posterité.

3. ANTOINE de Goth, seigneur de S. Germain, & de Dandohielle en partie, fut pere de trois fils *Guyon*, *Gabriel* & *Antoine* de Goth. Il institua par son testament, l'aîné son heritier universel, lui substitua les deux autres, & appella à sa succession, en cas de décès des trois sans enfans, *Jean* de Goth, seigneur de Roüillac. *Guyon*, qui fut chevalier de l'ordre de S. Michel, ne laissa point de posterité. *Jean*, seigneur de Roüillac son oncle, demanda son heredité en l'audience du sénéchal d'Armagnac, le 16. fevrier 1574. contre *Georgette* de Montane sa veuve, & *Gabriel* de Goth, qui se portoit heritier de son pere: il fut prononcé que le testament d'Antoine de Goth, seigneur de S. Germain, seroit produit. *Octavien* de Goth, seigneur de S. Germain, fils de *Gabriel* leva le 2. fevrier 1593. le contrat de mariage de Bernard de Goth, seigneur de la Motte-Bardinges, & de Marguerite de la Nuffe.

4. GERMAINE de Goth, mariée à l'âge de 25. ans, à *François* des Lax, seigneur de Perne en Quercy, par contrat du 18. decembre 1549. & son frere paya trois mille livres pour sa dote le 2. août 1556.

5. JEANNE de Goth, femme de *Bertrand* de Montlezun, seigneur de Prechac & de Bombert: il lui fut promis en dot trois mille sept cens cinquante livres, par contrat du 19. novembre 1555. Il y a une quittance de *Bertrand* sur cette somme, du 20. avril 1557. Le 15. decembre de l'année suivante, il entra en procès avec le seigneur de Roüillac son beau-frere: obtint condamnation contre lui le 18. mars 1558. & les 11. octobre 1560. & 9. juin 1561. il donna des quittances sur cette dote.

XIII. JEAN de Goth II. du nom, seigneur & baron de Roüillac, du Palais, de Pierre-Cave, Antan, Blanquefort, &c. écuyer du roi, étoit sous la tutelle de sa mere le 7. octobre 1536. & le 27. novembre 1539. lorsque Pierre du Fourc, coseigneur de Montastruc, lui céda toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur la terre de Roüillac par Anne de Goth, son ayeule paternelle: sa sœur *Germaine* & son mari plaiderent contre lui, pour les reprises. Il donna declaration des fiefs qu'il tenoit en la sénéchaussée d'Armagnac le 10. mai 1552. & le 11. octobre 1556. il fit serment avec sa femme aux consuls

de Roquefort, en qualité de leur seigneur, de conserver leurs privileges : le 15. mars A
1567. il obtint des indulgences d'un commissaire du pape: remit le 8. octobre 1583.
au fils d'un de ses vassaux, executé à mort pour meurtre, les biens confisquez à son
profit, l'amande & dépens, moyennant une somme de quatre-vingt livres, & testa
le 29. juin 1590. au château de Roquefort, declarant que son fils *Marc-Antoine*
mort depuis peu de mort violente, avoit toujours été un ingrat & un défobéissant,
l'ayant menacé, & sa mere plusieurs fois, pris par force son chateau de Rouillac,
pille & emporté ses grains, &c. Qu'il y avoit 18. ans que ce fils s'étoit *acointé* d'une
femme, nommée mademoiselle de Lessé, avec laquelle il avoit long-tems conversé
contre sa volonté, qu'il ne sçavoit pas qu'il y eut jamais eu de mariage entr'eux, mais que
quand il y en auroit eu un, il ne voudroit jamais l'approuver, & qu'ainsi il ne vou-
loit point reconnoître la fille qu'il avoit laissée.

Femme, CATHERINE de Montlezun, fille de *Loüis* de Montlezun, consei- B
gneur d'Anfan en Coranfaguez, seigneur de Milhan & de Roquefort, & d'*Anne*
de Biran, fut mariée par contrat du 17. août 1542.

1. MARC-ANTOINE de Goth, dont il a été parlé ci-dessus, mourut de
mort violente avant le 29. juin 1590. laissant de *N...* de Lessé une fille, non
reconnue par son ayeul paternel, mais il n'est pas certain s'il n'y avoit pas de mariage.

2. JACQUES de Goth, baron de Rouillac, qui suit.

3. JEAN de Goth IV. du nom, seigneur d'Anfan & de saint Nazaire, capitaine
au regiment des gardes, ne laissa point de posterité.

4. MARGUERITE de Goth, mariée par contrat du 5. septembre 1568. à *Ar-*
naud-Guillem de Montaut, seigneur de Castelnau, Parilhac, S. Cirq, &c.

5. FRANÇOISE de Goth, alliée par contrat du 7. juin 1579. à *Sanx* de Be- C
zolles, seigneur de Castres & de Torrens, vivoient ensemble le 29. juin 1590.

6. ANTOINETTE de Goth, épouse de *N...* seigneur de Giscaro, étoit morte
lors du testament de son pere, qui fit des legs aux enfans qu'elle avoit laissez.

XIV. JACQUES de Goth seigneur & baron de Rouillac, de Blanquefort, Ro-
quefort, Anfan, &c. conseiller d'état, capitaine de cinquante hommes d'armes,
gouverneur de Boulogne, & pais Boulonnois, servit les rois Charles IX. & Henry
III. dans les guerres civiles & de religion, étoit mort avant le 16. decembre
1611. que sa veuve maria son second fils.

Femme, HELENE de Nogaret, fille aînée de *Jean* de Nogaret, seigneur de
la Valette, mestre de camp de la cavalerie legere, lieutenant général au gouver- D
nement de Guienne, & de *Jeanne* de S. Lary fut mariée par contrat du 21. avril
1582. testa au château de Rouillac le 5. fevrier 1631. substituant à ses descendans
le duc d'Espèrnon son frere, & à son défaut celui de ses enfans qu'il nommeroit.

1. LOUIS de Goth, marquis de Rouillac, qui suit.

2. JEAN-JACQUES de Goth, dit de Batarnay, marquis d'Anthon, seigneur
de Neuvi, &c. gouverneur d'Angoulême, mourut à Paris âgé de 77. ans le
21. juin 1666. y fut enterré dans l'église des filles de Nazareth, près le Tem-
ple, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé par contrat du 16. decembre 1611.
Louise d'Espèrmon, fille d'*Arnaud* d'Espèrmon, seigneur de Colombieres, & de
Neuvy, lieutenant du duc d'Espèrnon au gouvernement d'Angoulême, & de
Lucrece Vigier. Il n'en eut pas d'enfans.

3. JEANNE de Goth, mariée par contrat du 3. fevrier 1612. à *Jean* Zamet, E
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, baron de Murat, châtelain de
Billy, depuis maréchal de camp, frere de *Sebastien* Zamet, évêque de Langres,
duc & pair de France, dont il sera parlé dans la suite de ce paragraphe. Il
fut blessé au siège de Montpellier le 3. septembre 1622. & mourut le 8. suivant.
Sa femme vivoit veuve en 1631. & laissa *Catherine* Zamet, mariée au marquis
d'Antin, ayeule de *Loüis-Antoine* de Pardaillan-Gondrin, duc d'Antin, pair de
France, qui par elle a herité du duché d'Espèrnon.

XV. LOUIS de Goth, marquis de Rouillac, baron de Blanquefort, de Roquefort,
&c. conseiller d'état, vice-amiral, & lieutenant-général sur mer en Levant. Après
la mort sans enfans de son cousin germain Bernard de Nogaret, duc d'Espèrnon,
pair de France, arrivée le 25. juillet 1661. il se qualifia duc d'Espèrnon, & pré-
tendit devoir succeder au duché en vertu de la clause d'*Ayans-cause* qui étoit dans les let-
tres d'erection. Il avoit fait les premieres campagnes en Suede au service du roi Char-
les IX. auparavant duc de Sundermanie, & il s'y étoit si fort distingué dans un

- A combat singulier, fait à la vûe de toutes les troupes contre le général des ennemis qu'il tua, que ce prince, par ses lettres datées de Nicoping le 30. janvier 1610. l'établit général des françois qui se trouveroient au service de la couronne de Suede. A son retour, il fut du fameux Carroufel fait dans la Place-royale à Paris en avril 1612. en réjouissance de la publication de la double alliance de la France avec l'Espagne. Le marquis de Rouillac parut en cette occasion dans la compagnie des chevaliers du Soleil, dont le prince de Conti étoit chef, & y prit le nom de *Zaïde* avec la devise d'un soleil qui chasse les nuës, & pour mot *No Param*. Il remporta le prix de la bague, ayant eu pour concurrens le chevalier de Guise, & le marquis de la Valette son cousin. (a) Il eut ensuite un regiment d'infanterie & un de cavalerie, servit à tous les sièges que le roi Louis XIII. fit dans les commencemens de son regne, & obtint une pension de deux mille livres le 13. mars 1631. Il fut nommé ambassadeur extraordinaire en Portugal, dans la premiere année de la minorité de Louis XIV. & par un brevet du 11. decembre 1643. il fut designé pour être l'un des chevaliers des ordres du roi. Ses preuves furent faites le 12. mars 1647. & mourut à Paris, avant d'avoir été reçu, le 19. mai 1662. dans sa 78. année.

B

Femme, ANNE Vialart, fille de Denis Vialart, seigneur de Favieres & de la Ville-l'Evêque, & de Marguerite de Refuge, fut mariée à Paris en l'église de S. Gervais le 20. decembre 1628. & mourut le 19. mai 1680.

1. JEAN-BAPTISTE-GASTON de Goth, qui suit.

2. JULES de Goth, aumônier ordinaire de S. M. & abbé de Lonlay, fut present au premier mariage de son frere en 1657.

XVI. JEAN-BAPTISTE-GASTON de Goth, marquis de Rouillac, de Miradoux & de Lieux, maréchal des camps & armées du roi, & de la milice de l'amirauté de France, titres qu'il prit dans son premier contrat de mariage, a été plus connu sous le nom de *duc d'Espernon*, qu'il se donna après la mort de son pere. Né le 30. octobre 1631. fut baptisé à Paris dans l'église de saint Gervais le 22. juin 1636. & tenu sur les fonts par Monsieur, frere unique du roi Louis XIII. & par Marie de Bretagne-Avaugour, femme du duc de Montbazou. Après avoir servi dans les guerres, jusqu'à la paix des Pirenées, se voyant heritier après son pere de la maison d'Espernon, il voulut faire revivre en sa personne les droits & prerogatives du duché-pairie d'Espernon: mais cette tentative fut inutile. Il a donné au public un ouvrage sous ce titre, *la veritable origine de la derniere race de nos rois*, qui fut achevé d'imprimer à Paris le 15. novembre 1679. par les soins de Jean le Royer-de Prade. Le P. Adrien Jourdan, jesuite, fit paroître en 1683. une critique du sentiment du duc d'Espernon, & Gilles Menage refuta quelques endroits de cet ouvrage dans le *chapitre* 1x. de son *histoire de Sablé* p. 56. &c. en 1686. Il mourut sans enfans mâles, en juin 1690.

C

I. Femme, FRANÇOISE de Rupiere, fille de feu Philippe de Rupiere, baron de Sucuye, de la Creffonniere, Radebrune, S. Denis & de S. Pierre, capitaine d'une compagnie de Chevaux-legers, & de Françoise de Mailloc, mariée par contrat passé en presence de sa mere, à S. Jean-d'Angeli le 24. decembre 1657. morte sans enfans.

II. Femme, MARIE d'Estampes, veuve le 3. mars 1658. de Philippe de Bethune, comte de Selles, fille de Jean d'Estampes-de Valencey, conseiller d'état, ambassadeur aux Grisons, puis en Hollande, & de Marie Gruet, fut mariée à Paris dans l'église de S. Gervais le 14. fevrier 1664. mourut le 13. decembre 1697. fut inhumée aux Jesuites de la ruë de S. Antoine.

E

1. ANNE-MARIE-LOUISE de Goth, morte âgée de 6. ans le 2. avril 1685.

2. ELIZABETH-REGINE de Goth, marquise de Rouillac, dite mademoiselle d'Espernon, morte fille à Paris le ... septembre 1706. aux religieuses du Calvaire au Marais, où elle s'étoit retirée.

VIII. GAILLARD de Goth III. du nom; second fils de Raymond-Arnaud de Goth, II. du nom, seigneur de Rouillac, fut seigneur de Manleyze, & en cette qualité, il s'obligea le 19. decembre 1437. avec Odet de Goth, seigneur de Rouillac, au paiement de la dot de Pelegrine de Goth, seur d'Odet, mariée à Bertrand de Lupé. Il fut témoin à un acte l'an 1448. & fut pere de

IX. RAYMOND-ARNAUD de Goth, conseigneur de Lioux, qui fit quelques

(a) La Colombiere Theatre d'honneur T. 1. p. 378. & 438.

- demandes à Jean de Goth, seigneur de Roüillac, sur les terres du Palais, d'Auvillars, Bardenges & Roüillac, surquoy ils transigerent le 24. mai 1475. Ses enfans furent outre *Jean* qui suit, deux fils du nom de *Pierre* & *Bertrande* de Goth, femme de *Mathieu* de Gramont. A
- X. JEAN de Goth, seigneur de Lieux, transigea le 25. juin 1494. pour lui, ses deux freres, & sa sœur mariée alors, avec Jean de Goth, seigneur de Roüillac. Ils étoient cousins issus de germain. Il fit un autre accommodement avec Antoine de Goth, seigneur de Roüillac, petit-fils de Jean, le 27. mars 1525. fut pere d'*Antoine*, qui suit & de *Geraud* de Goth, rapporté après Beraud son neveu.
- XI. ANTOINE de Goth, seigneur de Lieux, est aussi qualifié seigneur de Pierre-Cave, dans un acte du 8. octobre 1550. Il vivoit le 13. juillet 1564. lors du mariage de Bernard de Goth, son neveu. Il fut pere de celui qui suit.
- XII. BERAUD de Goth, est nommé avec son pere dans l'acte du 8. octobre 1550. B
- XI. GERAUD de Goth, frere puiné d'Antoine, est nommé avec la qualité de seigneur de la Motte-Bardinges, dans le même acte de 1550. son fils fut
- XII. BERNARD de Goth, seigneur de la Motte-Bardinges, marié avec Marguerite de la Nuffe, fille aînée d'*Antoine* de la Nuffe, écuyer, seigneur de la Chapelle, lieutenant de main-forte en la sénéchaussée d'Armagnac, & d'*Antoinette* d'Aymere, par contrat passé au chateau de la Chapelle en Lomagne, le 13. juillet 1564. en presence d'Antoine de Goth son oncle, de *Jean* de Gout, seigneur de Marfilhac, & d'*Antoine* de Gout, protonotaire du S. siège. De cette alliance nâquirent BERAUD qui suit, & *Marguerite* de Goth, mentionnée au testament de son frere.
- XIII. BERAUD de Goth, seigneur de la Motte-Bardinges, du Motet & de Bagnac, mestre de camp du regiment de Guienne, fit son testament le 26. juin 1589. sur le point de partir de son chateau de la Motte pour aller joindre l'armée. Il laissa la jouissance de ses biens à sa femme *Marguerite* de Beon & de Seve, dame de Miglos, Solon & l'Escure, tant qu'elle vivroit viduellement, à condition de nourrir avec elle sa sœur *Marguerite* de Goth; & en cas qu'elle fut enceinte, il instituait l'enfant qui naîtroit, son heritier universel, lui substituant *Pierre* de Cruzy, puiné de la maison de Marfillac: & en appelloit d'autres au défaut de celui-ci: faisoit un legs de cinq cens écus sol à *Bernard* son filleul, fils du capitaine de Marfilhac qui étoit actuellement à son service: substituant jusqu'à la troisième generation les enfans de ceux qui lui succederoient, en les chargeant de prendre le nom & les armes de *Gouth*. Enfin il donnoit à *Marguerite* de Cruzy sa niece, fille du sieur de Marfilhac, deux mille livres. C

Tous les titres énoncez dans cette genealogie, sont en original, ou par extraits dans le cabinet de M. Clairambault. D



D'azur à la
bande d'or.

XIV.

GUILLAUME DE DURFORT, évêque & duc de Langres, pair de France, fut promu à cet évêché par le pape Clement V. peu avant le quinzième de novembre 1306. que ce souverain pontife écrivit au roi Philippe IV. pour lui recommander ce nouveau prélat: il reçut l'hommage de Louis, fils aîné du roi de France, comte de Champagne & de Brie, pour les terres qui mouvoient de son duché de Langres, le mardi avant Noël 1309. avec cette clause, que lorsque ce prince seroit parvenu E

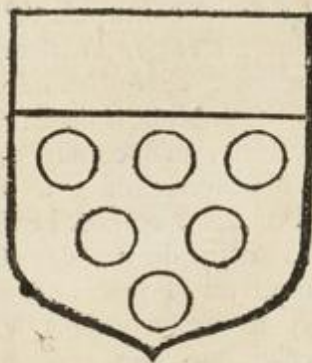
A à la couronne, il ne seroit plus obligé à faire cet hommage en personne, & que comme à sa priere ce prelat avoit bien voulu le recevoir dans l'abbaye du Lys, cela ne pourroit prejudicier au droit qu'il avoit, que cet hommage lui fut rendu au lieu où il avoit coutume de le recevoir. (a) Il y a une lettre que le pape lui écrivit durant le concile de Vienne en 1311. il est qualifié en 1313. vicaire général du même pape, tant pour le spirituel que pour le temporel: se trouva comme pair de France au jugement rendu contre Robert, comte de Flandres, le 30. juin 1315. fut transféré à l'archevêché de Roüen, avant le 25. avril 1319. jour auquel la regale qui y étoit ouverte depuis le 24. juin 1318. fut fermée, ainsi que le portent les registres de l'église de Roüen. Il y mourut le 24. novembre 1330. & y fut enterré dans sa metropole.

(a) Cart. de Lana
87es p. 15.

B Le Pere de Sainte-Marthe (b) ne doute point que cet évêque de Langres ne soit le même Guillaume de Durfort, qu'il trouve avoir été élu en 1293. abbé de Moissac, ordre de S. Benoit au diocèse de Cahors, dont il rapporte des actes en cette qualité es années 1301. 1304. 1305. & qui en 1306. fonda en cette abbaye un anniversaire pour ses freres Geraud & Bernard, prieur de Sainte-Marie de la Daurade: il ajoute que par une lettre de Clement V. écrite au roi Philippe le 28. juillet 1305. l'on apprend que Guillaume de Durfort étoit alors chapelain de ce pape; & dans la liste des doyens, ou abbez de Souillac, du même ordre & diocèse, l'on y trouve un Guillaume de Durfort, qui en 1281. presenta à la chapelle de S. Amand. Ce qui est certain, c'est que l'on trouve par titres qu'un Guillaume de Durfort étoit prieur de Castel-Sarrazin en 1285. doyen de Souillac en 1286. & avoit en même-tems le prieuré de Rabastens en 1287. on le trouve abbé de Moissac en la même année, de même qu'en 1296. & 1306. Un fragment de genealogie le fait frere de Raymond-Bernard de Durfort, conseigneur & baron de Clermont-dessus, & de Malauze-sur-Garonne; de Bernard, chanoine de Cahors, d'Auger, doyen de Souillac, (il l'étoit suivant le Pere de Sainte-Marthe (c) en 1298. de Baudouin de Durfort, conseigneur de Clermont-dessus, & de Gaillarde, superieure de Lissac, ainsi nommez dans le testament de Raymond-Bernard de Durfort, du 8. may 1296. La genealogie de Durfort sera rapportee au chapitre des Ducs, à la suite des pairs de France.

(b) Gall. Chr.
tom. 1. col. 169.

(c) Ibid. col.
181. & t. 2. anti-
madvorfiones col. 2.



D'azur à 6.
bezans d'argent,
3. 2. 1. au chef
d'or.

XV.

E LOUIS DE POITIERS, évêque & duc de Langres, pair de France, succeda à Guillaume de Durfort, peu après le 25. avril 1319. ainsi les lettres de l'évêque de Langres en date du 1. août 1319. par lesquelles ce prélat comme pair de France, s'excusoit, ainsi qu'avoit fait l'archevêque de Reims, de s'obliger à ne point servir le roi, en cas qu'il contrevint au traité fait nouvellement avec le comte de Flandres, jusqu'à ce qu'il fut certain que ce comte & ses sujets eussent rempli entierement les conventions de ce traité, font de ce Louis de Poitiers. Ayant forcé les portes de l'église de Langres, les chanoines le firent condamner par arrêt du parlement du 17. juin 1322. à une amende de cinquante-six mille livres envers le roi & envers le chapitre. Il paroît par un acte passé par Aubry de Dijon, son grand vicaire, le lundy lendemain de la fête de S. Vincent (23. janvier) 1323. qu'il étoit alors fort éloigné de son diocèse: (d) il se trouve nommé dans un acte de son pere du 3. avril 1324. & peu après il fut transféré à l'évêché de Metz, où il fit son entrée solennelle le 1. fevrier 1325. y reçût le 7. mars

(d) Cartul. de
Langres p. 433.

A Eemme, BEATRIX de Viennois, fille de *Guignes* IV. du nom dauphin de Viennois, comte d'Albon, mort en 1142. & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté.

II. AYMAR de Poitiers I. du nom, comte de Valentinois & de Diois, succeda au comte Guillaume son pere. Il reçut le comté de Diois du comte de Toulouse, marquis de Provence, l'an 1189. (a) & en 1192. il approuva les donations que le même comte de Toulouse avoit faites à l'abbaye de Leoncel, de certains biens scis dans l'étendue de sa domination au comté de Valentinois. (b) L'année suivante lui & Jarente évêque de Die, partagerent le village & territoire d'Orel, par l'entremise de Robert archevêque de Vienne, de Foulques évêque de Valence, & de Jean évêque de Grenoble. (c) Perard (d)

B rapporte cinq actes de lui en faveur du prieuré de Montmeyran : dans le dernier de l'an 1222. il confirme les donations faites à ce monastere par Guillaume de Poitiers son pere. On voit dans l'un de ces actes son sceau, dans lequel il est représenté à cheval, ayant sur son écu les armes de Poitiers, & pour legende, *Sigillum Ademari Pictaviensis* : Sur le contre-scel, est une ombre de soleil de seize rayons, avec ces mots, *comitis Valentiniensis*. Le roi Philippe II. lui confirma ses peages en octobre 1209. Il prit ensuite le parti de Raimond comte de Toulouse, fauteur des Albigeois. Pierre moine des Vaux de Cernay, raconte sous l'an 1213. (e) qu'Aymar de Poitiers, sçachant que Simon IV. du nom comte de Montfort, général de l'armée Catholique, devoit passer sur ses terres, pour aller combattre le comte de Toulouse, il munit & fortifia ses places, pour lui fermer le passage : mais qu'Eudes duc de Bourgogne, qui avoit joint le comte de Montfort, s'étant présenté avec lui pour assiéger Valence, le comte de Valentinois se soumit, & leur donna quelques-unes de ses places pour gage de sa fidelité. L'empereur Frederic II. lui confirma ses péages depuis Valence jusqu'à Montelimart. Il transigea avec l'évêque & chapitre de Valence le 26. juillet suivant, & reconnût tenir de cette église en franc-fief, la seigneurie de Château-double : son fils Guillaume fut présent à cette transaction. Il confirma le 20. septembre 1226. aux chartreux de Silve-benite, la donation que son pere leur avoit fait : il acquit la terre du Poufin & autres d'Aymar & de Pierre du Poufin le 22. fevrier 1230. & mourut peu après.

Femme, PHILIPPE de Fay, dame de Fay, Bretagne, Gunant, Montleal, Carrieres, Corances, la Forcade, Chaneau, la Voute, & de plusieurs autres terres situées en Vivarais, en vertu desquelles son mari étant devenu vassal du roi, il lui ordonna de lever le ban & arriere ban, & de le lui envoyer. Allard en rapporte le rôle. Elle testa le 30. mai 1246. en faveur du comte Aymar son petit-fils : donna à Roger de Beaumont d'Anduse, second fils de sa fille, son château de la Voute, & quatre autres de ses terres du Vivarais, & fit d'autres legs aux freres & sœurs de Roger. (f) Elle lui donna encore le 29. septembre 1250. ce qu'elle avoit aux seigneuries de Clerieu, & de la Roche-d'Eglun, & vivoit le 23. mars suivant. Elle portoit une Aigle dans son sceau.

1. GUILLAUME de Poitiers II. du nom, qui suit.

2. JOSSERANDE de Poitiers-Valentinois, fut la premiere femme de Pierre de Bermond, seigneur d'Anduse, de Sauve, &c. & laissa une nombreuse posterité.

III. GUILLAUME de Poitiers II. du nom, mourut l'an 1226. avant son pere, qui l'avoit fort avantagée en le mariant.

E Femme, FLOTTE de Berenger, fille unique & heritiere de *Rambaut-Bazeche* de Berenger, seigneur de S. Nazaire en Royans. Elle prétendit après la mort de son mari, avoir la tutelle de son fils : le comte de Valentinois son beau-pere s'y opposa, & voulut avoir lui-même l'administration des biens de son petit-fils, du moins de ceux qu'il avoit donnez à Guillaume en le mariant : elle implora dans cette conjoncture la protection de l'évêque de Valence, qui la lui promit, moyennant quarante-cinq mille sols Viennois, & la soumission à son fief épiscopal, des terres d'Upian & de Montezon. Aymar de Bressieu, Heracle de Montlaur ses parens, s'unirent à elle avec leurs troupes ; & le vieux comte ayant été défait dans un combat, il se vit contraint de céder ses prétensions à sa belle-fille. (g) Elle confirma l'an 1257. en qualité de dame de Royans, veuve de Guillaume de Poitiers, & mere d'Aymar comte de Valentinois, les concessions faites par les précédens comtes à l'abbaye de Leoncel. (h)

1. AYMAR de Poitiers II. du nom, comte de Valentinois, qui suit.

(a) du Chesne, *premier p. 4.*

(b) *Gall. christ. T. 4. p. 559.*

(c) *Idem T. 2. p. 555.*

(d) *Recueil de pièces pour l'histoire de Bourgogne, pages 261. 270. 307. 308. 329.*

(e) *Hist. des Albigeois ch. 75.*

(f) *Archives de Poitiers.*

(g) Allard.

(h) *Gallia christ. tom. 4.*

2. GUILLAUME de Poitiers, dont on ne trouve que le nom.

IV. AYMAR de Poitiers, II. du nom, comte de Valentinois & de Diois, confirma aux chartreux de Silve-Benite, le 12. des calendes de... 1230. ce que son ayeul leur avoit donné, y ajoutant quelques privileges. Il reprit en fief de Raymond, comte de Toulouse, marquis de Provence son cousin, (a) vingt chateaux ou terres seigneuriales, dont étoient Tournon en Vivarais, Privas, &c. tenus jusqu'alors en franc-aleu, tant par lui que par ses prédécesseurs; l'acte en fut passé à Lille, le 9. avril 1239. Le scel est d'un *homme à cheval, tenant un ecusson, sur lequel sont des besans, avec un chef, au contresceau, une grande étoile de treize rayons, chargée au milieu d'un croissant, avec une étoile de neuf rais.* Du Chêne qui rapporte cet acte, conjecture qu'il descendoit de la maison de Baux par sa mere. (b) Il transigea le 22. fevrier 1244. avec Philippe de Savoye, élu évêque de Valence & de Die, pour certains reglemens de terres seigneuries; entr'autres pour le mandement de l'étoile; que l'évêque s'obligea de lui restituer, & que le comte reconnoîtroit le tenir du dauphin, ainsi que ses prédécesseurs avoient fait. Guigues, dauphin; comte d'Albon & de Vienne, lui promit par acte du 28. octobre 1245. de l'aider & assister en toutes ses guerres, & que si il y manquoit, il consentoit de perdre le droit de fief des biens que le comte de Valentinois tenoit de lui; comme aussi de ceux de Flotte sa mere. Il acheta la terre d'Ourches, six mille sols, le sixième avril 1247. & le vingt-deux juillet 1248. transigea avec le même Philippe de Savoye, archevêque de Lion, & administrateur de l'évêché de Valence & par cet acte il fut dit que les vassaux de l'évêque qui étoient exempts de péages, ne le seroient que pour leurs vivres: ils y reglerent aussi leurs droits & juridictions, tant de Crest, dont l'évêque avoit été obligé de lui restituer une portion, comme successeur de Silvion de Crest, par la transaction de 1244. que d'Alais, où ce prélat avoit une portion, & le comte deux; & que l'évêque ne pourroit édifier aucune Bastie depuis Valence jusqu'à Livron. Le mercredi après l'Assomption 1250. il fit une transaction avec Jeanne de Savoye, veuve de son petit-fils Amé de Poitiers, seigneur de Taulignan, & le 8. mai 1257. étant à Château-double, il promit au roi S. Louis de lui rendre le chateau de Bidache à grande & petite force, tant que lui ou les enfans de feu Beraud de Bidache, ou de Guillaume de Soloignac le tiendroient: acquit le chateau de Gloiras en Vivarais, de Girin Mallet, chevalier, le vingt-quatrième mai 1259. transigea avec le prieur de Saint Michel de Carafe, diocèse de Viviers près de Tournon, vers Privas, sur lequel le comte avoit toute juridiction, & où il prenoit le vingtième de pain & de vin, & dont les habitans étoient tenus envers lui de tous subsides, de toutes corvées & clôtures, excepté celles des chateaux de Tournon & de Privas: cette transaction fut faite le 14. janvier 1261. Le prince d'Orange rendit une sentence arbitrale entre le comte Aymar de Valentinois, & ses autres conseigneurs de Château-neuf-de-Mazens, par laquelle tous leurs divers droits furent reglez entre eux, le 1. janvier 1262. & le mardi après la Saint Martin il transigea avec le baile du Fay, au sujet des droits dûs au comte par les habitans du lieu, lesquels furent reglez; entre ces droits, il est dit, que si aux nôces on tué un bœuf ou une vache, *la cuisse ronde* en appartient au comte; & que si quelque fille sort du Fay pour être mariée ailleurs, il doit en avoir les *jarretieres & le couvre-chef.* Il acquit de Guillaume & de Pierre de Château-neuf, une des portions qu'ils avoient à Château-neuf-de-Mazens le 13. mai 1263. le 15. mars suivant, il acquit des mêmes une autre portion de cette seigneurie; & en mars 1266. il fit encore l'acquisition de la terre de Saint Gervais, que lui vendirent Raymonde, veuve de Raymond Albert-de-Raymondet, ses enfans, & Bertrand Albert leur oncle. Il transigea au mois de mars suivant, avec Guigues, dauphin, qui lui ceda ses droits sur Crest, Aoust & Divajeu, & lui de son côté céda au dauphin les baronies de Clerieu & de Chante-merle, & les fiefs qui en dépendoient: ensuite de quoi, le samedi avant le dimanche des Rameaux de la même année, il ordonna aux habitans de Clerieu de reconnoître le dauphin, à qui il avoit cédé cette terre. Il acquit le 21. septembre 1269. la terre de Château-neuf-de-Bontieu, de Pierre de Château-neuf, à qui il la remit, pour la tenir de lui à foi & hommage, & le prieur de S. Gilles, de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, après deux sentences arbitrales, passées entre lui, & le comte, datées du 13. decembre 1268. & du 12. du même mois de l'année suivante, fit hommage au comte Aymar de tout ce que son ordre possédoit sous la domination, le 22. janvier 1269. Alphonse, comte de Toulouse, fils du roi Louis VIII. lui infeoda le chateau de Valcirac, le jeudi après la fête de S. Pierre & de S. Paul 1270. & le 27. novembre

(a) Consanguin-
nostre.

(b) Histoire des
comtes de Valenti-
nois preuves. p. 7.

DES
A. nombre 1270. il prit la
cette prison de Pierre de
de ce qu'il possédoit au
comte de Toulouse, & de
villes appartenant à ses
de France. Il mourut
le 22. avril 1270.
à la bataille de Muret, & par
sa mort le comte de Toulouse
fut réuni à la France.
B. Aymar de Poitiers
comte de Valentinois & de
Diois, & de la Roche-Beaucourt
fut le 22. fevrier 1244.
avec Philippe de Savoye, élu
évêque de Valence & de Die,
pour certains reglemens de
terres seigneuries; entr'autres
pour le mandement de l'étoile;
que l'évêque s'obligea de lui
restituer, & que le comte
reconnoîtroit le tenir du
dauphin, ainsi que ses
prédécesseurs avoient fait.
C. Guigues, dauphin; comte
d'Albon & de Vienne, lui
promit par acte du 28. octobre
1245. de l'aider & assister en
toutes ses guerres, & que si
il y manquoit, il consentoit
de perdre le droit de fief des
biens que le comte de
Valentinois tenoit de lui;
comme aussi de ceux de
Flotte sa mere. Il acheta la
terre d'Ourches, six mille sols,
le sixième avril 1247. & le
vingt-deux juillet 1248.
transigea avec le même
Philippe de Savoye, archevêque
de Lion, & administrateur de
l'évêché de Valence & par cet
acte il fut dit que les vassaux
de l'évêque qui étoient
exempts de péages, ne le
seroient que pour leurs
vivres: ils y reglerent aussi
leurs droits & juridictions,
tant de Crest, dont l'évêque
avoit été obligé de lui
restituer une portion, comme
successeur de Silvion de Crest,
par la transaction de 1244.
que d'Alais, où ce prélat
avoit une portion, & le comte
deux; & que l'évêque ne
pourroit édifier aucune
Bastie depuis Valence
jusqu'à Livron. Le mercredi
après l'Assomption 1250.
il fit une transaction avec
Jeanne de Savoye, veuve de
son petit-fils Amé de
Poitiers, seigneur de
Taulignan, & le 8. mai 1257.
étant à Château-double, il
promit au roi S. Louis de
lui rendre le chateau de
Bidache à grande & petite
force, tant que lui ou les
enfans de feu Beraud de
Bidache, ou de Guillaume
de Soloignac le tiendroient:
D. acquit le chateau de
Gloiras en Vivarais, de
Girin Mallet, chevalier,
le vingt-quatrième mai
1259. transigea avec le
prieur de Saint Michel de
Carafe, diocèse de Viviers
près de Tournon, vers
Privas, sur lequel le comte
avoit toute juridiction, &
où il prenoit le vingtième
de pain & de vin, & dont
les habitans étoient tenus
envers lui de tous subsides,
de toutes corvées & clôtures,
excepté celles des chateaux
de Tournon & de Privas:
cette transaction fut faite
le 14. janvier 1261. Le
prince d'Orange rendit une
sentence arbitrale entre le
comte Aymar de Valentinois,
& ses autres conseigneurs
de Château-neuf-de-Mazens,
par laquelle tous leurs
divers droits furent reglez
entre eux, le 1. janvier
1262. & le mardi après
la Saint Martin il transigea
avec le baile du Fay, au
sujet des droits dûs au
comte par les habitans du
lieu, lesquels furent reglez;
entre ces droits, il est dit,
que si aux nôces on tué un
bœuf ou une vache, *la
cuisse ronde* en appartient
au comte; & que si quelque
fille sort du Fay pour être
mariée ailleurs, il doit en
avoir les *jarretieres & le
couvre-chef.* Il acquit de
Guillaume & de Pierre de
Château-neuf, une des
portions qu'ils avoient à
Château-neuf-de-Mazens
le 13. mai 1263. le 15.
mars suivant, il acquit des
mêmes une autre portion
de cette seigneurie; & en
mars 1266. il fit encore
l'acquisition de la terre de
Saint Gervais, que lui
vendirent Raymonde, veuve
de Raymond Albert-de-
Raymondet, ses enfans,
& Bertrand Albert leur
oncle. Il transigea au
mois de mars suivant,
avec Guigues, dauphin,
qui lui ceda ses droits sur
Crest, Aoust & Divajeu,
& lui de son côté céda au
dauphin les baronies de
Clerieu & de Chante-merle,
& les fiefs qui en
dépendoient: ensuite de
quoi, le samedi avant le
dimanche des Rameaux
de la même année, il
ordonna aux habitans de
Clerieu de reconnoître le
dauphin, à qui il avoit
cédé cette terre. Il acquit
le 21. septembre 1269.
la terre de Château-neuf-
de-Bontieu, de Pierre de
Château-neuf, à qui il la
remet, pour la tenir de
lui à foi & hommage, &
le prieur de S. Gilles,
de l'ordre de S. Jean de
Jerusalem, après deux
sentences arbitrales,
passées entre lui, & le
comte, datées du 13.
decembre 1268. & du
12. du même mois de
l'année suivante, fit
hommage au comte
Aymar de tout ce que
son ordre possédoit
sous la domination,
le 22. janvier 1269.
Alphonse, comte de
Toulouse, fils du roi
Louis VIII. lui infeoda
le chateau de Valcirac,
le jeudi après la fête
de S. Pierre & de S.
Paul 1270. & le 27.
novembre

A vembre 1271. il prêta hommage au roi Philippe le Hardy, comte de Toulouse, en la personne de Florent de Varennes, amiral de France, envoyé pour le recevoir; de ce qu'il possédoit au comtat Venaysin, qu'il avoit autrefois *hommagé* au comte de Toulouse, & protesta en même-tems pour la conservation des privilèges accordez à ses prédécesseurs, & à lui en particulier par Alphonse de France, dernier comte de Toulouse & de Venaysin. Il fit un premier testament le 20. avril 1274. & un second le 20. du même mois 1277. (a) étant à Roquemaure, & par un acte passé au même lieu, le 6. mai de la même année, il fit donation entre vifs à son fils Aymar, des châteaux de Bais, Poufin, S. Alban, Privas & Tournon, tous situez au diocèse de Viviers; de ceux d'Etoile, Montmayran, Upiant, Château-double, Charpey & Grane au diocèse de Valence, & de ceux de Crest, Quint, Pontas & de Saone au diocèse de Die, mourut peu après & fut enterré au monastere de Beaulieu, ordre de Citeaux, dans le diocèse de Valence, ainsi qu'il l'avoit ordonné.

(a) Du Chêne, preuves p. 11.

B I. Femme, FLORIE de Beaujeu, (b) dame de Belleroche en Beaujolois, seconde fille d'Humbert V. du nom, seigneur de Beaujeu, connétable de France, & de Marguerite de Baugé.

(b) Ibid. p. 24.

1. AYMAR de Poitiers III. du nom, qui suit.
2. PHILIPPE de Poitiers, première femme de Bertrand, seigneur de Baux, depuis comte d'Avelin, & grand justicier du royaume de Naples; eut pour dote dix mille marcs d'argent, dont elle donna quittance le 12. octobre 1254. Est nommée avec Raymond son fils aîné, dans le second testament de son pere.

C 3. MARGUERITE de Poitiers, épouse de Roger, seigneur de Clerieu, mentionnée en cette qualité au testament de son pere, qui outre sa dote lui legua deux cens livres Viennoises, payables quand elle marieroit sa fille aînée. Son frere lui ceda pour sa dote en 1281. le chateau de Chateaufort-de-Vernoux, excepté ce que tenoit de lui Guillaume, seigneur de Tournon, (c) & en 1302. elle lui donna quittance à de toute sa dote, qui étoit de 8000. sols. Son mari testa, elle vivante, le 28. juin 1303. (d)

(c) Allard.

II. Femme, ALIXENTE ou ALIX de Mercœur, veuve de Pons de Montlor, (e) fille de Beraud, seigneur de Mercœur, & de Beatrix de Bourbon. Elle se maria à Robert, dauphin d'Auvergne II. du nom, fit son testament en 1286. (f) & mourut le 15. juillet de la même année. (g)

(d) Archives de S. Vallier.

(e) Du Chêne preuves p. 15.

(f) Ibid. p. 16.

(g) Calendr. de l'abbaye de S. André.

D GUILLAUME de Poitiers, est nommé *Guillaumet* dans le testament de son pere, qui lui donna le chateau de Chaneac, avec deux cens livres Viennoises de rente, ordonnant qu'il seroit d'église. Allard croit que c'est à lui que sont adressées certaines lettres patentes d'Anne dauphine, du mercredi après Sainte-Madeleine 1276. par lesquelles elle ordonne à Guillaume de Poitiers, seigneur de S. Vallier de lui faire hommage. Quoiqu'il en soit, celui-ci ne suivit pas la destination de son pere: il demanda à Aymar son frere une part dans la succession paternelle. Ils choisirent des arbitres le 30. octobre 1284. qui par leur sentence arbitrale du 3. août de l'année suivante, condamnerent le comte à lui payer vingt-mille sols Viennois de revenu, qui furent assignez sur les terres de Clerieu, Chantemerle, la baronnie de Fay, & le péage de la Roche de Cluy. (h) Le 12. decembre 1285. les deux freres transigerent ensemble, Guillaume agissant du conseil de Beraud ou Bertrand de Mercœur son ayeul maternel. De son épouse Luce, baronne de Beaudiner & de Montregaut, dame de la Chapelle, au diocèse du Puy, il eut cinq enfans. 1°. Guillaume de Poitiers, seigneur de Chaneac, II. du nom, baron de Beaudiner & de Montregaut, mort avant le 12. juin 1339. sans enfans de Walpurge de Graignac, veuve de lui en 1343. 2°. Alix de Poitiers, femme d'Etienne de Vissac, seigneur d'Arlenc, dont la genealogie sera rapportée au chapitre des chanceliers de France. 3°. Beatrix de Poitiers, que Luce de Beaudiner sa mere substitua à son fils Guillaume en la baronnie de Beaudiner, elle étoit mariée avant le 12. juin 1339. à Jean, seigneur de Crussol, dont la posterité sera rapportée dans la suite des pairs, au §. des ducs d'Uzès. 4°. Florie de Poitiers, épouse de Jean Payen, seigneur de Mau, elle testa (i) avant le mois de mai 1379. & se voyant sans enfans, elle legua à Guillaume de Fayrie, bailli de Vivarais & de Valentinois, la terre de Costes, qu'elle avoit eue en dot, pour sa legitime de la baronnie de Beaudiner. 5°. Alixente de Poitiers, étoit mariée, ainsi que ses sœurs, avant le 12. juin 1339. à Marquis, seigneur de Canillac, chevalier.

(h) Invent. des titres de Poitiers.

(i) Du Chêne preuves p. 21.

V. AYMAR de Poitiers III, du nom, comte de Valentinois & de Die, fit hom-

mage au dauphin, pour l'Etoile, Crest, Aoste, Divajeu, & pour ce qu'il avoit en Royans, le 17. juin 1277. Le dauphin avoit des prétentions sur ces terres, mais par traité du 1. fevrier suivant, il s'en désista, & le comte de son côté se départa de l'hommage de la baronnie de Clerieu, avec ses arrieres-fiefs, qu'il auroit dû recevoir de Roger, seigneur de cette terre, & le rendit hommager du dauphin: mais le dauphin lui rendit cet hommage de Clerieu, le 13. juillet 1280. Humbert, dauphin I. du nom, & lui, firent un traité le 14. juillet 1283, par lequel ils s'obligerent que la premiere des filles du dauphin qui seroit en âge nubile, épouseroit le premier des fils du comte qui seroit en état d'être marié, & qu'en attendant, cette fille seroit livrée au comte, pour la faire élever: (a) ce traité n'eut lieu qu'avec le petit-fils d'Aymar III. Il acheta le 4. fevrier 1288. le chateau de Suze, de Guigue qui en étoit seigneur, moyennant seize mille sols Viennois. Il confirma de son scel, la donation que fit la dauphine Anne, à Jean, dauphin son fils, du Dauphiné, le 13. juillet 1292. acquit le 4. mai 1293. la terre & seigneurie de Taulignan, de Bertrand de Taulignan, moyennant dix mille livres, lui donna celles de Rochefort & de Cleon d'Andran au diocèse de S. Paul-trois chateaux & deux autres aux diocèses de Valence & de Die: acheta la terre de Barre en Vivarais, le lundi avant les Rogations 1296. & le chateau de Montclar au diocèse de Die, le 13. septembre 1298. ce qui fut approuvé par le dauphin Humbert, & les nobles de ce lieu, au nombre de neuf, nommez dans l'acte, lui firent en même-tems hommage. L'évêque de Die ayant fait faire quelque acte de juridiction dans la terre de Salhan, le comte lui fit signifier par acte du jeudi avant la S. Jean-Batiste 1299. que s'il continuoit il lui declaroit la guerre; & le 2. janvier 1300. il fit hommage au pape & à l'église Romaine, de plusieurs terres, entr'autres de Chateaucneuf-de-Mazens, de Savasse, Pierre-late, &c. que tenoit de lui en arrieres-fiefs, Hugues Ademar, seigneur de Mirebel. Le 11. janvier 1303. il transigea avec Jacques, abbé de Lioncet, qui reconnut que son monastere, fondé au mandement d'Aigly, avoit toujours été sous la fauve-garde des comtes de Valentinois, qui y avoient toute juridiction, & pouvoient y tenir un garde, que l'abbé payeroit. Lui & son fils sont employez dans la convocation de l'arrière-ban faite en 1304. pour cent hommes d'armes & trois mille sergens. (b) Il vendit le chateau de Belle-roche, provenant de la succession de Florie de Beaujeu sa mere, à Guillaume de Marzac, suivant une transaction passée entre Guichard de Beaujeu & ledit de Marzac, sur les limites de ce chateau, en mars 1317. Graton & Guichard de Clerieu, fils de sa sœur Marguerite, lui vendirent le 27. fevrier 1323. les terres & chateaux de Mirebeau, & de Pisançon, outre la tour de Romans: mais par acte du lendemain il ceda à Guichard de Clerieu, l'usufruit de Mirebeau: (c) il fut condamné par sentence renduë à S. Marcellin le 22. octobre 1324. à prêter hommage au dauphin Humbert. (d) Allard fait mention d'un testament de ce comte, fait le 28. fevrier 1277. & d'un autre du mardi avant la fête de S. Laurent 1304. Et du Chêne rapporte son codicile fait au chateau du Saufet, le 3. avril 1324. Il vivoit encore en mai 1329. & mourut âgé de plus de 80. ans.

I. Femme, HYPOLITE dite POLIE de Bourgogne, dame de S. Vallier, quatrième fille de Hugues, comte palatin de Bourgogne, sire de Salins, & d'Alix de Meranie, comtesse palatine de Bourgogne, fut mariée en 1270. au rapport de du Chêne. Cependant il rapporte (e) un *Vidimus* d'une promesse faite par Othe de Bourgogne, frere d'Hypolite, de lui donner sa sœur pour femme, en date du 21. fevrier 1285. Cet acte passé à Aufonne, se trouve avec la même date dans l'inventaire des titres de Poitiers: mais ce doit être une faute, puisque le comte Aymar étoit marié en 1286. & que quatre enfans d'Hypolite vivoient dès l'an 1277.

1. AYMAR de Poitiers IV. du nom, comte de Valentinois, qui suit.
2. 3. HUMBERT & OTHON de Poitiers, mentionnez au testament de leur ayeul en 1277. moururent sans lignée.
4. GUILLAUME de Poitiers, seigneur de S. Vallier, signale le 13. juillet 1292. en cette qualité l'acte de la dauphine Anne, mentionné ci-dessus. Le mercredi après l'octave de Pâques 1328. il fit hommage en qualité de seigneur de Fay & de S. Vallier à son frere, comte de Valentinois, en la personne d'Aymar son fils. Guichard seigneur de Clerieu & de la Roche-de-Glun, lui avoit donné de son vivant, avant l'an 1332. sa baronnie de Clerieu, & la terre de Chantemerle, mais depuis il l'avoit leguée au comte son frere, par son testament du 24. juin 1333. surquoi ils eurent différent ensemble, qui fut terminé par une sentence arbitrale du 24. août 1336. (f) le dauphin lui fit don la même année

(a) M. de Valbonays histoire de Dauph. t. II. p. 25.

(b) Le P. Daniel Hist. de la milice Fr. nois. t. I. p. 87.

(c) Inventaire des titres de Poitiers.
(d) Ibidem.

(e) preuves pag. 23.

(f) Inventaire de Poitiers.

- A de la part qu'il avoit en ces terres, & il l'en investit le 9. janvier suivant. Il s'étoit broüillé avec Bertrand de la Chapelle, archevêque de Vienne, jusqu'à se saisir violemment de sa personne, & le mettre en prison, dequoi ce prélat avoit porté ses plaintes au dauphin Guignes VIII. par ses lettres datées d'Avignon, le 6. avril 1332. & le dauphin avoit ordonné le 22. du même mois de faire satisfaction à l'archevêque, mais ne l'ayant pas fait, il fut condamné en une amende considerable, & à demander à genoux, la torche au poing pardon à ce prélat, qui des biens à lui adjugez pour reparation, en fonda une chapelle l'an 1338. (a) Il fut fait une représentation en bronze de cet événement, qui a été long-tems conservée au petit cloître de l'église de Vienne. (b) Guillaume testa le 8. septembre 1338. se qualifiant seigneur des baronnies de Fay, de Beaupré, de S. Vallier & de Clerieu: il fit le dauphin son heritier, lui substituant le roi Philippe VI. présent à son testament: il en fit un autre le 8. septembre de l'année suivante, où il fit son heritier le comte de Valentinois, (c) & legua S. Vallier, Clerieu & Chantemerle à Amé de Poitiers son frere. Il ne vivoit plus le 8. decembre 1243. suivant un acte dont il sera parlé dans l'article de son frere Amé, & ne laissa point de lignée.
- B 5. LOUIS de Poitiers, évêque & duc de Laon, pair de France, qui a donné lieu à cet article.
6. ALIX de Poitiers fut substituée par le comte Aymar II. du nom, son ayeul paternel, à Humbert & Othon ses freres en 1277. Depuis elle épousa Artaud (d'autres le nomment Aymon) seigneur de Roussillon & d'Annonay. Aymar-Guillaume & Artaud ses enfans, firent donation du consentement de leur mere, le 8. decembre 1342. à Jean Bertrand, frere de Pierre Bertrand, cardinal, du lieu du Colombier en Vivarais, où ce cardinal fonda depuis des Celestins.
- C 7. CONSTANCE de Poitiers, femme d'Hugues Ademar, seigneur de Monteil, dit vulgairement Monteilaimar, & depuis Montelimart. L'un de ses fils fut évêque de Metz après la mort de Louis de Poitiers son oncle, qui y avoit été transféré de l'évêché de Langres.
- II. Femme, MARGUERITE de Geneve, fille de Rodolphe, comte de Geneve, comme il a été dit ci-devant pag. 159. & de Marguerite de Coligny: fut mariée le 15. mai 1286.
1. AMÉ de Poitiers, à qui son pere legua par son codicile du 3. avril 1324. les châteaux de Taulignan, de la Roche-S. Segret, Elacons, Comps, Bordeaux, Befaudun, & autres, avec dix mille livres tournois, & depuis il succéda aux seigneuries de S. Vallier, Clerieu, & Chantemerle, à Guillaume de Poitiers son frere du premier lit. Louis comte de Valentinois son neveu, l'appella à sa succession par son testament du 23. mai 1345. au défaut de son fils, & de ses propres freres. Il avoit du roi quatre cens livres de pension viagere, sur le bailliage de Mâcon, comme on l'apprend de sa quittance du 26. juin 1345. (d) Son scel aux armes de Poitiers à une brisure sur le chef qu'on ne peut reconnoître; & vivoit encore le 17. juillet 1349. suivant un acte de ce jour; & étoit mort le 18. août 1350. que le juge des comtez de Valentinois, &c. nomma pour tuteur à son fils, Guillaume Dalmas de Châteauneuf, au défaut des autres proches parens, dont les uns étoient mineurs, les autres dans l'église, & d'autres occupez ailleurs. Il avoit épousé le 22. mai 1330. Jeanne de Savoye, troisième fille de Philippe de Savoye, prince d'Achaye, & de sa seconde femme Catherine (e) de Viennois. Elle mourut après l'an 1355. ayant eu 1^o. Aymar de Poitiers seigneur de S. Vallier, Taulignan, &c. qui se voyant sans enfans, donna toutes ses seigneuries au comte Aymar V. du nom, fils de son cousin germain, par acte passé à Bays le 30. novembre 1355. (f) Il fit son testament dix jours après, dans lequel il legua diverses sommes à sa mere & à ses sœurs, mourut & fut enterré dans l'église des Cordeliers de Crest, au diocèse de Die. 2^o. Marguerite de Poitiers, à qui son frere donna par testament cinq mille florins d'or; elle épousa Joffrey seigneur de Bressieu, & le comte Aymar V. du nom, lui legua par son dernier testament du 9. fevrier 1373. le château de Taulignan. Elle testa le 11. juillet 1380. & vivoit encore le 21. mai 1381. qu'il y eut une sentence arbitrale entr'elle & Louis de Poitiers II. du nom, comte de Valentinois. 3^o. Catherine de Poitiers, qui eut un même legs que sa sœur aînée, & testa le 22. mai 1361. elle vivoit encore le 1. octobre 1366. suivant un des testamens du comte Aymar V. 4^o. Antoinette dite Helis au testament de son frere,

(a) Jean le Lievre: *ist. de Vienne* ch. 52.

(b) Valbonays: *hist. de Lauph.* t. 11. p. 232.

(c) Du Chesne: *preuves* p. 211.

(d) Cabinet de Clairambault: *vol. 87. des titres sceulz.*

(e) Allard: *nomme B. art. 11.*

(f) Du Chesne: *preuves* p. 32.

- A de Savoye. Il reçut au 3. septembre 1324. l'hommage de Giraud Ademar, seigneur de Monteil, tant pour les châteaux des Alpes, & de S. Pons, pour ce qu'il avoit à Rochevoisin, à S. Andiol, à S. Maurice : & à Belcoiras, que pour plusieurs autres fiefs relevans dudit seigneur de Monteil, lui & ses freres Louis & Amé, furent cautions d'un accord fait entre le dauphin & le comte de Beaujeu, le 24. novembre 1327. Il avoit émancipé son fils Guichard le 15. novembre 1324. & lui avoit donné le Pouffin, Boulogne, Barre, S. Vincent-de-Barre & Rochefort ; ce qu'il ratifia le 28. mai 1328. y ajoutant du consentement de son pere, de celui de sa femme Sibille, & de celui de Louis son fils aîné, les châteaux de Tournon & de Privas avec leurs dépendances ; & le roi Philippe de Valois confirma le tout par ses lettres du mois d'octobre 1329. (a) Le dauphin Guigues ayant appris que ses officiers de Royans avoient fait quelques actes de justice sur les vassaux de ce comte, il les défavoia, maintint le comte en la juridiction qu'il y avoit sur ses vassaux, par acte du dix-neuf septembre 1332. Il fit hommage au même Dauphin le 21. du même mois & an, pour Etoile, Royans, Clerieu, Montlou & plusieurs autres terres, ce qu'il reiterra le 19. decembre suivant., & Guichard, seigneur de Clerieu & de la Roche-de-Glun son cousin, le fit son heritier par son testament du 24. juin 1333. Le dauphin Humbert II. ayant succédé au dauphin Guigues VIII. du nom son frere, fit requerir le comte de Valentinois de lui rendre l'hommage : Aymar prétendit n'être tenu qu'à l'hommage simple, & non à l'hommage lige : après bien des contestations, il supplia le pape de vouloir être l'arbitre de ce differend : mais le pape suivant les formes du droit, renvoya la connoissance de l'affaire au conseil Delphinal, qui residoit à S. Marcellin, & Aymar y fut condamné. Il rendit cet hommage le 25. avril 1338. (b) Aymar avoit fait un premier testament le 3. avril 1324. & un second le 13. janvier 1332. où il institua pour son heritier universel Louis son fils, lui substituant Aymaret de Poitiers son petit-fils ; & à celui-ci ses cinq autres fils Othon, Aymaret, Guillaume, Henry & Charles de Poitiers ; & à leur défaut, il appella les enfans de sa fille Alienor, pour lors mariée à Bermond de la Voute : il en fit un dernier le 12. août 1339. où il fit des legs à ses cinq fils & à ses six filles.

(a) Du Chesne
preuves p. 34.

(b) Valbonnais
hist. de Dauphiné
t. 2. p. 349.

Femme, SIBILLE de Baux, fille de Raymond de Baux comte d'Avelin, & sœur de Beatrix, femme de Guy, frere de Jean II. dauphin de Viennois, fut mariée l'an 1284. (c) Son fils Louis lui legua cinq cens livres par son testament du 23. mai 1345. Il y eut une transaction entr'elle, son fils Aymar, & Aymar comte de Valentinois son petit fils, pour les terres de Clerieu & de Chantemerle le 23. mars 1346. & transigea avec son fils Aymar, le 19. juin 1348. (d) elle avoit fait son testament dès-le 25. septembre 1345. Ceux qui ont écrit qu'elle se remaria avec Jacques de Savoye, prince de Piémont & d'Achaïe, l'ont confondué avec une autre Sibille de Baux, fille de Pertrand de Baux, seigneur de Courtheson.

(c) Ibidem.
t. 2. p. 530. il y
corrigé du Chesne
sur le pere de Si-
bille.
(d) Inventaire
des titres de Poi-
tiers.

- D 1. AYMAR de Poitiers est qualifié fils aîné du comte Aymar en plusieurs titres, & sur tout dans des lettres du roi Philippe le Long, le 25. juin 1319. mais il ne vivoit plus lors d'un codicile du comte Aymar III. du nom son ayeul, fait le 3. avril 1324. puisque Louis son frere y est qualifié fils aîné d'Aymar IV. du nom. Il mourut sans enfans de Marie de Viennois, pour la dot de laquelle son pere & lui, donnerent quittance l'an 1297. (e) Elle étoit seconde fille d'Humbert baron de la Tour-du-Pin, dauphin de Viennois par sa femme la dauphine Anne. Etant veuve, elle se fit religieuse au monastere des chartreuses de Salettes, diocèse de Lion; elle y étoit prieure le 9. decembre 1334. jour auquel son neveu le dauphin Humbert II. du nom, fit un don à ce monastere, & il l'y qualifie sa tante. (f) Elle l'étoit encore le 4. decembre 1343. comme il se voit par un autre acte du même dauphin, (g) & le 21. avril 1355. date du testament du même dauphin, qui lui legua & à son couvent la somme de dix mille florins. (h) du Chesne, Chorier & Guichenon, s'étoient trompez sur le nom & la destinée de la femme de cet Aymar de Poitiers.
- E 2. LOUIS de Poitiers I. du nom, comte de Valentinois, qui suit.
3. GUICHARD de Poitiers, chevalier, à qui son pere donna par acte du 10. mai 1328. les châteaux de Privas, Bologne & autres situés en Vivarais, ce qui fut ratifié le lendemain par Sibille de Baux, & confirmé par lettres patentes du roi Philippe de Valois, en mai 1329. (i) Il mourut peu après sans alliance.
4. OTHON de Poitiers, évêque de Verdun, reçut par le dernier testament de son pere la seigneurie de Montmeyran, à condition que s'il avoit un jour cinq

(e) Memoires de
Dauphiné t. 2. p. 113.

(f) Ibidem t. 1.
200.
(g) Ibidem 206.

(h) Ibidem t.
2. p. 619.

(i) Du Chesne
preuves 34. & 35.

(a) Ibidem p.
50.

cens livres de rente en biens d'église, il rendroit cette terre à son frere Loüis. Le cas arriva, & il lui ceda tous ses droits par acte du 11. juin 1342. (a) fut A
abbé de S. Pierre du Mont, à Châlons-sur-Marne : s'attacha ensuite au pape
Clement VI. séant à Avignon, qui le pourvût d'un office de la Rote, puis de
l'évêché de Verdun, quoique le chapitre eut élu Henry de Germiny archidia-
cre de cette église. Il en prit possession en 1350. s'en demit au bout d'un an
pour retourner à Avignon, où il mourut en 1352.

5. AYMAR de Poitiers, seigneur de Veyne, qui fit branche, rapportée cy-
après.
6. GUILLAUME de Poitiers, religieux de Cluny, étoit prieur de la Charité lors
du dernier testament de son pere, qui lui legua cent liv. tournois de rente, & le fit
l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il fut depuis évêque & duc de Langres,
pair de France, & sera rapporté à son rang. Avant son épiscopat, il avoit eu
quatre enfans naturels, qui suivent.

Enfans naturels de Guillaume de Poitiers.

(b) Recueils de
Gaignieres tirez
de la chambre des
comptes.

(c) Registre du
116^{or} côté 1373.
& 1374.

(d) Recueils de
Gaignieres.

(e) Vol. 2. ch.
114. 124. & 125.

1. Guillaume, bâtard de Poitiers, commença de servir en qualité d'écuyer dans la
compagnie d'Arnault de Carmain, chevalier banneret, capitaine de Montauban,
qui y fit montre le 6. decembre 1352. (b) Il avoit la qualité de chevalier, lorsque
lui & sa sœur Marguerite nez de Guillaume de Poitiers, moine, & depuis évê-
que de Langres, & d'une personne libre nommée Marguerite, furent legiti-
mez par lettres données au camp devant Paris en juillet 1358. confirmées par lettres
du roi Charles V. en juin 1373. (c) Fut retenu avec quinze écuyers de sa compagnie,
pour le service du roi à Paris le 21. juillet 1368. & le même jour il donna quit-
tance de deux cens livres, en rabat de deux mille qu'il devoit avoir, pour remet-
tre au roi, Richard Tanton chevalier Anglois, qui lors étoit son prisonnier. La veille
le roi lui avoit fait don de cent cinquante livres. On l'envoya servir dans les bail-
lages de Caën & de Costentin, où quelques troupes Angloises s'étoient saisies de la
ville de Vire; & ne voulant point évacuer la place qu'on ne leur rendit les prison-
niers de leur nation, il en remit trois qui étoient en son pouvoir, nommez, Jean
Reddement, Jean Chilleborne, & Guillaume Portel, pour quoi le maréchal de
Blainville lui ordonna cent francs d'or le 13. septembre 1368. (d) dont il donna
quittance le même jour. Il fit montre à Issoudun le 1. juin 1369. de lui chevalier,
d'un autre chevalier Bachelier, & de trente-six écuyers de sa compagnie. Il servoit
avec trois autres chevaliers & trente écuyers sous M. de Clisson, suivant sa quittance
donnée à Paris le 14. mars 1375. Servoit avec neuf écuyers en 1378. Reçut de
Jean des Lions, sergent d'armes du roi, & maître de son artillerie, quatre cais-
ses d'artillerie à lui ordonnées par le roi, & en donna sa quittance à Paris le 20.
mai 1379. fut retenu avec quarante-cinq hommes d'armes le 10. juillet 1380. &
reçut avec un chevalier bachelier, & huit écuyers de sa compagnie à Amiens le 17.
du même mois, puis le 28. il donna quittance de nonante livres en prest sur leurs
gages, laquelle fut suivie d'une autre, de cent quatre vingt livres aussi en prêt,
datée de Corbie le 3. août suivant; scellée de son sceau aux armes de Poitiers, avec une
bande & une barre qui forment un sautoir. Le 1. septembre de la même année 1380.
il fit montre à Corbeil de lui & de huit écuyers. Froissart (e) le qualifie bâtard de
Langres, le met au rang des plus vaillans chevaliers de son tems, qui se signale-
rent à la défaite des Flamans à Rosebeque en 1382. Il fut reçu à Châlons avec
deux chevaliers, & trente-huit écuyers, le 26. juillet 1383. & le 25. août sui-
vant reçut en prêt sur leurs gages 330. liv. pour servir sous le duc de Bourgogne en la che-
vauchée que le roi entendoit faire en Flandres contre les Anglois; il toucha encore
deux cent trente livres, dont il donna quittance le 31. du même mois. Reçut le 5.
septembre 1386. trois cens-sept livres dix sols, sur ses gages de lui, de deux autres
chevaliers bacheliers, dont le premier étoit Jacques bâtard de Poitiers son frere,
& de trente cinq écuyers, pour passer en Angleterre. Même sceau en 1370. avec
deux Lions pour supports, un Vol pour cimier sur son casque. Fut reçu avec un
autre chevalier bachelier, & six ecuyers pour servir le roi en son armée de mer,
suivant le certificat de Guy de Pontallier, maréchal de Bourgogne du 14. juin
1387. Ce même Guillaume bâtard de Poitiers seigneur d'Estrepy, chevalier-
le roi, & bailli de Chaumont, donna quittance de ses gages, & de ceux de sa

A compagnie, employée à la garde de la place de Baleicourt, le 30. mai 1390. Tous ces actes originaux sont dans le cabinet de M. Clairambault. (a) Enfin; Louis de Poitiers II. du nom, comte de Valentinois, son cousin germain, l'établit son lieutenant en toutes ses terres, & par acte du 4. janvier 1391. lui donna la terre d'Aigly, mouvante de l'évêché de Die. (b) Il lui avoit donné le château de Soyans pour la somme de mille florins. (c) Il fut marié deux fois. De sa première femme dont le nom est inconnu, il eut Jeanne de Poitiers, dame d'Estrepy & de Pances, femme de Philippe de Cervoles, chevalier, bailli de Vitry, & Julienne de Poitiers, qui en 1409. étoit veuve de Gaucher du Fay, & en 1420. d'Erard de Champlite: elle reçut la même année vingt francs, pour un collier d'argent, de l'ordre du duc Jean de Bourgogne, acheté le 16. février 1410. dudit Erard, pour donner à un écuyer de Mathieu de Foix. (d) La seconde femme de Guillaume, bâtard de Poitiers, fut Isabeau d'Aunoy, laquelle étoit remariée en 1409. à Girard de Nancy. D'elle nâquit Louis de Poitiers, seigneur de Soyans, écuyer mentionné dans un arrêt du Parlement l'an 1409. Il vivoit en 1421. suivant une enquête faite à Romans.

(a) Vol. 87. des
1100. cell. 2. & vol.
des legitima-
tions,
cote M.

(b) Allard.
(c) Du Chesne
premier p. 48.

B 11. Jacques, bâtard de Poitiers, qualifié en plusieurs titres frere de Guillaume ci-dessus rapporté, reçut de Louis II. du nom, comte de Valentinois, la seigneurie de la Roche S. Secret, à charge de lui en faire l'hommage, par acte du 14. juin 1381. Il étoit chevalier-bachelier lorsqu'il fit montre de lui & de sept écuyers, dont le premier étoit Etienne, bâtard de Poitiers, à Reims le 17. avril 1385. donna quittance de 286. livres, en prêt sur les gages de lui & d'un de ses écuyers, pour deux mois, sous la conduite de Jean de Vienne, amiral de France, qui les conduisoit en Ecosse, à Arras, le 27. avril 1385. son seel un lion. En donna une autre à l'écluse le 8. mai suivant de 286. livres sur ses gages, & de sept écuyers de sa compagnie même seel. Fit montre avec un chevalier nouvel, & six écuyers à Edimbourg, le 3. août de la même année, & une autre à S. Jonston, avec cinq écuyers, dont ledit Etienne, bâtard, est le premier, le 28. octobre suivant. Il étoit le 5. septembre 1386, un des chevaliers-bacheliers de la compagnie du bâtard Guillaume son frere. Il y a encore une quittance de lui du 26. juillet 1390. avec le même seel que ci-dessus. L'enquête de Romans en 1421. nous apprend qu'il étoit mort alors.

C 111. Marguerite, bâtarde de Poitiers, fut légitimée avec son frere Guillaume en 1358. & 1373.

1V. Simonette, bâtarde de Poitiers, fille de Guillaume de Poitiers, nommé évêque de Langres, & d'une personne libre, fut légitimée par lettres du mois de novembre 1385. étant alors mariée à Felilot de Rullerot, barbier en la ville de Troyes. (d)

D 7. HENRY de Poitiers, élu évêque de Gap le 8. juillet 1349. fit une donation à Aymar de Poitiers son neveu, le 23. janvier 1352. (e) & fut transféré à l'évêché de Troyes en 1354. Il se trouve qualifié en quelques lettres, gouverneur de la ville & bailliage de Troyes. Il combatit contre les Anglois, & les défit en plusieurs rencontres, sur tout à Chaude-foièce près de Nogent-sur-Seine l'an 1358. Par son testament du 21. août 1370. il ordonna la fondation d'une chapelle en cet endroit, pour y être dite une messe tous les jours, & mourut le 25. suivant, fut enterré en sa cathedrale. Charles de Poitiers son frere qu'il avoit institué son heritier, donna au chapitre de l'église de Troyes, la terre de Longeville près de Bonneval, acquise par ce prélat, pour faire célébrer cette messe tous les jours dans la cathedrale, attendu que le lieu de Chaude-foièce étoit trop éloigné de toute habitation.

(d) Registre de
la chambre des
comptes p. 217.
vol. des legitima-
tions cote M.
(e) Voy. des tit-
res de Poitiers.

E Enfans naturels d Henry, évêque de Troyes, & de Jeanne de Chenery, religieuse de l'abbaye du Paraclet.

1. Antoine, bâtard de Poitiers légitimé par lettres du roi données à Paris en l'hôtel de S. Paul, en octobre 1370. (f) C'est lui sans doute qui fit montre sous la qualité d'écuyer à Abbeville le 4. juillet 1380. avec six autres écuyers, dont le bâtard de Poitiers est le premier, puis à Hedin le 19. du mesme mois, & qui donna quittance le 20. de quarante-deux livres en prest sur leurs gages. Son seel aux armes de Poitiers, avec une brisure sur le chef que l'on ne peut distinguer. Il en donna une autre de soixante francs d'or, pour lui & trois écuyers, le 11. novembre 1387. ayant fait montre à Terouanne le 1. octobre precedent scellée du même sceau.

(f) Registre de
la chambre des
comptes cote C.
1368. 89. & 70.

2. 3. 4. Jeanne, Guillemette & Marguerite, filles du mesme évêque & de la mesme

religieuse, furent légitimées avec Antoine leur frere, par les mêmes lettres, en octobre 1370. A

8. CHARLES de Poitiers, tige des seigneurs de S. Vallier, rapportez ci-après.
9. POLIE ou HYPOLITE de Poitiers, avoit onze ans passés lorsque son pere l'émancipa, le roi Philippe le Long suppléant le défaut de son âge, par lettres datées de Vincennes le 16. juin 1319. & le même jour fut accordée à Renaud II. comte de Dammartin. (a) Du Chêne semble douter que le mariage ait été consommé, cependant on apprend d'un arrêt du 4. avril 1327. (b) que Polie de Poitiers, veuve de Renaud, comte de Dammartin, obtint pour son doüaire la quatrième partie de ses heritages, & que si il lui en étoit dû par les coutumes du país où les terres étoient situées, il lui seroit fait droit. Elle se remaria à Armand VI. du nom, vicomte de Polignac, qui par acte du 13. juillet 1337. lui donna pour elle & ses successeurs les chateaux de S. Paulian & de Seiffac. Il la laissa veuve sans enfans en 1343. & elle testa le 6. mars 1346. laissant dix livres de rente sur ses revenus de Vaunaveys, aux freres mineurs de Crest, pour la fondation d'une chapelle. Allard date ce testament de 1348. mais par un acte de son frere Aymar, il est prouvé qu'elle étoit morte avant le 3. novembre 1347. B
10. MARGUERITE de Poitiers, épousa par traité du 31. decembre 1330. Jean II. du nom, vicomte de Beaumont au país du Maine, dont elle fut la seconde femme, & donna une quittance pour partie de sa dot à son pere, le 24. septembre 1333. en laquelle elle est nommée Margot. (c) Son mari en donna d'autres pour le même sujet au comte Louis en 1340. & 1341. & une dernière & générale le 20. avril 1343. (d) Elle avoit le bail de son fils Louis le 21. fevrier 1355. (e) & le 24. fevrier 1361. elle fit une transaction avec Aymar de Poitiers, comte de Valentinois son neveu, pour ses droits. (f) Son fils ayant été tué à la bataille de Cocherel le 23. mai 1364. sans lignée, le vicomté de Beaumont échût à Pierre, comte d'Alençon, par Marie de Chamaillart sa femme, fille de Marie de Beaumont, qui étoit née du premier lit du vicomte Jean II. & par transaction faite avec ce comte d'Alençon le 25. avril 1374. Marguerite de Poitiers eut des acquets faits par feu son mari durant leur mariage, la ville & chatellenie du Lude. Elle vivoit encore en 1386. jouïssante de l'usufruit de Chateau-gontier. (g) C
11. AGATHE de Poitiers, accordée à Aynard II. du nom, seigneur de Clermont en Viennois, vicomte de Clermont en Trieves, au diocèse de Die, par traité passé entre son pere & Geoffroy pere d'Aynard, le lundy après la Pentecôte 1330. elle donna quittance à Louis son beau-frere, tant des biens paternels que maternels, le 12. août 1331. (h) Son mari mourut avant le 26. août 1349. Leur posterité sera rapportée au chapitre des grands maîtres des eaux & forêts de France.
12. ALIENOR de Poitiers, premiere femme de Bermond d'Anduse III. du nom des seigneurs de la Voute, donna à son frere une pareille quittance que sa sœur Agathe, le 12. août 1331. fut mariée par contrat du 20. decembre 1332. & mourut le 9. janvier 1340. Leurs enfans furent substituez par le comte Louis leur oncle maternel au défaut des mâles de son nom, & des enfans de sa fille, à tous les biens de la maison de Poitiers, à condition d'en prendre le nom, les armes & le cry. Son mari donna une dernière quittance pour sa dot au comte Aymar son neveu, le 22. avril 1368. (i) D
13. CATHERINE de Poitiers, épouse de Thomas de Carreto, marquis de Savonne, donna quittance à Louis son frere, à l'exemple de ses sœurs le 1. juillet 1332. (l) Marguerite sa sœur & elle cederent aussi à Aymar leur neveu toutes leurs prétentions sur les biens de leur pere, pour cinq mille florins d'or, par acte du 3. novembre 1355. (m) E
14. JEANNE de Poitiers, mentionnée avec ses freres & sœurs au testament de leur pere, l'an 1339. avoit été destinée à être religieuse, mais elle ne prit pas l'habit: fit son testament le 17. octobre 1340. & mourut en odeur de sainteté.

Fils naturel du comte Aymar III. du nom.

Humbert, bâtard de Poitiers, n'est connu que par un extrait d'acte du 20. decembre 1345. rapporté par Allard, qui porte que ce jour-là Humbert de Poitiers, fils naturel

(a) Du Chêne
preuve p. 39.
(b) Genealogie
de Trie-Dammartin
au ch. des mar-
vicheaux de France.

(c) Allard.
(d) Inv. des ti-
tres de Poitiers.
(e) Du Chêne,
preuves p. 43.
(f) Inv. ci-dessus.

(g) Du Chêne
preuves p. 44.

(h) Inv. des ti-
tres d. Poitiers.

(i) Ibidem.

(l) Ibidem.

(m) Ibidem.

DES
moult de ses come
ave de l'ajour, & p
pour d'age.
LE LOUIS de Poier
son pere de reue d'hom
premier de la couronne de
le terre de Saige, & p
de bois de Vincennes, &
1319. son frere Aymar de
comte de son oncle
1319. Lambert Aymar
Mortemart, & avec sa
Vidua l'habite son oncle
dates de son de Vincen
seigneur & propos,
qui avec ce mariage &
cette de son oncle me
cité, demer Margot
re. in. qui par son
poux, & comte allegu
comte Aymar son pere, p
li entre les biens. Le me
L'ajour, & lui de
manche au burbourg.
Celle l'un au se de p
son oncle, & p
pomer de France & le
qui son chatellenie de
d'anciens & an, une
ce prieri donna son
Mort, & échange de ce
l'ont tunc sur l'her
e vendi leurs relier
les troubles, & c
ou l'ajour les non
d'ajour en l'ajour
l'ajour de son de No
sur son prieri, l'aj
l'ne se se pas long-tem
sur, il racheta son com
son frere, mouvement
que l'ajour en l'ajour
sont l'ajour son frere
son chat, il supplie
sont l'ajour de Charles
Ave à son frere Aymar
Margot, femme de Car
ce de France, & p
son oncle Aymar de
l'ajour prieri, & p
l'ajour de la femme de
l'ajour la même amie.
MARGUERITE
son frere, & c
l'ajour prieri de son
l'ajour prieri, & c
de l'ajour prieri de
Vidua l'ajour prieri
1319.

A naturel du feu comte Aymar: fit hommage au comte Louis pour ce qu'il possédoit en la terre de Vausferres, & pour Aymare sa femme, pour ce qu'elle avoit à Montclar, Gisors & Aigluy.

VII. LOUIS de Poitiers I. du nom, comte de Valentinois & de Diois, reçut de son pere du vivant d'Aymar son frere aîné, pour tout le droit qui pouvoit lui appartenir de sa succession & de celle du comte Aymar III. son ayeul, les chateaux & terres de Bologne, Privas, Tournon, S. Vincent-de-Leyne: cette donation faite au bois de Vincennes, & autorisée du scel du roi Philippe le Long, le 25. juin 1319. Son frere Aymar étant mort il devint l'aîné, & se trouve qualifié tel dans le testament de son ayeul, le 8. avril 1324. succéda à son pere, & le 17. janvier 1319. Lambert Ademar, seigneur de Monteil, lui fit hommage pour une partie de Montelimart, & autres fiefs relevans du comté de Valentinois. Le roi Philippe de

B Valois l'établit son lieutenant général en toutes les parties de Languedoc, par lettres datées du bois de Vincennes le 15. decembre 1340. avec pouvoir d'y anoblir ceux qu'il jugeroit à propos, (a) & lui donna dans le même mois tout le droit & action qu'il avoit es chateaux & lieux de Château-bouc & Garaufon, que les officiers du roi avoient mis en la main de Sa Majesté après la mort de Guichard, dernier seigneur de Clerieu, petit-fils de Silvain, seigneur du même lieu, qui par son testament avoit donné au roi tout ce qu'il avoit dans le royaume, le comte alleguoit au contraire une disposition dudit Silvain, en faveur du comte Aymar son pere, par laquelle il le substituait & instituait son heritier universel en tous ses biens. Le même prince lui assigna cinq cens livres de rente sur la recepte d'Aiguemortes, & lui donna la terre & seigneurie de Blein en Bretagne, avec une maison seize au fauxbourg de Nantes, avenue au roi par la forfaiture d'Olivier de Clifson. Il jura au roi le 31. juillet 1343. & au nom du dauphin Humbert, l'observation des conventions réglées le 23. avril précédent, du transport du Dauphiné au

C premier né de France; & le 8. août suivant, François de Theys, seigneur de Torane, qui tenoit la chatellenie de Clerieu, la lui rendit par ordre du roi. Il y eut le 17. du même mois & an, une transaction entre le dauphin Humbert & lui, par laquelle ce prince lui donna sous l'hommage lige les terres de Clerieu, Chantemerle & de Mureil, en échange de celles de la Roche-de-Glun & de Monteux; cette transaction étant faite sur l'heredité des seigneurs de Clerieu, prétendue par le comte, en vertu de leurs testamens; & le dauphin prétendant Clerieu, parce qu'il étoit de son fief rendable; c'est ainsi qu'il en est parlé dans l'acte passé entre les parties, (a) où l'on trouve les noms des évêques de Clermont & de Grenoble, & de huit chevaliers qui en furent témoins. Froissart rapporte (b) que ce comte servit dans l'armée du duc de Normandie, au siège d'Auberoche, diocèse de Toulouse, où il fut fait prisonnier, la nuit de la fête de S. Laurent 1344. lors de la levée du siège. Il ne resta pas long-tems entre les mains des ennemis, puisque le 17. novembre suivant, il racheta une rente de deux cens florins, monnoye papale, qu'il faisoit à Antoine Forêts, moyennant trois cens trente-trois marcs & tierce partie de marc d'Argent (d) Etant en son château de l'Etoile, il fit son testament le 23. (e) mai 1345. Il y fait son fils Aymar son heritier universel, lui substitua les enfans qu'il pourra avoir: à leur défaut, il appelle son frere Aymar & ses enfans, & après eux, les autres freres Henry & Charles: & leur posterité venant à manquer, il appelle son oncle Amé & son fils Aymar, & à leur défaut, le fils aîné qui naîtra, ou autres de sa fille Marguerite, femme de Guichard de Beaujeu, à condition de porter les armes & le cri de Poitiers; enfin après ceux-ci, il institua pour ses heritiers, & aux mêmes conditions Aymar & Louis ses neveux. Il servoit le roi en Saintonge le 26. juin de la même année 1345. qu'il donna quittance à Jean Chauvel, trésorier des guerres, de la somme de cinq cens livres, payée en quatre-cent-vingt écus d'or, valant seize sols huit deniers piece, & cent cinquante livres en petits tournois, & mourut la même année.

D Femme, MARGUERITE de Vergy, fille d'Henry de Vergy II. du nom, seigneur de Fonvens, &c. & de Mahaud de Tric-Dammartin, dame de S. Aubin, fut mariée par contrat du dimanche après l'Ascension 1319. & apporta en mariage les terres de Vadans, Sonans & Villeroberth, situées en la comté de Bourgogne. Elle ceda durant sa viduité par transaction du 31. decembre 1355. à Charles de Poitiers son beau-frere les terres de Bays, de Privas, S. Vincent, S. Aubin, le Pouffin & le péage de l'Etoile: vendit en juillet 1357. à Philippe duc & comte de Bourgogne les terres de Vadans & de Sonans, lesquelles revinrent ensuite à la maison de Poitiers: fut enter-

E

(a) La Roque
traité de la noblesse:
ch. 25.

(b) Valbonnais
histoire de Dauph.
tom. p. 51.

(c) Vol. 1. ch.
108.

(d) Invent. des
titres de Poitiers.
(e) Ibidem
il y est daté le 13.
avril.

- A seigneur de la Tour-en-Auvergne, niece du pape Clement VI. seur du pape Gregoire XI. fille de *Guillaume Rogier I.* du nom, seigneur de Beaufort, &c. & de *Marie de Chambon* sa premiere femme: elle fut mariée par contrat du 13. decembre 1344. & fit don à son mari le 20. du même mois de vingt-mille livres, en cas qu'elle mourut sans enfans, & lui par acte du 4. novembre 1355. lui donna à vie les seigneuries de Tournon, Privas, Bologne & Durfort; (a) & par son testament lui laissa la jouissance de toutes ses terres, à la charge d'entretenir honnêtement l'état de son cousin Louis son heritier, avec lequel elle transigea après la mort de son mari, & se contenta des terres en-deça du Rhône, avec les places fortes de Savasse, de Leyne & de Chateau-neuf-Damafan, lui abandonnant la jouissance de tout le reste. Ils se broüillerent par la fuite, & la comtesse remit ces places entré les mains de son frere Tristan, *bâtard* de Beaufort, pour faire en son nom la guerre au comte Louis, ce qui dura une année. A l'occasion de la guerre du pape Clement VII. contre Raymond, vicomte de Turenne, neveu de cette comtesse, la tour de Leyne fut démolie, la ville de Savasse toute ruinée, & la place de Chateaneuf-Damafan fort endommagé. Le roi Charles VI. saisit sur elle les chateaux de Bays, Pouffin, S. Vincent, Chalenzon, Privas, Tournon & autres; & ne les lui fit rendre qu'après qu'elle eut promis & juré de ne causer aucun dommage au pape, au royaume & au Dauphiné, ni au comte de Valentinois, le 24. mai 1392. Elle testa le 27. juin 1403. & vécut encore jusqu'en 1405. ou 1406.

(a) Titres de Poitiers.

- VII. AYMAR de Poitiers, cinquième fils d'*Aymar IV.* du nom, comte de Valentinois, & de *Sibille* de Baux, porta d'abord le titre de seigneur de Chalenzon, puis celui de seigneur de Veyne; il est nommé *Aymaret* dans le testament de son ayeul le comte Aymar III. en 1324. & dans celui de son pere en 1339. qui ordonna qu'il seroit chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, & lui legua une pension viagere de cent livres tournois sur le péage d'Etoile. Il ne suivit pas cette destination: s'attacha au service du roi Philippe de Valois, pour lequel il fut capitaine dans Douay. (b) Il fut aussi en 1340. l'un des chevaliers que ce prince envoya à Tournay pour en soutenir le siège contre le roi d'Angleterre: leur vigoureuse défense durant deux mois & demi, obligea l'ennemi à faire une treve avec la France. Il fut pris par les Anglois avec son frere le comte de Valentinois à Auberoche, en août 1344. & Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi, qui commandoit l'armée Françoisé, lui ordonna en consideration de ses services trois cens livres, par lettres données à Châtillon-sur-Indre le 25. novembre 1345. mais n'en ayant pu être payée, ce prince étant parvenu à la couronne, ordonna qu'il le fut incessamment, par lettres données à Villeneuve près d'Avignon le 31. decembre 1350. Il en donna quittance le 4. janvier suivant, sous le nom d'*Aymar de Poitiers, écuyer, sire de Chalenzon.* Son sceau est des armes de Poitiers, *une bande brochante sur le tout.* (c) Une autre quittance, qui commence *Hautecover de Poitiers, chevalier,* pourroit être de lui, car il y est dit qu'ayant été pris par les ennemis à Auberoche, & y ayant perdu tous ses chevaux & harnois, le duc de Normandie par ses lettres données es tentes devant Aiguillon, le 29. avril 1346. lui a ordonné cent livres, *pour soi remonter & armer,* desquelles il donne quittance au Port-Sainte-Marie, le 5. juin de la même année. Son frere le comte Louis, le substitua à son fils Aymar, & lui legua ses terres situées en Bretagne, par son testament de 1345. Le Dauphin Humbert recompensa ses services par le don qu'il lui fit de la seigneurie de Veyne, le 11. juilliet 1345. & ce fut sous ce titre qu'il assista à la prise de possession du Dauphiné, par Charles de France fils du roi Jean, en 1349. Son neveu Aymar V. étant devenu comte de Valentinois, lui donna les chateaux de Tournon, de Privas & de Bologne, à la charge de les tenir en fief des comtes de Valentinois, & après la mort de sa seur Polie de Poitiers vicomtesse de Polignac, il herita des terres de Boufols & de Servillás, qu'il vendit au cardinal Hugues Rogier, du consentement de ses freres Henry & Charles, & de son neveu Aymar V. comte de Valentinois, pour le prix de 24. mille livres petits tournois, par acte du 3. novembre 1347. Il testa le 30. octobre 1356. suivant Allart, & étoit mort avant le 31. octobre 1366.

SUITE DES COMTES DE VALENTINOIS.

(b) Voyez Froissart vol. 1. ch. 45. 54. & 108.

(c) Bibliothèques du roi, Recueils de Gaignieres vol. 154. des titres scellés.

- Femme, GUIOTTE d'Ufèz, est nommée avec Louis, comte de Valentinois son fils, dans un arrêt du parlement en 1385. elle testa en 1399.
1. LOUIS de Poitiers, comte de Valentinois II. du nom, qui suit.
 2. MARGUERITE de Poitiers, femme de *Geoffroy* de Buys, chevalier. Elle ratifia le 13. decembre 1377. un compromis passé par son mari, avec Louis de Poitiers son frere,

VIII. LOUIS de Poitiers, comte de Valentinois & de Diois II. du nom, après la mort de son cousin le comte Aymar V. nâquit en 1354. suivant du Chêne, & porta d'abord le titre de seigneur de Chalençon. Ce fut sous cette qualité que le roi Charles V. par ses lettres du 31. octobre 1366. (a) lui permit de continuer la levée des péages du Gapençois, & de retirer les revenus qu'il avoit à Veynes, comme héritier de feu son pere Aymar de Poitiers, seigneur de Chalençon, à qui le tout avoit été donné par le dernier dauphin Humbert, pour restitution de la dot de Beatrix de Baux-d'avelin, femme de Guy, dauphin: ces lettres portent ordre au receveur général de dauphiné, de lui rendre ces péages & revenus qui avoient été mis sous la main delphinale, & de l'en laisser jouir. Ayant succédé au comte Aymar V. son cousin, suivant sa dernière disposition testamentaire, il se rendit à Villeneuve-lès-Avignon, où étant le 23. mars 1374. il déclara en présence des quatorze cardinaux, qu'il devoit hommage au pape & à l'église Romaine, de soixante-trois terres qu'il possédoit, & de six fiefs ou arriere-fiefs mouvans de lui, dont il donna le dénombrement, & en fit l'hommage le même jour. Le 11. août suivant il transigea avec Charles de Poitiers, seigneur de S. Vallier, au sujet de la succession de leurs familles, & il lui remit les terres de Pisançon & de Mereuil, pour 1300. florins de revenu, avec promesse de lui donner celle de Clerieu, lorsqu'il l'auroit retirée d'Edouard de Beaujeu, qui la tenoit pour la dot de sa mere. Il y eut encore un autre accord entr'eux par l'entremise du pape Gregoire XI. en 1376. (b) par lequel il ceda à son oncle, seigneur de S. Vallier, le chateau de S. Nazaire, avec tout ce qu'il avoit en Royanois, & son chateau de Flanden, avec la part qu'il avoit à Hostun, excepté le chateau de Pisançon, ce que le roi Charles V. confirma le 3. fevrier 1376. (c) Il fit hommage au roi dauphin, le 21. août 1377. entre les mains du gouverneur de la province, pour les terres que ses prédécesseurs avoient hommagées; & donna procuration le 24. octobre de la même année, pour en donner aveu au sénéchal de Beaucaire: ceda ensuite la terre de Clerieu au roi, lequel par lettres du 9. fevrier suivant, donna procuration pour en prendre possession, & du péage du Gapençois, qu'il lui avoit vendu 500. florins. Etant à Montchery il donna quittance de 30. francs d'or; sur les gages de lui chevalier-banneret, d'un autre chevalier-bachelier, & de sept écuyers de sa compagnie, sous le commandement du duc de Bourgogne, à la poursuite des Anglois, le 3. septembre 1380. & le même jour il en donna une autre de cent soixante-cinq francs d'or pour le même sujet, la premiere scellée aux armes de Poitiers: fit hommage au dauphin le 8. juin 1381, pour vingt-deux fiefs: mais sa terre de Veyne en Gapençois, ayant été faisie, le roi la prit par droit de prélation le 28. juillet 1385. Il déclara le 30. novembre 1391. qu'il vouloit donner au roi ses comtez, qui renfermoient vingt-sept villes ou chateaux, onze forteresses, & deux cens fiefs ou arrieres-fiefs, ce que le roi accepta le quatorzième decembre suivant; & en 1393. il fit dresser un état des revenus de ses terres qui se trouvent monter d'une part à 11564. florins, & de l'autre 1630. livres. Allart dit qu'il fut fait prisonnier à la guerre, & qu'il a vû en la chambre des comptes une obligation de trois mille écus, du mois de fevrier 1396. pour payer sa rançon, au *bâtard* de Mercusan: il traita avec son oncle de ses prétentions le 19. juin 1404. lequel consentit que son neveu disposât en faveur du roi & de sa couronne; ce qu'il fit le lundi 11. août suivant, (d) à condition que les comtez de Valentinois & de Diois ne pourroient jamais être mis hors de la main du roi ou de son fils aîné dauphin, & que le roi lui donneroit dans le mois de novembre suivant, cent mille écus d'or: que lui ou ses fils legitimes au tems de son décès auroient le choix de rendre cette somme au roi, & recouvrer ces deux comtez. La jouissance lui en resta pendant sa vie. Le comte de Savoye se servant du ministère d'Antoine de Grolée & des seigneurs d'Entremonts & de Miribel, pour luy faire la guerre, il presenta requête au parlement de Grenoble le 6. juillet 1407. pour demander secours au roi, disant que s'étant rendu son vassal, & lui ayant cédé ses états, il étoit obligé de le secourir: surquoi le parlement rendit un arrêt, qui défendoit à ceux de Vienne de laisser passer aucunes troupes par eau & par terre, qui vinssent des états de Savoye. Le roi ratifia par ses lettres du 31. decembre 1412. la donation que le comte lui avoit fait de ses comtez, & le dauphin son fils en fit autant le 28. janvier suivant. Cependant le seigneur de S. Vallier étant mort, Louis de Poitiers son fils & successeur, ne crût pas devoir s'en tenir à la transaction faite par son pere: il entra à main armée dans le chateau de Graine, diocèse de Valence, le

(a) Allart.

(b) L'inv. des titres de Poitiers, met le 11. août 1374. peut être faut il lire 1376.

(c) du Chêne, preuves p. 51.

(d) Du Chêne ibid. p. 61. & 73.

DES
 A. Louis de comte de Valen
 B. Louis de comte de Valen
 C. Louis de comte de Valen
 D. Louis de comte de Valen
 E. Louis de comte de Valen

- A fait du comte de Valentinois son cousin, & le contraignit à faire une nouvelle transaction avec lui, par laquelle il le declara son heritier universel ès comtez de Valentinois & de Diois, en cas de mort sans enfans mâles legitimes: d'un autre côté, il fut dit, que si la posterité masculine de Louis, seigneur de S. Vallier, & celle de feu son frere Philippe venoient à manquer, leurs terres, seigneuries & chateaux, passeroient à la posterité masculine de Louis, comte de Valentinois, s'il en laissoit. Cette transaction rapportée par du Chêne, est du mardi 18. août 1416. Deux mois après le comte de Valentinois confirma le traité fait avec le roi, qui étoit une pure vente, & que le roi par ses lettres du 16. novembre, commit quatre personnes pour executer ce traité. Le comte Louis étant en son chateau de Bays en Vivarais, fit son testament le jeudi 22. juin 1419. par lequel il institua son heritier universel dans tous ses biens, scis tant dans l'Empire que dans le royaume, Charles, dauphin de Viennois, fils du roi Charles VI. à condition que devant que de s'en mettre en possession, il donneroit cinquante mille écus d'or pour payer ses dettes & ses legs, & feroit finir le procès commencé par lui testateur, contre Louis de Poitiers, seigneur de S. Vallier, & contre son frere évêque de Valence & de Die: & en cas que le dauphin ne voulut pas accomplir ces conditions, il nomma pour son heritier universel Amédée, duc de Savoye: il mourut au même chateau, le 4. juillet suivant 1419. & fut enterré en l'église des Cordeliers de Crest.
- B
- I. Femme, CECILE de Beaufort, seconde fille de *Guillaume Rogier II.* du nom, comte de Beaufort, & d'*Eleonore* de Comenge. Elle étoit niece d'*Elips* de Beaufort, dite la Comtesse-major, veuve du comte de Valentinois *Aymar V.* du nom. Le 4. novembre 1381. son mari lui donna les terres de Chateau-neuf de Mazens, d'Andance & de Barry, pour en jouir tant qu'elle vivoit: elle mourut en 1410.
- C
- I. LOUISE de Poitiers, fut accordée par traité du 3. novembre 1381. à *Humbert* de Villars VIII. du nom, seigneur de Roussillon, d'Annonay & de Montdidier, puis comte de Geneve, qu'elle n'épousa que le 15. novembre 1389. & resta veuve sans enfans en 1400. (a)
2. N... de Poitiers, femme d'*Aubert* de Trassy (*de Trasfets*) duquel on trouve une quittance de vingt-mille francs d'or, donnée à Louis de Poitiers, comte de Valentinois le mardi 29. novembre 1390.
- II. Femme, GUILLEMETTE de Grueres, troisième fille de *Raoul* de Grueres, chevalier, qui mourut avant son pere *Raoul*, comte de Grueres en Savoye, & d'*Antoinette* de Salins, dame de Montferrant & de Vaugrenant: elle fut mariée à *Chamberry* en 1417. & son frere *Antoine*, comte de Grueres, lui donna sept mille florins de dot, desquels elle en legua en 1473. cinq mille à son frere *Antoine*, & deux mille à sa sœur *Jeanne* de Grueres, femme d'*Humbert* de Grolée, seigneur de Briffac, ainsi qu'on l'apprend de *Guy Pape*. (b) Le comte de Valentinois n'eut point d'enfans de cette seconde alliance.
- D

(a) Guichenon
hist. du Bugey p.
236.

(b) Consilium 6.

Enfans naturels de LOUIS II. du nom, comte de Valentinois.

- E
1. Lancelot, bâtard de Poitiers, eut pour mere une fille nommée *Catherine*. Son pere qui l'avoit eu estant marié, lui donna la seigneurie de *Chateau-neuf de Mazent ou Damazan*, par son testament de l'an 1419. avec d'autres legs qu'il lui fit, lui deffendit de faire jamais aucun accommodement avec *Louis de Poitiers*, comte de S. Vallier, ni avec son frere l'évêque de Valence & de Die. Cette donation fut une question de droit, sur laquelle *Guy Pape*, (c) conseiller au conseil de Grenoble, fut consulté. *Charles II.* du nom, comte de S. Vallier, le dépouilla par force de cette seigneurie, mais le roi par ses lettres du 21. novembre 1436. la lui fit restituer. Dès le 21. novembre 1415. il avoit fait montre à Paris de lui écuyer, & de dix autres écuyers de sa compagnie. (d) Et le 1. du même mois il avoit donné quittance de deux cens vingt livres sur leurs gages. Son scel est un lion, & on lit autour *Lancelot de Poitiers*. (e) *Guy Pape*, acheta de lui la terre de S. Aubard. Il eut pour fils *François* de Poitiers, nommé dans une des questions du même *Guy Pape*, le 20. novembre 1457. Il mourut sans enfans mâles au rapport d'*Allart*, qui dit que *Geronte* qui lui succeda, pouvoit être sa fille ou sa sœur, & qu'elle épousa N... de Clermont-Lodève, & que le roi Louis XI. par ses lettres du 24. avril 1465. ordonna qu'on lui rendroit la terre de Chateau-neuf, usurpée par *Charles de Poitiers*, seigneur de S. Vallier, par force & violence, lui appartenant par le testament de Louis II. comte de Valentinois. Ce même prince lui permit d'établir deux foires audit lieu, par ses lettres dattées d'Amboise en janvier 1469.

(c) Consilium
17.

(d) Recueils de
Gaignieres.

(e) Quæst. 140.

2. Guiotte de Poitiers, bâtarde de Valentinois, épousa Antoine Cornilhan, écuyer, par A
contrat du 24. janvier 1414.

3. N... de Poitiers, bâtarde de Valentinois, femme de Guillaume de Vaese, écuyer,
seigneur d'Espeluche, estoit mariée avant la mort de son pere. (a)

(a) Du Chêne
preuves p. 70.

4. 5. 6. Marguerite, Guillemette & Marie de Poitiers, bâtardes de Valentinois, aus-
quelles le comte leur pere legua à chacune mille florins d'or pour aider à les marier, &
cent florins pour leurs habits nuptiaux, laissant à Marie le choix d'entrer en religion.

SEIGNEURS
DE S. VALLIER

VII. CHARLES de Poitiers I. du nom, huitième & dernier fils d'Aymar IV. du
nom, comte de Valentinois, & de Sibille de Baux, fut chevalier & chambellan du
roi, seigneur de S. Vallier, de Chalengon, de Clerieu & de plusieurs autres terres
dont nous allons parler plus en détail. Dès le 13. janvier 1332. son pere le substitua
en sa succession à ses autres enfans, déclarant qu'il étoit le dernier de tous, ce qu'il B
renouvella par son dernier testament du 12. août 1339. cette substitution fut encore
réitérée par Louis I. du nom, comte de Valentinois, fils aîné d'Aymar, le 23. mai
1345. Charles servit les rois Philippe VI. Jean, Charles V. & Charles VI. dans leurs
guerres. Froissart a rapporté qu'il étoit déjà dans l'armée du roi à la journée d'Au-
beroché en 1344. & par des lettres du roi Charles V. données à Paris le 26. no-
vembre 1364. il est dit qu'il fut fait prisonnier des ennemis en diverses occasions:
ce prince qui le qualifie son chambellan, lui ordonne mille francs d'or, pour lui
aider à payer sa rançon, à condition qu'il ne pourra rien demander de ce que le roi
Jean lui avoit autrefois octroyé pour sa rançon de Brimays, ou autres de ses prises.
Simonne sa femme en donna quittance pour lui le même jour. Son scel y est
parti au premier de Poitiers les six besans rangez 3. 2. 1. avec un chef, & au second,
il paroît un Lion. Quelques auteurs ont écrit qu'elle portoit d'azur à la croix d'ar- C
gent. Aymar de Poitiers, seigneur de S. Vallier & de Taulignan, son cousin ger-
main, étant mort peu après le 13. novembre 1355. le comte Aymar V. son heritier
donna la seigneurie de S. Vallier à son oncle Charles, qui depuis en prit la qualité;

(b) Vol. 1. ch.
105. & 107.

aussi avoit-il cédé à ce neveu dès le 20. octobre 1349. certains biens scis à Valence,
(c) outre des terres considerables que sa femme lui apporta en mariage: il fut sei-
gneur de Mirebeau en Vauclarois, de Vadans, de Sonans & de la Ferté en
la comté de Bourgogne: puis par transaction faite en 1376. avec Louis II. du
nom, comte de Valentinois son neveu, sur les droits qu'il prétendoit aux comtez
de Valentinois & de Diois, en vertu des substitutions faites à son profit, il obtint
de lui les chateaux de S. Nazaire, de Flandenes & d'Hostun, dont il fit hommage
au roi Charles V. dauphin, le 3. février 1376. & de la baronnie de Chalengon
en Vivarais, pour en jouir après la mort d'Elips de Beaufort, comtesse doüairiere
de Valentinois; & en attendant son décès on lui accorda les fruits & revenus de la D
baronnie de Clerieu. Il donna quittance le 24. octobre 1376. de 1500. francs d'or
à Bernard de la Tour, évêque de Langres, qui lui étoient dûs par le feu évê-
que Guillaume son frere, & pour quelle somme ledit Bernard de la Tour son
successeur s'étoit obligé envers lui. (d) Le roi Charles VI. lui donna encore la

(c) Titres de
Poitiers.

(d) Cartul. de
Langres p. 615.

terre de Chantemerle, comme forfaite & acquise, pour avoir été aliénée sans son con-
sentement, par le comte Aymar de Valentinois, & transportée à Jean de Grolée,
seigneur de Neiry & de Montrevel: les lettres du roi datées de Vincennes le 30. juin
1381. portent que c'est en consideration des services qu'il avoit rendus au feu roi
son pere, & de ceux qu'il continuoit de lui rendre. Il servoit en qualité de che-
valier-Banneret, avec 37. écuyers de sa compagnie, sous le commandement du duc
de Bourgogne, ainsi qu'on l'apprend d'une quittance originale de lui, pour ses
gages & ceux de sa compagnie, en date du 10. septembre 1383. il s'y qualifie sei- E
gneur de S. Vallier & de Vadans, & son scel est aux armes de Poitiers, avec une petite
brisure au canton dextre du chef. Le comte de Valentinois lui avoit remis les terres
de Chalengon & de Garauzon, par transaction du 10. septembre 1382. & par arrêt
du conseil delphinal, en date du 14. juillet 1389. il obtint la jouissance d'une par-
tie des émolumens des foires nouvellement établies à S. Nazaire, & de la Leyde
dont il jouissoit auparavant, aussi-bien que du pulverage. Le comte Louis lui infeo-
da le chateau & seigneurie de Chantemerle avec ses dépendances le 14. mars 1390.
Enfin par transaction faite avec ce comte son neveu, le 19. juin 1404. Il acquit
pour lui & pour ses heritiers la baronie de Clerieu, avec toutes ses appartenances,
(excepté le chateau de la Roche-de-Cluy) les villes, terres & chateaux de Cha-
lengon, Privas, Poussin, Durfort, S. Fortunat, Castelbouc, Mesent, Tournon près
Privas, S. Pierre de Barres & S. Vincent, pour en prendre possession après la

DES P
ment de la comtesse Elips
consentement au transport de
lettres de de Dieu Louis
acte du 19. février 1404. de
deux 1404. avec de Cluy
prouve
femme. SIMONNE de
genre de France, fille du
comte de Flandres. A
qui lui avoit déjà donné la
comtesse Jean de l'anc de
sibille qui toutes les terres
& à Comtesse en Champagne
avant son mari en octroyé de
GUILAUME de Poitiers
mort de 1409. comtesse
qu'il estoit mort avant 14
avec les deux comtes Char
pour femme. Il est à pr
CHARLES de Poitiers
évêque de Langres
LOUIS de Poitiers, le
4. mai de Poitiers, pr
et de Dieu de 7. dep
rapporteur de Louis de
de Poitiers & de Me
de Poitiers & de
mais le même jour, au
de S. Vallier, & de les
Poitiers. (b) Il estoit en
Poitiers. (c) & re
sive fonctions. On
le comte procureur de
aussi seigneurie de
Cluy de qui succ
ADM. de l'anc de
de son neveu l'anc
la cathédrale de
finde avec Jean G
Vincennes à la place de G
PHILIPPE de Poitiers
comte.
MARGUERITE de P
fin de la Leyde, à qui
elle estoit en janvier 13
Waller, auquel de
1409
Espin auverni de
1. France, héritier de Poitiers
héritier de son comte Jean
de la cathédrale de
le comte procureur de
pour le comte de
Jean de l'anc de
de son neveu l'anc
de son neveu l'anc
2. Cathédrale de
1409

A mort de la comtesse Elips; moyennant quoi ce seigneur de S. Vallier donna son consentement au transport fait au roi Charles VI. dauphin, de ses comtez de Valentinois & de Diois. Etant en son chateau de Vadans, il partagea ses enfans par acte du 15. fevrier 1409. & revenu à Valence, il y fit son testament le 18. mars suivant 1410. Voyez du Chêne, *histoire de Valentinois* pages 81. & suivantes, & aux preuves.

Femme, SIMONNE de Mery, elle avoit été attachée dès son enfance à Marguerite de France, fille du roi Philippe IV. dit le Long, femme de Louis II. du nom, comte de Flandres; & cette princesse, comtesse de Nevers & de Rethel, qui lui avoit déjà donné la ville & prévôté d'Origny, lui fit présent & à son mari, qualifiant l'un & l'autre de cousin & de cousine, de la chatellenie de Jouy-le-Chatel, aussi-bien que toutes les terres que cette princesse y avoit, & à la Grève, à Jaloines, & à Cresency en Champagne, par lettres du samedi 7. août 1361. Elle mourut avant son mari en odeur de sainteté, & fut enterrée aux cordeliers de Romans.

B 1. GUILLAUME de Poitiers, mourut du vivant de son pere, qui par son testament de 1409. ordonna que celui de son fils fut executé. Il y a apparence qu'il étoit mort avant 1391. que Charles, seigneur de S. Vallier, fit un accord avec ses deux enfans Charles & Jean de Poitiers; (a) & comme Guillaume n'y est point nommé, il est à présumer qu'il étoit décédé.

2. CHARLES de Poitiers, évêque & comte de Châlons, pair de France, puis évêque & duc de Langres, qui sera rapporté en son rang.

3. LOUIS de Poitiers, seigneur de S. Vallier, qui suit.

C 4. JEAN de Poitiers, prévôt de l'église de S. Omer, fut fait évêque de Valence & de Die le 7. septembre 1390. âgé seulement de 22. ans. Ce fut lui qui comme procureur de Louis de Poitiers, comte de Valentinois, transigea avec les évêques de Noyon & de Meaux, procureurs du roi, pour le transport des comtez de Valentinois & de Diois au roi Charles VI. à Paris le 11. août 1404. ce qu'il ratifia le même jour, au nom & comme procureur de son pere Charles, seigneur de S. Vallier, & de ses freres Charles, évêque de Châlons, Louis & Philippe de Poitiers. (b) Il étoit en 1419. gouverneur pour le pape Martin V. du comté Venaisin, (c) & en 1421. il est dit qu'il y avoit neuf à dix ans qu'il en faisoit les fonctions. On apprend par un titre du 1. juillet 1422. (d) qu'au nom & comme procureur de Louis son frere, il constitua trois cens florins de rente annuelle, rachetable de trois mille écus d'or, à soixante écus d'or le marc. Du Chêne dit qu'il succéda en l'archevêché de Vienne à Geoffroy de Vassalieu. MM. de Sainte-Marthe disent seulement qu'il se demit de son évêché en faveur de son neveu l'an 1448 qu'il mourut le 8. novembre 1451. & fut enterré dans la cathedrale de Valence. Ceux qui l'ont dit archevêque de Vienne l'ont confondu avec Jean Gerard, archevêque d'Ambrun, fait en 1444. archevêque de Vienne, à la place de Geoffroy Vassalieu devenu archevêque de Lion.

5. PHILIPPE de Poitiers, duquel sont venus les seigneurs de Vadans, rapportez ci-après.

6. MARGUERITE de Poitiers, épousa 1^o. Geoffroy de Charny, seigneur de Montfort & de Lirey, à qui elle porta en dot la somme de dix mille livres, & avec lequel elle vivoit en Janvier 1392. 2^o. avant 1400. (f) Guillaume de Noyers, dit de Walefale, duquel elle étoit veuve, lors du testament de son pere, le 18. mars 1409.

E

Enfans naturels de Charles de Poitiers, seigneur de S. Vallier.

1. Etienne, bâtard de Poitiers, étoit né avant 1361. que son pere se maria, comme on l'apprend d'une enquete faite en 1421. (g) son pere lui avoit donné entre-vifs la chatellenie de Castel-Arnaud, ce qu'il confirma par son testament, ajoutant que son heritier pourroit la retirer moyennant mille florins. Il se trouve (h) un Etienne bâtard de Poitiers, parmi les trente six écuyers de la compagnie de Guillaume, bâtard de Poitiers, qui fit montre à Issoudun le 1. juin 1369. (i) & parmi les six de la compagnie de Jacques bâtard de Poitiers, qui passa en Ecosse, & fit montre à Edimbourg le 3. août 1385. & enfin parmi les quinze (l) écuyers de la compagnie de François d'Arvillac, écuyer, qui fit montre à Rosay en Brie le 3. octobre 1410.

2. Guillaume, bâtard de Valentinois, naquit à Romans, de Beatrix, domestique de son pere: c'est ainsi qu'il en est parlé dans le testament de Charles de Poitiers, qui laissa cent écus à Beatrix &

(a) Titres de Poitiers.

(b) Du Chêne, preuves pages 72. & suivantes.

(c) Ibid. p. 91.

(d) Titres de Poitiers.

(e) Gall. christ.

(f) Du Chêne preuves p. 83.

(g) Ibidem p. 87.

(h) Cabinet de M. de Clairambault. vol. cote M.

(i) Ibidem.

(l) Recueil de Gaignieres.

- A mis sous la main Delphinale. Le seigneur de S. Vallier, assisté de son frere l'évêque de Valence, prit d'abord le parti de déclarer qu'il s'en remettait à l'équité du Dauphin, après que ses droits auroient été suffisamment examinez : Sur quoi il passa un acte avec Henry, seigneur de Sassenage, gouverneur de la Province, le 16. juillet 1419. depuis il ne voulut plus s'en tenir à ce dont il étoit convenu, forma son opposition à la prise de possession que le gouverneur vouloit faire de ces comtez, & fit assigner le roi dauphin, au parlement de Paris, pour s'y voir condamner à lui rendre les comtez auxquels il se prétendoit appelé par les substitutions; ce qu'il obtint par arrêt du 1. juillet 1422. c'est ainsi qu'Allart rapporte cette affaire : cependant on trouve dans l'inventaire des titres de Poitiers (a) un extrait des lettres de Charles fils du roi, regent du royaume, & dauphin de Viennois, dattées à Bourges le 15. mai 1422. par lesquelles ce prince cede & remet au seigneur de S. Vallier, tous les droits, actions, seigneuries, demandes & raisons qu'il a, ou peut avoir es comtez de Valentinois & de Diois, moyennant trente mille écus d'or, payables par ledit seigneur, les deux tiers à Avignon à François de Nerly, trésorier de Languedoc, dans le mois de juin prochain, & de donner caution pour l'autre tiers. Les états du Dauphiné s'opposèrent dans le mois d'août de la même année, à l'exécution de l'arrêt du parlement de Paris, & le procureur général du conseil Delphinal, forma une pareille opposition dans le mois de decembre suivant. Quelques-uns ont écrit que le chancelier de France, en appella du dauphin mal conseillé, au dauphin mieux conseillé. Le roi fit défense par ses lettres du 22. decembre de la même année, d'attenter aucune chose au préjudice de cette opposition; & l'on apprend de Guy Pape (b) que le roi fut restitué contre l'arrêt rendu au parlement de Paris le 1. juillet 1422. Louis de Poitiers, seigneur de S. Vallier, qualifié comte de Valentinois & de Diois, nomma par lettres du 28. mars 1423. son frere l'évêque de Valence & de Die, son procureur, pour ceder toutes ses prétentions au roi Charles VII. dauphin de Viennois, sous telle recompense qu'il voudroit lui donner; en conséquence de quoi ce prelat promit, par acte passé à Bourges le 4. mai 1423. de faire ladite cession au nom de son frere, dans le terme de la mi-août suivant: & le roi promit de son côté, donner & transporter à son cousin de S. Vallier, pour lui & ses hoirs, sept mille florins de rente annuelle, chaque florin sur le pied de quinze sols tournois, en villes, châteaux & forteresses, avec la justice, seigneurie, fruits & revenus. (c) On trouve encore dans l'inventaire de Poitiers (d) un extrait de lettres patentes du roi, données au mois de mai 1423. par lesquelles il promet de payer des premiers deniers de ses finances, quarante mille écus d'or au seigneur de S. Vallier, tant en l'acquit de trente mille à lui prêté par ce seigneur, que pour les dommages & interets; pour sûreté de quoi il lui donna les places de Pontaix, Guinet, Château-Double, & Rochefort, jusqu'à son entier remboursement. Enfin le même inventaire fait mention d'autres lettres du roi, en date du mois de decembre 1424. en faveur du seigneur de S. Vallier, pour l'assurance du paiement de dix-sept mille cinq cens écus d'or, pour reste des quarante mille dont on étoit convenu par l'accord fait pour le comté de Valentinois, & ce restant fut assigné sur le revenu de Briançon. Durant toutes ces procédures, le pape Martin V. ordonna au vice-legat d'Avignon, de se saisir des terres qui formoient ces deux comtez, & qui étoient mouvantes du fief de l'église Romaine. Il commit l'évêque de Valence pour proceder à cette saisie, ce qu'il executa le 27. janvier 1422. Amé, duc de Savoye, qui avoit été appelé à la succession du feu comte de Valentinois, en cas que le dauphin ne remplît pas toutes les obligations de son testament, dont une des principales étoit, que Louis, seigneur de S. Vallier n'auroit aucune part aux comtez de Valentinois & de Diois, prétendit que le dauphin étant entré en accommodement, étoit déchû entierement de la succession, & qu'elle étoit ouverte en sa faveur: ainsi il envoya prendre possession de ces comtez; & y établit un gouverneur. (e) Le pape se rendit mediateur entre le roi & le duc; enfin après diverses procédures, ces comtez furent declarez acquis au dauphin, & le roi Charles VII. les unit à perpetuité à la province de Dauphiné, par lettres du 7. fevrier 1424. confirmées par d'autres du 29. decembre suivant. Louis, duc de Savoye, fils d'Amé, se départit de toutes ses prétentions, auxquelles son pere n'avoit pas renoncé, par traité fait avec le dauphin Louis, à Bayonne le 3. avril 1445. moyennant cinquante-quatre mille écus d'or, du poids de septante au marc, & l'hommage de la baronnie de Foucigny, dont le dauphin se désista. Le roi Charles VII. confirma ce traité, par ses lettres données à Chinon dans le même mois. (f) Le même dauphin fit hommage au pape Ca-

(a) Fol. 45. vers.

(b) Quest. 301.

(c) Du Chesne preuves p. 78.

(d) Fol. 44. vers.

(e) Chambre des comptes de Grenoble.

(f) Guichenon, preuves de l'hist. de Savoye, p. 356. 359.

A d'Illins & de Virville, baillif royal de Mâcon, & maréchal de Dauphiné. Marguerite de Charny, dame de Lircy, sa cousine germaine, femme d'Humbert, comte de la Roche & de Villiers-Sixel, les institua heritiers en juillet 1460. ils moururent peu après sans enfans. Il eut pour heritier *Faucon* de Montchenu, seigneur de Château-neuf de Galaure, fils de sa sœur aînée, & *Georgette* de Montchenu, fille de Faucon, épousa *Imbert* de Batarnay, qui eut la terre du Bouchage, par don du roi, qui l'avoit confisquée pour forfaiture.

6. ISABEAU de Poitiers, alliée à *Philippe* de Levis II. du nom, seigneur de Florenfac, mort au siège de la ville d'Acqs en Guyenne, l'an 1451. il la laissa enceinte d'une fille unique, qui fut mariée à *Louis* de Crussol, grand pannetier de France. Elle testa le 12. mai 1482. & le 10. janvier 1486. Son neveu Aymar de Poitiers, fonda par acte du 13. janvier 1490. une messe en l'église du Viviers, suivant sa volonté, elle fit une donation le 6. juin 1496. en faveur d'Aymar & de Guillaume de Poitiers freres; & un codicile en avril 1498. (a).

B IX. CHARLES de Poitiers II. du nom, seigneur de S. Vallier, de Clerieu, de Chalença, &c. conseiller, chambellan du roi, fut l'un des seigneurs que les états du Dauphiné commirent le 25. mai 1429. pour faire rendre compte à ceux qui avoient manié les finances. (b) Il servit le roi Charles VII. dans ses guerres, & ce prince par ses lettres données à Chinon le 21. août 1431. où il le traite de *cousin*,

ordonna qu'on lui payât deux mille deux cents livres, pour un mois & demi de paye à cinquante hommes d'armes, & autant de trait qu'il devoit lui amener; il donna quittance le 12. septembre suivant de mille livres sur cette somme: il y a encore trois autres quittances de lui, pour sommes à lui payées par ordre du roi en 1432. en payement de quelques chevaux qu'il avoit vendus à sa majesté. (c) Il traita en 1436. avec le roi, au sujet des comtez de Valentinois & de Diois, dont il se départit moyennant les terres de Vivarais qui lui restèrent, promettant de restituer celles qu'il avoit en Dauphiné: fit difficulté de rendre celle de Château-neuf-Damasan, dont il avoit dépouillé par force Lancelot *bastard* de Poitiers, à qui le comte Louis II. son pere l'avoit donnée en 1419. le roi par ses lettres du 21. novembre 1436. ordonna qu'il la restitueroit; mais le dauphin Louis à qui il étoit très-attaché lui défendit par lettres dattées de Marmande sur Garonne, le 13. octobre 1442. de rendre cette place quelque ordre qu'il reçut pour cela, le quittant de toutes peines encourues pour ce fait, & lui promettant en foi & parole de prince, de le garantir de tout dommage. Il y a encore deux autres lettres de ce prince au seigneur de S. Vallier, mais sans datte, qui marquent beaucoup de confiance: dans une il lui dit, *J'ai sçu les rudesses qu'on vous a faites, à cause du plaid qui est à cette heure, ne vous en souciez, car je ferai plus grand chose pour vous, je vous prie ne plaignez rien pour moi.* Ce prince par lettres du mois d'août 1448. lui assigna 9000. florins de revenu sur les grandes gabelles de Romans, parce qu'il lui avoit cédé le festerage de Valence, engagé à l'un de ses prédécesseurs par un compte. Il jouissoit aussi de 1265. florins, sept gros, & trois quarts de gros de rente, chaque florin estimé quinze sols, sur le grenier à sel du Pont S. Esprit, à lui ordonné par lettres du roi données à Meun-sur-Yere le 24. juillet 1426. ce qui s'apprend d'une quittance originale de lui (d) en date du 24. juin 1449. pour l'année, finissant le dernier août suivant. Il s'y qualifie conseiller & chambellan du roi, son scel est de *Poitiers, deux lions pour supports, & une tête humaine à barbe pointue pour cimier.* L'inventaire des titres de Poitiers fait mention de lettres qu'il obtint du roi en 1452. de surseance d'un an, de lui faire hommage des terres d'Aramon & de Valbregue. Du Chesne rapporte deux codicilles de lui, (e) l'un sans datte, où il substitue à ses deux fils, Jean, seigneur de Chevrieres son frere, & après lui, Jean seigneur d'Arcies en Champagne, son cousin germain: l'autre est du 11. fevrier 1454. il mourut peu de jours après, comme on l'apprend par les registres du parlement (f) que sa veuve conjointement avec Guillaume *bastard* de Poitiers, seigneur de Barry, curateur de son fils Aymar, poursuivoit en 1454. le procès commencé par elle & feu son mari, pour la succession d'Armand, vicomte de Polignac, mort en 1441.

C Femme, ANNE de Montlaur, seconde fille de *Louis*, seigneur de Montlaur, & de *Marguerite* de Polignac, fut mariée par contrat du 11. juin 1429. Du Chêne rapporte (g) son testament sans date, par lequel elle laissa les trois quarts de ses biens à Aymar son fils, & l'autre quart à Guillaume, & leur substitué pour le tout leur sœur Jeanne, au défaut de leur posterité.

D 1. AYMAR de Poitiers, seigneur de S. Vallier, qui suit,

E

(a) Titres de Poitiers.

(b) Allart.

(c) Recueils de Gaignieres, vol. 154. des titres seculiers.

(d) Ibidem.

(e) Prouves 94.

(f) Ibidem. 94.

(g) Ibidem. 95.

A pour les pensions annuelles du roi, depuis 1471. jusqu'au 10. juillet 1504. qu'il se qualifie chevalier, seigneur de S. Vallier, marquis de Cotron, vicomte d'Etoile, conseiller & chambellan du roi. Toutes sont signées de lui & plusieurs ont ou le petit scel ou le grand scel de Poitiers, avec les supports & cimier comme les portoit son pere. (a) Allart rapporte que le 1. septembre 1492. il vendit à Barochim Alle-

(a) Recueils de Gaignieres.

mand, seigneur de Rochechinard, les terres de S. Nazaire & d'Auberive, & la forte maison de Flandenes en Royannois. Il fit son testament le 9. septembre 1510. (b) I. Femme, MARIE, bâtarde de France, née en Dauphiné de Louis de France, dauphin de Viennois, depuis roi XI. du nom, & de Marguerite de Saffenage, veuve d'Amblard de Beaumont, seigneur de Montfort, fut mariée par contrat passé à Chartres, au mois de juin 1467. ayant eu en dot deux cens florins de revenu, à prendre sur les terres de la Baume, Rochefort, Chateau-double, la gabelle du sel de Romans, & le péage de Saone. (c) Le roi son pere ordonna par ses lettres du 11. juillet suivant, qu'elle porteroit les armes de France avec une barre d'or. Elle mourut en couche d'un fils, qui suit.

(b) Du Chêne; preuves p. 124.

(c) Allart.

J E A N de Poitiers, seigneur de Serignan. Du Chêne dit qu'il mourut avant sa mere, mais Allart fait voir le contraire, en disant que son pere ayant donné son bien au premier mâle qui naîtroit de son second mariage, par acte du 16. fevrier 1472. Jean, seigneur de Serignan, fils du premier lit, fit une protestation pardevant notaire, le 26. septembre 1493. que cela ne lui pourroit nuire. Il mourut peu après.

II. Femme, JEANNE de la Tour, dite de Bologne, seconde fille de Bertrand sire de la Tour, comte d'Auvergne & de Bologne, & de Louise de la Tremouille, fut mariée par contrat passé à Montferrand en Auvergne, le vingt-huit novembre 1472. (d) eut de son pere vingt mille livres pour dot, & son mari lui assigna pour son doüaire les terres & seigneuries de Privas, Tournon & S. Vincent. Fit son testament étant veuve le 21. mars 1511.

(d) Baluze preuves de l'hist. d'Auvergne p. 669.

C 1. J E A N de Poitiers, seigneur de S. Vallier, qui suit,
2. ALPHONSE de Poitiers, mort jeune.
3. JEANNE de Poitiers, étoit vraisemblablement l'aînée, quoique du Chêne la nomme la seconde. La preuve en est, qu'elle étoit morte avant 1500. que Jean de Levis, seigneur de Mirepoix son mari, prit une seconde alliance: elle ne laissa que deux filles, à chacune desquelles leur ayeul maternel legua cinq cens livres; & l'on voit par ce testament que leur mere étoit morte. Ce seigneur de Mirepoix, fut l'un des executeurs testamentaires de son beau-pere.

4. FRANÇOISE de Poitiers, mariée le 1. octobre 1501. à Jean de Levis, seigneur de Charlus: son pere lui legua outre la dot qu'il lui avoit donnée mille livres, substitua à ses deux fils Gilbert-Philippe & Charles de Levis, enfans fortis de ce mariage. Il nomma son mari l'un de ses executeurs testamentaires Guillaume de Poitiers, seigneur de S. Vallier, son frere lui legua dix livres tournois par son testament du 26. août 1539. & son neveu cent écus au soleil, par le sien du 12. mars 1546. Leur posterité sera rapportée dans la suite de cette histoire des pairs, aux ducs de Ventadour.

D XI. J E A N de Poitiers, seigneur de S. Vallier, marquis de Cotron, vicomte d'Etoile, baron de Clericu, de Serignan, de Chalencçon & de Florac, seigneur de Privas, de Corbempuré, Chantemerle, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine des cent gentilshommes de sa maison, portoit le titre d'écuyer, seigneur de Serignan, du vivant de son pere, suivant une quittance pour la pension qu'il avoit du roi de six cens livres sur les finances de Languedoc, du 31. août 1491. Dans une autre du 31. juillet 1502. pour le même sujet, il se qualifie chevalier. Sa pension étoit de huit cens livres, le vingtième mai 1508. & le vingt-sixième mai 1513. toutes signées Jehan de Poitiers. (e) Il fut fait lieutenant au gouvernement de Dauphiné

(e) Recueils de Gaignieres.

E le premier mai 1512. il étoit grand sénéchal de Provence en 1513. & en qualité de capitaine des cent gentilshommes, & de chevalier de l'ordre, il accompagna François I. au recouvrement du duché de Milan en 1515. Un historien du temps dit que lui & Louis de Brezzé, capitaine de l'autre compagnie s'y portèrent vertueusement, & firent ce que bons capitaines & chefs de bandes hardis devoient faire. (f) mais en 1523. ayant favorisé la retraite de Charles de Bourbon, connétable de France, & étant entré dans son complot, il fut arrêté, conduit prisonnier à la conciergerie de Paris, & condamné par arrêt du parlement, le 16. janvier 1523. à avoir la tête tranchée, & ses biens confisquez. Les registres du parlement portent qu'il fut dégradé

(f) Hist. du Recouvrement de la duché de Milan, à la suite de l'hist. de Louis XII. par Claude Seyssel p. 423.

- A** ral pour le roi ès pais de Dauphiné & de Savoye, fut substitué dès l'an 1510. en la succession d'Aymar de Poitiers, seigneur de S. Vallier, son ayeul. Du vivant de son pere il se qualifioit seigneur de Serignan, & avoit six cens livres de pension du roi, comme on l'apprend d'une de ses quittances du 31. janvier 1518. (a) Il obtint le 21. juin 1533. main levée du roi, pour les terres & seigneuries d'Albon, Pinet, la Roche-Gluy, Beaumont, Monteux, Pontaix, & Guinet, qui furent suivies d'autres pareilles, le 7. Juillet 1536. & le 15. decembre 1543. il eut un arrêt du parlement de Grenoble, contre le procureur général du roi, au sujet des terres de Pontaix, Guinet, Albon & Pinet; sur quoi il eut main-levée de ces terres. Il avoit transigé avec François de Polignac, veuve de son pere, sur la restitution de sa dot, & de son douaire, le 5. decembre 1539. & le 6. novembre 1540. avoit fait hommage pour les terres d'Albon, Etoille, la Vache, Quint, Pontaix, Pisançon, Clerieu & Chantemerle. (b) fut pourvû de la lieutenance au gouvernement de dauphiné & de Savoye, par lettres du 9. mai 1547. Il avoit fait un premier testament le 12. mars 1546. rapporté par du Chesne. (c) En fit un second à Etoille le 14. août 1547. dont il y a copie à la bibliotheque du roi. (d) Nomme pour son heritiere universelle, sa sœur *Diane de Poitiers*, veuve du senechal de Normandie, lui substitue *Henri-Robert de la Marck*, fils de sa niece, *Françoise de Brezé*, & ses enfans mâles à l'infini; au défaut de sa posterité masculine, il appelle le premier enfant mâle qui naîtra du mariage de son autre niece *Louise de Brezé*, qui épousa *Claude de Lorraine*, marquis de Mayenne, depuis duc d'Aumale: & la posterité mâle venant à manquer, il appelle le premier mâle descendant de sa sœur *Françoise de Poitiers*, femme d'*Antoine*, Vicomte & baron de Clermont, aux mêmes conditions. Il charge pour toujours celui de tous ces substituez qui aura ses biens, d'ajouter à l'écusson de ses armes, celles de Poitiers. Il fut enterré au prieuré de S. Vallier comme il l'avoit ordonné. Il n'eut aucuns enfans de *Claude* de Miolans, fille de *Louis*, seigneur de Miolans en Savoye & d'Anjou en dauphiné, qu'il avoit épousée par contrat du 21. octobre 1526. & qui transigea avec *Diane de Poitiers*, duchesse de Valentinois, à Paris le 18. mars 1550.

- B**
- C**
- D** XII. DIANE de Poitiers, fille ainée de *Jean de Poitiers*, seigneur de S. Vallier, succeda à son frere *Guillaume*, en la comté d'Albon, seigneurie de S. Vallier, &c. & fut depuis duchesse de Valentinois. Née à la fin de l'année 1499. elle épousa par contrat du 29. mars 1514. *Louis de Brezé*, comte de Maulevrier, &c. grand sénéchal de Normandie, dont elle resta veuve le 23. Juillet 1531. Elle acquit la terre de Soyans le 19. mars 1541. transigea le 6. decembre 1543. avec *Meraud d'Hostun*, seigneur de la Baulme-d'Hostun, pour raison du péage de Pontaix & Guinet, fit hommage au roi des terres de S. Vallier & autres qu'elle possédoit en Dauphiné, l'an 1548. Elle eut un grand crédit auprès du roi *Henri II.* qui lui donna à vie le duché de Valentinois le 8. octobre 1548. ce qui fut confirmé le 8. avril 1550. Elle se qualifioit le 31. janvier 1550. duchesse de Valentinois & de Diois, comtesse d'Albon & dame de S. Vallier, dans une quittance (e) de 4100. livres, pour parfait payement de 5500. à elle ordonnée par le roi, étant à Blois dans le même mois. Elle avoit fait hommage par procureur en 1549. au vice-legat d'Avignon, pour sa baronnie de Serignan: Le roi par ses lettres du 26. mars 1551. exempta cette duchesse du ban & arriere-ban, & par d'autres données à *Folembrey* l'an 1552. il lui donna des lettres de subrogation pour le rachat des terres aliénées des comtez de Valentinois & de Diois, qui furent entregistrées au parlement de Grenoble. L'inventaire des titres de Poitiers qui en fait mention, cite encore plusieurs autres actes d'elle, des années 1552. & suivantes. Après la mort d'*Henri II.* la reine *Caterine de Medicis* la contraignit de rendre toutes les pierreries qu'elle avoit eues du feu roi, la bannit de la cour, & retira d'elle la belle maison de Chenonceaux, sur le Cher, qui lui avoit été donnée par le baron de S. Cyergue; mais elle lui donna en échange, le chateau de Chaumont, entre Blois & Amboise, que cette reine acheta exprès de la maison d'Amboise, le traité d'échange fut passé à Blois l'an 1559. (f) Le chapitre & chanoines de Romans, ratifierent le 15. mai 1563. la fondation faite en leur église par cette duchesse, en exécution du testament de son frere. Elle testa à Limours le 6. janvier 1564. (g) & mourut le 26. avril 1566. âgée de 66. ans, 3. mois 27. jours; fut enterrée dans la chapelle d'Anet, terre qui venoit de son mari: sous un magnifique tombeau de marbre. La genealogie de Brezé sera rapportée au chap. des grands aumoniers de France. Du Chesne dit dans ses manuscrits (h) que quelques-uns ont écrit qu'une *Diane de Poitiers*, dite Mademoiselle de la Montagne, âgée de 76. ans, lorsqu'il écrivoit, étoit fille non avouée d'*Henri II.* & de la duchesse de Valentinois.

(a) Recueil de Gaigniere.

(b) Invent. des titres de Poitiers.

(c) preuves p. 105.
(d) Recueils de Gaigniere, n. 1713

(e) Ibid. n. 154.

(f) Duplex, hist. de France, ch. 1. de François II. p. xvi.
(g) du Chesne, preuves p. 107.

(h) A la bibl. du roy.

SEIGNEURS
DE VADANS
sortis des
SEIGNEURS
DE S. VALLIER
brisdus d'une étoile
au canton dextre
du chef des armes
de Poitiers.

VIII. PHILIPPE de Poitiers, cinquième fils de *Charles I.* du nom, seigneur de S. Vallier, & de *Simonne* de Mery, commença cette branche. Son pere declara par son testament du 18. mars 1409. conforme au partage qu'il avoit fait à ses enfans le 15. fevrier précédent, qu'il lui leguoit outre les terres d'Arcies sur Aube, de Collaverdè & de Fontaine en Champagne, qui lui avoient été données en mariage, celles de Souvans & de Ban en la comté de Bourgogne: ordonnant qu'au cas que Louis de Poitiers son fils aîné, eut les terres qui lui devoient échoir en conséquence du traité fait avec Louis de Poitiers II. du nom, comte de Valentinois, celles de Vadans & de la Ferté, sises au même comté de Bourgogne, seroient encore pour ce Philippe, son fils puîné, & les siens, ce qui arriva en la personne de son fils: le cardinal de Dormans, oncle de sa femme, lui donna aussi la terre de Dormans. Allart dit que dans les archives de la comté de S. Vallier, il y a un engagement fait le 14. juillet 1412. par Louis de Poitiers, seigneur de S. Vallier, à Philippe de Poitiers, qu'il qualifie son frere, de la terre de Vadans, jusqu'à ce qu'il fut payé de quelques sommes qu'il lui devoit. Enfin dans la transaction faite le 18. août 1416. entre Louis de Poitiers comte de Valentinois, & Louis, seigneur de S. Vallier son cousin, il y est parlé des enfans de feu Philippe de Poitiers, comme substituez au défaut des mâles de la branche de S. Vallier. En effet ce Philippe, seigneur d'Arcies, qui avoit été institué bailli de Meaux, par le Roi Charles VI. charge qu'il vendit à Jacques d'Orleans, pour la somme de douze cens écus, avant l'an 1410. étoit mort lors de cette transaction, ayant été tué à la bataille d'Azincourt le 25. octobre 1415.

Femme, CATHERINE Paillart, seconde fille de *Philbert* Paillart; president au parlement de Paris, & de *Jeanne* de Dormans, fut mariée vers l'an 1403. Elle plaidoit en 1438. conjointement avec Louis de Pacy, seigneur de Pacy, de Nanteuil & d'Espineul, fils de feuè sa sœur Jeanne de Paillart, & autres parens, contre *Ælis* de Biencourt, veuve de Denis Paillart. (a) Elle fit son testament en la même année 1438.

1. JEAN de Poitiers, seigneur d'Arcies, qui suit.
2. ANTOINE de Poitiers, mort jeune.

IX. JEAN de Poitiers, seigneur d'Arcies, de Vadans, Souvans, Dormans, &c. chambellan de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, est mentionné dans le testament de Louis de Poitiers, seigneur de S. Vallier, son oncle, du 24. janvier 1427. qui le substitue, & ses enfans mâles, au défaut des siens. (b) & Charles de Poitiers II. du nom, seigneur de Saint Vallier, son cousin germain en fit autant. Louis de Pacy, étant mort sans enfans peu après l'an 1446. les biens qu'il avoit eus de Jeanne Paillart sa mere, retournerent à Miles Paillart, qui y renonça en faveur de Jean de Poitiers, seigneur d'Arcies, par acte du 1. juin 1451. (c) Il confirma le 2. mai 1470. la vente des terres de Collaverde, Voix & Montfuzain: son sceau des armes de Poitiers y est avec une étoile au canton d'extre du chef. (d) Il mourut en 1474.

Femme, ISABELLE de Soufa, que l'on dit fille d'*Alphonse-Vas* de Soufa, comte de Nefra en Portugal, & de *Beatrix* de Coïmbre, d'autres disent de *Leonore*, fille de *Lopes-Dias* de Soufa. C'est en conséquence de cette alliance, que les seigneurs de Vadans, écartelerent des armes de Portugal.

1. PHILIPPE de Poitiers II. du nom, qualifié seigneur de la Ferté, du vivant de son pere, approuva sous ce titre conjointement avec son frere Adrien, la vente des terres de Collaverdè, &c. par acte du mois de janvier 1468. il ajoutoit alors aux armes de son pere, un lambel de trois pieces sous le chef. Il lui succeda en la baronnie de Vadans, & en la chatellenie d'Arcies. Fut chambellan ordinaire du duc de Bourgogne; avoit trois cens livres de pension du roi, suivant une quittance, dans laquelle il se qualifie, chevalier, seigneur d'Arcies, le fixième mai 1492. Il mourut capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur d'Arras, l'an 1503. fut enterré en l'église abbatiale de Rosieres, ordre de Cisteaux, au diocèse de Bezançon, & son cœur en l'église d'Arcies sur Aube (e) en Champagne. Il ne laissa point d'enfans de sa femme *Jeanne* de Lannoï, veuve de *Philippe* Villain, seigneur de l'Isle, fille d'*Antoine* de Lannoï, seigneur de Maingoval, & de *Marie* de Ville. Il est parlé de cette maison au chapitre des grands maîtres des Arbalétriers.

(a) Du Chene, hist. de Chastillon liv. xi. ch. 14. p. 665.

(b) Du Chesne preuves de l'hist. de Valentin. p. 91. & 92.

(c) Idem. hist. de Chastillon.

(d) Item hist. de Valent. p. 118. & aux preuves p. 119.

(e) Ibid. preuve. 112.

DES
Fils de Poitiers, seigneur de S. Vallier, & de Simonne de Mery, commença cette branche. Son pere declara par son testament du 18. mars 1409. conforme au partage qu'il avoit fait à ses enfans le 15. fevrier précédent, qu'il lui leguoit outre les terres d'Arcies sur Aube, de Collaverdè & de Fontaine en Champagne, qui lui avoient été données en mariage, celles de Souvans & de Ban en la comté de Bourgogne: ordonnant qu'au cas que Louis de Poitiers son fils aîné, eut les terres qui lui devoient échoir en conséquence du traité fait avec Louis de Poitiers II. du nom, comte de Valentinois, celles de Vadans & de la Ferté, sises au même comté de Bourgogne, seroient encore pour ce Philippe, son fils puîné, & les siens, ce qui arriva en la personne de son fils: le cardinal de Dormans, oncle de sa femme, lui donna aussi la terre de Dormans. Allart dit que dans les archives de la comté de S. Vallier, il y a un engagement fait le 14. juillet 1412. par Louis de Poitiers, seigneur de S. Vallier, à Philippe de Poitiers, qu'il qualifie son frere, de la terre de Vadans, jusqu'à ce qu'il fut payé de quelques sommes qu'il lui devoit. Enfin dans la transaction faite le 18. août 1416. entre Louis de Poitiers comte de Valentinois, & Louis, seigneur de S. Vallier son cousin, il y est parlé des enfans de feu Philippe de Poitiers, comme substituez au défaut des mâles de la branche de S. Vallier. En effet ce Philippe, seigneur d'Arcies, qui avoit été institué bailli de Meaux, par le Roi Charles VI. charge qu'il vendit à Jacques d'Orleans, pour la somme de douze cens écus, avant l'an 1410. étoit mort lors de cette transaction, ayant été tué à la bataille d'Azincourt le 25. octobre 1415.

Femme, CATHERINE Paillart, seconde fille de Philbert Paillart; president au parlement de Paris, & de Jeanne de Dormans, fut mariée vers l'an 1403. Elle plaidoit en 1438. conjointement avec Louis de Pacy, seigneur de Pacy, de Nanteuil & d'Espineul, fils de feuè sa sœur Jeanne de Paillart, & autres parens, contre Ælis de Biencourt, veuve de Denis Paillart. (a) Elle fit son testament en la même année 1438.

1. JEAN de Poitiers, seigneur d'Arcies, qui suit.

2. ANTOINE de Poitiers, mort jeune.

IX. JEAN de Poitiers, seigneur d'Arcies, de Vadans, Souvans, Dormans, &c. chambellan de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, est mentionné dans le testament de Louis de Poitiers, seigneur de S. Vallier, son oncle, du 24. janvier 1427. qui le substitue, & ses enfans mâles, au défaut des siens. (b) & Charles de Poitiers II. du nom, seigneur de Saint Vallier, son cousin germain en fit autant. Louis de Pacy, étant mort sans enfans peu après l'an 1446. les biens qu'il avoit eus de Jeanne Paillart sa mere, retournerent à Miles Paillart, qui y renonça en faveur de Jean de Poitiers, seigneur d'Arcies, par acte du 1. juin 1451. (c) Il confirma le 2. mai 1470. la vente des terres de Collaverde, Voix & Montfuzain: son sceau des armes de Poitiers y est avec une étoile au canton d'extre du chef. (d) Il mourut en 1474.

Femme, ISABELLE de Soufa, que l'on dit fille d'Alphonse-Vas de Soufa, comte de Nefra en Portugal, & de Beatrix de Coïmbre, d'autres disent de Leonore, fille de Lopes-Dias de Soufa. C'est en conséquence de cette alliance, que les seigneurs de Vadans, écartelerent des armes de Portugal.

1. PHILIPPE de Poitiers II. du nom, qualifié seigneur de la Ferté, du vivant de son pere, approuva sous ce titre conjointement avec son frere Adrien, la vente des terres de Collaverdè, &c. par acte du mois de janvier 1468. il ajoutoit alors aux armes de son pere, un lambel de trois pieces sous le chef. Il lui succeda en la baronnie de Vadans, & en la chatellenie d'Arcies. Fut chambellan ordinaire du duc de Bourgogne; avoit trois cens livres de pension du roi, suivant une quittance, dans laquelle il se qualifie, chevalier, seigneur d'Arcies, le fixième mai 1492. Il mourut capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur d'Arras, l'an 1503. fut enterré en l'église abbatiale de Rosieres, ordre de Cisteaux, au diocèse de Bezançon, & son cœur en l'église d'Arcies sur Aube (e) en Champagne. Il ne laissa point d'enfans de sa femme Jeanne de Lannoï, veuve de Philippe Villain, seigneur de l'Isle, fille d'Antoine de Lannoï, seigneur de Maingoval, & de Marie de Ville. Il est parlé de cette maison au chapitre des grands maîtres des Arbalétriers.

Fils

A

Fils naturel de Philippe de Poitiers, seigneur d'Arcies.

Jean de Poitiers, *bastard d'Arcies*, fut seigneur de Mailly, village situé à moitié chemin de Troyes à Chalons. Il assista à la reformation de la coutume de Troyes en 1509. lui & Barbe Aisne sa femme firent faire en la même année une vitre dans l'Eglise d'Arcies, où leurs noms étoient écrits. (a) D'eux naquit vrai-semblablement Philippe de

(a) Ibidem p. 110.

Poitiers, seigneur de Mailly, commissaire ordinaire des guerres, ès années 1553. 1555. & 1. fevrier 1556. suivant ses quittances pour ses gages, à raison de cent vingt-cinq livres par quartier. L'on y voit son scel en placard, aux armes de Poitiers, & une étoille au milieu du chef, (b) autour est écrit P. de Poitiers, seigneur de Mailly. Il épousa Marguerite de Bieure, dont il eut 1^o. Odard de Poitiers, chevalier, seigneur de Mailly, commissaire ordinaire de guerres, suivant deux de ses quittances de 1558. une de 1564. & une autre du vingtième fevrier 1566. son sceau est aux mêmes armes que le précédent, excepté qu'on lit au tour, scel de la Prevôté de Mailly. (c) 2^o. Jean de Poitiers, abbé de N. Dame du Chaage, ordre de S. Augustin, au diocèse de Soissons, l'an 1551. 3^o. Jeanne de Poitiers, qui étoit sous la tutelle de son frere l'abbé, lorsqu'elle épousa Jean de Mazancourt, écuyer, par contrat passé le 14. juin 1561. en presence de Diane de Poitiers sa parente.

(b) Recueils de Gaignieres, titres folioz vol. 154.

(c) Ibidem.

B

2. CHARLES de Poitiers, baron de Vadans, I. du nom, qui fut.

3. ADRIEN de Poitiers, qualifié docteur ès loix & en decret & Prevôt de l'église collegiale de S. Pierre de l'Isle, dans la ratification que lui & Philippe son frere firent en 1468. de la vente de quelques terres faites au nom de leur pere. Il le fut aussi de la cathedrale de Cambrai, dont il prit possession le 8. fevrier 1456. & s'en démit en 1494. (d)

C

4. JEAN de Poitiers, servit le duc Charles de Bourgogne à la bataille de Grandson, contre les Suisses, & y fut tué le 2. mars 1476.

(d) Gall. christ. t. en 1725. col. 67.

5. GUILLAUME de Poitiers, qui ne laissa qu'un *batard* Jean de Poitiers, à qui il legua les terres de Millevette & de Maltrait en Champagne.

6. ANTOINE de Poitiers, religieux à S. Pierre de Gand.

7. ALIENOR de Poitiers, dame d'honneur de la reine de Castille, femme de Guillaume, seigneur de Stavele, vicomte de Furnes.

8. CATHERINE de Poitiers, religieuse cordeliere à Auxonne.

D

9. ISABELLE de Poitiers, nourrie auprès de la princesse d'Orange, épousa par contrat passé au chateau de Bleterans, le 9. decembre 1496. Jean du Bois, écuyer, seigneur de la Voyrie, près Châteaugontier, écuyer tranchant de ce prince, qui conjointement avec la princesse son épouse, donna à la mariée mille livres, en recompense de ses services. Elle étoit veuve au mois d'Avril 1507. que Pierre du Bois, chevalier seigneur du Bois en Anjou, son beau-frere & procureur; vendit ce qu'elle avoit aux seigneuries de Murfault, de Biry & de Chassenay, à Guillaume baron de Montmorency.

E

X. CHARLES de Poitiers I. du nom, baron de Vadans, seigneur de Dormans, de Souvans, de la Ferté, &c. chanbellan du duc de Bourgogne, fut seigneur de Dormans, par le don que lui en fit son ayeule, qui testa en 1438. c'est sous ce titre que son pere voulut lui faire épouser en 1458. Adrienne de Bossu, fille de Baudouin de Bossu dit Hennin, seigneur de Garges, & de Jeanne de Montagne: Mais Baudouin ayant refusé d'y consentir, Philippe duc de Bourgogne saisit sa terre de Garges, & le roi Louis XI. par represailles, mit en sa main la terre d'Arcies. C'est ce que l'on apprend d'un registre des arrêts du parlement de Paris, où les parties plaidoient en 1463. (e) il succeda aux terres de Vadans & de la Ferté, après la mort de son frere aîné en 1503. Du Chesne dit, qu'il fut tué à la prise de la ville de Rome le 6. mai 1527. âgé de plus de 80. ans.

(e) Du Chesne p. 109.

Femme DOROTHEE d'Oisy, dame d'Outre & Lilo, fille de Venceslas d'Oisy, seigneur de Sauffbergh, & de Catherine de Warnewick.

CHARLES de Poitiers II. du nom, qui fut.

XI. CHARLES de Poitiers II. du nom, baron de Vadans, seigneur de Souvans, de la Ferté, &c. porta du vivant de son pere le titre de seigneur d'Outre & de Dormans, sous lequel Aymar de Poitiers, seigneur de S. Vallier, l'appella lui & ses enfans à sa succession, au défaut de toute la posterité masculine, & des enfans de ses filles & petites filles, comme on l'apprend de son testament du 9. septembre 1510. (f) Le roi Henri II. fit don, par ses lettres du 8. septembre 1552. à Diane de Poitiers,

(f) Ibid. p. 115.

duchessè de Valentinois, de tous les droits que ce Charles, baron de Vadans & autres de sa maison; prétendoient sur la maison de S. Vallier, acquis à sa majesté par confiscation & droit d'aubaine: (a) mais après la mort de ce prince, ce baron attaqua cette duchessè au parlement de Dauphiné, pour y faire revivre les substitutions des terres de S. Vallier, qu'il prétendoit être ouvertes en sa faveur, par le défaut de mâles dans cette branche. Elle prétendoit que la question devoit être agitée au parlement de Paris, qui par arrêt du 15. fevrier 1560. la renvoya pardevant le parlement de Grenoble: le procès ne pût être jugé, & après sa mort, François & Louise de Brezé ses filles, duchesses de Bouillon & d'Aumale, se maintinrent dans la possession des terres contestées, (b) & le baron de Vadans, mourut avant le 14. juillet 1568. ses fils reprirent le procès, comme on le dira ci-après.

Femme JEANNE de Carondelet, fille de Jean de Carondelet, seigneur de Chavans, chancelier de Bourgogne, & de Marguerite de Chassey.

1. JEAN de Poitiers, seigneur de Lilo, protonotaire, & doyen de l'église de Strasbourg.

2. PHILIPPE de Poitiers, tué pour le service de l'empereur Charles V. au sac de Rome en 1527.

3. CHARLES de Poitiers, III. du nom, baron de Vadans, qui suit.

4. FRANÇOIS de Poitiers, seigneur de Souvans, protonotaire, chanoine & prévôt de l'église de Bezançon.

5. LOUIS de Poitiers, accompagna l'empereur Charles V. à son expedition de Barbarie en 1535. & y fut tué.

6. GUILLAUME de Poitiers, baron d'Outre, prévôt de l'église de Liege, élu le 12. fevrier 1568. (c) après avoir été archidiacre, & auparavant écolâtre dans la même église: c'est sous ce dernier titre, que George d'Autriche, évêque de Liege, l'avoit envoyé au concile de Trente en 1551. Chapeauville (d) dit que c'étoit un homme plus recommandable encore par la sainteté de sa vie, son érudition, sa prudence & son éloquence, que par sa haute naissance: qu'il fut président du conseil ordinaire de Liege; & chancelier du conseil privé, & qu'il mourut à Grenoble, à la poursuite du procès de sa famille contre les heritiers de Diane de Poitiers, le 1. août 1570. non sans soupçon de poison.

7. FREDERIC de Poitiers, baron de la Ferté, vivoit sans alliance en 1567.

8. 9. 10. ADRIEN, CLAUDE & ANTOINE, de Poitiers, morts en bas âge.

11. MARGUERITE de Poitiers, religieuse au monastere de Galilée à Gand.

12. JEANNE de Poitiers, dame de Chevegny, mariée 1^o. à N... seigneur d'Almestorf, 2^o. à Claude, seigneur de Cicon.

13. 14. ANNE & ISABEL, de Poitiers, religieuses avec leur sœur.

15. CATHERINE de Poitiers, femme de Simon de Ferrette, gît à Bude en Hongrie.

16. & 17. ADRIENNE & FRANÇOISE de Poitiers, mortes jeunes.

XII. CHARLES de Poitiers III. du nom, baron de Vadans, seigneur de Souvans & de la Ferté, reprit avec son frere Guillaume, baron d'Outre, le procès intenté par leur pere, pour les substitutions de leur maison. Ils obtinrent un arrêt du parlement de Grenoble, le 14. juillet 1568. par lequel les parties furent sommées de produire après la Toussaint: le duc d'Aumale & Louise de Brezé sa femme, eurent conjointement avec la duchessè de Bouillon, diverses lettres de surseance. Le parlement rendit un autre arrêt le 30. mai 1570. pour les obliger à produire: mais par leur credit, ils obtinrent le 8. fevrier & 17. mai 1571. lettres d'évocation du procès au parlement de Paris, où par arrêt du 31. juillet 1572. la cause fut retenuë, avec ordre d'y apporter toutes les pieces. Les troubles survenus dans le royaume, ne permirent pas au seigneur de Vadans de poursuivre l'instance, outre que les heritiers de Diane de Poitiers n'y firent rien apporter des pieces nécessaires à l'instruction du procès.

Femme DOROTHEE de Hebert, alias d'Ambrich.

1. CHARLES de Poitiers IV. du nom, baron de Vadans, seigneur de Souvans, de Ban, de la Ferté, &c. fut créé chevalier avec son frere Guillaume, par lettres du roi d'Espagne dattées de Madrid le 20. mars 1584. (e) Il épousa 1^o. à Paris le 20. juillet 1581. Marguerite de Conigan, fille d'honneur de la reine, qui avoit pour pere & mere Pierre de Conigan, seigneur de Cangé, lieutenant des cent gentilshommes de la maison du roi, & Renée de Bucil. 2^o. Susanne d'Achey fille de Jean d'Achey, seigneur de Thoraise, bailli d'Amont en Franche-Comté, gouverneur

(a) Inventaire des titres de Poitiers, p. 216.

(b) Recueils de Gaignieres.

(c) Gall. Christ. t. 111. col. 923. marque le 18.

(d) Gest. pont. Leodienf. t. 3. pag. 366. 444. 473. 454.

(e) Le Roux, theatre de la noblesse de Bourgogne t. 56.

DES PA
de Dole, & de Moyenne
1. CLAUDE de Poitiers, mar
2. GUILLAUME de Poitiers
3. MARIE de Poitiers
4. FRANÇOISE de Poitiers
Châle.
5. ANNE de Poitiers, chanc
6. DOROTHEE de Poitiers
Bonne, épouse de Poitiers
revenue de Rome
7. & 8. GUILLEMETTE
9. GUILLAUME de Po
10. JEANNE de Poitiers, avec dequ
11. JEANNE de Poitiers, avec dequ
12. JEANNE de Poitiers, avec dequ
13. JEANNE de Poitiers, avec dequ
14. JEANNE de Poitiers, avec dequ
15. JEANNE de Poitiers, avec dequ
16. JEANNE de Poitiers, avec dequ
17. JEANNE de Poitiers, avec dequ
18. JEANNE de Poitiers, avec dequ
19. JEANNE de Poitiers, avec dequ
20. JEANNE de Poitiers, avec dequ
21. JEANNE de Poitiers, avec dequ
22. JEANNE de Poitiers, avec dequ
23. JEANNE de Poitiers, avec dequ
24. JEANNE de Poitiers, avec dequ
25. JEANNE de Poitiers, avec dequ
26. JEANNE de Poitiers, avec dequ
27. JEANNE de Poitiers, avec dequ
28. JEANNE de Poitiers, avec dequ
29. JEANNE de Poitiers, avec dequ
30. JEANNE de Poitiers, avec dequ
31. JEANNE de Poitiers, avec dequ
32. JEANNE de Poitiers, avec dequ
33. JEANNE de Poitiers, avec dequ
34. JEANNE de Poitiers, avec dequ
35. JEANNE de Poitiers, avec dequ
36. JEANNE de Poitiers, avec dequ
37. JEANNE de Poitiers, avec dequ
38. JEANNE de Poitiers, avec dequ
39. JEANNE de Poitiers, avec dequ
40. JEANNE de Poitiers, avec dequ
41. JEANNE de Poitiers, avec dequ
42. JEANNE de Poitiers, avec dequ
43. JEANNE de Poitiers, avec dequ
44. JEANNE de Poitiers, avec dequ
45. JEANNE de Poitiers, avec dequ
46. JEANNE de Poitiers, avec dequ
47. JEANNE de Poitiers, avec dequ
48. JEANNE de Poitiers, avec dequ
49. JEANNE de Poitiers, avec dequ
50. JEANNE de Poitiers, avec dequ
51. JEANNE de Poitiers, avec dequ
52. JEANNE de Poitiers, avec dequ
53. JEANNE de Poitiers, avec dequ
54. JEANNE de Poitiers, avec dequ
55. JEANNE de Poitiers, avec dequ
56. JEANNE de Poitiers, avec dequ
57. JEANNE de Poitiers, avec dequ
58. JEANNE de Poitiers, avec dequ
59. JEANNE de Poitiers, avec dequ
60. JEANNE de Poitiers, avec dequ
61. JEANNE de Poitiers, avec dequ
62. JEANNE de Poitiers, avec dequ
63. JEANNE de Poitiers, avec dequ
64. JEANNE de Poitiers, avec dequ
65. JEANNE de Poitiers, avec dequ
66. JEANNE de Poitiers, avec dequ
67. JEANNE de Poitiers, avec dequ
68. JEANNE de Poitiers, avec dequ
69. JEANNE de Poitiers, avec dequ
70. JEANNE de Poitiers, avec dequ
71. JEANNE de Poitiers, avec dequ
72. JEANNE de Poitiers, avec dequ
73. JEANNE de Poitiers, avec dequ
74. JEANNE de Poitiers, avec dequ
75. JEANNE de Poitiers, avec dequ
76. JEANNE de Poitiers, avec dequ
77. JEANNE de Poitiers, avec dequ
78. JEANNE de Poitiers, avec dequ
79. JEANNE de Poitiers, avec dequ
80. JEANNE de Poitiers, avec dequ
81. JEANNE de Poitiers, avec dequ
82. JEANNE de Poitiers, avec dequ
83. JEANNE de Poitiers, avec dequ
84. JEANNE de Poitiers, avec dequ
85. JEANNE de Poitiers, avec dequ
86. JEANNE de Poitiers, avec dequ
87. JEANNE de Poitiers, avec dequ
88. JEANNE de Poitiers, avec dequ
89. JEANNE de Poitiers, avec dequ
90. JEANNE de Poitiers, avec dequ
91. JEANNE de Poitiers, avec dequ
92. JEANNE de Poitiers, avec dequ
93. JEANNE de Poitiers, avec dequ
94. JEANNE de Poitiers, avec dequ
95. JEANNE de Poitiers, avec dequ
96. JEANNE de Poitiers, avec dequ
97. JEANNE de Poitiers, avec dequ
98. JEANNE de Poitiers, avec dequ
99. JEANNE de Poitiers, avec dequ
100. JEANNE de Poitiers, avec dequ

- de Dole, & de *Marguerite* Perrenot de Grandvelle. Il mourut sans postérité.
- A
2. **CLAUDE** de Poitiers, mort jeune.
 3. **GUILLAUME** de Poitiers, qui continua la lignée.
 4. 5. **MARIE & JEANNE** de Poitiers, dont on ne trouve que les noms.
 6. **FRANÇOISE** de Poitiers, femme de *Philbert* de l'Aubespin, seigneur de Chilly.
 7. **ANNE** de Poitiers, chanoinesse à Mons en Haynaut.
 8. **DOROTHEE** de Poitiers, mariée par contrat du 12. fevrier 1566. à *Christophe* Bouton, seigneur de Pierre, dont la postérité est rapportée au *Chapitre des Marchaux de France*.
 9. & 10. **GUILLEMETTE & ANNE** de Poitiers.
- XIII. **GUILLAUME** de Poitiers, porta le titre de baron d'Outre du vivant de son frere Charles, avec lequel il obtint le 16. juillet 1578. des lettres du roi, pour que le procès contre les heritiers de Diane de Poitiers fut repris : il succeda à son aîné en la baronnie de Vadans, & autres terres de leurs ancêtres.
- B
- I. Femme, **SUSANNE** d'Andelot, fille de *Jean-Baptiste* d'Andelot, seigneur de de Camilly & de Myon, & de *Madeleine* le Blanc, dame d'Olans.
 - II. Femme, **SABINE - LAMORALE** de Rye, fille de *Marc* de Rye, seigneur de Dicey, Montaigu, Amancé, Rougemont, &c. gouverneur de Dole, & de *Marie* Raguiet.
 1. **CLAUDE-ANTOINE** de Poitiers, baron de Vadans, qui suit.
 2. **DOROTHEE** de Poitiers, femme 1^o. de *François* de Pontalier, baron de Vaugrenant, mort sans enfans le 17. mai 1623. 2^o. de *Cesar* du Saix, seigneur d'Arners & de Virechastel, dont elle fut la seconde femme.
- XIV. **CLAUDE-ANTOINE** de Poitiers, baron de Vadans, Souvans, Ban, la Ferté, Molambos, Oussiere, &c. chevalier d'honneur au parlement de Dole, prétendit la succession de S. Vallier, & des autres terres de sa maison, en vertu des anciennes substitutions. Il transigea en 1629. avec les habitans d'Aumont, au sujet des dégradations qu'ils avoient faits dans ses bois de la Ferté.
- C
- Femme **LOUISE** de Rye, sa cousine, niece de *Ferdinand* de Rye, archevêque de Befançon, & fille aînée de *Philbert* de Rye, comte de Varax, bailli de Dole, gouverneur du duché de Gueldres, & general de l'artillerie des Pays-bas; & de *Claude* de Tournon, fut mariée en 1614.
1. **FERDINAND-LEONOR** de Poitiers, qui suit.
 2. **JOACHIM-CLAUDE** de Poitiers, chanoine de Befançon, & prieur d'Arbois.
- D
3. **CATHERINE** de Poitiers, mariée à *Michel* de Villers-la-Faye, baron de Vaugrenant & de Pernant.
 4. **DOROTHEE** de Poitiers, religieuse benedictine à Chateau-chalon, où l'on fait preuves de noblesse.
 5. **JEANNE-FRANÇOISE** de Poitiers, femme 1^o de *Laurent-Theodule* de Gramont, baron de Melisefy. 2^o. D'*Humbert-Claude* de Feuquier ou Fauquier, seigneur d'Abancourt.
 6. **MARIE** de Poitiers, chanoinesse à Epinal.
- XV. **FERDINAND-LEONOR** de Poitiers, seigneur de Neuf-chastel, baron de Vadans, la-Ferté, de Souvans, Amans, Montaigu & Rougemont, marquis de Varembon, mestre de camp d'un terce Bourguignon, fut substitué par Ferdinand de Rye-Longwy, archevêque de Befançon, son grand oncle maternel, au défaut des mâles de sa maison, aux terres & baronnies de Villafans, de l'Isle, Balançon, Mantron, Cicon, Ongney, Montrambert, Espenois, &c. il mourut le 10. novembre 1664.
- E
- Femme, **JEANNE-PHILIPPE** de Rye, fille de *François* de Rye, marquis de Varembon, (cousin germain de la mere de celui qu'elle épousoit) & de *Catherine-Marie* d'Oostfrise, comtesse de Ritberg sa premiere femme, fut mariée avec dispense du pape en 1647. Elle étoit sœur unique de *Ferdinand* de Rye, marquis de Varembon, institué heritier de l'archevêque de Befançon, grand oncle de son pere, mort des blessures qu'il reçut au combat d'Arras en 1640. sans avoir été marié, de *François* de Rye, marquis de Varembon, premier substitué par l'archevêque de Befançon, décédé sans alliance, & de *Ferdinand* de Rye, marquis de Varembon, comte de la Roche & de Varax, qui étoit né d'un second lit de son pere, & second substitué par le testament de l'archevêque de Befançon, mais qui ne laissa

point d'enfans de *Marie-Henriette* de Cufance de Beauvoir sa femme. Par ces morts, *Jeanne-Philippe* de Rye leur sœur, qui étoit la troisième substituée, devint héritière du marquisat de Varembois, des comtez de la Roche, Varax, Buzançois, Villers-Sexel, & des terres & baronnies de Montaigu, d'Ambrué, Rougemont, S. Hypolite, la Franche-montagne, Richemont, Chateau-neuf, Chastillon, la Palu, Balançon, &c. à condition de faire porter à ses enfans le nom de Rye.

1. FERDINAND-FRANÇOIS de Poitiers, qui suit.
2. FREDERIC-LEONOR, dit le marquis de Poitiers, baron & seigneur de Vadans, la Ferté, &c. né en 1654. fut colonel de dragons, puis brigadier des armées du roi en 1694. avoit consenti en 1680. à un arrêt rendu en faveur des habitans d'Aumont, pour leurs usages dans ses bois de la Ferté: mais il plaidoit contre eux pour le même sujet en 1707. n'a point eu d'enfans de N... de Grammont.
3. DOROTHEE-FERDINANDE de Poitiers, chanoinesse à Remiremont.
4. MARGUERITE de Poitiers, chanoinesse d'Epinal.
5. MARIE-ALBERTINE, demoiselle de Poitiers.
6. DIANE-CLAIRE-FRANÇOISE-PAULINE de Poitiers.
7. DOROTHEE de Poitiers, mariée à *Claude-Jacques* de S. Moris, comte de Bosjan, mort le 7. janvier 1677, dont *Jean-Paul-Philippe*, comte de Bosjan, prétendant en 1716. à la succession du comte de Vadans son cousin germain, comme le plus proche des substitués, dont il fut débouté.

XVI. FERDINAND-FRANÇOIS de Poitiers-de-Rye, dit le comte de Poitiers, nâquit en 1652.

I. Femme, MARGUERITE-FRANÇOISE d'Achey.

1. MARIE-FRANÇOISE de Poitiers, mariée à *Charles-Antoine* de la Baume, marquis de S. Martin, contesta la succession de son frere.
2. N... de Poitiers, chanoinesse de Remiremont, mariée à N... comte de Grammont-Chatillon.
3. N... de Poitiers, aussi chanoinesse de Remiremont, a épousé N... marquis du Chatelet.

II. Femme, N... d'Anglure.

1. FERDINAND-JOSEPH de Poitiers, qui suit.
2. CHARLES-FREDERIC-ELEONOR de Poitiers, marquis d'Anglure mort.
3. 4. 5. N... N... N... de Poitiers, chanoinesse de Remiremont.

XVII. FERDINAND-JOSEPH de Poitiers-de-Rye-d'Anglure, comte de Poitiers & de Neuf-chatel, marquis de Coublans, baron & seigneur de Vadans, Balançon, Montrambert, Ougney, Montrond, Lods, Cicon, Scey, Chateau-vieux, Chateau-neuf en Venues, l'Isle-Loas, &c. ainsi qualifié dans son contrat de mariage, mourut à Paris de la petite verole le 29. octobre 1715. âgé de dix-neuf ans: fut enterré à S. Sulpice.

Femme, MARIE-GENEVIEVE-HENRIETTE-GERTRUDE de Bourbon-Malause, fille unique de *Guy-Henry* de Bourbon, marquis de Malause, & de sa première femme *Marie-Hyacinthe* Mitte de Chevieres, fut mariée à Paris dans la chapelle de l'hôtel de Lauzun, paroisse de S. Sulpice le 31. janvier 1715. elle est l'une des dames de Madame la duchesse douairière d'Orléans.

ELISABET-PHILIPPINE de Poitiers, née posthume le 23. decembre 1715.

A



B

XVI.

PIERRE DE ROCHEFORT, évêque & duc de Langres, pair de France, succéda à Louis de Poitiers, & se trouve nommé dans un acte du samedi avant les Rameaux 1325. MM. de Sainte-Marthe (a) disent qu'en 1329. il fut exécuteur du testament de Beatrix, duchesse de Bourgogne, & fut enterré derrière le maître autel de la cathédrale.

(a) Gall. Chr.

Il y a apparence qu'il étoit parent de GUY & de JEAN de Rochefort, évêques de Langres rapportez ci-dessus.

C



De gueules à la
bande d'or.

D

XVII.

JEAN DE CHALON, évêque & duc de Langres, pair de France, fit dresser le cartulaire de son église, dans l'année 1329. transigea l'an 1331. avec Eudes, duc de Bourgogne, sur l'hommage dû à son église pour le château de Saulx. Il se trouva comme pair à l'arrêt rendu contre le comte d'Artois le 8. avril 1331. MM. de Sainte-Marthe (b) rapportent quelques événemens arrivés sous son pontificat, ès années 1333. & 1334. qu'il fut administrateur de l'évêché de Balle, & qu'il mourut le 22. juin. Vignier croit qu'il quitta son évêché de Langres, pour celui de Balle: c'est vrai-semblablement en sa faveur que le parlement rendit un arrêt le 25. février 1334. (c) qui confirme l'évêque de Langres dans le droit d'établir seul des notaires en sa ville capitale & lieux de sa dépendance.

(b) *Ibidem*;(c) Chopin.
du domaine liv. 2.
titre 7. n. 4.

Il étoit fils de JEAN de Chalon, seigneur d'Arlay, & de Marguerite de Bourgogne, ainsi qu'on le verra dans la généalogie de cette maison, dans le cours de cette histoire.

A gogne, du lundi après Pâques closes (huitième avril) 1342. par lequel il reconnoît que Jean des Prez, évêque de Langres ayant bien voulu recevoir à S. Germain-en-Laye l'hommage qu'il lui devoit, pour tout ce qu'il tenoit de lui à Châtillon-sur-Seine, à Saulx & ailleurs, cette grace ne pourtoit préjudicier au droit que ce prélat auroit eu d'exiger cet hommage dans son diocèse. Il fut transféré dans la même année 1342. à l'évêché de Tournay, mourut à Cambrai le 13. juin 1349. (a) & fut enterré en son église cathédrale. Il écrivit les vies des rois Louis X. Philippe V. Charles IV. & Philippe VI. au rapport de Valere André. (b) Voyez le Cartulaire de Langres, pages 269. 271. 273. 606. 611. 613.

(a) On lit dans la *Bibl. hist.* du P. le Long 1377.
(b) *Bibl. Belg.* p. 510.



De... à trois chevrons de...

B

XX.

C JEAN D'ARCY, évêque & duc de Langres, pair de France, avoit été évêque de Mandes en 1331. & l'étoit d'Authun en 1333. qu'il acheta des deniers de feu Hugues d'Arcy, évêque d'Authun son oncle, une maison scize à Paris rue Pavée, appartenante à Jean de Châtillon, queux de France, le dix-sept février 1337. Il fut fait évêque de Langres le 13. janvier 1342. comme on l'apprend des registres du Vatican, & mourut le 13. août 1344. fut enterré dans sa cathédrale sous un tombeau de marbre. Voyez aux archevêques de Reims pag. 12. & aux évêques de Laon pag. 104.



Un chef chargé de trois étoiles à une bordure engrêlée.

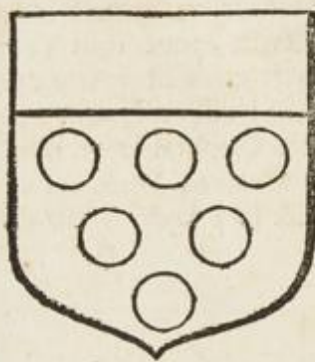
D

XXI.

E HUGUES DE POMARC évêque & duc de Langres, pair de France, natif du lieu de Pomarc, proche de Beaune, diocèse d'Autun, étoit chanoine de Troyes en 1342. & fut fait évêque de Langres en 1344. Il fut aussi président de la chambre des comptes de Paris, & l'un des trois évêques, fondateurs du college de Cambrai, en la même Ville, où il mourut le 27. avril 1345. y fut enterré en l'église de sainte Genevieve, où se voit son épitaphe.

Nous ne sçavons rien de sa famille, sinon qu'un JACQUES de Pomarc étoit bailly de Dijon en 1270.

A



D'azur à 6.
besans d'argent,
3. 2. 1. au chef
d'or.

XXII.

B

GUILLAUME DE POITIERS, évêque & duc de Langres, pair de France, avoit pris l'habit de Religion dans l'ordre de Cluny, & étoit devenu prieur de la Charité-sur-Loire, comme on l'apprend du testament de son pere, qui lui legua cent livres tournois de pension viagère, le 12. août 1339. Il succeda à Hugues de Pomarc: fut accusé par le procureur général du roi d'avoir favorisé l'entreprise de Jean, & de Thibauld de Chauffour, chevaliers, freres, qui à main armée avoient tenté de se rendre maîtres de la ville de Langres, & de la piller, en criant *Guyenne, Angleterre, ville gagnée*, le dimanche après la fête de sainte Madeleine 1353. les conclusions de ce magistrat tendoient à ce que l'évêque fut déclaré criminel de rebellion & de leze-majesté, & qu'il fut retranché du corps des pairs de France.

(a) *Et ipsa n
Episcopum, qui est
unus de parib.
Francia à nostro
debero, & pari in
nostrorum collegio
separari.*

(b) *In magno
consilio nostro.*

(c) *De la bibl.
du roi, manuscrits
de Brienne v. 236.
237. fol. 74. verso.*

(a) Il se défendit contre cette accusation, & allegua plusieurs raisons pour prouver le contraire: surquoi le roi envoya Jacques de Mully, chevalier, l'un de ses conseillers, informer sur les lieux, & l'information ayant été rapportée & examinée au grand conseil (b) du roi, l'évêque de Langres fut déchargé de l'accusation, & obtint main levée de son temporel, par arrêt rendu le roi présent, en la maison noble de S. Oüen, le 11. mai 1354. (c) Il est qualifié *duc & pair*, dans un acte, par lequel il confirma les privileges des bourgeois de Langres, & leur en accorda de nouveaux l'an 1358. Il fit ses fonctions de pair au sacre du roi Charles V. en 1364. transigea avec son Chapitre le 8. mars 1371. par rapport à la mense épiscopale, qui étoit dès-ce temps-là séparée de la mense des chanoines: mourut le 6. septembre 1374. & fut inhumé en son église sous un tombeau de marbre.

Il étoit sixième fils d'AYMAR de Poitiers IV. du nom, comte de Valentinois, & Diois, & de *Sybille* de Baux, ainsi qu'on la vû cy-devant à l'article de Louis de Poitiers, évêque & duc de Langres, p. 190. où son rapportez les quatre enfans naturels de ce Guillaume de Poitiers.



D'azur semé
de fleurs de lys
d'or à la tour
d'argent maçon-
née de sable.

XXIII.

E

BERNARD DE LA TOUR, évêque & duc de Langres, pair de France, conseiller du roi en son conseil privé, fut d'abord religieux de l'ordre de S. Benoît, prieur

- A prieur de Percy, & de Souvigny, & étoit abbé de Tournus, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat en 1374. Il assista comme pair au procès fait en parlement à Jean de Montfort, duc de Bretagne, le 4. decembre 1378. au lit de justice que le roi Charles V. tint le 9. du même mois contre ce duc, & au sacre de Charles VI. en 1380. il fit des reglemens de police pour les bouchers de la ville de Langres, les 22. & 24. mai 1381. qui furent confirmez par lettres du roi Charles VI. au mois de juillet suivant. (a) Le 3. octobre de la même année, Jean de France, duc de Berry & d'Auvergne, retint cet évêque de Langres, qu'il qualifie son cousin, pour être de son conseil, aux gages de vingt francs d'or par jour. (b) Dans une quittance du 26. mai 1386. il se qualifie évêque & duc de Langres. (c) Le roi l'envoya en 1387. vers le duc de Bretagne, pour l'engager à traiter plus humainement le connétable de Clisson, qu'il avoit retenu prisonnier: (d) & l'on trouve par des actes rapportez par dom Lobineau, (e) que ce prélat étoit une seconde fois en Bretagne l'an 1394. Il joignit le roi en Flandres avec des troupes l'an 1390. Se trouva à S. Denis en France, pour l'élevation des reliques de S. Louis en 1392. Fit son testament à Paris le 12. janvier 1394. (f) & mourut le 16. du même mois; fut enterré dans la cathedrale, sous un tombeau de cuivre. Par son testament il institua Guy de la Tour, son neveu, son heritier universel, à condition qu'il seroit d'église, & lui legua une maison qu'il avoit acquise à Paris, des heritiers de Guillaume Flotte, seigneur de Revel, chancelier de France, dice la maison de Revel, rue S. Jacques, pour laquelle acquisition le roi lui avoit donné deux mille francs. Le cardinal de Bar son successeur en l'évêché de Langres, contesta son testament, prétendant qu'il étoit nul, attendu sa profession de religieux, & qu'ainsi sa succession appartenoit à son église; il la faisoit monter à trente mille livres en effets mobiliers, sans les immeubles, entr'autres cette maison de Revel, que le roi ne lui avoit fait acquerir, que parce que sa qualité de *pair de France*, demandoit qu'il en eut une en la capitale du royaume, ainsi qu'en avoient les autres pairs ecclesiastiques; & que par conséquent cette maison dite l'hôtel de Langres, devoit appartenir à ses successeurs. Guy de la Tour, alleguoit au contraire, que l'évêque son oncle quoique religieux, avoit pû tester valablement, sa dignité d'évêque l'ayant relevé de son vœu de pauvreté, & qu'il avoit employé plus de quatre-vingt mille francs, soit en presens d'ornemens à la cathedrale, soit en reparations à sa maison épiscopale & autres qui en dépendoient, quoique son revenu annuel ne fut que de cinq mille florins. Le parlement rendit un arrêt le vingt-quatre novembre 1408. (g) qui débouta le cardinal de Bar de ses prétentions, sauf à faire informer pour les reparations des maisons dépendantes de la même épiscopale de Langres, auxquelles l'heritier du défunt seroit obligé. Cette maison de Revel, qui avoit été nommée l'hôtel de Langres, fut confisquée sur les seigneurs de la Tour, par Henry VI. roi d'Angleterre, soy disant roi de France, qui les traitoit de rebelles; & donnée par ce prince à Charles de Poitiers, évêque & duc de Langres, qui lui étoit attaché, par lettres dattées de Paris le 4. novembre 1424. (h) Les Jesuites acquirent cet hôtel en 1563. des deniers que leur avoit leguez Guillaume du Prat, évêque de Clermont leur fondateur, & y firent bâtir leur college, aujourd'hui dit de Louis le Grand.

(a) Baluze *hif. d'Auvergne* preuve. p. 593.

(b) *Ibidem* pag. 594.

(c) *Ibidem*.

(d) Froissard, vol. 3. ch. 74. 76. 107. & 112.

(e) *Hif. de Bretagne* preuve. pag. 774. & 782.

(f) Baluze, preuve. p. 594.

(g) Baluze, *ibidem*. p. 595.

(h) *Ibidem* p. 598.

Il étoit cinquième fils de BERTRAND II. du nom, seigneur de la Tour en Auvergne, & d'Isabeau de Levis; Cette genealogie sera rapportée dans la suite de cette histoire des pairs de France.

E

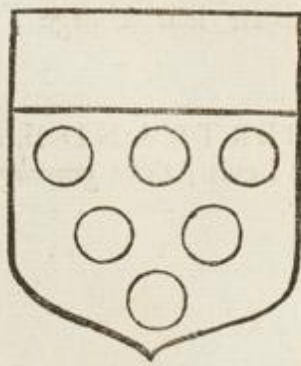


D'azur à 2.
bars adossez semé
de croix recroise-
tées au pied fiché
d'or.

XXIV.

L OUIS DE BAR cardinal, évêque & duc de Langres, pair de France, depuis duc de Bar, étoit administrateur perpetuel de l'église de Poitiers, depuis 1391. lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat de Langres en 1395. Benoît XIII. le créa cardinal diacre le 21. decembre 1397. & il avoit cette qualité lorsqu'il fit son entrée dans Langres l'année suivante. Le roi Charles VI. l'envoya son ambassadeur au concile de Pise, où le pape Alexandre V. le mit au rang des cardinaux prêtres, & lui changea son titre de Sainte Agathe, en celui des douze Apôtres l'an 1409. le nommant son légat en France & en Allemagne, pour y appaiser le schisme. Jean XXIII. le fit depuis évêque de Porto : il avoit publié des statuts synodaux en 1404. & en la même année, il s'étoit trouvé avec Henry de Savoisy, archevêque de Sens, à une assemblée qui se tint à Tombe, près de Montreau, pour y traiter de la paix, entre les ducs d'Orléans & de Bourgogne. Il permuta son évêché pour celui de Châlons en 1413. devint duc de Bar, marquis du Pont, & seigneur de Cassel, par la mort du duc Edoüard III. son frere, tué à la bataille d'Azincourt : mais il en fit donation par lettres du 13. août 1419. à son petit neveu René d'Anjou, comte de Guise, depuis roi de Sicile & duc d'Anjou. Il passa de l'évêché de Châlons à celui de Verdun, le 4. Janvier 1420. fit hommage en cette qualité l'an 1425. pour plusieurs terres, au duc de Bedford, regent du royaume pour Henry, roi d'Angleterre, prétendu roi de France. Cette nouvelle église se ressentit de ses bienfaits, & il y fut enterré après sa mort arrivée le 23. juin 1430. Il avoit assisté au concile de Constance & y avoit concouru à l'élection du pape Martin V.

Il étoit quatrième fils de ROBERT, duc de Bar, & de Marie de France, fille du roi Jean. Cette genealogie sera traitée dans la suite de cette histoire des pairs de France.



XXV.

C HARLES DE POITIERS, évêque & duc de Langres, pair de France ; obtint cet évêché par permutation avec Louis cardinal de Bar, à qui il donna celui de Châlons, qu'il occupoit depuis près de vingt-trois ans. Son chapitre le reçut le 17. novembre 1413. & il fit son entrée solennelle dans la ville, & le serment accoutumé, de conserver les privileges des habitans le 19. fevrier suivant. Il se trouve nommé en qualité de pair de France, dans une liste du parlement du 12. novembre

A

B

C

D

E

DES
1414. (4) Par acte public de
septembre 1416. il renvoya
pouvoir appartenir en la succés-
sion de (5) & par un autre de
sous les ordres qui lui furent
autres biens pécuniaires & fr
Constance, il y compta l'an
ben des de Bourgogne, com
à Montreuil, où il fut tué. Fe
lges de la ville de Dijon, de
doux de Bourgogne, comitat
B a vu dans l'un de ses
Commissaire de Charles de
Benoit de la Tour, de l'ou
Benoit légat d'Arc-sur-T
1419. il fut enterré d'ég
son successeur pour l'electio
MILLON, frere de Geoffroy G
entre les seigneurs à Philip
sur de son compere.

Charles de Poitiers étoit
pour le S. Valer. & de S
avant p. 139.

PHILIPPE DE VIE
P ont religieux de S. Beno
quatre chanoines de Lang
gou. Il fut élu son évêque
l'an 1441. et après avoir été
de résider dans cette ville
de de se les pécuniaires
ou en renouveller les accens
ou en l'occurrence dans un
ou dans l'église les Consist
L'acte fut fait le 14
l'acte, sur la pécuniaire

- A 1414. (a) Par acte passé en son chateau du Bourg, au diocèse de Langres, le 21. septembre 1416. il renonça en faveur de Louis de Poitiers son frere, à tout ce qui lui pouvoit appartenir en la succession de leur pere, par son droit d'aînesse & de primogeniture (b) & par autre acte du 2. août 1419. il ceda à Aymar de Poitiers son neveu, tous les droits qui lui pouvoient appartenir es comtez de Valentinois & de Diois, & autres biens paternels & fraternels. S'étant rendu à Lion par ordre du concile de Constance, il y consacra l'archevêque Amedée le 17. janvier 1416. suivit le parti de Jean duc de Bourgogne, contre le dauphin, depuis roi Charles VII. & l'accompagna à Montreau, où il fut tué. Fut témoin le 19. fevrier 1421. à la confirmation des privileges de la ville de Dijon, faite par le duc Philippe, dont il maria la sœur, avec Artus de Bretagne, connétable de France, en la même ville le 10. octobre 1423. L'on a vu dans l'article de Bernard de la Tour, comment le roi d'Angleterre recompensa l'attachement de Charles de Poitiers, évêque de Langres, en privant les heritiers de Bernard de la Tour, de l'hotel qu'il avoit acquis dans Paris, & le donnant à Charles. Il consacra l'église d'Arc-sur-Thil le 7. juillet 1430. & mourut à Dijon le 7. septembre 1433. y fut enterré dans l'église de S. Etienne. Après son decès les chanoines ne purent s'accorder pour l'élection d'un évêque : les uns élurent un des leurs JEAN GOBILLON, frere de Geoffroy Gobillon, riche bourgeois de Bar-sur-Seine, les autres donnerent leur suffrages à Philippe de Vienne, qui demeura paisible possesseur, par la mort de son competeur.

(a) Du Chefne
hist. de Valentin.
preuves p. 90.

(b) Inv. des titres
de Poitiers.

Charles de Poitiers étoit second fils de CHARLES de Poitiers I. du nom, seigneur de S. Vallier, & de Simone de Mery, comme on l'a vû dans le genealogie ci-devant rapporté p. 199.

C



De gueules à
l'agle d'or

XXVI.

D

PHILIPPE DE VIENNE, évêque & duc de Langres, pair de France, étoit religieux de S. Benoît & prieur de S. Marcel, lorsqu'il eut les suffrages de quelques chanoines de Langres, après la mort de Charles de Poitiers. Le pape Eugene IV. favorisa son election. Il fut sacré & fit son entrée solennelle dans Langres l'an 1436. où après avoir confirmé les privileges des habitans, il promit avec serment de rétablir dans cette ville son officialité, que son prédécesseur avoit transferée à Dijon, & de ne l'en jamais retirer : ce qu'il reïtera en 1438. Il tint son synode en 1441, où en renouvelant les anciens statuts de ses prédécesseurs, il y en ajouta de nouveaux ; ce qu'il confirma dans un autre synode en 1451. Il mourut l'année suivante & fut enterré dans l'église des Cordeliers de Dijon. *Gallia Christ. Vignier Chronicon Lingonenſe.*

Il étoit second fils de JACQUES de Vienne, seigneur de Ruffey, & de Marie de Beaufremont, dont la genealogie sera rapportée au chapitre des amiraux de France.

E



D'argent au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de sable 2. en chef & une en pointe.

A

XXVII.

B

JEAN D'AUSSY, évêque & duc de Langres, pair de France, aumônier du roi, fut sacré en 1452. & fit faire en son nom aux habitans de Langres, le serment ordinaire de conserver leurs privileges, par ses procureurs, Jean de Chamon, chanoine de Langres, & Mathieu d'Aully, écuyer, son frere. C'est ainsi qu'il en est parlé dans les registres de la ville de Langres, (a) il mourut en 1453. Nous parlerons de lui plus amplement au chapitre des grands aumôniers de France.

(a) Du Saufay de *Episcopali monogamia* p. 274.



Ecartelé au 1. & 4. d'argent à un roc de sable, au 2. & 3. de sable à un roc d'argent sur le tout un écusson d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

C

XXVIII.

D

GUY BERNARD, évêque & duc de Langres, pair de France, abbé de S. Remi de Reims, chancelier de l'ordre de S. Michel, avoit été archidiacre en l'église de S. Gatien de Tours, & maître des requêtes du roi Charles VII. sur la démission de son oncle l'archevêque de Tours, par lettres du 2. novembre 1439. Il fit serment pour cet office entre les mains de Jean Rabateau, président du parlement, pour lors garde scel du roi, le 5. du même mois; & fut reçu le vingt-deuxième novembre 1444. Il fut en 1448. un des ambassadeurs du roi vers le pape Nicolas V. pour lui rendre l'obéissance filiale, & à leur retour ils passèrent vers l'antipape Felix, Amé, duc de Savoye, & lui persuaderent de renoncer au titre de souverain pontife: ce qui mit fin au schisme qui étoit alors dans l'église. Fut élu évêque de Langres en 1453. & sacré l'année suivante, en laquelle il fit son entrée solennelle dans sa ville, au mois d'août. Assista comme pair de France, à l'instruction du procès & jugement du duc d'Alençon en 1458. ainsi qu'au sacre de Louis XI. en 1461. Il donna à la chambre des comptes le 26. novembre 1464 un dénombrement de plus de 150. seigneuries mouvantes de son évêché. Louis XI. en instituant l'ordre de S. Michel, l'en fit chancelier, l'an 1469. Il mourut le 28. avril 1481. fut enterré dans le chœur de sa cathedrale, sous une tombe de cuivre. Les biens qu'il avoit faits à son église, & à sa maison épiscopale qu'il avoit réparée, engagerent son chapitre à ordonner que tous les dimanches à perpetuité, il seroit nommé parmi les bienfaiteurs de l'église de Langres. Voyez Blanchart, *hist. des maîtres des requêtes*, & *Gallia Christiana*.

E

Il étoit fils d'ETIENNE Bernard dit Moreau, receveur general de la traite, nouvellement ordonnée par M.le Regent, & des finances de la reine, femme de Charles VII. en ses pais & terres de France, le 8. mai 1428. & 15. avril 1431. ayant eu

eu

A eu le même emploi auprès de Louis II. du nom, roi de Sicile, duc d'Anjou, père de cette princesse; fut conseiller du roi Charles VII. qui par ses lettres de l'an 1433. le dispensa de faire preuves de sa noblesse, & lui permit de mettre sur le tout de ses armes un écusson, *d'azur chargé d'une fleur de lys d'or*, au lieu qu'il portoit auparavant *de sable à une étoile d'or*.

JEAN Bernard, autre fils d'Etienne dit Moreau, fut seigneur de la Mothe, du fort d'Arthanc & de Bretignolles, valet de chambre de monseigneur le dauphin, puis du roi, capitaine du château de Loches & Grenetier à Chinon. Il avoit épousé Jeanne de Balan, fille de Guillaume de Balan, seigneur de Maulevrier. Le gendre & le beau-père obtinrent des lettres d'annoblissement au mois de janvier 1447. (a) Lui & son frère l'évêque de Langres avoient pour oncle, Jean Bernard, professeur ès loix, conseiller au parlement séant à Poitiers, doyen de l'église d'Angers, puis maître des requêtes de l'hôtel, vers l'an 1424. résigna cet office à son neveu Guy, vers l'an 1439. Il fut fait archevêque de Tours en 1445. suivant MM. de sainte Marthe, (b) mais comme ils lui donnent 25. années d'épiscopat, il faut lire 1441. puis qu'il mourut le jeudi 24. avril 1466.

B L'on voit dans l'église de Mussy-l'Evêque, à côté droit du grand autel, la tombe de pierre plate, de noble homme de bonne mémoire, Antoine Bernard dit Moreau, conseiller du roi Charles VII. trésorier de France, & seigneur de Servilley, mort le 22. septembre 1461. il y a dessus cette tombe la figure gravée d'un homme de justice: du même côté un peu au-dessus il est représenté en relief de pierre à genoux, avec un chaperon, & au dessous sont écrits en lettres gothiques, six vers de moralité, dont toutes les rimes sont en *is*, au-dessous sont les armes, telles que les portoit l'évêque de Langres, supportées par deux anges.

(a) *Registre des Chartes* coteé 224. & compte du trésor de l'an 1448.

(b) *Gall. Chr.*

C



Pallé d'or & de gueules de six pièces.

D

JEAN D'AMBOISE, évêque & duc de Langres, pair de France, abbé de Bonnecombe au diocèse de Rodez, de S. Jean d'Angely, dont il étoit en possession en 1474. qu'il n'avoit plus en 1479. étoit évêque de Maillezais, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat de Langres. Dom de Ste Marthe (c) convient que son nom se trouve dans la liste des évêques de Maillezais, mais il dit en même tems qu'il n'y a aucun acte de lui, dans les registres de cette église, & que son épitaphe ne dit point qu'il ait eu cet évêché. Cependant il y en a des preuves dans des lettres du roi Louis XI. du 5. octobre 1481. rapportées par André du Sauslay, curé de S. Leu à Paris. (d) Il fit son entrée solennelle à Langres dans la même année, & jura selon la coutume les privilèges des habitans, ce qu'il réitéra le 1. septembre 1489 (e) Le roi Louis XI. l'établit son lieutenant général en Bourgogne, ce qu'il continua sous le roi Charles VIII. fut fait garde des sceaux de la chancellerie de Bourgogne, aux gages de 6000. francs, par patentes du vingt-troisième octobre 1483. Il rétablit les lieux dépendans de sa Mense Episcopale, fit entourer de fossés & de murailles la petite ville de Mussy, où il fit bâtir un beau château pour la demeure de ses successeurs: puis se démit de son évêché en faveur de son neveu l'an 1497. & se retira à Dijon, où il mourut le 28. mai 1498. Ses entrailles furent inhumées aux Cordeliers de Dijon, & son corps en son église cathédrale, sous une tombe de cuivre. Ce prélat mérita d'être appelé après sa mort *le père de la patrie, le protecteur de l'église, le nourricier des pauvres* & d'autres beaux titres, dont on honnora sa mémoire.

Il étoit second fils de PIERRE d'Amboise, seigneur de Chaumont & d'Anne de Beüil. Cette généalogie sera traitée au chapitre des *maréchaux* de France.

Tome II.

K 3

(c) *Nouveau Gall. Chri.* t. 11. p. 1374.

(d) *Lib. de Episc. monogamia.* page 388.

(e) *Ibid.* p. 275.



Comme ci-dessus

XXX.

JEAN D'AMBOISE II. du nom, évêque & duc de Langres, pair de France, étoit doyen de cette église depuis 1495. lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat, par la démission de son oncle le 3. decembre 1497. Il revoqua sur les remonstrances des habitants de Langres, le tribunal qui avoit été établi pour son officialité en la ville de Dijon, & promit que ses juges officiaux ne tiendroient jamais leur siege que dans la ville de Langres, par ses lettres du 18. mai 1502. (a) il y est intitulé, *Jehan d'Amboise, évêque & duc de Langres, pair de France, comte de Montsaunon*. Son chapitre ratifia ces lettres par acte du 27. du même mois. Il fut affligé de diverses & longues maladies, dans lesquelles il fit éclater une très-grande patience, mourut le 26. septembre 1510. & fut enterré dans sa cathedrale près de son oncle.

(a) Du Sauffay
f. 403.

Il étoit second fils de J E A N d'Amboise, seigneur de Buffly, & de *Caterine* de S. Belin, ainsi qu'on le verra au chapitre cité ci-dessus.



D'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de trois roses d'argent, & en pointe d'un porc épic d'or.

XXXI.

MICHEL BOUDET, évêque & duc de Langres, pair de France, né à Blois en 1479. étoit chanoine & doyen de cette église, aumonier de Claude de France, fille du roi Louis XII. lorsqu'il parvint à l'épiscopat. Il avoit été auparavant reçu conseiller au parlement en 1500. & président aux requêtes le 17. novembre 1508. Il fit son entrée solennelle dans Langres en 1512. & assista comme pair au sacre du roi François I. le 25. janvier 1514. Ce fut un prélat recommandable, autant par sa vertu, & par l'austerité de sa vie, que par son sçavoir, & par son affection pour les personnes de lettres. Jean du Mont lui dedia les œuvres de S. Gregoire le Grand, Jacques Merlin celles de Pierre de Blois, & Jean Bordier, abbé de S. Victor lès Paris, celles de Hugues de S. Victor, & tous trois ont fort exalté son merite dans leurs épîtres-dédicatoires, aussi bien que Guillaume Budé, (b) qui le louë, non seulement sur sa capacité; mais encore sur sa vie & ses mœurs, le regardant comme un modèle parfait des vertus épiscopales. L'abbé de S. Victor ayant commencé de faire rebatir son église, il y mit la premiere pierre le 18. decembre 1517. en memoire de quoi & par reconnoissance des cinq cens écus d'or qu'il donna pour ce bâtiment, l'abbé le fit représenter en habits pontificaux, sur la vitre de la chapelle de S. Michel, de cette église. Il assista en qualité de pair de France, aux lits de justice tenus par François I. en 1523. & 1527. L'archevêque de Lion, François de Rohan-Gié, voulut le pré-

(b) Lib. 4. de
Affe.

A ceder au *Te Deum*, qui fut chanté dans l'église cathédrale de Paris le 14. avril 1526. pour prévenir une pareille prétention que l'archevêque auroit pu encore avoir à la procession solennelle, qui se devoit faire le 16. du même mois, le parlement ordonna que si ce prélat s'y trouvoit, il iroit après l'évêque duc de Langres, attendu qu'il étoit pair de France, & du corps de ladite cour, & que les pairs précèdent en icelle tous archevêques, évêques & autres prélats de quelque état ou dignité qu'ils soient. Cet arrêt fut signifié à l'archevêque, qui répondit qu'il y obéiroit. (a) L'évêque Langres mourut à Mussly le 22. juillet 1529. âgé de 50. ans, fut enterré dans sa cathédrale. Voyez Gallia Christiana, Blanchard *hist. des Maîtres des requêtes* p. 315. & Bernier *hist. de Blois* p. 393.

(a) Registres du Parlement.

Il étoit fils de JEAN Boudet, originaire de Blois, contrôleur général des finances en Bretagne, & de Jaquette de Garendeau, & eut deux freres, Simon & Jean Boudet II. du nom, qui suivent.

B SIMON Boudet, seigneur de la Bouillie, épousa Marguerite de la Saussaye, fille d'Olivier de la Saussaye, seigneur de Bresolles, & de Jeanne Peloquin. Il en eut Louise Boudet, femme de Pierre Segurier, président à mortier au parlement de Paris elle mourut le 5. août 1594. N... Boudet, abbessé de la Guiche, dans le pais Blaisois : Marie Boudet, alliée le 8. fevrier 1524. à François de Montholon, I. du nom, garde des sceaux de France, dont elle fut la seconde femme : elle partagea avec ses sceurs le 26. mai 1543. & Jaquette Boudet, épouse de François l'Allemant, seigneur de Marmagne, reçu secretaire du roi le 16. octobre 1551.

C JEAN Boudet, II. du nom, seigneur de Rodon, autre frere de l'évêque de Langres, étoit secretaire du roi, vers l'an 1508. & ne l'étoit plus en 1522. De Marie de Guette-ville, fille de Robert de Guette-ville, vicomte de Corbeil & de Tigery, conseiller au parlement, & de Jeanne Amyart; il eut Jean Boudet III. du nom, qui suit : Peronnelle, femme d'Aignan de S. Mesmin, prévôt d'Orleans, & Louise Boudet, mariée à Denis Hurault, seigneur de S. Denis, qui mourut vers l'an 1538.

D JEAN Boudet III. du nom, seigneur de Rodon, greffier aux requêtes du palais, puis conseiller au parlement en 1546. enfin maître des requêtes en 1572. il se démit de cet office en 1577. épousa avec dispense Elisabeth Segurier, troisième fille de Pierre Segurier, & de Louise Boudet sa cousine germaine. Il n'en eut que deux filles. Jeanne Boudet, femme d'Antoine de Conigan, seigneur de Cangé en Touraine, & Louise Boudet alliée à Nicolas Luillier, seigneur de Boulancourt, président en la chambre des comptes de Paris. Elisabeth Segurier se remaria à Louis Guibert, seigneur de Bussy, intendant des finances, conseiller d'état. Voyez Blanchard, *histoire des maîtres des requêtes*, pag. 315.



D'azur à la bande d'or.

E

XXXII.

CLAUDE DE LONGVY, dit le cardinal de GIVRY, évêque & duc de Langres, pair de France, fut d'abord chanoine, archidiacre, puis évêque de Macon, par la resignation de son oncle paternel en 1513. d'où il fut transferé à l'église de Langres en 1530. il fut aussi abbé de Poutieres au diocèse de Langres, dès l'an 1517. de S. Etienne de Dijon en 1529. de S. Benigne en la même ville en 1541. & trésorier de S. Martin de Tours : administrateur des évêchez de Perigueux avant le 27. août 1540. d'Amiens, après le 23. août de la même année, & de Poitiers, où il fit son entrée en 1541. mais il s'en démit en 1554. Le pape Clement VII. le créa cardinal le 7. novembre 1533. & en cette qualité il se trouva aux obseques du roi François I. & comme pair au sacre d'Henry II. en 1547. Après avoir fait beaucoup de bien à son

église, il mourut à Mussy, doyen des cardinaux, âgé de 80. ans le 9. août 1561. & fut enterré en la cathedrale sous un tombeau de marbre qu'il s'étoit fait faire pendant sa vie. Son siège vaqua durant un an. A

GENEALOGIE
DE LONGVY.

I. JEAN de Longvy I. du nom, dit de Chauffin, épousa la fille & heritiere de Mathieu de Raon, dont il eut un fils, qui suit.

II. MATHIEU de Longvy I. du nom, épousa par contrat du 31. janvier 1323. Alix de Vienne fille de Hugues de Vienne, & de sa seconde femme Marguerite de Ruffey, d'eux nâquit,

III. HENRY de Longvy, qui s'allia à Jeanne de Faucogney, dame dudit lieu, dont il eut,

IV. JEAN de Longvy II. du nom, damoiseau, seigneur de Beaumont-sur-Cerain, qui mourut en Hongrie dans la guerre contre les Turcs. B

Femme, HENRIETTE de Vergy, dame de Fontaines-Françoises, fille de Guillaume de Vergy, seigneur de Mirebeau, & d'Agnès Durnay sa seconde femme.

Elle vivoit avec Jean de Longvy le premier juillet 1382. (a) & étoit remariée à Jean de Vienne, seigneur de Pagny, avant le neuvième decembre 1386. Ils plaidoient au parlement de Paris, conjointement avec Jeanne & Marguerite de Vergy, ses deux sœurs paternelles, contre Robert, duc de Bar, pour la succession d'Henry de Bar, fils d'Isabeau de Vergy leur sœur aînée; surquoi intervint arrêt le 19. fevrier 1389. (b) Il y a encore des actes d'eux en juillet 1402. le 9. fevrier 1407. & 13. mars 1424. elle mourut le 27. decembre 1427. ainsi que le porte son épitaphe en l'église abbatiale de Theulley, ordre de Citeaux, au diocèse de Langres, où elle fonda trois messes par semaine, & trois anniversaires par an. (c) Du Chêne (d) dit qu'elle n'eut point d'enfans de Jean de Longvy: mais toutes les genalogies lui donnent celui qui suit: ce qui est d'autant plus probable, que suivant un acte rapporté par le même auteur, elle fut ayeule de Jean & d'Olivier de Vergy. C

V. MATHIEU de Longvy II. du nom, seigneur de Givry & de Raon.

Femme, BONNE de la Tremoille, fille de Guillaume de la Tremoille, seigneur d'Antigny, maréchal de Bourgogne, & de Marie de Mello. Elle mourut le 10. septemb

bre 1439.

1. JEAN de Longvy III. du nom, qui suit.

2. OLIVIER de Longvy, chevalier, seigneur de Raon & de Longe-pierre, vivant en 1435. & 1439. mort sans enfans de Claude de Villiers-Sixel, dame de Clervaut en Montagne, fille de Guillaume de Villiers-Sixel, seigneur de Clairvaut, & de Catherine de Montagu, dame de Somberton: elle se remaria à Guillaume de Vienne, ainsi qu'il a été dit aux anciens ducs de Bourgogne, *histoire de la maison royale, chap. XIX §. II.* D

3. JEANNE de Longvy, mariée par contrat du 11. août 1427. à Claude de Beauvoir, seigneur de Chastelus, maréchal de France, dont elle fut la seconde femme: mourut sans enfans, ayant fait son testament le 15. avril 1434.

VI. JEAN de Longvy III. du nom, chevalier, seigneur de Givry-sur-le-Doux, & de Raon, se trouve mentionné en cette qualité, avec son frere Olivier dans un titre de l'an 1435. tous deux furent condamnez par Philippe, duc de Bourgogne en 1439. à payer aux abbé & religieux de Theulley 200. livres d'une part, & 60. d'autre leguées pour fondations par le testament d'Henriette de Vergy leur grande mere. (e) Il mourut le 22. janvier 1462.

Femme, JEANNE de Vienne, fille & heritiere de Jean de Vienne, seigneur de Monbis, de Saint Chatard, Neublans & Halenaut, & d'Henriette de Granfon, suivant la preuve de Pierre de la Baume son petit-fils, lorsqu'il fut reçu comte de Saint Jean de Lion en 1501. Du Chêne a avancé qu'elle étoit fille de Jean de Vienne & de Henriette de Vergy: elle auroit été sa tante, & l'acte de 1439. le contredit. Elle fut mariée par contrat du 4. novembre 1436. & mourut le 7. septembre 1472. E

1. GIRARD de Longvy, seigneur de Givry & de Pagny, mort sans enfans de Jeanne de Neuf-Chastel, fille de Thibaud, seigneur de Neuf-Chatel, maréchal de Bourgogne, & de Bonne de Chateau-Villain.

2. ETIENNE de Longvy, évêque de Macon en 1484. ne prêta serment de fidelité au roi que le 11. avril 1494. & se démit en faveur de son neveu l'an 1513.

3. JEAN de Longvy, seigneur de Pagny, mort sans enfans de Philberte de Beaufrémont, sœur aînée de la femme de son frere Philippe.

4. PHILIPPE de Longvy, qui suit.

(a) Du Chêne,
hist. de Vergy p. 165 & 387.

(b) *Ibidem* p.
380.

(c) *Ibid.* pages
383. 389. 390.

(d) *Ibid.* p. 371.

(e) *Ibid.* 389.

DES
HENRIETTE de Long
me, seigneur d'Illes. M
sur les contes en 1490.
JEANNE de Longvy, m
sœur de la maison de
sœur remariée au duc de
second fils, fut reçu com
Beaumont & cardinal. M
VII. PHILIPPE de Long
après sa frere.
Femme, JEANNE de Bea
& de Longvy. Elle mour
sœur de la maison de Bar,
Philippe de Bar, fut marié
1. Claude de Longvy,
fut arrêté le 10. fevrier
2. JEAN de Longvy,
3. ANTOINE de Longvy,
4. CHRISTOPHE de
5. EPIEVRE de Longvy,
6. CHARLOTTE de Lon
Ses
7. JEANNE de Longvy,
VIII. JEAN de Longvy IV. d
bon & de Fontaines-Franco
Femme, JEANNE, sœur de
Mlle de Sargues,
me, & d'Antoine de Poing
sœur sans naturel, lui de
le baron.
FRANÇOISE de Lon
vint en 1548.
sœur de Brion, un
Jean de Verulle, se
2. JACQUINE de
sœur de l'an 1553. à l
de France, & l'épous
le 18. août 1561.
3. CLAUDE-LOUIS de
sœur de Meun
VIII. CHRISTOPHE de L
de Longvy, sœur de son fr
Femme, ANNE de Noye
de Meun, & de Claude de
2. ANTOINE de Longvy,
3. JEAN de Longvy,
sœur Claude-Françoise de
la maison de Meun.
1. ANTOINETTE de Lon
sœur conjointement de la
sœur de Meun, & de Claude de
sœur de Meun, & de Claude de
sœur de Meun, & de Claude de
sœur de Meun, & de Claude de

- A** 5. **HENRIETTE** de Longvy, dame de Choix, femme de *Guillaume* de la Baume, seigneur d'Illins, Mont-S.-Sorlin, &c. chevalier de la toison d'or, qui mourut sans enfans en 1490.
6. **JEANNE** de Longvy, mariée à *Guy* de la Baume, comte de Montrevel, chevalier de la toison d'or, mourut en 1516. avant le 18. novembre. *Leur posterité sera rapportee au chapitre* des maréchaux de France. *Pierre* de la Baume, leur second fils, fut reçu comte de S. Jean de Lion en 1501. depuis archevêque de Befançon & cardinal; & c'est de ses preuves que sont tirez les degrés ci-dessus,
- VII. PHILIPPE** de Longvy, seigneur de Pagny, de Givry & de Longe-pierre après ses freres.
- Femme, **JEANNE** de Beaufremont, dame de Mirebeau, de la Borde, de Ruilly & de Savigny, fille puinée de *Pierre* de Beaufremont, seigneur de Charny, chevalier de la toison d'or, & de *Marie* légitimée de Bourgogne, *fille naturelle* du duc *Philippe* dit le Bon, fut mariée en 1481.
- B** 1. **CLAUDE** de Longvy, cardinal, évêque & duc de Langres, qui a donné lieu à cet article. Je l'estime l'aîné, puisqu'il mourut en 1561. âgé de 80. ans.
2. **JEAN** de Longvy, qui suit.
3. **ANTOINE** de Longvy, seigneur de Raon, mort sans alliance.
4. **CHRISTOPHE** de Longvy, dont il sera parlé.
5. **ETIENNE** de Longvy, seigneur de Choix, mort à marier.
6. **CHARLOTTE** de Longvy, femme de *Charles* de Beaufremont, seigneur de Scey.
7. **JEANNE** de Longvy, épouse de *Guy* seigneur de Scepeaux,
- C** **VIII. JEAN** de Longvy IV. du nom, seigneur de Givry, baron de Pagny de Mirebeau & de Fontaines-Françoises.
- Femme, **JEANNE**, *bâtarde* d'Angoulême, veuve de *Jean* Aubin, seigneur de Malicorne & de Surgeres, *fille naturelle* de *Charles* d'Orleans, comte d'Angoulême, & d'*Antoinette* de Polignac, dame de Combronde. Le roi François I. dont elle étoit sœur naturelle, lui donna, & à *Jean* de Longvy son mari, le comté de Bar-sur-Seine.
1. **FRANÇOISE** de Longvy, dame de Pagny & de Mirebeau, épousa 1^o. par contrat du 10. janvier 1526. *Philippe* Chabot, comte de Charny & de Euzançois, seigneur de Brion, amiral de France, dont elle resta veuve le 1. juin 1543. 2^o. *Jacques* de Perusse, seigneur d'Escars, dont elle fut la seconde femme.
2. **JACQUELINE** de Longvy, comtesse de Bar-sur-Seine, fut accordée par contrat de l'an 1533. à *Louis* de Bourbon II. du nom, duc de Montpensier, pair de France, & l'épousa au mois d'août 1538. fut sa premiere femme, & mourut le 28. août 1561.
- D** 3. **CLAUDE-LOUISE** de Longvy, abbesse de Jouarre, ordre de S. Benoit, au diocèse de Meaux.
- VIII. CHRISTOPHE** de Longvy, quatrième fils de *Philippe* de Longvy, seigneur de Pagny, Givry, &c. fut seigneur de Longe-pierre, de Raon & Binan.
- Femme, **ANNÉ** de Neuf-châtel, fille aînée de *Ferdinand* de Neuf-châtel, seigneur de Montagu, & de *Claude* de Vergy, sa seconde femme.
1. **ANTOINE** de Longvy, dont on ne trouve que le nom.
2. **JEANNE** de Longvy, épousa *Marc* de Rye, seigneur de Disley, bailly de Dole, dont *Claude-François* de Rye, seigneur de Disley, marié à *Françoise* de Longvy-Rye, sa cousine germaine.
3. **ANTOINETTE** de Longvy, mariée à *Joachim* de Rye, dit de Longvy, premier gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles V. général de sa cavalerie legere, & chevalier de la toison d'or, dont *Françoise* de Longvy-Rye, qui épousa 1^o. *Claude-François* de Longvy-Rye, son cousin germain, 2^o. *Leonor* Chabot, comte de Charny, grand écuyer de France, dont elle fut la seconde femme.
- E** 4. **LOUISE** de Longvy, femme de *Girard* de Rye, baron de Balançon.



Ecartelé au 1.
& 4. d'azur à
trois fleurs de lys
d'or au baton de
gueules parti en
bande chargé
d'un croissant
d'argent en chef,
qui est Bourbon
la Rocheguyon
au 2. & 3. de
Bourbon une bar-
re de gueules sur
tout l'écu.

XX XIII.

JACQUES DE LA ROCHE-SUR-YON, évêque & duc de Langres pair de France, n'a été nommé par les auteurs de *Gallia Christiana* & par le pere Vignier, que *Jacquis Heluis*; les premiers ajoûtant que quelques auteurs l'avoient surnommé de la *Roche-sur-Yon*. On le disoit né d'un laboureur, (que Loisel (a) a appelé *Jean Heluis*) habitant du village de Tillard dans le diocèse de Beauvais, & que Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, ayant pris soin de son éducation, l'avoit fait élever sur le siège épiscopal de Langres. Il n'y a point à douter que son nom étoit de la Roche-sur-Yon; & il y a tout lieu de croire qu'il étoit *filis naturel* du prince Charles, duc de Beaupreau. Outre que les registres de l'église de Langres écrits en langue Latine, le marquent ainsi; c'est que les titres des princes de la Roche-sur-Yon le font assez entendre. Le P. Vignier (b) raconte qu'après la mort du cardinal de Givry, & la vacance de son siège durant une année, le clergé & le peuple craignirent que la liberté d'élire leur évêque, dont ils avoient joiuy jusques-là, ne leur fut ôtée. On leur conserva pourtant dans cette occasion quelque petit reste de cette prérogative qui étoit abolie dans les autres églises de France, par le concordat de Leon X. avec François I. Car par ordre du roi, il leur fut permis d'inviter à l'élection l'archevêque de Lion leur métropolitain, & ses suffragans: mais aucun d'eux ne répondit à cette invitation. Le clergé de Langres appella douze hommes de la première noblesse, & autant de notables bourgeois pour concourir à l'élection d'un évêque. Le jour venu, après les prières ordinaires, comme on y alloit procéder, il leur fut signifié que Jacques Heluis étoit celui qui plaisoit le plus à la cour; & cet homme, tout inconnu qu'il fut (c'est l'expression du P. Vignier) l'emporta par la pluralité des suffrages, sur Anne du Chastelet, & Claude de Beaufremont, trésorier de l'église de Langres, depuis évêque de Troyes. Cette élection se fit en 1562. & peu après l'église cathédrale de Langres fut consumée par le feu. Dans le même tems une juridiction royale, relevante du préjudicial de Sens, fut établie dans la ville de Langres: l'on obligea aussi les ecclésiastiques du diocèse, de contribuer au retablissement des finances du roi, qui étoient épuisées. Ces particularitez sont tirées du P. Vignier, qui ajoute que ce prélat ne résida point, & qu'il mourut au chateau de Beaupreau en 1565. MM. de Sainte-Marthe ont du même sentiment, pour le lieu de sa mort, mais ils ne lui donnent que quinze mois d'épiscopat. Voici des preuves qu'il a été évêque plus long-temps que ces auteurs ne l'ont crû. Le 21. janvier 1562. (c) se nommant Jacques de la Roche-sur-Yon, évêque & duc de Langres, procureur special de Monseigneur Charles de Bourbon, duc de Beaupreau, & prince de la Roche-sur-Yon, il passa contrat à Hugues Bonnevin, écuyer, seigneur de la Resteliere, de 25. arpens de terre, à la charge de les tenir à foi & hommage, & d'en payer 50. sols d'annuel service & franc devoir à la recepte de la principauté de la Roche-sur-Yon. Au même nom & qualitez de Jacques de la Roche-sur-Yon, évêque & duc de Langres, & chargé de la procuration de Monseigneur François de Bourbon, prince dauphin d'Auvergne, pour retirer par retrait lignager plusieurs terres que feu Monseigneur Charles de Bourbon, duc de Beaupreau, & prince de la Roche-sur-Yon son oncle avoit vendues; il donna procuration à differens particuliers pour agir, ce qui fut passé pardevant un notaire de la sénéchaussée de Limosin, le 20. octobre 1568. Extrait du *tresor de la Roche-sur-Yon*. 9. liasse cottée *bailliettes & arrentement*, 2. piece; & 11. liasse cottée *sentences, arrests, contrats & transactions* piece cottée D.

(a) *Antiquitez de Beauvoisis*. p. 222.

(b) *Chronicon Lusogan.* p. 161.

(c) C'est 1563. suivant le calcul d'aujourd'hui.

DESPA

PIERRE DE GONT
cardinal évêque de
Paris & chancelier des rois
de France, comte de
Toul, d'Alençon, comte de
Flandres, &c. &c. &c.
né en 1518, mort en 1585.
Voyez le dictionnaire de
M. de S. Croix, &c.
C. Comptes de la Cour des
Comptes de Paris, &c.
D. Histoire de France, &c.
L'écrit original est à
Paris, chez M. de
Catherine de France.

CHARLES DESCAR
philosophe, &c.
né en 1596, mort en 1650.
Voyez le dictionnaire de
M. de S. Croix, &c.
D. Histoire de France, &c.
L'écrit original est à
Paris, chez M. de
Catherine de France.

A



Dor à deux mas-
ses d'armes de
sable passées en
sautoir liées de
guelles.

B

XX XIV.

PIERRE DE GONDI, évêque & duc de Langres, pair de France, depuis cardinal & évêque de Paris, commandeur de l'ordre du S. Esprit, grand aumônier & chancelier des reines Catherine de Medicis & Elizabeth d'Autriche, chef du conseil du roi, comte de Joigny, seigneur de Villepreux, naquit à Lion en 1532. Il eut d'abord l'abbaye de la Chassigne en Bresse, dont il étoit possesseur en 1548. & en 1569. mais qu'il n'avoit plus en 1571. Il posséda les abbayes de S. Jean-des-Vignes & de S. Crespin-en-Chaye au diocèse de Soissons, de S. Aubin-d'Angers, de Champagne, & de l'Espau, toutes deux au diocèse du Mans, & de S. Martin de Pontoise. Il conserva cette dernière jusqu'au 8. août 1612. qu'il s'en démit en faveur du cardinal de Joyeuse. Les auteurs ont varié sur la date de son élévation à l'évêché de Langres. MM. de Sainte-Marthe ont marqué que ce fut en 1562. & le P. Vignier a mis en 1565. ajoutant qu'après avoir pris possession, il ne résida pas plus que son prédécesseur. Les titres rapportez dans l'article de Jacques de la Roche-sur-Yon, font voir que Pierre de Gondi n'a pu être évêque de Langres qu'après le 20. octobre 1568. Il fut transféré à l'évêché de Paris, par bulles du 14. decembre 1569. & y fit son entrée solennelle le 9. mars 1570. le roi Henry III. le fit commandeur de l'ordre du S. Esprit, le 31. decembre 1579. *Il sera parlé de lui plus amplement dans la genealogie de Gondi aux pairs de France.* §. Des ducs de Retz.

D

Il étoit troisième fils d'ANTOINE de Gondi, seigneur du Perron, & de *Marie-Catherine* de Pierre-vive.



De gueules au
pal vairé.

E

XXX V.

CHARLES D'ESCARS, évêque & duc de Langres, pair de France, commandeur de l'ordre du S. Esprit, abbé de Gaillac, de Fontaine-Beze & de la Creste; ces deux dernières dans le diocèse de Langres, étoit évêque de Poitiers depuis l'an 1564. lorsqu'il fut nommé par le roi à celui de Langres en 1569. il n'en prit possession personnelle que le 4. juillet 1574. Il avoit reçu l'année précédente dans la ville de Metz, au nom du roi Charles IX. les ambassadeurs de Pologne, qui venoient offrir leur couronne au duc d'Anjou, & les harangua avec beaucoup d'éloquence. Ce prince ayant quitté la Pologne pour venir monter sur le trône de France, sous le nom d'Henry III. l'évêque de Langres le reçut

dans sa ville épiscopale, & l'accompagna à Reims, où il fit ses fonctions de pair à la cérémonie de son sacre, en février 1575. L'année suivante il se trouva aux états généraux convoqués à Blois. Les états de Bourgogne firent une tentative en 1577, pour obtenir un évêché dans la ville de Dijon, capitale de la province, & que l'église abbatiale de S. Benigne fut convertie en une cathédrale, & les religieux en chanoines séculiers. Mais le doyen & chapitre de l'église de Langres, s'y opposèrent si vivement par une lettre écrite au pape Gregoire XIII. le 31. décembre 1577. que l'affaire échoïa. On peut voir cette lettre rapportée par André du Sauffay, p. 397. de son traité de *Episcopali monogamia*. L'évêché de Poitiers étant venu à vaquer, l'évêque de Langres en reprit l'administration qu'il exerçoit en 1578. mais il s'en démit avant 1582. Le roi Henry III. le fit commandeur de l'ordre du S. Esprit le 31. décembre 1579. & il se trouva aux états de Blois en 1588. Ne s'étant point présenté au sacre du roi Henry IV. fait à Chartres en 1594. il y fut représenté par Henry le Meignem, évêque de Digne. Il assista à celui du roi Louis XIII. en octobre 1610. puis après avoir fait de grands biens dans son diocèse, il se retira dans son abbaye de Fontaine-Beze, où il mourut doyen des prélats de France, l'an 1614. & y fut enterré. Voyez *Gallia Christiana & Chronicon Lingonense*.

GENEALOGIE
d'ESCARS.

I. A U D O U I N de Perusse I. du nom, seigneur de S. Bonnet, fut marié l'an 1281. à *Marguerite* de Segur, dont il eut

II. A U D O U I N de Perusse II. du nom, chevalier, seigneur d'Escars, de Saint Bonnet, de la Coussiere, &c. fit bâtir le couvent des Jacobins de Limoges, suivant les lettres de la fondation datées de l'an 1326. De son épouse *Gabrielle* de Ventadour, il eut

III. A R N O U L de Perusse, chevalier, seigneur d'Escars, & de S. Bonnet, fut grand maréchal de l'église, & en cette qualité le pape Innocent VI. le chargea du soin de faire bâtir les murs de la ville d'Avignon, ce qui fut exécuté en 1359. & année suivante. Il testa en 1367.

Femme, S O U V E R A I N E de Pompadour, dame de Fellers, fille de *Ranulfe* Helie, seigneur de Pompadour, & de *Constance* de la Marche sa seconde femme. Elle étoit morte en 1365. que son mari fit pour elle une fondation en l'église des Jacobins de Limoges.

1. A U D O U I N de Perusse III. du nom, qui suit.

2. G E O F F R O Y de Perusse, dit de *Pompadour*, du surnom de sa mere, conseiller au parlement de Paris. Lui & *Audoüin* de Perusse son frere, plaidoient contre le vicomte de Rochechoüart l'an 1391. & dans la procédure il est nommé le premier; & n'y est appelé que de *Perusse*: mais il est qualifié *maître Geoffroy de Perusse dit Pompadour*, dans le registre des amendes du parlement de l'an 1394. qui nous apprend que lui & un nommé Robin du Tuëil son *varlet*, avec d'autres complices furent condamnés à diverses amendes, bannis, & leurs biens confisqués, pour le meurtre de Raoulet Hurelecocq de la ville d'Orleans. Il paya une amende de quatre cens livres parisis, le 10. de décembre 1405. sous le nom de maître Geoffroy de Perusse.

3. R E N O U L de Perusse, conseiller-clerc au parlement de Paris l'an 1400. & 1406. est crû frere de Geoffroy.

IV. A U D O U I N de Perusse III. du nom, sire d'Escars, la Vauguyon, S. Bonnet, la Coussiere, &c. fut chambellan du roi Charles VII. après avoir été son conseiller pendant qu'il étoit dauphin, ainsi que le témoignent des lettres d'état de l'an 1421. il testa le 20. octobre 1435. & partagea ses biens à ses deux fils Gautier & Audoüinet les substituant l'un à l'autre.

Femme, M A R G U E R I T E Helie, fut mariée le 20. octobre 1390.

1. G A U T I E R de Perusse, chevalier, reçut de son pere par testament, les seigneuries d'Escars, la Vauguyon, la Coussiere, Noutron, la Tour, de Bar, Juillac, l'hôtel de Perusse, Pressac & autres. Il fut conseiller & chambellan du roi Charles VII. & épousa 1^o. *Jacquette* de S. Marc, dame de la Rochette en la Marche, & de S. Marc. 2^o. Le 17. octobre 1451. *Andrée* de Montberon, sixième fille de François de Montberon & de *Louise* de Clermont, vicomtesse d'Aunay, & n'ayant point eu d'enfants de ces deux mariages, il partagea ses biens à ses trois neveux *Antoine*, *Jean* & *Gautier* de Perusse dits d'Escars, du consentement d'*Audoüin* leur pere, par son testament de l'an 1468.

2. A U D O U I N de Perusse IV. du nom, qui suit.

- A 3. **LOUIS** de Perusse dit d'Escars, chevalier, vivant en 1431. il pouvoit être mort avant le testament de son pere qui ne fait point mention de lui. *Jean* d'Escars, homme d'armes de Poton de Xaintrailles, maréchal de France l'an 1451. peut avoir été fils de ce Louis.
- N... bâtard d'Escars, qui servoit l'an 1441. dans la compagnie d'ordonnance du sire d'Orval, est crû fils naturel d'Audoüin III.
- V. **AUDOÜIN** de Perusse IV. du nom, seigneur de S. Bonnet, Allasac, la Portede-la-Guyonnie, Chambon, Chabrinac, Puyphelip & Brene, par le partage de son pere, vivoit l'an 1468. lors du testament de son aîné.
- Femme, **HELENE** de Roquefeuil.
1. **ANTOINE** de Perusse, qui suit.
 2. **JEAN** de Perusse, dit d'Escars, tige des seigneurs de S. Bonnet, qui seront rapportez dans la suite.
 3. **GAUTIER** de Perusse, dit d'Escars, a fait la branche des seigneurs de la Vauguyon, qui sera rapportée à son rang.
- B VI. **ANTOINE** de Perusse, dit d'Escars, chevalier, seigneur d'Escars, Beaufort, Juillac & Segur, fut comme aîné partagé de ces terres par son oncle Gautier, à la charge qu'elles demeureroient toujours à l'aîné de la maison.
- Femme, **FRANÇOISE** de Pierre-Buffiere, fille de N... de Pierre Buffiere, seigneur de Chateau-neuf.
1. **JEAN** de Perusse, dit d'Escars, mort sans alliance.
 2. **GEOFFROY** de Perusse-d'Escars, qui suit.
- VII. **GEOFFROY** de Perusse, chevalier, seigneur d'Escars, Juillac, Segur & de la Tour en partie, conseiller & chambellan du roi de Navarre.
- Femme, **FRANÇOISE** d'Arpajon, fille de *Guy*, baron d'Arpajon, vicomte de Lautrec, & de *Marie* d'Aubusson.
- C I. **GABRIEL** de Perusse, dit d'Escars, chevalier, seigneur d'Escars, ne laissa point d'enfans, quoi qu'il eut été marié, 1^o. à *Françoise* de Montberon, fille de *Louis*, seigneur de Fontaine, & de *Radegonde* de Rochechoiart, 2^o. à *Jeanne* de la Tour, veuve de *Jean*, seigneur de Hautefort, dernière fille d'*Agne* de la Tour IV. du nom, vicomte de Turenne, & d'*Anne* de Beaufort.
2. **JACQUES** de Perusse, dit d'Escars, qui suit.
 3. **JEANNE** de Perusse-Escars, femme de *Charles* de Caumont, seigneur de Castelnau.
- VIII. **JACQUES** de Perusse, dit d'Escars, seigneur d'Escars, Juillac & Segur après la mort de son frere aîné.
- I. Femme, **ANNE** Jourdain-de-l'Isle, dame de la Mothe-S.-Sezet, Hanqueville & Merville.
- D I. **FRANÇOIS** d'Escars, comte d'Escars, qui suit.
2. **CHARLES** d'Escars, évêque & duc de Langres, pair de France, qui a donné donné lieu à cet article.
 3. **JACQUES** d'Escars, tige des seigneurs de Merville, qui seront rapportez après cette branche.
 4. **FRANÇOISE** d'Escars, dame de Grandmont, décédée sans enfans d'*Aymery*, baron de Montaud.
- II. Femme, **FRANÇOISE** de Longvy, dame de Pagny & de Mirebeau, veuve en 1543. de *Philippe* Chabot, comte de Charny, &c. seigneur de Brion, amiral de France, fille aînée de *Jean* de Longvy seigneur de Givry, &c. & de *Jeanne* bâtarde d'Orleans d'Angoulême.
- E **ANNE** d'Escars, cardinal de Givry, évêque de Lizieux, puis de Metz, abbé de S. Benigne de Dijon, &c. nâquit à Paris le 30. mars 1546. il prit l'habit de S. Benoit, dans le monastere de S. Benigne de Dijon, y fit profession, & en devint abbé par la nomination du roi Charles IX. Il eut encore les abbaies de Barbery au diocèse de Bayeux, de Molême & de Paultieres dans celui de Langres, & celle de Champagne au diocèse du Mans. Le roi Henry III. le nomma à l'évêché de Lizieux, dont il prit possession le dimanche 3. jour du mois de mars 1585. Son zele pour la religion l'entraîna dans le parti de la ligue, que l'on nommoit la sainte union, & il en devint un des plus outrez partisans, jusqu'à n'avoir pas voulu reconnoître le roi Henry IV. parvenu sur le trône, & d'abandonner ses revenus pour se retirer à Rome. Il y avoit déjà paru sous le pontificat du S. Pape Pie V. qui lui avoit marqué beaucoup de bienveillance : il gagna si bien l'estime du pape

- A pere & mere, voulant que l'on employat six mille livres pour lui faire un tombeau aux Jacobins de Limoges, sur lequel fut sa figure à genoux, en bronze ou en marbre, tenant entre ses mains le cœur de sa femme, & elle en même situation, tenant le cœur de son mari entre ses mains: ordonna que l'on representat au tour de son tombeau, en vers Grecs & François, ses peines, travaux & grands frais, depuis 30. années, pour tâcher de conserver & relever sa pauvre & désolee maison, par les femmes qui y sont entrées. Enfin il marqua vouloir qu'une somme de mille francs fut employée à rendre logeable l'appartement qu'il avoit dans le cloître des Jacobins de Limoges, pour ses successeurs & heritiers, lorsqu'ils iroient en ladite ville, même pour y passer les Avents & Carêmes. Ce testament a été donné au public par Paillot, aux preuves & additions de la genealogie d'Amazé. (a) Ce comte d'Escars mourut le 6. août 1626. & en lui finit cette branche aînée. (a) Page 37.
- B 3. LOUISE d'Escars, femme de François, marquis d'Hautefort, mariée par contrat du 15. novembre 1579. fut mere entr'autres enfans de deux fils, à l'aîné desquels (Charles, marquis de Hautefort), son oncle Charles, comte d'Escars, donna les terres de Genitz, la Forêt & Savignac, lui substituant son frere le baron d'Hautefort, ainsi qu'il est marqué dans son testament.
4. CLAUDE d'Escars, alliée à Jean de Ferrieres, baron de Sauveboeuf, qui laissa posterité.
- II. Femme, ISABEAU, dame de Beauville, veuve en juillet 1577. de Blaise de Montluc, maréchal de France, fille de François, seigneur de Beauville en Agenois, & de Claire de Laurens. Elle étoit morte lorsque Charles, comte d'Escars son beau-fils fit son testament, où il dit qu'il plaidoit contre les heritiers de cette dame.
- C 1. ANNE d'Escars, baron d'Exideuil, mourut sans alliance en 1600. & fit sa mere son heritiere; ce qui donna lieu à un grand procès au parlement de Grenoble contre les heritiers de cette dame.
2. SUSANNE d'Escars, mariée en 1598. à Charles, seigneur de Cazillac, baron de Cessac, fils de François, baron de Cessac, chevalier des ordres du roi.
- IX. JACQUES d'Escars, troisième fils de Jacques de Perusse dit d'Escars, & de sa premiere femme Anne Jourdain-de-l'Isle, fut seigneur de Merville, du chef de sa mere, & grand sénéchal de Guyenne.
- I. Femme, CATHERINE de Beraut, fille de Fronton de Beraut, & d'Anne de la Barie.
1. FRANCOIS d'Escars, seigneur de Merville, qui suit.
- D 2. HENRY d'Escars, seigneur de Castelnau, mort sans lignée.
3. JACQUES d'Escars, baron d'Availles, épousa Nicole de Pontac, dont Catherine d'Escars, femme de Guillaume d'Aléme, conseiller au parlement de Bourdeaux.
4. FRANCOIS d'Escars, baron de Caubon, &c. devenu comte d'Escars a fait branche.
5. CATHERINE d'Escars, femme d'Honorat de Montpefat, baron de Laugnac, dont enfans.
- II. Femme, JEANNE d'Aubuffon.
- X. FRANCOIS d'Escars; seigneur de Merville, grand sénéchal de Guyenne après son pere, mourut l'an 1606.
- Femme, ROSE de Montal, fille de Gilles de Montal, baron de Roquebrou, & de Catherine d'Ornezan.
1. FRANÇOIS II. du nom, marquis de Merville, mort sans lignée.
- E 2. JACQUES d'Escars II. du nom, qui suit.
3. CATHERINE d'Escars, mariée à Bernard de Montlezun, seigneur de Tagen.
4. FRANÇOISE d'Escars, alliée à François d'Hautefort, seigneur de S. Chamand.
5. CATHERINE d'Escars dite la Jeune, seconde femme de Roger de Comenge, seigneur de Peguilhem, dont une fille nommée Marthe de Comenge.
- XI. JACQUES d'Escars II. du nom de cette branche, marquis de Montal, puis de Merville, baron de Roquebrou, mourut à Paris en 1631.
- Femme, MADELEINE de Bourbon, fille aînée d'Henry de Bourbon II. du nom, marquis de Malause, & de Marie de Chalon. Elle se remaria le 23. juillet 1636. à Jean de Moursillon dit de Grimoard, comte de Quailus, & mourut à Montal en Auvergne au mois de septembre 1638.
1. CHARLES d'Escars, marquis de Merville, qui suit.
2. ROSE d'Escars, mariée le 6. avril 1647. à Alexandre-Galiot de Crussol-de-Balaguier, marquis de Monfalez.

SEIGNEURS
de MERVILLE.

XII. CHARLES d'Escars, marquis de Merville & de Montal, baron de Roquebrou, &c. A

Femme, FRANÇOISE-CHARLOTTE Bruneau, dame de la Rabasteliere, fille de François Bruneau, seigneur de la Rabasteliere, maréchal des camps & armées du roi, fut tué à la bataille de Nordlingue le troisieme août 1645. & de Charlotte de Pompadour. Elle a fait plusieurs ouvrages en vers & en prose; & donné au public un livre de pieté, sous le titre de *Solitaire de Terrasson*, & mourut en novembre 1707. âgée de 62. ans, mere de

XIII. CHARLES-FRANÇOIS d'Escars, marquis de Merville, baron de Montal & de Roquebrou, mort en janvier 1707. laissant des enfans.

Femme, N... de la Fons-de-S.-Projet.

BARONS DE
CAUBON COM
TES DESCARS.

X. FRANÇOIS d'Escars, quatrième fils de Jacques, seigneur de Merville, fut baron de Caubon, puis de Segur, comte d'Escars, &c. en vertu du testament de son cousin Charles, comte d'Escars, qui le fit son heritier universel, en 1625. auquel il succeda le 6. août 1626. & mourut en 1661. B

Femme, FRANÇOISE de Veyrieres, dame de la Renaudie, fille de N... de Veyrieres, seigneur de Fonpatour, mariée par contrat du 2. fevrier 1609.

1. CHARLES d'Escars, qui suit.

2. FRANÇOIS d'Escars, seigneur de la Mothe, substitué à son frere, épousa Susanne Martel, fille de François Martel, seigneur de Fontenay, & de Susanne de Monchy, sans enfans.

3. ANNET d'Escars, tige des seigneurs de la Mothe, qui suivront.

4. CATHERINE d'Escars, mariée à N... Filhet, seigneur de la Curée.

5. FRANÇOISE d'Escars, dite mademoiselle de Segur, fille d'honneur de la reine en 1643. puis mariée par contrat du 9. fevrier 1652. à Pierre de Bonneval, vicomte de Chateau-rocher, morts sans posterité. C

6. SARA d'Escars, femme de Joubert Tison, seigneur d'Argence.

XI. CHARLES d'Escars, porta d'abord le nom de baron de la Renaudie; & c'est sous ce titre que Charles, comte d'Escars son parein, qui dès son bas âge l'avoit pris chez lui, pour l'élever, le substitua au baron de Caubon son pere, en la comté d'Escars, baronnie d'Aix, chastellenie de Segur, & aux seigneuries de Juillac, Beaufort, la Roche, la Beille & Forêts de Lamberas, par son testament du 20. mars 1625.

Femme, JEANNE d'Escars, sa cousine, fille de Jacques d'Escars, seigneur de S. Bonnet, & de Jeanne de Meilleret.

1. FRANÇOIS d'Escars, qui suit.

2. JACQUES d'Escars, abbé, puis marié à Marie du Chastelet, en Lorraine, D mourut sans enfans en fevrier 1685. & elle l'an 1694.

3. ANNET d'Escars, dit le comte de S. Cybar, mort sans alliance.

4. CLAUDE-GABRIEL d'Escars, mort à cinq ans.

5. JEANNE d'Escars, fille.

6. MARIE d'Escars, marié à François de Rochechoüiard, marquis de Rochechoüiard-Pontville.

XII. FRANÇOIS, comte d'Escars.

Femme, BARBE-FRANÇOISE Dreux-Redon, fille de N... Dreux-Redon, marquis de Pranzac.

1. LOUIS-FRANÇOIS d'Escars, qui suit.

2. MARIE-FRANÇOISE d'Escars, morte sans alliance.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS, comte d'Escars, seigneur d'Aix, &c. lieutenant pour le roi au haut & bas Limosin. E

Femme, MARIE-FRANÇOISE-VICTOIRE de Verthamon, fille de Françoise de Verthamon, seigneur de la Ville-aux-clercs, conseiller au parlement de Paris, & de Marie-Anne de Goury, mariée le 6. octobre 1708.

1. FRANÇOIS-MARIE d'Escars, né le 8. octobre 1709.

2. FRANÇOIS d'Escars-de-S.-Bonnet, né le 9. novembre 1710.

3. MICHEL-LOUIS d'Escars, né le 28. septembre 1719.

4. JEANNE-THERESE Elizabeth-d'Escars, née le 31. decembre 1711.

5. MARIE-ANNE d'Escars, née en mai 1714.

6. GABRIELLE-MARTHE d'Escars, née le 25. septembre 1715.

7. MARIE-FRANÇOISE d'Escars: née le 6. juillet 1716.

8. JEANNE-ELISABETH-FRANÇOISE d'Escars. née le 26. mars 1718.

XI.

DES PA
I. ANNET d'Escars, dit
de François de Verthamon, comte
curie S. Ceint. Auger,
des ames du me & gouverneur
mourut en 1692.
L. Femme. LUCRECE de Sene
de la Vaugyon, & de Mont
mourut sans enfans.
II. Femme. PAULE de Montie
page de d'Armen de la Roche
I. THOMAS, marquis d'Es
2. 3. 4. 5. CATHERINE, H
Escars
III. THOMAS, marquis d'Es
Armen, Belieze, Beauve
I. de courtes dans le regne de
Femme. MARIE-JOUEL
de la Roche, marquis de
marquis comte du 28. jan
4. LOUIS-ALEXANDRE-
2. PAULE d'Escars
3. MARIE-MAUFLEINE
4. FÉLICE d'Escars
C. VI. JEAN de Penne, dit d'Es
de l'abbé de Roquetaillat, sur p
Pis. d'Escars, à Co
Femme. CATHERINE de l
Quen, qui testa en 1495.
I. GABRIEL d'Escars, qu
2. JEANNE d'Escars, marq
Cade, seigneur d'Armen
VI. GABRIEL d'Escars, se
VII.
Femme. MARIE de la To
de Perpet de Lamoignon
de man, seigneur d'Orange
lure (*) qui date son ma
point mention de cette date
VIII. FRANÇOIS d'Escars, de
Femme. ANNE de Lorm, de
cousine de chambellan du roi.
II. LEONARD d'Escars, l. de
Femme. CATHERINE de
de
X. LEONARD d'Escars II de
Femme. ADRIENNE de Bra
delle. de de François de Montie
I. JACQUES d'Escars, seigneur
2. HEVRY d'Escars, seigneur
3. ELISABETH d'Escars, seigneur
II. JACQUES d'Escars, seigneur
prenant que ce comte lui
Femme. JEANNE de Montie
de la Ville-aux-clercs
III. THOMAS de Penne, d'Es
Femme. CATHERINE de
Femme. CATHERINE de
des VII. seigneur de Verthamon
duc de Brionne.
Tom II

- A XI. ANNET d'Escars, second fils de *François* d'Escars, baron de Caubon, & de *Françoise* de Veyrieres, quitta la croix de Malthe, fut seigneur de la Motte, d'Aucanville S. Cezert, Puysegur, Belleferre, Beauvais & Lussac, lieutenant général des armées du roi & gouverneur de Honfleur. Il se qualifia marquis d'Escars, & mourut en 1692. SEIGNEURS DE LA MOTTE.
- I. Femme, LUCRECE de Stuart, fille aînée de *Jacques* de Stuart-de-Caussade, comte de la Vauguyon, & de *Marie* de Roquelaure, fut mariée le 11. juillet 1658. & mourut sans enfans.
- II. Femme, PAULE de Montlezun, fille de *N...* de Montlezun, seigneur de Campagne & d'*Henriette* de la Roche, fut mariée par contrat du 27. février 1668.
1. THOMAS, marquis d'Escars, qui suit.
2. 3. 4. 5. 6. CATHERINE, HENRIETTE, LOUISE, MARIE & GABRIELLE d'Escars.
- XII. THOMAS, marquis d'Escars, seigneur de la Motte, Aucanville, S. Cezert, Puysegur, Belleferre, Beauvais, Lussac, Taillekatat, & S. Geraud, capitaine de cavalerie dans le regiment du Maine en 1695. Il vivoit en 1722. SEIGNEURS de S. BONNET.
- B Femme, MARIE-MADELEINE de Crusfol-d'Uzez, Fille d'*Emanuel* de Crusfol-Uzez-Balaguier, marquis de Monsalez, & de *Marie-Madeleine* Fouquet, a été mariée par contrat du 28. juin 1707.
1. LOUIS-ALEXANDRE-FRANÇOIS d'Escars.
2. PAULE d'Escars.
3. MARIE-MADELEINE d'Escars.
4. FELICE d'Escars.
- C VI. JEAN de Perusse, dit d'Escars, second fils d'*Audouin* de Perusse IV. du nom, & d'*Helene* de Roquefeuil, eut pour son partage les terres de S. Bonnet, Alaslac, Flex, S. Ybar, Carabeuf, la Guyonnie & la Porte.
- Femme, CATHERINE de Levis, quatrième fille d'*Enstache* de Levis, baron de Quelus, qui testa en 1459. & d'*Alix* Damas, dame de Coufan.
1. GABRIEL d'Escars, qui suit.
2. JEANNE d'Escars, mariée par contrat du 31. decembre 1517. à *Jacques* de Chaste, seigneur dudit lieu.
- VII. GABRIEL d'Escars, seigneur de S. Bonnet, S. Ybar, &c. maria sa sœur en 1517.
- Femme, MARIE de la Tour, veuve de Jean, seigneur d'Hautefort, gouverneur du Perigord & de Limosin, dont elle avoit eu un fils, fille d'*Agne* de la Tour IV. du nom, seigneur d'Oliergues, vicomte de Turenne, & d'*Anne* de Beaufort. Baluze (a) qui date son mariage avec Jean d'Hautefort du 1. août 1499. ne fait point mention de cette seconde alliance, dont elle n'eut qu'un fils, qui suit. (a) Hist. de la maison d'Anjou. liv. 5. ch. 86.
- D VIII. FRANÇOIS d'Escars, seigneur de S. Bonnet.
- Femme, ANNE de Livron, fille de *Nicolas* de Livron, seigneur de Bourbonne, conseiller & chambellan du roi, & de *Marie* de Ray, d'où vint.
- IX. LEONARD d'Escars I. du nom, seigneur de S. Bonnet, &c.
- Femme, CATHERINE de Joignac, heritiere de Fouillac, qui le rendit pere de
- X. LEONARD d'Escars II. seigneur de S. Bonnet, S. Ybar, &c.
- Femme, ADRIENNE de Bordeille, fille d'*André* de Bordeille, vicomte de Bordeille, & de *Jacquette* de Montberon.
- E 1. JACQUES d'Escars, seigneur de S. Bonnet, qui suit.
2. HENRY d'Escars, seigneur de S. Ybar.
3. ELISABETH d'Escars, femme de *Raymond*, seigneur de Saillant.
- XI. JACQUES d'Escars, seigneur de Saint Bonnet, prit le titre de comte d'Escars, prétendant que ce comté lui avoit été donné par Jacques, comte d'Escars, frere aîné de Charles d'Escars, qui n'étoient ses cousins qu'au sixième degré.
- Femme, JEANNE de Meillars, fille de *Jacques* de Meillars, seigneur de la Vallette, & d'*Isabeau* de Murant.
- VI. GAUTIER de Perusse-d'Escars, troisième fils d'*Audouin* de Perusse IV. du nom, & d'*Helene* de Roquefeuil, eut pour son partage les seigneuries de la Vauguyon, la Coussiere, Roussines, la Tour de Bars & du Repaire: il acquit aussi la baronnie de S. Germain-sur-Vienne: fut conseiller & chambellan du roi Charles VIII. senéchal de Perigord, & de la Marche, & premier chambellan de Pierre, duc de Bourbon. SEIGNEURS DE LA VAUGUYON PRIN. DE CARENCY.

Femme, MARIE de Montberon, fille de *Louis* de Montberon, seigneur de Fontaines-Chalendray, & de *Radegonde* de Rochechoüart-Mortemar sa première femme, fut mariée par contrat du 13. octobre 1498. Elle étoit niece d'Andrée de Montberon, femme de Gautier de Perusse, seigneur d'Escars, oncle de son mari; & elle eut de cette tante la seigneurie de Vareignes, & de ses pere & mere celle d'Aigrefeuille: fut mere d'un fils, qui suit.

VII. FRANÇOIS d'Escars, seigneur de la Vauguyon, la Couffiere, la Tour de Bars, le Repaire, Vareigne, Aigrefeuille, & Ronmafières, baron de S. Germain-sur-Vienne, conseiller & chambellan du roi François I. par lettres de l'an 1531. gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, chevalier d'honneur & premier écuyer d'Eleonore d'Autriche, seconde femme de ce prince, maréchal & sénéchal de Bourbonnois, lieutenant général & commandant pour le roi es pais de Lionnois, Dauphiné, Savoye & Piémont. Il accompagna le connétable de Bourbon, lorsqu'il se retira en Italie l'an 1523. mais il revint en France & fit son testament l'an 1536.

Femme, ISABEAU de Bourbon, fille, & heritiere de *Charles* de Bourbon, prince de Carency en Artois, seigneur d'Aubigny, & de sa troisième femme *Catherine* d'Alegre, fut mariée par contrat du 22. fevrier 1516.

1. JEAN d'Escars, qui suit.
2. SUSANNE d'Escars, mariée par contrat du 1. mars 1536. à *Geoffroy*, seigneur de Pompadour.
3. ANNE d'Escars, première femme de *Jean* de la Queille II. du nom, baron de Fleurat en Auvergne, Château-gay, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, sénéchal & gouverneur des comtez d'Auvergne & de Clermont, dont elle laissa posterité.
4. MARGUERITE d'Escars, religieuse de Fontevault au monastere de Boubou en Limosin, puis abbesse de Ligeux, ordre de S. Benoît au diocèse de Perigueux, par bulles du 25. mars 1565. prit possession le vingt decembre de la même année, se démit en 1576. que sa niece eut l'abbaye, & mourut en 1589. Voyez la nouvelle édition de *Gall. Christ. tom. 2. col. 1499.*
5. CATHERINE d'Escars, morte sans alliance.

VIII. JEAN d'Escars, prince de Carency, comte de la Vauguyon, seigneur d'Abret, & Vendat, étoit chevalier de l'ordre, maréchal & sénéchal de Bourbonnois en 1576. lorsque le roi Henry III. le fit chevalier du Saint-Esprit, le trente-unième decembre 1578. il fut aussi conseiller aux conseils d'état & privé, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, & lieutenant général des armées du roi en Bretagne, sous Henry de Bourbon, prince de Dombes. Le même roi Henri III. érigea en sa faveur la terre de la Vauguyon en comté, par lettres du mois de juillet 1586. Il mourut le 21. septembre, 1595. ayant marié sa dernière fille le 10. du mois précédent.

Femme, ANNE de Clermont, fille d'*Antoine* de Clermont, premier comte de Clermont en Dauphiné, grand maître des eaux & forêts de France, & de *Françoise* de Poitiers-S.-Vallier: fut mariée par contrat du 1. octobre 1561. elle vivoit le 10. septembre 1695.

1. CLAUDE d'Escars, prince de Carency, fut accordé à *Anne* de Caumont, laquelle n'avoit pas encore douze ans. Charles de Gontaut, baron de Biron, depuis maréchal de France, qui avoit prétendu à cette alliance, l'appella en duel: ils se battirent entre Mont-rouge & Vaugirard, près Paris le 6. mars 1586. suivant les *additions aux memoires* de Castelnau. (a) L'Etoile, auteur contemporain, (b) marque au 8. mars, que d'Escars & ses deux seconds, Charles d'Estillac, unique heritier de sa maison & N... Abadie dit le Jeune, furent tuez par Biron, secondé de Bertrand de Pierre-Buffiere, seigneur de Genillac & de N... de Montpezat-de-Lognac.
2. HENRY d'Escars, prince de Carency, mourut en 1590. sans posterité d'*Anne* de Caumont, marquise de Fronzac, qui avoit été fiancée à son frere, & qui étoit fille unique & heritiere de *Geoffroy*, baron de Caumont, & de *Marguerite* de Lustrac, marquise de Fronzac, veuve du maréchal de S. André. Elle se remaria par contrat du 5. fevrier 1595 à *François* d'Orleans, comte de S. Paul, duc de Fronzac & de Château-Thierry, dont elle resta veuve le 7. octobre 1631. & mourut le 2. juin 1642. comme il a été dit *tom. 1. de cette hist. pag. 220.*

(a) *Tom. 2. p. 816.*
(b) *memoire pour l'hist. de France.*

DES
DIANE d'Escars, qui
Louise d'Escars, com
de Ligeux par le m
tante. & avoir avec
celle qui lui succéda
7. d'Escars, d'Escars
pelle à la Vauguyon le
Feuilles, baron de S.
les d'Escars, comte de
neur de Bourbonnois,
comte 1690.
II. DIANE d'Escars, prin
sa tante ? en 1577. à
sente de sa tante n'en e
le maréchal de Rochefort
de d'Escars. Diane
Saut, qui est une grande
Catherine tant sonnée d'u
de sa tante, & de la prin
sente de sa tante d'Escars
de la terre de Libeau d'E
que Jean de Saut de C
d'Escars, grand sénéchal de C
guy, mourut le 11. août
son fils d'Escars, maréchal
Catherine par contrat du 14
de son mariage de S. Me
devenir des chevaliers-eg
cité de son regneme
sage, en Lorraine le en
s'acquies le service de
plus 10. ans d'entrain
par sa tante Sa Majesté
de 1610. Sa veuve
1651. termina le 11.
2^e. Marie de Saut, en
en 1655. *Bibliothèque* de
du regnemeur de Narbonne
Diane, qui fut tue au siège
de Béziers - *Ermentrude*
de sa tante en 1611.
Elle mourut le 19. octobre
de sa tante Marie de Saut
Marianne, Jean de Thonin
la 14. année de son âge. Il
fille de Louis de Bourbon, se
de l'abbaye, de S. Malo
Saut de Caumont, comte
une épouse entre dans la
consentement de sa tante
de S. de Saut, comte

- A
3. DIANE d'Escars, qui fuit.
 4. LOUISE d'Escars, que D. de Sainte-Marthe dit avoir été nommée abbesse de Ligueux par le roi Henry III. sur la démission de Marguerite d'Escars sa tante, & avoir eu ses bulles en juin 1576. elle se démit quelques années après : celle qui lui succéda eut ses bulles le 14. fevrier 1583. Voyez *Gall. Christ.*
 5. ISABEAU d'Escars, dame de Combes, fut mariée par son pere & sa mere, par contrat passé à la Vauguyon le 10. septembre 1595. à *Jean*, seigneur d'Amanzé & des Feuillées, baron de Semur en Briouais, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur de Bourbon-lancy, dont elle fut la premiere femme, elle mourut en decembre 1609.
- B
- IX. DIANE d'Escars, princesse de Carency, comtesse de la Vauguyon, &c. fut mariée 1^o. en 1573. à *Charles*, comte de Maure en Bretagne, chevalier de l'ordre du roi : elle n'en eut qu'une fille qui porta le comté de Maure dans la maison de Rochechouart-Mortemar, comme on le verra, *article du duché de Mortemar*. Diane d'Escars épousa 2. *Louis* d'Estuert-de-Caussade ou de Stuert, qui est une seigneurie dans le duché de Rohan en Bretagne. La maison de Caussade étant fondue dans celle de Stuert, elle fut obligée d'en prendre le nom & les armes, & de les joindre aux siennes. Ce Louis fut comte de S. Megrin, capitaine de 50. hommes d'armes, lieutenant général des armées du roi, assista au mariage de sa belle-sœur Isabeau d'Escars en 1595. & mourut le 2. juin 1634. Leur fils unique *Jacques* de Stuert de Caussade, comte de la Vauguyon, chevalier des ordres du roi, grand sénéchal de Guienne, capitaine lieutenant des chevaux legers de la garde, mourut le 18. août 1671. âgé de 83. ans ; ayant eu de *Marie* de Roquetaure, fille d'*Antoine*, maréchal de France, & de *Catherine* d'Ornezan, qu'il avoit épousée par contrat du 23. juillet 1607. ratifié le 17. decembre suivant, 1^o. *Jacques* de Stuert, marquis de S. Megrin, lieutenant général des armées du roi, capitaine-lieutenant des chevaux-legers de la garde du roi, & de ceux de la reine-mere, colonel de deux regimens d'infanterie & de cavalerie, qui après avoir servi en Allemagne, en Lorraine & en Flandres, & avoir commandé une armée en Catalogne, fut tué pour le service du roi, au combat du fauxbourg S. Antoine à Paris, le 2. juillet 1652. âgé d'environ 36. ans, & fut enterré en l'abbaye de S. Denis en France, par ordre de Sa Majesté. Il laissa un fils unique, qui mourut en octobre 1657. âgé de 5. à 6. ans. Sa veuve *Elizabeth* le Feron, qu'il avoit épousée le 20. novembre 1651. se remaria le 11. avril 1655. à *Charles* d'Ailly, duc de Chaunes, pair de France. 2^o. *Marie* de Stuert, comtesse de la Vauguyon, marquise de S. Megrin, épousa 1^o. en 1653. *Barthelemy* de Quelen, comte du Broutay, maréchal de camp, colonel du regiment de Navarre, & auparavant capitaine des chevaux-legers de la reine-mere, qui fut tué au siège de Tournay en 1667. 2^o. Le 15. janvier 1668. *André* de Betoulat-Fromenteau, comte de la Vauguyon par sa femme, fait chevalier des ordres du roi en 1688. conseiller d'état ordinaire, & ambassadeur en Espagne. Elle mourut le 13. octobre 1693. & lui le 29. novembre suivant. Du premier lit elle avoit eu *Nicolas* de Quelen, comte la Vauguyon & du Broutay, marquis de S. Megrin, baron de Thonins en Agenois, mort à Versailles le 8. janvier 1725. dans la 68. année de son âge. Il avoit épousé le 1. octobre 1703. *Madeleine* de Bourbon, fille de *Louis* de Bourbon, comte de Bussat, baron de Chastus, lieutenant général de l'artillerie, & de *Madeleine* de Bermondet-d'Oradour, dont *Louis* de Quelen-de-Stuert-de-Caussade, comte de la Vauguyon, lequel après avoir été cadet durant quinze mois dans les gardes du corps, a obtenu le 11. octobre 1722. une commission de mestre de camp reformé à la suite du regiment de Pons infanterie, & N... de Quelen, marquis de S. Megrin.
- C
- D
- E



D'azur au lion
d'or, au chef d'a-
zur chargé d'une
fleur de lys d'or.
en une fasce d'ar-
gent au dessous.

XXXVI.

SEBASTIEN ZAMET, évêque & duc de Langres, pair de France, étoit
aumônier du roi, & abbé de Jully au diocèse de Meaux, lorsqu'il fut nommé à
l'épiscopat, dont il prêta serment le 20. juillet 1615. prit possession par procureur le
28. du même mois, & personnelle le 30. octobre suivant, qu'il ratifia le serment
fait par son procureur, de conserver les privilèges de la ville. Il se trouva la même
année à l'assemblée du clergé, qui se tint à Paris. Quelques années après, les habitans
de Dijon l'engagerent de proposer à la cour de faire ériger la Sainte-Chapelle de Di-
jon en seconde cathédrale de l'évêché de Langres. Le conseil par arrêt du 19. février
1630. déclara que le roi pouvoit la faire solliciter à Rome: mais le chapitre de Lan-
gres presenta au S. Siège ses requêtes d'opposition, & André du Saussay, pour lors
curé de S. Leu à Paris, puis évêque de Toul, écrivit pour soutenir l'opposition du
chapitre de Langres, un livre intitulé de *Episcopali monogamia*, &c. imprimé à Paris
in 4°. l'an 1632. Il remplit parfaitement ses devoirs de pasteur, ne pût par ses infir-
mités assister au sacre de Louis XIV. & mourut en son château de Mully, le 2. fe-
vrier 1655. On a imprimé à Lion en 1699. la vie de cet évêque de Langres, in 8°.
sous le titre *Abregé de la vie de Sebastien Zamet, reformateur des religieuses de l'abbaye du
Fard: ordre de Citcaux, que ce prélat transféra à Dijon en 1623.*

Il étoit fils de SEBASTIEN Zamet, originaire de Lucques, naturalisé Fran-
çois, avec ses freres *Horace* & *Jean-Antoine* Zamet, par lettres données à S. Maur-
des-Fossés, en juillet 1581. depuis baron de Murat & de Billy, seigneur de Beau-
voir & de Cazabelle, conseiller du roi en ses conseils, capitaine & surintendant des
bâtimens du chateau de Fontainebleau, & sur-intendant de la maison de la reine
Marie de Medicis, mort âgé de 67. ans, le 14. juillet 1614. & de *Madeleine* le
Clerc, fille de *Pierre* le Clerc, seigneur de Maisons, & de *Madeleine* de Ville-
neuve: elle mourut à Paris le 12. mai 1615. tous deux enterrez aux Celestins.
JEAN Zamet, baron de Murat & de Billy, fils aîné de *Sebastien* Zamet, gen-
tilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine & sur-intendant des bâtimens
de Fontainebleau après son pere, mestre de camp du regiment de Picardie, &
maréchal de camp, fut blessé d'un coup de canon au siégé de Montpellier, le
3. septembre 1622. dont il mourut le 8. du même mois, & son corps apporté à
Paris, y fut enterré aux Celestins. Il avoit épousé par contrat du 3. février 1612.
Jeanne de Goth, fille de *Jacques*, baron de Roüillac, & d'*Helene* de Nogaret-
la-Valette, sœur du duc d'Espèron, il en eut *Jean* Zamet II. du nom, mort à
Compiègne, âgé de 22. ans le 16. janvier 1636. enterré aux Celestins de Paris,
& *Catherine* Zamet, qui devint heritiere de son pere, & du duc d'Espèron,
mariée à *Roger-Hector* de Pardaillan-de-Gondrin, marquis d'Antin.

XXXVII.



D'azur au chevron d'or accompagné de trois croix, au pied fiché de meisme.

B

XXXVII.

- L**OUIS BARBIER, dit DE LA RIVIERE, évêque & duc de Langres, pair de France, ministre d'état, premier aumônier de madame Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans, puis grand aumônier de la reine, chancelier des ordres du roi en 1645. seigneur de Seinemont, dit *Petit-Bourg*, abbé de Sauve-majeure, à laquelle il fut nommé le 16. septembre 1645. de S. Benoit-sur-Loire, de S. Pere en Vallée, de la Grassé, & de Lire; parvint à tous ces honneurs par la faveur de Gaston, duc d'Orléans, frere du roi Louis XIII. auquel suivant les historiens du temps, il ne fut pas toujours fidèle. Le roi le nomma en mai 1648. pour être cardinal à la premiere promotion; ce qui n'eut point d'effet, il fut contraint de se demettre des sceaux des ordres du roi en 1650. & remit sa charge de chancelier des mêmes ordres en 1654. fut sacré évêque de Langres le 2. janvier 1656. prêta serment de fidélité au roi pour le temporel le 11. du même mois. Il signa avec les autres pairs de France, les memoires qui furent presentés au roi dans les mois de janvier & de mars 1664. pour soutenir leur droit d'opiner aux lits de justice avant les présidens à mortier, & mourut à Paris en sa 77. année le 30. janvier 1670. ayant laissé cent quarante mille livres à l'Hotel-Dieu de cette ville, & disposé de la meilleure partie de ses biens, en faveur des pauvres & des églises tant de Paris, que de son diocèse & des lieux dépendans de ses abbaies: fut enterré aux Minimes de la Place royale. FRANÇOIS ROUXEL DE MEDAVY, évêque de Sées, fut nommé successeur de cet évêque de Langres, en 1670. Il n'en prit point possession ayant été peu après nommé archevêque de Rouen.

Il étoit fils d'ANTOINE Barbier, dit la Riviere, natif du lieu de Vandelin-court près Compiègne, mort commissaire de l'artillerie, & de *Cecile* le Maire, native de Montfort-Lamaury. Il eut pour frere *Pierre* Barbier, depuis prieur & seigneur de Palüau en Angoumois, qui herita de son frere l'évêque, & pour sœur *Isabeau* Barbier, mariée 1^o. à *Mathurin* de Villaines, substitut du procureur général de la cour des Aydes, 2^o. à *Nicolas* Simon, secretaire de la reine, 3^o. à *Jean-Jacques* de Capdeville, secretaire du roi, desquels elle n'eut point d'enfans, & mourut en 1668.

E

A 3. ELIPHANT OU ALFANT, évêque d'Apt, vers l'an 1048. MM. de Sainte Marthe (a) le nomme frere de Guillaume & de Rostaing, princes d'Apt, & citent des actes de lui, des années 1053. 1055. & 1056. ils disent qu'en cette dernière année ce prélat se trouva au concile de Toulouse, & vers l'an 1060. à celui d'Avignon.

(a) Nouveau Gal-
lia Christi. t. 2. fol.
356.

4. & 5. CONSTANCE & MAURE, nommées dans la donation de leur pere, à l'abbaye de S. Victor de Marseille.

III. ROSTAING d'Agoult, seigneur d'Apt, de Caseneuve, Gargas, Sarguettes, Joucas, Saignon, &c. contribua avec Guillaume son frere à la reparation de l'église d'Apt, par acte du 27. juin 1056. & dans la même année il donna à cette église la terre de Barret, du consentement de sa femme, de ses six fils, & de Raimbault son beau-pere: il mourut environ l'an 1070.

B Femme, GISLE, fille de Raimbault & d'Accelene sa femme, & petite fille de Lau-ger, puissant seigneur Provençal, allié des comtes de Vintimille, que l'on dit mari d'une fille de Guillaume I. du nom, comte de Provence. Le Laboureur (b) présume que c'est par cette arriere-petite-fille de ce comte de Provence, que la terre de Sault entra dans la maison d'Agoult.

(b) Mazures
de l'Isle-Barbo p. 2.
page 94

1. HUMBERT d'Agoult, que l'on présume avoir été seigneur de Sault, mais on ne trouve point de posterité.

2. RAIMBAULD d'Agoult, qui suit.

3. RAIMOND d'Agoult, qui reçut l'investiture de la terre de Sault en 1108. mourut sans posterité.

4. LEGER OU LAUGIER d'Agoult, évêque d'Apt, recouvra en 1113. la terre de Saignon; ce qui fut approuvé par une bulle du pape Pascal II. en 1115. il fit donation le 26. juillet 1120 à Guirand, Bertrand & Rostaing d'Agoult ses neveux, de ce qu'il avoit à Gordes, Joucas, Sarguettes, Gargas, & à la ville d'Apt, spécialement la grande tour d'Apt, qu'il avoit reçus de son pere Rostaing, s'en réservant le service & l'hommage sa vie durant, & assista au concile de Vienne en 1124.

C 5. 6. GUILLAUME & BERTRAND d'Agoult, dont on ne trouve que les noms.

IV. RAYMBAULD d'Agoult, seigneur d'Apt, Caseneuve, Gordes, Gargas, & Saignon, mourut en 1113.

Femme, SANCE, ainsi nommée dans l'acte de la donation faite par l'évêque Leger, aux enfans qu'elle avoit eus de son mariage. Le Laboureur (c) conjecture qu'elle étoit fille & heritiere de la maison de Simiane: & que c'est pour cela que son fils aîné en prit le surnom: elle mourut en 1120.

(c) Ibidem p. 97.

D 1. GUIRAND, surnommé de Simiane, qui suit.

2. BERTRAND-RAIMBAULD, seigneur de Sault, continua la lignée du surnom d'Agoult suivant nos auteurs. Elle se partagea en plusieurs branches, dont une produisit plusieurs rameaux tant en Provence qu'en Dauphiné, où quelques-uns subsistent encore. Fouques d'Agoult, un des arrieres-petit-fils de Bertrand-Raimbault, quitta le nom d'Agoult, quoiqu'il fut l'aîné de sa maison, & prit le nom & armes de Pontevez, écartela seulement d'Agoult au deux & trois. Il en usa ainsi à cause de sa mere heritiere de sa maison, & c'est de lui que sortirent les seigneurs de Pontevez, comtes de Carces, qui dans le xvii. siècle sont fondus dans les Simiane, marquis de Gordes. Une des sceurs de ce Fouques épousa Burgundion de Triets, souche des barons d'Oliergues, qui prirent le nom d'Agoult. Quant à la terre & seigneurie de Sault, qui fut le partage d'un frere puîné de Fouques d'Agoult, dit Pontevez: elle se conserva dans ses descendans, d'où faute d'hoirs mâles, elle passa en 1394. dans une branche cadette d'Agoult, seigneurs de Mison. Elle en refortit aussi faute de mâles, & entra par une Louise d'Agoult, dans la maison de Montauban, laquelle prit le surnom & armes d'Agoult. Ce fut pour l'un d'eux que la terre de Sault fut érigée en comté l'an 1561. mais Louis d'Agoult - de - Montauban, comte de Sault, fils aîné d'autre Louis d'Agoult de Montauban, comte de Sault, chevalier des ordres du roi, mourant sans enfans, institua pour son heritiere Chrétienne d'Aguerre sa mere; Jeanne d'Agoult, femme de Claude-François de la Baume, comte de Montrevel, sceur du testateur, contesta envain ce testament: le comté de Sault fut adjugé à Chrestienne d'Aguerre, femme qui se rendit célèbre en Provence pour le parti de la ligue: elle donna ce comté à Charles de Crequy, duc de Lesdiguières, pair & maréchal de France, son fils d'un premier lit; & ce comté est resté dans cette maison tant qu'elle a subsisté. On peut voir toute la genealogie

E

d'Agoult, dans l'*histoire genealogique des familles de Bonne, & d'Agoult*, par Al-
lard en 1672. & à la page 102. & suivantes de la partie II. des *Mazures de l'Isle*
Barbe, par le Laboureur. A

3. ROSTAING d'Agoult, nommé avec ses freres dans la donation de Leger d'A-
goult, évêque d'Apt, leur oncle.

V. GUIRAND I. du nom, seigneur de Caseneuve, d'Apt, Gordes, &c. fut le premier
qui prit le surnom & armes de *Simiane*, qui étoient d'*azur à un belier d'or*, & les transmit
à sa posterité. Il est nommé avant ses freres dans des actes de son oncle l'évêque d'Apt,ès
années 1113. & 1120. Guigon comte de Forcalquier, aiant donné la terre de Ma-
nosque à l'hôpital de S. Jean de Jerusalem, l'an 1149. déclara que si ses heritiers vou-
loient donner atteinte à ce don, il les privoit dès lors de sa succession, & leur substi-
tuoit Guirand & Raimbauld freres, fils d'autre Raimbauld. Il n'y a point de surnom
dans cet acte: mais dans le testament de Galburge Princesse d'Orange, l'an 1150. B
Guirand s'y trouva nommé, avec le surnom de *Simiane*, comme l'un des témoins
à cet acte. C'est aussi sous le même surnom, (a) que lui & son frere Bertrand Raim-
bauld, firent donation à Pierre, premier abbé de Senanque, ordre de Cîteaux, au
diocèse de Cavillon, de tout ce qu'ils avoient dans la vallée de Senanque, par
acte du mois d'octobre 1150. Il est marqué dans l'acte que Guillaume de Gordes
approuva cette donation, & fit don de ce qu'il avoit en ladite Valée, moyennant
trois cens sols, que Guirand & son frere lui donnerent pour lui & ses coheritiers.
Cet acte se trouve dans le nouveau *Gallia Christiana*, de dom de Sainte Marthe (b).
Guirand fut aussi present en 1156. au traité de paix entre Etiennette de Baux, prin-
cesse d'Orange, & les enfans de Raimond-Berenger, comte de Provence (c) Ce
même Guirand de *Simiane*, & son fils Raimbauld, (d) partant pour le pelerinage
de S. Jacques, confirmèrent la donation qu'il avoit faite à l'abbaye de Senanque, &
l'augmenterent, par acte du 14. mars 1173. ce que son fils Imbert ratifia.

Femme, ASELMOIS, prouvée par un acte de son fils Raimbauld, de l'an 1184.
imprimée dans le *Gallia Christiana*, cité ci-dessus.

1. GUIRAND de *Simiane* II. du nom, qui suit. C

2. RAIMBAULD d'Agoult, connu par les actes de son pere, cités ci-dessus, &
par un de l'an 1184. (e) où il fait mention de son pere & de sa mere, par lequel
il affranchit à l'abbaye de Senanque, tout ce que les Religieux pourroient avoir
sur le territoire de Gordes.

3. ROSTAING d'Agoult III. du nom, eut pour son partage les terres de Saint
Martin, Castillon & Saignon, & une portion de la ville d'Apt. Il étoit avec son
frere Guirand, un des principaux seigneurs de la suite de Raimond-Berenger,
comte de Provence en 1209. (f) lui & Bertrand de *Simiane* étoient en differend avec
Gaucher, archidiacre d'Apt, qui fut jugé par Barmond Cornuti, archevêque d'Aix,
& Rodolphe, évêque de Sisteron le 11. octobre 1121. (g) Le même Rostaing fut choisi
pour terminer avec le roi d'Arragon le differend qui étoit entre le comte de Pro-
vence, & le seigneur de Baux, au sujet de la terre de S. Michel. Il étoit mort
avant le 7. mars 1229. que sa veuve *Rose* Rouffe, que l'on dit fille d'*Hugues-Geoffroy*, D
vicomte de Marseille, affranchit la Chartreuse de Durban, de tout peage dans
ses terres. D'eux naquit BERTRAND-RAIMBAULD, qui reprit le nom de
Simiane, fut seigneur de S. Martin de Boisslet, Castillon, Ruitel, &c. & eut
des differens avec l'évêque d'Apt, touchant la juridiction de ces terres, pour quoi
ce prélat l'excommunia, puis il lui donna l'absolution le dimanche des Rameaux
24. mars 1247. ensuite il le reçût à l'hommage de sa portion dans la ville d'Apt,
& du château de S. Martin, (h) Bertrand-Raimbauld y est surnommé de *Si-*
miane. Lui & les enfans de Guidet de *Simiane* son cousin germain, transigerent
avec les consuls de la ville d'Apt; & Nostradamus rapporte que lorsque le se-
chal de Provence, fit démolir le château de Saignon en 1249. cette seigneurie étoit
contestée par l'évêque d'Apt, & Bertrand-Raimbauld de *Simiane*. Il fit hommage
à l'évêque d'Apt le 5. septembre 1276. sa femme se nommoit *Mabille* Adhemar,
& ses enfans furent, 1°. *Bertrand-Raimbauld* de *Simiane* II. du nom, qui fit hom-
mage à l'évêque d'Apt le 2. août 1281. & en 1306. & qui mourut avant l'an
1329. sans enfans d'*Isabel* de Baux, fille de *Bertrand* de Baux, prince d'Oran-
ge & d'*Eleonore* de Geneve. 2°. *Raimbauld* de *Simiane*, mariée par contrat passé à
Carpentras le 29. janvier 1281. agee alors de 18. ans, à *Bermond* d'Andule,
des seigneurs de la Voute. Elle herita de son frere, & testa dès le 21. juin
1313. E

(a) Ego Gui-
rannus de Simia-
na, & Bertrannus
Raimbaudi frater
ejus.

(b) Tom. 1. p.
155. des preuves.

(c) L'acte est
raporté par Fou-
che *hist. de Pro-*
vence liv. 9. sect. 2.
il y est nommé
Guirandus de Si-
miana.

(d) Ibid. 156.
Ego praedictus Gui-
rannus de Simia-
na & Raimbaudus
filius meus.

(e) Ego Raim-
baudus de Agolt,
filius Guiranni &
Aselmois.

SEIGNEURS
de S. MARTIN.

(f) Nostradamus
hist. de Provence,
pag. 173.

(g) *Gall. Chr.*
nouv. ed. t. tom. 1.
pag. 488.

(h) *Ibid.* preuves
p. 79. & 6.

1313. en faveur de son frere
1319. leur portion d'Agoult
de *Simiane*, qu'on a vu
en 1300. apres la mort
quer. seigneur de Valles
de Castillon, maréchal de France
le 7. juin 1319. mort en
Nostradamus fut honoré
4. L'AN 1317. chambre d'
de *Simiane*, les comtes
II. Femme. GALBURGE
Nimes, de Rostaing d'Agoult
VI. GUIRAND de *Simiane*
& sans leur, se trouve re-
mar de Bernal, comte de
de S. Jacques. Nostradamus
d'arriver par
furent d'amples recompe-
me de S. Jacques fut
(i) Il étoit mort en 1221.
12. avec Guirand, évêque d'
Femme, HUGUETTE,
château de la Chartreuse
C d'Agoult beau-frere.
1. Guirand de *Simiane* II.
décédé en 1221. & 1222
2. GUIDET de *Simiane*, &
3. RAIMBAULD d'Agoult
rovan les enfans. Il étoit
de Montmajour, tout en
décembre 1237.
VI. GUIDET de *Simiane*
cours le château de Guir-
le 12. mai de decembre
Bertrand-Raimbauld d'Agoult
renvoya sur les débris
D Guillaume de Saignon, cité
de Trés. Ils s'obligèrent à
voir sur le château de M.
François d'Agoult, qui avoit
1271.
Femme. ISOARDE de Sa-
d'Arles & d'Avignon, &
frere d'Isabelle, fut pere de
1. GUIRAUD de *Simiane*
un acte avec son frere Raimon
Nostradamus, & son frere
cousin Charles I. du nom, qui
séjourna dans cette ville de
propre de la ville d'Apt le 7.
1247. laissant une fille nom-
mée, avec la terre de Gordes
suaire son frere, en un acte
1. RAIMBAULD de *Simiane*
Nostradamus d'Agoult, &
Nostradamus rapporte que
4. L'AN 1317. chambre d'
6. L'AN 1317. chambre d'
VIII. RAIMBAULD de *Simiane*
en 1317. & le 21. juin 1313.
Tom. II.

- A 1313. en faveur de son second fils. Elle & ses deux sœurs, vendirent en 1315. & 1319. leur portion d'Apt, à Robert, roi de Sicile, comte de Provence. 3. *Rosé* de Simiane, qui avec sa sœur Mabile, fit hommage à Hugues Botti, évêque d'Apt, en 1309. après la mort de leur frere. Elle épousa *Guillaume-Oger* de Forcalquier, seigneur des Vallées d'Oise, & de Vitrolles. 4. *Mabile* de Simiane, dame de Castillon, mariée à *Fouques* de Pontevez. Elle fit son testament étant veuve, le 5. juin 1339. mourut en odeur de sainteté; & fut enterrée aux Cordeliers d'Apt. Nostradamus fait honorable mention d'elle. (a)
- B II. Femme, *GALBURGE*, mariée en 1152. en présence d'Albert, évêque de Nîmes, de *Rostaing* d'Agoult & autres. *Inventaire du trésor des chartes du roi à Paris.*
- VI. *GUIRAND* de Simiane II. du nom, seigneur d'Apt, de Simiane, Caleneuve, & autres lieux, se trouve nommé, avec son frere *Rostaing* d'Agoult, au testament de *Bernard*, comte de Forcalquier en 1168. où il les qualifie ses cousins, & leur fait des legs. Nostradamus dit (b) vers l'an 1209. que lui & son frere *Rostaing* n'abandonnoient jamais le comte *Remond-Berenger*, de qui ils recevoient de grandes faveurs & d'amples recompenses. Ce fut de son tems, vers l'an 1213. que le couvent des freres mineurs fut fondé en la ville d'Apt, par les seigneurs de Simiane. (c) Il étoit mort en 1221. que *Rostaing* son frere, transigea en présence de sa veuve, avec *Gaufrid*, évêque d'Apt, pour le chateau de S. Martin.
- Femme, *HUGUETTE*, parut comme veuve à l'acte de 1221. & à l'affranchissement de la Chartreuse de Durban, fait en 1229. par la veuve de *Rostaing* d'Agoult son beau-frere.
- C 1. *GUIRAND* de Simiane III. du nom, se trouve nommé avec sa mere dans les deux actes de 1221. & 1229.
2. *GUIDET* de Simiane, qui suit.
3. *RAIMBAULT* d'Agoult, reprit l'ancien nom de sa maison, sous lequel se voyant sans enfans, il donna du consentement de *Ponce* sa femme, à l'abbaye de *Montmajour*, tout ce qu'il avoit au chateau de *Gravezon*, par acte du 17. octobre 1231.
- VII. *GUIDET* de Simiane, seigneur d'Apt, Caleneuve, Simiane, &c. recouvra le chateau de *Gordes*, patrimoine de ses ancêtres, par sentence arbitrale du mois de decembre 1242. Cette seigneurie étoit échüe par partage à *Bertrand-Raimbault* d'Agoult, seigneur de *Sault* son grand oncle paternel. Il la revendiqua sur ses descendans, & elle lui fut adjugée par les arbitres, qui furent *Guillaume* de *Sabran*, comte de *Forcalquier*, *Guillaume* de *Moustiers* & *Burgondion* de *Trets*. Ils l'obligèrent en même-tems de renoncer de son côté aux droits qu'il avoit sur le chateau de *Monyoux*: & de marier un de ses fils à une des filles de *Fouques* d'Agoult, qui avoit pris le surnom de *Pontevez*: il mourut avant l'an 1250.
- Femme, *ISOARDE* de *Signe*, fille de *Guillaume* de *Signe*, seigneur d'*Olioules*, d'*Evenes* & d'*Augeria*, & de *Marie*, dame de *Mazaugues*. *Guillaume* de *Signe*, frere d'*Isoarde*, fut pere de sainte *Delphine*, épouse de *S. Elzear* de *Sabran*.
- D 1. *GUIRAND* de Simiane IV. du nom, seigneur d'Apt, Caleneuve, &c. passa un acte avec son frere *Raimbault* l'an 1250. où il est dit que leur pere étoit mort. Nostradamus, (d) sous l'an 1262. le met parmi les barons & gentilshommes, auxquels *Charles I.* du nom, roi de *Naples*, confia le soin de l'accommodement qui se devoit faire entre lui & la ville de *Marseille*. Il signa la trêve entre le même prince & la ville d'Apt le 17. juillet 1263. (d) & fit son testament le 19. octobre 1267. laissant une fille unique *Raimbaldette* de Simiane, qu'il promit à *Raymond* de *Baux*, avec la terre de *Gordes* pour dot, à charge de reversion, à *Raimbault* de Simiane son frere, en cas qu'elle mourut sans enfans, comme il arriva.
- E 2. *RAIMBAULD* de Simiane, continua la lignée.
3. *ROSTAING* d'Agoult, ainsi nommé dans le testament de son aîné, qui ne lui laissa qu'une pension de trente livres, payable par son heritier, jusques à ce qu'il eut un benefice égal ou d'un plus grand revenu pour sa subsistance.
4. 5. *GUILLAUME* & *BERTRAND*, morts jeunes.
6. 7. *ISOARDE* & *BEATRIX*, religieuses.
- VIII. *RAIMBAULD* de Simiane, fut heritier universel de son frere *Guirand* en 1267. & de sa niece *Raimbaldette*, ainsi il fut comme ses ancêtres, seigneur

(a) Hist. de Provence p. 356.

(b) Ibid. p. 172.

(c) Nouveau Gall. Christ. t. 1. p. 360.

(d) Ibid. p. 228

(e) Auger Alfier hist. manusc. de la ville d'Apt dans la bibliot. du duc de Savoye au rapport d'Allard.

d'Apt, de Cafeneuve & de Gordes. Dès le 6. janvier 1252. Guirand son frere, A
lui, & Bertrand Raymbauld, seigneur de S. Martin & de Saignon leur oncle,
avoient transigé avec les consuls de la ville d'Apt, par le moyen d'arbitres com-
muns qui prononcèrent en faveur de la maison de Simiane, touchant la faculté
de créer des notaires, donner des tuteurs, punir les délinquans, battre monnoye,
& autres droits de haute justice dans la ville d'Apt. (a) Allard date son testament
de l'an 1270.

(a) Le P. Ro-
bert, genealogie de
Simiane p. 62.

Femme, MARCELLE de Pontevez, fille de *Fouques* de Pontevez-Agoult son
cousin au quatrième degré. Ce mariage fut apparemment une suite du traité fait
par Guidet pere de Raimbault, en 1242. Pierre d'Antipoli jurisconsulte, a fait
mention de ce mariage. (b)

(b) Traité de
Vinson. §. 4. n.
152.

GUIRAND de Simiane V. du nom, qui suit.

IX. GUIRAND de Simiane V. du nom, seigneur d'Apt, Cafeneuve, Gordes, &c. B
étoit sous la tutelle d'Isoarde de Signe, son ayeule maternelle, lorsqu'il reçut sous
son autorité l'hommage d'un Pierre de Cafeneuve, au mois de juillet 1282. Il aida
avec un corps de troupes du pais qu'il conduisoit, le roi Charles II. comte de
Provence, à la conquête de son royaume de Naples, ainsi que le marque Nostrada-
mus, sous l'an 1299. il testa en juillet 1322. C'est à la fin du XIII. siècle ou tout
au commencement du XIV. que la maison de Simiane a quitté le *bellier* qui étoit
ses anciennes armes, pour porter celles que l'on a vûes au commencement de cet
article.

Femme, ETIENNETTE de Blacas, veuve de *Baral* de Pontevez, seigneur de
Pontevez.

1. GUIRAND de Simiane VI. du nom, qui suit.

2. JEAN de Simiane, dont le P. Anselme a fait mention dans ses MSS. comme C
ayant été conservé en l'office de sergenterie des garnisons & garde du chateau de
Sumidry, en la sénéchaussée de Beaucaire, par lettres du roi datées du 1. août
1322. (c)

(c) Titres de la
chambre des com-
ptes de Paris.

3. TIBURGE de Simiane, femme de *Guillaume Oger* de Forcalquier, seigneur
d'Oise & de Vitroles.

X. GUIRAND de Simiane VI. du nom, baron de Cafeneuve, seigneur d'Apt
est nommé avec ces titres & celui de chevalier, dans un dénombrement des habi-
tans d'Apt, donné à la cour royale de Provence, le 13. novembre 1333. il testa au
même mois & dans la même année.

Femme, MABILE d'Arpajon, fille de *Berenger*, sire d'Arpajon, vicomte de Lau- D
trec.

1. BERTRAND-RAIMBAULD de Simiane, seigneur d'Apt, Cafeneuve, Gor-
des, &c. se croisa pour la fameuse entreprise d'Alger, au royaume de Gre-
nade: fit son testament en passant par Avignon le 18. avril 1343. & mourut dans
cette entreprise avant le mois d'octobre suivant. De son épouse *Marguerite* d'An-
duze, veuve de *Raymond-Geoffroy* d'Olières, fille de *Guillaume* d'Anduze, dit de
la Voute, seigneur de S. Martin-de-Castillon, & de *Mateline* de Blacas: il eut
deux enfans *Guirandet* & *Sibilette*, mentionnez en son testament, qui mouru-
rent peu après.

2. GUIRAND de Simiane VII. du nom, qui suit.

3. TIBURGE de Simiane, mariée à *Guillaume* de Nogaret-Calviffon, par contrat
du 27. juillet 1341.

4. ISOARDE de Simiane, femme de *Edilon-Gueren* de Chateaufneuf, seigneur de E
Tornel en Rouergue près de Mandé.

5. THIBOS de Simiane, morte sans alliance.

XI. GUIRAND de Simiane VII. du nom, seigneur d'Apt, de Cafeneuve, de Gor-
des, &c. après la mort de son frere aîné, fut ouï avec Marie d'Evenes sa fem-
me en plusieurs actes faits pour la canonisation de sainte Delphine, cousine ger-
maine de Raimbault de Simiane son bifayeul; & il declara que par les merites
& intercessions de cette sainte, il avoit recouvré la santé. Les mêmes actes portent
qu'il fut député de la noblesse de Provence, avec l'évêque de Senez, en 1371. pour
demander au pape Clement VI. la canonisation de S. Elzear comte d'Arian, époux
de cette sainte. Il fut le 18. août 1353. l'une des cautions de la dot d'Agnés de Sa-
bran, qu'Elzear d'Oraison épousoit, & qui étoit fille de Guillaume de Sabran, sei-
gneur de la Tour d'Aygues, & d'Elisabeth de Mosteriis, dame de Niozelles. Il donna

DES P
quittance en qualité de seigneur
de la ville d'Apt, par le moyen de
son conseil d'Amour & de
bonnes en 1371. d'Alger
Amis de Saligny, de la maison
relativement à son de son mar-
riage MARIE de Mar-
Ponsard de Mezeris, &
général d'Armes, d'Armes
général de Galle de Car-
pousses, d'Armes de Car-
la gascogne de Vannes
2. BERTAND-RAIM-
Les titres de l'Église d'Apt
père de la ville d'Apt.
Il eut quatre filles d'Apt
Mlle, puis de Turenne &
Mlle. Elle devint bar-
Raimbault, laissa d'elle
Mlle, mère de son, & de
général en 1377. Bertrand
son vif d'elle depuis la
2. GUIVOT de Simiane
3. BERINGER de Sim-
en son rang.
4. BERTAND de Simiane, se-
Bertrand & d'Armes.
XII. GUIVOT de Simiane,
son fils bertrand, pour les
Vannes, Chateaufneuf d'Apt
ou en dépend, excepté
s'il, ou le même nom
nommé (ou) Il fut se-
neur de la ville, comte de
1341, son hommage à
pour de la même année.
mand de Turenne en 1341
à la suite de Vainne de Bé-
1341. Bertrand de la ville
que guerre particulière. Suite
1341. Il eut trois filles
pour aller la guerre dans de
sainte, DE LPHINE
de Saligny, & d'Armes d'
de 4 ans 1/2. Elle mourut
en la prison de Rome
donné à Bertrand d'Armes
1341. Bertrand d'Armes
d'Apt, son épouse en 1341
sainte, de son père & par
de son rang.
1. GUIVONNET de Sa-
BERTAND-RAIM-
MARGHERIT de Sa-
MARGHERIT de Sa-
MARGHERIT-RAIM-
son fils de Gordes
son épouse, de
1341. Bertrand d'Armes
1341. Bertrand d'Armes

A quittance en qualité de *sire de Caseneuve*, chevalier, au trésorier des guerres du roi, de 60. livres, pour le *restor* d'un cheval qui lui étoit mort aux guerres de Gascogne, sous le comte d'Armagnac, fait à Toulouse sous son scel le 12. novembre 1353. fit hommage en 1359. à Elzéar de Pontevéz, évêque d'Apt, acheta de Geraud-Amic de Sabran, la baronnie de Chateaufneuf, par traité du 24. juillet 1371. & fit son testament à Apt le 22. mai 1385.

Femme MARIE de Marseille d'Evenes, veuve de *Raimond* de Baux, seigneur de Puyricard, de Merargues, & de Marignane, fille de *Bertrand* de Marseille; conseigneur d'Evenes, d'Eyrovenes, d'Olioules, & de S. Nazaire, on ajoute & de *Marguerite* de Grasle de Cabris, ce qui n'est pas vrai semblable puisque le mari de celle-cy, (nommée ailleurs Catherine,) vivoit en 1458. elle testa le 25. octobre 1390. Voyez la genealogie de Vintimille dans ce volume aux évêques de Beauvais.

1. BERTRAND-RAIMBAULD de Simiane, II. du nom, mourut avant son pere.

B Les actes de l'Eglise d'Apt, portent qu'un Bertrand de Simiane, fit hommage pour partie de la ville d'Apt, & pour le chateau de Saignon, à l'évêque l'an 1390. (a) Il avoit épousé *Isabel* d'Agoult, troisieme fille de *Raimond* d'Agoult, seigneur de Murs, puis de Trets, & de Forcalquier, née d'*Huguette* de Seillon sa seconde femme. Elle devint baronne de Trets, & se remaria à *Astorge* de Peyre. Bertrand-Raimbauld, laissa d'elle deux filles, nommées au testament de leur ayeul, *Macibilette*, morte jeune, & *Delphinette* de Simiane, qui épousa par contrat passé à Avignon en 1397. *Bermond* de Bermond, baron du Caila en Languedoc, qui étoit veuf d'elle depuis long-tems, lorsqu'il testa le 12. mars 1450.

(a) *Nouv. Gall. Christ. tom. 1. col. 366. C.*

2. GUINOT de Simiane, qui suit.

3. BERENGER de Simiane, tige des *seigneurs de Chateaufneuf*, qui seront rapportez à leur rang.

C 4. ISABEL de Simiane, femme de *Raimond* de Montauban, seigneur de la Val-Beauchefne & d'Ardenne.

XII. GUINOT de Simiane, est ainsi nommé dans le testament de son pere, qui l'institua son heritier, pour les chateaux de Caseneuve, de la Coste, de Gordes, de Vacheres, Chasteaubas d'Agoult & autres, avec la seigneurie & cité d'Apt, & tout ce qui en dépend, excepté l'hôtel qu'il legua au couvent des Carmes en la même ville, sous le même nom de Guinot de Simiane (dans quelques autres actes il est nommé *Giraud*.) Il fut témoin à la convention faite (b) au nom de Louis d'Anjou, roi de Sicile, comte de Provence, pour lors en minorité, & de la ville d'Arles l'an 1385. prêta hommage à la comtesse Marie, mere & tutrice de ce jeune prince le 17. juin de la même année. Commanda cinquante lances, lors de la guerre contre Raimond de Turenne en 1391. (c) & l'année suivante se voyant obligé de faire la guerre à la dame Voifine de Besignan, il demanda à la ville d'Apt, par deux actes du 24. janvier & 28. fevrier le service militaire à cheval qui étoit dû à la maison, lorsqu'elle avoit quelque guerre particuliere. Sa femme fit hommage de sa part au roi Louis d'Anjou le 8. octobre 1399. Il avoit fait son testament dès le 18. septembre 1386. se préparant alors pour aller à la guerre dans des pays éloignez.

(b) *Ibidem. p. 496. B.*

D Femme, DELPHINE de Sabran, fille de *Jean* de Sabran, baron d'Ansoüis, & de Robion, & d'*Isoarde* de Roquefeuil, dame de Puylobier, fut mariée par contrat du 4. avril 1380. Elle fit hommage le dernier juin 1396. à Jean de Fillet évêque d'Apt, en la personne de Raimond de Ripert, son grand vicaire, au nom de ses fils Guidonnet & Bertrand-Raimbauld, qui n'étoient pas encore chevaliers. (d) fit son testament le 29. octobre 1407. laissant de quoi construire dans l'Eglise de S. François d'Apt, une chappelle en l'honneur de S. Elzéar de Sabran, comte d'Arian, son grand oncle, & ses perles & pierres precieuses, pour la décoration du chef & des reliques de ce saint.

(c) *Nostradamus p. 507.*

1. GUIDONNET de Simiane, mort jeune, après le 30. juin 1396.

2. BERTRAND-RAIMBAULD de Simiane. III. du nom, qui suit.

3. MARGUERITE de Simiane, morte jeune.

E XIII. BERTARND-RAIMBAULD de Simiane. III. du nom, baron de Caseneuve, seigneur d'Apt, de Gordes, &c. servoit en qualité d'écuyer banneret, avec onze écuyers de sa compagnie, sous Huë d'Arpajon, chevalier Banneret, pour la garde du roi Charles VI. lorsqu'il entra dans Paris en 1415. suivant sa quittance pour ses gages du 24. decembre de la même année. Il fit hommage à l'évêque d'Apt en 1416. à genoux & les mains jointes, comme le porte l'acte. Il renouvela le même hommage, mais

(d) *Nouv. Gall. Christ. tom. 1. col. 366. E.*

(a) Gall. christ
1. aux Evêques
d'Aix.

non pas de la même maniere, aux deux successeurs de ce prélat en novembre 1431. & le 11. fevrier 1440. (a) Obtint en 1427. par lettres patentes du roi Louis III. de Sicile & Naples, comte de Provence, qui le qualifie son chambellan, pouvoir de retenir par droit de prélation les lieux d'Oppede & de la Basside du Reveft: fut l'un des principaux gentilshommes assemblez à Marseille l'an 1434. pour subvenir à quelques desordres que les troupes d'Aragon faisoient autour de cette ville, pour retirer quelques prisonniers Catalans que les Provençaux avoient faits: il testa l'an 1448. au mois de mars.

Femme, MARGUERITE de Pontevez, fille de *Fouques* ou *Falcon* de Pontevez, seigneur de Cotignac & de Carces, & de *Meteline* d'Anduze-de-la-Voute. Allard prétend que cette *Meteline* d'Anduze ne fut femme que de *Jean* de Pontevez, fils de *Fouques*. Elle fut mariée le 5. mars 1402. & testa le 11. septembre 1473.

1. JACQUES RAIMBAULD de Simiane, qui suit.

2. GUIRAND de Simiane IX. du nom, fut d'abord archidiacre d'Apt: mais son pere lui ayant legué la seigneurie de Vacheres en la viguerie de Forcalquier: il se maria, & fit une branche, qui s'établit à Manosque, ville située en la même viguerie, son fils *Bertrand* de Simiane, seigneur de Vacheres, testa le 22. septembre 1522. où il nomme *Isabel* de Grasse sa femme, six garçons qu'il avoit eus d'elle & trois filles. L'aîné de ses fils *Pierre* de Simiane, seigneur de Vacheres, fut pere de *François* de Simiane aussi seigneur de Vacheres, en qui cette branche finit au commencement du XVII. siècle, n'ayant laissé que des filles.

3. METELINE de Simiane, mariée en 1425. à *Bertrand* de Grasse, seigneur de Bar, dont elle fut la seconde femme, & en eut des enfans.

4. DELPHINE de Simiane, épouse de *Victor* de Glandevéz, seigneur de Porrieres, qui testa le 16. fevrier 1455.

5. ISABEL de Simiane, femme de *Bertrand*, seigneur de Pontevez.

6. & 7. PERPETUE & MARIE de Simiane, religieuses à la Celle, ordre de S. Benoît, près Brignols, où l'on ne recevoit que des filles nobles. Ce monaster en 1660. a été transferé en la ville d'Aix.

XIV. JACQUES-RAIMBAULD de Simiane, baron de Cafeneuve, seigneur de Gordes, &c. est le dernier de sa maison qui ait porté le titre de seigneur d'Apt. Il paroît qu'il eut quelque différent avec le procureur général du roi en 1487. touchant la juridiction d'Apt, qui n'a point presentement d'autre seigneur que le roi: il testa en 1483. & 1484.

I. Femme, HONORATE de Marseille, fille de *Bertrand* de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioulles, & de *Catherine* de Grasse-de-Bar sa premiere femme, fut mariée le 18. fevrier 1449.

1. GUIRAND de Simiane X. du nom, qui suit.

2. CATHERINE de Simiane, religieuse au monaster de la Celle.

3. MARIE de Simiane, mariée 1^o. le 16. fevrier 1482. à *Pierre* de Forbin, seigneur de la Barben, qui testa en 1500. ne laissant qu'une fille, 2^o. à *George* de Grimaldi, baron de Beuil, au comté de Nice, dont elle fut la seconde femme.

II. Femme, FRANÇOISE de Saint-Severin, fille de *François* de Saint-Severin, comte de Pandin au duché de Milan, & de *Aloïsa* Costa, des comtes de Trojano au royaume de Naples, fut mariée, son mari étant déjà fort âgé, le 24. mai 1492.

1. MARGUERITE de Simiane, femme avant l'an 1506. de *Marc* de Glandevéz, seigneur de Puymichel. *Helene* de S. Severin, sœur de sa mere, se voyant sans enfans de feu *Honoré* de Berre, seigneur d'Entrevenes, testa l'an 1506. en faveur de cette niece, qu'elle laissa heritiere en tous les biens qu'elle avoit en Provence, & au Milanez.

2. N... de Simiane, morte jeune.

XV. GUIRAND de Simiane X. du nom, baron de Cafeneuve, & de Gordes, assista aux états de Provence tenus à Aix l'an 1487. au nom & comme procureur de Jacques de Simiane, baron de Cafeneuve son pere (b) & fit son testament le 18. octobre 1536.

(b) Nostradamus
p. 687.

I. Femme, MARGUERITE de Forbin, sœur de *Pierre*, mentionné ci-dessus, dernière fille de *Jean* de Forbin, seigneur de la Barben, & d'*Isorde* de Marin, fut mariée dans le palais de la ville d'Aix, en même-tems que son frere épousa la sœur de son mari, le 16. fevrier 1482.

- A
1. BERTRAND-RAIMBAULD de Simiane, qui fuit.
 2. ANNE de Simiane, femme de *Baltazar* de Simiane, seigneur de la Coste d'Avignon, mentionné ci-après, & qui étoit cousin de son pere au quatrième degré.
 3. HONORADE de Simiane, alliée à *Marc* de Vintimille, seigneur de Ramatuelle & de Baudüen.
 4. JEANNE de Simiane, religieuse à la Celle.
- II. Femme, SIBILLE de Castellanne, veuve de *Jean* de Pontevez, seigneur de Cabanes, fille de *Boniface* de Castellanne, seigneur de Fos & de la Verdierie, & de *Leonarde* de Simiane, fut mariée par acte du 27. novembre 1509. & n'eut point d'enfans.
- XVI. BERTRAND-RAIMBAULD de Simiane IV. du nom, baron de Caleneuve, de Gordes, &c. fut reçu maître des requêtes de l'hôtel du roi en 1548. & président au grand conseil l'an 1551. le roi Henri II. l'envoya son ambassadeur à Rome en 1556. il fit son testament le 16. novembre 1558.
- B
- Femme, PÉROTE de Pontevez, fille de *Jean* de Pontevez, seigneur de Cabanes, & de *Sibille* de Castellane, fut mariée, le 27. novembre 1509. le même jour que sa mere se remaria au pere de son mari: elle testa le 11. septembre 1573.
1. BERTRAND RAIMBAULD de Simiane, qui fuit.
 2. JEAN de Simiane, né le 21. avril 1515. fut seigneur de Cabanes, & mourut à la guerre sans alliance.
 3. FRANÇOIS de Simiane, né le 23. septembre 1518. fut surnommé de *Cafeneuve*; entra dans l'ordre des Chartreux, d'où il fut tiré après avoir été prieur de Bonpas & de Villeneuve, & visiteur de son ordre, pour être fait évêque d'Apt, afin de reparer par sa sage conduite le scandale de l'apostasie de son frere. Il y fit son entrée en 1572. assista au concile d'Aix en 1585. fonda dix nouvelles prébendes en l'église de S. Sernin de Toulouse, dont il avoit eu l'abbaye par la défection de son frere; & après avoir édifié son diocèse par sa vie exemplaire, il mourut le 6. mai 1587. & fut enterré dans sa cathedrale. Voyez *Gall. Christiana* du P. de Sainte Marthe. (a)
- C
4. JEAN-BATISTE de Simiane, né le 20. novembre 1520. fut fait évêque de Vence l'an 1555. puis évêque d'Apt en 1560. dont il prêta serment au roi Charles IX. le 21. juin 1561. fut aussi abbé de S. Sernin de Toulouse; mais il quitta ses benefices en 1571. pour embrasser les erreurs du calvinisme.
 5. JEAN-ANTOINE de Simiane, seigneur de Cabanes, proto-notaire apostolique, né le 7. septembre 1525. vivoit l'an 1577. embrassa l'heresie de Calvin, qu'il abjura depuis, & mourut le 12. ou 18. fevrier 1612. en sa 88. année.
- D
6. & 7. CLAUDE de Simiane, né le 19. janvier 1527. & PIERRE de Simiane, né le 30. septembre 1529. tous deux morts à la guerre avant l'an 1577. suivant Allard: le P. Robert dit au contraire qu'ils furent capucins.
 8. GASPARD de Simiane, tige des seigneurs de *Moncha*, rapportez ci-après.
 9. BALTHASAR de Simiane, né le 28. d'aout 1533. chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, fut tué à la défense de Malthe contre les Turcs l'an 1565. Il est fait mention de lui dans le martirologe de cet ordre
 10. MELCHIOR de Simiane, aussi chevalier de S. Jean de Jerusalem, né le 2. fevrier 1535. mourut en 1557. dans un combat que François de Lorraine, grand-prieur de France, & général des galeres de sa Religion, & depuis de celles de France, soutint contre le gouverneur de Rhodes, qui y fut tué avec six cens Turcs.
- E
11. AYMAR de Simiane, né le 16. avril 1536. fut seigneur de la Rohegiton, de Banon, d'Hospitalet & de Saumanes. Il épousa *Hortense* Cenami, veuve de N... seigneur du Cheilar en Dauphiné, dont il laissa *Paul* de Simiane, mort jeune.
 12. BAPTISTINE de Simiane, née le 21. avril 1515. morte jeune.
 13. SIBILLE de Simiane, née le 5. septembre 1519. morte jeune.
 14. ANNE de Simiane, née le 3. janvier 1522. morte jeune.
 15. LOUISE de Simiane, née le 25. mars 1523. religieuse de S. Benoit, au monastere de la Celle.
 16. CHARLOTTE de Simiane, née le 11. septembre 1524. morte en bas âge.

17. **SIBILLE-CECILE** de Simiane, religieuse de Sainte-Claire à Avignon, A
née le 24. fevrier 1528.
18. **MARGUERITE** de Simiane, née le 18. mars 1540. morte sans alliance.
- XVII. **BERTRAND-RAIMBAULD** de Simiane V. du nom, baron de Gordes & de Caseneuve, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conseiller en son conseil privé, chevalier de son ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, & son lieutenant général au gouvernement de Dauphiné, gouverneur de Montdevis, nâquit le 18. novembre 1513. fit ses premiers exploits d'armes en Italie, sous le fameux chevalier Bayard: le suivit à Mezieres en Champagne, & lui aida à défendre cette place contre l'empereur Charles V. servit utilement aux guerres de Piémont sous le maréchal de Brissac, & y fut fait gouverneur de Montdevis: prit Marfal, & reprit le chateau de la Bastide sur les Imperiaux. Le président de Thou qui nomme ce baron de Gordes *un homme de l'ancienne roche, & qui dans tous les troubles de son tems, scût conserver une grande équité*, dit qu'il soutint en 1567. auprès de Sisteron avec Laurent de Maugiron, les efforts de l'armée des Religionnaires, commandée par René de Savoye-Tende, seigneur de Cipierre; qu'il s'opposa sur les frontieres d'Auvergne aux troupes du prince de Condé en 1568. & que la même année il se jeta dans la ville de Montelimar, pour empêcher aux ennemis le passage du Rhône, & mit en fuite les troupes du Vivarais, auxquelles ces confederez vouloient faire passer le même fleuve en 1573. Il étoit lieutenant général du Dauphiné, où il battit les rebelles en plusieurs combats; prit plusieurs places sur eux, & défit près de Die, en juin 1575. Charles du Puy, seigneur de Montbrun, chef des Religionnaires, qui fut pris & décapité à Grenoble dans le mois d'août suivant: il avoit testé le 5. mai de la même année, & mourut à Montelimar en 1578. B
- Femme, **GUIGONNE** Alleman, fille de *Charles* Alleman, seigneur de Laval, Lechiline, Bully, Mont-Roman, &c. chevalier de l'ordre du roi, lieutenant général en Dauphiné, & d'*Anne* de Taulignan, dame d'Albigny, de la Terrace & Lumbin, fut mariée l'an 1551. & testa le 28. mars 1573. C
1. **LAURENT** de Simiane, mort à Paris, où il faisoit ses études.
 2. **GASPARD** de Simiane, gentilhomme servant du roi, se trouva à la bataille de Lepante en 1571. accompagna le roi Henri III. à son voyage de Pologne, & fut tué à Montelimar, combattant contre les Religionnaires l'an 1575. âgé de 21. an.
 3. **BALTHASAR** de Simiane, qui suit.
 4. **CHARLES** de Simiane, tige des *marquis de Piamezze*, rapportez ci - après.
 5. **LAURENCE** de Simiane, en faveur de laquelle Laurent Alleman, évêque de Grenoble, son oncle maternel, testa le 14. septembre 1559. épousa le 20. janvier 1571. *Roslain* d'Urre, seigneur d'Ourches en Dauphiné.
 6. **MARGUERITE** de Simiane, mariée en 1576. à *Antoine* de Clermont II. du nom, baron de Montoisson, chevalier de l'ordre du roi, colonel de l'infanterie de Languedoc.
- XVIII. **BALTHASAR** de Simiane, baron de Gordes & de Caseneuve, seigneur de Goult, Gargas, Laval, la Terrace, Sechilinne, Lumbin & Bayard, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, testa le 16. fevrier 1586. & fut tué dans l'armée commandée par le seigneur de la Valette contre les Religionnaires du Dauphiné, au Monestier-lès-Clermont le 30. mai suivant, n'étant âgé que de 24. ans. E
- Femme, **ANNE** de S. Marcel, fille de *Laurent* de S. Marcel, seigneur d'Avançon en Dauphiné, & sœur de *Guillaume*, archevêque d'Ambrun, mariée par contrat du 4. fevrier 1581. mourut le 25. fevrier 1585.
- GUILLAUME** de Simiane, qui suit.
- XIX. **GUILLAUME** de Simiane, marquis de Gordes, baron de Caseneuve, seigneur de Goult de Cabanes, &c. conseiller du roi en ses conseils, chevalier de ses ordres, reçû le 14. mai 1633. capitaine des gardes du corps de la compagnie Ecossoise, gouverneur du Pont-S.-Esprit: obtint l'érection de la terre de Gordes en marquisat, par lettres patentes du mois de fevrier 1615. verifiées au parlement de Provence le 22. octobre suivant, & mourut en septembre 1642.
- Femme, **GABRIELLE** de Pontevez, fille de *Gaspard* de Pontevez, comte de Carces, grand sénéchal, & lieutenant général pour le roi en Provence, & de *Leo-*

- more* des Prez-de-Montpezat, fut mariée par contrat du 19. fevrier 1612. & mourut en 1656.
- A**
1. FRANCOIS de Simiane, qui suit.
 2. JOSEPH de Simiane, mort jeune.
 3. LOUIS de Simiane, seigneur de Bayard, chevalier de Malthe, né en 1633. décédé jeune.
 4. LOUIS-MARIE-ARMAND de Simiane, évêque duc de Langres, pair de France, qui a donné lieu à cet article.
 5. ELEONORE de Simiane, morte jeune.
 6. ANNE de Simiane, née en 1629. abbesse d'Annonay.
 7. GABRIELLE-RENE'E de Simiane, religieuse de S. Benoit, puis abbesse de sainte Colombe à Vienne, morte en decembre 1697.
 8. ANNE-SUSANNE de Simiane, religieuse à sainte Colombe de Vienne, nommée à l'âge de 23. ans abbesse de Nonenque, ordre de Citeaux, au diocèse de Vabres l'an 1650. morte le 28. avril 1694.
- B**
9. THERESE de Simiane, religieuse Carmelite à Aix.
 10. MARGUERITE de Simiane, mariée 1^o. à *Gaspard* de Forbin, marquis de Manes, de la branche de Janfon, mort sans enfans, 2^o. à *Rostaing* Cadart-d'Ancezune, marquis de Thor & de Caderouffe, dont posterité, 3^o. à *François* de Forbin marquis de la Marthe, de la branche de la Barben, commandant la compagnie de chevaux legers du duc de Guise.
- XX.** FRANCOIS de Simiane, marquis de Gordes, comte de Carces, baron de Cafeneuve, grand sénéchal & lieutenant général en Provence, chevalier des ordres du roi, capitaine de la compagnie Ecosloise des gardes de sa Majesté, dont il se démit en 1642. chevalier d'honneur de la reine Marie-Therese d'Autriche, herita en 1655. du comte de Carces, & des autres biens de Jean de Pontevéz, grand sénéchal & lieutenant général de Provence, son oncle maternel, fut fait chevalier des ordres le 31. decembre 1661. & mourut le 23. novembre 1680. âgé de 58. ans.
- Femme, ANNE d'Escoubleau, fille de *Pierre* d'Escoubleau, marquis de Sourdis, & d'*Antoinette* de Bretagne-Avaugour, mourut le 8. fevrier 1681.
- C**
1. PIERRE-GABRIEL de Simiane, comte de Carces, capitaine de cavalerie, & enseigne des gendarmes Ecoslois: se trouva à la bataille de Senef en 1675. puis à celle de Montcassel en avril 1677. y reçut cinq blessures dont il mourut à Ypres, prisonnier des ennemis, âgé de 22. ans, laissant un *fil naturel*.
 2. JACQUES de Simiane, seigneur de Bayard, chanoine & comte de S. Jean de Lion, puis comte de Carces, & marquis de Simiane-Gordes après la mort de son frere, épousa en 1682. *N...* de Simiane, l'une des filles d'*Edme-Claude* de Simiane, comte de Moncha, & d'*Anne-Claude-Renée* de Ligneville, mourut sans posterité.
- D**
3. 4. 5. MARIE-ANNE, LOUISE-ANGELIQUE, & JEANNE-ELEONORE de Simiane, religieuses.
 6. ANNE-GABRIELLE-RENE'E de Simiane-Gordes, nommée abbesse le 23. mars 1692. morte en 1705.
 7. ANNE-THERESE de Simiane, mariée 1^o. le 21. mars 1682. à *François-Louis-Claude-Edme* de Simiane, comte de Moncha, 2. à *Charles* Pot, marquis de Rodes, grand-maître des ceremonies de France, mort le 1. juillet 1705.
- XVIII.** CHARLES de Simiane, seigneur d'Albigny, de Bully, de Montromant & de Cabanes, marquis de Roat & de Maret, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, capitaine général de la cavalerie, lieutenant général des états du duc de Savoye de-là les monts, & général de ses armées. Il étoit quatrième fils de **BERTRAND-RAIMBAULT** de Simiane V. du nom, baron de Gordes, & de *Guigonne* Alleman. S'étant signalé en France pour le parti Catholique, sous Charles de Savoye, duc de Nemours, le duc de Savoye Charles Emanuel I. du nom, l'appella à son service, l'inféoda du marquisat de Roat & de Maret, par lettres du 29. mars 1605. & lui fit épouser sa *sœur naturelle*: sa faveur dura peu, & il mourut à Turin le 17. fevrier 1608.
- Femme, MATILDE, légitimée de Savoye, marquise de Pianezze, *fille naturelle* du duc *Emanuel-Philibert*, & de *Beatrix* de Langulque, fut mariée le 26. fevrier 1607. devint sur-intendante de la maison de Christine de France, duchesse de Savoye, & mourut à Suze, où elle accompagnoit cette princesse l'an 1639. d'elle nâquit,

MARQUIS DE
PIANEZZE,
fortis des seigneurs
de Gordes,

XIX. CHARLES-EMANUEL-PHILBERT-HIACINTHE de Simiane, né posthume, seigneur & marquis de Pianezze, de Montafia, de Roat, de Maret, Livorne, Chateaufort & Moncravel, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, grand chambellan du duc de Savoye, général de son infanterie, & lieutenant général en Piémont: il servit les ducs Victor-Amedée, François-Hyacinthe & Charles-Emanuel II. du nom. durant la minorité duquel il fut premier ministre d'état. Dans la suite il se retira de la cour pour se mettre dans un seminaire, d'où on le rappella quelquefois pour prendre ses conseils; & il y mourut en reputation d'une grande piété l'an 1677.

Femme, JEANNE d'Arborio, fille de *Charles-Antoine-Mercurin* d'Arborio, marquis de Gatinara, & de *Virginie* de Langusque: fut mariée en 1630.

1. JOSEPH-FRANÇOIS-LOUIS-MAURICE de Simiane, mort jeune en 1645.
2. CHARLES-EMANUEL-PHILBERT de Simiane, qui suit.
3. IRENE'E de Simiane, femme de *Charles-Louis* de S. Martin d'Aglié, marquis de S. Damien, de S. Germain & de Rivarolles, maréchal de camp, gouverneur de Coni, premier écuyer du duc de Savoye, chevalier & grand croix de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare, puis chevalier de l'Annonciade.
4. FRANÇOISE-MARIE de Simiane, mariée 1^o. à *Louis* de Valpergue, comte de Mazin, mestre de camp d'infanterie: 2^o. à *Louis Ferrero* de Fiesque, marquis de Creveceur, prince de Masseran
5. MATILDE de Simiane, alliée à Turin le 26. fevrier 1661. à *Louis-Felix* de Wille-Cardé, seigneur de Fleury, marquis de S. Trivier.

XX. CHARLES-EMANUEL-PHILBERT de Simiane, marquis de Livourne, puis de Pianezze, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, mestre de camp de cavalerie & d'infanterie du duc de Savoye.

Femme, MARIE-HIPOLITE de Grimaldi sœur de *Louis* de Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, fille d'*Hercule* de Grimaldi, marquis de Baux, & d'*Aurelie-Marie* de Spinola, mariée le 23. octobre 1659. mourut le 8. octobre 1694.

1. CAETAN-ELZEAR-BERTRAND de Simiane, mort le 14. mars 1666.
2. N... de Simiane-Pianezze, marquis de Montafia, né en novembre 1668. mort au college des Jesuites de Paris en janvier 1687.
3. N... de Simiane, mariée à Genes à N...

SEIGNEURS
DE MONCHA,
fortis des seigneurs
de Cafeneuve-
Gordes.

XVII. GASPARD de Simiane, huitième fils de BERTRAND-RAYMBAULD IV. du nom, baron de Cafeneuve & de Gordes, & de *Perrote* de Pontevez, fut seigneur d'Evenes, d'Olioules & de S. Nazaire, chevalier de l'ordre du roi en 1576. gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1598. Il avoit été blessé, combattant pour les Catholiques, à la journée de Montcontour, sous les yeux d'Henry, roi de Navarre, qui le voyant prisonnier en fit prendre soin. il testa le 12. juin 1603.

Femme, CATHERINE Mitte, veuve de *Jean*, baron de S. Priest, chevalier de l'ordre du roi, cornette de la compagnie du duc de Nemours, fille de *Jean* Mitte-de-Miolans, seigneur de Chevrières, & de *François* Maréchal, fut mariée le 8. octobre 1576.

1. BERTRAND de Simiane, qui suit.
2. JACQUES de Simiane, seigneur d'Evenes, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Valence en Dauphiné, mort sans posterité. Il étoit capitaine au regiment des gardes en 1632.
3. LAURENT de Simiane, archidiacre & comte de S. Jean de Lion, où il fut reçu le 27. octobre 1598. prieur de S. Rambert en Forez, l'an 1630.
4. 5. SEBASTIEN de Simiane, seigneur de Jaunage, & GABRIEL de Simiane, seigneur de S. Nazaire, morts sans alliance.
6. CHARLOTTE de Simiane, mariée le 10. novembre 1598. à *Claude-Antoine* de Vichi, seigneur de Chareron en Charolois, & de Chenevisel.
7. JEANNE de Simiane, religieuse à sainte Colombe de Vienne.
8. LAURENCE de Simiane, religieuse à Marseille.
9. CATHERINE de Simiane, morte sans alliance.
10. GASPARD de Simiane, religieuse à Marigny-les-Nonains, & prieure à Legnieu en Forez.

XVIII. BERTRAND de Simiane, comte de Moncha en Forez, seigneur de Jaunage & de la Rochegiron: après la mort d'Aymar de Simiane, son oncle paternel, fut mestre de camp d'infanterie en 1630.

Femme

DES PA

Femme, LOUISE de Montafia, sœur de Montafia, de Roat, de Maret, Livorne, Chateaufort & Moncravel, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, grand chambellan du duc de Savoye, général de son infanterie, & lieutenant général en Piémont: il servit les ducs Victor-Amedée, François-Hyacinthe & Charles-Emanuel II. du nom. durant la minorité duquel il fut premier ministre d'état. Dans la suite il se retira de la cour pour se mettre dans un seminaire, d'où on le rappella quelquefois pour prendre ses conseils; & il y mourut en reputation d'une grande piété l'an 1677.

1. ANTOINE-FRANÇOIS-LOUIS-MAURICE de Simiane, mort jeune en 1645.

2. CHARLES-EMANUEL-PHILBERT de Simiane, qui suit.

3. IRENE'E de Simiane, femme de *Charles-Louis* de S. Martin d'Aglié, marquis de S. Damien, de S. Germain & de Rivarolles, maréchal de camp, gouverneur de Coni, premier écuyer du duc de Savoye, chevalier & grand croix de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare, puis chevalier de l'Annonciade.

4. FRANÇOISE-MARIE de Simiane, mariée 1^o. à *Louis* de Valpergue, comte de Mazin, mestre de camp d'infanterie: 2^o. à *Louis Ferrero* de Fiesque, marquis de Creveceur, prince de Masseran

5. MATILDE de Simiane, alliée à Turin le 26. fevrier 1661. à *Louis-Felix* de Wille-Cardé, seigneur de Fleury, marquis de S. Trivier.

XX. CHARLES-EMANUEL-PHILBERT de Simiane, marquis de Livourne, puis de Pianezze, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, mestre de camp de cavalerie & d'infanterie du duc de Savoye.

Femme, MARIE-HIPOLITE de Grimaldi sœur de *Louis* de Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, fille d'*Hercule* de Grimaldi, marquis de Baux, & d'*Aurelie-Marie* de Spinola, mariée le 23. octobre 1659. mourut le 8. octobre 1694.

1. CAETAN-ELZEAR-BERTRAND de Simiane, mort le 14. mars 1666.

2. N... de Simiane-Pianezze, marquis de Montafia, né en novembre 1668. mort au college des Jesuites de Paris en janvier 1687.

3. N... de Simiane, mariée à Genes à N...

XVII. GASPARD de Simiane, huitième fils de BERTRAND-RAYMBAULD IV. du nom, baron de Cafeneuve & de Gordes, & de *Perrote* de Pontevez, fut seigneur d'Evenes, d'Olioules & de S. Nazaire, chevalier de l'ordre du roi en 1576. gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1598. Il avoit été blessé, combattant pour les Catholiques, à la journée de Montcontour, sous les yeux d'Henry, roi de Navarre, qui le voyant prisonnier en fit prendre soin. il testa le 12. juin 1603.

Femme, CATHERINE Mitte, veuve de *Jean*, baron de S. Priest, chevalier de l'ordre du roi, cornette de la compagnie du duc de Nemours, fille de *Jean* Mitte-de-Miolans, seigneur de Chevrières, & de *François* Maréchal, fut mariée le 8. octobre 1576.

1. BERTRAND de Simiane, qui suit.

2. JACQUES de Simiane, seigneur d'Evenes, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Valence en Dauphiné, mort sans posterité. Il étoit capitaine au regiment des gardes en 1632.

3. LAURENT de Simiane, archidiacre & comte de S. Jean de Lion, où il fut reçu le 27. octobre 1598. prieur de S. Rambert en Forez, l'an 1630.

4. 5. SEBASTIEN de Simiane, seigneur de Jaunage, & GABRIEL de Simiane, seigneur de S. Nazaire, morts sans alliance.

6. CHARLOTTE de Simiane, mariée le 10. novembre 1598. à *Claude-Antoine* de Vichi, seigneur de Chareron en Charolois, & de Chenevisel.

7. JEANNE de Simiane, religieuse à sainte Colombe de Vienne.

8. LAURENCE de Simiane, religieuse à Marseille.

9. CATHERINE de Simiane, morte sans alliance.

10. GASPARD de Simiane, religieuse à Marigny-les-Nonains, & prieure à Legnieu en Forez.

XVIII. BERTRAND de Simiane, comte de Moncha en Forez, seigneur de Jaunage & de la Rochegiron: après la mort d'Aymar de Simiane, son oncle paternel, fut mestre de camp d'infanterie en 1630.

Femme

- A Femme, LOUISE de Malain, seconde fille d'Edme de Malain, baron de Lux, chevalier des ordres du roi, lieutenant pour la Majesté en Bourgogne, & d'Angelique de Malain-de-Misery : elle vivoit veuve en 1648.
1. AYMOUN ou EDMÉ de Simiane, seigneur de Jaunage, mort sans avoir été marié.
 2. EDMÉ-CLAUDE de Simiane, qui suit.
 3. ANTOINE-FRANÇOIS de Simiane, chanoine & comte de S. Jean de Lion.
 4. MARIE-ANGELIQUE de Simiane, religieuse à sainte Colombe de Vienne, nommée abbesse de sainte-Marie d'Arpajon en la ville de Milhau en Rouergue, par le duc d'Arpajon son beau-frere, le 2. decembre 1673. y mourut le 16. septembre 1685.
- B
5. 6. FRANÇOISE & MADELEINE de Simiane, Urfuline à Lion.
 7. MARIE de Simiane, seconde femme de Lotis, duc d'Arpajon, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, & au gouvernement de Languedoc, mourut sans enfans à Pezenas le 9. novembre 1657.
- XIX. EDMÉ-CLAUDE de Simiane, comte de Moncha, capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine mere Anne d'Autriche, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Valence, & sénéchal du Valentinois : il avoit commandé la gendarmerie à la bataille de Rocroy, & y avoit été fait prisonnier : il mourut en 1676.
- Femme, ANNE-CLAUDE-RENE'E de Ligneville, fille & unique heritiere de Ferry de Ligneville, seigneur de Tantonville, Mafoncour, Jöüy, Gros en Lorraine, comte du Saint Empire, gouverneur & bailli de Nancy, & de Marie de Choiseul : fut mariée en mars 1649. & mourut à Paris le 15. decembre 1715. âgée de 85. ans 7. mois. De ce mariage sortirent douze enfans, suivant le P. Colombi ; mais il n'y en a que trois qui nous soient connus.
- C
1. FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE-EDME de Simiane, qui suit.
 2. N... de Simiane, mariée en 1682. à Jacques de Simiane, dernier marquis de Gordes, rapporté ci-dessus.
 3. ANNE-MARIE-FRANÇOISE de Simiane, reçüe chanoinesse à Remiremont en juillet 1681. puis abbesse de Bouxieres en Lorraine au mois de septembre 1686.
- XX. FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE-EDME de Simiane, comte de Moncha, gouverneur de Valence, & sénéchal de Valentinois, épousa le 21. mars 1682. Anne-Therese de Simiane, fille de François, marquis de Gordes, chevalier des ordres du roi, & d'Anne d'Escoubleau-Sourdis : elle se remaria en 169... à Charles Pot, marquis de Rhodes, grand-maître des ceremonies de France.
- D
1. ANNE-MARIE-THERESE de Simiane, chanoinesse de Bouxieres, morte le 17. avril 1721.
 2. ANNE-MARIE-CHRISTINE de Simiane-de-Moncha-de-Gordes, mariée le 26. mai 1720. à Emanuel-Theodose de la Tour, duc de Bouillon & d'Albret, &c. pair & grand chambellan de France, dont elle fut la troisieme femme, mourut le 8. août 1722. dans sa 39. année.
- XII. BERENGER de Simiane, troisieme fils de GUIRAND de Simiane VII. du nom, seigneur d'Apt, de Cafeneuve, & de Marie de Marseille-d'Evenes, eut par le testament de son pere les seigneuries de Chateauf, diocèse de Cavailon, de Jonquieres, Caumont : fut aussi seigneur de la Coste, & donna commencement à cette branche, qui a été la tige de plusieurs autres. Il servit Louis d'Anjou dans ses expéditions, tant pour remettre les Provençaux dans leur devoir, qu'en la guerre de Naples, où il commandoit deux cens lances sous Amé, comte de Savoye, & se signala contre Charles de Duras en diverses rencontres, dans la Pouille, en Calabre, & dans la bataille qui se donna près de la ville de Barry. Il fit hommage au pape Jean XXIII. pour la seigneurie de Chateauf, dans le comté Venaisin le 22. avril 1412. fut en qualité de chevalier, & ayant huit écuyers en sa compagnie, du nombre des gens de guerre qui accompagnerent le roi Charles VI. pour la sureté de sa personne, lorsqu'il entra dans Paris en 1415. & donna quittance de 200. livres sur ses gages le 24. decembre de la même année : fit son dernier testament le 17. juillet 1420. en ayant fait un précédent dès le 5. novembre 1396. prêt de partir pour des pais étrangers, & fut enterré en l'église de S. Jean de Chateauf.
- E
- I. Femme, BEATRIX de Villeneuve, fille de Giraud de Villeneuve, des comtes de Vence.

SEIGNEURS
de CHATEAU-
NEUF, fortis des
seigneurs de Cafe
neuve ou Chateau
neuf.

1. BERTRAND-RAIMBAULT de Simiane, mort sans alliance.
2. MARIE de Simiane, femme de *Jean* Mastin, seigneur de la Merlée & de Villeneuve en Forez. A
- II. Femme, MABILE de Sabran, de la branche des Seigneurs de Robion.
1. REFORCIAT de Simiane, mort sans alliance au royaume de Naples, dans les troupes du roi Louis d'Anjou III. du nom, comte de Provence.
2. LOUIS de Simiane, qui suit.
3. PIERRE de Simiane, religieux & prieur de l'abbaye de Montmajour, ordre de S. Benoit-lès-Arles.
4. DELPHINE de Simiane.
- XIII. LOUIS de Simiane, seigneur de Chateaufeuf, la Coste, Caumont & Jonquieres, fit hommage au pape Martin V. pour la terre de Chateaufeuf, le 6. mars 1422. testa l'an 1461. & fut enterré au tombeau de son pere.
- Femme, LOUISE de Pontevez, fille d'*Elzear* de Pontevez, seigneur de Chateaufeuf, fut mariée en 1424. B
1. ETIENNE de Simiane, qui suit.
2. BARTHELEMY de Simiane, tige des seigneurs de la Coste, qui seront rapportez à leur rang.
3. LEONARDE de Simiane, mariée à *Boniface* de Castellane, seigneur de la Verdierie & de Fos.
4. GUILLEMETTE de Simiane, alliée à *Astorge* de Burgondion, habitant de l'Isle dans le comté Venaisin, dont deux filles. Elle testa le 23. janvier 1508.
- XIV. ETIENNE de Simiane, seigneur de Chateaufeuf, Jonquieres & Caumont, partagea avec son frere Barthelemi, le 31. mars 1463. & fit son testament le 7. fevrier 1503.
- I. Femme, DELPHINE Pelegrin, fille d'*Antoine* Pelegrin de la ville d'Avignon.
- II. Femme, MARGUERITE de Castellane, fille d'*Honoré* de Castellane, seigneur d'Entre-Casteaux, & d'*Andriette* de Villeneuve, fut mariée le 8. avril 1468. C
- III. Femme, COLLETTE d'Ancezune, mariée en 1471. étoit fille d'*Antoine* d'Ancezune, seigneur de Caderouffe, & de *Louise* de Foulques.
1. FREDERIC de Simiane, homme d'armes de la compagnie du sire de la Tremoille, fut tué pour le service du roi Charles VIII. à la bataille de Fornouie, le 6. juillet 1494.
2. MELCHION de Simiane, qui suit.
3. FRANÇOISE de Simiane, femme de *Pierre* de la Baume de Suze.
- XV. MELCHION de Simiane, seigneur de Chateaufeuf, servit dans les guerres d'Italie avec son frere; fit hommage de sa terre de Chateaufeuf, au pape Jules II. le 9. fevrier 1506. & mourut l'an 1536. D
- Femme, LOUISE Odoard, fille d'*Aymard* Odoard, seigneur de Barcelonne en Dauphiné, mariée par contrat du 6. mars 1500.
1. JEANSON de Simiane, seigneur de Chateaufeuf, fit son testament le 25. juin 1555. laissant de *Genevieve* Odoard, de la même famille que sa mere, *Joachim* de Simiane, seigneur de Chateaufeuf, qui sous l'autorité d'*Arnaud* Odoard son ayeul maternel, & de *Genevieve* Odoard sa mere, transigea le 13. mai 1556. avec Louis de Simiane son oncle: il mourut l'an 1605. ayant eu de *Victoire* de Grimaldi, fille d'*Honoré* de Grimaldi, baron de Beuil, chevalier de l'ordre de Savoie, gouverneur de Nice, & de *Julie* de Picamille. 1. *Anne* de Simiane, qui porta la terre de Chateaufeuf en mariage à *François* de Simiane, des seigneurs de la Coste, dont il sera parlé ci-après. 2. *Isabeau* de Simiane, femme de *Jacques* des Alrics-de-Cornillan, seigneur du Rouffet & de la Baume. 3. *Diane* de Simiane, alliée à *Jean-Baptiste* de Forbin, seigneur de la Roque, président au parlement de Provence, mort en 1649. E
2. LOUIS de Simiane, tige des seigneurs de Truchenu.
- XVI. LOUIS de Simiane, second fils de MELCHION, fut seigneur de Vers & de Cederon; & commandoit un vaisseau à la bataille de Lepante. Il transigea avec *Joachim*, seigneur de Chateaufeuf son neveu, le 13. mai 1556. & 14. avril 1574. & fit son testament le 7. mars 1588.
- Femme, FRANÇOISE de Guillen, fille de *Jean* de Guillen, de Puy-laval d'Avignon, & de *Claire* de Gaignon, mariée par contrat du onze mars 1567.

SEIGNEURS de
TRUCHENU,
fortis des Chateau-
neuf.

DES PA
1. ANTOINE de Simiane
2. BAPTISTE de Simiane
17. ANTOINE de Simiane
18. ANTOINE de Simiane
19. ANTOINE de Simiane
20. ANTOINE de Simiane
21. ANTOINE de Simiane
22. ANTOINE de Simiane
23. ANTOINE de Simiane
24. ANTOINE de Simiane
25. ANTOINE de Simiane
26. ANTOINE de Simiane
27. ANTOINE de Simiane
28. ANTOINE de Simiane
29. ANTOINE de Simiane
30. ANTOINE de Simiane
31. ANTOINE de Simiane
32. ANTOINE de Simiane
33. ANTOINE de Simiane
34. ANTOINE de Simiane
35. ANTOINE de Simiane
36. ANTOINE de Simiane
37. ANTOINE de Simiane
38. ANTOINE de Simiane
39. ANTOINE de Simiane
40. ANTOINE de Simiane
41. ANTOINE de Simiane
42. ANTOINE de Simiane
43. ANTOINE de Simiane
44. ANTOINE de Simiane
45. ANTOINE de Simiane
46. ANTOINE de Simiane
47. ANTOINE de Simiane
48. ANTOINE de Simiane
49. ANTOINE de Simiane
50. ANTOINE de Simiane

- A
1. ANTOINE de Simiane, qui suit.
 2. BAPTISTINE de Simiane, mariée 1^o. à *George* de Vassadel, seigneur de Vaqueyras, 2^o. à *Antoine* d'Urre, seigneur de Puy-S. Martin.
- XVII. ANTOINE de Simiane, seigneur de Cedron & de Queyrane : servit le roi Henry III. puis le roi Henry IV. à la tête d'une compagnie de chevaux-legers, sous les ordres du seigneur de la Valette, puis sous ceux du seigneur de Lefdiguières. Il transigea à Rome, devant un auditeur de Rote, le 8. juin 1615. pour lui & ses enfans, & François de Simiane de la Coste, & dans l'acte leurs ancêtres y sont rapportez jusqu'à leur trisayeul, testa le 27. septembre 1624.
Femme, LUCRECE de Claret, fille & heritiere de *Louis* de Claret, seigneur de Truchenu, Esparron, &c. chevalier de l'ordre du roi, & de *Jeanne* de Tholon, mariée par contrat du 27. avril 1587.
- B
1. LOUIS de Simiane, seigneur de Truchenu, qui suit.
 2. FRANÇOIS de Simiane, tué à l'assaut de S. Paul-Lamiate, sous le maréchal de Themines.
 3. CHARLES de Simiane, tige de la *branche d'Esparron*, qui suivra après celle de son frere aîné.
 4. MARGUERITE de Simiane, femme de *Jean* de Cambis, seigneur d'Orfan.
 5. BLANCHE de Simiane, religieuse Ursuline avant 1615.
- XVIII. LOUIS de Simiane II. du nom de cette branche, seigneur de Truchenu, d'Esparron, de Cedron, & de Chalença, obtint l'érection de la terre d'Esparron en Dauphiné, en marquisat, par lettres du mois de juin 1651. verifiées au parlement de Grenoble, le 13. mars 1660. Il fit son testament le 23. avril 1654.
Femme, LOUISE Allemand-de-Montaynard, fille & heritiere de *Charles* Allemand-de-Montaynard, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Chalença en Dauphiné, & de Taulignan, & d'*Hilaire* de Gadagne, fut mariée par contrat du 23. octobre 1620.
- C
1. CHARLES-LOUIS de Simiane, qui suit.
 2. MARIE-FRANÇOISE de Simiane, vivante en 1680. veuve de *Jacques* Coste, comte de Charmes, président au parlement de Grenoble.
 3. ISABEL de Simiane, religieuse.
- XIX. CHARLES-LOUIS de Simiane, marquis d'Esparron, seigneur de Truchenu, de Chalença, &c. a été connu sous le nom de marquis de Simiane, & fut capitaine de cavalerie dans le regiment cardinal. Il mourut le 25. novembre 1684.
- D
- Femme, MADELEINE Hay, fille de *Paul* Hay, comte de Coëslan, & seigneur du Chatelet, conseiller au parlement de Rennes, & de *Françoise* Fouquet-de-Chalain : fut mariée à Paris par contrat du 24. septembre 1659. & mourut le 28. fevrier 1718.
1. LOUIS de Simiane, marquis d'Esparron, dit le *marquis de Simiane*, baron de Chalença & d'Arnaion, seigneur de Truchenu, lieutenant des gendarmes Ecoffois, puis l'un des premiers gentilshommes de la chambre de Philippe petit-fils de France, duc d'Orleans, fut nommé lieutenant général de Provence, en octobre 1715. dont il prêta serment le 28. mars suivant, & mourut le 23. fevrier 1718. âgé de 47. ans. Il avoit épousé *Pauline* Adhemar de Grignan, l'une des dames d'accompagnement de madame la duchesse d'Orleans, fille puinée de *François* Adhemar-de-Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Provence, & de sa troisième femme, *Françoise-Marguerite* de Sevigné. Il n'a laissé que trois filles *Anne* de Simiane, qui a fait profession au couvent du Calvaire au Marais, en mars 1720. *Sophie*, mariée à Aix, en juin 1723. à N.... de Villeneuve, marquis de Vence, & *Julie* de Simiane.
- E
2. FRANÇOIS de Simiane, qui suit.
 3. MARIE-ANNE de Simiane, mariée le 2. juin 1678. à *Jacques* de Berenger, comte de Charmes & du Gua, maréchal de camp, morte en fevrier 1704. laissant deux garçons, l'aîné est mort colonel du regiment de Bugey, & son frere *Pierre* Berenger lui a succédé.
 4. FRANÇOISE de Simiane, morte sans alliance.
 5. LOUISE-MARIE de Simiane, batisée le 12. decembre 1666. benite, le 21. juin 1719. abbesse de S. Avy, ordre de S. Benoit, au diocèse de Chartres.

6. & 7. MADELEINE-PAULE, & MABILE de Simiane, religieuses Ursulines à Montelimart. A
- XX. FRANCOIS de Simiane, marquis d'Esparron, dit *le marquis de Simiane*, baron de Chalançon, Arnaïon, Gumiane, Baume de Trancy, seigneur de Truchenu, des Nonieres, de Glandage, &c. chevalier des ordres du roi, brigadier de ses armées, aujourd'hui chef du nom & armes de Simiane, est né à Valreas, au comtat Venaisin le 28. octobre 1674. Après avoir servi deux ans dans la marine, où il étoit enseigne de vaisseau en 1695. il entra en 1696. dans le service de terre, & fut fait lieutenant dans le regiment du Roi infanterie: fit en cette qualité les deux campagnes suivantes, jusqu'à la paix; puis de l'agrément du roi il fut fait le 7. fevrier 1702. capitaine de Grenadiers, au premier bataillon d'un regiment d'infanterie Valonne, sous le prince de Nassau. La même année ayant été détaché de la garnison de Bonne, où étoit ce regiment, il enleva à la tête de ses Grenadiers un quartier des ennemis qui étoit dans le village de Guimenik, & prit le baron de Villers, officier général qui y commandoit. Il se signala l'année suivante à la défense de Bonne prise par les ennemis, & le 20. mai 1705. fut fait par l'Electeur de Baviere, colonel d'un regiment d'infanterie Valonne: se trouva peu après au siège de Dieft, formé par M. d'Artagnan, depuis Maréchal de Montelquiou; & y commandant tous les Grenadiers de la droite de l'armée, il emporta d'assaut en plein midi, l'ouvrage d'où dépendoit la prise, ce qui obligea la garnison composée de quatre bataillons, & d'un regiment de dragons, de se rendre prisonniere de guerre. En 1706. il fut blessé dangereusement à la bataille de Ramillies, y resta prisonnier de guerre, & ne pût être échangé qu'à la paix. Après la mort de son frere aîné le duc d'Orleans, le pourvût de la charge de l'un des premiers gentils-hommes de sa chambre par lettres du 17. mai 1718. fut fait brigadier d'infanterie le 1. fevrier 1719. transigea avec la veuve de son frere, comme heritier institué & substitué le 19. juillet 1722. & étant chevalier des ordres militaires de S. Louis & de S. Lazare, il a été fait chevalier des ordres du roi le 3. juin 1724. Il n'est pas marié. B
- SEIGNEURS D'ESPARRON, XVIII. CHARLES de Simiane, surnommé d'Esparron, troisième fils d'ANTOINE seigneur de Cederon, & de Lucrece de Claret, commença cette branche. Il fut colonel des vieilles Bandes du duc de Savoye, sous le marquis de Pianezze son parent, & fit son testament l'an 1668. âgé de 55. ans, ayant produit avec Charles-Louis de Simiane, marquis d'Esparron Truchenu son neveu, devant M. du Gué, intendant de Dauphiné le 25. juin de la même année, les titres de sa maison. Femme MARTHE de Calignon, veuve de Jean d'Urre, conseigneur de Molans, fille d'Alexandre de Calignon, seigneur de Peyrins, & d'Isabeau de Rosslet-la-Martre. C
1. CHARLES de Simiane II. du nom, qui suit. D
2. JOSEPH de Simiane, mort sans alliance, capitaine au regiment de Sault.
3. 4. LOUIS & CLAUDE de Simiane, capucins, tous deux morts, l'aîné, au service des pestiferez à Avignon, sur la fin de l'an 1721.
5. MARIE de Simiane, femme d'Alexandre de Vèry, seigneur de Renoiard, originaire de Florence.
6. MARTHE de Simiane religieuse.
- XIX. CHARLES de Simiane d'Esparron, II. du nom, se retira à Caromb, à une lieue de Carpentras où il mourut l'an 1687. Femme, JEANNE-FRANCOISE de Camaret, fille de Jean-Antoine de Camaret, des seigneurs de Camaret en Dauphiné, diocèse de S. Paul trois Châteaux, & de François de Vendran, fut mariée en 1675. E
1. CLAUDE-IGNACE-JOSEPH, de Simiane, Doien de l'église collegiale de S. Agricole à Avignon, puis nommé par le roi évêque de S. Paul trois Châteaux le 20. août 1717. & sacré le 21. août 1718. S. M. lui a donné l'abbaye de S. Pierre-sur-Dive en octobre 1723.
2. ALEXIS-ELZEAR de Simiane, qui suit.
3. ANNE-MARTHE de Simiane, aînée de ses freres & sœurs, mariée le 16. décembre 1703. à Jacques de la Tour-de-Gouvernet, seigneur de Bellecombe & de Terrendol, vivoient ensemble sans enfans en avril 1722.
4. MARIE-ANNE de Simiane, née après la précédente, religieuse de S. Ursule à Caromb.
5. DAUPHINE de Simiane, née après ses freres, religieuse Ursuline à Montelimart.

1. MADELEINE de Simiane
 2. ALEXIS-ELZEAR de Simiane
 3. Femme, N. de la Tour-de-Gouvernet
 4. Femme, CATHERINE de Simiane
 5. CHARLES-ANTOINE de Simiane
 6. BALTHAZAR de Simiane
 7. LOUIS-JOSEPH de Simiane
 8. ALEXIS de Simiane
 9. 10. 11. 12. MARI-ANNE de Simiane
 13. Femme, tous vivants en 1722
 14. XIV. BARTHELEMY de Simiane
 15. seigneur de Chamouvent, &c.
 16. de la Tour-de-Gouvernet, &c.
 17. de S. Savoye. Il fit le 17. fevrier 1696.
 18. Femme, MADELEINE de Beauvoisin au diocèse de
 19. 20.
 21. BALTHAZAR de Simiane
 22. CHRISTOPHE de Simiane
 23. MARQUERITE de Simiane
 24. Femme
 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.

- A 6. MADELEINE de Simiane, religieuse à Caromb avec sa sœur.
- XX. ALEXIS-ELZEAR de Simiane, seigneur de Mollans, Montauban, Arpavon en Dauphiné, & de la Motte, quatrième enfant vit en juin 1725.
- I. Femme, N... du Faur-de-la-Motte, laissa une fille morte en bas âge.
- II. Femme, CATHERINE de Sabatier de Vaureas au Comtat, fille d'Antoine de Sabatier, écuyer, & de Caterine de Gregoire de la Gache, mariée en août 1705.
1. CHARLES-ANTOINE de Simiane, dit le comte de Mollans.
 2. BALTHASAR de Simiane.
 3. LOUIS-JOSEPH de Simiane.
 4. ALEXIS de Simiane.
 5. 6. 7. 8. 9. MARIE-ANNE, DELPHINE, CATHERINE, PAULINE, LOUISE de Simiane, toutes vivantes avec leurs freres, en avril 1722.
- B XIV. BARTHELEMY de Simiane, étoit second fils de LOUIS I. du nom, seigneur de Chateau-neuf, & de Louise de Pontevéz. Son pere, par son testament de l'an 1461. lui legua la terre de la Coste au diocèse d'Apt, & ce qu'il avoit au lieu de S. Savournin. Il fut fait viguier d'Apt en 1491. & fit son testament le 16. fevrier 1499. SEIGNEURS DE LA COSTE.
- I. Femme, MADELEINE de Villeneuve, fille de *Rostaing* de Villeneuve, seigneur de Beauvoisin au diocèse de Nîmes, fut mariée par contrat du 17. fevrier 1484.
1. BALTHASAR de Simiane, qui fuit.
 2. CHRISTOPHE de Simiane, mort jeune à Rome.
 3. MARGUERITE de Simiane, mariée à *Ange* de Pontevéz, seigneur de Buoux.
 4. JEANNE de Simiane, femme de *Dominique* des-Marins-d'Azan.
- II. Femme, MARIE d'Orleans, fille de N... d'Orleans, seigneur de Bedouin, de qui nâquirent outre un fils & deux filles dont on ne trouve que les noms, deux autres filles qui suivent.
1. 2. CATHERINE & JEANNE de Simiane, mariées à *Jean & François-Elzear* d'Essures, freres.
- XV. BALTHAZAR de Simiane, seigneur de la Coste, testa le 1. octobre 1552. & le 12. mars 1554. suivant la production du president la Coste, l'un de ses descendans.
- Femme, ANNE de Simiane, fille aînée de *Guirand* de Simiane X. du nom, baron de Caseneuve & de Gordes, & de *Marguerite* de Forbin, fut mariée par contrat du 12. novembre 1514. & non du 22. janvier 1510. comme l'a dit Allard.
1. FRANÇOIS de Simiane, qui fuit.
 2. MARC de Simiane, chevalier de Malthe, commandeur de Gap, tué par les Huguenots au lieu de la Coste.
 3. PIERRE de Simiane, chevalier du même ordre.
 4. CLAUDE de Simiane, tige d'une *branche dite de la Coste, établie à Aix*, rapportée ci-après.
 5. CHARLES de Simiane, chevalier de Malthe, mort esclave chez les Turcs.
 6. JEAN de Simiane, religieux de l'ordre de S. Benoit à S. André de Villeneuve-lès-Avignon, & proto-notaire Apostolique.
 7. BALTHAZAR de Simiane, chevalier de Malthe en 1555.
 8. ELEONORE de Simiane, religieuse à la Celle.
 9. HONORATE de Simiane, religieuse à Yerres.
 10. MARGUERITE de Simiane, mariée à *Melchion* de Vintimille, seigneur du Revest.
 11. LOUISE de Simiane, religieuse à Aix.
 12. GABRIELLE de Simiane, aussi religieuse.
 13. BLANCHE de Simiane, alliée à *Laurent* de Chateauneuf, seigneur de Molegez.
- XVI. FRANÇOIS de Simiane, seigneur de la Coste, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur des Isles du chateau d'Yf-lès-Marseille, fit son testament le 20. octobre 1587. où il fait mention de ses enfans.
- Femme, CLAIRE Guerin, fille de *François* Guerin, conseiller au parlement d'Aix, & de *Marcelline* de Rochas-d'Aygluë: elle testa le 28. octobre 1582.
1. CLAUDE de Simiane, qui fuit.
 2. PIERRE de Simiane, tige d'une *branche dite de Moyrane*, rapportée ci-après

3. JEAN-BATISTE de Simiane, tige d'une autre branche dite de Grenoble, A mentionnée après celle de son frere.
4. 5. BERTRAND & PHILIBERT de Simiane, chevaliers de Malthe.
6. PAUL de Simiane, blessé d'un coup d'arquebuzé au siège de Châtelleraud, pour le service du roi, dont il mourut à Poitiers.
7. SUSANNE de Simiane, religieuse à Avignon.
8. FRANÇOISE de Simiane, mariée à Gaspard d'Autric-de-Vintimille, seigneur de Baumettes, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre.
9. HONORATE de Simiane, mariée le 12. fevrier 1572. à Artus de Prunier, seigneur de S. André & de Virieu, premier président au parlement de Grenoble.
10. CLAIRE de Simiane, morte jeune.
- XVII. CLAUDE de Simiane, seigneur de la Coste, chevalier de l'ordre du roi, & B gentilhomme ordinaire de sa chambre, fut premier consul d'Aix & procureur du pais en 1599.
- Femme, MARGUERITE d'Autric, sœur de Gaspard mari de Françoise de Simiane; elle étoit fille d'Elzéar d'Autric, seigneur de Baumettes, & de Louise de Vintimille.
1. FRANÇOIS de Simiane, qui fuit.
2. ARTUS de Simiane, mort sans posterité.
3. BERTRAND de Simiane, religieux de l'ordre de S. Benoit, en l'abbaye de S. Victor-lès-Marseille, & prieur de Bonyoux.
4. PERROTE de Simiane, alliée à George de Baroncelli, seigneur de Javon.
5. ANNE de Simiane, mariée à François de Demandols, seigneur de Triganse.
- XVIII. FRANÇOIS de Simiane II. du nom, seigneur de la Coste, devint seigneur de Chateaufeu par sa femme, au nom de laquelle il transigea le 8. juin 1615. avec Antoine de Simiane, seigneur de Cedron, cousin de cette dame.
- Femme, ANNE de Simiane, dame de Chateaufeu, fille aînée de Joachim de Simiane, seigneur de Chateaufeu, & de Victoire Grimaldi. C
1. JOACHIM de Simiane, qui fuit.
2. GASPARD de Simiane, dit l'Abbé de la Coste, abbé regulier d'Auxy, prieur de S. Marcel de Bonyoux, vicaire général de l'ordre de Cluny, & recteur perpetuel du college & monastere de S. Martial à Avignon.
3. JEROME de Simiane, chevalier de Malthe mort à Rome.
4. JEAN-BATISTE de Simiane, mort sans alliance.
5. FRANÇOIS de Simiane, chevalier de Malthe en 1631.
6. OCTAVIEN de Simiane, vivant sans alliance l'an 1680.
7. DIANE de Simiane, mariée à Jean-Baptiste de Sade, seigneur de Mazan, gouverneur hereditaire du chateau de Vaïson, mestre de camp de cavalerie dans le Comtat de Venaisin, dont posterité. Un de leurs fils Jean-Baptiste de Sade-de-Mazan, évêque de Cavaillon en 1665. mourut le 19. decembre 1707. âgé de 75. ans.
8. 9. 10. VICTOIRE, LOUISE & MARGUERITE de Simiane, mortes religieuses. D
- XIX. JOACHIM de Simiane, seigneur de la Coste & de Chateaufeu, né en 1601. a été le dernier mâle de cette branche, dite d'Avignon.
- Femme, GABRIELLE de Brancas, fille de Simon de Brancas, seigneur de Visloc.
- ISABEL. de Simiane, dame de la Coste, épousa avant 1669. Joseph-Dominique de Berton, marquis de Crillon.
- XVII. PIERRE de Simiane, second fils de FRANÇOIS de Simiane, seigneur de la Coste I. du nom, & de Claire Guerin, s'établit à Moyrane ou Moyrans, bourg qui lui vint du chef de sa femme, & qui est situé à trois lieux de Grenoble.
- Femme MARIE de Baronat, fille de Jacques de Baronat, seigneur de Moyrane, gentilhomme ordinaire de la chaudière du roi, écuyer d'écurie du roi de Navarre, & de Blanche de Puy-Montbrun: fut mariée par contrat du 13. avril 1582. vivoit veuve le 21. janvier 1617.
1. ENEMOND de Simiane, mort jeune.
2. HENRY de Simiane, chevalier de Malthe, mort à la guerre de Piemont en 1618.
3. GASPARD de Simiane, qui fuit.
4. FRANÇOISE de Simiane, mariée en Savoye à N... seigneur de Rean.
- XVIII. GASPARD de Simiane de la Coste, conseiller de Moyrane, maréchal de bataille & aide de camp des armées du roi, lieutenant de l'artil-

SEIGNEURS
DE LA COSTE
MOYRANE,

DESPA
A. d'instauré, procureur sous
Gac, intendant du Dauphiné
Il fonda un couvent d'Oratoire
Femme, LOUISE de Pelouze
fut mariée par contrat de 1771
à N... seigneur de Rean
1. FRANÇOIS-ALFO
2. FRANÇOISE-MARIE
3. LOUISE de Simiane, qe
Mortue.
XIX. FRANÇOIS-ALFO
Femme, LOUISE de Pelouze
de Rean, & de Louise d'Ar
1. JOSEPH-FRANÇOIS de
2. N... de Simiane, fils.
3. N... de Simiane,
4. N... de Simiane, fils.
XVII. JEAN-BATISTE de
seigneur de la Coste
la Main-orte de Montbrun
C. mort en 1615.
Femme, MARIE de Puy,
de Rean, & de Jean d'Ar
1. CLAUDE de Simiane, q
2. LOUISE de Simiane, dite de
Comte, écrivain en l'ég
âge de 40. ans en 1615.
3. ABEL de Simiane, tige
de sa lign.
4. LOUISE de Simiane, r
conseiller au parlement
XVIII. CLAUDE de Sim
président au parlement de
durant quelques années:
Femme, LOUISE de P
de Tencin, président au
le 15. septembre 1641
1. FRANÇOIS de Simiane
2. ANTOINE de Simiane,
3. ESMONDE de Sim
4. FRANÇOISE de Simiane
5. ANNE de Simiane, l'éc
6. MADELEINE de Simiane
7. LAURENCE de Simiane
8. LOUISE de Simiane, l'éc
9. CLAUDE de Simiane,
10. MARGUERITE de Simiane
11. MARGUERITE de Simiane
XIX. FRANÇOIS de Simiane

- A lerie de France en Dauphiné, capitaine de cavalerie & mestre de camp d'infanterie, produisit sous ses qualitez, & ses titres de noblesse, devant M. du Gué, intendant du Dauphiné, étant âgé d'environ 77. ans le 25. novembre 1667. Il fonda un couvent d'Ursulines à Moyrane, & vivoit encore en 1672.
Femme, LOUISE du Peloux, fille de Charles, seigneur du Peloux en Vivarais: fut mariée par contrat du 27. novembre 1617. passé par Fleury, notaire de Quintenas près d'Annonay en Vivarais.
1. FRANÇOIS-ALFONSE de Simiane, qui fuit.
 2. FRANÇOISE-MARIE de Simiane, Ursuline à Moyrane.
 3. LOUISE de Simiane, épousa Geoffroy de Sallemar, seigneur de Resly & de Montfort.
- B XIX. FRANÇOIS-ALFONSE de Simiane de la Coste, seigneur de Moyrane, lieutenant de l'artillerie de la province de Dauphiné après son pere, mort.
Femme, CLAUDINE de Fromenton, fille de Claude de Fromenton, seigneur de Bresson, & de Louise d'Arvillars, fut mariée le 6. avril 1665.
1. JOSEPH-FRANÇOIS de Simiane.
 2. N... de Simiane, fils.
 3. N... de Simiane, mariée en janvier 1698. à N... de Baronat, seigneur de Polemieu, conseiller au parlement de Grenoble.
 4. N... de Simiane, fille.
- XVII JEAN-BATISTE de Simiane-de-la-Coste, troisième fils de FRANÇOIS de Simiane, seigneur de la Coste I. du nom, & de Claire Guerin: fut seigneur de la Maison-forte de Montbivos, & conseiller au parlement de Grenoble durant trente-trois ans: il testa le 16. novembre 1618.
Femme, MARIE de Portes, fille de Guillaume de Portes, président au parlement de Grenoble, & de Bonne d'Arragon: testa le 22. juillet 1632.
1. CLAUDE de Simiane, qui fuit.
 2. LOUIS de Simiane, abbé de la Grand & de S. Signan, prieur de S. Michel de Connexe, chanoine en l'église de Grenoble & vicaire général de l'évêché, étoit âgé de 40. ans en 1633.
 3. ABEL de Simiane, tige des seigneurs de la Garde-du-Mas, rapportez en leur rang.
 4. LOUISE de Simiane, mariée à Emmemond Fustier, seigneur de la Rochette, conseiller au parlement de Grenoble.
- XVIII. CLAUDE de Simiane-de-la-Coste, seigneur de Montbivos, conseiller, puis président au parlement de Grenoble, commandant dans la province de Dauphiné durant quelques années: fit son testament le 29. mars 1652.
Femme, LOUISE du Faure, fille de François du Faure, seigneur de la Riviere & de Tencin, président au parlement de Dauphiné, & de Justine Dalphas, mariée le 15. septembre 1621.
1. FRANÇOIS de Simiane, qui fuit.
 2. ALPHONSE de Simiane, abbé de S. Signan & de S. Firmin, connu par ses ouvrages, sous le nom d'abbé de S. Firmin, mort à Paris en juin 1681.
 3. ENNEMONDE de Simiane, supérieure du monastere de sainte Cecile à Grenoble.
 4. FRANÇOISE de Simiane, religieuse au même couvent.
 5. ANNE de Simiane, Ursuline à Grenoble.
 6. MADELEINE de Simiane, religieuse de S. Dominique à Montfleury près Grenoble.
 7. LAURENCE de Simiane, femme de Jean de la Porte, seigneur de l'Artaudiere & de S. Latier.
 8. LOUISE de Simiane, morte jeune.
 9. CLAUDINE de Simiane, mariée à Emmemond de Vache, seigneur de Vatilieu, conseiller au parlement de Grenoble.
 10. MARGUERITE de Simiane, religieuse à sainte Cecile.
 11. MARGUERITE de Simiane la jeune, religieuse aux filles de la Visitation à Grenoble.
 12. JUSTINE de Simiane, alliée à Alexandre Berard, seigneur d'Ylins & de Serpese, & maître ordinaire en la chambre des comptes de Dauphiné, veuve en 1697. mere d'un fils, seigneur des mêmes lieux.
- XIX. FRANÇOIS de Simiane-la-Coste, seigneur de Montbivos, conseiller, puis

Autres
SEIGNEURS de
la COSTE, éta-
blis à Grenoble.

1. JEAN de Simiane, qui suit.
- A 2. GASPARD de Simiane, dit *le chevalier de la Coste*, bâtiſé le 9. juillet 1608. reçu chevalier de Malthe le 12. juin 1613. ſe rendit recommandable par ſa charité envers les galériens de Marſeille, au ſervice deſquels il ſe conſacra entièrement juſqu'à ſa mort; en ſorte qu'il a été un de ceux qui a le plus contribué à l'établiſſement de l'hôpital des forçats. Sa vie a été écrite par Antoine de Ruffy, de Marſeille, & imprimée en 1655.
3. 4. 5. GUILLAUME, ANNE & CLAIRE de Simiane, décédés jeunes.
6. JEANNE de Simiane, religieufe à Pertuis.
- XVIII. JEAN de Simiane-de-la-Coſte.
Femme, CHARLOTTE de Cambe, fille unique de *Magdelon-Claude* de Cambe, ſeigneur d'Orves, conſeiller en la chambre des comptes d'Aix, & de *Claire* Boiſſon, fut mariée le 28. octobre 1632.
- B 1. JEAN de Simiane II. du nom, qui ſuit.
2. HENRY de Simiane, chevalier de Malthe, mort lieutenant colonel du regiment de la Croix-blanche du duc de Savoye.
3. FRANÇOIS de Simiane, chevalier de Malthe, mort capitaine dans le même regiment.
4. 5. 6. 7. GASPARD, CLAUDE, JOSEPH, FRANÇOIS-IGNACE de Simiane, morts chevaliers de Malthe, l'ainé reçu dès l'an 1613.
8. 9. THERESE & SUSANNE de Simiane, religieuſes de S. Dominique, au monaſtere de S. Barthelemi d'Aix.
10. ANGELIQUE de Simiane, femme de *Guillaume* de l'Eſtang, ſeigneur de Parade, conſeiller au Parlement d'Aix, morts depuis 1692. dont poſterité.
- C XIX. JEAN de Simiane-de-la-Coſte II. du nom, dit *de la Cepede*, ſeigneur de Rouſſet, au diocèſe d'Aix, conſeiller au parlement d'Aix, y fut reçu préſident en 1662. La terre de Colongue, ſituée entre la ville d'Aix & de Marſeille, fut érigée en marquisat, pour lui & ſa poſterité, ſous le nom de *Simiane*, au mois de mars 1684. mourut au mois de mai 1687.
- Femme, JEANNE de Porcellet, fille de *Jean-Antoine* de Porcellet, marquis de la Rouſſelle & de Maillane, & de *Gabrielle* de Grillet-de-Briffac, fut mariée le 17. juin 1670.
1. JOSEPH de Simiane, qui ſuit.
2. CLAUDE de Simiane, né le 19. juin 1673. reçu chevalier de Malthe de minorité, le 19. janvier 1675. capitaine de vaiſſeau à Malthe & ailleurs durant 22. ans, commandeur de la commanderie de Toulouſe depuis 1722.
3. JEAN-GASPARD de Simiane, né le 3. août 1674. mort capitaine de cavalerie dans le regiment de Simiane en 1710.
- D 3. CHARLOTTE de Simiane, née le 3. août 1675. religieufe Carmelite à Aix.
5. THERESE de Simiane, née le 3. juin 1677. morte fille.
- XX. JOSEPH de Simiane-de-la-Coſte, marquis de Simiane-lès-Aix & Marſeille, né le 27. avril 1672.
- Femme, MARGUERITE de Valbelle, fille de *François-Paul* de Valbelle, marquis de Rians, baron de Merargues, conſeiller au parlement d'Aix, & de *Suzanne* de Fabri, marquife de Rians a été mariée en 1702. elle eſt morte en 1716.



De gueules à 2.
clefs d'argent en
ſauoir.

XXXIX.

FRANÇOIS DE CLERMONT DE TONNERRE, évêque duc de Langres, pair de France, étoit abbé de Thenailles au diocèſe de Laon, depuis 1691. grand vicaire de ſon oncle l'évêque de Noyon, & aumônier du roi depuis l'an

Tome II.

T 3

E

1693. lorsque S. M. le nomma à l'évêché de Langres le jour de Noël 1695. il fut sacré à Paris par son oncle le 14. octobre 1696. prêta serment au roi le dix-huit du même mois & fut reçu au parlement peu après. Se trouvant député à l'assemblée du clergé, il y prêcha le dix-huit juin 1701. jour de son ouverture; & le 23. juillet suivant, il prononça l'oraison funebre de Monsieur, Philippe fils de France, frere unique du roi Louis XIV. dans l'église de S. Denis, au jour de ses funeraillles. Le roi lui donna l'abbaye de Fontaine-Beze, au diocèse de Langres, le 15. août 1706. & il mourut dans son diocèse le 12. mars 1724.

Il étoit second fils de JACQUES, comte de Clermont & de Tonnerre, premier baron du Dauphiné, & de Françoise-Bonne-Virginie de Fleard-de-Pressins. *La genealogie de cette maison sera rapportée au chapitre des grands maîtres des eaux & forêts de France.*

Coupé, parti en chef de 4. traits & en pointe de trois, ce qui fait neuf quartiers, au 1. d'argent au lion de gueules, accompagné de sept écussons de sinople, mis en orle, chargez chacun d'une fasce d'or qui est Espagne-Montespan; au 2. d'azur au lion d'or, armé & lampassé de gueules, qui est S. Lary; au 3. d'azur à la cloche d'argent, batistillée de sable, qui est Bellegarde; au 4. coupé contreflamboyant d'azur & d'argent, qui est Termes; au 5. d'argent à



trois fasces ondées d'azur, qui est Pardaillan; au 6. & 1. de la pointe; d'azur au vase d'or, qui est Orbellan; au 7. d'or à 3. pals de gueules, au 8. d'or à une clef de sable, adextrée de trois tourelles de gueules, qui est Antin; au 9. fascé ondé d'argent & de gueules, qui est Rochechouart; sur le tout d'or au chateau surmonté de trois tours de gueules, surmontées de trois têtes de Maure le sable tortillées d'argent, qui est Castillon en Medoc.

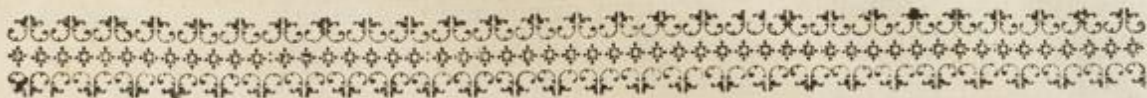
X L.

PIERRE DE PARDAILLAN-DE-GONDRIN-D'ANTIN, évêque duc de Langres, pair de France, chanoine capitulaire de l'église de Strasbourg, abbé de Monstier-Ramé, en 1711. & de Lire, en 1713. reçu docteur en theologie, de la faculté de Paris, le 6. juillet 1718. honoraire en l'academie des inscriptions & belles lettres, ci-devant chanoine de l'église de Paris: a été sacré évêque le 27. decembre 1724. & a pris séance au parlement en qualité de pair de France le 22. janvier 1725. Il fut reçu l'un des quarante de l'academie Française le 30. juin 1725. se trouva dans la même année à l'assemblée du clergé, & ce fut lui qui porta la parole dans l'audience de congé que les députés eurent du roi le 20. octobre de la même année.

Il est quatrième fils de LOUIS-ANTOINE de Pardaillan-de-Gondrin, duc d'Antin, pair de France, chevalier des ordres du roi, & de Julie-Françoise de Crussol-d'Uzès. *Cette genealogie sera rapportée avec celles des pairs de France, article du duché-pairie d'Antin.*



JACQUES DE CLERMONT & DE TONNERRE, premier baron du Dauphiné, & de Françoise-Bonne-Virginie de Fleard-de-Pressins. *La genealogie de cette maison sera rapportée au chapitre des grands maîtres des eaux & forêts de France.*



PIECES

CONCERNANT

L'EVÊCHÉ DUCHÉ - PAIRIE DE LANGRES

ARREST du parlement, qui maintient l'évêque de Langres dans le droit d'établir seul des notaires dans la ville de Langres & autres lieux de sa dépendance.

25. fev. 1334.

- A** CUM dilectus & fidelis noster episcopus Lingonensis in curiâ nostrâ proponeret, quod licet ipse & ejus prædecessores episcopi Lingonenses soli, & in solidum à tanto tempore, cujus contrarii memoria non existit, fuit & fuerant in possessione & faisinâ exercendi omnem jurisdictionem spiritualem & temporalem in civitate Lingonensi & in castris & in villis ad dictum episcopatum pertinentibus, ac instituendi in eisdem notarios & tabelliones pro contractibus quibuscumque, tam in temporalitate quam in spiritualitate recipiendis, & scribendis, sigillandi, ac fructus pro sigillis & emolumenta recipiendi. Nihilominus Johannes de Salme apud Lingones commorans, ipsius justitiabilis & subditus, virtute quarumdam litterarum nostrarum, tacito de præmissis obstentatum, per quas ipsum, ut asserit, instituimus & deputavimus auctoritate nostrâ regiâ notarium in balliviis regni nostri pro recipiendis contractibus & instrumentis quibuscumque, contractus quoscunque, legata & instrumenta in dictâ civitate, jurisdictione & dominio episcopatus prædicti recipere & audire, litteras & instrumenta indè recipere nititur & officium notarii exercere, ipsum impediendo & perturbando indebitè & de novo in suâ possessione vel quasi prædicta, & in ipsius damnum non modicum ut dicebat; propter
- B** quòd petebat impedimentum prædictum amoveri, & quòd dicto Johanni inhiberetur ne in locis prædictis dicti notariatus officium exerceret, & quòd in ipsius expensis in prosecutione hujus causæ factis condemnaretur. Dicto verò Johanne contrarium proponente & dicente, quod nos eramus in possessione & faisinâ instituendi & creandi notarios, feu tabelliones habentes potestatem recipiendi contractus, & instrumenta conficiendi in locis prædictis aliis quibuscumque, & quòd ipse Johannes erat in possessione & faisinâ exercendi officium prædictum virtute & auctoritate prædictarum litterarum nostrarum. Dicto episcopo è contrario replicante, quòd ad dictam faisinam allegandam audiri vel admitti non debebat, cum & procurator noster ad dictam faisinam allegandam non fuerit per nostram curiam admissus. Quibus partibus auditis dicta, curia prædictum Johannem ad faisinam per eum allegatam non admisit, & ex causâ: sed eidem inhiavit ut in jurisdictione temporali dicti episcopi tabellionatus seu notariatus officium exercent; ipsum ab expensis per dictum episcopum petitis relevando & ex causâ. Datum die 25. februarii, anno 1334.

Chopin du Domaine, liv. 2. titre 7. num 4. pag. 249.

- C** *Inter arresta prolata in parlamento quod incepit in crastino B. Martini hyemalis anno Domini 1334.*

ARREST rendu par le roy, par lequel il déclare l'évêque de Langres pair de France, absous des crimes de rebellion & de leze-majesté à lui mis sus par le procureur general.

JOANNES Dei gratiâ Francorum rex, universis præsentis litteras inspecturis, salutem. Notum facimus, quod cum dilectus, & fidelis noster episcopus Lingonensis coram nobis ad instantiam procuratoris nostri adjornatus extitisset eidem procuratori responsurus, temporalitasque ipsius episcopi ad manum nostram posita, partibus ipsis comparentibus in presentia nostrâ, nobis in parlamento nostro præsentibus, procurator noster contra dictum episcopum proposuit, quod præfatus episcopus Joannem de Chauffour militem & Theobaldum ejus fratrem, ac plures alios eorum complices regni nostri &

II. may 1354.

Mss. de Brienne vol. 236. 237. fol. 74. vers.

- A tos receptaverat, & quod pluris est prædictus Theobaldus pro inimico dicti episcopi se gesserat, & eidem multa damna intulerat; ex quibus dicebat præfatus episcopus quod proposita per dictum procuratorem nostrum ullum veritatis colorem non videbantur habere. Asserebat insuper memoratus episcopus quod dictum baillivum suum Lingonensem miserat pro defensione dictæ villæ, qui ibidem diu manserat cum magnis sumptibus ipsius episcopi, & incolas dictæ villæ ad ipsius defensionem quam pluries induxit; & quia complices malefactorum qui detinebantur in prisonibus episcopi, capti fuerant in terrâ & jurisdictione capituli Lingonensis, ne quævis occasio discordiæ inter prædictos episcopum & capitulum oriretur. Dixerat ille baillivus quod prædicti incarcerati non detinebantur per dictum episcopum, ut ipsius prisonarii vel in suâ jurisdictione capti, & hæc illâ de causâ dixerat baillivus antedictus. Quare supplicabat humiliter episcopus memoratus, ne ipsum occasione præmissorum poneretur cum procuratore nostro in processu, sed ipsum vellemus pro fideli nostro benigniter reputare. Quibus hinc inde coram nobis propositis, ordinavimus, quod quoad tunc sæpe dictus episcopus extra processum maneret, nec in processu poneretur, sed super propositis hinc inde fieret informatio; quâ reportatâ & visâ super prædictis ordinaremus, quod foret rationabiliter faciendum, pro quâ faciendâ deputavimus fidelem & dilectum consiliarium nostrum Jacobum le Musly militem, qui præfatus consiliarius noster prædictam fecit, & eandem curiæ nostræ remisit, quam in magno consilio nostro aperiri fecimus & videri. Visâ igitur informatione prædictâ, & eadem in magno consilio nostro discussâ, per arrestum in nostrâ præsentia latum declaratum extitit, quod sæpe dictus procurator noster nullam causam seu occasionem habet prosequendi dictum episcopum occasione præmissorum, quodque dictus episcopus in processu contra procuratorem nostrum non poneretur; & per idem arrestum manus nostra in temporalitate dicti episcopi posita amota extitit & sublata. In cujus rei testimonium præsentibus litteris nostrum fecimus apponi sigillum. Datum in domo * nobili die xi. maii anno Domini millesimo trecentesimo quinquagesimo quarto.
- B
- C *Per regem in suo consilio, Y v o.*

* Maison noble de
S. Ouen.

Que les causes des pairs ne doivent ressortir ailleurs que en la cour de parlement de Paris.

Du 19. jour de novembre 1484. après-diné à Gien sur Loir.

- P O U R M. de Langres a été dit que comme pair de France, toutes les causes & querelles de ce qu'il tient comme pair, tant de ce qui est en Bourgogne que ailleurs, ressortiroient en la cour de parlement de Paris; & ou cas que ceux du parlement de Bourgogne à qui on adresse les lettres, fussent refusans, sera mandé au premier maistre des requestes & bailliy de Sens & Chaumont, signifier le renvoy ausdits de parlement de Bourgogne; & leur défendre d'en connoître s'ils forment quelque opposition, lesdites défenses tenans, jour leur sera assigné au grand-conseil pour y être pourveu ainsi qu'il appartiendra par raison.
- D

1484.
Registre du conseil
du roy Charles VIII.
à la bibliothèque du
roy.
Mss. de Brienne
vol. 236. fol. 208.

PRESEANCE adjudgée à l'évêque & duc de Langres comme pair, sur l'archevêque de Lion.

- L E 16. d'avril audit an, (1526.) pour ce que samedi dernier durant que le *Te Deum* fut chanté, l'archevêque de Lyon, se trouva à Notre-Dame, & voulut précéder l'évêque & duc de Langres, la Cour a ordonné & ordonne, que si ledit archevêque de Lyon se trouve aujourd'hui à la procession, qu'il ira après ledit évêque & duc de Langres, attendu qu'il est duc & pair de France, & du corps de la cour, & que les pairs précéderont en icelle procession tous archevêques & évêques, & autres prélats de quelque état & dignité qu'ils soient: Et pour éviter le scandale la cour a ordonné à M^e Jean de Vignolles notaire & secrétaire du roy, & l'un des quatre notaires de la cour, aller devant ledit archevêque de Lyon, lui signifier ladite ordonnance, lequel de Vignolles a rapporté que ledit archevêque de Lyon lui a fait réponde qu'il obéiroit à l'ordonnance.
- E

16. avril 1526.
Registres du Par-
lement.



§. IV.

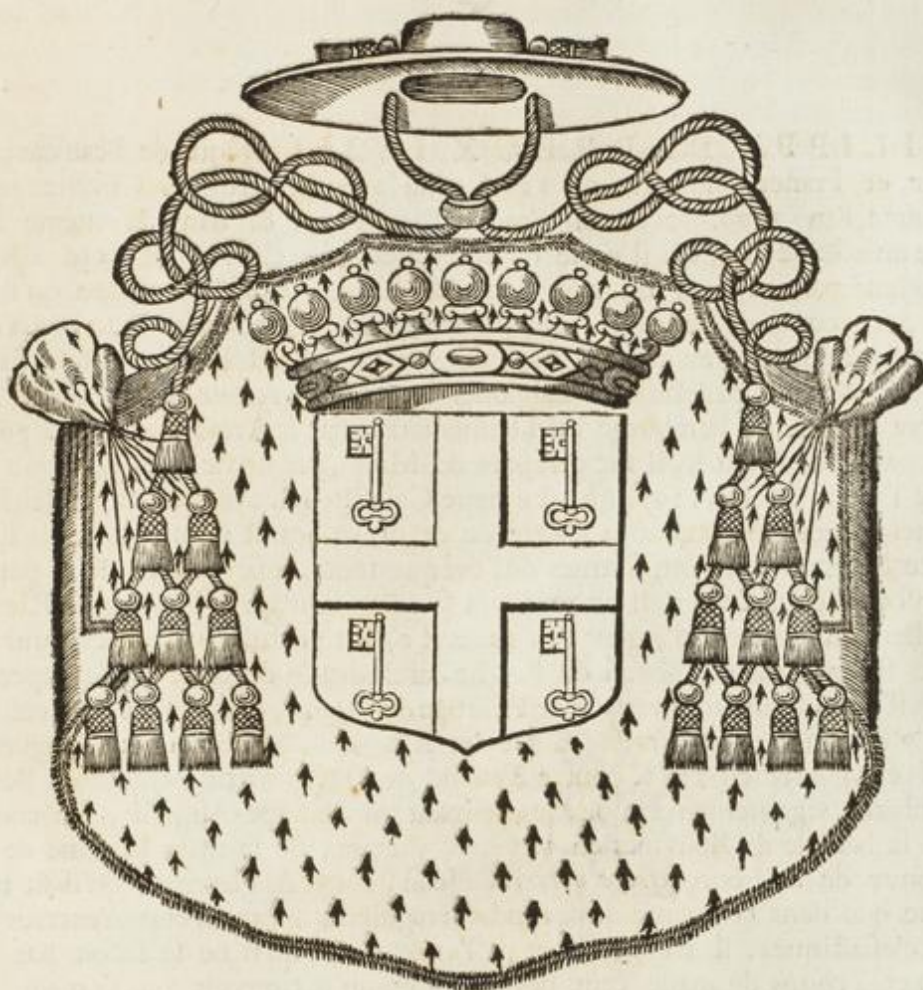
BEUVAIS EVECHE, COMTE-PAIRIE.

D'or à la croix de gueules, cantonnée de 4. clefs de même posées en pal.

B

C

D



LA ville de Beauvais, l'une des plus anciennes de France, & dont Jules César fait une honorable mention dans ses commentaires, est située sur le Therin, petite rivière qui remplit ses fossés, & se trouve la capitale du *Beauvoisis*, dans le gouvernement de l'Isle de France.

Le Comté de Beauvais après avoir fait partie de celui de Vermandois, fut uni à celui de Troyes. Par la suite ROGER, évêque de Beauvais, frère d'Eudes II. du nom, comte de Blois, de Chartres, de Tours, de Troyes, de Beauvais & de Meaux, de qui sont descendus les comtes de Champagne, ayant eu pour partage le comté de Sancerre en Berry, l'échangea avec son frère pour le comté de Beauvais, en 1013. Ce prélat n'en devoit jouir que durant sa vie: mais peu après il l'obtint pour toujours, & il en fit aussitôt donation à son église; (a) ce qui fut confirmé par une chartre du roi Robert, expédiée au chateau de S. Denis l'an 1015. Il mourut le jour de S. Jean-Baptiste 1022.

(a) Alberic,
Chron. sous l'an
1015.

L'évêque de Beauvais se qualifie comte & pair de France, & vidame de Gerbroy. Au sacre du roi, l'évêque de Laon & lui, accompagnent l'archevêque de Reims, lorsqu'il va recevoir S. M. à la porte de l'église la veille de la cérémonie: & le lendemain ces deux évêques sont toujours députés, l'un comme duc, l'autre comme premier comte-pair ecclésiastique, pour aller lever le roi de dessus son lit, & l'amener entre eux deux à l'église; & dans la cérémonie, c'est l'évêque de Beauvais qui présente le manteau royal.

A



De gueules à
trois pals de vair
au chef d'or, brisé
au canton dextre
d'un lion passant
de gueules.

B

II.

MILON DE CHATILLON-NANTEUIL, évêque & comte de Beauvais, pair de France, étoit chanoine de Beauvais & prévôt de Reims, lorsqu'il fut postulé pour cet archevêché en 1204. mais Renaud du Perche, archidiacre de cette église, opposa qu'il étoit trop jeune, & empêcha que cette postulation n'eût lieu. Il fut élu évêque de Beauvais le 19. décembre 1217. & Alberic, archevêque de Reims, partant pour la Terre-sainte, à la fin de la même année, lui confia le soin de garder la ville de Reims. Milon ne voulut point l'accepter sans le consentement du pape Honoré III. & les échevins lui en écrivirent pour le prier de l'accorder.

(a) Il quitta cette garde après la mort de cet archevêque, décédé à Pavie le 24. décembre 1218. passa en la Terre-sainte, & y fut pris par les Sarrazins devant Damiette en 1219. cependant Jean, évêque de Soissons administroit son évêché. Après son retour, il se fit sacrer, & l'on trouve qu'en 1222. les majeur & échevins de Noyon s'étant brouillez avec le chapitre, ils s'en rapportèrent à Guillaume, archevêque de Reims, à Milon, évêque de Beauvais, & à Guérin, évêque de Senlis, lesquels condamnerent les majeur & échevins à de grandes reparations envers le chapitre. Il assista l'année suivante aux obsèques du roi Philippe-Auguste, & au sacre de Louis VIII. puis à celui de S. Louis en 1226. Son église cathédrale ayant été brûlée, il fit le 3. novembre 1225. une ordonnance (b) du consentement de son chapitre, par laquelle il appliqua pour la restauration de cet édifice, le revenu entier de toutes les églises paroissiales ou succursales qui viendroient à vaquer durant dix ans, & pendant le même tems la dixième partie de ses revenus, & la dixième partie du gros des chanoines.

(c) Henry de Dreux, archevêque de Reims s'étant brouillé avec son chapitre en 1228. ils s'en rapportèrent au jugement de l'évêque de Beauvais qui termina le différend par sentence arbitrale. (d) Cependant il arriva dans Beauvais un tumulte entre les habitans, pour l'élection d'un maire, il y eut des gens tuez de part & d'autre: & le roi S. Louis s'y rendit en 1232. pour punir les auteurs de cette émeute. L'évêque lui représenta inutilement que cela regardoit la juridiction de ses officiers: le jeune roi n'y voulut point entendre, & demanda au prélat quatre-vingt livres parisis pour son droit de gîte, durant les cinq jours qu'il avoit resté dans la ville; & l'ayant refusé, ses meubles furent vendus à l'encan. Piqué de ce mauvais traitement, il en porta ses plaintes aux évêques de la province de Reims, qui étoient assembles à Laon, lesquels en députerent trois, qui firent leurs remontrances au roi dans Poissy, le dimanche de la Passion 1232. Louis n'ayant point égard à ces remontrances, les évêques se rassemblèrent à S. Quentin le samedi avant la Nativité de la sainte Vierge 1233. & conclurent d'envoyer à Rome porter leurs plaintes. Ils interdirent la célébration du service divin dans toutes les églises de la province, à quoi tous se soumirent, excepté le chapitre de Laon, surquoi le roi lui écrivit une lettre de remerciement, datée de Compiègne en décembre 1233. (e) Cette lettre est un des anciens monumens en faveur de la pairie de Beauvais: Le roi y dit à ces chanoines, qu'ils ne peuvent ignorer que l'évêque de Beauvais ne tienne de lui en fief d'hommage lige tout ce qu'il a dans la baronnie de Beauvais, & que c'est par-là qu'il est pair de France: cependant l'évêque de Beauvais s'étoit rendu à Rome: Alberic a écrit que ce fut en 1230. ajoutant que le pape l'établit duc de Spolète, & qu'il lui donna la Marche-Garnier; & que ce prélat mourut à Camerino en 1234. Il paroît au contraire que cet évêque mécontent ne partit pour Rome qu'après l'assemblée de S. Quentin, au mois de septembre 1233. De plus dans les actes du concile tenu à Senlis le mercredi après

(a) Marlot *ibid.*
p. 490.

(b) Louvet t. 2.
p. 363.

(c) Gal. *Christ.*

(d) Marlot *ibid.*
p. 512.

(e) Marlot *ibid.*
p. 554. 525. 526.

(a) Marlot *ibid.*
522.

la fête de S. Martin d'hyver 1235. il y est parlé de lui comme vivant encore, & n'étant absent que pour s'en être allé à Rome. (a) Le necrologe de Beauvais met sa mort au 6. septembre, ce qui n'a pû être au plutôt qu'en 1235. encore faut-il supposer sur l'expression du concile de Senlis, que l'on fut plus de deux mois sans en avoir la nouvelle en France. Il fit des liberalitez à son chapitre. L'auteur de l'*histoire de l'abbaye de S. Germain-des-Prez* en 1724. s'est trompé quand il a dit *page 265.* que cet évêque de Beauvais étoit de la maison de Dreux; & frere de Philippe son prédécesseur. *Voyez du Chêne, histoire de Chatillon, pag. 614. & Sainte-Marthe Gallia Christ.*

Il étoit fils de GAUCHER de Chatillon, seigneur de Nanteüil-la-Fosse, & d'*Helvide* dame de Nanteüil. *Leur genealogie sera rapportée au chapitre des connétables de France.*



De gueules à deux bars adossés d'or semé de reflexes de même.

III.

Geoffroy de Clermont-de-Nelle, évêque de Beauvais, comte & pair de France, fut consacré le jour de Noël, non en 1234. ainsi que l'ont dit MM. de Sainte-Marthe, en suivant la chronique d'Alberic, mais 1235. Il mourut en août 1236. suivant Alberic. Louvet dit qu'il reprit le procès de son prédécesseur contre le roi, mit de nouveau son diocèse en interdit, alla à Rome & mourut en chemin vers l'an 1240. mais il se trompe. *Voyez cet auteur tome 11. depuis la page 377. jusqu'à 391.*

Il étoit fils de RAOUL de Clermont, sire de Nelle par sa femme, & connétable de France, dont la genealogie sera rapportée au chapitre des connétables de France.



Vairé, au lion de gueules, couronné, armé & lampasé d'or brochant sur le tout.

IV.

Robert de Cressonsart, évêque de Beauvais, comte & pair de France, doyen de l'église de Beauvais, succéda à Geoffroy de Clermont. Un ancien registre de la chambre des comptes de Paris, porte que la Regale fut ouverte dans cet évêché, depuis la fête de S. Barthelemi 1236. & qu'elle dura jusqu'à pareil jour de l'année suivante. Alberic faisant mention d'une terrible execution de cent quatre-vingt-trois heretiques Bulgares, qui furent brûlez à Mont-Wimer, en présence du roi de Navarre & des barons de Champagne dont il étoit comte, le vendredi avant la Pentecôte 1239. marque qu'Henry de Dreux, archevêque de Reims

- A s'y trouva avec ses suffragans, parmi lesquels il ne donne à Robert que le titre d'élu évêque de Beauvais. Dans une charte de lui en faveur de l'église de Gerberoy au mois d'octobre 1241. son grand sceau le représente en habits pontificaux, & pour légende *sigillum Roberti Belvacensis Episcopi*, au contre scel, soit les armes de son évêché, avec ces mots *Crux xpi claves Petri*. (a) Il se trouva comme pair au jugement du procès de Marguerite, comtesse de France & de Hainault en 1244. Se croisa au mois d'octobre 1245. dans la fameuse assemblée que le roi S. Louis tint à Paris, en conséquence de la délibération prise au concile général de Lion, où cet évêque avoit assisté dans la même année, termina avec ce S. roi la dispute commencée par l'évêque Milon de Chastillon, pour le droit de gîte prétendu par le roi lorsqu'il alloit à Beauvais; & ce prince par ses lettres expédiées à l'hôpital près de Corbeil, au mois de juin 1248. se restreignit à une somme de cent livres, payable tous les ans par l'évêque, outre une pareille somme de cent livres pour son gîte lorsque le roi iroit à Beauvais. L'évêque de Beauvais s'embarqua avec S. Louis pour la Terre-sainte: il y a erreur au necrologe de sa cathedrale, où l'on dit qu'il mourut en l'Isle de Chypre le 1. octobre 1248. puisqu'il y a un titre du dimanche après Noël 1250. par lequel Jean de Gerberoy, Alix sa femme, Renaud & Edouard leurs enfans, quitterent au profit de Robert, évêque de Beauvais & de ses successeurs, toutes leurs prétentions sur la terre de Gerberoy, moyennant vingt-quatre livres parisis en terre, que l'évêque lui assigna sur la chatellenie de Gerberoy, pour la tenir en fief & hommage des évêques de Beauvais. (b) Cette terre est à present celle de Rotangy, paroisse de cent dix feux.

(a) Pillet *hist. de Gerberoy* p. 142.

(b) Louvet *l. 2. p. 158. 137. 139.*

I. N... seigneur de Cressonsart en Beauvoisis, fut le bisayeul de cet évêque de Beauvais: son nom nous est inconnu.

GENEALOGIE DE CRESSONSART.

C Femme, HERSENDIS, vivoit avec la qualité de dame de Cressonsart en 1145. & est nommée mere de deux fils & d'une fille, dans un titre de l'an 1165.

1. DREUX, seigneur de Cressonsart, qui suit.
2. RAOUL de Cressonsart, nommé avec son aîné dans le titre de 1165. est qualifié chevalier dans un titre concernant la fille de son frere en 1177. fut pere de Guillaume de Cressonsart, que Dreux II. du nom qualifioit son cousin dans un acte de 1199. Ce peut être lui qui en 1224. transigea avec l'abbé de S. Denis.
3. BEATRIX de Cressonsart, qualifiée dans l'acte de 1165. femme d'un seigneur nommé Jean, de qui elle avoit alors pour enfans Pierre & Herfendis.

D II. DREUX, seigneur de Cressonsart, fit une donation à l'abbaye d'Orcamp, l'an 1164. & transigea l'année suivante avec Eudes de Taverny, abbé de S. Denis en France, en présence du roi Louis VII. au sujet de la forêt de Cressonsart, usurpée en partie par ce seigneur. Le P. Felibien (*hist. de l'abbaye de S. Denis pag. 199.*) rapporte ce fait & nomme ce seigneur & la forêt dont il s'agit *Cressonsat*, ce qui est le même comme le dit Louvet, *Remarques sur la noblesse Beauvoisine page 454.*

Femme, EMELINE, sœur d'Eudes de Roncherolles, vivoit avec son mari en 1165.

1. DREUX II. du nom, seigneur de Cressonsart, qui suit.
2. PIERRE de Cressonsart, vivant en 1197.
3. HERSENDIS, femme d'Anselme du Plessis, surnommé de Vitulo, connue par un titre de l'an 1177. dans lequel Raoul de Cressonsart, son oncle paternel, & Eudes de Roncherolles son oncle maternel sont nommez. Elle se trouve encore mentionnée avec ses deux fils, Bernard, chevalier, & Jean, dans des actes de 1199. & 1201.

E 4. MATILDE de Cressonsart, prouvée par un titre de 1201.

III. DREUX II. du nom, seigneur de Cressonsart, chevalier, est mentionné dans des titres de 1165. 1197. & 1199. On le trouve avec la qualité de seigneur des décimes de Lagneville dans des titres de l'abbaye de S. Symphorien de Beauvais, ès années 1166. & 1185. au rapport de Louvet, qui dit qu'il se croisa pour la Terre-sainte. Il confirma en 1201. une donation faite à sa sœur Herfendis, par feu Dreux leur pere; & il y nomme Guillaume de Cressonsart, chevalier son cousin: fit une vente à l'abbaye d'Orcamp, du consentement d'Agnès sa femme & de ses enfans en 1202. mourut le 14. septembre, & sa femme le 25. juillet, suivant le necrologe de l'église de Beauvais, qui porte que l'évêque leur fils y donna pour chacun d'eux, deux muids de bled.

A



De gueules à six
fleurs de lys d'or.
3. 2. 1.

B

VI.

RENAUD DE NANTEUIL, évêque de Beauvais, comte & pair de France, étoit doyen de cette église lorsqu'il fut élu en 1267. Il se trouva au concile de Compiègne le lundi avant l'Ascension 1270. au sacre du roi Philippe III. le 15. août 1271. & fut un des suffragans de Reims, qui conjointement avec leur métropolitain, écrivirent au pape Gregoire X. en juin 1275. pour lui demander la canonisation de S. Louis. Il termina la querelle de lui & de ses prédécesseurs, avec les majeur & échevins de Beauvais, par l'entremise de Simon de Brie, cardinal légat du S. Siège & autres commissaires du roi: l'acte qui contient trente articles, & qui est rapporté en entier par Louvet, (a) fut passé à Montargis dans le mois d'août 1276. Après avoir assisté au concile de sa province, tenu à Compiègne par Pierre Barbet, archevêque de Reims, le jeudi avant les Rameaux 1277. il transigea en 1279. pour le droit d'hommage du comté de Clermont; donna à la messe épiscopale de Beauvais, les seigneuries de Thiers & de Neuf-moulin, à son chapitre celle de S. Martin de Noé près de Verberie; & ce qu'il avoit acquis à Betz: fit d'autres aumônes à son église, & mourut le 27. septembre 1283.

(a) *Ibid.* p. 499.

Il descendoit des anciens seigneurs de NANTEUIL, dans l'Isle de France, sur le chemin de Paris à Soissons, & non de Nanteuil près de Reims, comme le prétend Dom Marlot. (b) Ils tiroient leur extraction des anciens comtes de Vexin, d'Amiens & de Crespy, & en voici la genealogie d'après du Chêne, (c) qui l'a dressée sur les chartes & titres du tresor de Nanteuil, auxquels il a été joint quelques actes.

(b) *Hist. de Reims* t. II. p. 589.
(c) *Hist. de Chantillon* p. 656.

I. GUALERAN, comte de Vexin ou de Pontoise, Chaumont, Mante & Meulan, que l'on appelle le *Vexin-François*, vivoit dans le x. siècle, sous les rois Louis d'Outremer & Lothaire son fils.

GENEALOGIE
des seigneurs de
NANTEUIL.

Femme, EDELGARDE, que l'on conjecture avoir été comtesse d'Amiens. D'elle naquit,

D II. GAUTIER I. du nom, comte de Vexin & d'Amiens, qui vivoit en 965. & 987. & en 995. qu'il restitua à l'abbaye de Saint Crespin à Soissons, certaines terres scites en Valois, presens ses fils *Gautier* & *Raoul*. (d)

(d) *Annal. Bened.*
l. 51. n. x. siècle,
v. f. 95.

Femme, EVE, qui semble avoir été fille & heritiere de *Landry*, comte de Dreux; cette vrai-semblance est fondée sur des chartes, où *Gautier* son mari prend le titre de comte de Dreux, & fait mention de *Landry*, son prédécesseur en ce comté.

1. GAUTIER II. du nom, comte de Vexin, qui suit.
2. GEOFFROY, qui peut avoir été comte de Dreux.
3. RAOUL, dont on ne trouve que le nom.

E 4. GUY, surnommé d'Amiens, évêque de Soissons, qui en 972. fut donné en otage avec l'évêque de Beauvais, au duc de Normandie, pour le roi Louis V. il mourut en 995. (e)

(e) *Gall. Christ.*
(f) *Fragment d'hist. de Paris* le roi Robert jusqu'à Philippe I.

III. GAUTIER II. du nom, surnommé le Blanc, comte de Vexin & d'Amiens, fit bâtir le chateau de Crespy en Valois, du tems du roi Robert, (f) & fonda en cette ville le monastere de S. Arnoul, l'an 1008. (g)

(g) *Ann. Bened.*
l. 53. n. ix. ubi sup.
p. 203.

Femme, ADELAIS, que l'on conjecture avoir été fille d'Herbert de Vermandois, comte de Senlis: l'on présume qu'elle herita du comté de Crespy.

1. DREUX, comte de Vexin & d'Amiens, qui suit.
2. RAOUL, comte de Crespy, qui continua la lignée rapportée ci-après.

Tome II.

X 3

- A** de Bar-sur-Aube, repudiée comme il a été dit ci-dessus, fut inhumée à S. Arnoul de Crespy, avant l'an 1077.
- B** 1. GAUTIER de Crespy, suivit avec son pere le roi Philippe I. dans son expedition de Champagne, mais les troupes marchant pour assieger Vitry, il tomba dans une embuscade des ennemis près de la ville de Reims, où il fut tué après s'être défendu vaillamment. Son pere le fit enterrer dans le cloître de S. Remy de Reims; & du consentement de son fils *Simon*, & de ses deux gendres le comte *Herbert* & le jeune & très-noble *Barthelemi*, ainsi nommez dans l'acte, il fit donation au monastere d'un de ses châteaux, (a) à la décharge de l'ame du deffunt: les religieux appliquerent en même tems les revenus de cette terre, pour l'entretien de leur infirmerie & de leurs malades. L'acte de cette donation & de cette application est rapporté tout entier par Dom Marlot dans son histoire de Reims. Il n'y a point de datte: mais comme il y est dit que l'abbé Herimar gouvernoit alors cette abbaye, l'acte doit être de l'an 1071. peu avant la mort de cet abbe, qui décéda le 7. decembre de cette année. Voyez les annales de l'ordre de S. Benoit tome v. pages 38. 39. 54. & 55.
2. SIMON, comte du Vexin, de Crespy ou de Valois, de Mante, & de Bar-sur-Aube, seigneur de Vitry, &c. succéda à son pere en 1074. & le roi Philippe I. s'étant emparé de plusieurs de ses terres, il arma pour sa défense. Il alla ensuite à Rome consulter le pape Gregoire VII. sur ce qu'il devoit faire pour le repos de l'ame de son pere: à son retour il fit transferer son corps à l'abbaye de Saint Arnoul de Crespy, à laquelle il donna sa terre de Bonneuil, s'en reservant la moitié pour en jouir durant sa vie, par acte du 22. mars 1077. il unit ce monastere à la congregation de Cluny, par un autre acte passé en la maison de sainte Marie (b) de Paris, en presence du roi Philippe, le jour de la Toussaints: l'année n'y est pas. Ce prince en faisant la paix lui rendit tous ses biens, & spécialement Mante-la-ville, comme on l'apprend d'une charte de l'année 1076. (c) Le roi y dit que Simon étoit déjà religieux: cependant comme il est certain qu'il ne fit exhumer son pere décédé en 1074. que trois ans après sa mort, & que les meilleurs chronologistes, parmi lesquels est Dom Mabillon, (d) ne mettent l'entrée de Simon au cloître, que vers la fin de l'an 1077. & cela fondez sur des actes de ce comte faits en cette même année, par lesquels on voit qu'il n'étoit pas encore religieux, il faut croire qu'il y a quelque erreur à la date. Simon avoit été accordé à la fille du comte *Hildebert*, qualifié comte de la Marche par le P. Mabillon. Il se rendit en Auvergne pour faire ce mariage: mais la nuit même des noces il persuada à son épouse d'embrasser l'état de virginité, & la fit évader, accompagnée de deux de ses parens. Ils se rendirent tous trois au monastere de la Chaise-Dieu, au diocèse de Clermont, & y prirent l'habit de Religion. On présume qu'elle se retira ensuite à un monastere de filles nommé Comps, & aujourd'hui la Vau-Dieu, dépendant de la Chaise-Dieu. Simon à son retour d'Auvergne, s'en alla en Normandie voir Guillaume, roi d'Angleterre, qui lui offrit une de ses filles en mariage: il éluda cette proposition sur la parenté qui étoit entre lui & la reine Mathilde, femme de ce Prince, & prenant le prétexte d'aller à Rome consulter le pape, il fut prendre l'habit de religion à l'abbaye de S. Oyen, dite depuis de S. Claude en Franche-Comté. Il fit de grands biens à la congregation de Cluny; fonda dix à douze prieurez pour le monastere de S. Oyen, dont il y en avoit six ou sept aux environs de Bar-sur-Aube. L'abbé de Cluny l'envoya vers Philippe, roi de France, & vers Guillaume, roi d'Angleterre en 1081. puis il fut appelé à Rome par le pape Gregoire VII. & il y mourut en odeur de sainteté le 30. septembre 1082. Le pape Urbain II. élu en 1088. honora son tombeau d'une épitaphe en vers. Sa vie écrite par un auteur contemporain a été donnée au public par Dom Luc d'Achery, à la suite des œuvres de Guibert, abbé de Nogent, & inserée depuis parmi les actes des saints de l'ordre de S. Benoit part. 2. du siècle 6. de cet ordre, p. 370. avec des notes préliminaires du P. Mabillon. Voyez aussi les annales de cet ordre t. v. pages 54. 77. 92. 93. 118. 119. 128. 129. 173. 182. 183. & 220. Ce fut par son entrée dans le cloître que le comté de Vexin tomba au domaine de nos rois. Simon en avoit démembré la ville de Mante, dont il avoit fait present à l'abbaye de Cluny; le roi s'en étoit pourtant emparé comme d'une place frontiere: il en fit la restitution à ce monastere par l'acte de 1076. cité ci-dessus. Mais vrai-semblablement il s'en accommoda depuis avec les moines de Cluny: car Guillaume de

(a) Bar-sur-Aube.

(b) Prieuré alors de l'ordre de Cluny, où sont presentement les Carmelites du fauxbourg S. Jacques.

(c) Preuves de l'histoire de Cousy p. 313.

(d) Annales Benedict.

(a) Liv. 7. ch.
44.
(b) Liv. 8. 11. &
12. p. 700. 813. &
884.

- Jumieges (a) marque qu'en 1087. la ville de Mante appartenoit au roi Philippe & Orderic Vital (b) dit que ce même roi fit don de Pontoise, de Mante, & de tout le comté de Vexin à son fils Louis, depuis roi, surnommé le Gros. Ce sont les remarques de M. du Cange, dans sa *dissertation* xviii. sur l'histoire de S. Louis pag. 246.
3. ADELE, comtesse de Crespy & de Valois, par la retraite de son frere Simon, avoit épousé long-tems avant l'an 1068. Herbert IV. du nom, comte de Vermandois, dont elle fut la seconde femme, & qui vivoit en 1076. Il s'est glissé une erreur dans les notes de Dom Mabillon, sur la vie du B. Simon, comte de Crespy. On y lit que Adele, sœur de ce comte, étant veuve de Thibaud, comte de Champagne, épousa Herbert IV. comte de Vermandois; ce qui ne peut être, puisque Thibaud vivoit encore en 1082. & que la fille qu'Herbert avoit eue d'Adele, comtesse de Crespy fut mariée avant 1069. de croire qu'après la mort du comte de Vermandois elle ait épousé le comte de Champagne, ce seroit une autre erreur; celui-ci qui ne fut marié qu'une fois, & qui mourut selon les uns en 1085. & selon d'autres au plûtard en 1090. laissa quatre fils, dont l'un étoit déjà évêque en 1093. on peut l'avoir confonduë avec Adele la tante paternelle, dont il a été parlé ci-dessus.
4. N... mariée à Barthélemy de Broyes, que du Chêne qualifie seigneur de Beaufort, & ledit fils de Hugues, surnommé Bardoul, seigneur de Petiviers, Beaufort & d'autres seigneuries. Voyez ci-après au chapitre des évêques de Châlons, article xii.
- II. Femme, AGNES de Russie, veuve du roi Henry I. du nom, mariée en 1062. du vivant de la premiere femme. Voyez ce qui en a été dit dans notre *histoire de la* III. race, page 73.
- V. THIBAUD de Crespy, deuxième fils de RAOUL I. du nom, comte de Crespy, fut seigneur de Nanteuil le Haudouin, & d'une grande partie de Crespy, dont il retint le surnom. Il est fait mention de lui en diverses chartes des années 1060. 1070. & depuis. Il fut pere de celui qui suit.
- VI. ADAM de Crespy, seigneur de Nanteuil, fut surnommé le Riche, à cause de ses grands biens. Il vivoit encore en 1120. & de lui sortirent trois fils, THIBAUD II. du nom qui suit. Adam & Louis de Crespy. Il est fait memoire de ces trois freres dans un titre de l'an 1334.
- VII. THIBAUD de Crespy II. du nom, seigneur de Nanteuil & de toutes les autres seigneuries de son pere, fut aussi surnommé le Riche.
- I. Femme, MATILDE.
THIBAUD de Crespy III. du nom, qui suit.
- II. Femme, ELISABETH, dont du Chêne ne donne point le surnom, mais que la genealogie de Garlande, surnommé de Chastillon.
AGNES de Crespy, femme de Guillaume de Garlande III. du nom, seigneur de Livry, dont la posterité sera rapportée au chapitre des sénéchaux de France.
- VIII. THIBAUD de Crespy III. du nom, seigneur de Nanteuil, &c. florissoit ès années 1150. 1166. & 1177.
Femme, CLEMENCE de Bar, veuve de Renaud, comte de Clermont en Beauvoisis, dont elle avoit été la seconde femme, fille de Renaud I. du nom, comte de Bar, & de Gisle de Vaudemont. Du Chêne dans son histoire de Chastillon, imprimée en 1621. la donne pour femme à Thibaud de Crespy III. du nom, la qualifie veuve de Renaud, comte de Clermont, sans marquer de quelle famille elle étoit; & dit dans son histoire de la maison de Bar-le-duc, imprimée en 1631. qu'après la mort du comte de Clermont, dont elle avoit eu six enfans, elle se remaria à Alberic I. du nom, comte de Dammartin, dont elle eut un fils, & resta veuve en 1153. mais en cet endroit du Chêne ne parle plus de son mariage avec Thibaud de Crespy, qui a été son troisième mari: les trois enfans qu'elle en eut prirent le surnom de Nanteuil.
1. PHILIPPE I. du nom, seigneur de Nanteuil, qui suit.
2. GUY de Nanteuil, seigneur de Balency, dont il fit hommage à Thibaud, comte de Champagne, l'an 1223.
3. GAUCHER de Nanteuil, vivant en 1229. Ce pourroit être lui ou son fils, qui sous le nom de Gaucher de Fresnoi, chevalier, seigneur de Levignen, & Marie de Courtier sous Montigni sa femme, vendirent à l'abbaye de Longpont, cent sols de rente sur leurs cens en la ville de Fresnoi en 1260. l'année suivante, lui qualifié,

degré de Comtes de
les leurs acquisitions de ter
de mariage d'hommes pour
PHILIPPE I. du nom, le
Anglais, sur ce genre que
Anglais, comte Comtes de
en 127. pour 1222. pour un
un 1227.

Femme ADELINE de ADE
les ma
1. THIBAUD de Nanteuil, d
2. PHILIPPE II. du nom,
3. GAUCHER de Nanteuil,
4. GUY de Nanteuil, seigneur
Baron.

5. GUILLAUME de Nanteuil,
6. GERARD de Nanteuil, seigneur
de Grand de Nanteuil,
par le Grand de Nanteuil,
par ses pères, il de d
des parties de Comtes de
Comtes de 18. juin 1227. S
7. RENAUD de Nanteuil
Baron.

8. PIERRE de Nanteuil, seigneur
de Nanteuil, qui étoit
en 12. Louis le bon comte
de 12. juin 1227. avant l'ou
dans l'ill. Comtes de Nanteuil
dans le Chêne de l'ill.
rapport par ces autres q
que l'on trouve que l'un
X. PHILIPPE II. du nom,
de Long. surnommé le
sire de France, comte de
Nanteuil ou les vendit
Terre-sainte en 1239. de
de lui de d'Elisabeth la se
venant avec Jean de Nanteuil
dans un certain acte, l'acte
que la comte d'Artois de les capes
de lui. Sur le titre de la terre
d'Elisabeth comte de Nanteuil, de
France. ELISABETH.

1. THIBAUD IV. du nom
après son oncle, l'acte rapporté
2. A l'ill. de Nanteuil, d'ill. de
vigner après la mort de son
Père II. du nom: l'ill. de son
carter de la maison des seigneurs
de Nanteuil, de l'ill. de son
en l'ill. de son
de l'ill. de son

1. THIBAUD IV. du nom
après son oncle, l'acte rapporté
2. A l'ill. de Nanteuil, d'ill. de
vigner après la mort de son
Père II. du nom: l'ill. de son
carter de la maison des seigneurs
de Nanteuil, de l'ill. de son
en l'ill. de son
de l'ill. de son

1. THIBAUD IV. du nom
après son oncle, l'acte rapporté
2. A l'ill. de Nanteuil, d'ill. de
vigner après la mort de son
Père II. du nom: l'ill. de son
carter de la maison des seigneurs
de Nanteuil, de l'ill. de son
en l'ill. de son
de l'ill. de son

1. THIBAUD IV. du nom
après son oncle, l'acte rapporté
2. A l'ill. de Nanteuil, d'ill. de
vigner après la mort de son
Père II. du nom: l'ill. de son
carter de la maison des seigneurs
de Nanteuil, de l'ill. de son
en l'ill. de son
de l'ill. de son

1. THIBAUD IV. du nom
après son oncle, l'acte rapporté
2. A l'ill. de Nanteuil, d'ill. de
vigner après la mort de son
Père II. du nom: l'ill. de son
carter de la maison des seigneurs
de Nanteuil, de l'ill. de son
en l'ill. de son
de l'ill. de son

1. THIBAUD IV. du nom
après son oncle, l'acte rapporté
2. A l'ill. de Nanteuil, d'ill. de
vigner après la mort de son
Père II. du nom: l'ill. de son
carter de la maison des seigneurs
de Nanteuil, de l'ill. de son
en l'ill. de son
de l'ill. de son

- A seigneur de Courtieux, & *Marie* sa femme, vendirent à la même abbaie toutes leurs acquisitions du terroir de Courtieux. Son sceau est de 6. fleurs de lys & un quartier d'hermines pour brisure.
- IX. PHILIPPÉ I. du nom, seigneur de Nanteuil, servit utilement le roi Philippe Auguste, tant en guerre qu'en paix : il fut fait prisonnier combattant contre les Anglois, entre Courcelles & Gisors l'an 1198. & se signala à la bataille de Bouvines le 27. juillet 1214. fonda un hôpital ou maison-Dieu à Nanteuil : & mourut l'an 1227.
- Femme, ADELINÉ ou ADELAIS, dont le surnom est ignoré, survéquit à son mari.
- B
1. THIBAUD de Nanteuil, chanoine & chantre de Beauvais.
 2. PHILIPPE II. du nom, seigneur de Nanteuil, qui suit.
 3. GAUTHIER de Nanteuil, chanoine de l'église de Reims.
 4. GUY de Nanteuil, seigneur de Morécourt, mort sans postérité d'*Heloïse* de Bormont.
 5. GUILLAUME de Nanteuil, seigneur de Betz en partie.
 6. GERARD de Nanteuil, seigneur de l'autre partie de Betz. Il peut avoir été pere de *Gerard* de Nanteuil, chevalier, qui donna quittance au trésorier des guerres sur ses gages, & de deux écuyers de sa compagnie, pour services rendus es parties de Cambresis & de Hainaut, sous les maréchaux de France, à Cambrai le 18. juin 1340. Son sceau est de 6. fleurs de lys & un lambel.
 7. RENAUD de Nanteuil, évêque de Beauvais, qui a donné lieu à cet article.
 8. PIERRE de Nanteuil, seigneur d'Ogery.
- C
9. JEAN de Nanteuil, élu évêque de Troyes en 1269. prêta serment de fidélité au roi S. Louis le lundi après la fête de S. Martin de la même année ; mourut le 27. juin 1295. suivant l'obituaire de son église de Troyes, comme il est écrit dans *Gall. Christiana* des deux freres de Sainte-Marthe, qui disent qu'il fut enterré dans le chœur de l'église de S. Pierre de Beauvais, avec une épitaphe rapportée par ces auteurs ; qui date la mort de ce prélat du 3. août 1298. quoi que l'on trouve que son successeur eut été élu en 1295.
- X. PHILIPPE II. du nom, seigneur de Nanteuil, du Plaisier-de-Pomponne, & de Levignen, surnommé *le Jeune*, pour le distinguer de son pere, obtint de Philippe de France, comte de Boulogne & de Dammartin, droit de tenir marché à Nanteuil tous les vendredis de l'année, par lettres de l'an 1230. Il passa en la Terre-sainte en 1239. & encore en 1258. qu'il y mourut. Il se trouve un titre de lui & d'*Elizabeth* sa femme, dans l'abbaie d'Orcamp, sur un différend qu'ils avoient avec Jean de Nelle, seigneur de Falvi, au mois de mai 1236. Il y a sur son sceau un cavalier armé, l'épée haute, tenant son bouclier semé de fleurs de lys, de même que sa cotte d'armes & les caparaçons de son cheval. Au contre-sceau, 6. fleurs de lys. Sur le sceau de sa femme, est une dame tenant un oiseau. Pour legende, *S. Elisabetha domina de Nantolio*, & au contre-sceau, 6. fleurs de lys comme à son mari.
- D Femme, ELISABETH.
1. THIBAUD IV. du nom, seigneur de Nanteuil, &c. évêque de Beauvais après son oncle, sera rapporté dans l'article suivant.
 2. ALIX de Nanteuil, dame de Nanteuil, du Plaisier-de-Pomponne, & de Levignen après la mort de son frere l'évêque de Beauvais, avoit épousé *Pierre* de Pacy II. du nom ; forti des seigneurs de Chateau-Porcean, issus d'une branche cadette de la maison des seigneurs de Chatillon-sur-Marne. Elle étoit veuve de lui en 1284. & elle fit son testament le 1. février 1302. ordonnant sa sepulture en l'église Notre-Dame de Nanteuil. Leur postérité est rapportée par du Chêne, en son histoire de la maison de Chatillon, liv. XI. chapitre 9 & suivans.
- E

A



D'azur à deux
fascées d'argent.

B

IX.

JEAN DE MARIGNY, évêque & comte de Beauvais, pair de France, étoit chantre de l'église de Paris, lorsqu'il fut élu en 1312. se trouva comme pair au procès de Robert comte de Flandres en 1315. assista en la même qualité au sacre du roi Louis X. dans la même année, & à celui de Philippe V. dit *le Long*, le 6. janvier 1316. Ce fut dans cette occasion que Guillaume de Durfort, évêque de Langres, prétendit comme duc & pair avoir la préférence sur lui, qui n'étoit que comte & pair: elle fut adjugée à l'évêque de Beauvais, pour certaines fonctions en cette cérémonie, attendu que son église étoit plus ancienne que celle de Langres. (a) Il se trouva au concile de Senlis le 13. mai suivant 1317. puis au sacre de Charles IV. le 21. février 1321. & à celui de Philippe de Valois le jour de la Trinité 29. mai 1328. Ce prince le fit aussi-tôt conseiller en son conseil privé, puis chancelier de France: enfin son lieutenant général en Languedoc, Limosin & Saintonge. En cette qualité ayant trouvé à Toulouse en 1341. un grand nombre de malfaiteurs condamnés à mort par les capitouls, il les fit tous exécuter nonobstant leur appel au parlement de Paris: le parlement irrité contre lui de ce procédé, le fit ajourner en personne, il s'en fit décharger par le roi. (b) Il étoit encore lieutenant du roi en 1345. & s'étoit trouvé en qualité de pair de France, au procès où Robert d'Artois fut condamné en 1331. fut transféré à l'archevêché de Rouen en 1347. & mourut le 26. décembre 1351. suivant son épitaphe, qui se voit dans l'église d'Escoüy en Vexin, où il fut inhumé. Voyez au chapitre des chanceliers de France.

(a) Marlet *Ibid.*
pag. 604. d'après
Louvet.

(b) la Faille,
Annales de Tou-
louse t. 1. p. 84.

D



D'or au lion de
sinople, armé &
lampassé de gueu-
les.

X.

GUILLAUME BERTRAND, évêque de Beauvais, comte & pair de France, avoit été évêque de Noyon en 1331. puis évêque de Bayeux le 27. février 1337. Il plaidoit en 1346. contre Colart d'Estouteville, & défendit la ville de Caën, où le roi l'avoit établi commandant lorsque le roi d'Angleterre la vint assiéger l'an 1346. fut élu évêque de Beauvais en 1347. & le 16. avril 1348. il fut jugé que si ce prélat étoit opposant avec complainte dans une affaire, la cause devoit être renvoyée au parlement, parce qu'il étoit pair: il en fit les fonctions au sacre du roi Jean, le 26. septembre 1350. assista l'année suivante au mariage de Robert, sire d'Estouteville, avec Marguerite de Montmorency, dont il fut caution: mourut le 19. mai 1356. & fut enterré dans le chœur de son église cathédrale, où se voit son épitaphe.

Il étoit fils de ROBERT Bertrand, baron de Briquebec, & d'Alix de Néelle, dont il écarteloit les armes. Cette genealogie sera rapportée au chapitre des maréchaux de France.



De France à
la bordure char-
gée de huit besans
d'argent.

A

B

XI.

PHILIPPE D'ALENÇON, évêque & comte de Beauvais, pair de France, depuis cardinal, fit son entrée dans la ville de Beauvais, n'étant pas sacré, le 24. mars 1356. & n'avoit encore que le titre d'évêque élu & confirmé dans un acte du 14. juin 1360. il fut peu de jours après transféré à l'archevêché de Rouen, mais s'étant brouillé avec le roi Charles V. pour n'avoir pas voulu pourvoir d'un benefice un clerc qu'il lui avoit recommandé, il se retira à Rome où le pape le fit patriarche de Jerusalem, puis d'Aquilée. Il renonça à son archevêché de Rouen en 1374. & le 27. septembre de la même année, le pape Gregoire XI. le nomma pour administrer l'archevêché d'Auch, ce qu'il fit environ 4. ans & demi. L'on apprend de l'interrogatoire de Jacques de la Ruë, chambellan du roi de Navarre, prisonnier au mois de mars 1377. qu'environ trois ans & quelque mois auparavant, Philippe d'Alençon, alors archevêque de Rouen, étoit entré en negociation avec le roi de Navarre contre le roi Charles V. assurant que *combien qu'il fut clerc, si se armeroit-il volontiers en sa personne, & se mettroit si avant en ladite guerre, comme chevalier qui y fut.* (a) Le pape Urbain VI. le créa cardinal le dix-huitième septembre 1378. & son vicaire général dans toutes les terres de l'état ecclésiastique; mais s'étant brouillé avec ce pape pour s'attacher à Clement VII. reconnu pape en France, il fut privé de la pourpre & de toutes ses dignitez, dans lesquelles Boniface IX. le rétablit & le fit évêque d'Ostie en 1392. Il mourut à Rome, doyen des cardinaux, & en grande reputation de pieté le 15. août 1397. & y fut inhumé dans l'église de Sainte Marie au-delà du Tibre. *Voyez Onuphre & Ciaconius vies des papes & des cardinaux. Ughelli Italie sacrée, M M. de Sainte-Marthe histoire genealogique de France, & Gaule chrétienne. Les archevêques d'Auch dans la nouvelle édition de la Gaule chrétienne par Dom Denis de Sainte-Marthe, du Chêne & Aubery histoire des cardinaux & autres auteurs.*

(a) Vol. 30. fol.
246.

Il étoit fils de CHARLES II. du nom, comte d'Alençon, & de sa seconde femme Marie d'Espagne de la Cerda, ainsi qu'il a été rapporté au chapitre x. de notre histoire de la maison royale, page 270.

C

D



D'azur à trois
têtes de leopards
d'or, lampassez
de gueules.

E

XII.

JEAN DE DORMANS, évêque & comte de Beauvais, pair & depuis chancelier de France, & cardinal, étoit archidiacre & penitencier dans l'église de Sens, chancelier du duc de Normandie, dauphin de Viennois, & chanoine de l'église de Soissons, lorsqu'il fonda un chapelain à l'autel de la Vierge, dans l'église paroissiale

- A paroissiale de Dormans, dont il étoit natif. C'est un bourg situé sur la gauche de la riviere de Marne au diocèse de Soissons. Il ordonna que ce chapelain auroit le titre de *Principal*, attendu l'obligation qu'il lui imposoit, de tenir les petites écoles dans Dormans. Il donna pour cette fondation certains biens, situés à Trelou, & Chafins de l'autre côté de la riviere; & une maison dans Dormans avec ses dépendances: & 52 arpens de terre, le tout estimé 30. liv. de rente, suffisans pour acquitter les charges de la fondation. Il se reserva la présentation du chapelain tant qu'il vivoit, & après lui à son frere *Guillaume* de Dormans, & après la mort des deux, il la donna au prier du monastere de Coigny au diocèse de Soissons, comme curé primitif de Dormans, à condition que le présenté seroit toujours examiné par les maitres, soumaîtres & bacheliers des écoles de Soissons: l'acte de cette fondation est du 8. mai 1358. & confirmé par *Guillaume Bertrand*, évêque de Soissons. Il fit son entrée dans son église cathedrale le douzième juillet 1360. obtint du roi au mois d'août suivant deux foires par an pour la ville de Beauvais: reçût le vingt-quatrième fevrier 1360. l'hommage de *Louis II.* du nom, duc de Bourbon, de ce qu'il tenoit en qualité de comte de Clermont, dans la mouvance de l'église de Beauvais: assista comme pair au sacre du roi *Charles V.* le 19. mai 1364. fut présent en janvier 1366. à la transaction passée entre le même roi & son oncle *Philippe* duc d'Orleans, pour son appanage. Le roi l'avoit fait chancelier de France en 1361. le pape *Urbain V.* le crea cardinal le 24. septembre 1368. & il bâtit dans la même année le dauphin, depuis roi *Charles VI.* puis se démit de son évêché: fut fait légat du pape *Gregoire XI.* qui l'envoya en Angleterre pour y moyenner la paix avec la France; & en la même qualité de légat il rendit une sentence arbitrale qui a été nommée *Joannine*, pour terminer tous les differends qui étoient depuis long-tems entre *Jean de Craon*, archevêque de Reims & son chapitre. Par acte du 8. mai 1370. il avoit fondé à Paris le college de Dormans dit de Beauvais, composé de douze boursiers, d'un maître, d'un soumaître & d'un procureur, voulant que les boursiers fussent pris du bourg & paroisse de Dormans, ceux de la parenté & de son sang devant avoir la préférence, & à leur défaut; il avoit ordonné qu'ils seroient pris des lieux circonvoisins, puis du diocèse de Soissons: le maître & les deux autres officiers devoient être de ce même diocèse, pourvu que l'on y en trouva de capables, sinon on les choisiroit en autres diocèses. Il se reserva durant sa vie la nomination de toutes ces places, & après lui à *Guillaume* de Dormans son frere, puis à *Miles* de Dormans son fils: il donna après eux cette nomination à perpetuité à l'abbé de *Saint Jean des Vignes* de Soissons. Par autres lettres du trente-unième octobre 1371. il permit au maître de ce college d'élire un procureur en la présence de six ou sept boursiers, & institua le prier des Carmes de Paris pour visiter ce college, & pour recevoir le serment des trois officiers. Par autre charte du 31. janvier suivant 1371. il fonda cinq bourses dans ce college, & par un autre du 31. janvier 1372. il en fonda encore sept, ce qui fait en tout vingt-quatre boursiers, voulant que dans tout ce nombre on y en pût admettre trois des paroisses de *Buifleuil* & d'*Athis* au diocèse de Reims, & un religieux ou chanoine regulier de l'abbaye de *S. Jean des Vignes*, qui fut prêtre, natif de Dormans ou des lieux circonvoisins, ou du diocèse de Soissons. Enfin par son testament du 29. octobre 1373. il legua quinze cens francs d'or à ce college, (a) & mourut à Paris le 7. novembre suivant, fut enterré dans le chœur des Chartreux, où se voit son tombeau. Voyez au chapitre des chanceliers de France, où l'on trouvera sa genealogie.

(a) Extrait d'un livre in quarto imprimé en 1628. sous ce titre *Etat du college de Dormans, dit de Beauvais, &c.* par *Jean Grangier*, principal dudit college.

E



D'or au lion
d'azur, armé &
lampasé de
gueules, au lam-
bel de trois pen-
dans d'argent,
sur le lion.

XIII.

JEAN DAUGERANT, évêque & comte de Beauvais, pair de France, président en la chambre des comptes de Paris, avoit été élu évêque de Chartres, étant doyen de cette église en 1360. & le roi Charles V. l'avoit envoyé avec Arnaud de Corbie, depuis chancelier de France vers le duc de Bretagne. On ne sçait si ce n'est point lui qui se trouve nommé *J. Daugerant* dans la liste des conseillers du parlement en 1344. En qualité d'évêque de Chartres, il donna quittance à Simon de Baigneux, vicomte de Rouen, de 200. livres sur ce qui lui étoit dû de ses gages le *derrain jour d'octobre* 1366. & au bas il y a un petit scel en cire rouge, sur lequel est le bust d'un évêque, ayant à son col un *écusson chargé d'un lion & d'un lambel*. Il est aussi qualifié président de la chambre des comptes dans une autre quittance de 25. livres sur 100. livres, qui lui étoient assignées du *demeurant* de plus grande somme, le 25. septembre 1368. Etant devenu évêque par la démission du cardinal de Dormans, il mourut à Paris le 24. janvier 1374. ayant légué 1500. livres à son église, où il fut inhumé dans le chœur sous une tombe de cuivre, sur laquelle il est représenté en chape, crosse & mitre, ses armes, & celles de son église, avec un épitaphe.

Il pouvoit être fils d'HUGUES Daugerant, l'un des exécuteurs du testament du roi Louis, dit *Hutin* en 1316. & pouvoit avoir pour frere *Hugues* Daugerant, chevalier, qui donna quittance le 12. août 1348. scellée de son sceau en cire rouge, chargé d'un lion & d'un lambel. Il avoit pour sœur *Isabeau* Daugerant, femme de *Jean* de la Riviere, morte le jour de Saint Nicolas d'hiver 1363. & inhumée à S. Maur-des-fossés, mere de *Bureau* de la Riviere, premier chambellan du roi, qui dans la donation qu'il fit de la terre de Chassin aux religieux de l'Espau, à condition d'édifier une chapelle, y fonda plusieurs obits: un entre autres pour *Jean* Daugerant, évêque de Beauvais son oncle, le 4. fevrier 1371. Ce prélat est encore qualifié oncle de *Bureau* de la Riviere, à l'occasion de l'usage de quarante charretées de bois, que le roi confirma dans la forêt de Bievre à son premier chambellan au mois d'octobre 1375. & dont avoit joui Louis de Vaucemain, évêque de Chartres, mort le 29. janvier 1357. & son neveu *Jean* Daugerant, évêque de Beauvais. Voyez au chapitre des grands maîtres des eaux & forêts de France, article de *Charles de la Riviere*. *Huguentin* Daugerant, écuyer, donna quittance le 2. novembre 1391. de 200. francs d'or à lui accordez par le roi, pour ses bons services: il y a un lion & un lambel sur son sceau. * Cabinet de M. Clairambault.

A



D'azur à trois
têtes de leopards
d'or, lampassez
de gueules.

B

XIV.

MILES DE DORMANS, évêque & comte de Beauvais, pair, depuis chancelier de France, avoit été chanoine & prévôt de l'église de Reims, évêque d'Angers en 1371. de Bayonne en 1373. lorsqu'il le devint de Beauvais en 1375. il prit possession de cet évêché le 6. août 1376. l'archevêque de Reims, les évêques de Beauvais, de Bamberg & de Paris eurent leur place au festin royal que Charles V. donna à l'empereur Charles IV. & à son fils le roi des Romains, le jour des rois 1377. Il se trouva comme pair au lit de justice du même roi, le neuvième décembre 1378. fut fait chancelier de France en 1380. fit les fonctions de pair au couronnement du roi Charles VI. le 4. novembre 1381. Il commanda avec le duc de Bourbon une des ailes de l'avantgarde de l'armée du roi en la bataille, où Arvelle & les Flamands furent défaits l'an 1382. se trouva comme pair au lit de justice du roi Charles VI. contre Charles II. roi de Navarre le 2. mars 1386. mourut le 17. août 1387. & fut enterré dans la chapelle du college de Beauvais, qu'il avoit fait bâtir, ayant engagé le roi Charles V. à y mettre la première pierre. Il fonda pour la desservir quatre chapelains boursiers, qui doivent être natifs de Dormans, ou du diocèse de Soissons; que s'il n'y en avoit pas de capables on les pourroit prendre ailleurs. Voyez *Gallia Christiana*, Marlot *hist. metropol. Remensis* & l'état du college de Beauvais, cité ci-dessus.

Il étoit fils de GUILLAUME de Dormans, chancelier de France, & de Jeanne Baube, dame de Silly. Voyez aux chanceliers de France.

D



De gueules à
l'aigle d'or.

E

XV.

GUILLAUME DE VIENNE, évêque de Beauvais, comte & pair de France, étoit religieux de l'ordre de S. Benoît, & abbé de S. Seine, après l'avoir été de S. Martin d'Autun, lorsqu'il fut promu à l'évêché de Beauvais (a) dont il prêta serment de fidélité entre les mains du roi Charles VI. le 30. septembre 1387. & y fit son entrée solennelle le 7. octobre suivant en présence du même roi. Il fut transféré à l'archevêché de Rouen le 29. mars 1388. & mourut à Paris dans l'hôtel des archevêques de Rouen sur la paroisse de S. Côme, près la porte de S. Germain-des-Prez, le 18. février 1406. ayant fait son testament le même jour, par lequel il ordonna sa sepulture dans son ancienne abbaye de S. Seine, au diocèse de Langres. *Gallia Christiana* aux archevêques de Rouen.

Il étoit fils de GUILLAUME de Vienne, seigneur de Rollans, & de Claude, dame de Chaudenay; la genealogie de Vienne se trouvera au chapitre des amiraux de France.

(a) Piller s'est trompé p. 205. de son *hist. de Gerbe-roy*, où il a dit qu'il étoit évêque d'Evreux quand il parvint à celui de Beauvais.

A



D'or à trois chevrons de gueules, à la bordure engrelée de même.

B

XVIII.

PIERRE DE SAVOISY, évêque de Beauvais, comte & pair de France, étoit évêque du Mans depuis 1385. lorsqu'il fut élevé à cette dignité, dont il prêta serment au roi le 19. fevrier 1397. & prit possession personnelle le dimanche de la Trinité 25. mai 1399. suivant le partage fait le 6. août 1398. avec son frere Charles de Savoisy, seigneur de Seignelay, depuis grand échançon de France, il eut la terre de Crofnes, & jouïssoit d'une pension de mille livres le 17. de fevrier suivant. Le roi Charles VI. ayant convoqué une assemblée générale du clergé à Paris l'an 1398. pour aviser aux moyens de faire finir le schisme, il ne voulut point que cet évêque de

C Beauvais & quelques autres qu'il croyoit auteurs des schismatiques y parussent.

(a) Monstrelet rapporte néanmoins (b) qu'il fut député en 1406. vers Pierre de la Lune, dit Benoit XIII. pour l'exhorter à abdiquer. Il avoit reçu pour le roi l'hommage du duc de Bourbon pour le comté de Clermont, le 25. fevrier 1401. assista au concile provincial de Reims en 1408. & le 5. septembre de la même année, il fut un des prélats qui avec plusieurs seigneurs se trouverent au Louvre, lorsque le parlement y fut mandé pour la publication d'une declaration du roi Charles VI. qui confioit à la reine sa femme & au duc de Guienne son fils aîné le gouvernement du royaume, lorsqu'il seroit empêché ou absent: (c) se rendit en l'année suivante au concile de Pise, & à son retour assista avec d'autres évêques le 12. novembre 1409. à l'assemblée du parlement, lorsque le chancelier Arnould de Corbie y vint pour délibérer sur l'élection d'un président de cette cour, à la place de Jacques Reilly, mort depuis peu.

(a) Marlot, *hist. Remensis* t. 2. p. 68.

(b) *Liv. 1. c. 23.*

(c) *Reg. du parlement.*

(d) Le roi institua cet évêque président des généraux de la justice des aides après, Jean Barthon-de-Monbas, évêque de Limoges, le 11. août 1411. Il mourut le mardi 13. septembre 1412. & fut enterré dans sa cathedrale, ayant laissé à cette église douze cens livres de rente annuelle, à prendre sur les revenus de l'évêché, & deux maisons. Marlot dit qu'il eut pour successeur RENAUD de Chartres, doyen de Beauvais; mais comme il n'en prit pas possession, & qu'il fut élu archevêque de Reims le 22. mars 1414. Loïsel, Louvet ni MM. de Sainte-Marthe, ne le mettent pas au nombre des évêques de Beauvais.

(d) *Ibidem.*

Il étoit second fils de PHILIPPE de Savoisy, seigneur de Seignelay, conseiller, chambellan du roi, & souverain maître d'hôtel de la reine Isabel de Baviere, & de Marie de Duify. La genealogie en sera rapportée au chapitre des grands bouteillers & échançons de France.

E

- A ne peut assurer si c'est le même que *Huguenin* de Chevenon, capitaine des chateau & tours du bois de Vincennes, qui cessa de l'estre en 1394. mais il y a preuve que ce dernier étoit frere de *Bernard*, évêque de Beauvais, qui a donné lieu à cet article, & de
- B JEAN de Chevenon, écuyer, seigneur de Chevenon, de Chezeaux, Pacy, Sermoise, Puly & de Nigenne, huissier d'armes du roi, qui en cette qualité donna quittance de 500. francs d'or, à lui ordonnez en consideration de ses services à la guerre & ailleurs, le 12. decembre 1390. au bas est son scel aux armes de Chevenon, avec une bordure pour brisure. Il fit hommage à Huë d'Amboise, chevalier, seigneur de S. Verain, pour la terre de Chezeaux, *vaguieres* acquise de Guiot & Herard de S. Verain, écuyers, & paya le cinquième denier, le 28. novembre 1391. fut rétabli & confirmé capitaine des chateaux & tours du bois de Vincennes, au lieu d'*Huguenin* de Chevenon son frere, par lettres du roi du 3. novembre 1394. toucha pour un terme de sa pension 166. livres 13. sols 6. deniers en 1401. 1402. 1404. Il est qualifié écuyer d'écurie du roi en 1410. servoit avec quatre écuyers sous le comte de Nevers, dont il est qualifié conseiller & député avec la duchesse de Bourbonnois, pour pacifier des troubles en 1414. fut l'un des executeurs du testament du connétable de Sancerre, & mourut le 27. août 1418. ayant eu de *Philippe* de Digoine sa femme.
- C GUILLAUME de Chevenon, chevalier, seigneur de Chezeaux, de Pacy, &c. qui fut tué sans enfans à la bataille d'Azincourt en 1415. laissant veuve *Heliette* Girard, qui avoit épousé 1^o. par contrat du vingt-sixième janvier 1398. *Elie* Chaudrier, chevalier, seigneur de Dompierre en Aunis, fille de *Jean* Girard, chevalier, seigneur de Bazoches, & de *Marie* de Lunel. Elle eut de grands procès avec les heritiers de son mari & de *Jean* de Chevenon son beau-pere, dont la principale étoit *Marie* de Maintenon, femme de *Simon* Ottelinguen, chevalier, heritiere de *Guillemette* de Maintenon, femme d'*Hervé* Leonarte. *Heliette* Girard fit une fondation dans l'église de Chevenon, à la collation des seigneurs du lieu, le 25. mai 1452. fit hommage de Chezeaux au comte de Nevers en 1461. & testa fort âgée le jour de S. Pierre & S. Paul 1467. elle y dit que son premier mari est enterré à Cordes en Poitou & veut l'être à Chevenon. * *Extraits* du cabinet de M. Clairambault.



De gueules au griffon d'or.

X X.

- E PIERRE CAUCHON, évêque & comte de Beauvais, pair de France, docteur en theologie de la faculté de Paris, fut toujours très-attaché au parti des Bourguignons, sous le regne de Charles VI. Le Moine de S. Denis qui a écrit l'histoire de ce prince, mise au jour par l'abbé le Laboureur, dit que dans le choix qui fut fait en 1413. de personnes de differens états, pour travailler à la reforme des désordres qui s'étoient glissés dans le maniment des affaires, Pierre Cauchon, tiré du corps de l'Université, fut du nombre: il le nomme parmi les chefs de la sédition arrivée à Paris, qui furent bannis par ordonnance du roi du 18. septembre 1413. & le représente à la VI. séance du concile de Constance en 1415. comme l'un des ambassadeurs du duc de Bourgogne. Ce docteur qui étoit vidame de l'église de Reims, fut fait maître des requêtes le 22. juillet 1418. & évêque de Beauvais après la mort du chancelier de Laistre l'an 1420. Il y fit son entrée solennelle après la fête de Noël de la même année, & Philippe, duc de Bourgogne, l'honora de sa présence. Ce nouvel évêque obtint du roi Charles VI. le 22. avril 1422. des lettres patentes qui furent registrées en parlement, portant interdiction au baillie de Senlis, & à tous autres

juges royaux, d'exercer aucune juridiction dans tout le comté de Beauvais & vidame de Gerberoy. Lui, Philippe de Morvillier, premier président du parlement de Paris, & Regnier Pot, chevalier, seigneur de la Roche, furent envoyez conjointement vers le duc de Bretagne, qui avoit offert sa médiation pour faire la paix entre la France & l'Angleterre, ainsi qu'il est marqué dans les registres du parlement, le 4. decembre 1422. S'étant déclaré pour les Bourguignons & les Anglois, il fut présent à la donation qu'Henry, roi d'Angleterre, fit à Jean duc de Bedford son oncle, qu'il avoit établi regent du royaume, du duché d'Anjou & comté du Maine, le 21. juin 1424. Après que les habitans de Beauvais eurent, malgré lui, ouvert leurs portes aux troupes Françoises, son temporel fut mis en la main du roi l'an 1430. & la même année il fut un des juges de la Pucelle d'Orleans, qu'on avoit prise dans son diocèse. L'année suivante il se trouva comme pair de France au sacre du roi d'Angleterre, qui se fit couronner dans Paris: & ce prince lui procura l'évêché de Lizieux le 3. decembre 1432. MM. de Sainte-Marthe parlant de lui dans la liste des évêques de Beauvais, disent qu'il mourut en 1441. ajoutant que l'obituaire de Beauvais date la mort du 18. decembre 1442. cependant dans la liste des évêques de Lizieux ils prolongent sa vie jusqu'en 1443. Blanchard en a parlé dans son *histoire des maîtres des requêtes*, pag. 122.

(a) *Annales de France* liv. 16.
(b) *Hist. Remens.* t. 2. p. 725.

(c) *Registre des chartes du roi coté 104.*

(d) 3. *Registre des chartes.*

De tous les différens auteurs qui ont écrit sur l'origine de PIERRE CAUCHON, évêque de Beauvais, comme Meier (a) Jovenel des Ursins, MM. de Sainte-Marthe & Marlot (b) on doit naturellement s'arrêter à ce qui est imprimé dans le *nobiliaire de Champagne* de 1670. Il y est marqué qu'il étoit fils de Remy Cauchon, habitant de la ville de Reims, & de Rose Gibours, vivante veuve en février & mars 1399. mais au lieu d'autoriser que ce Remy eut suivi la profession des armes après la bataille de Crecy en 1348. on ajoutera ici qu'il est qualifié *magister Remigius Cauchon, licentiatus in legibus & Rosa ejus uxor*, dans les lettres d'annoblissement qui lui furent accordées par le roi Charles VI. au mois de février 1392. (c) & registrées à la chambre des comptes de Paris, moyennant 54. livres parisis. (d) A l'égard de la différence des armes que l'on attribue aux branches qui en sont sorties, cela n'est pas sans exemple, ni sans besoin de preuves. Celles qui leur sont plus communes ont été mises à la tête de cet article, quoi que quelques auteurs en aient donné d'autres à cet évêque; sçavoir, d'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois coquilles d'or. Cette famille s'est partagée en diverses branches, des seigneurs du Godard & de Savigny-sur-Ardre; de ceux de Sillery & de Puisieux; de Verzenay, de Dugny de Léri & de Muisson, d'Arvise & de Vigneux; du Fay & de Sommièvre; de Condé & de Treslon; du Terrier, barons de la sainte-ampoule, de Neufville, vicomtes d'Unchair; enfin des seigneurs de Maupas, barons du Tour, dont étoit Henry Cauchon-de-Maupas, abbé de S. Denis de Reims, premier aumônier de la reine mere du roi Louis XIV. évêque du Puy, ensuite d'Evreux, mort en 1681. On peut avoir recours pour le détail de ces branches au *nobiliaire de Champagne* déjà cité.



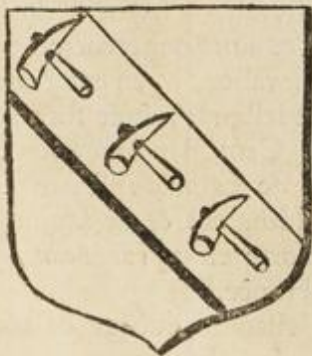
Bandé d'argent
& de gueules, de
6. pieces au chef
d'argent, chargé
d'une rose de
gueules, soutenu
d'une fasce en
devise d'or.

XIX.

JEAN JOUVENEL-DES-URSINS, évêque de Beauvais, comte & pair de France, fut sacré à Rome dans le palais de Jean, cardinal des Ursins, le 24. mars 1432. & prêta serment entre les mains du roi à Amboise le 1. juin de la même année. Loisel (e) a fait imprimer une complainte de ce prélat adressée au roi Charles VII.

(e) *Memoires de l'évêché de Beauvais* p. 329.

A VII. & aux états du royaume assembles à Orleans en 1433. où il représente les miseres du peuple, & en particulier celles de son diocèse. Elle commence ainsi. *Je Jean des Ursins, pauvre & indigne évêque, & comte de Beauvais* : & plus bas, il s'adresse au roi en ces termes: *Je Jean, indigne évêque & comte de Beauvais, pair de France, votre pauvre & très-humble chapelain.* Il fut transféré à l'évêché de Laon en 1444. d'où il monta à l'archevêché de Reims en 1449. Voyez ce que nous en avons dit dans la liste de ces archevêques pag. 46.



D'argent à la bande de gueules chargée de trois marteaux d'or.

XXII.

C **G**UILLAUME DE HELLANDE, évêque & comte de Beauvais, pair de France, fut élu le 13. avril 1444. étant alors archidiaque de Reims & chanoine de Chartres; rendit hommage de son temporel au roi, le 2. juin suivant prit possession de son évêché par procureur le 21. & fit son entrée le 24. août de la même année; mais il ne prêta serment qu'en 1454. Il assista l'année suivante au concile de Soissons: & à Vendôme comme pair de France, au procès du duc d'Alençon en 1457. mourut le 3. avril 1461. & fut enterré dans sa cathedrale, à laquelle il avoit fait plusieurs donations.

JEAN seigneur de Hellande dans le pais de Caux, obtint une remission qui se trouve dans le *registre des chartes du roi, cote 68. acte 250.* depuis l'année 1331. jusqu'en 1349. Levy, ou un autre de même nom, chevalier, servoit dans les guerres sous messire Colart d'Estouteville en 1369. étoit employé avec deux autres chevaliers & trois écuyers à la garde de Montivilliers en 1371. & dans une quittance qu'il donna l'an 1372. il paroît sur son sceau en cire rouge, qu'il portoit pour armes une *bande chargée de trois marteaux, & pour cimier deux longs cols & têtes d'oiseaux.*

D **R**OBIN de Hellande, écuyer, servoit à la guerre avec trois écuyers en 1379. & 1381. Ce peut être le même, qui sous le nom de *Robert* seigneur de Hellande, chevalier, servoit aussi le roi dans les guerres de Picardie & de Flandres, avec un autre chevalier & cinq écuyers de sa compagnie, sous l'amiral de France, suivant la quittance qu'il donna de ses gages à Jean de Flamenc, trésorier des guerres du roi, à Bethune le 31. juillet 1383. son sceau qui est au bas aux armes rapportées ci-dessus, à une bordure pour brijure. Lui ou une autre de même nom, & es mêmes qualitez, est nommé dans une montre sous *Robert* d'Estouteville, chevalier banneret, du 29. juillet 1392. il obtint une remission, qui est rapportée dans le *registre des chartes, cote 151. années 1396. 1397.* en revuë, passa en qualité de chevalier bachelier, sous Guillaume, seigneur de Gamaches, chevalier banneret à Compiègne, le 2. juillet 1408. & de messire *Robert* de Hellande, chevalier, chambellan, avec 33. écuyers de sa compagnie, sous le duc de Guienne en 1412. se trouva la même année dans l'armée du roi contre les rebelles du pais de Berry; fut établi bailli de Rouen par lettres du 23. mars 1413. & élu sur le fait des aydes pour la guerre; mais il étoit mort le 18. decembre 1415. que Raoul, seigneur de Gaucourt fut pourvu à sa place.

Femme, JEANNE de Montmorency, fille de *Jean* de Montmorency, seigneur de Beaufaut, & d'*Isabeau* de Nelle-d'Offémont. Son mari & elle donnerent quittance à Huë de Montmorency son frere, en la garde duquel elle avoit été depuis la mort de sa mere, de la somme de 300. florins sur son mariage, le 1. juin 1393. & le 20. juillet 1416. elle donna quittance avec son fils ainé de 25. livres sur 100. que feu son mari avoit pour gages d'élû, scellée de deux sceaux, celui de la mere parti des armes de Hellande & de Montmorency, l'*écu soutenu par un ange*; celui du fils,

- A Louis XI. en confirmant les privileges de la ville de Beauvais, en consideration de la vigoureuse defense de ses habitans, fait mention de la fuite de leur évêque. Ce prélat attaqua le maire & les pairs ou échevins, au parlement, en reparation d'honneur, prétendant que c'étoit eux qui avoient fait mettre cette note de lâcheté dans les lettres : mais le roi par d'autres lettres du 2. de mars 1477. declara avoir fait inserer cette note de son propre mouvement, comme étant très-certain de la desertion de l'évêque. C'est le recit qu'en fait Louvet dans son *histoire & antiquitez du diocèse de Beauvais* (a) Jean de Bar étoit retourné à Beauvais après la levée du siège, & le 27. juin 1473. il y assista à la procession ordonnée à perpetuité, en memoire de l'assaut soutenu à pareil jour de l'année précédente. Il ne pût faire ses fonctions de pair au sacre du roi Charles VIII. en 1484. étant alors malade, & Pierre Versé, évêque d'Amiens qui le representa, n'eut en cette qualité que le dernier rang. Il mourut le 15. mars 1486. avant Pâques, & fut enterré dans le chœur de la cathedrale du côté de l'évangile, sous une tombe de cuivre, où se voit son épitaphe avec ses armes gravées, qui sont *fascé ou burelé de 9. pieces.*

(a) Tom. 11. p. 569. & 570.

On trouve que Thibaud de Lucé, évêque de Maillezais, & J E A N de Bar, conseillers du roi & commissaires à mettre sus au haut & bas pais d'Auvergne la portion de l'aide de 240000. francs, ordonnée être mise par le roi, en ses pais de Languedoil, donnerent quittance à Martin Roux de 250. livres le 27. mai 1444. & sur le sceau de Jean, est un écusson *burelé*, & pour cimier un *vol.*

C



D'or, au chef d'azur, chargé d'un dextrochere vêtu d'hermines, au fanon de même.

XXIV.

- D L O U I S DE VILLIERS-L'ISLE-ADAM, évêque & comte de Beauvais, pair de France, succeda à Jean de Bar; mais cette dignité lui fut long-tems contestée. Dès le vivant de Jean de Bar son prédecesseur, Philippe de Crevecoeur, seigneur de Querdes, gouverneur de Picardie, & maréchal de France, avoit pris des mesures pour faire tomber l'évêché de Beauvais à son neveu, nommé Antoine du Bois, proto-notaire apostolique, & abbé commendataire de S. Lucien de Beauvais. Jeanne de la Tremoüille, mere du maréchal, avoit eu d'un premier lit, avec Philippe, seigneur du Bois, un fils duquel étoit issu l'abbé de S. Lucien. Les premieres démarches du seigneur de Querdes, en faveur de son neveu, furent d'engager le roi Charles VIII. à solliciter le pape Innocent VIII. de se réserver le choix d'un évêque de Beauvais, vacation advenant; ce qu'il fit par un rescrit du 21. juillet 1486. à quoi il ajouta le 27. janvier suivant, une défense aux chanoines de cette église de s'assembler en cas de vacance de l'évêché, pour proceder à l'élection d'un nouvel évêque, sur peine d'excommunication & de nullité de tout ce qu'ils feroient. Cependant leur évêque étant mort le 15. mars suivant, ainsi qu'il a été marqué, ils tinrent ferme contre ce nouveau droit de reservation, quoiqu'ils eussent reçu plusieurs lettres du roi, pour leur recommander de se conformer aux volontez du S. Siège, & d'élire Antoine du Bois: après plusieurs assemblées capitulaires durant environ six mois, ils élurent Louis de Villiers-l'Isle-Adam, doyen de l'église d'Orleans, depuis le 31. mai 1480. il envoya ses procureurs à Reims au commencement de janvier 1488. pour y demander la confirmation de son élection. Antoine du Bois qui étoit appuyé du doyen de Beauvais Guillaume de Cambrai, & de quelques autres chanoines, y forma opposition: l'affaire fut portée au parlement par appel comme d'abus, surquoi

E

intervint arrêt le 7. septembre 1489. On peut voir le détail de ces procédures dans Louvet, cité ci-dessus. Les deux compétiteurs continuerent encore longtemps de se disputer l'évêché de Beauvais. Enfin Louis de Villiers l'emporta, & se fit sacrer en vertu de certaines lettres du chapitre de Reims, le siège vacant, datées du 24. juillet 1497. & fit au parlement le serment accoutumé le 4. septembre suivant. Les registres portent qu'il fut reçu comme *pair de France* à l'entrée de ladite cour : il prêta serment de fidélité au roi dans la ville de Châlons, le 30. decembre de la même année : assista aux obseques du Roi le 29. avril de l'année suivante, où il voulut comme *pair* précéder les autres évêques non pairs, consacrez avant lui, ce qu'il n'obtint point. Du Tillet qui le nomme Pierre de Villiers, ajoute qu'il fit ses protestations au parlement le 30. avril & 9. mai suivant, pour la conservation de sa prérogative, laquelle, dit-il, *a bien lieu ès processions que fait le parlement.* Après s'être trouvé au sacre du roi Louis XII. le 27. mai 1498. & à son lit de justice tenu à Paris le 7. juillet 1498. il fit son entrée dans Beauvais au mois de septembre de la même année. Le roi ayant ordonné aux évêques de France de se rendre à Lion au concile qui s'y étoit réfugié, après s'être ouvert à Pise contre le pape Jules II. l'évêque de Beauvais fit ses protestations devant notaires à Paris, le 8. fevrier 1512. avant que de s'y rendre, disant qu'il ne faisoit ce voyage que malgré lui, & par crainte de déplaire au roi: l'acte est rapporté en entier par Louvet. Il fit ses fonctions de pair au sacre du roi François I. le 25. janvier 1514. fit rétablir le palais épiscopal de Beauvais & le chateau de Bresse: fit des legs considérables à son église, aussi-bien qu'à ses successeurs: mourut le 24. août 1521. & fut enterré dans sa cathedrale, où l'on voit son épitaphe, qui porte qu'il avoit soutenu neuf procès, pour défendre les droits de son élection, dont la dernière avoit été contre un nommé *Valere*. Dans le *recueil des lettres de Leon X.* (a) Il y en a une de ce pape écrite au roi François I. pour lui demander le premier évêché qui viendroit à vaquer en France, pour Louis de Canosse, évêque de Tricarico, son nonce auprès de S. M. Elle est suivie d'un autre en date du 24. août 1516. pour recommander à son nonce de remercier le roi de ce qu'il l'avoit nommé à l'évêché de Beauvais. Cette nomination qui ne devoit avoir son effet qu'après la mort de Louis de Villiers n'eut point de lieu, & il n'est plus fait mention de celui en faveur de qui elle avoit été faite.

(a) Liv. 18. Ep. 6.

Il étoit second fils de JACQUES de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, sénéchal de Boulogne, & garde de la prévôté de Paris, & de Jeanne de Nelle. Cette genealogie sera rapportée au chapitre des maréchaux de France.



Ecartelé au 1. & 4. de gueules, à l'aigle éployé d'or au 2. & 3. de gueules au chef d'or.

XXV.

(a) Tom. 2. p. 599.

(b) Gallia Christ. 1. p. 502.

ANTOINE LASCARIS DE TENDE, évêque & comte de Beauvais, pair de France. Louvet rapporte (a) qu'après la mort de Louis de Villiers. Michel de Savoye fut nommé son successeur; mais il ne sçait s'il ne ceda point son droit à Antoine Lascaris. Ce Michel de Savoye étoit évêque de Sisteron, & le P. Colombi marque qu'il fut élu évêque de Beauvais. D. de Sainte Marthe assure (b) que dans les archives de Sisteron, il n'est fait aucune mention de cette élection ou nomination, & que Michel mourut en Decembre 1522. Il est certain qu'Antoine Lascaris de Tende, prévôt de l'Eglise d'Avignon, abbé de Soreze au diocèse de Lavaur, chanoine & archidiacre de Riez, puis évêque de cette ville en 1520. fut promu à l'évêché de Beauvais, & qu'il en prit possession le 9. juillet 1523. Il s'en démit par permutation en

1529

- A 7529. pour l'évêché de Limoges qu'il ne garda point, & retourna à son église de Rièz, où il fit son entrée le 31. Decembre 1532. Outre sa prévôté d'Avignon qu'il posséda en 1527. il eut encore avec dispense du pape, celle de Pignans, de Barjoux & de Rièz : fit son testament à Barbantane sur la Durance, le 14. novembre 1541. & il mourut à Avignon en 1543. Voyez *Gallia Christiana* du P. de sainte Marthe, tome 1. colonne 408. & tome 2. colonne 538.

La maison des comtes de VINTIMILLE, dont une branche prit le surnom de LASCARIS, est des plus illustres & des plus anciennes. Divers auteurs en ont écrit, mais avec tant de variété, qu'ils se contredisent les uns les autres. Charles du Fresne, sieur du Cange, qui en a traité dans ses *Familles Byzantines*, en 1680. (a) à la suite de la maison de Lascaris, n'a pu s'empêcher de se recrier sur les fables & les absurditez, dont est remplie une genealogie de la maison impériale de Lascaris, écrite en langue Latine, par Jules du Puy, noble Veronois, imprimée l'an 1656. Dominique Robert de Briançon, en fit imprimer une autre in 4°. à Villefranche l'an 1681. Nous suivrons ces auteurs & ce qui sera prouvé par titres.

(a) *Familia Byzantina* p. 225.

- B I. OTHON, comte de Vintimille, seigneur de Marro, confirma le 9. septembre 1185. aux consuls de Vintimille, les privileges accordez à la ville, par feu son frere Guy dit *Guerra*.

GENEALOGIE DE VINTIMILLE.

Femme, GUILLEMETTE, qui avoit des biens en plusieurs lieux de la Provence.

- C 1. GUILLAUME, qui a fait la *branche des comtes de Tende*, du surnom de *Lascaris*, qui va suivre.

2. HENRY, comte de Vintimille, mort l'an 1226. de qui l'on fait sortir ceux de ce nom, établis en Sicile, où ils ont toujours tenu un des premiers rangs, & rempli des emplois les plus importants. Ils y sont partagez en plusieurs branches. La premiere des comtes, puis marquis de *Geraci*, princes de Castelbon & de l'Escalate, grands d'Espagne; la seconde des seigneurs de *Cunée*, éteins; la troisième de *Caravonica*, & de *Lusinasco*, fondus par femme en 1685. dans la maison des marquis de *Ceva*, la quatrième des seigneurs d'*Aurigo*, fonduë vers le même tems dans la maison de *Gubernatis*, comtes de *Baufon*, obligez de porter le nom & les armes de Vintimille; la cinquième, celle des barons de *Busserne*, seigneurs de *Marro*, tombées dans la maison de *Requesens*, princes de *Pantaria*, qui se qualifient *comtes de Vintimille*, & en écartellent les armes avec celles de leur maison; la sixième, des Comtes de *Colefana*, barons de *Grateri*, devenus princes de *Belmonte*, qui subsistent aujourd'hui.

SEIGNEURS DE GERACI,

- D 3. EMANUEL, duquel l'on fait sortir ceux du nom de *Vintimille établis en Provence*, dont il sera parlé ci-après.
4. OBERT, qui vendit aux Genoïs ce qu'il avoit du comté de Vintimille; on ne voit pas qu'il ait eu posterité de *Guillemette* de Fos sa femme, fille de *Raymond Geoffroy* de Fos, seigneur d'*Hieres* & de *Bregançon*, avec laquelle il donna quittance à *Etienne*, évêque de *Toulon*, de 750. sols couronnez le 28. juillet 1217.

- E II. GUILLAUME, comte de Vintimille, soutint le siege de Vintimille contre les Genoïs, depuis 1219. jusqu'en 1222. qu'il en sortit par capitulation. Lui, *Guillemin* & *Guillaume-Pierre*, ses deux fils, traiterent avec les Genoïs, les 31. juillet 1249. & le 10. novembre 1255. il mourut vers l'an 1256.

Femme, N... que l'on croit de l'ancienne maison de *Balbs*.

1. GUILLAUME II. du nom, comte de Vintimille, étoit nommé *Guillemin*, du vivant de son pere. Il traita, pour lui, ses freres, & ses enfans, le 19. janvier 1257. avec Charles d'Anjou, comte de Provence, & lui ceda toutes leurs prétentions sur le comté de Vintimille, & sur les terres de la vallée de *Lantufque*, moyennant la recompense d'autres terres jusqu'à la concurrence de 5000. sols de revenu annuel. (b) ratifia en 1258. les traités que son pere & lui avoient fait avec les Genoïs, en 1249. & 1255. & par son testament du 7. mai 1259. il ne laissa qu'une legitime à ses quatre fils, *Guillaume*, *Raimond*, *Rostan*, & *Othon*, instituant ses heritieres *Sibille* & *Berengere* ses filles.

(b) *Bouche hist. de Provence* t. 2. p. 73.

2. GUILLAUME-PIERRE, comte de Vintimille, qui suit.
3. PIERRE, qui se surnomma *Balbs*, & qui se qualifia comte de Vintimille, entreprit avec ses freres de s'emparer de Vintimille après la mort de Guillaume II. son frere aîné fit

- A mage à la reine Jeanne & à Louis de Tarente son second mari, & que ce seroit en la même forme que le comte Jean son pere l'avoit rendu autrefois au roi Charles. Ce fut Guigues Flotte, lieutenant de la reine & du roi son mari, qui reçût cet hommage. (a) Vers le même tems, les comtes de Tende & de Vintimille entre-

(a) Nostradamus.
1171. de Provence,
1. 3. 8.

rent en guerre au sujet de la superiorité de juridiction; enfin le comte de Vintimille se soumit, & rendit hommage à celui de Tende, en presence de la reine Jeanne & du roi son second mari. Nostradamus met cet événement en 1350.

Femme, N....

1. GUILLAUME-PIERRE III. du nom, qui suit.
2. ANNE Lascaris, inconnue à du Cange, mais que le comte de Gubernatis, dit avoir été femme de Jean de Fiesque comte de Lavagne.

VII. GUILLAUME-PIERRE Lascaris III. du nom, comte de Tende, seigneur de Roquebrune, fit hommage de son comté à la reine Jeanne, avec Pierre Balbs & Louis Lascaris comte de Vintimille, seigneurs de la Brigue, en 1369.

- B Nostradamus remarque qu'il étoit Viguiier de Marseille en 1404. dignité (ajoute cet auteur) qui ne se donnoit en ces tems-là, qu'aux principaux & plus nobles gentilshommes de la province.

Femme, N....

1. ANTOINE Lascaris, qui suit.
2. PIERRE Lascaris, qui a fait la *branche des Seigneurs de la Brigue & de Castellar*, rapportez ci-après.
3. LOUIS Lascaris, tige des seigneurs de Chasteauneuf, mentionnez en leur rang. Du Cange n'a point fait mention d'eux.
4. MARIE Lascaris, femme d'Homorat Grimaldi, seigneur d'Antibes, morte sans posterité.

- C 5. BEATRIX de Tende, mariée à Facin Can, l'un des grands capitaines de son siècle, qui rendit des services très-considerables à Jean-Marie Visconti, duc de Milan, jusqu'à s'emparer des états legués à son frere Philippe-Marie Visconti, dont étoit la ville de Pavie, où il le retint comme prisonnier. Ayant appris que le duc avoit été assassiné le 16. mai 1412. sans laisser de posterité, la douleur qu'il en eut le faisoit si fort qu'il en mourut: mais avant que d'expirer il exigea le serment de tous ceux qui combattoient sous ses ordres, qu'ils vengeroient la mort du duc, & qu'ils n'abandonneroient jamais le duc Philippe-Marie, son frere & legitime successeur. Le duc épousa la veuve de Facin, laquelle lui apporta 300000. ducats d'or pour sa dot; s'en étant dégouté par la suite, parce qu'elle étoit beaucoup plus âgée que lui, il lui fit trancher la tête le 13. septembre 1418. sur un soupçon sans fondement du crime d'adultere, avec un joüeur d'instrumens, nommé Michel Orumbel.

- D VIII. ANTOINE Lascaris, comte de Tende, devint feudataire du duc de Savoye, à qui le comté de Nice & ses environs furent cedez par Joland reine de Sicile, comtesse de Provence, & par le roi de Sicile Louis III. le 15. octobre 1419.

Femme FRANCOISE de Pouliers, fille du marquis de Cental en Piémont, vulgairement nommée *Madame Franche*.

1. HONORE' Lascaris, comte de Tende, qui suit.
2. GUILLAUME Lascaris, chartreux, prieur de la maison de son ordre, dans la vallée de Pesin en Piémont.
3. 4. PIERRE & GEORGE Lascaris, aussi Chartreux.

- E 5. PIERRE Lascaris, qui de son épouse Caterine Grimaldi, fille de George Grimaldi, conseigneur d'Antibes, gouverneur de Grasse, & de S. Paul, eut Honoré & Louis Lascaris, morts sans posterité, ayant institué pour leur heritier Honoré Lascaris leur oncle paternel, dans tous les biens qu'Honoré Grimaldi leur oncle maternel leur avoit leguez, dont la seigneurie de Villeneuve faisoit partie.

6. MARC Lascaris de Tende étoit prévôt de l'église de Vesou, au diocèse de Casal, & prieur de Sainte-Marie-d'Entremonts, lorsqu'il fut fait évêque de Riez le 6. octobre 1466. René roi de Sicile & de Naples, comte de Provence, en consideration de son attachement pour lui en qualité de son conseiller, & des services de son frere le comte de Tende, chevalier, son chambellan & conseiller, & de ceux de leurs prédécesseurs, lui fit don des droits regaliens, avec toute juridiction dans les terres dépendantes de l'évêché de Riez, pour tout le tems qu'il en seroit évêque, par lettres du 12. octobre 1472. Il se démit de la prévôté de Vesou, & de son évêché en faveur d'Antoine son neveu, l'an 1490. & mourut grand vicaire de cet évêché en 1492.

- A
4. GUILLAUME Lascaris , religieux de l'ordre de S. Augustin , vécut avec réputation de sainteté, & mourut au couvent de Tende, qu'il avoit fait bâtir des liberalitez de son pere & de son frere aîné.
 5. MADELEINE Lascaris, femme d'Augustin Adorne.
 6. MARGUERITE Lascaris, mariée à François des comtes de Valpergue.
 7. FRANÇOISE Lascaris, femme d'Odou de la Roëre.
- XI. JEAN-ANTOINE Lascaris, comte de Tende & de Vintimille, seigneur de Prela, Villeneuve, Menton & autres lieux.
Femme, ISABEL d'Anglure, fille aînée de Saladin d'Anglure, seigneur d'Estoges & de plusieurs autres lieux, qu'il reçut de la liberalité de René, dit le Bon, roi de Sicile, dont il étoit conseiller & chambellan, chevalier de son ordre du Croissant, & de Jeanne de Neufchatel, vicomtesse de Blagny.
- B ANNE Lascaris, comtesse de Tende, qui suit.

Fille naturelle.

Catherine Lascaris, mariée à Eleonor, seigneur de Chateaufort & de Conio, sorti des comtes de Vintimille.

- XII. ANNE Lascaris, comtesse de Tende, épousa 1^o. Louis de Clermont-Lodeve, seigneur de Neboufan. (a) 2^o. le 10. février 1498. René legitimé de Savoye, comte de Villars par donation de Philippe II. duc de Savoye son pere. Il devint comte de Tende par sa femme; puis gouverneur & sénéchal de Provence pour le roi Louis XII. & grand maître de France sous François I. comme il est rapporté au chapitre des grands maîtres de France. Les enfans de Renée de Savoye, sa petite fille, laquelle avoit épousé Jacques seigneur d'Urfé, ayant hérité de leurs oncles maternels, morts sans postérité, prirent le surnom de Lascaris, & une des petites filles de cette Renée de Savoye, s'étant mariée dans une des branches de la maison de Mailly, il fut stipulé que les enfans qui en naîtroient prendroient le nom de Lascaris. Cette branche est éteinte comme on verra au chapitre des grands pannetiers de France.

(a) Du Cange, Famil. Biz. p. 222.

- C VIII. PIERRE Lascaris est crû la tige des comtes de la Brigue. Quelques-uns le disent fils de GUILLAUME-PIERRE II. du nom, comte de Vintimille & de Tende, mais comme l'on dit en même tems qu'il fit hommage avec son pere & Louis son frere à la reine Jeanne le 23. février 1369. & que celui qu'on lui donne pour pere vivoit en 1306. il y a lieu de croire qu'il étoit fils de GUILLAUME-PIERRE III. du nom, qui fit cet hommage en 1369. il fut pere de

COMTES DE LA BRIGUE.

- D
1. JEAN Lascaris, qui suit.
 2. 3. JULIEN & RENIER Lascaris, qui se rendirent feudataires d'Amedée VIII. du nom, comte de Savoye, le 22. decembre 1406.

IX. JEAN Lascaris, fut pere de

1. GUILLAUME Lascaris, comte de la Brigue, qui suit.
2. LOUIS Lascaris, qui acheta avec son frere Charles, d'Antoine, comte de Vintimille, leur parent, la quatrième partie de Cunée, & les portions de la juridiction que ce comte avoit sur les terres de Pierre-Late, de Villatale, du Canet & d'autres lieux, le 12. août 1440.
3. HENRY Lascaris & son frere Louis, firent bâtir en 1453. un village auquel ils donnerent le nom de Castellar-le-neuf.
4. CHARLES Lascaris, mentionné dans l'article de son frere Louis.

X. GUILLAUME Lascaris, comte de la Brigue.

Femme, HILAIRE Caretto.

- E
1. BARTHELEMY Lascaris, qui suit.
 2. ANTOINE-LASCARIS, mentionné dans un acte avec son aîné.
 3. PIERRE Lascaris, pere de Catherine, mariée à Thomas, comte de la Brigue son cousin germain.

XI. BARTHELEMY Lascaris, comte de la Brigue, se rendit avec Antoine son frere, feudataire du duc de Savoye, par acte de l'an 1468. On lui donne pour femmes Jaqueline de Galean, & Marie; fille du comte de Languilla. Il fut pere de quatre fils.

1. THOMAS Lascaris, qui suit.
2. HONORE' Lascaris, qui suivra.
3. 4. ANTOINE, & ETIENNE Lascaris, qui laisserent postérité.

Tome II.

D 4

SEIGNEURS
DE
CASTELLAR,
comtes de Peille.

- XII. THOMAS Lascaris-Vintimille, comte de la Brigue. A
Femme, CATHERINE Lascaris, sa cousine germaine, fille de *Pierre*, mentionné ci-dessus.
1. JACQUES Lascaris-Vintimille, comte de la Brigue, pere de GUILLAUME, comte de la Brigue, de qui nâquit ANTOINE Lascaris de Vintimille, dernier comte de la Brigue, qui soit connu.
 2. HONORE Lascaris, évêque d'Aouste en 1572. suivant Ferdinand Ughelli.
- XII. HONORE Lascaris-de-Vintimille, second fils de BARTHELEMY, comte de la Brigue, commença cette branche.
Femme, BENEDICTE de Vintimille, dont nâquit
- XIII. GASPARD Lascaris-de-Vintimille I. du nom, seigneur de Castellar & de Gorbio.
Femme, JEANNE de Berre. B
1. JEAN Lascaris, qui suit.
 2. ETIENNE Lascaris de Vintimille.
 3. HONORE Lascaris-de-Vintimille, chef du conseil d'Emanuël-Philbert duc de Savoye, laissa de *Souille* de Galean sa femme, *Catherine* Lascaris-Vintimille, femme de *Paul* del Pozzo ou du Puis, illustre Milanois, & *Anne-Françoise*, mariée à *Alexandre* Vivaldi, grand croix de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare.
- XIV. JEAN Lascaris-de-Vintimille, seigneur de Castellar.
Femme, FRANCOISE Lascaris-de-Vintimille.
1. GASPARD Lascaris-de-Vintimille, qui suit.
 2. JEAN-PAUL Lascaris-de-Vintimille, reçû chevalier de Malthe à 16. ans, passa par toutes les dignitez de son ordre, dont il fut ambassadeur en Espagne l'an 1623. & étant grand croix & bailly de la Morée, fut élu grand maître de Malthe le 12. juin 1636. Il fonda une commanderie du consentement de son ordre, en faveur de *Jean-Paul* Lascaris son petit neveu, à condition que les fils aînez de ce seigneur en jouïroient, mais que leur posterité masculine venant à manquer, la commanderie retourneroit à l'ordre : il fonda de plus une galere, pour être commandée par le plus ancien chevalier de sa maison, & mourut le 16. août 1657. C
- XV. GASPARD Lascaris de Vintimille II. du nom, seigneur de Castellar.
Femme, BARBE Calvi.
1. JEAN-BATISTE Lascaris, qui suit.
 2. JEAN-PAUL Lascaris, chevalier de Malthe.
 3. LUCRECE Lascaris-de-Vintimille, femme de *Claude* Lascaris-de-Vintimille.
- XVI. JEAN-BATISTE Lascaris-de-Vintimille, seigneur de Castellar, comte de Peille, maréchal de camp des armées du duc de Savoye, gouverneur de la ville & comté de Nice. D
Femme, FRANCOISE d'Isnardj-de-Peillon en Piémont.
1. JEAN-PAUL Lascaris, qui suit.
 2. GASPARD de Lascaris-Castellar, abbé de S. Pont, proto-notaire apostolique du nombre des participans, camerier d'honneur du pape, referendaire en l'une & l'autre signature, vice-legat d'Avignon, & sur-intendant général de la milice du Comtat Venaissin depuis le 29. janvier 1659. jusqu'au 24. septembre 1664. enfin évêque de Carpentras par bulles du 28. septembre 1665. mort en sa ville épiscopale le 6. decembre 1684.
- XVII. JEAN-PAUL Lascaris-de-Vintimille, seigneur de Castellar, comte de Peille, gentilhomme du duc de Savoye, chevalier né de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, & commandeur de Lucerano, quoique marié, en vertu de la fondation du grand maître son grand oncle, dont il a été parlé ci-dessus, mourut l'an 1696. E
- I. Femme, MADELEINE d'Isnardi, fille de N... marquis de Carrail, grand veneur de Savoye.
 - II. Femme, ANNE de Valpergue, fille de N... de Valpergue, comte de Masin en Piémont.
1. FRANÇOIS Lascaris-de-Vintimille-de-Castellar, comte de Peille, mort sans enfans de *Catherine* Palavicini.
 2. JEAN-BATISTE Lascaris, chevalier de Malthe, tué au siège de Negrepont, servant sa religion, en 1688.
 3. ALEXANDRE Lascaris, qui suit.
 4. ANNE-THERESE Lascaris-Vintimille, mariée à *Marcel* de Galean, marquis de Chateauneuf, gentilhomme de la chambre du duc de Savoye.

A XVIII. ALEXANDRE Lascaris-de-Vintimille-de-Castellar, comte de Peille, a quitté la croix de Malthe après la mort de ses deux aînez, & vit en 1725.

I. Femme, N... d'Isnardi, fille de N... d'Isnardi, marquis de Carrail, grand veneur de Savoye, gouverneur du comté & de la ville de Nice, morte sans enfans.

II. Femme, N...

VIII. LOUIS dit LUQUIN Lascaris-de-Vintimille-de-Tende, troisième fils de GUILLAUME-PIERRE III. du nom, comte de Tende, est crû tige de cette branche.

Il fit hommage avec son pere & Pierre, comte de la Brigue son frere, à la reine Jeanne, pour quelques terres qu'ils possédoient en Provence, du nombre desquelles étoient Roquebonne & la Garde, le 23. fevrier 1369. Il s'étoit fait religieux étant jeune, & avoit été fait prêtre: mais la passion qu'il avoit pour une femme, lui avoit fait quitter cet état, & il l'avoit épousée vers l'an 1360. Nostradamus qui en parle ainsi, raconte qu'après que ce seigneur eut commandé l'armée de la reine Jeanne contre les Anglois, qui avoient fait une descente en Provence, le pape Urbain V. lui commanda de quitter sa femme, & de rentrer dans son monastere, mais que la reine obtint permission pour lui de rester encore 25. ans dans le monde, ce qui fut confirmé par Gregoire XI. Il mourut en 1476. avant que ce tems fut expiré. Il étoit habile poëte, & laissa deux poëmes en rimes Provençales, l'un intitulé *la Paccarilla*, l'autre sous le titre de *las misérias d'aquest monde*.

Femme, N... sœur d'Isnard de Glandevéz, dont nâquit

IX. GUY Lascaris-de-Vintimille & de Tende, qui testa en 1431.

Femme, MARGUERITE de Grasse, dame de Chateaneuf, fille unique de Louis de Grasse, des seigneurs de Cabris, d'elle sortit

X. LOUIS Lascaris-de-Vintimille II. du nom, seigneur de Chateaneuf.

Femme, ADRIENNE de Vintimille, fille de Pierre - Antoine, lequel selon du Cange étoit fils de Guillaume, qui donna le lieu de Curio à la republique de Genes, & qui testa l'an 1448. d'eux nâquit

XI. JEAN Lascaris-de-Vintimille, seigneur de Chateaneuf, qui vendit en 1459. à Florent de Castellane ce qu'il avoit sur la ville de Riez & autres lieux, & qui avoient été à Elzeur de Podie, seigneur en partie de Riez.

Femme, LOUISE de Brandis, mariée en 1452.

1. PIERRE Lascaris, qui suit.

2. LOUIS Lascaris, fut pere d'Honoré Lascaris, dont la posterité finit en la personne de Guillaume Lascaris, son arriere-petit-fils, qui de Jeanne de Grasse, des seigneurs de Moans, ne laissa que Marguerite Lascaris, mariée à Marc - Antoine de Puget, fils d'Hubert de Puget, & de Marguerite de Villeneuve-Lascaris-de-Vintimille & de Tende, & par-là la maison de Puget unit les deux portions de la terre de Chateaneuf.

XII. PIERRE Lascaris-de-Vintimille-de-Tende, partagea avec son frere la terre de Chateaneuf, & testa le 23. octobre 1524.

Femme, GEORGETTE de la Motte, mariée en 1495.

1. QUENTIN Lascaris, épousa le 15. fevrier 1518. Catherine de Berre, dont il n'eut point d'enfans, & testa le 3. mars 1553. en faveur de son frere, qui suit.

2. JEAN Lascaris, prieur de Chateaneuf, succeda à son aîné, testa le 3. avril 1572. & adopta Honoré de Villeneuve, son neveu, à condition de porter son nom & ses armes.

3. JACQUES Lascaris, mort sans posterité.

4. ANTOINETTE Lascaris-Vintimille-de-Tende, épousa Honoré de Villeneuve, cadet de la branche de Tourette, dont un fils du même nom, adopté par son oncle Jean Lascaris. Il épousa Lucrece de Berre, duquel nâquit Alexandre de Villeneuve Lascaris-de-Vintimille-de-Tende, seigneur de Chateaneuf, pere, par Marguerite de Grasse-de-Cabris, de Marguerite de Villeneuve-Lascaris, dame de Chateaneuf, mariée à Hubert de Puget, des barons de S. Marc. D'eux nâquit Marc-Antoine de Puget, qui épousa la fille de Louis Lascaris, mentionné ci-dessus.

Toutes les branches des seigneurs du nom de VINTIMILLE établis en Provence, sont forties des seigneurs de la Verdierie, au même pais, que le P. Robert de Briançon marque être issus d'EMANUEL comte de Vintimille, troisième fils du comte OTHON, par lequel commence cette genealogie, Comme on ne trouve pas cette jonction bien prouvée, attendu que les traitez passez entre les comtes de Vintimille & les Genoïs, es années 1200 & 1222. ne parlent point de cet Emmanuel, quoiqu'on ne puisse pas douter que les seigneurs de la Verdierie ne fussent du même pais & de la même

SEIGNEURS
DE
CHATEAU-
NEUF.

SEIGNEURS
DE
VINTIMILLE,
établis en Pro-
vence.

maison que les comtes de Vintimille : on renvoye pour ces premiers degrés à l'ouvrage du P. Robert de Briançon, & l'on rapportera l'extrait de ce qui a été produit à l'ordre du S. Esprit en 1724. A

III. BONIFACE comte de Vintimille, que l'auteur cité ci-dessus, dit fils d'EMANUEL, dont il a été parlé, fut pere de

IV. EMANUEL de Vintimille, seigneur de S. Martin, nommé fils de feu noble seigneur BONIFACE comte de Vintimille, dans l'acte de son mariage, & vivoit encore lors du testament de son fils aîné en 1330.

Femme, SIBILLE de Signe, sœur de *Bertrand* de Marseille, seigneur d'Olioules fille de *Guillaume* de Signe, qui avoit pour ayeule *Cecile* de Marseille. Son pere en la mariant s'obligea à lui donner 10000. sols tournois pour sa dot, par acte fait au château d'Olioules le 5. fevrier 1266. B

1. BONIFACE de Vintimille, II. du nom, qui suit.

2. HENRY de Vintimille, à qui son frere aîné fit un legs par son testament.

3. BERTRAND de Vintimille, legataire de son frere *Boniface*, qui lui donna pour dix ans l'administration de sa terre & château de S. Martin.

V. BONIFACE de Vintimille, chevalier seigneur de la Verdierie, & en partie des chateaux de Varages, Turriers, Astoin, Befaudun, testa sous ces titres le 22. juin 1330. fit des legs à son pere, à ses freres, à sa fille, & aux enfans de feus ses enfans, institua *Reynes* de Vintimille son fils, son heritier universel.

Femme, PHILIPPE de Sabran.

1. EMANUEL de Vintimille, mort avant son pere, laissant *Boniface* de Vintimille, à qui son ayeul fit un legs sur les châteaux de Turriers & d'Astoin. Les descendans de *Boniface*, qui porterent de gueules au chef d'or, brisé de 4. épis de millet, trois de gueules sur le chef, un d'or sur le champ, se partagerent en deux branches, l'une dite de Turriers, l'autre de Montpezat. La premiere finit en 1572. *Baltazar* de Vintimille porta les terres de Turriers & d'Astoin dans la maison de *Pontevez*. *Louise* de Vintimille sa cousine germaine, porta celles de Ramatuelle de Bauduen, & de Sainte Croix, dans la maison d'Autric, seigneurs de Baumettes, dont les descendans se surnommerent de *Vintimille*, & en porterent les armes écartelées avec celles d'Autric. Les seigneurs de Montpezat, separez de ceux de Turriers en 1396. se partagerent en deux branches, l'une dite de Montpezat & l'autre de S. Laurent. Celle-ci commencée en 1467. finit par les petites filles de celui qui en avoit été chef. L'aînée finit dans le XVII. siecle, en laissant une seconde des conseigneurs de Montpezat, qui s'étoit separée en 1533. Il ne reste de cette branche que *Jean-Charles* de Vintimille, conseigneur de Montpezat, chevalier de Malthe, capitaine de Cavalerie, devenu aveugle par ses blessures. Son frere aîné *Joseph-François* de Vintimille, conseigneur de Montpezat, aussi capitaine de cavalerie, est mort sans enfans de *Françoise-Helene* de Guillen de Sala de Montjustin, vivante veuve le 15. decembre 1725. C

2. BERTRAND de Vintimille, qui suit.

3. REYNES de Vintimille, fut institué heritier universel par son pere, avec substitution de mâle en mâle. De sa seconde femme *Sibille* de Castellane, il laissa trois fils morts sans posterité, & *Philippe* de Vintimille, femme de *Jean* baron des Baux & d'Aubagne qui testa le 5. septembre 1381. & elle, n'ayant point d'enfans, fit son testament en 1409. & son codicile en 1417. en faveur de *Refortiat* de Castellane, son cousin germain.

4. SIBILLE de Vintimille, mariée avant le testament de son pere, à *Boniface* de Castellane, seigneur de Salerne. D

SEIGNEURS
D'OLIOULES.

VI. BERTRAND de Vintimille, devint seigneur d'Olioules & d'Evenes, par le testament de *Bertrand* de Signe de Marseille, vice senechal de Provence, son grand oncle, à condition de porter son nom & ses armes, cette branche finissant en la personne du testateur. Cette succession lui fut adjudgée par sentence arbitrale d'Elion de Villeneuve, grand maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem le 5. fevrier 1322. & en consequence de reçut le 10. du même mois l'hommage de ses vassaux. Il servoit dans les guerres de Naples, au mois de septembre de la même année; le 4. de ce mois son procureur fit une opposition pour arrêter la procedure commencée par les juges royaux, sur un homicide arrivé dans le cimetièrre de S. Laurent, attendu que ce lieu étoit sous la juridiction d'Olioules & non sous celle du roi: rendit hommage à Robert roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, le 3. avril 1324. & ne vivoit plus le 6. octobre 1328. que ses enfans étoient sous l'administration de *Boniface* E

DES PA
de Vintimille, seigneur de
des villes de Marseille, de
sieur. MARGUERITE
l'Évêque de Baux, comte de
sieur & d'Age, comme il est
1312.
1. BERTRAND de Mar
2. EMANUEL de Mar
sieur venant une position
ceur aîné, à l'occasion de la
d'Olioules, comte de
1314.
3. SIBILLE de Marseille de
Vintimille, qui fut tante de Ber
BERTRAND de Mar
d'Olioules, d'Evenes, S. Mar
de Vintimille, seigneur de la V
de l'évêque la faculté de pour
sieur, qui le renvoya dans les
1314. de mourir dans la même
femme. BEATRIX de Ville
Goussier, de la branche de V
1. BERTRAND de Mar
2. BONIFACE de Vintimille
3. EMANUEL de Vintimille de
sieur aîné, le 7. avril
de la succession de leur pere
1314. le fit que au siège de
qui avoit épousé le 10. j
Guillaume de Montpezat.
BERTRAND de Ma
guer Olioules, etc. le fit
pour le titre de la comte de
comte de Marseille, com
principale, etc. le fit que au
1. septembre 1319. grand m
1317. dont il porta son
1317. et au de mourir au
des titres de comte de Mar
Femme, ERMENGARDE de
de Goussier, comte de C
BERTRAND de Mar
2. BONIFACE de Mar
3. BEATRICE de Mar
Cécile.
4. MARGUERITE de Mar
heritier des seigneurs de la V
BERTRAND de Mar
d'Olioules, au lieu de Montpezat
de la comte Jeanne, en com
le siège de pour le comte
1314. et au de mourir au
1317. le fit que au siège de
Femme, SIBILLE de Castellane
de Goussier, comte de C
sieur, seigneur de Mar
sieur, seigneur de Mar
1. BERTRAND de Mar
2. PHILIPPE de Mar
Tom II.

- face de Vintimille, seigneur de la Verdere son pere. Il écarteloit les armes de Vintimille avec celles de Marseille, de gueules au lion couronné d'or.
- A Femme, MARGUERITE de Pontevez, fille de Baral seigneur de Pontevez, & d'Etiennette de Blacas, remariée à Guirand de Simiane V. du nom, seigneur de Cafe-neuve & d'Apt, comme il a été dit page 242. de ce volume. Elle fut mariée le 16. janvier 1322.
1. BERTRAND de Marseille de Vintimille II. du nom, qui suit.
 2. EMANUEL, de Marseille de Vintimille, qui à l'âge de 16. ans ceda ses droits à son aîné, moyennant une pension annuelle, le 17. decembre 1343. il voulut revenir contre cet acte, à l'occasion de son mariage avec Marguerite d'Oliolis, fille d'Hugues d'Oliolis, damoiseau; mais il le ratifia, moyennant 3700. florins d'or le 27. mars 1352.
- B 3. SIBILLE de Marseille de Vintimille, mariée à Paul de Villeneuve, baron de Vence, qui fut tuteur de Bertrand III. son neveu.
- VII. BERTRAND de Marseille, des comtes de Vintimille II. du nom, seigneur d'Olioules, d'Evenes, S. Marcel & Varages, transigea sous l'autorité de Boniface de Vintimille, seigneur de la Verdere, avec les habitans d'Olioules, sur lesquels il se reserva la faculté de pouvoir lever la taille; rendit de grands services à la reine Jeanne, qui le rétablit dans ses anciens droits d'Olioules, par lettres du 24. juin 1352. & mourut dans la même année.
- Femme, BEATRIX de Villeneuve, fille de François de Villeneuve, seigneur de Greaulieres, de la branche de Vence.
1. BERTRAND de Marseille III. du nom, qui suit.
 2. BONIFACE de Vintimille de Marseille, mort jeune.
 3. EMANUEL de Marseille de Vintimille, étudioit à Montpellier, lorsque son frere aîné ratifia le 7. avril 1367. un acte fait en leurs noms, sur le partage de la succession de leurs pere & mere le 21. avril 1365. il vivoit le 3. novembre 1408. & fut tué au siège de Chipre sans enfans de Marguerite de Monteoux, qu'il avoit épousée le 10. juin 1394. veuve de Pierre de Cerveris, & fille de Guillaume de Monteoux.
- C VIII. BERTRAND de Marseille III. du nom, des comtes de Vintimille, seigneur d'Olioules, &c. se distingua fort dès sa jeunesse dans la profession des armes, pour le service de la reine Jeanne, ayant tué dans un combat de défi Vincent de Trie, comte de Minerbin, qui commandoit pour Charles de Duras, ennemi de cette princesse, elle le fit son chambellan, puis maréchal de camp de ses armées le 1. septembre 1369. grand amiral des comtez de Provence & de Forcalquier le 10. avril 1377. dont il prêta serment entre les mains du sénéchal de ces comtez, le 15. août 1378. & on le trouve qualifié grand chambellan du royaume de Sicile dans des lettres de cette reine du 13. septembre 1378.
- D Femme, ERMENJARDE, surnommée Belle de Glandevéz, fille de Guillaume de Glandevéz, seigneur de Cuers & de Porrieres, & de Louise de Villeneuve.
1. BERTRAND de Marseille IV. du nom, qui suit.
 2. BONIFACE de Marseille de Vintimille, mort sans posterité.
 3. HONORATE de Marseille de Vintimille, femme de Jacques d'Agoult, seigneur de Cabriés.
 4. MARGUERITE de Marseille de Vintimille, mariée à Reffortiat de Castellane, heritier des seigneurs de la Verdere.
- IX. BERTRAND de Marseille IV. du nom, des comtes de Vintimille, seigneur d'Olioules, &c. fut très-attaché au parti de Louis d'Anjou, roi de Sicile par adoption de la reine Jeanne; en recompense de quoi Marie de Chatillon, veuve de ce prince, lui assigna le paiement de ce qui lui étoit dû pour ses negociations, par lettres du 10. juin 1385. & lui donna les Salins de six fours, ce qui fut confirmé par lettres du roi Louis II. son fils le 15. octobre 1399. où il le qualifie Bertrand de Vintimille, des comtes de Marseille. Il y en eut encore d'autres en sa faveur l'an 1403.
- E Femme, SIBILLE de Castellane, fille de Boniface de Castellane, seigneur de Fos, & de Philippe de Roquefeuil. Elle fut déclarée tutrice de ses enfans, & leur fit nommer pour curateurs Isnard de Glandevéz, seigneur de Cuers, Emanuel de Marseille, Jean seigneur de Pontevez, Reffortiat de Castellane, oncles paternels & maternels, par acte du 3. novembre 1408.
1. BERTRAND de Marseille V. du nom, qui suit.
 2. PHILIPPE de Marseille de Vintimille, chevalier de Rhodes, bailly de Manosque.

3. JEANNE de Marseille de Vintimille , qui eut grande part aux bonnes grâces & à l'estime du roi René. A
4. 5. BELLE & PHILIPPOTE , de Marseille de Vintimille , mortes jeunes.
6. YOLAND de Marseille-de-Vintimille , nommée vivante dans le testament de sa belle-sœur en 1454. & dans celui de son frere en 1458.
- X. BERTRAND de Marseille V. du nom , des comtes de Vintimille , seigneur d'Olioules & d'Evenes, du Revest , de Cabriés , Vitroles , Ventabren , Trebillane & la Val-d'Ardenne, ces cinq dernieres terres lui étant venues de la maison d'Agoult , par le testament d'*Honorate* de Marseille sa tante paternelle. Il fut fait gouverneur de la ville & viguerie de Toulon , le 12. août 1432. & y fut maintenu par le roi René le 1. mai en 1439. fit par son testament du 20. avril 1458. plusieurs substitutions en faveur des mâles ses descendans , & les obligea de se surnommer de *Vintimille des comtes de Marseille*, ce qui est une erreur , comme l'a remarqué le P. Robert de Briançon , puisqu'il n'y a jamais eu de *comtes de Marseille*, mais seulement des *vicomtes*. Cependant comme c'est un usage établi depuis si long-tems parmi ces seigneurs , on s'y conformera dans la suite de cette genealogie. B
- I. Femme, CATHERINE de Grassé , fille de *Bertrand* , seigneur du Bar , fut mariée en 1434. fit donation de tous ses biens à ses deux fils lors absens , par acte du 22. mars 1454. les obligeant de donner une somme à *Honorate* leur sœur , à laquelle elle substitua , si elle n'avoit point d'enfans , *Tolande* de Vintimille-Marseille sa belle-sœur.
1. BERTRAND de Vintimille VI. du nom , qui suit.
2. JEAN de Vintimille , seigneur de Vitroles , mort sans posterité.
3. HONORATE de Vintimille , premiere femme de *Jacques-Raimbauld* de Simiane , baron de Caseneuve , seigneur de Gordes , fut mariée le 18. fevrier 1449. *Leur posterité a été rapportée aux évêques de Langres pag. 254. de ce volume.* C
- II. Femme, PHILIPPE du Puget , fille de *Guillaume* , seigneur de Figanieres , & de *Luquine* de Grimaldi.
- XI. BERTRAND de Vintimille des comtes de Marseille VI. du nom , seigneur d'Olioules , d'Evenes , &c. fit hommage au roi , comte de Provence , le 17. juillet 1480. est qualifié dans l'acte *noble & généreux écuyer Bertrand de Marseille , conseiller d'Olioules , de Turres , de Cabrieres & de Ventabren* , & testa le 20. août 1495. substitua les mâles comme avoit fait son pere , & élit sa sépulture dans la chapelle de sainte Catherine en la paroisse d'Olioules , au tombeau de ses prédécesseurs.
- Femme, JEANNE de Castellanne , fille de *Boniface* , seigneur de Fos & de la Verdierie , & d'*Eleonore* de Simiane , fut mariée par contrat du 7. octobre 1470. D
1. BERTRAND de Vintimille VII. du nom , qui suit.
2. 3. HONORE & EMANUEL de Vintimille-de-Marseille , chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jerusalem , tuez à la défense de Rodes en 1522.
4. MATHIEU de Vintimille , chevalier du même ordre , se trouva au même siège avec ses freres , se retira avec ce qui restoit de sa religion , devint commandeur dans l'ordre , & mourut à Malthe.
5. HONORATE de Vintimille , mariée en 1495. à *Louis* des comtes de Vintimille , seigneur de Turries.
6. JULIE de Vintimille , femme d'*Isnard* d'Arcussia , baron de Tourves.
- XII. BERTRAND de Vintimille , des comtes de Marseille VII. du nom , seigneur d'Olioules , d'Evenes , du Revest , & vivoit en 1518.
- Femme, YOLAND de Tende , fille de feu *Thomas* Lascaris , des comtes de Tende , & de *Simonette* Adorne , fut mariée par contrat du 25. août 1495.
1. GASPARD de Vintimille , qui suit.
2. MELCHIOR de Vintimille , des comtes de Marseille , transigea avec son frere aîné le 20. janvier 1532. & eut pour son partage les terres du Revest & de la Val-d'Ardenne. E
- Femme, MARGUERITE de Simiane , fille de *Balthazar* , seigneur de la Coste , & d'*Anne* de Simiane-de-Caseneuve-de-Gordes , comme il a été dit page 253. de ce volume. Des memoires la disent fille de *Bertrand* de Simiane , seigneur de Vacheres , & d'*Isabel* de Grassé-du-Mas ; mais il ne se trouve point dans la genealogie de Simiane.
1. JULES de Vintimille , mort après l'an 1568.
- II. ANTOINE de Vintimille de Marseille , seigneur du Revest & de la Val-d'Ardenne , mort aussi après l'an 1568.

- A
- III. HERCULE de Vintimille, chevalier de Malthe, mort bailly de Manosque.
- IV. ANNE de Vintimille, épousa en 1552. *Antoine* de Bertatis, seigneur de Mauvans.
- V. HONORATE de Marseille-Vintimille, mariée en 1568. à *Antoine* de Marc, de la ville de Salon, dit *de Tripoli*, seigneur de Chateaneuf-lès-Moustiers & de Courmillon, capitaine de deux compagnies franches, l'une de 250. hommes l'autre de 300. commandant dans Aix en 1562. (a)
- VI. LUCRECE de Vintimille, femme en 1568. d'*Honoré* de Thomas, qui fit déclarer nulle la profession que son pere lui avoit fait faire au prieuré de Pignans, ordre des chanoines reguliers de S. Augustin. (b) Il fut seigneur de la Val-d'Ardenne, par sa femme, & laissa posterité.
- B
3. BALTHASAR de Vintimille, chevalier de Malthe, fit donation de ses droits à son frere aîné, le 15. novembre 1528. avant que de faire ses vœux.
4. JEANNE de Vintimille, dame de Vitrolles par donation de son pere, *Jean* Mainier, baron d'Oppede, institué premier président au parlement de Provence en 1543. & dont elle fut la premiere femme. C'est ainsi que Robert de Briançon l'a nommée dans la *genealogie de Vintimille* en 1681. mais dans son *état de Provence*, imprimé en 1693. il la nomme *Louise*, & la dit des barons de Tourves.
5. PLIETTE Vintimille, seconde femme de *Raimbauld* Grimaud, seigneur de Pennes, comme il est marqué dans le contrat de mariage de Gaspard son frere.
- XIII. GASPARD de Vintimille des comtes de Marseille, I. du nom, seigneur d'Olioules, d'Evenes, &c. étoit mort en 1570.
- C
- Femme, ANNE d'Arcussia, fille unique & heritiere d'*Isnard* d'Arcussia, baton de Tourves, & d'*Isabelle* Grimaud sa premiere femme, fut mariée par contrat du 19. avril 1518. testa le 25. février 1570. ayant eu 24. enfans, dont six moururent en bas âge, & cinq filles decederent sans alliances.
1. PHILBERT de Vintimille, qui suit.
2. JEAN-BATISTE de Vintimille, prévôt de l'église de Riez, mort avant le testament de sa mere.
3. BERTRAND de Vintimille, chevalier de Malthe, étoit commandeur de S. Jean à Aix, lors du testament de sa mere; fut depuis grand prieur de Toulouse.
4. MAGDELON de Vintimille, prévôt de Riez après son frere, fut present en 1577. au contrat de mariage de son autre frere *François*.
- D
5. JEAN de Vintimille, chevalier de Malthe, Bailly de Manosque, laissa une maison à l'ordre pour ceux de sa famille, & testa à Malthe le 27. septembre 1608.
6. 7. 8. HONORE, JACQUES & PIERRE, de Vintimille, étoient chevaliers de Malthe, lors du testament de leur mere.
9. FRANÇOIS de Vintimille, a fait la branche des barons de Tourves & du Luc, rapportez ci-après.
10. ADRIEN, de Vintimille mort à la fleur de son âge.
11. LUCRECE de Vintimille, épousa 1^o. en 1560. *Jean* de Chavari, de la ville d'Arles, seigneur de Montredon, dont elle étoit veuve lors du testament de sa mere en 1570. 2^o. *Jean-Batiste* de Castellane, seigneur d'Andon.
12. ANNE de Marseille-Vintimille, eut pour sa dot la terre d'Orvès, époula 1^o. le 28. mai 1558. (c) *Jacques* de Thomas, dont les seigneurs d'Orvès. 2^o. en 1569.
- E
- Baltazar de Signier, seigneur de Piozin, qui acquit en 1612. la terre d'Evenes (d).
13. ELIZABETH de Vintimille, étoit femme de *Jean* de Paris, dit Parison, seigneur du Revest, lors du testament de sa mere.
- XIV. PHILBERT de Vintimille, des comtes de Marseille, seigneur d'Olioules, &c. vivoit en 1570.
- Femme MARGUERITE du Puget, fille de *Michel* du Puget, seigneur de Figanieres, dont le pere du furnom de *Martini*, avoit pris le nom & les armes de Puget, en épousant l'heritiere de Figanieres, & de *Melchione* de Castellane, fut mariée le 19. avril 1543.
1. GASPARD de Vintimille II. du nom, qui suit.
2. JEAN de Vintimille, seigneur de Cabriès, mort sans enfans.
3. HERCULE de Vintimille, ecclesiastique, proto-notaire apostolique.

(a) Robert de Briançon, *état de la Provence* t. 2. p. 320.

(b) *Ibidem*. t. 3. p. 121.

(c) *Etat de Provence* t. 3. p. 119.

(d) *Ibidem*. 21.

4. HONORE' de Vintimille, chevalier de Malthe, tué à Chipre dans un combat contre les Turcs en 1570. A
5. LUCRECE de Vintimille, femme de François de Castellane, seigneur de Claret.
6. MARGUERITE de Vintimille, épouse de René de Castellane, seigneur d'Alais.
- XV. GASPARD de Vintimille des comtes de Marseille, II. du nom, seigneur d'Olioules, d'Evenes, de Turris, Cabriès, Trebillane, Ventabren, Seiffons, Gueilet, S. Julien, Figanieres, Todon, d'Esclans & d'Auvare; testa le 14. mai 1580. Femme, MARQUISE d'Amic, fille d'Honoré d'Amic, & de Louise l'Evêque, fut mariée en septembre 1570.
1. MAGDELON de Vintimille, qui suit.
2. PHILBERT de Vintimille des comtes de Marseille, fut seigneur de Figaniere, de Todon, d'Esclans & d'Auvare, épousa en 1612. Madeleine de Clapiers, fille de Jean de Clapiers, seigneur du Sambuc, conseiller aux comptes de Provence, & Caterine de Clapiers de Colongue. Il en eut Gaspard seigneur de Figanieres, qui épousa 1°. Marguerite de Villeneuve, fille d'Honoré, seigneur de S. Cezari & de Bourigale, sorti de la branche des barons de Vence, & de Caterine de Mauvans. 2°. après l'an 1681. N... Flotte, fille de Jean Flotte-d'Agout, seigneur de S. Auban & de Claire Lombard; & n'ayant point d'enfans il institua pour son heritier, Marc-Antoine de Vintimille-Seiffons, fils de son cousin germain, rapporté ci-après.
3. BALTAZAR de Vintimille des Comtes de Marseille, seigneur de Seiffons & de S. Julien, dont la branche suivra.
4. FRANÇOIS de Vintimille, des comtes de Marseille chevalier de Malthe, commandeur de Planté de Ladillan, de Montpellier & de Trinquetaille, fut esclave en Barbarie durant deux ans. C
5. LUCRECE de Vintimille, religieuse.
6. MARGUERITE de Vintimille, femme de Baltazar d'Agout, baron d'Olieries.
- XVI. MAGDELON de Vintimille des comtes de Marseille fut baron d'Olioules, & de Tourves, Viguiier de Marseille en 1616. & 1641. premier consul d'Aix & procureur du pays en 1616.
- I. Femme, ELEONOR, Grimaldi, fille d'Annibal Grimaldi, comte de Beüil, & d'Anne-Françoise de Proanne, mariée par contrat du 30. novembre 1602. mourut sans enfans.
- II. Femme, LOUISE de Coriolis, fille de Laurent de Coriolis, président au parlement de Provence, & de Louise de Piolenc, fut mariée le 3. octobre 1624. D
1. FRANÇOIS de Vintimille, qui suit.
2. MARGUERITE de Vintimille, mariée en 1640. à Jean-Baptiste de Valbelle, seigneur de S. Simphorien & la Tour, conseiller au parlement de Provence. Elle eut en dot la baronnie de Tourves, qui a été érigée en marquisat par lettres du mois de juin 1678.
3. LOUISE de Vintimille, alliée en 1641. à Gaspard de Balon, conseiller au parlement de Provence, qui devint par elle seigneur de S. Julien.
- XVII. FRANÇOIS de Vintimille, des comtes de Marseille, baron d'Olioules, seigneur de S. Nazaire, Seillon & Roquefeuil, vivoit en 1674. & 1680. Femme, ANNE d'Agout, fille unique & heritiere de Joseph d'Agout, seigneur de Seillon, & de Louise d'Oraison, fut mariée le 11. avril 1662.
1. PIERRE-FRANÇOIS-HYACINTHE de Vintimille, qui suit.
2. MAGDELON de Vintimille, chevalier de Malthe, noyé sur une des galeres de la religion en 1700.
3. GASPARD de Vintimille.
4. ANNE de Vintimille, mariée à Guillaume de Raouffet.
- XVIII. PIERRE-FRANÇOIS-HYACINTHE de Vintimille, des comtes de Marseille, baron d'Olioules, &c. chef du nom & des armes de Vintimille en Provence. Femme, JEANNE-ELISABETH Blondel, fille de François Blondel, secretaire du roi; intendant des bâtimens de S. M. a été mariée en 1701. & n'a point d'enfans.
- XVI. BALTAZAR de Vintimille des comtes de Marseille, troisième fils de GASPARD

GASPARD II. du nom, de
S. Julien. Il avoit en dot
femme, MADELEINE
1. MAGDELON de Vintimille
de S. Martin-de-Lorgues, de
2. FRANÇOIS de Vintimille
3. JEAN-BAPTISTE de Vintimille
4. MADELEINE de Vintimille
de de la Profession.
XVII. FRANÇOIS de Vintimille
de S. Julien & de Figanieres,
1690
Femme, MARIE de Tignes
1. JOSEPH-HUBERT
2. FRANÇOIS de Vintimille
elle, qui docteur en droit
en 1707
3. JEAN-BAPTISTE de Vintimille
commandeur dans son ordre.
4. MARC-ANTOINE de Vintimille
au regner Dupleix, intendant
Figanieres, cousin germain de
5. VERNIQUE de Vintimille
XVIII. JOSEPH-HUBERT de Vintimille
Vintimille de Figanieres, Todon,
Jeanne de mer. Il porta en dot
Femme, MARTHE de France
de Paris, gouverneur de Chartres
1. GASPARD-FRANÇOIS
2. JEAN-BAPTISTE-HUBERT
Vintimille
3. JOSEPH-HUBERT de Vintimille
4. FRANÇOISE-CHARLOTTE
peu-dans de Castelle.
5. ELISABETH de Vintimille
XIV. FRANÇOIS de Vintimille
de Luc, de Contres, de Gueilet
fils de GASPARD I. seigneur
de 20. ans, lorsque sa mere lui
le comte succumbant dans la
pour recouvrer ses terres de
la baronnie d'Esclans & de
vint. Il avoit de sa femme
Catherine, pour le vintimille
de Chartres, ainsi que son
de dans le public, mais seigneur
1706. ainsi qu'il est de son
dépens par le seigneur de la Vintimille
le 20. septembre 1704
Femme, FRANÇOISE d'Alais
seigneur de Vintimille, de
Chartres, seigneur de Raouffet, de
Chartres, pour de son ordre
1. MAGDELON de Vintimille
2. JEANNE-ELISABETH de Vintimille
3. VERNIQUE de Vintimille
XV. JEANNE-ELISABETH de Vintimille
de Contres, de Gueilet, de
Femme, MARIE-ANTOINETTE de
Tignes

A GASPARD II. du nom, & de *Marquise* d'Ancie, fut seigneur de Seiffons & de S. Julien. Il avoit été destiné à l'ordre de Malthe. SEIGNEURS
DE SEISSONS

Femme, MADELEINE Vitalis-de-Ramatuelle, mariée en 1622.

1. MAGDELON de Vintimille, dit l'abbé de *Seiffons*, chanoine de la collegiale de S. Martin-de-Lorgues, au diocèse de Frejus.
2. FRANÇOIS de Vintimille, qui suit.
3. JEAN-BATISTE de Vintimille, chevalier de Malthe, mort à l'âge de 22. ans.
4. MADELEINE de Vintimille, religieuse Ursuline à Marseille, au monastere dit de la Presentation.

XVII. FRANÇOIS de Vintimille, des comtes de Marseille, seigneur de Seiffons, de S. Julien & de Figanieres, établit sa demeure à Marseille, & mourut le 15. août 1690.

B Femme, MARIE de Tarquet, mariée en 1652.

1. JOSEPH-HUBERT de Vintimille, qui suit.
2. FRANÇOIS de Vintimille - de - Seiffons, chanoine & grand vicaire de Marseille, reçu docteur en theologie de la faculté de Paris, le 29. mars 1688. vivant en 1725.
3. JEAN-BATISTE de Vintimille, reçu chevalier de Malthe le 1. janvier 1680. commandeur dans son ordre.
4. MARC-ANTOINE de Vintimille, page du roi, puis capitaine d'infanterie au regiment Dauphin, institué heritier par Gaspard de Vintimille, seigneur de Figanieres, cousin germain de son pere, fut tué à la défense de Namur en 1695.
5. VERONIQUE de Vintimille.

C XVIII. JOSEPH-HUBERT de Vintimille des comtes de Marseille, seigneur de Vidauban, de Figanieres, Todon, Etclaux, & d'Auvare, a fait quelques campagnes volontaire sur mer, & porte le titre de comte de Vintimille.

Femme, MARTHE de Fortia, fille de *Paul* de Fortia, marquis de Piles, seigneur de Peiruis, gouverneur du chateau d'If, & de *Genevieve* de Vento-des-Penes.

1. GASPARD-FRANÇOIS-JOSEPH de Vintimille.
2. JEAN-BATISTE-HUBERT-MAGDELON de Vintimille, chevalier de Malthe.
3. JOSEPH-HUBERT de Vintimille.
4. FRANÇOISE-CHARLOTTE-FELICITE de Vintimille, mariée à *Rodolphe-Antoine* de Candolle, dont elle est restée veuve.
5. ELISABETH de Vintimille.

D XIV. FRANÇOIS de Vintimille des comtes de Marseille, baron de Tourves seigneur du Luc, de Gonfaron, de Cagnosc, la Laufade, la Tour, & de la Maure, Pun des fils de GASPARD I. seigneur d'Olioules, & d'*Anne* d'Arcussia, étoit mineur au dessous de 25. ans, lorsque sa mere lui legua en 1570. ses droits sur la terre de Cabrieres; se rendit recommandable dans son tems sous le nom de *baron de Tourves*, resta toujours très-attaché aux interêts du roi durant les troubles de la province; eut part à la confiance d'Henri d'Angoulême, grand prieur de France, gouverneur de Provence, *fils naturel* du roi Henri II. & offrit de se battre contre Altoviti, baron de Castellane, pour le vanger des mauvais offices, que ce baron & Renée de Rieux-de-Chateau-neuf sa femme, rendoient à ce gouverneur auprès du roi Henri III. & dans le public; mais le grand prieur le prévint, attaqua Altoviti, & le tua en 1586. ainsi qu'il a été dit *tome 1.* de cet ouvrage *page 136.* Il fut fait gouverneur de Brignoles par le seigneur de la Valette, gouverneur de Provence, & ne vivoit plus le 15. septembre 1608. SEIGNEURS &
MARQUIS
DU LUC.

E Femme, FRANÇOISE d'Albert, veuve de *Timothée* du Mas-de-Castellane, seigneur de l'Isle en Berry, & du Luc, qui lui resta pour sa dot, fille d'*Antoine* d'Albert, seigneur de Regusse, & d'*Honorate* de Bernus, fut mariée par contrat du 14. juillet 1577. & ne vivoit plus en 1604. lors du mariage de son fils.

1. MAGDELON de Vintimille, qui suit.
Quatre garçons & une fille, morts jeunes.
7. FRANÇOISE de Vintimille, mariée à *Theophile* de Gerente, baron de Senas, dont elle resta veuve sans enfans, & passa le reste de sa vie dans une grande pieté.

XV. MAGDELON de Vintimille des comtes de Marseille, seigneur du Luc, de Gonfaron, Cagnosc, la Laufade, la Maure & de la Tour.

Femme, MARGUERITE de Vins, fille d'*Hubert* de Garde, seigneur de Vins, &

de *Marguerite* d'Agoult-Sault, fut mariée par contrat du 28. fevrier 1604. A

1. FRANCOIS de Vintimille, qui suit.
2. HENRY de Vintimille, tué au siège du chateau de Beaucaire, âgé de 21. ans le 4. septembre 1632.
3. JEAN de Vintimille, prévôt de l'église de Riez à l'âge de 19. ans, présent en cette qualité au second mariage de son frere en 1639. doyen de Tarascon en 1669. sacré évêque de Digne le 21. septembre 1670. transféré à Toulon en 1675. où il mourut le 15. novembre 1682. C'est à lui que le P. Robert de Briançon dédia *l'histoire genealogique de la maison de Vintimille* en 1681.
4. GASPARD de Vintimille, bâti le 7. janvier 1618. chevalier de Malthe, présenté en juillet 1636. reçut le 7. janvier de l'année suivante, fit ses caravanes, & se signala au retour aux sièges des isles de Sainte - Marguerite, & de S. Honoré de Lerins; entra dans les mousquetaires; fut fait enseigne, puis lieutenant au regiment des gardes, reçut quatre coups de mousquet au siège de Courtray en 1646. & fut tué à la bataille de Lens le 20. août 1648.
5. 6. CHARLES & ALEXANDRE de Vintimille, morts en bas âge.
7. HUBERT de Vintimille, dit l'abbé *du Luc*, prieur de Flasens, mort à Toulon le 9. mars 1680.
8. ANNE de Vintimille, mariée en 1627. à *Louis* de Lombard, seigneur de S. Benoit.
9. LUCRECE de Vintimille, femme de *Paul* d'Etienne, seigneur du Bourguet.
10. FRANÇOISE de Vintimille, religieuse de Citeaux à Hieres, morte avant 1681.
11. MARGUERITE de Vintimille, religieuse au même monastere.

Trois autres filles mortes en bas âge.

XVI. FRANCOIS de Vintimille des comtes de Marseille, seigneur du Luc, de Gonfaron, &c. né le 5. mars 1606. créé maréchal de camp par brevet du 20. juillet 1649. fut premier consul d'Aix, procureur du pais en 1639. & 1659. viguier de Marseille en 1648. eut une pension de 3000. livres du roi, le 12. mai 1649. & mourut étant procureur joint à la noblesse de Provence, le 2. fevrier 1667. C

I. Femme, ROSANE de Paris, dame du Revest, fille de *Balthazar* Paris, dit *Parisson*, seigneur du Revest, & de *Rosane* de Thomas, fut mariée le 29. janvier 1625. le contrat ayant été passé le 4.

1. 2. 3. Un fils & deux filles, morts jeunes.

4. MARIE de Vintimille, religieuse à Hieres, avec ses tantes.

II. Femme, ANNE de Forbin, fille de *Jean* de Forbin, seigneur de la Marthe, & de *Marquise* d'Andrea, fut mariée par contrat du 26. decembre 1639.

1. 2. 3. MAGDELON, JEAN & JACQUES de Vintimille, morts en bas âge.

4. LOUIS-MAGDELON de Vintimille, seigneur de Gonfaron, tué à la descente de Gigery le 24. juillet 1664. âgé de 18. ans. D

5. LOUIS-JOSEPH de Vintimille, reçu chevalier de Malthe en 1662. Etant devenu l'aîné de sa maison, il quitta la croix, fut page du roi en sa grande écurie, & fut tué de deux coups de mousquet au siège de Lille en 1667. âgé de 17. ans.

6. CHARLES-FRANCOIS de Vintimille, qui suit.

7. CHARLES-GASPARD-GUILLAUME de Vintimille des comtes de Marseille, archevêque d'Aix, commandeur de l'ordre du S. Esprit, licencié en theologie de la faculté de Paris, abbé de S. Denis de Reims & de Belleperche, Dom d'Aubrac, prieur de Flasens, de S. Pierre, & de sainte Catherine du Luc, né le 15. novembre 1655. bâti au Luc le 27. juillet 1662. nommé évêque de Marseille en juin 1684. sacré le 25. mars 1695. a été transféré à l'archevêché d'Aix, où il fut nommé par le roi le 1. fevrier 1708. prêta serment le 1. juillet suivant: Il y a signalé son zele & sa charité durant la peste de 1720. & 1721. a présidé à l'assemblée du clergé de France, tenu à Paris en 1723. & a été reçu commandeur de l'ordre du S. Esprit le 3. juin 1724.

8. JEAN-ANTOINE de Vintimille, mort jeune.

9. LUCRECE de Vintimille, morte religieuse à Hieres.

10. CHARLOTTE de Vintimille, morte abbesse d'Hieres.

11. THERESE de Vintimille, religieuse au même monastere.

12. 13. ISABEAU & MARGUERITE de Vintimille, religieuses Ursulines à Riez.

14. GABRIELLE de Vintimille, morte jeune. E

MADDEINE de Vintimille
 CHARLES-FRANCOIS
 que cette terre avec des armes
 marquis de Luc, & de la Marthe
 la Tour, du Revest & du Caneau
 lieutenant de roi en Provence par
 brevet de commission
 qu'on lui a donné
 il est beaucoup allé en Italie
 France le 20. octobre 1719. Il a
 été à Mezier en 1719. & a été
 des de la ville de Fontenay
 que des manuscrits de son
 & en 1719. à ceux de Valenciennes
 de Castel le 11. avril de la
 out de terre de son de son capitaine
 de l'ordre de S. Lazare le 11. de
 la avec accordé une pension
 de Luc en marquis, par
 par le roi. Il a donné des manuscrits
 les occasions où les gabeliers se les
 mes à Alger, à Genes, ou il a
 me qui étoit de l'Empereur
 Princes de la Couronne, ou il
 ou le commandeur des forces
 de commandement d'une croix
 royale de l'Empereur, & l'Empereur
 Pour une ambassade, & l'Empereur
 le 7. septembre 1717
 la cause de deux Catholiques
 l'Empereur en 1716. dont il
 vint de tout d'esper, & le
 ou 1714
 France, MARIE-LOUISE
 morte, fille de François de
 marquis de Luc, fut accordé
 1640. par contrat du 19. jan
 1. 2. 3. 4. 5. Tous né de
 GASPARD-MAGDELON
 & ROSE-CHARLOTTE
 de Luc, marquis d'Espinois
 le 11. avril 1712
 XVII. GASPARD-MAGDELON
 de Marseille, marquis de la
 que de son, capitaine de
 grande lieutenants à la bataille de
 civile le 22. novembre 1714
 fevrier 1719
 France, MARIE-CHARLOTTE
 Robe, lieutenant général des
 commandant en chef dans les armées
 marquée le 14. jan 1714
 & N. mort en bas âge
 & Gasparde-Françoise de
 de son, né le 20. juillet
 de Vintimille, commandeur
 de l'ordre de France, le
 de la Tour, du Revest & de
 le 1. fevrier 1719

- A 15. MADELEINE de Vintimille, morte novice Ursuline à Riez.
- XVII. CHARLES-FRANÇOIS de Vintimille des comtes de Marseille, marquis des Arcs par succession de la maison de Villeneuve-Trans, en faveur de qui cette terre avoit été érigée en marquisat par lettres du mois de mars 1612. aussi marquis du Luc, & de la Marthe, seigneur de Cagnose, de la Laufade, la Maure, la Tour, du Revest & du Canet, chevalier des ordres du roi, conseiller d'état d'épée, lieutenant de roi en Provence par provisions du 1. mai 1692. gouverneur de Porquerolles, ci-devant commandeur de l'ordre de S. Lazare, & de celui de S. Louis, s'est beaucoup distingué sous le nom de *comte du Luc*, batisé au Luc, diocèse de Frejus, le 26. octobre 1653. Il fut élevé page du roi en la grande écurie: alla servir à Messine en 1674. & l'année suivante, revint en 1676. accompagna en Flandres le bailli de Forbin, son oncle, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du roi; servit aux sièges de Condé, de Bouchain & d'Aire; & en 1677. à ceux de Valenciennes & de Cambrai, & perdit le bras droit à la bataille de Cassel le 11. avril de la même année. Cet accident lui fit quitter le service de terre: le roi le fit capitaine de ses galères: le nomma à une commanderie de l'ordre de S. Lazare le 31. decembre 1680. & à un autre le 20. septembre 1685. lui avoit accordé une pension de 3000. livres le 20. fevrier précédent, & érigea sa terre du Luc en marquisat, par lettres du mois de decembre 1688. registrées le 20. juin suivant. Il a donné des marques de sa valeur & de sa sage conduite dans toutes les occasions où les galères se sont trouvées, particulièrement aux trois bombardemens d'Alger, à Genes, où il commandoit les troupes du débarquement. de même qu'à Oneille & à Tingmouth en Angleterre; aux sièges de Nice, de Roses, de Palamos, & de Barcelonne, où il avoit sous ses ordres cinq bataillons des galères. Le roi le fit commandeur dans l'ordre de S. Louis le 8. mai 1693. le chargea en 1701. du commandement d'une escadre de galères, pour la conduite de la princesse de Savoie, reine d'Espagne; & l'envoya son ambassadeur vers les ligués Suisses en 1709. Pendant cette ambassade, il fut plenipotentiaire au traité de paix avec l'Empire, signé à Bade le 7. septembre 1714. & à son retour, il renouvela l'alliance avec les cantons & états Catholiques de la Suisse: fut ambassadeur extraordinaire près de l'Empereur en 1716. d'où il revint l'année suivante. Il a été fait depuis conseiller ordinaire d'état d'épée, le roi lui a donné le collier de ses ordres à Versailles, le 3. juin 1724.
- Femme, MARIE-LOUISE-CHARLOTTE de Forbin, sa cousine germaine, fille de François de Forbin, marquis de la Marthe, & de Marguerite de Simiane-de-Gordes, fut accordée le 26. septembre 1673. mariée après dispense du pape, par contrat du 13. juin 1674. mourut en 1700.
- D 1. 2. 3. 4. 5. Trois fils & deux filles, morts en bas âge.
6. GASPARD-MAGDELON-HUBERT de Vintimille, qui suit.
7. RENÉ-CHARLOTE-FELICITE de Vintimille-du-Luc, mariée à Pierre de Coriois, marquis d'Espinoise, reçu président à mortier au parlement d'Aix le 12. avril 1712.
- XVIII. GASPARD-MAGDELON-HUBERT de Vintimille des comtes de Marseille, marquis de la Marthe & du Luc, né le 9. mars 1687. a été mousquetaire du roi, capitaine de cavalerie dans le regiment de Montrevel, reçut deux grandes blessures à la bataille d'Hocstet en 1704. le roi lui donna un regiment de cavalerie le 22. novembre 1705. & il a été fait brigadier des armées de S. M. le 1. fevrier 1719.
- E Femme, MARIE-CHARLOTE de Refuge, fille de Pomponne marquis de Refuge, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Charlemont, commandant en chef dans les trois évêchez de Metz, &c. & d'Anne-Françoise d'Elbene, mariée le 18. juin 1714.
1. N... mort en bas âge.
2. JEAN-BATISTE-FELIX-HUBERT de Vintimille des comtes de Marseille, marquis des Arcs, né le 23. juillet 1720.
3. N... de Vintimille, damoiselle du Luc, née à Soleure en Suisse, dans l'hôtel des ambassadeurs de France, le 14. mars 1715.
4. MARIE-CHARLOTTE-MADELEINE de Vintimille, damoiselle de la Marthe, née à Paris le 22. juin 1716.

- A** une dispense d'âge le 28. août 1534. pour se faire donner les ordres sacrez. Il fut fait diacre aussi-tôt, le pape lui en donna des lettres le 6. septembre, & se trouva au conclave où Paul III. fut élu le 13. octobre de la même année. Le roi l'ayant nommé à l'évêché de Beauvais, ses bulles furent expédiées le 20. octobre 1535. il en prêta serment de fidélité à S. M. le 30. decembre de l'année suivante, après quoi il prit possession personnelle : se trouva comme pair de France à une séance du parlement le 10. decembre 1538. & parut à l'entrée de l'Empereur Charles V. dans Paris l'année suivante. Il ceda à ses freres en 1544. tout ce qui pouvoit lui revenir des successions de ses pere & mere, & de celle de Pierre de Coligny son frere aîné, ce qu'il reïtera le 17. mai 1559. se trouva au convoi du roi François I. le 21. mai 1547. & la reine Eleonore, veuve de ce prince, lui fit donation de la maison qu'elle avoit à Fontainebleau, par lettres du 3. juin suivant. Il fit les fonctions de pair au sacre du roi Henri II. le 26. juillet 1547. & le pape lui changea son titre des SS. Serge & Bacche en celui de S. Adrien, autre diaconie de l'église de Rome, le 25. fevrier 1548. il assista au couronnement de la reine Catherine de Medicis, le 10. juin de cette année, puis au lit de justice tenu par Henry II. le 2. juillet suivant. S'étant rendu peu après à Rome, il y concourut à l'élection du pape Jules II. qui se fit le 8. fevrier 1550. & parut en qualité de pair aux lits de justice tenus par Henri II. les 12. novembre 1551. & 12. fevrier suivant. Il se démit en 1553. de son abbaie de Vaultuisant en faveur du cardinal de Meudon Antoine Sanguin ; se reservant la disposition des benefices qui en dépendoient, avec la faculté d'y rentrer après la mort de ce cardinal, à qui il resigna aussi son archevêché de Toulouse, à la charge de regrès avenant le décès du resignataire; ce qui fut confirmé par une bulle du 23. octobre de la même année : & en même tems le cardinal de Meudon lui resigna son abbaie de S. Benoit sur Loire: d'où il faut conclure que le cardinal de Chastillon qui l'avoit eue en 1550. s'en étoit démis depuis. Le roi par ses lettres du 20. novembre 1557. l'autorisa pour agir au nom de son frere Gaspard de Coligny, amiral de France, pour lors prisonnier de guerre entre les mains des ennemis, tant pour ce qui concernoit son office d'amiral, que pour ses affaires domestiques & particulieres. Il assista à l'assemblée des états, le roi present le 5. janvier 1557. à la séance que sa majesté tint en son parlement le 15. suivant, & aux obsèques de son cœur le 13. Juillet 1559. François II. lui donna le 15. août 1559. un brevet confirmatif de celui qu'il tenoit du feu roi, pour pouvoir disposer des benefices vacans en regale dans son évêché de Beauvais. Le cardinal de Meudon étant mort, il obtint le 26. novembre 1559. un autre brevet des regrès passé & homologué par le feu roi, & par le pape, de l'archevêché de Toulouse, & de l'abbaye de Vaultuisant, entre lui & ce défunt cardinal : fut nommé de nouveau à ces deux benefices ; mais comme Jules III. en lui accordant autrefois la grace du regrès sur l'archevêché de Toulouse, y avoit mis la clause, que si lors de la vacance il se trouvoit pourvu de quelqu'autre prélature, il opteroit l'une des deux dans l'espace de six mois, & qu'ayant alors l'évêché de Beauvais il laissa passer plus d'une année, sans satisfaire à cette clause, le pape Pie IV. conféra cet archevêché, sur la nomination du roi, au cardinal d'Armagnac, par bulle du 31. août 1562. Le cardinal de Chastillon s'étoit auparavant accommodé avec celui d'Armagnac, de qui il avoit tiré les revenus des abbayes de Conches & de Belleperche, ce que le roi Charles IX. avoit confirmé par son brevet du 17. avril 1562. portant qu'attendu la difficulté que le pape faisoit d'expedier les bulles de ces deux abbayes, en faveur du cardinal de Chastillon, l'administration sans les fruits, en resteroit au cardinal d'Armagnac, & que la mort de celui-ci avenant, le cardinal de Chastillon en deviendroit paisible possesseur & vrai titulaire. Il s'étoit trouvé aux diverses conferences que le roi avoit fait tenir en parlement, les chambres assemblées, & spécialement les 23. juin & 11. juillet 1561. pour donner leur avis sur la division de la religion que les novateurs vouloient introduire, & avoit assisté au colloque tenu à Poissy en septembre & octobre de la même année. Il embrassa les nouvelles erreurs, dont ses deux freres, l'amiral & le seigneur d'Andelot, s'étoient rendus les protecteurs. Le pape Pie IV. le priva du cardinalat, de tous ses benefices ; & l'excommunia par sa bulle du 31. Mars 1563. mais il reprit la pourpre qu'il avoit quittée avant cette excommunication, & parut en habit de cardinal au lit de justice, que Charles IX. tint à Rouen pour sa majorité le 16. août de la même année. Il se maria ensuite sans aucune formalité d'église, même de celles usitées dans la prétendue reformée, par un simple acte privé du 1. decembre 1564. auquel ses freres signerent : & pour lors il quitta le titre de cardinal de Chastillon, & se fit surnommer le comte de Beauvais. Il étoit certainement diacre, ainsi ce pré-

A



De France à la
bande de gueules.

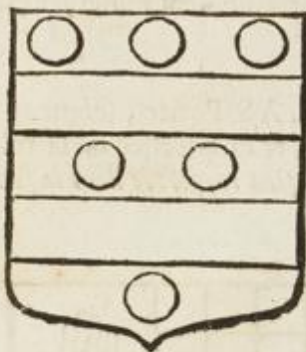
B

XXVIII.

CHARLES DE BOURBON, cardinal, évêque & comte de Beauvais, pair de France, archevêque de Rouen, fut pourvu de cet évêché & de tous les bénéfices qu'avoit le cardinal de Chastillon. Il fit son entrée dans Beauvais, le 24. mai 1572. Le jour de la fête de l'Ascension 30. avril de l'année suivante, la voute qui soutenoit le clocher de l'église cathédrale de Beauvais, lequel avoit quarante-huit toises de hauteur au-dessus de la maçonnerie, élevée de vingt-quatre toises depuis le rez de chaussée, fondit entièrement. Le roi Charles IX. contribua pour la réparation de cet édifice, & le cardinal de Bourbon vendit pour cela l'hôtel que les évêques de Beauvais avoient à Paris rue des Billettes, dont on paya trente mille livres: il vendit aussi les bois de haute-futaye appartenans à l'évêché. On ne pût recommencer de célébrer l'office dans cette église que le 14. octobre 1576. mais le cardinal s'étoit démis de son évêché l'année précédente, l'ayant permuté pour l'abbaye de la Couture au Mans. Voyez ce qui est dit de ce prince *au chapitre XII. de l'histoire de la maison royale, page 329.*

Il étoit cinquième fils de CHARLES de Bourbon, duc de Vendôme, pair de France, & de *Françoise* d'Alençon, rapporté ci-devant dans notre histoire de la maison royale.

D



D'azur à deux
fasces d'or, ac-
compagnées de six
bezans d'argent,
3. en chef, 2. en
fascie, 1. en pointe.

XXIX.

ENICOLAS FUME'E, évêque & comte de Beauvais, pair de France, abbé de la Couture, chanoine de l'église de Paris, parvint à cet évêché par permutation avec le cardinal de Bourbon, à qui il ceda son abbaye. Il prit possession par procureur le 29. septembre 1575. & en personne le 14. octobre 1576. puis assista aux états qui furent tenus à Blois au mois de décembre suivant.

Le roi Henri III. établit à Beauvais un siège présidial & bailliage, par lettres du mois de décembre 1580. (a) c'étoit la seule ville des six pairies ecclésiastiques, où il n'y avoit pas encore de justice royale. L'on apprend par un arrêt du parlement de Paris du 24. janvier 1582. que cet évêque de Beauvais étoit aussi conseiller & premier aumônier du roi, & par les registres du même parlement, qu'il se trouva au lit de justice le 7. mars 1583. il étoit maître de la chapelle du roi en 1587. N'ayant pas voulu entrer dans les intérêts de la ligue, les troupes de ce parti le forcerent dans son château de la Bresle, & l'enleverent prisonnier le 29. novembre

(a) Loisel les
rapporte p. 356.

A ment; mais par arrêt du 8. juillet 1623. il fut ordonné qu'il pourroit faire ses fonctions épiscopales quand il lui plairoit, en celebrant par lui la messe du jour au lieu du chanoine qui seroit de semaine, avec les mêmes ornemens & ceremonies qui s'observent quand l'évêque officie pontificalement. (a) Il assista à l'assemblée du clergé, tenue à Paris l'an 1625. & à celle des notables, au mois de novembre de l'année suivante: fut le seul des pairs ecclésiastiques qui se trouva au lit de justice que le roi Louis XIV. tint à son avènement à la couronne l'an 1643. La reine mere regente le choisit presqu'en même tems, pour l'un des ministres d'état, & écrivit pour demander en sa faveur un chapeau de cardinal: mais les révolutions obligerent ce prélat en juillet 1643. de se retirer dans son diocèse, sous prétexte d'y aller tenir son synode. Il y demeura toujours occupé uniquement des devoirs de son état, jusqu'à sa mort arrivée dans son château de Bresle, le Dimanche 19. juin 1650. & fut enterré dans sa cathedrale.

(a) Louvet t. 1. p. 311.



Ecartelé au 1. & 4. d'or au chevron d'azur, accompagné de trois Merlettes de sable. au 2. & 3. de Potier, comme ci devant.

XXXII.

C
NICOLAS CHOART DE BUZENVAL, évêque & comte de Beauvais, pair de France, neveu des deux précédens, nâquit à Paris le 25. juillet 1611. Après avoir été successivement conseiller au parlement de Bretagne, où il fut reçu le dix-neuvième octobre 1630. puis l'année suivante conseiller au grand conseil, sous la qualité de seigneur de Chicher, lorsqu'il partagea avec son frere le 25. octobre 1633. il parvint en août 1639. à une charge de maître des requêtes. La faveur de son oncle l'évêque de Beauvais, le fit nommer par la regente à l'ambassade de Suisse; mais la disgrâce de ce prélat, fit revoquer le neveu avant qu'il fut parti, ce qui l'obligea à se défaire de sa charge de maître des requêtes en 1643. & il embrassa depuis l'état ecclésiastique. L'évêque de Beauvais ayant fait peu avant sa mort une démission pure & simple de son évêché, entre les mains du roi, sa majesté y nomma Nicolas Choart, à la consideration de Nicolas Poitier, seigneur de Novion, président à mortier, qui étoit son cousin germain, en le chargeant d'une pension de 12000. livres, pour l'un des fils de ce président. Il fut sacré à Paris le 8. janvier 1651. prêta serment au roi le 14. du même mois, & fit son entrée dans Beauvais le 15. fevrier suivant. Il fit ses fonctions de pair au lit de justice de la majorité de Louis XIV. & à son sacre, où il représenta l'évêque de Laon, & fut représenté par celui de Noyon. C'étoit un homme de vertu, qui remplit toujours très-dignement ses fonctions épiscopales, jusqu'à assister tous les jours à matines & à la grande Messe dans sa cathedrale, après avoir dit la sienne en particulier. Il fit établir un hôpital général dans sa ville épiscopale l'an 1658. mourut à Beauvais le 21. juillet 1679. & y fut enterré dans sa cathedrale, où se voit sa tombe. L'on a fait imprimer à Paris en 1715. un abregé de sa vie, sous ce titre, *Idee de la vie de, &c.*

E
 La famille de CHOART est ancienne à Paris & aux environs.
 I. JEAN Choart, procureur du roi au Châtelet, connu par actes des 19. fevrier 1434. 12. juillet & 20. septembre 1435. s'opposa les 21. août & 10. decembre 1436. à ce qu'aucun ne fut reçu à son office. Il ne vivoit plus le 12. decembre 1445.
 Femme, JEANNE Nicolas, fille de Guillaume Nicolas, étoit mariée le 5. avril 1424 Elle se disoit veuve, & executrice du testament de son mari, par actes des 12. decembre 1445. 21. mars 1450. & 1. mars 1463. & fut mere entr'autres enfans de
 II. JEAN Choart, seigneur d'Espinaï-sur-Seine, lieutenant civil de la prévôté de Paris, en 1463. Au bas d'un acte de lui en qualité de seigneur d'Espinaï, du 1. mai 1467. l'on voit le sceau de la justice de ce lieu, où paroissent trois oiseaux. Il fit des acquisitions le 20. juin de la même année, à Charny, où Jean Choart

GENEALOGIE DE CHOART.

- A duquel elle étoit veuve au mois d'avril 1609.
- V. EUSTACHE Choart, seigneur de Buzenval, étoit sous la tutelle d'Aimar Alegrain, seigneur de Valence en 1566. fut aussi seigneur de Magny-S. Loup en partie, fief mouvant du chapitre de S. Etienne de Meaux, dont il lui fit hommage pour lui, pour son frere & pour sa sœur le 9. août 1577. Il fut présent au mariage de *Nicolas* Choart, seigneur de Magny son cousin germain, le 9. mars 1581.
- Femme, LOUISE le Sueur, veuve de *Rolland* de Meaux, écuyer, seigneur de Charnay, fille de *Nicolas* le Sueur, & de *Jeanne* Guillard. Elle mourut en 1608.
1. THEODORE Choart, seigneur de Buzenval, qui suit.
 2. THIBAUT Choart, bâtié le 10. avril 1577.
 3. EUSTACHE Choart, bâtié le 20. fevrier 1578.
- VI. THEODORE Choart, chevalier, seigneur de Buzenval, enseigne de la compagnie d'ordonnance du prince de Condé, puis lieutenant d'une compagnie au regiment des gardes Françaises, servit avec distinction, fut envoyé à la Rochelle pour y pacifier les troubles, & y mourut à l'âge de 39. ans, le 22. avril 1616. comme le porte son épitaphe en l'église de Ruel près Paris, où il fut inhumé.
- Femme, MADELEINE Potier, fille de *Nicolas* Potier, seigneur de Blancmesnil, second président du parlement de Paris, chancelier de la reine marie de Medicis, & d'*Isabeau* Baillet, fut mariée le 21. avril 1608. resta veuve à l'âge de 27. ans, & accepta la gardenoble de ses enfans le 18. mai 1616. & mourut le 30. juillet 1671. âgée de 84. ans à Port Royal des Champs, où elle s'étoit retirée depuis 14. mois, son cœur y fut inhumé, & son corps à Ruel près de celui de son mari. (a).
1. HENRY Choart, seigneur de Buzenval, qui suit.
 2. NICOLAS Choart, évêque & comte de Beauvais, pair de France, qui a donné lieu à cet article.
 3. LOUIS Choart, âgé de 15. mois le 18. mai 1616.
- C VII. HENRY Choart, seigneur de Buzenval, né en 1610. étoit lieutenant au regiment des gardes, lorsqu'il partagea avec son frere *Nicolas*, le 25. octobre 1633. les biens de feu leur cousin *Jerôme* de la Robie, chevalier, seigneur de Grandchamp. Il fut reçu capitaine au regiment des gardes en 1638. mais il se retira du service lors de la disgrâce de l'évêque de Beauvais, son oncle maternel en 1643. & mourut fort âgé après sa femme.
- Femme, MARGUERITE le Maistre, fille de *Charles* le Maistre, seigneur des Brosses & du Moulin, & de *Claude* Niceron. Il étoit fils de *Jean* le Maistre, président au parlement de Paris. Elle mourut avant son mari en janvier 1687. dans sa 85. année; & fut enterrée le 28. du même mois à Ruel.
1. ANDRE Choart, seigneur de Buzenval, qui suit.
 2. GABRIELLE Choart, épousa le 7. mars 1668. *Prosper* Bauyn, seigneur d'Angervilliers, maître de la chambre aux deniers, mort le 18. juin 1700. dont entr'autres enfans *Prosper Nicolas* Bauyn, seigneur d'Angervilliers, conseiller d'état, intendant de Paris, en 1726. après l'avoir été successivement de Dauphiné & d'Alsace. Il a épousé *Marianne* Maupeou.
- VIII. ANDRE Choart, seigneur de Buzenval, fut fait capitaine dans le regiment de cavalerie du cardinal Mazarin le 14. avril 1657. mestre de camp de cavalerie, & capitaine sous-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, en 1675. brigadier d'armée le 25. fevrier 1677. maréchal de camp le 24. août 1688. lieutenant general des armées de sa majesté le 30. mars 1693. chevalier de l'ordre de S. Louis le 6. fevrier 1694. servit ordinairement en Flandres jusqu'à la paix de Riswick; vendit sa charge de sou-lieutenant des gendarmes au mois de mai 1701. ceda à ses deux fils la terre & seigneurie de Buzenval le 15. avril 1717. fut enterré à Ruel, au tombeau de ses ancêtres.
- E Femme, ANGELIQUE Amat, fille de *Jacques* Amat, seigneur du Port, secretaire du roi, & de *Marguerite* Souchon, est morte le 9. juin 1709.
1. GUILLAUME Choart, seigneur de Buzenval, qui suit.
 2. FRANÇOIS-PROSPER Choart de Buzenval, Prieur commendataire de Grandmont-lez-Tours, nommé par le roi le 24. decembre 1693. doyen de l'église royale de S. Quentin, le 10. avril 1694. & prieur de sainte Catherine d'Ars, au diocèse de Limoges.
- IX. GUILLAUME Choart, seigneur de Buzenval, né le 16. mai 1662. fut reçu enseigne au regiment des gardes en 1688. puis capitaine de cavalerie au regiment royal des cuirassiers, sou-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers de Bourgo-

(a) Necrologe de
Per.-Royal.
p. 282.

gne, le 17. septembre 1704. mestre de camp de cavalerie, le 3. decembre suivant, A
chevalier de S. Louis en 1705. capitaine lieutenant des chevaux-legers de la reine en
1709. charge qu'il a vendue après 1711.

Femme N.... Thuillier.

SEIGNEURS
DE MAGNY.

IV. CHARLES Choart, fils de CHARLES seigneur de la Borde, &
de *Caterine* Piédefer, né le 16. juin 1513. fut seigneur en partie de Magny-S. Loup,
par partage fait avec ses freres & sœur le 2. mars 1532. & 8. mai 1539. & par échange
fait avec eux le 6. mars 1541. est qualifié écuyer, licentié ès loix, prévôt vicomtal
en garde pour le roi de la ville de Pontoise, lors de son contrat de mariage, & mou-
rut à Orleans en 1562.

Femme, PERRETTE des Lions, fille de *Nicolas* des Lions, seigneur en partie
d'Heullecourt, élu en l'élection de Pontoise, & d'*Huguette* Fleurs. Elle vivoit
veuve le 16. novembre 1566. B

1. CHARLES Choart, écuyer, seigneur en partie de Magny-S. Loup, avocat au
parlement, mort sans alliance le 14. septembre 1577. enterré à Orleans au tom-
beau de son pere.

2. JEAN Choart, mort jeune.

3. NICOLAS Choart, qui suit.

4. GUILLAUME Choart.

5. 6. 7. 8. JEANNE, MARIE, ANTONINE & PERRETTE Choart.

V. NICOLAS Choart, seigneur en partie de Magny-S. Loup, né le 14. avril 1550.
avocat au parlement, donna avec & fit hommage conjointement avec *Charles* son
frere aîné, de la part qu'il avoit dans le fief de Magny-S. Loup, au chapitre de la
cathedrale de Meaux, le 9. août 1577. fut reçu correcteur en la chambre des
comptes de Paris, le 9. mars 1581. & étoit mort en 1616.

Femme, MADELEINE Miron, veuve d'*Anne* de la Chambre, baron de C
Ruffey, fille de *Gabriel* Miron, seigneur de Beauvoir-sur-Cher, de Linieres & du
Tremblay, lieutenant civil à Paris, & de *Madeleine* Bastonneau, fut mariée par con-
trat du 9. mars 1581. & vivoit veuve le 12. fevrier 1629.

1. CHARLES Choart, seigneur de la Gravelle, de Vert, & de Magny-S. Loup,
étoit substitut du procureur général du parlement le 21. juin 1630. partagea avec
ses freres & sœurs la succession de leurs pere & mere le 24. août 1637. & mou-
rut sans enfans de *Gabrielle* de la Gravelle sa femme.

2. FRANÇOIS Choart, qui suit.

3. JACQUES CHOART, grand archidiacre de l'église d'Auch en 1637. & 1644.
mourut en 1645.

4. GABRIEL Choart, qui continua cette branche.

5. ISABEL Choart, femme de *Nicolas* Coufinet, correcteur des comptes à Paris, D
vivoit veuve le 23. avril 1657.

6. 7. CATHERINE & MADELEINE Choart, religieuses à Jolliare.

8. LOUISE Choart, femme de *Jean* le Fevre, lieutenant en l'élection de Paris,
dont elle étoit veuve en 1625. & vivoit en 1640.

9. FRANÇOISE Choart, mariée après 1626. à *Jean* de Loynes, receveur &
payeur de la chambre des comptes, avec lequel elle vivoit le 14. septembre
1656.

10. MARIE Choart, mariée après 1637. à *Philippe* Luce, secretaire du roi & tréso-
rier de la gendarmerie de France: ils vivoient en 1657.

VI. FRANÇOIS Choart, écuyer, seigneur de Boisfeu, receveur des aides & tailles
du pais de Forès en 1629. trésorier des ponts & chaussées de France, dans la ge-
neralité de Paris l'an 1635. partagea en cette qualité avec ses freres & sœurs le 24. août
1637. & ne vivoit plus le 4. novembre 1652. E

Femme, CATHERINE Clement, fille de *Gaillaume* Clement, greffier de l'hôtel
de ville de Paris, & de *Marie* du Marché, mariée avant l'an 1629. vivoit veuve le
4. novembre 1652.

1. PIERRE Choart, seigneur de Boisfeu, bâtié le 17. novembre 1631. étoit capi-
taine de galeres lorsqu'il partagea le 14. août 1670.

2. JACQUES Choart, bâtié le 7. juillet 1634.

3. ROBERT Choart, chanoine de Laval, mort à Paris le 18. janvier 1672. inhu-
mé à S. Gervais.

4. MADELEINE Choart, bâtiée le 12. fevrier 1629. mariée le 28. juin 1658.
avec dispense à *Nicolas* Daniau, seigneur de S. Gilles, conseiller au parlement
de

DESPAI

de Paris, son pere au quai
marie à S. Gervais
6. MARIE & ELISABETH Choart
mourut le 23. novembre 1657.
7. FRANÇOIS Choart, marié le 24.
8. MARIE Choart, mariée le 24.
9. GABRIEL Choart, marié le 24.
10. MARIANNE Choart, mariée le 24.
11. MARIANNE Choart, mariée le 24.
12. MARIANNE Choart, mariée le 24.
13. MARIANNE Choart, mariée le 24.
14. MARIANNE Choart, mariée le 24.
15. MARIANNE Choart, mariée le 24.
16. MARIANNE Choart, mariée le 24.
17. MARIANNE Choart, mariée le 24.
18. MARIANNE Choart, mariée le 24.
19. MARIANNE Choart, mariée le 24.
20. MARIANNE Choart, mariée le 24.
21. MARIANNE Choart, mariée le 24.
22. MARIANNE Choart, mariée le 24.
23. MARIANNE Choart, mariée le 24.
24. MARIANNE Choart, mariée le 24.
25. MARIANNE Choart, mariée le 24.
26. MARIANNE Choart, mariée le 24.
27. MARIANNE Choart, mariée le 24.
28. MARIANNE Choart, mariée le 24.
29. MARIANNE Choart, mariée le 24.
30. MARIANNE Choart, mariée le 24.

- A de Paris, son parent au quatrième degré, morte à Paris le 14. octobre 1674. enterrée à S. Gervais.
5. 6. MARIE & ELISABETH Choart, batisées, la premiere le 21. juin 1630. & la seconde le 23. août 1635.
 7. FRANÇOISE Choart, batisée le 14. septembre 1636. partagea avec les freres en 1670.
 8. MARIE Choart, batisée le 21. fevrier 1640.
- VI. GABRIEL Choart, quatrième fils de NICOLAS Choart, & de *Madeleine* Miron, fut seigneur des Brosses, & ensuite de Magny-S. Loup; partagea avec ses freres, le 24. août 1637. devint trésorier extraordinaire des guerres en Bourgogne, & des ponts & chaussées en la generalité de Paris, conseiller du roi en tous ses conseils d'état privé & des finances, par lettres du 26. fevrier 1661. dont il prêta ferment le 2. avril suivant; fut maintenu dans sa noblesse, qu'il avoit justifiée par titres depuis l'an 1500. par arrêt du conseil d'état du roi, le 28. mai 1668. mourut le 11. juillet 1687. & fut inhumé à S. Paul.
- B Femme, PHILIPPE de Fenis, fille de Jean de Fenis greffier en chef du bureau des finances de Paris, & de *Madeleine* de Sauvat, fut mariée par contrat du 8. decembre 1636.
1. JEAN-BATISTE Choart, batisé le 30. mai 1640. reçu docteur en theologie de la faculté de Paris le 22. avril 1670. fut pourvû le 12. fevrier 1674. de la cure de S. Germain le vieil à Paris.
 2. FRANÇOIS Choart, batisé le 6. decembre 1641.
 3. GABRIEL Choart, qui suit.
 4. CHARLES Choart, batisé le 4. novembre 1652.
 5. MADELEINE Choart, dite de *S. Jean*, batisée le 18. novembre 1638. religieuse chanoinesse de S. Augustin à la Villette.
- C 6. MARIE Choart, batisée le 5. avril 1644. religieuse de Fontevault à Fontaine.
7. FRANÇOISE-ANGELIQUE Choart, batisée le 2. octobre 1656. mariée en 1680. à *Alexandre* de Raynier, chevalier, seigneur de Boisseleau, près Blois, capitaine au regiment des gardes, chevalier de l'ordre de S. Louis, maréchal de camp, gouverneur de Charleroi, dont elle resta veuve le 8. octobre 1698. & mourut le 24. août 1699.
- VII. GABRIEL Choart, chevalier, seigneur de Danville, de Magny-S. Loup, d'Aubeville, du Tremblay & de Chevreau, batisé le 25. janvier 1646. fut trésorier général des ponts & chaussées en la generalité de Paris, puis des fortifications du royaume & nouvelles conquêtes en 1677. ensuite sur-intendant des maisons, finances, domaines & affaires de Madame la Dauphine. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement des commissaires généraux du conseil le 17. fevrier 1699. mourut à Paris le 16. decembre 1713. âgé de 70. ans, & fut enterré à S. Nicolas des champs.
- D Femme, MADELEINE de Seve, fille de *François* de Seve, secretaire du roi, & de *Marie* Brethe, mariée par contrat du 14. août 1676.
1. GABRIEL Choart, seigneur du Tremblay, né le 15. novembre 1677. page de Madame la Dauphine, ensuite du roi en sa grande écurie au mois d'avril 1690. est capitaine au regiment de Bourgogne.
 2. LOUIS Choart, seigneur de Magni, qui suit.
 3. N... CHOART, né le 3. octobre 1683. mort au même mois de l'année suivante, enterré à Corbeil.
 4. LOUIS Choart, né le 27. septembre 1687.
 5. PAUL Choart, né le 18. juillet 1689. mort le 12. août suivant.
 6. GERMAIN-CHRISTOPHE Choart.
 7. ANGELIQUE-LOUISE Choart, née le 21. octobre 1678. morte sans être mariée.
- E 8. JEANNE-MADELEINE Choart, née le 14. août 1680. mariée le... juillet 1701. à *Raymond* Dalon, premier président du parlement de Pau, puis de celui de Bourdeaux.
9. MARGUERITE Choart, née le 21. mai 1685. morte jeune au Tremblay près Corbeil.
10. ANTOINETTE Choart, née le 7. août 1686.
11. ANGELIQUE-MADELEINE Choart, née le 3. septembre 1690.
- VIII. LOUIS Choart, seigneur de Magny-S. Loup, receveur général des finances en la generalité de Bourdeaux, est né le 22. août 1681. & fut tenu sur les fonts baptismaux par Monseigneur le Dauphin, & par Madame la Dauphine, le 27. fevrier 1684. il est marié & a des enfans.

Suite des seign.
DE MAGNY.

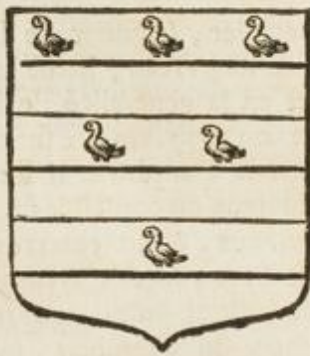


D'or au chevron
d'azur, à trois
m. fles de lion de
sable.

XXIII.

TOUSSAINTS DE FORBIN-DE-JANSON, cardinal, prêtre du titre de sainte Sabine, évêque & comte de Beauvais, pair & grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du S. Esprit, abbé de S. Pierre de Corbie, de Preuilly, de Marchiennes & de Savigny, fut pourvu de l'évêché de Beauvais au retour de son ambassade de Pologne, le 14. août 1679. étant alors évêque de Marseille, & ayant été premièrement évêque de Digne, dont il avoit été sacré coadjuteur dès l'an 1653. Son élévation au cardinalat, sur la nomination de Jean Sobieski, roi de Pologne, se fit le 13. février 1690. & il fut nommé grand aumônier de France le 6. février 1706. Il mourut à Paris le 24. mars 1713. âgé de 83. ans.

Il étoit troisième fils de GASPARD de Forbin, marquis de Janson, & de sa seconde femme Claire de Libertat. Nous parlerons de lui plus amplement au chapitre des grands aumôniers de France, où se trouvera sa genealogie.

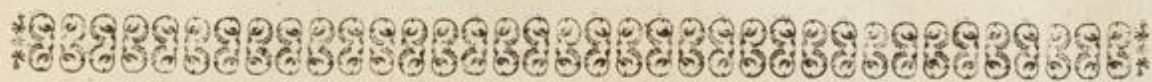


Fascé d'argent
& de sinople de
six pieces, les
fascés d'argent,
chargés de six
merlettes de
gueules 3. 2. 1.

XXIV.

FRANCOIS-HONNORAT-ANTOINE DE BEAUVILLIER, évêque comte de Beauvais, pair de France, vidame de Gerberoy, docteur en theologie de la faculté de Paris, né le sixième octobre 1682. étoit abbé de S. Germer lorsqu'il fut nommé évêque le 1. avril 1713. & sacré le 1. octobre suivant. Il se démit aussi-tôt de son abbaye. Il fit les fonctions de pair au sacre du roi Louis XV. le 25. octobre 1722. ayant mieux aimé remplir celles qui sont attachées à sa dignité de comte de Beauvais, que de monter à la place de l'évêque duc de Langres, absent, qui fut représenté par l'évêque de Châlons.

Il est fils aîné de FRANCOIS de Beauvillier, duc de S. Aignan, pair de France, & de sa seconde femme Françoise de Geré. La genealogie de cette maison sera rapportée dans la suite de ce chapitre des pairs de France, à l'article du duc de S. Aignan.



PIECES

CONCERNANT

L'EVÊCHÉ COMTÉ - PAIRIE DE BEAUVAIS.

TOUCHANT la justice des pairs & le droit de battre monnoye de l'évêque de Beauvais

A **D**OMINUS Belvacensis comes est & episcopus, & moneta Belvacensis ipsius est, eo modo quod in tota diœcesi præterquam in domo episcopi & intra portas ejus non potest formari moneta. Ipse enim cuneos tradit monetariis, & de singulis libris monetatis habet denarios *iv.* Materia monetæ talis est; duæ partes sunt de argento examinato, & *iii.* de cupro vel circa. Materia Parisiensis monetæ talis est; in duodecim denariis sunt *v.* partes de argento examinato & *vii.* de cupro vel circa. Et nunc indifferenter recipiuntur in omnibus venalibus Parisien. & Belvac. tum propter paucitatem Belvac. monetæ, tum quia cursum debitum non facit episcopus habere monetam suam, cum alii episcopi obtinuerint, & ipse multo tempore obtinuerat quod moneta Belvac. cursum publicum habeat per totam diœcesim.

May 1212.

Mem. de Beauvais par Loisel, p. 277. Louvet hist. de Beauvais, tom. 2. p. 341.

In communiâ Belvacensi solebant esse duodecim pares ad consulendum reip. Justitia enim civitatis ad episcopum pertinet, & quia inter illos duodecim nullus major erat, in tanta confusione qui injurias patiebantur ad justitiam episcopi recurrebant. Iste autem episcopus permisit eis duos habere majores, ad quos quasi ad certa capita nunc recurrunt querimoniarum, in præjudicium sedis episcopalis: & quia in tempore tam potentis viri diminuta est justitia episcopalis, timendum est, ne si post decessum ejus eligatur inferior, tota justitia depereat. Petimus ut in pristinum statum rem restituat, ut in illa communiâ majores non sint.

Ibid. Louvet.

C **R**OBERT de Moret bourgeois de Senlis, ayant été fait maire de Beauvais par le roy (S. Louis) en 1232. la populace de cette dernière ville se mutina, maltraita le maire, les pairs & échevins, tua une vingtaine de personnes, & en blessa plusieurs autres. Le roy irrité de cette insolence, vint à Beauvais où il punit les coupables, & soupçonnant que l'évêque avoit eu quelque part à la revolte, il ne voulut point écouter les excuses qu'il luy fit; au contraire il exigea de luy une certaine somme d'argent pour son droit de giste, laquelle l'évêque ayant differé de payer, sa maison épiscopale, les biens & les revenus de son évêché furent saisis. L'évêque en porta ses plaintes à l'archevêque de Reims son métropolitain, qui convoqua ses Suffragans à Laon. Après quelques procédures les évêques mirent en interdit toute la province de Reims. C'est à l'occasion de cet interdit que S. Louis écrit la lettre suivante au chapitre de Laon, qui avoit refusé d'obéir à la décision des évêques.

D **L**UDOVICUS Dei gratiâ Francorum rex, dilectis suis decano & capitulo Laudunensi, salutem & dilectionem. Quod episcopus Belvacensis in baroniâ & in feodum homagii-ligii de nobis teneat quod habet apud Belvacenses, & quod par sit ex eo Francia, vos credimus non latere, vel paucissimos ignorare; circa factum illud si quidem Belvacense, ubi diabolica rabies in stragem hominum ita horribiliter ebullivit, & horribilius in damnum villæ & personarum detestabilius ac inestimabile ebullisset; nisi providente domino regale apposuissemus remedium, qualiter sit processum, & quomodo de facto illo, de quo si ipse episcopus inculpatus est, Deus novit, erga ipsum nos habue-

Decemb. 1222.

Marlot hist. Métrop. Rem. tom. 2. p. 517.

Tome II.

* 13

rimus, & qualiter in principio, & postea frequentissimè in curiâ nostrâ jus obtulerimus eide- A
dem, prout debuissimus, & per quos debuissimus, sine omni subterfugio faciendum, velle-
mus vos universos & singulos seriatim per singula totum scire. Unde quàm plurimum
admiramur quod suffraganei Remensis provinciæ, nobis à nullo jure deficientibus, tanta
contra nos malitiæ acquieverint aliquorum, quòd in nostrum & regni præjudicium in-
terdicti sui præcipitantes sententiam, ita contra nos & jus nostrum perperam processerunt.
Et utinam quanto zelo, quantâ affectione moveantur eorum aliqui in hoc facto,
bene attenderitis singuli atque omnes. In quo tamen vos, qui saniore ducti estis consi-
lio, jura nostra opprimere non duxistis, sed juri regio favorabiles & eorum injuriis con-
trarios vos gestistis, ex quo vobis & ecclesiis vestris regalem gratiam meritò obtinuisse
debetis. Rogamus igitur universitatem vestram, & in amore quo nobis & regno tene-
mini exhortamur, ut viam istam conservandi jura regia, quâ incedere cœpistis, constan-
ter atque viriliter teneatis, juris nostri observationi totaliter & tantâ sollicitudine in-
sistentes, quod in hoc & in aliis vos & vestra diligere, & jura vestra servare integra mer-
itò debeamus: scientes quod nos pro facto isto paramus nuntios providos & discretos B
incunctanter per hoc ad Romanam curiam destinandos, ne procedat in tantum regni
nostri detrimentum ista malitia, prout aliqui contra nos conceperunt. Actum apud Com-
pendium anno Domini millesimo ducentesimo trigesimo - tertio, mente decembris.

ARREST du parlement qui maintient l'évêque de Beauvais pair de France, dans sa justice sur la commune de ladite ville.

1313.
Memoires de
Beauvais par Loi-
sel page 312.
Louvet hist. de
Beauvais tom. 2.
p. 529.

PHILIPPUS Dei gratiâ Francorum rex, universis præsentas litteras inspecturis
salutem. Notum facimus, quod cum in nostrâ curiâ major & pares villæ Belva-
censis proponerent dictæ villæ communiam, & ejusdem communiæ justitiam ad nos
pertinere; quodque dilectus & fidelis noster episcopus Belvacensis, quædam ipsius com-
muniæ bona capi fecerat in ipsius communiæ & juris nostri præjudicium: quare ipsi re-
quirebant ipsa bona per nos tanquam ad manum superiorem, ipsi majori & paribus re-
credita, sibi deliberari ad plenum.

Dicto episcopo ex adverso dicente, se Franciæ parem, comitemque & dominum Bel-
vacensem, & ad ipsum dictæ communiæ justitiam pertinere, seque dicta bona per judi-
cium curiæ suæ capi justè fecisse, & videlicet quod ad ipsius episcopi submonitionem
pro defensione feodi sui & juris ecclesiæ Belvacensis, ad mandatum dicti episcopi non
iverant major & pares prædicti. Item, ut pro eo quod quemdam hominem dictæ com-
muniæ Belvacensis, ipsi compulerant ad *hacheiam* faciendam licet ad episcopum (ut
dicebat) & non ad ipsos majorem & pares compulsio hujusmodi pertineret, quæ præ-
missa dicti major & pares fecerant in ipsius præjudicium episcopi ecclesiæ Belvacensis
(ut ipse dicebat) licet eidem episcopo per fidelitatis sacramentum ipsi essent astricti:
super quibus dicti major & pares ad ipsius episcopi curiam fuerant sufficienter vocati,
ac per ejusdem curiæ judicium pro contumacibus pluries reputati, & juxta patris con-
suetudinem habiti pro convictis, & ad emendandum præmissa, dicto episcopo debere D
teneri: quare petebat dictus episcopus prædicta bona sibi restitui, & super his curiam
sibi reddi.

Dictis majore & paribus, ac procuratore nostro pro nobis pluribus rationibus dicen-
tibus è contrario prædicta fieri non debere, & apud nos de præmissis debere curiam
remanere.

Tandem inquesta super his de mandato curiæ nostræ facta visa & diligenter examinata,
visis etiam quibusdam arrestis curiæ nostræ, & aliis litteris à dictis partibus pro sua intentione
fundanda productis, per ejusdem curiæ nostræ judicium dictum fuit, prædicta bona dicto
episcopo deliberari, & curiam super dictis duobus casibus eidem episcopo reddi debere:
salvis tamen dictorum majoribus, parium & communiæ Belvacensis rationibus & defen-
sionibus coram dicto episcopo, super utroque principali facto hujusmodi proponendis:
salvo etiam jure nostro in aliis. In cujus rei testimonium præsentibus litteris nostrum fe-
cimus apponi sigillum. Actum Parisiis in parlamento die mercurii, in vigilia Ascensionis E
Domini, anno Domini 1313.

AD JOURNEMENT à l'évêque de Beauvais pair de France, pour assister au jugement de Robert comte de Flandres.

Voyez cy-après page 821.

DES PA

LETTRES de nos Rois
de France & de Navarre

Voies ces pages à la page 821

PRIVILEGE des pairs de France

Entre Pierre Hennequin

Pierre Hennequin l'abbé de

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

de Paris devant le parlement

LETTRES du roy d'Angleterre à l'évêque de Beauvais, sur ce que la reine sa femme & Edouard son fils s'étoient joints à ses ennemis.

Voyez cette piece à la page 573.

PRIVILEGE des pairs que leur adjournement ne puisse estre fait que par deux pairs de Lettres.

- A **E**NTRE Pierre Herodes appellant, d'une part, & l'évêque de Beauvais, d'autre. Pierre impugne l'adjournement de l'évêque qui a impetré le renvoy de la cause, le parlement seant au mandement royal, execution & relation, nonobstant que parlement siéé, s'il ne vait par le stile de seans, doit avoir congé & despens, en droits propose cause d'appel. L'évêque dit que Pierre n'a pas poursuivi la cause d'appel en cette cour, mais devant le bailly de Senlis à qui l'évêque n'est point sujet, mais seulement au roy & à son parlement, & mesmement en la cause d'appel, & si n'a pas fait l'adjournement par deux pairs de lettres qui est nécessaire de faire aux pairs par les ordonnances & stile de la cour, & * si est l'appellation deserte; puis propose qu'il fut bien jugé, mal appelé, & dit outre que le renvoy est dûement fait aux parlement seans & non seans; Pierre dit que tous pairs sont sujets aux baillifs & prevots royaux, en quiex juridictions ils sont, en cause d'appel, & autres, & mesmement l'évêque de Beauvais. . . . & baillif de Senlis, jusqu'à tant que les pairs requierent le renvoy; & à Pierre bien appelé, & supposé qu'il eust mal appelé, sy n'y auroit-il amande que de soixante sols comme devant le bailly, car l'impetration & le privilege de l'évêque ne doivent préjudicier à Pierre: finalement la sentence & appellation mis au neant sans amande & despens, la cour renvoye Pierre devant le bailly.

23. mars 1379.

Registres du Parlement.

* *al. ainsi.*

PRESSEANCE de l'évêque de Beauvais sur les autres évêques non pairs.

- C **L**E dernier jour d'avril 1498. l'évêque de Beauvais a protesté en la cour que nonobstant que le jour d'hier en faisant le convoy du corps du feu roy Charles VIII. de ce nom, plusieurs évêques* fussent allez devant luy, au moyen de ce qu'ils étoient consacrez devant luy, que ce ne luy peut préjudicier aux privileges & prééminences qu'il prétend avoir à cause de la pairie de l'évêché de Beauvais.

1498.

Registres du parl.

Du 9^e jour de may 1498. messire Louis de Villiers, évêque & comte de Beauvais pair de France & vidame de Gerberoy, dit que jaçoit ce que au convoy du roy, que Dieu pardoint, & à l'obsequie d'iceluy, il n'ait esté en tel ordre & prééminence qu'il devoit être & luy appartenoit à cause de sa pairie, toutesfois a été pour obvier au défordre & scandale qui s'en eust peu ensuivre, & a protesté que ce ne puisse préjudicier à luy & à ses successeurs évêques au temps advenir, ni aux droits, prérogatives & prééminences de sa pairie. Fait le 9^e jour de may.

EXEMPTION du ressort & jurisdiction des juges présidiaux, donnée au cardinal de Châtillon évêque & comte de Beauvais, pair de France, & à ses vassaux à cause de sadite comté & pairie de Beauvais.

- D **H**ENRY, par la grace de Dieu, roy de France, à nos amez & feaux les gens tenans notre cour de parlement à Paris, salut & dilection. Notre très-cher & amé cousin le cardinal de Châtillon, évêque & comte de Beauvais, vidame de Gerbroy, pair de France, nous a fait dire & remontrer qu'à cause de ladite pairie, droits prérogatives & prééminences d'icelle, à laquelle sont inséparablement unis lesdits comté & vidamé, les appellations interjettées des baillifs & juges audit Beauvais & Gerbroy ressortissent de tout tems, & ont accoutumé ressortir en tout cas directement en ladite cour de Parlement, & de leur juges inferieurs & subalternes par moyen aussi en icelle cour, laquelle desdites appellations a toujours retenu la connoissance, sauf en faire renvoy pardevant autres juges, comme en semblable de tous les juges des pairs de France. Neanmoins les juges & magistrats présidiaux par nous établis es villes de Senlis, Amiens,

1552.

Laon & autres sieges particuliers & annexe, prétendant lesdits lieux être en tout ou partie situez en leurs ressorts & juridictions, s'efforcent au préjudice desdits droits de pairie entreprendre la connoissance des causes d'appel interjettées des baillifs de notredit cousin & autres leurs juges subalternes, & les lieutenans criminels dernièrement instituez esdits lieux, maintiennent avoir par prévention connoissance des sujets de notredit cousin, chose insolite, sous ombre de l'édit par nous fait de l'érection desdits juges présidiaux & lieutenans criminels, ne leur ayans attribué que la connoissance des causes de leurs sièges & des juges inferieurs ressortissans par appel pardevant eux, de la qualité desquels ne sont lesdits baillifs de Beauvais, de Gerbroy, ni leurs juges subalternes; & si ne sont dénommez par l'ampliation de nostre édit être sous lesdits sièges. Et davantage s'efforcent de prendre cour, juridiction & connoissance des sujets de notredit cousin & de ses vassaux & sujets, même en premiere instance au grand interêt de notredit cousin, travail & foule de seldits sujets & vassaux. Nous suppliant très-humblement à cette cause vouloir sur ce faire declaration de notre vouloir & intention; B sçavoir faisons, que nous considerans les droits, prérogatives & prééminences de nosdits pairs de France, & même pour le fait de ladite juridiction, auquel nous n'avons jamais entendu préjudicier, mais au contraire les y entretenir le plus qu'il nous sera possible. Pour ces causes & autres bonnes considerations à ce nous mouvans, avons de notre certaine science & propre mouvement dit & déclaré, difons & declaron par ces présentes, que notre vouloir & intention n'a été & n'est par l'érection des juges présidiaux des baillages & senechaussées de notre royaume, & lieutenans criminels desdits, aucune chose innover du ressort & juridiction des juges de notredit cousin, ne de ceux de seldits vassaux & sujets esdits comté, vidamé & pairie, soit en premiere instance par ressorts es matieres civiles & criminelles, ou autres: ains voulons & nous plaist que les appellations interjettées desdits baillifs de Beauvais, Gerbroy & autres juridictions étans sous la pairie de notreditcousin, ressortissent pardevant vous en notre cour de parlement C sans moyen, & celles des juges & officiers, des vassaux & sous-vassaux de notredit cousin, pardevant lesdits baillifs de Beauvais & de Gerbroy, & autres juges de notredit cousin en premier moyen, & en tout ca; & par dernier ressort à notredite cour de parlement, sans qu'il soit loisible ausdits magistrats & lieutenans criminels entreprendre, sur lesdites juridictions par prévention en premiere instance, par appel ni autrement. Si voulons & vous mandons par celdites présentes, que de nos présens declaration, vouloir & de tout le contenu cy-dessus, vous faites notredit cousin & seldits vassaux jouir & user pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens au contraire; & à ce faire & souffrir voulons tous ceux qu'il appartiendra & qui par ce seront à contraindre, y être contrainsts par toutes voyes & manieres dûes & raisonnables; en mandant en outre au premier notre huissier ou sergent sur ce requis, que celdites présentes il signifie & fasse à sçavoir ausdits baillifs & sieges présidiaux, afin qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance: car tel est notre plaisir nonobstant quelconques lettres à ce contraires. Donné à Reims le ving-sixième jour d'octobre 1552. & de ne notre regne le sixième. Ainsi signé par le roy, DE LAUBESPINE. D

Registrata audito procuratore generali regis id consentiente, Parisiis in parlamento, vicesimâ tertiâ die decembris, anno Domini millesimo quingentesimo quinquagesimo secundo. Sic signatum

DU TILLET.

LES pairs peuvent tirer leurs sujets en la cour, ou aux requêtes rectâ viâ,

1564.
*Registres du parl.
de Brieune,
vol. 238. fol. 50.*

LE lundy 11. jour de decembre 1564. arrêt pour le cardinal de Châtillon évêque & comte de Beauvais contre les habitans de Bethencourt ses sujets, qui avoient été adjournez pardevant le bailly de Beauvais, où ils avoient demandé leur renvoy empêché par le procureur fiscal, disant qu'ils étoient tenus de proceder pardevant ledit bailly à raison de sa pairie. Lesdits habitans disoient qu'ils étoient ses sujets, & redevables audit lieu de Bethencourt, où ledit cardinal avoit toute justice haute, moyenne & basse; & que le lieu où ils étoient demeurans étoit distant de sept grandes lieues, qu'ils avoient grand interêt de s'être tirez si loing, & ordonné néanmoins qu'ils procederont, dont ils appellèrent. L'appellation & ce dont est appelé mis au neant, dépens reservez en definitive, sont renvoyez pardevant le bailly de Beauvais: & disoit M. le président de Thou, que les pairs avoient option de tirer leurs sujets, *directâ viâ*, ou à la cour ou aux requêtes du palais; ce qu'il n'auroit fait, *sed minus agendo*, les auroit ledit évêque tirez pardevant son bailly de Beauvais. E

§. V. CHALONS

DES PA
CHA
EVECHE C
Pour à la cour de



U Aille de Châtillon en Champs
de son temps seigneur de
de la vicomte de Gisors, seigneur de
et comte de pair de France
ROGER de Thoury, évêque
de la ville de Châtillon en Champs
en 1564. Il est mort en 1564.
de son temps seigneur de
de la vicomte de Gisors, seigneur de
et comte de pair de France
GUILLAUME de Thoury, évêque
de la ville de Châtillon en Champs
en 1564. Il est mort en 1564.
de son temps seigneur de
de la vicomte de Gisors, seigneur de
et comte de pair de France
GUILLAUME de Thoury, évêque
de la ville de Châtillon en Champs
en 1564. Il est mort en 1564.
de son temps seigneur de
de la vicomte de Gisors, seigneur de
et comte de pair de France



§. V.

CHALONS.

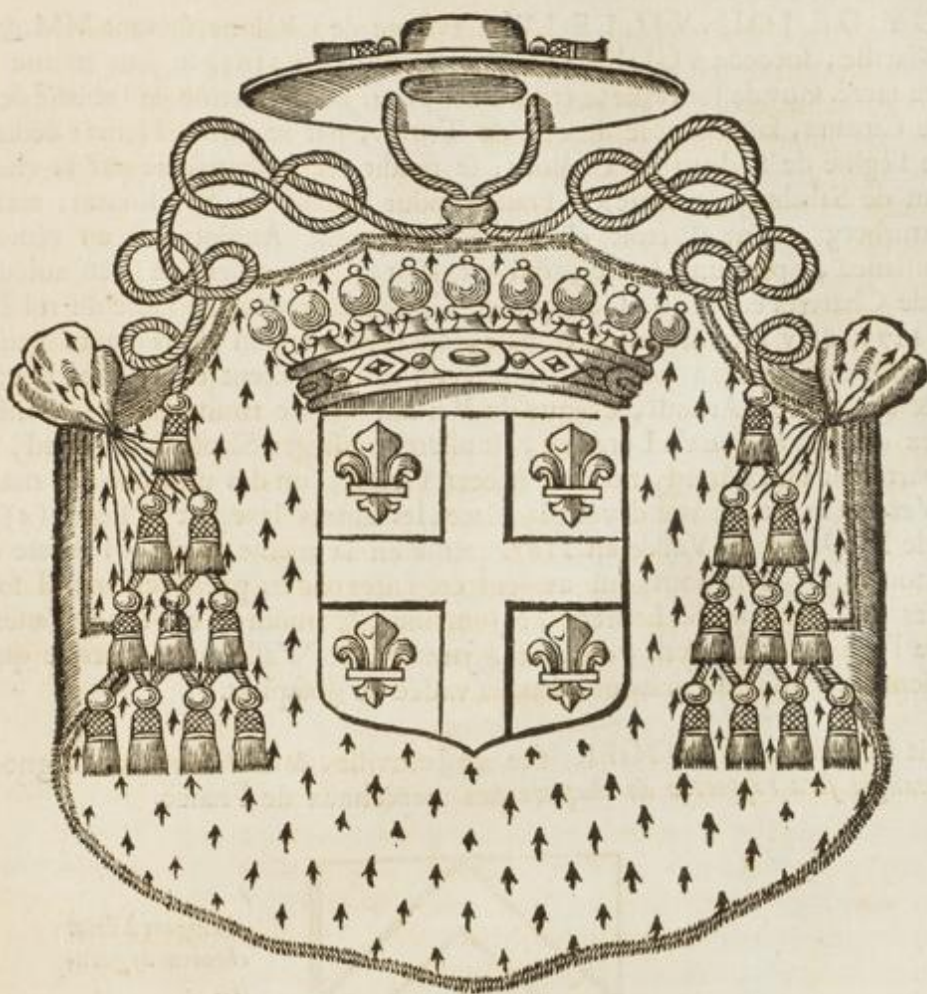
EVECHE' COMTE'-PAIRIE

D'azur à la croix d'or , accompagné de quatre fleurs de lys de même.

B

C

D



LA ville de Châlons en Champagne, située sur la rivière de Marne, est ancienne, & sous l'empire de Julien l'*Apostat*, elle tenoit rang entre les premières villes de la seconde Gaule Belgique. Son évêque qui est suffragant de l'archevêché de Reims, est comte & pair de France.

ROGER de Thuringe, évêque de Châlons, fils d'HERMON comte de Thuringe, & de *Richilde* comtesse de Haynault, se trouva au sacre du roi Philippe I. en 1059. & mourut en 1093. Ses plus illustres successeurs ont été PHILIPPE de Champagne, mort en 1100. Il étoit fils de THIBAUD III. du nom, comte de Champagne, & d'*Alix* de Crespy. GUILLAUME de Champeaux, plus recommandable par son mérite & son érudition, que par sa naissance, décédé en 1121. EBAL de Roucy, fils d'ANDRE' de Roucy, comte de *Rameru*, qui mourut en 1126. GUY de Montagu, mort en 1147. & BARTHELEMY de Senlis, fils de GUILLAUME, dit *le Loup*, seigneur de Chantilly, bouteiller de France, qui décéda en 1151.

E



D'azur à trois
broyes d'or, au
chef d'argent,
chargé d'un lion
de gueules nais-
sant de gueules-

I.

GUY DE JOINVILLE LVIII. évêque de Châlons, suivant MM. de Sainte-Marthe, succeda à GUY de Dampiere, mort en 1163. le jour même qu'il devoit être sacré. Guy de Joinville se trouva en 1164. à la fondation de l'abbaye de Reclus, ordre de Citeaux, faite dans le diocèse de Troyes, par le comte Henri: dédia l'année suivante l'église de S. Jean de Châlons; se rendit recommandable par sa charité envers Jean de Salisbury, réfugié en France, pour la cause de S. Thomas, archevêque de Cantorbery, dont il étoit clerc; & ce sçavant Anglois lui en témoigna sa reconnoissance, par une lettre, qui est la 143. de celles de cet auteur mort évêque de Chartres en 1180. L'évêque de Châlons se trouva au sacre du roi Philippe II. l'an 1179. & y fut fait comte & pair, en consideration de sa haute naissance. Il eut en 1181. une guerre à soutenir contre ceux qui vouloient envahir les terres de son église, & s'unit avec Arnoul, évêque de Verdun qui se trouvoit dans le même cas. Secondez de Simon duc de Lorraine, ils allerent assieger Sainte-Menchoud, chateau qui appartenoit à un bâtard, nommé Albert Pichot, l'un des usurpateurs; mais l'évêque de Verdun ayant été tué devant la place, les autres leverent le siège. (a) Il dédia l'église de N. Dame de Vallée en 1183. ratifia en la même année à l'abbaye de saint Menge toutes les donations qui avoient été faites par ses prédécesseurs. Il fonda des chanoines en l'église de S. Laurent de Joinville, & mourut en 1190. l'ancien obituaire de l'église de Châlons, dit le 31. janvier, & Wassebourg marque que ce fut à Jerusalem, & qu'il fut inhumé dans la vallée de Josaphat.

(a) Vvassebourg
Hist. de la Gaule
Belgique liv. 4. p.
325.

Il étoit second fils de ROGER sire de Joinville, & d'Aldearde de Vignory. Cette genealogie sera rapportée au chapitre des maréchaux de France.



D'argent à deux
chevrons de gueu-
les.

II.

ROTROU DE PERCHE, évêque & comte de Châlons, pair de France, étoit trésorier de l'église de S. Martin de Tours lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat. Il est nommé en cette qualité de trésorier dans l'acte de fondation, que fit le comte de Perche son pere, de la Maison-Dieu de Nogent, l'an 1190. (b) Alberic que l'on dit communément moine des Trois-Fontaines au diocèse de Châlons; mais que l'on croit plus probablement (c) chanoine regulier du nouveau monastere de Huy au diocèse de Liège, & qui cessa d'écrire en 1241. dit que ce Rotrou étoit aussi archidiaire de Reims lorsqu'il fut élu évêque en 1190. Il assista à l'assemblée solemnelle que Thibaud V. du nom,

(b) Bry de la
Clergerie additions
à son histoire des
comtes d'Alençon
& du Perche.

(c) Le P. le
Long biblioth. hist.
de la France n.
1703.

DES P
Le comte de Champagne, en
l'an de l'incarnation de N. S. de N.
l'an 1100. de la mort de Gu
proccé de celle de l'incarn
gnerent, mais qui avoit regné la
à avoir vécu plus en honneur de m

Il eut trois fils de ROTR
de Champagne. Ces trois
de plus de deux comtes d'Al

GERARD DE DOUAY
Geraud à Rotrou du Perche, et
en 1191 & dans un de l'abbaye de
avait une commission, sur un d
liberté de Joinville. (4) Il lui écrit
cette à son jugement qu'il avoit re
de Troyes. C'est la 95. de l'œuvre
collective de l'abbé. On le trouve
Mort de l'an 1210. Il se démit
chronique d'Alberic, qui raconte q
le lendemain il donna la commisi
la mort de l'évêque Rotrou. Les
l'an, place la mort de l'évêque Ger

GUILLAUME DU PERC
Guillaume de Perche, qui fut évêque de
l'an 1190. Il assista à l'assemblée
de l'an 1190. Il assista à l'assemblée
de l'an 1190. Il assista à l'assemblée

Tome II.

A nom , comte de Champagne, convoqua en la ville de Chartres l'an 1199. pour assigner le doüaire de *Blanche* de Navarre la femme, & mourut l'an 1201. Robert religieux de S. Marien-lès-Auxerre, auteur d'une chronique qu'il finit en 1211. parlant sous l'an 1202. de la mort de Guillaume, archevêque de Reims, dit qu'elle avoit été précédée de celle de l'évêque de Châlons son neveu, qui étoit un jeune homme vigoureux, mais qui avoit négligé la sainteté de son état, s'étoit trop adonné au luxe, & avoit vécu plus en homme du monde, qu'en homme d'église.

Il étoit troisième fils de ROTROU III. du nom, comte du Perche, & de *Mahaud* de Champagne. Cette genealogie sera rapportée dans notre histoire des pairs laïcs, à la suite des anciens comtes d'Alençon.

B



III.

C

GERARD DE DOUAY, évêque & comte de Châlons, pair de France, succéda à Rotrou du Perche; est nommé dans un titre de l'abbaye de S. Mange en 1208. & dans un de l'abbaye de S. Pierre en 1210. Le pape Innocent III. lui adressa une commission, sur un différend qui étoit entre l'évêque de Meaux & l'abbessé de Jouarre. (a) Il lui écrivit aussi le 1. mai 1209. pour lui remettre l'exécution d'un jugement qu'il avoit rendu, touchant une affaire qui concernoit l'évêque de Troyes. C'est la 93. du livre XIII. des lettres de ce souverain pontife, suivant la collection de Baluze. On le trouve encore dans un titre de l'abbaye de S. Pierre-au-Mont de l'an 1210. Il se démit de son évêché en 1215. comme on l'apprend de la chronique d'Alberic, qui ajoute que l'archidiaire Frederic fut élu à sa place, mais que le lendemain il donna sa démission. Le P. Rapine a placé l'élection de Frederic après la mort de l'évêque Rotrou. Le necrologe de l'abbaye de Toussaints, diocèse de Châlons, place la mort de l'évêque Gerard au 26. octobre.

(c) Decretales d'Innocent III. titre XXIII. de privilegiis cap. 13.

D



D'argent à deux chevrons de gueules.

IV.

E

GUILLAUME DU PERCHE, évêque & comte de Châlons, puis comte de Perche par la mort de Thomas son neveu, arrivée en 1217. Il sera parlé de lui dans notre *histoire des comtes du Perche*, citée à la fin de l'article de son frere aîné Rotrou, évêque de Châlons. Il assista aux obseques du roi Philippe Auguste en juin 1223. étant alors au concile assemblé à Paris pour une croisade contre les Albigeois: se trouva

- A Innocent IV. de Lion à Cluny, & fut un des prélats qui l'assisterent à la messe qu'il y celebra pontificalement le jour de S. André: le trouva la même année au concile général de Lion, & mourut le 22. avril, comme le porte l'obituaire de sa cathedrale.

La genealogie des comtes de Grandpré a été donnée en abrégé par André du Chêne, dans son *histoire de Chastillon* pag. 317. & par Dom Marlot dans son *histoire de l'église de Reims* tom. 2. pag. 342. c'est avec le secours de ces auteurs, & de divers extraits de titres qui ont été communiqez, que la genealogie qui suit a été dressée.

- I. HERMAN comte de Grandpré, que l'on croit avoir vécu en 1060. Son nom se trouve avec le titre de comte, dans l'obituaire de l'église de Reims. Il fut pere des trois enfans qui suivent.

GENEALOGIE
DE GRAND-
PRÉ.

- B 1. HENRY I. du nom, vulgairement appelé *Hefcelin*, se trouve avec ce dernier nom dans des chartes de l'abbaye de S. Nicaise de Reims, de l'an 1087. & de S. Denis dans la même ville. Il est dit dans l'une & dans l'autre, frere de Roger comte de Porcean, qui étoit fils de *Manassés* II. du nom, comte de Porcean & de Re-thel, d'où on peut conclure que la veuve de *Manassés* s'étoit remariée à *Herman* comte de Grandpré, ce qui rendit *Roger* & *Hefcelin* freres uterins. Du Chêne dans ses preuves de l'*histoire de la maison de Luxembourg* (a) rapporte un fragment de chronique de l'abbaye de S. Hubert en Ardennes, où il est fait mention d'une charte, à laquelle souscrivirent, entr'autres seigneurs, *Hefcelin* comte de Grandpré, & *Baudouin* son frere. Ce comte prit le parti de Thierry, évêque de Verdun dans la guerre qu'il eut à soutenir contre Godefroy de Bouillon l'an 1087. mais ayant été fait prisonnier, il ne put recouvrer sa liberté qu'en s'unissant à Godefroy contre l'évêque, sur les terres duquel il fit ensuite de grands dégats.

(a) Pag. 53.

- C (b) Richer ayant succédé à l'évêque Thierry l'an 1090. fit sa paix; mais Henri comte de Grandpré, continua ses ravages sur les terres de l'évêché de Verdun. Il fut défait par Pierre, fils de Frederic comte de Toul, ami de l'évêque, & contraint de prendre la fuite avec le peu de gens qui lui restoit. (c) Il ne laissa pas de continuer ses courses sur les terres de l'évêque de Verdun, durant plus de six années. Enfin il s'unit aux princes & seigneurs Chrétiens, qui se preparoient à aller seconder Godefroy de Bouillon, qui étoit déjà en la Terre-Sainte: mais il ne put executer son dessein, étant mort à Verdun l'an 1097. sans enfans de sa femme Helvide de Rumigny, fille de Godefroy, seigneur de Rumigny, & de Florines, qualifié dans une charte de 1070. abbé de Rumigny, & d'*Havoie* de Roucy.

(b) Vvalsebourg
antiquitez de la
Gaule Belgique l.
4. p. 250.
(c) *Ibidem* p. 254.

2. BAUDOUIIN de Grandpré, qui suit.

- D 3. RICHARD de Grandpré, archidiaque, puis évêque de Verdun, administra le comté de Grandpré durant la minorité de ses neveux. Il prit le parti de l'empereur Henri V. dans la dispute avec le pape Pascal II. au sujet des investitures. Ce souverain pontife fut obligé de venir chercher un azile en France, & il y tenoit un concile dans la ville de Troyes en 1107. lorsqu'il apprit que l'archevêché de Reims venoit de vaquer; il le fit offrir à l'archidiaque de Verdun qui le refusa. Mais ayant été élu presqu'aussitôt à l'évêché de Verdun, il l'accepta, & fut à Metz en recevoir l'investiture des mains de l'Empereur, sur la fin de l'année 1107. Cette démarche lui attira une excommunication de la part du pape; l'on en peut voir les suites dans les *antiquitez de la Gaule Belgique*, par Richard de Wassebourg, imprimées à Paris en 1549. pages 265. & suivantes. Cet auteur, après un long détail, dit que Richard, qui ne fut jamais que soudiaque, allant à Rome pour le reconcilier avec le pape, mourut au Mont-Cassin l'an 1114.

- E II. BAUDOUIIN de Grandpré, fut un des seigneurs qui passerent avec Etienne comte de Blois, au secours des croizez qui étoient en la terre sainte, l'an 1101. & dans la liste qui a été donnée de ces seigneurs, par Albert chanoine d'Aix la Chapelle, auteur d'une *histoire de Jerusalem*, Baudouin de Grandpré y est surnommé, le très-beau chevalier. (d) Il fut pris par les infideles qui le firent mourir cruellement, d'où vient que Wassebourg lui donne le titre de martyr. Le nom de sa femme est inconnu, il laissa deux enfans.

(d) Du Chêne,
preuves de l'hist.
de Brojes & de
Chateaufvillain p.
10.

1. HENRY II. du nom, comte de Grandpré, qui suit.

2. BAUDOUIIN de Grandpré, qui fut avec son frere sous la tutelle de leur oncle *Richard*.

III. HENRY II. du nom, comte de Grandpré, est aussi nommé quelquefois HESCELIN, A
 nom que son oncle paternel, à qui il succéda, avoit aussi porté dans quelques actes.
 L'empereur Henry V. lui confia l'administration du comté de Verdun, avec ordre
 d'y soutenir les peuples qui étoient attachez à son parti, contre leur évêque Henry
 de Elois, qui avoit embrassé les intérêts du pape, & qui soutenu de Renaut comte
 de Bar, molestoit les partisans de l'empereur. Il s'empara par surprise de la ville de Ver-
 dun pendant la nuit, & l'évêque n'échapa de ses mains qu'en traversant la Meuse à
 la nage. Le comte de Bar accourut pour reprendre cette ville, Henry marcha au-de-
 vant de lui; mais ses troupes ayant été batuës, il rentra dans Verdun, où le comte
 de Bar l'assiégea. Il trouva moyen d'en sortir, & de s'en aller en Flandres ramasser
 un petit corps d'armée, avec lequel il revint promptement: défit son ennemi près
 d'Oufches, & le força de lever le siège de Verdun: l'ayant battu une seconde fois
 il prit sur lui le château de Clermont: tout ceci arriva en 1122. & 1123.. Ils s'ac-
 commodèrent ensuite, & le comte de Grandpré remit au comte de Bar le comté de
 Verdun, se contentant pour ses dédommagemens de la confiscation des biens des
 prisonniers qu'il avoit fait durant cette guerre. (a) Il soucrivit en 1133. à un acte B
 de Guermond de Chastillon, (b) & on le trouve nommé le second de plusieurs sei-
 gneurs, qui étant à Sezanne l'an 1137. avec Thibaud comte de Champagne, sou-
 crivirent à une charte du même Guermond, avoué de Rumigny. Enfin,
 le vieux Renaut comte de Bar, lui confia la garde du comté de Verdun l'an
 1142. Il entreprit beaucoup de choses contre Alberon de Chiny, évêque de Ver-
 dun: ce prélat se mit sur la défensive: ses troupes secondées par celles du comte de
 Bar, qui se repentoit du choix qu'il avoit fait, défirent le comte Henry, qui assie-
 geoit le château de Bailleul, appartenant à l'évêque; son cheval le renversa, il eut
 une épaule démise, & ses gens le remenerent à son château de Vienne, où il faisoit
 sa résidence ordinaire. Hugues de Bar, (mal nommé Henry par Wassebourg,) fils
 du comte Renaut, l'y assiégea; défit encore ses troupes, & le comte de Grandpré C
 craignant d'être pris, se fit transporter ailleurs. Après sa guérison, il se rendit à Verdun,
 où il fit la paix avec l'évêque & avec le comte de Bar: fit quelques donations à l'abbaye
 de S. Remi de Reims, pour repaier les dommages qu'il avoit causez aux vassaux de
 ce monastere, comme on l'apprend d'un acte de son fils & successeur, de l'an 1151. Il
 avoit fait aussi quelques dons à l'abbaye de Signy fondée en 1134. qui furent confirmées
 en 1211. par Raoul seigneur de Château-Porcean son arriere petit fils. (c)
 Femme, ERMEN TR U D E, sœur de *Barthelemy*, chanoine & trésorier de l'é-
 glise de Reims, évêque de Laon, fille de *Foulques*, grand seigneur en Bourgogne, &
 d'*Adele* de Roucy. Du Chêne (d) le surnomme de *Vir*, & cite l'histoire manuscrite
 de l'église de Laon. Mais Herman, moine de S. Vincent de Laon qui écrivoit dans
 le tems de l'évêque Barthelemy, l'histoire des miracles de la sainte Vierge de Laon,
 nommé le pere d'Ermentrude (e) *Fulco princeps de Jura vel de Serrata*. Il paroît vrai-
 semblable que Foulque étoit seigneur de Jura, *Jou* ou *Joux* en François, situé au
 pied du Mont Jura, & qui ferme le passage de ce côté-là, d'où vient qu'on
 le nommoit en latin *Serrata*, la Serre c'est la conjecture que l'on peut tirer de
 l'expression du moine Herman, dont les trois livres des miracles citez ci-dessus,
 ont été donnez au public par Don Luc d'Achery, à la suite des ouvrages de Guibert,
 abbé de Nogent sous Coucy, imprimez en 1651.
 1. HENRY III. du nom, comte de Grandpré, qui suit.
 2. A D E L E mere de *Richard*, surnommé de *Crissa* dans la chronique de l'ab-
 baye d'Orval, au duché de Luxembourg, archidiacre de Laon, puis élu
 évêque de Verdun en 1163. La même chronique porte qu'il étoit sorti du lignage
 de ceux de Grandpré. Il mourut en la terre Sainte, où il étoit allé avec les
 croisez, n'ayant encore que le titre d'évêque élu l'an 1171.
 3. N . . . de Grandpré, mariée à *Gerard* de Chastillon, qui a fait la branche des sei-
 gneurs de Savigny, vivante en 1158. Du Chêne dit qu'elle lui porta la seigneurie
 de Château-Porcean, dont les descendans prirent le surnom, (f) & que leur se-
 cond fils fut nommé *Heselin*, en honneur de *Heselin* comte de Grandpré, son ayeul
 maternel.
 IV. HENRY III. du nom, comte de Grandpré, ayant interrompu pendant quelque
 tems, le payement de la rente ordonnée par feu son pere, de trente sols à l'abbaye
 de S. Remy de Reims, en fit la restitution par les exhortations de Samson de Meau-
 voisin, archevêque de Reims, s'engageant de nouveau à cette obligation, par acte
 de

(a) *Vvalsebourg*
 p. 721.
 (b) *Hist. de*
Chastillon.

(c) *Du Chêne*
hist. de Chastillon p.
 650.

(d) *Hist. de Chat.*
 p. 317.

(e) *Liv. 1. ch. 2.*

(f) *Hist. de Cha.*
Stillon p. 648.

DESPA

de la 1171. auquel interve-
 ni que le moine de l'abbaye
 de S. Remi, LUCHARDE, de
 l'abbaye de Condemont d'Albe
 ne par le titre qu'il a vu
 dans ce que n'est pas un
 ce n'est qu'un comte de
 1. HENRY IV. du nom, com-
 2. RAULD de Somme-
 Compt. selon il l'ouvroit
 3. ROBERT, évêque de Ver-
 la main de Compt. a pa-
 mine avant marie en un
 tel, d'un oncle du com-
 Henry V. la chronique des
 compt. Wassebourg rap-
 plente en 1208. mais que
 les autres de l'abbaye
 sur on les accorda la main
 en 1217. avant que ce com-
 HENRY IV. du nom, com-
 l'abbé de S. Nicolas de Reims
 pour de S. Thomas, la plus
 ment d'un de ses, & de de
 Somme-Compt. par Et-
 de son frere Richer, Vassal de
 archid. du comte, & Nicolas
 (1) mais il l'arrêta à Henry
 Compt. de son frere Henry, le
 Depuis l'abbé pour s'en
 de son que nous avons
 son oncle de la ditte ab-
 l'abbé de son frere Henry
 comte de Troyes, toucha
 Henry comte de Grandpré,
 dans cette guerre en la main
 D. L. Ferme, ISABEAU de
 de Raoul l'abbé de Somme-
 1. HENRY V. du nom, com-
 2. JACQUES de Grandpré, se-
 comte de Grandpré.
 3. PIERRE de Grandpré, se-
 Compt. de Grandpré, évêque
 pour de son frere Henry
 4. GASTON de Grandpré,
 a donné lieu à cet article, de
 1171.
 5. ADE de Grandpré, comte de
 ditte de son frere Henry
 Compt. comte de Grandpré
 l'abbaye de son frere
 comte de Grandpré, se-
 1171.
 6. HENRY V. du nom, com-
 comte de Grandpré, se-
 1171.
 7. HENRY V. du nom, com-
 comte de Grandpré, se-
 1171.
 8. HENRY V. du nom, com-
 comte de Grandpré, se-
 1171.

- A de l'an 1151. auquel intervint le consentement d'Alberon, évêque de Verdun, attendu que le moulin de Hans relevoit en fief de son église.
Femme, LUCHARDE, dont le surnom est ignoré. Marlot a écrit qu'elle fut mariée du consentement d'Albert de Marcy, évêque de Verdun. Ce mariage n'auroit pu se faire qu'entre l'an 1156. auquel cet évêque fut élu, & l'an 1160. auquel il se démit; ce qui n'est pas vrai semblable, puisque le fils aîné avoit déjà un fils en 1176. cet auteur a pu confondre l'évêque Albert, avec Alberon son prédécesseur.
1. HENRY IV. du nom, comte de Grandpré, qui suit.
 2. RAINAUD de Sommepey, ainsi surnommé dans un acte d'Henry comte de Grandpré, auquel il souscrivit, se qualifiant son frere, l'an 1176.
 3. ROBERT, évêque de Verdun, que Wassebourg dit (a) avoir été du sang & de la maison de Grandpré, a pu être fils du comte Henry III. d'autant plus que le même auteur marque en un autre endroit (b) que la chronique de l'abbaye d'Orval, le nomme oncle du comte de Grandpré, ce qui ne peut être que du comte Henry V. la chronologie des années auxquelles vivoit ce Robert, favorisant cette conjecture. Wassebourg rapporte que Robert fut élu évêque de Verdun par la pluralité en 1208. mais que Theodoric, doyen de la même église, & Herbert d'Yvoys, chanoine, s'y opposerent, sur ce qu'il n'avoit pas l'âge compétant, & sur son défaut de littérature; l'affaire portée à Rome, son élection y fut cassée l'an 1216. on lui accorda six mois pour faire sa renonciation, mais il mourut à Verdun en 1217. avant que ce terme fut expiré.
- B V. HENRY IV. du nom, comte de Grandpré, est nommé dans une charte de l'abbaye de S. Nicaise de Reims en 1171. & dans l'année 1176. il donna à Jean, prieur de S. Thomas, la pêche pour toujours de la riviere d'Aisne, du consentement d'Henry son fils, & de ses barons & vassaux, ce qui fut signé par Raynaud de Sommepey frere du comte, par Engebran d'Autry, Alric de Sarnay, Jean de Vienne & son frere Richer, Vautier de Vienne, & Ludomare son frere, Vautier, senchal du comte, & Nicolas de Vienne. Cet acte est rapporté par Marlot. (c) mais il l'attribue à Henry III. parce qu'il n'a pas compté parmi les comtes de Grandpré, du nom d'Henry, le premier d'entr'eux, qu'il n'a nommé que Hescelin. De plus il donne pour femme à son Henry III. Ermentrude, qui certainement la fut de celui que nous avons nommé Henry II. Celui dont nous parlons ici, fit encore don en 1178. de la dixme du Mont S. Remy, à l'abbaye de S. Nicaise, du consentement de son fils Henry: puis en septembre 1203. il fit un accord avec Blanche comtesse de Troyes, touchant le château S. Jean. (d) Alberic fait mention d'un Henry comte de Grandpré, qui s'étant croisé en 1211. contre les Albigeois, fut tué dans cette guerre en la même année: il paroît que ce ne peut être que celui-ci.
- C I. Femme, ISABEAU de Coucy, veuve de Raoul comte de Roucy, seconde fille de Raoul I. du nom, seigneur de Coucy, & d'Agnès de Haynault sa premiere femme.
1. HENRY V. du nom, comte de Grandpré, qui suit.
 2. JACQUES de Grandpré, qui en juin 1239. fit un accord avec son neveu Henry comte de Grandpré.
 3. PIERRE de Grandpré, qu'Alberic nomme parmi ceux qui furent presens avec Geoffroy de Grandpré, évêque élu de Châlons, au supplice des Bulgares en 1239. pouvoit être fils du comte Henry IV.
 4. GEOFFROY de Grandpré, évêque & comte de Châlons, pair de France, qui a donné lieu à cet article, doit être mis au rang des enfans du comte Henry IV.
 5. ADE de Grandpré, dame de Hans, troisième femme de Raoul comte de Soissons, dont elle resta veuve en 1236. & au mois de decembre 1238. se nommant Ade de Grandpré, dame de Hans, cy-devant comtesse de Soissons, elle déclare avoir fait hommage au roi de Navarre, Thibaud comte de Champagne. (e) Sa mort est marquée au 4. novembre, dans l'obituaire de l'abbaye de Longpont, où elle fut enterrée près de son mari. Voyez ci-après, à la suite de l'histoire des ducs de Normandie, où seront rapportez les comtes de Soissons.
- E II. Femme, A... ainsi nommée par du Chesne, dans un titre de l'an 1212. où elle fait mention du comte de Grandpré, son beau fils, & de la sœur de ce comte.
- VI. HENRY V. du nom, comte de Grandpré, s'offrit pleige de l'abbesse de Clairmarais, envers les religieux de S. Nicaise, es années 1212. & 1220. cette abbaye de filles qui étoit dans le diocèse de Reims ne subsiste plus, & a été unie à celle de Clairvaux, au mois d'août 1213. Lui & sa femme Marie, accorderent des chartes à la ville

(a) Page 333.

(b) Page 344.

(c) Hist. Rem. t. 2. p. 343.

(d) Cartulaire de Champagne fol. 5. n. 145.

(e) M. de Rouffeville.

- A femme, & de Monsieur *Henry* de Grandpré son fils, à Thibaud comte de Bar II. du nom, tout ce qu'il avoit en l'abbaye de Mont-Faucon, & declara l'année suivante, de même qu'en 1269. avoir donné au même Thibaud comte de Bar, tout le droit qu'il pouvoit avoir en Luxembourg: obtint en 1272. permission de l'abbé & des moines de S. Remy de Reims, pour faire bâtir une nouvelle ville dans le territoire de Senuc. Lui & sa femme donnerent au prieur de Rameru, ce qui leur appartenoit en la seigneurie de Rameru, & s'obligerent à lui faire avoir la quatrième partie de cette même seigneurie, que possédoit Gaucher de Nanteuil son neveu. (a) Lui, Henry son fils aîné, & Jean son autre fils, seigneur de Busancy, firent un accord avec Thibaud de Bar, le mardi avant Pâques 1280. Dom Marlot fait encore mention de deux actes rapportez au cartulaire de l'abbaye de S. Nicaise, l'un de l'an 1281. pour la restitution des dixmes de Mont-S. Remy, l'autre de 1287. pour soixante sols, assignez à ce monastere, sur le tonnage de Maure, dans lequel acte son fils Henry est nommé.
- B Son sceau est au bas d'une charte du mecredi avant la *Tiphaine* 1267. en faveur de l'abbaye d'Orcamp. Il y est représenté armé de toutes pieces, le casque fermé, tenant son épée nuë haute de la main droite, & de la gauche son écu aux armes de Grand-pré, avec un franc quartier, monté sur un cheval bardé aux armes de Joinville; autour est écrit *S. Henrici de Grandi prato, militis, domini de Livriaco* Il avoit eu la seigneurie de Livry du chef de sa mere: son petit scel est à ses armes simples, avec le meme franc quartier, au tour *S. Secreti mei*; (b) ce sceau pourroit être celui de son fils *Henry*, puisque dans la legende il n'y est point qualifié *comte*, & que le franc quartier qui est dans ses armes, y semble mis pour le distinguer d'avec son pere, qui pouvoit lui avoir donné la terre de Livry en le mariant.
- C Femme, ISABEAU de Brienne, seconde fille d'*Erard* de Brienne, seigneur de Rameru, (c) & de sa seconde femme *Philippote* de Champagne, dite de *Jerusalem*.
1. HENRY de Grandpré VII. du nom, qui suit.
 2. JEAN I. du nom, comte de Grandpré, qui continua la branche des comtes de Grandpré, rapportée ci-après.
 3. ISABEAU de Grandpré, mariée à *Hugues IV.* du nom, comte de Rethel, mort avant le 28. mai 1277. qu'elle fit le contrat de mariage de sa fille *Jeanne* encore enfant, heritiere du comté de Rethel, avec *Louis* de Flandres, dit de *Nevers*, fils *Robert* de Flandres, comte de Nevers, par sa femme *Yoland* de Bourgogne. Henry comte de Grandpré, Isabeau sa femme, & Jean de Grandpré, qualifié oncle de Jeanne de Rethel, furent presens à ce contrat, rapporté en entier par Olivier de Wrée, t. II. p. 194. de ses preuves de la table xv. de la genealogie des Comtes de Flandres, en 1644.
 4. MARGUERITE de Grandpré, mariée à N.... de Bourlande, dont elle eut *Philippe* de Bourlande, écuyer, à qui Jeanne comtesse de Nevers & de Rethel, fit donation de plusieurs terres, le qualifiant son cousin, à condition de retour faite d'hoirs à Me. Marguerite de Grandpré sa mere, que la comtesse qualifie sa tante, par acte du 1. avril 1325. qui se trouve suivant M. de Rousselle, au registre coté *revocatio fol. 47. verso*.
- VIII. HENRY de Grandpré VII. du nom, se trouve qualifié dans plusieurs titres, fils aîné d'*Henry* comte de Grandpré. Ce fut sous cette qualité que conjointement avec sa premiere femme, il quitta en 1264. un arpent & demi de vignes, tenu à neuf deniers de cens: ils firent aussi ensemble donation d'un arpent de vignes, à l'abbaye de S. Antoine-lès-Paris, au mois d'août 1270. il se remaria, & mourut du vivant de son pere, peu après un acte passé en 1287. Il laissa des enfans de l'un & de l'autre sexe, mais il n'y en a qu'un dont le nom soit connu.
- E Femme, LAURE de Montfort, veuve de *Ferdinand* de Castille, comte d'Aumale, fille d'*Amaury VI.* du nom, comte de Montfort, & de *Beatrix* de Bourgogne, dite de *Viennois*. Elle étoit mariée en 1264. suivant un acte d'*Henry* de Grandpré & d'elle, & mourut peu après le mois d'août 1270. son mari ayant obtenu dans la même année permission de l'évêque, pour faire porter son corps à l'abbaye de Saint Antoine-lès-Paris.
- II. Femme, ISABEAU de Luxembourg, fille aînée de *Gerard* de Luxembourg, seigneur de Durbay, de Rouffy & de Villance, & de *Mahaud* de Cleves-Dinssaken, fut mariée après l'an 1270.
1. GERARD de Grandpré, qui suit.

(a) Cartul. de Rameru.

(b) Cabinet de M. Clairambaut.

(c) Du Chêne; hist. de Montmor. p. 165.

SEIGNEURS de ROUSSY & d'HUFALISE.

A de Rouffy page 280. de son *histoire de Coucy*, ne fait aucune mention de cette *Claude* de Rouffy. Il fut pere de *Jeanne* de Grandpré, femme de *Henry* de Pouilly, qui se qualifia seigneur de Grandpré, & laissa posterité.

5. JEANNE de Grandpré, femme de N... seigneur de Halbeque.

X. JEAN III. du nom, comte de Grandpré, obtint le 1. janvier 1356. une remission de bannissement auquel il avoit été condamné avec d'autres, pour avoir enlevé hors du royaume Jean Grosse-tête (a) Il plaidoit en 1354. en 1371. & 1373. pour les droits de sa femme, & mourut dans cette dernière année ou au commencement de la suivante.

(a) Registres des chartes coteés A C fol. 105.

Femme, CATHERINE de Chastillon, dite de S. Paul, veuve de *Jean* de Pequiny, seigneur d'Ailly & de Villiers-Faucon, dont elle avoit eu deux filles, seconde fille de *Hugues* de Chastillon, seigneur de Leuse de Condé, &c. & de *Jeanne* d'Argies. Elle vivoit veuve en 1374. 1375. 1384. & le 24. mai 1387. suivant un acte de son fils aîné rapporté ci-après.

B

1. EDOUARD comte de Grandpré, qui suit.

2. FERRY de Grandpré, rapporté après son frere.

XI. EDOUARD comte de Grandpré, servoit en Champagne, en qualité de chevalier banneret, avec douze écuyers de son hôtel, sous le gouvernement de messire Guillaume des Bordes, chevalier, comme on l'apprend de sa quittance de 240. liv. pour ses gages & de plusieurs écuyers, donnée à Jacques Renard, trésorier des guerres à Reims le 1. mars 1375. son scel y est en cire rouge aux armes de Grandpré. Il servoit encore en la même qualité avec quinze écuyers en Picardie & Flandres, suivant sa quittance, donnée à Jean le Flament, trésorier des guerres, de la somme de de 285. en prêt sur les gages & ceux de sa compagnie, faite à Bethune le 19. août 1383. Son petit scel y est en cire rouge, représentant un homme en pied armé, le casque en tête, tenant une épée nuë de sa main droite, & de la gauche son écu aux armes de Grandpré. Il y en a encore trois autres ès mêmes qualitez, l'une donnée

C

à Amiens le 17. avril 1385. il avoit alors dix-neuf écuyers de son hôtel; l'autre à Arras, le 27. du même mois; la troisième à l'Écluse le 8. mai suivant; elle est de 730. livres pour deux mois; & il y est dit que c'est pour passer en Ecosse, sous le gouvernement de Jean de Vienne, amiral de France. Son grand sceau y est pareil au petit, qui a été décrit ci-dessus, mais à chaque côté de l'homme armé, l'on y voit un G en lettres gothiques, qui a presque la figure d'un Y Grec, dont la queue est contournée, surmonté d'une couronne: enfin, l'on trouve qu'il fit montre de lui chevalier banneret, ayant dans sa compagnie trois chevaliers bacheliers nouveaux & dix-huit écuyers à Edimbourg en Ecosse le 3. août 1385. (b) Des chartes de l'abbaye de S. Denis de Reims, font mention de lui en 1386. au rapport de Marlot. Henri de Grandpré son oncle, s'étant délaissé en sa faveur de la terre qu'il avoit au duché de Bar, il donna procuration à son frere Ferry de Grandpré, le 27. avril 1383. pour le représenter en son nom au duc de Bar. (c) Il vendit à Robert duc de Bar, & à Marie de France son épouse, par acte du 24. mai 1387. toutes les assises tenuës en deniers par les habitans de Grandpré, excepté les grosses amendes & autres échoites au-dessus de soixante sols, tenuës par madame Catherine de S. Paul, comtesse de Grandpré, dame d'Ailly sa mere, à cause de son douaire; après la mort de laquelle ces biens devoient lui revenir, & à monsieur Ferry de Grandpré son frere. Il vendit aussi au même duc toutes les bourgeoisie qu'il avoit, excepté la portion de son frere: le nom de sa femme est ignoré, il fut pere de

(b) Cabinet de M. Clairambault.

D

XII. EDOUARD II. du nom, comte de Grandpré, ne portoit point ce titre en 1417. il se qualifioit Edoüard de Grandpré, seigneur d'Ymelcourt & de S. Georges, lorsque le cardinal Louis duc de Bar, lui transporta par lettres du 26. octobre 1417. en consideration des bons services qu'il avoit rendus au feu duc son pere & à lui, & pour l'avancement de son mariage avec *Mahaud* de Rubempré, tout ce que ce cardinal avoit en la ville de Grandpré, pour en jouir sa vie durant. On le trouve qualifié seigneur d'Escry en 1425. René d'Anjou, fils du roi de Jerusalem, promit en 1433. de rendre à Edoüard, seigneur de Grandpré, la forteresse de Grandpré, & comme il étoit heritier de feu Arnoul de Chauzeney, seigneur d'Escry, Jacques de Lor, chevalier, plaida contre lui pour cette succession en 1443. On le trouve qualifié comte de Grandpré, dans une procuration que lui & *Mahaud* de Rubempré sa

(c) Troisième liasse du Bar.

femme, donnerent le 29. mars 1450. & il en fit hommage à Sainte-Menehould le 6. juin 1456. il mourut vraisemblablement sans posterité. Du Chêne a écrit que le pere de ce seigneur avoit vendu le comté de Grandpré à Quentin le Bouteiller, qui l'avoit revendu à Henri de Borfelle, seigneur de la Vere, qui fut chevalier de la toison d'or, & qui se trouve qualifié comte de Grandpré en Champagne, dans l'armorial des chevaliers de cet ordre (a) Il mourut le 17. fevrier 1470. laissant de Jeanne de Hallewin sa femme, plusieurs enfans, l'ainé desquels Wolfart de Borfelle, comte de Grandpré, seigneur de la Vere fut aussi chevalier de la toison. D'un autre côté, Edouard II. est qualifié comte de Grandpré en 1450. & 1456. & l'on trouve que le roi Louis XI. fit don de ce comté à Jean de Norogier dit Gourville son pannetier, par lettres du 7. septembre 1472. (b) Le même roi donna depuis ce comté à Antoine bâtard de Bourgogne, avec plusieurs autres terres qui furent érigées en comté, sous le nom de Sainte-Menehould, par lettres du mois de juillet 1478. Louis de Joyeuse, qui descendoit par femmes des anciens comtes de Grandpré, vendit le patrimoine d'Isabel de Hallewin sa seconde femme, pour acheter ce comté de Grandpré, vers la fin du xv. siècle, & ses descendans en sont en possession.

(a) J. B. Maurice blason des chevaliers de la toison d'or p. 47.

(b) M. Blanchard compilation des ordonnances p. 318.

SEIGNEURS DE VERPEL, VONC, &c. depuis COMTES de DAMPIERRE.

XI. FERRY de Grandpré, second fils de JEAN III. du nom, comte de Grandpré, fut seigneur de Verpel, Vonc & Quatre-champs; n'avoit encore que le titre d'écuyer dans la procuration que lui donna Edoiard comte de Grandpré son frere aîné, le 27. avril 1383. mais dans un autre acte du 24. mai 1387. son frere le nomme *monsieur Ferry de Grandpré*; ce qui marque qu'il étoit alors chevalier: il le trouva à la bataille d'Azincourt en 1415. & perit à Paris dans l'émeute qui s'y fit contre les Armagnacs en 1418. le nom de sa femme est ignoré, il fut pere de

XII. JACQUES de Grandpré dont on ne trouve que le nom.

Femme, CATHERINE de Hans, sa cousine issuë de Germain, fille de Jacques de Grandpré, dit de Hans, mentionné ci-après, & d'Isabeau de Bethune, d'elle nâquit

XIII. JACQUES de Grandpré II. du nom, qui devint seigneur de Hans par sa mere, en fit hommage le 12. août 1504. & ne vivoit plus en 1520.

Femme, LOUISE de Hangeft, fille unique & heritiere de Guillaume de Hangeft, seigneur & baron d'Arzillieres, Dampierre, Landricourt, Hauteville, &c. & de Marguerite de Torcenay.

1. GUILLAUME de Grandpré, comte de Dampierre, mourut en 1521. sans alliance.

2. MADELEINE de Grandpré, comtesse de Dampierre, baronne d'Arzillieres, de Hans, Blaise, Hauteville & de Landricourt, épousa 1^o. Hesson de Linange III. du nom, comte d'Aspremont & de la Goberge en Lorraine, dont elle étoit veuve en 1532. 2^o. François, (d'autres disent) Louis de Cadenet, Provençal avec qui elle vivoit en 1550. sans enfans de lui. Elle eut du comte d'Aspremont Anne de Linange, comtesse de Dampierre, mariée à Claude de Bossut, baron de Basoche, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Reims. Guillemette de Bossut leur fille, épousa Robert marquis de la Vieville, chevalier des ordres du roi, grand fauconnier de France, dont la fille Henriette de la Vieville fut femme d'Antoine de Joyeuse, baron de S. Lambert, & par cette alliance les comtes de Grandpré, descendent une seconde fois, par femmes, des anciens comtes de Grandpré.

SEIGNEURS DE HANS.

(c) Registres du trésor 83. n. 89.

X. HENRY de Grandpré, chevalier, second fils de JEAN II. du nom, comte de Grandpré, obtint en fevrier 1353. une remission d'un homicide pour lui & pour ses complices. (c) Il se désaisit en 1383. de toute la terre qu'il avoit au duché de Bar, en faveur d'Edoiard comte de Grandpré, qu'il nomme son neveu. Il fut seigneur de Hans, & sa posterité prit le surnom de Hans: C'est peut-être lui qui se trouve qualifié Henri de Grandpré, seigneur de Remonville, dans une assiete de l'an 1391. rapportée dans le cartulaire de Champagne.

Femme, MARIE de Lor, dame d'Escry, dont nâquit

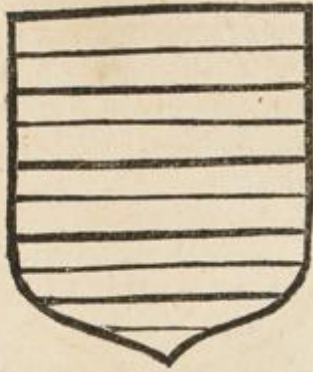
XI. JACQUES seigneur de Hans, des Armoises & d'Escry, à qui le roi Charles VII. donna par ses lettres du 7. avril 1423. les chateau, terre & seigneurie de Bruieres-lès-Montois, ou telle part qu'y avoit Gerard d'Andigné; en reconnoissance de ses bons & agréables services. Il vivoit en 1441. lors du partage qui fut fait à sa femme, & étoit mort en 1453. Du Chêne dit qu'il brisoit les armes de Grandpré d'un lambel de trois pieces, comme issu d'un cadet de cette maison.

DES P
 femme, ISABEAU de Be
 gneur, d'Autreche, de Ma
 (4) marie lorsque il entre
 les, comme le dit le grand
 S. Simon S. Jean 25. volume
 quelle avec es successeurs de
 la Nouvelle, de Meuniers-Que
 d'Autreche, de Meuniers-Que
 à la terre, & comte de son nom
 par son pere avec sa femme, &
 avait de son nom. En son nom
 d'Escry, dit de la terre de son
 de l'an 1417. on y voit les
 de son hommage au comte de
 de son nom, par du Chêne
 HENRY de Hans II. du
 & CATHERINE de Hans, fi
 de la femme des seign
 HENRY de Hans II. du
 et son nom, que comme pour
 de Lorraine, avec celle d'Andy le
 de Lorraine, seigneur de Chery, seign
 gouverneur de Peronne, Mena
 d'Escry, seigneur de
 de son nom, par le
 Comte de Bethune, qui avait
 et, mais il eut un bâtard qui
 Jacques, bâtard de Hans, &
 seigneur de Bourges, le
 son nom de son pere
 de Hans, femme de
 d'Escry, comte de
 pour sa fille ou pour
 d'Escry, comte de
 d'Escry.
 On trouve un Henry qui
 Hans, bâtard d'Arzilliere
 de son nom, dit
 Il y a encore un Jacques
 des Armoises, bâtard de
 à l'égard de son nom, V
 Hans.
 Il se trouve une terre de
 de son nom, dit
 Jean le Carpentier, seign
 d'Escry, seigneur de
 de son nom, dit

- A Femme, I S A B E A U de Bethune, seconde fille de Jean de Bethune II du nom, seigneur, d'Autresche, de Mareuil & de Baye, & d'Isabeau d'Estouteville, étoit (a) mariée lorsque sa mere remariée alors à Henry seigneur de Hans & des Armoises, comme le dit la genealogie d'Estouteville, fit son testament, le samedi avant S. Simon S. Jude 25. octobre 1438. Son frere Robert de Bethune lui delivra la part qu'elle avoit es successions de leurs pere & mere, qui fut les terres & seigneuries de la Neuville, de Mesnil-lès-Ogier, de Hartonges, de Busly-sur-Aisne, dit de Locres, d'Anisy-le-Chastel; & la moitié de toute la terre & seigneurie qui devoit appartenir à leur mere, à cause de son heritage au pays de Normandie; comme aussi la quatrième partie de tous les biens & meubles de Marguerite de Montmorency, dame d'Estouteville leur ayeule maternelle, qui en avoit donné la moitié à leur mere lorsqu'elle avoit été mariée. Etant veuve elle fit fondre un cloche pour l'église de S. Didier d'Escry, sur laquelle fut écrit *Isabelle de Bethune, dame de Hans, des Armoises & d'Escry, le 28. aout 1453. on y mit les armes de Grandpré, brisées d'un lambel de trois pieces.* Elle fit foi & hommage au roi en 1478. & vivoit encore en 1479. & 1480. suivant des actes d'elle rapportez par du Chêne.
- B
1. HENRY de Hans II. du nom, qui suit.
 2. C A T E R I N E de Hans, mariée à son cousin issu de germain, Jacques de Grandpré, de la branche des seigneurs de Verpel, rapportée ci-dessus.
- XII. HENRY de Hans II. du nom, seigneur de Hans, d'Escry, &c. transporta tant en son nom, que comme procureur de sa mere, la seigneurie de Busly, dite le fief de Locres, avec celle d'Anisy le Chastel, par acte du 16. août 1480. à Guillaume de Biche, seigneur de Clairv, president des finances, conseiller & chambellan du roi, gouverneur de Peronne, Mondidier & Roye. Il fut un des parens appelez par Michelle d'Estouteville, veuve de Robert de Bethune son oncle maternel, pour être present à l'acte de tutelle fait le 16. septembre 1480. d'Anne de Margival, fille de Catherine de Bethune, qui étoit fille de ce Robert de Bethune. On ne sçait s'il fut marié, mais il eut un bâtard qui suit.
- C Jacques, bâtard de Hans, étoit homme d'armes au service du roi Louis XI. dans son armée de Bourgogne, lorsque Isabeau de Bethune son ayeule, lui fit don de quarante-cinq livres de rente sur sa terre de Chillerange le 10. juillet 1478.
- A L I X de Hans, femme de Jean Pasté, seigneur du Bois-malles-Herbes, & de Chaléranges, dont il est parlé aux Maréchaux de France, article de Ferry Pasté, pouvoit être fille ou petite fille d'Isabeau de Bethune. On trouve qu'en 1397. Mathieu de Hangest de Genlis, fit foi & hommage pour moitié de la terre de Chaléranges, l'autre moitié appartenant à Jean la Personne, chevalier, vicomte d'Acy.
- D On trouve un HENRY qualifié comte de Grandpré, & de Dampierre, seigneur de Hans, baron d'Arzilliers & de S. Jean des Armoises, S. Pierre-Mont, la Berliere, Vanier, &c.
- Il y a encore un J A C Q U E S seigneur de Hans, & d'Escry, qui épousa Françoise des Armoises, fille de Baudes des Armoises, dont il eut Agnés de Hans, mariée à Thomas de Coucy, VI. du nom, seigneur de Vervin, & Catherine de Hans.
- Il se trouve une Beatrix de Grandpré, femme de N. . . d'Issenard, seigneur de Landre, Sommerance & de Sivry.
- Jean le Carpentier parle d'une Ioland de Grandpré, qui fut la premiere femme d'Antoine seigneur de Rubempré, d'Authies, de Glificu & d'Eggicourt, lequel vivoit à la fin du XIII. siècle.
- E

(a) Du Chêne, histoire de Bethune p. 383.

A



Burelé d'argent
& de gueules de
dix piéces.

B

IX.

A RNOUL DE LOS, évêque & comte de Châlons, pair de France, succéda à Conon à la fin de l'an 1271. ou au commencement de 1272. Il étoit auparavant chanoine & prévôt de l'église de Cologne; & en cette qualité il avoit été l'un des députés pour moyenner la paix entre Henri comte de Gueldres & ses sujets, à quoi il avoit réussi en 1269. (a) L'on apprend par les registres du parlement de l'année 1271. que du vivant de l'évêque Conon, il y avoit eu une conspiration dans la ville de Châlons, du peuple contre les seigneurs; que ce prélat avoit eu recours à l'autorité du roi, & étoit mort peu après. Comme le roi étoit outre mer, son bailli proceda contre les mutins, & condamna les habitans de Châlons à dix mille livres d'amende envers le roi. Le vidame de Châlons prétendit que le tiers de cette somme fut pour lui, en vertu de son office, qui lui donnoit ce droit sur toutes les amendes qui se payoient dans la ville, pourquoi il faisoit hommage à l'évêque, à qui les deux autres tiers appartenoient. Il offroit au surplus de payer le tiers des frais faits par les gens du roi. Il ajoutoit que le roi n'avoit eu cette amende que parce qu'il avoit la régale de l'évêché, le siège étant vacant, & que s'il y avoit eu un évêque, elle auroit appartenu au prélat. Le bailli répondoit au contraire que le roi l'avoit touchée, non comme gardien de l'évêché, mais en qualité de roi, & de seigneur suzerain, au défaut d'évêque: surquoi le vidame fut débouté, & il fut prononcé conformément aux conclusions du bailli. L'évêque Arnoul de Los mourut le 30. juillet 1273. & fut enterré dans son église cathédrale, à gauche du grand autel, où se voit son épitaphe.

(a) Gall. Christ.
tom. 3. en 1275.
col. 718.

D Le comté de LOS dans le pais de Liege est composé d'une partie de la Hasbaie, que l'on nomme autrement le comté de Hasbain, & d'une partie de la Taxandrie. Il tire son nom de la ville de Los, appelée en langage du pais *Borhloën*, comme qui diroit le chateau de Los elle est située entre S. Tron & Tongres.

GENEALOGIE
DES COMTES
DE LOS.

La genealogie de ces comtes a été donnée en abrégé par Aubert le Mire, (b) par Christophe Butkens, (c) par Blondet, (d) & plus amplement par le P. Jean Mantel, de l'ordre des Hermites de S. Augustin. (e) natif du pais de Los, mais ils ne s'accordent pas ensemble sur les premiers degrés, non plus qu'avec Jean Sculier, qui écrivoit à la fin du xvi. siècle.

(b) *Chronic. Belg.*
p. 291. & *notitia*
ecclesiæ Belg. cap.
226.

(c) *Trophées de*
Brabant p. 138.

(d) *Table 148.*

(e) *Hist. Losensis*
impression de Lie-
ge 1717.

I. R O D O L P H E comte d'Hasbain, est regardé comme la tige des comtes de Los. Il est dit fils de RAYNIER III. comte de Haynaut, qualifié souvent comte de Mons, parce qu'il faisoit sa résidence ordinaire en la ville & chateau de ce nom. Flodoard fait mention de Rodolphe dans sa *chronique*, sous l'an 944. & le nomme frere de Raynier (c'est le IV. du nom) comte de Mons. Le comte Rodolphe fit une donation à l'église de Nivelles, qui fut confirmée par l'empereur Othon en 966. (f) Le P. Mantel, après avoir donné une suite des quatre comtes de Los, depuis Oger le Danois, qui en avoit été créé comte par l'empereur Charlemagne, marque qu'après l'extinction de cette race, Rodolphe obtint ce comté, & on lui donne les enfans qui suivent.

(f) Aubert le Mire
notitia ecclesiæ Belg.
cap. 62.

1. ARNOUL comte de Los, qui fut.
2. LOUIS de Los, qui continua la lignée.
3. CATHERINE, femme de Louis comte de Chiny.
4. HERLINDE, qui en 1024. vivoit veuve de N... comte de Duras, au pais de Liège.

Tome II.

N 4

- II. ARNOUL I. du nom, comte de Los, dont on ne rapporte rien de particulier, sinon qu'il fut marié deux fois. A
- I. Femme, N...
- ARNOUL II. du nom, comte de Los, qui suit.
- II. Femme, LUTGARDE, comtesse de Warem, ou Worm en Hasbaye.
- III. ARNOUL II. comte de Los, eut guerre en 987. contre le comte de Flandres, pour le chateau de Los, & mourant sans enfans en 1014. il rendit son comté, vassal de l'église de S. Lambert de Liege.
- Femme, LIETGARDE, fille de *Wicman* comte de Gand, & de *Lietgarde* de Flandres: souscrivit à l'acte de son mari en 1014.
- II. LOUIS de Los, second fils de RODOLPHE comte d'Hasbain.
- I. Femme, ALIADE de Limbourg.
1. BAUDRY de Los, élu évêque de Liege en 1008. fut obligé d'entrer en guerre B contre Lambert comte de Louvain, & ayant été vaincu le 26. septembre 1010. il fonda l'abbaye de S. Jacques en l'isle à Liege, pour y faire prier pour ceux de ses sujets qui avoient été tuez dans le combat; il mourut le 29. juillet 1017. suivant quelques auteurs, ou 1018. suivant le P. Mantel, d'après Sigebert & autres anciens écrivains, avant que le bâtiment de S. Jacques fut achevé. Il y fut enterré, & dans la suite des tems on lui a fait élever un beau tombeau de marbre, au milieu du chœur. (a) Anselme, chanoine de Liege, qui cessa d'écrire en 1048. nomme ce prélat cousin d'Arnoul comte de Los, (b) dans le recit qu'il fait de la donation qu'Arnoul fit de son comté à l'église de S. Lambert.
2. GISLEBERT de Los, présent avec son frere *Arnoul*, à la fondation de l'abbaye de S. Jacques de Liege, vivoit en 1022. C
- II. Femme, LUTGARDE, fille de N... comte de Thoux.
1. ARNOUL III. du nom, comte de Los, par la donation que lui en fit l'évêque de Liege, en fief mouvant de cette église, mourut le 26. octobre 1021. & fut enterré près de son frere l'évêque.
2. OTHON comte de Los, qui suit.
3. HERMAN de Los, chanoine, archidiacre, puis prévôt de l'église de Liege, fonda sept canonicats en l'église de Los l'an 1042. & assista en 1066. à la dedicace de l'église de Huy. Bernard-Fizen dit qu'il fut évêque de Metz en 1071. ce qui ne s'accorde pas avec MM. de sainte Marthe, qui (c) disent que ce fut Herman Saxon, qui devint évêque de Metz en 1073.
- III. OTHON comte de Los, après la mort de son frere *Arnoul* III. est nommé GISLEBERT, dans la chronique de S. Tron, & c'est sous ce nom, & par lui que Butkens à commencé la genealogie de ces comtes. Aubert le Mire & le P. Mantel le nomment Othon, & trouvent qu'avec ce nom & la qualité de comte de Los, il souscrivit à une charte de Frederic duc de la basse Lorraine, en faveur de l'abbaye de Stavelo en 1067. D
- Femme, LUTGARDE de Namur, nommée EMME par quelques-uns, fille d'*Arbert* I. du nom, comte de Namur & d'*Ermengarde* de Lorraine, qui avoit pour pere *Charles* de France, duc de la basse Lorraine. La genealogie de S. Arnoul, évêque de Soissons, (d) la nomme *Lutgarde*, & la dit mere du comte Emmon.
1. EMMON comte de Los, qui suit.
2. OTHON comte de Duras, dont la posterité sera rapportée ci-après.
3. MARGUERITE de Los, femme de *Wihard* comte de Gueldres, mort en 1061. laissant pour fille unique *Adelaide*, qui épousa *Othon* de Nassau, devenu comte de Gueldres par cette alliance.
4. ERMENGARDE, qui signa à une donation faite à l'abbaye de Cluny, par Gislebert comte de Clermont son neveu, en 1091. elle y est qualifiée comtesse: l'on y voit qu'elle étoit mariée, & avoit des enfans: mais ils n'y sont pas nommez, non plus que leur pere. E
- IV. EMMON comte de Los, mourut le 17. janvier, l'année est inconnue, le nom de sa femme est ignoré; il fut pere de
1. ARNOUL IV. du nom, comte de Los, qui suit.
2. SOPHIE de Los, duchesse de Hongrie, mere d'un roi de Hongrie, & d'une duchesse de Huy, ainsi que le marque l'ancienne genealogie de S. Arnoul, évêque de Soissons, petit fils d'une sœur de Lutgarde de Louvain, ayeule paternelle de cette duchesse.

(a) *Hist. Loff.*
p. 290.
(b) *Gesta pontific.*
1. cod. par Cha-
peauville t. 1. page
235.

(c) *Gall. Christ.*

(d) *A7a SS. Ord.*
S. Benedicli t. 9. p.
503.

DES PAI
ARNOUL IV. du nom, e
mort en 1066. il mourut le 26. de
l'année N...
ARNOUL V. du nom, e
Thierry de Los, qui fut
mort Henry, on inventa de l'abbaye
Ratnaud de Los, chanoine
colége de Fos, vivait en 1014.
de Los, seigneur de
V. du nom, seigneur d'Archevêque,
de Los, morte à Thierry
ARNOUL V. comte de Los
siège de Limbourg, & fut avec
comte pendant cette expédition à
1011. Il signa une lettre de
à l'empereur Henry V.
de l'église de Liege, contre Go
qui fut prêtre, quoique Gode
signa opposé, & continua beau
prieur de Duras le 7.
de son comté & du B
ce qu'il continua avec son frere
à Liege en 1014. Il mourut le 26.
à 80. ans, le 26. 1017.
1017. p. 290.
Forme: AGNES, l'abbaye de L
mais elle se trouve pour tant à
dans l'abbaye de Villes en 1017.
LOUIS II. du nom, comte
de Los, mort
1016.
GERARD de Los, pere
4. Arvid de Los.
5. Emma de Los, femme
VII. LOUIS II. du nom, e
qui furent temons de l'act
pour accepter l'avouerie de
Corrad, vers l'an 1125. ou 12
bule en 1157. fut present à la d
de l'abbaye de Primontre l'an 116
Godefrid, marquis de S. Praxidien
de 12. ans 1171. ce peut être
vers le mois de mai 1171. Il fut
depuis une maison de Regence.
Femme: AGNES de Renet, me
seigneur de Renet, & d'abbaye
de Los à l'abbaye de Villes, l'an 117
que de Dieu, comte de Los, le
nom.
LOUIS de Los, mort avant son
GERARD comte de Los, me
l'abbaye de Los, present à la
l'abbaye de Brabant, par le
l'an 1161. dans un prout
l'abbaye de Los, dans le
l'abbaye de Limbourg, le
l'abbaye de Villes, en 1161.
l'abbaye de Villes, par le

V. ARNOUL IV. du nom, comte de Los, dont la chronique de S. Tron, fait mention ès années 1086. 1094. & 1099. L'année de sa mort est ignorée, on sçait seulement qu'il mourut le 21. septembre.

Femme, N....

1. ARNOUL V. du nom, comte de Los, qui suit.
2. THIERRY de Los, qui soucrivit avec son frere aîné, à la charte de l'empereur Henry, en faveur de l'abbaye de Lobes en 1101.
3. RAYNAUD de Los, chanoine de la cathedrale de Liege, & prévôt de l'église collegiale de Fos, vivant en 1131. mourut avant l'an 1140.
4. HENRY de Los, seigneur de Steyvort, pere de Gertrude de Los, femme de Jean V. du nom, seigneur d'Arckel, mort au retour de Jerusalem en 1176. & d'Elisabeth de Los, mariée à Thierry II. du nom, seigneur de Renesse. (a)

(a) Hist. Loj. pag.

B VI. ARNOUL V. comte de Los, se trouva à la suite de l'empereur Henry IV. au siège de Limbourg, & fut avec son frere Thierry, l'un des seigneurs qui soucrivirent pendant cette expedition à la charte de ce prince, pour l'abbaye de Lobes, le 16. mai 1101. Il signa à une autre de Godefroy duc & marquis de Lorraine, en 1107. & à une de l'empereur Henry V. le 21. novembre 1119. Dans la guerre d'Alexandre évêque de Liege, contre Godefroy comte de Brabant & de Louvain, il prit le parti de ce prélat, quoique Gislebert comte de Duras son proche parent, fut dans le parti opposé, & contribua beaucoup à la victoire remportée au village de Witte, près du chateau de Duras le 7. août 1129. fonda en 1131. l'abbaye d'Everbode, sur les confins de son comté & du Brabant, pour des religieux de l'ordre de Prémontré, ce qu'il confirma avec son fils aîné l'an 1139. il étoit avoué de l'abbaye de S. Jacques à Liege en 1134. & mourut le 11. avril en 1139. Voyez Butkens, *Trophées de Brabant* p. 96. & suivantes, & 103. 105. & le Mire *notitia eccl. Belgii* cap. 122. 130. 146. & *hist. Loj. p. 95. & suivantes.*

C Femme, AGNE'S, l'histoire de Los la dit fille du duc de Baviere & sœur d'Othon, mais elle ne se trouve point dans la genealogie de cette maison; elle fit des donations à l'abbaye de Villers en 1160.

1. LOUIS II. du nom, comte de Los, qui suit.
2. PHILIPPE de Los, mort vers l'an 1164. suivant Alberic dans sa *chronologie* sous l'an 1166.
3. GERARD de Los, pere d'Othon de Los.
4. AGNE'S de Los.
5. EMME de Los, femme de Vautier de Monbeck, seigneur de Villary.

D VII. LOUIS II. du nom, comte de Los, se trouve nommé le premier des seigneurs qui furent témoins de l'acte que fit Godefroy III. du nom, comte de Brabant, pour accepter l'avoüerie de l'abbaye de Tongerlo, à lui conférée par l'empereur Conrad, vers l'an 1145. ou 1150. suivant l'histoire de Los. Il fut fait avoué d'Everbode en 1155. fut present à la fondation de celle d'Heinsberg, pour des religieuses de l'ordre de Prémontré l'an 1165. mourut le 10. août 1170. suivant la chronique de Godefroy, moine de S. Pantaleon à Cologne; l'histoire de Los p. 301. date sa mort du 12. août 1171. ce peut être une erreur, puisqu'il étoit maître du comté avant le mois d'août 1170. Il fut enterré dans l'église de l'hôpital de Los, devenu depuis une maison de Beguines.

Femme, AGNE'S de Reneck, nommée *Emeline* par les Allemans, fille de Gerard seigneur de Reneck, & d'Helvide de Castel ou de Chastel, fit donation de l'hôpital de Los à l'abbaye de Villers, l'an 1174. & dans l'acte elle s'y nomme *Agnès par la grace de Dieu, comtesse de Los* (b) mourut en 1175. & fut enterrée près de son mari.

(b) Hist. de Los pr. p. 22.

E 1. LOUIS de Los, mort avant son pere vers l'an 1167.
 2. GERARD comte de Los, qui suit.
 3. HUGUES de Los, present à un acte concernant son frere, le 11. avril 1174. s'opposa en 1188. à la vente faite du comté de Duras à Henri duc de Louvain, depuis duc de Brabant, par le comte Conon, prétendant que le comté n'avoit pu être aliéné, étant un partage sorti de la maison de Los. Il fut chassé du chateau de Duras, auquel le duc fit mettre le feu. La paix se fit par l'entremise du duc de Limbourg: le comté de Duras fut adjugé aux comtes de Los, à condition de le tenir en fief du duc de Louvain; mais il fut dit que le chateau resteroit au duc qui l'avoit fait rebâtir & fortifier, jusqu'à ce que le differend qui

- A** *Lothaire* comte d'Horade, qui vivoit en 1216. Mahaud avoit eu de lui Conrad archevêque de Cologne; & de son second lit nâquit *Imaine* de Los, abbesse de Sallen, ordre de Citeaux dans le diocèse de Namur, puis de Flines au diocèse d'Arras, depuis 1261. jusqu'en 1270. qu'elle mourut en reputation de sainteté, ainsi que le marque au 29. janvier, Henriquez, dans son ouvrage intitulé *Lilia cistercij*, & Barthelemi Fizen dans son livre, qui a pour titre *Flores ecclesie Leodiensis*.
- B** 4. ARNOUL VI. comte de Los, après les aînez, donna du consentement de sa femme, aux religieuses d'Herkenrode, tout le droit de patronat qu'il avoit sur l'église d'Hasselt, & confirma en 1219. une donation faite au même monastere, par Gobert d'Orbais. Dans cet acte auquel sa femme fut présente; il y fait mention de feus ses deux freres les comtes *Louis* & *Henry*. Il mourut le 6. octobre 1223. sans enfans d'*Aleyde* de Louvain, fille d'*Henry* I. duc de Lothier & de Brabant, & de *Mathilde* de Boulogne, sa premiere femme; qu'il avoit épousée en 1206. & elle étoit remariée à *Guillaume* X. du nom, comte d'Auvergne avant le 3. fevrier 1224. qu'ils traiterent conjointement avec le duc de Lothier, sur ses droits de succession paternelle. Ce second mari testa en fevrier 1245. & le 25. fevrier de l'année suivante, elle transigea avec *Arnoul* comte de Los & de Chiny, neveu & heritier de son premier mari, pour son douaire: prit une troisième alliance avec *Arnoul* sire de Wasemale, marechal de Brabant, avec lequel elle vivoit le mardy après la purification 1260. & ne vivoit plus en 1267.
- C** 5. JEAN-ARNOUL de Los, seigneur de Steyn, au-deça de la Meuse, fut envoyé par son frere Louis en Angleterre, pour redemander sa femme; mourut au retour, & fut enterré à Herkenrode, laissant de *Marguerite* fille de *Leon* Vander-Aa, seigneur de Grimberges en partie, un fils de même nom que lui, seigneur de Steyn, qui laissa posterité au rapport de l'historien de Los.
6. THIERRY de Los, fut témoin à un traité fait entre Henry I. duc de Brabant, & Louis comte de Los son frere en 1197. se croisa pour l'expédition de Constantinople, où il arriva avec les autres croisez en 1202. & s'y signala en diverses occasions. Ce fut lui qui en 1204. prit Alexis-Ducas-Mutzulphe, usurpateur de l'empire des Grecs, & le livra à l'empereur Baudouin. Ce prince l'établit senechal de son empire, & lui donna le commandement general du côté de Nicomedie. Il y fut assiégré & pris par Theodore Lascaris, en y combattant vaillamment, en 1206. mais il recouvra sa liberté peu après, par le traité de Treves, conclu entre les croisez & les Grecs. Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, qui a écrit *l'histoire de cette expedition* à laquelle il fut present, y fait honorable mention de lui. (a) Du Cange dans l'édition de 1657. qu'il a enrichie de sçavantes notes, dit (b) que ce Thierry de Los, n'étoit pas de la famille des comtes de Los au diocèse de Liege, mais Flamand; & s'appuye sur l'autorité de Villehardouin. Il est vrai que cet auteur l'appelle, *li Flamens Thierris de Los*: mais ailleurs il l'a mis au nombre des croisez qui vinrent d'Allemagne, & ne l'a point placé parmi les Flamans, qui se croiserent avec leur comte Baudouin. Du Cange appuye son sentiment, sur ce qu'il y avoit des seigneurs de Los en Flandres, l'un desquels, qu'il nomme *Siger* ou *Sohier*, seigneur de Los & de Courfelles, fonda l'abbaye d'Anchin, au diocèse d'Arras, vers l'an 1079. mais l'acte de la fondation de cette abbaye, (c) nomme simplement les fondateurs de ce monastere *Sicher* & *Wautier*, habitans de Douai, & ne leur donne aucun surnom. Du Cange ajoûte que l'histoire de Bethune (d) fait mention de Jean de Los, chevalier, vivant en 1300. qui épousa la fille de Jean de Néelle, seigneur de Falvy. Mais ce chevalier dont il sera parlé ci-après, tige des seigneurs d'Agimont, étoit issu des comtes de Los. De plus Thierry de Los est nommé avec son frere *Guillaume*, après *Louis* & *Arnoul* leurs autres freres, au nombre des enfans du comte Gerard, enterrez avec lui à l'abbaye d'Herkenrode. (e) Thierry ne vivoit plus en 1209. que Geoffroy de Villehardouin, neveu du marechal de Champagne, exerçoit son office de senechal de Romanie. (f)
- D** 7. WILLAUME de Los, nommé *Willans* par Villehardouin, étoit en 1206. chef de la troupe de son frere le sénéchal, & commandoit l'arrière-garde au combat de Rufium en Valachie, où il fut tué avec nombre d'autres vaillans chevaliers. (g)
- E** 8. IMAINE de Los, mariée à *Guillaume* châtelain de S. Omer, seigneur de Fauquenberg.
9. 10. 11. 12. MECHTILDE, ANNE, JEANNE, YOLAND de Los, enter-

(a) Num. 38.
163. 210. 212. 213.
228. 237. 246. &
suivans.
(b) Page 276.

(c) Gall. Christ.
tom. 3. en 1725. col.
408.
(d) Page 287.

(e) Hist. Loff.
pag. 124.
(f) Du Cange,
p. 344.

(g) Villehardouin.
tom. 1. 112. &
213.

(a) page 179.

rées avec quatre de leurs freres, au tombeau de leurs pere & mere, à Herkenrode. L'auteur de *l'histoire de Los*, (a) conjecture que l'une d'elles fut femme de *Guillaume IV.* du nom comte de Juliers, de qui elle fut fort maltraitée, & qui mourut peu après l'an 1223.

(b) *Trophées de Brabant* p. 155.

IX. LOUIS III. du nom comte de Los, fit un traité en 1197. avec Henry I. du nom, duc de Brabant, au sujet de la seigneurie de Moha, pour la partager entr'eux après la mort sans enfans d'Albert de Daesbourg à qui elle appartenoit, à condition que le comte de Los, tiendrait sa moitié en fief du duc de Brabant. (b) Lui & Guillaume comte de Juliers, moyennerent un accord entre le même duc & Othon comte de Gueldres en 1199. & furent ses pleiges trois ans après, pour le tirer des mains du duc qui l'avoit fait prisonnier. Craignant à son tour de se broüiller avec ce duc, pour l'avouerie de S. Tron, il chercha à se ménager du secours de la part d'Hugues de Pierre-Pont, nouvel évêque de Liege; ainsi il lui soumit en 1203. plusieurs de ses terres, pour les tenir en fief de son évêché, & ce prélat en lui promettant toute assistance, lui ceda toutes les prétentions que son église avoit sur le comté de Duras, que ce comte reprit en fief de lui, quoique peu auparavant il eut relevé du duc la portion de ce comté qui devoit lui échoir. Ce procédé obligea le duc de Brabant à prendre les armes, & l'évêque soutint son nouveau vassal. Cette guerre qui dura quelques années, est amplement d'écrite par Butkens. (c) Après divers exploits elle se termina par une bataille donnée à Steppe le 13. octobre 1213. en laquelle le comte de Los, ayant eu son cheval tué sous lui, couroit risque de perdre la vie, si son frere *Henry*, encore clerc, ne l'eût dégagé, & remonté sur un autre cheval. Ses troupes & les Liegeois qui combattoient avec lui, reprirent courage, & les Barbançons furent entierement défaits: le comte prit ensuite la ville de Liewe, qui fut saccagée par les habitans de S. Tron, & cette guerre se termina. Le comte confirma en cette même année 1213. la fondation d'Herkenrode du consentement de sa femme *Ade*, assista avec deux de ses freres, au couronnement de l'empereur Frederic II. en 1215. se croisa pour la terre sainte en 1218. mourut sans enfans le 29. juillet de la même année, & fut enterré à Herkenrode, dont il confirma encore la fondation en mourant, en présence de sa femme *Ade*.

(c) *Ibid.* 166.(d) Mathieu Vossius, *Annales Holl.* en 1635. l. 3.(e) Cette transaction est dans *l'hist. de Loss.* pag. 152.

Femme, ADE, fille unique de *Thierry VIII.* du nom comte de Hollande & d'Alix de Cleves, fut mariée après la mort de son pere, décedé le 4. novembre 1203. Le comte de Los son mari prétendit à la succession du comté de Hollande, dont il prit le titre; mais Guillaume comte d'Ost-Frise, frere du feu comte s'y opposa. (d) La femme du comte Louis fut faite prisonniere à Leyden par le parti de son oncle, & conduite en l'isle de Texel, d'où on la transféra en Angleterre. Enfin par transaction passée à Bruges en octobre 1206. le comte Guillaume relacha quelques seigneuries au comte Louis, & il lui fut permis d'envoyer reprendre la comtesse *Ade* en Angleterre. (e) Elle signa aux actes de son mari pour l'abbaye d'Herkenrode en 1213. & 1218. lui survequit & fut enterrée près de lui. Ce qui détruit ce qui a été avancé par quelques écrivains Hollandois qu'elle étoit morte dès l'an 1204.

IX. GERARD de Los II. du nom, second fils de GERARD comte de Los, continua la lignée, & se trouva sous le titre de comte de Reneck, au couronnement de l'empereur Frederic II. en 1215. il fut un des grands seigneurs qui se croiferent avec lui.

Femme, N. . . .

1. LOUIS de Los de Reneck, mort sans alliance en 1223.
2. ARNOUL VII. du nom, comte de Los, qui suit.
3. GERARD de Los-Reneck, mort en 1257. fut enterré en l'abbaye de Waulfoir, dite de Walcourt, ordre de S. Benoît au diocèse de Namur.

X. ARNOUL VII. du nom, comte de Los, & aussi de Chiny par sa femme, succeda à ses trois oncles, *Louis*, *Henry* & *Arnoul VI.* du nom, mort le 6. octobre 1223. & fut le 30. novembre 1228. l'un des quatre mediateurs du traité passé entre Henry II. du nom duc de Brabant, & Wautier Bertout, avoué de Malines. L'on voit par des actes de lui du mois de fevrier 1230. du 11. juillet 1231. & du mois de mars 1235. qu'il étoit alors avoué du monastere de Bilsen, dont Mathilde de Los-d'Ara, sa cousine étoit abbesse, il confirma en 1230. un acte fait en 1174. par Agnès de Reneck, sa bisayeule paternelle, en faveur de l'abbaye de Villers. Butkens rapporte encore divers actes importans, (f) auxquels ce comte de Los souscrivit. *Aleyde* de Louvain, veuve d'*Arnoul VI.* comte de Los son oncle, & remariée au comte d'Auvergne, comme il a été marqué ci-dessus, lui demanda son douaire; ils en remirent

(f) *Trophées de Brabant* p. 217. 229. 230. 232. & 233.

DESPA

le jugement au duc de Brabant
 des, par acte du 24. fevrier
 Coelers & ce comte de Los
 non duc de Brabant. Il a
 échant rendu à la prison, comme
 de Hollande, pour le comte de
 les poveres de son comté de
 mena l'an 1214. Il fut
 en 1212 & fut nommé à l'é
 Fenne, JEANNE de Chiny, de
 nom, comte de Chiny, de
 1. JEAN comte de Los, qu
 2. Louis de Los comte de C
 de Br, veuve d'Henry de
 de son, comte de Bar, de
 3. HENRY de Los, de l'abb
 4. GERARD de Los, de l'abb
 5. ARNOUL de Los, de l'abb
 6. JEANNE de Los, comtes
 7. HENRY de Los, comtes
 8. HENRY de Los, comtes
 9. JEAN comte de Los, com
 10. LOUIS comte de Los, com
 11. ARNOUL VIII. de
 12. LOUIS de Los, comtes
 13. ARNOUL de Los, comtes
 14. JEANNE de Los, comtes
 15. LOUIS de Los, comtes
 16. ARNOUL de Los, comtes
 17. JEANNE de Los, comtes
 18. LOUIS de Los, comtes
 19. ARNOUL de Los, comtes
 20. JEANNE de Los, comtes
 21. LOUIS de Los, comtes
 22. ARNOUL de Los, comtes
 23. JEANNE de Los, comtes
 24. LOUIS de Los, comtes
 25. ARNOUL de Los, comtes
 26. JEANNE de Los, comtes
 27. LOUIS de Los, comtes
 28. ARNOUL de Los, comtes
 29. JEANNE de Los, comtes
 30. LOUIS de Los, comtes
 31. ARNOUL de Los, comtes
 32. JEANNE de Los, comtes
 33. LOUIS de Los, comtes
 34. ARNOUL de Los, comtes
 35. JEANNE de Los, comtes
 36. LOUIS de Los, comtes
 37. ARNOUL de Los, comtes
 38. JEANNE de Los, comtes
 39. LOUIS de Los, comtes
 40. ARNOUL de Los, comtes
 41. JEANNE de Los, comtes
 42. LOUIS de Los, comtes
 43. ARNOUL de Los, comtes
 44. JEANNE de Los, comtes
 45. LOUIS de Los, comtes
 46. ARNOUL de Los, comtes
 47. JEANNE de Los, comtes
 48. LOUIS de Los, comtes
 49. ARNOUL de Los, comtes
 50. JEANNE de Los, comtes

A le jugement au duc de Brabant, frere de cette dame, & à Othon comte de Gueldres, par acte du 25. fevrier 1246. Henry élu évêque de Liege, le même comte de Gueldres & ce comte de Los, firent une étroite confederation avec Henry III. du nom duc de Brabant, fils & successeur d'Henry II. le 13. novembre 1248. & le duc s'étant rendu à sa priere, caution lui troisième, envers l'empereur Guillaume comte de Hollande, pour la rançon de Renaud de Bar, Arnoul, dont celui-ci étoit cousin, leur promit de les indemniser par lettres données à Geneppe, le dimanche des rameaux 21. mars 1254. Il fut tué malheureusement dans un tournoi à Nuits sur le Rhin en 1256. & fut inhumé à Herkenrode.

Femme, JEANNE de Chiny, fille aînée & principale heritiere de Louis II. du nom, comte de Chiny, & de Jeanne d'Avesnes.

1. JEAN comte de Los, qui suit.

B 2. LOUIS de Los comte de Chiny, mort après l'an 1282. sans posterité de Sibille de Bar, veuve d'Henry de Salmes, comte de Blamont, seconde fille d'Henry II. du nom, comte de Bar, & de Philippe de Dreux. (a)

3. HENRY de Los, destiné à l'église, mort jeune.

4. GERARD de Los, seigneur de Chavency-le-Chateau, qui de son épouse Marguerite de Meurs, eut Gaillac de Los, mort sans posterité.

5. ARNOUL de Los, évêque & comte de Châlons, pair de France, qui a donné lieu à cet article.

6. JEANNE de Los, mariée 1^o. à Thierry seigneur de Fauquemont, tuée en 1268. 2^o. à Albert seigneur de Voerne en Zelande.

7. JULIENNE de Los, dame d'Amblise, femme de Nicolas, seigneur de Quievrain en Hainaut.

C 8. ISABEAU de Los, premiere femme de Thomas de Coucy II. du nom, seigneur de Vervin, morte sans enfans. (b)

XI. JEAN comte de Los, étant en cette qualité, patron de l'église collegiale de Los, abandonna au chapitre, pour augmenter leurs prébendes, le revenu de l'année qui lui appartenoit de droit après la mort de chaque chanoine, par acte du 2. mai 1274. (c) Il fut un des seigneurs qui suivirent Valeran duc de Limbourg, lorsqu'il entra dans le païs de Cologne, pour détourner par l'effet de ses armes, l'archevêque Siffrid, qui en 1278. vouloit s'emparer du duché de Juliers sur les neveux de ce duc. Il mourut en 1280. (d)

I. Femme, N... de Juliers, fille de Guillaume IV. du nom, comte de Juliers, & de Marguerite de Cleves.

1. ARNOUL VIII. du nom, comte de Los, qui suit.

2. LOUIS de Los, comte de Chiny après la mort de son oncle de même nom, souscrivit à une charte de son frere Arnoul le 12. mars 1320. & mourut le 19. janvier 1330.

D Femme, JEANNE de Blamont.

1. LOUIS de Los-Chiny, mort sans alliance.

II. GODEFROY de Los, comte de Chiny, dont on trouve un acte du 30. juillet 1350. (il y a faute d'impression dans l'histoire de Los, où l'on trouve 1250.) mourut sans enfans.

III. MARGUERITE de Los, heritiere du comte de Chiny après la mort de de ses freres, fut la seconde femme de Jean duc de Lorraine; mourut sans enfans le 1. octobre 1372. & fut enterrée en l'abbaye d'Orval, ordre de Citeaux, au diocèse de Treves, où se voit son épitaphe, rapportée par Brouver, (e) & où il est marqué que le comté de Chiny, passa à Vencellas duc de Luxembourg.

3. GUILLAUME de Los, sire dans Neufchatel en Ardenne, se trouve ainsi qualifié après son frere Louis comte de Chiny, dans une charte d'Arnoul comte de Los leur frere aîné, du 12. mars 1320. (f) & fut present au contrat de mariage de sa niece Marguerite de Los, en 1327. (g)

Femme, N... de Limbourg, dame de Lumain, fille aînée d'Arnoul de Limbourg, seigneur de Lumain.

MARIE de Los, dame de Neufchatel & de Lumain après la mort de ses pere & mere, épousa Ervard comte de la Mark, mort en 1387., dont la posterité prétendit avoir droit sur le comté de Chiny. Elle sera rapportée au chapitre des maréchaux de France.

II. Femme, ISABEAU de Condé, fille de Jacques seigneur de Condé, Bailleul,

(a) Du Chêne, Hist. de Bar page 37.

(b) Du Chêne Hist. de Coucy page 242.

(c) Hist. Loth. preuves p. 32.

(d) Trophées de Brabant pag. 291. & 560.

(e) Annales Treviroises t. 2. p. 243.

(f) Hist. Loth. p. 247.

(g) Ibid. p. 253.

Moriamez, &c. & d'une fille d'*Enstache* seigneur de Rœux : étant veuve, elle transigea pour elle & ses deux fils, par le moyen de *Nicolas* de Condé, seigneur de Bailleul, son frere, & pardevant Jean I. du nom, duc de Brabant & son conseil, avec *Arnoul* comte de Los, son beau-fils, qui accorda à ses deux freres de pere, tout ce qu'il avoit es terres de Warck, d'Agimont & de Givet, avec cinq cens livrées de terre à Blanc-Valeninois, pour en jouir par la comtesse leur mere tant qu'elle vivroit, au moyen de quoi les deux fils de la comtesse, renoncèrent à toutes prétentions sur le comté de Los. Cet accord fut passé à Bruxelles le lundi après Pâques fleuries (7. avril) 1280. (a)

(a) *Trophées de Brabant* p. 296. & preuves 214. & *hist. Loff.* p. 215.

(b) *Hist. Loff.* p. 204.

(c) *Ibid. preuves* p. 7. & 8.

(d) *Ibid.* p. 218.

(e) *Trophées de Brabant* pag. 313. 327. 345. 357. 362. 364.

(f) *Hist. Loff.* p. 246.

(g) *Racueils Herald. des Bourguemestres de Liège* p. 37.

(h) *Hist. Loff.* p. 243.

(i) *Ibid.* p. 247.

1. JEAN de Los, seigneur d'Agimont, dont la posterité sera rapportée ci-après.

2. JACQUES de Los, nommé *Jacquemin* dans l'acte de 1280. fut chanoine de Liege & prévôt de S. Denis, mourut le 27. fevrier 1330. fut & enterré dans l'église cathedrale en la chapelle de S. Materne, comme le porte son épitaphe. (b)

XII. ARNOUL VIII. du nom, comte de Los, transigea avec sa belle mere & ses freres du second lit, à l'instigation de ses deux freres *Louis* & *Guillaume* en 1280. & en qualité d'avoüé de Bilsen, il passa un acte en faveur de cette abbaie le 22. mai 1282. (c) & un autre le 11. novembre suivant, scellé de son sceau & de celui de *Louis* de Lude son sénéchal. Il vendit au mois d'août de la même année, par acte passé en son chateau de Duras, l'avoüerie d'Halleghtere à l'abbé & aux religieux de S. Tron, qui la reprirent en fief de lui, à quoi *Louis* comte de Chiny son oncle paternel, mit son sceau : (d) il commandoit un des corps de l'armée de Jean I. duc de Brabant, contre *Siffrid* de Wettersbourg, archevêque de Cologne, & *Renaud* comte de Gueldres, & contribua beaucoup à la victoire qui fut remportée à Woeringen, entre Cologne & Nuitz le 5. juin 1288. Son nom paroît à divers actes des ducs de Brabant, depuis 1292. (e) jusqu'en 1323. (f) Il étoit *Manbour*, c'est-à-dire, gouverneur ou défenseur de la ville de Liege en 1306. (g) fut un des seigneurs qui conduisirent à Aix-la-Chapelle *Louis* de Baviere, élu empereur, où ils le firent couronner le 6. janvier 1316. Comme avoüé de l'abbaie de S. Jacques de Liege, il déclara du consentement de sa femme, & de *Louis* leur fils aîné, comte de Chiny, (il en portoit le titre, quoique *Louis* de Los son oncle en fut alors en possession) que l'abbé & les religieux de ce monastere n'étoient obligez à lui payer tous les ans en cette qualité, que trois marcs six sols Liegeois ; un habit de peau (*pelliceo*) & des bottes, par acte du 21. septembre 1315. (h) & il tenoit en fief du duc de Brabant l'avoüerie de S. Tron en 1326. (i) on trouve que les nobles du comté de Los, le voyant chargé de beaucoup de dettes, lui avoient donné, sçavoir, *chacun chevalier dix sols de vieux gros tournois, & chacun écuyer cinq ; en reconnoissance de quoi il les déclara exempts à perpetuité, de lui payer ni à ses hoirs aucune chose*, par lettres scellées de son sceau, & de ceux de ses freres *Louis* comte de Chiny, & *Guillaume* sire dans Neufchatel en Ardenne le 12. mars 1320. ayant beaucoup agrandi sa ville d'Hasselt, où il avoit fondé le 13. mars 1296. un couvent pour des religieux hermites de S. Augustin, il y transféra en 1315. la fabrique des monnoyes, qu'il avoit droit comme ses prédécesseurs comtes de Los, de faire fraper, & nomma quarante habitans de cette ville pour y travailler, leur accordant en même tems de grands privileges. Sur la fin de sa vie il se démit de son comté, en faveur de son fils aîné, moyennant 4000 livres de rente qu'il se réserva durant sa vie sur ce comté, par acte fait en présence d'Adolphe de la Marck évêque de Liege, & approuvé par lui, le 30. decembre 1323. il est en entier aux preuves de l'histoire de Los. Il mourut en 1328. son anniversaire est marqué au 22. aout dans l'obituaire des Augustins d'Hasselt ; & fut enterré en l'abbaie d'Everbode, sous un tombeau qu'il s'y étoit fait faire ; & qui a été ruiné dans le XVII. siècle.

Femme, MARGUERITE de Vianden, fille de feu *Philippe* comte de Vianden, & de *Marie* de Louvain, dame de Perweys & de Grimberg, fut mariée par contrat passé en présence de Jean duc de Brabant, le jeudi 27. juin 1280. (l) mourut le 8. mars 1316. & son mari fonda pour elle la chapelle de S. Hubert, dans l'église des Augustins d'Hasselt, avec une messe tous les jours à perpetuité.

1. LOUIS IV. du nom, comte de Los, qui suit.

2. JEAN de Los, mort jeune.

3. ARNOUL de Los, qui signa en 1304. à une donation faite par son pere aux Augustins d'Hasselt, & au contrat de mariage de sa sœur *Marguerite* en 1327.

4. MECTILDE de Los, mariée à *Godefroy* II. du nom, seigneur d'Heinsberg, & *Waltemberg*, auquel elle porta en dot la forteresse de *Vogelsanck*, avec les domaines

DES
domaines de Zwinn-Soub
plus le 25. novembre 1316.
son oncle *Louis*, comme
la postérité. La genealogie
stralogique des princes d'Aut
de xxx.
S. MARIE de Los, marie
en 1310. 2. à l'arce
de premiere femme. comme
fice au comte de Liège en 1313
Duché de Liège des comtes
6. JEANNE de Los, épouse
Zou de W. & de Q
d'Orléans, dit d'Orléans
Jeanne la femme de leur fils
fut comtesse de la laguerre
(11. mai) 1311. treize
qui se voient tous les ans
Cant. & de, leur comte les
de Zouie, pour les tenir en
novembre 1315. le comte a
fut comte en l'abbaye des
de Liège, dont elle avoit été
une épouse en langage de
mort. (4)
MARGUERITE de Los,
épouse de Los, & qui fut
Zou de Los son comte
de Neuchâtel en baillie
épouse son pere lui donna
comme lui put le rendre
à l'abbaye de la Marck,
comptement ecclésiastique
page 11)
Els naturel.
Martin d'Arden de Los, le
gouverneur d'Heinsberg, de
de Vander Lamen, il le
XIII. LOUIS IV. du nom, o
1320. le prit comte de comte
peut être le 30. decembre
aout 1320. & fit en qualité d'
ville de S. Tron, le 4. février
cyprien d'espous, qui le signa
doutaient les comtes de l'abbaye
sont, qui a été comte de comte
un l'abbaye d'Everbode. Après
aout 1344. le comte de comte
peut, il y est comte de comte
la forteresse de *Blancmont* son
comte. Thierry d'Heinsberg

A domaines de Zwilre, Sonhoven & Hauthaets: il mourut en 1333. & elle ne vivoit plus le 25. novembre 1335. Leur fils aîné devint comte de Los après la mort de son oncle Louis, comme nous le dirons ci-après, & transmit le nom de *Los* à sa posterité. La genealogie de ces seigneurs sera rapportée dans l'*histoire genealogique des princes d'Allemagne*, au chapitre des électeurs de Cologne, article xxx.

5. MARIE de Los, mariée 1^o. à Gilles Berthout, seigneur de Malines, mort sans enfans en 1310. 2^o. à Gerard seigneur de Dieft, chatelain d'Anvers, dont elle fut la premiere femme; mourut sans enfans peu après que le comte de Los son frere lui eut assigné en 1325. la dot qui lui avoit été promise, & fut enterrée à Dieft en l'église des religieux de S. François, où se voit son tombeau.

B 6. JEANNE de Los, épousa 1^o. Arnoul de Wesemale, seigneur de Bergues-Op-Zom, de Woude, & de Quaetbecke mort vers l'an 1312. 2^o. en 1325. Guillaume d'Oreille (dit d'Urle ou Hurle en Allemand) de la maison d'Awans. Guillaume, Jeanne sa femme & leur fils Arnoul, à qui son oncle Louis comte de Los, avoit fait donation de la seigneurie de Rummes, par acte du mardi après la pentecôte (21. mai) 1331. transigèrent avec Thierry d'Heinsberg, neveu de cette dame, à qui ils cederent tous les droits qu'ils pourroient avoir sur les comtez de Los & de Chiny, & lui, leur ceda les terres & seigneuries de Vogelsanck, de Stopelle & de Zourle, pour les tenir en fief du comté de Los: cet acte passé à Hasselt le 25. novembre 1335. se trouve aux preuves de l'*histoire de Los*, page 36. Jeanne de Los, fut enterrée en l'abbaye des religieuses d'Orienten, ordre de Cisteaux, au diocèse de Liege, dont elle avoit été bienfaitrice, sous un tombeau de marbre noir, avec une épitaphe en langage du pais, qui ne marque ni le jour, ni l'année de sa mort. (a)

C 7. MARGUERITE de Los, mariée par son pere, qui se qualifioit, *ci-devant comte de Los*, & par son frere Louis comte de Los & de Chiny, du consentement d'Arnoul de Los son autre frere, & de leur oncle Guillaume de Los, seigneur de Neufchatel en Ardenne, chevalier, à Guillaume de Duras, dit de Neufchatel, écuyer: son pere lui donna en mariage le chateau & la seigneurie de Duras. Ce contrat fut passé le vendredi après l'octave de l'épiphanie 1327. avec la permission d'Adolphe de la Marck, évêque de Liege; ce qui fait croire qu'il y avoit quelque empêchement ecclésiastique entre les conjoints, pour lequel il fallut avoir dispense. (b)

Fils naturel d'ARNOUL VIII. Comte de Los.

Martin batard de Los, chevalier, fut témoin en cette qualité à l'acte de Thierry seigneur d'Heinsberg, du 25. novembre 1335. dont il a été parlé ci-dessus. Il fut seigneur de Vander Lamén, & laissa posterité.

D XIII. LOUIS IV. du nom, comte de Los & de Chiny, portoit ce dernier titre en 1320. & prit celui de comte de Los, après la donation qui lui fut faite de ce comté par son pere le 30. decembre 1323. Il donna de grands biens à sa ville d'Hasselt en août 1330. & fit en qualité d'Avoué de S. Tron, un traité de paix avec les habitans de la ville de S. Tron, le 4. fevrier suivant. Il fut au commencement de 1332. l'un des principaux seigneurs, qui se liguèrent avec Jean de Luxembourg, roi de Boheme, qui soutenoit les interêts de Philippe VI. roi de France, contre Jean III. duc de Brabant, qui avoit donné retraite dans ses états à Robert d'Artois, comte de Beaumont, son sujet rebelle. Après quelques exploits militaires, la paix se fit à Amiens le 27. août 1343. & parmi les dédommagemens que le duc de Brabant fut condamné de payer, il y eut 18000. reaux d'or, pour le comte de Los. (c) Il mourut sans enfans de Marguerite de Blamont son épouse, le 19. janvier 1335. ayant institué son heritier universel, Thierry d'Heinsberg, son neveu.

Enfans naturels.

1. 2. Louis & Elizabeth, batard & batarde de Los.
3. Marie de Voecht, mariée par son pere à N.... seigneur de Peer, comme on l'apprend d'un acte de Thierry d'Heinsberg, comte de Los, par lequel il confirma en 1338. la donation que le comte Louis avoit faite à sa fille & à son mari. (d)

Après la mort du comte Louis, Thierry d'Heinsberg son neveu, se mit en possession A du comté de Los; le chapitre de Liege s'y opposa: consultez pour ce détail les historiens de cette église. Il en reçut l'investiture de l'évêque Engilbert de la Marck son neveu, au mois de juin 1346. Etant mort sans enfans le 19. janvier 1361. Godefroy d'Heinsberg, son neveu & heritier, prit le nom de *Los*, qu'il transmit à sa posterité, & prétendit au comté: mais les oppositions du chapitre de Liege l'obligerent en 1363. de ceder ses droits à Arnoul d'Oreille, seigneur de Rummes, fils d'une des sœurs du feu comte Louis. Arnoul se qualifia aussi-tôt *comte de Los*. Jean d'Arkel, évêque de Liege, l'alla assiéger dans son chateau de Rummes, & le contraignit de se rendre après sept semaines de défenses. Lui & son neveu Guillaume de Hamale, renoncèrent à toutes leurs prétentions, moyennant 3000. florins de pension viagere, que l'évêque leur accorda en 1366. Depuis ce tems les évêques de Liege, sont restez paisibles possesseurs du Comté de Los, que les anciens comtes avoient rendu fief mouvant de leur église, à laquelle il étoit revenu faute de posterité masculine.

SEIGNEURS
D'AGIMONT.

XII. JEAN de Los, fils de JEAN comte de Los, & de sa seconde femme *Isabeau* B de Condé, fut seigneur d'Agimont, de Warck, de Guiet & d'autres lieux du chef de sa mere. Il renonça en 1280. à toutes prétentions sur le comté de Los; accompagna l'empereur Henry VII. en Italie, & y fut tué au siege de Berscia en 1310. sa posterité ne se nomma plus que d'*Agimont*.

Femme, MARGUERITE de Nesle, fille de *Jean* de Nesle, seigneur de Falvy, & de *Marie* d'Oudenarde.

1. JEAN d'Agimont II. du nom, qui suit.

2. ARNOUL d'Agimont, qui de *N...* du Fau, fille de *N...* seigneur du Fau & de Tync, eut *Jean* & *Louis* d'Agimont, morts sans alliance, & *Marguerite* C d'Agimont, dame du Fau & de Tync, mariée 1^o. à *Sarazin* du Chastelet, 2^o. à *Rasse* seigneur de Celly, 3^o. à *Guillaume* Proest, duquel seul elle eut des enfans.

3. JACQUES d'Agimont, chevalier, nommé en cette qualité avec son frere *Louis* à l'abdication qu'*Arnoul* comte de Los, fit de son comté en faveur de *Louis* son fils, le 30. decembre 1323.

4. LOUIS d'Agimont, seigneur de Warck.

XIII. JEAN d'Agimont II. du nom, Seigneur d'Agimont, de Givet, Walhain, Jauche, fut un des témoins du traité fait le 31. mars 1336. entre le duc de Brabant & le comte de Flandres au sujet de la ville de Malines. Il fut aussi l'un des quarante seigneurs qui signerent la confederation entre le Brabant & la Flandre le 3. decembre 1339. La renonciation de son pere à tous droits sur le comté de Los, l'empêcha de succeder au comte *Louis* IV. du nom son cousin germain.

Femme, *N...* dame de Walhain en Brabant, fille & héritiere d'*Arnoul* Seigneur de Walhain, & de *N...* d'Henricourt, dont naquit.

XIV. JEAN d'Agimont III. du nom, baron de Jauche & de Walhain, qui sous Jeanne duchesse de Brabant, & Guillaume comte de Hollande son mari, fut un des principaux chefs de l'armée de Brabant, deffait à Bastwiller, combattant contre Guillaume duc de Juliers le 21. août 1371. Dans l'assemblée des états de Brabant tenus à Cortenberg en 1372. il fut le premier des seigneurs nommez pour faire l'imposition de l'ayde accordée par cette assemblée.

Femme, JEANNE de Gaure, dame d'Eshouë, & d'Herimez, fille de *Gerard* de Gaure, seigneur de Steinkerque, & de *Marie* de Schoenboust, dame d'Herchies sa premiere femme.

1. ISABEAU d'Agimont, dame d'Eshouës & d'Herimez, mariée 1^o. à *Jean* seigneur de Rochefort en Ardenne, dont posterité, 2^o. à *N...* seigneur de la Gruthuse.

2. MARIE d'Agimont, dame de Walhain, epoula *Thierry*, seigneur de Perain & de Prelles.

COMTES DE
DURAS.

IV. OTHON de Los, comte de Duras au pais de Liege, second fils D'OTHON comte de Los, & de *Lutgarde* de Namur, commença cette branche, & fut sous-avoüé de S. Tron, il vivoit en 1090.

Femme, ODE morte avant son mari, (a)

1. GISLEBERT comte de Duras, qui suit.

2. CONON de Duras, seigneur d'Otrepe, Dienpenbeck & de Schans, fut chanoine de l'église de Liege, & souscrivit en cette qualité, à une charte de l'évêque Alberon en 1140.

(a) Hist. Loff. p. 58.

DES PAI

HERMAN de Duras, qui
Gislebert comte de Duras
de Liege de S. Symphorien de
comte de Clermont, au chef de
de Liege de S. Tron, de
comte de Liege, au chef de
qu'on avoit de S. Tron, de
Il mourut en 1111. à une char
se avoit dans l'église de Liege
le premier évêque, le comte
aux seigneurs d'Alexandre. Ce
de la part de cet évêque, si de
qui furent entre les mains de
ceux, fit cause que le duc de
de la sus-voüé de cette ab
Mons, de qui la ville de S. Tron
ceci à seigneur du comte de
de Liege, & de la ville de Liege
de Flandres, & de la ville de
de la 7. août 1090, ou les Bra
mour en 1095, à un trait de p
qu'il vint avec au commencement
Femme, LUDGARDE comte
de Clary, & de la ville de Liege
au nom de son mari. Elle
Clermont en Ardenne, & d'au
cette ville. Elle mourut en 1111.
OTHON II. du nom, comte
GISLEBERT de Duras.
1. BENOIT de Duras, seigneur
2. THIBAUT de Duras, seigneur
3. GERARD de Duras, seigneur
1115, alla à l'élection de
cette ville.
6. JULIENNE de Duras,
Godefroy.
7. N... de Duras, qui la
OTHON II. du nom, comte
voüé de S. Tron, & de la ville
avec l'abbé Fulcon, mais après
l'ait cet acte pour lui-même
mourut en 1146.
Femme, BERTHE de Bouillon
comte de Flandres, & de la ville
2. GILLES comte de Duras,
voüé de S. Tron, & de la ville
du nom comte de Los, & de la ville
épousa la fille de S. Tron, & de
il se démit de ses états, & se
servant que l'église de Liege
S. Lambert, pour des seigneurs
comte de Walcheren, & de
W. Walcheren. On lui donna
l'abbé de la ville de Liege, & de
l'abbé de la ville de Liege, & de
1. THIBAUT de Duras, seigneur
2. GERARD de Duras, seigneur
3. CONON de Duras, seigneur

A 3. HERMAN de Duras, qui soucrivit à une charte de son frere *Gislebert*, en faveur de l'abbaye de Cluny en 1091.

V. GISLEBERT comte de Duras, sous-avoüé de S. Tron, prenoit le titre de comte de Clermont, du chef de sa femme, lorsqu'il fit don à l'abbaye de Cluny de l'église de S. Symphorien de Liege l'an 1091. Il se déclara pour Godefroy I. du nom, duc de Lothier & comte de Louvain, contre Henry comte de Limbourg qui étoit avoüé de S. Tron, & en 1107. ils prirent sur lui cette ville & l'abbaye. (a) Il soucrivit en 1112. à une charte d'Othbert évêque de Liege (b) lors du schisme arrivé dans l'église de Liege en 1121. entre Alexandre & Frederic, tous deux se prétendans évêques, le comte de Duras s'unit au comte de Brabant qui soutenoit les interets d'Alexandre. Cela n'empêcha pas qu'il n'eût en 1129. des affaires de la part de cet évêque, & de celle de Valeran duc de Limbourg. Le differend qui survint entre les maisons de Limbourg & de Brabant à laquelle ce comte étoit attaché, fut cause que le duc de Limbourg qui étoit avoué de S. Tron le dépouilla de la sous-avoüerie de cette abbaye, du consentement d'Etienne de Bar évêque de Metz, de qui la ville de S. Tron dépendoit. L'évêque de Liege voulut d'un autre côté le dépouiller du comté de Duras mouvant de son évêché. Ce prélat & le duc de Limbourg assiègerent son chateau; mais le comte de Brabant & le comte de Flandres étant venus à son secours, il y eut deux combats le 20. juillet 1129. & le 7. août suivant, où les Brabançons furent défaits. Le comte Gislebert soucrivit en 1135. à un traité de paix en faveur de l'abbaye de S. Tron, l'on croit qu'il vécut jusqu'au commencement de l'année 1138. (c)

Femme, LUDGARDE ainsi nommée dans la charte de son mari pour l'abbaye de Cluny; cependant la chronique de Rodolphe abbé de S. Tron, qui écrivoit en 1108. la nomme *Gertrude*. Elle (d) étoit fille de *Conon* comte de Montagu & de Clermont en Ardenne, & d'*Ide* de Boulogne, & hérita de *Lambert* son frere comte desdits lieux. Elle mourut en 1114. & fut enterrée dans l'église abbatiale de S. Tron.

C 1. OTHON II. du nom, comte de Duras, qui suit.
2. GISLEBERT de Duras.
3. BRUNO de Duras, archidiacre de Liege vivant en 1140.
4. THIERRY de Duras, chanoine de Liege.
5. GERARD de Duras, béni abbé de S. Tron le 25. juillet 1145. se démit en 1155. assista à l'élection de son successeur; mourut en 1174. & fut enterré dans cette abbaye.
6. JULIENNE de Duras, que l'histoire de Los dit avoir été femme du comte Godefroy.
7. N... de Duras, que la même histoire dit mariée au Seigneur de Cortrefe.

D VI. OTHON II. du nom, comte de Duras, de Montagu, & de Clermont, sous-avoüé de S. Tron assiégea cette ville pour le duc de Brabant en 1140. étant brouillé avec l'abbé Fulcard; mais après trois mois d'attaque, la paix se fit, & il fit du bien à cet abbé pour lui aider à reparer son monastere, où il fut enterré après sa mort arrivée en 1146.

Femme, BERTHE de Bouchain, fille de *Godefroy* de Bouchain, seigneur d'Ostrevant & de Ribemont, & d'*Ioland* de Gueldres-Wasslemberg.

E 1. GILLES comte de Duras, de Montagu & de Clermont, sire de Rochefort, avoüé de S. Tron & de Dinan, eut guerre en 1170. avec son parent *Louis II.* du nom comte de Los, qui fut terminée après la mort de ce comte, dont il épousa la fille *Alix* de Los. Se voiant sans enfans & attaqué de la lepre, (e) il se démit de ses états vers l'an 1185. en faveur de ses deux freres, ne se réservant que l'usufruit de Geldenack. Il fonda en 1192. l'abbaye du Val-S. Lambert, pour des religieux de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Liege, du consentement de Walderic sire de Walcourt son beau frere & de son fils Thierry de Walcourt. On lui attribue aussi la fondation de l'abbaye de S. Remy près de Rochefort au même diocèse, pour des religieuses de Cîteaux, vers l'an 1206. Dans l'acte le fondateur est nommé Gilles de Rochefort: (f) il mourut sans posterité.

2. PIERRE de Duras soucrivit avec son frere aîné à une charte d'Henry I. du nom, duc de Brabant en 1184. mourut sans alliance peu à près la donation que ce frere lui avoit faite de ses biens, & à *Conon* leur autre frere.
3. CONON, devint Comte de Duras, après la mort son frere *Pierre*, leur frere *Gilles* leur ayant cédé toutes les terres, comme il a été dit cy-dessus. Se voiant

(a) *Trophées de Brabant* p. 96.
(b) *Gall. Christ.* tom. 3. édit. 1725. aux preuves col. 169. des titres.

(c) *Hist. Loff.* p. 72.

(d) *Ibid.* p. 65.

(e) *Ibid.* p. 82.

(f) *Gall. Chr.* tom. 3. en 1725. p. 1025.

fans enfans & prest à partir pour la Syrie avec l'empereur Frederic I. & plusieurs autres croisez, en 1188. il nomma S. Lambert patron de l'église de Liege pour héritier de ses biens; mais peu après, se qualifiant Comte de Duras, il vendit à Henry I. duc de Brabant, ses droits sur ce comté, à quoy s'opposa Hugues de Los, frere de Gerard comte de Los, comme il a été marquécy-dessus. Conon mourut en Syrie. Rodolphe, évêque de Liege avoit déjà vendu à Gerard comte de Los le chateau de Duras & l'avoüerie de S. Tron, & à Walderic de Walcourt, beau frere de Conon, les seigneuries de Clermont & de Rochefort, avec l'avoüerie de Dinan, pour en jouir quand Conon seroit mort. (a)

(a) *Hist. Lof.*
p. 82.

(b) *Ibid.* p. 83.
(c) *Recueil He-
ral. des Bourgue-
mestres de Liege*
imprimé en 1720.
pages 189. 201.
228. 321 482.
481. & 509.

4. BERTHE de Duras, épousa Frederic seigneur de Walcourt, dont la posterité prit le surnom de Duras. C'est de là que descendent les seigneurs de Duras, qui subsistent dans le pays de Liege. (b) Le sieur Loyens (c) marque qu'il y en a deux familles considerables, qui portent le nom & les armes de Duras, qui sont les mêmes que celles des comtes de Los. L'une est des seigneurs d'Ordenge connus dès le commencement du XV. siecle. L'autre sous le nom de Doyembrugge-de Duras, qui *ecartellent* au 1. & 4. de Los, au 2. 3. frutté de sable avec des fleurs de lis d'or. De ceux-cy vivoient en 1720. Guillaume-Dominique de Doyembrugge-de Duras, Baron de Roofst & d'Elderen, seigneur de Seille, Hontoir, &c. chef de la noblesse du pais de Liege, grand drostart de Bilsen, petit neveu par sa mere de Jean-Louis d'Elderen, élu évêque de Liege le 17. août 1688. & Jean-Louis-Hyacinte son frere chanoine de l'église de Liege, conseiller au conseil privé de l'évêque électeur de Cologne. Deux de leurs sœurs étoient chanoinesse d'Andennes, & une troisième chanoinesse de Nivelles. Le même auteur marque qu'un seigneur de Duras, portoit l'épée haute à l'entrée d'Ernest de Baviere, évêque de Liege le 18. juin 1581. & qu'Antoine-Jerome des comtes de Duras, baron de la Fosse, & chanoine de Liege, archidiacre de Hainault, prévôt d'Huy prit possession de l'évêché de Liege pour le prince Joseph-Clement de Baviere, le 21. octobre 1694.
5. ALIX de Duras, mariée à Gerard de Monbeck, seigneur de Villary
6. JULIENNE de Duras, femme de Baudouin chastelein de Bourbourg en Flandres.



X.

BOSON, évêque & comte de Châlons, pair de France, ne se trouve point dans *Gallia Christiana*; ny dans le catalogue des évêques de cette église dressé par le P. Rapine recollé: cependant il parut avec les suffragans de Reims, au concile provincial tenu à Compiègne par l'archevêque Pierre Barbet, le jeudy des rameaux (14. d'avril) 1277. Marlot, *Hist. Remensf. tom. 2. pag. 571.*

XI.

A



XI.

B

REMY DE SAINT-JEAN, dit de SOMME-TOURBE, évêque & comte de Châlons, pair de France. Ce fut durant sa prélature qu'il fut prononcé par arrêt du parlement en 1282. que la garde du chapitre de Châlons appartient à l'évêque, & que le roi ne la prendra point à moins que l'évêque ne soit en default. Par autre arrêt de la même cour rendu en la même année, il fut jugé malgré l'opposition de l'évêque de Châlons, que le roi retiendrait en sa saisine la société de l'église de S. Medard de Soissons, & auroit les droits de main-morte & de formariage dans la ville de Châlons, sur les hommes de corps de l'église de S. Medard, qui habiteroient dans Châlons, comme il les avoit dans les terres des autres seigneurs. (a) Cet évêque mourut le 19. octobre 1284. & est enterré près le grand

(a) Registres du parlement.

C

autel de sa cathedrale sous une tombe de cuivre, où se lit son épitaphe.



De gueules semé
de billetes d'or,
au lion de même
sur le tout.

D

XII.

JEAN DE CHATEAUVILLAIN évêque & comte de Châlons, pair de France, fut élu en 1284. & eut en partage de ses pere & mere la seigneurie de Pleurre. Il eut de grands differends avec son chapitre pour la juridiction spirituelle & temporelle, comme on l'apprend de deux bulles du pape Boniface VIII. du 4. mars 1297. & du 6. fevrier 1300. Ces bulles sont rapportées avec tout le détail de cette affaire par le P. Rapine. (b) Il y a dans le trésor des chartes n^o. v. treize lettres des grands du royaume, qui approuvent la régence que le roi Philippe le Bel laissoit à la reine Jeanne sa femme, par ses lettres du mois d'octobre 1294. en cas qu'il mourut avant que son fils eut atteint l'âge de majorité; & promettent de l'entretenir & la faire observer. Elles sont datées des années 1299. & 1300. L'une de ces lettres est de Jean, évêque de Châlons. Il confirma en 1302. quelques dons faits par son pere à l'abbaye d'Andecies ou Andecy, où sont des filles de S. Benoît, dans le diocèse de Châlons. Le roi Philippe IV. lui écrivit le 15. juin 1304. pour l'assurer qu'il le protegeroit contre tous, aussi-bien que les libertez & les droits de son église. Il est fait mention de lui dans une charte de la sainte Chapelle de Paris, du 17. mai 1306. Sa mort arriva le 2. avril 1312. avant Pâques, non sans soupçon de poison comme le rapporte Gaguin *livre 8. de ses chroniques.*

(b) Annales Ecclésiastiques du diocèse de Châlons pages 336. &c.

E

La genealogie de la maison de CHATEAUVILLAIN, sortie de celle de BROYES, est traitée amplement par André du Chesne à la suite de celle de Dreux. Mais pour suivre la regle que l'on s'est proposée, l'on en rapportera ici un abrégé.

Tomme II.

Q+

GENEALOGIE
des SEIGNEURS
DE BROYES &
DE CHATEAU-
VILLAIN.

I. R E N A R T , seigneur de Broyes près de Sefanne en Brie , de Beaufort au comté de Ronay en Champagne , & de Petiviers dans le diocèse d'Orleans , vivoit sous le regne d'Hugues Capet. Il mourut à Rome , où il étoit allé en pèlerinage , & fut enterré devant les portes de l'église de S. Pierre.

Femme , ALLUYSE , AYLUISE , HELOISE , ou HELVISE , qualifiée dans le Roman de Guerin de Lorraine , l'une des sept filles d'Hervé , frere du même Guerin. Du Chêne la croit fille d'Endes I. du nom , comte de Chartres , de Blois & de Tours , & de Berthe , née de Conrad roi de la haute Bourgogne , & de Mahault de France , sœur du roi Lothaire. Etant devenue veuve elle fonda une église collegiale à Petiviers , où elle fut inhumée.

1. I S E M B A R T seigneur de Broyes , qui suit.

2. O D O L R I C , évêque d'Orleans , seigneur de Petiviers & de Nogent , fut élevé à l'épiscopat en 1022. eut la seigneurie de Nogent du chef de Roger évêque de Beauvais son oncle maternel , & mourut l'an 1033.

II. I S E M B A R T , dit E R E M B E R T seigneur de Broyes & de Beaufort , puis de Petiviers , & de Nogent , après la mort de son frere. Ce fut de lui que Nogent fut surnommé l'Erembert , & depuis Rogent-le-Roy , par l'acquisition qu'en fit le roi Philippe Auguste.

Femme , N . . . inhumée en l'abbaye de Montier-en-Der.

1. H U G U E S , seigneur de Broyes , qui suit.

2. I S E M B E R T de Broyes , succeda à son oncle en l'évêché d'Orleans l'an 1033. fonda en l'église de S. Aignan d'Orleans , un anniversaire pour tous les évêques de cette ville , au mois de juin 1038. assista au concile de Sens en 1048. & au sacre du roi Philippe I. fait à Reims l'an 1059. Il siegeoit encore en 1063.

III. H U G U E S seigneur de Broyes , de Beaufort , Petiviers & Nogent l'Erembert , est surnommé Bardoul. Il souscrivit en 1028. avec son pere & son oncle l'évêque d'Orleans à une charte du roi Robert , en faveur de l'abbaye de Colombes , & augmenta par la suite le revenu de cette abbaye. Ayant fortifié son chateau de Petiviers , pour résister au roi Henry I. la place fut assiégee durant deux ans , & reduite par famine à se soumettre. Une ancienne histoire porte que la ville & l'église de S. Salomon furent brûlées ; une autre histoire ajoute que Hugues fut privé de tous ses honneurs & chassé de France. Il rentra en grace , accompagna le roi en une expedition contre le duc de Normandie , & y demeura prisonnier. Se trouva au siège de Chateaufort en Tiverais , en 1058. & y souscrivit avec d'autres seigneurs , à une charte en faveur de l'abbaye de S. Germain des Prez : enfin il fonda en son chateau de Beaufort un Prieuré , dont il fit don à l'abbé & religieux de Montier-en-Der , pour le salut des ames de sa mere & de ses ancêtres qui y étoient enterrez ; & y élut sa sepulture en cas qu'il décédât dans ce pays.

Femme , N . . . dont le nom est ignoré.

1. B A R T H E L L E M Y seigneur de Broyes , qui suit.

2. H A D E R I C , évêque d'Orleans , successeur d'Issembert qu'il qualifie son oncle , dans l'acte du serment qu'il prêta au chapitre de son église en 1063. Son nom se trouve dans une charte de l'abbaye de Fleury de l'année 1065.

3. I S A B E A U de Broyes , mariée vers 1055. à Simon I. du nom , seigneur de Montfort , dont elle fut la premiere femme , & lui porta en dot la seigneurie de Nogent. Leur posterité sera rapportée au chapitre des comtes de France , article XIV.

IV. B A R T H E L L E M Y seigneur de Broyes & de Beaufort , mourut avant l'an 1081. ainsi que le porte une charte du comte Henry-Etienne , fils de Thibaut comte de Champagne , en laquelle ce seigneur de Broyes est qualifié chevalier très-fameux.

Femme , N . . . que l'on croit fille de Raoul II. du nom , comte de Créspy & de Valois , & de sa premiere femme Adele de Bar sur Aube. Voyez ci-devant au chapitre des évêques de Beauvais , article VI.

1. H U G U E S dit B A R D O U L II. du nom , seigneur de Broyes , qui suit.

2. R E N A U D , qu'Albert , chanoine d'Aix-la-Chapelle , dit (a) avoir été du Chateau de Broyes , & qu'il qualifie , chevalier insigne & très-renommé en son pays , peut avoir été frere d'Hugues - Bardoul II. du nom : il fut tué près de la ville de Niée , au rapport de Guillaume , archevêque de Tir. (b)

V. H U G U E S dit B A R D O U L II. du nom , seigneur de Broyes , de Beaufort , de Baye en l'évêché de Châlons , de Trie , surnommé de lui Trie - le - Bardoul , & de Charmentré près de Meaux , étoit mineur lorsque son pere mourut. Le comte Henry

(a) Hist. Hieros.
l. 1. c. 2. § 22.

(b) Lib. 1. c. 25.

DES P
France, par le gouvernement
quelques actes de la couronne
ont: Etienne comte de Blois, e
ter pour des royaumes de Ma
craie en 1110
Femme, EMELINE de Mont
seigneur de Mont-Hery, & de la
sœur de son mari en 1040. & de la
1. SIMON I. du nom, seigneur
2. BARTHELEMY de Broyes
monastere de Nogent en 1044.
3. MAIE de Broyes, marquis
après il continua la frimant
des seigneurs.
SIMON I. du nom, seigneur de
de Beaufort, Brie, Tiro-le-Roy
Chartres, comte de la frimant
par son pere, du monastere de
ma, & ainsi comme procureur
autres dans le monastere de
par, en presence du roi Louis de
Miles de Mont-Hery II. du nom
seigneur de son frere et son oncle
l'acte du serment de la frimant
monastere d'Andres, pres de la
Brie, & qui fut comte en 1110
Thibaut comte de Champagne &
voit être à cette époque, ou à
frere. Enfin il donna à Hugues
sœur appelé de son nom le
sire de Lèves, & accoutum
en son frere de Talon.
Femme, FELICITE de Brie
d'Anjou, mariée en
Joachim, seigneur de Cha
de France.
1. HUGUES III. du nom
2. SIMON de Broyes, seigneur
marquis en 1110. premier de
donné à Thibaut de la Champagne
seigneur en 1114. à la couronne de
man, avec l'évêque de Meung.
Ces deux seigneurs ont été
sire, & 1117. De son frere
sire, seigneur de Broyes, &
dod, de Chartres, & de
tel, dont elle fut sœur avec
encore en 1124.
3. EMELINE de Broyes, marquis
dans la charte de la frimant
de 1116.
4. HUGUES III. du nom, seigneur
de Baye, Arie, & de
sire de Trie-le-Roy. Arrivé à
qui a été qui est de la frimant
que le monastere de Nogent
après la mort de son frere
seigneur de Broyes, & de
le seigneur de Broyes, &
Broyes, & de la frimant

A Etienne, prit le gouvernement & l'administration de ses terres. Du Chêne rapporte quelques actes de lui, ès années 1081. & 1089. Il fit le voyage de la terre sainte, avec Etienne comte de Blois en 1101. & à son retour il fonda en 1104. un monastere pour des religieux de Moleme, en une de ses terres nommée *Pejaz*; & vivoit encore en 1110.

Femme, **E MELINE** de Mont-l'Hery, fille de *Milon I.* du nom, dit *le Grand*, seigneur de Mont-l'Hery, & de *Lithuise* vicomtesse de Troyes. Elle fut presente à un acte de son mari en 1089. & à la fondation du monastere de *Pejaz*.

1. **SIMON I.** du nom, seigneur de Broyes, qui suit.

2. **BARTHELLEMY** de Broyes, qui consentit avec son frere à la fondation du monastere de *Pejaz* en 1104.

B 3. **MARIE** de Broyes, mentionnée en la charte de Thibaut comte de Blois, par laquelle il confirma la fondation de l'abbaye d'Andecies en 1131. semble avoir été sœur des précédens.

VI. SIMON I. du nom, seigneur de Broyes, de Beaufort, Baye, Trie-le-Bardoul & Charmentré, consentit à la fondation faite par son pere, du monastere de *Pejaz* en 1104. & assista comme proche parent aux obseques faites au monastere de Longpont, en presence du roi Louis *le Gros*, de Milles de Mont-l'Hery II. du nom, seigneur de Bray, qui étoit son oncle maternel.

Il fonda du consentement de sa femme, un monastere à Andecies, près de sa terre de Baye, ce qui fut confirmé en 1131. par Thibaut comte de Champagne & de Blois; il confirma aussi en 1136. les biens qu'il avoit faits à cette abbaye, où furent témoins *Clerambaut* de Broyes, & *Pierre* son frere. Enfin il donna à Hugues Reclus, & aux moines qui demeuroient avec lui, au lieu appellé de son nom *le Reclus* (abbaye de l'ordre de Citeaux, dans le diocèse de Troyes) & anciennement nommé *la Fontaine de Balime*, tout droit d'usage en son bois de Talus.

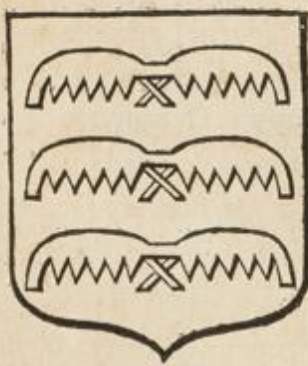
C Femme, **FELICITE'** de Brienne, fille d'*Erard I.* du nom, comte de Brienne, & d'*Alix* de Roucy, mariée en 1110. Elle épousa depuis *Geoffroy III.* du nom, sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, dont posterité, rapportée au chapitre des marechaux de France.

1. **HUGUES III.** du nom, seigneur de Broyes, qui suit.

D 2. **SIMON** de Broyes, seigneur de Beaufort, de Trie-le-Bardoul & de Charmentré, ratifia en 1152. present son frere *Hugues*, tout ce que ses prédécesseurs avoient donné à l'abbaye de la Chapelle aux Planches, de l'ordre de Prémontré: transigea en 1154. à la priere de sa mere, & de *Geoffroy* seigneur de Joinville son mari, avec l'abbé de Montier la Celle, sur un differend qui étoit entr'eux. Du Chêne rapporte encore diverses chartes de lui, des années 1155. 1172. 1182. 1184. & 1187. De son épouse *Agnès* dame en partie de Rameru, il n'eut qu'une fille *Felicité* de Broyes, dite de *Beaufort*, dame de Beaufort, de Trie-le-Bardoul, de Charmentré, & en partie de Rameru, qui épousa *Hugues* comte de Retel, dont elle resta veuve avec quatre fils & trois filles, vers l'an 1228. & vivoit encore en 1242.

E 3. **E MELINE** de Broyes, mentionnée avec son pere, sa mere & ses deux freres, dans la charte de la fondation de l'abbaye d'Andecies en 1131. & dans une autre de 1136.

VII. HUGUES III. du nom, seigneur de Broyes, de Chateavillain, d'Arc en Barrois, de Baye, Néelle, Villenosse & Champigny sur Aube, suivit le roi Louis VII. en la Terre-sainte. Après son retour il fonda de nouveau l'abbaye du Reclus; dans la charte qui est de l'an 1168. il s'y intitule *Hugues par la grace de Dieu, seigneur de Broyes*; & comme le remarque du Chêne, ce n'étoit pas alors une marque de souveraineté, mais de prééminence, & de grandeur. Le roi Philippe *Auguste* lui confia en 1184. le commandement de l'armée qu'il envoyoit en Bourgogne au secours d'*Hugues* seigneur de Vergy: il força le duc Hugues III. à lever le siège du chateau de Vergy; en vengeance de quoy ce duc brula depuis sa terre de Broyes, & Henry *le jeune*, comte de Champagne, en ruina le chateau. Il fit plu-



D'azur à trois broyes d'or.

Ces armes furent conservées par ses descendants (seigneurs de Broye.)

fieurs donations à divers monasteres en 1140. 1147. 1172. & 1199. fonda en 1190. A
une chapelle dans son chateau de Chateavillain, & auprès, un prieuré de l'ordre de
Grandmont en 1194. mourut, en 1199. & fut enterré dans l'abbaye de Clair-
vaux.

I. Femme, ETIENNETTE de Bar, fille de *Renaut I.* du nom, dit *le Borgne*,
comte de Bar, & de *Gille de Vaudemont*, étoit marié en 1140. & mourut avant l'an
1178.

1. SIMON II. du nom, seigneur de Broyes, qui suit.
2. EMELINE de Broyes, nommée par son pere dans une charte de l'an 1197.
3. N... de Broyes, est dite sœur de *Simon* & d'*Emeline* dans la chronique d'Al-
beric.

II. Femme, ELIZABETH de Dreux, dame de Baudement, fille de *Robert de*
France, comte de Dreux, & d'*Agnés de Baudement* sa troisième femme, se trouve
nommée avec son mari dans une charte de l'an 1178. Etant veuve & se qualifiant
dame de Chateavillain, elle confirma avec le consentement de *Simon* son fils, en
1202. l'aumone leguée par feu son mari à l'abbaye d'Andecies: ceda du même con-
sentement, la forteresse & chatellenie de Baudement, à *Blanche comtesse de Cham-*
pagne, & au comte *Thibaut* son fils, l'an 1210. Elle se trouve encore nommée en
des actes de 1219. & de 1224. & mourut fort âgée en 1239.

1. SIMON de Broyes dit *le Jeune*, de qui descendent les seigneurs de CHATEAU-
VILLAIN, qui seront rapportez ci-après.
2. AMELINE de Broyes, nommée avec *Simon* son frere, dans la charte de fon-
dation faite par leurs pere & mere en 1194. du prieuré de Grandmont, dit *des*
Bons-Hommes, près de la ville de Chateavillain.

VIII. SIMON II. du nom, seigneur de Broyes & de Commercy, porta ce dernier
titre du vivant de son pere, & l'avoit dès l'an 1173. qu'il confirma la donation du
village de Prébeliart, faite à l'abbaye de Boullencourt par *Simon*, seigneur de Beau-
fort son oncle paternel: il est encore nommé en des titres de 1178. & 1197. &
mourut en 1202.

Femme, NICOLE dame de Commercy, ainsi nommée dans un titre du mois
de juillet 1210. Dans un autre du mois de mai 1222. elle se qualifie dame de Broyes,
de même qu'en 1233. & dans un de son petit-fils *Hugues V.* elle est nommée
simplement *Nicole de Commercy*.

1. HUGUES IV. seigneur de Broyes, qui suit.
2. GAUCHER de Broyes, eut la terre de Commercy en partage, & ses descendans
en prirent le nom. Un acte de son pere de l'an 1202. en faveur de l'abbaye du Reclus,
fait connoître que ses deux fils *Hugues* & *Gaucher* avoient été faits chevaliers depuis
peu de tems. Il retira par droit du lignage la terre de Banne, avec 500. arpens
de bois que son frere *Hugues* avoit vendus à *Thibaud* comte de Champagne,
& en fit hommage à ce comte au mois d'avril 1225. Au mois de mars 1243. il
ceda au monastere de Molefme, tout le droit qu'il prétendoit avoir au patronage
de l'église de Commercy. Il peut avoir été pere de *Laure de Commercy*, troisième
femme de *Jean de Châlon*, comte de Bourgogne. La seigneurie de Commercy
tomba dans la suite dans la maison de Sarrebruche.
3. RENAUT de Broyes, dit *de Commercy*, est nommé avec ses freres dans le titre
de 1202. il eut pour partage la terre de Mondement; sur laquelle il assigna le
douaire de sa femme *Marguerite*, sœur d'*Henry* seigneur de Buzancy, ce qui fut ap-
prouvé par son frere *Hugues*, au mois de juin 1223. il est encore fait mention de
lui, dans un titre du mois d'octobre 1226. il ne laissa point de posterité.
4. HUGUES de Broyes, est qualifié cleric dans l'acte de 1202.
5. AGNÉS de Broyes, nommée avec ses freres dans le même titre.

IX. HUGUES IV. du nom, seigneur de Broyes & de Vendevre, se trouve dans
divers actes de 1201. 1202. 1203. 1205. 1209. 1215. 1220. 1223. & 1225. &
mourut peu après cette dernière année.

Femme, ODETTE de Vendevre, fille & heritiere d'*Endes* seigneur de Ven-
devre, & de *Beatrix de Ceris*, étoit mariée en 1201. que son mari & elle firent une
donation à *Beatrix* mere d'*Odette*. Elle vivoit encore en 1249.

1. HUGUES V. du nom, seigneur de Broyes, qui suit.
2. EUDÉS de Broyes, seigneur de Vendevre, de Soisy & de Chastillon est men-
tionné en des actes de ses pere & mere ès années 1202. 1215. & 1223. Il eut
la terre de Vendevre en partage du chef de sa mere, & dans un titre pour
l'abbaye

DESTA...
abbaye de Mores de l'ordre de
de la retenir dans son an. Il
un titre de 1197. Dans un de
de Soisy. comme son pere de
pere d. de Bre. le mar...
son pere son frere. en re...
dote au lieu de la Mo. de...
dote au lieu de son frere de
en 1240
2. Simon de Broyes, mem...
dote au lieu de son frere de
de l'abbaye de Molefme. les
de l'abbaye de Molefme. les
de l'abbaye de Molefme. les
4. GAUCHER de Broyes, che...
5. MARGUERITE de Broyes, che...
de l'abbaye de Molefme. les
6. LAURE de Broyes, che...
de l'abbaye de Molefme. les
7. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
8. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
9. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
10. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
11. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
12. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
13. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
14. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
15. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
16. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
17. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
18. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
19. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
20. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
21. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
22. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
23. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
24. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
25. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
26. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
27. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
28. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
29. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
30. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
31. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
32. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
33. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
34. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
35. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
36. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
37. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
38. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
39. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
40. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
41. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
42. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
43. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
44. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
45. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
46. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
47. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
48. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
49. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
50. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
51. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
52. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
53. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
54. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
55. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
56. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
57. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
58. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
59. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
60. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
61. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
62. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
63. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
64. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
65. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
66. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
67. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
68. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
69. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
70. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
71. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
72. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
73. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
74. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
75. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
76. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
77. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
78. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
79. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
80. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
81. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
82. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
83. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
84. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
85. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
86. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
87. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
88. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
89. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
90. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
91. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
92. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
93. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
94. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
95. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
96. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
97. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
98. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
99. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les
100. HUGUES V. du nom, seigneur...
de l'abbaye de Molefme. les

- A** l'abbaye de Mores du mois d'août 1233. il s'intitule *Eudes de Vendevre, fils de monsieur Hugues de Broyes*. Il engagea depuis cette terre, se réservant la faculté de la retirer dans trois ans. Il est fait mention de lui & de sa femme *Agnès* dans un titre de 1237. Dans un du mois de mars 1241. il ne se qualifie que seigneur de Soisy, avouant être tenu de livrer à Thibaut roi de Navarre, comte de Champagne & de Brie, sa maison forte de Broucy, toutes les fois qu'il en auroit besoin pour son service; en reconnaissance de quoy ce prince lui permit de la faire bâtir au lieu dit *la Mote de Chastillon*, au-dessus du marais de Broucy, & d'y faire tout au tour des fosses de cinquante pieds de large. Il mourut sans postérité après l'an 1246.
- B** 3. SIMON de Broyes, mentionné avec ses trois freres dans des actes de 1215. & 1223. lui & son frere *Gaucher* sont qualifiés chanoines de Reims dans un acte de 1228. Ils transporterent ensemble à Thibaut roi de Navarre la maison forte de Chatillon avec les villages du Mesnil les Broucy - le-Grand, & du pont de saint-Priet, par acte du mois de janvier 1252.
4. GAUCHER de Broyes, chanoine de la metropole de Reims.
5. MARGUERITE de Broyes, mariée avant 1214. à *Gerard* seigneur de Durnay avec lequel elle vivoit en 1246.
6. ERMES ENDE de Broyes, religieuse en l'abbaye de N. Dame de Troyes, à laquelle son pere & sa mere accorderent 60. sols de rente, à prendre sur le péage de Vendevre, par acte du mois de decembre 1223. auquel furent presens les quatre fils d'*Hugues IV.* seigneur de Broyes, & *Marguerite* leur sœur.
- X. HUGUES V. du nom, seigneur de Broyes, est mentionné en divers actes de l'abbaye du Reclus des années 1227. 1247. 1248. & 1255. & dans un de l'abbaye de Larrivour de l'an 1249. au bas de laquelle est son scel, où d'un côté se voit, son écusson avec *trois broyes* & de l'autre *une aigle éployée*, que l'on croit être les armes d'*Odette* de Vendevre sa mere.
- C** Femme, BERENGERE, nommée ainsi avec son mari dans une charte pour l'abbaye du Reclus en juin 1247.
1. THIBAUD seigneur de Broyes, qui suit.
2. JEAN de Broyes, seigneur de Soisy, & de la Villeneuve, fut pere de *Guy* de Broyes, qui conjointement avec sa femme *Perronelle*, fit un acte concernant l'abbaye du Reclus, au mois de juin 1297.
3. HUGUES de Broyes, seigneur de Broucy-le-Grand, & de S. Priet, chanoine de S. Quiriace de Provins, & de S. Blitair de Broyes, suivant des titres du mois de mai 1270. 1272. & du mois d'octobre de la même année.
- XI. THIBAUD seigneur de Broyes, fut présent à la charte de ses pere & mere, du mois de juin 1247. est mentionné en qualité du seigneur de Broyes en d'autres actes des mois de juin 1271. de novembre 1287. & de septembre 1290. Il eut pour fils. *Guy* seigneur de Broyes, mentionné parmi les seigneurs de Champagne, qui se liguèrent avec ceux de Vermandois, de Beauvoisis, du Ponthieu, & de la terre de Corbie, pour s'opposer aux impositions que le roi Philippe le Bel vouloit lever sur eux, le 14. novembre 1314. en lui finit la branche aînée de cette maison.
- D** VIII. SIMON de Broyes dit *le Jeune*, fils d'HUGUES III. du nom, seigneur de Broyes, &c. & d'*Elisabeth* de Dreux sa seconde femme, eut en partage la seigneurie de Chateaufvillain, avec les terres d'Arc en Barois, de Baye, Nelle, Villenossie & autres, que son pere avoit assignées en doüaire à sa seconde femme. Lui & sa postérité, prirent le surnom de Chateaufvillain, suivant la coutume usitée en ces tems-là. Ils prirent aussi des armes telles qu'on les trouve ici blasonnées. André du Chêne croit que ce pourroit être en memoire de *Felicité* de Brienne, son ayeule paternelle, dont les armes étoient semblables, & qu'il ne diversifia que par la couleur du champ. Après la mort de son pere, arrivée en 1199. il s'intitula seigneur de Chateaufvillain, & voulut en faire l'hommage lige à son frere aîné *Simon* seigneur de Broyes & de Commercy; mais Thibaud comte de Champagne s'y opposa, & moyennant un dédommagement de 30. livrées de terre par an, que le comte lui promit, il le soumit.
- E**

SEIGNEURS
DE CHATEAU-
VILLAIN.

De gueule semé
de billettes d'or,
au lion de même
brochant sur le
tout.

Il y a divers actes où il est mentionné ès années 1208. 1210. 1213. & 1225. il fut une des cautions données par Pierre de Dreux, duc de Bretagne, son cousin germain, le mecredi après la fête de S. Hilaire (17. janvier 1235. pour le mariage de son fils avec la fille de Thibaud roi de Navarre, comte de Champagne: mais par d'autres lettres du lendemain de Pâques suivant (31. mars) 1236. ce duc lui promit de le garantir des dommages qu'il pourroit encourir de son cautionnement. Il fit hommage de sa terre de Courcelles à l'évêque de Langres, le mecredi avant le quatrième dimanche de Carême 1246. (a) rendit aveu & dénombrement de ce qu'il tenoit en fief lige de Thibaud roi de Navarre, comte de Champagne, sçavoir, de Chateavillain, de Marmessé sous Chateavillain, & de tout ce qu'il avoit à Autreville, à Braon, Conges, Arsy, Dinteville, Villiers-le-sec, & à Broys l'an 1250. fit une donation à l'abbaye du Reclus, du consentement de sa femme & de son fils au mois de mai 1252. fonda en la même année le prieuré de Vauclair, ordre du Val-des-choux, & deux chapelains en sa chapelle de Chateavillain B en 1258. mourut en cette année, ou au plûtard l'année suivante.

Femme, A LIX, dont le surnom est inconnu. André du Chêne croit qu'elle pouvoit être de la maison de Pleurre, attendu que son fils unique qui suit, devint seigneur de Pleurre: elle survéquit son mari.

IX. J E A N I. du nom, seigneur de Chateavillain, d'Arc en Barrois, de Baye, Pleurre, Lusy, Semur en Brienois, Huchon & Bourbon-Lancy, avoit la qualité de chevalier du vivant de son pere. Dans un acte du mois de juin 1253. & par lettres du mois de janvier 1259. il confirma du consentement de sa mere & de celui de sa femme, ce que son pere avoit donné en mourant au monastere du Reclus: fonda en juillet 1260. (b) douze prébendes en sa chapelle de Chateavillain, & fit transférer ces chanoines en l'église de S. Berchaire, bâtie au-dessous de son chateau: le curé faisant l'office de doyen fut établi pour treizième chanoine: il fit une donation à l'abbaye de S. Denis en France, par acte du mois d'octobre 1261. une autre le 4. mai 1270. aux religieux de Blandouvre, ordre de Grandmont, en fit bâtir un beau couvent pour les Cordeliers en sa ville de Chateavillain. Il y a encore divers actes de lui des années 1282. 1283. 1284. Perard en rapporte un (c) dans lequel ce sire de Chateavillain & de Luzy, promet de rendre à noble baron, nostre chier seigneur & cousin Robert duc de Bourgogne, une lettre scellée de son scel, en date de l'an 1287. par laquelle le duc étoit tenu des convenances faites sur le mariage de Simon, fils dudit Jean sire de Chateavillain, & de madame Marie, fille de noble prince le comte de Flandre. Cet acte scelé de son scel du jour de S. Laurent 1282. que Perard dit être 1242. Si la date des lettres du duc de Bourgogne est juste, les lettres du sire de Chateavillain doivent être de 1292. mais comme le mariage se fit en janvier 1281. les lettres posterieures peuvent être de 1282. Il confirma au mois d'août 1303. la fondation faite par son ayeul, d'un prieuré de Grandmond près Chateavillain; le grand sceau qui pend au bas de l'acte, represente un homme à cheval armé, tenant son épée haute, & couvert de son écu, sur lequel aussi bien que sur les caparassons du cheval sont les armes de Chateavillain. (d) Il vivoit encore en août 1313. qu'il ceda la jouissance de ses terres à ses enfans, à cause de son extrême vieillesse.

Femme, J E A N N E dame de Luzy, de Semur en Brienois, de Huchon & de Bourbon-Lancy. Du Chêne la croit fille de Simon de Luzy, chevalier qui possédoit toutes ces terres en 1239.

1. SIMON de Chateavillain II. du nom, qui suit.
2. GUY de Chateavillain, qui a fait la *branche des seigneurs de Luzy, rapportée ci-après.*
3. J E A N de Chateavillain, évêque & comte de Châlons, pair de France, qui a donné lieu à cet article.
4. A L I X de Chateavillain, dame de Troissereux, par partage fait avec ses freres. Elle approuva par acte passé devant l'official de Langres, le mardi (24. decembre) avant la Nativité de Notre-Seigneur 1287. ce que ses pere & mere & ses freres Guyon, chevalier, & Jean, cleric, avoient promis à Simon de Chateavillain, chevalier, leur frere aîné, en le mariant. (e) Elle mourut sans alliance à Montigny-sur-Til l'an 1334. son corps rapporté à Chateavillain, y fut inhumé dans l'église des cordeliers le 18. juin de la même année, comme le porte son épitaphe.

X. SIMON de Chateavillain II. du nom, seigneur d'Arc en Barrois, eut cette seigneurie par le partage que son pere & sa mere firent de leurs biens à leurs quatre

(a) Cart. de Laig.
p. 182.

(b) Cart. de Langz.
p. 58.

(c) Recueil des
pièces pour l'hist. de
Bourgogne t. 451.

(d) Du Chêne,
t. 37. des preuves.

(e) Olivier de
Vivré geneal. des
comtes de Fland.
tom. 2. p. 37.

A enfans, le lundi avant l'Annonciation de la Vierge 1285. le roi Philippe *le Bel*, le manda par ses lettres du 5. août 1303. pour servir à la guerre contre les Flamans; & après la paix il fut un des seigneurs qui par acte du 5. juillet 1305. se rendirent cautions de remettre es prisons du roi, Robert & Guillaume, fils de Guy comte de Flandres, en cas qu'ils ne voulussent pas garder le traité. Il y est qualifié seigneur de Chateauvillain, quoique son pere fut vivant. Il mourut le 28. juin, suivant le necrologe de l'église de Châlons, qui ne marque pas l'année; mais ce fut avant son pere, & peu avant la mort de son fils aîné. *W'rée* rapporte un petit sceau de lui, qui est *parti de Chateauvillain*, & d'un *bandé de 6. pieces.* (a)

Femme, MARIE de Flandres, veuve en 1278. de Guillaume de Juliers, troisième

B fille de Guy de Dampierre, comte de Flandre, & de Mahaud de Bethune la premiere femme, fut mariée par contrat du mois de janvier 1281. assista à l'affranchissement des habitans de Chateauvillain, fait au mois de mars 1286. par le pere & la mere de son mari, aussi present à cet acte: fit son testament en 1294. son codicile en 1297. mourut en la même année, & fut enterrée dans l'église collegiale de Chateauvillain.

1. JEAN II. du nom, seigneur de Chateauvillain, qui suit.

2. HUGUES de Chateauvillain, de qui viennent les seigneurs de Pleurre, qui suivront.

3. GUY de Chateauvillain, clerc.

4. SIMON de Chateauvillain, évêque & comte de Châlons, pair de France, dont il sera parlé en son rang d'évêque de Châlons.

5. ROBERT de Chateauvillain, qui embrassa aussi l'état ecclesiastique.

C XI. JEAN II. du nom, seigneur de Chateauvillain, & d'Arc en Barois, mourut en 1312. laissant ses deux enfans mineurs auxquels le roi Philippe *le Bel* donna pour curateurs, par lettres du 12. mars 1312. Jean V. comte de Roucy leur oncle maternel, & Guillaume de Chateauvillain, seigneur de Boissy, chanoine de Châlons leur cousin paternel, pour faire le partage des biens communs entr'eux & leur quatre oncles: il se fit au mois d'août 1313. tant des biens du pere & de la mere des mineurs, que de ceux du feu évêque de Châlons leur grand oncle, & même de ceux qui arriveroient après la mort de Jean, jadis seigneur de Chateauvillain, leur bilayeul, aussi bien que d'*Alix* leur grande tante, fille du même Jean. (b)

Femme, MARIE de Roucy, fille de Jean IV. du nom, comte de Roucy, seigneur de Pierrepont, & de Jeanne de Dreux, fit son testament en 1343.

1. JEAN III. du nom, seigneur de Chateauvillain, qui suit.

2. GUILLAUME de Chateauvillain, chevalier seigneur de Pleurre, approuva avec son frere le testament de leur mere, en 1343.

D XII. JEAN III. du nom, seigneur de Chateauvillain, d'Arc en Barrois, & de Nuëilly, vendit à Eudes IV. du nom, duc de Bourgogne, son chateau & forteresse de Bremur, & en échange le duc lui donna tout ce qu'il tenoit en la ville & environs de Balon, par lettres du 23. septembre 1337. Lui & Guillaume son frere ayant eu des démêlez avec Jean de Chalon, évêque de Langres, jusqu'à entrer à main armée sur ses terres, ils firent leur accord le 20. juin 1342. (c) Les derniers actes que l'on ait de lui sont de l'an 1343.

Femme, MARGUERITE de Noyers, fille de Miles VI. du nom, seigneur de Noyers, maréchal, porte oriflame & grand bouteiller de France, & de Jeanne de Flandres - Dampierre, fut mariée en 1321.

1. JEAN de Chateauvillain mort jeune, est nommé comme deffunt au testament de sa sœur Marie, de l'an 1366.

2. JEANNE dame de Chateauvillain principale heritiere de ses pere & mere, épousa 1°. Jean seigneur de Thil en Auxois & de Marigny en Champagne, conseiller du roi Philippe de Valois, & conestable de Bourgogne, dont elle fut la premiere femme avant l'an 1345. Leur posterité qui sera rapportée au chapitre des chambriers de France, prit le nom & les armes de Chateauvillain. 2°. Hugues de Vienne VI. du nom, seigneur de S. Georges, dont la posterité sera rapportée au chapitre des amiraux de France. 3°. en 1362. Arnauld de Cervole, dit l'archipretre, seigneur de Chateaneuf & de Concessaut, chambellan du roi Charles V. mort en 1366. après le mois de septembre laissant un fils & une fille. 4°. Enguerrand d'Eudin, chevalier, conseiller & chambellan du roi, capitaine & chastelain de Loches, gouverneur du pais de Ponthieu & de la ville de Tournay en 1369. sénéchal de Beaucaire, en 1382. enfin gouverneur de Dauphiné peu avant sa mort arrivée sur la

(a) Tome 1. p.

80.

(b) Du Chêne, p. 40.

(c) Cart. de Lang. p. 271.

fin de 1389. laissant une fille. Jeanne de Chateauvillain sa femme vivoit avant lui A
en 1369. & 1372.

3. MARIE de Chateauvillain, dame d'Arc en Barois & de Nueilly, femme de Jean de Bourgogne, seigneur de Montaigu. Elle mourut sans enfans, après avoir fait son testament le 22. octobre 1366. il est rapporté par du Chefne, aux preuves pag. 44. son mary étant veuf prenoit la qualité de damoiseau en 1368.

La terre de Chateauvillain aiant été érigée l'an 1703 en duché - pairie en faveur de Louis - Alexandre de Bourbon, comte de Toulouze légitimé de France, il en sera parlé en son rang dans le cours de cet ouvrage, & l'on marquera les différentes maisons par où elle a passé.

SEIGNEURS
DE PLEURRE
& de BAYE.

- XI. HUGUES de Chateauvillain, second fils de SIMON II. du nom, seigneur d'Arc en Barois, & de Marie de Flandres, eut en partage au mois d'août 1313. la terre B
de Pleurre au bailliage de Meaux, & celle de Baye après la mort de Jean I. seigneur de Chateauvillain son ayeul paternel : fut avec Jean III. du nom, seigneur de Chateauvillain son neveu, du nombre des seigneurs du comté de Champagne, qui se liguerent le 14. novembre 1314. ainsi qu'il a été dit en parlant de Guy seigneur de Broyes. Il mourut peu après.

Femme, N... dont le nom est ignoré.

1. SIMON de Chateauvillain, seigneur de Pleurre, qui suit.
2. ROBERT seigneur de Baye, qui suivra.

- XII. SIMON de Chateauvillain, seigneur de Pleurre après son pere, en fit hommage au roi Louis Hutin, comte de Champagne & de Brie en 1316. il fut pere de

- XIII. GUILLAUME de Chateauvillain, seigneur de Pleurre, qui herita de la terre de Courcelles, de Simon de Chateauvillain évêque de Châlons, pair de France, son C
grand oncle. Il servoit en qualité de chevalier en armes & chevaux, dans les armées du roi le 12. mars 1449. mourut sans posterité le 7. avril 1450. & fut enterré aux cordeliers de Chateauvillain, où l'on voit son épitaphe.

- XII. ROBERT de Chateauvillain, second fils de SIMON seigneur de Pleurre, eut en parrage la terre & chatellenie de Baye. Il vivoit en 1344.

Femme, JEANNE de Vaucler, fille & heritiere de N... seigneur de Vaucler, & de Beatrix d'Anglure, mariée avant le 4. juillet 1325. suivant un acte de son mari, d'elle & de Beatrix d'Anglure. Elle mourut vers l'an 1334.

1. SIMON de Chateauvillain, seigneur de Baye après son pere, plaidoit en 1348. & 1349. contre l'abbesse & religieuses d'Andecies (a) mourut avant 1353. sans enfans de Marguerite de Frolois, fille de Jean de Frolois, seigneur du Molinet & d'Isabel d'Arceys. Elle se remaria avec Jean seigneur de Chatillon en Bazois, puis à Guichard Dauphin I. du nom, seigneur de Galigny, grand maitre des arbalétriers de France, dont elle fut la seconde femme. Elle joiit de la terre de Baye pour son doüaire, & mourut en 1395.

2. ROBERT de Chateauvillain II. du nom qui suit.

- XIII. ROBERT de Chateauvillain II. du nom, fut seigneur de Vaucler du chef de sa mere, & mourut avant 1363.

Femme, MARGUERITE de Traisnel, fille de Jean seigneur de Traisnel, & de Marie de Barbançon. Elle vivoit veuve en 1364. & 1372.

1. JEAN de Chateauvillain, seigneur de Vaucler & de Baye après la mort de son oncle vivoit en 1366. mais il mourut sans enfans, d'Isabeau de Chatillon, sœur de Jean de Chastillon en Bazois, qui épousa la veuve de Simon de Chateauvillain, seigneur de Chatillon en Bazois. Isabeau se qualifioit veuve & dame de Baye en 1372.
2. MARIE de Chateauvillain, dame de Baye, femme de Gaucher de Conflans, seigneur d'Hotel, qui à cause d'elle se qualifioit seigneur de Baye en 1372. Elle mourut sans enfans.
3. BEATRIX de Chateauvillain mariée 1^o. à Colard du Bouchon, chevalier; 2^o. à Jean de Chatillon, seigneur de Dours & de S. Hilier mort le 24. janvier 1397. & elle le 14. may 1414. & fut enterrée aux Dominicains de Reims.

SEIGNEURS
DE LUZY ET
DE SEMUR.

- X. GUY de Chateauvillain, second fils de JEAN I. du nom, seigneur de Chateauvillain, & de Jeanne de Luzy, fut partagé par ses pere & mere, des terres de Luzy, de Semur en Briennois, de Bourbon - Lancy, de Huchon, & Thil sur Arro, qui venoient de sa mere. Il y a des actes de lui avec sa seconde femme en 1284. & 1285. & mourut en 1288.

1. Femme, ISABEAU de
de Noyon II. du nom. & de
de ses enfans, ainsi qu'il a
II. Femme, ISABEAU de
le mot de justice cela. Inter
à en est la terre de S. Pierre
chevalier, sire de Saigny & de
les évêques de la Pentecôte & de
terre de Châtelliers à Jan
degot cette terre par un acte
de Clément, d'après d'An
de premier lit de cette terre
de Jean de Chateauvillain.
2. GUILLAUME de Chateau
2. GUILLAUME de Chateau
mou, comte de Châlons.
de Reims: les autres carreaux
villes les autres german, pe
terre de Villers: car, auque
Jean perdit à Chateauvillain
reul de la terre pour le p
Chateauvillain, dame de Beau
1449. ALIX, JEANNE & I
parage de l'an 1400. Cette
II. du nom, seigneur d'Espou
néobis de France.
X. JEAN de Chateauvillain, seig
que de son de son frere de de
comte de Clément, d'après d'An
autres sur du second lit d'Isa
de Bourgogne, les châteaux de
avec faculté de rachat: il vint
Vienne, N...
JEANNE de Chateauvillain,
de l'ancien, auquel elle per
ou l'ancien d'un site.
Il mourut le 18. septemb
néobis de France. Elle
D. II. Femme, CATHERIN
Beaujeu, & d'Elmore de son
Gardard de Beaujeu, qui donna
1. JEAN de Chateauvillain II.
2. JEANNE de Chateauvillain
leur de pere l'an 1419.
X. JEAN de Chateauvillain, seig
troups le jeudi après la Châ
l'an: sur la successeur de l'ar
etc pour heritier Colard de Mé
qui fit hommage de son de B
duc de Bourgogne, & par de B
à l'égard de son pere à Marie
mille, & depuis Edouard II. du
tous qu'il eut son comte d'An
ne accordé le 11. juillet 1370.
1. Femme, MARIE de Chateau
de l'ancien-Méru, & de l'ancien
1370. & en juillet 1341.
1. Femme, ALIX de Thiangy
ville de son pere, en fin
1341. & mourut le 14. juillet 1341.

- A I. Femme, ISABEAU de Torote, fille de *Gauthier* chatelain de Torote & de Noyon II. du nom, & de *Marie* de Coucy-Vervin sa seconde femme : mourut sans enfans, ainsi qu'il a été dit cy-devant page 151.
- II. Femme, ISABEAU de Chatillon en Bazois, dame de Jaligny, mariée avant le mois de juillet 1284. hérita de son oncle *Guillaume* de Chatillon évêque de Laon, & en eut la terre de S. Pierre de Chizelles, à cause de quoy son mari se qualifiant chevalier, sire de Saligny, & elle dame de Saligny promirent par acte du lundi après les octaves de la Pentecôte (21. mai) 1285. d'asseoir 20. livres de rente sur cette terre de Chizelles à *Jean* de Chamrupin, chevalier, à qui cet évêque avoit legué cette somme par son testament. (a) Elle se remaria en 1289. à *Robert* comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, dont elle eut des enfans, avec lesquels ceux du premier lit de cette dame partagerent le 16. janvier 1300.
- B 1. JEAN de Chateauvillain, seigneur de Luzy, qui suit.
2. GUILLAUME de Chateauvillain, seigneur de Boissy, & de Villiers-sur-Romon, chanoine de Châlons, & depuis clerc, conseiller du roi & trésorier de l'église de Reims : fut institué curateur des enfans de *Jean* II. du nom, seigneur de Chateauvillain son cousin germain, par lettres du 12. mars 1312. vendit à *Pierre* Remy, sa terre de Villiers : cet acquereur étant mort par forfaiture, le roi *Philippe* de Valois permit à *Guillaume* de Chateauvillain, par lettres du mois de mars 1328. de la retirer pour le prix de 2600. livres, & il la ceda à sa niece *Jeanne* de Chateauvillain, dame de Beaujeu.
3. 4. 5. ALIX, JEANNE & MARIE de Chateauvillain, mentionnez dans le partage de l'an 1300. Cette dernière épousa avant l'an 1311. *Guillaume* de Mello II. du nom, seigneur d'Espoilles, dont la posterité sera rapportée au chapitre des connétables de France.
- C X. JEAN de Chateauvillain, seigneur de Luzy, &c. partagea tant en son nom, que de ceux de son frere & de ses sœurs, les biens de leur mere, avec *Robert* comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, pere & legitime administrateur de trois enfans nez du second lit d'*Isabeau* de Jaligny : vendit en 1302. à *Robert* II. duc de Bourgogne, les chateaux de Bourbon & de Semur, pour le prix de 6000. livres avec faculté de rachat : il vivoit encore en 1325.
- I. Femme, N...
JEANNE de Chateauvillain, mariée à *Guichard* V. du nom, dit le Grand, seigneur de Beaujeu, auquel elle porta en dot la seigneurie de Semur en Briennois, comme on l'apprend d'un acte du 20. novembre 1320. elle fut sa troisième femme. Il mourut le 18. septembre 1331. Leur posterité sera rapportée au chapitre des connétables de France. Elle vivoit encore en 1347.
- D II. Femme, CATHERINE de Forez, fille de *Louis* de Forez, seigneur de Beaujeu, & d'*Eleonore* de Savoye, fut mariée le 15. août 1305. elle étoit sœur de *Guichard* de Beaujeu, qui depuis épousa la fille du premier lit de son mari.
1. JEAN de Chateauvillain II. du nom, qui suit.
2. JEANNE de Chateauvillain, mentionnée en l'accord que fit son pere avec leur sœur de pere l'an 1339.
- XI. JEAN de Chateauvillain, seigneur de Luzy, de Huchon, & de Bourbon-Lancy, transigea le jeudi après la Chaire de S. Pierre 1339. avec la dame de Beaujeu sa sœur, sur la succession de leur pere, mourut sans lignée après le 17. juin 1361. & eut pour heritier *Gibault* de Mello, petit-fils de sa tante *Marie* de Chateauvillain, qui fit hommage des terres de Bourbon & de Huchon, à *Philippe* de France, duc de Bourgogne, le jour de S. Barthelemi 1367. mais n'ayant point eu d'enfans, il laissa ces mêmes terres à *Marie* de Mello sa niece, femme de *Guillaume* de la Tremoille, à laquelle *Edoïard* II. du nom, seigneur de Beaujeu, ceda toutes les prétentions qu'il avoit sur cette succession, du chef de *Jeanne* de Chateauvillain son ayeule, par accord du 11. juillet 1376.
- E I. Femme, MARIE de Chatillon, fille de *Gerard* de Chatillon en Bazois, seigneur de la Roche-Milay, & de *Guillemette* de Couches : ils vivoient ensemble en septembre 1335. & en juillet 1341.
- II. Femme, ALIX de Thianges, veuve d'*Erard* III. du nom, seigneur de Nanteuil en la montagne de Reims, est mentionnée avec son mari *Jean* de Chateauvillain dans des lettres, en faveur de l'abbaye d'Igny l'an 1353. & il s'y qualifioit, à cause d'elle, seigneur de Nanteuil.

(a) Cabinet de M. Clairambault.



XIII.

PIERRE DE LATILLY, évêque & comte de Châlons, pair de France, venoit d'être fait chancelier de France, lorsqu'il fut élevé à cette dignité épiscopale. Il sera parlé de lui plus amplement au *chapitre des chanceliers*, par rapport à cette charge. Voici ce qui regarde son épiscopat: il fut sacré le 2. decembre premier dimanche de l'Avent 1313. mais le roi Philippe *le Bel* étant mort le 29. novembre 1314. il fut destitué de son office de chancelier, & emprisonné, comme suspect d'avoir procuré la mort de ce prince, & de l'évêque Jean de Chateauvillain son prédécesseur. Pour faire arrêter ce prélat, le roi Louis *Hutin* se servit du nom de l'archevêque de Reims son metropolitain; ainsi il n'assista point au sacre de ce prince, ni à celui de Philippe *le Long* son successeur. Il n'avoit pas été ajourné pour se trouver au jugement qui fut rendu par les pairs de France, contre Robert comte de Flandres le 30. juin 1315. comme le rapporte du Tillet (a) en ces termes: *Si le pair est prisonnier, ne le fault adjourner: & ne le fut l'évêque de Chaalons au fait du comte Robert de Flandres 1315. comme appert par l'arrest.* Au mois d'octobre de la même année, Robert de Courtenay, archevêque de Reims, tint son concile provincial à Senlis, pour y traiter de l'affaire de l'évêque de Châlons; & le roi écrivit des lettres circulaires aux suffragans de Reims, pour les inviter, & en même tems leur enjoindre de s'y trouver. La lettre écrite pour cela à Gazon, évêque de Laon, se trouve au *tome IV. du spicilege*, & les PP. Labbe & Cossart l'ont fait imprimer dans leur recueil des conciles. (b) Ce concile étant assemblé au mois d'octobre 1315. l'on y proposa les deux chefs d'accusation contre l'évêque de Châlons, qui demanda avant toutes choses la liberté de sa personne & la restitution de ses biens, ce qui lui fut accordé. Il requit ensuite que les prélats informassent du fait, & pour cet effet le concile fut prorogé & assigné à Paris. L'on ne trouve point qu'il y ait été tenu de concile sur ce sujet; mais il en fut tenu un seconde à Senlis au mois de juillet de l'année suivante, auquel l'archevêque de Reims invita outre ses suffragans vingt-quatre autres archevêques ou évêques de diverses provinces: (c) l'évêque de Châlons y fut absous, & la mort de trois femmes qui avoient été brûlées à Paris le 21. juin 1315. convaincues d'avoir composé le poison, dont étoit mort l'évêque de Châlons, servit sans doute à la justification de son successeur. Gaguin rapporte que le roi Louis *Hutin*, avoit fait installer au siège de Châlons, à la place de Pierre de Latilly, Etienne, chambrier de Charles de Valois; mais l'on ne trouve point qu'il en ait pris possession: il est constant au contraire que Pierre de Latilly assista par procureur au concile provincial, tenu à Senlis au mois de mai 1317. il est vrai que lors de l'ouverture qui se fit dans Châlons de la châsse de Saint Memin en 1624. l'on a découvert, par le procès verbal qui s'y est trouvé enfermé, que les os de ce saint y avoient été mis le 8. juin 1318. par l'évêque d'Elne, qui étoit un religieux nommé frere Guy; mais il y est marqué qu'il n'avoit fait cette fonction que par la permission du grand vicaire de Pierre de Latilly. Il se trouve nommé comme évêque de Châlons, dans les lettres du roi Philippe *le Long*, de la veille de la Pentecôte 1319. & adressées à tous les Pairs, pour qu'ils eussent à observer la paix faite par le feu roi avec les Flamans; (d) de même que dans la declaration faite par les mêmes pairs le 7. janvier suivant, de ne point assister le roi, s'il violoit cette paix. (e) Il fit ses fonctions de pair au sacre du roi Charles *le Bel*; se trouva au concile de Senlis en 1326. mourut le 15. mars 1327. & fut inhumé dans sa cathedrale.

(a) *Recueil des rois de France part 1. fol. 369.*

(b) *Tome II. p. 2623.*

(c) *Tome XI. des Conciles p. 1624.*

(d) *Registres des chartes coste 58.*

(e) *Ibidem Leibnitz. codex juris gent. Diplom. pag. 105. & Mss. de Brienne vol. 236.*

SEMON DE CHATEAU
 prêtre de la paroisse de l'église
 de Saint-Augustin, Rouen
 le 14. mai 1714.
 le 14. mai 1714.
 le 14. mai 1714.
 le 14. mai 1714.

Il étoit quatrième fils de S.M.
 de France, & de Marie de F.

PHILIPPE DE MELUN
 étoit leger de l'église
 de Sens le 4. juillet 1314.
 le 4. juillet 1314.

Il étoit quatrième fils de S.M.
 de France, & de Marie de F.

A



De guenes l'écu semé de billetes d'or au lion de même, brochans sur le tout.

XIV.

B

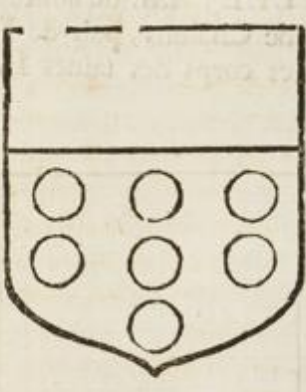
SIMON DE CHATEAUVILLAIN, évêque & comte de Châlons, pair de France, neveu de l'évêque JEAN de Chateauvillain rapporté ci-dessus, eut par le partage fait avec ses freres en 1313. les terres de Courcelles, de Trivart, Gié, la Ville-au-Bois, Bruignieres, Riquebourg, Chamerois & Montrebons; & dans un titre de 1322. il se qualifie seigneur de Courcelles. Le siège épiscopal de Châlons étoit vacant lorsque le roi Philippe de Valois fut sacré dans Reims le 29. mai 1328. & ce ne fut que le mardi après la fête de Tous-les-Saints de la même année, que Simon de Chateauvillain, nouvel évêque de Châlons, prêta serment à l'archevêque son metropolitain. Il se trouva au concile provincial de Reims, tenu à Compiègne en septembre 1329. & au mois de decembre suivant, à l'assemblée qui se tint devant le roi en son palais à Paris, au sujet de la juridiction ecclésiastique, attaquée par Pierre de Cugnières, & en laquelle les prélats furent maintenus. Il fut présent comme pair au procès fait à Robert d'Artois, comte de Beaumont en 1331. Ce prélat fit son testament en 1334. (a) & mourut le 8. janvier suivant.

(a) Du Chêne preuve de Chateauvillain p. 48.

C

Il étoit quatrième fils de SIMON de Chateauvillain II. du nom, seigneur d'Arc en Barrois, & de Marie de Flandres, rapportez ci-devant.

D



D'azur à sept bezans d'or 3. 3. 1. au chef de même.

XV.

PHILIPPE DE MELUN, évêque & comte de Châlons pair de France, étoit seigneur de S. Maurice sur Laveron, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat en 1335. eut ses bulles le 4. juin de la même année: fut pourvu de l'archevêché de Sens en 1338. où il mourut le 7. avril 1345.

E

Il étoit le quatrième fils d'ADAM IV. du nom, vicomte de Melun, seigneur de Montreuil-Bellay, & de Jeanne de Sully. Cette genealogie sera rapportée aux pairs de France.

A



De gueules au
lion d'or ou d'ar-
gent.

B

XX.

A RCHAMBAULD DE LAUTREC, évêque & comte de Châlons pair de France, étoit évêque de Lavaur depuis l'an 1355. lorsqu'il fut élevé à l'évêché de Châlons en 1357. Il promit par ses lettres données en son chateau de Sarry le 31. mars 1361. d'observer & de faire garder par ses vassaux la paix faite entre les rois de France & d'Angleterre. (a) assista au sacre du roi Charles V. le 19. mai 1364. & y porta l'anneau royal. Il fut attaqué le 3. fevrier suivant par le procureur du roi, sur ce qu'il prétendoit soustraire ses sujets de la juridiction du bailli de Vermandois, & les soumettre à son bailli de Vitry; sur quoi le procureur du roi après avoir remontré que, (b) plus les pairs de France sont près du roi, & plus sont-ils grands dessous lui, de tant sont-ils tenus, & plus astringés de garder les droits & l'honneur de leur roi & de la couronne de France; & de ce, font-ils serment de fidélité, plus espediale que les autres sujets du roi, & s'ils sont otentent à faire au contraire, de tant sont-ils plus à punir: il conclut que les exploits donnez au nom de l'évêque, fussent mis au néant ou reparez, & qu'il fut condamné à perdre les privileges & juridiction dont il avoit abusé; enfin qu'il fut appliqué au roi, au moins durant la vie de ce prélat, une amende de 10000. livres, & telle autre comme la cour le regleroit. Le parlement accorda à l'évêque un délai de défendre à cette requête, à huit ou à quinze jours. Les registres font foi qu'il ne pût se trouver avec les autres pairs à l'adjournement du quatrième decembre 1378. donné contre Jean de Montfort, chevalier, n'a guieres duc de Bretagne, étant empêché de maladie en son hôtel à Paris, s'étant fait exoigner, comme porte le registre, par maître Ferry de Metz conseiller du roi. Il assista au lit de justice tenu par le roi Charles V. sur cette affaire, le 9. du même mois, & au sacre de Charles VI. en 1380. Il eut contestation avec les generaux de la justice des aydes, pour sçavoir s'il étoit tenu de plaider devant eux pour raison du mesurage du sel de la ville de Châlons, il fut prononcé en parlement le 10. mars 1388. qu'il ne pouvoit plaider ailleurs qu'au parlement, lequel pourroit appeller au jugement aucuns desdits generaux. Il mourut le 10. novembre 1389. & fut inhumé en la cathedrale. On rapportera dans sa genealogie quelque actes de lui pour affaires de familles.

(a) Mss. de Briev.
ne vol. 236. 237.
fol. 98. verso.

(b) Ibidem vol.
236. fol. 104. &
registres du parlem.
ment.

LAUTREC, la premiere des quatorze villes maîtresses, qui entrent à l'assiette du diocèse de Castres, distante de cette capitale d'environ deux lieues, est une ancienne vicomté; elle est la premiere des six villes de ce diocèse, qui entrent de sept en sept ans aux états de Languedoc. (c) Le pais soumis au vicomte de Lautrec, se nomme le *Lautrecois*, & contient trente-un lieux principaux, parmi lesquels on en trouve vingt-quatre qui ont droit d'avoir des consuls; outre un très-grand nombre de fiefs, qui relevent de la vicomté, le tout fait ensemble environ 100. paroisses ou annexes. Les habitans du Lautrecois ont été obligez de payer des subsides à leurs vicomtes, dans les quatre grands cas seigneuriaux, de prison, de voyage outre mer, de chevalerie & de mariage.

(c) Du Tillet,
recueil des rois de
France 2. partie p.
375.

Les titres que l'on a pu rassembler de cette maison par le secours des inventaires du tresor & des registres des chartes du roi, des bibliothèques les plus considerables de Paris & des RR. PP. Benedictins qui travaillent à l'histoire de la province de Languedoc, quelques nombreux qu'ils soient, ne suffissent pas pour en dresser avec sureté les premiers degrez de la genealogie. Ils seront seulement rapportez par ordre cronologique: on y trouvera des preuves de l'ancienneté & de la grandeur des vicomtes

Tome II.

T 4

- A** sa belle fille 100. marcs d'argent fin de dot sur le chateau de Figeac au mois d'octobre 1203. Cette Judith de Toulouse étoit veuve de *Guilbert* Lautrec au mois de mai l'an 1209. que Raimond comte de Toulouse quitta à Aimery de Castelnau (*Castronovo*) à Castellane sa fille, & à *Hugues-Ermangaud* son mary les 100. marcs d'argent. *Judith* de Toulouse étoit alors remariée avec *Bernard-Jourdain* de l'Isle. Au mois de janvier elle confirma avec son mari cette même quittance à *Hugues-Ermangaud*, fils de *Pierre-Ermangaud* de Lautrec. *Archives de Montpellier.*
- BERTRAND** vicomte de Lautrec est mentionné dans un acte fait entre le roi *Philippe Auguste* & Bertrand vicomte de Bruniquel de l'an 1205. (a) Lui ou un autre de même nom fut aussi présent à un titre de Guillaume Vaure de l'an 1222. (b)
- FROTARD** vicomte de Lautrec consent que Guillaume Gautier prenne l'habit de religieux à l'abbaye de Candeil, & par un autre acte du même jour il donne la liberté à un de ses serfs le 18. des calendes d'octobre 1209. *Archives de Montpellier.*
- B** Acte sans date de ce même siècle par lequel *Fredol* de Lautrec, *Geraud* de Pepieu (*de Pepionibus*) son fils, & *Rixardis* sœur de *Fredol* font une donation à l'abbaye de Fontfroide diocèse de Narbonne. *Archives de Montpellier.*
- Accord de Pons d'Oliergues avec Guillaume Bernard de Lavaur. Témoins *Bertrand* vicomte de Lautrec, & *Amelius Sicardus* & *Fredolius* son frere de l'an 1222. 12. *exitus junii feria 1. Mémes archives.*
- SICARD** vicomte de Lautrec témoin à une vente faite par Raimond duc de Narbonne en 1224. (c) & à la donation de Raimond le jeune comte de Toulouse des terres de Bruniquel, de Montcler & de Salvaques à son frere B. (d)
- Traité fait entre Guillaume *Petri* évêque d'Alby, les prévôts de sainte Cecile & de saint Salvy & *Sicard* vicomte de Lautrec, contre les ennemis de la ville d'Alby, sauf la fidélité à l'église & au roi, de l'an 1227. le 12 des calendes de septembre. *Archives de Montpellier.* Le même *Sicard* vicomte de Lautrec, ou un autre de même nom, fut présent à un accord entre Aimery vicomte de Narbonne & Roger Bernard comte de Foix en 1232. le 10. des calendes de fevrier.
- C** **BERNARD-ATHON** seigneur de Lautrec fut témoin de l'hommage que Raimond vicomte de Turenne fit du chateau de Matfred sur la riviere de Dordogne & du vicomté de Brassac, à Raimond comte de Toulouse le 12. août 1236.
- Certificat d'Adam de Milhac, portant que *Sicard* vicomte de Lautrec aiant perdu toute sa terre par confiscation, le roi S. Louis la restitua à la priere de cet Adam à *Agnès* femme du vicomte sa cousine en 1238. ce qui fut confirmé par Simon Amaury de Montfort. Cet Adam de Milhac, chevalier, commandoit pour le roi en Languedoc (*locum tenens regis*) dans la province de Narbonne, & parties d'Albigois depuis 1229. & 1231.
- D** **PIERRE** vicomte de Lautrec, reconnoît tenir de Raimond comte de Toulouse son chateau de Bruyere au mois de decembre 1240. fut présent à l'hommage que Pierre de Durban fit à Raimond comte de Toulouse de la quatrième partie du chateau de Montagu le 1. avril 1243. *Inventaire du tresor des chartes vol. 5.*
- Partage du mois d'Avril 3. ferie 1242. entre *Bertrand* vicomte de Lautrec pour lui & ses heritiers, & *Pierre* vicomte de Lautrec son neveu, *Ifarn* & *Sicard* ses freres, & leurs freres *Guy*, *Bertrand* & *Amalric*.
- Transactions entre nobles barons *Bertrand*, *Amalric*, *Pierre*, *Ifarn*, & *Bertrand* vicomtes de Lautrec & leurs chevaliers, sur des paturages, passé à Lautrec le 15. des calendes de juillet 1252.
- PIERRE** vicomte de Lautrec fait chevalier par le comte de Toulouse à Noël de l'an 1244. *Histoire d'Auvergne par Baluze tom. 2. pag. 497.*
- PIERRE** vicomte de Lautrec fit serment de fidélité à Alphonse comte de Toulouse & de Poitiers en 1244. *Inventaire du tresor des chartes vol. 5.*
- E** Hommage de *Bertrand* vicomte de Lautrec pour Graulhet, Puechbegon, la Guibriere, & Calterviel, de la sénéchaussée de Carcassone en 1250. *Archives de Montpellier.*
- Aveu de *Bertrand* vicomte de Lautrec, de *Pierre* vicomte de Lautrec tant en son nom que de ses freres, de *Jourdain* de Saillac & de *Jourdain* de l'Isle par lesquels ils avoient tenir à foy & hommage lige du comte Alphonse de Toulouse, & de la comtesse Jeanne, les fiefs qu'ils ont au diocèse de Toulouse & à Beaucaire, l'an 1250. au mois d'octobre. *Inventaire du tresor des chartes vol. 5.*
- BERTRAND** vicomte de Lautrec fils de **PIERRE** vicomte de Lautrec, pour lui & ses freres donne aveu de quelques fiefs au diocèse de Toulouse l'an 1250. au mois de novembre.

(a) Vol. 8. de
l'invent. du tresor
des chartes du roi.
(b) Vol. 5.

(c) Vol. 5. ibid.
(d) Cartel hist.
des C. de Toulouse
page 225.

- A des ides d'octobre 1270. *Histoire de la maison d'Anvergne* par Baluze. p. 4. 548. 539.
 Il est fait mention dans un registre de l'inquisition des archives de Montpellier, qu'environ l'an 1270. d'Isarn vicomte de Lautrec, que Bertrand vicomte de Lautrec son frere, eut un fils naturel nommé Jean, que Jeanne femme d'Isarn étoit fille de Jourdain de Saissac, chevalier, & que Frotard, fils dudit Isarn, vivoit alors.
- BERTRAND vicomte de Lautrec, signa le serment de fidelité des Capitouls de Toulouse, au roi Philippe le Hardy, le 26. septembre 1271. *ann. de Toulouse t. 1. p. 3. f. 2.*
- De la liste des barons, chevaliers & nobles de la comté de Toulouse, qui firent serment de fidelité au même roi, le jeudi avant la S. Denis 1271. entre les mains du sénéchal de Carcassonne.

D E T O L O S A .

- Dominus Sicardetus Vicecomes Lautrecensis.*
Dominus Bertrandus Vicecomes Lautrecensis.
 B Preuves à la fin du 1. tom. des ann. de Toulouse p. 9.

- Hommage fait par noble homme messire BERTRAND vicomte de Lautrec, pour tous les biens qu'il avoit tenir en fief du roi, & les droits qu'il a par lui ou par autre au Chateau de Bruyere diocèse de Toulouse, &c. *Cet acte est de l'an 1271. aux nones d'octobre pag. 10.*
- Accord de l'an 1271. le 6. des nones d'octobre, entre dame Vacherie, femme de Jourdain de l'Isle, Bertrand & Amalric vicomtes de Lautrec freres, sur mil livres melgoriennes, que cette dame leur demandoit, à cause de la donation en mariage que lui avoit fait jadis, feu Pierre vicomte de Lautrec son mari, dont les vicomtes étoient heritiers. *Cartul. de l'Isle Jourdain; aux archives de Montpellier.*
- C Lettres d'Isarn & d'Amaury de Lautrec, freres, enfans de feu Sicard vicomte de Lautrec, par lesquelles il accordent divers privileges aux habitans de Lautrec & du vicomté l'an 1273. le 15. des calendes de may. *Archives du domaine de Montpellier.*
- L'an 1274. le 8. des ides de juin, SICARD par la grace de Dieu Vicomte de Lautrec, donne à Fredeau de Lautrec, damoiseau, fils de feu Amelius Sicardi, chevalier le Chateau de Janes.
- Testament en gascon fait à Montfa, l'an 1274. le 17. des ides de fevrier, par Isarn, vicomte de Lautrec; il y paroît qu'il étoit heritier de feu Pierre, vicomte de Lautrec son frere; déclare avoir eu de Jeanne de Saissac sa femme 16000. sols morlas en dot, fait heritiers Frotard & Pierre ses enfans, leur substitue Beatrix sa fille, à qui il laisse 20000. sols morlas en dot, substitue à tous ses enfans Bertrand & Amalric ses freres, qu'il fait executeurs testamentaires, avec Jourdain de Saissac son beau-pere.
- D Hommage de l'an 1274. du 3. des nones de mars, par Alix ou Adelaïs de Narbonne, fille de Geraud de Narbonne, chevalier, à dame Bernarde & Fredol de Lautrec son fils, pour partie des Chateaux de Livran & de Sivran, diocèse de Narbonne: ce Fredol fils d'Amelius Sicard de Lautrec, chevalier, & frere d'autre Amelius & de Sicard.
- ISARN, BERNARD, AMALRIC & SICARDET vicomtes de Lautrec, furent convoquez à une assemblée de la sénéchaussée de Carcassonne, l'an 1274. *Archives du domaine de Montpellier.*
- SICARD vicomte de Lautrec, & Fredol de Lautrec, font échange du lieu de Janes, en 1274. *Extrait des hommages de la vicomté de Carcassonne.*
- E PIERRE de Lautrec seigneur de Montredon, fils d'Isarn, fait vente à Fredol de Lautrec, seigneur de Janes, de la terre de Vrain, & en 1305. il lui vendit son sixième de la vicomté de Lautrec, dont Fredol fit hommage au roi en 1306. étoit seigneur de Venes, & se maria en 1311. avec Helene de Lanet.
- BERTRAND vicomte de Lautrec, oncle & curateur de Sicard Allemand, damoiseau son neveu, fils d'autre Sicard Allemand, chevalier, & de Beatrix de Lautrec sa sœur, en 1276. & 1279. *Archives de Montpellier.*
- L'an 1277. le mercredi après S. Marc, SICARD par la grace de Dieu, vicomte de Lautrec, seigneur de Paulin, diocèse d'Alby, émancipe son fils Bertrand, lui donne sa part de Lautrec & de Lautrecois, dont il se reserve l'usufruit, la terre de S. Julien, & le territoire de Morales, pour en disposer en faveur de ses autres enfans, freres & sœurs de Bertrand. Cette donation substituée dans l'acte aux freres & sœurs de Bertrand,

- ainsi nommez, *Philippe, Guillaume, Jean, Jeanne, Agnès*, presentes, *Sibille de Lautrec*, abbesse de Vieilmur. *Archives du domaine de Montpellier.* A
- L'an 1278. le 6. des calendes de mars, *Helis*, femme d'*Amalric* vicomte de Lautrec, quitte à son frere *Sicard* Allemand, damoiseau, fils d'autre *Sicard*, chevalier, tout ce qu'elle pouvoit prétendre à la succession de *Philippe* sa mere, & de *Sicard, Guy* de Lautrec, chevalier present. *Archives du domaine de Montpellier.*
- L'an 1279. *Amalric* vicomte de Lautrec, *Helis* sa sœur, la même année le 15. des calendes de septembre, *Sicard* fils d'*Amalric* vicomte de Lautrec; le même *Amalric*, *Helis* sa femme & *Sicard* leur fils. *Archives du domaine de Montpellier.*
- En 1281. le 12. des calendes d'octobre, *Frotard* vicomte de Lautrec, damoiseau du diocèse d'Alby.
- L'an 1281. le 12. des calendes de janvier, *BERTRAND* vicomte de Lautrec, seigneur de la Fos en Agenois, comme heritier de *Sicard* Allemand son neveu, damoiseau, fils d'autre *Sicard*, chevalier, enterrez l'un & l'autre aux Jacobins de Toulouse, en execution de leur testament, exempte les freres Prêcheurs de Toulouse, de tout le droit de leude & de peage au lieu de Fos. *Extrait des archives du domaine de Montpellier.* B
- En 1282. *AMELIUS* *Sicard* de Lautrec, mari d'*Aiffia* de Vintron, fille de noble *Pictavin* de Vintron, & sœur de *Berengere* pupille, sous la tutelle de *Sinegrada*, chevalier.
- BERTRAND* vicomte de Lautrec, donne l'an 1285. le 7. Janvier, à *Amalric* son frere, le droit qu'il avoit au vicomté de Lautrec, compris ceux de *Pierre* leur frere, & *Beatrix* leur sœur, mariée à *Sicard* Allemand.
- Lettres par lesquelles *BERTRAND* vicomte de Lautrec, cede au roi à titre d'échange, les revenus qui lui appartenoint à *Rabaftens, Mezcux, Turie, S. Jorry & Valieres*, moyennant 400. livres de rente l'an 1285. *Invent. du tresor des chartes du roi, vol. 5. 17. liasse de Toulouse.* C
- L'an 1286. *SICARD* vicomte de Lautrec, donna à *Sibile* sa sœur, abbesse de Vieilmur, le droit de bladade, qui lui étoit dû par les habitans du Fort & du Consulat de Vieilmur, & l'an 1290. messire *Bertrand* vicomte de Lautrec, donna à la même *Sibile*, son droit sur les habitans de Frejeuille.
- L'an 1287. *SICARD* par la grace de Dieu, vicomte de Lautrec, seigneur de chateau de Paulmier en Albigeois, fils de *Bertrand*, donne à *Bertrand*, la moitié de la vicomté de Lautrec, qu'il dit être sa part.
- La même année *SICARD* fils d'*Amalric* vicomte de Lautrec, seigneur d'Ambres, fit ôter les fourches que le sénéchal de Montfort avoit fait planter au lieu d'Arripens, juridiction d'Ambres, & en appelle au sénéchal de Carcassonne.
- Lettres du roi *Philippe le Bel*, du mardi après la S. Denis 1287. pour faire saisir la terre de *Sicard* vicomte de Lautrec, qui avoit promis en mariant son fils *Philippe*, à *Marie*, fille de *Raoul* de Tournel, chevalier, de lui faire une assise de 300. livres de rente. Ce même *Philippe* constitua un procureur étant à Orleans, le lendemain de la Pentecôte 1288. *Archives du domaine de Montpellier.*
- Par titre de 1294. *Amaury & Sicard* vicomte de Lautrec, cousins en 1295. *Amalric* vicomte de Lautrec, seigneur d'Ambres, fait assembler les nobles de sa vicomté, pour aller à l'armée du roi qui étoit alors en Gascogne.
- SICARD* vicomte de Lautrec, damoiseau, fils de *Bertrand*, seigneur de Paulin & de Sanes, le 18. mars 1297.

Hommages aux Evêques de Cahors.

1298. 25. juillet, *PHILIPPES* de Levis, fils de *Hugues*, seigneur de Mirepoix, mari de *Beatrix*, fille de feu *Bertrand* vicomte de Lautrec, par sa femme. E
1301. *Sicard* vicomte de Lautrec, seigneur d'Ambres fils du feu *Amalric* vicomte de Lautrec.
1302. Hommage de *SICARD* de Lautrec, seigneur de Paulin, à l'évêque de Cahors. *Extrait des archives de Montpellier.*
1302. *SICARD* fils de feu S. Vicomte de Lautrec, seigneur de Paulin & de Janes. *Hommages aux évêques de Cahors.*
1302. Testament d'*Toland* vicomtesse de Lautrec, veuve de *Frotard* vicomte.
- PIERRE* vicomte de Lautrec, chevalier, fils d'*Isarn* vicomte de Lautrec, restitué à

- Pierre de Rosson, prévôt de l'église d'Albi, les dixmes des paroisses de S. Martin de Calvinet, de S. Germier, & de S. Laurent le 9. août 1303. (a)
- A Voyez sous l'année 1303. l'assemblée des seigneurs de Languedoc à Montpellier, au sujet du différend du roi Philippe le Bel, avec le pape Boniface, dans l'histoire de ce différend par du Puy. (a) *Gall. Christ.* tom. 1. en 1715. col. 45.
1303. & 1304. Fredol, seigneur de Venez, Sicard vicomte de Lautrec fils d'Amalric, dominus Bertrandus vicecomes, dominus Petrus vicecomes Lautrecensis, Sicard, seigneur de Paulin, dominus Frotard vicomte de Lautrec, compris parmi les nobles de la viguerie d'Alby & d'Albigeois, dont les biens furent estimés pour les subides de la guerre de Flandres. *Extrait des archives du domaine de Montpellier.*
- Echange fait entre le roi & BERTRAND vicomte de Lautrec, fils & héritier de Sicard vicomte dudit lieu, par lequel ledit vicomte baille au roi tout le droit qu'il a & peut avoir au château, ville, vicomté & baronnie de Lautrec, appartenances dépendances, justices & cum medietate incursum spécifiez, & les villages de S. Julien de Molaires, de Ganubrio, & plusieurs autres villages qui dépendent de ladite baronnie, & la moitié par indivis, & plusieurs autres villages y dénommez, que tient & possède ledit vicomte in villâ & capite seu fortaliâ Castri de Lautreco & locis supradictis & alibi ubi vis infra vicecomitatum & baroniam Castri de Lautreco, & le roi lui baille en échange le château & bourgade de Caramain, tous les villages qui en dépendent, à tenir le tout du roi en franc fief & hommage lige, & serment de fidélité: est aussi convenu que le roi fera dudit château de Caramain, baronnie & vicomté, & que ledit vicomte & ses successeurs seront appelez barons & vicomtes de Caramain, à la charge que ledit vicomté ne pourra être démembré sans le consentement du roi. Cet échange confirmé par Jean de Lautrec, archidiacre de Beziers, frere dudit vicomte, présent, l'an 1305. scellé de cinq sceaux & signé. (Le sceau de Bertrand vicomte de Lautrec, est chargé d'un lion.) *Inventaire du trésor des chartes du roi vol. 5.*
- C Lettres par lesquelles BERTRAND vicomte de Caramain, jadis vicomte de Lautrec, déclare que de ce qui se trouvera n'avoir été par lui accepté du contrat ci-dessus, pour le regard des droits du vicomté de Lautrec, qu'il devoit dégager, & mettre entre les mains du roi, il en fera pris autant sur la vicomté de Caramain, moyennant quoi il en fera quitte & absous l'an 1306. scellé de 2. sceaux.
- Lettres du roi adressantes à Lambert de Turey, seigneur de Cessac, pour assister à la prise de possession que doit faire en son nom messire Raimond de Pradels, du château & vicomté de Lautrec, qu'il a acquis par échange de Bertrand vicomte de Carmaing, & pour recevoir les foi & hommage des vassaux. *Donné à Paris le 25. juillet. 1306.*
1306. PIERRE vicomte de Lautrec, présent à la prise de possession de la vicomté de Lautrec par Lambert de Turey, chevalier au nom du roi, à cause de l'échange avec Carmaing.
- D 1306. Le jeudi après les octaves de S. Martin d'Été, acte de délivrance faite par noble homme BERTRAND vicomte de Karmain, jadis vicomte de Lautrec, du lieu de S. Julien, en faveur de noble dame, madame Galharde sa marâtre, & du peage dudit lieu, sur lequel damoiselle Marie la sœur percevoit 100. livres tournois à vie, & la notairie de Lautrec octroyée à Raimond de Pradians à sa vie par feu M. Sicard, pere dudit vicomte, jadis vicomte de Lautrigniez. *Extrait des archives du domaine de Montpellier.*
1309. GUILLAUME de Lautrec, rend hommage pour Brassac & Bel-fourtés. *Archives de Montpellier.*
- ISARN de Lautrec, frere de noble Fredoul de Lautrec, seigneur de Venez de Cheffols, & de S. Laurent, lequel Fredoul avoit associé le roi au pairage de ces lieux, en présence d'Ancoil de Lautrec, archidiacre de Lorat. 1311.
- E *Confirmatio Pariagii Castrorum de Venescio, Cheffols, & de S. Laurentio, facti domino regi, ab domicello Bridello de Lautrico. Reg. des chartes cotté 48. ann. 1312.*
- L'an 1315. AMALRIC vicomte de Lautrec, & seigneur d'Ambres, petit fils d'Elips vicomtesse de Lautrec, (Alias Agnez de Montfort son ayeule) donne à Isarn de Lautrec, le lieu de Venez & Chetoye, sous condition d'hommage.
- PIERRE vicomte de Lautrec, seigneur de Montredon, donne procuration pour se trouver en son nom à l'assemblée des seigneurs auprès du roi, pour aviser au passage d'outre mer, l'an 1317. *Inventaire du trésor des chartes v. 8.*

- A par elle tué en le défendant, puis repris par le sénéchal de Toulouse & le comte de Cominges, & que cette dame le redemandant, il est remis & donné à Philippe de Levis son fils, tant en considération de ses services, que de ceux de son lignage envers la couronne de France.
1327. Beatrix fille du vicomte de Lautrec pour Graulhet, Puechbegon, &c. *hommages aux archives de Montpellier, sénéchaussée de Carcassonne.*
- Confirmatio donationis & concessionis castri dicti de la Font in vicecomitatu Lautricensi, dati Philippo & Bertrando liberis dominae Beatricis vicecomitisse Lautricensis.* Acte 76. du registre des chartres du roi cotté 65. 1^o. des années 1327. & 1328.
- A M E L I U S de Lautrec, abbé de S. Sernin, fut accusé au mois de mai 1322. par Gauthier de Neuville, viguier de Toulouse, devant l'inquisiteur de la foi, d'avoir prêché que les ames étoient mortelles de leur nature, & immortelles par une pure grace de Dieu: il fut renvoyé absous, l'inquisiteur ayant prononcé que c'étoit une erreur de l'accusateur, & non de l'accusé, à qui l'on imputoit un sentiment mal interprété. (a) Ce jugement fut confirmé par arrêt du parlement de Paris le 20. janvier 1325. (b) Il fut depuis recteur de la Marche d'Ancone tant pour le spirituel que pour le temporel, & évêque de Castres en 1327. (c)
- Donation faite par Beatrix vicomtesse de Lautrec veuve de Bertrand de Got vicomte de Loumagne à Bertrand de la Vergne habitant de l'Isle d'Albigeois, de tout ce qu'elle avoit es lieux dits au Cercle & à la Fita 25. juin 1327.
- Cession & transport de Beatrix vicomtesse de Lautrec en faveur de Jean comte d'Armagnac des droits qu'elle avoit sur les biens de Regine sa fille vicomtesse de Loumagne, & d'Auvillars pour 3000. liv. & 2000. liv. de rente annuelle sur le lieu de la vie & sur le peage d'Auvillars du 24. novembre 1327.
1328. Amalric vicomte de Lautrec, seigneur d'Ambres, Fiac, &c. *Extrait des hommages de la sénéchaussée de Carcassonne.*
- C 1330. Contrat de mariage d'Isarn de Lautrec, chevalier, seigneur de Venes par donation d'Amalric son cousin, avec Julienne DE LA ROCHE (*de Ruppe*) ledit Isarn héritier d'Ermengarde de CANET sa tante maternelle, veuve de Pons-Arnaud de Castelverdu, condamnée pour crime d'hérésie.
- Entre Bernard de Son & Isarn de Lautrec damoiseaux d'une part, & Jeanne d'Artois comtesse de Foix, tutrice de Gaston comte de Foix son fils, & de ses autres enfans d'autre part, sur ce que lesdits damoiseaux disoient qu'ils étoient en possession des biens qui avoient appartenu à Ermengarde & à Pons-Arnaud de Castelverdu son mari. Pons-Arnaud de Castelverdu avoit été condamné pour cause d'hérésie: Bertrand de Son qui avoit succédé à Guillaume-Bernard de Son, & ses consorts étoient au quatrième degré dudit Pons. Le procureur dudit Isarn de Lautrec, lors chevalier, & dudit Bertrand de Son, disoit que les biens dont il s'agissoit étoient venus ou commis à Roger-Bernard comte de Foix, pour crime d'hérésie, qui les avoit vendus à Guillaume-Arnaud de Jofe chevalier, & à Pierre-Arnaud de Castelverdu. Gaston avoit succédé à Roger-Bernard comte de Foix son pere. Guillaume-Raimond avoit vendu sa part à Pierre-Arnaud & à Guillaume-Arnaud de Castelverdu freres. Pons étant mort Guillaume-Arnaud lui avoit succédé, lequel Guillaume avoit vendu ces biens à Ermengarde femme dudit Pons Arnaud condamné, & en avoit joui pendant 40. ans jusqu'à sa mort: par sa mort ces biens furent adjugez audit Isarn de Lautrec & Bertrand de Son le 13. août 1332. *registre judicata.*
- D 1335. Testament de Marquise de Rocafort, femme de Hugues de Lautrec, seigneur de Dourgne.
1335. En octobre Guiraud, majeur de 14. ans & Helis frere & sœur fils de noble seigneur de Berenger de Lautrec S. Germier diocèse de Castres & de dame Vefine, de l'autorité de leur pere, ratifient la vente par lui faite des chateaux de Crusy & de Saregio au diocèse de Narbonne à Aimeric vicomte dudit Narbonne.
- E Testament de messire Bertrand de Cardaiiac, chevalier, seigneur de Cardaiiac & de Bioule, & conseigneur de S. Cyr de Popia du 20. juin 1336. par lequel il reconnoit avoir reçu pour la dot d'*Emengarde* sa femme, des mains de messire Sicard vicomte de Lautrec son pere, & de messire Amalric vicomte de Lautrec son frere la somme de 5000. liv. & nomme pour ses exécuteurs entre autres sadite femme & ledit Amalric vicomte de Lautrec.
1336. 1. janvier. Noble & puissant homme Amalric vicomte de Lautrec, chevalier,

(a) La Faille *Ann. de Toulouse* tom. 1. p. 60.
 (b) Baluze *Nota in vitas PP. Aven.* p. 1342.
 (c) *Gall. Christ.* *ibid.* fol. 67.

filz de feu Sicard vicomte de Lautrec, seigneur d'Ambres. *Homages aux évêques de Cahors.* A

PHILIPPE de Lautrec, femme de Jean de Galart, seigneur de Limeuil en Limosin, vivant en 1332. & 1337. mere de Marguerite de Galart, qui porta la terre de Limeuil en mariage à Nicolas de Beaufort. (a)

(a) Genealogie de Gallart au chapitre des grands maitres des arbalétriers.

1338. Dans une enquête faite par le sénéchal de Carcassonne au nom du roi, touchant la valeur & les droits de la vicomté de Lautrec; demeure prouvé que le roi en avoit acquis la moitié en 1305. l'autre moitié possédée par Indivis, par Amalric, seigneur d'Ambres, Amalric, seigneur de Montredon, dame Beatrix de Lautrec, Isarn seigneur de Venez, & Guillaume de Lautrec, seigneur de Monfa, qui omnes sunt & fuerunt vicecomites totius vicecomitatus predicti, est fait mention des fiefs nobles de ladite vicomté, dont quelques uns possédez par dame Jeanne de Lautrec, Berenger de Lautrec, damoiseau, conseigneur de S. Germier, noble Guy de Lautrec, fils de Pierre vicomte de Lautrec, seigneur du Cayla de la Barrigue & de S. Germier. *Extrait des archives du domaine de Montpellier, & archives du chateau d'Ambres.* B

Le vicomté de Lautrec vendu par le roi Philippe de Valois à Gaston comte de Foix 28842 liv. sans rien retenir, fors la souveraineté & ressort, nonobstant que Raoul, comte d'Eu, conetable de France, ait donné cette vicomté à Simon d'Arquery, chevalier, ce que le roi casse & annulle l'an 1338. le 27. octobre. *Inventaire du tresor des chartes vol. 5.*

Donum factum domino Guidoni de Lautriaco militi, omnium bonorum quæ quondam fuerunt Jordani de Sayaca. Acte 375. du registre des chartes cotee 71. années 1337. à 1340.

Extrait d'un vieux registre du sénéchal de Carcassonne fol. 52. C

PHILIPPE par la grace de Dieu Roi de France aux sénéchaux de Toulouse & de Carcassonne ou à leurs lieutenans salus. Nous avons octroyé de grace speciale à Amalric... de Lautrec, regent de Montredon, que une Jouste qu'il a fait crier & publier au lieu de Realmont à certain jour à une table ronde, puisse tenir & faire audit jour, si mandons à vous & à chacun de vous que lesdites joustes vous laissiez tenir audit vicomte, & ne en empêchiez li, ne ceux qui voudront venir aux dictes table & joustes. *Donné à S. Germain en Laye le quinzième jour de septembre l'an de grace mil trois cens trente & huit.* (Ce dernier mot un peu rongé on a cru qu'il y avoit le mot de huit.) Par le Roi & la relation de Messire P. de Jannay.

1339. Haute & puissante dame Beatrix vicomtesse de Lautrec, veuve de Bernard de Goult, vicomte de Lomagne, fait vente à Jean comte d'Armagnac pour le prix de quinze mil livres tournois, de tous les droits qu'elle avoit sur les biens de feüe Regine de Gouth sa fille, vicomtesse de Lomagne & d'Auvillars. *Extrait des archives de Montpellier.* D

Don fait par Pierre de la Palu, chevalier, seigneur de Varambon, sénéchal de Toloze & d'Albigeois, lieutenant de roi ès parties de Languedoc, à Guy de Lautrec, chevalier, en consideration de ses services, des biens qui furent à Jourdain Deschy, acquis au roi par crime d'heresie à Tolose le 10. mai 1340. confirmée par le roi en octobre suivant. *Reg. du tresor des chartes du roi n. 375.*

Acte par lequel BERTRAND vicomte de Lautrec, chevalier, accorde en consideration des fidèles services des bourgeois & habitans de Lautrec & de Lautresiac à Gaubert de Solomiaco, pons de Solomiaco, fils de jadis Sicard, Sicard du Puy (de podio) syndics acteurs & procureurs comme consuls de Lautrec, par lui approuvez & confirmez & à Pons Philippe leur consort, absens; des libertés & franchises, avec la faculté de créer & élire dans la suite des consuls, jusqu'au nombre de six, & des conseillers à pareil nombre, sous la condition qu'ils seroient après leur election presentez audit seigneur ou à ses successeurs, pour être approuvez & confirmez. Cet acte passé en l'église des Freres-Mineurs, le 4. de novembre 1340. presens Aimery de Villaracoia, Guillaume-Pierre de Paulin, Guillelm Bernaderi de Coug, Sicard de Siran, chevaliers, &c. & reçu par Roch Durand, notaire public de Lautrec. E

Debentur mihi Yfarno Vicecomiti Lautricensi, Domini nostri Regis consiliario, pro vadiis in Camera parlamenti mensis aprilis anni 1341. 30. diebus 15. liv. parisienses. Cet acte scellé en

- aire rouge, écartelé au 1. & 4. lozangé au 2. & 3. un lion à une bordure bezantée, sceaux vol. I. fol. 351. (a)
- A** Entre ISARN, chevalier, curateur de Pierre vicomte de Lautrec, contre PIERRE de Montferrat & autres 14. janvier 1341. *Reg. crim.*
1343. 26. juin, lettres du roi Philippe de Valois, en faveur de PIERRE vicomte de Lautrec, seigneur de Montredon, qui avoit fait un traité, assisté de son curateur, avec les habitans de Montredon, qui s'étoient obligez à 2000. livres, de 3000. livres d'une ancienne ordonnance faite pour amende, par Pierre vicomte de Lautrec, ayeul paternel, *avum paternum* dudit Pierre.
- AMAURY vicomte de Lautrec, contre Yfarn de Lautrec, chevalier seigneur de Venes, de Cheffols & de S. Laurent, qui mal à propos se faisoit appeler vicomte de Lautrec 1344. *Extrait d'un arrêt.*
- B** *Philippus & Bertrandus de Levis milites filii Beatricis vicecomitis Lautricensis, contra Guillelmum vicecomitem Lautricensem* 19. mai ordinations parlamenti 1344.
1344. PHILIPPE & BERTRAND de Levis, fils de Guy, vicomte de Lautrec, seigneur de la Roche, de Castelnau, de Bonnefons, de Senegas, &c. dont ils avoient hérité de leur mere. *Extrait des archives du domaine de Montpellier.*
1345. PIERRE vicomte de Lautrec, seigneur de Montredon, obtint un arrêt du parlement, pour se faire payer deux mille livres des habitans de Montredon, en conséquence d'une transaction lorsqu'il leur accorda leurs libertez & privileges, & trois mille livres en conséquence des clauses testamentaires de feu Pierre vicomte de Lautrec. *Extrait des mêmes archives*
1345. 2. octobre. Lettres du comte d'Armagnac, lieutenant en Languedoc, &c. en faveur de son neveu Amalric vicomte de Lautrec, seigneur d'Ambres, à qui le duc de Normandie avoit donné le foyage de 20. sols par feu dans toute sa terre de Lautrec. *Extrait des archives du domaine de Montpellier.*
- C** 1345. A Vincennes le 28. novembre. Lettres de sauvegarde du roi Philippe de Valois, en faveur d'Amalric vicomte de Lautrec, chevalier, fils d'Almaric vicomte de Lautrec mort depuis peu, & de Marguerite de Perigord sa veuve, à cause des services du pere & du fils à la guerre. *Extrait des archives du domaine de Montpellier.*
- PHILIPPE & BERTRAND de Levis, chevaliers, communs en biens tant en leur nom & ledit Philippe, comme administrateur de Guignonnet son fils, pris es guerres de Gascogne, le roi leur donne surseance de procès le 6. mai 1346.
1346. Guillaume vicomte de Lautrec, obtient des lettres de repi.
- Remissio pro Girardo Lautrec, & pluribus aliis*, du reg. des chartes cott. LXXVIII. années 1347. & 1350.
- D** 1348. 16. mai, Noble & puissant homme Pierre vicomte de Lautrec, seigneur de Montredon, vend, *Egregio & magnifico domino domino*, Bouchard, par la grace de Dieu, comte de Vendôme, & seigneur de la ville de Castres, la moitié de la douzième partie de la vicomté de Lautrec, pour 2000. livres tournois, *in presentia & testimonio nobilium & potentum dominorum*. Ifarn vicomte de Lautrec, seigneur de Venez, d'Isarn son fils, &c. *Archives du domaine de Montpellier.*
- GUILLAUME vicomte de Lautrec, *Aelips* de Pons sa femme, fille de feu Grimaud de Pons, contre l'évêque de Rodez, Jean d'Arpajon, écuyer, a repris le procès, au lieu dudit Guillaume lors défunt 1354. *Arrêt.*
1344. & 1355. Julienne de la Roche (*de Rupe*) vicomtesse de Lautrec, & dame de Venez, tutrice de Philippe son fils vicomte de Lautrec, & seigneur de Venez, & de feu Isarn son mari, vicomte dudit Lautrec & seigneur de Venez.
1355. Enquête faite devant les commissaires du roi, à la requête de Sicard vicomte de Lautrec, contre Fredol de Lautrec, fils & héritier de feu Fredol de Lautrec, chevalier : ledit Sicard avoit infeodé autrefois le chateau de Janes audit feu Fredol, qui lui en fit hommage : il prétendoit que ledit fief étoit tombé en *commise*, par felonie dudit Fredol le jeune, ledit Sicard vicomte de Lautrec, & seigneur de Montredon, avoit fait fortifier une maison appelée *Aigrefeuille*, auprès de Montredon, pour l'opposer aux courtes des ennemis, & y avoit mis Amaury son frere pour la défendre, & ledit Fredol l'avoit attaquée. Il y eut arrêt du parlement de Paris là-dessus en 1366. *Extrait des archives du domaine de Montpellier.*
1358. Philippe vicomte de Lautrec, mineur de 25. ans, mentionné dans un acte avec Julienne sa mere, & Fredolus son frere, prieur de Castel-Sarrazin, ledit Fredol, ensuite abbé de Moislac.
- Montre de messire JEAN d'Arpajon, chevalier, vicomte de Lautrec, sire de Caumont,

(a) Cabinet de
M. Clairambault.

- Engagement fait par ARCHAMBAULT de Lautrec, évêque de Châlons, en faveur de Gaston comte de Foix, du vicomté d'Ambres 27. mai 1386. *Inventaire de Foix.*
- A** Le 18. avril 1387. madame *Brunissend* de Lautrec, contre messire *Archambaud* de Lautrec, évêque de Châlons son oncle; est mandé au sénéchal de Carcassonne, de saisir les biens patrimoniaux dudit évêque, & aux autres sénéchaux pour son temporel de l'évêché, jusqu'à ce qu'il ait obéi. *Registre des plaidoyers du parlement.*
- A** MELIUS ou AMELIN des vicomtes de Lautrec, chanoine regulier de saint Augustin, docteur en l'un & l'autre droit, chanoine & chancelier de Toulouse, referendaire du pape Clement VII. évêque de Couserans en 1371. puis de Cominges avant 1384. fut créé cardinal le 12. juillet 1385. par ce même pape qui siégeoit à Avignon, pendant que le légitime étoit à Rome; porta le nom de cardinal de Cominges, & mourut à Avignon le 7. juin 1390. Consultez le 1. tome de Gallia Christiana en 1715. col. 512. & 1136. Baluze, *vita paparum Avenionensium tom. 1. pag. 512. 1343. & 1442.* Aubery, *hist. des cardinaux tom. 1. pag. 178.* Du Chêne, *histoire des cardinaux François pag. 687.*
- B** *Carta pro vicecomite de Lautrec.* du registre des chartes cote 142. années 1391. 1392. Remission pour PIERRE vicomte de Lautrec, chevalier & chambellan du roi, de ce que le comte de Foix lui ayant donné le lieu d'Algaras en la sénéchaussée de Tolose, il étoit entré dedans en armes. Mai 1392. *Regist. des chartes.*
- Accord entre Yves seigneur de Garancieres, chevalier, BRUISSENTE de Lautrec sa femme d'une part, & Jean d'Alstarac, qui est condamné donner audit de Garancieres & à sa femme 12632. liv. à cause de la succession de feu Amauri vicomte de Lautrec, madame Jeanne de Narbonne, femme dudit Amauri 1396. 27. janvier. Et par autre arrêt du 14. août 1399. la substitution confirmée.
- C** PHILIPPE de Lautrec fut femme de Jean de Galard, seigneur de Limeuil en Perigord, dont Marguerite, femme de Nicolas de Beaufort, qui se maria en 1396. *histoire de la maison d'Auvergne, par Baluze tom. 1. page 399.*
1401. 24. mai. JEAN de Lautrec, chevalier, seigneur de S. Germier de Cayla en la vicomté de Lautrec, rend hommage au roi par procureur.
- Reconnoissance donnée par noble BERTRAND de Lautrec, à noble Bertrand de Gout, seigneur de Roüillac, pour la somme de 120. francs d'or & 200. d'autre part, qu'il lui devoit du 18. avril 1402.
1402. Hommage au roi, d'ANTOINE de Lautrec, pour la baronnie de Chateaufort.
1402. 12. decembre. ELZEAS de Sanhac, chevalier, succede à Pierre de Lautrec, chevalier dans la chatellenie de Penne.
- L'an 1404. PHILIPPE vicomte de Lautrec, seigneur de Venez, fait hommage de Venez à Yves de Garancieres, chambellan du roi, mari de Brunissente de Lautrec.
- D** Défaut au procureur du roi, & à messire JEHAN vicomte de Lautrec, & à messire MENAUT vicomte de Lautrec, chevaliers enfans de feu messire Jean de Lautrec, chevalier, contre Garciot, bâtard de Cominges, Guillaume de Prades & autres 15. juin 17. août deuxième decembre & 22. mars 12. *registre crim. du parlement de Paris 1406.*
1408. 25. juillet. PHILIPPE de Lautrec, chevalier vicomte de Lautrec, seigneur de Venez, fait vente avec son fils Jean de Lautrec, de la terre de Janes, à Catherine comtesse de Vendôme, pour mille écus d'or, vers le même tems ledit Philippe vendit à Pierre de Lautrec, seigneur de Montredon, ses droits sur la vicomté de Lautrec & terre de Uram. *Extrait des archives de Montpellier.*
- Procès verbal de l'élection des quatre consuls de Lautrec, avec la presentation d'iceux, faite le 1. d'octobre 1408. par les quatre anciens, devant Arnaud de Braguirac, bailly royal de Lautrec & Lautreguais pour en recevoir le serment accoutumé à ce député, avec Jean Castellionis, bailly pour Egrege, & puissant seigneur YVON, seigneur de Garancieres, vicomte de Lautrec, à cause de dame Brunissente vicomtesse de Lautrec, dame d'Ambres sa femme.
- E** 1412. Madame Brunissente vicomtesse de Lautrec, baille à messire Philippe de Levis, seigneur de Florenfac & de Trony, les terres & seigneuries de la Penne, de S. Benoit, de Lignerolles à elle appartenantes en échange des terres & seigneuries de Trony, de Benieres, Pont-Maury du Petit-Roolle, &c. en la terre dudit Trony & leurs appartenances. *Extrait de l'inventaire des lettres, sacs & livres, étant en 5. armoires closes de la vieille chambre de France, fait en 1495. cinquieme & derniere armoire.*
- La dame de Garancieres, fille de feu vicomte de Lautrec, est poursuivie, son pere ayant

répondu de cinquante mille francs , que Roger-Bernard de Foix donna à sa fille , A
 en la mariant au comte d'Armagnac avant l'an 1380. elle se défend , en répondant
 qu'il y avoit plusieurs vicomtes de Lautrec , & 45. ans que son pere étoit mort ,
 15. avril 1415. *Extrait des registres du parlement.*

Hommages aux archives de Montpellier , sénéchaussées de Toulouse.

1423. HUGUES de Lautrec , pour la Loutarie. En 1431. PIERRE de Lautrec , pour la
 Bruyere 1435. PIERRE de Lautrec & Jean de Voifins , vicomtes de Lautrec ,
 confesseurs de la Bruyere.

ANTOINE vicomte de Lautrec , demande contre le comte de Foix les terres de
 Lautrec , & contre messire PIERRE de Lautrec 10. juillet 1441. arrêt. B

*Recueil d'hommages à la couronne de 1450. à 1461. sous Beaucaire ,
 Nîmes , Montpellier.*

ANTOINÉ de Lautrec , écuyer , vicomte dudit lieu , le 4. janvier 1457. du Chatel
 de Loudres , S. Etienne , &c. sous Toulouse.

ANTOINE de Lautrec , vicomte de Lautrec 4. janvier 1457. des seigneuries de
 Feraille & de Verdun , de la baronnie du Puy , S. Pierre , de Castairac , de sa portion
 de la baronnie de Bruyere , du Chatel de Loudres , S. Etienne du Vüeil - Castarrat.
l'aveu du 21. avril 1458.

1470. ANTOINE de Lautrec , pour Ferrals , Verdier la Bruyere , &c. & plusieurs
 hommages sous lui. *Archives de Montpellier , sénéchaussée de Toulouse.*

1475. 28. janvier. JEAN de Foix , vicomte de Lautrec & de Villemur , établit son lieu-
 tenant & gouverneur en ladite vicomté Simon de Lautrec , seigneur de S. Germier &
 du Cayla , &c. C

Hommages aux archives de Montpellier , sénéchaussée de Toulouse.

1483. Damoiselle JEANNE de Lautrec , dame de Brouffe.

Nobles hommes PIERRE de la Beaume , & JEAN bâtard de Lautrec , élus tuteurs
 de François de Crussol , fils mineur de feu messire Loys de Crussol , & de dame Jeanne
 de Levis le 8. août 1485. par sentence du chatelet de Paris.

FRANCOIS de Lautrec , un des cent gentilshommes de l'hôtel du roi , employé
 dans l'état & rolle du paiement de l'année 1488. pour 390. livres *Extrait de l'état des
 maisons des rois.* D

*Differens hommages de la sénéchaussée de Carcassonne , tirez d'un registre des archives de
 Montpellier , peu avant 1500. & depuis avant 1600.*

FRANCOIS de Lautrec pour Fera , S. Germier , la Croix de Caylar.

SIMON de Lautrec , pour la seigneurie de S. Germier.

Les enfans de PHILIPPE de Thoulouze & de Lautrec.

JACQUES de Lautrec , pour S. Germier Cayla , &c.

CHARLES de Lautrec , écuyer , pour S. Julien de Vals , la Capelle & la Bessiere.

JACQUES de Lautrec , pour fief à S. Laurent , Lombers , Realmont.

ANTOINE de Toulouse , chevalier , vicomte de Lautrec , pour ladite vicomté ,
 la baronnie de la Bruyere & Monfa.

JEAN de Lautrec , fils de Charles , pour le Boufquet , S. Julien de Vals , &c. E

ANTOINE de Lautrec , fils de Corbegrand , pour S. Germier , Caylar , Broflac ,
 &c.

1503. ANTOINE de Lautrec , vicomte de Lautrec , pour un tiers de la vicomté
 de Lautrec , Monfa , baronnie de la Bruyere & Montault.

1507. ANTOINE de Lautrec seigneur de Monfa , vicomte de Lautrec , comparoit le
 5. septembre 1507. à quatre chevaux & deux archiers devant le sénéchal de Car-
 cassonne pour la montre de l'arrière-ban.

Le bâtard de Lautrec un des quarante-neuf hommes d'armes de la compagnie d'or-
 donnance de Loys d'Ars , revue à Auxerre le 15. septembre 1509.

Noble Jean de Lautrec seigneur d'Onhax majeur de vingt-un ans , donne quittance à

- A** noble *Jean* de Montlezun conſeigneur d'Anſan, ſeigneur de Blancafort, de 200. liv. ſur la dot de noble *Clarette* de Montlezun ſa future femme, fille dudit ſeigneur d'Anſan, le 7. fevrier 1520. *Titres de Montlezun.*
 Noble *JEAN* de Lautrec ſeigneur d'Aunhax, diocèſe d'Auch, aſſigne la dot de noble *Clarette* de Montlezun ſa femme, fille de noble *Jean* de Montlezun ſur la Borde de Vagua & ſes autres biens le 28. août 1521. Ils ſont mentionnez dans le teſtament de ce *Jean* de Montlezun conſeigneur d'Anſan & ſeigneur de Blancafort de l'an 1525. Ledit de Lautrec donne quittance à ſon beau pere de 500. écus pour la dot de ſadite femme le 10. juillet 1523. Autre quittance de 46. écus le 20. Avril 1524. *Titres de Montlezun.*
Remiſſio pro Francisco & Guillelmo de Lautrec. Au regiſtre des chartes années 1528. 1529. 1530.
- B** *Hommages aux archives de Montpellier, ſénéauſſée de Toulouse.*
 Regiſtres de 1539. à 1544. *JEAN* de Lautrec, pour rentes à Boſquet, Reffieres, Maſſagucl.
HUGUES de Lautrec pour Salittes, Cahufac, & Arſac en Albigeois.
 1540. Hoirs d'*ANTOINE* de Lautrec pour S. Germier, Langlar, Broſſac, Vars, &c.
Idem. Hoirs de *Jean* de Lautrec pour le Bouſquet
Idem. *JACQUES* de Lautrec pour S. Germier, S. Laurent de Lauze, Lombers, &c.
Extrait des hommages de la ſénéauſſée de Carcaſſonne.
CLAUDE de Lautrec, un des archers à la grande paye de la compagnie d'ordonnance de M. de Beaumont-Brizé, revüe à Semur en Auxois le 9. juin 1539. *Item*
 à Vireaux en Bourgogne le 2. juin 1542.
- C** *ANTOINE* de Lautrec, vicomte de Bruyere, fait ſon teſtament le 14. mars 1541.
JEANNE de Lautrec, femme de *Roger* d'Audaux, chevalier, ſeigneur dudit lieu, enſeigne de cent hommes d'armes ſous M. de Lautrec, tous deux mentionnez dans les preuves de *Jean* de Gontaut-de S. Geniez - de Badefol, reçu chevalier de Malthe en 1554. & qui étoit né de *Françoïſe* d'Audaux leur fille.
JEAN-FRANCOIS de Lautrec ſeigneur de Montfa, appelé à l'arriere-ban en 1558.
 Quittance d'*Alexandre* de Toulouse lieutenant de la conetablie de France, ordonnée & établie pour le fait & exercice de la juſtice près la perſonne du roi & de monſeigneur le conetabie à M. François Paſcal treſorier ordinaire des guerres de la ſomme de 50. liv. pour ſon état du quartier d'avril paſſé à raiſon de 200. liv. par an du 25. juillet 1559. Signée de *Touloſe.*
- D** *BERNARD* de Lautrec ſeigneur d'Aunhat, preſent au mariage de *Marguerite* de Gout avec *Arnaud-Guillem* de Montaut ſeigneur de Caſtelnaud, Parilhac S. Cricq, &c. le 5. de ſeptembre 1568.
HUGUET de Lautrec ſeigneur de Saletes, y demeurant en Albigeois, un des hommes d'armes de la compagnie d'ordonnance de François de la Valette, ſeigneur de Cornuſſon, ſénéchal de Toulouse, revüe en armes au lieu de Buzet le 13. août 1580.
ANTOINE de S. Jean ſieur d'Aunoux & *Marguerite* de Toulouse de Monfa ſa femme, biſayeuls maternels de *Thimoleon* de Voſſins de Peines, chevalier de Malthe en 1601. *Extrait des preuves des chevaliers de Malthe.*
- E** *JEAN* de Touloſe-de-Lautrec, reçu chevalier de Malthe en 1610.

BRANCHES DES VICOMTES DE LAUTREC, SEIGNEURS
 & barons d'Ambres.

- I.** *AMALRIC* vicomte de Lautrec, dernier des fils de *SICARD* vicomte de Lautrec & d'*Agnès* de Mauvoisin, eſt nommé avec ſes cinq freres dans le partage de la vicomté, fait avec leur oncle *Bertrand* en 1242. On le trouve auſſi avec eux dans un acte de 1255. & par le partage qu'ils firent enſemble en 1256. il lui échût le chateau d'Ambres, au diocèſe de Caſtres, les leudes & juſtices pour raiſon d'icelles, la Botie & tout ce qui étoit à S. Martin d'Eſcobin. Il eut auſſi les ſeigneuries de S. Gaudens, de Bellegarde, la Bruyere, Verdalle, Brametourte & le droit de Bladade; fut un des témoins aux pactes de mariage, d'entre Henry, fils d'Hugues comte de Ro-

s'en réservant la foi & hommage, par acte du 14. octobre 1315. & Ifarn en fit l'hommage le même jour. Comme son pere vivoit alors, il est à présumer que son ayeule l'avoit institué son heritier, & que ce fut en cette qualité qu'il fit cette donation. Il plaidoit en 1344. contre le même Ifarn, pour l'empêcher de prendre le titre de vicomte de Lautrec. Le roi lui accorda par lettres patentes du 24. octobre 1350. une sauvegarde, après qu'il auroit été attesté par plusieurs habitans du comté de Toulouse, qu'il étoit vicomte de Lautrec pour une quatrième partie : cela fut prouvé, puisque l'on trouve que les 1. & 4. octobre 1352. il se fit election de nouveaux consuls dans cette vicomté, pardevant les baile & officiers du comte de Foix, & d'Amalric, seigneur d'Ambres, vicomtes de Lautrec, & le 11. août 1355. il transigea en la même qualité avec Eleonore de Cominge, veuve de Gaston comte de Foix, vicomte de Lautrec, mere & tutrice de Gaston de Foix, son fils, sur les droits reciproques de la vicomté de Lautrec, pour entretenir la paix & consanguinité qui étoit entre eux. Le roi en reconnoissance de ses services, & de ceux de ses prédécesseurs, lui accorda par lettres du mois d'avril 1365. & à Jeanne de Narbonne sa femme, que leurs terres seroient à l'avenir ressortissantes immédiatement de la couronne. Ils plaidoient le 27. juillet 1367. contre le comte de Foix. Il avoit fait son testament dès le mois d'août 1360. & avoit institué *Catherine* sa fille aînée, son heritiere, lui substituant *Brunissend* son autre fille, & mourut vers l'an 1370.

Femme, JEANNE de Narbonne, fille de *Guillaume* de Narbonne, seigneur de Montagu, & de *Gaillarde* de Levis-Mirepoix. Elle & ses beau-freres les évêques de Châlons & de Beziers, plaidoient contre *Eustache* de Mauny son gendre. Elle est enterrée aux cordeliers de Paris.

1. CATHERINE de Lautrec, dame d'Ambres, fut la premiere femme de *Jean* I. du nom, comte d'Astarac, qui se qualifiant à ses droits, vicomte de Lautrec en partie, créa & institua *Guillaume Galaveri*, juge de Lautrec le 5. juin 1373. & reçut de lui le serment de fidelité. Elle mourut sans enfans, & institua son mari heritier, par son testament du 24. septembre 1374. (a) ce qui causa de grands procès.

2. BRUNISSEND de Lautrec, vicomtesse de Lautrec, & dame d'Ambres, après sa sœur épousa 1^o. *Eustache* de Mauny, chevalier, qui en 1379. plaidoit pour ses droits, conjointement avec sa belle-mere & les oncles de sa femme, contre le comte d'Astarac son beau-frere : par arrêt du parlement de Paris, du 8. mai 1383. rendu entre elle & les deux évêques ses oncles, trois des cinq parties de la succession de ses pere & aïeul lui furent adjudgées; & étant veuve elle plaidoit le 15. janvier 1385. contre messires Olivier, Alain, & Hué de Mauny freres, pour le douaire qui lui avoit été promis de 2000. livrées de terre, ou 22000. francs. Ils demandoient leur renvoi en Normandie & Bretagne, dont ils furent déboutez : Olivier se défendoit en disant qu'il avoit été donné à *Eustache*, plusieurs châteaux au pais Bourdelois, bienséans à la dame, près du lieu de sa naissance, dont ils avoient joui par an & jour; les autres disoient qu'ils n'étoient pas heritiers.

(b) Il a été marqué ci-dessus qu'elle plaidoit contre son oncle l'évêque de Châlons, le 17. mai 1386. & le 13. avril 1387. elle obtint une saisie de ses biens patrimoniaux, & du temporel de son évêché, jusqu'à ce qu'il l'eût mise en possession de ses portions en la vicomté de Lautrec (c) Elle obtint encore un arrêt contre le comte d'Astarac, le 14. février 1393. (d) Elle épousa 2^o. *Yves* de Garancieres,

chevalier, chambellan du roi, avec lequel elle vivoit le 1. octobre 1396. que les nouveaux consuls de la vicomté de Lautrec, firent serment entre les mains du baile du roi, à qui en appartenoit la moitié, & entre les mains du baile du seigneur de Garancieres, seigneur d'Ambres & vicomte de Lautrec, pour la quatrième partie du chef de la vicomtesse *Brunissend* sa femme. Les 22. & 27. janvier 1396. elle & son mari obtinrent deux arrêts, le premier contre le curateur d'*Archambaud* de Lautrec, le second contre *Jean* comte d'Astarac, qui fut condamné à leur payer 12632. livres, pour la succession de son pere *Amalric* vicomte de Lautrec. La vicomté de Lautrec & la baronnie d'Ambres lui furent adjudgées par un autre arrêt du même jour : elle prit possession de tous ces biens le 28. octobre 1397. & la substitution faite par son pere en sa faveur, fut confirmée par un dernier arrêt du 19. août 1399. Elle obtint encore un arrêt du parlement le 6. septembre 1403. pour faire le partage des biens de *Thibaud* de Levis, seigneur de Montbrun, son grand oncle maternel, & son mari reçut le 25. novembre

(a) Inventaire des titres & archives de Castelnau de Barbazan.

(b) Registre des plaidoiries du parlement.

(c) Ibidem.

(d) Registr. du parlement côté B.

A Gelas son fils aîné, lieutenant general du roi en la province de Guyenne & brigadier de ses armées en jouit à present.

BRANCHES DES VICOMTES DE LAUTREC, SEIGNEURS ET BARONS DE MONTFA, EXTRAITS SUR PLUSIEURS TITRES, ET DE LA PRODUCTION FAITE DEVANT M. DE BEZONS, INTENDANT DE LANGUEDOC EN 1668.

I. PIERRE vicomte de Lautrec pour une sixième partie, seigneur de Montredon, donna procuration en ces qualitez pour se trouver en son nom à l'assemblée des seigneurs auprès du roi, pour *aviser au passage d'outre mer* l'an 1317. (a) Lui, Guillaume, & Amalric de Lautrec, & Beatrix, femme de Bertrand de Goth, plaidoient en 1320. contre Guillaume-Pierre de Brecheres heritier de feu Pierre de Brecheres. Par un arrêt du 21. mai 1326. (b) l'on apprend que Pierre vicomte de Lautrec, chevalier, s'étoit mis en possession des biens de feu Jourdain de Rabastens, ce qui lui fut contesté par Allemande & Cecile de Rabastens, sœurs du deffunt, qui avoit été institué heritier universel par autre Jourdain de Rabastens, écuyer, leur pere, avec substitution pour elles par égale portion; sur quoi il leur fut adjugé une provision jusqu'à fin de procès. Il obtint remission le 3. mars 1362. pour s'être emparé de la forteresse d'Aigrefeuille sur Sicard, seigneur de ce lieu, & y avoit mis garnison avec Amalric son frere: (c) fut present en qualité de noble & puissant seigneur de Montredon, au contrat de mariage de Philippe vicomte de Lautrec, seigneur de Venez, le 9. juillet 1364. & plaidoit ès mêmes qualitez, & de chevalier, contre Guillaume de Roquefise, damoiseau, le 23. septembre 1365. Ce peut être de lui qu'il y a deux quittances originales en gascon, du 31. janvier 1382. & du 1. mai 1383. pour les gages des hommes d'armes en sa retenue, pour la deffense de la sénéchaussée d'Auch. Il y est nommé *Pé de Lautrec*; & sur son sceau est une croix viduée & pométée, surmontée d'un lion passant. Le cimier est une tête d'aigle couronnée. Il testa le 20. octobre 1383.

(a) Inv. du tre-
sor des chartes vol.
8. fol. 6142.

(b) Registre,
Judicata.

(c) Registre coté
T. 93. n. 231.

Femme, HELENE, étoit veuve en 1392.

1. PIERRE vicomte de Lautrec qui suit.
2. JEANNE de Lautrec épousa Guiraud de Bellafare, chevalier, seigneur & baron d'Auriac, de Cabaniol & de Faget. Elle transigea avec Helene sa mere, & Pierre vicomte de Lautrec son frere pour sa dot le 2. juillet 1392. Il testa le 17. octobre 1394. & elle étant veuve le 14. octobre 1397. mourut le même jour ou le lendemain.

II. PIERRE vicomte de Lautrec, chevalier, chambellan du roi, obtint en ces qualitez des lettres de remission en mai 1392. pour être entré en armes dans le lieu d'Algans, en la sénéchaussée de Toulouse, qui lui avoit été donné par le comte de Foix. (d) Il partagea avec Jean son frere le 3. juillet de la même année. Il se qualifioit alors seigneur de Montredon, & l'on voit que le 25. octobre 1393. il jouissoit d'une portion de la vicomté de Lautrec. En l'année 1430. il échangea sa baronnie de Montredon avec Hugues d'Arpajon, qui lui donna les droits qui lui appartenoient ès seigneuries de la Bruïere, Montfa & Lautrec: les différentes productions faites de cet acte en justice le dattent, les unes du 26. janvier, les autres du 10. mars, & une autre du 24. du même mois. Une de ces productions porte qu'il véquit 50. à 60. ans après son échange. Cette production ajoute qu'Antoine son fils se plaignit plusieurs fois de cet échange à Bertrand d'Arpajon, fils d'Hugues, & spécialement le 3. avril 1527. menaçant que faute de jouissance il se reprendroit sur les biens de Montredon.

(d) Registres du
trezor 142.

Femme, MARGUERITE de Pestel mariée par contrat du 1. janvier 1410.

1. ANTOINE vicomte de Lautrec, seigneur de Montfa, qui suit.
2. ANNE de Lautrec mariée à Jean de Savignac, baron de Belcastel.
3. CATERINE de Lautrec, femme de Faramond de la Vergne, seigneur de S. Firmin.
4. ISABEAU de Lautrec épousa noble Raimond Vidal, seigneur de Serviés, & Antoine vicomte de Lautrec son frere, seigneur de Ferrols, donna en faveur de ce mariage 3000. moutons d'or, par acte du 3. octobre 1483.

III. ANTOINE vicomte de Lautrec en partie, seigneur de Montfa au diocèse de Castres, de Ferrols, de Verdun & de Loudres, est vraisemblablement celui qui sous le nom d'Antoine de Lautrec, écuyer, fut accusé par Hugues d'Arpajon, chevalier,

A de Toulouse, qu'au grand conseil: cette cour par son arrêt du 17. decembre 1605. maintint le seigneur d'Ambres en possession de la quatrième partie de cette vicomté, & le seigneur de Montfa en possession de la sixième partie de la justice haute, moyenne & basse, &c. ordonnant que la justice ordinaire s'exerceroit dans toute la vicomté & dans le Lautrecois, au nom commun du roi & desdits de Voisins & de Lautrec, réservant au roi privativement à eux, certaines prééminences. On peut voir cet arrêt, & les extraits de toutes les pieces produites au procès, à la *bibliothèque du chancelier Segnier, aujourd'hui au duc de Coislin*, à l'abbaye de S. Germain des près à Paris. Le même Jean de Toulouse-Lautrec, fut encore maintenu dans la possession de son sixième en cette vicomté, avec faculté de se qualifier *vicomte de Lautrec en partie*, par autre arrêt du grand conseil le 24. mars 1611. l'on ne voit pas s'il a laissé posterité, quoique dans la procedure il soit dit qu'il avoit plusieurs enfans.

B V. PIERRE de Toulouse de Lautrec, qualifié seigneur & baron de Montfa, dans la production des titres de ses petits fils, mentionnée ci-après, l'on trouve un Pierre, qualifié seigneur de Lautrec au pais de Gascogne, dans le rolle des archers de la compagnie d'Henry vicomte de Lautrec le 24. fevrier 1574. & qui fit montre à Marllat dans le bas Limousin le 10. mars suivant. Il testa le 30. decembre 1614.

Femme, ANNE de Noé, sœur de Renée, femme de Jean de Lautrec son neveu. Elles étoient filles de Jean de Noé, seigneur de la Croisette, chevalier de l'ordre du roi, & de Catherine de Sannes, dame de la Griffoul.

1. PIERRE-AUGUSTE de Toulouse de Lautrec, seigneur de Montfa & de Griffoul, fut tué d'un coup de canon au combat de Leucate le 29. septembre 1637. sans enfans de Marguerite de Levis, fille de Gabriel de Levis, vicomte de Leran, & de Caterine de Levis-Mirepois. Elle se remaria le 21. decembre 1645. à Marquis de Pius, seigneur de la Bastide.

2. BERNARD de Toulouse de Lautrec, qui suit.

3. ABEL de Toulouse de Lautrec, seigneur d'Algance.

Femme, ELEONOR de Villeneuve-Flammarins, dont

I. & II. AUGUSTE & PAUL de Toulouse de Lautrec, morts sans posterité.

III. ANNE de Toulouse de Lautrec.

IV. JEAN de Toulouse de Lautrec, reçu chevalier de Malthe en 1620.

V. RENÉE de Toulouse de Lautrec, mariée à Pierre de Nogaret, vicomte de Trelans.

VI. CLAUDE de Toulouse de Lautrec, femme de N... de Montazet, seigneur de la Roque.

D VI. BERNARD de Toulouse de Lautrec, vicomte de Lautrec en partie, baron de Montfa, & de la Bruyere, seigneur de Griffoul, étoit capitaine au regiment de Saux lors de son mariage: fut maintenu demeurant alors à Veynes au bailliage de Gap, dans les privileges de la noblesse, par M. de Chazé, intendant en Dauphiné, le 1. mars 1641. & fit son testament le 5. septembre 1656.

Femme, MARGUERITE de Vitrolles, fille & heritiere de Jacques de Vitrolles, seigneur de la Ferraye, conseigneur de Veynes, & de Marie de la Font de la Roché des Arnaulds, au bailliage de Gap, fut mariée par contrat du 17. janvier 1632. & avoit l'administration de ses enfans en 1667. qu'elle fut maintenue dans sa noblesse.

1. ALEXANDRE de Toulouse de Lautrec, qui suit.

2. JEAN-GUILLAUME de Toulouse de Lautrec, chevalier, conseigneur de Veynes & de Griffoul: fut légataire de son pere, & porta le nom de *chevalier de Montfa*. Il avoit 28. ans, & demouroit ordinairement à Castres en Languedoc, lorsqu'il comparut pour sa mere, son frere aîné, & pour lui, devant M. du Gué, intendant de Dauphiné, qui donna acte de la representation de leurs titres de noblesse, le 28. juillet 1667. il mourut sans alliance.

3. ANTOINE de Toulouse de Lautrec, vivant en 1656. mort avant le 28. juillet 1667.

4. AURE-LOUISE de Toulouse de Lautrec, dame d'Algans, mariée par contrat du 18. janvier 1656. à François de Montefquiou, puiné des seigneurs de sainte Colombe, barons du Faget, dont des enfans.

5. DOROTHEE de Toulouse de Lautrec, femme de N... seigneur de S. Gery en Albigeois.

- A
2. FULCRAN-JOSEPH de Toulouse de Lautrec, capitaine en second dans le regiment des dragons de Languedoc en 1720.
 3. BERNARD de Toulouse de Lautrec, né le 11. mai 1699. élevé page du duc d'Orleans, petit fils de France, a été reçu l'un des premiers enseignes au regiment des gardes Françaises en 1721. chevalier de l'ordre de N. Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jerusalem en la même année, & en janvier 1724. l'un des gentilshommes ordinaires du duc d'Orleans, premier prince du sang.
 4. JAQUETTE de Toulouse de Lautrec.
 5. LOUISE de Toulouse de Lautrec, mariée le 18. mai 1722. à *Jean-François* de Boielle.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE S. GERMIER, DRESSÉE SUR QUELQUES TITRES ET SUR LA PRODUCTION FAITE DEVANT M. DE BEZONS, EN 1669.

B

I. SIMON de Lautrec, seigneur de S. Germier, fit hommage & donna son dénombrement à Jean de Foix le 19. novembre 1469. Il vivoit le 1. septembre 1476.

Femme, MARGUERITE Sanguinette.

1. FRANÇOIS de Lautrec, qui suit.
2. JACQUES de Lautrec, abbé de Juncels, ordre de S. Benoît, au diocèse de Beziers.
3. CHARLES de Lautrec, seigneur du Bousquet, pere de *Jean* & de *Jacques*, successivement seigneurs de Massaguel : ce dernier est vraisemblablement le *Jacques* de Lautrec, qualifié seigneur de S. Germier & du Caila, pere d'*Antoine* de Lautrec, seigneur des mêmes lieux, qui de *Germaine* de Foix eut *Susanne* de Lautrec S. Germier, mariée à *Guerin* de Montfaucou, seigneur de Beauflours & de la Barthe; tous mentionnez en 1644. dans les preuves pour l'ordre de Malte de *Gaspard* de Villeveuve-S. Sernin, fils de *Guillaume* de Villeneuve-S. Sernin, & de *Susanne* de Montfaucou, arriere petite fille de *Jacques* de Lautrec.

C

4. FRANÇOIS de Lautrec, abbé de Hambie, ordre de S. Benoît; au diocèse de Coutances.

II. FRANÇOIS de Lautrec, seigneur de S. Germier, étoit l'un des cent Gentilshommes de l'hôtel du roi en 1488. lui & *Antoine* de Lautrec, seigneur de Montfa, intervinrent dans le procès que les syndics & consuls de Moulaires, de S. Germier, de Montfa & d'autres lieux du Lautrecois, avoient contre Jean de Voifins, vicomte de Lautrec en partie, pour le paiement de la moitié du droit de bladade, à quoi ces syndics & consuls furent condamnez, par arrêt du parlement de Toulouse le 16. août 1513.

D

Femme, BRUNETTE de Lordat.

1. SIMON de Lautrec, mort jeune.
2. CORBEIRAN de Lautrec, qui suit.
3. ANTOINE de Lautrec-S. Germier, conseiller au parlement de Toulouse, donna quittance en cette qualité le 1. juillet 1545. de 37. livres 15. sols, pour ses gages de trente jours du mois précédent, à raison de 24. sols dix deniers par jour, signée *A. de Lautrec*. Eut differend avec les capitouls de Toulouse, pour avoir refusé de payer une somme de cinq livres, à laquelle il avoit été taxé comme tous les autres habitans, pour le paiement des troupes qui devoient défendre la ville. Ses meubles furent saisis, ce qui pensa causer une émeute, & il fallut un arrêt du conseil du roi le 28. septembre 1551. pour l'obliger à payer cette somme. Il se retira peu après à Geneve, embrassa les nouvelles opinions, & y fit venir sa femme N... de Vabres, & une religieuse de ses parentes : le parlement lui fit son procès par contumace; & par arrêt du jour du Mardi-gras 1552. il fut condamné à être brulé, & executé en effigie le lendemain, comme le rapporte la Faille, qui le nomme M. de S. Germier, de la branche de Lautrec (a) Il se broüilla à Geneve avec Calvin, au sujet de la maniere dont se devoit faire l'élection des ministres de la reforme, & fut cité honteusement au consistoire, dequoi les gentilshommes François qui avoient embrassé cette secte, furent très-indignez. (b)

E

III. CORBEIRAN de Lautrec, seigneur de S. Germier, testa le 8. mars 1535. en faveur de son fils.

(a) *Annales de Toulouse* t. 2 pag. 163. & 167.

(b) *Polzec vie de Calvin* en 1572. p. 16. verso.

- II. Femme, ANNE de Mesier, mariée par contrat du 4. fevrier 1692. dont un
 A fils qui suit.
 VIII. MARC-ANTOINE de Toulouse de Lautrec, seigneur de S. Germier.
 Femme, CHARLÔTTE, de Percin, fille d'*Alexandre* de Percin, seigneur de
 Montgaillard, & de *Jacquette* de Guilhem de Clermont du Bosc, mariée le 14. de-
 cembre 1716. dont enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAVOUR, au diocèse d'Alby, dressée sur la
 preuve faite devant M. de Bezons, intendant de Languedoc en 1669.

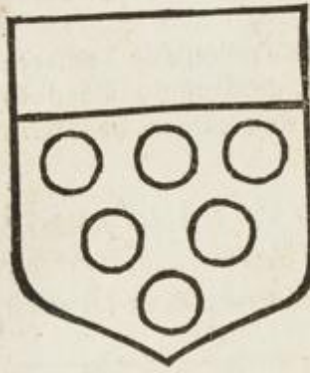
- I. Noble FRANCOIS de Lautrec, dont les enfans partagerent la succession le
 15. mai 1540.
 1. Noble FRANÇOIS de Lautrec, transigea comme aîné avec ses freres sur le
 B partage des biens de leur pere le 15. mai 1540. ce qui fut confirmé par arrêt du
 parlement de Toulouse le dernier fevrier. 1581.
 2. HENRY de Lautrec qui suit.
 3. GUILLAUME de Lautrec, 15. mai 1540.
 4. ANTOINE de Lautrec, 15. mai 1540.
 5. JACQUES de Lautrec, 15. mai 1540.
 II. Noble HENRY de Lautrec, mentionné dans le partage du 15. mai 1540.
 Femme, damoiselle ISABEAU Audoume, mariée par contrat du 3. fevrier 1555.
 duquel mariage sortit
 III. Noble LOUIS de Lautrec lequel testa le 9. mars 1622. & ordonna d'être en-
 terré au tombeau de son pere.
 C Femme, MADELENE de sainte Livrade, instituée héritiere par le testament de
 son mari.
 IV. Noble ANTOINE de Lautrec, seigneur de Lavour, juridiction de Cordes,
 diocèse d'Alby, vivoit en 1642. 1654.
 Femme, MARGUERITE de la Font, testa le 26. fevrier 1642. institua heritier
 son mari, & de leur mariage sortirent
 1. Noble LOUIS de Lautrec, seigneur de Lavour maintenu dans sa noblesse par
 jugement de M. de Bezons le 4. fevrier 1669.
 2. FABIEN de Lautrec, fut marié par contrat du 9. novembre 1654. & produisit
 ses titres de noblesse en Guienne.

D *Extrait de l'armorial général fait en execution de l'édit de 1696. FABIEN de Lautrec, seigneur de la Lande, Cabasac, diocèse de Cahors declare en 1701. qu'il portoit pour armes, écartelé au 1. & 4. de gueule à une croix vuïdée, clichée & pometée d'or, au 2. & 3. d'azur à un lion d'or.*

FABIEN de Lautrec, prêtre, curé de S. Benesit, à la Bastide de Maonhac même
 diocèse, déclara avoir les mêmes armes.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUNHAC en Guienne dressée sur la preuve faite en 1667.

- I. Noble BERNARD de Lautrec, seigneur d'Aunhac, reçut le serment de fidelité
 des habitans d'Aunhac le 29. novembre 1556.
 Femme, damoiselle MARIE de Percin, mariée par contrat du 4. novembre 1560.
 testa le 8. janvier 1581. au profit de ses enfans.
 1. Noble JACQUES de Lautrec, établi heritier par sa mere 1581.
 2. PIERRE de Lautrec 1581.
 E 3. BERNARD de Lautrec 1581.
 4. JEAN de Lautrec, seigneur d'Aunhac qui suit.
 II. JEAN de Lautrec 1581. seigneur d'Aunhac & de Laurets.
 Femme damoiselle JEANNE de Montlezun, mariée par traité du 28. mai 1596.
 De ce mariage sortit
 III Noble JEAN de Lautrec, seigneur d'Aunhac, de Laurets, & de l'Abatut.
 Femme, damoiselle MARIE de Comacre, mariée par traité du 14. mars 1632. Elle
 testa le 5. fevrier 1657. & donna la moitié de tous ses biens à son fils.
 IV. Noble JEAN-BAPTISTE de Lautrec, seigneur de l'Abatut, produisit ses
 titres devant Jean de l'Artigue & subdelegué fut maintenu dans sa noblesse par juge-
 ment de M. Pellot intendant en Guyenne, le 1. juin 1667.
 Femme Damoiselle CLAUDINE de Sibert, mariée par traité du 27. septembre
 1663.



D'azur à six
besans d'argent,
3. 2. 1. au chef
d'or.

XX.

C H A R L E S D E P O I T I E R S, fut fait évêque & comte de Châlons, pair de France, le 31. janvier 1390. Il se trouva au concile provincial de Reims en novembre 1407. qui fut prorogé au 28. avril de l'année suivante, où il assista. Fut présent au parlement le 12. novembre 1409. pour l'élection d'un président & d'un maître des requêtes. Il permuta pour l'évêché de Langres en 1413.

Il étoit second fils de CHARLES de Poitiers, seigneur de S. Vallier, & de Simonne de Mery, comme il a été dit en donnant la genealogie de cette maison, au §. des évêques de Langres pag. 199. de ce volume.



D'azur, à deux
bars d'or adossés
l'écu semé de
croix recroisetées
au pied fiché de
même.

XXI.

L O U I S D E B A R, cardinal, étoit évêque de Langres depuis 1395. lorsqu'il parvint à l'évêché de Châlons par permutation avec le précédent en 1413. Il permuta encore cet évêché pour celui de Verdun en 1420. ainsi qu'il est rapporté au §. des évêques de Langres, n°. xxiv.



D'azur au lion
d'argent, couron-
né d'or, l'écu se-
mé de croix re-
croisetées au
pied fiché d'or.

XXII.

J E A N D E S A R R E B R U C H E, avoit été chanoine de Verdun & de Châlons lorsqu'il fut fait évêque de Verdun le 22. juillet 1404. & parvint à l'évêché de Châlons par permutation avec le cardinal de Bar le 4. janvier 1420. Il eut de sa famille les seigneuries de Parquy, Daunay le chastel, du Pascht, de Laschy & d'E-

DES P

des, & fit hommage de ce
au parlement de Paris
comme évêque de Châlons.
Il se trouva au concile
pour le faire sacre en 1409. à
Langres qui est sur la rive
Il étoit fils de JEAN de S.
Vallier, & d'Isabelle de
par sa grande humilité

J E A N T U D E R T fut élu
évêque de Verdun le 12. mai
en 1421. Il étoit fils de
de son père des requêtes en
1413. Il étoit seigneur de
de 14. novembre 1423. la pre-
Charles VII. vers les barons
pays de la frontière de France
duc de Bourgogne, la seconde,
d'Océans, touchant les au-
contre les Anglais. Fut élu
de l'année le 7. septembre 1424.
par Philippe duc de Bourgogne
en 1425. Fut élu à l'évêché
de la même année, succédant à
le Vêque de N. Dame de Paris
Il étoit seigneur en même temps
de plusieurs autres seigneuries
parlement de Paris pag. 14

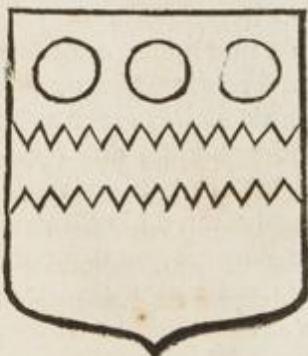
J E A N T U D E R T, mort le 12. mai
1. OLIVIER Tudor, mort
2. JEAN Tudor, évêque de
OLIVIER Tudor, mort
des autres seigneuries.
JEAN Tudor II. mort
de son père, mentionné dans
JEAN Tudor, évêque de
mentionné par l'écrit
par son grand-père de
le 12. mai 1425. la même
en France, mentionné par
dans son testament, mentionné
dans les archives de la

A Estrelles, & fit hommage de cette dernière à l'évêque de Troyes en 1427. obtint par arrêt du parlement du 22. janvier 1422. le droit de saisir & mettre en ses mains, comme évêque de Châlons, tous biens vacans des bâtards dans l'étendue de sa justice. (a) Il fit soumettre la ville épiscopale au roi Charles VII. lorsqu'il alloit à Reims pour le faire sacrer en 1429. & mourut à Châlons le 30. novembre 1438. suivant l'épitaphe qui est sur sa tombe dans le chœur de la cathédrale.

(a) Registres du parlement.

Il étoit fils de JEAN de Sarrebruche II. du nom, seigneur de Commercy & de Venisy, & d'Isabeau de Joinville, dame d'Estrelles, comme on le verra au chapitre des grands bouteillers & échançons de France.

B



D'azur, à une fesse denticulée d'argent surmontée de trois besans d'or.

XXIII.

C JEAN TUDERT fut élu & confirmé évêque de Châlons, & mourut avant d'être sacré. Il étoit né à Poitiers, & avoit été reçu conseiller au parlement de Paris en 1402. Aiant suivi en 1418. la fortune de Charles Dauphin regent du royaume, il fut fait maître des requêtes en 1422. & étoit dès lors doyen de l'église de Paris. Il obtint deux ordonnances de 200. livres chacune, l'une du 23. decembre 1422. l'autre du 13. decembre 1423. la première pour frais de deux voyages faits par ordre du roi Charles VII. vers les barons & seigneurs du Poitou, & en Lyonnais en la compagnie du chancelier de France & autres ambassadeurs, que ce prince envoyoit vers le duc de Savoye; la seconde, pour avoir traité avec les habitans des villes de Blois & d'Orléans, touchant les aides ordonnées par le roi pour l'entretien de ses armées contre les Anglois. Fut chargé de l'administration de toutes finances par deça la rivière de seine le 7. septembre 1429. Fut un des principaux entremetteurs de la paix faite avec Philippe duc de Bourgogne, & l'un des deputés qui conclurent le traité d'Arras en 1435. Fut élevé à l'évêché de Châlons en 1439. & mourut à Paris le 9. decembre de la même année, aiant fait son testament le même jour (b) On l'enterra dans le cloître de l'église de N. Dame de Paris près la porte du chapitre, sous une tombe sur laquelle il est représenté en habits pontificaux, avec une inscription autour. Voyez Blanchard *histoire des maîtres des requêtes* page 136. & le même auteur *catalogue des conseillers du parlement de Paris* pag. 14.

(b) Il est inséré au vol. I. des testamens, au greffe du parlement de Paris.

I. JEAN Tudert, natif de la ville de Mirebeau en Poitou. De lui naquirent,

1. OLIVIER Tudert, qui suit.
2. JEAN Tudert, évêque de Châlons, qui a donné lieu à cet article.

GENEALOGIE DE TUDERT.

II. OLIVIER Tudert, mourut avant le testament de son frere de l'an 1439. fut pere des enfans qui suivent.

1. JEAN Tudert II. du nom, qui suit.

E Trois filles, mentionnées sans les nommer au testament de leur oncle, en 1439.

III. JEAN Tudert, institué heritier par son oncle, avoit été pourvu de la charge de maître des requêtes, par lettres du 18. decembre 1438. & en avoit prêté serment entre les mains du chancelier de France le 20. avril suivant. Il plaidoit contre le chapitre de Notre-Dame de Paris, comme executeur du testament de son oncle, le quatorzième mars 1439. Fut ambassadeur vers le duc de Savoye en 1453. & Louis XI. le nomma premier président du parlement de Bordeaux, lorsqu'il en fit l'institution au mois de juin 1462. il se démit de cet office en 1471. le roi lui en aiant conservé les honneurs; mourut le 13. septembre 1473. & fut enterré dans le chœur des cordeliers de Mirebeau.

Femme, CATHERINE de Chandener, mourut le 18. novembre 1473. & fut enterrée au tombeau de son mari.

1. LEON Tudert, avocat au parlement & lieutenant du sénéchal de Poitou, épousa *Catherine Loüet*, fille de *Jacques Loüet*, trésorier des chartes & general de la justice des aydes à Paris, & de *Marie de Marle*. Etant veuve elle fut élue tutrice de ses enfans le 10. juillet 1499. & en accepta la gardenoble le 2. avril suivant; ils se nommoient *Jean Tudert*, mort depuis sans alliance; *Radegonde Tudert*, mariée depuis au seigneur de la Sauvagere, en Poitou, & *Jeanne Tudert*.
 2. JOACHIM Tudert, qui suit.
 3. JACQUES Tudert, prieur de S. André de Mirebeau, archiprêtre de l'église collegiale de Notre-Dame en la même ville, fut élu en cette dernière qualité, l'un des tuteurs des enfans de son frere *Leon* le 10. juillet 1499. Il fit faire un bâtiment neuf à son prieuré, & fonda une messe quotidienne dans l'église de Notre-Dame de Mirebeau, en la chapelle dite *des Tuderts*, par acte du 30. janvier 1527.
- IV. JOACHIM Tudert, licentié ès loix, reçû avocat au chatelet, fit serment le 15. novembre 1488. fut lieutenant particulier du siege de Poitiers, maire de cette ville, & avoit cette qualité lorsqu'il fut élu l'un des tuteurs des enfans de son frere aîné le 10. juillet 1499. fit bâtir le chateau de la Bournaliere, & une chapelle en l'église paroissiale de S. Opportune à Poitiers, où il fut inhumé.
- Femme, MARIE *alias* ANNE Chaillé, dame de Beruges & de Bernai, fille d'*André Chaillé*, seigneur de Beruges, échevin de la ville de Poitiers, & de *Jeanne Rideau*, dame de Bernay.
1. CLAUDE Tudert, qui suit.
 2. JEAN Tudert, seigneur de la Bournaliere, prieur de S. André de Mirebeau en 1529. & chefciér de l'église collegiale de la même ville.
 3. FRANÇOIS Tudert, écolatre de l'église de S. Hilaire de Poitiers.
 4. JOACHIM Tudert, homme d'armes des ordonnances du roi.
 5. ANNE Tudert, mariée par contrat du 2. janvier 1528. à *Paul de Joufferant*, écuyer, seigneur de Lairs.
- V. CLAUDE Tudert I. du nom, seigneur de la Bournaliere, conseiller au chatelet de Paris, puis reçû conseiller au parlement le 4. decembre 1434. & president en la III. des enquêtes le 9. juillet 1544. Fut maître des comptes à Paris par lettres du 17. mars 1551. & reçû le 1. avril suivant. C'est lui qui changea les armes de sa famille, aiant pris *d'or à deux losanges d'azur, au chef d'azur chargé de trois besans d'or*.
- Femme, MARIE Luillier, veuve de *Raoul Aymeret*, seigneur de Gazeau, maître des comptes, fille d'*Eustache Luillier*, seigneur de S. Melmin, aussi maître des comptes, & de *Marie Cœur*.
1. CLAUDE Tudert II. du nom, qui suit.
 2. EUSTACHE Tudert, seigneur de Beruges, mort sans enfans.
 3. JEAN Tudert, seigneur de Mazieres, se disoit heritier de sa mere en partie, l'an 1568. embrassa les opinions nouvelles, & se retira à Geneve, où il se maria, laissant *Jean Tudert*, seigneur de Mazieres, qui se maria aussi à Geneve, & eut plusieurs enfans.
 4. JOACHIM Tudert, seigneur de la Chapelle dans la paroisse de Chouppes, épousa *Marguerite Pidoux*, sœur de *René Pidoux*, abbé de Valence, conseiller au parlement de Paris, dont il laissa *Claude Tudert*, seigneur de la Chapelle, marié par contrat du 19. janvier 1606. avec *Claude de Chouppes*, dont un fils & une fille.
 5. CATHERINE Tudert, femme de *François de Brillac*, seigneur de Nouzieres, lieutenant criminel au siege presidial de Poitiers, desquels descend, *Pierre de Brillac*, seigneur de Nouzieres, vicomte de Jencay, installé premier president du parlement de Bretagne le 16. juin 1703.
- VI. CLAUDE Tudert II. du nom, seigneur de la Bournaliere, conseiller au chatelet, puis au parlement le 29. novembre 1566.
- Femme, NICOLE Hennequin, fille de *Jean Hennequin*, seigneur de Dammartin, conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du palais, & d'*Anne Molé*.
1. CLAUDE Tudert III. du nom, qui suit.
 2. NICOLAS Tudert, émancipé le 1. mars 1600. fut doyen de l'église de Paris, abbé de S. Georges sur Loire, prieur de S. André de Mirebeau, & reçû conseiller

DES PAI
 ler au parlement de Paris
 Marie Tudert, femme
 être terre le 1. mars 1600
 France; être comte de
 1602. (a)
 4. ISABEL Tudert, mar
 de Coucin. 2. à Eze P
 Van & de Junc
 VI. CLAUDE Tudert III. d
 fies à Paris les uns de l
 Femme, MARIE de Poit
 2. Marie Tudert, femme
 3. Genevieve Tudert
 4. Catherine Tudert
 5. François Tudert
 conseiller en la seneschau
 des prisons de l'universit
 6. Ravis Tudert, seigneur
 VII. CLAUDE Tudert IV. du
 pour seigneur, au d'fir
 pour chanoine de Notre-Dame
 Femme, GENEVIEVE de
 Frouin, secrétaire du roi,
 1. Pierre Tudert, seigneur
 juin 1661, mort le 19 nove
 2. Claude Tudert, mar
 1664.
 3. Charles Tudert, e
 légat à Paris, mort en
 4. Dominique Tudert
 5. NICOLAS Tudert
 6. Françoise Tudert
 Tiller, seigneur de Solv
 1670, mort en service
 D. II. NICOLAS Tudert, se
 lieutenant pour trois quart de
 les freres de Jean le 2. novembre
 Femme, ANNE-AULIE F
 fil, à de Claude Ridel, fut

G
 1670, mort en service
 1670, mort en service
 1670, mort en service

A ler au parlement de Paris le 8. juillet 1604.
 3. **MARIE** Tudert, femme de *Jean Segulier*, seigneur d'Autry, conseiller au parlement, maître des requêtes, ensuite lieutenant civil au chatelet de Paris. Elle étoit veuve le 1. mars 1600. & mere de *Pierre Segulier*, qui fut chancelier de France; se fit carmelite sous le nom de la mere, *Marie-de-Jesus*, & vivoit en 1622. (a)

4. **ISABEL** Tudert, mariée 1^o. à *Lancelot Pidoux*, seigneur de la Rochefaton, & du Coudrai. 2^o. à *René Picher*, seigneur de la Rochepicher: eut des enfans de l'un & de l'autre.

(a) Vie de la mere Marguerite Acarie.

VII. **CLAUDE** Tudert III. du nom, seigneur de la Bournaliere, partagea avec ses freres & sœurs les biens de ses pere & mere le 1. mars 1600.

B Femme, **MARIE** du Bois, fille de *François du Bois*, conseiller au préfidial de Poitiers, maire de la même ville en 1590. & de *Renée le Sueur-d'Osny*, fut mariée avant le 25. juin 1605. & étant veuve fit donation à son fils aîné le 12. septembre 1638.

1. **CLAUDE** Tudert IV. du nom, qui suit.

2. **MARIE** Tudert, femme de *Pierre Fumée*, seigneur de la Fois.

3. **GENEVIEVE** Tudert, religieuse à la Trinité de Poitiers.

4. **CATHERINE** Tudert, religieuse aux filles de Notre-Dame de Poitiers.

5. **FRANÇOISE** Tudert, mariée à *Etienne Maguenon*, seigneur des Forges conseiller en la senechaussée & siege prefidial de Poitiers, assesseur & conservateur des privileges de l'université de cette ville.

6. **RENEE** Tudert, religieuse à la Trinité de Poitiers.

VIII. **CLAUDE** Tudert IV. du nom, seigneur de la Bournaliere, conseiller au chatelet, puis au parlement, où il fut reçu le 26. août 1634. lieutenant general de Poitiers, puis chanoine de Notre-Dame à Paris en 1661.

C Femme, **GENEVIEVE** le Boulanger, fille de *Charles le Boulanger*, seigneur de Fontenay, secretaire du roi, & de *Nicole l'Escuyer*, elle mourut en octobre 1659.

1. **PIERRE** Tudert, seigneur de la Bournaliere, reçu conseiller au parlement le 15. juin 1663. mort le 13 novembre 1666.

2. **CLAUDE** Tudert, mort mousquetaire du roi, sans alliance, en septembre 1664.

3. **CHARLES** Tudert, enseigne au regiment des Gardes, puis chanoine de l'église de Paris, mort en janvier 1665.

4. **DOMINIQUE** Tudert, chanoine de Notre-Dame, mort le 16. octobre 1667.

5. **NICOLAS** Tudert, qui suit.

6. **FRANÇOISE** Tudert, morte le 6. aout 1669. sans enfans de *Jean-Joseph le Tillier*, seigneur de Salvart & du Plessis, conseiller au parlement le 3. septembre 1670. mort en fevrier 1671.

D IX. **NICOLAS** Tudert, seigneur de S. Etienne du Brilloüet en Poitou, se disoit heritier pour trois quarts de sa mere, comme au lieu de *Dominique* & *Françoise* Tudert ses frere & sœur le 2. novembre 1679.

Femme, **ANNE-JULIE** Fumée, fille de *Pierre Fumée*, conseiller au grand conseil, & de *Claude Ridet*, fut mariée en l'église de S. Paul à Paris le 25. avril 1680.



De gueules au chef d'argent chargé d'une tête de Turc de sable, bandée d'argent.

E

XXIV.

GUILLAUME le Tur, évêque & comte de Châlons, pair de France, obtint le 22. decembre 1441. un arrêt du parlement, portant inhibition à Louis Raquier, conseiller en la cour, demandeur, de poursuivre l'évêque de Châlons, ailleurs

Tome II.

C 5

(a) *Registres du parlement.*

qu'en la cour de parlement. (a) Il mourut le 10. juin 1453. suivant son épitaphe qui est dans le chœur de sa cathédrale, où il est qualifié. *Homme noble & très-habile docteur en loix.* A

(b) Blanchard, *hist. des présidents à mortier* p. 75.

Il se trouve de ce nom GUILLAUME le Tur, président au parlement de Paris le 5. mai 1427. après y avoir été avocat general en 1413. & procureur general en 1417. vivant encore le 16. novembre 1442. portoit de... au chef de... chargé d'une tête de Turc de... (b)



XXV.

(c) *Joly offices de France tom. 1. addition liv. 2. pag. 31. &c.*

(d) *Hist. de l'abb. de S. Germain des prez.* p. 173.

(e) *Du Tillet. Recueil des rangs* pag. 78.

GEOFFROY FLOREAU religieux de l'ordre de S. Benoît, évêque & comte de Châlons, pair de France en 1453 fut présent en cette qualité à l'ordonnance du roi Charles VII. pour la réformation de la justice & police du parlement de Paris, faite au Montils lès Tours, au mois d'avril 1453 avant Pâques, enregistrée en parlement le 17. juin suivant 1454. (c) Il se trouva au concile provincial de Reims, assemblé à Soissons le 2 juillet 1455 assista au sacre du roi Louis XI. en 1461 Robert de l'Espinaçe, abbé de S. Germain des Prez, fut contraint de se démettre de son abbaye en sa faveur l'an 1482. & il lui ceda en échange les abbayes de Beaulieu en Argone, diocèse de Verdun, & de Bellefontaine, diocèse de la Rochelle, avec la prévôté d'Antoni. (d) Ce fut lui qui obtint en faveur de cette abbaye, par lettres patentes du mois de mars 1482 la foire franche de S. Germain. Il fit ses fonctions de pair au sacre du roi Charles VIII. en 1484 assista au lit de justice tenu par le même roi en parlement, contre le duc d'Orléans depuis roi Louis XII. au mois de février 1487 se trouva encore au sacre de ce prince le 27 mai 1498 & à la séance que le roi fit au parlement le 7 juillet suivant. (e) Après avoir fait rebatir son palais épiscopal & le château de Sarry, fait faire les chaires du chœur de son église, & élever les colonnes qui sont au maître autel, il mourut ayant cinquante années d'épiscopat, & le dernier des abbez reguliers de S. Germain des Prez le 20 août 1503. & fut enterré dans le chœur de l'église de Châlons, où se voit son épitaphe. C



D'argent au lion de gueules, la queue nouée, fourchée & passée en sautoir, armé & couronné d'or, lampassé d'azur, brisé d'un filet en barre sur le tout.

XXVI.

GILLES DE LUXEMBOURG, évêque & comte de Châlons, pair de France, se trouva au sacre du roi François I. le 25 janvier 1514 & à la séance que ce prince tint au parlement, contre le conetable de Bourbon le 9 mars 1523 fit

A de grands biens à son église, & de grandes aumônes aux pauvres de son diocèse, & mourut le 10 fevrier 1534 gît au chœur de la cathedrale où se voit son épitaphe.

Il étoit *fils naturel* de LOUIS de Luxembourg, comte de S. Paul, conetable de France, lors non marié, & de *Caterine* de Favaine, femme mariée, & étoit protonotaire apostolique, lorsqu'il fut légitimé au mois d'août 1501.



D'argent à la croix engrelée de gueules.

XXVII.

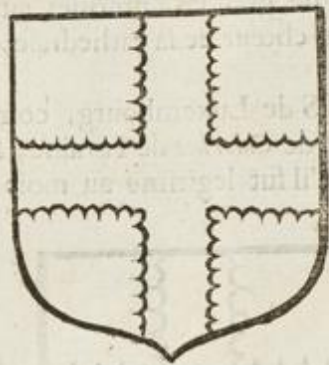
ROBERT DE LENONCOURT, cardinal, évêque & comte de Châlons, pair de France, prieur de S. Pourcin au diocèse de Clermont, depuis l'an 1516 jusqu'en 1536, & abbé de S. Remi de Reims en 1532. Après la mort de son oncle archevêque de cette ville, il prêta serment au roi pour son évêché dans la ville d'Amiens le 13 juin 1535; fit son entrée solemnelle dans Châlons le 10 octobre suivant, & se trouva au lit de justice que sa majesté tint au parlement le 15 janvier 1536. (a) Ce prince l'envoya ensuite vers l'empereur Charles V. sur le differend qu'il y avoit pour le duché de Gueldres, & ce fut durant cette negociation, qu'à la recommandation du roi, le pape Paul III. le créa cardinal le 20 decembre 1538. Ce fut en cette qualité qu'il donna solemnellement dans Reims, au nom du pape, le *Pallium* au cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims. Le pape lui ayant accordé un indult, le roi François I. donna des lettres patentes dattées de Chastelleraut le 28 mai 1541 pour en regler l'execution, & elles furent registrées au parlement le 13 août suivant. (b) N'ayant pû se trouver au sacre du roi Henri II. en 1547, il y fut representé par l'évêque de Troyes. S'étant démis de son évêché en faveur de son neveu, qui suit, il fut pourvû de celui de Metz en 1551, eut aussi l'archevêché d'Arles, puis celui d'Ambrun en 1554. Plusieurs auteurs ont écrit qu'il avoit eu aussi l'archevêché de Toulouse; mais la Faille a démontré le contraire, (c) il eut aussi l'abbaye de Barbeaux, au diocèse de Sens, celle de S. Martial de Limoges en 1543, dont il se démit en 1551, pour celle de Villelongue au diocèse de Carcaïssonne, de laquelle il se défit vers l'an 1556. Il conserva le prieuré de la Charité sur Loire, dont il avoit été pourvû. C'est lui qui fit bâtir le magnifique tombeau de S. Remi, dans l'église abbatiale de ce saint à Reims; enfin après avoir concouru à l'élection des papes Jules III. en 1550, Marcel II & Paul IV. en 1555. & à celle de Pie IV. en 1559; il entra dans l'ordre des cardinaux évêques; opta l'évêché de Sabine le 13 mars 1560, & mourut le 2 fevrier 1561 en son prieuré de la Charité, où il fut inhumé. L'année suivante les Calvinistes ayant pris cette ville, ils ouvrirent son tombeau & en tirerent son corps. Tous les auteurs ont parlé de lui avec estime, & sa memoire est en vénération dans la ville de Metz.

E Il étoit second fils de THIERRY de Lenoncourt, seigneur de Vignory, bailli de Vitry, & de Jeanne de Ville. Leur genealogie a été rapportée ci-devant au §. des Archevêques de Reims, n°. xxix. pag. 52.

(a) Du Tillet, recueil des rangs p. 92.

(b) 3. vol. des ord. de François corté M. fol. 286.

(c) Annales de Toulouse tom. xx. pag. 294.



D'argent à la
croix engrelée de
gueules.

XXVIII.

PHILIPPE DE LENONCOURT, cardinal, évêque & comte de Châlons, pair de France, puis évêque d'Auxerre, commandeur de l'ordre du S. Esprit, conseiller d'état, abbé de Moustier-en-Der diocèse de Châlons, de Moustier S. Jean diocèse de Langres, de Rebais diocèse de Meaux, d'Oigny diocèse d'Autun, d'Espernay diocèse de Reims, qu'il avoit eue dès sa jeunesse, & qu'il quitta en 1551, & de Barbeaux; prieur de la Charité sur Loire, nâquit au chateau de Coupvray en 1527, parvint à l'évêché de Châlons par la démission de son oncle en 1550. S'étant trouvé au parlement le 16 janvier 1552, il y contesta comme pair, la place que le nonce du pape y avoit prise à côté du Cardinal de Lorraine, & le nonce ne voulut pas lui céder, dont y eut murmure avec raison, comme le rapporte du Tillet. (a) Il se démit de son évêché l'an 1556 en faveur de celui qui suit, qui se démit aussi en sa faveur de l'abbaye de Moustier-en-Der: fut fait évêque d'Auxerre, & en cette qualité la reine Catherine de Medicis, regente, l'envoya à Rome en juillet 1562, pour les affaires du roi son fils. Il se démit encore de cet évêché en 1563, fut fait commandeur de l'ordre du S. Esprit le 31 décembre 1579. Le roi Henry III. l'envoya en 1585 vers le roi de Navarre, pour l'exciter à rentrer dans le sein de l'église catholique, puis en 1586. vers le pape Sixte V. qui à la recommandation de ce prince le fit cardinal prêtre, du titre de S. Onuphre, le 17 décembre de la même année. Revenu en France il assista aux états tenus à Blois en 1588, retourna à Rome où le pape Sixte V. le nomma à l'archevêché de Reims, mais il n'en fit jamais les fonctions, & mourut à Rome le 13 décembre 1591. Le duc de Mayenne chef de la ligue, se qualifiant lieutenant general de l'état royal & couronne de France, nomma à les abbayes le frere de ce prélat, par brevet du 2 janvier 1592, & le vendredi 17 du même mois il fut fait procès verbal de la garde de son prieuré de la Charité. (b)

(a) Recueil des
rangs p. 10.

(b) Titres de Lenoncourt.

Il étoit quatrième fils d'HENRY II. du nom, seigneur de Lenoncourt, baron de Vignory, comte de Nanteuil, & de Marguerite de Broys, comme on l'a dit ci-devant page 58.



D'azur à trois
lions d'or, les
deux du chef as-
frontez, tenans
une fleur de lys
aussi d'or.

XXIX.

JEROME BURGENSIS, évêque & comte de Châlons, pair de France, avoit été aumonier du roi François I. dès l'an 1533 & l'étoit encore en 1546. Il étoit le premier abbé commendataire de Saint Pierre-au-mont dans la ville de Châlons, lorsqu'il

A qu'il parvint à l'évêché en 1556, par la démission volontaire de son prédécesseur, à qui il resigna l'abbaye de Montier-en-Der. Il fut présent à l'assemblée des notables, tenue à Paris le 5 janvier 1557, assista au sacre du roi Charles IX. en 1562, & en la même année il fut un des ambassadeurs du roi au concile de Trente. L'évêque de Soissons, lui & l'évêque de Laon signerent le 13 mai 1565, un acte par lequel ils déclarerent que le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, ne pouvoit demeurer dans son diocèse, sans risquer sa vie de la part des ennemis de la religion. Il fonda un college dans la ville de Châlons, & ensuite son seminaire le 14 octobre 1572. Genebrard lui dedia le 13 janvier 1573, les traitez de feu Claude d'Elpence, sur l'eucharistie. Il mourut le 4. juin de la même année, & fut enterré dans le chœur de son abbaye de S. Pierre, où se voit son épitaphe.

I. JEAN Burgensis, son ayeul, étoit établi à Blois en qualité de conseiller, & medecin de la duchesse d'Orleans. Ce fut sous ce titre qu'il acheta la seigneurie de Gauguier, dite Montgaugier en la paroisse de S. Lubin en Vergognois le 1 janvier 1478. Il fut aussi medecin de Louis duc d'Orleans, depuis roi de France XII. du nom, comme on l'apprend par des actes des années 1482 & 1495, & dans un du 16 novembre 1498, il se qualifie premier medecin du roi : il mourut peu après.

B Femme, JEANNE le Masle, étoit présente à l'acte de 1498, dans un du 22 septembre 1499, elle se dit veuve, & donne à feu son mari le titre de *grand medecin* du roi, il y a encore un titre d'elle du 4 fevrier 1503. Leurs enfans furent.

1. LOUIS Burgensis, qui suit.

2. ANTOINE Burgensis, chanoine de S. Martin de Tours, qui en cette qualité fit don entrevifs à *Louis* son frere, & à ses enfans d'une partie de métairie venant de la succession de feu *Marie* Burgensis leur sœur, le 22 janvier 1542.

3. MARIE BURGENSIS, mentionnée dans l'acte de son frere Antoine, de l'an 1542.

C Jeanne, fille naturelle, à qui son pere, assisté de sa femme, fit un legs par acte du 16 novembre 1498.

II. LOUIS Burgensis, seigneur de Gauguier, étoit medecin ordinaire du roi François I. lorsque ce prince l'annoblit par lettres du mois de decembre 1518; il fut ensuite son premier medecin. Ce fut lui qui dit à l'empereur Charles V. que s'il ne permettoit à ce prince son prisonnier, d'aller prendre son air natal, il couroit risque de le voir mourir dans sa captivité, & de perdre par là sa rançon. Dès le 15 septembre 1513; il avoit fait hommage du fief de Gauguier, mouvant de Buri, à Florimond Robertet, seigneur dudit lieu. Il y a encore des actes du 27 avril 1514, 8 mars 1530, 28 novembre 1533 & 20. octobre 1535. où il prend la qualité de fils & heritier de feu Jean Burgensis. Il fut aussi premier medecin du roi Henry II. & mourut en 1556. Bernier qui a fait son éloge dans son *histoire de Blois*, dit qu'il mourut sans enfans, mais l'acte d'*Antoine* son frere, & celui qui va être rapporté de son fils l'évêque de Châlons, prouvent le contraire. On voit aussi par l'état de ses enfans, & par l'hommage qu'il rendit en 1513, qu'il devoit être né plusieurs années avant 1594, qui est la date de sa naissance donnée par Bernier.

I. Femme, MARIE Helin.

1. JEROME Burgensis, évêque & comte de Châlons, pair de France, qui a donné lieu à cet article. Ce prélat voulant témoigner son affection envers son frere, ses deux sœurs, & les enfans de la dernière qui étoit décedée, & desirant la conservation de sa maison, & de la paix entr'eux, à cause de la succession échûe de leurs pere & mere & de la sienne à échoir, declara qu'il avoit ci-devant donné les droits d'aînesse à son frere, & qu'il leur donnoit le reste de sa portion, de feuë dame *Marie* Helin sa mere. Cet acte du 1 octobre 1559, & ceux qui ont été citez dans cette genealogie, sont par extrait au cabinet de M. Clairambault.

2. CLAUDE Burgensis, qui suit.

3. MARIE Burgensis, femme de *Cosme* Claussé, seigneur de Marchaumont, secrétaire d'état, avec lequel elle vivoit en 1559.

4. JEANNE Burgensis, vivante en 1559. veuve de *Robert* Berziau, seigneur de la Marciliere, conseiller au parlement, reçu en 1522, mort le 1 mars 1544.

5. CATHERINE Burgensis, morte avant 1559, avoit été la premiere femme de *Pierre* de Hacqueville, seigneur d'Onz-en-Bray, president aux enquêtes du parlement, qui mourut en 1563; leur fils *André* de Hacqueville, seigneur de Gauguier par sa mere, puis d'Onz-en-Bray, reçu conseiller au parlement en 1564, fut ensuite conseiller d'état & premier president au grand conseil; il mourut en

- 1619, âgé de 78 ans, pere de Jacques de Hacqueville, reçu premier president du parlement de Paris, le 25 septembre 1627, mort le 4 novembre 1628. **A**
- III. CLAUDE Burgenfis, secretaire du roi en 1534, mourut en 1568, pere de
- IV. FRANCOIS Burgenfis, qui fut reçu secretaire du roi, le 17 octobre 1568 après la mort de son pere, & resigna cet office au mois de septembre de l'année suivante. Lui & les enfans de la troisième sœur de l'évêque de Châlons leur oncle, lui firent faire une épitaphe au lieu de sa sepulture, où il est marqué qu'ils avoient donné volontairement aux pauvres, ce qui leur étoit venu de sa succession.
- Dans le même tems vivoit GUILLAUME Burgenfis, reçu conseiller au parlement le 23 juillet 1545, & SIMON Burgenfis, conseiller, medecin ordinaire du roi Charles IX. & de madame Marguerite sa sœur, suivant une quittance pour ses appointemens de l'année 1566, dattée du 1 fevrier 1567. **B**



D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de leopards d'or, ayant chacun un anneau de gueules à la gueule.

XXX.

NICOLAS CLAUSSE DE MARCHAUMONT, évêque & comte de Châlons, pair de France, abbé de S. Pierre-au-mont, succeda à son oncle Jerome Burgenfis, mourut le 12 septembre 1573, âgé de 28 ans; fut enterré dans le chœur de sa cathedrale, où se voit son épitaphe.

Il étoit troisième fils de COSME Clausse, seigneur de Marchaumont, secretaire d'état, & de Marie Burgenfis. *Cette genealogie sera rapportée au chapitre des Grands maîtres des eaux & forêts de France.*



Comme son prédécesseur.

XXXI.

COSME CLAUSSE DE MARCHAUMONT, évêque & comte de Châlons, pair de France, succeda à son frere, & fut aussi abbé de S. Pierre-au-Mont. Il fit les fonctions de pair au sacre d'Henry III. le 13 fevrier 1575; prit possession personnel le 2 avril suivant, se trouva au concile provincial, tenu à Reims au mois de mai 1584. & aux états de Blois en 1588. fut représenté par l'évêque d'Orleans, au sacre d'Henry IV. en 1594, il étoit alors dans la ville de Chartres, mais si malade qu'il ne pût assister à la cérémonie; il se trouva au parlement avec le cardinal de Guise, lorsque le conetable Henry duc de Montmorency, y fut prêter serment pour son duché le 15 novembre 1595, & à l'assemblée des notables tenuë à Rouen le 4 novembre 1596, ayant été nommé par le roi l'un des députez de la province de Champagne. (a) Il fit encore ses fonctions de pair au sacre du roi Louis XIII en 1610; vendit aux Carmelites en 1621, l'hotel que les évêques de Châlons avoient dans la rue Chapon à Paris, moyennant 120000. livres; (b) mourut âgé de 76 ans, le 1 avril 1624, & fut enterré dans sa cathedrale. **E**

(a) *Ceremon. Franc. t. 2. pag. 382.*
 (b) *Hist. de Paris tom. 2. p. 675.*

HENRY CLAUSSE
 Il fut évêque de Reims, par commission
 de Louis XIII, le 18 septembre
 1624, depuis duc de Guise, fut
 comte de la cathedrale de Reims
 le 12 novembre 1624; fut inhumé dans

Il fut St HENRY Cla
 seigneur de France, & de Bourgogne
 maître des eaux & forêts.

FELIX VIALART,
 fut évêque de Reims en 1624, & fut
 inhumé dans la cathedrale de Reims
 le 12 novembre 1624; fut inhumé dans

IL JEAN VIALART,
 fut évêque de Reims en 1624, & fut
 inhumé dans la cathedrale de Reims
 le 12 novembre 1624; fut inhumé dans

IL JEAN VIALART,
 fut évêque de Reims en 1624, & fut
 inhumé dans la cathedrale de Reims
 le 12 novembre 1624; fut inhumé dans

IL JEAN VIALART,
 fut évêque de Reims en 1624, & fut
 inhumé dans la cathedrale de Reims
 le 12 novembre 1624; fut inhumé dans

IL JEAN VIALART,
 fut évêque de Reims en 1624, & fut
 inhumé dans la cathedrale de Reims
 le 12 novembre 1624; fut inhumé dans

IL JEAN VIALART,
 fut évêque de Reims en 1624, & fut
 inhumé dans la cathedrale de Reims
 le 12 novembre 1624; fut inhumé dans

A



Comme son pré-
désesseur.

B

XXXII.

HENRY CLAUSSE, évêque & comte de Châlons, pair de France, succéda à son oncle, dont il avoit été coadjuteur, sous le titre d'évêque d'Auren, & prit possession le 18. septembre 1624. Il eut l'administration du spirituel de l'archevêché de Reims, par commission du pape, dans le tems que le prince Henry de Lorraine, depuis duc de Guise, fut nommé à cet archevêché; & en cette qualité il fit dans cette ville la consecration de l'église des Minimes le 2. août 1630. Il mourut le 13. decembre 1640: fut inhumé dans la cathedrale.

C Il étoit fils d'**HENRY** Clause, seigneur de Fleury, grand maître des eaux & forests de France, & de *Denise* de Neufville-Villeroy. Voyez au chapitre des grands maîtres des eaux & forests.



D'azur au sau-
toir d'or, canton-
né de quatre croix
potencées de mé-
me.

D

XXXIII.

FELIX VIALART, évêque & comte de Châlons, pair de France, conseiller du roi en son conseil d'état, docteur en theologie de la maison de Navarre, fut sacré le 6 de juillet 1642, prit possession le 2 août suivant, & fit son entrée solennelle le 12. du même mois. Il avoit eu l'abbaye de Pebrac ordre de S. Augustin au diocèse de S. Flour en 1640, & y introduisit les chanoines reguliers de la congregation de France le 6 septembre 1649. Il s'en demit par la suite aussi bien que de l'abbaye de Cercanceau, ordre de Citeaux, au diocèse de Sens: fit bâtir un seminaire en 1646, assista au sacre du roi Louis XIV. le 7 juin 1654, y representa l'évêque de Langres absent, & y fut representé par l'archevêque de Bourges. Il se trouva aux assemblées du clergé tenuës à Paris en 1645 & 1655, & le feu du ciel aiant endommagé considerablement son église cathedrale le 19 janvier 1668, il en entreprit la reparation; fit faire des chapelles qui manquoient à côté & derriere le chœur, & deux clochers à jour, de pierre de taille, qui furent finis en 1672. Il mourut dans son seminaire en odeur de sainteté le 11 juin 1680, âgé de 67 ans.

E

I. **PONS** Vialart, juge de la ville d'Issoire en Auvergne, où il étoit né, fut pere de
II. **JEAN** Vialart, avocat au parlement de Paris, qui fut pourvu d'une charge de
président à mortier au parlement de Rouen par lettres du 22 octobre 1540, y fut

GENEALOGIE
DE VIALART.

reçu le 7 janvier suivant, & mourut le 28 novembre 1549. Ses enfans partagerent ses biens en 1553.

- I. Femme, MARIE Seguiet, fille de *Blaise Seguiet* & de *Caterine Chenart*.
 CATHERINE Vialart vivoit en 1569, veuve de *Charles Poncet*, conseiller au chatelet de Paris. A
- II. Femme JEANNE Poncet, fille de *Jean Poncet*, conseiller au chatelet, & de *Philippe de Coffrie*. Elle vivoit encore lors du mariage de sa petite fille *Marie Vialart*, en 1576.
1. MICHEL Vialart, qui suit.
 2. ANTOINE Vialart, archevêque de Bourges, étoit religieux de l'ordre de S. Benoit, abbé de Bernay, & prieur de S. Marrin-des-Champs, lorsqu'il fut élevé à l'archiepiscopat, dont il prêta serment au roi Charles IX. le 23 août 1572, & prit possession le 14 septembre suivant. Il assista à l'assemblée du clergé en 1573: eut l'administration de l'abbaye de Cluny en 1575, comme grand vicaire de Claude de Lorraine-Guise qui en étoit abbé, & mourut au prieuré de sainte Marie de Gournay-sur-Marne, le 4 decembre 1576, âgé de 48 ans: il porta toujours son habit religieux: fit rebâtir son palais archiepiscopal, & donna de grands biens à son église, où il fut inhumé devant le maître autel. B
 3. GERMAIN Vialart, chanoine de Bourges, reçu conseiller au parlement de Paris le 7. janvier 1563. chanoine de l'église cathedrale, & de la Sainte-Chapelle du palais: mourut le 12. mai 1574, & fut inhumé dans l'église de Notre-Dame.
 4. JEANNE Vialart, mariée à *Jacques Amelot* qui ne vivoit plus en 1569.
 5. CLAUDE Vialart, femme de *Denis du Meuil*, seigneur de Croquetaine, avocat, leurs enfans partagerent le 17 aout 1555.
- III. MICHEL Vialart, seigneur de la Forest de Sivry & de Herse, conservateur des privileges royaux de Paris: fut reçu lieutenant civil au chatelet, le 20 janvier 1546: puis maître des requêtes par lettres du 24 août 1553: reçu en cette qualité au parlement le 12 septembre suivant, & président au parlement de Rouen le 17 decembre 1567, par provisions du 12 du même mois. Il fut fait président au grand conseil le 12 septembre 1572, & y fut installé le 30 decembre suivant, conseiller au conseil privé le 22. janvier 1573, & en prêta serment le lendemain: obtint des lettres qui lui donnerent voix délibérative dans toutes les cours le 16 fevrier 1573, dont il prêta serment au parlement de Paris le 5. mars suivant, & fut assassiné par les sieurs de Sabrevois de Richebourg pere & fils, dont la terre étoit voisine de celle de Herse, le jeudi Saint 19 avril 1576. Ils furent décapitez; & deux de leurs valets, rouez en effigie, le 28 septembre suivant. C
- Femme, LAMBERTE Hotman, fille de *Jean Hotman*, seigneur de Valify, & *Thomasse le Lorrain*. Elle transigea avec son fils *Jean Vialart* le 15 avril 1579, & vivoit encore le 16. janvier 1587.
1. FELIX Vialart, qui suit.
 2. JEAN Vialart, seigneur d'Orvilliers, qui suivra.
 3. DENIS Vialart, seigneur de la Ville-l'Evêque. apporté après ses freres.
 4. ANNE Vialart, vivoit avec son mari *Pierre de Sabrevois*, seigneur de Pre-mont près Houdan, lors du partage du 21 mars 1583.
 5. MARIE Vialart, époufa le 30 juillet 1576, en presence de sa mere & de son ayeule, *Pierre le Clerc*, conseiller au parlement, avec lequel elle vivoit lors du partage de 1583.
- IV. FELIX Vialart, seigneur de la Forest-Sivry, & de Herse, succeda à son pere en l'office de maître des requêtes en 1576: partagea avec sa mere, & ses freres & sœurs, le 28 juin 1578 & 21 mars 1583. Il ne vivoit plus en 1622. D
- Femme, JEANNE Hennequin, fille de *Claude Hennequin*, seigneur de Bermainville, maître des requêtes, & de *Madeleine Seguiet*: elle mourut au mois d'octobre 1643.
1. FELIX Vialart, doyen de l'église de Meaux en 1622.
 2. MICHEL Vialart II. du nom, qui suit.
 3. CHARLES Vialart, religieux Feuillant, sous le nom de *D. S. Paul*, devint abbé de Feuillans, & général de son ordre, fut sacré évêque d'Avranche dans leur église de Paris, conjointement avec son neveu l'évêque de Châlons, le 6. juillet 1642: prit possession le 26 septembre suivant, & mourut le 15 septembre 1644 âgé de 52. ans. Il avoit composé quelques ouvrages. Voyez *Gall. Christiana*. E

DESPA

4. MADELEINE Vialart, ...
 de. Christophe, y mourut ...
 5. JEANNE Vialart, ...
 6. ANNE Vialart, ...
 fille au grand conseil, ...
 mort des autres en 1618.
 MICHEL Vialart II. du nom ...
 receu conseiller au parlement de ...
 en 1622: fut ambassadeur de ...
 en 1624. Son corps repose ...
 Femme, CHARLOTTE de ...
 fille de Gogues, ...
 de Claude Seguiet: mourut ...
 1. JEAN Vialart, seigneur de ...
 alliance en decembre 1616.
 2. JEAN Vialart II. du nom ...
 3. FELIX Vialart, évêque ...
 des 100 articles.
 4. MICHEL Vialart, ...
 libet en la chambre des ...
 5. CATHERINE Vialart, ...
 Puits de la Hauteville, ...
 de la terre.
 6. ANNE Vialart, ...
 mort, mais en ...
 autre mort.
 VI. JEAN Vialart II. du nom ...
 d'Evêque de Normandie mourut ...
 Femme, ANNE Seguiet, ...
 de Marguerite Tardieu, ...
 1. MICHEL Vialart, seigneur ...
 1671: de la ...
 22 octobre 1703.
 1. Femme, HELENE de ...
 II. Femme, JEANNE de ...
 Marguerite Piaz.
 D. 2. FELIX Vialart, ...
 S. Germain en Laye, ...
 le 31 avril 1689. ...
 Sirey en Soissonnais, ...
 3. MARIE-ANNE Vialart ...
 de Metz, ...
 IV. JEAN Vialart, ...
 près de Houdan. Il ...
 un échange avec de ...
 novembre 1616, & mourut en ...
 Femme, NICOLE Franquet, ...
 de Paris.
 1. N. Vialart, ...
 2. ARCHAMBAUT Vialart ...
 ARCHAMBAUT Vialart ...
 le fit en 1661.
 1. ...
 2. ...
 3. ...
 4. ...
 5. ...
 S. Marie Vialart, ...
 1600.

- A 4. MADELEINE Vialart, religieuse à Port-royal des Champs, sous le nom de *Ste. Christine*, y mourut d'apoplexie le 28 janvier 1619, âgée de 17 ans & 4 mois & demi. Voyez le *necrologe de cette abbaye page 44.*
 5. JEANNE Vialart, femme de N... de Pleure, conseiller au parlement, mort en 1631.
 6. ANNE Vialart, mariée à *Tanegny* de Launoy, seigneur de Criqueville, conseiller au grand conseil, maître des requêtes, & président au parlement de Rouen, mort sans enfans en 1638.

V. MICHEL Vialart II. du nom, seigneur de Herse & de la Forest de Sivry, fut reçu conseiller au parlement le 19 janvier 1607: président aux requêtes du palais en 1622: fut ambassadeur du roi en Suisse, & mourut d'apoplexie à Soleure le 27 octobre 1634. Son corps apporté à Paris, y fut enterré dans l'église des Feuillans.

Femme, CHARLOTTE de Ligny, fille de *Jean* de Ligny, seigneur de Rantilly & de Gragneux, trésorier des parties casueles, puis maître des requêtes, & de *Charlotte* Seguier, mourut en octobre 1662.

- B 1. JEAN Vialart, seigneur de la Forest, conseiller du roi en ses conseils, mort sans alliance en decembre 1656.
 2. JEAN Vialart II. du nom, qui suit.
 3. FELIX Vialart, évêque & comte de Châlons, pair de France, qui a donné lieu à cet article.
 4. MICHEL Vialart, conseiller au parlement, reçu le 28 août 1643, puis président en la chambre des comptes, mourut sans être marié en juin 1650.
 5. CATHERINE Vialart, mariée à *Nicolas* le Pelletier, seigneur du Chateau-Poisly & de la Houllaye, maître des comptes, qui se fit prêtre après la mort de sa femme.

C 6. ANNE Vialart, mariée le 29 avril 1642, à *Claude* Gallard, seigneur de Courances, maître des requêtes, puis président des comptes, dont elle fut la première femme.

VI. JEAN Vialart II. du nom, seigneur de Herse & de la Forest, maître des eaux & forests de Normandie mourut en decembre 1656.

Femme, ANNE Seguier, fille de *Jacques* Seguier, seigneur de la Verriere, & de *Marguerite* Tardieu, mourut veuve en mars 1674.

1. MICHEL Vialart, seigneur de Herse, reçu conseiller au parlement le 6 mai 1673: se demit de sa charge avant le 9 août 1700, & mourut sans posterité le 12 octobre 1703.

I. Femme, HELENE Bouleau, morte en janvier 1673.

II. Femme, JEANNE Pinon, fille de *Charles* Pinon, maître des requêtes, & de *Marguerite* Picot.

- D 2. FELIX Vialart, lieutenant des chasses & des plaisirs du roi en la capitainerie de S. Germain en Laye, mourut sans enfans en novembre 1696. Il avoit épousé le 28 avril 1689 *Marie-Anne* Baudouin, fille de *Daniel* Baudouin, seigneur de Soupire en Soissonnois, & de *Marie* de Flexelles. Elle mourut le 20 avril 1720.
 3. MARIE-ANNE Vialart, mariée le 19 juillet 1693, à *Charles* Caruel, seigneur de Meré près de Dreux.

IV. JEAN Vialart, second fils de MICHEL I. du nom, fut seigneur d'Orvilliers près de Houdan. Il transigea avec sa mere *Lamberte* Hotman le 15 avril 1579: fit un échange avec elle le 16 janvier 1587: avoit partagé avec son frere aîné le 3 novembre 1582, & mourut en 1623.

Femme, NICOLE Fauchet, fille de *Jean* Fauchet, président en la cour des monnoyes de Paris.

1. N... Vialart, tué en 1631.

E 2. ARCHAMBAUT Vialart, qui suit.

V. ARCHAMBAUT Vialart, seigneur d'Orvilliers, mort avant le mariage de sa fille, qui se fit en 1668.

Femme ANNE de Baigneaux.

1. ETIENNE Vialart, seigneur d'Orvilliers.

2. FRANÇOIS-LOUIS Vialart, seigneur de Vitry.

3. PIERRE Vialart, seigneur d'Habencourt.

4. JEAN-BATISTE Vialart, seigneur de Ronferolles, capitaine des grenadiers du regiment de la reine, mort le 27 septembre 1698, âgé de 49. ans.

5. MARIE Vialart, épousa 1^o *Philippe* de Moullat, seigneur de la Loire, dont elle

Tome II.

E 5

SEIGNEURS
D'ORVILLIERS.

SEIGNEURS
DE VILLE-L'É-
VEQUE ET DE
FAVIERES.

- étoit veuve le 18 novembre 1665, 2^o par contrat du 12 fevrier 1668, *Jean* A
Vialart, seigneur des Antes, son parent.
- IV. DENIS Vialart, troisième fils de MICHEL I. du nom, fut seigneur de Ville-
l'évêque & de Favieres.
- I. Femme, N... le Cirier, fille de N... le Cirier, seigneur de Bulotte.
LOUIS Vialart, qui suit.
- II. Femme, MARGUERITE de Refuge, fille de *Thomas* de Refuge, seigneur
de Bulou & de la Raviniere, & de *Jeanne* de S. Moris. Elle rendit aveu à l'évêque
de Chartres le 20 decembre 1595. Se remaria à *Pierre* Joulet, seigneur de Chatillon
& de la Herbaudiere, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & en étoit
veuve le 11 janvier 1626.
1. ANNE Vialart, étoit majeure le 11 fevrier 1626, elle épousa le 20 decembre
1628, *Louis* de Got, marquis de Rouillac, & mourut au mois de mai 1680.
2. MARGUERITE Vialart, femme d'*Artas* de la Cour, seigneur de la Grise, lieu-
tenant des gardes du corps, qui se maria à *Avoye* Juillard, veuve de *Jacques* le B
Roux, seigneur de la Roche aux Aubiers.
- V. LOUIS Vialart, seigneur de Ville-l'Evêque.
Femme, SARA Barthomier, fille de *Jean* Barthomier, seigneur d'Olivet, & de
Sara Maneau, fut mariée par contrat du 30 octobre 1622.
1. LOUIS Vialart, qui suit.
2. JEAN Vialart, seigneur des Antes, épousa *Marie*, Vialart sa cousine issue de
germain, fille d'*Archambaut*, seigneur d'Orvilliers, par contrat du 12 fevrier 1668,
ils vivoient le 30 mai 1678, ayant pour fille *Marguerite* Vialart, qui épousa *Char-*
les Vialart, seigneur d'Orvilliers
3. MICHEL Vialart, seigneur de la Boulaye, marié à *Helene* de la Motte-Baignaux.
Elle étoit veuve en 1675 & 1678, mere d'*Helene* Vialart, qui épousa N... le C
Roy, seigneur de la Riviere, & de *Louise* Vialart, qui s'allia à N le Roy de la
Riviere son beau-frere.
4. MARGUERITE Vialart, femme d'*Urbain* de Loubert, seigneur de Nantilly,
dont elle étoit veuve, avec des enfans en 1665.
- VI. LOUIS Vialart II. seigneur de Ville-l'Evêque, passa titre nouvel avec son frere
Jean le 6 août 1666, & transigea avec lui le 30 novembre 1675.
- Femme, ELIZABETH de Montescot, fille de *Jacques* de Montescot, seigneur
de Baronville, & de N... de Bancaux de Chaunoy.
1. LOUIS Vialart III. du nom, seigneur de S. Maurice, & de Ville-l'Evêque, né
le 24 mai 1648, épousa par contrat du 17 fevrier 1683, *Marguerite* de Giroult
de la Feuillée, veuve de *Leonor* comte de Mouy. Il n'en a point eu d'enfans, &
lui & son frere qui suit, produisirent leurs titres de noblesse devant l'intendant de
Paris, le 9 août 1700. D
2. PHILIPPE-ALEXANDRE Vialart, seigneur de la Boulaye, bapteme le 18 no-
vembre 1665; épousa *Marie-Elisabeth* Vialart, avec laquelle il vivoit le 29 septem-
bre 1695, n'ayant que deux filles.
3. CHARLES Vialart, seigneur d'Orvilliers, épousa *Marguerite* Vialart, fille de
Jean Vialart, seigneur des Antes, & de *Marie* Vialart, il n'en a eu que trois filles.
4. FRANÇOISE-CHRISANTE Vialart, étoit mariée le 29 septembre 1695
à *François* d'Agard, seigneur d'Oulens.
5. 6. MARIE-ANNE & ANNE Vialart, vivantes filles en 1695. E

DES P.

LOUIS-ANTOINE I
... par de France
... de S. Eprit, procureur
... le 27 mai 1691, fut reçu
... & fut évêque de Cahors
... le 22 juin 1680, il fut
... en qualité de pair de
... le 21 du même mois, et
... le 10 mai 1680, de lui
... et fut transféré à l'archevêque
... plus âgé, au rang de son pair

Il est fils d'ANNE duc de N
... de Louis Boyer. Ce
... Vialart.

JEAN-BAPTISTE-LOUIS
... comte de Cahors, pair de France
... de Roques, par le contrat de
... le 1691, fut reçu le 22
... son frere: les premiers
... le 20 juillet suivant. Il est
... d'Antes, pour l'abbé
... Cahors dans la suite.

A



De gueules à la
bande d'or.

XXXIV.

B

LOUIS-ANTOÏNE DE NOAILLES, évêque & comte de Châlons, pair de France, depuis archevêque de Paris, cardinal & commandeur de l'ordre du S. Esprit, proviseur de Sorbonne, & supérieur de la maison de Navarre, est né le 27 mai 1651; fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 14 mars 1676, & sacré évêque de Cahors en juin 1679. Le roi l'ayant nommé à l'évêché de Châlons le 22. juin 1680, il l'accepta par ordre du pape Innocent XI. fut reçu au parlement en qualité de pair de France le 6 mai 1681: fit son entrée dans la ville épiscopale le 22 du même mois, & fut député à l'assemblée générale du clergé en 1682, il fit faire le maître autel de son église, & le trône épiscopal en marbre de différentes couleurs, & fut transféré à l'archevêché de Paris au mois d'août 1695. *On parlera de lui plus amplement au chapitre des pairs de France, article du duché de S. Cloud.*

C

Il est fils d'ANNE duc de Noailles, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. & de Louise Boyer. *Cette généalogie sera rapportée à l'article du duché de Noailles.*



Comme son pré-
décédé.

XXXV.

D

JEAN-BATISTE-LOUIS-GASTON DE NOAILLES, évêque & comte de Châlons, pair de France, frère du cardinal, étoit dom d'Aubrac au diocèse de Rodès, par la démission de son frère, lorsqu'il fut nommé à cet évêché le 24 décembre 1695; fut sacré le 20 mai suivant, dans l'église métropolitaine de Paris, par l'archevêque son frère: fit prendre possession le 8 juin 1696, & prit séance au parlement le 30 juillet suivant. Il eut aussi l'abbaye de Montier-ramé, dont il se démit, & de sa domerie d'Aubrac, pour l'abbaye de Hautvilliers, mourut le 15 septembre 1720, & est enterré à Châlons dans la cathédrale.

E



D'azur au lion d'or, armé & langué de gueules.

XXXVI.

NICOLAS DE SAULX, évêque & comte de Châlons, pair de France, premier aumonier de la reine, reçu docteur en theologie de la faculté de Paris, le 18 mars 1716. Abbé de Montbenoit, au diocèse de Befançon en 1717, & de S. Michel en Thierache, au diocèse de Laon en 1725; est né le 19 septembre 1690, il étoit grand vicaire de Pontoise lorsqu'il fut nommé évêque, le 11 janvier 1721, fut sacré le 9 novembre suivant, prêta serment au roi le 11 du même mois, prit séance au parlement le 4 decembre suivant; assista au sacre du roi le 25 octobre 1722, y représenta l'évêque duc de Langres absent; l'évêque comte de Beauvais ayant mieux aimé y faire les fonctions attachées à sa dignité, que de monter à la place de l'évêque de Langres; l'évêque de Châlons fut représenté par l'évêque de Noyon. Il donna la benediction nuptiale au duc d'Orleans, dans la chapelle de son chateau de Sarry le 14 juillet 1724.

Il est fils de CHARLES-MARIE de Saulx, marquis de Tavannes, & de Marie-Caterine d'Aguesseau. Cette genealogie sera rapportée au chapitre des maréchaux de France.



TRANSVALENTINUS DE NOBILITATE...
... de Châlons, pair de France, premier aumonier de la reine, reçu docteur en theologie de la faculté de Paris, le 18 mars 1716. Abbé de Montbenoit, au diocèse de Befançon en 1717, & de S. Michel en Thierache, au diocèse de Laon en 1725; est né le 19 septembre 1690, il étoit grand vicaire de Pontoise lorsqu'il fut nommé évêque, le 11 janvier 1721, fut sacré le 9 novembre suivant, prêta serment au roi le 11 du même mois, prit séance au parlement le 4 decembre suivant; assista au sacre du roi le 25 octobre 1722, y représenta l'évêque duc de Langres absent; l'évêque comte de Beauvais ayant mieux aimé y faire les fonctions attachées à sa dignité, que de monter à la place de l'évêque de Langres; l'évêque de Châlons fut représenté par l'évêque de Noyon. Il donna la benediction nuptiale au duc d'Orleans, dans la chapelle de son chateau de Sarry le 14 juillet 1724.



PIECES

CONCERNANT

LEVÊCHÉ COMTÉ-PAIRIE DE CHÂLONS.

ARREST par lequel il est dit que l'évêque de Châlons doit répondre en la cour à cause de sa baronnie & pairie, au parlement de la pentecôte 1261.

A IN quæstione quæ in hâc curiâ movebatur contra Cathalaunensem episcopum pro facto certorum hominum in prisioniâ suâ interfectorum seu multatorum, & de negligentia quæ in facto hujusmodi sibi imponebatur, respondit idem episcopus, quod cum esset presbiter episcopus, & hoc tangeret factum suæ personæ, de hoc non tenebatur in hâc curiâ respondere. Ex adverso propositum fuit per alia quod de hoc tenebatur in hâc curiâ respondere dictus episcopus, cum sit baro & par Francia, & homo ligius domini regis, & agatur contra eum de forisfacto in suâ justitiâ laicali.

Demum auditis hinc inde propositis, cum idem episcopus, quod supra hoc actum fuit ratione baroniæ suæ egerit, & de forisfacto in suâ laicali justitiâ quam tenet à rege accusetur, judicatum fuit quod super hoc in istâ curiâ dictus episcopus responderet, nonobstantibus propositis ab eodem.

PROMESSE de l'évêque de Châlons, d'observer, & faire garder la paix faite entre les rois de France & d'Angleterre.

B UNIVERSIS præsentis litteras inspecturis, Archambaudus miseratione divinâ Catalaunensis episcopus, salutem in Domino. Noverint cuncti seriem præsentis paginæ inspecturi, quod nos sumus prompti, & parati pacem servare, & tractatum pacis initum inter dominum nostrum regem Franciæ, & regem Angliæ, & ipsam pacem, & tractatum pacis per presentes juramus bona fide, & per juramentum nostrum nos servaturos, & facere servari pro posse per nostros subditos, & hæc omnibus quorum inter est & interessè potest per præsentis notificamus, & ad eorum notitiam deducimus. In quorum omnium, & singulorum testimonium præsentibus litteris sigillum magnum nostrum duximus apponendum. Acta fuerunt hæc anno Domini millesimo trecentesimo sexagesimo primo ultimâ die martii in castro nostro de Sarreyo.

Et sont lesdites lettres scellées en double queue de parchemin d'un scel en forme d'ovalle sur cire rouge.

Que les pairs de France sont obligez de garder les droits du roy & de la couronne.

C ITEM, contre l'évêque de Châlons propose le procureur du roy & dit. *Comme plus les pairs de France sont près du roy, & plus sont ils grands deffous lui, de tant sont ils tenus & plus astraits de garder les droits & l'honneur de leur roy, & de la couronne de France; & de ce sont ils serment de fidelité plus espéciale que les autres sujets du roy; & s'ils sont ou attentent à faire au contraire, de tant sont ils plus à punir.* Et ledit évêque a impetré lettres adressantes au bailly de Vitry, à l'encontre du bailly de Vermandois, esquelles il afferme, & confesse qu'il a usé, depuis qu'il fut évêque, d'avoir la connoissance de ports d'armes, & de sauve-garde brisées sur les sujets de son évêché, lequel attendu lesdites lettres par lui impetrées..... que le bailly de Vermandois, le procureur du roy ou dit

Tome II.

* F 5

1261.

Registre du parlement.

Miss. de Brienne
vol. 235. fol. 199.

21. mars 1261.

Miss. de Brienne,
vol. 236. 237. fol.
98. vers.

2. fevrier 1264.

Miss. de Brienne
vol. 236. fol. 104.
Registres du parlement.

bailliage qu'il avoit fait convenir pardevant le bailly de Vermandois que certains A
 subjects dudit évêque sur les cas dessusdits soient adjournez pardevant le bailly de Vi-
 try à la requête dudit évêque & de son procureur, lequel il ne veut défavouer quant
 à ce car il a usé desdites lettres; & sous ombre d'icelles a travaillé lesdits officiers
 du roy en Vermandois, lesquelles choses faisant, il a abusé du privilege de la jurisdic-
 tion qu'il se dit avoir à cause de sa pairie, comme il peut aparoir dudit abus par
 le contenu desdites lettres qui furent lues en la cour mot à mot par la bouche de mon-
 sieur Paccenel, si requiert que les exploits soient mis au neant, ou reparez, & que l'évê-
 que soit condamné à perdre les privileges & jurisdiction dont il a abusé, & soit appliqué
 au roy, au moins durant la vie dudit évêque, ou en amende de dix mil livres, & telle
 autre comme la cour regardera. Partie adverse a delay de défendre à cette requête à
 huit ou à quinze jours.

QUE les causes des pairs doivent être portées au parlement.

1388.
 Du Tillet, rec.
 des rois de France.

S'OFFRIT differend si l'évêque de Châlons étoit tenu plaider devant les gene- B
 raux de la justice des aydes, pour raison du mesurage du sel dudit Châlons; fut le
 10. mars l'an 1388. jugé que non ailleurs qu'audit parlement, lequel pourroit appeler
 au jugement aucuns desdits generaux.

*ARREST du parlement, qui adjuge à l'évêque de Châlons le droit de
 saisir & mettre en ses mains, tous biens vacans des batards,
 dans l'étendue de sa justice.*

22. janvier. 1422
 Registres du par-
 lement.

DU vendredi 22. janvier 1422. A conseiller l'arrêt d'entre les évêques, chapitre, C
 maire, échevins & autres sieurs temporels de la ville de Châlons d'une part, &
 le procureur du roy d'autre part, veu les memoires, &c. Il sera dit que lesdites par-
 ties ne peuvent être délivrées sans fais. . . . & sont contraires à toutes fins. . .
 . . . si feront leurs fais, &c. Et adjuge la court ausdits demandeurs, pourtant
 que chacun peut toucher, ce procès pendant, & sans préjudice d'icelui l'état, de te-
 nir & maintenir tous aubains, aubaines, de quelque part venant demourer en ladite
 ville, ou fauxbourgs de Châlons, soit de ville franche, ou d'autres villes de ce royaume
 ou dehors, tant qu'ils y demeureront, francs envers le roy, de jurées, ou bourgeois-
 sies, fors-mariage, mortemains & de toutes autres servitudes qu'il voudroit sur eux &
 leurs biens prétendre, sous ombre de leur demourance en icelle ville, ou de aubenaige
 ou espavaige, & de tenir & maintenir tous batards demourans en ladite ville, bourg &
 faubourg de châlons, tant qu'ils y seront demourans, francs envers le roy de jurées,
 fors-mariages, mortemains & de toutes autres servitudes, ou cas qu'ils feront nez en D
 la terre & haute justice d'aucuns desdits sieurs temporels de Châlons, ou de leurs fer-
 miers de corps, sans ce que le roy y ait aucun droit, à cause de ladite demeure ou bas-
 tardise; & aussi de tenir & maintenir leurs heritiers, ou de condition par eux, ou au-
 cun d'eux affranchis à cause de leur temporel d'Eglise admorti, ouquel le roy n'auroit
 point de regale, franchises personnes envers le roy de jurées, fors-mariage, morte-
 mains, & toutes autres servitudes. Et avec ce adjuge la court audit évêque que l'état pendant
 ce procès, & sans préjudice d'icelui, de saisir & mettre en sa main tous biens vacans
 des batards, de la condition dessusdite des aubains, aubaines & espave, trouvez iceux
 biens & étans en ladite haute justice, pour iceux garder & délivrer à leurs heritiers,
 s'aucuns en apparoiſſent, ou autrement en faire ainsi qu'il appartiendra.

*ARREST qui juge qu'une instance formée contre l'évêque de Châlons, E
 ne peut être poursuivie qu'au parlement.*

22. dec. 1441.
 Registres du par-
 lement.

DU 22. decembre 1441. La cour a défendu & défend à maître Louis Raguier con-
 seiller du roy en icelle, que pendant certain procès en ladite cour envers ledit
 maître Louis demandeur d'une part, & l'évêque de Châlons défendeur d'autre, ne au
 préjudice d'icelui, il ne face convenir, ne poursuivre ledit évêque ailleurs qu'en la cour
 de ceans, pour occasion de ce dont il le poursuit & fait sa demande ceans, sous peine
 de cent marcs d'argent. Fait le vingt-deuxième decembre 1441.

LES évêques pairs de France doivent précéder au parlement les nonces du pape.

Extrait des registres du parlement, du 16. janvier 1552.

A
CE jourd'huy ont assisté à la plaidoyerie le cardinal de Lorraine, archevêque duc de Reims premier pair de France, l'évêque comte de Châlons aussi pair de France, le nonce ambassadeur du pape, l'archevêque de Vienne, l'évêque de Chartres & l'évêque d'Orleans, qui étoient en hauts sieges du côté des gens-laïcs; & à l'autre côté des gens d'église étoient l'évêque de Vannes, & l'archevêque de Tours maître des requêtes de l'hôtel du roy. Et fait à noter que le cardinal de Lorraine étoit seïs, l'évêque comte de Châlons levé de sa place parce qu'on avoit appelé une cause en laquelle il avoit quelque interêt; & pendant qu'on plaidoit ladite cause seroit arrivé ledit ambassadeur accompagné dudit évêque d'Orleans, & se seroit icelui ambassadeur assis tout près du cardinal de Lorraine, & la cause finie, seroit retourné ledit évêque comte de Châlons seoir: mais parce que ledit ambassadeur avoit pris sa place, il s'est assis au-dessous dudit ambassadeur, & au-dessus dudit archevêque de Vienne; & néanmoins *murmur quoddam fuit* que ledit évêque de Châlons devoit précéder ledit ambassadeur, *quia par Franci.*

155

Registres du parlement.



PAROISSE DE BRANLE

Le territoire de la paroisse de Branle est compris dans le diocèse de Noyon.

Le territoire de la paroisse de Branle est compris dans le diocèse de Noyon.

Le territoire de la paroisse de Branle est compris dans le diocèse de Noyon. Le territoire de la paroisse de Branle est compris dans le diocèse de Noyon. Le territoire de la paroisse de Branle est compris dans le diocèse de Noyon.



§. NOYON

DES P

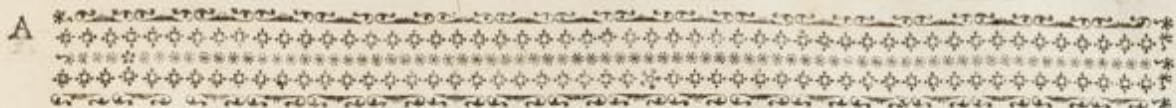
NOYON EVEQUE



La ville de Noyon est une ville de France, dans le département de l'Aisne.

L'on compte pour l'année 1789, dans la ville de Noyon, 10,000 habitants.

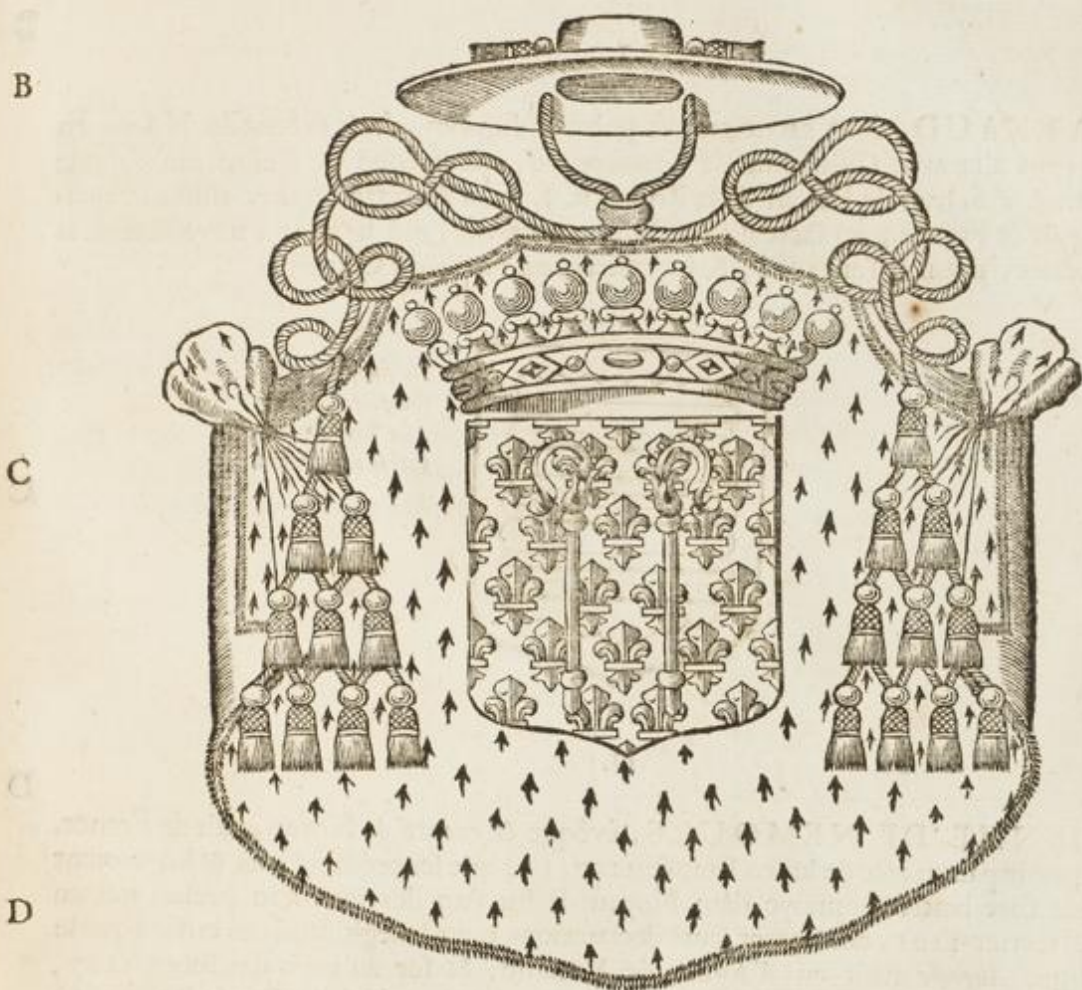
Le territoire de la paroisse de Branle est compris dans le diocèse de Noyon.



§. VI.

NOYON EVECHE', COMTE'-PAIRIE'

D'azur semé de fleurs de lys d'or, à deux croffes adossées de même.



LA ville de Noyon est située sur la petite rivière de Vesle, à demie lieuë de celle d'Oise, dans le gouvernement de l'isle de France. Son évêque, comte de Noyon, est le septième suffragant de l'archevêque de Reims, & le sixième des pairs de France ecclésiastiques.

L'on compte parmi ses anciens évêques, LINDULFE, issu des comtes de Vermandois de la I. race, fortis du sang de Charlemagne, il étoit fils d'Albert comte de Vermandois, & de Gerberge de Lorraine, & mourut après l'an 988. (a) Voyez le 1. tome de cette histoire page 50. SIMON de Vermandois, petit fils du roi Henry I. du nom, & fils d'Hugues de France, tige des comtes de Vermandois de la II. race, & d'Adèle comtesse de Vermandois & de Valois. Ce prélat mourut en 1148, comme il est marqué page 73 du tome cité ci-dessus.

(a) Le Vasseur, annales de Noyon, 1. 735.

BAUDOIN, évêque de Noyon, l'un des prédécesseurs de Simon, assista au sacre du roi Philippe I. en 1056. Un autre BAUDOIN surnommé de Boulogne, fut présent en qualité d'évêque de Noyon, lorsque le roi d'Angleterre Henri II. prêta serment de fidélité, comme duc de Normandie, au roi Louis VII. l'an 1154, où il se soumit en cas de différend, à la décision de l'archevêque de Reims, de l'évêque de Noyon, du comte de Flandres, &c. (b)

Tome II.

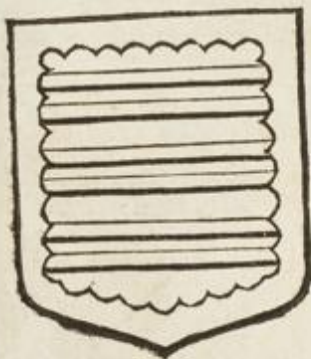
F 5

(b) Du Chêne; hist. Franc. scripta tom. IV. p. 584.



I.

RAYNAUD, dont on ne trouve point le surnom, étoit évêque de Noyon en 1179, alla avec Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, au concile qui s'ouvrit à S. Jean de Latran dans Rome, le 5. mars de cette année; assista en qualité de pair de France, au sacre du roi Philippe *Auguste*, qui se fit le 1 novembre de la même année, mourut l'an 1188, & fut enterré en l'abbaye d'Orcamp.



De sinople à trois jumelles d'argent à la bordure engrelée de gueules.

II.

(a) *Annal. de No. ou p. 913.*

b) *Maslot Hist. Remens. tom. 2. p. 466.*

(c) *Ibidem p. 489.*

ETIENNE DE NEMOURS, évêque & comte de Noyon, pair de France. Il paroît par un acte de lui en l'année 1197, (a) que ses prédécesseurs & lui avoient le droit de faire battre monnoye dans Noyon. Il fut l'un des quatorze prélats qui en janvier & février 1201, donnerent leurs declarations pour la légitimité des enfans que le roi Philippe *Auguste* avoit eu d'Agnès de Meranie, & fut au mois d'octobre 1207, l'un des témoins de la transaction passée entre le même roi & le chapitre de Reims. (b) Il affranchit ce prince, au mois d'octobre 1213, de l'hommage que les comtes de Vermandois devoient à l'évêque de Noyon, & reçût une compensation: fut en qualité de pair, l'un des juges qui rendirent leur sentence à Melun, au mois de juillet 1216, sur le différend du comté de Champagne; puis au mois de février 1218, lui & Anselme, évêque de Laon, donnerent l'absolution comme commissaires députez par le pape, de l'excommunication qu'Enguerand de Coucy avoit encourue, pour avoir pris le doyen de l'église de Laon, & exercé d'autres violences contre le clergé. (c) Il renouvella le procès commencé par ses prédécesseurs, contre le chapitre de l'église collegiale de S. Quentin, & son chapitre lui ayant donné une somme de cent livres parisis, afin de subvenir aux frais de la poursuite, il donna sa reconnoissance au mois de juillet 1218, que c'étoit un pur effet de la libéralité de ses chanoines, qui ne devoit pas tirer à conséquence contre eux: il mourut en 1220, & fut enterré à Orcamp.

Il étoit fils de GAUTHIER de Villebeon I. du nom, seigneur de la Chapelle en Brie, chambeilan de France, & d'Arveline dame de Nemours, comme on le verra au chapitre des grands chambellans.

GERARD DE BASO
France, eut chanoine de
il assista au concile de
dans le même annee; fut un des
concile novembre 1224, de
au sacre de Saint Louis, fut par
mort en 1228, & fut enterré
Orcamp, dans laquelle il est que

Il étoit de NICOLAS, de
de Châlons sur Marne, &
de l'évêque de Châlons, au

NICOLAS DE ROY

différé avec les chape
que l'évêque sur son premier
l'office dans la cathédrale
mores, & il refusa d'assister
cette cérémonie. Il refusa de
s'occuper de l'office dans l'église
de la cathédrale de Reims & à Compiègne
à la suite, avec l'abbé de
l'évêque de Reims par les
de l'évêque de Reims & de
1219. Il fut mort en 1220
Châlons-sur-Marne.

A



De gueules à
trois pals de vair
au chef d'or, char-
gé d'une fleur de
lys de sable au
pied coupé.

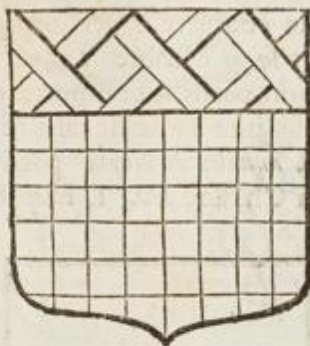
B

III.

GERARD DE BASOCHES, évêque & comte de Noyon, pair de France, étoit chanoine de cette église, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat en 1221; il assista aux obsèques du roi Philippe *Auguste* en 1223, & au sacre de Louis VIII. dans la même année; fut un des prelatz qui jurèrent à ce prince, dans Montpellier le troisiéme novembre 1226, de reconnoître Louis son fils pour leur roi, & se trouva au sacre de Saint Louis, fait par Jacques de Basoches son frere, évêque de Soissons; mourut en 1228, & fut enterré dans le chœur de sa cathedrale, ou se voit son épitaphe, dans laquelle il est qualifié, *pair du royaume*.

Il étoit fils de **NICOLAS**, chevalier, seigneur de Basoches, sorti de la maison de Chastillon sur Marne, & d'*Agnés* de Cherisy. Cette branche sera rapportée dans la *généalogie de Chastillon*, au chapitre des conetables de France.

C



Echiqueté de...
au chef fretté de.

D

IV.

NICOLAS DE ROYE, évêque & comte de Noyon, pair de France, eut differend avec son chapitre au sujet de la justice: les chanoines se plaignoient que l'évêque eut fait prendre un homme qui étoit leur justiciable, ce qui fit cesser l'office divin dans la cathedrale; & même la ville ordonna par l'autorité des chanoines, qu'il cesseroit aussi dans toutes les autres églises: l'évêque défendit d'obéir à cette ordonnance, & l'affaire fut portée à Rome; mais avant que le pape eut prononcé, l'évêque revoqua en 1229, la défense qu'il avoit faite aux abbez & prêtres de ne point cesser l'office divin, lorsque la cathedrale cesseroit, & les parties s'accorderent. (a) Il fonda en 1233. la fête de S. Martin d'hiver, en l'église de Noyon, reçut en 1234 l'obéissance de Wermond, doyen de S. Quentin: assista aux conciles provinciaux, tenus à Reims & à Compiègne en 1235, fit une transaction au sujet de la haute justice dans la ville, avec Jean de Torotte, chastelain de Noyon, en avril 1236, (b) & assista au jugement rendu par les pairs de France à Compiègne, au mois de decembre 1237, touchant la maniere dont Thomas de Savoye, & Jeanne comtesse de Flandres sa femme, devoient prêter leur serment au roi. (c) Il fut present avec Henry de Dreux, archevêque de Reims, assisté de tous ses suffragans, au supplice de 183 Bulgares, qui furent brulez comme heretiques, au Mont-Wimer le vendredy avant la Pentecôte 1239, (d) & au mois de septembre de la même année, il fit un accord avec le maire & eschevins de la ville, qui avoient entrepris sur sa justice, pour quoi il avoit interdit le

(a) *Annales de Noyon* p. 948.

(b) *Ibidem* 446.

(c) Baluze *Miscel.* tom. 7. p. 266.

(d) Alberic sous l'an 1239.

E

service divin, & mourut le 14 fevrier suivant. L'obituaire de S. Geneviève de Paris, à laquelle il avoit legué 80 livres parisis, pour contribuer à faire la châsse de cette Sainte, date sa mort du 16, fut enterré à l'abbaye de Joyenval près S. Germain en laye, sous une tombe de cuivre, où sont ses armes, au bas des marches devant le grand autel, avec son épitaphe.

Il étoit fils de PIERRE de Roye, chevalier. Cette généalogie sera rapportée au chapitre des Chambriers de France.



Semé de France
à la barre d'ar-
gent.

V.

PIERRE-CHARLOT, évêque & comte de Noyon, pair de France, fils naturel du roi Philippe Auguste, le pape Honoré III. le legitima. Il eut pour precepteur Guillaume le Breton, qui lui dedia sa Philippide après la mort de son pere, sous ce titre, *Petro Karloto Philippi regis Francorum filio*, & en finissant ses vers, il le nomme *Karloto Thesaurio*. Cet élève dont il fait un grand éloge n'avoit encore que quinze ans, & étoit déjà trésorier de l'église de S. Martin de Tours: Il fut choisi en 1243 avec Robert de Cressonsart, évêque de Beauvais, & deux autres pour terminer à l'amiable le différend qui étoit entre le chapitre de Noyon, & Simon de Nesle, touchant les prétentions de ce seigneur, contre le chapitre: accompagna le roi Saint Louis en son voyage d'Outremer, & mourut le 9 octobre 1249, sur un des vaisseaux qui furent brisez à la côte de Damiette. Son corps fut rapporté en France, & enterré devant le maître autel de sa cathedrale, sous une lame de cuivre, où on lit son épitaphe. Voyez Guillaume le Breton, du Tillet, *Annales de Noyon* par le Vasseur, *Gallia Christiana*, & *l'histoire de S. Louis* par M. de la Chaise, liv. 1. chap. 8.



VI.

VERMOND DE LA BOISSIERE évêque & comte de Noyon, pair de France, avoit été custode de l'église de S. Quentin, & en étoit trésorier, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat en 1250. Il assista à la translation du corps de S. Fursi faite à Peronne le 16 septembre 1256, & à celle du corps de S. Quentin faite en la ville de ce nom, présent le roi S. Louis, le 2 septembre de l'année suivante; se trouva au concile de la province tenu à Compiègne le lundi avant l'Ascension 1270, & après avoir fondé trois messes solennelles dans son église, il mourut en 1272, & y fut enterré sous une lame de cuivre où se voit son épitaphe.

Il étoit d'une famille noble en Picardie, dont étoit JEAN de la Boissiere, chevalier, vivant en 1209. suivant des titres de l'abbaye de Launois, dont Louvet fait mention dans ses remarques de la noblesse de Beauvais. Il se trouve un VERMOND de la Boissiere, chanoine de Noyon en 1263. Voyez cy-après n°. XI.

VII.

A



B

VII.

GUY DES PREZ, évêque & comte de Noyon, pair de France, étoit chanoine de cette église, lorsqu'il en fut élu évêque en mars 1272, avant Pâques. Il se joignit à l'archevêque de Reims & aux autres suffragans de ce prélat pour demander au pape la canonisation du roi S. Louis par une lettre du mois de juin 1275, & assista au concile provincial que cet archevêque tint à Compiègne le jeudi avant le dimanche des Rameaux 1276, de même qu'à celui qui se tint à Reims en 1292. Il eût plusieurs démêlez avec son chapitre pour la juridiction qui furent appaiez par divers actes des années 1275, & suivantes : eut du roi la chatellenie de Noyon que ce prince avoit achetée en 1293, de Gaucher de Torote, & fut maintenu par arrêt du parlement contre le bailli de Vermandois le 27 novembre 1294, dans le droit de contraindre les bourgeois de Noyon par la saisie de leurs biens, à réparer les portes de la ville, & d'entendre à ses fortifications. (a) La ville avoit été presque toute brûlée aussi bien que la cathédrale le 21 juillet de l'année précédente : il fit faire des reparations à cet église, & bâtir une chapelle qu'il fonda, & y fut inhumé après sa mort arrivée le 18 janvier 1296.

(a) *Annales de Noyon* p. 188.

Il étoit parent de son prédécesseur du côté des femmes, & de son tems un de ses parens *Nicolas* des Prez fut chancelier de l'église de Noyon, & y fit une fondation au mois d'octobre 1280. L'on trouve qu'en 1294, *Nicolas* de la Boissière qualifié cousin de l'évêque Guy, & du chancelier des Prez fit du bien à la même église. (b) L'auteur des annales de Noyon prétend que ce prélat étoit de la même maison que *Raynaud* de Martigné archevêque de Reims, & originaire du pais du Maine, qui mourut en janvier 1137. En effet son épitaphe qui est dans l'abbaye d'Igny le nomme *Raynaud des Prez*. L'on trouve que son successeur *Samson* de Mauvoisin archevêque de Reims mort en 1160, est surnommé *des Prez* dans son épitaphe en la même abbaye.

(b) *Ibidem* 985.

D

E



VIII.

SIMON DE NESLE, évêque & comte de Noyon, pair de France, prit possession le 23 juin 1297, fonda une chapelle dans son église au mois de mai 1300, mourut l'année suivante ou au commencement de 1302.

On le dit de la maison de NESLE, mais il ne se trouve ni dans la genealogie de Clermont-Nesle, ni dans celle des anciens seigneurs de Nesle. **RAOUL** de Nesle,

Tome II.

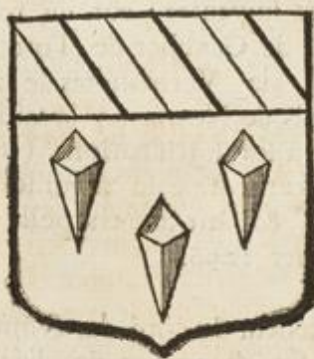
G 5

seigneur de Falvy, forti des anciens seigneurs de Nesle, eut deux fils d'*Alix* de Roye, *Jean* son successeur qui vivoit encore en 1289, & *Simon* chanoine de Noyon, qui pourroit être celui-cy qui parvint à l'épiscopat. A



IX.

PIERRE DE FERRIERES, évêque & comte de Noyon, pair de France, prit possession le quatrième dimanche après Paques 20 mai 1302, & mourut deux ans après. B



D'argent à trois
cloux de sable, au
chef de gueules,
chargé de trois
bandes d'or. C

X.

ANDRE' LE MOINE, évêque & comte de Noyon, pair de France, étoit abbé de S. Josse-aux-Bois, dit Dammartin, ordre de Prémontré au diocèse d'Amiens, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat, dont il prit possession le 9 août 1304. Il est nommé dans une chartre de la sainte Chapelle de Paris du 17 mai 1306, eut quelques disputes avec son chapitre qui furent terminées par une sentence arbitrale du 26 novembre 1311, donna à son église la terre de Doüilly qu'il avoit acquise du seigneur de Ham mourut le 29 avril suivant le martyrologe de son église 1315, & fut inhumé le septième du mois suivant dans la chapelle du college du cardinal le Moine à Paris, où se voit son épitaphe, qui porte qu'il y avoit legué 4000. florins de Florence. D

Il étoit né au bourg de Crecy ou Cressy, diocèse d'Amiens; de là vient que quelques auteurs l'ont appelé *André de Crecy*, & qu'ils ont dit qu'il fut surnommé *le Moine*, à cause qu'il avoit été abbé d'une abbaie de l'ordre de Prémontré. Il eut pour frere JEAN le Moine, auditeur de rote, créé cardinal par le pape S. Celestin en septembre 1294; il avoit été doien de l'église de Bayeux, chanoine de celle de Paris, où il fonda une chapelle. Etant cardinal, il fut conseiller du roi Philippe le Bel, évêque de Meaux: fonda à Paris en 1302 un college qui porte son nom: fut legat en France du pape Boniface VIII. & mourut à Avignon le 22 août 1313. Son corps apporté à Paris y fut enterré dans la chapelle de son college le 1 octobre suivant, & l'on y voit son épitaphe. De leur tems il y avoit un *Jean* le Moine, penitencier de l'église de Beauvais, vivant en 1311. Le calendrier de l'église d'Amiens porte que le cardinal le Moine avoit été chanoine de cette église, & que son neveu *Jean* Blafel le fut après lui. François du Cheine qui a donné l'histoire de ce cardinal, dans celle qu'il a fait E

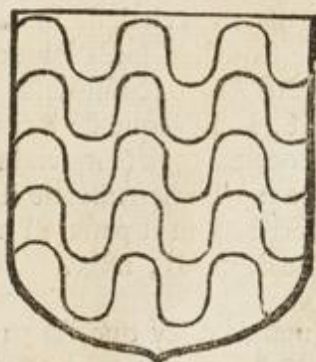
A des cardinaux François, *livre 11. chapitre 28*, dit qu'il est aisé de conjecturer que le cardinal le Moine étoit né gentilhomme, puisque par un memoire écrit de la main de feu André du Chefne son pere, il apprend que *Guillaume le Moine*, noble Picard d'origine, fut appellé à Naples par le roi d'Arragon Alphonse V. qui se rendit maître de ce royaume en 1442, & qu'il fut fait grand maître de l'artillerie par le prince Ferdinand fils de ce roi; & que ce *Guillaume* laissa deux fils *Aloise & François le Moine*, qui continuerent la posterité dans les royaumes de Naples & de Sicile. L'auteur des notes sur *Ciaconius* entre dans un plus grand détail des le Moine (*Monachi*) d'Italie. On peut le consulter à la fin de l'article du cardinal le Moine *tome 11. de Ciaconius page 287.*



XI.

C **FLORENT DE LA BOISSIERE**, étoit chanoine de Noyon depuis 56 années, lorsqu'il fut élu évêque de la même église, comte & pair de France le 27 juin 1315. L'archevêque de Reims confirma son élection le 16 juillet; & le 20 du même mois, il prêta serment de fidélité entre les mains du roi. Il fit quelques donations à son église: étoit président en la chambre des comptes l'an 1319, & mourut en mars 1330, suivant son épitaphe qui se voit dans son église cathedrale: mais comme son successeur siegeoit en 1318, il y a lieu de croire qu'il ne garda son évêché qu'environ deux années, & qu'il s'en démit volontairement.

Il étoit de la même famille que *Vermond de la Boissiere*, dont il est parlé cy-dessus, n^o. VI. Il eut pour frere *Jean de la Boissiere*, sou'diacre & chanoine de Noyon, & avoient ensemble fondé en 1301, deux vicaires dans cette église. On trouve un *Nicolas de la Boissiere*, archidiaire de Noyon, fondateur d'une messe d'obit dans la même église le 3 de chaque mois, & d'un autre par an, dans celle de S. Eloy *Florent de la Boissiere* évêque de Noyon avoit un petit neveu nommé *Simon de la Celle*, à qui il donna son canonicat. *Annales de Noyon pag. 78. & suivantes.*

Fascé, ondé
d'argent & de
gueules.

XII.

E **FOUCAUD DE ROCHECHOUART**, évêque & comte de Noyon, pair de France, étoit archidiaire de Bourges en 1292, il fut depuis doien de la même église, & parvint à l'évêché en 1318. Ce fut lui qui au mois de janvier de la même année, abregea conjointement avec son chapitre, & corrigea par un statut qui porte le nom de *Foucaud*, un autre statut dressé par *Etienne de Nemours* l'un de ses prédécesseurs,

A



De gueules au lion d'argent, à la bande d'azur, sur laquelle, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent, soutenue d'azur.

B

XIV.

ETIENNE AUBERT, évêque & comte de Noyon, pair de France, fut élu au commencement de janvier 1337. Après avoir pris les grades de droit dans Toulouse, il avoit été avocat à Limoges, & étoit revenu professer le droit dans Toulouse. Le roi le nomma par lettres du 22 septembre 1335, l'un de ses 3. commissaires, pour faire exécuter un arrêt du parlement de Paris contre les capitouls, dans l'acte il est qualifié conseiller du roi & professeur en droit. Plusieurs ont écrit qu'il fut ensuite juge-mage en la sénéchaussée de Toulouse; mais la Faille auteur des annales de cette ville, (a) démontre qu'il n'y fut que juge ordinaire, ou premier juge qui étoit une charge fort différente & au-dessous de celle de juge-mage: il fut transféré en 1340 à l'évêché de Clermont; en 1341. le roi l'envoya vers le pape Benoît XII. pour affaires importantes, & le pape Clément VI. le fit cardinal au mois de septembre 1342, grand penitencier de l'église, & peu après évêque d'Osie & de Velitre. Il lui succéda dans la papauté le 18 décembre 1352, & se fit nommer INNOCENT VI. On peut voir le reste de sa vie dans les historiens des papes. Il mourut le 12 septembre 1362, & fut enterré à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, qu'il avoit fondée: il fut aussi fondateur en 1359, du college de S. Martial dans Toulouse. Voyez Ciaconius tom. 11. pag. 522. Du Chêne *hist. des cardinaux François* pag. 526. Baluze, *vies des papes qui ont siégé à Avignon* pag. 322 & il est dit dans *Gallia Christ.* du P. de Sainte-Marthe tom. 11 pag. 287 où il dit qu'Etienne Aubert avoit été fait cardinal le 11 octobre, par le pape Benoît VI. il faut lire par le pape Clément VI. la première année de son pontificat.

(a) Tom. 2. p. 55.

I. ETIENNE Aubert, fut son ayeul: il demouroit à Pompadour en 1265 & 1273 il se fit clerc après la mort de sa femme.

II. ADEMAR Aubert, surnommé de Pompadour du lieu de sa demeure, vivoit en 1305. Le P. Pradiillon, general des Feuillans, le croit fils du précédent, il s'établit par la suite au bourg de Mons dans le Limousin, & y fut enterré avec sa femme dans l'église d'Arrac, où son petit fils le cardinal Audouin, fonda leur anniversaire par son testament. Ses enfans furent.

1. ETIENNE Aubert, évêque de Noyon, pape INNOCENT VI. qui a donné lieu à cet article.

2. GUY Aubert, qui suit.

E 3. PIERRE Aubert, qui étant jeune, eut une Prébende dans l'église d'Auxerre: il la quitta pour se faire religieux de Grandmont dans le Limousin; fut fait prieur conventuel du monastere que cet ordre avoit alors dans le bois de Vincennes, où sont presentement les Minimes; & devint abbé de Grandmont en 1337, mourut le 18 mars 1347, & fut enterré au milieu du chœur de son église abbatiale. Le P. de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana* tom. 11 pag. 655.

4. N... Aubert, mere entr'autres enfans de Pierre de Monteruc, (b) créé cardinal par son oncle le 23 décembre 1356. Voyez Baluze *notes sur les vies des papes d'Avignon*, pag. 934, & du Chêne *hist. des cardinaux François* pag. 557.

(b) Surnommé de Salvo par plusieurs auteurs.

III. GUY Aubert, fut annobli par le roi, à la priere de Pierre Roger dit le cardinal de Roüen, depuis pape sous le nom de Clément VI. par lettres données au bois de Vincennes en 1338, au mois de mars. Il est qualifié chevalier dans un acte de 1351, postérieur à sa mort & concernant ses petits enfans, fut enterré dans l'église de la

Tome II.

H 5

Chartreuse de Glandez en Limoufin, comme on l'apprend du testament de son fils le cardinal.

Femme, MARGUERITE de Livron, enterrée près de son mari.

1. GUY Aubert II. dit *le jeune*, mari de *Contore* de Cothet, mort vers l'an 1357.
2. GAUTIER Aubert, qui suit.
3. AUDOUIN Aubert, cardinal, avoit été batifé dans l'église de Betac, & fut successivement doyen de S. Yrier, curé de la Plumé au diocèse de Condom, de Tilly & de S. Foy au diocèse de Toulouse, prévôt d'Aire au diocèse de Terouienne, & chanoine de S. Gauric à Cambrai, comme on l'apprend de son testament; & l'on trouve dans les registres de Benoit XII. *chap.* 283, qu'il eut l'an 1337, l'expectative d'une prebende dans l'église de S. Radegonde de Poitiers. Il fut fait évêque de Paris en 1349, l'étoit encore le dix-sept octobre 1350, puis d'Auxerre au commencement de l'année suivante, & évêque de Maguelone dans la même année. Ce fut de cette qualité, que Ranulfe Helie, seigneur de Pompadour, lui vendit de même qu'à son frere *Arnaud* Aubert, doyen de Saint Yrier, au nom de leurs neveux & de leur nieces, tout l'hommage, vasselage, & autres droits qui lui appartenoient, & qu'ils étoient tenus de rendre audit seigneur de ce qu'ils tenoient dans Pompadour, & dans les villages de Mons, d'Arnat, Beytac & S. Saturnin, comme heritiers de *Guy* Aubert, jadis chevalier, pere de leur pere. Cet acte est du 27 fevrier 1351. Son oncle le pape Innocent VI. le créa cardinal le 15 fevrier 1353 & il se surnomma depuis le cardinal de *Maguelone*. Plusieurs ont douté qu'il eut eu cet évêché, attendu qu'il n'en fait aucune mention dans son testament, quoi qu'il y fasse des legs aux églises de Paris & d'Auxerre, où il avoit siégé: mais outre le titre cité ci-dessus (écrit de la main d'André du Chêne & rapporté par François son fils), & le nom que ce cardinal porta, c'est que par son testament il ordonna la fondation d'un college dans la ville de Toulouse, ce qui fut executé l'an 1370, & que ce college a toujours porté le nom de Maguelone, parce que, dit l'annaliste de cette ville, (a) ce cardinal avoit été évêque, ou administrateur perpetuel de cet évêché. Il fut fait évêque d'Ostie en juillet 1361. assista à l'élection d'Urbain V. qu'il couronna dans Avignon le 6 novembre 1362. Fit son testament en la même ville le 3 mai 1363, y ajouta un codicile le 5 mourut la nuit du 9 au 10 du même mois & an, & fut enterré à la Chartreuse de Villeneuve, près du pape son oncle. *Consultez* Ciaconius, *hist. des papes & cardinaux* tom. 11 pag. 532. *Gallia Christiana*, aux évêchez de Paris; d'Auxerre & de Maguelonne. *histoire des cardinaux François*, par François du Chêne, pag. 551, & aux preuves où sont en entier, son testament & son codicile, pages 382 & 386, & Baluze pages 925, de ses notes sur les vies des papes d'Avignon.
4. ARNAUD Aubert, étoit doyen de l'église collegiale, jadis abbatiale de S. Yrier de la Perche, au diocèse de Limoges le 27 fevrier 1351. Il fut fait évêque d'Agde, au mois d'avril 1354, fut transferé l'année suivante à l'évêché de Carcassone & le 16 janvier à l'archevêché d'Auch. Il fut fait aussi-tôt camerier de l'église Romaine, & en 1361 il étoit préposé pour faire payer au college des cardinaux, l'argent qui lui étoit dû en differens endroits. Le pape Urbain VI. le nomma en 1366, pour administrer pour lui l'archevêché d'Avignon, en qualité de son vicaire general. Il fit au nom de ce pape une ligue pour sept ans, avec l'empereur Charles IV. Louis roi de Hongrie & autres, contre Barnabé & Galeas Visconti, seigneurs de Milan, & mourut au chateau de Bulbon diocèse d'Avignon, le 11 juin 1371; & il y a dans la bibliotheque Colbert un traité de lui manuscrit, sur les privileges & les droits, de l'église Romaine; l'on y trouve aussi (b) les statuts synodaux qu'il avoit faits en 1366, pour l'église d'Avignon. *Voyez* Baluze, *livre cité ci-dessus* pag. 921. & suivantes, & *Gallia Christ.* du P. de Sainte-Marthe, tom. 11 pag. 995.
5. ETIENNE Aubert, étoit doyen de Saint Allyre, ordre de S. Benoît, au diocèse de Clermont, lorsqu'il fut fait abbé de ce monastere en 1340, il passa à l'abbaye de S. Victor de Marseille, où il étoit en 1366, y reçut en 1372, le corps du pape Urbain V. qui s'étoit servi de lui en quelques negociations, mourut en 1378, & fut enterré dans son abbaye de Saint Allyre. *Voyez* *Gallia Christ.* du P. de Sainte-Marthe, tom. 11 pag. 326. & Baluze. *pag.* 1433.
6. AGNES Aubert, femme d'Ademar de la Ribeyrie, seigneur de S. Bonit en Limoufin, camerier du pape Innocent VI.

(a) Tome 1. p. 119.

(b) Mss. 1898.

- A** 7. VALERIE Aubert, mariée en 1328, à *Bertrand*, seigneur de Rossignac & des Vergnes en Limousin, dont des enfans.
- IV. GAUTIER AUBERT, seigneur de Mons, de Betac & de S. Saturnin, est qualifié *Gautier Aubert, sergent d'armes du roi nostre sire*, dans une quittance de 16 livres en prêt sur les gages, & ceux de quatre écuyers de sa compagnie en l'*Ost*, donnée à Arras le sept juillet 1340, au bas de cette quittance est son sceau en cire verte, sur lequel sont les mêmes armes que celles du pape Innocent VI. son oncle, rapportées ci-dessus. M. Baluze soupçonne qu'après la mort de sa femme, il se fit d'église, & que c'est lui que l'on trouve avoir été en 1341, chanoine & chancelier de l'église de Metz, & conseiller au parlement de Paris. Il mourut le troisième octobre, l'année n'est pas marquée, mais ce fut avant le vingt-septième février 1351. & fut enterré en l'abbaye de S. Victor de Paris, comme on l'apprend du testament de son frere le cardinal. Il fut pere des enfans qui suivent, tous nommez comme ses heritiers, dans l'acte du 27 février 1351, cité ci-dessus.
- Femme, JEANNE d'Assac, du diocèse de Perigueux.
- B** 1. PIERRE Aubert, dont on ne trouve que le nom.
2. GUILLAUME Aubert, qui suit.
3. ETIENNE Aubert, protonotaire du S. Siege, fut nommé évêque de Carcassonne, n'étant encore que dans les quatre petits ordres, par son grand oncle le pape Innocent VI. le 9 mars 1361, il le fit cardinal diacre le 15 octobre suivant, il porta le nom de cardinal de *Carcassonne*, se démit de cet évêché peu après, puisqu'il y eut un successeur le 10 janvier 1362. Le pape Urbain V. l'envoya avec un autre cardinal en 1363; vers Barnabé Visconti de Milan, pour l'exhorter à se soumettre au S. Siege. Il suivit ce pape en Italie en 1367, fut fait cardinal prêtre le 22 septembre 1368 mourut à Viterbe le 29 septembre 1369, & y fut enterré dans la cathedrale. Baluze, notes citées ci-dessus pag. 960.
- C** 4. HUGUES Aubert, évêque d'Alby, l'étoit déjà le 18 octobre 1355; mais étant résident à Avignon près de son grand oncle, il ne fit son entrée dans son église épiscopale, que le 22 novembre 1357. fut délégué par ce pape Innocent VI. pour veiller à la conservation des privileges du college de S. Martial à Toulouse, & il commit pour remplir cette fonction à sa place, l'abbé de S. Sernin dans la même ville, par lettres datées d'Avignon le 30 decembre 1362. Il mourut le 11. mars 1379. Baluze, notes citées ci-dessus pag. 933. Et le P. de Sainte-Marthe, *Gallia Christ. tom. 1. pag. 28.*
5. GUY Aubert, qui suivra après la posterité de GUILLAUME son frere.
6. GALIENNE Aubert, mentionnée après ses freres en l'ordre qu'ils font ici dans l'acte de 1351; nommée aussi comme fille dans le testament de son oncle le cardinal.
- D** V. GUILLAUME Aubert, chevalier, seigneur de Murat & de Monteil de Gelat, acquit le 3 mai 1353, les chateau & chatellenie de Bré, de Louis de Sully, & en 1357 la seigneurie de la Roche-Abeille, des duc & duchesse de Bretagne, toutes deux au diocèse de Limoges. Il avoit 500 livres de pension du roi sur la recette de Toulouse vers l'an 1381, qui lui furent retranchés en 1387.
- Femme, ISABEL de Rochechouart, fille de Louis vicomte de Rochechouart, gouverneur du Limousin, & de Marie de Trignac, dite de *Javeroy* la premiere femme, il lui assura 300 livres de douaire viager. Elle se remaria à Jean vicomte de Ville-mur, puis à Guillaume Guenant, seigneur des Bordes.
1. ESTIENNE Aubert, seigneur de Monteil de Gelat, qui suit.
2. 3. GUILLAUME & RAYNAUD Aubert, morts sans enfans.
- VI. ETIENNE Aubert, & Albert suivant differens titres, seigneur de Monteil de Gelat, Murat, Bré, la Roche d'Agoux, & de Pensac en 1396.
- E** Femme, MARIE de Chalus, fille de Robert de Chalus, seigneur d'Entragues, & de Dauphine, dite *Louise* Dauphin, des seigneurs de S. Ilpise.
1. GUILLAUME Aubert, mort sans enfans.
2. GILBERT Aubert, seigneur de Monteil de Gelat, qui suit.
3. CATHERINE Albert dite de Chalus, dame de Botheon, étoit mariée avant 1420, avec *Randon*, seigneur de Joyeuse, fils de Louis de Joyeuse & de Thiberge de S. Dizier.
- VIII. GILBERT Aubert, chevalier, seigneur de Monteil de Gelat, servoit à la guerre avec 10. écuyers sous le comte de Clermont, capitaine general en Guienne & Languedoc en 1405.

Femme, C A T E R I N E de Chazeron, fille d'Oudart de Chazeron, & de Mar- A
guerite de Bessé de Bellefaye; elle survecut son mari, & eut le bail de son fils unique
qui suit.

IX. J A C Q U E S Aubert, seigneur de Monteil de Gelat, de Roche-d'Agoux, d'En-
tragues & de Pensac. Il testa le 22 juin 1442, confirma son testament par un co-
dicille du 4. août 1445, dans lequel il est qualifié, *Nobilis & potentissimus vir filius*
nobilis & potentissimi Gilberti quondam militis, &c. Il y est parlé de *Caterine* Chazeron
sa mere, & d'*Antoinette* de la Tour sa femme, & il mourut sans posterité.

Femme A N T O I N E T T E de la Tour, fille unique d'*Annet* de la Tour, seigneur
d'Oliergues, & d'*Elips* de Vendar, mariée par contrat du 22 janvier 1430. Elle se
remaria avec *Jacques* de Bourbon, seigneur d'Aubigny & de Carency.

V. G U Y Aubert, second fils de GAUTIER Aubert, seigneur de Mons, nommé au
testament du cardinal *Audoüin* son oncle. Des memoires portent qu'il fut destiné à l'état
ecclesiastique, & reçut le 28 janvier 1358, chapellain commensal du pape Inno- B
cent VI. son grand oncle. Il se maria & devint seigneur de Thor & de Bulbon dans
le diocèse d'Avignon; acheta en 1364, les terres du Peirat & de Pontarion 26000
livres, de Geoffroy de Mortemer, chevalier, & de Jean son fils. Fit son testament
le 8 septembre 1370, & vivoit encore en 1390, que son fils ainé lui legua 1000
florins.

Femme, E N N E M O N D E de Bulbon, dame de Bulbon, que l'on dit
par corruption *Bourbon*, & de Thor; elle vivoit encore en 1390, que *Raimond*
son fils lui legua 1000 florins.

1. R A I M O N D Aubert, chevalier, seigneur de Bulbon & de Thor, fut
institué heritier par son pere en 1370. Fit hommage étant encore jeune pour son
chateau de Bulbon, à Marie reine de Sicile, comtesse de Provence, le 11 mai
1385. (a) donna l'investiture aux nobles de sa terre du Thor en 1386, testa le 17 C
mai 1390, institua ses enfans heritiers s'il lui en naissoit; leur substitua *Elzear* & *Jean*
Aubert ses freres, & à leur défaut *Estienne* Aubert, seigneur de Monteil. il avoit époué
Caterine des Baux ou de Montercu, fille d'*Etienne* de Montercu, & de *Margue-*
rite de Meaulce, & niece de *Pierre* de Montercu, cardinal de S. Anastase. Elle se
remaria à *Renaut* de Roffignac.

2. E L Z E A R Aubert, chanoine & custode de l'église de Lion en 1390, succeda à
Raymond son frere; fut seigneur de Thor & de Buleau, & épousa le 7 juin 1392
Perrette de Brognier, dite de *Trembley*, niece de *Jean* de Brognier, dit le cardinal
de *Viviers*, parce qu'il avoit cet évêché, quand il fut élevé au cardinalat en 1385.
Il lui donna en mariage 5000 florins d'or; il fit une concession d'Escluses en
1392 le 26 avril. L'acte est scellé de ses armes, parties d'autres armes que l'on D
ne peut distinguer, au contresceau *un cavalier armé la lance haute*. Elzear fit son
testament en 1402, & n'ayant point d'enfans, il institua son heritier *Etienne*
Aubert son cousin. Sa veuve transigea avec Louis de Châlon prince d'Orange l'an
1430. le 22 fevrier, sur ce que son mari avoit aliéné la terre du Thor, à *Alix* des
Baux comtesse d'Avelin, dont le prince d'Orange étoit heritier.

3. J E A N Aubert, devint chanoine & custode de l'église de Lion, par la resignation
de son frere *Elzear*, avant lequel il mourut.

Aymery de Peirac, abbé de Moissac en 1371, qui a écrit la vie du pape Urbain V.
(b) y fait mention d'un J E A N Aubert, prieur de S. Orens d'Auch, qui reçut
le bonnet de docteur à Toulouse en 1365, il ajoute qu'il fut depuis abbe du Mas
d'Aginois.

SEIGNEURS
DE BULBON.

(a) Baluze. Notes
citées ci-dessus pag.
921.

(b) Baluze. Vie
des papes d'Avi-
gnon pag. 419.

PIERRE ANDRE, évêque de
Toulouse, fut élu en 1385.
Il fut nommé à l'évêché
de son pays par le pape
qui se proposoit d'en faire
un évêché, & pour toutes
les terres de son pays.
Il fut élu évêque de
Toulouse le 4. mai 1385.
Il mourut le 11. mai 1385.
Il fut enterré dans l'église
de la Madeleine.

BERNARD LE BRUN, évêque de
Toulouse, fut élu en 1385.
Il fut nommé à l'évêché
de son pays par le pape
qui se proposoit d'en faire
un évêché, & pour toutes
les terres de son pays.
Il fut élu évêque de
Toulouse le 4. mai 1385.
Il mourut le 11. mai 1385.
Il fut enterré dans l'église
de la Madeleine.

LE BRUN, évêque de
Toulouse, fut élu en 1385.
Il fut nommé à l'évêché
de son pays par le pape
qui se proposoit d'en faire
un évêché, & pour toutes
les terres de son pays.
Il fut élu évêque de
Toulouse le 4. mai 1385.
Il mourut le 11. mai 1385.
Il fut enterré dans l'église
de la Madeleine.

LE BRUN, évêque de
Toulouse, fut élu en 1385.
Il fut nommé à l'évêché
de son pays par le pape
qui se proposoit d'en faire
un évêché, & pour toutes
les terres de son pays.
Il fut élu évêque de
Toulouse le 4. mai 1385.
Il mourut le 11. mai 1385.
Il fut enterré dans l'église
de la Madeleine.

LE BRUN, évêque de
Toulouse, fut élu en 1385.
Il fut nommé à l'évêché
de son pays par le pape
qui se proposoit d'en faire
un évêché, & pour toutes
les terres de son pays.
Il fut élu évêque de
Toulouse le 4. mai 1385.
Il mourut le 11. mai 1385.
Il fut enterré dans l'église
de la Madeleine.

LE BRUN, évêque de
Toulouse, fut élu en 1385.
Il fut nommé à l'évêché
de son pays par le pape
qui se proposoit d'en faire
un évêché, & pour toutes
les terres de son pays.
Il fut élu évêque de
Toulouse le 4. mai 1385.
Il mourut le 11. mai 1385.
Il fut enterré dans l'église
de la Madeleine.

LE BRUN, évêque de
Toulouse, fut élu en 1385.
Il fut nommé à l'évêché
de son pays par le pape
qui se proposoit d'en faire
un évêché, & pour toutes
les terres de son pays.
Il fut élu évêque de
Toulouse le 4. mai 1385.
Il mourut le 11. mai 1385.
Il fut enterré dans l'église
de la Madeleine.

LE BRUN, évêque de
Toulouse, fut élu en 1385.
Il fut nommé à l'évêché
de son pays par le pape
qui se proposoit d'en faire
un évêché, & pour toutes
les terres de son pays.
Il fut élu évêque de
Toulouse le 4. mai 1385.
Il mourut le 11. mai 1385.
Il fut enterré dans l'église
de la Madeleine.

LE BRUN, évêque de
Toulouse, fut élu en 1385.
Il fut nommé à l'évêché
de son pays par le pape
qui se proposoit d'en faire
un évêché, & pour toutes
les terres de son pays.
Il fut élu évêque de
Toulouse le 4. mai 1385.
Il mourut le 11. mai 1385.
Il fut enterré dans l'église
de la Madeleine.

A



XV.

B

PIERRE ANDRE', évêque & comte de Noyon, pair de France, né à Clermont en Auvergne, fut élu le 26 octobre 1340 & le 10 juillet 1342. il approuva une fondation faite en l'abbaye de S. Eloy de la même ville, par Jean, qui en étoit abbé. Il fut transféré à l'évêché de Clermont avant le 6. octobre de la même année ; & l'on apprend par des lettres du roi Philippe de Valois, de 1342, que ce prince ordonna qu'il seroit exempt de payer aucuns droits pour le sceau de ses lettres d'évêque, & pour toutes autres qu'il pourroit obtenir, attendu qu'il avoit été garde des sceaux de ce prince. (a) Il nomma des grands vicaires pour regir ce nouvel évêché, étant à Avignon le 6. octobre de la même année ; & le 22 novembre suivant, il transigea avec le chapitre de Clermont. De cet évêché il fut transféré à celui de Cambrai le 4. mai 1347. & il y mourut le 13 septembre 1368. Voyez *Gallia Christiana*, où il est parlé de lui en differens endroits, tant de l'ancienne que de la nouvelle édition.

(a) Le P. de Sainte
Marthe *Gall. Chr.*
t. 2. pag. 287.
& 95. des actes
& tom. 3. p. 44.

C



XVI.

D

BERNARD LE BRUN ou BRUS, évêque & comte de Noyon, pair de France, natif de Brive, étoit évêque du Puy depuis l'an 1327, & doyen de la même eglise, & l'on croit même qu'il avoit été doyen de celle de Limoges, en 1321 & 1323, lorsqu'il fut transféré à l'évêché de Noyon en 1342, d'où il passa à l'évêché d'Auxerre en 1347, où il mourut le 31 octobre 1349, ainsi qu'il est marqué dans *Gallia Christiana*.

E

Il étoit du Limosin & neveu de RAYNAUD de la Porte, archevêque de Bourges, fait cardinal en 1320, & mort en 1326.

A



D'argent au
Lion armé, lam-
passé & couronné
d'azur.

B

XVII.

GUY DE COMBORN, évêque & comte de Noyon, pair de France, dont on ne trouve que le nom, ayant tenu le siège très-peu de tems. On trouve en 1357 un GUY de Comborn, chanoine de Reims.



De gueules à
trois petits coqs
d'or.

C

XVIII.

FIRMIN COCQUEREL, étoit chancelier de France, lorsqu'il fut fait évêque & comte de Noyon, pair de France en 1349. Il mourut l'année suivante. Il en sera parlé plus amplement au chapitre des chanceliers de France.

D



D'azur à la
bande d'argent,
accompagnée de
deux mouzons de
même.

E

XIX.

PHILIPPE D'ARBOIS, natif de la ville de ce nom au comté de Bourgogne, avoit été curé de Beury ou Beuvry près de Bethune en Artois, conseiller & aumônier de Louis comte de Flandres, & étoit doyen de S. Donat à Bruges, lorsqu'il fut élu évêque de Noyon le 23 janvier 1350, comme il est marqué dans les registres du Vatican. Il fut transféré à l'évêché de Tournay le 23. fevrier 1351. & y mourut en 1378.

DESPA

JEAN DE MEULEN
fa d'éc à cet évêché au mo
à son le dimanche de la P
1357 de Noyon. Voyez Gallie
de Bossé l'Oratoire tome 2 page
avec des ambassadeurs de Meun
quint il fut nommé de Gail
& parut au parlement de Par
Il y eut un autre mouz. en
de deux mouzons barbes, de
C. rable à son le camp en France
dans le Gail Christian, que
vint avec dans le catalogue des év
fère de l'histoire de Gallie de
et de sa d'Orléans l'empereur de
de la cathédrale de Meun, cet
qu'il est d'une famille différe
l'évêque de Meun mourut en
La Roque dit que Jean de
comme pair de France, au
qu'en 1364, St. Jean de
1365

LA GENEALOGIE DE
empereur par Gilles de
à la fin, mais pour
d'après, en commençant à
1365

LE ROGER, porta le sur
succéda dans toutes les reg
Cout & Lefebvre de Meun
pierre, vint de Meun, au
à Alger. C'est à propos de
vint - parut en 1361, con
à la cour de France, et
ville, durant lequel il
avec les grands seigneurs
de son temps, et en
Les chanoines de
François de Meun
la mort de St. Jean de
Jean de Meun mourut
évêque de Meun, et
de Meun, comme il est
Robert avec, par son

A



Écartelé au 1.
& 4. échiqueté
d'or & de gueu-
les, au 2. & 3.
de sable au lion
d'argent, la queue
fourchée.

B

XX.

JEAN DE MEULLENT, évêque & comte de Noyon, pair de France, fut élevé à cet évêché au mois de février 1350, & fut transféré à celui de Paris, où il fut reçu le dimanche de la Passion 10 avril 1351. Il mourut le 22 novembre 1363, (a) âgé de 80 ans. Voyez *Gallia Christiana* & *l'histoire de l'église de Paris*, par le P. du Bois de l'Oratoire tome 2 pages 641 656 & 675. La Roque marque (b) que ce prélat avoit été archidiacre de Meaux, & ensuite évêque de cette ville en 1335: qu'en cette qualité il fut héritier de *Guillaume* de Meullent, seigneur de Milly son frère, & plaidoit au parlement de Paris en 1343 & 1344, contre *Isabel* de Trie sa veuve. Il ajoute qu'il s'étoit trouvé, étant évêque de Meaux, en 1339 & 1340, accompagné de deux chevaliers bacheliers, & de dix écuyers, servant le roi à ses dépens, à la bataille & dans le camp en Flandres, du duc de Normandie: mais on ne trouve point dans le *Gallia Christiana*, que ce Jean de Meullent ait été évêque de Meaux. Il est vrai que dans le catalogue des évêques de cette église, l'on y trouve un *Jean* de Meullent, frère & héritier de *Guillaume* de Meullent, chevalier, époux d'*Isabel* de Trie, mais il est dit fils d'*Ovide* seigneur de Poincy proche Meaux: d'où vient que dans l'obituaire de la cathédrale de Meaux, cet évêque est surnommé *Jean de Poincy*; ce qui marque qu'il étoit d'une famille différente de celle de l'évêque de Noyon. Vraisemblablement l'évêque de Meaux mourut en 1340, puisqu'il eut un successeur en la même année. La Roque dit que Jean de Meullent, évêque de Noyon, assista en cette qualité, & comme pair de France, au sacre du roi Charles V. le 19 mai 1359. Ce roi ne fut sacré qu'en 1364, & Jean de Meullent, évêque de Paris dès l'an 1352, étoit mort en 1363.

(a) Belleforest dit
1367.
(b) *Hist. d'Harcourt* t. 1. p. 231. &
132.

C

LA GENEALOGIE DES COMTES DE MEULLENT A ETE' TRAITÉ'E amplement par Gilles André de la Roque, dans son *histoire de Harcourt* tom. I. liv. 1. & les suivans, mais pour éviter l'incertitude des premiers degrez dans des tems si éloignez, on commencera d'après le même auteur.

I. ROGER porta le surnom de *Veulles* du vivant de son frère *Robert*, auquel il succéda dans toutes ses seigneuries, & fut encore seigneur de Brionne, de Sahus, de la Croix S. Leufroy & de Montfort. Il fut surnommé à la barbe, & c'est de lui que la petite ville de Beaumont, au diocèse d'Evreux, a pris la dénomination de *Beaumont-le-Roger*. C'étoit la première seigneurie du bailliage d'Evreux, & elle fut érigée en comte-pairie l'an 1328, comme on le dira au tome 111. de cet ouvrage. Il se signala à la conquête d'Angleterre, après laquelle il fut du conseil de la reine *Mathilde*, durant l'absence du roi *Guillaume le Conquerant*. Eut part en Normandie à toutes les grandes affaires qui s'y passèrent de son tems; signa à presque toutes les chartes du souverain, en l'une desquelles il est dit *fils d'Onfroy* & vivoit encore en 1082. Les chartes de l'abbaye de S. Pierre de Preaux, disent qu'il s'y fit moine sur la fin de ses jours.

GENEALOGIE
de MEULLENT.

E

Femme, **A DELINE** de Meullent, fille de *Valeran* comte de Meullent, (après la mort de ses deux aînez *Robert II.* & *Hugues* successivement comtes du même lieu) & qui y fonda le prieuré de S. Nicaise, & d'*Adele* sa femme. Ces trois frères étoient fils de *Robert* de Montfort, comte de Meullent, & d'*Adele* de Vexin, sœur de *Dreux* comte de Vexin, rapporté cy-devant aux évêques de Beauvais, page 266. *Robert* avoit, pour pere *Hugues* de Montfort, devenu comte de Meullent par *Ade-*

- A roi d'Angleterre, dont on dit qu'elle eut une fille. Elle épousa depuis, 1^o. *Gilbert* de Clare, comte de Pembrock, qui mourut en 1148, comme nous le dirons à la suite de notre *histoire des ducs de Normandie*, article 11. 2^o. *Hervé* de Montmorency, conetable d'Irlande, dont elle fut la premiere femme.
10. *HAVOISE* de Beaumont, mariée à *Guillaume* comte de Glocestre, l'un des fils de *Robert* de Caen, comte de Glocestre, sire de Thorigny, au rapport de la Roque *tome 4. page 2086.*
11. *AGNE'S* de Beaumont, femme de *Guillaume*, sire de Say, baron d'Aunay, rapportée par la Roque à la fin de son *tome 4. page 21. de ses additions.*
- III. *VALERAN* comte de Meullent & de Winchester en Angleterre, sire du Ponteaudemer, de Neufbourg, Brionne & Beaumont, seigneur de Sahus, de la Croix S. Leufroy, Montfort-sur Risles, & de Frenes, rendit de grands services à Henry I. roi d'Angleterre, qui l'ayant disgracié en 1122. le dépouilla du comté de Meullent. Il eut recours aux armes, mais aiant été pris dans un combat le 26 mars 1124, (a) le roi fit ravager toutes ses terres. Sorti de prison, il se déclara en 1127 pour Guillaume de Normandie, neveu de ce roi, qui pour le punir fit brûler ses chateaux de Brionne, de Montfort & du Ponteaudemer, ce qui obligea Valeran à faire sa paix. Après la mort du roi Henry, Etienne de Blois, comte de Mortain, s'étant saisi de l'Angleterre à laquelle il prétendoit du chef de sa mere, voulut attirer le comte de Meullent dans son parti, & lui offrit sa fille en mariage qui n'avoit que deux ans, (*biennem*) comme le dit Orderic Vital sous l'an 1136. On en a fait un nom propre de *Bienne* dans l'histoire de la maison d'*Harcourt*. Ce mariage ne se fit point, Valeran abandonna le parti du roi Etienne, & s'unit en 1140 à celui de Geoffroy comte d'Anjou, dit *Plantegenest*, époux de la fille unique du roi Henry. C'est à cette occasion que l'abbé du Mont-S.-Michel dit que le comte de Meullent étoit *le plus grand, le plus riche, & le mieux allié de Normandie.* Ses troupes brûlerent en 1143 Emandreville & l'église de S. Sever, où plusieurs personnes de l'un & l'autre sexe perirent par les flames: il continuoit la guerre en 1145 contre le roi Etienne; mais il se croisa dans la même année pour l'expédition de la Terre-Sainte. A son retour, il prit les armes contre Robert de Montfort, fils de sa sœur, qui le défit devant le chateau d'Orbec en 1152, le fit prisonnier, & ne le relacha qu'en l'obligeant de lui rendre le chateau de Montfort. Valeran voulant reprendre cette place en 1154, fut encore défait par son neveu qui fit ruiner les chateaux, qu'il avoit fait construire pour s'opposer aux courses de ceux de Montfort. La Roque rapporte plusieurs chartes de ce comte en faveur de diverses églises & autres actes auxquels il fut présent depuis lan 1114; la plus considerable de ces chartes, est celle de l'abbaye de N. Dame du Vœu, dite de la Vallée au diocèse de Rouen, qu'il fonda en 1157, conjointement avec Mathilde fille d'Henry roi d'Angleterre, pour l'accomplissement d'un vœu que cette princesse avoit fait pendant qu'elle étoit assiégée dans Oxford, & d'un autre fait par le comte dans un naufrage, où le vaisseau, sur lequel il étoit, fut brisé à son retour de la Terre-Sainte. Il fit aussi de grands biens au prieuré de S. Nicaise à Meullent. C'est lui qui fit commencer le pont de cette ville, & s'étant fait moine sur la fin de ses jours à Preaux, il y mourut le 6 avril 1163, suivant la correction de la Roque à la fin de son *tome 1. Voyez cet auteur, tome 1. page 59. & suivantes; tome 3. page 36. & suivantes; tome 4. page 1337. & suivantes, & 1953.*
- Femme, *AGNE'S* de Montfort, dame de Gournay & de Rochefort, du chef de sa mere, fille d'*Amoury* III. comte de Montfort & d'*Agnès* de Garlande.
- E
1. *ROBERT* III. du nom, comte de Meullent, qui suit.
 2. *AMAURY* de Meullent, de qui sont sortis les seigneurs de *Gournay sur Marne*, rapportez à leur rang.
 3. *ROGER* de Meullent, tige des *vicomtes d'Evreux* rapportez après les seigneurs de Gournay.
 4. *VALERAN* de Meullent, seigneur de Montfort, présent à un acte de son frere *Robert* en 1163, & qui se trouva aussi en 1178 à la dédicace de l'église de Notre-Dame du Bec. La Roque *tome 1. 188.*
 5. *ETIENNE* de Meullent, dont on ne trouve que le nom dans la table genealogique de la Roque.
 6. *HUGUES* de Meullent, sire de Bretonne, seigneur de Blincheveld qui fit des donations à l'abbaye de Reffons. (b)
 7. *ISABEAU* de Meullent, mariée 1^o. à *Geoffroy* baron de Mayenne, dont elle fut

(a) *Chronic. de Robert abbé du Mont S. Michel.*

(b) La Roque 1. p. 189.

A VI. RAOUL de Meullent, seigneur de Beaumont le Roger, baron de Brionne & de Courfeulles, seigneur de Bernieres, de Lion, de Chastillon, & du Molley-Bacon, échangea le droit qu'il avoit sur les terres de Beaumont & de Brionne, avec le roi S. Louis, qui par lettres du mois d'août 1255, lui donna la seigneurie de Courfeulles, du prix de 600 livres de rente: il devint obligé pour ce fief au service de deux chevaliers, durant quarante jours au tems du ban & arriere ban, & fut present en 1298 à un arrêt du parlement.

I. Femme, BLANCHE de Ferrieres, fille de Jean baron de Ferrieres, & d'Alis de Harcourt, dame de Bourgtouroude, ainsi que la Roque là rapporté à la fin de son tom. III. additions ou corrections pour le livre 2 de son histoire.

II. Femme, JEANNE Painel, fille de Fouques Painel, baron de Hambic, & d'Agnes de Cantelou.

1. RAOUL II. du nom, seigneur de Courfeulles, qui suit.

B 2. GALIEN ou GUY de Meullent, seigneur du Teil, dont il est parlé dans des actes de l'an 1344 & 14 novembre 1358.

3. JEAN de Meullent, chanoine du S. Sepulcre de Caen, mentionné dans des actes de 1337 & 29 avril 1479.

VII. RAOUL de Meullent II. du nom, baron de Courfeulles, seigneur de Bernieres, &c. fut un des seigneurs appelez pour le service du roi, par lettres du 1 avril 1304, & se trouva à la bataille de Mons en Puelle, le 18 août de la même année: est marqué en 1326, devoir servir le roi avec deux chevaliers durant quarante jours, à cause de son fief de Courfeulles: se trouva dans l'armée du duc de Normandie en 1339, & en l'armée de Bouvines, où il reçut sa montre le 27 septembre 1340. La Roque dit qu'il servit avec éclat en 1364, & le fait vivre jusqu'en 1377, ce que l'on a peine à croire, vû qu'il s'étoit trouvé à l'armée dès l'an 1304; cet auteur le confond apparemment avec Raoul son fils.

C Femme, AGNES de Tibouville, dame de Fontaine la Sorel, fille de Robert de Tibouville, chevalier, seigneur de Fontaine la Sorel.

1. RAOUL III. du nom, seigneur de Courfeulles, qui suit.

2. GUILLAUME de Meullent, seigneur de Fontaine la Sorel, est compris dans un rolle de la chambre de comptes, contenant les noms de 300 tant chevaliers, qu'écuyers, à qui le roi Jean pardonna, pour avoir suivi le parti de Charles II. du nom roi de Navarre, comte d'Evreux, & tout ce qui s'étoit passé jusqu'au 12 decembre 1360. (a)

(a) La Roque t. 1. p. 116.

D VIII. RAOUL de Meullent III. du nom, baron de Courfeulles, seigneur de Bernieres, de Fontaine la Sorel, Blafon, Quelnay, Ducé, Sermentot, & des autres terres possédées par son pere & par son ayeul, conseiller & chambellan du roi, se trouva au siege de Coignac en 1375, est compris parmi les gendarmes de Normandie, dans le compte rendu par Guillaume d'Enfernet, tresorier des guerres le 1 mars 1381, & fut reçu en qualité de chevalier Banneret, avec trois chevaliers bacheliers, & 21 écuyers de sa compagnie au Pont de l'Arche le 20 août 1383, (b) avec lesquels il servit aux sieges d'Aire, de Cassel, de Bourbourg & à la bataille de Rosébecque. Le même auteur rapporte une de ses quittances du premier novembre 1385, de 100 livres, à lui accordées par le roi, en consideration de ses bons & agreables services, & en recompense des grands frais qu'il avoit faits à sa suite dans son armée de Flandres. Son scel y est un échiquier, deux leopards lionnez pour supports, & pour cimier à ses armes entre deux aigles. On le trouve employé dans le compte de Jean Flamant, tresorier des guerres rendu le 1 mars 1388, & il y a divers actes de lui des années suivantes, & dans un de l'an 1398, il est qualifié chambellan du roi: fut enterré en l'église abbatiale de Notre-Dame d'Ardenne, ordre de Prémontré, diocèse de Bayeux, dont il avoit été bienfaiteur, à l'exemple de son pere & de son ayeul.

(b) La Roque tom. 3. p. 62.

E Femme, TIPHAINE dite ESTIENNTTE de Hufson, dame de Ducé, Sermentot, Champ-Servon, de Cherancé, & de Blafon, veuve de Guy de Laval dit Brunor, seigneur de Chalouyau, de Blafon & de Chemillé, dont elle avoit été la seconde femme. Du Chêne qui parle de cette alliance, (c) dit qu'elle étoit fille de Fraflin de Hufson, seigneur de Ducé, Champeservon & de Cherancé, & de Clemence du Guefclin, sœur du conetable de nom. Elle ne vivoit plus en 1391.

(c) Hist. de Montmorency p. 586.

La Roque rapporte plusieurs enfans nez de ce mariage, sçavoir, LOUIS de Meullent, seigneur de Saint Celerin, qualifié chevalier Banneret en 1387, qu'il dit mort avant son pere. GUY, seigneur de Lion-sur-mer, qu'il prétend être qualifié chevalier, dès l'an 1344, mort aussi avant son pere: THOMAS, qualifié

A Femme, ALIX de Beaumont, dame de la Queuë, veuve de *Mathieu* comte de Beaumont-sur-Oise, chambrier de France, dont elle avoit été la seconde femme.

1. AMAURY de Meullent II. du nom, qui suit.

2. GUILLAUME de Meullent, seigneur de Mureaux, ainsi qualifié par la Roque, (a) qui lui donne pour femme *Ide* de Formeville, dont une fille *Elisabeth* de Meullent, mariée à *Simon* de Poissy, chevalier, à qui la succession de son beau-pere fut dévolüe, suivant un titre de l'abbaye de S. Victor de Paris, du mois de juin 1230. Comme c'est une des additions de cet Auteur à la fin de son tome 11, nous avons crû devoir le suivre, au lieu que dans sa *table genealogique* à la tête du 1 tome, il lui donne pour seconde femme *Isabel* de Mayenne, & dans le même tome pag. 159. il le qualifie *Guillaume* de Meullent, seigneur de Gournay, de la Croix S. Leuffroy, chatelain de Loches, fils d'*Amaury* de Meullent, seigneur de Gournay & de la Queuë, & d'*Agnès* comtesse de Beaumont-sur-Oise. Il marque qu'il vivoit

(a) Tom. 2. pages 204 & 2042.

B en 1231, 1232, 1236 & 1242, ne lui donne qu'une femme *Isabel* de Mayenne, nommée *Mathilde* par quelques-uns, dame de Loches, fille de *Jubaël* baron de Mayenne, & de *Gervais* de Dinan. Le même auteur marque que leur fils fut GUILLAUME de Meullent II. du nom, seigneur de Gournay, de la Croix S. Leuffroy & de Loches, (au lieu que dans sa *table genealogique*, il a marqué que celui-ci étoit fils d'*Amaury* II. du nom, qui suit.) Il donne pour femme à ce Guillaume II. *Jeanne* Malet, fille de *Robert* Malet, sire de Gravelle & d'*Abe* ou *Hele* d'Alençon; mais comme cette *Hele* d'Alençon avoit été mariée avant l'an 1205. il n'y a gueres de vraisemblance que sa fille eut été femme d'un homme que la Roque dit avoir été fait chevalier en 1313, par le roi Philippe le Bel; enfin il prétend que de cette alliance naquirent *Jeanne* de Meullent, dame de la Croix S. Leuffroy, femme de *Philippe* de Clere, avant l'an 1324, morte en 1342, & lui le 28 octobre 1346, suivant leur épitaphe dans le chœur de l'église des Jacobins de Roüen, & *Marguerite* de Meullent, dame de Gournay, mariée avant le 26 mars 1330, à *Jean* de Rouvray, seigneur de Grainville-sur-Ry & de Buchy, que son mari lui donna pouvoir de vendre la chatellenie de Gournay: on voit le dénombrement de cette terre. *Hist. d'Harcourt tom. 4. pag. 1365.*

C 3. HENRY de Meullent, seigneur de Bagnolet, dont il rendit aveu à l'abbé de S. Maur des Fossez, le lundy d'après la pentecôte 1273.

4. GUY de Meullent, rapporté par la Roque p. 23 du *supplément à la fin du tome 4.* comme aiant aumonné de grands biens à l'abbaye de la Croix S. Leuffroy en 1230, pour le repos de l'ame de *Guillaume* son frere.

5. PIERRE de Meullent, seigneur de Sahus.

D 6. ROBERT de Meullent, nommé dans les registres du parlement en qualité d'un des conseillers du roi l'an 1298. (b)

7. ALISSANDE de Meullent, dame de Sahus, & de Croisset près de Roüen, mariée à *Guillaume* seigneur de Tancarville.

8. ANNE de Meullent, dame de Croissy en Brie, femme d'*Aubert* de Longueval, seigneur de Goissy & de Fremerville, chevalier celebre dans les guerres d'Arragon, sous le roi Philippe le Hardi en 1283, & qui fut tué en Catalogne l'an 1286. La Roque après en avoir parlé ainsi dans le cours de son histoire page 176, semble insinuer page 2038, qu'elle étoit fille d'*Amaury* II.

(b) *Ibidem tom. 1. p. 170. tom. 4. p. 104.* Blanchard Catal. des conseillers du parlement f. 2.

E V. AMAURY de Meullent II. du nom, seigneur de la Queuë, de Fontaine-Guerard, Noyon-sur-Andele, Roissy, & la Croix S. Leuffroy; est nommé avec les freres dans une charte du prieur de S. Martin des champs lès Paris en 1236. comme ayant les deux tiers de la forêt de Roissy. Il accompagna S. Louis, suivi de quinze chevaliers en son premier voyage d'outre mer, ayant 4000 livres d'appointement & bouche à cour; étoit de retour en 1251, qu'il fut present au serment de fidelité que les bourgeois de Paris firent à la reine Blanche, regente du royaume, le lundy après la Nativité de S. Jean-Batiste La Roque rapporte divers actes de lui en 1269. & années suivantes; & qu'ayant servi en Gascogne contre les Anglois, avec cinq chevaliers l'an 1295, il reçut 1200 livres l'année suivante.

Femme, MARGUERITE dame de Neubourg, fille de *Robert*, seigneur de Neubourg, dont il sera parlé dans la suite de cette genealogie, & de *Marguerite* de Glocestre, mourut le lundy 19 août 1277, suivant son épitaphe en l'abbaye du Bec. (c)

(c) La Roque 4. 1402.

1. AMAURY de Meullent, seigneur de la Queuë, oublié par la Roque dans le cours de son histoire, mais rapporté par lui page 23 de son *supplément à la fin de son tome IV.* d'après une charte de l'abbaye de la Croix S. Leuffroy en 1273. où il est dit fils d'*Amaury*, & petit fils d'autre *Amaury* de Meullent, seigneurs de la Queuë

Cela porteroit à croire que ce qui est attribué à son pere depuis cette année là, A pourroit le regarder.

2. VALERAN de Meullent, qui fuit.
3. RAOUL de Meullent, clerc, maître & officier de la chapelle du roi Philippe le Bel en 1303 & 1304.
4. IDE de Meullent, dame de Fontaine-Guerard, mariée à Jean de Ponthieu, comte d'Aumale, qui fut tué à la bataille de Courtrai le 11 juillet 1302. Elle mourut le 16 janvier 1324, & fut enterrée au milieu du chœur de l'abbaye de Fontaine-Guerard, sous un sepulchre de marbre noir avec sa statue de marbre blanc. *Leur posterité sera rapportée dans cette histoire des pairs, à la suite des anciens comtes d'Alençon* §. des ducs d'Alençon.
5. ALIX de Meullent, femme avant 1302. d'Estout d'Estouteville, seigneur d'Estoutemont & de Torcy, dont posterité. B

VI. VALERAN de Meullent, seigneur de la Queuë, de Neubourg de Gournay, &c.

Femme, JEANNE de Bouville, dame de Milly en Gatinois, fille de Jean de Bouville, seigneur de Milly, & de Marguerite de Bomez. Elle vivoit avec son mari en 1329.

1. ROBERT de Meullent, seigneur de Milly, mentionné dans un titre du mardi avant Pâques 1330, eut séance à l'échiquier de Normandie, assemblé à Rouen, aux fêtes de Pâques 1344. & mourut sans alliance.
2. PIERRE de Meullent, nommé dans les registres des appointemens du parlement de Paris, pour la prévôté de Paris l'an 1345.
3. GUILLAUME de Meullent, seigneur de Milly, qualifié chevalier, dans l'échiquier de Normandie en 1337, & dans une commission de Philippe roi de Navarre, comte d'Evreux & de Meullent, du mois de juin 1340, mourut sans enfans d'Isabel de Trie, fille de Mathieu de Trie, seigneur de Fontenay & de Plainville. Elle se remaria à Jean de Hangeft. C
4. JEAN de Meullent, évêque & comte de Noyon, pair de France, qui a donné lieu à cet article.

5. AMAURY de Meullent, seigneur de Neubourg, la Queuë, Milly, Sahus, &c. servit long-tems les rois Philippe de Valois & Jean, dans leurs guerres, ayant commencé dès l'an 1337. Il joignit l'armée en Flandres, avec deux chevaliers bacheliers & vingt-six écuyers de sa compagnie l'an 1340, & toucha depuis le dix-neuf mai jusqu'au vingt-six septembre 120 livres par jour, & 1170 livres pour leur route: (a) marcha sous la conduite du duc de Normandie, & de Guyenne en Limosin, Engoumois & Perigord, ayant avec lui sept chevaliers bacheliers & vingt-sept écuyers, suivant ses quittances pour leurs gages du 10 decembre 1345 & 2 janvier suivant. (b) Robert de Dreux, sire de Beu, souverain maître d'hotel du roi, & Amaury de Meullent, sire de Neubourg, furent nommez commissaires aux pays de France & Dunois, pour lever l'aide qui avoit été accordée en 1347. (c) Il est fait mention de lui dans les comptes de Barthelemy du Drac, tresorier des guerres de l'année 1348 & des deux suivantes; l'on y trouve entr'autres choses qu'il fut nommé le 6 janvier 1349, capitaine pour le roi es provinces de Picardie & de Flandres, aux gages de 53 chevaliers bannerets, 8 bacheliers & 40 écuyers, par ordre du roi, du dernier fevrier suivant. Il passa en Saintonge avec un chevalier bachelier & 22 écuyers, suivant sa quittance du 13 août 1351, au bas de laquelle est son sceau, sur lequel paroît un lion, & un autre pour cimier; & le roi l'envoya vers le conetable, ordonnant qu'on lui donna le prêt de 30 hommes d'armes pour un mois, ces lettres dattées de Chanteleu le 10 août 1351, sous le scel du chatelet de Paris, en l'absence du grand; il est en cire jaune & n'a qu'une fleur de lys. Froissart parle de ses services en 1353, & la chronique de Flandres rapporte qu'en 1355, le roi lui confia la conduite de 600 hommes de cheval, pour aller en Costentin, contre Geoffroy d'Harcourt qui s'étoit soulevé: mais il y fut défait & y resta prisonnier; au sortir de prison il reconcilia le dauphin Charles duc de Normandie, avec Charles d'Evreux, roi de Navarre. Il n'eut point d'enfans de Jeanne d'Harcourt, fille de Raoul d'Harcourt, seigneur d'Aurilly, d'Auvers & des Planches, & de Jeanne de Trie, qu'il avoit épousée en 1327, & ils accorderent ensemble beaucoup de biens & des privileges considerables au prieuré de Notre-Dame du Parc d'Harcourt, ordre du Val des écoliers, par acte du 7 janvier 1356. Son obit se fait dans l'église metropolitaine de Rouen au mois d'avril. Sa femme mourut en 1363. D E

(a) La Roque *hist. d'Harcourt* tom. 2. p. 1748.

(b) *Ibid.* tom. 4. pag. 1968.

(c) *Ibidem* tom. 2. p. 1968.

DES PA

6. HENRY de Meullent, qui dit qu'il fut avec...
 7. JEANNE de Meullent, femme de...
 8. ALIX de Meullent, femme de...
 9. ALIX de Meullent, femme de...
 10. ALIX de Meullent, femme de...
 11. ALIX de Meullent, femme de...
 12. ALIX de Meullent, femme de...
 13. ALIX de Meullent, femme de...
 14. ALIX de Meullent, femme de...
 15. ALIX de Meullent, femme de...
 16. ALIX de Meullent, femme de...
 17. ALIX de Meullent, femme de...
 18. ALIX de Meullent, femme de...
 19. ALIX de Meullent, femme de...
 20. ALIX de Meullent, femme de...
 21. ALIX de Meullent, femme de...
 22. ALIX de Meullent, femme de...
 23. ALIX de Meullent, femme de...
 24. ALIX de Meullent, femme de...
 25. ALIX de Meullent, femme de...
 26. ALIX de Meullent, femme de...
 27. ALIX de Meullent, femme de...
 28. ALIX de Meullent, femme de...
 29. ALIX de Meullent, femme de...
 30. ALIX de Meullent, femme de...
 31. ALIX de Meullent, femme de...
 32. ALIX de Meullent, femme de...
 33. ALIX de Meullent, femme de...
 34. ALIX de Meullent, femme de...
 35. ALIX de Meullent, femme de...
 36. ALIX de Meullent, femme de...
 37. ALIX de Meullent, femme de...
 38. ALIX de Meullent, femme de...
 39. ALIX de Meullent, femme de...
 40. ALIX de Meullent, femme de...
 41. ALIX de Meullent, femme de...
 42. ALIX de Meullent, femme de...
 43. ALIX de Meullent, femme de...
 44. ALIX de Meullent, femme de...
 45. ALIX de Meullent, femme de...
 46. ALIX de Meullent, femme de...
 47. ALIX de Meullent, femme de...
 48. ALIX de Meullent, femme de...
 49. ALIX de Meullent, femme de...
 50. ALIX de Meullent, femme de...
 51. ALIX de Meullent, femme de...
 52. ALIX de Meullent, femme de...
 53. ALIX de Meullent, femme de...
 54. ALIX de Meullent, femme de...
 55. ALIX de Meullent, femme de...
 56. ALIX de Meullent, femme de...
 57. ALIX de Meullent, femme de...
 58. ALIX de Meullent, femme de...
 59. ALIX de Meullent, femme de...
 60. ALIX de Meullent, femme de...
 61. ALIX de Meullent, femme de...
 62. ALIX de Meullent, femme de...
 63. ALIX de Meullent, femme de...
 64. ALIX de Meullent, femme de...
 65. ALIX de Meullent, femme de...
 66. ALIX de Meullent, femme de...
 67. ALIX de Meullent, femme de...
 68. ALIX de Meullent, femme de...
 69. ALIX de Meullent, femme de...
 70. ALIX de Meullent, femme de...
 71. ALIX de Meullent, femme de...
 72. ALIX de Meullent, femme de...
 73. ALIX de Meullent, femme de...
 74. ALIX de Meullent, femme de...
 75. ALIX de Meullent, femme de...
 76. ALIX de Meullent, femme de...
 77. ALIX de Meullent, femme de...
 78. ALIX de Meullent, femme de...
 79. ALIX de Meullent, femme de...
 80. ALIX de Meullent, femme de...
 81. ALIX de Meullent, femme de...
 82. ALIX de Meullent, femme de...
 83. ALIX de Meullent, femme de...
 84. ALIX de Meullent, femme de...
 85. ALIX de Meullent, femme de...
 86. ALIX de Meullent, femme de...
 87. ALIX de Meullent, femme de...
 88. ALIX de Meullent, femme de...
 89. ALIX de Meullent, femme de...
 90. ALIX de Meullent, femme de...
 91. ALIX de Meullent, femme de...
 92. ALIX de Meullent, femme de...
 93. ALIX de Meullent, femme de...
 94. ALIX de Meullent, femme de...
 95. ALIX de Meullent, femme de...
 96. ALIX de Meullent, femme de...
 97. ALIX de Meullent, femme de...
 98. ALIX de Meullent, femme de...
 99. ALIX de Meullent, femme de...
 100. ALIX de Meullent, femme de...

- A 6. HENRY de Meullent, qualifié mal à propos chancelier de France par le Feron, qui dit qu'il fut aussi chancelier du Dauphiné, & qu'il vivoit en 1360.
7. JEANNE de Meullent, premiere femme de Guillaume d'Harcourt, sire de la Sauflaye & d'Elbeuf, maître d'hotel du roi & queux de France, lequel étoit remarié en troisièmes nocés dès le mois de mars 1312. Quelques uns, & entr'autres la Roque, l'ont qualifiée dame de Neubourg; mais elle ne put avoir eu cette seigneurie, étant morte long-tems avant son pere & les freres.
- B 8. ISABEL de Meullent, dame de Milly, & de Maule-sur-Mandre, épousa 1^o. Olivier Paisnel, baron de Hambie & de Moyon, vicomte de Fauquernon & de Fontenay-le Marmion; 2^o. Guillaume de Montenay, seigneur de Garencieres, de Baudemont & du Hommet en partie; 3^o. Henry de Thieville, seigneur du Mesnil-Garnier, de Vains, & Chantore, qui fit au nom de sa femme hommage lige au roi, pour le chatel & chatellenie de Milly en 1370, ce qu'elle fit elle-même le 9 mai 1385. Elle étoit veuve le 7 avril avant Pâques 1394, qu'Olivier de Mauny son gendre rendit avec de la seigneurie de Thieville, mouvante du roi à cause d'Avranches, & elle le rendit pour la terre du Hommet en la vicomté de Carentan, dont elle avoit la moitié le 15 juillet 1396. fit une fondation en l'église de la Perrine des religieux de la Trinité redemption des captifs, au diocèse du Mans le 8 janvier 1398, & y fut enterrée, après sa mort arrivée le 7 fevrier 1407. Le Roque rapporte tous ces titres *tome 3 pages 114 & suivantes*, sur quoi il est bon de remarquer qu'il y a cent années de distance entre sa sœur aînée & elle.
9. ALIX de Meullent, mariée à Jean Fresnel, seigneur de la Ferté, marechal de Normandie, vivant en 1383.
- IV. ROGER de Meullent I. du nom, troisième fils de VALERAN comte de Meullent, & d'Agnés de Montfort, fut vicomte d'Evreux, & approuva du consentement de sa femme, & de ses enfans en 1197 les donations faites par les prédecesseurs de Thomas d'Aubervilliers à l'abbaye de S. Maur des Fossez. Voyez la Roque *histoire d'Harcourt tome 1 page 199, & tome 3 pages 100 & suivantes, & les corrections à la fin de ce tome*. Il portoit l'échiquier avec un lambel d'azur au rapport de la Roque.
- C Femme, ELIZABETH, dame d'Aubergenville.

VICOMTES
D'EVREUX,
seigneurs d'Au-
bergenville.

1. ROGER de Meullent II. du nom, vicomte d'Evreux, échangea en 1204 son vicomté avec le roi Philippe Auguste, qui lui donna les seigneuries de Guitebone, Croinville & Foucherolles à Mantes. (a) Il fut aussi seigneur de Witebeuf & d'Aubergenville. Il est mentionné dans une enquête de l'an 1205, est dit en 1210 homme lige du roi pour les fiefs d'Aubergenville & Mellenville, & mourut sans enfans de Jeanne de Ferrieres, fille de Jean seigneur de Ferrieres, & d'Alix d'Harcourt.
2. PIERRE de Meullent, qui suit.
- D 3. GUILLAUME de Meullent, seigneur de Fresnes & de Mureaux, mentionné dans un rolle de plusieurs personnes nobles possédans fiefs en 1232.
4. ALIX de Meullent, mariée à Guillaume de Vernon, chevalier, chatelain de Montmeliant, laquelle étant veuve, reçut en 1280 pour son douaire de Guillaume Cailletot, chatelain de Montmeliant, mari de la sœur de Guillaume de Vernon, & son heritiere, la terre d'Auvers au Vexin François, possédée autrefois par son mari, & ce qu'il avoit à Gouviez.

(a) Chopin de Do-
manio *liv. 3. ch. 6.*

Fils naturel de ROGER de Meullent I. du nom.

- E Adam de Meullent, bâtard d'Evreux, mourut en 1273, suivant le cartulaire de S. Maur des Fossez, qui porte que son fils fit hommage à leur abbé au mois de juin 1273, de ce que son pere avoit tenu de ce monastere. C'est vraisemblablement le fils de ce bâtard que l'on trouve nommé Adam de Meullent, pannetier du roi, à qui Philippe le Long donna au mois de septembre 1320, en consideration de ses services de panneterie, & à son hoir mâle une forfaiture de 31 livres parisis de rente, provenant de la confiscation faite sur maître Jean le Mesnager de Corbeil. (b) La Roque qui rapporte ces actes, n'a fait qu'un seul homme du pere & du fils; quoiqu'il ne fut pas possible que le bâtard de Roger I. mort avant 1204, eut pu vivre en 1320. Le roi Philippe le Bel avoit assigné au même Adam de Meullent son pannetier, certains cens sur quelques maisons rue de la Madeleine à Paris, en recompense de celui qu'il prenoit sur d'autres maisons proche le palais roial, &

(b) La Roque,
tom. 3. pag. 104.

qui y avoient été jointes par lettres du jour de l'Epiphanie 1309, suivant le *registre 41 du tresor des chartes num. 181.* A

V. PIERRE de Meullent, seigneur d'Aubergenville de Foucherolles, Guitebonne, Croinville, &c. est qualifié échançon du roi dans une charte de 1260, qui porte que lui & sa femme avoient contracté avec Guillaume chambellan de Tancarville, Jean de Milleville & autres chevaliers; & au mois de fevrier de la même année, il vendit la terre de Pinterville, provenant de sa femme, à Odon Rigaud, archevêque de Rouen, moyennant 3200 livres tournois. (a)

(a) La Roque .
tom. 1. pages 282.
& tom. 3. p. 103.

Femme, LIEDGARDE, dame de Pinterville.

(b) Ibidem. tom. 1.
p. 2044.

1. GUILLAUME de Meullent, seigneur d'Aubergenville, Foucherolles, Witebeuf, &c. se trouve qualifié tresorier de l'église cathedrale d'Evreux dans les registres du parlement de l'an 1318. (b) La Roque parle d'une autre titre de 1339, où Guillaume de Meullent ne prend point le titre de tresorier.

(c) Ibidem tom. 1.
pag. 184. & tom.
4. pag. 1970.

2. JEAN de Meullent seigneur de Croinville, demeurant en la paroisse d'Aubergenville près de Meullent, se qualifie valet du roi dans le contrat de vente qu'il fit au chapitre d'Evreux, d'une rente de dix livres qu'il avoit sur un moulin en la paroisse de S. Leger d'Evreux, le jeudi d'après l'Ascension 1318. On le trouve nommé dans la liste des chevaliers à qui le roi donna des manteaux au terme de la pentecôte 1313. (c)

3. 4. ROBIN & ETIENNE de Meullent dont les noms se trouvent dans le rolle des *valets* du roi en 1313.

5. BERNARD de Meullent, conseiller des rois Philippe IV & Louis X nommé dans les registres du parlement, aiant assisté aux octaves de la Toussaint à un procès de l'évêque de Meaux, contre le seigneur de Monceaux pour un droit de chasse.

6. RAYMOND de Meullent, conseiller des rois Louis X & Philippe V assista au parlement qui se tint aux octaves de la Toussaint 1314, & entr'autres au procès d'Adam de Meullent, pannetier du roi, contre Jean Arode, bourgeois de Paris. B



X X I.

GILLES DE LORRIS, évêque & comte de Noyon, pair de France, fut élevé à ce siège, suivant les registres du Vatican le 27. fevrier 1351, ce qui doit faire juger que cet évêché avoit vaqué durant cinq années. Il est vrai que MM. de Sainte-Marthe ont marqué qu'après Jean de Meullent, il y eut un autre évêque nommé aussi JEAN, suivant les registres du Vatican, du 8. fevrier 1351, mais ils n'en rapportent pas d'avantage; & le Vasseur ni eux, ne placent point d'évêque entre Jean de Meullent, & Gilles de Lorris. Froissard rapporte (d) que pendant que les troupes de Charles le mauvais, roi de Navarre, ravageoient la Picardie, plusieurs seigneurs du pais ramasserent les communes & plusieurs gendarmes, à la tête desquels se mit l'évêque de Noyon, pour s'opposer à ces désordres. Ils allerent assieger le chateau de Mauconseil, dont la garnison désoloit les environs de Noyon: mais Jean de Pequigny qui soutenoit les Navarrois, étant accouru au secours de la place, les assiegeans furent défaits & mis en fuite; plusieurs chefs furent pris, & l'évêque lui même fut arrêté près de la barriere de Noyon, & couroit risque d'être tué, s'il ne se fut rendu prisonnier, ce qui arriva au mois d'août 1358. Il se trouva comme pair de France au sacre du roi Charles V. le 19 mai 1364, & au lit de justice tenu par le même roi contre le prince de Galles, le 9 mai 1369. Aiant été ajourné au parlement pour affaires qui concernoient son temporel, il prétendit le 13. janvier 1371. avoir été mal ajourné, le pri-

(d) Liv. 1. c. 187.

vilege E

- A *privilege des pairs étant*, disoit-il, *s'ils en veulent user, autrement non.* Le procureur général maintint *que les pairs & leur temporel sont ordinairement sujets aux baillis & seneschaux*; cependant il fut jugé au conseil le 18 fevrier suivant que l'ajournement étoit bon. (a) Il fut present au procès de *Jean de Montfort* en 1378 au sacre de Charles VI. en 1380 à l'hommage de *Jean duc de Bretagne* pour son duché pairie le 27 septembre 1381, & le 25 novembre de la même année le parlement jugea que l'archevêque de Reims & l'évêque de Noyon étoient exempts de tous peages; ce qui fut confirmé en faveur de son successeur le 9 decembre 1391. (b) Enfin après s'être trouvé au lit de justice tenu contre Charles II. roi de Navarre le 2 mars 1386. il mourut le 28 novembre 1388, & fut enterré dans le chœur de son église cathedrale, où est son
- B épitaphe.

(a) *Registres du parlement.*

(b) *Du Tillet recueil des rois de France page 377.*

Les auteurs sont partagez sur la naissance de cet évêque. Le Vasseur croit qu'il n'eut son surnom que de la ville de Lorris en Gatinois, au diocèse de Sens, où il le croit né, de même que *Guillaume de Lorris*, poète & jurisconsulte, auteur du *Roman de la Rose*. Demochares a écrit avant le Vasseur, que *Gilles de Lorris* évêque de Noyon, étoit né dans le diocèse de Paris d'une race noble, & qu'il étoit conseiller du roi, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat, MM. de Sainte-Marthe lui ont aussi donné le même titre de conseiller du roi. Il est constant que de son tems il y avoit des personnes du surnom de *Lorris* dans les conseils du roi. Leurs armes étoient *d'or à la fasce d'azur accompagnée de trois aigles de gueules, deux en chef & une en pointe*: mais pour ne rien donner par conjecture, on n'a pas voulu attribuer ces armes à l'évêque de Noyon, & on se contentera de rapporter icy ce qui s'est trouvé par titres du nom de Lorris.

- C E UDES de Lorris, vivoit sous le regne de S. Louis, qui par ses lettres de l'an 1256, lui fit don de la maison de *Corpalay*, sous l'hommage de la couronne, avec la faculté de chasser à l'oiseau & aux petites bêtes dans la garenne de Lorris, ce qui fut confirmé par le roi Charles le Bel l'an 1324.
- R OBERT de Lorris, chevalier, seigneur d'Armenonville & de Beaurain, vicomte de Montreuil-sur mer, eut un quatrième dans la seigneurie de Lusarche. Il se qualifie secretaire du roi & de monsieur le duc de Normandie & de Guyenne, dans une quittance qu'il donna le 4 novembre 1345 de 54 livres pour dix jours, *en allant en certaines besognes secretes* à Angouleme. Il fut fait maître des requêtes le 19 novembre 1346, & avoit été maître des comptes auparavant. Il est dit dans le compte du tresor, intitulé *ordinarium thesauri*, qu'il fut payé de ses gages en cette qualité depuis le 1 octobre de cette année, jusqu'au jour de son installation en l'office de maître des requêtes. Le roi en consideration de ses services, voulut encore par ses lettres du 21 juin 1348, qu'il fut payé de ses gages de maître des comptes, quoiqu'il n'en fit plus la fonction, & qu'il touchat ses appointemens comme domestique de sa maison. Il fut en 1352 un des députez qui conclurent une treve entre la France & l'Angleterre: mais après la journée de Poitiers & les états tenus à Paris le 15 octobre 1356, le conseil de 36 personnes qui y fut établi, voulant que le dauphin fit arrêter plusieurs des gens du conseil du roi Jean, du nombre desquels étoit Robert de Lorris, ils se sauverent, & le 31 mars suivant les factieux qui prévalurent dans une seconde assemblée tenue à Paris, forcerent le dauphin à déclarer ces officiers déchus de leurs offices. Ce prince l'envoya l'an 1357 vers le roi son pere en Angleterre pour affaires secretes, & à son retour il fut remboursé de ses frais, comme il est porté dans le compte du tresor de l'an 1358. Enfin le dauphin s'étant rendu maître dans la ville de Paris, il retablit ces officiers par lettres publiées lui present au parlement le 28 mai 1359, & Robert de Lorris y est nommé *chevalier du grand & secret conseil du roi, & de Charles fils aîné du roi, regent du royaume*. Il donna quittance le 12 avril 1361 de 80 florins pour sa dépense & celle de ses gens en un voyage de Lion à Avignon, où il avoit été envoyé par le seigneur de Tancarville: cette quittance & une autre du 8 novembre 1375, où il est nommé seigneur d'Armenonville, chevalier, conseiller du roi, sont scellées des armes rapportées cy-dessus. Il mourut en 1380. Voyez Blanchard *histoire des maîtres des requêtes page 17.*
- E Femme, PERRONNELLE des Essars, fille de *Pierre des Essars*, chevalier, maître des comptes, tué à la bataille de Crecy en 1346, & de *Jeanne de Pacy*.
1. JEAN de Lorris, seigneur de Beaurain & d'Armenonville, chambellan du roi, épousa en 1353 *Marie de Chastillon*, fille de *Guy de Chastillon*, seigneur de Fere en Tardenois, & de *Marie de Lorraine* (c)

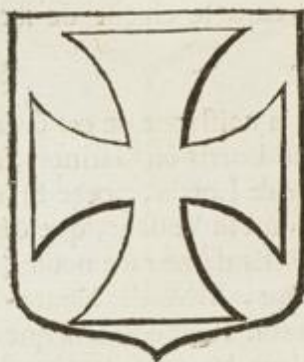
(c) *Du Chêne, hist. de Chastillon, page 599.*

2. GUERIN de Lorris, dit *Lancelot*, à qui son pere donna 1000 livres *parisis* de A
rente à Lufarches & aux environs en le mariant par contrat passé en presence du
roi le 4 août 1353 à *Isabel* de Montmorency, fille de *Mathieu* de Montmorency,
seigneur d'Auvrémeuil & d'*Ayglantine* de Vendome : mourut environ l'an 1380,
laissant sa femme veuve & des enfans mineurs en sa garde. (a)

(a) *Idem* hist. de
Montmorency, p.
503.

On trouve encore un ROBERT de Lorris, licentié ès loix, prevôt de Mazangé
en l'église de Chartres, dont il y a un titre du 27 octobre 1395, scellé aux mêmes
armes de Lorris. (b)

(b) *Titre* de l'égli-
se de N. D. de
Chartres *Layette*
cotee *mazangée*
à *auvers*.



De gueules à la
croix nillée d'or
suivant ses
sceaux.

B

XXII.

PHILIPPE DE MOULINS évêque & comte de Noyon, pair de France, C
auparavant évêque d'Evreux pendant cinq ans, d'où il fut transféré sur le siege
de l'église de Noyon le 24 decembre 1388, y fit son entrée la même année : fut se-
cretaire sous les rois Jean, Charles V. & Charles VI. & créé president des generaux
des aides à Paris par lettres du dernier fevrier suivant (c) en 1392. Il assista à la tran-
slation du corps de S. Louis, & à la confirmation par Charles VI. de l'ordonnance de
Charles V. pour la majorité des rois de France à 14 ans; (d) L'année suivante il fut
envoyé en ambassade avec l'évêque de Châlons, pour terminer le differend des grands
de Savoye, avec la comtesse Bonne de Bourbon, qui avoit la tutelle du jeune Prince.
Louis de France duc d'Orleans, le nomma le premier des executeurs de son testament
du 19 octobre 1403. Il alla en 1404 prendre au nom du roi & du dauphin possession
du comté de Valentinois : mourut à Paris le dernier juillet 1409, après avoir eu part
aux grandes affaires de l'état, & fut inhumé au milieu du chœur des Celestins de cette
ville, où est son épitaphe sur une tombe de cuivre. Il avoit fait par son testament plu-
sieurs fondations & plusieurs legs à sa cathedrale : il lui laissa entre autres choses sa croisse
pesant 24 marcs d'argent doré, sa mitre couverte de pierreries, un drap d'or, des or-
nemens de velours rouge & plusieurs autres pieces de prix. (e) Ses armes telles que
ci-dessus, se voyent aux sceaux de deux de ses quittances, l'une du 11 novembre 1388, pour
huit vingt francs d'or : l'autre du dernier fevrier 1402, pour 200 francs d'or; (f) au
pied d'un reliquaire d'argent, dont il fit present à l'église d'Evreux, & au bas de quel-
ques chappes & chasubles.

(c) Paquier en ses
recherches liv. 2.
ch. 7.
(d) Du Tillet p. 2.

(e) Le Vasseur.
annales de Noyon,
p. 7001.
(f) Cabinet de M.
Clairambault.

Il étoit originaire de Moullins-lez-Engilbert en Nivernois, & eut pour successeur à
l'évêché d'Evreux Pierre de Moullins son neveu. Voyez M. le Brasseur, *histoire ci-
vile & ecclesiastique du comté d'Evreux*, imprimée en 1722, chapitre 31. page 295.

E

PIERRE FRESNEL.
Voyez par le roi avec Roger
les despens de Jean sur le mariage
comptes de maître de la chambre
novembre 1390. (a) L'on trouve
l'un de ses francs en destination de
budgeter à son Ecole. L'autre de
l'abbé de son ordre en son royaume
est d'or au mill à sa croix. Blanc
d'or à son aigle de pierre. Il fut élu
nomme procureur pour le roi. Ce
C. capitaine de la ville de Comen. Le
gile des Celestins de Montreuil.
le 17 septembre 1409. Il prit le
sépulture, qui furent courtes au
avec les Anglois. Dans la mitre
de Châlons, amiral de France.
Avant d'être le parti de son
premier par Antoine de Cal
se distingua par sa vigilance. Le
1412, assista au lit de justice
1415. Il régna son évêché de
D. en Angleterre, avec Guillau
me de Lisleux en 1420.

RUE DE COUCY
L'abbé de Comen. Le
ce au...
1412, assista au lit de justice
1415. Il régna son évêché de
D. en Angleterre, avec Guillau
me de Lisleux en 1420.

A



De... à une bande de... accompagnée en chef d'une étoile à six rayes.

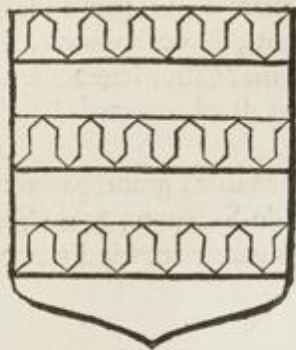
XXIII.

B

PIERRE FRESNEL, évêque & comte de Noyon, pair de France, fut envoyé par le roi avec Roger d'Espagne, seigneur de Montefpan, pour traiter avec les députés de Jean roi d'Arragon. Il est mis au rang des maîtres des requêtes, dans les comptes du maître de la chambre aux deniers, depuis le 1 janvier 1388, jusqu'au 10 novembre 1390. (a) L'on trouve deux quittances de lui en cette qualité de l'an 1388, l'une de 100 francs en déduction de 1500 à lui ordonnée par le roi, pour un voyage fait en Angleterre & en Ecosse; l'autre de 492 francs, pour un voyage en Arragon, toutes deux scellées de son sceau en cire rouge, où sont ses armes qui sont une *bande, accompagnée en chef d'une étoile à six rayes*. Blanchard cité ci-dessus lui donne mal à propos pour armes *d'or à une aigle de gueules*. Il fut élu évêque de Meaux le 10 novembre 1390, se trouve nommé procureur pour le roi Charles VI. dans l'acte du 13 juillet 1396, pour l'acceptation de la ville de Gennevilliers, le 18 février 1404, il bénit la première pierre de l'église des Celestins de Marcoussis, fut depuis transféré à l'église de Noyon, y fut reçu le 17 septembre 1409, & prêta serment au roi trois jours après. En 1410. il fut l'un des députés, qui furent envoyés au château de Wincestre-lès-Paris, pour traiter de la paix avec les Anglois. Dans la même année Charles VI. l'envoya à Boulogne, avec Jacques de Chastillon, amiral de France, pour prolonger la trêve avec le roi d'Angleterre. Ayant embrassé le parti du duc d'Orléans, contre le duc de Bourgogne; il fut arrêté prisonnier par Antoine de Croy, & conduit en 1411, au château du Crotoy. (b) Il se distingua par sa vigilance & sa charité pendant la peste qui affligea la ville de Noyon en 1412, assista au lit de justice tenu au parlement de Paris le 5 septembre 1413. (c) En 1415. il résigna son évêché de Noyon; accepta celui de Lisieux, fut envoyé ambassadeur en Angleterre, avec Guillaume Boitratier, archevêque de Bourges, & n'avoit plus l'évêché de Lisieux en 1420.

(a) Blanchard, *maîtres des Requêtes* p. 62.

(b) Le Vasseur, *Annales de l'église de Noyon*, p. 1084.
(c) Du Tillet 2. *part. pag. 61. é. 62. edit. in quarto.*



Fascé de vair & de gueules de six pièces.

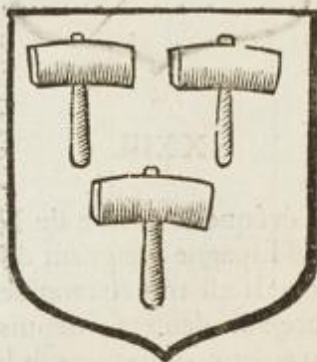
XXIV.

E

RAOUL DE COUCY, évêque & comte de Noyon, pair de France, seigneur de Montmirel & Brie & d'Encre après la mort de son père, fut pourvu de l'évêché de Metz en 1387, & en prit possession le 6 janvier 1388. fit un traité d'alliance avec Charles duc de Lorraine, Robert duc de Bar, & la commune de Metz: engagea plusieurs seigneuries de son domaine épiscopal: reçut les hommages de Robert duc de Bar, de Philippe comte de Nassau, d'Amedée de Sarebruche, pour la terre de Commercy, & d'Henry de Fenestranges. Ayant été transféré à l'église de Noyon, il en prit

possession par procureur le 19 avril 1415, après avoir rendu hommage pour son temporel au roi Charles VI. & ne fit son entrée que le 28 mars 1421. Il legua ses livres à son chapitre pour en former une bibliothèque : mourut le 17 mars 1424, & fut enterré dans le chœur de la cathédrale sous une tombe de cuivre.

Il étoit fils aîné de RAOUL de Coucy, seigneur de Montmirel, & d'Encre, & de Jeanne d'Harcourt. Leur posterité sera rapportée au chapitre des grands bouteillers de France.



D'or à trois maillets de gueules.

XXV.

JEAN DE MAILLY, évêque & comte de Noyon, pair de France, reçut conseiller au parlement de Paris le 24 avril 1411, puis maître des requêtes de l'hôtel du roi le 22 juillet 1418. (a) & pourvu en 1424 de l'office de président en la chambre des comptes à Paris, vacant par la promotion de Louis de Luxembourg, évêque de Theorienne, à la charge de chancelier de France. (b) Comme après la mort de Raoul de Coucy, il étoit difficile de faire une élection qui plût à la cour, à cause des troubles qui agitoient alors le royaume, le chapitre de Noyon pour ne point perdre son droit nomma en 1425 au pape, Hugues de Cayeu, & Jean de Mailly, tous deux chanoines de cette église, pour en accepter un, & le faire agréer aux ducs de Bourgogne & de Betfort, qui gouvernoient sous le roi Charles VI. le pape accorda les provisions de cet évêché à Jean de Mailly le 2 septembre 1426. Il fit son entrée à Noyon le 30 mars 1428, il avoit auparavant prêté serment à Henry V. roi d'Angleterre, en lui faisant hommage en qualité de pair de France, de comte & évêque de Noyon; (c) assista l'an 1431, au couronnement d'Henry VI. roi d'Angleterre, se disant roi de France, fait dans l'église de Notre-Dame de Paris : mais depuis il reconnut son prince naturel, & fut un de ceux qui travaillèrent dans l'abbaye de Saint Vaast d'Arras, à faire la paix entre le roi Charles VII. & Philippe duc de Bourgogne. Il fit une fondation dans la chapelle de S. Mathieu le 1 mars 1439 moyennant 1200 saluts d'or; & le 2 avril 1464 assisté des évêques d'Amiens, & de Soissons, il sacra dans le chœur de la cathédrale, Martin Berruyer, évêque du Mans, legua à son église sa bible manuscrite en veilin, & décéda le 14 février 1472, il est enterré dans le chœur de son église. (d)

(a) Blanchard p. 120.

(b) Registre croisé de la chambre des comptes fol. 15.

(c) Belleforest, vie de Charles VI. fol. 1458.

(d) Ann. de No. p. 913.

Il étoit frere de ROBERT de Mailly, grand pannetier de France, & fils de JEAN de Mailly dit Maillet, seigneur de S. Huyn, & de Jeanne de Creseques. Cette genealogie se verra au chapitre des grands pannetiers de France.

XXVI.

A



De gueules à la
bande dor. accom-
pagné de six étoil-
les de même, mi-
ses en orle.

B

XXVI.

GUILLAUME MARAFIN, évêque & comte de Noyon, pair de France, rendit hommage au roi le 27 juin 1473, prit possession par procureur le 5 juillet suivant, fit son entrée le 22 décembre 1474, & eut quelques différends avec son chapitre qui s'accorderent à l'amiable. Il assista comme pair le 30 mai 1484, au sacre de Charles VIII. à Reims, baptisa en 1493 Louis, depuis cardinal de Bourbon, accompagna le roi Louis XII. à son entrée solennelle à Paris l'an 1498, mourut le 5 août 1501, en son château de Charle-pont, & fut enterré le lendemain dans le chœur de la cathédrale devant le maître autel, la cérémonie de ses obsèques fut faite par l'évêque de Soissons. Il y a un obit fondé pour lui dans cette église le 8 d'août, moyennant cinq à six cent livres.

C

La famille de *Marafin* est originaire de Touraine, & ce que l'on en rapporte ici a été pris sur des titres & sur un fragment de genealogie, il auroit été à souhaiter que le nombre des titres eut été plus grand pour mieux assurer l'ordre des degrez.

JEAN Marafin, est nommé le 21 juillet 1405, dans la revûe faite à Châlons, de Jean Odart, parmi neuf autres écuyers de sa compagnie le 5 juin 1419. Lui ou un autre Jean Marafin, est reçu à Parthenay-le-veuil, avec dix-neuf écuyers & 8 archers, & est employé avec dix-sept écuyers au mois de juillet de la même année, dans le compte d'Etienne Courtet, trésorier du comte de Vertus, lieutenant & capitaine general pour le roi & le regent dauphin de Viennois, aux pays de Guyenne & Poitou. Il pouvoit être frere de celui qui suit.

DI. **A**YMERY ou *Amaury* de Marafin, seigneur de Notz à cause de sa femme, est nommé dans la montre de messire Jean de Cramaud, chevalier bachelier & de 7 écuyers de sa compagnie, fait à S. Jean d'Angely le 8 juin 1405. Il rendit aveu pour sa terre le 15 juillet 1419, à Louis de Harcourt, seigneur de Mezieres.

Femme, **J**EANNE dame de Notz : leurs enfans furent.

1. **B**IGOT Marafin, seigneur de Notz, qui suit.
2. **I**MBERT Marafin, trésorier de Mezieres, fonda une chapelle en l'église de cette ville, & une en celle de S. Cyran en Brenne; vivoit en 1475 & 1477.

On trouve en 1461 **J**EAN de Marafin archer de la compagnie de monseigneur d'Orval, suivant le compte d'Antoine Raguier, trésorier des guerres la même année.

E II. **B**IGOT Marafin, seigneur de Notz, mentionné le 1 août 1420 dans la montre faite à Duretal de Robert de Bruccourt, écuyer, & de 16 autres écuyers : il fut exécuteur du testament de Pierre Frotier en 1444, & vivoit en 1468.

Femme, **A**NTOINETTE de Serres, mariée en 1423.

1. **L**OUIS Marafin, seigneur de Notz, qui suit.
2. **J**EANNE de Marafin, seconde femme de *René* de Monleon, seigneur de Touffou, fils de *Renaud* de Monleon, & de *Marie* de Couhé : elle ne laissa qu'une fille qui eut en mariage la seigneurie de Cramaud, & épousa *François* Pot, chevalier seigneur de Chasslingrimont. (a)

E III. **L**OUIS de Marafin I. du nom, seigneur de Notz en Brenne & de Vueil, est employé parmi les hommes d'armes pour 495 livres, dans l'état des officiers de l'hôtel du roi Louis XI. & mentionné en qualité d'écuyer, capitaine des ville & châtell de la Charité en 1473, au compte de Jean Briçonnet, receveur general des

Tome II.

N. 5

(a) Du Chêne,
hist. des Chataie-
gniers page 242.

A du Fau, 2^o. *Pierre* Conighan, seigneur de Cangé, & mourut le 21 novembre 1586. son cœur git à Notz, son mari mourut en 1595.

On trouve dans les preuves de *Pierre* de Vonnes, reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine en 1599 que *Marguerite* Marafin, son ayeule paternelle avoit épousé *Urbain* de Vonnes, seigneur du Breuil, de Milly & de la Margaudiere, & qu'elle étoit fille de *François* de Marafin, chevalier seigneur de Notz, & d'*Anne* de Chezelles.

En 1578 on trouve *Françoise* de Marafin, & *Magdeleine* de Marafin, femme de messire *Jean* Odier, seigneur de la Tour, toutes deux dames de Vieilmoulin & heritieres de *Jean* de Marafin, elles portoient pour brisure un croissant de sable sur la bande de leurs armes.

GUILLAUME de Marafin, écuyer seigneur de Bouteaux en Berry.

Femme, EUGENE de Blaizi, dame de Peyrat & de Vieilmoulin en Nivernois, fille de *Philippe* de Blaizi, chevalier, & de *Bonne* de Chanlemy.

1. LOUIS de Marafin, qui suit.

2. GUILLAUME de Marafin, abbé de Bellevaux en Nivernois.

3. PHILIPPES de Marafin, qui épousa *Ithier* d'Autry, seigneur de la Brosse, par contrat du 24. janvier 1502. elle étoit dame de Bouteaux.

LOUIS ou JEAN de Marafin, seigneur de Bouteaux, Vieilmoulin, Garchy & Puifac en Auxerrois.

Femme, A YME'E de Fontenay, fille de *Guillaume* de Fontenay, seigneur de la Tour, Vaure, & de *Philberte* de Digoine.

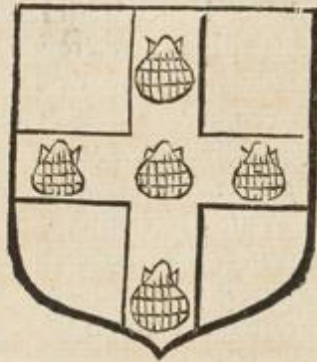
1. & 2. N . . . & N . . . de Marafin, morts sans enfans.

3. N . . . de Marafin, qui quitta le cloître, où il avoit fait profession, pour embrasser la R. P. R. Il épousa N . . . de Vieilbourg, dont il eut N . . . de Marafin, mariée à N . . . de la Roche, seigneur de Loudun en Auvergne.

4. MARGUERITE de Marafin, dame de Vieilmoulin, qui épousa N . . . Trouflebois de Villegenon, dont elle laissa une fille mariée à *Thibault* seigneur de Garchy.

5. N . . . de Marafin, femme de *Jacques* de la Chastre, seigneur du Mas, elle en eut deux filles, la 1. mariée au seigneur de la Berliere & la 2. au seigneur d'Auroux.

Autres seigneurs du nom de MARAFIN, suivant une genealogie manuscrite.



D'argent à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or.

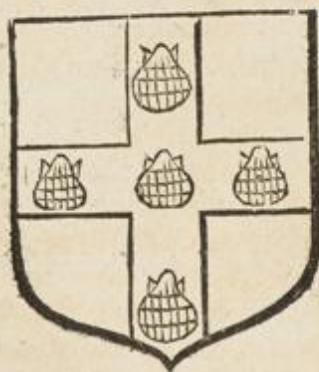
XXVII.

E CHARLES DE HANGEST, évêque & comte de Noyon, pair de France, étoit proto-notaire apostolique, abbé de Prieres, ordre de Citeaux au diocèse de Vannes, par bulles d'Alexandre VI. de l'an 1499, & chanoine de Noyon, lorsqu'il en fut élu évêque à la recommandation du roi Louis XII. le 2. octobre 1501. Le pape en lui accordant ses provisions, le dit neveu du cardinal Georges (d'Amboise) du titre de S. Sixte, & lui permet de conserver un canonicat de Rouen, les archidiaconats du Vexin Normand, & de l'église d'Evreux, l'archipresbyterat rural de Chatelleraut, & l'abbaye de Notre-Dame de Prieres qu'il avoit auparavant. Il prit possession par procureur le 13 janvier de la même année. En 1502: il fut sacré à Rouen, & fit son entrée publique dans la ville de Noyon le 25 septembre, assisté des évêques de Laon & de Beauvais: eut l'abbaye de S. Eloi de Noyon par bulles du pape Jules II. de l'an 1507. En 1510. le roi par lettres données à Blois le 31 juillet lui manda de se trouver à Orleans le 15. septembre suivant, pour y traiter en la présence des privileges & libertez de l'église Galicane, & par autres lettres datées de la même ville, le 4 fevrier, il reçut ordre de se trouver à Lion le 25 mars suivant pour le même sujet. Il assista com-

(a) Annales de Noyon p. 1102.

me pair le 8 mars 1523 au conseil tenu par le roi François I. contre Charles de Bourbon, conetable de France, & à celui qui se tint le lendemain contre ses complices. (a) Se démit de son évêché le 1 août 1525 en faveur de son neveu, se reservant le pouvoir de faire les fonctions épiscopales pour le spirituel & le temporel; mourut le 29 juin 1528 à Charlepont, où il s'étoit retiré, & est enterré dans le chœur de la cathedrale. Il avoit fait bâtir le palais épiscopal de Noyon, & la chapelle de l'Assomption de la Vierge; & merita par ses bonnes qualitez d'être surnommé le Bon évêque. Walcran Varanius lui dedia son poëme de la pucelle d'Orleans, & Charles de Bouiel, chanoine de Noyon son livre de Sensu.

Il étoit fils de JEAN de Hangest, seigneur de Genlis, & de Marie d'Amboise sa femme. Cette genealogie sera rapportée au chapitre des marchaux de France.



Comme son prédecesseur.

XXVIII.

(b) Vie de Calvin, pag. 8.

JEAN DE HANGEST, évêque & comte de Noyon, pair de France par la resignation de son oncle, n'avoit que 19 ans, lorsque le pape Clement VII. accorda ses bulles le 7 avril 1525. prit possession le 1. août suivant. Il étoit auparavant chanoine & archidiaque d'Evreux, & referendaire du pape; fut sacré à l'âge de 27 ans, & fit son entrée le 6 avril 1532. Il fit un voyage à Rome, & Papire Masson (b) dit qu'il y fut envoyé en ambassade par le roi Henri II. Jules III. dans une bulle du 14 decembre 1551, le qualifie assistant de la chapelle, referendaire de l'une & l'autre signature, & prélat de sa maison. Il y contracta beaucoup de dettes, & fut obligé d'en partir secretelement, ce qui lui attira les censures du S. Pere. En revenant, il fut contraint de s'arrêter dans les plus fameuses universitez de l'Allemagne, où il enseigna pendant quelques tems la jurisprudence pro victu & viatico comparando. (c) Tous les historiens lui donnent le titre de sçavant, & ajoutent qu'il aimoit les belles lettres, & ceux qui y excelloient. Il resida peu, & son diocèse souffrit de son absence. S'étant retiré à Paris au college de Dainville, il y mourut le 4. fevrier 1577. & fut enterré aux Cordeliers, dans l'habit de S. François, comme il l'avoit ordonné. Il laissa une belle bibliotheque & 100. écus d'or à la fabrique de son église. Deux jours après son decès le chapitre élût Antoine Bouchelé, natif d'Onvillé, au diocèse de Beauvais: ce fut le dernier des évêques de Noyon élus; mais son election n'eut pas lieu.

(c) Annales de l'église de Noyon, pag. 1133.

(d) Gallia Christ. vetus pag. 824.

Il étoit fils d'ADRIEN de Hangest, grand échançon de France, & de Claude du Mas, fille du seigneur de l'Isle Bannegon. M M. de Sainte-Marthe nomment sa mere Marie de Mouy. (d) Leur genealogie se verra au chapitre des marchaux de France.

A



De sable au sautoir d'argent.

B

XXIX.

CLAUDE D'ANGENNES, évêque & comte de Noyon, pair de France, naquit au chateau de Ramboüillet le 26. août 1538. Après avoir fait ses premières études & sa philosophie à Paris, il les continua pour le droit à Bourges, puis à Padouë, revint en France : après avoir parcouru l'Italie, & fut fait conseiller clerc du parlement de Paris. Le roi le députa vers Cosme de Medicis, duc de Toscane, & fut si content de la maniere dont il s'acquitta de cette ambassade, qu'il l'admit dans son conseil. Il fut fait president des enquêtes, nommé à l'évêché de Noyon, & en prit possession par procureur le 24. novembre 1578. Il avoit fait hommage & serment de fidélité pour le temporel de son évêché, le 11. du même mois, Fut sacré dans la chapelle de l'évêché de Paris, par Pierre de Gondy, & fit son entrée publique à Noyon le 8. fevrier 1579. Il gouverna ce diocèse avec tant de sagesse qu'il merita les éloges du cardinal S. Charles Borromée : assista en 1583. au concile de Reims, & deux ans après à l'assemblée generale du clergé, tenuë à Paris, où il défendit en présence du roi avec beaucoup d'éloquence les libertez de l'église. Après la mort de son frere Charles d'Angennes, cardinal de Ramboüillet, il fut transferé à l'évêché du Mans, y fit son entrée le 3. avril 1588. Fut député par le clergé aux états qui se tenoient à Blois, & envoyé par le roi Henry III. à Rome, pour donner avis au pape Sixte V. de la mort de Louis cardinal de Lorraine, & d'Henry duc de Guise. Il fit encore un voyage en Italie l'an 1593. avec le duc de Nevers, pour rendre au nom d'Henry IV. l'obedience au S. siege : harangua le roi au nom du clergé au chateau de Folembray le 24. janvier 1596. établit un seminaire des peres de l'Oratoire, & mourut au Mans le 15. mai 1601. après s'être acquité avec zele des devoirs d'un bon évêque. François de la Guesle, archevêque de Tours fit ses obseques, Philippe Cospean, évêque d'Aire, y prononça son oraison funebre; & il fut enterré dans le chœur de sa cathedrale, où est son épitaphe sur une tombe de cuivre.

GENEALOGIE D'ANGENNES.

ANGENNES seigneurie dans la paroisse de Brezolles au pais de Thimerais, releve de Seton, & a donné son nom aux seigneurs dont la genealogie va suivre.

Le premier qui soit connu par titres, est REGNAULT d'Angennes écuyer, qui le 8. avril 1304. acheta pour 950. francs d'or du poids commun l'hebergement, & l'hôtel de Marolles de nobles hommes Pohé d'Argeville, chevalier, & d'Aymery de Gais, écuyer, heritiers de feu Jean de Verfailles, jadis écuyer, seigneur de Marolles sous Broué.

E ELEONORE d'Angennes, étoit mariée l'an 1330. à Jean d'Aché, qui testa en 1348. REGNAULT d'Angennes & Guillaume de Villebeon, obtinrent en 1336. confirmation d'une absolution pour le meurtre commis en la personne de Jean Mercier de Chesey. (a) Lui ou un autre

REGNAULT d'Angennes est nommé le second des 15. écuyers, qui parurent avec 4 chevaliers dans la montre de monsieur de Baingnaux, chevalier, le 15. novembre 1349.

GUILLAUME d'Angennes se trouve le premier des 7. écuyers de la compagnie de Lancelot de Bieres, qui fit montre à Gallardon le 20. Avril 1366. & le troisiéme des 10. écuyers de la même compagnie, dans la montre faite à Fresnoy-le-vicomte le dernier fevrier 1368.

Tome II.

O 5

(a) Registre criminel du parlement de Paris es années 1336. 1337.

A Essarts, chevalier, seigneur d'Ambleville en Vexin. 2^o. Adam des Crofnes, seigneur d'Oisonville, avec qui elle traita de plusieurs differends pour les partages de la maison d'Angennes l'an 1427. avec Jeanne de Courtremblay, veuve de son neveu Jean d'Angennes. 3^o. Charles le Pommelier, seigneur de Courpalay.

II. RENAULT d'Angennes, seigneur de Ramboüillet, troisième fils de ROBERT, poussa sa fortune plus loin que ses freres, par son merite & les longs services. Il étoit en 1382. premier valet (écuyer) tranchant du roi, lorsqu'à la recommandation du duc de Berry il obtint des lettres royales de maître des portes de la sénéchaussée de Carcassonne. Il y fut maintenu par l'état de la maison du roi, fait à Vernon en 1383. fit hommage le 30. juillet de la même année, les 26. & 31. août 1391. & 1414. (a) à l'évêque de Chartres, pour sa terre de la Loupe,

(a) Inv. des titres concernant les droits feudaux & revenus de l'évêché de Chartres.

B sur quoi il donna quittance de 2000. livres le 1. janvier suivant, & de 2000. livres restans le 24. août 1384. scellées de son sceau : ses armes un sautoir, supports 2. lions, cimier une tête humaine tortillée. Le 24. novembre 1386. le même prince lui ordonna 1000. livres pour le voyage qu'il avoit fait en Flandres, & autres 1000. livres le 23. octobre 1388. pour un voyage fait en Allemagne pour son service. Il lui accorda encore 1000. livres, pour renoncer à 200. livrées de terre & 500. francs d'argent que Charles V. lui avoit autrefois donné à prendre sur tous les biens de Jean Tesson, partisan du roi de Navarre. Il étoit capitaine du chateau du Louvre à Paris, dès l'an 1392. à la place de Morelet de Montmor, qui fut fait capitaine de Harfleur. On trouve plusieurs montres & quittances de lui en cette qualité, des années 1399. 1405. 1406. 1407. 1408. scellées de son sceau en cire rouge comme ci-dessus. (b) Il y en a une de l'an 1392. dans le sceau de laquelle il brisoit ses armes d'un bezan en cœur du sautoir. Il jouissoit en 1393. de 800. livres de pension sur les coffres du roi. (c) eut en 1395. 300. livres de gratification pour un voyage fait à Lion ; étoit en 1398. chevalier & chambellan du roi, qui par lettres du 10. juin lui ordonna 100. francs d'or, pour aider à son entretien, comme porte le compte du trésor de l'an 1399. où il est qualifié non plus, primus valetus scindens coram rege, mais dominus Reginaldus Cambellanus regis : rendit avec le 4. avril de la même année à Jean de Vendome, pour le lieu de la Bonniere, paroisse de Rotignon. Il avoit en 1404. 1000. francs de pension, comme premier chambellan & capitaine des gardes de monseigneur le duc de Guyenne, dauphin de Viennois, (d) dont il avoit été gouverneur & chambellan dès l'âge de 5. à 6. ans. (e) Le 8. mai 1408. il obtint un amortissement de 50. livres parisis de rente, pour la fondation d'une chapelle. En 1413. le duc de Guienne, dauphin de Viennois, lui fit present d'un gros diamant, enchassé dans un anneau ; où étoit gravée une fleur, & ces mots ne m'obliez mie. (f) La même année les factieux de Paris, après avoir arrêté son fils prisonnier, l'arrêterent lui-même, avec plusieurs seigneurs de la cour (g) pour se rendre maîtres du chateau du Louvre : il fut retabli dans sa charge de capitaine, après avoir recouvré sa liberté. Le duc d'Orleans au mois de juillet 1414. lui donna l'hôtel de la Fortemaison près la ville de Chartres. (h) Le 10. mai 1415. il remit sa charge de garde & capitaine du chateau du Louvre au duc de Guyenne, qui la donna à Bertrand de Montauban ; & le 31. août suivant il donna quittance de 200. livres à lui accordées par le même prince, en consideration de ses bons services, & de ce qu'il l'avoit enseigné au fait de la jousté, & avoit été le premier contre qui il s'étoit essayé & avoit jousté.

(b) Comptes de Jourdain Debors, valet de chambre du roi.

(c) Compte du trésor.

C Femme, ANNE d'Angelliers, fille de Louis d'Angelliers en Auxerrois, & de Marie de Harcourt.

(d) Comp. d'Adam de Braxelonne, receveur gen. des finances de la reine.

(e) Extrait des registres du parlem. de 1400. jusqu'à 1469.

(f) Compte de François de Nerly, tresorier du duc de Guyenne.

(g) Hist. de Charles VI. tom... pag. 862. & 869.

(h) Chambre des comptes de Blois.

D 1. JEAN d'Angennes, qui suit.

2. LOUIS d'Angennes, écuyer d'honneur, puis pannetier du duc de Guienne,

E (i) dauphin de Viennois, donna quittance le 29. avril après Pâques 1415. de 50. livres, à lui ordonnées pour ses bons & agréables services, & pour mieux soutenir son état : par mandement du 8. août 1414.

(i) 3. compte de Guillaume Charrier.

III. JEAN d'Angennes I. du nom, dit Sapin comme son oncle, chevalier seigneur de Ramboüillet, après la mort de son pere, est qualifié Jean fils de messire Regnaud d'Angennes, & pannetier du roi au mois de mai 1402. (l) Il donna quittance le 7. avril 1404. à Jacques Lempereur de 50. francs pour deux mois, à cause de 300. livres de pension que Charles VI. lui avoit accordée sur ses coffres ; cette quittance est scellée de son sceau en cire rouge, avec un sautoir supports 2. lions, cimier une tête

(l) 2. Compte de Jamet de Nesson, garde des deniers des coffres du roi.

(a) Inventaire des
aveus & des fiefs
mouvans du duché
de Vendomois.

(b) Extrait des
fiefs de l'évêché de
Chartres.

(c) Registres du
parlement.

(d) Belleforest en
ses annales traité
de la noblesse par
la Roque p. 333.

(e) Inventaire des
titres au château
de Muret.

(f) Ibidem.

(g) Regist. des au-
diences du chatelet
de Paris.

(h) Hommages
faits à la chambre
des comptes, sous
Louis XII.

(i) 4. Reg. des char-
tes de la chambre
des comptes depuis
avril 1541. jus-
qu'en octobre 1546.

humaine. Etoit chambellan du roi & du duc de Guyenne en 1410. rendit aveu en 1414. au comte de Vendôme, pour la chatellenie de Ponçay, qu'il avoit de *Jeanne* de Courtremblay sa femme. (a) Ses provisions pour le gouvernement de Dauphiné, sont du 26. juillet de la même année: il donna quittance les 4. & 18. fevrier suivant de 4500. livres, à lui accordées en accroissement de son mariage, par lettres du 22. janvier. Il se qualifie chevalier, seigneur de la Loupe, gouverneur de Dauphiné & chambellan du duc de Guyenne. dans la quittance qu'il donna de 10000. livres, à lui ordonnées par mandement du 3. fevrier précédent, pour aller au concile de Constance où il étoit envoyé par le duc de Guyenne vers le pape & l'empereur. Il fut fait capitaine du château de Touques ou Touqueville en basse Normandie, le 1. novembre 1415. est employé dans le compte de François Nerly pour 500. livres, dont le duc de Guyenne lui avoit fait présent le jour de ses nœces. Fit le 13. mai 1416. hommage lige à Louis évêque de Chartres pour sa terre de la Loupe, (b) & acquit le 21. suivant de noble homme Mathieu de Roye, seigneur d'Aunoy, & de Muret 450. livres tournois de rente, par lettres passées sous le scel de la prévôté de Paris. Il défendit en 1417. la ville de Cherbourg contre les Anglois durant 10. mois, & la rendit par une composition avantageuse. On le soupçonna d'avoir reçu de l'argent du roi d'Angleterre, à qui il avoit promis de ne point porter les armes contre lui: ce prince l'ayant trouvé dans Rouen, lorsqu'il prit cette ville, lui fit couper la tête, comme le disent les historiens.

Femme, JEANNE de Courtremblay fille de *Boucharde*, seigneur de Courtremblay, & de *Marie* d'Uzaiges. Elle étoit veuve en 1427. & comme tutrice de son fils elle transigea pour les droits successifs qui lui pouvoient appartenir, avec *Adam* des Crofnes, & *Jaqueline* d'Angennes sa femme, le 19. decembre de la même année. (c) Son fils fut.

IV. JEAN d'Angennes II. du nom, chevalier seigneur de Ramboüillet, surnommé *Sapin*, écuyer d'honneur du roi Charles VII. l'an 1440. prit d'assaut la ville de Mantres sur les Anglois, & en fut fait gouverneur vers l'an 1442. Il fut établi conjointement avec Pierre Boisseau, gouverneur de la ville d'Angoulême & du pais d'Angoumois. (d) reçût le mardi 2. août de Guy de Roye 1500. écus d'or, en déduction de 3000. auquel le seigneur de Roye étoit obligé; (e) acquit le 21. novembre suivant de Mathieu de Roye, seigneur d'Aunoy & de Muret 450. livres de rente à prendre sur toutes les terres & seigneuries, moyennant 4500. livres tournois. (f) Il traita en 1467. des differends qu'il avoit avec Charles d'Alonville & Guillaume de Languedoiie, à cause de leurs femmes heritieres de *Marguerite* des Crofnes, & plaidoit le 16. août 1474. contre les religieux de S. Mor pour leur prieuré d'Yvette: (g) il est enterré dans l'église de Ramboüillet.

Femme, PHILIPPES du Bellay, fille de *Jean* III. du nom, seigneur du Bellay, de Gizeux, & de Langey, & de *Jeanne* de Logé, dame du Bois-Thibault, tante de *Guillaume* & *Martin* du Bellay, renommez dans l'histoire de France, & de *Jean* cardinal du Bellay, évêque de Paris, & depuis archevêque de Bordeaux. Elle fut mariée le 26. août 1456. & est enterrée avec son mari.

1. CHARLES d'Angennes, qui suit.

2. RENAUD d'Angennes, seigneur de la Loupe, l'un des cent gentilhommes de la maison du roi, rendit hommage à la chambre des comptes à Paris le 9. avril 1499. pour la seigneurie de la forte maison, (h) & le 18. avril 1519. il prêta serment à l'officialité de Chartres pour la terre de la Loupe. Fut present le 21. mai 1525. au contrat de mariage de *Louise* d'Angennes sa niece: il étoit mort avant l'an 1543. sans enfans legitimes.

Enfans naturels de RENAUD d'Angennes seigneur de la Loupe.

1. & 2. Vincent & Bertrand d'Angennes, fils naturels de messire Renaud d'Angennes chevalier seigneur de la Loupe, & de *Guillelmine* Tomaye, non mariée, legitimés au mois de fevrier 1543. (i)

3. Jeanne d'Angennes, femme de Robert de Mainemares.

V. CHARLES d'Angennes, seigneur de Ramboüillet & de la Loupe, mourut le 10. fevrier 1514. & est enterré dans l'église de Ramboüillet avec son pere, sa mere & sa femme, qui sont nommez dans son épitaphe.

Femme, MARGUERITE de Coëfmes, mariée le 10. juillet 1491. Elle étoit fille de *Nicolas* de Coëfmes, seigneur de Lucé, & de *Madeleine* de Chourles-Malicorne, & est enterrée à Ramboüillet avec son mari.

- A
1. JACQUES d'Angennes, qui suit.
 2. DENIS d'Angennes, seigneur de la Loupe, tige des seigneurs de ce nom, rap- portez en leur rang.
 3. FRANÇOIS d'Angennes, seigneur du Coudray.
 4. ANTOINETTE d'Angennes, femme de Charles de Broüilart, seigneur de Mont- jay & de Lizy-sur-Ourques, fut presente au contrat de mariage de sa sœur Louise.
 5. LOUISE d'Angennes, époufa le 21. mai 1525. Nicolas seigneur de Thoiars au pays du Maine.
 6. MADELEINE d'Angennes, religieuse à Poissy, & l'une des 24. conseilleres de cette abbaye le 15. mars 1562.
 7. FRANÇOISE d'Angennes, mentionnée dans le contrat de mariage de sa sœur Louise.
- B
- VI. JACQUES d'Angennes, seigneur de Ramboüillet, de la Villeneuve, de Main- tenon, de Mellay, de la Moutonniere, du tiers d'Angeville, de Poigny, des Essars du Moutier, de Montlouet, de Dampierre, du Pouzin, de la Boissiere & du Fargis, chevalier de l'ordre du roi; favori de François I. capitaine de ses gar- des du corps & de ceux des rois Henri II. François II. & Charles IX. lieute- nant general de leurs armées, & gouverneur de Mets, fit hommage pour sa terre de la Forte - Maison; (a) fut present le vingt-unième de mai 1525. au contrat de sa sœur Louise; fut échanfon & gentilhomme ordinaire de la cham- bre d'Henry II. & de François II. (b) en 1553. guidon de la compagnie de 100. lances des ordonnances du roi, sous le duc de Montmorency, conetable de France, suivant 4. de ses quittances des 25. juillet 1553. 24. avril 1554. août suivant, & 24. janvier 1555. Il fut envoyé en 1561. de la part du roi, vers les princes d'Allema- gne, & mourut l'an 1562.
- C
- Femme, ISABEAU Cotereau, fille & heritiere de Jean Cotereau, chevalier sei- gneur de Maintenon, tresorier & surintendant general des finances de France, & de Marie ou Bonne Turin. Elle fut mariée le 13. fevrier 1526. eut pour dot les seigneu- ries de Maintenon, de Mellay, de Nogent le Roi, & de Montlouet, & mourut avant le 31. octobre 1554.
1. JACQUES d'Angennes II. du nom, seigneur de Ramboüillet, écuyer tranchant ordinaire du roi l'an 1554. puis chevalier de son ordre, & capitaine d'une com- pagnie de 30. lances fournies de ses ordonnances, donna quittance à Jean Texier payeur de ladite compagnie de 450. livres tournois le 16. mai 1564. elle est scellée de son sceau: autour de ses armes est le colier de l'ordre de S. Michel. Il mou- rut sans enfans en 1568.
- D
2. CHARLES d'Angennes, évêque du Mans, puis cardinal dit de Ramboüillet, du titre de Sainte Euphemie, naquit le 30. octobre 1530. (c) fut envoyé am- bassadeur en plusieurs cours de l'Europe. Nommé à l'évêché du Mans par Char- les IX. à la recommandation de la reine mere Catherine de Medicis, en prit possession le 12. octobre 1559. & fit son entrée le 2. du même mois de l'année sui- vante. Le roi l'envoya en ambassade vers le pape S. Pie V. du nom, dont il me- rita l'estime, & qui le créa cardinal en 1570. il assista au concile de Trente: souf- crivit à celui de Tours, & fut le seul des cardinaux François qui se trouva en 1572. au conclave pour l'élection de Gregoire XIII. Il assista aussi (d) à celui de l'é- lection de Sixte V. mourut à Corneto en Italie le 23. mars 1587. non sans soup- çon d'avoir été empoisonné, & y fut enterré dans l'église des Cordeliers obser- vantins, où est son épitaphe. La ville du Mans pendant qu'il en étoit évêque, fut prise par les religionnaires, & l'église cathedrale pillée. Il se distingua par sa science, par la pureté de ses mœurs, par sa pieté & sa charité envers les pauvres.
- E
3. RENAUD d'Angennes, étoit avec son frere Charles, & ses autres freres qui sui- vent, sous la garde noble de leur pere le 31. octobre 1554. Il fut tué aux guerres de Piémont, portant la cornette blanche. Brantome dans ses hommes illustres, tom. 2. pag. 160. dit que le jeune Ramboüillet, cornette de M. Damville, fut tué au com- bat du Pont d'Assure en Piémont, vaillant jeune homme, qui entra si avant dans la porte qu'il y fut tué.
 4. NICOLAS d'Angennes, qui suit.
 5. CLAUDE d'Angennes, évêque & comte de Noyon, qui a donné lieu à cet ar- ticle.
 6. LOUIS d'Angennes, tige des marquis de Maintenon, rapportez en leur rang.

(a) Recueil des hommages de la couronne à la chambre des comptes.

(b) Etat de la maison des rois Henri II. & François II. depuis 1447. jusqu'en 1559. & depuis 1544. jus- qu'en 1560.

(c) Gall. Christ. vetus t. 2. p. 519. verso & Ciaconius vita pontif. rom. & cardin.

(d) Ibidem

7. FRANÇOIS d'Angennes, qui a fait la branche des *marquis de Montlouet*, rap- A
portez ci-après.
8. JEAN d'Angennes, d'où font sortis *les seigneurs de Poigny*, mentionnez en leur
rang.
9. PHILIPPE d'Angennes, de qui font venus *les comtes du Fargis*, qui se trouve-
ront par la suite.
10. ISABEAU d'Angennes, morte sans alliance, après sa mere, & avant le 31. oc-
tobre 1554.
11. FRANÇOISE d'Angennes, épousa par contrat du 15. janvier 1551. *Claude de*
Ravenel, seigneur de Rantigny, & de Fouilleuse, fils d'*Antoine de Ravenel*, &
de *Jeanne de Brie*. Elle fut mere d'*Eustache de Ravenel*, duquel & de *Marie de Renty*,
naquit *Françoise de Ravenel*, qui de *François comte de Berg*, eut *Elconore de Berg*, B
femme de *Frederic-Maurice de la Tour*, duc de Bouillon.
12. ANTOINETTE d'Angennes, épousa 1^o. *Jean de Morais*, chevalier seigneur
de Jauderais. 2^o. *François seigneur du Plessier*. 3^o. *Jean Colas*, senechal de Mon-
telimart, comte & gouverneur de la Fere, tué à la bataille de Nicuport, au ser-
vice de l'Archiduc Albert. Elle étoit dame d'honneur de l'Infante Isabel, femme
de cet Archiduc lorsqu'elle mourut.
- VII. NICOLAS d'Angennes, seigneur de Rambouillet, de la Villeneuve & de
la Moutonniere, vidame du Mans, gouverneur de Mets & pais Messin, conseiller
d'état, lieutenant general des armées des rois Charles IX. & Henry III. & capitaine
de ses gardes. Il quitta cette charge pour celle de capitaine de la seconde compagnie des
gentilshommes de la maison, dont il fut pourvu en janvier 1587. au commencement
de l'année 1566. le roi Charles IX. l'envoya en Angleterre en qualité de son am-
bassadeur extraordinaire, & porter l'ordre du roi pour deux seigneurs Anglois, au
choix de la reine Elizabeth. (a) Elle nomma le duc de Nortfolk & le comte de Ley- C
cestre; la ceremonie se fit au palais de Westminster: l'ambassadeur de France leur donna
le colier de S. Michel, il reçut ensuite celui de S. Georges dans le chapitre tenu à
Windfor dans la même année. (b) Il étoit le 16. mai de la même année lieutenant
d'une compagnie de 30. lances sous *Jacques d'Angennes son frere*, suivant la quit-
tance de huit vingt deux livres dix sols ternois: fut un des gentilshommes servans de
la maison du roi, & grand marechal des logis. Lui & sa femme se firent un don mu-
tuel l'an 1576. Il fut gentilhomme de la chambre, capitaine des gardes, & cham-
bellan ordinaire d'Henry III. en 1580. ratifia le 8. decembre de la même année avec
ses freres & sœurs, le partage qu'ils avoient fait des biens de leurs pere & mere, & de
Jacques d'Angennes leur frere aîné, & fut fait chevalier du S. Esprit le 31. decembre
suivant. Le 22. septembre 1581. il donna quittance à *Etienne Galmet* de neuf viugt D
& trois écus sur ses gages de capitaine de 50. hommes d'armes; eut le 21. fevrier
1582. le gouvernement de la ville de Mets & du pais Messin sur la demission du sei-
gneur de Piennes, & travailla à Blois en 1589. avec le seigneur de Roigny à reconcilier
le roi Henry III. avec le roi de Navarre depuis Henry IV. du nom. (c) Il étoit en 1604.
capitaine des cent gentilshommes de la maison de ce prince, & vivoit encore le 5.
fevrier 1611. âgé de 81. an.
- Femme, JULIENNE dame d'Arquenay, de Chamfleury, de Bignon, & de Mai-
soncelles, fille unique & heritiere de *Claude seigneur d'Arquenay*, vidame du Mans
& de *Madeleine de Bourgneuf de Cucé*.
1. CHARLES d'Angennes II. du nom qui suit.
2. MADELEINE d'Angennes épousa 1^o. par contrat de l'an 1588. *Pierre du Bellay*,
marquis de Thouarce, gouverneur d'Anjou, fils aîné de *Rene seigneur du Bel-
lay*, & de *Marie du Bellay*, dame de Langais, princesse d'Yvetot. 2^o. *Louis de*
Barbançon, seigneur de Cani & de Varennes. Elle mourut sans enfans. E
- VIII. CHARLES d'Angennes, marquis de Rambouillet & de Pisani, baron de
Talmont, seigneur d'Arquenay, vidame & sénéchal du Mans, capitaine de la secon-
de compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi en survivance de son pere:
ils s'en demirent tous deux en janvier 1611. Il fut fait chevalier des ordres le
31. decembre 1619. conseiller d'état, & colonel general de l'infanterie Italienne l'an
1620. marechal des camps & armées du roi, maitre de sa garderobe, & son ambassa-
deur extraordinaire en Piedmond & en Espagne en 1627. où il moyenna la paix entre
sa majesté catholique & le duc de Savoye. Il mourut à Paris le 6. fevrier 1652. âgé
de 75. ans.
- Femme, CATHERINE de Vivonne, fille unique de *Jean de Vivonne*, marquis

(a) Mss. de Brien-
ne, f. 34. p. 344.(b) Larrey histoire
d'Angle. erre.(c) Memoires de
Sully t. 1. p. 104.

A. d'Angennes, seigneur de S. Co-
lomb, & de Jule Sirey de
mourut en 1600. & eut pour
2. L'ÉVÊQUE-POISSON d'Ang-
bataille de Niville en 1626.
3. CHARLES-DIÈRE d'Ang-
9. mars 1670.
4. ISABEL-LOUISE d'Ang-
de juin 1707.
5. CHARLOTTE-CATH-
mourut en 1649. âgée de 49.
6. JULE-LUCIE d'Ang-
mourut de la peste de 1629.
7. FRANÇOIS-LUCIE d'Ang-
France, chevalier des ordres.
Elle mourut à Paris en 1670.
8. ANTOINETTE-CATHERINE
tenues Carmélites rue S. J.
9. ANTOINETTE-CHARLOTTE
l'abbaye de Montel, comte de
mar general au gouvernement
en 1670.
VII. LOUIS d'Angennes, seigneur
ren. le marquis de Montmor-
niers d'Angennes, au Mont-
roi le 21. decembre 1670. comte
consulinaire en Espagne. Ne
vint le 15. mai 1661. âgé de 49.
Femme. FRANÇOISE d'An-
gennes de la garde. Épousa de
septembre 1673. que son de-
frère de Metz, eut à
entre les mains qu'il avoit eu
1. CHARLES d'Angennes
2. JACQUES d'Angennes
Henry IV. sacré en 1610.
assisté en 1627. à l'effra-
l'abbaye de Caen de 16 ans
vint. âgé de 70. ans. Il fit
3. LOUIS d'Angennes mar-
4. HENRI d'Angennes seigneur
5. JULE d'Angennes seigneur
les ordres. 2. qui comte
chevalier de Pommery.
Vainqueur de Mont-
6. LOUIS-BASTIEN d'An-
mour, marquis de Mont-
neur de Bouillon l'an 1678.
l'année de 1678. comte de
seigneur de Parc de la Mont-
FRANÇOISE-
de Metz, fille de Form-
de Metz, comte de Form-
venant de Louviers. Ne
1670.
1. LOUIS d'Angennes
2. BÉNÉDICTINE d'Angennes
qu'il fit de Metz en 1670.

A de Pizani, seigneur de S. Gouard, chevalier des ordres du roi, & son ambassadeur à Rome, & de *Julie Savelli* sa femme, de l'une des quatre familles Romaines que l'on appelle *des quatre barons*: son contrat de mariage est du 26. janvier 1600. Elle mourut en 1660. & est enterrée au grand couvent des Carmelites.

1. LEON-POMPEE d'Angennes, marquis de Pisani, tué en Allemagne à la bataille de Norflinghen l'an 1645. à l'âge de 30. ans.
2. N. . . d'Angennes, vidame du Mans, mort de la peste en 1631. âgé de 7. ans.
3. CLARICE-DIANE *alias* CLAUDE d'Angennes, abbesse d'Hieres, morte le 9. mars 1670.
4. ISABEL-LOUISE d'Angennes, abbesse de S. Etienne de Reims morte au mois de juin 1707.

B CHARLOTTE-CATHERINE d'Angennes, abbesse d'Hieres après sa sœur, mourut en sa 69. année & la 53. de profession le 21. mai 1691.

6. JULIE-LUCIE d'Angennes, marquise de Rambouillet & de Pizani, gouvernante de la personne de monseigneur le dauphin, & dame d'honneur de la reine, épousa le 13. juillet 1645. *Charles* de sainte Maure, duc de Montausier, pair de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de monseigneur le dauphin. Elle mourut à Paris le 15. novembre 1671. âgée de 64. ans, & fut enterrée au couvent des Carmelites rue S. Jacques près sa mere.

7. ANGELIQUE-CLARICE d'Angennes épousa le 27. avril 1658. *François* Adhemar de Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi, & son lieutenant general au gouvernement de Provence. Elle fut sa premiere femme, & mourut en janvier 1665.

MARQUIS DE
MAINTENON

VII. LOUIS d'Angennes, sixième fils de JACQUES d'Angennes, & d'*Isabeau* Cottereau, fut marquis de Maintenon, baron de Meslay, seigneur de la Moutonniere, du tiers d'Angeville, du Moutier, & de la Villeneuve. Il fut fait chevalier des ordres du roi le 31. decembre 1581. conseiller d'état, grand marechal des logis, & ambassadeur extraordinaire en Espagne. Il étoit capitaine de 50. hommes d'armes en 1598. & vivoit le 15. mai 1601. âgé de 65. ans.

Femme, FRANCOISE d'O, fille de *Jean*, marquis d'O & de Maillebois, capitaine de la garde Ecossoise du roi, & d'*Helene* d'Illiers, étoit mariée avant le 16. septembre 1573. que *Jean* de Ferrieres, vidame de Chartres, prince de Chabanois, baron de Meslay, étant à Cantorbery en Angleterre, lui envoya une cession de tous les droits qu'il avoit sur la baronnie de Meslay.

1. CHARLES d'Angennes, marquis de Maintenon qui suit.
2. JACQUES d'Angennes, évêque de Bayeux, fut nommé à cet évêché par le roi Henry IV. sacré en 1607. & prit possession le 20. juillet de l'année suivante. Il assista en 1625. à l'assemblée du clergé tenue à Paris; benit l'église des Carmelites de Caën le 18. mars 1626. mourut en son prieuré de Monstiers le 14. mai 1647. âgé de 70. ans, & fut enterré à Maintenon le 6. juin suivant. (a)

(a) Gall. Christ
edit. 1675, p. 346

3. LOUIS d'Angennes tué au siege de l'Escluse l'an 1604.
4. HENRY d'Angennes, seigneur & prieur de Monstiers dit le chevalier de Maintenon.
5. JEAN d'Angennes, seigneur de Bretoncelles, épousa 1^o. *Marie* Brulart morte sans enfans. 2^o. par contrat du 7. fevrier 1622. *Françoise* de Pommereüil, fille de *Charles* de Pommereüil, chevalier, seigneur de Moulin-Chapelle, & d'*Anne* de Vassy. Il mourut sans enfans en 1624.

6. LOUISE-ISABEL d'Angennes, épousa *Antoine* d'Aumont, comte de Chateauroux, marquis de Nolay, baron de Chappes, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Boulonnois l'an 1633. Elle étoit veuve l'an 1660. & mourut à Paris sans enfans le 25. novembre 1666. âgée de 79. ans.

E VIII. CHARLES d'Angennes, marquis de Maintenon, baron de Meslay, seigneur du Parc & de la Moutonniere.

Femme, FRANCOISE-JULIE de Rochefort, dame de Blainville, de Salvert; & de S. Gervais, fille de *Pierre* de Rochefort, seigneur des mêmes lieux, & de *Rosé* de Linieres, laquelle étoit fille d'*Antoine* sire de Linieres, gouverneur de Chartres, & de *Françoise* de Courtenay - Bleneau, fut mariée par contrat du 28. mai 1607. étoit veuve l'an 1640. & mourut dans son chateau de S. Gervais en Auvergne le 27. octobre 1647. son cœur fut apporté à Maintenon le 30. decembre suivant.

1. LOUIS d'Angennes qui suit.
2. BERNARD d'Angennes, seigneur de la Moutonniere, vivant le 7. mars 1648. qu'il fit un accord avec son frere aîné pour le partage des biens de feüe leur mere.

3. LOUISE-ELIZABETH d'Angennes, épousa l'an 1539. François le Comte, marquis de Fontaine du Rezeil en Normandie, auquel elle apporta la terre & seigneurie de Bretoncelles. Ils vivoient le 7. mars 1654. A
4. ROSE-ANGELIQUE d'Angennes, religieuse à la Visitation.
5. HELENE d'Angennes, morte fille avant l'an 1626.
- IX. LOUIS d'Angennes-de Rochefort-de Salvert, marquis de Maintenon & de Mel-lay, seigneur du Moutier, du tiers d'Angeville de la Villeneuve, de la Mouton-nière, de Blainville, & de S. Gervais, bailli & capitaine de la ville de Chartres, étoit mort le 6. janvier 1657.
- Femme, MARIE le Clerc du Tremblay, mariée par contrat du 12. fevrier 1640. fille de Charles le Clerc, seigneur du Tremblay, gouverneur de la bastille, & de François d'Allenas sa première femme. Ses enfans furent mis sous sa tutelle le 26. janvier 1657. Elle est morte fort âgée en janvier 1702.
1. CHARLES-FRANCOIS d'Angennes, qui suit.
2. CLAUDE-FRANÇOIS d'Angennes, mort jeune. B
3. SERAPHINE d'Angennes, née le 7. octobre 1641. morte avant son pere.
4. FRANÇOISE d'Angennes, née en 1642. épousa Odet de Riants, marquis de Villeray, procureur du roi au chatelet de Paris.
5. MARIE d'Angennes née, en 1643. épousa l'an 1669. le 3. août Abimelech Fou-cher de Circé, marquis de Circé, baron de Mairé, seigneur d'Esfranois, & en partie des villes & chatellenies de Lufignan, de Meller & de Niort, ténéchal de Poitou au comté de Givray, & siege de S. Maixent, & capitaine d'une compagnie de chevaux legers, dont enfans.
6. LOUISE d'Angennes née en 1651. fut promise à N... Auger, né en l'isle de S. Christophe, mais en arrivant aux isles pour l'épouser, elle le trouva mort, & fut mariée à son frere nommé alors le chevalier Auger, gouverneur de la Guadeloupe, puis de l'isle de Marie Galande en Amerique par commission du 1. janvier 1686. dont un fils.
- XI. CHARLES-FRANCOIS d'Angennes, marquis de Maintenon, qu'il C vendit à François d'Aubigné, dame d'atour de madame la dauphine, & gouverneur de l'isle de Marie Galande, depuis le 24. avril 1679. jusqu'au 1. janvier 1686. naquit à Chartres le 5. decembre 1648. & mourut avant le 2. avril 1691. que ses quatre enfans furent mis sous la tutelle de leur mere.
- Femme CATHERINE Giraud, fille de N... Giraud, seigneur du Poyet de Poincy, capitaine de milice de l'isle de S. Christophe, annobli pour sa valeur en 1666. vivoit à la Martinique avec ses enfans en juin 1701. & mourut à Paris le 17. mai 1718.
1. GABRIEL d'Angennes, qui suit.
2. CATHERINE-FRANÇOISE d'Angennes.
3. CATHERINE-LOUISE d'Angennes.
4. MARIE-ELISABETH d'Angennes.
- XII. GABRIEL d'Angennes, dit le comte d'Angennes, né à la Martinique l'an 1686. D reçu page du roi dans sa petite écurie, le 1. juin 1701. colonel reformé d'un regiment d'infanterie de son nom.
- Femme FRANCOISE de Mailly mariée le 20. mars 1712. fille d'André de Mailly, seigneur du Breuil, receveur general des finances à Tours, & de François des Chiens, dont un fils.
- MARIGUIS DE MONTLOUET. VII. FRANCOIS d'Angennes, septième fils de JACQUES d'Angennes, & d'Isabel CoterEAU, fut marquis de Montlouet, marechal des camps des armées du roi, son ambassadeur en Suisse, gouverneur de Nogent, & favori de la reine Catherine de Medicis, étoit chambellan de monseigneur François duc d'Alençon 1576. ratifia le 6. decembre 1580. le partage fait avec ses freres, & le 2. janvier suivant avec Louise d'Orgemont, celui qu'ils avoient fait des biens de feu Louis de Broullart, pere de sa femme.
- Femme, MADELEINE de Broullart, dame de Montjay & de Lizi sur Ourques, de Douville, de Broüie, & de Ruzai, fille de Louis de Broullart, seigneur de Lizi, baron de Montjay, & de Louise d'Orgemont, petite fille de Charles de Broullart & d'Antoinette d'Angennes, fille de Charles d'Angennes, seigneur de Rambouillet, & de Marguerite de Coesme; le contrat de mariage est du 15. juin 1572. Elle s'étoit retirée à Sedan pour exercer en liberté la R.P.R. & obtint permission de revenir par lettres du 11. fevrier 1586.
1. JACQUES d'Angennes qui suit. E

- A
2. JULIENNE d'Angennes, épousa *Abraham* de Normanville, seigneur de Boicole au pais de Caux & de la Puisaye.
 3. MADELEINE d'Angennes, épousa *Simon* du Buc, seigneur de Fonteny.
 4. ANNE d'Angennes, épousa *Jean* de Beauvau, seigneur d'Espense, veuf en premières noces de *Sarra* des Salles dont il avoit un fils. Elle eut de lui entre autres enfans *François* de Beauvau, seigneur de Nerlieu, mestre de camp d'un regiment, tué au blocus de Paris, & *Jacques* de Beauvau, gouverneur du Quefnoy.
 5. MARGUERITE d'Angennes épousa, *Jean* de Cernay, seigneur d'Angerville.
 6. MADELEINE - MARIE d'Angennes, épousa N... de Longaunay.
 7. LOUISE d'Angennes, épousa *Louis* le Venier, seigneur de la Groffierre & de S. Escobille.

- B
- VIII. JACQUES d'Angennes, marquis de Montlouet, & de Lizi sur Ourques.
- I. Femme, ELIZABETH de Netancourt-Vaubecourt, mariée le 15. de mai 1626. Elle étoit veuve de *Gilles* d'Ernecourt, seigneur de Remicourt, & fille de *Louis* de Netancourt, & de *Françoise* de Beaurain.
1. N... d'Angennes, mort à l'armée.
 2. MADELEINE d'Angennes, dame de Lizi, femme de *Jacques* le Maçon, seigneur de la Fontaine, contrôleur general des gabelles de France. Elle eut des filles retirées en Hollande.
 3. SUSANNE d'Angennes, épousa *François* de Roffignac, seigneur de Montreuil en Perigord.
 4. N... d'Angennes, mariée avec un capitaine Suisse.
 5. ANNE d'Angennes, mariée à *Philippe* de Jaucourt, seigneur de Vaux & de Brazé en Bourgogne.

- C
6. HENRIETTE d'Angennes, fille, retirée en Hollande.
 - II. Femme, MARIE Causse, fille de *Jacques* Causse, & de *Marie* Bigot, veuve de *Martin* du Candal, conseiller au parlement de Paris: le contrat de mariage est de 1643.
 7. MARIE - CHARLOTTE d'Angennes.
 8. ANTOINETTE d'Angennes.
 9. CATHERINE - LOUISE d'Angennes, morte jeune.

- VII. JEAN d'Angennes, huitième fils de JACQUES d'Angennes, & d'*Isabeau* Cote-
reau, fut seigneur de Poigny & de Boiforcan, étoit en 1569. guidon de la compa-
gnie du vicomte d'Auchy, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50. hommes
d'armes, suivant deux de ses quittances de 100. livres pour un quartier de ses gages,
l'une du 28. août, à Villeperdué près Tours; & l'autre à Pernay du 31. decembre
1569. toutes deux signées J. d'Angennes, scellées en placart, armes *un Sautoir*.
fut depuis capitaine de 50. hommes d'armes, envoyé vers le pape en 1575. fait
chevalier des ordres du roi le 31. decembre 1585. & ambassadeur du roi en Navar-
re, en Savoye, & en Allemagne; il mourut en 1593. il brisoit ses armes d'une bor-
dure d'argent.

MARQUIS DE
POIGNY.

Femme, MADELEINE Thierry, dame de Boiforcan, & de Pont-Rovaut; fille aînée de *François* Thierry, seigneur de Boiforcan en Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant au gouvernement de Rennes, & de *Françoise* du Puy-du-Fou, elle mourut en decembre 1632.

1. JEAN ou JACQUES d'Angennes, qui suit.
2. ANTOINETTE ou CATHERINE d'Angennes, religieuse à Fontevault.
3. MARGUERITE d'Angennes, abbesse de S. Sulpice de Rennes en Bretagne.
4. FRANÇOISE d'Angennes, épousa *Urbain* de Morais, seigneur de Fontaines-Harcourt, de Brezolles, & de Joderais.
5. JULIENNE d'Angennes, épousa 1°. *Guillaume* de Cozerieu, seigneur de la Riviere. 2°. *Jacques* de Maillé-Brezé, seigneur de la Flocliere, oncle du marechal de Brezé & gouverneur d'Anjou.

VIII. JEAN ou JACQUES d'Angennes, marquis de Poigny & de Boiforcan, fut envoyé ambassadeur en Angleterre au mois de juillet 1634. & mourut près de la ville de Londres au mois de janvier 1637. en sa 50. année.

Femme, ISABEL de Brouilly, veuve de *David* de Poix, seigneur de Sechel-les, & fille de *François* de Brouilly, seigneur de Mesvilliers, & de *Louise* de Hallwin, fille de *Charles* duc de Hallwin, pair de France: elle deceda le 12. juillet 1630.

1. CHARLES d'Angennes, qui suit.

A après la mort de son frere, elle résista étant novice durant six années aux instances de son pere, qui vouloit l'en retirer pour la marier. Elle eut en religion le nom de *Marie de sainte Madeleine*: fut prieure de cette abbaye en 1660. élue abbesse le 28. juillet 1669. & continuée durant neuf ans; elle la redevint encore en fevrier 1684. se démit en 1690. & perdit la vüe seize mois avant la mort, arrivée le jour de la Pentecôte 3. juin 1691. âgée de 73. ans. Voyez le *necrologe de Port-Royal* au 3. juin.

VI. DENIS d'Angennes, second fils de CHARLES d'Angennes, seigneur de Ramboüillet, & de *Marguerite* de Coefmes, fut seigneur de la Loupe, de la Fortemaison & de Ruffly, reçut aveu de plusieurs heritages relevans de la Loupe, les 11. septembre 1531. & 11. avril 1534. & foi & hommage de Jacques seigneur de la Ferriere, le 19. decembre 1540. Est qualifié *messire* chevalier, & puissant seigneur dans le contrat d'acquisition qu'il passa le 13. janvier 1544. avec Jean Avis & *Marie* Esté sa femme: fut *valet* tranchant du roi en 1549. & étoit mort le 31. octobre 1552.

SEIGNEURS
DE LA LOUPE
& de FONTAINE-RIANT.

B Femme, JACQUELINE de Silly, dame de Gasprée, sainte Colombe, & de Billion, fille de *René* de Silly, écuyer, seigneur de Vaux & de Gasprée, bailli d'Alençon, chambellan du roi, & de *Renée* le Beauvoisen, dame de Fontaine-Riant: elle mourut le 22. septembre 1552.

1. CLAUDE d'Angennes, seigneur de la Loupe, conseiller au parlement de Paris, envoyé par le roi le 13. juillet 1589. vers le duc de Toscane, pour un prêt de cent mille écus. (a)

(a) *Memorial costé*
111.

C 2. RENE' d'Angennes, qui suit.

3. JACQUES d'Angennes, étudioit le 10. mai 1552. au college de Boncourt à Paris, avec son frere.

4. LOUISE d'Angennes, étoit mineure le 11. juillet 1557.

5. JEANNE d'Angennes, époula 1^o. *Jean* de Gaignon, seigneur de S. Bohaire en Dunois, 2^o le 27. janvier 1578. *Gabriel* baron de Chambray au diocèse d'Evreux & de Theurai, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, dont elle fut la deuxième femme. Leur posterité subsiste en la personne de leur petit fils *François-Nicolas* baron de Chambray, ancien colonel d'infanterie, qui a des enfans de *Louise-Gabrielle* de Folleville, fille de *Charles* de Folleville, seigneur de Manancourt & Beaumartin, & de *Clemence-Gabrielle* de Lamet. Son frere *Jacques-François* de Chambray, chevalier de Malthe, capitaine-commandant d'un vaisseau de la religion, s'est signalé en trois combats differens contre un vaisseau de Tripoly, contre un de Thunis & contre un d'Alger, Pan 1723.

VII. RENE' d'Angennes, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de la Loupe, étoit guidon de la compagnie de 30. lances du seigneur de Ramboüillet, suivant quatre de ses quittances de 100. livres chacune, pour un quartier des 4. fevrier 1563. 5. novembre 1564. 3. octobre 1565. & 26. novembre 1566. dans les trois dernieres le *sautoir* est brisé d'une coquille en cœur. Fut depuis capitaine de 50. hommes d'armes, & lieutenant des cent gentilhommes de la maison du roi sous M. de Ramboüillet: transigea avec *Jeanne* sa seur, sur la succession de feu leurs pere & mere le 18. avril 1577. allista au mariage de *Louis* son fils, & mourut le 24. septembre 1604.

E Femme, LOUISE de Raillart dame de Marville, & de Saulmeri, fille de *Caterin* de Raillart, chevalier seigneur de la Touche, de Marville, de Saulnieres, & de S. Sauveur, & de *Jeanne* de Chatillon-sur-Marne.

1. ALBERT d'Angennes seigneur de la Loupe, tué au siege d'Amiens, avoit époufé *Françoise* d'Auberville, âgée seulement de 9. ans: il étoit mort avant qu'elle fut nubile. (b)

(b) *Hist. d'Har-*
court t. 2. p. 170

2. LOUIS d'Angennes, qui suit.

3. MARIE-CATHERINE d'Angennes, époula 1^o. *Louis* de Rabodanges seigneur de Creveœur, d'elle sont issus les marquis de Rabodanges. 2^o. *François* Anzeray, seigneur de Fontennes, chevalier de l'ordre du roi, fils de *François* Anzeray, seigneur de Courvaudon, & de *Catherine* d'Amours.

VIII. LOUIS d'Angennes, chevalier seigneur de la Loupe, de Marville, de Ste. Colombe, & de Gasprée, fut fait conseiller au conseil d'état & privé du roi, par lettres du 6. novembre 1615. capitaine de 50. hommes d'armes de ses ordonnances par commission du 7. novembre de la même année; il mourut le 7. mars 1622.

Femme, FRANCOISE d'Auberville, veuve d'Albert son frere aîné, par dispense

- A X.** CHARLES d'Angennes, marquis de Fontaine-Riant, gouverneur de Séz, étoit sous la tutelle de sa mere le 25. avril 1651. & majeur le 6. juillet 1662. qu'il transigea avec sa mere, sur les differends qu'ils avoient ensemble.
Femme, ANNE-BATILDE Guerapin de Vaureal, fille d'Antoine seigneur de Vaureal, maitre des comptes, & de Madeleine Tixier de Hautefeuille.
PIERRE-CHARLES-RENAULT dit le comte d'Angennes, seigneur de Gravelle & de Fontaine-Riant, né en 1690. colonel d'un regiment de son nom, & ensuite du regiment de Normandie, en juillet 1714. mort à Paris sans alliance le 7. octobre 1716. enterré à S. Roch.



De sur à la fasce
d'or, accompagné
de trois coquilles
de même.

XXX.

- C** GABRIEL DE BLAIGNY dit LE GENEVOIS, évêque & comte de Noyon, seigneur de Boussancourt, étoit abbé de Mores ordre de Citeaux au diocèse de Langres, doyen de la cathedrale de cette ville, & agent général du clergé de France pendant 25. ans, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Noyon: il avoit assisté aux états de Blois en 1576. où il fit la fonction de promoteur en la chambre ecclesiastique: il revint de Rome avec ses bulles: fit son entrée dans son église le 11. decembre 1588. & mourut le jour de S. Luc de l'an 1592. à Peronne, où il est inhumé dans la collegiale de S. Furfy.

GENEALOGIE DE GENEVOIS-BLAIGNY.

- D** I. MENGIN le Genevois, homme d'armes de la compagnie d'Alain d'Albret, seigneur d'Orval, gouverneur de Champagne.
Femme, BERNARDE dame de Blaigny, dont.
II. GUILLAUME le Genevois, seigneur de Blaigny, élu capitaine du chateau de Bar-sur-Aube en 1500. fit foi & hommage, & donna aveu & dénombrement le 11. mars 1504. & le 24. avril 1505. à Jean d'Amboise, évêque & duc de Langres, pair de France, pour sa seigneurie de Blaigny, & étoit mort avant le 6. juin 1506.
Femme, JEANNE Girard, dame de Couvignon, rendit aveu le 18. juillet 1511. pour les biens qu'elle avoit à Vernon-Villiers, mouvans de l'église de S. Etienne de Troyes. Transigea le 4. septembre 1512. en forme de partage, avec Pierre & René ses fils, pour les meubles & acquets faits depuis le décès de son mari: fit foi & hommage pour la terre de Blaigny le 27. août 1513. en son nom & pour son fils Pierre, & fit servir pour ses deux enfans au ban & arriereban, suivant un acte du 1. septembre 1522.
E 1. PIERRE le Genevois, qui suit.
2. RENÉ le Genevois, capitaine du chateau de la Motte l'an 1512. mort en 1524. sans posterité d'Emonde de Regnier, remariée la même année à Guillaume d'Estrac, chevalier, seigneur de Verpillieres.
III. PIERRE le Genevois, écuyer baron de Blaigny, seigneur de Couvignon, de Boussancourt, Eurville, Thy & Jevinecourt: licentié ès loix, avocat du roi à Chaumont en 1512. est nommé dans la coutume de Troyes le vendredi 23. octobre 1509. transigea le 24. septembre 1512. avec René son frere, & Jeanne sa mere, pour les biens à eux échus par la mort de son pere: plaida le 27. mars 1524. contre Guillaume d'Estrac, écuyer, seigneur de Verpillieres, époux d'Emonde Regnier, veuve de René le Genevois, seigneur de Blaigny, sur le douaire qui avoit été assigné à Emonde Re-

- gnier : il n'est qualifié que messire *Pierre* le Genevois, dans deux lettres du roi des années 1525. & 1527. A
- Femme, *GUILLEMETTE* de Sencey, fille *Louis* seigneur d'Ancecourt, lieutenant general au bailliage de Chaumont en Bassigny, & de *Guillemette* Pignard : elle est nommée au contrat de mariage de *Jean* leur fils.
1. *JEAN* le Genevois, qui suit.
 2. *GABRIEL* le Genevois, évêque & comte de Noyon, pair de France, qui a domé lieu à son article.
 3. *GUILLEMETTE* le Genevois, mariée l'an 1538 à *Antoine* des Essarts, seigneur de Liré & de S. Benoît-sur-Vauve, lieutenant general au bailliage de Chaumont en 1544. & 1558. dont une fille.
 4. *GABRIELLE* le Genevois, femme de *Jean* de Moustiers, seigneur de Chesley, morte sans enfans. B
 5. *MARGUERITE* le Genevois, épousa *Etienne* de Menisson, seigneur de Tremilly, chevalier de l'ordre du roi, dont elle resta veuve en 1598. sans enfans.
- IV. *JEAN* le Genevois, seigneur de Couvignon, lieutenant general au bailliage & siège préfidial de Chaumont en 1557. & 1560. est qualifié baron de Blaigny, dans des actes de foi & hommage par lui faits le 15. janvier de la même année, & le 18. mai suivant : obtint souffrance en son nom par acte du 6. decembre 1561. est nommé avec *Antoine* son fils, dans un dénombrement du 24. avril 1570. & dans un acte de la chambre des comptes de Paris du 30. juin suivant : il prit seulement le nom de Blaigny, dans une quittance du 4. mars 1608.
- I. Femme, *CHARLOTTE* Grolier, fille de *Jean* Grolier, vicomte d'Aguisy, tresorier de Milan, & d'*Anne* de Briçonnet, dame de Sainteny, mariée le 15. fevrier 1544.
1. *PIERRE* le Genevois, qui suit.
 2. *ANTOINE* le Genevois, nommé avec son pere dans le dénombrement du 24. avril 1570. C
- II. Femme, *MADELEINE* des Essarts, veuve du sieur de Louviers, morte sans enfans.
- V. *PIERRE* le Genevois II. du nom, baron de Blaigny, seigneur de Bouffancourt, chevalier de l'ordre du roi, enseigne de la compagnie d'ordonnance d'Henry de Lorraine, comte de Chaligny.
- Femme, *FRANCOISE* d'Anglure, veuve de *Pierre* de Saulx, seigneur de Torpes & de Montbaillon, chevalier de l'ordre du roi, & fille de *René* d'Anglure, baron de Bourlemont & de Conflans sainte Honorine, pannetier, puis échanton ordinaire du roi, chevalier de son ordre, gouverneur de Montigny, & d'*Antoinette* d'Aspremont vicomtesse de Busancy, princesse d'Amblise.
1. *LEONARD* le Genevois, qui suit.
 2. *ANTOINETTE* le Genevois, dit de Blaigny, épousa le 14. janvier 1594. *Charles* de Lenoncourt, seigneur de Colombey. Leur posterité a été rapportée pag. 60. de ce volume. D
 3. *CATHERINE* le Genevois, femme de *Marc* de Coligny, seigneur de Crecia & de Domp martin.
 4. *CHARLOTTE* le Genevois, mariée à *Hercules* comte de Chastelus, vicomte d'Avalon.
- VI. *LEONARD* le Genevois, chevalier baron de Blaigny, capitaine de chevaux legers, mourut en janvier 1631.
- Femme, *CHARLOTTE* de Vic, fille de *Mery* de Vic, garde des sceaux, & d'*Anne* Bourdineau, fut mariée en 1612.
1. *MERY* le Genevois, tué volontaire pour le service du roi, aux barricades de Suse l'an 1629. E
 2. *PIERRE* le Genevois, tué lieutenant de la compagnie de son pere, au siege de Turin l'an 1640.
 3. *LEONARD* le Genevois, tué capitaine de chevaux legers, & commandant le regiment de cavalerie de Turenne à la bataille de Fribourg en 1644.
 4. *DOMINIQUE* le Genevois, abbé de Balleroy.
 5. *MARC* le Genevois, capitaine au regiment de cavalerie d'Harcourt, mort dans l'armée de Flandres en 1648.
 6. *CHARLES* le Genevois, qui suit.
 7. *CHARLOTTE* le Genevois, épousa *François* Chauvelin, seigneur de Garen-

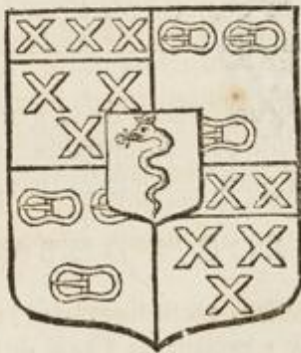
- cieres, & capitaine de cavalerie, mourut à Ermonville en avril 1660.
- A 8. MARIE le Genevois, femme du marquis de Forgerolles, marechal des camps & armées du roi.
- VII. CHARLES le Genevois marquis de Blaigny, mestre de camp de cavalerie. Femme, CHARLOTTE-MARIE de Cazillac, fille unique de *François* marquis de Cessac, & de *Marie* de Choiseul.
1. MARIE-CHARLOTTE-ANTOINETTE de Blaigny, mariée le 30. août 1684: avec *François* Voysin, seigneur de Bouqueval, colonel du regiment colonel general, morte sans enfans.
2. JEANNE-CHARLOTTE de Blaigny, religieuse à Joinville. Voyez le *Nobilaire de Champagne imprimé grand in folio.*



XXXI.

- C JEAN MUNIER, évêque & comte de Noyon, pair de France, natif du village de Roissy près de Saulx S. Remy au diocèse de Reims, docteur en theologie, de la faculté de Navarre, chanoine de Noyon, fut nommé à cet évêché à la priere de M. de Blaigny, & mourut avant de prendre possession, le 9. juillet. 1594. à l'âge de 42. ans. (a) Après sa mort le roi donna cet évêché à Annibal d'Estrées, qui le ceda aussi-tôt à celui qui suit.

(a) Le Vasseur, annales de Noyon, p. 1231.



Ecartelé au 1. & 4. d'azur à trois sautoirs d'argent 2. & 1. au chef d'or chargé de trois sautoirs d'azur. au 2. & 3. de gueules à trois sermeaux d'or, & sur le tout d'argent à la girre d'azur à l'issant de gueules.

XXXII.

- D CHARLES DE BALSAC, évêque & comte de Noyon, pair de France, étoit abbé de S. Georges de Bocherville au diocèse de Rouen, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, grand archidiacre de Rouen, & doyen de Tours, lorsqu'il fut nommé à cet évêché. Il prit possession par procureur le 29. decembre 1596. fit son entrée dans la cathedrale le 2. juillet 1597. Pendant son épiscopat les seigneurs de Bernieulles fonderent à Perronne un couvent de Minimes, & un de Capucins, à Noyon. Il mourut le 27. novembre 1627. fut enterré dans l'église des Celestins de Marcouffis, à qui il avoit laissé sa chapelle épiscopale, & son cœur dans celle de la cathedrale, au pied d'une pyramide, où est gravée son épitaphe. Il avoit fondé un obit solemnel à perpetuité dans l'église de Noyon, pour le vendredi des quatre tems de Carême.

BALSAC petite ville à deux lieuës de Brioude en Auvergne, a donné le nom à la maison de Balsac. On se contentera de rapporter d'abord par ordre chronologique, ceux dont on n'a pû connoître la filiation.

ODO seigneur de Balsac, donna aux comtes & chanoines de S. Julien de Brioude

- A Femme, AGNÈS de Chabannes, fille de Jacques de Chabannes.
1. ROFFEC seigneur de Balsac, qui suit.
 2. RAOUL ou RODOLPHE de Balsac, sénéchal d'Aginois, mort sans alliance.
 3. ROBERT de Balsac, qui continua la postérité.
 4. ANTOINE de Balsac étoit évêque de Die en 1474. (a) puis de Valence en 1475. (b) Il étoit auparavant prieur de S. Cassien dans le diocèse de Befiers. Il mourut le 3. novembre 1491. dans son prieuré d'Ambert. (c)
 5. PIERRE de Balsac, abbé de Vezelay en 1485. jusqu'en 1490. assista aux états de Tours. (c)
 6. LOUIS ou RAIMOND de Balsac, chevalier de S. Jean de Jerusalem, commandeur de Chazel en forez.
Mondon de Balzac cru batard de Louis de Balsac, chef des seigneurs de S. Pau en Armagnac.
- B
7. GUILLAUME de Balsac, prieur de Clerieu.
 8. N... de Balsac, dame de Fougerolles.
 9. MARGHERITE de Balsac, mariée à N... de Lavedan.
- IV. ROFFEC de Balsac II. du nom, seigneur de Glisenove, Benfac, S. Amand, Prelat, Paulhac, Rioumartin, Seveirac, Rosieres, Cuffet, Montmorillon, S. Clement, Chatillon - d'Azergues, Baigneul, & la Rigaudiere, fut sénéchal de Nimes, & de Beaucaire, capitaine de 10. hommes d'armes & de 4000. francs archers, gouverneur du Pont S. Esprit, chevalier de l'ordre de S. Michel. Il est qualifié conseiller chambellan du roi dans le don que Louis XI. lui fit & à ses hoirs & successeurs en 1471. des seigneuries de Marillac & de Cassaignes confisquées sur Jean comte d'Armagnac. (d) Il mourut le 25. d'octobre 1473. & fut enterré dans l'église de S. Julien de Brioude, à laquelle il avoit laissé 2000. écus pour la fondation de 4. vicaires, d'une chapelle, d'une cloche, & d'une messe tous les ans. (e)
- C Femme JEANNE d'Albon, fille d'Antoine d'Albon, seigneur de Baigneul, mariée par contrat du 16. fevrier 1453.
1. ROFFEC de Balsac III. du nom, conseiller & chambellan du roi, sénéchal de Beaucaire, seigneur de Chatillon d'Azergues, donna quittance le 23. août 1489. à Jean le Gendre de 90. livres pour un quartier de ses gages en qualité de capitaine de 30. lances: elle est scellée de son sceau. Il mourut sans laisser postérité.
 2. GEOFFROY de Balsac, seigneur de Montmorillon, & de S. Clement en Bourbonnois, fut élevé enfant d'honneur du roi Charles VIII. qui par lettres de l'an 1484. établit en sa faveur une foire au bourg de S. Clement, (f) & en 1488. le qualifiant son conseiller & chambellan, il lui fit don de tous les biens de Jean Boudet. En 1496. un cheval fougeux l'ayant emporté dans le Rhône, il fit un vœu à Notre-Dame de l'église des Celestins de Lyon, & en memoire du peril dont il avoit été préservé, il fit faire le tableau qui y est encore aujourd'hui, au bas duquel cet événement est décrit. (g) Il testa le 9. juin 1509. & mourut la même année sans enfans laissant sa femme son heritiere. (h)
- Femme, CLAUDE le Viste, fille de Jean le Viste, president en la cour des aydes, & de Genevieve de Nanterre. Après la mort de son premier mari, elle se remaria à Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse.
3. ANNE de Balsac époula Guillaume de Joyeuse, fils de Tanneguy de Joyeuse, & de Blanche de Tournon.
 4. MARIE de Balsac, femme de Louis Mallet seigneur de Gravelle, de Marcouffis, Milly, Montagu, Fontenay, & Bois-Malherbes, amiral de France.
 5. PHILIPPES de Balsac, mariée à Louis seigneur de Montlaur & de Maubec. (i)
- E Quelques uns la disent fille de Robert.
6. MARGHERITE de Balsac, prit alliance avec Philippe de l'Espinaffe, seigneur de Mauleuvrier.
 7. ANTOINETTE de Balsac, religieuse à Varinville ordre de Fontevault.
- IV. ROBERT de Balsac, troisième fils de JEAN de Balsac, & d'Agnes de Chabannes, fut seigneur d'Entragues, petite ville de la Limagne, mouvante du comté de Clermont en Auvergne, puis sénéchal de Gascogne & d'Aginois après son frere, capitaine des châteaux de Tournon, port de Penne & Chatelculhier au diocèse d'Agen. Il étoit en 1471. & 1472. capitaine de 20. lances pour lesquelles Charles de France duc de Guyenne lui faisoit payer par quartier 1860. livres: il servit le roi Louis XI. dans ses guerres contre le comte d'Armagnac, & eut de la confiscation de ses biens Malaufe, Clermont sous Biran, & la quatrième partie de la seigneurie d'Asta fort. (l)

(a) Gall. Christ. tom. 2. p. 556.

(b) Ibid. tom. 3. pag. 1119.

(c) Ibid. tom. 4. pag. 922.

(d) Reg. du d'Artois cote 11.

(e) Nécrologe de S. Julien de Brioude.

(f) Reg. des chartes cote 205.

(g) 18. memorial cote S.

(h) Mémoires de l'Isle-Barbe t. 2. p. 659.

(i) Mémoires de l'Isle-Barbe part. p. 290.

(l) 15. memorial cote P.

Dans son contrat de mariage du 3. octobre 1474. il est qualifié *Robert* de Balsac, conseiller & chambellan du roi, sénéchal d'Agenois & de Gascogne, baron d'Entragues & de S. Amand. Louis XI. dont il étoit favori, établit en sa faveur une foire en ce dernier lieu. (a) Charles VIII le nomma gouverneur de la citadelle de Pise pendant son voyage de Naples. Il fonda dans sa seigneurie de S. Amand l'an 1484. une église collegiale de six chanoines, six prebendiers, & de plusieurs chapellains: testa le 3. mai 1503. & y fut inhumé.

Femme, ANTOINETTE de Castelnau, fille d'*Antoine* seigneur de Castelnau & de Bretenoux, baron de S. Cosme, de *Catherine* de Chauvigny.

1. PIERRE de Balsac, qui suit.
2. ROBERT de Balsac, protonotaire apostolique.
3. JEANNE de Balsac, épousa *Amaury*, seigneur de Montal.
4. LOUISE de Balsac, femme de *Charles* de Brillac, seigneur d'Argy en Touraine.
5. ANTOINETTE de Balsac, épousa *Gabriel* seigneur de Nozières, bailli des montagnes d'Auvergne.

Enfans naturels de ROBERT de Balsac.

Jeanne batarde de Balsac épousa François Rigaud, seigneur de la Vaysiere, fils de Pierre Rigaud.

N & N... autres filles batardes.

V. PIERRE de Balsac, baron d'Entragues & de S. Amand, seigneur de Prêlat, Paulhac, Iuis, Dunes, & Clermont-lous Biran, n'avoit que 15. ans en 1494. lorsqu'il fut pourvu en survivance de son pere de la capitainerie des chateaux de Tournon, fort de Penne, & Chatel-Culhier: il fut depuis capitaine de Corbeil, & de Fontainebleau: commanda l'arriere-ban de Melun, Montargis, Etampes, Chartres, & Montfort, qu'il conduisit en Haynaut: il presta serment en 1523. entre les mains du marechal de Chabannes, gouverneur d'Auvergne pour la lieutenance de roi en cette province. Il enleva *Anne* Malet de Graville sa cousine, & l'épousa malgré l'amiral, qui pensoit à desheriter sa fille, lorsque le prieur des Celestins de Marcouffis la lui presenta avec son gendre le Vendredy Saint, comme il étoit sur le point d'adorer la Croix, & obtint leur pardon en memoire du mystere du jour. *Pierre* de Balsac par son testament pria Marguerite de Valois reine de Navarre, sœur de François I. de prendre ses enfans en sa protection, à cause des grands procès qu'on lui avoit suscités, tant de la part de son beau pere, que pour la succession de *Geoffroy* de Balsac son cousin. Cette princesse s'en fit décharger par lettres du roi données à Compiègne au mois de novembre 1531.

Femme, ANNE Malet, dame de Montagu, fille de *Louis* Malet seigneur de Graville, amiral de France, & de *Marie* de Balsac. Elle portoit pour devise un instrument hydraulique, qu'on nomme *chante-pleure*, avec ces mots, *musas natura, Lacrymas fortuna.*

1. GUILLAUME de Balsac, qui suit.
2. THOMAS de Balsac, tige des seigneurs de Montagu, qui seront rapportez en leur rang.
3. LOUISE de Balsac, mariée en 1523. à *Charles* Martel seigneur de Bacqueville. Il eut après la reine de Navarre, la tutelle de ses beau-freres & belle-sœurs, qui lui intenterent procès pour lui faire rendre compte.
4. JEANNE de Balsac, épousa *Claude* d'Urfé, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de M. le Dauphin & bailli de Forez.
5. ANTOINETTE de Balsac, abbesse de Malnoue.
6. GEORGETTE de Balsac, mariée par contrat du 10. mai 1538. en presence de la reine de Navarre & du conetable, à *Jean* Pot, seigneur de Chemaut.

Autres enfans morts jeunes.

VI. GUILLAUME de Balsac, né à Marcouffis le 14. decembre 1517. eut pour parrain M. de Montmorency, & pour marraine *Madeleine* de la Roche-Guyon. Fut seigneur d'Entragues, de Marcouffis, Malherbes, & baron de Clermont, se fit émanciper, & partagea les biens de ses pere & mere, avec son frere *Thomas* en 1540. il étoit capitaine de deux cens chevaux, & lieutenant de la compagnie des gendarmes de François de Lorraine duc de Guise, sous lequel il servit au siege de Mets en 1552.

(a) Rec. des chartes coteé 209. és années 1481. 1482. 1483. 1484.

DES
 à la bataille de Tournai
 1. HENRI de Balsac, seigneur
 2. FRANÇOIS de Balsac, seigneur
 3. CHARLES de Balsac, seigneur
 4. JEAN de Balsac, seigneur
 5. GALIAS de Balsac, seigneur
 6. CHARLES de Balsac, seigneur
 7. ROBERT de Balsac, seigneur
 8. LOUISE de Balsac, seigneur
 9. CATHERINE de Balsac, seigneur
 10. FRANÇOIS de Balsac, seigneur
 11. ANNE de Balsac, seigneur
 12. MARIE de Balsac, seigneur
 13. JEANNE de Balsac, seigneur
 14. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 15. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 16. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 17. THOMAS de Balsac, seigneur
 18. LOUISE de Balsac, seigneur
 19. JEANNE de Balsac, seigneur
 20. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 21. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 22. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 23. THOMAS de Balsac, seigneur
 24. LOUISE de Balsac, seigneur
 25. JEANNE de Balsac, seigneur
 26. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 27. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 28. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 29. THOMAS de Balsac, seigneur
 30. LOUISE de Balsac, seigneur
 31. JEANNE de Balsac, seigneur
 32. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 33. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 34. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 35. THOMAS de Balsac, seigneur
 36. LOUISE de Balsac, seigneur
 37. JEANNE de Balsac, seigneur
 38. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 39. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 40. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 41. THOMAS de Balsac, seigneur
 42. LOUISE de Balsac, seigneur
 43. JEANNE de Balsac, seigneur
 44. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 45. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 46. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 47. THOMAS de Balsac, seigneur
 48. LOUISE de Balsac, seigneur
 49. JEANNE de Balsac, seigneur
 50. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 51. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 52. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 53. THOMAS de Balsac, seigneur
 54. LOUISE de Balsac, seigneur
 55. JEANNE de Balsac, seigneur
 56. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 57. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 58. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 59. THOMAS de Balsac, seigneur
 60. LOUISE de Balsac, seigneur
 61. JEANNE de Balsac, seigneur
 62. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 63. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 64. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 65. THOMAS de Balsac, seigneur
 66. LOUISE de Balsac, seigneur
 67. JEANNE de Balsac, seigneur
 68. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 69. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 70. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 71. THOMAS de Balsac, seigneur
 72. LOUISE de Balsac, seigneur
 73. JEANNE de Balsac, seigneur
 74. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 75. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 76. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 77. THOMAS de Balsac, seigneur
 78. LOUISE de Balsac, seigneur
 79. JEANNE de Balsac, seigneur
 80. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 81. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 82. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 83. THOMAS de Balsac, seigneur
 84. LOUISE de Balsac, seigneur
 85. JEANNE de Balsac, seigneur
 86. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 87. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 88. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 89. THOMAS de Balsac, seigneur
 90. LOUISE de Balsac, seigneur
 91. JEANNE de Balsac, seigneur
 92. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 93. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 94. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 95. THOMAS de Balsac, seigneur
 96. LOUISE de Balsac, seigneur
 97. JEANNE de Balsac, seigneur
 98. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 99. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 100. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 101. THOMAS de Balsac, seigneur
 102. LOUISE de Balsac, seigneur
 103. JEANNE de Balsac, seigneur
 104. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 105. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 106. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 107. THOMAS de Balsac, seigneur
 108. LOUISE de Balsac, seigneur
 109. JEANNE de Balsac, seigneur
 110. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 111. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 112. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 113. THOMAS de Balsac, seigneur
 114. LOUISE de Balsac, seigneur
 115. JEANNE de Balsac, seigneur
 116. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 117. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 118. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 119. THOMAS de Balsac, seigneur
 120. LOUISE de Balsac, seigneur
 121. JEANNE de Balsac, seigneur
 122. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 123. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 124. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 125. THOMAS de Balsac, seigneur
 126. LOUISE de Balsac, seigneur
 127. JEANNE de Balsac, seigneur
 128. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 129. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 130. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 131. THOMAS de Balsac, seigneur
 132. LOUISE de Balsac, seigneur
 133. JEANNE de Balsac, seigneur
 134. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 135. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 136. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 137. THOMAS de Balsac, seigneur
 138. LOUISE de Balsac, seigneur
 139. JEANNE de Balsac, seigneur
 140. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 141. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 142. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 143. THOMAS de Balsac, seigneur
 144. LOUISE de Balsac, seigneur
 145. JEANNE de Balsac, seigneur
 146. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 147. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 148. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 149. THOMAS de Balsac, seigneur
 150. LOUISE de Balsac, seigneur
 151. JEANNE de Balsac, seigneur
 152. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 153. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 154. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 155. THOMAS de Balsac, seigneur
 156. LOUISE de Balsac, seigneur
 157. JEANNE de Balsac, seigneur
 158. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 159. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 160. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 161. THOMAS de Balsac, seigneur
 162. LOUISE de Balsac, seigneur
 163. JEANNE de Balsac, seigneur
 164. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 165. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 166. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 167. THOMAS de Balsac, seigneur
 168. LOUISE de Balsac, seigneur
 169. JEANNE de Balsac, seigneur
 170. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 171. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 172. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 173. THOMAS de Balsac, seigneur
 174. LOUISE de Balsac, seigneur
 175. JEANNE de Balsac, seigneur
 176. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 177. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 178. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 179. THOMAS de Balsac, seigneur
 180. LOUISE de Balsac, seigneur
 181. JEANNE de Balsac, seigneur
 182. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 183. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 184. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 185. THOMAS de Balsac, seigneur
 186. LOUISE de Balsac, seigneur
 187. JEANNE de Balsac, seigneur
 188. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 189. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 190. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 191. THOMAS de Balsac, seigneur
 192. LOUISE de Balsac, seigneur
 193. JEANNE de Balsac, seigneur
 194. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 195. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 196. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 197. THOMAS de Balsac, seigneur
 198. LOUISE de Balsac, seigneur
 199. JEANNE de Balsac, seigneur
 200. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 201. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 202. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 203. THOMAS de Balsac, seigneur
 204. LOUISE de Balsac, seigneur
 205. JEANNE de Balsac, seigneur
 206. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 207. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 208. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 209. THOMAS de Balsac, seigneur
 210. LOUISE de Balsac, seigneur
 211. JEANNE de Balsac, seigneur
 212. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 213. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 214. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 215. THOMAS de Balsac, seigneur
 216. LOUISE de Balsac, seigneur
 217. JEANNE de Balsac, seigneur
 218. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 219. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 220. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 221. THOMAS de Balsac, seigneur
 222. LOUISE de Balsac, seigneur
 223. JEANNE de Balsac, seigneur
 224. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 225. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 226. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 227. THOMAS de Balsac, seigneur
 228. LOUISE de Balsac, seigneur
 229. JEANNE de Balsac, seigneur
 230. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 231. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 232. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 233. THOMAS de Balsac, seigneur
 234. LOUISE de Balsac, seigneur
 235. JEANNE de Balsac, seigneur
 236. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 237. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 238. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 239. THOMAS de Balsac, seigneur
 240. LOUISE de Balsac, seigneur
 241. JEANNE de Balsac, seigneur
 242. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 243. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 244. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 245. THOMAS de Balsac, seigneur
 246. LOUISE de Balsac, seigneur
 247. JEANNE de Balsac, seigneur
 248. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 249. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 250. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 251. THOMAS de Balsac, seigneur
 252. LOUISE de Balsac, seigneur
 253. JEANNE de Balsac, seigneur
 254. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 255. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 256. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 257. THOMAS de Balsac, seigneur
 258. LOUISE de Balsac, seigneur
 259. JEANNE de Balsac, seigneur
 260. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 261. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 262. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 263. THOMAS de Balsac, seigneur
 264. LOUISE de Balsac, seigneur
 265. JEANNE de Balsac, seigneur
 266. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 267. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 268. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 269. THOMAS de Balsac, seigneur
 270. LOUISE de Balsac, seigneur
 271. JEANNE de Balsac, seigneur
 272. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 273. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 274. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 275. THOMAS de Balsac, seigneur
 276. LOUISE de Balsac, seigneur
 277. JEANNE de Balsac, seigneur
 278. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 279. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 280. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 281. THOMAS de Balsac, seigneur
 282. LOUISE de Balsac, seigneur
 283. JEANNE de Balsac, seigneur
 284. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 285. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 286. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 287. THOMAS de Balsac, seigneur
 288. LOUISE de Balsac, seigneur
 289. JEANNE de Balsac, seigneur
 290. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 291. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 292. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 293. THOMAS de Balsac, seigneur
 294. LOUISE de Balsac, seigneur
 295. JEANNE de Balsac, seigneur
 296. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 297. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 298. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 299. THOMAS de Balsac, seigneur
 300. LOUISE de Balsac, seigneur
 301. JEANNE de Balsac, seigneur
 302. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 303. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 304. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 305. THOMAS de Balsac, seigneur
 306. LOUISE de Balsac, seigneur
 307. JEANNE de Balsac, seigneur
 308. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 309. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 310. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 311. THOMAS de Balsac, seigneur
 312. LOUISE de Balsac, seigneur
 313. JEANNE de Balsac, seigneur
 314. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 315. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 316. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 317. THOMAS de Balsac, seigneur
 318. LOUISE de Balsac, seigneur
 319. JEANNE de Balsac, seigneur
 320. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 321. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 322. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 323. THOMAS de Balsac, seigneur
 324. LOUISE de Balsac, seigneur
 325. JEANNE de Balsac, seigneur
 326. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 327. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 328. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 329. THOMAS de Balsac, seigneur
 330. LOUISE de Balsac, seigneur
 331. JEANNE de Balsac, seigneur
 332. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 333. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 334. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 335. THOMAS de Balsac, seigneur
 336. LOUISE de Balsac, seigneur
 337. JEANNE de Balsac, seigneur
 338. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 339. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 340. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 341. THOMAS de Balsac, seigneur
 342. LOUISE de Balsac, seigneur
 343. JEANNE de Balsac, seigneur
 344. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 345. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 346. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 347. THOMAS de Balsac, seigneur
 348. LOUISE de Balsac, seigneur
 349. JEANNE de Balsac, seigneur
 350. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 351. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 352. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 353. THOMAS de Balsac, seigneur
 354. LOUISE de Balsac, seigneur
 355. JEANNE de Balsac, seigneur
 356. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 357. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 358. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 359. THOMAS de Balsac, seigneur
 360. LOUISE de Balsac, seigneur
 361. JEANNE de Balsac, seigneur
 362. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 363. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 364. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 365. THOMAS de Balsac, seigneur
 366. LOUISE de Balsac, seigneur
 367. JEANNE de Balsac, seigneur
 368. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 369. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 370. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 371. THOMAS de Balsac, seigneur
 372. LOUISE de Balsac, seigneur
 373. JEANNE de Balsac, seigneur
 374. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 375. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 376. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 377. THOMAS de Balsac, seigneur
 378. LOUISE de Balsac, seigneur
 379. JEANNE de Balsac, seigneur
 380. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 381. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 382. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 383. THOMAS de Balsac, seigneur
 384. LOUISE de Balsac, seigneur
 385. JEANNE de Balsac, seigneur
 386. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 387. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 388. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 389. THOMAS de Balsac, seigneur
 390. LOUISE de Balsac, seigneur
 391. JEANNE de Balsac, seigneur
 392. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 393. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 394. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 395. THOMAS de Balsac, seigneur
 396. LOUISE de Balsac, seigneur
 397. JEANNE de Balsac, seigneur
 398. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 399. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 400. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 401. THOMAS de Balsac, seigneur
 402. LOUISE de Balsac, seigneur
 403. JEANNE de Balsac, seigneur
 404. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 405. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 406. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 407. THOMAS de Balsac, seigneur
 408. LOUISE de Balsac, seigneur
 409. JEANNE de Balsac, seigneur
 410. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 411. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 412. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 413. THOMAS de Balsac, seigneur
 414. LOUISE de Balsac, seigneur
 415. JEANNE de Balsac, seigneur
 416. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 417. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 418. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 419. THOMAS de Balsac, seigneur
 420. LOUISE de Balsac, seigneur
 421. JEANNE de Balsac, seigneur
 422. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 423. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 424. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 425. THOMAS de Balsac, seigneur
 426. LOUISE de Balsac, seigneur
 427. JEANNE de Balsac, seigneur
 428. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 429. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 430. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 431. THOMAS de Balsac, seigneur
 432. LOUISE de Balsac, seigneur
 433. JEANNE de Balsac, seigneur
 434. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 435. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 436. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 437. THOMAS de Balsac, seigneur
 438. LOUISE de Balsac, seigneur
 439. JEANNE de Balsac, seigneur
 440. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 441. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 442. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 443. THOMAS de Balsac, seigneur
 444. LOUISE de Balsac, seigneur
 445. JEANNE de Balsac, seigneur
 446. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 447. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 448. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 449. THOMAS de Balsac, seigneur
 450. LOUISE de Balsac, seigneur
 451. JEANNE de Balsac, seigneur
 452. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 453. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 454. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 455. THOMAS de Balsac, seigneur
 456. LOUISE de Balsac, seigneur
 457. JEANNE de Balsac, seigneur
 458. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 459. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 460. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 461. THOMAS de Balsac, seigneur
 462. LOUISE de Balsac, seigneur
 463. JEANNE de Balsac, seigneur
 464. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 465. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 466. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 467. THOMAS de Balsac, seigneur
 468. LOUISE de Balsac, seigneur
 469. JEANNE de Balsac, seigneur
 470. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 471. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 472. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 473. THOMAS de Balsac, seigneur
 474. LOUISE de Balsac, seigneur
 475. JEANNE de Balsac, seigneur
 476. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 477. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 478. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 479. THOMAS de Balsac, seigneur
 480. LOUISE de Balsac, seigneur
 481. JEANNE de Balsac, seigneur
 482. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 483. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 484. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 485. THOMAS de Balsac, seigneur
 486. LOUISE de Balsac, seigneur
 487. JEANNE de Balsac, seigneur
 488. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 489. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 490. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 491. THOMAS de Balsac, seigneur
 492. LOUISE de Balsac, seigneur
 493. JEANNE de Balsac, seigneur
 494. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 495. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 496. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 497. THOMAS de Balsac, seigneur
 498. LOUISE de Balsac, seigneur
 499. JEANNE de Balsac, seigneur
 500. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 501. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 502. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 503. THOMAS de Balsac, seigneur
 504. LOUISE de Balsac, seigneur
 505. JEANNE de Balsac, seigneur
 506. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 507. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 508. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 509. THOMAS de Balsac, seigneur
 510. LOUISE de Balsac, seigneur
 511. JEANNE de Balsac, seigneur
 512. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 513. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 514. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 515. THOMAS de Balsac, seigneur
 516. LOUISE de Balsac, seigneur
 517. JEANNE de Balsac, seigneur
 518. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 519. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 520. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 521. THOMAS de Balsac, seigneur
 522. LOUISE de Balsac, seigneur
 523. JEANNE de Balsac, seigneur
 524. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 525. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 526. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 527. THOMAS de Balsac, seigneur
 528. LOUISE de Balsac, seigneur
 529. JEANNE de Balsac, seigneur
 530. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 531. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 532. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 533. THOMAS de Balsac, seigneur
 534. LOUISE de Balsac, seigneur
 535. JEANNE de Balsac, seigneur
 536. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 537. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 538. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 539. THOMAS de Balsac, seigneur
 540. LOUISE de Balsac, seigneur
 541. JEANNE de Balsac, seigneur
 542. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 543. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 544. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 545. THOMAS de Balsac, seigneur
 546. LOUISE de Balsac, seigneur
 547. JEANNE de Balsac, seigneur
 548. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 549. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 550. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 551. THOMAS de Balsac, seigneur
 552. LOUISE de Balsac, seigneur
 553. JEANNE de Balsac, seigneur
 554. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 555. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 556. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 557. THOMAS de Balsac, seigneur
 558. LOUISE de Balsac, seigneur
 559. JEANNE de Balsac, seigneur
 560. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 561. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 562. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 563. THOMAS de Balsac, seigneur
 564. LOUISE de Balsac, seigneur
 565. JEANNE de Balsac, seigneur
 566. GEORGETTE de Balsac, seigneur
 567. ANTOINETTE de Balsac, seigneur
 568. GUILLAUME de Balsac, seigneur
 569. THOMAS de Balsac, seigneur
 570. LOUISE de Balsac, se

- & à la bataille de Renty en 1555. où il fut d'angereusement blessé, & mourut quelques jours après à Montreuil.
- A Femme, LOUISE d'Humieres, fille de *Jean* seigneur d'Humieres, & de *Françoise* de Contay, mariée à Compiègne en présence de la cour le 18. octobre 1538.
1. HENRY de Balsac, né à Malherbes le 30. mars 1540. mourut jeune.
 2. FRANÇOIS de Balsac, qui fuit.
 3. CHARLES de Balsac, a fait la branche des comtes de Clermont qui suivront.
 4. JEAN de Balsac, né le 30. février 1543. mourut au college de Navarre à Paris, & fut enterré à Marcouffis.
 5. GALEAS de Balsac, seigneur de Tournanfuye, aujourd'hui Graville, mourut sans alliance en 1573. d'une blessure qu'il avoit reçue au siege de la Rochelle.
 6. CHARLES de Balsac, seigneur de Dunes, comte de Graville, chevalier des ordres du roi en 1595. dit le *bel Entraguet*, fut lieutenant general au gouvernement d'Orleans, gouverneur de S. Disier, & capitaine de 50. hommes d'armes; ce fut contre lui que le comte de Quailus prit querelle en 1573. & ils firent à cinq heures du matin le dimanche 27. avril de la même année, dans le marché aux chevaux près la porte S. Antoine, le fameux duel de Quailus, Maugiron & Livarot, contre Entragues, Riberac, & Schomberg: Maugiron & Schomberg, resterent morts sur la place, Riberac mourut le lendemain, Livarot reçut un coup sur la tête dont il fut malade six semaines: Quailus fut blessé de 19. coups, dont il mourut le 29. mars suivant, & Entragues en fut quitte pour une égratignure. Henry III. lui accorda sa grace quelque tems après. Il mourut à Toulouse l'an 1599. ayant fiancé une fille du Marechal de Montluc.
 7. ROBERT de Balsac, mort le 18. mars 1548. à l'âge de 4. mois.
 8. LOUISE de Balsac, alliée le 9. juin 1571. à *Jacques* baron de Clere en Normandie, fils de *Jean* de Clere, & d'*Anne* de Fouquesolles.
- C 9. CATHERINE de Balsac, mariée en 1572. à *Edme* Stuart, comte de Lenox, seigneur d'Aubigny, d'où sont issus les ducs de Lenox, & les seigneurs d'Aubigny. Après la mort de son mary elle envoya ses enfans à *Jacques* roi de la grande Bretagne, qui les avoit demandés pour les établir à sa cour.
- VII. FRANÇOIS de Balsac, seigneur d'Entragues, de Marcouffis, & du Bois-Malherbes, conseiller du roi en ses conseils, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur d'Orleans, & lieutenant general de l'Orleannois & puis adjacens, fut fait chevalier des ordres du roi par Henry III. en 1578. lors de la premiere promotion. Voyez les additions aux memoires de *Castelnau*, tom. 2. pag. 651.
- I. Femme, JACQUELINE de Rohan, fille & heritiere de *François* de Rohan, seigneur de Gié & du Verger, & de *Catherine* de Silly, mourut au mois de mai 1578.
- D 1. CHARLES de Balsac, qui fuit.
2. CESAR de Balsac, seigneur de Gié, 1. colonel general des carabinois, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant general en ses armées, & au gouvernement d'Orleans, épousa en 1612. *Catherine* Hennequin d'Assy, fille d'*Antoine* seigneur d'Assy, & veuve du baron de Dunes son cousin: se voyant sans enfans, il substitua son nom & ses armes à *Leon* d'Illiers fils de sa sœur.
 3. CHARLOTTE-CATHERINE de Balsac, née en 1568. fut nommée par le roi Charles IX. & par la reine Catherine de Medicis, & mariée le 23. novembre 1588. à *Jacques* d'Illiers, seigneur de Chantemerle, qui mourut la nuit de Noël 1611. Elle en eut entre autres enfans LEON d'Illiers, seigneur d'Entragues & de Chantemerle, qui fut substitué par son oncle maternel au nom & aux armes d'Entragues, c'est de lui que descendent les seigneurs d'Illiers-d'Entragues.
- E N. & N. . . Autres enfans morts jeunes.
- II. Femme MARIE Touchet, dame de Belleville, fille de *Jean* Touchet, seigneur de Beauvais & du Quillart, conseiller du roi, & lieutenant particulier au bailliage & presidial d'Orleans, (a) & de *Marie* Mathi. Elle avoit été maîtresse du roi Charles IX. & en avoit eu *Charles* bastard de Valois duc d'Angouleme, qui a fait la branche des derniers ducs d'Angouleme, mentionnés tom. 1. de cette histoire pag. 202.
1. HENRIETTE de Balsac, marquise de Verneuil, mere de *Henry* de Bourbon duc de Verneuil, chevalier des ordres du roi, fils naturel du roi Henry IV. comme il a été dit tom. 1. de cette histoire pag. 150. Elle mourut le mercredi des cendres 9. février 1633. en sa 64. année. Voyez les additions aux memoires de *Castelnau*.
 2. MARIE de Balsac, mere de *Louis* de Bassompierre, abbé de Chery, évêque de

(a) Memoires de
Castelnau tom 2.
pag. 657.

Saintes en 1649. fils naturel de François de Bassompierre marechal de France.

VIII. CHARLES de Balsac, seigneur d'Entragues, il s'appelloit auparavant *Guillaume*, son nom lui fut changé en la confirmation, fut seigneur de Marcouffis du vivant de son pere, puis capitaine de 50. hommes d'armes, & gouverneur des duchez d'Orleans & d'Estampes.

I. Femme, MARIE de la Chastre, fille de *Claude* de la Chastre, seigneur de la Maisonforte, marechal de France, & de *Jeane* Chabot: fut mariée par contrat du 5. fevrier 1595. & mourut en 1597.

1. & 2. N. & N. de Balsac, morts en bas âge.

II. Femme, JEANNE Gaignon, fille de *Jean* Gaignon, seigneur de S. Bohaire, & de *Jeane* d'Angennes.

1. CHARLES de Balsac, tué en duel l'an 1616. à l'âge de 20. ans.

2. CLAUDE de Balsac, seigneur de Marcouffis, mort sans alliance le 26. janvier 1636. est inhumé près son pere aux Celestins de Marcouffis.

3. ANNE de Balsac, mourut jeune du versement d'un carrosse.

4. FRANÇOISE de Balsac, religieuse à Faremoutier, puis transferée à Bonlieu, près Chateau du Loir où elle est morte en 1650. âgée de 55. ans.

SEIGNEURS
de CLERMONT
SOUSBIRAN.

VII. CHARLES de Balsac, dit *le Jeune*, troisième fils de GUILLAUME de Balsac, & de *Louise* d'Humiers, fut seigneur de Clermont - Sousbiran, gentilhomme de la chambre, & capitaine des cent archers de la garde du corps du roi Henry III. il suivit ce prince en Pologne, qui après son retour le fit chevalier de ses ordres le 31. decembre 1583. il fut tué à la bataille d'Ivry le 14. mars 1590.

Femme, HELENE Bon, veuve de *Charles* de Gondi, seigneur de la Tour, maître de la garderobe du roi, & fille de *Pierre* Bon, seigneur de Meuillon, gouverneur de Marseille, & de *Marguerite* de Robins de Gravelon.

1. HENRY de Balsac, qui suit.

2. CHARLES de Balsac, a fait la branche des seigneurs de Dunes, rapportez ci-après.

3. JEAN de Balsac, abbé d'Evron, & de S. Quentin-lès-Beauvais, fut nommé à l'évêché de Grenoble, & mourut en 1608. le 15. mai.

4. LOUIS de Balsac, chevalier de Malte, mort à l'âge de 21. ans en 1618. faisant ses caravanes.

5. NICOLAS de Balsac, abbé de S. Martin-aux-bois, puis d'Evron, & de S. Quentin, après son frere, fut coadjuteur d'Autun, & mourut le 16. janvier 1610.

6. HELENE de Balsac, morte jeune.

VIII. HENRY de Balsac, marquis de Clermont-d'Entragues, comte de Graille, baron de Dunes, seigneur de Mezieres. Sa terre de Clermont Sousbiran en Agenois, fut érigée en marquisat, par lettres données à Paris au mois de janvier 1617. & verifiées au parlement de Bourdeaux le 2. decembre suivant.

Femme, LOUISE l'Huillier, fille unique de *Nicolas* l'Huillier, seigneur de Boulancourt, president en la chambre des comptes à Paris, & de *Louise* Boudet.

1. LOUISE de Balsac, mariée le 3. septembre 1647. à *Louis* de Bretagne-Avaugour, marquis d'Avaugour, comte de Vertus, & de Goello, dont elle fut la seconde femme, mourut au mois de mars de l'année 1682.

2. MARIE de Balsac, épousa le 28. mai 1651. *Jean-Gaspard-Ferdinand* comte de Marchin & du S. Empire, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, capitaine & mestre de camp général pour le roi d'Espagne, aux pays bas; fils de *Jean* de Marchin, & de *Jeane* de la Vaurenard. Elle mourut le 9. novembre 1691. âgée de 74. ans, laissant un fils unique *Ferdinand* comte de Marchin, marechal de France, mort des blessures qu'il reçut au combat de Turin, le 7. septembre 1706, rapporté dans la suite de cette histoire, au §. des marechaux de France.

BARONS DE
DUNES.

VIII. CHARLES de Balsac, seigneur de Dunes, second fils de CHARLES seigneur de Clermont d'Entragues, chevalier des ordres du roi, & d'*Helene* Bon, dame de Meuillon: fut institué heritier par le testament du 4. avril 1598. de son oncle *Charles* de Balsac dit *le Bel Entraguet* baron de Dunes.

Femme, CATHERINE Hennequin, mariée le 28. juin 1606. fille d'*Antoine* Hennequin seigneur d'Assy. Etant veuve, elle se remaria à *Cesar* de Balsac, seigneur de Gié, cousin germain de son premier mari, & en troisiemes noces elle épousa *Nicolas* de Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier des ordres du roi.

1. JEANNE de Balsac, mariée à *Louis* Hurault, seigneur du Marais, enseigne des gendarmes

DES
gentilshommes de France
ALFONSO de Balsac
Mortouan, de France
ELIZABETH de Balsac
seigneur de Lamoignon
seigneur de S. Jean
THOMAS de Balsac
& d'Anne Marie de Courtenay
chevalier de l'ordre du roi
avril 1577 pour les seigneurs
de la paroisse de S. Jean
dans le territoire de S. Jean
un terrain de terre, &c.
à lui & à ses héritiers
Femme ANNE Guillard
d'Angoulême, de France
JEAN de Balsac
ROBERT de Balsac
Femme MARIE de Me
seigneur de Meuillon
dans le territoire de S. Jean
CHARLES de Balsac
dans le territoire de S. Jean
LOUISE de Balsac
d'Entragues
ASSE de Balsac
comte de Meuillon
CLAUDE de Balsac
LOUISE de Balsac
VII JEAN de Balsac
dans le territoire de S. Jean
dans le territoire de S. Jean
dans le territoire de S. Jean
Turin fut gouverneur
de 1581. âgé de 21. ans
entre deux royaumes
Femme MADELEINE
Nelle, de France
Jeane de Clermont
ANNE de Balsac
comte de Clermont
1607. mort le 10. mai
à Paris
peut d'Entragues

- A** gendarmes du roi, dont un fils *Charles Hurault*, comte du Marais.
2. **ALFONTINE** de Balsac, épousa le 10. octobre 1628. *Charles Martel*, seigneur de Monpinçon, & de Fontaine-Martel, dont deux filles.
 3. **ELIZABETH** de Balsac, mariée le 21. février 1634. avec *Gaston de Renty*, seigneur de Landelles, renommé pour sa piété, & dont la vie a été écrite par Jean Baptiste de S. Jure.
- V. THOMAS** de Balsac, fils puiné de **PIERRE** de Balsac seigneur d'Entragues, & d'*Anne Malet* de Graille dame de Montagu, fut seigneur de Montagu la Brisette, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme de sa chambre. Il fit aveu au roi le 12. avril 1575. pour les seigneuries de Gouverts, Chastres & la Rouë, qui lui étoient échûës par le partage fait avec *Guillaume* son frere. (a) Il est enterré avec sa femme dans le sanctuaire de l'église des Celestins de Marcoullis, du côté de l'évangile, sous un tombeau de marbre, que *Charles* leur fils évêque & comte Noyon leur fit faire, & où il est aussi inhumé.
- Femme, **ANNE** Gaillard, fille de *Michel*, seigneur de Longjumeau, & de *Souveraine* d'Angouleme, sœur naturelle du roi François I. Voyez page 211. du 1. tome de cette histoire.
1. **JEAN** de Balsac qui suit.
 2. **ROBERT** de Balsac, seigneur d'Ambonville, la Brizette & Chastres sous Montlhery.
- Femme, **MARIE** le Maitre, fille de *Gilles* le Maitre, seigneur de Ferrieres, capitaine d'une compagnie de chevaux legers, & de *Marie* Hennequin, mourut sans enfans.
3. **CHARLES** de Balsac, évêque & comte de Noyon, pair de France, qui a donné lieu à cet article.
- C**
4. **LOUISE** de Balsac, mariée à *Jean* de Crequy, seigneur de Raimboval, dont elle eut *Claude* de Crequy, femme de *François* de Monchy, seigneur de Longueval.
 5. **ANNE** de Balsac, mariée à *Antoine* de Monchy, chevalier, seigneur de Montcavrel, dont des enfans.
 6. **CLAUDE** de Balsac, dame de Boisfroger.
 7. **LOUISE** de Balsac, abbesse de Saulvoir, ordre de Cisteaux près Laon, morte en 1628. (b)
- VII. JEAN** de Balsac, seigneur de Montagu, chevalier de l'ordre du roi, chambellan du duc d'Alençon, lieutenant de la compagnie du prince de Condé, & surintendant de sa maison, eut les seigneuries de Chastres, de Viviers, & de la Roüe. Il suivit en Hongrie le duc de Guise, lorsqu'il alla au secours de l'Empereur contre le Turc: fut gouverneur de S. Jean d'Angely, puis de Brouage, & mourut le 8. decembre 1581. âgé de 36. ans. On voit son épitaphe sur un marbre noir, contre un pilier entre deux tombeaux, dans le sanctuaire des Celestins de Marcoullis.
- D** Femme, **MARIE** Olivier, veuve de *Louis* de sainte Maure, comte de Neelle, fille de *François* Olivier, seigneur de Leuille, chancelier de France, & de *Jeanne* de Cerisay.
- ANNE** de Balsac, mariée 1^o. à *François* de l'Isle, seigneur de Treigny, gouverneur de Corbeil & de la Bastille en 1594. de la Capelle en 1598. & d'Amiens en 1607. mort l'an 1611. avec soupçon d'avoir été empoisonné, (c) dont posterité: 2^o. à *Louis* Seguier, baron de S. Briffon, prevost de Paris, dont elle n'eut point d'enfans.

SEIGNEURS
DE MONTAGU

(a) Regist. des
aveux faits au roi
François I. depuis
le 1. juillet 1526.

(b) Gal. Christ.
tom. 4. p. 806.

(c) Nobil. de Pi-
cardie p. 303.



D'azur à la fasce
d'or accompagnée
de trois roses d'ar-
gent.

XXXIII.

HENRY de Baradat, évêque & comte de Noyon, pair de France, naquit à Damery en Champagne à quatre lieux de Reims : fit ses humanitez à la Fleche, & sa theologie à Paris. Il fut d'abord pourvû du prieuré des Effarts & de la prevoité de Fanieres par la resignation de *Joachim* de Baradat son oncle, fut ensuite chanoine de Notre-Dame de Paris, & abbé de Clermont, ordre de Cîteaux, diocèse du Mans, par la demission de *Leon* Lescot de Lisý, oncle maternel de *Susanne* Romain sa mere. Il fut nommé à l'évêché de Noyon en 1627. fut sacré à Paris par Jean-François de Gondy, archevêque de cette ville, assisté de Gilles de Souvré, évêque d'Auxerre, & de Claude de Gelas évêque d'Agen, & fit son entrée publique à Noyon le 11. août de la même année. En 1628. les religieuses Ursulines s'établirent en cette ville. Il obtint un arrêt du parlement le 13. août 1635. contre les chanoines de S. Quentin pour sa juridiction épiscopale, & assista en 1645. à l'assemblée du clergé tenuë à Paris : fit les fonctions de Pair au sacre de Louis XIV. le dimanche 7. juin 1654. Il établit les peres de la mission dits S. Lazare dans son seminaire ; fit embellir son chateau épiscopal ; mourut en 1659. & est inhumé dans l'église cathedrale de Noyon, où sa memoire est en veneration pour sa pieté, & pour sa residence assidue. C'est à lui que Jacques le Vasseur a dédié *ses annales de l'église de Noyon*, quel'on peut consulter.

GENEALOGIE DE BARADAT.

I. JEAN de Baradat I. du nom, originaire du Condomois & d'Armagnac, où ses aînez ont possédé les seigneuries de Rosés & de Baradat. Il est mentionné dans le testament que *Catherine* de Laur sa femme fit le 14. janvier 1495. au lieu de Nugarol en Armagnac.

Femme, CATHERINE de Laur.

1. MARTIAL de Baradat, chanoine de sainte Marie de Nugarol.

2. FRANÇOIS de Baradat.

3. CARBONEAU de Baradat, qui suit.

4. JEAN de Baradat.

5. CATHERINE de Baradat, épousa *Hugues* de Baradat, seigneur de Bedat en Armagnac.

II. CARBONNEAU de Baradat, mentionné dans une transaction du 13. janvier 1522. faite à Bedat en Armagnac, entre lui & *Catherine* de Baradat sa sœur, au sujet de la succession de *Martial* de Baradat, chanoine de sainte Marie de Nugarol leur frere.

Femme, FRANCOISE de l'Artigue de Mezin.

1. JEAN de Baradat II. du nom, qui suit.

2. JOACHIM de Baradat, rapporté cy-après.

3. PIERRE de Baradat.

III. JEAN de Baradat II. du nom, seigneur de Cahufac & de sainte Germaine, capitaine d'une compagnie entretenüe pour le service du roi dans la ville de Blois, se qualifie écuyer & archer du roi de Navarre, dans une procuration du 2. août 1558. qu'il passa à *Pierre* de Baradat son frere, & à damoiselle *Marguerite* de Copin sa femme. Il est mentionné avec ses freres *Joachim* & *Pierre* de Baradat dans l'acte de partage du 11. novembre 1559. des biens à eux échus de la succession de feu noble homme *Carbonneau* de Baradat leur pere: est mis au nombre des hommes

A

B

C

D

E

DES PA

dans la compo

1572. Il rendit hommage

1. MARIE-GUERITE

2. GUILLAUME de Baradat

3. JOACHIM de Baradat, ve

4. JEAN de Baradat, ingeni

5. pour le service de

6. LIXANDER de Baradat

7. de

8. David de Baradat

9. Evrard de Baradat

10. JEANNE de Baradat

11. GUILLAUME de Baradat

12. pour le service de

13. de

14. de

15. de

16. de

17. de

18. de

19. de

20. de

21. de

22. de

23. de

24. de

25. de

26. de

27. de

28. de

29. de

30. de

d'armes dans la compagnie du prince de Navarre de l'année 1569. Le 16. avril 1572. il rendit hommage aux religieuses de Proüillan pour les biens que son pere avoit reconnu tenir en fief de ces dames par acte du 28. fevrier 1534.

Femme, MARGUERITE de Copin, fille de *Mathieu*, seigneur de Cahufac, & de *Marie* de Podenas.

1. GUILLAUME de Baradat, qui suit.

2. JOACHIM de Baradat, vicomte de Verneüil, seigneur de sainte Germaine & prevoist de Fanieres.

3. JEAN de Baradat, seigneur de Cahufac, capitaine d'une compagnie entretenie pour le service du roi.

4. LISANDER de Baradat, tige des *seigneurs de Verneüil*, dont il sera parlé plus bas.

5. DANIEL de Baradat.

6. PAUL de Baradat.

7. DAVID de Baradat.

8. ESCLARAMONDE de Baradat, mariée à *Bertrand* d'Airault, écuyer.

9. JEANNE de Baradat, femme du sieur de Jenfac.

IV. GUILLAUME de Baradat, seigneur de Damery, de Fleury & de Thou, gentilhomme servant la reine Catherine de Medicis, & ordinaire de la chambre du roi, capitaine de Monceaux & d'une compagnie de gens de pied, envoyé par le roi Henry III. vers les princes d'Allemagne, est mentionné dans plusieurs actes, entr'autres dans une ratification du 4. août 1587. faite par lui au nom de *Joachim*, *Jean*, *Daniel*, *Paul*, *David*, *Esclaramonde* & *Jeanne* de Baradat ses freres & sœurs, dans une transaction faite entre lui, noble Jean du Bouzet & damoiselle Françoisse de Cambios, dame de Podenac sa femme, & dans l'acte du 8. novembre 1613. par lequel *Joachim*, *Jean* & *Lizander* de Baradat ses freres, reconnoissent avoir reçu de lui les biens qui leur étoient échus de la succession de leur pere.

Femme, SUSANNE de Romain, fille de *Georges* de Romain, seigneur de Fontaine, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, & de *Madeleine* Lescot de Lisy, fut mariée par contrar du 22. août 1593.

1. GASPARD de Baradat, mort sans alliance.

2. HENRY de Baradat, évêque de Noyon, comte & pair de France, qui a donné lieu à cet article.

3. CHARLES de Baradat, seigneur de Thou, mort sans alliance.

4. FRANCOIS de Baradat, qui suit

5. PIERRE de Baradat, chanoine de Notre-Dame de Paris par la resignation de son frere l'évêque de Noyon, puis pourvu d'une compagnie dans le regiment de François son frere, fut depuis mestre de camp du regiment de cavalerie de la reine. Il commanda, n'étant encore que marechal de camp, les troupes qui faisoient le blocus de Montrond : après la reduction de cette place en 1652. il vint avec le corps de troupes, qu'il commandoit dans le Berry renforcer l'armée des marchaux de Turenne & de la Ferté, campée à la vuë de celle du prince de Condé entre les rivieres de Seine & d'Yonne. Fut fait cette même année lieutenant general des armées du roi, en cette qualité, il commanda à Casal, dans le Mont ferrat, & fit le siege de Valence sur le Po. Il se demit de son regiment de cavalerie de la reine en faveur d'*Henry* du Prat, marquis de Nantoüillet son neveu : mourut le 28. août 1682. & est enterré aux Dominicains de Laval

Femme, FRANCOISE Rousséau-du-Ménil, mariée en 1670. fille de *Jean*, seigneur de Grammoceau.

1. HENRY-FRANÇOIS de Baradat, né à Laval le 6. janvier 1677. est entré dans la premiere compagnie des mousquetaires en 1691. a été capitaine dans le regiment de Cambrelis ; & ayant quitté le service en 1714. après la paix d'Utreck, a embrassé l'état ecclésiastique, & a été nommé par le roi à une prebende de Reims en 1720. C'est lui qui a communiqué partie des memoires pour cette genealogie, dont il a plusieurs titres originaux : il est le dernier mâle de cette branche.

II. N... de Baradat, morte jeune, enterrée en l'église abbatiale de Clermont, diocèse du Mans.

III. HENRIETTE de Baradat, née en 1673. le 29. septembre à Laval, religieuse dans l'abbaye de Jouarre, vivante en 1725.

- IV. CATHERINE-ROSE de Baradat, morte en bas âge, enterrée aux Dominicains de Laval. A
6. CATHERINE de Baradat, abbesse du Pont-aux-dames.
7. MADELEINE de Baradat, mariée à *Louis-Antoine* du Prat, marquis de Nantouillet.
- V. FRANÇOIS de Baradat, seigneur de Damery, & de Fleury en Champagne, & de Thou en Brie, eut beaucoup de part à la faveur de Louis XIII. Ce prince lui donna en 1625. la charge de son premier écuyer, vacante par la démission de Roger du Plessis, seigneur de Liancourt, & celle de premier gentilhomme de la chambre, vacante par la démission que lui en fit Henry duc de Montmorency. Il fut fait capitaine des chateau, parc & forêt de S. Germain en 1626. & lieutenant général au gouvernement de Champagne, en l'étenduë des bailliages de Troyes, Sens, Châlons & Epernay la même année, par un brevet du 24. juin. Une jalousie contre le commandeur de Souvré, l'engagea d'appeller ce seigneur en duel, dans la chambre même du roi, ce qui l'obligea de sortir du royaume. Plusieurs princes étrangers voulurent l'engager à leur service; mais il préféra la fidélité qu'il devoit à son prince aux avantages qu'on lui proposoit. (a) Il se jeta dans Casal en 1630. & servit sous le maréchal de Thoiras avec beaucoup de distinction & de valeur, au rapport de l'auteur, qui a écrit la vie de ce maréchal en 1632. Se retira à Bruxelles, où Monsieur, frere unique du roi, lui fit faire des offres avantageuses pour l'attirer dans son parti. Le courier de ce prince ayant été arrêté, ses lettres furent portées au roi, qui satisfait de la réponse du sieur de Baradat, lui permit de rentrer dans le royaume sans venir à la cour. Avant de sortir de Bruxelles, il y épousa avec l'agrément de sa majesté, *Gabrielle* de Coligny. (b) en 1636. Le roi lui permit de lever un regiment d'infanterie, à la tête duquel il servit jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu, que le roi le rappella auprès de sa personne: mais ce prince étant mort peu après, il se retira dans son chateau de Damery, où il s'appliqua uniquement à l'éducation de ses enfans. Mourut en 1683. & fut inhumé dans la chapelle, que les seigneurs de Damery ont dans la paroisse. B
- Femme, GABRIELLE de Coligny, fille de *Marc*, seigneur de Crecia & de Dammartin, & de *Catherine* le Genevois Blaigny, dame d'Avrecourt, de Recourt, & de Forfelières, mariée à Bruxelles par contrat du 21. septembre 1632.
1. MARC de Baradat, élevé enfant d'honneur auprès de Louis XIV. fut d'abord pourvû de l'abbaye de Signy, il s'en démit en faveur d'un de ses freres, pour prendre un regiment de cavalerie, dont il fut mestre de camp. Il mourut d'une blessure qu'il reçût à la bataille de S. Godard en Hongrie, ne laissant qu'un fils nommé *Michel* Jules, mort en bas âge.
2. JEAN-MARC de Baradat, capitaine au regiment de son frere, mort à Venise sans avoir été marié. C
3. HENRY de Baradat, abbé de Signy, par la cession de son frere aîné, prévôt de Fanieres, par la resignation d'*Henry* de Baradat, évêque de Noyon son oncle, seigneur de Damery, Fleury, Dammartin, Avrecourt, Recourt, & Forfelières après la mort de ses freres, mourut le 13. mai 1693. & est enterré dans l'église abbatiale de Signy.
4. LOUIS de Baradat, né le 6. janvier 1640. au chateau de Damery; fut d'abord ondoyé, & douze ans après tenu sur les fonds de barême par le roi Louis XIV. & par la reine mere Anne d'Autriche, regente: embrassa l'état ecclésiastique, fut prieur des Essarts & abbé de Clermont, après l'évêque de Noyon son oncle. Il fut nommé évêque de Vabres en 1672. & sacré le 31. decembre de la même année: il est enterré dans sa cathedrale. D
5. FRANÇOISE de Baradat, seigneur de Dammartin en Bassigny, d'Avrecourt, de Recourt & de Forfelières, par la cession que lui en fit *Marc* de Coligny, seigneur de Crecia son oncle: il fut capitaine de cavalerie, servit en cette qualité sous M. de Turenne, & fut tué près de Neustad en 1672. sans avoir été marié. E
6. LEONOR de Baradat, chevalier de Malthe, cornette dans la compagnie de son frere, fut tué avec lui dans la même rencontre près de Neustad en 1672.
7. BERNARD de Baradat, chevalier de Malthe, mort jeune.
8. CATHERINE de Baradat, religieuse à Jouarre, & prieure de S. Afrique de Vabres en 1695. Elle abdiqua en 1710. & revint à Jouarre, où elle mourut en 1719.
- IV. LISANDER de Baradat, quatrième fils de JEAN de Baradat II. du nom, & de

(a) Duplex.

(b) Memoires de Puy-Segur.

VICOMTES DE
VERNEUIL.

DES PA

A. *Argenter de Cognac*, fut
nommé au regement de Noyon
l'année, ANNE de Baradat
GASPARD de Baradat, & ge
regement de Mâcon, & ge
Femme, MARIE-ANGELI
maréchal, & de *François* de S. Se
1. GASPARD-CLAUDE de
2. LOUIS-ANGE de Baradat, & ge
ten, regement de Calais en
la femme de Verneuil, & ge
Elle mourut sans mariage.

J. JOACHIM de Baradat, & ge
de Baradat, & de *François* de
Femme, N... d'ont
IV. N... de Baradat
Femme, N...
1. PIERRE de Baradat, & ge
2. N... de Baradat, & ge
V. PIERRE de Baradat, & ge
mourut. Age de l'abbaye de Clugny

D. FRANÇOIS DE C
Noyon, par de France
mourut en 1690. fut nommé
de la même année, par de
en même mois 1691. & com
le 15. decembre 1694. fut
sans un peu de peine. Il fut
1695. nommé à Paris le 15. fe
jusqu'à la catherine.

Il couronna le sieur de FRA
let des ordres de roi, & de
parce qu'il étoit grand

Tome 2.

- A de *Marguerite* de Copin, fut vicomte de Verneuil, seigneur de Malgenette, capitaine au regiment de Navarre, & gouverneur de Chateau-Thierry.
Femme, ANNE des Eilarts, dont.
- V. GASPARD de Baradat vicomte de Verneuil, capitaine de chevaux legers au regiment de l'Illebonne, & gouverneur d'Aumale.
Femme, MARIE-ANGÉLIQUE du Mesnil, fille d'*Antoine*, seigneur de Chauvenil, & de *Françoise* de S. Simon.
1. GASPARD-CLAUDE de Baradat, mort sans alliance.
 2. LOUISE-ANGÉLIQUE-ELEONOR de Baradat, a épousé *François* de Poitiers, seigneur de Casaux en Saintonge, dont elle n'a eu qu'une fille heritiere de la vicomté de Verneuil, mariée à N... de Villelongue, dont il ne reste qu'une fille unique non mariée.
- B III. JOACHIM de Baradat, seigneur de Maujussou, second fils de CARBONNEAU de Baradat, & de *Françoise* de L'Artigue-de-Mezin. Suite des seigneurs de BARADAT.
Femme, N.... dont.
- IV. N... de Baradat.
Femme, N...
1. PIERRE de Baradat, qui suit.
2. N... de Baradat, femme de *Bernard* de Champgrand, seigneur de Boas.
- V. PIERRE de Baradat, seigneur de Maujussou, capitaine au regiment de Piémont. *Voyez le Nobiliaire de Champagne, impr. grand in fol.*



De gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir.

XXXIV.

- D FRANÇOIS DE CLERMONT-TONNERRE, évêque & comte de Noyon, pair de France, abbé de S. Martin de Tonnerre, & de S. Martin de Laon, naquit en 1630. fut nommé à cet évêché en 1661. & sacré en sorbonne le 2. octobre de la même année, prit séance au parlement le 14. fevrier 1662. étoit conseiller d'état au même mois 1691. & comme pair eut sa place au-dessus du doyen du conseil, fut reçu le 13. decembre 1694. l'un des quarante de l'academie françoise, en laquelle il fonda un prix de poésie. Il fut reçu commandeur de l'ordre du S. Esprit le 1. janvier 1696. mourut à Paris le 15. fevrier 1701. âgé de 72. ans 10. mois & 18. jours, & est inhumé en la cathedrale.

Il étoit troisième fils de FRANÇOIS comte de Clermont & de Tonnerre, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* Vignier. *La genealogie de cette maison sera rapportée au chapitre des grands maîtres des eaux & forets de France.*

E



De gueules au
lion d'hermines
armé, lampassé
& couronné d'or.

XXXV.

C LAUDE-MAUR D'AUBIGNE' évêque & comte de Noyon, pair de France, étoit abbé de la Victoire près Senlis, lors qu'il fut nommé à cet évêché le 26. mars 1701. il fut sacré le 24. juillet suivant: prit séance au parlement le 23. mars 1702. & fut transféré à l'archevêché de Rouen le 24. decembre 1707. dont il prêta serment au roi le 10. avril de l'année suivante; sa majesté lui avoit accordé par un brevet du 9. janvier précédent, la continuation des honneurs & entrées de la cour, dont il avoit joui comme comte & pair de France, à cause de son évêché de Noyon. Il mourut à Rouen au mois d'avril de l'an 1719. & est enterré dans la cathedrale.

Il n'y a presque point de province en France, où l'on ne trouve des gentils-hommes du nom d'Aubigné & d'Aubigny; mais ils ont tous des armes différentes: celles des seigneurs d'Aubigné en Anjou, ont toujours été de *gueules au lion d'hermines, couronné, armé & lampassé d'or.*

La terre d'Aubigné-Brient est située au duché d'Anjou, à demie lieue de Martigny-Brient, à deux lieues de Doué; elle a donné son nom aux seigneurs dont on va rapporter la genealogie.

Un acte latin qui paroît fort ancien, fait mention d'un Geoffroy de Doué, qui nomme son fils Pierre de *Aubigneio*, dans une fondation de 3. prebendes en l'église de S. Denis de Doué, ce qui peut donner lieu de croire que la maison d'Aubigny en seroit sortie.

On voit dans la chapelle d'Aubigné de l'église de Villeneuve en Anjou, une épitaphe sur une tombe de pierre plate, qui porte que *Yoland* femme du seigneur d'Aubigné chevalier, deceda le 19. janvier 1272.

Il se trouve dans la même chapelle une tombe pareille, avec l'épitaphe de *Herment* d'Aubigné, chevalier, seigneur de S. Mars de Coutay, qui mourut le lundi après la S. François 5. octobre 1282. Il y est représenté armé d'une épée & d'un bouclier aux armes d'Aubigné.

Jugement de Charles, fils du roi de France, comte de Valois, d'Alençon, de Chartres, d'Anjou, portant qu'étant en son chateau d'Angers, auroient été ajournez au lundi devant les Cendres, pour gages de la taille, *Monfieur Guillaume* d'Aubigné, chevalier d'une part, & Guillaume de Chartrigue, écuyer de l'autre part, lesquels à la priere de *Monfieur Jousfelin* & *Monfieur Jousfroy* de Beaupreaux, chevaliers, au nom dudit chevalier, & *Monfieur Jousfroy* de Dué, chevalier, au nom dudit écuyer, se seroient rendus pleges pour bien de paix, du jugement qu'il voudroit bien rendre; lequel jugement fut fait à l'avantage dudit écuyer, au chateau d'Angers, le dimanche *emprès* les Cendres, l'an de grace 1303.

GENEALOGIE D'AUBIGNE',

dressée sur les titres & memoires de la maison:

I. OLIVIER d'Aubigné, vivoit vers l'an 1200. Il est qualifié chevalier *Oliverius de Albigneio miles* dans un acte Latin du mois d'août 1255. par lequel il donne & assigne du consentement d'*Aymery* son fils aîné, & principal heritier à *Olivier* son fils puîné & à ses successeurs legitimes 20. livres de rente à prendre aux affises d'An-

27

DES PA
 A. ... son revers de la B
 ... des lettres ...
 ... de la femme est sign
 1. AYMERY I. de ...
 2. OLIVIER de ...
 3. AYMERY I. de ...
 4. JOSEPH de Beaupreaux, chevalier
 de Beaupreaux, sur la crosse de
 en la chancellerie de Ange, y
 Femme, JEANNE de Beaup
 5. GUILLAUME de Beaup
 6. HUGUES d'Aubigné, che
 lequel il donna à femme d'
 marquis de Caumont, & ce
 7. AYMERY d'Aubigné, femme
 de son père 1264. les deux
 de l'Anjou en la chancellerie
 papes & de jurisdiction
 comme l'on voit sur son
 III. GUILLAUME de Beaup
 à deux lieues de Saumur, sur
 de Valois, fils de France, à la
 S. Denis, une fille à Coublé
 voir, & un marquis toutes les
 tres de venant l'abbé de Car
 de d'Anjou qui furent nom
 France, ELONOR de Cou
 par contrat du 10. avril 1277.
 1. AYMERY d'Aubigné II.
 2. PIERRE de Beaupreaux
 3. GUILLAUME d'Aubigné
 4. RENARD d'Aubigné
 5. GEOFFROY d'Aubigné
 6. BATAILLE d'Aubigné
 IV. AYMERY ou SAV
 chevalier, vivait en 1248
 Femme, HONNEUR
 1. OLIVIER d'Aubigné
 2. GUILLAUME d'Aubigné
 3. N... d'Aubigné, che
 4. PIERRE de Beaupreaux
 OLIVIER II. de Beaupreaux
 le 24. janvier 1274. de son
 que, le marquis de la M
 eues dans l'off. de Beaup
 comte de la Lande
 I. Femme, UTESSIE ou E
 de Beaupreaux
 comte de Beaupreaux
 son beau-père
 pour marquis de la M
 IAN de Beaupreaux
 Femme, HONNEUR
 pour la femme, comtesse
 de Beaupreaux
 de Beaupreaux
 de Beaupreaux
 de Beaupreaux
 de 1402

A gers, sur son revenu de la Breteche en Vallée, à condition que s'il ne valoit pas 20. livres, ses heritiers seroient obligez de fournir le surplus.

Le nom de sa femme est ignoré.

1. AYMERY I. du nom, seigneur d'Aubigné, qui fuit.
2. OLIVIER d'Aubigné II. du nom, mentionné dans l'acte ci-dessus.

II. AYMERY I. du nom, seigneur d'Aubigné, qualifié chevalier dans l'acte de 1255. Josselin de Beaupreau, chevalier, lui assigna en 1281. dix-sept septiers de bled, mesure de Beaufort, sur la dixme de la paroisse de Mazé, à cause de certaine rente, sise en la chatellenie de Baugé, qu'il avoit promise lorsqu'il épousa *Jeanne* sa tante.

Femme, JEANNE de Beaupreau, mariée en 1231.

1. GUILLAUME seigneur d'Aubigné, qui fuit.
2. HUGUES d'Aubigné, chevalier, fit son testament au mois d'août 1328. par lequel il donna à *Perrot* d'Aubigné son neveu, fils de *Guillaume* son frere, son marais de Chalmons, & ce qu'il avoit au Plessis de la Toufche & à Aleric.

B 3. AGNES d'Aubigné, femme de *Pierre* de Pouancé: son pere lui donna par acte du 29. juin 1280. les dixmes qu'il avoit en la paroisse de Mazé, dites les dixmes *des Toufches* en la chatellenie de Beaufort, & tout ce qu'il pouvoit y avoir de propriété & de juridiction, pour six livres quatre sols de rente, reste de cinquante livres qu'il lui avoit promis.

III. GUILLAUME seigneur d'Aubigné & du Couldray Macouart (petite ville à deux lieus de Saumur) fut un des chevaliers qui servirent sous Charles comte de Valois, fils de France, à la conquête de Flandres: obtint en 1297. pour lui & ses hoirs, une foire à Couldray, le jour de la décolation de S. Jean - Batiste, 29. août, & un marché toutes les semaines le jeudi. Adam vicomte de Melun, par lettres du deuxième lundi de Carême de l'an 1299. lui remit & à ses hoirs, les gardes & estages qu'ils étoient tenus de faire à Montreuil-Bellay.

C Femme, ELEONOR de Coesme, sœur de *Robin* de Coesme, chevalier, mariée par contrat du 30. avril 1273.

1. AYMERY d'Aubigné II. du nom, qui fuit.
2. PIERRE d'Aubigné, a fait la *branche des seigneurs de la Toufche* rapportez ci-après.
3. GUILLAUME d'Aubigné, seigneur de Marchais en 1331. & 1334.
4. RENAUD d'Aubigné.
5. GEOFFROY d'Aubigné.
6. BRIAND d'Aubigné, épousa *Isabeau* de Bernezay.

IV. AYMERY ou SAVARY seigneur d'Aubigné & de Couldray-Macouart, chevalier, vivoit en 1326.

Femme, HONNEUR de la Haye-Passavant, fut mariée environ l'an 1300.

D 1. OLIVIER d'Aubigné II. du nom, qui fuit.

2. GUILLAUME d'Aubigné, seigneur de Villebernier en 1360.

3. N... d'Aubigné, dont *Jean* d'Aubigné, mort sans enfans.

4. 5. PIERRE & JEAN d'Aubigné.

V. OLIVIER II. du nom, seigneur d'Aubigné, & du Couldray-Macouart, acheta le 24. janvier 1334. de son oncle *Guillaume* d'Aubigné, seigneur du Marchais-Regnault, la maison de la Mothe, avec toutes ses dépendances. Il servoit avec cinq écuyers dans l'Ost de Bouvines en 1340. fit un accord le 11. juin 1349. avec le commandeur de la Lande près Verche.

I. Femme, UTESSÉ ou EUSTACHIE du Puy, fille de *Jean* du Puy, chevalier, & de *Marguerite* Turpin, mariée par contrat de l'an 1329. elle testa le 21. decembre de l'an 1331. fit un legs à l'église au cas que son hoir de sa chair vint à deceder sans hoirs de la sienne: ordonna sa sepulture dans l'église de S. Denis d'Aubigné, & nomma pour executeur *Guy* Turpin son oncle, seigneur de Crissé.

E JEAN seigneur d'Aubigné, qui fuit.

II. Femme, HONNEUR, mentionnée dans un acte de 1345. par lequel *Olivier* & *Honneur* sa femme, acquerirent un septier de froment de rente, & dans un autre de 1347. par lequel *Pierre* de la Seguinere de la paroisse de Gonnort, vend à *Olivier* d'Aubigné & à *Honneur* sa femme, deux septiers de seigle.

On trouve un JEAN d'Aubigné, seigneur de la Mothe Aubigné en 1378. & de Marchais-Renaut en 1388. chevalier. Il mourut sans posterité, après avoir donné la Mothe d'Aubigné aux enfans de *Pierre* d'Aubigné; mais après sa mort *Jean* sire d'Aubigné son cousin germain s'en empara; & en échange, *François* sire d'Aubigné, fils de *Jean*, donna d'autres titres à *Guyon* d'Aubigné & à sa sœur, par transaction de 1402.

VI. JEAN seigneur d'Aubigné & du Coudray-Macouart, fit au mois de novembre 1352. une transaction avec *Hautes* du Puy, sur leur différend pour partie de la succession de *Jean* du Puy, & de *Marguerite* Turpin sa femme, leurs ayeul & ayeule. Il fut accusé d'avoir fait mourir *Guillaume* Charbonneau, qui avoit tué *Pierre* d'Aubigné son grand oncle, & en fut absous au mois de fevrier 1359. Il est nommé dans le traité de paix, fait à Bretigny pour la delivance du roi Jean le 8. mai 1360. entre les chevaliers François, faits prisonniers à la bataille de Poitiers, qui demeurèrent en otage en Angleterre, lorsque ce prince revint en France. Le 21. janvier 1377. Bouchard sire de l'Isle & de Doué, lui remit quelque foi & hommage dont il s'étoit saisi; fit un échange & un don à l'abbaye de la Roëès années 1379. & 1391. Le roi lui donna le pouvoir le 25. avril 1380. de faire faire guet & garde au chateau d'Aubigné, par ses hommes & ses sujets. Le 8. octobre de la même année il donna à *Guillaume* d'Aubigné son oncle, quelques terres pour demeurer quitte de certaines rentes qu'il lui devoit.

Femme, JEANNE de Pocé, mariée vers l'an 1375. elle avoit épousé en premières noces *Haute* du Puy, chevalier, cousin germain de son second mari, suivant un acte du 6. mars 1360. par lequel ils vendent certaine dixme au seigneur d'Aubigné.

1. FRANÇOIS d'Aubigné, qui suit.

2. HUETTE d'Aubigné, femme de *Pierre* de Berneén, seigneur de la Perrye. Ils testèrent le 16. mars 1399. elle donna à *Marie* sa niece, fille de *François* d'Aubigné, l'hotel & les appartenances de Sellines, & ils firent exécuteurs de leur testament *François* son frere & autres y nommés.

On trouve un *Jean* d'Aubigné, fils naturel de JEAN d'Aubigné, écuyer, & de *Marie* de Truf, tous deux libres, légitimé par lettres de l'an 1424. (a)

(a) Comptes du
trésor.

VII. FRANÇOIS I. du nom, seigneur d'Aubigné & du Coudray-Macouart, donna quittance en qualité de chevalier bachelier, à Blois le 11. septembre 1380. de 180. livres tournois, en prêt sur ses gages, & sur ceux de 6. écuyers de sa chambre. Il ceda le 25. juillet 1402. quelques terres & rentes scises au lieu de la Motte en Vallée à *Gabriel* d'Aubigné, & *Jeannot* Moreau, mari d'*Isabeau* d'Aubigné, pour demeurer quitte envers eux de leurs prétentions à cause de la mort de *Jean* d'Aubigné: fit un accord le 4. juillet 1406. avec le convent & l'abbesse de Fontevault, au sujet de certaine rente de froment qu'il leur devoit: transigea avec *Jean* le Voyer, seigneur de Coësmes, par acte fait au Plessis-Rafray le 20. mai 1407. & confirmé aux assises d'Angers le 1. juin suivant, sur leurs différends touchant la succession de *Robin* de Coësmes, dont ils descendoient par femme: fit une autre transaction le 25. avril 1408. avec *Hardy* de la Porte, seigneur de Vezins, sur les prétentions de *Marie* son épouse, à cause de *Marguerite* sa mere aux terres de Chavaigné, &c. L'acte est scellé du sceau de leurs armes, en présence d'*Yvon* de la Porte & d'autres.

Femme, MARIE de la Porte, mariée par contrat du 9. juillet 1388. fille de *Hardy*, seigneur de Vezins, & de *Marguerite* de la Jaille fille d'*Yvon*, chevalier, seigneur dudit lieu, & de *Marguerite* de Matha. Elle eut en dot la terre de Bonchaux en Poitou.

1. OLIVIER d'Aubigné III. du nom, qui suit.

2. JEAN d'Aubigné, seigneur de la Perriere, d'où sont sortis les seigneurs de ce nom, rapportés dans la suite de cette genealogie.

3. MARGUERITE d'Aubigné, épousa par contrat du 6. août 1415. *Jean* Barathon, chevalier seigneur de la Roche, & de la Touche. Elle eut en dot la terre des Bonchaux, & le fief de Vezins, scis à Angers. *Jean* de la Porte & autres furent presens à ce contrat.

4. MARIE d'Aubigné, femme de *Guillaume* Pantin, seigneur de la Hamelinie, chatelain de Sillé-le-Guillaume.

VIII. OLIVIER III. du nom, seigneur d'Aubigné & du Coudray-Macouart, fit accord le 25. juillet 1412. avec *Gillet* Thibert & *Guillaume* de Bez, pour ce qu'il leur devoit, à cause de *Philippe* d'Aubigné, mere dudit *Gillet*. Il rendit aveu au roi de Jerusalem & de Sicile duc d'Anjou, de sa terre du Coudray-Macouart: cet aveu est tiré de la chambre des comptes de Paris, datté de l'an 1437. scellé de son sceau, sur lequel est un lion couronné, l'écu supporté par un griffon & une hermine, & pour cimier un espee d'éventail. Il partagea en 1439. & le 5. mai 1441. avec *Jean* son frere cadet, seigneur de la Perriere. (b)

(b) Invent. des
titres de Boisjé.

I. Femme, PERRONELLE de Faye, mariée par contrat du 5. juillet 1407. fille de *Jean* de Faye, & de *Simonne* de Lenay.

1. FRANÇOIS d'Aubigné II. du nom, qui suit.

2. JEANNE d'Aubigné, femme de *Louis* le Roux, seigneur de la Trimouillere & de

de Chanay en Touraine.
A. JEANNE CATHERINE
seigneur de la Salle.

1440.
II. FRANÇOIS II. du nom.

avec au duc d'Angou, pour par

1497. scellé d'un sceau commu

la femme, MARIE de la H.

de la Hère. chevalier seig

Tour-Louis, seigneur de la

legence de la Saboterie, de

Trou en Poitou, par acte de

1. PIERRE seigneur d'Aubig

sur ses, que Philippe de

d'Alige, lui fit hommage &

mourut sans alliance.

2. MARIE-MARGUERITE

pour le duc d'Angou.

3. JEAN-BAPTISTE & AN

II. femme, N. d'Aubigne.

il y a plus de 200 ans, qu'el

Tour.

VIII. JEAN d'Aubigné, seig

FRANÇOIS I. du nom.

par acte de 1400. avec d'Alige

le 5. mai 1441. et il est nommé

de la femme et que. L'an 14

IX. JEAN d'Aubigné, seigneur

25. décembre 1470. en quali

gens nobles du royaume de Sa

Chrou. Il fit le 9. septembre

que l'héritage de son frere qui

avait été l'héritage de son frere

le mariage qui avait été fait

leur frere, le 10. novembre

Francois, YOLAND de

près Blaison en Anjou.

I. FRANÇOIS d'Aubigné

2. PIERRE d'Aubigné

de ses neveux

3. JACQUES d'Aubigné

4. FRANÇOIS d'Aubigné

seigneur, seigneur de la B

X. FRANÇOIS d'Aubigné

de la femme de son frere

de l'acte de son frere, le

7. mars 1400. avec d'Alige

seigneur en partie de son frere

francois, JEANNE femme

de Perronelle de la Hère.

GUY d'Angou, qui

FRANÇOIS d'Aubigné

seigneur, seigneur de la B

1. JEAN d'Aubigné

2. JEAN d'Aubigné

3. GUY d'Angou

4. JEAN d'Aubigné

5. GUY d'Angou

6. JEAN d'Aubigné

7. GUY d'Angou

8. JEAN d'Aubigné

9. GUY d'Angou

10. JEAN d'Aubigné

11. GUY d'Angou

12. JEAN d'Aubigné

13. GUY d'Angou

14. JEAN d'Aubigné

15. GUY d'Angou

16. JEAN d'Aubigné

17. GUY d'Angou

18. JEAN d'Aubigné

19. GUY d'Angou

20. JEAN d'Aubigné

21. GUY d'Angou

22. JEAN d'Aubigné

23. GUY d'Angou

24. JEAN d'Aubigné

25. GUY d'Angou

26. JEAN d'Aubigné

27. GUY d'Angou

28. JEAN d'Aubigné

29. GUY d'Angou

30. JEAN d'Aubigné

31. GUY d'Angou

32. JEAN d'Aubigné

33. GUY d'Angou

34. JEAN d'Aubigné

35. GUY d'Angou

36. JEAN d'Aubigné

37. GUY d'Angou

38. JEAN d'Aubigné

39. GUY d'Angou

40. JEAN d'Aubigné

41. GUY d'Angou

42. JEAN d'Aubigné

43. GUY d'Angou

44. JEAN d'Aubigné

45. GUY d'Angou

46. JEAN d'Aubigné

47. GUY d'Angou

48. JEAN d'Aubigné

49. GUY d'Angou

50. JEAN d'Aubigné

51. GUY d'Angou

52. JEAN d'Aubigné

53. GUY d'Angou

54. JEAN d'Aubigné

55. GUY d'Angou

56. JEAN d'Aubigné

57. GUY d'Angou

58. JEAN d'Aubigné

59. GUY d'Angou

60. JEAN d'Aubigné

61. GUY d'Angou

62. JEAN d'Aubigné

63. GUY d'Angou

64. JEAN d'Aubigné

65. GUY d'Angou

66. JEAN d'Aubigné

67. GUY d'Angou

68. JEAN d'Aubigné

69. GUY d'Angou

70. JEAN d'Aubigné

71. GUY d'Angou

72. JEAN d'Aubigné

73. GUY d'Angou

74. JEAN d'Aubigné

75. GUY d'Angou

76. JEAN d'Aubigné

77. GUY d'Angou

78. JEAN d'Aubigné

79. GUY d'Angou

80. JEAN d'Aubigné

81. GUY d'Angou

82. JEAN d'Aubigné

83. GUY d'Angou

84. JEAN d'Aubigné

85. GUY d'Angou

86. JEAN d'Aubigné

87. GUY d'Angou

88. JEAN d'Aubigné

89. GUY d'Angou

90. JEAN d'Aubigné

91. GUY d'Angou

92. JEAN d'Aubigné

93. GUY d'Angou

94. JEAN d'Aubigné

95. GUY d'Angou

96. JEAN d'Aubigné

97. GUY d'Angou

98. JEAN d'Aubigné

99. GUY d'Angou

100. JEAN d'Aubigné

101. GUY d'Angou

102. JEAN d'Aubigné

103. GUY d'Angou

104. JEAN d'Aubigné

105. GUY d'Angou

106. JEAN d'Aubigné

107. GUY d'Angou

108. JEAN d'Aubigné

109. GUY d'Angou

110. JEAN d'Aubigné

111. GUY d'Angou

112. JEAN d'Aubigné

113. GUY d'Angou

114. JEAN d'Aubigné

115. GUY d'Angou

116. JEAN d'Aubigné

117. GUY d'Angou

118. JEAN d'Aubigné

119. GUY d'Angou

120. JEAN d'Aubigné

121. GUY d'Angou

122. JEAN d'Aubigné

123. GUY d'Angou

124. JEAN d'Aubigné

125. GUY d'Angou

126. JEAN d'Aubigné

127. GUY d'Angou

128. JEAN d'Aubigné

129. GUY d'Angou

130. JEAN d'Aubigné

131. GUY d'Angou

132. JEAN d'Aubigné

133. GUY d'Angou

134. JEAN d'Aubigné

135. GUY d'Angou

136. JEAN d'Aubigné

137. GUY d'Angou

138. JEAN d'Aubigné

139. GUY d'Angou

140. JEAN d'Aubigné

141. GUY d'Angou

142. JEAN d'Aubigné

143. GUY d'Angou

144. JEAN d'Aubigné

145. GUY d'Angou

146. JEAN d'Aubigné

147. GUY d'Angou

148. JEAN d'Aubigné

149. GUY d'Angou

150. JEAN d'Aubigné

151. GUY d'Angou

152. JEAN d'Aubigné

153. GUY d'Angou

154. JEAN d'Aubigné

155. GUY d'Angou

de Chauzay en Touraine, dont sont issus messieurs de la Roche-des-Aubiers.

A. II. Femme. CATHERINE de la Tour-Landry, veuve de *Thibaut* de la Haye, chevalier seigneur de la Salle, & du Bournan, mariée par contrat du 20. août 1449.

IX. FRANÇOIS II. du nom, seigneur d'Aubigné & du Coudray-Macouart, rendit aveu au duc d'Anjou, pour partie de la ville du Coudray-Macouart le 30. juillet 1457. scellé d'un sceau comme ci-dessus, supports deux lions. (a)

I. Femme, MARIE de la Haye, mariée le 20. août 1449. elle étoit fille de *Thibault* de la Haye, chevalier seigneur de la Salle & du Bournan, & de *Catherine* de la Tour-Landry, seconde femme d'*Olivier* d'Aubigné son pere, *Joachim* de la Haye, seigneur de la Salle son frere, lui donna en consideration de son mariage, la maison de Preuil en Poitou, par acte du 16. août 1449.

(a) Chambre des comptes de Paris, chambre d'Anjou 8. armoire 47. lias. le cotté 1237.

B. 1. PIERRE seigneur d'Aubigné & du Coudray-Macouart, vivoit encore le 20. fevrier 1486. que Philippe de Robertye, ou Roc Barry, écuyer, seigneur des Vierges d'Aligne, lui fit hommage du fief de S. Baud, relevant du Coudray-Macouart. Il mourut sans alliance.

2. MARIE-MARGUERITE d'Aubigné, femme de *Jean* de Royrand, eut en partage la terre d'Aubigné.

3. & 4. BLANCHE & ANNE d'Aubigné, dont une épousa N. . . de Choupes.

II. Femme, N. . . d'Aubigné, suivant une genealogie de la maison d'Aubigné, faite il y a plus de 200. ans, qui étoit entre les mains de M. Urbain d'Aubigné, baron de Tigny.

C. VIII. JEAN d'Aubigné, seigneur de la Perriere en 1428. étoit second fils de FRANÇOIS I. du nom, seigneur d'Aubigné, & de *Marie* de la Porte. Il partagea en 1439. avec *Olivier* son frere aîné, (b) & passa un contrat avec le même le 5. mai 1441' où il est nommé *Jean* d'Aubigné, seigneur de la Perriere. Le nom de sa femme est ignoré. Il fut pere de celui qui suit.

SEIGNEURS DE LA PERRIERE.

(b) Inv. des titres de Boismosé.

IX. JEAN d'Aubigné, seigneur de la Perriere, du Boismosé & de Randron, parut le 23. decembre 1470. en qualité d'homme d'armes à trois chevaux, à la montre des gens nobles du ressort de Saumur, qui se fit au même lieu, devant le gouverneur d'Anjou. Il fit le 9. septembre 1478. conjointement avec sa femme, donation à *Jacques* d'Aubigné son fils puîné, de tout le droit que la coutume d'Anjou lui donnoit dans l'heritage de ses pere & mere. Ils ratifierent ensemble le 15. mai 1487. le mariage qui avoit été arrêté le 15. janvier précédent, entre *François* d'Aubigné leur fils aîné, & *Jeanne* Fretart.

Femme, YOLAND du Cloitre, heritiere de Boismosé, paroisse des Coutures près Blaison en Anjou.

D. I. FRANÇOIS d'Aubigné, qui suit.

2. PIERRE d'Aubigné, seigneur de la Perriere, mentionné dans l'acte de la tutelle de ses neveux.

3. JACQUES d'Aubigné, tige des seigneurs de Montaupin, qui suivront.

4. FRANÇOISE d'Aubigné, épousa le 5. janvier 1471. *Jacques* de la Bouteille, écuyer, seigneur de la Mauvoisiere en Poitou.

X. FRANÇOIS d'Aubigné, chevalier, seigneur du Coudray, puis de Boismosé. Lui & sa femme firent le 3. avril 1495. une acquisition d'*Helene* de Michau : & le 11. août de l'année suivante, il rendit une sentence arbitrale sur les differends qui étoient entre *Jacques* d'Aubigné son frere puîné, écuyer, seigneur de Montaupin, & *Jacques* Huet, seigneur en partie du même lieu.

Femme, JEANNE Fretart, fille d'*Antoine* Fretart, écuyer, seigneur de Sauve, & de *Perrete* de Billy. Ils vivoient ensemble le 2. mai 1481.

E. 1. GUY d'Aubigné, qui suit.

2. FRANÇOIS d'Aubigné, prieur de la Blanchardiere.

3. PHILIPPE d'Aubigné, prêtre.

XI. GUY d'Aubigné, chevalier, seigneur de Boismosé.

Femme, LOUISE Goulard, mariée le 23. juillet 1514. étoit sœur de noble personne *René* Goulard, seigneur de Cambrede & de Billé, vivant en 1515.

1. FRANÇOIS d'Aubigné II. du nom, qui suit.

2. JEAN d'Aubigné, seigneur du Coudray, dont la posterité sera rapportée ci-après.

3. GILLES d'Aubigné, chanoine & prieur de Blaison.

Tome II.

X 5

4. JEANNE d'Aubigné, étoit mariée l'an 1560. avec *Jean* Laurens, seigneur de la Noüe. A
- XII. FRANCOIS d'Aubigné II. du nom, seigneur de Boismosé & de Montfabert, étoit âgé de 65. ans en 1583. & mourut en 1607.
- I. Femme, CATHERINE Laurens, mariée le 4. mars 1596. fille unique de *Philippe* Laurens seigneur du Joreau, chambellan de la reine Anne, & d'*Anne* Savary, dame de la Crilloitiere, de la Salmoniere & de Soulangé en Anjou.
1. JEAN d'Aubigné II. du nom, qui suit.
2. SIMON d'Aubigné, grand prieur de Champagne, grand bailli & grand hôte-pitalier de Malthe; fut commandeur de la Feuillée, procureur & receveur du commun tresor au prieuré d'Aquitaine en 1597.
- II. Femme, RENÉE Taupier, morte l'an 1579. B
1. PIERRE d'Aubigné, prieur des Coutures, chanoine de Blaison, vivoit en 1628.
2. OFRAISE d'Aubigné, épousa 1^o. *Philippe* de Riou, écuyer, seigneur de Champ-robin. 2^o. le seigneur de S. Offange.
3. PHILIPPES d'Aubigné, femme de *Louis* de Ver, écuyer, seigneur de Cumeray, vivant en 1586.
4. PERINE d'Aubigné, mariée à *Antoine* Ribou, écuyer, seigneur de la Faye; elle vivoit en 1602.
- XIII. JEAN d'Aubigné, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la reine en 1586. seigneur de Boismosé, & de Montfabert: est qualifié lieutenant de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, dans le contrat de mariage de *Claude* d'Aubigné, & de *Jeanne* Tiraqueau en 1601. Il tua le sieur de la Noüe Savas: il lui en couta 50000. livres en procédures, & il mourut l'an 1628.
- Femme, SUSANNE Clauffe, fille de *Jacque*, seigneur de Mery, se fit separer de biens d'avec son mari à Angers le 9. novembre 1588. C
1. SIMON d'Aubigné, se fit prêtre, puis Capucin.
2. SUSANNE d'Aubigné, femme de *Jean* de Montdragon, chevalier, seigneur de Hins.
- SEIGNEURS DU COUDRAY XII. JEAN d'Aubigné I. du nom, seigneur du Coudray, second fils de *GUY* d'Aubigné, & de *Louise* Goulard, transigea le 12. mai 1558. avec *François* son frere.
- Femme, SUSANNE de Beugnon.
1. JEAN d'Aubigné II. du nom de cette branche, écuyer, seigneur du Coudray, épousa *Françoise* de Bernezay, dont il n'eut point d'enfans.
2. JOSEPH d'Aubigné, qui suit.
- XIII. JOSEPH d'Aubigné, écuyer, seigneur du Coudray, après la mort de son frere aîné.
- Femme, MARGUERITE Bignon, vivante en 1601. D
1. JOSEPH d'Aubigné II. du nom, qui suit.
2. SIMON d'Aubigné.
3. CHARLES d'Aubigné, étoit absent lors du partage de ses freres, fut pris par les galeres du roi, sur un vaisseau corsaire Turc en 1616. & épousa *Marie* Marchand, fille du seigneur de la Barochere en Poitou.
4. LOUIS d'Aubigné.
5. FRANCOIS d'Aubigné, qui suivra après son frere aîné.
6. RENE' d'Aubigné, vivant en 1628.
- XIV. JOSEPH d'Aubigné II. du nom, seigneur de Belligny.
- Femme, CATHERINE de Ligny ou de Tigny, dont il n'eut qu'une fille.
- JEANNE d'Aubigné, mariée à *Artus-Charles* de S. Offange, seigneur du Chastelier.
- XIV. FRANCOIS d'Aubigné, seigneur de Beaulieu, partagea avec ses freres en 1616. E
- Femme, N...
- GUY d'Aubigné, qui suit.
- XV. GUY d'Aubigné, étoit seigneur de Carteron en 1667.
- Femme, MARIE le Jumeau, mariée le 3. mars 1654. étoit fille de *Jean* le Jumeau, seigneur des Perriers, & d'*Anne* de Sanfon, dont des enfans.
- SEIGNEURS DE MONTAUPIN. X. JACQUES d'Aubigné, quatrième fils de *JEAN* II. du nom, seigneur de la Perriere, & d'*Yoland* du Cloitre, transigea le 14. avril 1488. avec *Jacques* de la Che-

DES PA

pour le paiement de
 mariage le 15. juin
 de Bocher en l'eglise d'Orléans
 de 30. septembre 1579. que de
 vers le ruyne.
 Femme, PERINE de la
 son mari la terre de Montaigne
 cation de testament de son
 Jean d'Aubigné son frere
 qu'elle eut avec son mari
 2. RENE' ou JACQUES
 de d'Aubigné, epoux de
 entes.
 4. JEAN d'Aubigné, qui
 5. MARIE d'Aubigné, femme
 au Perche.
 Esquis successi de JAC

1. de la Courte de Catherine
 de la Noüe Savas.

XI. JEAN d'Aubigné, chevalier
 Femme, OLIVE de
 1. JACQUINE d'Aubigné
 2. FRANCOISE d'Aubigné
 de d'Aubigné, epoux de
 entes.

3. GUYON d'Aubigné
 IV. PIERRE d'Aubigné
 logne le 12. mai 1558.
 man d'Haye d'Aubigné
 en Anjou, paroitte de Fr
 es années 1570. 1574. 1578

terre d'Aubigné, époux
 pour en la maison de la Tou
 courte que ce fut qui fut
 qu'elle, & dont il eut une
 femme, JEANNE d'Har

1. GUYON d'Aubigné
 2. BIENT d'Aubigné
 3. HELENE d'Aubigné
 4. PHILIPPE d'Aubigné
 5. JOSEPH d'Aubigné
 GUYON d'Aubigné

1. GUYON d'Aubigné
 2. BIENT d'Aubigné
 3. HELENE d'Aubigné
 4. PHILIPPE d'Aubigné
 5. JOSEPH d'Aubigné
 GUYON d'Aubigné

VI. MARGUERITE d'Aubigné
 femme de
 1. GUYON d'Aubigné
 2. BIENT d'Aubigné
 3. HELENE d'Aubigné
 4. PHILIPPE d'Aubigné
 5. JOSEPH d'Aubigné
 GUYON d'Aubigné

- A vriere pour le paiement de la dot de *Perrine* de la Cheviere sa future épouse, fit hommage le 13. juin suivant des lieux de Montaupin, de Clevisiere, & de la Fourcherie, mouvans du seigneur de Foulle tourte. Lui & sa femme firent leur testament le 7. novembre 1499. par lequel ils choisirent leur sepulture dans la chapelle du Bouchet en l'église d'Oise, & se firent une donation mutuelle. Il mourut avant le 30. septembre 1503. que ses enfans étoient sous la tutelle de *Jean* de la Cheviere leur oncle.
- Femme, *PERRINE* de la Cheviere, mariée le 14. août 1488. apporta en dot à son mary la terre de Montaupin. Elle étoit enceinte lorsqu'elle resta veuve, & en execution du testament de son mary & d'elle cité cy-dessus, elle donna le 7. juin 1518. à *Jean* d'Aubigné son fils puîné tout son droit de succession, les acquets & conquests qu'elle avoit faits pendant son mariage.
- B 1. *RENE* ou *JACQUES* d'Aubigné, chevalier, seigneur de Montaupin, & du fief d'Aubigné, épousa *Susanne* de Cocheilet - de - Vauvineux, & mourut sans enfans.
2. *JEAN* d'Aubigné, qui suit.
3. *MARIE* d'Aubigné, femme de *Helie* du Doet, écuyer, seigneur de la Mairie au Perche.

Enfans naturels de JACQUES d'Aubigné, seigneur de Montaupin.

1. & 2. *Guyon* & *Catherine* d'Aubigné, mentionnez dans le testament de leur pere, qui leur laisse chacun 30. liv.

C XI. *JEAN* d'Aubigné, chevalier, seigneur de Montaupin après la mort de son frere aîné.

Femme, *OLIVE* Boufferon.

1. *JACQUINE* d'Aubigné, morte sans avoir été mariée.
2. *FRANÇOISE* d'Aubigné, heritiere de sa branche, dame de Montaupin & du fief d'Aubigné, épousa *Jean* le Roi, chevalier, seigneur de la Carriere, dont des enfans.
3. *GUYONNE* d'Aubigné ne fut point mariée.

IV. *PIERRE* d'Aubigné, écuyer, second fils de *GUILLAUME*, seigneur d'Aubigné & du Coudray-Macouart, & d'*Eleonor* de Coesme, mentionné dans le testament d'*Hugues* d'Aubigny son oncle : naquit avant l'an 1300. fut seigneur de la Touche en Anjou, paroisse de Favrais à une lieue d'Aubigné. Il se trouve plusieurs actes de lui ès années 1310. 1334. 1344. 1345. & 1354. 20. juillet, par lesquels il paroît que *Pierre* d'Aubigné, écuyer, acheta des rentes de bled rendables tous les ans à certain jour en sa maison de la Touche. Il ne se trouve rien de lui depuis 1354. ce qui fait croire que ce fut lui qui fut tué par un homme que *Jean* seigneur d'Aubigné fit pendre, & dont il obtint une remission.

D Femme, *JEANNE* d'Hommes, suivant un vieil memoire genealogique aliàs *Mairie* des Rivau.

1. *GUYON* d'Aubigné, valet (écuyer) qui suit.
2. *BRIENT* d'Aubigné, épousa *Isabeau* de Bernezay.
3. *HELENE* d'Aubigné, femme de *Jean* de Souvigné.
4. *PHILIPPE* d'Aubigné, femme de *Guillaume* de Betz, seigneur du Palais.
5. *ISABEAUD* d'Aubigné, vivoit en 1402.

E V. *GUYON* d'Aubigné, écuyer, transigea le 7. mars 1365. sur le differend que luy, *Brient* son frere, & *Helene* sa sœur avoient avec *Jean* de Castalguy, & *Catherine* sa femme. En 1374. *Isabeau* de Bernezay lui vendit six septiers de froment de rente, & *Germain* le comte, & *Jeanne* sa femme lui vendirent une piece de terre située en son fief, & qu'ils tenoient de lui.

Femme, *JEANNE* de l'Espine, dame de la Jouffelinere : elle épousa en secondes noces *Guillaume* de Chourfes. De son premier mariage naquit celui qui suit.

VI. *MORLET* d'Aubigné, écuyer, seigneur de la Touche & de la Jouffelinere, paroisse du Pin en Mauges en Anjou, à cause de *Jeanne* de l'Epine sa mere, qui fut presente avec *Guillaume* de Chourfes son second mary à son contrat de mariage; & le 2. mars 1411. elle lui ceda & à ses heritiers tous les droits qui lui étoient échus

SEIGNEURS
DE LA TOUS-
CHE.

A le 22. fevrier 1506. l'échange de certaines terres qu'il avoit données à François Chaperon; ceda le 15. d'octobre 1507. à *Georges d'Aubigné* son oncle, une maison scise au Pin, avec plusieurs terres pour en jouir par usufruit, suivant la coutume des puisnés nobles du pais d'Anjou; transigea le 25. fevrier 1516. avec ses freres & sœurs sur leur partage; fit une autre transaction avec *Jean de Belleville*, chevalier, & *Jacquette de sainte Flaive* son épouse le 31. decembre 1517. sur ses pretentions en la succession de *Guy de sainte Flaive* son beau pere, & eut pour sa part la seigneurie de Châtonay-Luncanas, & tout ce que feu *Guy de sainte Flaive* avoit à la chapelle de Themer. Il étoit mort le 10. octobre 1524.

Femme, CATHERINE de sainte Flaive, mariée en octobre 1509. étoit veuve de *Jean de Villeneuve en Anjou*, & fille de *Guy* chevalier, seigneur de sainte Flaive en Poitou, & des baronies de Cigournay, Châtonay, le Puy-Belliard & Languillier, & de *Reberte de Conaghan*. Elle survécut son mary, suivant une sentence d'omologation du 10. octobre 1524. pour accords faits entre elle & *Jean Prevost*, tuteur & curateur de *René d'Aubigné* son fils aîné.

B 1. RENE' d'Aubigné, qui suit.
2. HARDY d'Aubigné, seigneur de la Toufche en 1535.
3. ANTOINETTE d'Aubigné, femme de *Jean de Rorthays*, seigneur de la Durbelliere & de la Trape en Poitou, dont une fille. Il étoit fils aîné, & principal heritier de *Jean*, seigneur des mêmes lieux; leur contrat de mariage est du 29. octobre 1535. Son frere *René d'Aubigné* y fut present, & la dota de 200. livres de rente sur les lieux de la Borderie & des Noües.
4. RENE'E d'Aubigné, morte avant 1554.

X. RENE' d'Aubigné, seigneur de la Jousfelinier, de la Toufche, & de la Roche-Baraton, étoit mineur le 28. septembre 1524. & sous la tutelle de *Jean Prevost*, seigneur de Bonnezeaux. On trouve un contrat du 8. septembre 1535. par lequel lui & sa femme vendirent une rente de bled à *Jacques Trouvé* marchand à Brevire, dont quittance au dos du 20. juillet 1543. Il donna par transaction du 7. fevrier 1538. à *Catherine de sainte Flaive* sa mere, les seigneuries de la Toufche, d'Aubigné, de la Roche-Baraton, & du Frefne, pour en jouir en forme d'usufruit, moyennant quoy elle renonça à la donation qu'*Hervé* son mary lui avoit faite de tous ses autres biens. Il rendit deux hommages par procureur le 4. juin 1547. comme administrateur des biens de *Claude* son fils, pour l'hotel de Boiseaux & le village de la Beziere qui lui étoient échus, à cause du decés de *Renée d'Escoubleau* sa mere. Il passa procuration en novembre 1563. pour donner un curateur à *René d'Escoubleau* son neveu, & vivoit encore le 10. juin 1570.

Femme, RENE'E d'Escoubleau, fille de *Jean d'Escoubleau*, seigneur de Sourdis en Poitou, & de *Jeanne de Brie-Serrant* en Anjou, fut mariée en 1531. elle étoit morte avant le 4. juin 1547.

D 1. CLAUDE d'Aubigné I. du nom, qui suit.
2. JACQUES d'Aubigné, seigneur de la Rocheferriere, tige des seigneurs de ce nom rapportez en leur rang.

XI. CLAUDE d'Aubigné I. du nom, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de la Jousfelinier, de la Toufche, d'Aubigné, & de la Roche-Baraton, fut present au contrat de mariage de *Jacques d'Aubigné* son frere puiné, le 27. juillet 1565. vendit conjointement avec le même *Jacques* son frere, au nom de *René* leur pere, à qui ils promirent de faire ratifier cette vente, la metairie de la Biglonniere par contrat du 10. juin 1570. Il servit en la plupart des guerres de son tems; retira du parti des rebelles plusieurs gentilshommes du Poitou, comme le portent les lettres que le roi Henry III. lui écrivit les 27. mai & 24. juillet 1577. pour le dispenser de servir dans son armée de Xaintonge, commandée par le duc de Mayenne, parce qu'il lui étoit utile au lieu où il étoit. Dans la subscription de ces lettres, il est qualifié chevalier de l'ordre du roi.

Femme, JEANNE du Bouchet, fille de *Lancelot du Bouchet*, seigneur de sainte Gemme en Poitou, & de *Jeanne Ratault*, dame de la Beraudiere, mariée par contrat du 6. janvier 1572.

E 1. CLAUDE d'Aubigné II. du nom, qui suit.
2. JACQUES d'Aubigné, seigneur de la Toufche, baron de Tigny, dont la posterité sera rapportée ci-après.

3. **DIANE** d'Aubigné, épousa *Joachim* Rouaut, seigneur de la Rousseliere en Poitou, & donna quittance le 13. novembre 1618. à *Claude* son frere aîné, de 28300. livres, sur 30000. que feu son pere lui avoit promis en dot. **A**
- XII. CLAUDE** d'Aubigné II. du nom, seigneur de la Jousfeliere, de Bernezay, & de la Roche Baraton, baron de sainte Gemme, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi le 14. avril 1594. Il entra dans le service fort jeune; se signala à l'âge de seize ans, dans une sortie que fit le marechal de Brissac, qui commandoit dans Poitiers assiegé par les ennemis; accompagna Henry IV. à la réduction de Paris. Il partagea avec *Jacques* son frere, les vingt-sixième septembre 1608. & vingt-quatrième août 1610. & paya le treizième novembre 1618. à *Diane* sa sœur veuve, la plus grande partie de sa dot. Fut mestre de camp d'un regiment d'infanterie, par commissions des 13. mars 1614. 20. juillet 1620. 20. mai 1621. & eut ordre de l'augmenter de deux compagnies de cent hommes chacune, par lettres du 6. juillet 1621. On trouve des actes où il est qualifié maréchal des camps & armées du roi. Il mourut avant le 30. janvier 1622. que *Charles* son fils eut la commission de mestre de camp d'un regiment d'infanterie, de dix compagnies de cent hommes chacune, vacant par le décès de son pere. **B**
- Femme, **LUCRECE** de Boüillé, fille de *René* seigneur de Boüillé, chevalier des ordres du roi, comte de Creance au pais du Maine, & de *Renée* de Laval, mariée par contrat du 22. août 1601. avoit le 11. juillet 1622. la garde noble de ses enfans.
1. **CHARLES** d'Aubigné, baron de sainte Gemme, mestre de camp d'un regiment d'infanterie en 1622. mourut jeune sans alliance six mois après son pere.
 2. **RENE'** d'Aubigné II. du nom, qui suit.
 3. **RENE'** d'Aubigné, chevalier, seigneur de Perigny en Poitou, par les partages du 28. mai 1634. & 15. avril 1637. mourut sans alliance.
 4. **RENE'** d'Aubigné.
 5. **CATHERINE** d'Aubigné, femme de *René* Gabarin, seigneur de Touarcé. **C**
- XIII. RENE'** d'Aubigné II. du nom, seigneur de la Jousfeliere, de la Roche-Baraton, & baron de sainte Gemme, quitta pour se marier l'ordre de Malthe, pour lequel il avoit fait preuve en l'assemblée provinciale tenuë à Poitiers le 22. juillet 1620. fit serment de gentilhomme de la chambre du roi le 16. octobre 1623. & transigea le 15. avril 1637. avec *René* son frere puîné chevalier, sur le partage fait entre eux, de leur succession paternelle & maternelle.
- Femme, **EDME'E** de Chateaubrient, fille aînée de *Gabriel* de Chateaubrient, comte de Roches-Baritault, lieutenant général pour le roi en Poitou, & de *Charlotte* de Sallo, mariée par contrat du 26. fevrier 1625.
1. **GABRIEL** d'Aubigné, marquis de sainte Gemme, mort sans alliance en 1670.
 2. **ANNE-MARIE** d'Aubigné, mourut sans alliance le 10. octobre 1656.
 3. & 4. **N...** & **N...** d'Aubigné, mortes jeunes. **D**
- XII. JACQUES** d'Aubigné, fils de **CLAUDE** I. du nom, & de *Jeanne* du Bouchet, eut en partage la Toufche-d'Aubigné paroisse de Favraye en Anjou, & la seigneurie de Bernezay en Poitou.
- Femme, **LOUISE** de Clerambault, sœur de *Jacques* de Clerambault, seigneur de Chante-Buzin, baron de Palluau.
1. **URBAIN** d'Aubigné, qui suit.
 2. **RENE'** d'Aubigné, seigneur de la Salle, a épousé *Marie* de Caumont, fille unique de *Charles* de Caumont, seigneur de Cernay près Tigny en Anjou, & de *Prudence* Macé, dont plusieurs enfans.
 3. **LOUISE** d'Aubigné, femme de *Jean* Tabouret, seigneur de S. Cire.
- XIII. URBAIN** d'Aubigné, seigneur de la Toufche, & baron de Tigny.
- Femme, **MARIE** Gabriau de Riparfont, fille de *Lucas* Gabriau, conseiller au préfidial de Poitiers, & de *Marie* Ogeron, fut mariée par contrat du 20. août 1645. **E**
1. **URBAIN** d'Aubigné, mort sans posterité.
 2. **LOUIS** d'Aubigné, marquis de Tigny, qui suit.
 3. **CLAUDE-MAUR** d'Aubigné, évêque & comte de Noyon, pair de France, qui a donné lieu à cet article.
 4. **MARIE** d'Aubigné, morte sans enfans.
- XIV. LOUIS** d'Aubigné, marquis de Tigny.
- Femme, **ELISABETH** Petit de la Guerche, fille de *Gilbert* Petit, seigneur de

SEIGNEURS
& MARQUIS DE
TIGNY.

DES PAIRS
Moultre, & Comte de Poitiers
LOUIS-FRANÇOIS
ELISABETH d'Aubigné
1696.
FRANÇOIS-FRANÇOIS
logé, colonel du regiment
nommé deputer le 30. mai
Arges, le marechal de camp
Femme, BENEDETTE. M
Comte de Poitiers. Comte de
Comte de Poitiers. Comte de
FRANÇOIS d'Aubigné
Comte de Poitiers. Comte de
de la chambre. Il est
de ses enfans, par ses deux
de Blonnet, que nous
Femme, PERRINE de B
1700.
1. CLAUDE d'Aubigné.
2. FRANÇOIS d'Aubigné
3. BENEDETTE d'Aubigné
Née
4. Lucrèce d'Aubigné, de
5. Diane d'Aubigné, épouse
XII. CLAUDE d'Aubigné, de
Femme, JEANNE Tira
seigneur de Boimé. De sa
1. CLAUDE d'Aubigné
2. Louise d'Aubigné, ma
Comte de Tignes.
XIII. CLAUDE d'Aubigné
Femme, JEANNE Clau
XIV. LOUIS d'Aubigné
Femme, MARIE d'Aubigné
seigneur de Houffin, comte
1. LOUIS d'Aubigné
2. MARIE d'Aubigné
XV. LOUIS d'Aubigné II.
la tante de son pere, ou
XVI. FRANÇOIS d'Aubigné
à la forme de Blonnet
Femme, JACQUETTE
Née
1. CLAUDE d'Aubigné
2. N... d'Aubigné, femme
XIII. CLAUDE d'Aubigné
Femme, MARIE de Vitré
1. CLAUDE d'Aubigné II.
2. FRANÇOIS d'Aubigné
MARIE d'Aubigné
LOUISE d'Aubigné, de

la Roussiere, & d'Anne de Rochefort.

- A
1. LOUIS-FRANÇOIS comte d'Aubigné, qui suit.
2. ELISABETH d'Aubigné reçûe aux damoiselles de S. Cyr, le 23. fevrier 1689.

XV. LOUIS-FRANÇOIS d'Aubigné, seigneur de la Toufche, dit le comte d'Aubigné, colonel du regiment royal en 1705. inspecteur d'infanterie: fut nommé brigadier le 30. mars en 1710. gouverneur de Saumur, & du haut Anjou, & marechal de camp à la promotion du 1. mars. 1719.

Femme, HENRIETTE-MARGUERITE le Breton de Villandry, fille unique de Baltazar-Leonor le Breton-Goulas, marquis de Villandry, & de Marie-Claude Bonneau de Rubelles, fut mariée en 1713. & mourut le 13. avril 1721. âgée de 32. ans, laissant deux garçons.

- B
XI. JACQUES d'Aubigné, second fils de RENE' d'Aubigné, & de Renée d'Escoubleau, fut seigneur de la Rocheferriere, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre. Il étoit mort le 24. mars 1582. que sa veuve comme tutrice de ses enfans, paya 666. écus à Jean Pineau, pour le reconyement de la metairie de la Billonniere, que feu son mari avoit acquise le 10. juin 1570.

SEIGNEURS
DE LA ROCHE-
FERRIERE.

Femme, PERRINE de Billé, dame de la Varenne, mariée par contrat du 27. juillet 1565.

1. CLAUDE d'Aubigné, qui suit.
2. FRANÇOIS d'Aubigné, qui suivra.
3. BERTRANDE d'Aubigné, femme de René du Chefnel, seigneur de la petite Nouë.
4. LUCRECE d'Aubigné, femme de N.. Martel, seigneur du Parc.
5. DIANE d'Aubigné, religieuse.

- C
XII. CLAUDE d'Aubigné, seigneur de la Rocheferriere.

Femme, JEANNE Tiraqueau, mariée en 1601. present Jean d'Aubigné, seigneur de Boisfosé. De leur mariage nâquit

1. CLAUDE d'Aubigné II. du nom, qui suit.
2. ISABEL d'Aubigné, mariée le 5. août 1621. à Adrien le Jumeau, seigneur de Launay de Tunes.

XIII CLAUDE d'Aubigné II. du nom, seigneur de la Rocheferriere.

Femme, JEANNE Charette, dont

XIV. LOUIS d'Aubigné I. du nom, seigneur de la Rocheferriere.

Femme, MARIE Blanchard, mariée en 1658. fille de Pierre Blanchard, écuyer, seigneur de Houfflay, capitaine de cavalerie, & de N... Bonfils.

- D
1. LOUIS d'Aubigné II. du nom, qui suit.
2. MARIE d'Aubigné.
XV. LOUIS d'Aubigné II. du nom, seigneur de la Rocheferriere, reçû page de la petite écurie du roi, au mois de janvier 1683.

SEIGNEURS
DE BOIS-RO-
BERT.

XII. FRANÇOIS d'Aubigné, second fils de JACQUES d'Aubigné I. du nom, & de Perrine de Billé: fut seigneur de Boisfobert en Belçon près d'Angers.

Femme, JACQUETTE Tiraqueau, sœur de la femme de Claude d'Aubigné son frere.

1. CLAUDE d'Aubigné, qui suit.
2. N... d'Aubigné, femme de N... seigneur de Pluchard.
XIII. CLAUDE d'Aubigné, seigneur de Bois-Robert.

Femme, MARIE le Verdier, resta veuve.

- E
1. CLAUDE d'Aubigné II. du nom, seigneur de Bois Robert.
2. FRANÇOISE d'Aubigné, religieuse aux Couëts.
3. MARIE d'Aubigné, femme de Louis-Cesar de Pontoise, seigneur de S. Gomer,
4. LOUISE d'Aubigné, & autres enfans, morts jeunes.



De gueules à
trois tours d'or.

XXXVI.

C HARLES-FRANCOIS DE CHATEAUNEUF DE ROCHEBONNE, évêque & comte de Noyon, pair de France, étoit comte chanoine, & chantre de Lion, grand vicaire de Poitiers, docteur de la maison de Navarre, lorsqu'il fut nommé à cet évêché le 25. decembre 1707. sacré à Poitiers au mois de novembre 1708. par l'évêque de cette ville, assisté des évêques de Saintes, & de Limoges; prêta depuis serment de fidélité entre les mains du roi, & prit possession des honneurs du louvre, & seance au parlement en qualité de comte & pair le 17. janvier 1713. Il resigna sa dignité de chantre de l'église de Lion, à l'abbé de Rochebonne son frere, depuis évêque de Carcassonne, & son canonicat à l'abbé de Maugiron. Le roi lui donna l'abbaye de S. Riquier ordre de S. Benoît, diocèse d'Amiens, au mois de novembre 1717. Il a assisté au sacre de Louis XV. le 25. octobre 1722. & y a représenté l'évêque & comte de Chalons, qui étoit monté à la place de l'évêque & duc de Langres.

GENEALOGIE DE CHATEAUNEUF DE ROCHEBONNE.

I. ANTOINE de Chateaufort, seigneur de Legnic en Forez.

Femme, ISABEAU de Talaru, fille d'Antoine de Talaru, seigneur de la Grange & de Noitailly, mort en 1392. & d'Alix d'Albon de S. Forgeux, qu'il avoit épousée en 1384. (a)

(a) Mazures de l'Isle-Barbe p. 572.

II. ANTOINE de Chateaufort II. du nom, seigneur de Rochebonne.

Femme, ISABEL de Talaru, fille de Jean de Talaru, seigneur de Chalmazel, & de Catherine de la Tour d'Oliergues, qu'il avoit épousée le 3. octobre 1388. Ce seigneur de Chalmazel, testa en 1417. & sa veuve vivoit encore le 13. decembre 1430. (b) Isabel de Talaru étoit cousine germaine de la mere de son mary.

(b) Ibid. p. 575.

On trouve un GUINOT seigneur de Chateaufort, écuyer banneret de la retenue, de M. de la Roche, qui donna le 29. octobre 1418. quittance de 360. livres tournois, à Jean de la Barre, tresorier du Dauphiné, pour le payement de ses gages de 19. autres écuyers & 6. arbalétriers à cheval, elle est scellée de son sceau chargé de ses armes qui sont trois tours.

III. GUILLAUME de Chateaufort, seigneur de la Rochebonne.

Femme, CATHERINE de Blauf de Gibertez.

IV. CLAUDE de Chateaufort, seigneur de Rochebonne, testa le 28. juin 1533. & institua son fils heritier.

Femme, CATHERINE de Talaru, fille de Gaspard, seigneur de Chalmazel, & de Marguerite Raulin de Beauchamp: fut mariée par contrat du 1. fevrier 1521. elle se remaria à Theode d'Angerais, seigneur de S. Bonnet-lez-Oulles.

V. PIERRE de Chateaufort, seigneur de Rochebonne, sénéchal du Puy, & bailly de Velay, capitaine de 50. hommes d'armes, testa le 3. septembre 1598.

I. Femme, HUGUETTE de Fougeres, dame d'Oing en Maconois, fille & heritiere de Claude de Fougeres, baron d'Oing, tué à la bataille de Cerisoles le 20. avril 1544. & de Jacqueline de Montdor, vivante veuve en 1551. Huguetta testa le 20. avril 1577. & instituant son mari pour son heritier, quoi qu'elle n'en eut point d'enfans. (c)

(c) Mazures de l'Isle-Barbe p. 346.

II.

- A II. Femme, ANNE le Long Chevillat, veuve en 1573. de *François* de Talaru, seigneur de Chalmazel, fille de *Pierre* le Long, seigneur de Chevillat, & d'*Anne* Barton de Montbas. (a) Elle fit son testament le 25. avril 1586. en faveur de son fils.

(a) *Ibid.* p. 179.

HUGUES de Chateauneuf, qui suit.

- III. Femme, ANTOINETTE d'Auxy, fille d'*Antoine* d'Auxy, seigneur de la Tour-Brunetel près Peronne, & d'*Anne* de Miremont.

1. IMBERT de Chateauneuf, vicomte d'Oing, mort sans alliance.

2. CATHERINE de Chateauneuf, femme de *François* de Piedefer, seigneur de Champlost.

3. BLANDINE de Chateauneuf, religieuse à Anlezy.

- B VI. HUGUES de Chateauneuf, comte d'Oing, baron de Rochebonne, produisit en ces qualités ses preuves de noblesse pardevant les commissaires du roi, & y fut maintenu par leur jugement rendu à Lion le 10. novembre 1634.

Femme, FRANÇOISE des Serpens, fille de *Gilbert* des Serpens, seigneur de Gondras, lieutenant de la compagnie des gens d'armes du seigneur de la Guiche, grand maître de l'artillerie, & de *Marguerite* de Rostaing.

1. PIERRE de Chateauneuf, seigneur de Rochebonne, suivit le duc d'Orleans en Flandres, & y fut tué en duel, sans avoir été marié.

2. FRANÇOIS de Chateauneuf, qui suit.

3. CHARLES de Chateauneuf, reçut comte & chanoine de Lion en 1627.

4. HUGUES de Chateauneuf, tué au siège de Perpignan.

5. CHRISTOPHE de Chateauneuf, reçut chanoine de S. Pierre de Macon en 1642.

6. HECTOR de Chateauneuf, mort sans alliance.

- C 7. MARGUERITE de Chateauneuf, mariée le 16. septembre 1628. à *Pierre* de Rochefort d'Ailly, seigneur de S. Vidal.

VII. FRANÇOIS de Chateauneuf, comte d'Oing, baron de Rochebonne, seigneur de Leignec & Chambor, demouroit en son chateau de Thify en Lionnois le 15. janvier 1671. lorsqu'il fut déchargé par M. de Bezons intendant du Languedoc, de l'assignation qui lui avoit été signifiée pour faire preuve de sa noblesse en cette province. L'acte porte qu'il étoit de la generalité de Lion, dont il avoit été député par la noblesse, pour assister aux états de la ville d'Orleans, qu'il avoit produit ses titres devant M. du Gué intendant de Lion, & en avoit eu acte le 12. novembre 1668.

Femme, CATHERINE de la Baume, veuve en 1638. de *Jacques* de Montany de la Tour, baron de Vinay & de Montany, fille d'*Antoine* de la Baume-Sufe, seigneur de Baulmes des Transis: & de *Marie* de Guillray de l'Aire, dame de Glandage: (b)

fut mariée le 22. juillet 1639.

1. HUGUES de Chateauneuf, mort sans alliance.

2. CHARLES-FRANÇOIS de Chateauneuf, qui suit.

3. N. . . de Chateauneuf, chanoine, comte & chamarié de l'église de S. Jean de Lion, mort en mars 1710. âgé de 65. ans.

VIII. CHARLES-FRANÇOIS de Chateauneuf, comte de Rochebonne, commandant pour le roi en Lionnois, Forez, & Beaujollois, mort à Lion en mars 1725.

Femme, THERESE Adhemar de Grignan, fille de *Louis Gaucher* Adhemar de Monteil comte de Grignan, & de *Marguerite* d'Ornano, morte à Lion le 21. mai 1719. dans le monastere de S. Marie des Chaisnes, où elle s'étoit retirée depuis quelques années.

- E 1. N. . . de Chateauneuf de Rochebonne, exempt des gardes du corps, puis colonel reformé, tué à la bataille de Malplaquet, où il commandoit le regiment de Villeroy cavalerie le 11. septembre 1709. sans enfans de N. . . de Seve, fille de *Guillaume* de Seve, seigneur de Laval, premier president au parlement de Dombes, qu'il avoit épousé, au mois d'avril précédent.

2. N. . . dit le chevalier de Rochebonne, noyé l'an 1701.

3. CHARLES-FRANÇOIS de Chateauneuf, évêque de Noyon, comte & pair de France, qui a donné lieu à cet article.

4. LOUIS-JOSEPH de Chateauneuf de Rochebonne, comte & chanoine de S.

(b) Chorier *Etat du Dauphiné* tome 3. p. 90.

Jean de Lion, chantre, chamarier ; puis doyen de cette église, aumonier du roi par brevet de retenué du 14. juillet 1715. prieur des cinq plaies de N. S. dans l'église paroissiale de sainte Eulalie de Montlaur diocèse de Carcassonne. Fut nommé coadjuteur le 24. mars 1718. de *Louis Joseph* Adhemar, de Monteil de Grignan, évêque de Carcassonne son oncle maternel, & sacré le 21. juillet 1720. il lui succéda le 1. mars 1722. A

5. 6. 7. 8. & 9. cinq filles religieuses, au couvent de la Visitation de S. Marie, dit des Chaisnes à Lion.



PAIR

PI

CO

LEVECHE CO

DECLARATION P
à Noyon, le 10. mars 1722.

A CAROLUS regis Fran-
cophis Venerabilis, in
fidei unitate inter episcopos
in vltis de vltis Noumenis
conuentionis quibusdam et p
fuit et hoc quibusdam in p
propositis de Ros et excep
quod eo tunc in nouem
non sint nisi, sed in p
excentis quibusdam, et
vltis Noumenis quibusdam,
quibusdam reuoluit, supple
cent. Nam tunc, in
fuit de specialis quibusdam
fuit, nullum dicitur erit
voluit quod dicitur dicitur
quod de propter hoc amittit
fuit dicitur apponit
Pit dicitur regem, et

SI les p

L E 10. janvier 1722. en
p
autrement non, et d
fuit occasionement non
apparemment non non.

LES APPELLATIONS
quibusdam amittit dicitur

D A
p
p
p
ou p
avec les, quod dicitur non
dicitur de dicitur de
que les appellations amittit
Tome II.



PIECES

CONCERNANT

L'EVÊCHÉ COMTE'-PAIRIE DE NOYON.

DECLARATION portant que le siege du baillly de Vermandois tenu à Noyon, ne pourra préjudicier aux droits & à la justice de l'évêque de Noyon.

- A** CAROLUS regis Francorum primogenitus regnum regens, dux Norman. & delphinus Viennensis, universis præsentis litteras inspecturis, salutem. Dilectus & fidelis consiliarius noster episcopus Noviomensis nobis exposuit conquerendo, quod licet in villa & civitate Noviomensi quam tenet in parria ipse solus & in solidum habeat omnimodam jurisdictionem & justitiam altam, mediam & bassam, nihilominus in ipsius & suæ jurisdictionis & justitiæ præjudicium & jacturam baillivus Viromandensis ac præpositus de Roya & exemptorum de Calniaco & eorum locatenentium, asserentes quod ob timorem inimicorum regni & nostrorum sedem suam in villa de Roya tenere non sunt ausi, sedem judiciariam ac curiam & cognitionem causarum præposituræ & exemptionis prædictarum, tenuerunt, tenent, & de die in diem tenere nituntur in villa Noviomensi prædicta, quod posset in futurum in ipsius & suæ jurisdictionis præjudicium redundare, supplicans per nos sibi super hoc provideri de remedio concedenti. Notum facimus, nos habita consideratione ad prædicta, eidem episcopo per præsentis de speciali gratia concessisse quod per prædicta quæ facta fuerunt aut in futurum fient, nullum dicto episcopo aut ejus jurisdictioni & justitiæ præjudicium generetur; nec volumus quod dicto domino nostro, nobis aut alteri in failina aut proprietate novum jus sit propter hoc attributum. In cujus rei testimonium sigillum nostrum præsentibus litteris duximus apponendum. Datum Parisiis die 12. octobris, anno Domini 1359. Per dominum regentem, ad relationem consilii, FERRICUS.

21. octobre 1359.

Annales de l'église de Noyon par leVallieur p. 999.

SI les pairs doivent être adjournez au parlement.

- C** LE 13. janvier 1371. en la cause de l'évêque de Noyon il debat qu'il a été mal adjourné au parlement. Car le privilege des pairs de France est s'ils en veulent user autrement non, & le procureur du roy maintient que lesdits pairs & leur temporel sont ordinairement sujets aux baillifs & senechaux: toutefois fut jugé au conseil que l'adjournement étoit bon. Le 18. fevrier 1371.

Le 13. janvier 1371.

LES APPELLATIONS des juridictions de la pairie de France ressortissent nument à la cour, jugé dans une cause de l'évêque de Noyon.

- D** ARRÊST donné entre l'évêque & comte de Noyon pair de France, anticipant d'une part, & Lois du Boissel appellant du prevôt de Pont-l'évêque & anticipé. Le procureur general du roy joint avec lui sur le differend qui étoit entre les parties, à sçavoir si l'appel interjetté dudit prevôt de Pont-l'évêque ressortissoit au parlement, ou pardevant le baillly de Vermandois, soutenant l'appellant & le procureur general avec lui, qu'il n'étoit tenu conclure en parlement, & que l'appel devoit être renvoyé devant le baillly de Vermandois, ledit évêque & comte de Noyon soutenant le contraire que les appellations interjettées des juges de sa pairie ressortissoient nuëment en ladite

6. fevrier 1481.

Ms. de Brienne vol. 26. fol. 207. verso.

Tome II.

* Z 5

cour de parlement: fut dit que les parties concluroient en ladite cour de parlement A nonobstant chose dite par le procureur general, & par l'appellant dont ils furent déboutez; & est ledit arrêt du 6. jour de fevrier l'an 1481. Et *nota* que le plaidoyé des parties sur lequel est intervenu ledit arrêt est du 23. jour de novembre 1478.

SERMENT fait au parlement par l'évêque de Noyon pair de France.

Extrait des registres de parlement, du 16. janvier 1502.

Le 16. JANV. 1502.

Registres du parlement.

AUJOURD'HUY messire Charles de Genlis, évêque & comte de Noyon pair de France, a fait à la cour de ceans le serment qu'il est tenu de faire à cause de sa dignité de pairie; à sçavoir de s'acquitter en sa conscience ès jugemens des procez où il se trouvera en ladite cour sans acception de personne, ne reveler les secrets de ladite cour; obéir & porter honneur à icelle.



HIS
GENE
ET CH
DESPA
CHAP
DESPA
BOURGO
E
se fit
Bourgo
Tome II.